UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CXXVI. — 1er NOVEMBRE 1894.

475

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT-SIXIÈME

36961
25/10/95

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1894

AP
20
R5
pér. 4
t. 126

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

L'ALLIANCE AUTRICHIENNE

(TRAITÉ DE 1756)

IV [1]

LE DUC DE NIVERNAIS A BERLIN

Ainsi tout était réglé, et, avant même que le duc de Nivernais eût mis le pied à Berlin, le but de sa mission était manqué d'avance. Loin de songer à rester ou à rentrer en alliance avec la France, c'était avec son ennemie déclarée que Frédéric venait de traiter à son insu.

Ce n'était pourtant pas que la transaction eût été aussi aisée à conclure qu'il avait peut-être pu le penser au premier abord : un retard dont il ne sera pas impossible de se rendre compte avait suspendu pendant quelques mois l'effet des premières ouvertures de l'Angleterre, et l'envoyé de France n'aurait pas eu besoin de beaucoup se hâter pour arriver encore avant l'affaire faite, et s'épargner au moins le désagrément de la surprise.

On peut se rappeler qu'en quittant le Hanovre, le secrétaire d'État britannique, lord Holderness, avait annoncé l'intention d'envoyer au roi de Prusse un exposé du différend américain des-

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er septembre et 15 octobre.

tiné à lui démontrer la justice de la cause soutenue par l'Angleterre. On a vu aussi qu'avant même de partir, Holderness avait dû recevoir du duc de Brunswick l'avis que Frédéric était disposé d'avance à entrer en arrangement, pourvu qu'on voulût bien lui faire quelque proposition *acceptable*. De retour à Londres, le ministre anglais ne manqua pas de faire parvenir sans délai le mémoire annoncé, mais il ajouta que, comme on ne pouvait savoir de quelle nature une proposition devait être pour paraître acceptable au roi de Prusse, le plus simple serait de députer à Berlin un agent anglais chargé de s'entendre avec le roi pour assurer la sécurité de l'Allemagne.

L'offre paraît avoir causé à Frédéric une désagréable surprise. L'arrivée d'un envoyé anglais chargé d'une mission spéciale à sa cour eût été, en effet, un fait d'une publicité retentissante qui aurait mis tous les spectateurs au courant d'un projet à peine ébauché et justement éveillé les susceptibilités de la France. Avec la défiance qui lui était naturelle, il ne vit, dans cette manière d'aller si vite en besogne, qu'une indiscrétion calculée pour le compromettre. Aussi se crut-il en droit d'y opposer une réponse pleine de vivacité et d'aigreur. Son humeur était même tellement excitée que, pour être sûr de ne pas dépasser la mesure en l'exprimant, il s'y reprit à plusieurs fois, et on ne trouve pas moins, dans la collection des lettres royales, de trois ébauches d'épitres différentes, portant ces intitulés significatifs : *Projet de lettre à écrire avec ouverture ; — Autre projet de lettre moins naturelle et plus circonspecte*. Mais la dernière, la seule qui dût parvenir à son adresse, porte encore la trace d'une irritation mal contenue : — « J'ai reçu, écrit-il au duc de Brunswick, le factum des Anglais avec les cartes de Cayenne (*sic*) que vous avez eu la bonté de m'envoyer. C'est une cause très compliquée, et qu'il semble que le hasard ait pris plaisir à embrouiller... C'est à Dieu, le seul juge des rois, à décider du droit des nations... Je passe à présent de l'Amérique en Europe et de l'Europe à notre chère patrie. Si j'ai bien compris votre lettre, je crois y avoir entendu que le roi d'Angleterre exige de moi une déclaration de neutralité pour ses États de Hanovre. Quant à la Prusse, je peux lui répondre que nous n'avons jamais eu de dessein ni direct ni indirect sur les possessions allemandes du roi d'Angleterre, sur lesquelles nous n'avons ni droit, ni prétention... mais comment le roi d'Angleterre veut-il prétendre de moi, qui ne suis ni en liaison ni en traité avec lui, que je réponde des événemens futurs, lui qui ne s'explique point de ses propres desseins et qui peut prendre telles mesures qui m'obligeraient à contre-cœur de sortir de l'inaction et de prévenir des conjonctures dont le danger pourrait retomber

sur l'État que je gouverne?... *Je suis allié de la France; à la vérité notre traité est simplement et purement défensif : mais sous quel prétexte et avec quelles couleurs pourrais-je couvrir une démarche aussi singulière que serait de ma part celle de prescrire des bornes aux mesures qu'elle peut prendre? Ne m'accuserait-on pas avec justice d'ingratitude envers des alliés dont je n'ai pas à me plaindre* et d'étourderie de m'être engagé d'un côté à seconder les desseins du roi d'Angleterre ? On exige beaucoup de moi, sans s'expliquer d'un autre côté. » — C'est à cette condition seulement, faisait-il entendre en finissant, à savoir d'une explication réciproque et donnée d'avance, que l'envoi d'un ministre anglais pourrait utilement avoir lieu.

Et comme si ces déclarations n'étaient pas déjà d'un ton assez net, il les commente, suivant son usage, dans une lettre particulière, qui ne garde plus rien d'officiel. — « Je suis bien fâché, mon cher frère, de l'incommodité que vous cause la négociation dont le roi d'Angleterre vous a chargé ; mais comme elle est une fois en train, il faut voir à quoi elle mènera et si messieurs les Anglais n'ont pas envie de se moquer de vous et de moi. N'est-ce pas bien singulier que ces gens demandent que j'épouse leurs intérêts, lorsque actuellement j'ai de gros démêlés avec eux qui ne sont pas vidés ? On dirait que toute la terre, aux dépens des intérêts propres de chacun, est obligée d'embrasser la défense de ce fichu pays... On exige de moi des déclarations dans un temps qu'on ne s'explique pas soi-même : *ils veulent que je plante là la France et que je me repaisse de la gloire d'avoir préservé leur pays de Hanovre, qui ne me regarde ni en noir ni en blanc...* Ces gens ou veulent me duper ou sont fols et imbus d'un amour-propre ridicule... » Ce qui n'empêche pas de conclure qu'il ne faut pas leur ôter toute espérance, mais bien les avertir que le duc de Nivernais est en route et qu'il peut arriver d'un jour à l'autre. C'est le post-scriptum qui, suivant l'usage, contient le vrai sens des deux lettres (1).

Six semaines s'écoulèrent encore, malgré le ton presque menaçant de cette sommation, sans qu'aucune nouvelle fût échangée entre Londres et Berlin. L'impatience de Frédéric est alors portée au comble : peu s'en faut qu'il ne soupçonne que l'Angleterre est en train de se rapprocher sous main de la France par l'intermédiaire de Mme de Pompadour, qui tient par des liens d'intérêt (c'est la conviction dont il ne veut pas démordre) au trésor, sinon au cabinet anglais, et que Louis XV va être informé du secret de leurs communications. A tout prix, il faut en finir, savoir à quoi

(1) Frédéric au duc de Brunswick, 13 octobre 1755. — *Pol. Corr.*, t. XI, p. 334 à 337.

s'en tenir, quel langage faire entendre au duc de Nivernais, qui finira bien par arriver, car on ne peut pas *toujours amuser la France*. C'est là ce qu'il prie le duc de Brunswick de faire bien nettement savoir à Londres, en ajoutant à la vérité : — « Il faut, mon cher duc, ne pas témoigner le moindre empressement, ni pour votre affaire ni pour la mienne, et voir si cela éveillera ces gens d'outre-mer : nous ne pouvons pas les forcer. Ainsi notre indifférence fera peut-être impression, et s'ils ont l'intention de nous tromper (ce que je soupçonne fort), ils en seront pour leur courte honte (1). »

Cette fois la réponse arrive et le retard est expliqué. C'est le chargé d'affaires de Prusse à Londres, Michell, qui fait savoir qu'il a été mandé chez M. Fox, le secrétaire d'État chargé depuis la mort de Pelham de conduire la majorité parlementaire, et que ce ministre lui a communiqué un document dont il va donner connaissance aux Chambres. C'était le traité depuis si longtemps débattu et annoncé entre la tsarine Élisabeth et le roi George, destiné à unir dans une action commune, pour préserver la sécurité de l'Allemagne, les forces de la Russie à la protection de l'Angleterre. La signature est du 30 septembre à Saint-Pétersbourg ; mais un délai de deux mois avait été assigné pour l'échange des ratifications, et on a dû attendre, pour faire connaître le traité lui-même, que ce temps fût expiré. En vertu de ce traité, les deux États se donnaient réciproquement l'un à l'autre la garantie de toutes leurs possessions, y compris, et nominativement, les possessions allemandes du roi d'Angleterre. A cet effet, un corps de 55000 hommes devait être maintenu par la Russie sur les frontières de la Livonie, aussi près de la frontière allemande que faire se pourrait, et cinquante galères, pourvues d'un équipage prêt à prendre la mer au premier ordre, devaient stationner sur les côtes de la même province. Pour assurer l'exécution de ces dispositions, un large subside était promis par l'Angleterre : soit 100000 livres sterling payables par avance du jour de l'échange des ratifications, et 500000 du jour où les troupes russes seraient appelées à se mettre en marche.

Le secrétaire d'État ajouta que cet accord des deux puissances n'avait d'autre but dans leur pensée que de préserver le territoire allemand des attaques que pourraient y porter des armées françaises. Rien donc qui dût inquiéter le roi de Prusse ni qui fût dirigé contre lui. Il dépendait de lui, au contraire, s'il voulait entrer dans leurs intentions, de préserver avec elles la paix de l'Allemagne et peut-être celle de l'Europe. « Votre maître, lui dit-il,

(1) *Pol. Corr.* Frédéric à Knyphausen, 1er et 15 novembre 1755, t. IX, p. 360, 372. Au duc de Brunswick, 24 novembre, 5 décembre 1755, p. 397, 413.

est dans la plus brillante situation ; il tient d'une main le glaive et de l'autre la branche d'olivier : qu'il dise un mot, et tous les différends que nous avons avec lui seront accommodés. » Les mêmes assurances furent confirmées le même jour par lord Holderness et par le premier ministre.

Les ministres anglais étaient sans doute sincères en affirmant qu'ils n'avaient songé qu'à la France et n'avaient nulle intention de faire du traité qu'ils venaient de conclure un instrument de guerre contre la Prusse. Leur intérêt de n'avoir qu'un ennemi à la fois était trop évident pour qu'on leur soupçonnât une autre pensée. Mais pour être complètement dans la vérité, il aurait fallu ajouter que tout autre, et même directement opposé, était le sentiment de la tsarine leur associée. Au contraire, pour arracher à la capricieuse princesse une signature qu'elle avait longtemps refusée, il avait fallu lui laisser croire que le premier et même le seul usage qu'elle aurait à faire de ses troupes, si l'alliance venait à les requérir, ce serait de les diriger contre un voisin que, après l'avoir longtemps ménagé, elle avait fini par détester cordialement. D'où venait à la fille de Pierre le Grand cette inimitié violente contre un prince qui au début de son règne avait toujours cherché à se mettre en coquetterie avec elle? L'incorrigible railleur avait-il cédé à la tentation d'exercer sa verve sarcastique sur les écarts d'une luxure sénile qui n'y donnait que trop d'occasions? M. d'Arneth l'affirme, et rien n'est plus vraisemblable, bien que j'avoue n'avoir rien trouvé de positif à cet égard, dans la chronique scandaleuse (pourtant si riche) de cette période de l'histoire. Mais toujours est-il que, après avoir résisté pendant des années à toutes les instances qui lui étaient faites, aussi bien de Vienne que de Londres, — après avoir laissé son chancelier Bestucheff constamment surenchérir, sans jamais conclure, sur les subsides qui lui étaient offerts et sur la part proportionnelle qu'il aurait à y prendre, — la tsarine ne se décida à entrer réellement en affaire que quand un envoyé anglais, sir Charles Hanbury Williams, lui fut expédié tout exprès de Dresde, le milieu le plus hostile à Frédéric, tout plein d'une ardeur belliqueuse contre lui. Pour être plus sûr que Williams appuierait énergiquement sur la seule corde qui parût vibrer dans l'âme d'Élisabeth, le ministère anglais avait eu soin de laisser ignorer à son propre agent et ses pourparlers avec Frédéric et ses démêlés avec Marie-Thérèse.

L'éloignement où Saint-Pétersbourg était encore, à cette époque, de toutes les autres scènes politiques d'Europe aidait à cette illusion et ce fut de la meilleure foi du monde que Williams put persuader à Élisabeth que la coalition franco-prus-

sienne était encore en vigueur, comme au lendemain de la prise de la Silésie. Frédéric allait donc être chargé par Louis XV de se jeter sur le Hanovre, ce qui permettrait à soixante mille Russes et à cent mille Autrichiens d'entrer, mèche allumée, dans l'électorat de Brandebourg afin de mettre à la raison le trouble-fête qui mettait depuis trop longtemps l'Europe en branle. C'est dans ces conditions et avec cette espérance que le traité avait été souscrit après de laborieuses conférences, et que Williams tout triomphant venait de l'envoyer à sa cour (1).

Seulement le cabinet anglais l'attendait et le reçut avec l'intention d'en faire un usage absolument différent et de s'en servir, non comme d'une arme pour écraser un ennemi, mais comme d'une menace et d'un moyen de pression salutaire pour acquérir un allié. Il faut reconnaître qu'il y eut rarement dans les annales de la diplomatie un tour de passe-passe plus habile et qui ait été plus heureux. Frédéric n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur les conditions qu'on lui faisait connaître, qu'il comprit que s'il ne détournait pas le coup, c'est lui et lui seul qui en serait atteint. C'est contre lui et contre lui seul que les troupes russes, en armes et grassement payées, allaient être massées sur sa frontière, prêtes à la passer à la moindre plainte, fondée ou non, que l'Angleterre ferait entendre contre lui. Et si (comme il n'en pouvait douter, vu l'intimité constante des deux impératrices) des conventions exactement pareilles existaient entre l'Autriche et la Russie, il voyait se former en partant de la Bohême à travers la Saxe hostile et la Pologne ouverte, l'anneau de fer qu'il avait toujours redouté. Si encore il pouvait espérer que, comme dans la guerre précédente, une partie des forces autrichiennes eût été envoyée au loin pour guerroyer en Flandre contre la France; ce serait une diversion dont il aurait pu profiter. Mais non : ni Autriche, ni France ne veulent bouger et ne font même un geste l'une contre l'autre. L'Angleterre avait donc touché juste et n'avait rien perdu à le faire attendre. Elle le tenait maintenant à discrétion : dès lors il ne fut plus question ni de difficultés ni d'hésitations d'aucun genre. En quelques jours une convention fut libellée en trois articles dont le premier et le troisième ne contenaient que de vagues protestations d'alliance et d'amitié. Le second seul était important : c'était celui par lequel les deux rois, de Prusse et d'Angleterre, s'engageaient « quelque puissance étrangère qui voulût faire entrer ses troupes en Allemagne, sous quelque prétexte que ce puisse être, à unir leurs forces pour s'opposer à l'entrée ou passage de telles troupes. » On ne nommait personne, disait-on, pour ne blesser per-

(1) Martens, *Traités conclus par la Russie avec l'Angleterre*, p. 182-185. — Beer, p. 352-358.

sonne. En réalité cela voulait dire : L'Angleterre écarte de la Prusse toute menace de la Russie ; la Prusse en retour s'engage à défendre contre la France les possessions allemandes du roi d'Angleterre. Il ne s'agissait donc plus de se demander, comme le faisait Frédéric lui-même dans la lettre que j'ai citée, *sous quel prétexte et avec quelle couleur, étant encore l'allié de la France, il ferait une démarche aussi singulière que de prescrire des bornes aux mesures qu'elle pourrait prendre et si ce ne serait pas planter là la France.* Le temps de tels scrupules, s'ils avaient jamais été éprouvés, était passé.

L'essentiel était de conclure afin de ne pas laisser le temps au duc de Nivernais d'arriver. Le seul changement qu'on proposa, à Berlin, de faire au texte envoyé de Londres, ce fut de substituer le mot d'*Allemagne* à celui d'*Empire Romain* qui avait d'abord été employé. Le but de ce changement était de ne pas comprendre les Pays-Bas dans la garantie de neutralité assurée par le traité. Frédéric attacha tant d'importance à cette exception qu'il exigea qu'elle fût spécialement mentionnée dans un article séparé et secret. — « Je puis être l'allié du roi d'Angleterre, disait-il, mais non celui de l'impératrice : je ne lui demande et ne veux lui donner aucune garantie. » N'avait-il pas aussi pensé qu'en laissant les Flandres exposées sans défense aux attaques de la France, on donnait aux généraux de Louis XV une tentation à laquelle ils ne résisteraient pas, et n'était-ce pas jeter ainsi à tout hasard une pomme de discorde pour faire naître le conflit qu'il avait jusque-là vainement espéré voir s'engager ?

Ainsi s'opérait, après une trop longue attente, entre deux États faits pour s'entendre, une réconciliation appelée par tant de vœux et tant d'affinités naturelles. La joie fut grande en Angleterre et éclata même avant que le fait fût certain et officiellement connu. Le traité russe et l'énormité du subside qui était promis avaient excité au premier abord de très vives rumeurs, et l'approbation du Parlement aurait souffert beaucoup de difficultés, si le ministère n'avait fait connaître que le roi de Prusse en avait eu communication ; ce qui, sans rien ajouter de plus, indiquait assez que tout se faisait d'accord avec lui, et qu'on n'allait pas partir en guerre contre le chef désigné de tous les protestans d'Allemagne. « Nos affaires, écrivait Horace Walpole avec une nuance d'humeur que son rôle d'opposant explique, prennent une meilleure figure qu'elles n'avaient encore eue : notre neveu nous demande pardon et nous lui donnons notre bénédiction. Je me trompe, c'est plutôt lui qui nous la donne, puisque c'est lui qui nous garantit l'Allemagne. » Le chargé d'affaires prussien devenait à la mode et était recherché par tout le grand monde.

La satisfaction de Frédéric, au moins à la première heure, ne s'exprima pas moins vivement : « Je crois, écrivait-il à son ministre à Vienne, qu'il va arriver des événemens qui opéreront des visages bien mornes à la cour où vous êtes... Je puis vous avertir que, pour le présent, je puis envisager avec la plus grande indifférence ce que mes ennemis trament, et que, pourvu que le système d'Angleterre reste sur le même pied qu'il est actuellement, je n'aurai pas d'appréhension sur tout le reste (1). »

A la vérité, à mesure qu'approche le moment où le duc de Nivernais va arriver, cette sérénité paraît se troubler. De loin, la rencontre attendue pouvait paraître plaisante ; la surprise réservée à l'illustre ambassadeur avait son côté comique dont le plus malicieux des politiques pouvait s'amuser d'avance. Le cas pourtant était délicat, et donnait lieu à des explications dans lesquelles un homme d'esprit (et Nivernais d'un commun aveu passait pour tel) pouvait retrouver son avantage. « Le roi de Prusse, écrit le ministre français La Touche (réduit en ce moment au simple rôle d'observateur), est plus inégal que jamais : il paraît gai, ouvert et de bonne humeur ; mais d'autres qui l'approchent de plus près le trouvent sombre et chagrin », et, en attendant cette entrevue, qu'il commence à redouter, il dresse d'avance tout un plan de discussion pour le débat qu'il aura à subir. Dans une note écrite de sa main, il met en ligne tous ses argumens sous deux chefs différens : *Cause de droit :* obligations des traités antérieurs qui arrivaient tous à expiration et dont il a le droit de s'affranchir ; *Cause de fait :* dangers qui menaçaient son État et dont il a eu le devoir de le préserver. Puis, pour savoir tout ce qui peut blesser ou flatter celui qu'il attend, il s'informe avec soin auprès des Français résidant à Berlin, d'Argens, l'abbé de Prades, Maupertuis, de la famille, des parens et de tous les traits du caractère de Nivernais (2). »

Si les renseignemens qu'il dut recueillir furent exacts, ils ne furent pas de nature à le rassurer complètement, car tout devait le porter à croire, qu'en traitant avec Nivernais, il allait avoir affaire à forte partie. On dut lui dire que la situation du duc n'était pas grande seulement à la cour ; elle n'était pas moindre dans l'opinion générale et dans l'estime publique. Un nom illustre porté avec dignité, un commerce agréable, les dons d'une intelligence souple et variée, avaient acquis au petit-neveu de Mazarin

(1) *Pol. Corr.*, t. XI, p. 427, 452, 453. — Ranke, *Ursprung des siebenjährigen Krieges*, p. 486.

(2) La Touche à Rouillé, 27 décembre 1755, 6 janvier 1756 (*Correspondance de Prusse :* ministère des Affaires étrangères). — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 49.

La note de Frédéric est datée du 24 janvier, jour où il la communique à son ministre Podewils ; mais elle a dû évidemment être rédigée plusieurs jours avant.

une autorité exercée avec tant de grâce que tout le monde se plaisait à y rendre hommage. Pour lui, comme pour Bernis (dont il restait l'ami après avoir été le protecteur), le choix que Mme de Pompadour avait dicté au roi était approuvé, et la faveur, cette fois encore, par une exception toujours rare, paraissait bien placée. On espérait beaucoup de l'ambassade de Nivernais, que d'Argenson lui-même appelle le *bon faiseur*. L'événement, on va le voir, ne devait pas justifier cette attente, et, dans les conditions données, peut-être n'était-il pas raisonnable de la concevoir; mais, de plus, il faut bien reconnaître que pas plus dans cette occasion que dans aucune des phases de la carrière de ce noble personnage, l'histoire n'a pleinement confirmé le jugement des contemporains. Si de très bons esprits se sont appliqués, dans ces derniers temps à la faire revenir sur cette appréciation, je ne crois pas qu'ils y réussissent. Plus on connaîtra l'homme et plus on sera porté à penser que ni comme talent, ni comme caractère, ni comme politique, ni comme auteur d'œuvres littéraires, il n'a jamais dépassé ce qu'Horace Walpole appelait (en parlant de lui), par une expression piquante, le *sommet du médiocre*. Sainte-Beuve a cru tempérer ce que ce mot avait d'un peu dur en disant qu'il fut au moins l'homme comme il faut par excellence. C'est bien la définition qui lui convient et qui le juge en le caractérisant. Mais l'éloge ne serait suffisant que si la distance était moins grande de l'homme *comme il faut* à l'homme d'État et même à l'homme de bien, c'est-à-dire si des agrémens d'esprit tenaient lieu de capacité réelle, si le savoir-vivre pouvait combler les défaillances de la nature morale, enfin si cette expression, dont l'acception est élastique, n'était pas plus souvent attribuée à l'apparence qu'à la réalité du mérite. C'était le cas surtout à ce tournant du XVIIIe siècle, dans cette société vieillie, vivant de conventions, où, rien n'étant plus sérieux ni sincère, pas plus les sentimens que les idées, tout était de surface et manquait de fond. Nivernais était en accord parfait avec ce milieu frivole, ce qui explique qu'il en ait été l'idole et qu'il en soit resté le type achevé. Les correspondances qui nous ont révélé l'intérieur de sa vie privée nous ont fait voir dans ses relations avec les siens comme ami, comme père, comme époux, plus d'aménité gracieuse que d'affection véritable, le respect délicat des convenances couvrant l'oubli de graves devoirs, et, sous des protestations de tendresse, un accent qui perce souvent de légèreté égoïste. C'est ce même fond de légèreté qui l'a aidé à traverser les graves épreuves de la fin du siècle, sans changer aucune de ses habitudes d'esprit, et a permis au citoyen Mazarin, dans les prisons de la Terreur, de sourire et même de rimer et de chanter encore tout comme le duc de Niver-

nais à l'Œil-de-Bœuf; mais c'est une forme du courage supposant plus de force que de cœur et qui doit causer autant d'étonnement que d'admiration. Tel nous allons le revoir dans la mission (si grave en un moment critique) qu'il était chargé de remplir: occupé avant tout d'en sauver les dehors, se contentant de plaire pour se consoler d'avoir perdu sa cause, et plus sensible à son succès personnel qu'à l'affront fait à son pays. Il est vrai qu'il pourra dire qu'entre gens de bonne compagnie, quand on a joué et perdu, il est de mauvais goût de laisser voir son dépit, et que, si même battu il veut paraître content, c'est pour rester beau joueur juqu'au bout.

L'épreuve commença dès le premier jour : car, à peine débarqué, Nivernais fut salué par la nouvelle déjà répandue des négociations en cours avec l'Angleterre (dont à la vérité les termes n'étaient pas connus) et de l'arrivée prochaine d'un ministre anglais. « On me dit, écrivait-il, que je dois le regarder comme venu. »

La première audience royale devait donc être assez contrainte, aucun des deux interlocuteurs ne pouvant se soucier d'aborder le sujet délicat. Aussi, après les complimens échangés au nom des deux souverains (auxquels Nivernais joignit ceux de Mme de Pompadour, que le roi accueillit cette fois de très bonne grâce), l'embarras aurait commencé, si Frédéric n'y avait coupé court en prenant le parti de détourner pour ce jour-là la conversation. « Vous savez, dit-il, que l'Angleterre m'a fait des propositions d'alliance: je vous en ai fait avertir; mais depuis cet avertissement on m'a fort pressé de ce côté : je vous communiquerai tout cela une autre fois. » Et il ajouta, dit Nivernais, qu'il n'y avait rien qui répugnât aux engagemens qu'il a envers nous et qu'il ne pût montrer hautement. Il porta alors l'entretien sur la situation générale, et me garda, continue l'ambassadeur, cinq grands quarts d'heure, et pendant tout ce temps me fit parler et parla beaucoup. J'eus un grand plaisir à l'entendre, et il s'exprima avec toute l'éloquence, tout l'esprit et toute la sagesse imaginables. »

Nivernais, non plus, ne manqua pas l'occasion de faire preuve d'esprit, car, quelques doutes lui ayant été exprimés sur la légitimité des prétentions de la France en Amérique, « je lui demandai la liberté de l'assurer avec une franchise qui ne se démentirait jamais que son procès avec la maison d'Autriche sur la Silésie, à la mort de Charles VI, était infiniment moins clair que n'était le nôtre sur l'Amérique septentrionale; qu'il avait gagné le sien et que nous gagnerions le nôtre. » Là-dessus la séance fut levée, et le duc sortit plus troublé peut-être qu'il ne voulait paraître, mais exprimant tout haut et avec une sorte d'effusion son contentement.

Dînant le soir chez La Touche avec deux ministres prussiens, il s'y répandit (écrivait l'un d'eux à Frédéric lui-même) « en louange et en admiration sur le personnel de Votre Majesté... sur sa façon de s'exprimer, jusqu'à son son de voix qu'il m'a dit être enchanteur, tel qu'il ne l'avait jamais entendu nulle part de personne. Il m'a dit qu'il avait choisi dans nos manufactures ce qu'il avait pu trouver de plus riche pour se faire un habit de gala pour le jour de naissance de Votre Majesté (1). »

Les entretiens suivans furent plus pénibles, car, bien que la poste n'eût encore apporté ni le texte de la convention signée à Londres, ni même la nouvelle officielle du fait de la signature, la conclusion était tellement certaine que le silence n'était pas possible plus longtemps. Frédéric se décida donc à faire venir le duc et à lui tout raconter avec un air d'ingénuité au moins apparente. Il lui fit connaître en détail comment l'affaire s'était engagée, le chemin qu'elle avait suivi, et mit sous ses yeux la correspondance entretenue avec le ministère anglais par l'intermédiaire du duc de Brunswick (je pense bien qu'il eut soin de ne montrer que l'officielle). Il y joignit enfin l'énoncé exact des dernières propositions envoyées à Londres, dont il attendait la réponse. Nivernais, qui ne croyait ni les choses aussi avancées, ni l'opposition à l'entrée des troupes françaises en Allemagne promise par la Prusse en termes aussi positifs, resta un instant confondu.

« J'ai cru devoir, écrit-il, lui témoigner beaucoup d'étonnement, et je lui ai laissé voir, comme mon sentiment particulier, que je trouvais quelque chose de malsonnant dans cette démarche, que j'y voyais peu de gloire et peu d'utilité pour lui. » Fut-ce cette expression de surprise et de blâme qui déconcerta Frédéric, ou bien, s'attendant à un mouvement d'humeur et d'irritation bien naturel, s'était-il préparé d'avance à tout prendre en douceur pour en laisser passer le premier accès? Toujours est-il qu'au lieu du ton sarcastique et hautain qui lui était habituel, ce fut sous la forme d'une excuse plaintive et presque humble qu'il essaya de présenter la justification de sa conduite. Il avait cédé à la peur, il en avait presque honte, il ne voudrait jamais laisser voir ce sentiment à l'Angleterre, mais avec le roi de France, à qui il n'avait rien à cacher, il devait en convenir. Mais n'était-ce pas une terreur naturelle que celle que lui causait l'annonce d'une armée russe rassemblée sur ses frontières? La Russie était une puissance formidable, inépuisable en hommes, à qui il ne pouvait faire aucun mal et qui pouvait ravager ses États en un

(1) Nivernais à Rouillé, 17 janvier 1755 (*Correspondance de Prusse :* ministère des Affaires étrangères). — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 43.

tour de main. Entre la Russie, l'Autriche et l'Angleterre unies contre lui, il était *bloqué*, *assiégé*, il avait dû capituler. Mais quel tort faisait à la France ce qu'il avait promis à l'Angleterre? Évidemment la France n'avait pas l'intention d'attaquer le Hanovre; elle ne pourrait le faire sans rencontrer la résistance de tout le corps germanique que l'Angleterre ne serait pas en peine de soulever contre elle, car on ne se fait aucune idée *de ce que peuvent les Anglais en Allemagne : ils y sont regardés comme des dieux, et c'est à qui tendrait son chapeau et sa main pour recevoir des guinées.* Ah! si on avait agi tout de suite comme il l'avait conseillé, l'occasion était belle, et lui-même aurait pu *agir sans crainte* (1) : maintenant il était trop tard. A défaut du Hanovre, est-ce qu'il n'y a pas les Pays-Bas, qu'il a eu soin de faire excepter de toute garantie? Que la France les prenne : personne ne les défend; cela vaut bien le Canada. Les Russes n'y viendront pas cette fois : cette convention dont on se plaint le leur interdit. Enfin cette convention même, elle ne règle qu'un point et pour un temps. Tous les grands intérêts, tous les intérêts généraux et permanens restent communs entre la France et la Prusse. Son affection pour le roi, son dévouement au bien de la France n'ont pas changé. On peut les consacrer dans un *bon et solide traité défensif* qu'il est prêt à signer quand on voudra : le duc n'a qu'à le rédiger lui-même. Et puis au fond, rien de définitif n'est fait : que l'aspect général de la situation vienne à changer, — que le Danemark s'affranchisse du joug de la Russie, — que la Porte, se mettant en mouvement, la menace sur ses derrières, alors, la raison qui l'a déterminé lui-même à faire la convention venant à cesser d'être, il est prêt à s'en dégager, et les prétextes ne lui manqueront pas. Car tous ses différends avec l'Angleterre ne sont pas vidés : son oncle le déteste toujours, et lui-même ne l'aime pas davantage; rien de si aisé que de retrouver une occasion de querelle. Bien mieux, le traité de l'Angleterre avec la Russie, qui est la base et le motif de sa propre convention, celui-là n'est même pas encore ratifié, et on ne sait pas s'il le sera, la tsarine ayant la *bassesse* de réclamer, en sus du subside promis à ses troupes, 100 mille livres sterling pour elle-même qu'on ne veut pas lui donner. Rien n'est donc fait et tout peut se trouver annulé, et alors il n'en restera qu'un sujet de méfiance et de discorde jeté entre l'Autriche et l'Angleterre (2).

(1) C'est ici la seule allusion que Frédéric ait faite à un secours qu'il aurait pu donner à la France, si elle avait attaqué le Hanovre, au moment où il en donnait le conseil. On voit qu'elle est très vague et ne ressemble nullement à la proposition d'action commune qui, suivant Bernis et les historiens qui l'ont suivi, aurait été faite par la Prusse et repoussée par la France.

(2) Nivernais à Rouillé, 22, 25, 28 janvier 1756 (*Correspondance de Prusse* : mi-

Un raisonnement de cette nature, aussi incohérent que superficiel, ne rendait pas à Nivernais la réplique difficile. Peu importait, en effet, de savoir si la France avait ou n'avait pas l'intention de porter plus tôt ou plus tard une attaque contre l'électorat de Hanovre. Le seul fait que l'incertitude sur ses desseins, et par suite la menace, subsistaient, obligeait l'Angleterre à réserver pour cette possession si chère à son souverain une part de ses forces et de son argent. La Prusse, en la délivrant de cette crainte, lui permettait de tout consacrer, hommes et écus, soit à la défense de son propre territoire, soit au développement de cette lutte maritime où elle jouissait déjà d'une supériorité si redoutable. Nul acte direct d'hostilité n'eût été plus avantageux pour elle, et n'eût porté à la France un coup plus sensible. L'envoi d'un corps d'armée sur le champ de bataille ou d'une escadre en mer eût été un auxiliaire moins efficace pour les desseins de l'Angleterre. De la part d'un ami, d'un allié, devait-on s'y attendre, et n'avait-on pas le droit de s'en plaindre et même d'en être offensé? De plus, dans l'Allemagne, ainsi préservée de tout dommage, l'Angleterre pouvait puiser comme dans un réservoir des légions de mercenaires achetées à prix d'or de ces petits princes qui, d'après la vive expression de Frédéric lui-même, étaient toujours prêts à tendre leurs mains pour recevoir ses guinées. Admettant même que cette tranquillité de l'Allemagne fût nécessaire à la sécurité de la Prusse, on aurait pu en faire l'objet d'une transaction directe et secrète avec la France, qui lui aurait permis au moins de prendre toutes les précautions pour sa propre sûreté, au lieu d'en traiter derrière elle et à son insu avec son ennemie. C'était surtout ce mystère gardé jusqu'à la dernière heure, cette apparence de piège tendu dans l'ombre et en silence, puis cette apparition subite d'un ami et d'un ennemi réconciliés, et marchant de concert, la main dans la main, c'était là ce qui rendait le procédé aussi déloyal que blessant. Car il y a en politique (et il y avait déjà dès lors, quoique l'opinion publique fût moins en éveil et fût répétée par moins d'échos que de nos jours) des impressions morales dont la portée dépasse tous les effets matériels.

Entre tous ces griefs également fondés, Nivernais n'avait que le choix, et il les fit tous valoir avec un mélange assez heureux de mesure et de force. Il n'y a qu'un point que, par une réserve déli-

nistère des Affaires étrangères). — J'ai résumé ici les argumens présentés par Frédéric pour sa justification, tels qu'ils se trouvent dans trois dépêches de Nivernais, rendant compte de plusieurs entretiens, et trop longues pour être intégralement insérées. Mais le fond est rigoureusement exact et les paroles le plus souvent textuellement citées. On ne peut supposer ici aucune invention de Nivernais, qui était disposé, non à prendre en mauvaise part ce qui venait de Frédéric, mais à l'indulgence, à l'approbation, voire même à l'admiration pour lui.

cate, il se garda de toucher : c'était le désagrément personnel qu'on semblait avoir pris plaisir à lui infliger en le laissant arriver dans tout l'éclat de son rang et de sa qualité d'ambassadeur, quand un mot dit d'avance aurait suffi pour l'arrêter. Une seule fois, dans sa correspondance, il fait allusion à ce dégoût qu'il avait dû pourtant ressentir. Il fait remarquer qu'en calculant les dates il a dû reconnaître que la négociation n'est devenue active que le jour où on a su son départ effectif. « C'est un point, disait-il, que je dois faire connaître, mais sur lequel il ne me convient pas d'insister, » et c'est une des raisons qu'évidemment il se donne à lui-même pour ne paraître, disait-il, ni humilié, ni piqué.

Il s'était, du reste, si fort échauffé dans son plaidoyer, et son interlocuteur y opposait de si pauvres raisons, qu'il crut un instant avoir produit quelque effet. Il espéra qu'il pouvait arrêter la main qui n'avait peut-être pas encore donné la signature. Je ne crois pas devoir désespérer, écrivait-il le 25 janvier, d'empêcher le roi de Prusse « de signer la convention avec l'Angleterre... Je crois avoir beaucoup ébranlé ce prince par les raisons ci-dessus, et il m'a paru que celles qui intéressent sa gloire faisaient sur lui une véritable impression. »

L'illusion ne fut pas longue. — « Le roi de Prusse, devait-il écrire trois jours après, m'a fait dire avant-hier soir qu'il avait à me parler et de me rendre chez lui le lendemain à midi. C'était pour m'apprendre que la convention avec le roi d'Angleterre était signée. En me donnant cette nouvelle, il me parut quelque embarras dans son maintien, et il me dit qu'il ne s'attendait pas que les ministres d'Angleterre le prissent au mot si promptement. Je lui répondis que je serais bien étonné qu'ils eussent laissé une telle occasion de s'en faire accroire en Europe et de se justifier aux yeux des bons patriotes anglais du traité de subsides fait par eux avec la Russie. » — Cette remarque amena quelques nouveaux et timides essais de justification sur le même thème que les précédens ; après quoi le roi témoigna le désir que le secret fût encore gardé sur un fait dont il lui donnait la première confidence. Nivernais eut la bonne grâce de le lui promettre, tout en l'avertissant que, comme à Londres on ne s'était pas cru sûrement tenu à la même réserve, la discrétion qu'on lui recommandait serait aussi inutile qu'embarrassante et presque ridicule. Effectivement, il était à peine sorti du cabinet du roi qu'il trouvait le public mis au courant de tout par la même poste anglaise qui avait apporté la nouvelle. — « Vous concevez, écrivait-il à Rouillé, que ma disposition n'est pas plus satisfaisante que ma santé, surtout depuis avant-hier que les lettres de Londres ont rendu la convention à peu près publique, non pas suivant son exacte teneur,

mais peu s'en faut. Vous sentez combien mon discours et mon existence doivent m'embarrasser dans une pareille circonstance : je m'en tirerai le mieux que je pourrai. » — Et dans une lettre écrite sur un ton plus intime, il ajoutait : — « Le public de Berlin prend la circonspection que j'ai observée jusqu'ici dans mes discours et mon maintien pour de l'ignorance. On a cru que le roi de Prusse m'avait tout caché, et peu s'en est fallu qu'on ne m'ait regardé comme un imbécile (1). »

Enfin dans une lettre adressée presque le même jour au comte de Broglie, alors ministre à Dresde, mais de tout temps son ami, il lui disait : — « Votre patriotisme aurait été aussi ahuri que le mien si vous étiez arrivé ici le 12 janvier, pendant que la convention se signait à Londres le 16... Quant à la forme, c'est-à-dire à la manière et aux circonstances, je crois que le mieux à faire est de se taire, et c'est le parti que je prends. Il y a des choses qu'il faut laisser parler toutes seules (2). »

Une susceptibilité bien naturelle aurait dû porter un homme doué d'un tact aussi délicat que le duc de Nivernais à se dégager au plus tôt, avec une juste fierté, d'une situation qui prêtait à rire. Mais eût-il éprouvé ce désir aussi vivement qu'on devrait le croire, il ne lui aurait pas été permis d'y donner une satisfaction immédiate. Il fallait bien prendre le temps nécessaire pour connaître l'impression qu'on aurait ressentie à Versailles en apprenant le changement de front à peine soupçonné avant son départ. De plus, si le but réel de sa mission avait été de s'assurer du rôle que Frédéric comptait jouer dans la crise présente (point sur lequel il n'y avait plus rien à apprendre), le but apparent était de faire revivre les clauses d'un ancien traité un peu oublié et dont l'échéance était prochaine ; et Frédéric, loin de s'y refuser, offrait au contraire, on l'a vu, de renouveler le texte même du traité en lui donnant pour l'avenir une forme plus étendue. C'était la preuve assurément qu'il n'attachait pas grande importance à des engagemens généraux, dont, à l'occasion, il savait toujours ne tenir que le compte qui lui convenait; mais il n'en fallait pas moins demander de nouvelles instructions appropriées à la nouveauté des circonstances. Puis Frédéric offrait toujours de se porter médiateur dans le conflit américain; proposition qui n'avait, il est vrai, jamais eu aucune chance d'être acceptée par l'ardeur belli-

(1) Nivernais à Rouillé, 3 février 1756. — Les dernières phrases sont tirées d'une lettre non datée, citée par M. Lucien Perey, *Un petit-neveu de Mazarin*, p. 367. — Comme elle ne se trouve pas aux Affaires étrangères, elle doit être tirée des archives d'Havrincourt, dont cet écrivain a eu communication.

(2) Le duc de Nivernais au comte de Broglie, 20 février 1756 (*Supplément à la Correspondance de Prusse :* ministère des Affaires étrangères).

queuse de l'Angleterre et à laquelle il n'était pas probable que la France fût maintenant d'humeur à se prêter; sur ce point encore pourtant une réponse devait être attendue. Enfin, si le séjour de Berlin était gênant, le départ aurait eu aussi ses inconvéniens. Un retour précipité, en constatant la rapidité de l'échec, l'aurait rendu plus éclatant : c'était convenir qu'on avait été dupe et qu'on était joué. Nivernais ne désespérait pas de trouver quelque moyen d'atténuer, soit pour sa cour, soit pour lui-même, l'amertume du déplaisir et de ne pas revenir absolument les mains vides. Il prenait donc le parti de tarder jusqu'à la venue des ordres qu'il sollicitait, sauf à s'en tirer en attendant (suivant son expression) le mieux qu'il pourrait, c'est-à-dire avec la bonne grâce qu'il savait mettre en toute chose.

II

Comme on peut bien le supposer, ce ne furent pas les dépêches de Nivernais qui apportèrent à Paris la nouvelle de l'acte qui privait la France de son meilleur et en réalité de son seul allié. Dès le lendemain de la signature de la convention, les gazettes de Londres prenaient les devans, et cette manière d'être informé par la voie publique n'était pas, de tous les procédés dont d'anciens amis pouvaient avoir à se plaindre, le moins désobligeant. — « On peut juger, écrivait Knyphausen le 26 janvier, de la surprise et de la consternation qui règnent ici ; » et ce diplomate était d'autant mieux en mesure de bien dépeindre ce trouble général, qu'il n'était pas lui-même dans un état d'esprit beaucoup plus calme. Averti plusieurs jours auparavant du coup qui se préparait, effrayé de l'explosion de colère qu'il prévoyait et dont il devait être le premier à recevoir la décharge, il avait vainement supplié son maître de surseoir à l'exécution. Il lui demandait s'il ne pourrait pas substituer à sa transaction particulière avec l'Angleterre une offre faite aux deux puissances belligérantes d'assurer de concert, et par une stipulation commune, la neutralité du territoire germanique. Mais cette proposition, dans le fond assez sensée, n'étant pas arrivée à temps pour être accueillie, il fallut bien qu'il se décidât à aller affronter le premier assaut. Il fut heureux pour lui d'avoir affaire à un ministre tel que Rouillé, qui, n'étant pas sûr de lui-même, ne savait jamais prendre un langage conforme à la dignité de sa situation. Devant un acte dont la loyauté était pour le moins très douteuse, il y avait deux attitudes à adopter : une indifférence hautaine ou une juste irritation. Rouillé, craignant de pousser tout de suite à une extrémité irréparable, crut plus à propos de prendre le ton de l'affection blessée. Affectant de s'abs-

tenir de tout jugement sur le fond de la convention jusqu'au moment où il en connaîtrait les termes, — « ne voulant pas, dit Knyphausen, soupçonner Votre Majesté d'avoir pris des engagemens contraires à la religion des traités qui la liaient à Sa Majesté Très Chrétienne, la croyant trop sage pour être entrée dans une ligue qui pût seulement être implicitement contraire aux intérêts de la France, il me laissait à considérer combien il avait été douloureux pour Sa Majesté Très Chrétienne d'apprendre la conclusion d'un pareil traité dans le même instant qu'elle avait choisi pour offrir à Votre Majesté les gages les plus précieux de son amitié et pour lui renouveler par une ambassade solennelle les sentimens de la confiance la plus tendre et la plus véritable ; que Votre Majesté, à qui cette démarche avait été annoncée il y a plusieurs mois, aurait au moins pu épargner cette mortification à la gloire du roi et empêcher qu'un citoyen illustre, qui s'était particulièrement signalé par son attachement pour elle, ne servît en cette occasion de trophée aux ennemis de la France. » — Puis, toujours en ayant soin de suspendre son appréciation jusqu'à ce qu'on lui eût donné une connaissance plus exacte, l'incapable ministre se livra pourtant ce jour-là et dans quelques entretiens qui suivirent à une discussion anticipée qui n'était que la reproduction très affaiblie des argumens présentés par Nivernais avec plus d'art et de force (1).

Le ton larmoyant n'était pas propre à faire effet sur un esprit et un caractère qui ne se piquaient d'aucun genre de sensibilité. Une repartie piquante de Nivernais avait pu être à craindre : les adjurations plaintives de Rouillé ne pouvaient que faire sourire. Aussi quand on rencontre à cette même date, dans la suite des lettres royales, une note ainsi conçue : *Réponse opposée par maître Rouillé à la justification de la conduite de maître Frédéric*, on croit lire l'expression moqueuse peinte sur le visage de celui qui tenait la plume. Et c'est en effet, en reprenant l'allure provocante qui lui était naturelle que Frédéric chargea Knyphausen de relever les observations de Rouillé. Les argumens qu'il lui donna à développer ne diffèrent pas dans le fond de ceux qu'il avait présentés lui-même dans ses entretiens avec Nivernais et n'étaient pas beaucoup plus convaincans. Mais en leur donnant une forme non plus défensive, mais agressive, et en changeant l'intonation, il en altérait absolument le caractère. Les motifs de sentiment et de susceptibilité étaient surtout traités avec une hauteur dédaigneuse. Il était étrange, en vérité, quand on avait supporté avec une humeur si endurante les insolences de l'Angle-

(1) Knyphausen à Frédéric, 21, 23, 26, 30 janvier. — *Pol. Cor.*, t. XII, p. 70, 71, 93.

terre, qu'on se montrât, avec lui, si prompt à se formaliser; et avait-il dû sacrifier tous ses intérêts parce qu'il avait plu à la France de lui envoyer un duc et pair qui s'était fait attendre? « Voilà, disait-il à Knyphausen, les considérations que je vous *suppédite* et que vous ferez valoir *s'ils se cabrent et font les revêches.* » A la vérité il l'avertit en même temps que la manière dont il s'y prendra pour faire goûter ces vérités aux ministres de France *servira de pierre de touche pour reconnaître s'il possède lui-même effectivement toutes les qualités requises d'un ministre habile dans les affaires*, et que c'est le cas de déployer toute l'adresse et tout le savoir dont il est capable. « Si vous réussissez en ceci, ajoute-t-il, vous vous insinuerez parfaitement dans mes bonnes grâces (1). »

La tâche imposée dans ces conditions n'était pas, on en conviendra, facile à remplir, car tout le monde ne tenait pas le langage officiel dont Frédéric se raillait si justement. C'était, au contraire, à Versailles et dans les cercles de Paris où on causait d'affaires politiques, un déchaînement général : ceux qui s'étaient toujours méfiés du roi de Prusse s'applaudissaient d'avoir bien prédit; ceux qui le défendaient la veille n'avaient que plus d'humeur de paraître avoir été pris pour dupes. On se riait de ceux qui (comme le marquis d'Argenson par exemple) ajoutaient encore foi aux assurances amicales de Frédéric et tâchaient de donner une favorable interprétation aux effets de la convention. On disait couramment que, n'y eût-il rien d'hostile contre la France dans le texte lui-même, il y avait, à coup sûr, des articles secrets qui ne seraient pas communiqués. Rouillé lui-même (les tempéramens faibles sont mobiles et aisément irritables) n'était pas le moins ému, d'autant plus qu'à peine avait-il vu sortir le Prussien de son cabinet par une porte, que par l'autre entrait l'Autrichien Stahremberg.

Celui-là arrivait aussi joyeux, aussi triomphant de la nouvelle de la convention prussienne que les ministres en étaient consternés. La défection de Frédéric survenait en effet juste à point pour faire faire à la négociation secrète suivie concurremment avec celle de Nivernais, le pas décisif attendu, je l'ai dit, par Kaunitz, mais qui ne pouvait guère être retardé plus longtemps. Quelques jours de plus et l'Autriche aurait dû se résigner à accepter l'alliance française dans les termes anodins proposés par Bernis, qui répondaient si mal aux visées réelles de Marie-Thérèse. On était à bout de lenteurs et de prétextes pour ajourner la conclusion. Un point en particulier qui avait fait la principale difficulté entre les deux cours venait, de guerre lasse, d'être ac-

(1) *Pol. Corr.*, t. XII, p. 72, 73, 85, 93-98, 114.

cordé par le négociateur autrichien. Le plan rédigé par Bernis, tel qu'il l'expose dans ses *Mémoires* et s'en fait assez justement honneur, consistait à faire d'abord un traité engageant les deux puissances à se garantir réciproquement toutes leurs possessions, auquel ensuite chacune d'elles inviterait ses alliés à adhérer. On arriverait à former ainsi, sous le patronage de la France et de l'Autriche unies, une ligue pour le maintien de la paix générale et du *statu quo* européen. C'était un projet qui ne manquait pas de grandeur et dont personne n'aurait eu à se plaindre, la Prusse moins que tout autre, puisqu'elle eût été libre de s'y faire comprendre avec ses conquêtes récentes; extension à laquelle, après s'être beaucoup récriée, l'Autriche avait fini par consentir. Mais où l'accord avait été plus malaisé à établir, c'était sur la question de savoir si le même appel serait adressé à l'Angleterre. Au nom de la France on s'y opposait absolument, au moins tant que durerait le conflit américain, par ce motif qu'on ne pouvait faire entrer dans une union pacifique deux puissances en guerre l'une contre l'autre. L'argument n'était pas sans valeur; il n'en était pas moins pourtant très dur pour l'Autriche de signifier son congé à une ancienne alliée, tandis que la France continuerait à ménager et à garder tous les siens. On comprend qu'il eût fallu à Kaunitz, pour se résigner lui-même à une telle inégalité, une confiance obstinée dans les avantages futurs de l'alliance française, et, pour la faire accepter à la conférence de Vienne, toutes les ressources de son habileté. Il y avait réussi cependant, et un courrier parti de Vienne le 27 janvier apportait à Stahremberg l'autorisation d'adhérer à cette condition vraiment léonine, avec la seule réserve de protester d'avance contre tout ce qui pourrait menacer l'intégrité du territoire germanique (1).

Disons aussi, pour ne rien omettre, qu'à cet envoi était joint un billet de Kaunitz lui-même pour rappeler à Mme de Pompadour *que certaine dame la plus aimable du monde* lui avait promis son portrait trois ans auparavant et qu'il l'attendait encore.

Kaunitz avait-il été averti à cette date, du 27 janvier, de ce qui se passait à Londres dix jours auparavant, le 16 du même mois? Il est assez naturel de le croire, le ministre autrichien dans cette capitale étant très en éveil sur tous les rapports de la légation prussienne et de la secrétairerie d'État britannique, et ayant à son service une police de renseignemens très bien faite; et il n'avait, d'ailleurs, pour être au courant de tout, qu'à prêter l'oreille aux bruits des couloirs parlementaires et aux indiscrétions de la presse. Je m'abstiens pourtant d'une supposition dont

(1) Bernis, *Mémoires*, t. I, p. 243. — D'Arneth, t. IV, p. 407-414, 500. — Kaunitz à Stahremberg, 27 janvier 1756 (Archives de Vienne).

M. d'Arneth n'a dû trouver aucun indice, puisqu'il n'a pas cru devoir la faire. Mais toujours est-il que le chancelier d'État aurait su dans quel état sa dépêche allait trouver la cour de France, que l'événement n'aurait pas mieux tourné à son gré.

Quand le courrier arriva, en effet, tout était en rumeur à Versailles, et Stahremberg, avec beaucoup de décision et de coup d'œil, comprit que, la face des choses étant changée, il n'avait aucun compte à tenir de l'instruction qu'il recevait. Mettant résolument sa dépêche dans sa poche, il alla chercher tout droit Rouillé, qu'il était sûr de trouver (c'était mardi, jour de l'audience diplomatique), et il eut la bonne fortune de le rencontrer en compagnie de Séchelles, le contrôleur général, confident comme lui de la négociation secrète.

Il leur déclara très nettement qu'après ce qu'il venait d'apprendre, il n'avait plus ni à exécuter les ordres qu'il avait pu recevoir, ni, si on s'en tenait au plan en discussion, à en attendre ou en demander de nouveaux. Sa cour ne pourrait manquer de considérer la convention anglo-prussienne comme principalement dirigée contre elle. C'était l'ambition insatiable du roi de Prusse, qui, ne comptant plus pouvoir se satisfaire avec l'aide de la France, recourait à l'appui de l'Angleterre. Devant une telle provocation, dont le caractère ne pouvait être mis en doute, il devenait impossible d'offrir à la Prusse la reconnaissance et la garantie du fruit de ses attentats passés et de donner ainsi soi-même un encouragement à ses tentatives futures. Ce serait une duperie à laquelle sa souveraine ne consentirait plus. Il restait à la France à voir si elle était assez satisfaite des égards qu'on lui témoignait pour étendre sa protection sur un allié qui la traitait de la sorte. Que si telle n'était pas son humeur, la seule chose à faire était d'en revenir au premier projet présenté par l'impératrice, le seul qui la mît en garde contre les dangers qui la menaçaient, et comme ce plan n'avait été écarté par la France que parce qu'elle ne voulait pas ajouter foi aux mauvais desseins du roi de Prusse, il ne devait plus soulever les mêmes objections maintenant que toute illusion à cet égard était dissipée.

Cette franche déclaration produisit sur les deux ministres (Stahremberg le constate avec plaisir) une très vive impression. Il est probable que ce qui les troublait surtout, c'était ce marché à la main si hardiment mis, et qui faisait craindre, si on voulait passer outre sans en tenir compte, une rupture immédiate du projet d'alliance auquel Louis XV prenait un intérêt visible et chaque jour croissant. Comment seraient-ils reçus par le roi, s'ils avaient à lui annoncer que tout allait être fini aussi bien avec l'Autriche qu'avec la Prusse, et qu'il fallait se brouiller de nouveau avec

Marie-Thérèse, parce que Frédéric, en le lâchant sans le prévenir, mettait le comble à ses outrages? Faut-il croire aussi que sous l'empire de l'impatience que cet embarras leur causait, ils étaient disposés à entrer eux-mêmes dans la pensée que Stahremberg leur suggérait et à voir dans cette convention de malheur, source de tant d'ennuis, le premier jalon posé par l'ambition prussienne dans une voie nouvelle de convoitises et de conquêtes? Stahremberg s'en flatte, et assure dans sa dépêche, qu'il avait, depuis l'ouverture de la négociation, si bien travaillé leur esprit dans ce sens, leur avait si bien fait peur de l'humeur turbulente et tracassière du roi de Prusse, qu'il s'était mis en mesure de profiter *du premier faux pas que ce prince pourrait faire et de la première prise qu'il pourrait donner contre lui.*

Quoi qu'il en soit, et quel que fût le motif de leur émotion, elle était telle que, tout en continuant à tenir sur la convention si sévèrement interprétée un langage officiel, — en affirmant qu'il fallait attendre de la connaître pour la juger, — en insistant même sur les protestations amicales que le roi de Prusse prodiguait à Nivernais, ils laissèrent pourtant voir qu'ils avaient eux-mêmes peu de confiance dans ces réserves. Et, en fin de compte, ils ne repoussèrent nullement la pensée de revenir (si les craintes qu'on leur exprimait étaient justifiées) au premier projet autrichien, dont, à la vérité, n'ayant pas bien connu la nature, ils n'appréciaient peut-être pas suffisamment le caractère agressif. Quelques paroles dans ce sens échappées peut-être inconsidérément causèrent à Stahremberg trop de satisfaction pour qu'il ne fût pas pressé de les relever.

Mais il aurait voulu les voir confirmées par Bernis, dont le crédit et le jugement avaient plus de poids à ses yeux que l'opinion de ses médiocres collègues. Il l'attendait à dîner le lendemain, et aborda tout de suite le sujet avec lui, en commençant par lui montrer les dernières instructions qu'il avait reçues et qu'il n'avait pas fait voir à Rouillé, parce qu'évidemment elles ne convenaient plus à la situation. Mais il le priait de les mettre sous les yeux du roi, pour le faire juge du degré où l'impératrice avait poussé la condescendance pour ses désirs, puisqu'elle allait jusqu'à faire à l'Angleterre une grave injure qui ne lui serait pas pardonnée. C'était au roi à voir maintenant si le premier projet qui lui avait été soumis et qui contenait tant d'avantages pour sa couronne, n'était pas véritablement conçu dans l'intérêt des deux puissances, également menacées par une ambition aujourd'hui mise à découvert, et si, éclairé par l'expérience, il n'était pas temps d'y revenir.

Bernis, tout en se montrant touché de la confiance, resta plus

réservé, plus boutonné que ses collègues. Un regret personnel le retenait : il ne renonçait pas sans un véritable chagrin à la combinaison qu'il avait proposée et qui allait échouer ainsi au port. Peut-être aussi voyait-il plus clairement que d'autres le pas qui suivrait celui qu'on lui demandait de faire, et reculait-il encore devant la pensée d'une campagne offensive à engager contre la Prusse. — « Prenons garde, dit-il, d'aller trop vite : il ne faut faire qu'une besogne dont aucun de nous n'ait à se repentir ; un ouvrage plâtré ne durerait pas : *il faut éviter de faire un trou à la lune.* » On ne put le faire sortir de là, et huit jours se passèrent dans cette incertitude. Mais à l'audience du mardi suivant, Rouillé fit savoir à Stahremberg que, *comme apparemment sa cour voudrait revenir à son premier plan*, il eût à demander, dans le plus bref délai, des instructions pour obtenir sur ce point un complément de détails indispensable. Il ajouta qu'il ne fallait pas perdre un moment, parce que le secret de la négociation commençait à s'ébruiter et qu'on ne pourrait peut-être pas le garder longtemps.

C'était accepter le nouveau terrain de la discussion ; et telle avait été, en effet, la décision prise dans un petit conseil que le roi présidait. Bernis raconte qu'il avait été seul à la combattre. Le motif de son opposition était qu'à ses yeux la résolution n'était pas tout à fait sérieuse, personne ne voulant au fond s'associer jusqu'au bout aux ressentimens de l'impératrice, et tout le monde cherchant seulement à gagner du temps pour éviter une rupture immédiate. — « Ma voix ne fut pas la plus forte, dit-il, parce qu'elle était unique, et que d'ailleurs je me trouvais en opposition avec le cœur paternel du roi, qui cherchait depuis longtemps les moyens d'assurer le sort incertain de sa fille et de son gendre. » — Le plan primitif de Marie-Thérèse était, en effet, le seul qui pût promettre à l'infant et à sa femme un établissement dans les Pays-Bas. Mais faut-il qualifier sévèrement le désir assez naturel chez un souverain de France de placer la frontière septentrionale de ses États dans des mains amies et dépendantes ? Bernis ne nous dit pas d'ailleurs quel autre plan il aurait proposé de suivre, du moment où le sien n'était plus de mise, et rien ne prouve qu'il ait été jusqu'à conseiller à Louis XV de congédier tout le monde et de rester seul entre la Prusse qui l'abandonnait et l'Autriche qu'il aurait éloignée, en face de l'Angleterre en armes (1) ?

Rouillé avait du reste raison de dire qu'il fallait se hâter si on voulait garder encore à la négociation elle-même une apparence de secret. A défaut d'autres indices, deux longues conversations de Stahremberg dans le cabinet de Rouillé, suivies du départ pré-

(1) Stahremberg à Kaunitz, 5 et 7 février 1756 (Archives de Vienne. — Bernis, *Mémoires*, p. 261).

cipité de son courrier, auraient suffi pour avertir tous les observateurs, et ils étaient nombreux, surtout depuis que la connaissance de la défection prussienne mettait tous les curieux aux aguets pour savoir quelle réponse le ministère français allait y faire. De plus, la division pratiquée dans le conseil entre les dépositaires de la confidence et ceux qui en étaient exclus était loin de profiter au mystère : ceux à qui on ne disait rien, devinant facilement qu'on leur cachait quelque chose, étaient à leur aise pour faire des suppositions et ne se croyaient pas obligés de les taire. Cet espionnage réciproque, que Bernis dépeint, faisait aux uns comme aux autres une situation ridicule et intolérable. Bref, le bruit d'un rapprochement entre la France et l'Autriche devint comme répandu dans l'air qu'on respirait à Versailles.

L'opinion ainsi accréditée ne tarda pas à être confirmée par l'attitude que prirent Marie-Thérèse et son ministre en apprenant l'alliance de la Prusse et de l'Angleterre, et qui fut tout de suite beaucoup plus dégagée et beaucoup plus nettement hostile que celle du ministère français. Depuis les dernières communications échangées entre Londres et Vienne, et dont le caractère avait été, on l'a vu, d'une aigreur extrême, c'est-à-dire depuis six mois déjà écoulés, les rapports entre les deux cours étaient restés froids et tendus. Ce ne fut donc qu'avec un embarras visible que l'envoyé anglais Keith vint communiquer à Kaunitz le texte de la convention dont il n'avait pu donner aucun avis auparavant, puisque à lui-même on ne lui en avait pas soufflé mot. Kaunitz reçut le document, remercia de la connaissance qui lui était donnée, sans ajouter aucune observation. Puis, deux jours après : « L'impératrice, lui fit-il savoir, me charge de vous dire qu'elle s'attendait à cette communication et qu'elle espère que le roi d'Angleterre tirera de cette convention tout l'avantage qu'il s'est promis en la concluant. » On sut en même temps qu'après en avoir pris lecture, l'impératrice avait dit assez haut pour être entendue : « Il y a longtemps que je sais que l'Angleterre me boude : j'en ai pris mon parti. » Elle avait insisté surtout, avec une vivacité affectée, sur l'article de la convention qui, excluant les Pays-Bas de la neutralité, la désignait, disait-elle, aux attaques de la France. Mais ce qui fut plus significatif, c'est ce qui eut lieu, quelques jours après, dans une petite réunion tenue chez Kaunitz lui-même, et où se trouvait entre autres assistans le ministre de Prusse, Klingraeffen : — « J'ai été témoin oculaire, écrivait cet envoyé, il y a quatre jours, lorsque le comte Kaunitz s'empara du vicomte d'Aubeterre (l'ambassadeur de France) le soir à la petite assemblée, et le mit dans un coin (ce qu'il n'avait jamais fait ci-devant) où ils s'assirent. Le premier lui parla à l'oreille pendant plus d'une demi-heure, avec un air

comme s'il voulait l'endoctriner et le persuader, tandis que le dernier ne fit qu'écouter avec attention, comme un homme qui ne sait trop que répondre, et il se trouva dans le cas (*sic*), ne pouvant savoir l'intention de sa cour. Après cet entretien fini, je me retirai, étant assez tard, mais je sais qu'après cela ils ont repris la conversation dans le même coin, au delà d'une demi-heure. Le sieur Keith en a été informé par une personne de ses amis qui en a été témoin oculaire (1). »

Klingraeffen devait être assez bon physionomiste, car il avait parfaitement jugé, d'après l'expression peinte sur les visages, ce qui se passait dans l'entretien à la fois confidentiel et public, que Kaunitz avait tenu à avoir avec l'ambassadeur de France. Le moins surpris de cette marque de confiance n'était pas l'ambassadeur lui-même, qui ne devait savoir absolument qu'y répondre, n'ayant jamais été accoutumé à en recevoir de pareilles, et ayant été tenu strictement en dehors de ce qui se traitait à Paris entre Stahremberg et Bernis. Il en était encore à ses anciennes instructions, qui lui avaient recommandé la réserve avec la cour de Vienne et la confiance avec le ministre prussien. La convention de Londres l'avait confondu ; la nature de la conversation de Kaunitz achevait de le surprendre, et c'était avec ce sentiment de naïf étonnement qu'il en rendait compte : — « M. de Kaunitz, écrivait-il à Rouillé, m'a témoigné qu'il n'y avait pas à s'y tromper : que l'impératrice était l'objet de ce traité ; que l'Angleterre n'était venue à bout de détacher le roi de Prusse de la France qu'en lui faisant envisager un agrandissement considérable, et que cet agrandissement ne pouvait se faire qu'aux dépens de la maison d'Autriche ; que l'Angleterre voulait avoir *une maison prépondérante en Allemagne pour nous l'opposer, qu'il lui était égal quelle qu'elle fût, pourvu qu'il y en eût une ;* que si l'impératrice avait voulu se prêter aux vues de l'Angleterre, qui lui avait fait offrir toutes sortes d'avantages, le traité ne se serait pas fait. Je lui ai répondu que ces réflexions me paraissaient justes, que j'avais toujours cru qu'il était trop prudent pour conseiller à l'impératrice de se laisser aller aux vues de l'Angleterre, au risque de tout ce qui pourrait lui arriver du côté de la Prusse ; que j'étais persuadé que, si mon maître, de son côté, avait voulu se prêter aux desseins ambitieux du roi de Prusse, ce prince n'aurait pas songé à se lier avec l'Angleterre ; qu'au reste cet événement était si imprévu que ma cour n'avait pu me donner aucune instruction à ce sujet ; que j'allais dépêcher un courrier pour lui apprendre cette nouvelle, bien que je ne doutasse pas qu'elle la sût déjà

(1) Klingraeffen, ministre à Vienne, à Frédéric, 11 février 1756. — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 127.

d'ailleurs. Le moment me paraîtrait favorable, ajoutait l'ambassadeur, si le roi jugeait à propos de faire quelque chose avec cette cour-ci ; époque bien singulière que je ne croyais pas si prochaine. »

Pour un homme pris au dépourvu, ce n'était pas trop mal sortir d'embarras, et il ne se tira pas moins bien de la première rencontre qu'il eut ensuite avec le ministre prussien lui-même : « Samedi soir, étant chez M. de Kaunitz et y ayant beaucoup de monde, M. de Klingraeffen, auquel je n'avais pas encore parlé depuis la nouvelle du traité de son maître, m'a tiré dans une embrasure de fenêtre et a cherché à me justifier ce traité; mais je n'ai pas cru qu'il convenait à la dignité du roi que, dans une circonstance semblable, M. de Kaunitz et tout ce qui était là ayant les yeux ouverts sur moi, on me vît dans un entretien suivi avec le ministre de Prusse. J'ai donc coupé court à tous ses propos, et j'ai répondu d'un air très indifférent que j'ignorais de quelle façon ma cour penserait sur ce traité; qu'il me paraissait bien difficile d'être à la fois l'allié de la France et celui de l'Angleterre; qu'au reste nous ne manquerions jamais d'alliés. J'ai remarqué que ces dernières paroles l'avaient consterné (1). » Klingraeffen fut, en effet, tellement consterné par ce langage de d'Aubeterre qu'il se fit peu de jours après, auprès du ministre anglais Keith, l'écho des bruits les plus alarmans. L'alliance des deux cours française et autrichienne était faite, et on allait immédiatement passer à l'exécution. La France ferait entrer deux armées en Allemagne, dont l'une mettrait la main sur le duché de Clèves (possession du roi de Prusse), tandis que l'armée autrichienne entrerait en Silésie (2).

Recevant ainsi des avertissemens et comme des sons de cloches d'alarme, à la fois, de Vienne et de Paris, Frédéric ne pouvait manquer d'en être très sérieusement préoccupé. On a beaucoup dit, en son nom, et lui-même, dans l'*Histoire de mon temps*, laisse entendre (s'il n'affirme pas expressément) que c'est parce qu'il avait été informé de ce qui se tramait contre lui entre Louis XV et Marie-Thérèse qu'il avait voulu prendre les devans; que son traité avec l'Angleterre n'était qu'une mesure préventive de défense légitime. Rien n'est moins fondé, puisque ce sont, au contraire, les pourparlers engagés avec la cour de Hanovre par l'intermédiaire du duc de Brunswick qui ont motivé les premières démarches de Marie-Thérèse auprès de Louis XV, et qu'il est encore fort à croire que, sans la convention signée à Londres, celle qui était débattue à Versailles n'aurait pas abouti. Mais de

(1) D'Aubeterre à Rouillé, 4 février 1756 (*Correspondance de Vienne :* ministère des Affaires étrangères. Cf. *Pol. Corr.*, t. XII, p. 179).

(2) Keith à lord Holderness, 4, 11 février 1756 (Record office).

plus, quand il fit lui-même l'acte dont on a vu que Stahremberg tira si habilement parti, il était très loin de soupçonner ce qui se passait à Versailles dans les coulisses : tout au plus pensait-il qu'il pouvait y avoir un arrangement, ou, comme il disait, un *chipotage*, au moyen duquel la neutralité de l'Autriche dans le conflit américain serait payée par la promesse de la France de renoncer à l'invasion des Pays-Bas. Lorsque enfin, une fois la convention connue, tout fut à craindre de la part de la France, qui se croyait grièvement offensée ; — lorsque son ministre Knyphausen, qui s'était longtemps refusé à croire au rapprochement de deux cours si longtemps ennemies, sortit de son incrédulité et lui envoya des détails précis, sinon sur les conditions, au moins sur les principales circonstances de la négociation clandestine, — il persista (était-ce fausse confiance et bravade?) à ne paraître pas y attacher de véritable importance. Il ne pouvait croire, disait-il, que la France oubliât à ce point les traditions de sa politique, ses intérêts et ses vieilles haines. Que pouvait-elle promettre à l'Autriche? Peut-être le mariage d'une princesse avec l'archiduc, devenu roi des Romains? Mais que pouvait-elle en recevoir? D'une coalition véritable et surtout d'une entreprise sérieuse tramée contre lui-même il n'admettait pas la pensée. Ce qui se passait en France était un moment de rage, un éclat de colère qui se calmerait, et on finirait par le laisser en paix, lui comme les autres, comme l'Espagne, comme la Hollande, dans une neutralité qui ne blessait personne : car personne n'avait envie de suivre l'Angleterre et la France dans leur guerre de *merluches*.

A ceux qui lui témoignaient quelque inquiétude il répondait en souriant de leurs alarmes. A d'Arget, par exemple, qui, voyageant en France, l'avertit du soulèvement que sa conduite cause autour de lui : « Je suis surpris, écrit-il, qu'un homme comme vous, accoutumé aux affaires, ait pris pour vrais des discours et des raisonnemens de peuple. Soyez tranquille, ma convention ne troublera en rien la bonne harmonie avec laquelle j'ai vécu jusqu'ici avec la France, et vous pouvez faire en toute sûreté des vœux pour ma prospérité, sans trahir les intérêts de votre patrie. » Et à son frère, le prince de Prusse, qui s'effraye aussi : « Je ne nie pas que je sois encore dans un embarras dont peut-être je ne me tirerai qu'avec beaucoup de ménagemens, et en maniant délicatement les matières ; mais la preuve que j'ai bien agi, c'est qu'on ne saurait être plus capot à Vienne. Et comptez-vous pour rien d'avoir, d'un coup de plume, enrayé la reine de Hongrie, humilié la Saxe, et désespéré le chancelier Bestucheff (1)? »

(1) *Pol. Corr.*, t. XI, p. 352-377, 389; t. XII, p. 100, 101, 107, 111, 122, 125, 127, 130, 139, 149, 171, etc. — Knyphausen à Frédéric, 7 novembre, 1er décembre 1755;

En réalité, sous cette apparente indifférence, il n'aurait pas été fâché de tirer au clair ce qui se méditait, et l'un des moyens qui lui parut le plus sûr pour s'en informer sans trop laisser voir d'inquiétude, ce fut de tâcher de faire parler Mme de Pompadour, qui devait tout savoir. Vaine et bavarde, comme il supposait que devaient être toutes les femmes, elle laisserait peut-être échapper un secret, ne fût-ce que pour montrer qu'il n'y avait rien de caché pour elle. Il recommanda donc très expressément à Knyphausen d'aller la voir sous prétexte de la remercier des complimens qu'elle lui avait fait porter par le duc de Nivernais. Cette démarche la mettrait peut-être en humeur de s'employer elle-même à calmer l'irritation générale, ou tout au moins, en conduisant adroitement la conversation, on pourrait tirer d'elle ce qui se préparait en fait de revanche : « Allez sans affectation chez elle pour lui dire des obligeances de ma part au sujet desquelles je vous laisse l'entière liberté de les tourner de la façon qu'il convient et qu'elles sauront porter coup : je me persuade que, pourvu que vous vous preniez bien là-dessus, cela aplanira beaucoup d'aigreur qui tient peut-être au cœur des ministres et calmera les impressions vives qu'ils ont prises à mon sujet... Tâchez de la flatter pour voir si peut-être elle se lâchera et dira par emportement ce que les ministres cachent par sagesse (1). »

Par malheur, Mme de Pompadour était, à cette heure-là même, très difficile à aborder. C'était le moment où elle venait d'être désignée comme dame du palais de la reine, et, pour faire accepter le scandale de cette nomination, elle avait entrepris de transformer, par des actes de piété et de pénitence ostensibles, ses relations avec le roi en une liaison épurée de confiance et d'amitié. C'était également une manière d'affermir sa situation en la régularisant, et de se mettre à l'abri des accès de dévotion dont le souvenir du sort de Mme de Châteauroux lui faisait toujours craindre le retour. De malicieux témoins allaient jusqu'à prétendre qu'elle se préparait pour prendre, le cas échéant, la place de Mme de Maintenon. Un confesseur facile, le père jésuite de Sacy, s'était prêté à cet accommodement et lui avait même fait écrire à M. d'Étioles, son mari, une lettre touchante de repentir. On sait quel fut le dénouement de la comédie : le mari, bien avisé, refusa de recevoir la lettre, et le directeur fut désavoué par ses supérieurs. Tout rentra ainsi dans l'ordre ou dans le désordre accoutumé. Il n'y eut que la Compagnie de Jésus qui dut quelques années plus tard, quand un orage s'éleva contre elle,

13 février, 1 et 8 mars 1756 (Ministère des Affaires étrangères). — Frédéric à d'Arget, 16 février 1756 (*Correspondance générale*).

(1) *Pol. Corr.*, t. XII, p. 73, 99.

payer cher son défaut de complaisance, se justifiant ainsi, aux yeux de la postérité chrétienne, de tous les reproches dont le relâchement prétendu de ses doctrines morales avait été l'objet. Mais, en attendant, la marquise, prenant au sérieux son rôle de pénitente, passait une partie de son temps en exercices religieux, ce qui l'obligeait à restreindre le nombre de ses visiteurs et la longueur de ses audiences. Knyphausen frappa plusieurs fois à sa porte, qui lui fut toujours refusée, et, désespérant d'être admis, il engagea son maître à écrire lui-même une lettre qu'il serait chargé de porter : Frédéric ne se refusait pas absolument à cet acte de déférence, pourvu qu'il fût assuré que son avance serait bien accueillie. Finalement, à une nouvelle instance, la marquise se décida à répondre qu'elle ne pouvait recevoir les ambassadeurs en particulier, qu'elle avait chargé le maréchal de Belle-Isle de se faire l'interprète de ses respects pour Sa Majesté prussienne, et qu'elle priait Knyphausen lui-même de se servir de cet intermédiaire s'il avait quelque communication à lui faire. En même temps elle exprimait ses véritables sentimens dans un billet adressé au duc de Nivernais pour lui annoncer le départ de leur ami commun, le maréchal de Richelieu, chargé d'une expédition maritime dans la Méditerranée : « Il n'y a que les partis bons et fermes, lui disait-elle, qui soient convenables à un aussi grand roi que le nôtre. Vous pouvez en informer Sa Majesté prussienne, ainsi que du peu d'intérêt que je prends à la banque anglaise, quoi que lui en ait dit son enragé de Chambrier. Ce n'est en vérité pas ma faute s'il a fait souvent de mauvaises digestions (1). »

Mais Nivernais n'était plus en humeur de faire entendre à Sa Majesté prussienne aucune vérité désagréable, car, soit qu'il se fût laissé réellement séduire, soit que, malgré toutes les ressources de son esprit, il n'eût pas trouvé d'autre manière de déguiser l'embarras croissant de sa situation, il en était arrivé à ne plus jurer que par les mérites, les vertus et même la bonne foi du grand Frédéric. Ne recevant aucune réponse de sa cour sur les instructions qu'il avait demandées au sujet de l'alliance définitive que le roi de Prusse proposait de renouveler, — averti par le bruit public, et probablement aussi par des correspondances privées qui ne lui manquaient pas, de ce qui se tramait à Versailles dans un autre sens tout opposé, — il n'y avait, ce semble, pour lui qu'une seule conduite à suivre : c'était de se tenir sur une froide réserve, de faire sans bruit, mais assez ouvertement, ses préparatifs de départ, puis de s'expliquer avec son ministre par la voie la plus prompte et la plus directe sur la fâcheuse figure que

(1) *Pol. Corr.*, t. XII, p. 140, 160, 164, 170, 189. — Mme de Pompadour au duc de Nivernais, 28 février 1756. — Lucien Percy, *Le petit-neveu de Mazarin*, p. 354.

lui faisait faire la prolongation du silence et du mystère. Sa grande situation à la cour, l'amitié de Mme de Pompadour, lui permettaient une franche déclaration de ce genre. Il semble que la prudence et plus encore la dignité la lui commandaient.

Il n'en jugea point ainsi, je ne sais, en vérité, par quelle aberration d'esprit. Les instructions qu'on ne lui donnait pas, il y suppléa lui-même, et crut devoir rédiger, puis expédier à sa cour un projet de traité qu'on ne lui demandait pas. Ce n'était que l'ancien traité de 1741, légèrement modifié, mais toujours avec un caractère vaguement et exclusivement défensif, n'offrant à la France aucun concours pour la guerre présente, mais seulement une garantie éventuelle contre le cas très peu probable où son territoire européen serait attaqué. C'est ce que Bernis, dans ses Mémoires, appelle avec raison, il faut en convenir, une véritable dérision. Il était dérisoire, en effet, au lendemain du jour où la Prusse venait d'apporter à notre ennemie un concours actif et immédiatement utile, de réclamer d'elle une garantie contre un genre d'agression que rien ne faisait craindre et des dangers qui ne pouvaient naître que dans un avenir éloigné et indéfini. Moins sérieux encore que la proposition elle-même étaient les motifs présentés par Nivernais pour la justifier. Il se bornait à dire que la Prusse, en paraissant se retourner du côté de la France, annulerait l'effet moral causé par le pas qu'elle avait fait vers l'Angleterre, et qu'on garderait ainsi une porte ouverte pour opérer un jour un retour à l'ancien système. Il allait même assez naïvement jusqu'à convenir que peu importait que cette démarche rétrograde fût faite de *bonne ou mauvaise foi* par Frédéric, pourvu que l'apparence fût sauvée et l'impression produite (1).

Mais il était un autre genre d'effet moral auquel il était singulier qu'un ambassadeur de France n'eût pas songé : c'était celui du spectacle que donnerait le petit-fils de Louis XIV recherchant et serrant affectueusement la main qui venait de le frapper, et plaçant lui-même le petit-fils du margrave de Brandebourg dans une situation supérieure aux deux plus grandes puissances d'Europe, comme leur protecteur commun et l'arbitre chargé de leur tracer la limite où il leur était permis de se mouvoir. Qu'un tel rôle fût flatteur pour l'amour-propre de Frédéric, on le conçoit sans peine; mais il était moins naturel de l'imposer à la dignité du roi de France. Aussi, avant même que le projet ébauché par Nivernais fût arrivé à Paris, toute idée d'un renouvellement d'alliance avec la Prusse était repoussée dans le conseil à l'una-

(1) Lucien Perey, p. 347.

nimité, moins la voix du maréchal de Belle-Isle, resté seul fidèle aux souvenirs de ses beaux jours, et, sans son intervention, un ordre de retour aurait été immédiatement envoyé à Nivernais. C'est Knyphausen qui rapporte cette délibération : comment Nivernais pouvait-il l'ignorer? Il aurait dû savoir aussi que de tous les avis, le plus net, le plus impatient dans le sens d'un refus absolu, était celui du roi lui-même. On ne peut pas dire que le sentiment royal qui survivait chez Louis XV à tant de faiblesses l'ait mal inspiré dans cette occasion (1).

Comment un gentilhomme comme Nivernais fut moins délicat en fait d'honneur qu'un prêtre comme Bernis, un vieil intendant comme Rouillé et les financiers Séchelles et Machault, c'est ce qu'on s'expliquerait difficilement si on ne savait qu'il revenait de Potsdam, où il avait été convié à passer plusieurs jours. C'était un honneur insigne réservé en général aux princes et qui n'avait été conféré qu'au maréchal de Saxe, et il venait d'être comblé de caresses, de complimens et de flatteries auxquels une tête plus solide que la sienne aurait eu peine à résister. Frédéric n'avait rien négligé pour faire sa conquête, non qu'il attachât beaucoup de prix à signer avec lui une convention dont il aurait sans doute été flatté, — qui surtout ne l'aurait pas gêné, — mais qui au fond, maintenant que ses intérêts les plus importans étaient assurés, ne le touchait que médiocrement. Ce n'était pas là son but principal; mais la sévérité du jugement porté en France sur son dernier acte l'importunait, et il cherchait quelque moyen de la désarmer. Du mécontentement de ceux qui détenaient le pouvoir il prenait assez aisément son parti. Mais il était un autre genre d'opinion dont il était le premier, presque le seul des hommes d'État d'Europe, à deviner l'importance et dont il tenait essentiellement à garder les suffrages : c'était l'opinion des lettrés, des écrivains, de ceux qu'on appelait déjà les philosophes, et qui, par l'éclat de leur talent, par leur mouvement d'idées, par la direction qu'ils imprimaient à l'esprit public, commençaient à exercer plus d'action que les dépositaires débiles de l'autorité royale. C'était parmi eux qu'il avait de longue date déjà cherché, acquis, soudoyé des amis et des serviteurs. Il ne faut pas que cette clientèle lui échappe, ou qu'une susceptibilité patriotique la lui dispute, car elle a la parole à la main, et c'est elle qui, si on l'attaque à la cour, doit plaider et gagner sa cause devant le pays. C'est là un genre de service que Voltaire, dans plus d'une circonstance critique, s'est déjà prêté à lui rendre. Si cet ami de sa jeunesse était là, ce serait bien simple et bientôt fait. Avec un pam-

(1) *Pol. Corr.*, t. XII, p. 119.

phlet et une épigramme, Voltaire aurait déjà mis les rieurs de son côté. Et le public français, composé de spectateurs désœuvrés qui assistent à la politique comme à la comédie, est aisément de l'avis de ceux qui le font rire. Par malheur, la vieille amitié du poète et du roi vient de se rompre, par suite d'une incompatibilité que la vie commune a fait éclater entre l'humeur agitée de l'un et la taquinerie despotique de l'autre. Choyé, encensé d'abord à Berlin, Voltaire en est parti hier en disgrâce et presque en fuite. Il n'y a plus rien à lui demander ni à compter sur lui. Mais voici un beau seigneur, membre de l'Académie française, qui se pique de lettres et même de poésie : si ses compositions littéraires sont faibles, l'éclat de son rang couvre la défaillance de son talent; il a su se faire une cour de beaux esprits flattés de le compter parmi les leurs et auxquels il témoigne autant d'égards qu'il reçoit d'eux de déférences. C'est un défenseur tout trouvé. Que, partant de Potsdam, il retourne en France ébloui du génie de son hôte, chantant ses louanges, présentant les faits comme on les lui a fait voir, il n'en faut pas davantage : Paris sera bientôt converti, et Paris c'est la France; Paris c'est surtout déjà plus qu'il n'en faut pour tenir tête à Versailles.

Aussi rien n'égale l'art souverain avec lequel, tenant Nivernais sous sa main, Frédéric s'appliqua à le charmer, en mêlant habilement à des discussions politiques où il tâchait de le convaincre, tout en se laissant contredire et en le faisant briller, des fêtes où il avait soin de le faire paraître aussi à son avantage. « Nous avons ici, écrivait-il à son frère le prince de Prusse, le duc de Nivernais : il y a eu, comme vous pouvez l'imaginer, beaucoup de politique sur le tapis, ce qui n'est guère amusant à la longue... Pour varier la matière, nous avons eu deux intermèdes qui au moins nous font rire. »

Rien n'était mieux entendu que ce mélange pour le charme qu'il voulait exercer : car l'aisance à passer sans effort des plaisirs aux affaires était précisément le mérite où Nivernais avait la réputation d'exceller, et dont plus tard un malicieux secrétaire qui l'avait observé de près (le fameux chevalier d'Éon) lui faisait compliment dans ce portrait qui ne lui aurait pas déplu : « C'est le plus enjoué et le plus aimable des ministres d'Europe; il a passé dans toutes les places et ambassades qu'il a eues comme Anacréon couronné de roses, chantant le plaisir même au milieu des plus pénibles travaux. » Rien de mieux fait pour éblouir une société germanique que cette grâce avec laquelle Nivernais savait passer sans peine du plaisant au sévère, tenant toujours les reparties prêtes sur tous les sujets, sachant donner la réplique à Frédéric même dans cette langue poétique qu'ils se plaisaient à manier l'un

et l'autre, et faisant éclore à propos du moindre incident un impromptu ou un madrigal. Avec cet agrément que rien n'altérait, Nivernais ravit réellement tout le monde et ne put manquer de s'en apercevoir : on est aisément content des autres quand on l'est de soi-même (1).

Un des moyens encore que Frédéric employa pour gagner Nivernais, ce fut de lui témoigner en plusieurs occasions une apparence de parfaite confiance. Ainsi, le hasard fit que ce fût précisément pendant la courte durée de ce séjour qu'arriva à Potsdam la cassette qui contenait l'instrument original de la convention anglaise, celui qui portait la signature des plénipotentiaires et qui devait être revêtu des ratifications royales. Avant d'y toucher, Frédéric manda Nivernais dans son cabinet afin de l'ouvrir en sa présence, et lui tendit la pièce, sans prendre le temps d'y avoir jeté les yeux lui-même, pour qu'il pût se convaincre qu'il n'y trouverait aucun article secret dont (comme on l'avait prétendu) il n'eût pas donné communication à la France, et dont elle pourrait s'alarmer : « Je me regarderais, disait-il, comme le plus infâme et le dernier des hommes si vous y trouviez un mot de plus que ce dont je vous ai donné connaissance (2). »

Enfin, soit pour lui montrer qu'il n'était aucun sujet, quelque délicate qu'en fût la nature, qu'il ne fût à l'aise de traiter avec lui, soit pour le sonder et le faire parler à son tour, il ne craignit pas d'aborder lui-même le bruit répandu des négociations en cours entre Versailles et Vienne, mais il s'y prit d'une manière si étrange qu'il vaut mieux laisser Nivernais en rendre compte lui-même : « Le roi de Prusse, écrit-il, m'a proposé une idée qu'il a nommée singulière, en me disant qu'il croyait que nous pourrions en tirer un grand parti dans la circonstance présente. Ce serait, m'a-t-il dit en propres termes, que vous voulussiez amadouer la cour de Vienne en la leurrant de l'élection du roi des Romains et que nous fassions avec elle un traité qui ne manquerait pas de choquer vivement la cour d'Angleterre et l'éloignerait de celle de Vienne; qu'alors il profiterait de cette aigreur pour engager l'Angleterre à retirer la Russie de l'alliance de la cour de Vienne, et que, une fois la triple alliance dissoute, ce serait le plus grand bien qui pourrait arriver à notre système. Vous sentez bien, Monsieur, que j'ai apprécié ce roman politique pour ce qu'il vaut, et j'ai compris sans peine que cela voulait dire qu'il soupçonne que nous traitons avec la cour de Vienne. »

(1) *Pol. Corr.*, t. XII, p. 132. — Frédéric au prince de Prusse, 22 février 1756. — J'ai cité le portrait de Nivernais par le chevalier d'Éon dans le *Secret du Roi*, t. II, p. 106.

(2) *Pol. Corr.*, t. XII, p. 162. — Frédéric à Knyphausen, 2 mars 1756.

Nivernais n'avait pas tort de ne pas prendre cette ouverture si singulièrement faite au sérieux, car quelques jours après, le roi étant revenu sur le même sujet, mais cette fois avec une humeur mal déguisée, quand il voulut lui rappeler que c'était lui-même qui avait regardé comme possible un arrangement de la France avec la cour d'Autriche et en avait même tracé le plan : « Oui, ce serait bien, dit-il vivement en détournant la conversation, mais à une condition : c'est que ce fût fait de concert entre nous (1). »

Le résultat de ces conversations et de ces confidences, prises, interrompues et reprises avec tant d'art, fut que, quand Nivernais revint à Berlin, il était dans un véritable état d'enchantement. Le ministre Podewils, en particulier, qu'il dut entretenir de ce qui s'était passé dans ses entretiens avec le roi, ne constatait pas sans surprise combien son langage était différent de celui qu'on tenait à Versailles. — « J'ai cru entrevoir, écrivait-il à Frédéric, quoique dans des discours très enveloppés du duc de Nivernais, qu'il y a (*suivant lui*) trop d'humeur dans les entretiens du Sr Rouillé avec le baron de Knyphausen, dont il a cru peut-être avoir été dupe dans cette affaire ; et il m'avoua, quoique dans la plus grande confidence, qu'il lui semblait que M. de Rouillé n'était pas à son aise vis-à-vis du baron de Knyphausen... Enfin il m'a promis de faire un rapport fidèle à sa cour et le meilleur usage du monde de la confiance sans borne qu'on lui avait marquée ; qu'il en attendrait la réponse en continuant d'agir en ministre bien intentionné et véritable, fidèle et zélé serviteur de Votre Majesté, dont il m'a paru plus content que jamais... » — Une seconde conversation laissa à Podewils la même impression. Comme il s'était plaint que la mauvaise humeur durait toujours à la cour de France, et que Knyphausen en recevait les éclats : — « M. de Nivernais convint de tout, dit-il, et me fit entendre que la plaie était trop fraîche pour ne pas saigner encore de temps en temps, qu'il n'y avait certainement pas de sa faute. Je l'ai trouvé, comme à son ordinaire, fort raisonnable et fort doux (2). »

A la vérité, les Français témoins de cet état d'esprit étaient loin de s'en montrer aussi satisfaits que le ministre prussien et ne se gênaient pas pour dire entre eux ce qu'ils en pensaient. La Touche, chez qui la disgrâce et une situation faussée éveillaient naturellement l'esprit critique, faisait confidence de ses sentimens au comte de Broglie qui, de Dresde, suivait la situation avec inquiétude. — « Ces distinctions et ces cajoleries qui inquiètent quelques-uns de mes collègues dans cette cour, disait-il, font sur moi une

(1) Nivernais à Rouillé, 27 février 1756 (*Correspondance de Prusse :* ministère des Affaires étrangères).

(2) *Pol. Corr.*, t. XII, p. 145, 159.

impression bien différente et je crains que cette coquetterie du roi de Prusse ne soit qu'une séduction. Tenez ceci, s'il vous plaît, pour vous seul. » — Et le comte de Broglie, ainsi averti, écrivait à Nivernais lui-même : — « Prenez garde ! Ceux qui connaissent le mieux le roi de Prusse, ne regardent pas comme de bon augure les politesses distinguées qu'il a pour vous, et pensent qu'il ne faut jamais moins compter sur ce prince que quand il caresse, ou pour mieux dire quand il affecte de caresser (1). »

En France même, enfin, on commença bientôt à s'étonner qu'il se plût à prolonger un séjour qui aurait dû lui être pénible : le ministre s'impatientait qu'il ne comprît pas ou ne voulût pas comprendre que le silence gardé sur le projet d'alliance dont il avait envoyé le texte était un refus tacite de s'y associer. On aurait voulu qu'il trouvât un prétexte honnête pour se retirer sans bruit et sans briser les vitres avec Frédéric. Sa santé, dont il se plaignait constamment et qui devait souffrir de l'hiver du Nord, en fournissait un tout naturel. On lui écrivit donc que, puisque le climat l'incommodait, le roi lui permettait d'abréger, à son gré, son ambassade. En remerciant de cette marque d'attention : —« J'en userai, répondit-il, mais je n'en abuserai pas. » Il fallut bien alors se résoudre à parler clairement, et le 13 mars il reçut de Rouillé ce billet dont la politesse déguisait mal un fond de sécheresse et de mécontentement : — « J'aurais cru, Monsieur, que vous auriez compris par les lettres particulières que j'ai eu l'honneur de vous écrire que le roi ne croit pas devoir se presser de renouveler son traité avec le roi de Prusse. Il faut donc vous confier ce secret, afin que vous preniez vos arrangemens pour votre retour de façon, cependant, que la cour où vous êtes n'en prenne aucun ombrage. Nous avons, Monsieur, depuis près de deux ans, proposé de renouveler ce traité : le roi de Prusse a fait la sourde oreille jusqu'au temps où il a fait la convention avec le roi d'Angleterre. Actuellement il le désire, et Sa Majesté ne croit pas devoir se presser et se déterminer dans les circonstances présentes. Ce que j'ai l'honneur de vous marquer sera pour vous seul : je vous prie de brûler cette lettre et d'en oublier le contenu. (De ma main ; billet lu et approuvé par Sa Majesté (2).) »

(1) La Touche au comte de Broglie. — Le comte de Broglie à Nivernais (*Correspondance supplémentaire de Prusse :* ministère des Affaires étrangères).

(2) Lucien Percy, p. 302. — Stahremberg à Kaunitz, 4 mars 1756 (Archives de Vienne). C'est Stahremberg qui raconte l'impatience causée au ministère par la durée du séjour de Nivernais à Berlin, et les efforts faits pour le lui faire comprendre. Il en tenait le détail de Rouillé lui-même. — M. Lucien Percy cite bien une lettre de ce ministre, approuvant complètement la conduite de Nivernais, mais cette lettre, dont on ne donne pas la date, a trait évidemment aux dépêches de Nivernais rapportant ses premiers entretiens avec Frédéric, dans lesquels il avait effectivement d'abord bien maintenu son terrain.

Il semblait bien cette fois qu'il n'y eût plus qu'à se mettre en route; mais Nivernais, qui sentait qu'un froid accueil l'attendait en France, n'était pas pressé de s'arracher à l'atmosphère de flatteries dont il était entouré. La lettre officielle qui accompagnait le billet de Rouillé lui faisait savoir que, pour ne pas donner à son départ un caractère trop accusé de rupture, on lui envoyait un successeur, qui serait en même temps celui du ministre ordinaire, La Touche, reconnu insuffisant pour son poste; et le choix n'était pas fait pour déplaire à Frédéric, puisque c'était le marquis de Valori, déjà accrédité auprès de lui pendant plus de dix ans et avec qui il avait vécu dans des relations, quelquefois orageuses, mais toujours amicales. Le moyen était plus ou moins heureusement imaginé pour répondre à des politesses tardives sans trop en paraître dupe.

L'arrivée de Valori ne pouvant avoir lieu avant quelques semaines, Nivernais crut devoir l'attendre pour le présenter, bien qu'une vieille connaissance n'eût pas besoin d'introducteur, et il y gagna d'assister assez gauchement en tiers à une scène de comédie, le roi sautant au cou du nouveau ministre de France, comme s'il n'eût eu rien de plus cher au monde. « Excusez, monsieur le duc, dit-il en se retournant vers Nivernais, ce sont deux bons et anciens amis qui avaient désespéré de se revoir (1). » Puis il ajouta : « Je lui dirai, comme à vous, que j'ai pu avoir des torts de forme, mais que je reste dévoué au roi. »

Mais enfin il fallait partir, et rien n'égala la tendresse des adieux. « Je dois, lui écrivait Frédéric, ménager votre modestie; mais rien ne m'empêchera de penser ni de dire ce que je pense. Vous pouvez être sûr que votre souvenir ne périra pas dans ce pays tant que je l'habiterai. La nature m'a donné une âme sensible et un cœur reconnaissant, et il ne faut que cela pour conserver une impression éternelle du séjour que vous avez fait ici. Soyez persuadé que vous conserverez dans ce pays-ci des amis qui ne le céderont point aux sentimens et aux parens que vous avez en France. J'espère que vous me compterez de ce nombre et que vous ajouterez foi à l'amitié et à l'estime que je vous ai vouées (2). » Et en conversation il s'exprimait plus chaudement encore : « Je suis bien malheureux, disait-il, que M. de Nivernais ne soit pas né à Berlin, je vous assure bien que je ne l'enverrais à aucune ambassade et qu'il ne sortirait pas de chez moi. Je dirai de lui ce qu'on disait à Rome de la mort de Marcellus : « Les Dieux n'ont fait que le montrer à la terre. » Ce n'était pas la peine de faire sa connaissance pour le perdre pour toujours. » Enfin il écrivait à

(1) Valori, *Mémoires*, t. I, p. 202.
(2) Lucien Perey, p. 392.

Knyphausen qu'il ne pouvait rien faire de mieux, une fois Nivernais de retour, que de prendre et de suivre ses conseils.

Il eût été difficile de répondre sans quelque émotion à de pareilles déclarations. Il y avait pourtant un excès qu'un homme de goût aurait, il semble, pu éviter. Était-il nécessaire de dire : « A peine arrivé à Versailles, à défaut du bonheur de faire sa cour à Votre Majesté, je jouirai du bonheur d'être témoin de la sensibilité extrême du roi mon maître pour les marques de votre amitié et de l'augmenter encore s'il est possible? » et était-on forcé d'ajouter : « Il n'y a point d'expression dans la langue pour rendre les sentimens que Votre Majesté m'inspire et dont mon cœur est vraiment pénétré. Je ne forme pas le souhait d'être d'une autre patrie que la mienne, je serais indigne d'elle; mais j'avoue que la distance qui la sépare des États de Votre Majesté ne me permettra pas d'y être heureux désormais. Je la supplie de compter sur la sincérité des sentimens, qui est gravée dans mon cœur et qui durera autant que moi (1). »

On sait comment Voltaire a raconté dans ses Mémoires la mission dont on vient de lire le récit exact. « Le roi de France, voulant retenir le marquis de Brandebourg dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernais, homme d'esprit et qui faisait de très jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair et d'un poète semblait devoir flatter le goût de Frédéric : il se moqua du roi de France et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin, joua très joliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète. »

D'épigramme il n'y en eut point, et il n'en fut jamais question. Mais la raillerie a plus d'une forme. Et est-il bien sûr qu'en comblant Nivernais de tendresses, comme en lisant sa prose ou ses vers, Frédéric n'ait jamais souri? Voltaire, grand connaisseur en fait de malice, ne s'y était pas trompé.

Duc de Broglie.

(1) Nivernais à Frédéric, 19 mars 1756 (*Correspondance de Prusse :* ministère des Affaires étrangères).

LES ROCHES-BLANCHES

DERNIÈRE PARTIE [1]

X

Dans les grandes crises morales, quelle qu'en soit la violence, on a des heures d'énergie lucide où s'accordent la conscience et la volonté. Ce fut ainsi qu'après une nuit douloureuse, remplie de visions de fièvre, Mme Massod de Bussens retrouva pour un moment son équilibre habituel, vit clair en elle-même, et prit une série de résolutions. Avant tout, il fallait renvoyer Rose, puisqu'elle avait un asile, sans tarder davantage : car la présence chez elle de cette enfant faible et coupable entretenait le trouble qu'elle voulait vaincre. Puis, pour chasser les dangereuses rêveries, pour résister aux suggestions que l'oisiveté fait jaillir du cœur en peine, il fallait élargir la part de l'activité, n'importe comment : une maîtresse de maison peut toujours trouver autour d'elle de quoi occuper son esprit, de quoi remplir ses journées. De quelque temps, elle n'irait pas en ville, renonçant aux visites, aux commissions, aux sermons du dimanche. Rien de plus facile, si l'on remarquait sa disparition, — l'on ne manquerait pas de s'en apercevoir, — que de prétexter quelque malaise de santé. D'ailleurs, cela ne durerait pas toujours; Antoinette se savait forte : cherchant la cause de sa défaillance momentanée, elle se dit qu'elle ne s'était point assez surveillée; sa conscience avertie, elle ne risquait plus rien : son cœur se calmerait bientôt dans la paix des habitudes; un régime salutaire lui rendrait la pleine possession d'elle-même : une fois reconquise, elle reprendrait le

(1) Voir *Revue* des 15 septembre, 1er et 15 octobre.

courant de sa vie, et dégagée de toute pensée romanesque, elle pourrait de nouveau LE VOIR, l'écouter, l'inviter à sa table. Il deviendrait un ami très cher, dont on ne redoute rien. Pourquoi non? Il était plus jeune qu'elle : pour lui, elle serait une sœur aînée aux tendresses de mère. Qui l'empêcherait, plus tard, de s'occuper de son avenir? pourquoi ne lui chercherait-elle pas une femme, qui lui donnerait tout le bonheur qu'il méritait, une femme dont elle serait la grande amie, celle qu'on recherche, qu'on consulte, qu'on écoute?...

Levée tôt, malgré sa fatigue, le visage tranquille, qui réprimait, plus encore qu'il ne le cachait, le trouble de son âme, Antoinette déjeuna avec son mari. Elle le supporta mieux que la veille. Comme Maurice ne descendait pas, elle s'inquiéta :

— Bah! dit M. Massod de Bussens, il fait le paresseux.

Mais une bonne vint annoncer que l'enfant avait la fièvre et toussait. Aussitôt elle se leva de table, et ne put s'empêcher de jeter au père un regard de reproche :

— Tu vois! dit-elle. Maurice est très sensible. Il faudrait le ménager un peu.

— Je le gronde quand il le mérite, répondit M. Massod de Bussens : ce n'est pas cela qui peut l'enrhumer.

Elle passa une partie de la matinée à soigner son fils, et, vers dix heures, se décida à faire appeler le docteur Mathorel. En attendant, elle eut avec Rose la conversation qu'elle avait cru préparer la veille. Ce fut une source d'émotions nouvelles. La pauvre fille s'était prise pour sa protectrice d'une espèce d'adoration ardente et aveugle : elle fut atterrée; elle éclata en larmes, embrassa les genoux d'Antoinette, se roula à ses pieds, avec une passion dont son petit être enfantin eût semblé incapable. Elle répétait :

— Oh! gardez-moi! gardez-moi!...

Quelques jours auparavant, de telles violences n'eussent guère eu de prise sur la personne réservée et contenue qu'était Mme Massod de Bussens : maintenant, elle en fut bouleversée. Au lieu de s'éloigner de Rose, elle commença par la calmer, avec des caresses, des paroles affectueuses. Puis elle essaya de la raisonner. Elle lui expliqua que, dans sa situation, sa présence aux Tilleuls ne pouvait se prolonger longtemps encore; elle lui promit de ne point l'abandonner, de songer à elle, de la voir souvent. L'enfant répétait :

— Encore quelques jours... Rien que quelques jours!... Trois jours, madame, trois jours seulement!... Je serai bien tranquille, personne ne s'apercevra que je suis là...

Touchée, Antoinette finit par lui accorder le répit qu'elle

implorait. Mais ce ne fut pas sans regrets : tout ce qui était indulgence et tendresse lui semblait dangereux; et la peine qu'elle eut d'être sévère la mit en méfiance de sa volonté.

Le docteur Mathorel arriva vers la fin de la matinée, bruyant et familier, selon son caractère. Il examina Maurice, qui se laissa docilement ausculter, il rassura la mère, il crayonna son ordonnance. Comme il allait partir, il rencontra M. Massod de Bussens, qui voulut le retenir à dîner. Le docteur fit quelques façons, mais il mourait d'envie d'accepter. M. Massod de Bussens insistant, il accepta. C'était la première fois qu'on l'invitait aux Tilleuls; et, quoiqu'il affectât des allures radicales et parlât avec mépris, à l'occasion, des « aristocrates », il éprouvait une vive satisfaction à pouvoir dire le soir, au cercle :

— J'ai dîné aujourd'hui chez les Massod de Bussens.

Il savait que cela ferait sensation; lui-même, bien qu'il ne se l'avouât pas, s'en estimait davantage.

Les jours précédens, Antoinette cherchait la solitude et le silence : en ayant compris le danger, elle fut heureuse d'y être arrachée, comme aussi d'éviter le tête-à-tête avec son mari. Le docteur Mathorel passait pour beau parleur : l'écouter, c'était en tout cas une diversion. Il fut, en effet, très abondant. D'abord, il soutint une longue discussion politique avec son hôte, qui, au potage, attaqua la question, encore neuve, du *referendum :* car il devait y avoir une votation le dimanche suivant. M. Massod de Bussens, attaché aux choses anciennes par tradition, par goûts personnels, par caractère, haïssait les institutions populaires. Mathorel les défendait en démocrate de bon ton, qui, sans mettre son drapeau dans sa poche, sait pourtant respecter les opinions adverses. Puis, on passa aux affaires de la ville, on critiqua l'administration du syndic Quartier, qu'on s'accorda pourtant à proclamer « plus capable » que son concurrent, le chapelier Rabourin :

— Chacun son métier, et les vaches seront bien gardées! dit M. Massod de Bussens, qui aimait les vieux adages.

Tout à coup, le docteur cligna de l'œil en s'écriant :

— A propos.... savez-vous le bruit qui court sur notre pasteur?

Antoinette sentit son sang s'arrêter; pourtant, son visage n'exprima aucun trouble; ce fut elle qui répondit :

— Non... De quoi s'agit-il donc?...

Tandis que M. Massod de Bussens attendait, la fourchette en l'air.

— On dit... commença Mathorel.

Il s'interrompit :

— Oh! ce sont peut-être des commérages, bien entendu... Ici, vous savez, tout ce qu'on dit n'est pas vérité... Enfin, on dit qu'il tourne autour de... vous ne devineriez pas de qui?

Il regardait, l'un après l'autre, ses deux hôtes, de l'air d'un homme qui détient une nouvelle un peu incroyable, dont il entend faire apprécier le prix.

Antoinette tendit sa volonté pour dire :

— Comment voulez-vous que nous devinions?...

— En effet, vous ne devineriez pas!... Personne ne devinerait!... Sauf la rumeur publique... Et la rumeur publique affirme que M. Trembloz tourne autour de la fille de son cher collègue!...

Antoinette se récria :

— Oh! c'est impossible!...

Tandis que son mari, la regardant, faisait, de l'air d'un homme que rien n'étonne :

— Pourquoi donc?...

Elle dut s'expliquer; et ses idées se brouillaient, elle cherchait ses mots :

— Pourquoi?... Parce que... Vous comprenez bien!... Cette jeune fille, enfin... Eh bien! tout le monde le sait; d'ailleurs, cela se voit : elle n'est pas... dans un état normal... Tu ne me feras jamais croire... qu'un homme comme M. Trembloz... puisse ainsi... par intérêt...

Comme sa phrase restait en suspens, le docteur Mathorel reprit, perspicace et bon enfant :

— La petite n'est pas une forte tête, ça, c'est vrai... Et pas jolie, oh! non!... Mais réfléchissez un peu : qu'est-ce que c'est que votre grand orateur, au fond?... Un fils de paysans, sans fortune, mal dégrossi, qui doit avoir les dents longues... Il faut bien qu'il se marie, n'est-ce pas?... Et Mlle Sordes se trouve là, tout à côté de lui, comme à point nommé... Justement parce qu'elle n'est pas d'un placement facile, son père ferait volontiers un sacrifice pour l'établir... Belle dot, bonne famille, — considérée, hélas!... Jeune homme éloquent, de grand avenir... Ce n'est peut-être pas si mal calculé de part et d'autre!...

M. Massod de Bussens approuva :

— ... Bien possible!...

— Pour nous, bonne affaire! ajouta Mathorel... La paix dans l'Église... Plus de querelles de pasteurs!... Quel changement dans notre vie communale, hein?

Il éclata de rire tout seul, s'aperçut qu'on ne le suivait pas, et se mordit les lèvres : M. Massod de Bussens n'aimait pas qu'on plaisantât des choses sérieuses. Quant à Antoinette, elle ne put s'empêcher de protester encore :

— Non, non... M. Trembloz... ne peut pas être un homme... à faire de tels calculs!...

— Dans ce monde, chacun calcule un peu, dit M. Massod de Bussens.

Et le docteur :

— Naturellement!... Il a beaucoup de talent, c'est incontestable... Je lui crois même une âme... très élevée... Mais enfin, il faut vivre!... Se bien marier, ce n'est pas un crime, après tout!... Et puis, s'il est désintéressé, ce que je croirais volontiers, et même un peu enclin à l'idéalisme, il a une mère...

Il fit un geste expressif :

— Une mère qui sait compter, je vous en réponds!...

On le regarda : il se mit à donner des détails sur Mme Trembloz, dont toute la ville s'occupait, sans qu'on s'en doutât aux Tilleuls. Il décrivit ses chapeaux bergère, ses bonnets, ses tabliers; il raconta ses querelles avec les fournisseurs, le despotisme qu'elle exerçait sur son fils, sa rapacité, son ambition : tout cela grossi, tournant à la caricature, jusqu'au moment où M. Massod de Bussens le déconcerta en tirant de ses propos une morale inattendue :

— Que concluez-vous de cela, monsieur le docteur?...

— Moi?... Rien...

— Eh bien! moi, j'en conclus que tout va de mal en pis, depuis que toutes les carrières sont ouvertes à n'importe qui!...

Effrayé de fournir, sans le vouloir, des argumens à l'esprit réactionnaire, Mathorel protesta :

— Mais non, mais non... Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire...

Et il changea de conversation.

Rien n'échappe à la sagacité des gens de petite ville, toujours éveillée, toujours inpuiète, toujours malveillante, toujours prête à broder d'amples variations sur les thèmes les plus ténus. C'est ainsi que des yeux experts avaient véritablement lu dans le cœur de Mme Trembloz les projets encore vagues qu'elle mûrissait, qu'elle n'avait confiés à personne, et que déjà précisaient les conversations de la rue, du marché, du cercle, des boutiques. Et c'est ainsi que, rapportés aux Tilleuls par le docteur Mathorel, ils semèrent de nouveaux troubles dans la pauvre âme de Mme Massod de Bussens, qu'un effort d'énergie avait rasserénée, mais qui, après quelques heures de répit, se retrouva plus anxieuse, plus douloureuse, plus tourmentée.

Du reste, ces propos n'étaient pas sans quelque fondement : Mme Trembloz poursuivait son siège, d'autant plus tenace que les allures de son fils la préoccupaient davantage. Elle ne pouvait se

douter du drame qui se jouait en lui, car nous ne prêtons guère aux autres que les sentimens dont nous sommes nous-mêmes capables; mais, le voyant distrait, nerveux, accablé ou irritable, elle cherchait à s'expliquer cet état, dont la durée ne manquerait pas d'avoir des suites fâcheuses, et ne concevait pas de meilleur moyen pour y mettre fin qu'un changement d'existence. Un jour, à dîner, il lui parut si languissant, si affaissé, que pour la première fois elle songea que sa santé pouvait être atteinte; elle se rassura toutefois, en remarquant qu'à deux ou trois reprises une larme, qu'il refoulait, brillait dans ses yeux : s'il pleurait, ce ne pouvait être que des « idées »; donc, cela n'était pas grave. Pourtant, ce fut avec douceur qu'elle lui demanda :

— Qu'as-tu donc, Henri?... Es-tu malade?...

Question qu'elle lui posait à chaque instant, depuis quelque temps, et qu'il repoussait toujours.

Ce matin-là, il se sentait à bout de forces, tout gonflé de ce désespoir que seule une confidence soulage. Ah! s'il avait pu s'ouvrir à sa mère! s'il avait pu espérer en elle une amie compatissante, dont la pitié le réconforterait! Mais auprès d'elle, il se trouvait plus seul que dans la solitude. Leur langue n'était point la même : quoiqu'il fût sorti d'elle, quoiqu'il eût bu son lait, ils étaient plus dissemblables que des êtres de race différente. La parole du Christ passa dans sa mémoire : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre toi et moi?... » Non, sa mère ne pouvait l'aider en rien dans son calvaire. Il répondit donc, mais d'un ton plus affectueux, adouci par ses pensées :

— Je n'ai rien, mère. Je n'ai pas faim, voilà tout!

Elle le regarda d'un air de doute :

— Ne me dis pas toujours ça! fit-elle. Je vois bien que tu as quelque chose... quelque chose qui te tourmente... Un souci, un chagrin... Enfin, quelque chose!...

Il haussa les épaules en tâchant de sourire :

— Que veux-tu donc que j'aie?

— Je ne sais pas, moi. Comment saurais-je?... Tu n'as jamais eu beaucoup de confiance en ta mère... Peut-être que tu t'ennuies?

Il saisit avec empressement cette explication, sans prévoir qu'elle l'entraînerait plus loin :

— Oui, c'est cela, je m'ennuie... Changement d'habitude, n'est-ce pas?

— Moi, je ne m'ennuie jamais!

Il y eut un silence, qu'elle ne tarda pas à rompre, en reprenant :

— Tu ne te plais donc pas, ici?

— Ici?

— Oui, à Bielle.

— Pourquoi ne m'y plairais-je pas aussi bien qu'à la Vallée... ou ailleurs?

— Moi, je suis sûre que tu finiras par t'y trouver très bien... On t'aime déjà beaucoup.

Il était si complètement possédé par son idée unique, qu'il craignit soudain que ce mot n'indiquât un soupçon, et, d'un regard anxieux, en demanda l'explication :

— Oui, reprit la vieille femme, on est content de toi... Tes sermons ont beaucoup de succès... Oh! plus que tu ne penses!... Les gens disent que tu parles bien, tout à fait bien... Tu vois que tout te réussit. Tu devrais donc être content, au lieu de t'attrister comme si tu avais des malheurs... Mais je suis sûre que tu te fais des idées... Tu as toujours été comme ça. Quand tu étais enfant, déjà...

Il l'interrompit :

— Ah! mère, je t'en prie, ne parlons pas du passé!

Elle n'insista pas.

— C'était seulement pour te dire... que tu as bien tort de te tourmenter l'esprit pour rien... A quoi bon, dis? A présent que tu es un homme!... Heureusement que tout ça te passera quand tu seras tout à fait établi!... Est-ce que tu y penses quelquefois?...

La conversation l'ennuyait.

— Établi? fit-il avec un commencement d'impatience. Mais je suis établi. Nous sommes établis ici pour dix ans, pour vingt ans, pour toute la vie, probablement!

Elle se fit insinuante :

— Ce n'est pas ce que je veux dire, tu sais bien... J'entends, quand tu seras marié!

Il s'écria :

— Ah! je n'y songe guère, va!

Aussitôt, il regretta d'avoir mis trop d'élan dans ce cri, qui avait jailli de sa douleur, comme une demi-confidence. La vieille femme ne s'en était pas aperçue :

— Tu as tort, dit-elle. Ce serait le moment d'y penser.

Elle cligna de l'œil :

— Il n'y a donc personne ici qui te plaise?... pas de jeune fille, parmi celles que tu vois à l'église?

— Je ne les regarde pas.

— Bien vrai?... Tu es un drôle de garçon...

Elle rit un peu :

— Moi qui me figurais quelquefois... que tu avais de l'amour

en tête!... Non?... Eh bien, ça vaut mieux ainsi!... On est plus libre, quand on ne pense à personne.

Elle repoussa son assiette et s'accoudant sur la table avec un air plus grave, elle continua :

— Voyons, causons sérieusement, veux-tu?... Il faut que tu te maries!... Tu es triste, tu t'ennuies, tu te fais Dieu sait quelles idées noires : tout ça vient de ce que tu es seul.

Il essaya de lui donner le change :

— Je ne suis pas seul, mère... Est-ce que je ne t'ai pas avec moi?...

— Oh! moi!... Ça n'est pas pour te rien reprocher : tu m'aimes bien, tu es un bon fils... Mais je ne suis qu'une paysanne... Et puis, ce n'est pas seulement ça : tu n'es pas assez à ton aise, vois-tu!... C'est si mal payé, les pasteurs!... On fait des sacrifices pour leur éducation, on les envoie à l'école, à l'université, en Allemagne, et le gouvernement ne leur donne pas de quoi vivre!... Tu vois bien qu'il faut que tu te maries!

Il sourit avec dédain.

— Pour de l'argent?

— Ce n'est pas ce que je veux dire!... Mais pour avoir un intérieur plus agréable, pour être mieux posé dans le monde, parce qu'il faut qu'un homme se marie, enfin, n'est-ce pas?... Ta vie sera tout autre, quand tu auras épousé une jeune fille de bonne famille, un peu aisée... Et il y a une occasion : je t'en ai déjà parlé...

— Mlle Sordes?... Ah! voyons, mère, tu n'y penses pas!

— Si, si! Je sais bien ce que je te dis, va! Est-ce que je t'ai jamais donné un mauvais conseil?... Elle n'est pas bien jolie, c'est vrai. Elle n'a pas la tête très forte, quoiqu'elle ait bien plus de raison qu'on ne dit. Mais c'est une bonne fille, bien meilleure que celles qui ont tant d'esprit.

Comme Henri ne répondait pas, elle précipita ses argumens :

— Et puis, les Sordes sont des gens si bien vus, si influens dans la ville!... Je ne te parle pas de leur fortune, puisque tu ne veux pas : savais-tu qu'ils ont deux maisons dans la grand'rue?... Au lieu de te faire des misères, comme à tes prédécesseurs, M. Sordes te soutiendrait... Tu vois comme il est déjà gentil pour nous, lui qui passe pour avoir un mauvais caractère!

— Je suis bon pour me défendre : je n'ai pas besoin d'épouser sa fille pour me mettre en garde contre lui.

— Mais elle t'aime!... Tu ne sais pas comme elle t'aime!... Elle a pris mal l'autre jour rien qu'au son de ta voix... Oh! tu aurais une gentille femme, va, bonne, douce... La domestique m'a raconté...

Il l'interrompit sèchement :

— Je t'avais prié, mère, de ne pas causer avec leurs domestiques.

Elle baissa la tête en s'excusant :

— C'est vrai... Mais... je voulais savoir... Quand il s'agit de choses importantes, dame! on n'y regarde pas de si près!... Vois-tu, si j'étais toi, je réfléchirais... Bien sûr, c'est une résolution qu'on ne peut pas prendre à la légère... Je réfléchirais, et... je finirais par me décider.

Comme il regardait dans le vague, sans répondre, elle put croire qu'il entrait dans ses vues. Mais, après un silence, il ramena ses regards sur elle, et conclut d'un ton résolu, en se levant de table :

— Ne me parle plus de cette affaire, mère, n'est-ce pas? Je n'y veux pas même penser. Si jamais je me marie, je veux épouser une femme que je puisse aimer. Du reste, je n'ai pas l'intention de me marier pour le moment, sois-en sûre!

... Ah! certes, il ne mentait pas! Il se vouait tout entier, pour toujours, au souvenir de son rêve inaccessible. D'ailleurs, si l'idée d'en tomber ne lui eût pas paru intolérable, s'il ne l'eût repoussée comme une trahison, les projets de sa mère ne l'auraient point froissé : qu'importait, en effet, celle-là ou une autre? ou même mieux valait celle-là, cette pauvre fille simple, laide et aimante, qu'il aurait choyée comme une enfant malade, apaisant ainsi sa soif de dévouement, indifférent à ce qui fait le prix de la vie commune. Si le sacrifice lui semblait trop lourd, ce n'était point à cause de l'être incomplet auquel on lui demandait de s'offrir. Non, un peu de complaisance se mêlait à sa douleur, qu'il voulait cultiver. Il ne lui déplaisait pas de creuser sa souffrance, dont il ne redoutait rien. Se croyant vainqueur, il ne résistait plus à la mélancolie qui montait en lui : elle l'envahissait, elle l'alanguissait, et il l'aimait, pareil à ces malades qu'offusque la santé, qui ne voudraient pas guérir; elle lui inspirait un continuel besoin d'isolement, si tyrannique que le commerce des hommes lui devenait insupportable; elle lui suffisait, en sorte qu'il fuyait toute distraction comme un mal plus aigu dont les morsures gênaient sa chère souffrance. Seules, ses visites de pauvres lui apportaient quelque diversion, en éveillant sa pitié; il berçait volontiers ses tristesses au son des paroles consolantes qu'il répétait au lit des malades; et les espérances d'au-delà, dont il allumait les mirages aux yeux des déshérités, étanchaient faiblement sa propre soif de bonheur. Mais il négligeait ses autres devoirs, les comités, les commissions, les réunions qui le mettaient en contact avec des hommes, où il fallait discuter d'intérêts pratiques qui ne pouvaient arrêter sa pensée. Il disait à sa mère :

— Aujourd'hui, j'ai une séance de la Commission des écoles : il faut que j'y aille.

Mais il n'y allait point. Il s'enfermait dans son cabinet. Que de pas, que de pas inutiles autour de la petite table où gisaient les livres fermés ! Le soir, il prétextait pour sortir le besoin de prendre un peu d'exercice. Alors, par la nuit obscure et fraîche, dans le silence de la campagne endormie, il refaisait sans cesse la même promenade ; il passait devant la grille close des Tilleuls, salué quelquefois par les aboiemens de Nestor ; il faisait le tour de la propriété, s'enfonçait sous les jeunes hêtres du Bois-Joli, pour arriver enfin à ces Roches-Blanches où Elle lui avait dit adieu. Et tandis qu'il les contemplait, pareilles à des pierres tombales auxquelles un sculpteur ignorant eût donné une vague forme humaine et paisibles infiniment, un souhait qu'il chassait effleurait sa pensée :

« Ne reviendra-t-*Elle* jamais?... »

Elle revint.

Comme la première fois, elle s'approcha sans le voir. Quand elle l'aperçut, elle étouffa le cri d'angoisse qui jaillissait de son cœur, et, toute faible, s'appuya contre une des roches. Il avait joint les mains dans un geste de prière. Un moment, ils restèrent ainsi silencieux.

— N'ayez pas peur, dit-il enfin : je ne reviendrai plus...

Et il s'éloigna, sans se retourner, si vite qu'il n'entendit pas un sanglot déchirer la nuit.

XI

Les sorties nocturnes de Trembloz n'avaient point échappé à l'attention des Biellans, qu'il ne lassait point encore. Sans les blâmer précisément, on les trouvait singulières : à coup sûr, un honnête homme a le droit de se promener la nuit si c'est son goût ; mais un pasteur peut mieux employer ses soirées qu'à rêver à la lune, ce qui n'est ni de son âge ni de sa situation. Lorsqu'on sut que le but régulier de ses courses étaient les Roches-Blanches, l'étonnement augmenta : qu'allait-il faire auprès de ces pierres, dont la légende, que bien peu de gens de la ville auraient pu raconter, éveillait cependant des idées d'amour illégitime et de rendez-vous coupables? Puis, un jour, les Roches-Blanches étant près des Tilleuls, le nom de Mme Massod de Bussens se trouva joint à celui de Trembloz : personne n'avait eu vent de leurs deux rencontres, personne ne lisait dans leurs cœurs ; on les réunit pourtant, par instinct ou par malice. D'ailleurs, la conduite extérieure de la jeune femme devait souligner

ces vagues soupçons, qui peu à peu se précisèrent : on rappela sa singulière attitude envers Rose ; son empressement à entrer dans les vues indulgentes du jeune pasteur ; sa maison ouverte à la jeune fille, retirée maintenant chez les Leen, dont les allures indépendantes fournissaient déjà ample matière aux commentaires. On nota sa retraite : car sa voiture, que d'habitude on rencontrait souvent, ne traversait plus la ville, au trot du vieux cheval conduit par le vieux cocher, qui sonnait sur les pavés irréguliers. Elle ne venait plus à l'église, où depuis des années on la voyait, chaque dimanche, à son banc réservé, respectée comme une châtelaine des vieux temps. Le bruit courut qu'elle était malade ; quelques personnes, qui allèrent la voir, revinrent avec des renseignemens inquiétans. Mme Tiercet la trouva très pâle, avec des yeux cerclés :

— ... Triste, surtout, dit Mme Quartier ; oh ! d'une tristesse !...

— A-t-elle consulté ?

— Non.

— Alors, ce n'est pas physique... Que se passe-t-il donc ?... Que peut-il se passer ?...

Quand on en fut arrivé, par gradation naturelle, à attribuer sa tristesse et sa retraite à ses sentimens probables pour Trembloz, on y mit d'abord plus de raillerie que de méchanceté : dans ces petits milieux où les passions sont rares, étouffées par la mesquinerie des intérêts, par l'étroitesse des habitudes, par l'effroi du qu'en-dira-t-on, par la certitude d'être découverts, — par tout ce qui peut tenir lieu de vertu, — on en parle sans complètement y croire, on en sourit avant de blâmer.

— M. Massod de Bussens se doute-t-il de quelque chose ? demandait-on.

Quelqu'un répondait :

— Peut-être...

Une voix disait :

— Il doit être bien ennuyé...

Mais une autre ajoutait aussitôt :

— Bah ! il y mettra bon ordre !...

On s'inquiétait davantage quand les propos passaient des Tilleuls à la cure : car la conduite de Trembloz ne laissait pas que de prêter à la critique, et l'on tenait un compte sévère de ses négligences :

— Il ne s'occupe que de ses sermons. Ses autres devoirs, il les néglige.

— En effet, il a manqué coup sur coup trois séances importantes de la Commission des écoles.

— On ne le voit jamais...

— Sauf le soir...

— ... Sur la route des Tilleuls...

— Décidément, tout cela n'est pas naturel!...

— Qu'est-ce qui va se passer?...

— Attendons!...

Et l'on attendait, l'œil aux aguets, l'oreille ouverte, les uns ironiques et insoucians, les autres, les meilleurs, inquiets, troublés, ayant comme le pressentiment que quelque chose menaçait la sécurité morale de la ville.

Un incident devait bientôt aggraver ces inquiétudes.

Dans une conscience aussi exercée que celle de Trembloz, un sentiment illicite, même combattu et réprouvé, doit nécessairement provoquer toute une germination d'idées dangereuses, dont la poussée ébranle à la fin les assises de la foi morale, menace les certitudes laborieusement acquises, attaquant ainsi les ressorts mêmes de la volonté. En effet, le malheureux se débattait contre lui-même : plus il déployait d'énergie dans ce combat silencieux dont il était le seul héros et la seule victime, plus il voyait chanceler ses appuis. Il chassait de son cœur le sentiment qui l'emplissait de tendresse, de dévouement, de pitié, qui lui faisait trouver la vie plus haute et Dieu meilleur. Et voici, que pendant que saignait sa plaie vive, de périlleux *pourquoi* hantaient son âme endolorie. Pourquoi l'amour qui exalte et ennoblit serait-il le mal, quand le bien est si monotone, si médiocre, si plat? Pourquoi les pauvres âmes qui voudraient tant s'affranchir des liens qui les oppriment en sont-elles réduites à gémir sans espoir, comme des prisonniers enchaînés? Pourquoi le sacrifice qu'il venait d'accomplir, au lieu de le combler de joie comme tout acte de vertu, ne lui laissait-il qu'un dégoût de soi-même qui ressemblait presque à un remords? Pourquoi le monde n'est-il réglé que par des lois iniques dont l'injustice éclate, et pourquoi de si misérables lois auraient-elles reçu la sanction divine?... Le doute et la révolte, ces deux ennemis jadis vaincus par sa raison, terrassés par sa volonté, revenaient ainsi rôder autour de lui avec de plus fortes armes. Maintenant que son cœur était leur complice, il écoutait leurs voix jadis repoussées, leurs argumens réfutés, leurs suggestions étouffées. Ses propres réflexions tournaient contre lui, pour le mieux affaiblir. Les paroles mêmes des livres sacrés, où il cherchait en vain son réconfort, ne pouvaient l'affermir, car il leur découvrait maintenant des sens ambigus, dont l'audacieuse exégèse était la vraie, peut-être, et le captait. Aussi, un dimanche, il osa choisir pour texte de son sermon les mots anarchistes de la première épître aux Corinthiens :

« ... La puissance du péché, c'est la loi. »

Ce fut un étrange discours qui tomba ce jour-là du haut de l'humble chaire à dais vert. Puissant, violent, lyrique, il souffla comme un vent d'orage, chargé de flammes, sur les têtes paisibles des fidèles stupéfaits. La pensée de l'orateur, lâchée et souveraine, sembla d'abord broyer les obstacles entassés autour de nous par dix-huit siècles de dialectique et de théologie; les antiques bases de la morale chancelèrent sous ses coups : elle parut un instant planer sur un désert ou sur un abîme; elle évoqua le mirage d'un monde nouveau, dégagé d'entraves, où le cœur libre et l'esprit libre s'élanceraient dans une voie radieuse; puis elle vint expirer dans un suprême effort de résignation, dans une ardente paraphrase des mots de l'Oraison dominicale : « Ne nous laisse point succomber à la tentation. » Et il y avait tant de désespoir dans cette péroraison, qui contredisait le discours sans le détruire, qu'ensuite les paroles du cantique choisi prirent un sens ironique, presque impie :

C'est un rempart que notre Dieu,
Une invincible armure,
Notre délivrance en tout lieu,
Notre défense sûre.
L'ennemi contre nous
Redouble de courroux :
Vaine colère!
Que pourrait l'adversaire?
L'Éternel détourne ses coups!

Les voix avaient un accent consterné, comme si tous eussent senti, vis-à-vis de la force qu'ils célébraient, se dresser l'autre force, l'Ennemi dont ils aimaient à chanter les défaites, et qui si souvent est vainqueur :

En vain avec la Mort
Satan conspire;
Pour saper son empire,
Il suffit d'un mot du Dieu fort.

A la sortie, des groupes se formèrent; on se consultait, on n'était pas bien sûr d'avoir compris, on n'osait se prononcer.

— On nous avait pourtant donné ce pasteur-là pour un orthodoxe, grognait M. Rabourin. Est-ce que jamais un orthodoxe aurait fait un sermon pareil?

Il parlait à M. Tiercet, qui répondit, sans se compromettre, avec un geste évasif :

— Le fait est...

Tandis que le docteur Mathorel allait de l'un à l'autre en répétant :

— Décidément, je vais rapprendre le chemin de l'église, moi!

On observa que M. Quartier s'était hâté de disparaître, l'air un peu triste. On revint sur les commérages des derniers jours, avec plus de circonspection toutefois, comme si on les eût pressentis dangereux; et l'on se montrait M. Massod de Bussens, qui se dirigeait avec solennité vers sa voiture, en rendant des saluts, sans que personne osât l'aborder.

M. Massod de Bussens était bien loin de supposer que son nom pût être mêlé aux discussions soulevées par un sermon dont, plus qu'aucun autre, il blâmait les tendances et le ton. Inquiet, comme l'est un homme à principes fixes qui vient de constater dans son cercle l'existence d'une force subversive capable de miner le sol autour de lui, songeant, en route, à la désastreuse influence qu'exerceraient à la longue des prédications comme celle qu'il venait d'entendre, il se demandait par quels moyens ou pourrait la neutraliser. L'idée d'en appeler au conseil de paroisse l'effleura. Mais quels reproches précis adresser au sermon de Trembloz? Il n'attaquait aucun dogme. Il représentait la tentation en couleurs trop vives, voilà tout : n'est-elle pas souvent très forte? S'il avait eu l'air, un moment, de l'excuser, n'avait-il pas fini par une prière dont les meilleurs chrétiens auraient pu répéter tous les termes? Pourtant le mal, introuvable, était certainement quelque part, dans l'esprit sinon dans la lettre : l'Ennemi n'est-il pas fécond en ruses, habile à dissimuler ses approches, et quelquefois insaisissable comme un lutteur frotté d'huile? Plus M. Massod de Bussens analysait son impression, moins elle lui paraissait soutenable. Il persistait pourtant à la croire juste; en se mettant à table, il résuma ses réflexions en disant :

— Décidément, M. Trembloz est un homme dangereux : il faut se méfier de lui.

Maurice jeta un regard effrayé sur sa mère, qui, toute pâle, demanda :

— Pourquoi?

— Il a fait un sermon... dit M. Massod de Bussens.

Un instant, il chercha des mots pour caractériser ce sermon, ne trouva pas ceux qu'il voulait, et conclut :

— Enfin, un sermon détestable.

Comme il eût été fort embarrassé de s'expliquer plus clairement, il ne songea pas à s'étonner de l'indifférence avec laquelle sa femme semblait accueillir ce jugement sommaire.

Le lendemain, par le premier courrier, il recevait le billet suivant :

« Une personne amie croit devoir informer M. Massod de

Bussens que M. le pasteur Trembloz rencontre souvent, tard dans la nuit, Mme Massod de Bussens aux Roches-Blanches. Le bruit de ces rendez-vous commence à se répandre dans la ville ; les gens de bien, toutefois, espèrent qu'ils cesseront prochainement. »

M. Massod de Bussens relut plusieurs fois cette dénonciation, dont la netteté lui causait un véritable effroi. Pas un instant il ne se dit que ce billet, qui d'ailleurs ne renfermait aucune preuve, pouvait être un acte de haine ou d'envie. L'avant-veille, peut-être, il l'eût repoussé avec le mépris que provoquent dans les âmes honnêtes ces sortes de délations ; mais, avec une rapidité d'aperception dont on eût pu croire incapable son esprit plutôt lent, il se rappela le sermon de Trembloz, et le papier qui tremblait dans sa main lui parut soudain la clef du problème qu'il avait en vain poursuivi. Ses vagues impressions se précisèrent instantanément : tout s'expliquait, tout était très clair. Puis, il se roidit pour repousser cette effroyable certitude, comme une chose trop horrible pour être vraie. Il murmura :

« C'est impossible ! »

Ce mot le rassura un moment, tandis qu'une foule d'argumens se dressaient dans son esprit contre la calomnie.

Justement, Antoinette entrait à son tour dans la salle à manger. Ils se saluèrent à peine, comme c'était depuis longtemps leur habitude. Et le mari dévisagea sa femme.

Comme elle était amaigrie et pâle ! Ses yeux cerclés avaient dû verser bien des larmes. Pourquoi ? Autrefois, elle avait la démarche alerte, l'air actif d'une maîtresse de maison toute à ses soins domestiques : maintenant, elle semblait languir, comme rongée par un mal secret, indifférente à ce qui l'entourait. Pourquoi ? Jamais elle n'aurait, jadis, laissé Maurice partir pour son école sans l'embrasser en le conduisant jusqu'à la grille...

— Maurice est-il déjà parti ? demanda-t-il.

Elle regarda la pendule, en répondant d'une voix neutre :

— Sans doute. Il y a longtemps.

Des symptômes qui se corroboraient ainsi, n'étaient-ce pas presque des preuves ?

Il plia le papier qu'il tenait encore à la main, le mit soigneusement dans son portefeuille, et se leva pour sortir. Antoinette tourna sur lui des yeux indifférens :

— Tu as déjà déjeuné ? fit-elle.

Sa tasse de chocolat était intacte. Il répondit pourtant :

— Oui, j'ai fini.

Elle ne s'aperçut pas même du mensonge, et s'accouda devant sa tasse vide, les regards perdus, sans songer à son thé qui refroidissait.

Comme il traversait la cour, sans savoir où il irait, M. Massod de Bussens rencontra son jardinier, qui le cherchait, et lui demanda des instructions pour l'exposition locale d'horticulture, dont l'ouverture était prochaine. Il écouta l'homme, le suivit dans la serre, où quelques orchidées, objets de sa sollicitude, s'épanouissaient parmi des fleurs plus banales et des plantes vertes. Il répondit machinalement. Puis, comme l'autre insistait pour obtenir des explications plus détaillées, il le renvoya :

— Plus tard... A présent, j'ai affaire!...

Quittant alors la serre, il se dirigea, sans y songer, vers les Roches-Blanches. Savaient-elles quelque chose, ces deux pierres où dormaient, dit-on, des âmes? Est-ce que la paix des choses silencieuses gardait un secret? Comme un juge d'instruction qui visite le théâtre d'un crime, cherche partout des indices, il inspecta les lieux. Soudain, il frissonna : sur le sol, il apercevait une épingle, un petit saphir finement monté, qu'il reconnut. Elle était donc venue là : quelle preuve lui fallait-il encore pour confirmer l'accusation?

M. Massod de Bussens n'était point jaloux, dans le sens ordinaire de ce mot : la jalousie suppose une âme susceptible de passions, et la sienne ne l'était guère. De plus, sa femme n'avait jamais été pour lui qu'une associée, qu'il avait prise parce qu'on ne peut pas être seul à gérer sa vie. Mais elle était sa femme : l'idée qu'elle pût manquer à ses devoirs d'épouse et de mère le froissait, un peu comme la constatation inattendue d'une tare sur un objet d'un certain prix, qu'on croyait irréprochable. Une autre idée, celle que la ville parlerait d'elle, que la curiosité des gens entrerait dans leur intimité, maligne, fureteuse, dissolvante, et satisfaite, au fond, d'avoir en pâture leur nom respecté, lui était plus pénible encore. En sorte qu'entraîné dans un cercle de conjectures affolantes, il oscillait de la colère à l'abattement, souffrant à sa manière autant qu'il pouvait souffrir, aux prises avec des difficultés que son imagination n'eût jamais pu concevoir, perplexe pour la première fois de sa vie.

La légende des Roches-Blanches passa, confuse, dans sa mémoire. Il haussa les épaules :

— Sornettes! murmura-t-il... La vie est plus sérieuse que cela!...

C'était une phrase qu'il répétait volontiers, chaque fois qu'il discutait quelque incident romanesque : cette fois, elle lui parut vide de sens. Piquant soigneusement au revers de son veston l'épingle qu'il venait de ramasser, il reprit le chemin de sa demeure.

— Je vais lui parler, se disait-il; je vais l'interroger... Il faudra qu'elle avoue... Il faudra bien!...

Il préparait son interrogatoire, à haute voix, en gesticulant.

Il était si absorbé, qu'il dépassa sa porte et traversa la cour, où Nestor, attaché, l'appela vainement en aboyant et tirant sur sa chaîne. Comme il arrivait devant le grand portail, il aperçut sur la route M. Leen, qui se dirigeait vers la ville avec ses deux enfans. L'Américain, au lieu de passer droit, engagea la conversation à travers la grille, s'informant avec intérêt de l'exposition horticole, qui, la veille encore, semblait à son voisin un événement d'importance. M. Massod de Bussens répondit avec effort. Heureusement, Maud intervint :

— Père, ne nous attardons pas, nous manquerons le bateau!

— Oui, expliqua M. Leen : nous allons à Genève.

Le groupe s'éloigna à pas rapides. M. Massod de Bussens les suivait d'un œil anxieux :

— M. Leen avait un drôle d'air! se dit-il. Sûrement, il sait quelque chose : il a entendu parler...

Tout le monde était mieux renseigné, ou croyait l'être, que lui-même.

— ... Mais je saurai, moi aussi... Il faut que je sache!...

Comme il restait sur place, il aperçut au tournant de la route le cabriolet du docteur Mathorel. Pour éviter de nouveaux propos, il s'éloigna :

— Cette fois, je vais lui parler... A quoi bon attendre?... A quoi bon?...

Il se dirigea vers le jardin.

Justement, Antoinette sortait sur le perron : dans sa robe grise, elle avait l'air si simple, si correcte, si sage ! Est-ce qu'aucun signe extérieur ne révèle donc ces choses monstrueuses, la trahison et l'adultère? Est-ce qu'une femme peut traîner son âme dans le mensonge, son corps dans le vice, en conservant la pureté de son front, la paix de ses allures, la confiance de son regard? C'est impossible! Un mot d'explication allait suffire pour mettre fin à cet affreux malentendu. Il appela :

— Antoinette!

Elle arrêta son mouvement, en descendant, un peu contrariée :

— Plaît-il?

Il s'approcha d'elle.

— J'ai à te parler...

Aucune des phrases qu'il avait préparées ne convenait pour ouvrir l'entretien.

— Parle! fit-elle.

Il ôta son chapeau pour s'essuyer le front. Puis, ne trouvant

rien de mieux, il se résolut à brusquer les choses : il tira son portefeuille, en sortit le billet anonyme, le déplia, et le mit sous les yeux d'Antoinette.

— Lis cela!...

Elle devint affreusement pâle.

— Eh bien?... Tu ne dis rien?... C'est...

— C'est vrai!

Pris de vertige, il la regardait comme s'il ne comprenait pas. Elle reprit, très bas :

— Oui, c'est vrai!... Je suis allée me promener quelquefois, le soir, aux Roches-Blanches... Deux fois, j'y ai rencontré M. Trembloz.

— Et... c'est tout?...

Elle se redressa, très fière :

— C'est tout.

Il respira, déjà rassuré :

— Alors, votre rencontre, c'était par hasard?

Elle le regarda :

— La première fois, oui...

Il se troubla de nouveau :

— La première fois... seulement?... Mais la seconde?

— La seconde... Ah! je ne sais pas!

Sa colère assoupie se réveilla :

— Comment, tu ne sais pas?... Qu'est-ce que cela veut dire?... Tu ne sais pas!... Vous aviez donc pris rendez-vous?

— Non.

Il se fâcha tout à fait :

— Je ne te comprends pas... Explique-toi... C'est le moment de parler franc... Je veux tout savoir, moi!

Le regard sûr, la voix calme, Antoinette dit doucement, après un silence :

— Je ne veux rien te cacher, mon ami... Après ces deux rencontres, nous avons pensé, lui et moi, qu'il valait mieux ne plus nous revoir... C'est pour cela qu'il ne revient plus aux Tilleuls... C'est pour cela que je ne sors plus, en prétextant ma santé... Ma santé!... je me porte à merveille... Mais nous ne devons plus nous revoir!...

Comme s'il ne comprenait pas le sens de ces paroles, — et peut-être en effet ne les comprenait-il pas, — M. Massod de Bussens demanda :

— Ne plus vous revoir... Pourquoi?...

D'une voix assourdie, mais ferme, elle répondit :

— Parce que je l'aime...

Il marchait d'étonnement en étonnement :

— Tu l'aimes! s'écria-t-il; tu l'aimes!...

Et lâchant son indignation :

— Toi, une honnête femme!... Tu es mère, et tu penses encore à... à des romans, à des folies... Pourtant, tu es heureuse... Tu as tout ce qu'on peut souhaiter... Qu'est-ce qui te manque?... De quoi te plains-tu?...

Elle murmura, avec un regard qui remontait loin dans le passé :

— Je ne me plains pas, je ne me suis jamais plainte!

— Parbleu! s'écria-t-il brutalement, j'aurais bien voulu voir!... Tu as oublié tes devoirs, voilà tout!... Sans raison, sans motifs, comme toujours celles qui tombent... L'amour!... Est-ce qu'on aime un autre homme que son mari?... Ai-je jamais aimé une autre femme que toi, moi?... Ou regardé, même?... L'amour!... Est-ce qu'il y a place pour lui, dans une vie active et droite?... On travaille, on fait son devoir : ça suffit...

Elle s'était laissée tomber sur une chaise d'osier qui se trouvait près d'elle, les lèvres closes, résolue à se taire, résignée à tout écouter. Son mari, les mains croisées derrière le dos, ou gesticulant, allait, venait, s'arrêtait, mettant des intervalles entre ses phrases, attendant des réponses qui ne venaient pas, et, peu à peu, exaspéré de ce silence :

— Tu ne réponds pas!... Voyons, parle, dis quelque chose, défends-toi!...

Elle resta muette.

— Tu ne veux rien dire!... Ah! je te devine, va!... Tu t'admires, tu trouves que tu as raison... Raison!... Dieu sait les sophismes de ton cœur!... Mais ergote en toi-même tant que tu voudras : ta conscience aura le dernier mot!... C'est elle qui finira par te punir... Et puis, t'es-tu dit qu'on savait tout?... On vous a rencontrés, on vous a vus, ou devinés, je ne sais pas, moi!... Enfin, vous êtes la fable de la ville... la risée du monde!... Il me semble que je les entends, à leurs cercles ou devant leurs boutiques, tous ces gens qui nous détestent, au fond, parce que nous sommes au-dessus d'eux!... Ils s'en donnent à cœur joie, j'imagine!... Ils te traînent dans la boue, ils se moquent de moi... Eh! mille tonnerres! où en sommes-nous?...

Il s'arrêta sur ce juron, alla jusqu'au bout d'une allée, dont le gravier craquait sous ses pas lourds, revint et changea de ton :

— Tout ce que je te dis là, c'est inutile... Paroles perdues!... Il s'agit de faire quelque chose... De faire quelque chose, entends-tu?... Quoi?... Tu ne demandes pas même quoi!...

Les lèvres muettes s'entr'ouvrirent, et prononcèrent lentement :

— Je ferai ce que tu voudras, mon ami.

Il reprit, adouci et raisonneur :

— Tu comprends que ces choses-là, quand il n'y a rien eu...

d'irréparable!... cela s'oublie... Tu te figures que personne n'a jamais eu de roman que toi... Allons donc!... Ton histoire est commune,... comme toutes les vilaines histoires... Mais là n'est pas la question... Ce qui importe, maintenant, c'est de terminer cette... cette ridicule affaire... Ce qu'on en doit causer, mon Dieu!... Eh bien, il faut qu'on se taise!... Je ne vois qu'un moyen, moi : partir... Oui, partir, toi... Voilà quinze jours que tu fais la malade : ta santé sera toujours le prétexte... Les gens y croiront ou n'y croiront pas, ça les regarde!... Tu iras dans une ville d'eaux, à Vals, à Royat, où tu voudras... Tu y resteras deux ou trois mois... Après, on aura oublié...

Elle acquiesça d'un signe de tête :

— Je partirai, fit-elle.

Il se fâcha de nouveau :

— Parbleu! Il ne manquerait plus que de vouloir rester!... Tu partiras... Et tout de suite!... Non pas dans un mois ni dans quinze jours : le temps de faire tes malles, juste...

Il y avait en elle quelque chose qui protestait : ne pas *le* revoir, ne pas lui dire un dernier adieu, lui laisser apprendre son départ par la rumeur publique, c'était comme une espèce de trahison, une cruauté, une injustice, l'oubli de la tendresse et de la pitié qu'il y avait entre eux. Il serait en droit de la haïr ou de la mépriser, de la juger indifférente, froide ou frivole. Ou peut-être qu'il devinerait, et souffrirait simplement, sans savoir, sans espérer, sous la malice des regards qu'elle évitait en fuyant, seul et calomnié... Ces pensées la traversèrent comme des lames qui déchirent et meurtrissent. Mais elle comprit qu'elle ne pouvait rien contre toutes ces douleurs; et, sans lutter, songeant d'instinct à son propre salut, elle dit, d'un ton de prière :

— J'emmènerai Maurice...

— Ah! non, par exemple! s'écria M. Massod de Bussens, non, non!... Il restera ici, avec moi... Tu as oublié que tu es mère... Je ne te confierai pas mon fils!...

Livrer l'enfant à ce père si dur, n'était-ce pas une trahison de plus?... Pourtant Antoinette n'insista pas : ce fut comme si son cœur se vidait de minute en minute. Les lumières qui jusqu'alors avaient éclairé son âme s'éteignirent l'une après l'autre : elle n'éprouva plus qu'une vague sensation de néant et d'obscurité, pareille à celle des malheureux que le froid glace, dans la nuit.

XII

Comme chaque année, l'Exposition d'horticulture fut installée sur la Place d'Armes : une palissade en bois fermait l'enclos

réservé, où l'on entrait par un tourniquet. On se trouvait alors parmi des plates-bandes que garnissaient des fleurs de saison, tandis que des plantes vertes formaient de-ci de-là des groupes exotiques, et qu'au centre, sur les flancs d'un rocher artificiel, grimpaient des spécimens de la flore alpestre aux couleurs éclatantes, au parfum sauvage. D'habitude, ce rocher était fort admiré; mais, comme il n'était plus nouveau, le grand succès fut pour les orchidées de M. Massod de Bussens. Bielle ignorait encore ces fleurs capricieuses, dont M. Pidoux, qui passait pour fort en botanique, dut expliquer toute la journée les fantaisies bizarres et la singulière alimentation. Des groupes nombreux ne cessèrent pas de se presser devant la jardinière où elles s'étageaient, et, par une pente bien naturelle, les conversations glissaient des plantes à leurs propriétaires.

M. Massod de Bussens portait un très vif intérêt à cette Exposition d'horticulture, qu'il avait contribué à fonder, d'accord avec la « Société pour l'embellissement de Bielle », et dont les progrès le passionnaient. Chaque année, dès l'ouverture, on le voyait au milieu de ses plantes, expliquant avec complaisance ses procédés de culture, satisfait des résultats, recueillant des complimens. Sa femme l'accompagnait toujours : on disait qu'elle prenait une part active aux travaux horticoles de son mari, bien qu'elle eût, plutôt que pour les cultures difficiles, un goût marqué pour les fleurs les plus simples, qui croissent avec bonhomie dans les plates-bandes et s'épanouissent sans prétention : elle affectionnait leur beauté accessible, leur parfum connu ; et les petits bourgeois de Bielle lui savaient gré de cette préférence, qui révélait sa modestie. Or, cette année-là, l'Exposition s'ouvrit selon les rites habituels, avec quelques discours, mais sans les Massod de Bussens. Et, dès les neuf heures du matin, devant leurs orchidées, on discutait leur absence. Ce fut M. Quartier qui la constata. Il venait de prononcer un *speech* fort bien tourné : « Les fleurs, sourire de la nature..., le printemps, jeunesse de l'année... » Encore tout excité, sa bonne grosse figure ayant passé du rouge au violet, il s'écria, formulant étourdiment la remarque que chacun faisait *in petto :*

— M. Massod de Bussens n'est pas là?... Qu'est-ce que cela signifie?...

Mme Quartier, qui surveillait sans cesse la langue maladroite de son mari, lui pressa le coude, mais trop tard, car une des personnes présentes, le docteur Mathorel, s'empressa d'expliquer :

— Non. C'est aujourd'hui que sa femme part pour les eaux : il l'accompagne à la gare. Il m'a dit hier qu'il ne viendrait qu'après midi.

Une voix de femme, dans le groupe, prononça :

— Cette pauvre Mme Massod de Bussens était bien souffrante, ces derniers temps!

Une autre demanda, d'un ton d'intérêt :

— Est-ce grave?

Mathorel prit un air mystérieux, l'air d'un homme bien renseigné, qui ne veut rien dire :

— ... Beaucoup de soins, fit-il, beaucoup de ménagemens... Du repos, au bon air...

Alors, on se regarda, avec des bouches inquiètes, des yeux malins; il s'agissait de personnes si considérables, si haut cotées, qu'on n'osait guère s'abandonner aux conjectures hasardeuses que provoquent toujours, dans les petits endroits, tous les incidens inhabituels, ni répéter dans un lieu public les propos qui défrayaient les conversations intimes. Mais on se parlait des yeux, on s'examinait, on se sondait, chacun voulant deviner si les autres étaient renseignés ou discrets. En sorte qu'au bout d'un moment la causerie s'anima, plus affirmative, plus hardie, ceux qui ne savaient pas cherchant à s'informer, ceux qui savaient quelque chose brûlant de tout dire.

— C'est vous qui lui avez conseillé de partir, docteur? demanda quelqu'un.

— Oui, c'est moi.

— Et... où est-ce que vous l'envoyez?

— A Vals, dans les Cévennes.

— Ce sont des eaux?...

— Alcalines et bicarbonatées!

Une voix aiguë siffla :

— Il paraît que le bicarbonate est le remède qu'il lui faut!

Quelques rires s'étouffèrent. Puis, une autre question fut posée :

— Est-ce qu'elle emmène son petit garçon?

— Non, elle part seule.

— Pourquoi donc ne l'emmène-t-elle pas?

Ici, M. Marquillier intervint :

— Et le collège?... Nous ne sommes pas en vacances. M. Massod de Bussens s'intéresse trop à nos écoles pour donner un mauvais exemple en interrompant les études de son fils!

— Vous croyez?

— Certainement.

Il y eut des *hum*, des hochemens de tête : personne n'admettait cette explication. Mais en ce moment, on remarqua la présence de M. Morand. Il s'était échappé de son bureau pour un instant, et il faisait le tour des plates-bandes, très vite, l'œil

ouvert, en homme occupé qui veut voir sans perdre de temps. Pour approcher des orchidées, il bouscula deux ou trois personnes, rompant ainsi l'échange des propos. Il contempla les fleurs étranges, dit à haute voix :

— Drôles de plantes!...

On le vit sourire à quelque idée saugrenue, puis quand il se fut éloigné, une voix reprit :

— A propos... Et la jeune fille que Mme Massod de Bussens avait recueillie?... que devient-elle?...

Aussitôt, quelqu'un répondit :

— Elle n'est plus aux Tilleuls.

— Ah!... Où est-elle donc?

— Chez les Américains de Bois-Joli.

— Tiens! tiens!...

Mme Quartier, d'un ton détaché, donna des détails :

— Oui... C'était une vraie pomme de discorde dans la maison... La fille ne vaut pas cher : je l'avais bien dit... Pourtant, Mme Massod de Bussens voulait absolument la garder. Mais Monsieur ne voulait pas... Alors, vous comprenez...

Une interruptrice hasarda :

— Il paraît que le ménage n'est pas toujours d'accord.

— Oh! rectifia Mme Quartier, jusqu'à présent ils s'entendaient très bien. Mais...

Elle s'arrêta, perfidement.

— Il y a donc eu quelque chose? demanda-t-on.

Elle haussa les épaules.

— Oh! des histoires!...

M. Quartier, conciliant, intervint :

— Si l'on croyait tout ce que les gens disent!...

— Bien sûr, on ne pourrait plus vivre!

— Pourtant, il n'y a pas de fumée sans feu!

Vers les dix heures, la famille Sordes fit son entrée dans l'enclos. Ce fut une diversion : le groupe qui stationnait devant les orchidées se fondit à leur approche. Ils rendirent des saluts, échangèrent des poignées de main. On put voir que M. Sordes, après avoir contemplé les étranges fleurs, fit un geste de blâme, comme s'il reconnaissait en elles des symboles de l'universelle corruption. Sa longue figure grave s'attrista; à haute voix, il laissa tomber sur sa petite femme cette parole qui s'adressait à tous :

— Cela n'est pas naturel!...

Cinq ou six dames s'étaient réfugiées dans un coin tranquille, près d'une corbeille abandonnée d'hortensias bleus, pour continuer la conversation. L'une d'elles, désignant d'un geste imperceptible M. Sordes, chuchota :

— Et son collègue?... Est-ce qu'il ne viendra pas?...

On lui répondit sur le même ton :

— M. Trembloz?... Il ne se montre guère, ces temps-ci!...

— Ah!...

— Il a ses raisons pour cela...

— Vraiment?... Quelles raisons peut-il avoir?...

Alors, ce furent des bouts de phrases interrompues, des exclamations pleines de sous-entendus :

— On sait bien qu'il pense à tout autre chose qu'à ses sermons!...

— ... Vilaine affaire!...

— ... Pour un pasteur!...

— ... Qui aurait pu croire?...

— ... Mais on ne sait rien!...

— ... On sait ce qu'on sait, ça suffit!...

— ... Que voulez-vous? Quand on soutient des théories comme les siennes!... Moi, d'abord, je me méfie toujours des gens qui ont trop d'indulgence!... Oui, l'on commence par être indulgent pour les autres, et l'on finit par l'être pour soi-même!...

— ... Aussi, le voilà dans de jolis draps!...

— Bah! cela finira par s'arranger!...

— Vous croyez?... Et comment donc, chère madame?...

— Mon Dieu! chère madame, je ne sais pas... Par un mariage, peut-être!...

— Un mariage?... Qui est-ce qui voudrait de lui, en ce moment?

— Qui?...

La grosse dame, qui tenait les autres en haleine, promena ses yeux autour d'elle et finit par les arrêter sur Jeanne Sordes, immobile à côté de sa mère, et qui semblait absente. Ce furent alors des « Vous croyez?... », des « Est-ce possible!... », des « Après tout, pourquoi pas?... » qui firent un bourdonnement confus et prolongé.

Les Sordes, ayant achevé leur visite, s'en allèrent : à peine étaient-ils sortis que la grande nouvelle éclose autour des hortensias jaillit du petit cercle et pénétra dans tous les groupes : d'abord hésitante, dubitative, entourée de réserves, elle prit peu à peu consistance à travers les commentaires qu'elle suscitait. Aux environs de onze heures, Mme Tiercet, qui arrivait avec un chapeau fleuri de roses rouges, d'un rouge plus vif que les spécimens les plus éclatans de l'Exposition, apporta des détails, sans expliquer d'où elle les tenait. Très élégante, vêtue de couleurs claires qui contrastaient avec le ton grave des autres toilettes, elle racontait avec animation :

— Je viens de rencontrer les Massod de Bussens près de la gare. Il y avait deux grandes malles et une valise sur la voiture : cela prouve qu'il s'agit d'une longue absence, n'est-ce pas? C'est qu'il y a eu du bruit aux Tilleuls!... Oh! oh!... une explication!... M. Massod de Bussens ne plaisante pas!... Il a voulu couper court aux commérages; il a eu raison!... Et à la cure!... La vieille mère Trembloz, vous savez, c'est une maîtresse femme!... Une paysanne sans éducation, mais adroite, qui sait ce qu'elle veut... Elle a dit à son fils : « Après cette histoire, tu n'as plus qu'une chose à faire : te marier, tout de suite!... » Il ne voulait pas... Elle lui a démontré qu'un mariage était sa dernière planche de salut... Elle lui a dit... tout ce qu'on peut dire... Il a fini par céder, à ce qu'il paraît... Sans enthousiasme, par exemple!... Mais il a bien senti que sa mère avait raison...

On l'écoutait, étonné d'en apprendre autant d'une seule fois, doutant encore :

— Vous êtes sûre de tout ce que vous dites là, chère madame?... bien sûre?...

— Parfaitement!...

— Est-ce officiel?

— Non, pas encore.

— Alors, attendons!...

A l'heure du dîner, l'enclos se vida; en sorte qu'il était presque désert quand M. Massod de Bussens y apparut enfin. Pour un homme de son caractère, à la fois orgueilleux et timoré, tout rempli du sentiment de sa respectabilité, tout épeuré à l'idée que la curiosité publique fouillait dans son intimité, c'était un grand effort que d'affronter ainsi, en un tel jour, les regards des Biellans : il l'accomplissait pourtant, jugeant qu'il le devait, ayant repoussé comme une lâcheté la tentation de rentrer aux Tilleuls, pour en imposer par sa présence à ses combourgeois, pour détourner leurs soupçons par son calme. Un peu pâle, mais sans que rien dans ses allures lourdes et régulières trahît sa forte émotion, il tenait à la main le petit Maurice, les yeux encore gonflés, la poitrine haletante de ses sanglots de tout à l'heure; car, à la gare, devant le train qui arrivait comme un monstre furieux, stoppait un instant et emportait sa mère, rigide, froide, qui l'embrassa sans larmes, avec des lèvres mortes, l'enfant avait eu une crise de désespoir terrible. Et le père, pour la première fois, s'était attendri : oublieux de ses « principes », au lieu de gronder, il s'était mis à le consoler doucement, trouvant dans son propre cœur froissé des mots dont il apprenait le sens, des mots bienveillans et tendres; et maintenant, tandis que montait sa propre angoisse, il se réjouissait de voir le petit s'intéresser aux choses, déjà

distrait de sa douleur. En effet, d'abord timide, effarouché, sa main tremblante dans cette main qu'il redoutait depuis si longtemps, Maurice, à la sentir caressante et douce, se rassurait. Bientôt, après avoir regardé toutes ces plantes qui l'entouraient de leur verdure, toutes ces fleurs dont les corolles chatoyaient, il osa, pour la première fois de sa vie, adresser une question à son père :

— Papa, où sont tes fleurs?...

M. Massod de Bussens le conduisit devant les orchidées, que pour son compte, il contempla tristement, en se demandant comment il avait pu s'en préoccuper, tandis qu'à côté de lui...

— Elles ne sont pas si jolies que dans la serre, dit Maurice.

C'était vrai : étagées sur leur jardinière, elles avaient un air de pacotille, cet air banal et piteux que prennent les choses trop délicates quand trop d'yeux les ont regardées. Maurice tira la main de son père, qui se laissa conduire; dans une autre allée, devant un massif de lys blancs qui venaient aussi des Tilleuls; l'enfant, rappelé soudain à sa douleur, s'écria, en se serrant contre son père, comme s'il parlait d'une morte :

— Maman les aimait tant!...

Peu à peu, cependant, les visiteurs revenaient : quelques-uns, insatiables, pour la seconde fois; d'autres, nouveaux, curieux et admiratifs. La présence de M. Massod de Bussens fut très remarquée. On se disait de l'un à l'autre :

— Il s'est décidé à venir... Oh! oh!...

Plusieurs le saluèrent : il répondait avec sa réserve habituelle, un peu hautaine, qui coupait court aux familiarités. Il ne serra pas d'autre main que celle de M. Quartier, qui le retint un instant devant les orchidées; ensuite, il resta seul, jusqu'au moment où M. Leen, qu'accompagnaient ses deux enfans, vint l'entretenir. Maud et Francis, toujours remuans et gais, eurent bientôt fait d'emmener Maurice courir par les allées, tandis que les deux pères s'installaient, pour causer, sur un banc. D'un ton posé, naturel, qui écartait toute idée de soupçon ou de curiosité, M. Leen s'informa du départ de Mme Massod de Bussens, de ses projets, de sa santé :

— J'espère que vous n'avez pas d'inquiétude grave?

— Non... non... Un peu de fatigue, un peu de faiblesse... Le docteur Mathorel est très rassurant...

M. Massod de Bussens ne savait pas mentir : il rougissait et baissait les yeux.

— La cure sera-t-elle longue? reprit l'Américain.

— Je ne sais pas... Cela dépend... Quelques semaines...

— J'espère que vous viendrez souvent à Bois-Joli pendant que

vous êtes seul... Votre petit Maurice s'ennuiera beaucoup de sa mère : amenez-le, pour jouer avec les enfans.

— Je vous remercie, cher monsieur.

En passant devant eux, les gens les examinaient d'un regard bref, en chuchotant. Gêné par cette curiosité qui le fouettait comme une injure, M. Massod de Bussens se leva, en disant à son compagnon :

— Marchons un peu, voulez-vous?...

Ensemble, ils firent deux ou trois fois le tour de l'Exposition, tandis que derrière eux les commentaires allaient leur train :

— Il a tout au plus daigné répondre au salut du syndic...

— ... C'est qu'il est d'une humeur massacrante!...

— ... Tout pâle...

— ... Les yeux rouges, comme s'il avait pleuré!...

— Et le petit garçon?

— Oh! lui, c'est un enfant : il ne sait rien, il joue et oublie sa mère...

— ... Cela n'est même pas très convenable : son père devrait le tenir!...

Une personne, qui avait assisté au départ de l'express, donna des détails :

— ... Le petit pleurait, sanglotait, se tordait à faire pitié... Elle ne disait rien, semblait ne rien voir... Elle a embrassé son enfant, une seule fois, en montant en wagon, et serré la main de son mari, froidement, comme celle d'un étranger... Puis le train a sifflé... M. Massod de Bussens est resté debout, à la même place, au moins cinq minutes, tout pâle, la tête basse... L'enfant n'osait plus pleurer... A la fin, ils sont partis ensemble... C'était triste comme un enterrement!...

... Quand M. Massod de Bussens eut le sentiment de s'être assez montré, il rappela Maurice et prit congé de M. Leen. Comme il allait sortir, devant le tourniquet, il rencontra Trembloz qui faisait son entrée, ayant compris, lui aussi, qu'il ne pouvait manquer à la solennité locale. Ce fut un instant de tragique émotion, comparable à ces minutes anxieuses que traversent les spectateurs des cirques, lorsque, dans un brusque arrêt de l'orchestre, un acrobate prépare son tour le plus périlleux.

Les Biellans, jusqu'alors, avaient voilé leur curiosité : ils la lâchèrent, leurs conversations se turent, tous les yeux se braquèrent sur les deux hommes. Les mieux placés remarquèrent ou crurent remarquer un mouvement de Maurice, prêt à courir au-devant du pasteur, que M. Massod de Bussens arrêta net, d'une lourde pression de main qui faillit arracher un cri à l'enfant. Du reste, les deux hommes se saluèrent, l'un cérémonieux et

grave, l'autre hautain et glacial. Trembloz entra dans la foule.

Il regardait les gens, les choses, sans rien voir, avec, au fond de ses yeux désespérés, la vision affolante du train, que tout à l'heure, du bord de la voie, hors de ville, il avait vu passer dans le fracas et la fumée, broyant son cœur comme s'il eût palpité sur les rails, et, à peine disparu, ne laissant plus dans son être aboli que la morne sensation du jamais plus. A travers le bruit des pas qui craquaient sur les allées et des voix babillantes, il n'entendait que la rumeur de ses pensées, plus troubles que les eaux noires du lac quand l'orage a secoué leurs profondeurs, si confuses qu'il ne les comprenait pas, si lancinantes que des cris de douleur s'étouffaient dans sa gorge. Éperdu, il erra parmi les plantes, sous les regards qui pesaient sur lui. On le saluait : il rendait les saluts d'un geste mécanique. Peu à peu, le bruit, le mouvement, les couleurs, et aussi de vagues prières qu'il murmurait tout bas, sans remuer les lèvres, bercèrent son mal et l'assoupirent. Heureusement que pendant près d'un quart d'heure il resta seul, personne ne se décidant à l'aborder. Puis, dans une poussée de générosité, pour le consoler de sa solitude, montrer qu'il ne l'abandonnait pas, M. Quartier vint lui tendre la main :

— Bonjour, monsieur le pasteur ; comment vous portez-vous?

— Très bien, monsieur le syndic, je vous remercie.

— Allons, tant mieux! tant mieux!... Comment trouvez-vous notre Exposition?

— Oh! très belle!...

— N'est-ce pas? C'est la plus belle que nous ayons jamais eue!...

Comme le syndic s'éloignait, Trembloz aperçut la mince silhouette de Mlle Surgeat, dans sa pauvre robe noire qui semblait toujours la même, bien humble, entre cinq ou six dames qui se disputaient ses sourires. Elle posait sur lui un regard compatissant, qui semblait l'appeler; en sorte qu'après une brève hésitation, obéissant à une de ces suggestions des désespérés qui vont où la pitié s'offre, il osa s'approcher d'elle, pour la saluer. Elle lui tendit sa main, gantée de filoselle, sa vieille main qui savait faire toutes les aumônes; et, remuant à peine les lèvres, pour être comprise de lui seul, elle dit, tout bas :

— Ayez courage!...

En même temps, pour les autres, elle ajoutait :

— Je serais bien heureuse, monsieur le pasteur, d'avoir quelquefois votre visite. Venez me voir, je vous en prie. Il me semble que nous aurions de bonnes choses à nous dire.

Cette attitude de la vieille demoiselle, si riche, si bienfaisante, si respectée, fut pour l'opinion le signal d'un revirement favo-

rable. Les coups de chapeau qu'on adressait à Trembloz perdirent toute ironie; les propos qu'on tint encore sur lui se firent plus réservés : puisque M. Massod de Bussens lui avait rendu son salut, bien qu'avec une hauteur sans bonne grâce; puisque M. Quartier lui conservait sa faveur; puisque Mlle Surgeat lui témoignait de la sympathie et l'invitait chez elle; puisque lui-même affirmait bravement, par sa présence en un lieu public, qu'il n'était point le héros d'un scandale, — que restait-il de son « affaire »? Un peu de fumée à peine, presque rien : on en parlerait quelques jours encore en sourdine; puis Mme Massod de Bussens reviendrait, oublieuse ou résignée, on ne le saurait pas, et la vie paisible de la petite ville, troublée un instant par ces menaces d'orage, reprendrait son cours régulier, scandée par les sermons hebdomadaires, qui, sans doute, ne rouleraient plus sur des textes inquiétans, et qu'on pourrait admirer sans réserves.

— Il ne lui manque plus que d'épouser Jeanne Sordes! dit quelqu'un qui restait malveillant.

Mais une personne prudente ajouta :

— Bah! cette histoire est peut-être un commérage!

Et une autre, renchérissant :

— ...Comme le reste!

Trembloz sortit en même temps que M. Leen et ses deux enfans. Il eût préféré se retrouver seul; mais il ne put échapper à ses élèves, qui l'aimaient beaucoup, et se mirent à lui parler de leurs lectures latines avec leur spontanéité habituelle. Ils en étaient encore aux fables de Phèdre; Francis s'extasiait d'y reconnaître La Fontaine, tandis que Maud développait, sur les bêtes, de fines observations. M. Leen entra bientôt dans la conversation, et, comme on arrivait au bout de la grand'rue, il proposa au pasteur de les accompagner sur le chemin de Bois-Joli. Trembloz n'osa refuser, d'autant moins qu'il redoutait d'avoir à subir, à peine rentré, un nouvel assaut de sa mère, qui depuis quelques jours, comme Mme Tiercet le racontait tout à l'heure, revenait sans cesse à la charge avec ses projets de mariage. Comme ils descendaient à petits pas la rampe qui longe l'Esplanade, les enfans prirent les devans. Trembloz crut alors remarquer que M. Leen, sans en avoir l'air, l'examinait avec trop d'attention. Il eut une sourde révolte : est-ce que tout le monde lirait donc son secret?... Et il se mit à causer, avec une abondance nerveuse, de mille questions générales qui étaient en réalité bien loin de sa pensée. Mais, quand on passa devant la grille des Tilleuls, derrière laquelle il aperçut la grande forme bondissante de Nestor, sentant que l'émotion faisait trembler sa voix, il se tut en détournant la tête. Quelques pas plus loin s'ouvrait le petit sentier qui mène aux

Roches-Blanches; comme il y égarait un regard de détresse, son compagnon, qui peut-être ne savait rien de son histoire, lui demanda, d'un ton très naturel :

— Connaissez-vous la légende, monsieur?... la légende des deux rochers qui sont au bout de ce chemin?

Trembloz rassembla ses forces pour répondre :

— Non, monsieur.

— Elle est curieuse, reprit l'Américain. Elle a un sens profond, plus moderne que n'en ont d'habitude ces sortes d'histoires. Voulez-vous que je vous la raconte?

— Je vous en prie.

— Il s'agit de deux êtres qui n'avaient pu s'aimer dans le siècle, où la vie les séparait. Ils voulurent se réfugier en Dieu : soit qu'ils se sentissent trop faibles pour respecter leurs devoirs sans autre appui que l'appui fragile du monde, soit que leurs cœurs cherchassent dans l'amour divin une consolation, ou peut-être un aliment. L'homme entra dans un couvent de Trappistes, dont il reste, au pied du Jura, des ruines que vous connaissez sans doute. La femme prit le voile, dans une maison qui existait là-bas...

Il se retourna vers Bielle, qui apparaissait, dans sa grâce coquette, joliment estompée sous le ciel nuageux :

— ... De l'autre côté de la ville. Comment se revirent-ils, l'histoire ne le dit pas. Mais elle raconte qu'ils se rencontrèrent, presque toutes les nuits, dans une clairière du Bois-Joli, qui en ce temps-là était une épaisse forêt de sapins. Ils étaient tous les deux d'âme fidèle et loyale, décidés à respecter leurs vœux. Cependant, à chaque rencontre, ils sentaient grandir l'amour qu'ils réprimaient, l'amour coupable, l'amour criminel qui les poussait l'un à l'autre, de toute la force tragique qu'il a dans les nobles cœurs. Ils comprirent alors que leur volonté s'épuisait dans la lutte, que la défaite approchait. Et le soir où pour la première fois leurs lèvres se rencontrèrent, ils convinrent de ne plus se revoir, pour éviter le crime dont ils étaient purs encore. Ils se dirent un adieu qu'ils croyaient éternel. Mais quand ils voulurent se séparer, voici que leurs membres s'engourdirent : le sol propice où leur amour avait grandi les retenait, la mystérieuse puissance de la terre les rivait l'un à l'autre. Dans leur effort contre l'amour, l'humanité était morte en eux. Leurs âmes avaient vaincu, mais elles s'étaient éteintes : ils n'étaient plus que deux pierres insensibles à jamais, les Roches-Blanches... N'est-ce pas une belle légende?...

Tout pâle, Trembloz murmura :

— Très belle...

— Et pleine de sens, reprit M. Leen : ne trouvez-vous pas?... Songez donc ! s'ils avaient cédé à leur coupable amour, que fût-il arrivé?... Ils auraient été damnés, je pense, soumis à quelqu'un de ces affreux supplices qu'inventait l'imagination des hommes de leur temps, plongés, par exemple, dans l'éternel tourbillon qui entraîne les amans de Rimini. Mais ils n'auraient pas été changés en pierres. Et lequel vaut le mieux?...

Comme ils arrivaient devant sa villa, il demanda :

— Entrez-vous un moment, monsieur?

Trembloz sentait se réveiller, cruelles, torturantes, les émotions qu'il avait crues vaincues. Il refusa, et reprit le chemin de la ville.

« *Ils n'auraient pas été changés en pierres !...* »

Cette parole le poursuivait comme un arrêt fatal. Son cœur meurtri, sa tête vide, ses membres pesaient si lourd, qu'il eût pu croire qu'un miracle pareil s'opérait en lui. Il se révolta : la légende mentait, ou M. Leen, incroyant, cynique, l'avait dénaturée pour en faire jaillir un sens monstrueux. Il invoqua tous ses secours, ses croyances morales, son amour du bien, Dieu. Et, arrêté sur la route déserte, il affirma, d'une voix haute :

— Nous avons fait notre devoir... Nous avons bien fait!...

... Mais où donc était cette joie intérieure que des oracles certains promettent au sacrifice? Il l'eût vainement cherchée dans son cœur labouré : la lutte avait été trop vive; le triomphe ressemblait à ces victoires sans lendemain qui déciment le vainqueur et le laissent plus faible que l'ennemi. Tandis qu'il fouillait ainsi sa douleur pour y chercher l'aube espérée du réconfort, jaillissaient du fond de son être, comme pour narguer sa misère, les mirages du crime évité : mirages radieux, qu'éteignait aussitôt le sentiment du sort choisi, irrévocable, et qui s'effondraient parmi des horizons déserts, pareils à ceux où périssent les caravanes.

Il murmura :

— Plus tard.... Dieu m'enverra la paix...

Mais c'étaient ses lèvres seules qui prononçaient ces paroles : dans son cœur, résonnait plus fort l'arrêt fatal :

— ... *Ils n'auraient pas été changés en pierres!...*

Et obscurément, sans songer à formuler l'incertaine notion qui s'estompait dans sa tête brisée, il pressentait ce qu'est le sort des hommes qui ont trop d'âme pour ignorer l'amour, trop de vertu pour s'y livrer dans l'insouciance et dans la joie : qu'ils résistent ou qu'ils tombent, la douleur les attend; il faut que la lumière qui brille en eux les dévore ou s'éteigne, et s'ils ne sont pas les coupables victimes de leur cœur, c'est que leur cœur n'a plus qu'à se pétrifier.

ÉDOUARD ROD.

ÉTUDES SOCIALES

LE LUXE

LA FONCTION DE LA RICHESSE

I

CARACTÈRE ET VARIÉTÉ DU LUXE
SON ROLE ÉCONOMIQUE

La question de la légitimité ou de l'illégitimité, de l'utilité ou de la nocuité du luxe, est une des plus débattues qui soient. Les moralistes la revendiquent, en général, comme étant de leur seule compétence. C'est une de leurs matières favorites ; ce l'était surtout dans l'antiquité. Le thème est admirable pour la déclamation ; certains écrivains classiques, très austères de langage, plus concilians de mœurs, Salluste et Sénèque, s'y sont complu ; quelques belles pages d'éloquence et de style sont dues sur ce sujet à leur vertueuse indignation.

On ne peut, cependant, abandonner la question du luxe aux seuls professeurs de morale. Les économistes ne s'en doivent pas désintéresser. Il ne s'agit pas là seulement de préceptes et de règles pour la conduite édifiante de la vie, mais aussi de la direction que l'on doit donner, sinon à la production tout entière, du moins à une partie notable de la production, et, d'autre part, de

l'influence de certaines consommations sur la répartition des richesses, sur les situations respectives des diverses classes de la société. Henri Baudrillart a consacré quatre gros volumes à décrire l'évolution, les variétés, les excentricités du luxe dans les diverses civilisations et à tous les âges de l'humanité. Nous voudrions ici examiner sommairement les principaux élémens de cette question si complexe, et faire suivre cette analyse de quelques réflexions sur l'usage de la fortune et la fonction sociale de la richesse.

I

L'une des difficultés, non la moindre, est de définir exactement le luxe. Il n'est guère de matière où l'on s'entende moins. Beaucoup blâment le luxe et d'autres le louent qui ne comprennent pas sous ce mot les mêmes objets ou le même train de vie. Si l'on ouvre le Dictionnaire de l'Académie, on trouve au mot *Luxe* cette définition : « Somptuosité, excès de dépense, dans le vêtement, les meubles, la table. » Les mots de « somptuosité » et d' « excès » auraient eux-mêmes besoin d'être définis dans ce cas. Le Dictionnaire de Littré ne s'éloigne guère de celui de l'Académie ; on y lit : « *Luxe*, magnificence dans le vêtement, dans la table, dans l'ameublement ; abondance de choses somptueuses. » Un économiste, très dur pour le luxe, Émile de Laveleye, écrit : « Est objet de luxe ce qui est à la fois superflu et coûteux, c'est-à-dire ce qui satisfait à un besoin factice et a coûté beaucoup de journées de travail. » Et il accumule, à ce sujet, une foule de citations. Mais qu'est-ce qu'un besoin factice, et à partir de quel nombre de journées de travail consacrées à un objet, celui-ci est-il mis au rang des articles de luxe ?

Les trois définitions que nous venons de reproduire sont bien lâches et bien vagues ; cependant, si elles répondent assez aux idées flottantes de quelques hommes délicats, elles n'expriment pas le sens courant et vulgaire du mot.

Le tort est de chercher une formule absolue pour une chose aussi relative, ondoyante et variable. Voici la définition que nous proposerons : Le luxe consiste dans cette partie du superflu qui dépasse ce que la généralité des habitans d'un pays, dans un temps déterminé, considère, comme essentiel, non seulement aux besoins de l'existence, mais même à la décence et à l'agrément de la vie. Le luxe est donc une chose singulièrement variable et qui se déplace sans cesse, la limite en reculant de plus en plus au fur et à mesure que l'ensemble d'une société s'enrichit et se raffine.

Le mérite de cette définition, suivant nous, c'est qu'elle garde au luxe son caractère relatif se transformant d'âge en âge.

Au barbare qui envahissait l'Empire romain, le simple mobilier et la garde-robe d'un ménage modeste de notre petite bourgeoisie ou de l'élite de notre classe ouvrière eût paru abonder en objets de luxe; quelques fauteuils peu coûteux, mais capitonnés, un tapis de feutre, des rideaux aux fenêtres, un joli papier à bon marché tapissant le mur, une glace, une pendule, quelques vases pleins de fleurs, une vaisselle un peu variée, des chemises, des mouchoirs, des cravates, des bas, tout cet attirail nouveau pour lui, lui eût semblé n'être essentiel ni aux besoins normaux de l'existence, ni même à la décence et à l'agrément de la vie. Bien plus, il s'en serait trouvé gêné et incommodé.

Si l'on introduit aujourd'hui encore un berger des Pyrénées ou des Alpes dans l'appartement d'un rentier ayant une vingtaine de mille francs de rentes et vivant conformément à ce revenu, il trouvera que cet homme s'encombre d'une foule d'objets inutiles, de riens coûteux et qui ne peuvent procurer que des jouissances factices.

L'idée de ce qui constitue le luxe varie de la façon la plus frappante suivant le pays, le temps et les classes de la société. Chaque classe considère comme luxe les objets que sa situation de fortune ne lui permet pas de posséder et dont la classe supérieure, au contraire, a les moyens d'user.

Un fait absolument démontré, et dont nous fournirons plus loin quelques exemples, c'est que le luxe d'une époque ou d'une classe sociale tend à devenir , sinon une nécessité, du moins un objet de décence pour l'époque suivante et pour la classe sociale d'en dessous. La civilisation est caractérisée par la généralisation graduelle, progressive, de nombre de consommations de luxe qui perdent ainsi successivement ce caractère. Chaque dizaine d'années, quelques objets de luxe cessent de l'être par leur diffusion et l'abaissement de leur prix.

La définition que nous avons donnée est essentielle pour permettre d'aborder l'examen de la légitimité ou de l'illégitimité, de l'utilité ou de la nocuité du luxe.

En parlant du luxe en principe, nous faisons abstraction de certains excès et de certaines aberrations. En se demandant si le vin est bon pour l'homme, on entend seulement un usage modéré et rationnel du vin.

L'usage du luxe, c'est-à-dire de superfluités même coûteuses, même ne flattant que la vanité ou les dispositions frivoles de l'esprit et des sens, doit-il être proscrit par l'économie politique? doit-il, au contraire, être admis par elle, tout au moins obtenir d'elle des circonstances atténuantes, tout en mettant de côté les extravagances et les difformités luxueuses, qui évidemment sont condamnables ?

Le luxe a beaucoup d'ennemis. Un grand nombre d'hommes le considèrent comme un abus, comme un péché, comme un scandale. Les uns s'imaginent que, si le luxe venait à disparaître, les sociétés seraient plus heureuses et d'une moralité plus élevée. D'autres croient que le superflu de quelques-uns est acquis au détriment du nécessaire de quelques autres.

Les ennemis du luxe en principe peuvent se diviser en deux classes : d'un côté, certains moralistes et politiques, de l'autre, divers économistes.

A beaucoup de moralistes, la concupiscence, l'orgueil de la vie, apparaissent comme les obstacles à la perfection : les philosophes, tels que Socrate, veulent placer l'idéal de la vie dans la contemplation et le dévouement. Certes, ces idées sont d'une grande noblesse et on a raison de les propager ; mais elles ne peuvent diriger complètement l'existence que d'une élite. Le type de vie claustrale ou académique auquel elles conduisent ne peut constituer la vie générale : à supposer que l'univers entier s'y fût rangé depuis l'origine, on peut se demander si la civilisation eût autant progressé, si la vie moyenne eût été aussi facile et aussi longue, le bien-être aussi répandu, et si même on eût pu procurer à la généralité des hommes les consommations indispensables, les loisirs assez larges, l'instruction et les connaissances dont jouissent aujourd'hui ou dont jouiront demain presque tous les habitans des contrées civilisées.

Platon lui-même, le plus spiritualiste des philosophes, admettait que l'on peut demander aux dieux les richesses (1).

M. Émile de Laveleye, critique sévère du luxe, attribue à ce goût des superfluités une racine qui plonge dans trois sentimens différens, dont les deux premiers seraient vicieux et le troisième seul vertueux : 1° la sensualité ; 2° la vanité ; 3° l'amour de l'idéal. A supposer qu'il en soit ainsi, le troisième sentiment ne rachèterait-il pas les deux autres? Les deux premiers sont-ils, d'ailleurs, vicieux à tous les degrés? Quelque sensualité et quelque vanite ne peuvent-elles trouver, au moins, certaines circonstances atténuantes?

Quant aux raisonnemens politiques contre le luxe, ils portent surtout sur ces deux points, que le luxe accroît l'écart entre les classes de la population et leur donne un caractère plus tranché, qu'ensuite la vie luxueuse énerve les hommes et livre les populations cultivées en proie aux peuples barbares. Pour ce qui est de l'écart entre les conditions des hommes, nous avons souvent démontré qu'il tend plutôt à s'affaiblir, et c'est le thème même d'un

(1) *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences morales et politiques*, p. 735.

de nos ouvrages (1). Cette inégalité, d'ailleurs, n'a pas uniquement des effets malfaisans : elle est à la fois le résultat et le stimulant de la civilisation. Quant aux dangers que le luxe peut faire courir aux États, il faut d'abord constater qu'autre chose est le luxe et autre chose la vie luxueuse. On peut aimer et rechercher le luxe dans l'ameublement, dans la décoration, dans les objets d'art, et vivre sous les autres rapports avec simplicité. Le prétendu amollissement physique qui résulterait des goûts de luxe n'est pas démontré : dans presque tous les pays d'Europe, les jeunes gens des classes les plus aristocratiques déploient, en ce qui concerne les exercices physiques et les actes de courage, au moins autant de vigueur et de résolution que les hommes des autres couches sociales. Les civilisés, depuis trois siècles, prennent, d'autre part, une éclatante revanche sur les barbares. Si la civilisation est menacée, c'est beaucoup moins par le goût de l'élégance de la vie que par le venin de certaines doctrines, par le dilettantisme intellectuel et moral qui, chez ses adeptes, n'a pas une relation nécessaire avec le goût éclairé des objets de luxe.

M. Émile de Laveleye a cité toute une nomenclature d'auteurs célèbres dont les opinions sur le luxe sont, d'ailleurs, médiocrement concordantes. Au hasard de leur humeur ou du fil de leur ouvrage, ils le louent ou le blâment. Parmi les apologistes constans, il n'y a guère que La Fontaine, par d'assez mauvaises raisons :

> Je ne sais d'homme nécessaire
> Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien.
> Nous en usons, Dieu sait ! Notre plaisir occupe
> L'artisan, le vendeur...

Parmi les critiques constans, on trouve Rousseau, avec des raisons qui ne valent pas mieux : « Il faut des liqueurs sur nos tables : voilà pourquoi le paysan ne boit que de l'eau. Il faut de la poudre à nos perruques : voilà pourquoi tant de personnes n'ont pas de pain. » Dans cette voie on pourrait multiplier les exemples pittoresques, et le philosophe qui donnait à Voltaire le goût de marcher à quatre pattes conclut : « S'il n'y avait point de luxe, il n'y aurait pas de pauvres. »

Alternativement antagonistes et panégyristes du luxe sont Voltaire, qui se contredit presque toujours, et Montesquieu, dont la gravité n'est pas toujours ennemie de l'incohérence. Voltaire loue le luxe en petits vers dans *le Mondain* et le condamne en prose :

(1) Voir notre *Essai sur la répartition des richesses et la tendance à une moindre inégalité des conditions.*

Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand État s'il en perd un petit :
Le pauvre y vit des vanités des grands.

En prose grave, le philosophe de Ferney prend sa revanche : « Le luxe est la suite, écrit-il, non du droit de propriété, mais des mauvaises lois. Ce sont donc les mauvaises lois qui font naître le luxe, et ce sont les bonnes qui peuvent le détruire. » M. de Laveleye applaudit à ce singulier aphorisme.

Pour le luxe et l'une de ses formes les plus caractéristiques, les modes, Montesquieu écrit : « Les modes sont un objet important. A force de se rendre l'esprit frivole, on augmente sans cesse les branches de son commerce. » Contre le luxe il s'exprime ainsi : « Si les richesses sont également partagées, il n'y aura pas de luxe ; car il n'est fondé que sur les commodités qu'on se donne par le travail des autres. » Il n'est pas nécessaire d'être le premier publiciste de son siècle et l'un des premiers de tous les temps pour découvrir que, si les richesses étaient également partagées, il n'y aurait plus de luxe. Mais ce partage égal des richesses est-il possible? est-il même désirable? et la grande masse des hommes ne gagne-t-elle pas beaucoup elle-même en confortable à l'inégalité des richesses, qui est le plus énergique des stimulans de la production? Voilà une question plus sérieuse.

Si nous étalons ainsi les incohérences de ces grands esprits, ce n'est pas pour faire preuve d'une érudition qui, d'ailleurs, n'est pas nôtre, ni pour le plaisir de surprendre en contradictions flagrantes des intelligences fortes et étendues : c'est qu'une pensée aussi inexacte qu'elle est superficielle inspire toutes ces remarques. C'est l'idée que les superfluités du luxe chez les riches sont acquises aux dépens des nécessités du pauvre. Si l'on ne faisait pas de souliers fins, tout le monde pourrait avoir de bonnes chaussures : tous les hommes, chez les peuples civilisés, sont arrivés à ce dernier résultat, sans que la fabrication des bottines fines pour hommes et pour femmes ait le moins du monde diminué. Si, au lieu d'un milliard ou deux d'objets de luxe, on faisait un milliard ou deux d'objets communs et utiles, le monde n'en irait-il pas mieux ?

La question ne peut être ainsi posée. La conception de l'activité sociale, qui est au fond de ce raisonnement, se trouve complètement fausse. On considère l'activité sociale comme un tout une fois fixé : si l'on y dérobe 500 000 journées pour des superfluités, ces 500 000 journées manquent pour les nécessités. Cette conception est arbitraire. Il faut se demander si la capacité productive de l'homme, sa force d'invention, son énergie au travail, le pro-

grès des arts et des sciences, n'ont pas été et ne sont pas entretenus et développés par la recherche constante d'une vie plus embellie, de besoins plus diversifiés; si une société qui ne maudit pas et ne proscrit pas le luxe n'a pas, même pour les objets communs, une force productive infiniment plus grande qu'une société qui maudit et proscrit le luxe.

Il faut rechercher si le goût même de la nouveauté et du changement, qui caractérise le luxe, ne contribue pas à tenir l'esprit général d'une société plus en éveil, plus porté aux améliorations industrielles, aux découvertes, aux perfectionnemens ; si, au contraire, une société rivée toujours au même genre de vie monotone, insipide, serait aussi productive, même en ce qui concerne l'agriculture et les arts communs, qu'une autre sollicitée à l'activité incessante par des habitudes de luxe.

Alors on s'apercevrait sans doute que, contrairement au mot de Rousseau : « S'il n'y avait pas de luxe, il n'y aurait pas de pauvres », les superfluités du luxe ne sont pas acquises aux dépens des nécessités du pauvre. Citant et approuvant le mot de Rousseau, Émile de Laveleye ajoute : « Visitez les contrées alpestres de la Suisse ou les vallées de la Norvège, et vous verrez que Montesquieu et Rousseau n'avaient pas tort. » S'il avait été un peu plus versé dans les statistiques, Laveleye aurait vu que la Norvège est précisément l'un des pays où l'indigence est proportionnellement le plus répandue.

Pour juger cette question si importante au point de vue économique, il est bon de jeter un coup d'œil sur l'évolution historique des consommations privées.

II

Les progrès industriels et le développement de la richesse générale font peu à peu tomber dans l'usage commun une quantité de marchandises qui, autrefois, étaient regardées comme de grand luxe. A s'en tenir à l'alimentation, le sucre jadis était du luxe, et les épices et le café, et, dans la partie du pays qui n'en produisait pas, le vin. Les verres à vitre ont longtemps passé pour du luxe; pendant plus longtemps encore les glaces et les rideaux de fenêtre, et les tapis. Une montre et une pendule étaient des objets de luxe de premier ordre, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à en fabriquer pour 40 à 50 francs d'abord, puis pour 5 à 10 francs. Dans le vêtement, les chemises, les bas, les chaussures, les mouchoirs (encore du temps de Montaigne), les rubans, les dentelles, ont été regardés comme superfluités dont l'homme et la femme, vivant suivant la loi de nature, devaient se passer. Au XVIIIe siècle,

à Londres, l'usage d'un parapluie était encore une preuve d'efféemination, et nombre de gens en été croient devoir exposer leur nuque au soleil, même aujourd'hui, pour ne pas recourir à une ombrelle, dont le salutaire usage, cependant, commence à se répandre de plus en plus. Dans l'organisation de la demeure, une salle à manger distincte de la cuisine, un salon distinct de la salle à manger, un cabinet distinct de la chambre à coucher, une salle de bains et d'hydrothérapie, et jusqu'à ce retrait décent, aéré, pourvu d'eau pour les besoins naturels, ont été déclarés des inutilités et passent encore pour l'être auprès de certaines gens. Cependant, l'usage aujourd'hui très répandu de ces superfluités d'autrefois ou de ces pratiques jadis traitées de luxueuses a singulièrement contribué à accroître la vie moyenne, à écarter ou prévenir les épidémies, et à rendre certains quartiers des grandes villes beaucoup plus sains que nombre de villages ou de fermes en pleine campagne.

Les frontières du luxe vont sans cesse en reculant, et c'est un grand bonheur. Le luxe d'autrefois devient sinon le nécessaire d'aujourd'hui, du moins une jouissance, soit inoffensive, soit utile, à la portée d'un grand nombre d'hommes.

Qu'il ait ainsi sa racine soit dans la sensualité et dans la vanité, comme l'affirment ses critiques, soit dans le goût de l'idéal, le luxe, pourvu qu'il ne viole pas la nature, a pour instrument de propagation l'instinct d'imitation de l'homme, le désir de se conformer aux habitudes des gens les plus haut placés, puis aux sentimens et aux mœurs qui prévalent dans la communauté. Ainsi, les objets de luxe deviennent peu à peu des objets de convenance, les *luxuries*, pour parler comme les Anglais, se transforment en *decencies*.

Il est rare que les vieillards n'appellent pas luxe toute nouvelle mode, tout objet dont leur enfance ou leur maturité ignorait l'usage. Dans la *Puissance des Ténèbres* de Tolstoï, un vidangeur, type de l'homme honnête et chrétien, considère comme une preuve d'efféemination que l'on établisse des cabinets publics de commodité.

Le caractère d'une consommation doit être jugé, non d'après un certain type que l'on se fait de la nature humaine en général, suivant la méthode de Rousseau et de Tolstoï, son disciple, mais d'après les diverses circonstances de lieu, de climat, de profession et de milieu.

Il y a un luxe sain, intelligent, et un luxe malsain, extravagant. Sans que l'on puisse dresser une nomenclature, qui serait naturellement incomplète et trop absolue, de l'une et de l'autre catégorie, le luxe est sain chez les esprits sains, et il est

morbide chez les esprits maladifs, portés à l'extravagance.

Le luxe est condamnable quand il emprisonne l'homme dans les superfluités matérielles et ne lui laisse aucun goût aux joies délicates et aux plaisirs intellectuels, quand il sacrifie les besoins essentiels à des jouissances conventionnelles. Encore, même à ce point de vue, la distinction est-elle difficile à établir avec netteté dans la pratique. Si celui qui boit plus d'eau-de-vie que de vin et qui consomme plus en tabac qu'en viande peut être considéré comme sacrifiant les nécessités aux superfluités, on ne peut dire que les gens qui s'infligent des privations sur leur nourriture afin d'avoir des vêtemens décens pèchent toujours contre le bon sens : outre que c'est un hommage rendu à l'idéal, ce peut être là une appréciation très juste des convenances de la vie et des moyens de sauvegarder ou de gagner une position.

On a parfois divisé en trois périodes l'évolution du luxe : le luxe des temps primitifs, aussi bien des sociétés patriarcales, qu'a fort bien décrites Adam Smith, que de celles du commencement du moyen âge; le luxe des peuples florissans et prospères, qui est celui des temps modernes; en dernier lieu, le luxe des peuples en décadence, les anciens Romains, les Orientaux. Il faudrait comprendre dans la même catégorie le luxe des classes sociales en décadence, comme de certains milieux aristocratiques ou de fils dégénérés de la riche bourgeoisie.

Le luxe des temps primitifs est très simple; il consiste surtout dans le groupement autour de l'homme riche, qui est en même temps généralement un homme de haute naissance, d'un très grand nombre de serviteurs entretenus par lui, et dans la pratique très large de l'hospitalité. Chez les peuples patriarcaux, il y a une assez grande ressemblance de vie matérielle en général entre les hommes de diverses situations. La nourriture, les vêtemens, l'ameublement même, diffèrent peu.

L'homme riche nourrit de nombreux domestiques, une clientèle étendue; il a table ouverte. Ce train d'existence, à la fois très large et très simple, lui donne un caractère d'affabilité, de bienveillance, de générosité.

Les objets de luxe proprement dits sont alors très limités. Quelques vêtemens fins, mais surtout de très belles armes, de très beaux chevaux, de très riches harnachemens. Sous son apparence débonnaire et familière, ce luxe patriarcal a de très grands inconvéniens qui se retrouvent beaucoup moins dans le luxe moderne : il crée et maintient des légions de parasites et de fainéans. Tout ce monde de serviteurs et de cliens ne travaille guère et est entretenu, sans services correspondans, par le travail d'autrui.

En Orient, ce luxe est très répandu, aux Indes toute per-

sonne aisée a un nombre notable de domestiques, dont chacun est chargé d'une tâche précise, très limitée, insuffisante pour occuper sa journée. On retrouve ces habitudes chez les Arabes. Elles régnaient encore, quoique atténuées, en Europe au moyen âge et au commencement des temps modernes. Encore sous Jacques Ier un ambassadeur avait une suite de 500 personnes dont 300 nobles. « Tout marquis veut avoir des pages. » Les maisons des grands sont des palais, non seulement par le caractère architectural et la décoration, mais par le nombre d'appartemens ou de chambres pour « les domestiques » de tout ordre. On sait que, dans la langue et la littérature du XVIIe siècle encore, le mot « domestique » est pris dans un sens étendu qui signifie client et dépendant. Au siècle dernier le duc d'Albe, dans son palais de Madrid, avait 400 chambres de « domestiques » ; les neveux de ses serviteurs et leurs familles demeuraient souvent dans le palais et étaient pensionnés. On trouve dans *Gil Blas* des descriptions qui relatent cet état de choses. On voit encore aujourd'hui à Madrid, non loin du palais des Cortès, le palais du duc de Medina-Cœli, immense et banal caravansérail, fait pour loger toute une population de serviteurs ou de dépendans. Avant l'incendie de 1812, à Moscou certains palais contenaient jusqu'à 1 000 chambres de domestiques ; on regardait comme pauvres les nobles qui n'entretenaient que 20 ou 30 de ces derniers. Les romans de Tolstoï font revivre en partie ces anciennes mœurs. Le train énorme des seigneurs polonais était proverbial. De même aux Antilles, autrefois, sous l'esclavage. A la Jamaïque les personnes ne possédant que 7 nègres étaient exemptées de la taxe sur les esclaves. On ne savait pas alors recourir à des services communs : chaque grand seigneur avait son médecin, son barbier, son aumônier, ses musiciens, ses gens de lettres, qu'il traînait avec lui.

Ce luxe primitif, quoiqu'il jouisse des sympathies et des regrets de beaucoup de gens, est absurde : il n'amène aucun raffinement dans la vie, il est fastidieux, il ne flatte que l'amour-propre, il soustrait à la production, prive de l'indépendance journalière et jette dans la fainéantise et les vices énormément de gens. Il y avait, sans doute, relativement à la population, plus de domestiques inutiles, au dernier siècle ou dans l'avant-dernier siècle, en Angleterre qu'aujourd'hui ; à coup sûr, chaque homme riche en avait un bien plus grand nombre. Faut-il rappeler que, pendant le XVIIIe siècle, en France, chaque homme du monde, même peu aisé, avait un laquais : il devait l'amener avec lui, quand il allait dîner en ville, et c'était son laquais qui le servait, refusant de rien passer à un autre maître que le sien. Ce fait est attesté par une foule de correspondances du temps. Autour d'une table

de 20 à 25 personnes, il y avait ainsi, au XVIIIe siècle, trois ou quatre fois plus de laquais qu'il ne s'y en trouve, dans les maisons riches, aujourd'hui.

L'autre grand luxe des temps primitifs, ce sont les énormes festins, dont la quantité, beaucoup plus que la qualité, est le trait caractéristique. Les mets y sont, en général, vulgaires, de même les boissons; mais les uns et les autres se représentent constamment sous toutes les formes, et remplissent la journée ou la nuit. Les repas à la Gargantua, les noces de Gamache, où des amoncellemens de victuailles disparaissent dans les estomacs infatigables de convives grossiers qui, parfois, comme chez les Arabes, doivent manifester leur contentement par une éructation fréquente, appartiennent à cette période de luxe. Un économiste allemand, d'une rare et sûre érudition, Roscher, fait le récit d'une de ces fêtes pantagruéliques qu'offre l'histoire : lors du mariage de Guillaume d'Orange en 1561, le fiancé hébergea une quantité d'hôtes, dont on ne nous donne pas le nombre, mais qui avaient avec eux 5647 chevaux. On y consomma 4000 boisseaux de froment, 8000 de seigle, 13000 d'avoine, 3600 muids (*Eimer*) de vin, 1600 barils de bière. Une ordonnance de 1610, relative au mariage à Munden (*Mundensche Hochzeitsordnung*), dispose qu'un grand mariage ne doit pas comprendre plus de 24 tables, ni un moyen plus de 14 tables de dix personnes chacune (1).

Tout le luxe que nous venons de décrire appartient à la grande période aristocratique. Suivant la très fine remarque d'Adam Smith, quand, au lieu de nourrir un grand nombre de serviteurs et de subvenir à une infinité de cliens, on fait des commandes aux ouvriers du dehors, la période aristocratique commence; c'est ce qui caractérise le luxe moderne. Pour la dignité humaine, l'emploi productif de la vie et le progrès des arts, ce nouveau luxe vaut mieux.

Dans ces temps aristocratiques, il était moins facile de se ruiner, et les fortunes avaient plus de stabilité. Pour qu'un particulier se ruine, il faut que son capital fixe soit transformé en capital circulant; les occasions de cette transformation étaient moindres autrefois.

Le luxe des temps primitifs était plutôt occasionnel que permanent; il ne pénètre pas, comme plus tard, tout le tissu de la vie. L'équivalent pour le peuple des grands repas et des fêtes pantagruéliques des grands, c'étaient les kermesses, le carnaval. La sobriété si vantée et parfois forcée de ces âges incultes était interrompue par des débauches périodiques.

(1) Roscher, *Grundlagen der Nationalökonomie*, p. 573.

Tout ce qui représente ce que les Anglais appellent les *decencies* et le confortable se trouvait négligé : en dehors des objets d'église, des armes, parfois de la vaisselle à boire, il n'y avait guère d'objets finement travaillés. On a des comptes rendus d'inspections de domaines appartenant à Charlemagne : on y constate qu'en fait de linge il ne s'y trouvait que deux draps de lit, une serviette et une nappe de table. La mode pour les vêtemens et pour les meubles est dans ces temps primitifs très constante, comme aujourd'hui encore chez les peuples orientaux. La vie quotidienne individuelle était dépourvue de toute élégance et de toute variété. Les fonctionnaires comme les ouvriers ne recevaient que de très petits traitemens ; des sommes énormes se dépensaient en fêtes, soit privées, soit publiques. Au XVIe siècle, le premier ministre de Hanovre n'avait, en dehors de quelques fournitures de vêtemens, que 200 thalers de traitement, et un gentilhomme dépensait, dans ce même temps, pour ses noces, 5600 thalers (1).

Les églises et les municipalités introduisirent le luxe varié des vêtemens et du mobilier. Les vitraux firent leur apparition en 1180, dans les églises d'Angleterre, et en 1567 les vitres étaient encore si rares dans le pays, que dans les maisons de campagne des nobles, on les enlevait pendant l'absence des maîtres. Les belles étoffes, les meubles fouillés, l'argenterie finement travaillée, en dehors de celle servant à boire, apparaissent dans les cathédrales d'abord, puis dans les hôtels de ville des riches cités flamandes, allemandes, italiennes. L'ancien luxe chevaleresque se modifie, et il se constitue un luxe haut bourgeois. Mais pendant des siècles, c'est le goût de la magnificence et de l'ostentation qui prédomine sur celui du confortable. Le Camp du drap d'or est resté célèbre par cet étalage de richesse. Cependant, l'existence quotidienne, même des grands, restait mesquine. On rapporte qu'au XVe siècle, la femme de Charles VII était la seule Française à posséder deux chemises de toile. Au XVIe siècle, il advenait encore qu'une princesse fît cadeau de quelques chemises à un prince. A la même époque, la bourgeoisie allemande, florissante cependant, couchait nue.

Ainsi, dans ces temps primitifs, il n'y avait aucun luxe en vue de la jouissance intime et individuelle et en dehors de l'ostentation. C'est un préjugé répandu que le propre du temps présent est d'aimer à paraître ; cela était cent fois plus vrai des temps passés.

Le luxe, trop vanté, des temps primitifs, comportant un très

(1) Roscher, *op. cit.*, pp. 573 à 578.

grand train de maison, sans aucun raffinement ni confortable, avec le nombre prodigieux de domestiques, de dépendans, de cliens, de parasites, avec l'hospitalité abondante et sans discernement, les énormes festins, entraînait un vaste gaspillage de produits et l'inutilisation d'une grande quantité de forces humaines. Il n'y a là aucun exemple à suivre.

III

Tout autre est le luxe des peuples civilisés, intelligens, judicieux et prospères. Il est plus tourné vers le confortable ou l'élégance et les jouissances artistiques que vers la magnificence et la somptuosité. Il embrasse et pénètre toute la vie, il s'étend à des degrés différens sur toutes les classes du peuple; il se signale par l'usage de marchandises infiniment plus variées, et, pour chacune d'elles, par un nombre de plus en plus considérable de qualités. Le luxe des temps industriels et florissans, où la production de la richesse dépasse d'une manière constante les nécessités de la vie, prend une direction plus naturelle. Il s'accommode aux habitudes démocratiques qu'il a contribué à introduire. Au lieu de s'encombrer d'un grand nombre de domestiques, de cliens et de parasites, on n'a autour de soi que le nombre de gens nécessaires pour un bon et prompt service; en revanche on commande à des ouvriers et à des artisans du dehors, indépendans, des objets coûteux : ces hommes habiles forment bientôt une classe honorée, celle des artistes. On abandonne les distinctions extérieures, les perruques, la poudre aux cheveux, de même que les vastes installations permanentes : les églises particulières, les théâtres particuliers, les manèges particuliers; on renonce aux coûteux jardins à la française ou à l'italienne, avec d'énormes pièces d'eau artificielles, des rochers et des ruines factices; non seulement on n'entretient plus auprès de soi des nains et des bouffons, mais on se garde même d'attacher constamment à sa personne des hommes d'une profession utile pour un service intermittent. On n'a plus son barbier, son médecin, son aumônier à demeure. Il n'y a que les gens arriérés ou dans des circonstances spéciales qui aient chez eux un précepteur pour leurs enfans.

Le luxe de ces temps prospères et démocratiques pénètre, par des gradations multipliées et infinies, toutes les classes du peuple; puis, se composant d'objets durables, d'arrangemens permanens, il accompagne tout l'ensemble de la vie. Ce qui le caractérise, c'est la variété et l'élégance des objets nécessaires ou habituels. La propagation de ce luxe dans toutes les couches de la popula-

tion est aidée par les connaissances techniques qui permettent la substitution d'une matière moins coûteuse à une qui l'est davantage ; on peut ainsi mettre à la disposition des personnes d'une aisance modeste bien des objets réservés autrefois aux classes supérieures : ainsi le plaqué, le ruolz, remplacent l'argent; la galvanoplastie, la ciselure ; la lithographie, la photographie, tiennent lieu de la gravure ou de la peinture ; les papiers peints, inventés en France vers 1760, font l'office de tapisseries. Les étoffes mi-partie de coton et de soie ou de déchets de soie donnent l'illusion de soieries ; le tulle et la gaze, de dentelles. Des matières nouvelles, le nickel, l'aluminium, facilitent la possession de montres, de pendules, d'objets divers d'une apparence élégante et peu coûteuse. Le perfectionnement des arts mécaniques y aide. Tout s'imite, même les perles, les diamans.

Ce genre de luxe qui consiste à varier la vie, à la décorer et l'embellir, à pousser l'homme au soin de sa demeure et de sa personne, n'a en soi rien d'immoral. Il a de bons usages économiques et domestiques. Il pousse aussi à un genre d'épargne : tel qui n'aurait pas épargné pour ses vieux jours le fait pour acheter une montre en or, ou une chaîne, ou un mobilier décent.

Le goût de la variété est l'un des traits caractéristiques du luxe des peuples industriels et prospères. La variété dans la nourriture, dans le vêtement, l'ameublement, même dans les distractions, est un excellent stimulant à l'industrie, un obstacle à l'engourdissement de l'esprit de l'homme. C'est en même temps un des besoins les plus vifs de la nature humaine, un des charmes licites de la vie.

On ne saurait croire combien cette variété manquait aux peuples il y a quelques siècles. La si vivante description que fait Macaulay des mœurs des Anglais du temps de la Révolution témoigne que, à la fin du XVIIe siècle, chez ce peuple déjà riche, l'usage de la viande fraîche n'était habituel qu'une ou deux fois la semaine. Le seigle a été pendant longtemps la céréale la plus répandue en Europe. Sur les biens de l'évêque d'Osnabruck, au XIIIe siècle, on ne produisait que 11 à 12 mesures de froment, contre 300 de seigle, 120 d'orge et 470 d'avoine. La bière au début du moyen âge était faite avec ce dernier grain. Aujourd'hui encore la répartition de la production entre les différentes céréales est tout autre en France, pays riche, et en Allemagne, pays qui ne fait que de commencer à s'enrichir, au sens moderne du mot. La superficie cultivée en seigle était en Allemagne en 1891 de 5 479 977 hectares et celle en froment de 1 885 284 seulement ; quant à la production, elle fut dans la même année de 47 828 040

quintaux métriques du premier contre 23 337 570 du second (1). En France, en 1892, les surfaces cultivées en froment étaient de 6 979 911 hectares; celles en seigle, de 1 560 219, celles en méteil (mélange de blé et de seigle), de 295 247. Ainsi les hectares en froment sont chez nous plus que triples de ceux en seigle ou en méteil, tandis qu'en Allemagne ils sont le tiers de ceux en seigle. La production du froment dans cette année atteignait en France 84 837 320 quintaux métriques contre 17 558 313 pour le seigle et 3 364 908 pour le méteil (2). On produit chez nous quatre fois plus de froment que d'autres céréales destinées à l'homme, en Allemagne moitié moins de froment que de ces dernières.

Ce n'est pas seulement la qualité, c'est la diversité de la nourriture qui caractérise les temps industriels et florissans; cette dernière, comme l'autre, a été une conséquence du raffinement ou du luxe. Nombre de légumes ou de fruits aujourd'hui vulgaires et réputés indispensables sont connus depuis peu. En 1660, les Anglais ignoraient les artichauts, différentes sortes de pois, la plupart des salades, les asperges. Ils ne connaissaient à peu près que les fleurs des champs. Sous Henri IV, en France, le sucre se vendait à l'once, chez les pharmaciens; de même le thé, jusque vers le milieu de ce siècle, du moins dans les petites villes de province. L'accroissement de la consommation de ces deux denrées est un des signes du développement de l'aisance dans les pays anglo-saxons : en 1734 on consommait en Angleterre 10 livres de sucre par tête, en 1845 dans les îles-Britanniques 20 livres et demi, en 1865 34 livres, en 1880 environ 55 à 60, et le progrès continue.

C'est surtout sur le logement, l'ameublement, que se porte le luxe des peuples industriels et florissans. Il crée des installations permanentes qui rendent la vie plus douce; il transforme la maison : d'un simple abri, il en fait une demeure, une résidence commode, agréable, diversifiée, animée par nombre d'objets intéressans.

Là surtout est l'inappréciable bienfait du luxe moderne, bien entendu. Les cheminées, c'est le luxe qui les a construites et qui les a ornées. D'après une lettre que publiait le *Journal des Débats* en janvier 1888, les cheminées étaient encore ignorées à cette époque dans les campagnes de Croatie. C'est le luxe qui a divisé la demeure suivant les divers besoins et agrémens auxquels elle doit pourvoir. Il en résulte une vie quotidienne plus décente, plus

(1) *Statistisches Jahrbuch fur das Deutsche Reich*, 1893, p. 14 et 15.

(2) Block, *Annuaire de l'économie politique et de la statistique*, 1893, p. 484 à 489.

propre, plus indépendante pour chacun des membres d'une famille, plus hygiénique aussi. De haut l'exemple se répand dans toutes les couches sociales. La maison devient le centre des efforts d'embellissement de l'homme. Certaines mauvaises habitudes et certains vices y perdent; chacun est d'avis que le jour où l'ouvrier aura un logement suffisamment ample, diversifié et paré, la vie de famille le retiendra davantage et le cabaret perdra de ses attraits. A la campagne aussi et chez le paysan, la maison cesse d'être une hutte à ras de terre, au sol battu et à une ou deux fenêtres.

Le luxe moderne, du moins celui qui n'est pas dépravé, consiste surtout en objets durables : bijoux, mobilier, objets d'art, collections; c'est ce que l'on appelle parfois les capitaux de jouissance. Il est très supérieur au luxe qui se répand en objets passagers. Temple, au XVIIe siècle, faisait remarquer que le luxe hollandais offrait les traits que nous venons de décrire : il porte au développement des arts : qui n'admire ces riantes maisons d'Amsterdam, aux proportions commodes et modestes, embellies de tous ces chefs-d'œuvre des peintres de genre, d'animaux ou de paysages, ces élégantes maisons de campagne, sans ostentation, avec leurs cultures perfectionnées de fruits et de fleurs, que gâta seulement un instant l'agiotage sur les tulipes?

S'il se porte avec amour sur la construction, l'aménagement, la décoration de la demeure, le luxe des peuples industriels et florissans est plus sobre pour le vêtement. Un de ses caractères, c'est d'être compatible avec l'égalité civile, la fraternité des rapports sociaux, de ne les choquer en rien. La toilette des hommes en témoigne. On ne voit plus d'hommes qui, suivant le mot de Henri IV, « portent leurs moulins et leurs bois de haute futaie sur le dos. » Les dentelles, comme manchettes et jabots, autrefois habituelles à la simple bourgeoisie, sont depuis longtemps abandonnées par les hommes, sans espoir de retour. Que, dans une réunion, on considère 200 ou 300 hommes assemblés, des couches les plus élevées jusqu'aux plus modestes de celles où l'on trouve une certaine éducation, il sera impossible à la simple inspection de leur extérieur de découvrir lesquels sont riches.

Il n'en est pas ainsi pour les femmes, il est vrai; mais il n'est nullement prouvé que la plupart de celles qui ont de la richesse dépensent plus aujourd'hui en toilette que ne le faisaient celles de même situation de fortune pendant les trois ou quatre derniers siècles. On se lamente de ce que les femmes de chambre veulent être vêtues comme leurs maîtresses, les servantes de campagne comme les fermières, celles-ci comme les femmes de bons propriétaires. Il peut y avoir de l'exagération chez certaines; cependant

presque tout ce monde, servantes, fermières, épargne; un peu de luxe dans leur vie n'est pas un si grand mal.

Grâce à toutes ces nuances de luxe qui se répercutent, en s'affaiblissant, d'une couche sociale à l'autre, la différence entre la vie des hommes des diverses classes est beaucoup moindre d'après les jouissances réelles qu'ils peuvent se procurer que d'après les valeurs qu'ils possèdent.

Le luxe extérieur tend à se restreindre; on n'a plus de carrosses dorés; on en emploie beaucoup moins à huit ressorts; les valets se tenant debout derrière la voiture de leurs maîtres ne se retrouvent plus que chez les ambassadeurs. Les voitures simples dont on se sert, quelles que soient leur élégance, qui consiste surtout dans leur forme, et la beauté des chevaux, que ne relève aucune magnificence de harnais, sont autrement démocratiques que les anciennes chaises à porteurs auxquelles ne dédaignaient pas de recourir les philosophes à maximes austères du dernier siècle.

Tout luxe judicieux constitue une sorte de réserve pour les circonstances imprévues et les temps de nécessité. Cela est vrai pour toutes les classes de la nation et pour l'ensemble de la nation elle-même. Les bijoux, les jolis meubles, les tapisseries, les tableaux, les objets de collection se peuvent vendre aux heures d'infortune, souvent sans perte. Dans les classes populaires même, la montre, la chaîne, la pendule, les menus bijoux, peuvent aussi procurer, aux jours de détresse et de maladie, quelques ressources qui, si faibles soient-elles, n'eussent probablement pas existé autrement.

IV

Le luxe qui vient d'être décrit, non seulement n'est ni immoral, ni nuisible, mais il est légitime, recommandable et utile, sous la réserve qu'une part convenable soit faite dans le revenu à la prévoyance et à l'épargne.

Tout autre est le luxe du temps de décadence et des couches décadentes, car il peut y avoir dans un pays encore généralement sain certaines couches sociales morbides. Ce luxe prend un caractère immoral et inintelligent, quand, au lieu de répondre à des besoins naturels et normaux, physiques ou intellectuels, il consiste uniquement dans la recherche des plaisirs et des objets très coûteux, par la seule considération qu'ils sont coûteux, dans le gaspillage systématique, dans la satisfaction unique de la vanité à outrance. Grotesque alors et parfois criminel est ce luxe.

Ce sont les Romains, sous l'Empire, certains souverains orientaux aussi, qui ont donné les exemples les plus démonstratifs et les plus fameux de cette condamnable et méprisable corruption du luxe. Deux citations latines le caractérisent, l'une de Suétone à propos de l'empereur Caligula : *Nihil tam efficere concupiscebat, quam quod posse effici negaretur;* il n'y a rien qu'il désirât avec tant d'ardeur que ce qui paraissait impossible; l'autre de Sénèque : *Hoc est luxuriæ propositum, gaudere perversis;* les désirs contre nature sont le principal attrait du luxe, et plus exactement peut-être de la débauche; car le mot *luxuria* a, en latin, un sens beaucoup plus étendu que notre mot luxe.

Les Romains de l'Empire pratiquaient en tout ce détestable abus du luxe : dans leurs demeures, c'étaient des immensités de constructions, de dérivations extravagantes de cours d'eau; dans leur service, c'étaient des troupes d'esclaves, à tâches insignifiantes, accompagnant partout leur maître et comptant jusqu'à ses pas quand il se promenait pour lui mesurer la durée de l'exercice, Auguste, avant l'ère de l'apogée de ce luxe dépravé, défendait aux bannis d'emmener plus de trente esclaves avec eux. Non moins excessif était le luxe de l'habillement : on allait jusqu'à changer onze fois de vêtemens à table, et l'on vit dans les champs des troupeaux de moutons teints en pourpre (1). Mais c'était surtout la table qui était l'objet de raffinemens inouïs et sans aucun rapport avec la satisfaction du goût : on combinait les plats les plus bizarres et les plus coûteux, sans autre recherche que celle d'une dépense énorme. Héliogabale nourrissait les officiers de son palais d'entrailles de barbeaux, de cervelles de faisans et de grives, d'œufs de perdrix et de têtes de perroquets. Des vaisseaux couraient les mers pour pêcher des poissons rares dont on extrayait soit la laitance, soit toute autre menue partie, afin d'en composer un plat d'un prix énorme. L'acteur Claudius Æsopus, avec une vanité de cabotin riche, offrait à ses convives un salmis de langues d'oiseaux qu'on avait dressés à parler. La perle de Cléopâtre qu'elle faisait dissoudre pour l'avaler est restée célèbre.

Dans le train vulgaire de la vie des grands ou des enrichis, ces perversités du goût se rencontraient. Hortensius arrosait des arbres avec du vin. Sur certains points ce luxe de décadence se rapproche du luxe des peuples primitifs, avec cette différence que

(1) Roscher, *Nationalökonomie*, p. 588-590. Dans le grand ouvrage de Baudrillart sur *le Luxe*, on trouvera un très grand nombre d'exemples curieux d'excentricités de luxe condamnables, plus particulièrement chez les anciens, mais aussi chez les peuples primitifs et chez les modernes.

le premier est continu et le second intermittent. Des voyageurs récens, en Russie racontent avoir reçu l'hospitalité de riches marchands qui voulaient, avant le dîner, leur faire laver les mains avec du vin de Champagne.

Ce genre de luxe est dégradant, nuisible, inavouable, ce sont des pratiques contre nature, une sorte de gageure de réaliser l'impossible, sans qu'il y ait une correspondance quelconque entre les efforts dépensés et les besoins soit de la nature physique, soit de la nature intellectuelle de l'homme.

Le monde moderne offre peu d'exemples de ce genre; les classes ne sont pas suffisamment tranchées dans la population, les richesses individuelles, sauf quatre ou cinq exceptions dans le monde civilisé tout entier, n'atteignent pas assez d'importance, les goûts ne sont pas assez pervertis, pour qu'on puisse faire une aussi grande place aux fantaisies morbides dans les consommations. Il y a, cependant, depuis quelques années, dans certaines couches sociales, celles qui font profession de dilettantisme et d'esprit décadent, qui jouissent oisivement de larges fortunes, quelque disposition, non pas à imiter les monstruosités qui précèdent, mais à abuser des futilités toutes passagères, à rechercher uniquement les choses coûteuses par la raison qu'elles coûtent beaucoup et non qu'elles sont bonnes en elles-mêmes. Au lieu de se répandre en élégances durables, en ornemens de bon goût, en collections, en objets d'art, en perfectionnemens des objets agréables que fournit la nature, fleurs, chevaux, avec un discernement intelligent, certaines couches sociales, ou plutôt certaines coteries sociales et certaines individualités recherchent la dépense pour la dépense, croiraient indigne d'eux, par exemple, d'offrir quelque cadeau qui durât, de parer leurs appartemens ou leurs personnes d'objets qui ne fussent pas fugitifs. Tout en restant à une énorme distance des Romains de l'Empire, ces dilettantes du luxe décadent, alors même qu'ils ne seraient pas des dissipateurs, c'est-à-dire qu'ils n'épuiseraient pas leur patrimoine, n'en feraient pas moins des actes socialement et économiquement détestables.

Ce n'est pas par ces excentricités, rares chez les peuples modernes, que l'on doit juger le luxe. Il nous est impossible, quant à nous, de le maudire. Le luxe, considéré en général et malgré ses abus, est un des principaux agens du progrès humain. L'humanité doit lui être reconnaissante de presque tout ce qui aujourd'hui décore et embellit la vie, d'une grande partie même des améliorations qui assainissent l'existence. Le luxe est le père des arts. Ni la sculpture, ni la peinture, ni la musique, ni leurs

accompagnemens populaires, la gravure, la lithographie, n'auraient pu prendre de grands développemens et se répandre dans une société qui aurait déclaré la guerre au luxe.

Sans doute, il y a une sorte d'usage grossier, insolent et absurde du luxe : c'est celui qui ne cherche qu'à éblouir fastueusement la foule et même à l'humilier. La morale condamne cette sorte de triomphe impertinent et lâche de la richesse sur la médiocrité qui l'environne. Le luxe de simple ostentation, comme un grand étalage de valets inutiles, mérite les sévérités de l'opinion publique. Mais cette catégorie de luxe va, en général, en diminuant. La consommation déréglée de richesses et d'efforts humains que faisaient les Romains de la décadence, les excentricités fastueuses que l'opinion publique châtie chez quelques parvenus ou fils de parvenus, qui rappellent les fils d'affranchis de l'ancienne Rome, ces dérèglemens effrontés du luxe se font plus rares de notre temps. Le luxe se montre moins au dehors et sur les places publiques ; il se contient, il se renferme dans l'intérieur, il se fait plus discret, il a une sorte de pudeur qui lui défend, en s'étalant brutalement au grand jour, de choquer ceux qui ne peuvent en jouir. Il ne sépare pas les diverses classes humaines ; il comporte l'hospitalité, les relations cordiales sans hauteur ou arrogance ; il va souvent de pair avec l'épargne ; il ne supprime pas les sentimens de sympathie, ni les œuvres de charité pour les malheureux. Ce luxe de bon goût et de bon sens, il est impossible à un homme judicieux de le condamner.

V

Beaucoup d'économistes, dans leur sévérité à l'endroit du luxe, se sont livrés à des argumens très inexacts et ont commis des erreurs économiques grossières.

Voici la principale de ces erreurs, de beaucoup la plus répandue.

On s'imagine, comme Rousseau et Montesquieu, dans les passages reproduits au début de cet article, que, si le luxe n'existait pas, la société serait beaucoup mieux pourvue d'objets utiles. Si l'on ne consommait pas, dit-on, pour un milliard de francs d'objets de luxe, on pourrait avoir pour un milliard de plus de blé ou de pommes de terre, ou de vêtemens communs. Si quelques-uns n'étaient pas trop riches, personne ne serait pauvre. Ce raisonnement est inexact pour deux raisons :

1° Un milliard de francs d'objets de luxe ne correspond nullement, comme on se l'imagine, à la somme de travail et de forces

humaines qu'exigerait un milliard de francs de pommes de terre ou de blé, ou de vêtemens et de mobiliers grossiers. Il y a là une conception tout à fait fausse. Ce que le luxe paie d'une façon si large, en général, ce n'est pas la quantité de la marchandise, ni la quantité du travail, c'est la qualité de la marchandise et du travail. L'hectare de Château-Yquem ou de Château-Margaux, qui produit 15 à 20 hectolitres de vin de choix, se vendant 500 à 600 francs l'hectolitre à la récolte, et qui donne ainsi un revenu brut de 7500 à 12000 francs, ne pourrait pas, y consacrât-on le même nombre de journées, produire pour une somme égale de vin commun, soit 600 à 700 hectolitres; en abandonnant la production de vins délicats pour se livrer à celle de vins grossiers, on obtiendrait peut-être, quels que fussent les vins, 60 à 70 hectolitres de liquide vulgaire là où l'on récolte aujourd'hui 15 ou 20 hectolitres de liquide de choix; au lieu de cette valeur de 7500 à 12000 francs, on en aurait une de 1500 à 2000 francs.

Il en est de même pour les industries de luxe : un ouvrier joaillier ou graveur très habile gagne dans sa journée 15 ou 20 francs à produire des objets de luxe; il ne faut pas croire que, si l'on supprimait ce genre de production, et que l'on mît cet homme à faire de la quincaillerie, il produirait une valeur d'objets communs égale à 15 ou 20 francs; il ne pourrait sans doute en produire que pour 3, 4 ou 5 francs, déduction faite de la valeur des matières premières et des autres élémens et dont il faut tenir compte. De même encore, un de ces ouvriers ébénistes qui sont de vrais artistes, est rétribué aussi par un salaire d'une quinzaine ou d'une vingtaine de francs pour faire des meubles sculptés : mettez-le à faire des meubles ordinaires, il n'en fera pas une quantité qui corresponde à la somme qu'il gagnait. Il en est ainsi de la généralité des consommations de luxe. Ce que le luxe paie donc à un très haut prix, c'est la qualité du travail, le don spécial de l'ouvrier et de l'artiste; mis à une autre besogne, cet ouvrier ou cet artiste ne produirait pas une quantité d'objets vulgaires, plus forte que celle que fabrique le plus ordinaire manœuvre. Aussi, est-ce une erreur de croire que, en supprimant une production de luxe d'un milliard, on pourrait obtenir pour un milliard de plus d'objets utiles à l'humanité. Cependant, cette erreur, si flagrante qu'elle soit, entre pour beaucoup dans l'hostilité contre le luxe.

On alléguera peut-être que certains ouvriers ou certaines ouvrières des industries de luxe sont peu payées, les dentellières, par exemple, et les brodeuses; que, si ces femmes, au lieu de se consacrer à des objets superflus, s'employaient aux tâches vul-

gaires, au blanchiment, à la fabrication des tissus, au travail même de la terre, elles produiraient une valeur égale à celle qu'elles produisent actuellement, mais sous une forme qui profiterait plus à l'humanité. Ces cas sont, toutefois, exceptionnels : la grande légion des ouvriers de luxe, bijoutiers, joailliers, tapissiers, ciseleurs, graveurs, carrossiers en voitures riches, etc., sont très amplement rémunérés et ne fourniraient pas en travail vulgaire le tiers de la valeur qu'ils fournissent en travail élégant, en « travail qualifié », comme disent les Allemands. Supposons qu'il y ait en France 300000 ouvriers des industries de grand luxe qui gagnent tous ensemble un milliard de francs ; il est probable que si l'on mettait ces 300000 ouvriers au travail vulgaire, se rapprochant le plus du travail élégant qu'ils font actuellement, on n'aurait pas, de ce chef, une valeur de plus de 300 millions, au lieu de la valeur de 1 milliard que l'on a aujourd'hui. C'est donc une grande erreur de croire que la suppression des industries de luxe et leur remplacement par des industries communes produirait une valeur d'objets communs égale à la valeur des objets de luxe disparus ; probablement, cette valeur en articles communs ne serait, en supposant, ce qui ne se rencontrerait pas, toutes les autres circonstances semblables, que du tiers de la valeur des objets de luxe actuellement produits.

2° On peut admettre, sans doute, que matériellement et abstraction faite d'une considération que nous présenterons dans un instant, l'humanité, si elle voulait restreindre ses besoins au pain, à la viande, au vin commun, aux vêtemens les plus ordinaires, aux logemens très modestes et aux ustensiles les plus simples, pourrait se procurer une quantité plus considérable de ces catégories d'objets. Si tous les peintres, ciseleurs, tapissiers en articles riches, décorateurs, carrossiers de luxe, bijoutiers, joailliers, fabricans de meubles autres que les vulgaires, dentellières, brodeuses, etc., si tout ce monde retournait au travail de la terre, à celui de la filature et du tissage de coton, à la bonneterie, etc., on obtiendrait une quantité plus ample de marchandises communes, les seules que certaines personnes considèrent comme essentielles à la vie.

L'opinion superficielle suppose qu'il en serait ainsi, mais ce n'est qu'une conjecture ; il n'y a aucune certitude que la suppression du luxe eût pour conséquence une plus grande abondance des objets communs. On néglige ici de penser aux conséquences indirectes de cette profonde modification dans les désirs humains, dans la vie humaine elle-même, dans les mobiles qui portent l'homme à l'effort. On ne tient nul compte de l'influence dépri-

mante, assoupissante qu'exercent sur l'activité de l'homme, sur son initiative, sur l'esprit même de recherche et d'invention, la monotonie et l'uniformité des occupations. Une société où tous les hommes exercent à peu près la même tâche, vivant dans des conditions identiques, n'ont que des besoins limités, où aucun d'eux ne voit s'ouvrir devant lui des perspectives de vie brillante, différant de celle des autres, une semblable société finit par tomber en proie à l'inertie et à la routine. Son élasticité diminue, elle devient nécessairement à la longue une société stationnaire, puis une société rétrograde. Ce n'est pas un paradoxe de soutenir que la suppression du luxe aboutirait, avec le temps, à une diminution des objets même de consommation vulgaire.

L'action stimulatrice du luxe est incontestable; elle s'exerce à tous les degrés de l'échelle sociale. Évidemment, ce n'est pas le seul ressort de l'activité humaine, ni même le principal; il s'en faut heureusement de beaucoup; mais c'en est un d'une incontestable importance; et il n'y a pas trop de tout l'ensemble des ressorts divers pour arracher l'homme à l'inertie et à la paresse. Au plus haut degré de l'échelle, certains hommes, nous ne disons pas tous, s'imposent un surcroît de travail et de tension d'esprit pour avoir une demeure élégante, des jardins somptueux, un train de vie luxueux; au milieu de l'échelle, nombre de gens s'imposent un surcroît de peine pour se procurer un jour le confortable, qui naguère était considéré comme du luxe et qu'il est encore souvent très difficile d'en distinguer, pour avoir ce qu'on appelle, dans un certain monde, une vie honorable, laquelle n'est pas exempte de décoration et de superflu; au bas de l'échelle, beaucoup de personnes, hommes et femmes, s'infligent aussi une prolongation de labeur ou s'ingénient davantage pour se procurer certaines élégances secondaires, devenues vulgaires, mais qui n'en sont pas moins du luxe, en ce sens que leur profusion n'importe pas à la satisfaction des besoins rudimentaires de l'homme.

L'influence du luxe sur le progrès social et les arts, même pourrait-on dire sur le progrès scientifique et littéraire, ne peut guère être contesté. Les grandes époques, comme la Renaissance où l'esprit humain a pris le plus d'essor dans toutes les directions, ont été des époques de luxe; on y a même commis beaucoup d'excès en ce genre; mais mieux valait encore, pour l'avancement total de l'humanité, ces excès, si regrettables qu'ils aient été, qu'une vie insipide et morne où tous les hommes n'auraient strictement songé qu'à se mettre eux-mêmes et leur prochain à l'abri du besoin, au sens le plus restreint du mot.

Le progrès industriel s'accomplit parfois par les efforts d'indi-

vidus remarquablement doués au point de vue de la volonté et de l'intelligence, mais qui sont sensibles à l'attrait des récompenses matérielles; or, la plus certaine de ces récompenses, pour les nombreux esprits qui ne sont pas uniquement voués à l'idéal, c'est encore la richesse, et la richesse, pour beaucoup d'hommes, perdrait de sa valeur, si on les privait du luxe qu'elle peut comporter. Sans doute, parmi les inventeurs, parmi les grands entrepreneurs et les chefs d'usine, il est des hommes d'une nature réellement élevée, que la simple perspective des services qu'ils rendent à l'humanité et de la gloire ou de l'honneur qui en rejaillira sur leur nom suffit à soutenir dans leur incessant et pénible travail de recherches. Mais il est d'autres hommes énergiques, capables et ardens, utiles au progrès économique, qui sont guidés par un idéal moins noble et qui, soit eux-mêmes, soit leur entourage, sont plus sensibles à l'attrait du luxe qu'aux pures jouissances de l'esprit ou aux satisfactions d'un amour-propre élevé. Il importe, cependant, à l'ensemble de l'humanité, que ces hommes donnent en efforts tout ce qu'ils peuvent donner : il leur est loisible de se procurer les plaisirs du luxe, sans extravagance odieuse; on en sera quitte pour leur appliquer le mot de saint Augustin : *Receperunt mercedem suam, vani vanam.*

Le goût du luxe est souvent frivole en lui-même; la morale ascétique doit en condamner les excès, mais on ne peut nier qu'il ne serve parfois d'utile aiguillon à une partie notable de la faible humanité.

Il peut paraître inutile que les femmes portent des robes de soie, des fourrures rares, des rivières de diamans et des colliers de perles ; que, pour des courses peu longues et sans but, elles se fassent transporter dans d'élégantes voitures. Mais c'est parfois pour procurer à leur femme ou à leurs filles ces biens et à eux-mêmes le lustre qui en résulte, que certains hommes auront peiné, inventé, affronté des risques, créé des industries utiles au monde entier, tandis que ces mêmes hommes se seraient détachés plus tôt du harnais si on avait voulu les réduire au simple confortable.

On objecte à cette remarque : « Mais si ces hommes n'ont gagné ces millions que pour les consacrer à un tel usage, à quoi sert-il qu'ils les aient gagnés? » L'insuffisance de l'objection et le vice du raisonnement sont manifestes. Outre que ce n'est pas tous ses millions, mais seulement une fraction secondaire que l'homme industrieux, mais vain, consacre à acheter des dentelles ou des perles à sa femme, on oublie, dans ce raisonnement, qu'un industriel, un commerçant entreprenant et habile, ne sont pas

seulement utiles à la société par la fortune personnelle qu'ils ont, mais encore et surtout par toute l'activité productive qu'ils suscitent autour d'eux et qu'ils dirigent. Les sommes qu'ils gagnent personnellement ne sont qu'une parcelle de l'ensemble des valeurs qui ont été créées grâce à leur esprit d'initiative, à leur puissance de combinaison, et qui n'auraient pas existé sans eux. Nous avons prouvé souvent que, dans bien des cas, la fortune d'un homme doué de beaucoup d'ingéniosité et de fécondité d'esprit ne représente qu'un courtage insignifiant, quelquefois moins de 1 pour 100, sur l'ensemble des valeurs qui ont dû leur naissance à ses qualités propres, à son esprit de direction, à sa force de combinaison, et dont le monde eût été privé, sinon perpétuellement, du moins pendant un temps qu'on ne peut calculer, si les efforts de cet homme ne s'étaient pas produits. L'objection que nous avons rapportée s'arrête ainsi aux apparences et ne tient nullement compte de ce qui doit surtout préoccuper l'homme réfléchi, à savoir les effets indirects, différés et prolongés d'une cause déterminée. Un économiste anglais très subtil, M. Marshall, a écrit que l'économie politique est la science des mobiles humains, appliqués à la production des richesses. On méconnaît cette ingénieuse et en grande partie exacte définition, quand on suppose que la production resterait identique, si l'on venait à supprimer quelques-uns des mobiles qui la déterminent.

En résumé, on peut regarder comme une quasi certitude que les efforts surérogatoires, exceptionnels, que suscite le désir du luxe augmentent singulièrement la puissance productive de l'humanité, même pour les objets nécessaires.

3° Le luxe a été l'introducteur de tous les progrès dans la demeure, dans le mobilier, dans les arts, dans les fleurs et les fruits. L'embellissement très légitime de la vie humaine donne aux hommes le sentiment et le goût de la variété, de certains changemens : ce sont des conditions très propices à l'activité et aux perfectionnemens. Le luxe fait descendre dans toute l'échelle sociale le goût des *decencies*, objets de convenance élégante, qui vont souvent avec la propreté et l'hygiène, et qui, s'ils n'en sont pas les conditions nécessaires, se trouvent souvent être leurs introducteurs.

Sans revenir sur ce que nous avons dit à ce sujet, constatons que, dans nombre de villages et de fermes, pour ne pas parler de beaucoup de quartiers des grandes villes, il serait désirable qu'un certain luxe de la demeure, du mobilier et parfois du vêtement pénétrât. De proche en proche, par la force de l'esprit d'imitation, l'exemple des classes supérieures, et grâce aux progrès industriels, il s'y introduira.

Le luxe, en s'appliquant aux objets réputés superflus, donne souvent des indications et des directions très utiles pour l'amélioration de la production des objets communs. Ainsi, on est arrivé à Bordeaux à des soins très minutieux pour les vins, parce qu'ils constituent des objets de luxe que l'on paie un prix très élevé. Dans certains départemens du Midi de la France, au contraire, où l'on cultive admirablement la vigne pour la production de vins communs, on néglige encore la vinification, on ignore la méticuleuse propreté des caves et des vaisseaux, les soutirages fréquens, toutes les précautions à apporter pour que le vin se conserve et s'améliore. Il en résulte que parfois le vin s'y gâte, s'aigrit et se perd. Peu à peu, cependant, les habitudes de la vinification bordelaise, dans la mesure où elles peuvent s'appliquer à des vins de bien moindre prix, s'insinuent, grâce à l'esprit d'imitation, dans les contrées voisines, productives de vins grossiers. Cette amélioration générale dans les procédés, c'est le luxe appliqué aux vins qui en aura été l'initiateur et le graduel propagateur. Cet exemple est topique : on en pourrait citer mille autres à l'appui. Il en est de même pour la culture des fruits et celle des fleurs; c'est le luxe qui a trié, sélectionné, peu à peu répandu et rendu vulgaires les bonnes et belles espèces. Le raffinement des productions de luxe introduit graduellement et généralise des méthodes plus parfaites, même pour l'amélioration et la conservation de produits communs de même catégorie, et contribue à améliorer ces produits communs.

Personne ne peut dire ce que seraient les arts sans le luxe. Certains domaines artistiques n'existeraient pas sans lui. On ne peut concevoir, sans le luxe, les portraits de Van Dyck. De même, sans le luxe, la plus grande partie de l'École hollandaise n'eût pas existé, car ce sont les particuliers qui, en ornant avec un soin jaloux leurs demeures, ont offert un débouché à cette École. Il en est de même de presque toute la peinture moderne.

Certains hommes, à la fois artistes et austères, voudraient confisquer le luxe pour les pouvoirs publics. Ceux-ci seuls, pour les fêtes nationales ou communales, pour les monumens destinés aux services généraux, pour les commandes ou achats de tableaux, de statues, se chargeraient d'embellir la vie et d'encourager les arts. Sans nier que les gouvernemens ne puissent, dans une certaine mesure, contribuer à ce résultat, nous avons prouvé ailleurs combien ils s'acquitteraient insuffisamment et mal de cette fonction, si on voulait la leur transférer tout entière (1).

(1) Voir notre ouvrage : *l'État moderne et ses fonctions.*

Le luxe public se pourvoit avec l'impôt, c'est-à-dire avec l'argent prélevé, sans le consentement explicite de tous ceux qui le paient, quelquefois avec leur manifeste désapprobation. Les abus sont bien plus à craindre alors. Le luxe public, beaucoup plus que le luxe privé, outre qu'il est plus exposé à la prodigalité parce que ceux qui le dispensent ont une responsabilité très restreinte au regard des abus, se trouve bien plus sujet que le luxe privé à tous les engouemens et partis pris d'école, au favoritisme, à la camaraderie. Personne ne soutiendra en France, par exemple, à l'heure actuelle que les achats annuels faits par l'État ou la Ville de Paris aux expositions de peinture et de sculpture soient toujours la manifestation exacte et sûre du bon goût et de l'impartialité.

4° Le luxe est utile pour un emploi intelligent des loisirs. Sans luxe, pour une grande partie de l'humanité, les loisirs deviennent souvent brutaux. Ainsi, les pianos, les instrumens de musique, les billards, presque tous les jouets et articles de distraction, les belles fleurs et les beaux fruits, les serres, les collections, sont des produits de luxe; tout au moins, si on ne les regarde plus comme tels aujourd'hui, on les a regardés ainsi autrefois, lorsqu'ils étaient encore à la première période de tout produit raffiné nouveau, qui n'est pas encore tombé dans l'usage général.

La production des objets de luxe contribue beaucoup à maintenir les industries domestiques. Il est, en effet, dans la nature de ces objets de ne pouvoir être produits mécaniquement dans de grands ateliers, sinon ils perdent le caractère de distinction qui les doit caractériser. Ainsi les dentelles, les broderies, les gants, la taille ou le montage de pierres et de bijoux, les peintures et décorations de menus articles divers se font souvent au foyer de l'ouvrier. Ces tâches occupent parfois les jeunes filles et les femmes, et contribuent à empêcher les campagnes de se trop dépeupler.

5° On peut arguer en faveur du luxe, ce qui n'est cependant pas un avantage pour tous les pays, notamment pour la France, qu'il concourt à prévenir ou à limiter, dans les pays qui y seraient portés, l'excès de population. Il pourrait parer à ce danger qui est réel pour diverses contrées de diverses races, l'Italie, l'Allemagne, la race irlandaise, en répandant le goût et la recherche des objets de convenance et d'agrément, ce que les Anglais appellent les *decencies;* il résulte de ce goût et de cette recherche trois conséquences : un retard dans l'époque du mariage, ce qui, quand il n'est pas trop prolongé, n'offre guère d'inconvéniens; une réduction du nombre des enfans par mariage, ce qui également, quand

on ne le doit pas à des pratiques vicieuses et que cette réduction empêche simplement un pullulement de 8, 10 ou 12 enfans par famille, ne peut être condamné par la morale; enfin le désir des *decencies* ou objets de convenance et d'agrément, allant au delà du confortable simple, paraît être en opposition avec l'abus de la force procréatrice, si bien que certains économistes ont vu dans le goût du luxe le plus grand obstacle à l'excès de population, *overpopulation*.

Quoique la France pâtisse depuis quelques années d'un mal tout contraire, il ne faut pas oublier que le monde en général, la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, la race irlandaise, tout l'extrême Orient, souffrent de charges de famille prématurément assumées ou exagérées par les hommes résignés à la plus grossière existence et à la jouissance des seuls plaisirs élémentaires.

6° Le luxe bien entendu forme une réserve utile à une nation et aux individus pour les temps de nécessité. Cette heureuse conséquence concerne surtout le luxe en objets durables, très supérieur au luxe en objets passagers; il n'appauvrit pas la nation, ni même souvent les individus. Il peut être même une forme d'épargne pour les natures peu disposées aux privations. Ainsi, le luxe qui se porte sur les achats de tableaux, de jolis meubles, de tapisseries, d'articles de collection, de bijoux même, lorsqu'il est défrayé sur le revenu et qu'une certaine intelligence y préside, constitue pour une famille, une réserve qu'après des années ou des dizaines d'années elle peut s'estimer très heureuse de posséder.

Ce luxe-là ressemble à l'économie; c'était celui que le fin observateur anglais Temple louait chez les Hollandais.

7° Le luxe diminue plutôt qu'il n'augmente l'égalité des conditions. Si les gens riches épargnaient toujours et capitalisaient à nouveau tout ce qui dans leur revenu dépasse le nécessaire ou le simple confortable, outre que ce serait là une pratique dépourvue de toute raison puisqu'elle accroîtrait indéfiniment les moyens de consommation, sans jamais accroître les consommations elles-mêmes, ces féroces épargnans finiraient par détenir des fortunes exubérantes; l'écart entre les conditions serait beaucoup plus grand qu'aujourd'hui et s'accroîtrait sans cesse; on reviendrait lentement à la situation des peuples primitifs où les gens riches n'ont d'autre emploi de leur revenu que l'entretien avilissant d'un nombre infini de domestiques et de cliens.

Certaines dépenses de luxe, chez l'homme riche, loin d'être condamnables, contribuent à la sociabilité.

L'homme opulent doit faire de son revenu différentes parts : l'une destinée à une vie confortable, honorable, au sens judi-

cieux que le monde attache à ce mot; une autre à des dépenses pour secourir, aider ou guider son prochain : dépenses de patronage, dépenses pour s'associer aux expériences incertaines en vue d'un résultat utile, de manière à concourir efficacement au mouvement de la civilisation. Nous ne faisons qu'esquisser cette fonction essentielle de l'homme riche : nous lui consacrerons, dans un prochain article, quelques développemens. Il doit, en outre, conserver avec soin sa fortune : ce n'est pas pour lui seulement un acte de prévoyance, c'est un devoir social; il doit même l'accroître ou chercher à le faire par une épargne qui n'ait rien de sordide ni d'outré ; mais il ne lui est pas défendu de faire une part au luxe bien conçu, dépassant le simple confortable; il est même bon qu'il fasse cette part : c'est presque là aussi une partie de sa mission.

La civilisation et l'humanité perdraient infiniment et la production elle-même à l'élimination de tout luxe.

Le luxe, en dehors de certains abus, étant ainsi justifié ou excusé, il n'en est pas moins vrai qu'il n'est pas le but de la richesse. La fortune n'est et ne doit être qu'accessoirement un moyen de jouissance ; elle est surtout un pouvoir d'administration ; c'est à ce titre qu'elle mérite d'être recherchée et conquise. C'est pour ce caractère que nombre de natures énergiques la poursuivent. En tant que pouvoir d'administration, la fortune a une fonction sociale ; cette fonction, nous nous efforcerons de la dégager et de l'exposer dans une prochaine étude.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA PEINTURE ANGLAISE CONTEMPORAINE

II [1]

SES MAITRES ACTUELS

I. — L'ART MYTHIQUE — L'ART CHRÉTIEN — L'ART ACADÉMIQUE

I. — L'ART MYTHIQUE. — M. WATTS

M. Watts disait dernièrement à un ami : Je peins les idées, non les choses. Ce mot vaut une définition. Les idées, si elles ne sont pas le tout de l'art, sont le tout de Watts. Elles ont inspiré sa carrière ; elles sont la raison même de sa vie. Si M. Watts peint, ce n'est pas pour son plaisir, ni pour celui des autres. Il peint pour « être utile à sa génération ». Il peint pour moraliser les cockneys et pour faire réfléchir les clubmen sur leurs destinées. Il semble qu'un ange soit descendu des cieux et lui ait dit en anglais : Travaille ! Il n'importe que tu fasses de mauvais tableaux, mais il importe que tu sauves les âmes ! « Car la mission propre de l'art est d'inspirer aux hommes de grandes pensées et de grandes actions. Pour la remplir, il faut que l'artiste s'efforce d'incarner dans l'art un écho des intérêts essentiels de la vie, quelque chose de plus complètement suggestif pour le tout de l'humaine nature qu'une conception purement artistique... Mon but est et sera toujours non de faire des tableaux qui réjouissent les yeux, mais de pénétrer jusqu'à l'intelligence et l'imagination, d'y attiser ce qui est bon et noble et de retentir jusqu'au cœur. » On l'a appelé avec raison « le peintre des vérités éternelles ». On trouverait difficilement un tableau de lui qui ne fût un sermon. *La Mort, le Juge-*

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

ment, et *le Temps*, *Mammon*, *Caïn*, *le Châtiment de Paolo et Francesca*, *l'Ange de la Mort*, *la Conscience*, *Sic transit*, *l'Esprit du Christianisme*, tels sont les sujets que ce vieillard de soixante-seize ans a traités toute sa vie. Un assez grand nombre de portraits aussi, parce que le portrait est « la fenêtre de l'âme », mais pas de scène de genre, ni de paysage, parce que le paysage ne prouve rien. D'ailleurs, il ne cherche à prouver que des dogmes très universels et dont toutes les confessions peuvent s'accommoder. Si le Parlement des religions, — qui s'est tenu naguère à Chicago sous la présidence d'un cardinal assisté d'un brahmane et d'un schismatique, avait voulu, pour décorer sa salle des séances, quelques peintures religieuses, c'est à Watts qu'il les aurait demandées. Et sans aucun doute le maître eût accepté cette mission, car il estime qu'il n'y en a pas d'autre honorable pour un artiste et que « l'art, en abandonnant ce but élevé, en n'étant plus employé au service de l'État ou de la Religion, court risque de perdre son grand caractère d'enseignement intellectuel ». Pour lui donc, il ne néglige rien de ce qui peut aider son apostolat par le pinceau. Si la foule ne vient pas à lui, il va à la foule, avec une liberté d'allures que n'auraient pas nos artistes français. Mais il n'y va que pour l'élever jusqu'à lui. Nous autres, nous cherchons à aller au cœur de la foule en sacrifiant trop souvent de la dignité esthétique ; lui, il ne cherche qu'à aller devant ses yeux, sans rien concéder à ses goûts ou à ses caprices. Nous mettrions volontiers des scènes de genre dans les églises ; lui, il voudrait mettre des scènes de la Bible dans les gares de chemins de fer. Un des grands chagrins de sa vie a été de ne pouvoir peindre l'*Histoire du Cosmos* dans la station d'Euston. Repoussé par les directeurs de la compagnie, il s'est tourné vers les magistrats et a obtenu de couvrir de fresques un large mur de la nouvelle salle de Lincoln's Inn, vers les prêtres et il a décoré l'église de Saint-Jacques le Mineur. Enfin, sa demeure de Little Holland House, dans le West Kensington, à Londres, pleine de grandes œuvres mythiques, est ouverte à tout venant, le dimanche, et après sa mort, ces œuvres seront léguées à la nation. Comme elles s'adressent à l'humanité tout entière, chaque peuple en aura sa part, et déjà l'une d'elles est promise à l'Amérique. Répandre à l'est et à l'ouest le grain des austères résolutions et des viriles pensées, c'est assez pour Watts. La gloire lui est indifférente, le bruit lui est importun. Les opinions passent devant sa porte, sans qu'il leur accorde un asile. Il a refusé le titre de baronnet ; il consent avec peine à ce qu'on écrive sa biographie. Il ne croit même pas avoir fait de la bonne peinture ; il croit avoir fait mieux que cela : son devoir. « Pour produire de

grandes choses, écrivait-il un jour à un ami, il faut et il suffit qu'on aille jusqu'à la limite de ses forces, sans s'arrêter à considérer si la chose est grande ou petite en elle-même. Le réellement grand est tellement au-dessus de ce qu'on peut atteindre, que toute comparaison deviendrait une constatation de son indignité. Travailler avec toutes les énergies du cœur, mais aussi avec toute la simplicité de son cœur, voilà le devoir, et quiconque l'a fait a le droit d'être content, quel que soit le résultat de ses travaux... Si j'ai servi à montrer la voie pour que d'autres fassent mieux, je serai content, mais je ne m'attends pas ni ne désire que mon œuvre soit trouvée grande en elle-même. »

Idéaliste, M. Watts ne l'est pas seulement par les sujets qu'il traite et par le but qu'il poursuit. Il l'est plus encore peut-être par les moyens qu'il emploie. Ce n'est pas seulement sa conception générale de l'art qui se rattache à des dogmes moraux, c'est sa méthode, c'est sa façon à lui de composer, de dessiner et de peindre. En tout, on le trouve déterminé par des idées, non par des choses et non par l'idée de beauté, mais par l'idée de convenance, de noblesse et de stabilité. Il ne choisit nullement un sujet pour ses belles formes; car les formes, tout d'abord, il ne les voit pas. Ses idées ne naissent pas toutes parées, tout armées, revêtues de lignes et de couleurs, mais bien toutes nues, comme par exemple l'idée que l'on n'est riche au ciel que de ce que l'on a donné sur la terre, et pendant six, dix, quinze ans quelquefois, elles vont dans le monde des choses, comme un Bernard l'Ermite sur la plage, cherchant un vêtement. Jusque-là ce n'est que par un artifice de langage qu'on peut dire qu'il les imagine ; comme elles ne sont pas revêtues d'images, il est plus vrai de dire qu'il les conçoit. En 1869, il faisait le portrait d'un homme jeune, riche, distingué, instruit, qu'attendaient, semblait-il, les plus beaux horizons d'avenir, mais que minait un mal incurable. Les séances se poursuivaient par intervalles. A chacune d'elles, l'artiste attentif aux moindres expressions de la physionomie, sentait que le mal avait fait des progrès et que la fin était proche. Il remarquait en même temps les figures anxieuses des parens, de la fiancée, des amis. Tout ce que l'affection peut faire pour arrêter encore un peu la mort qui planait sur cette demeure, on le fit. Il vint alors à la pensée de Watts un projet d'allégorie mythique : *l'Amour plus faible que la Mort*. Voilà une conception pure. Elle n'emprunte au spectacle que le peintre a en ce moment sous les yeux rien de plus que l'idée. Cette idée, un jour, se transformera en image : un enfant ailé, à demi renversé contre une porte où il écrase ses ailes frémissantes et tâchant, de son bras tendu, de repousser

un grand fantôme massif, aux épaules brutales, qui, sans effort, passe outre... Pendant quatorze ans, cette idée est demeurée en suspension dans l'esprit de Watts ; elle s'est rendue plastique enfin, et, après de multiples transformations, est devenue l'*Amour et la Mort*, qui se trouve aujourd'hui dans son atelier, après avoir séjourné longtemps dans un escalier du musée de South Kensington.

Le dessin et le coloris sont réglés eux aussi par des idées indépendantes de l'impression d'art. Pour les sujets solennels, telles couleurs, et pour les autres, des tonalités différentes. On se souvient du mot de Poussin : « Nos appétits n'en doivent pas juger seulement, mais aussi la raison. » Ensuite, comme il convient que des « vérités éternelles » ne soient pas exprimées en un langage qui passera comme la verdure des champs, Watts proscrit tout medium, tout délayage dans l'huile ou dans toute autre substance, tout mélange de couleurs dont il ne peut prévoir la solidité. Il pose les couleurs à sec, sur sec, sans les fondre, touche par touche, raie par raie, comme du pastel. N'importe que ce soit moins joli : c'est plus stable ! Pareillement, son dessin s'inspire d'une idée préconçue plutôt que de la nature. M. Watts fait bien poser devant lui un modèle, mais il ne le regarde pas. S'il le regardait, l'être vivant pourrait modifier l'idée qu'il s'est faite du mythe, et le mythe seul importe. Il ne regarde même pas beaucoup les gens dont il fait le portrait. Il les lit, il les écoute, il les expérimente en quelque sorte, pour saisir le trait distinctif qui les isole, les spécifie et qui reste seul dans le souvenir lorsqu'on pense à eux ; mais il ne s'inquiète pas de ce qui n'est pas en eux signe d'idée. D'ailleurs, dans ses compositions, que lui apprendrait le modèle ? Comment est fait tel ou tel individu ?... C'est l'humanité qu'il veut peindre et un homme n'est pas l'humanité ! C'est ainsi qu'il a répondu aux rigoristes qui voulaient lui interdire de faire ce que lui seul a fait pendant longtemps en Angleterre : l'académie nue. « Voyez, dit-il, mon tableau de *Mammon*. La créature foule aux pieds la figure sans vêtemens d'un jeune homme, et sa main pesante s'abat brutalement sur la tête d'une jeune fille. Pourquoi ai-je peint ces petites victimes nues ? Parce qu'elles sont des types d'humanité, et que si elles avaient été vêtues (particularisées par conséquent) la force de mon enseignement eût été détruite. Elles auraient cessé d'être des types. »

C'est une idée aussi, non plus philosophique ou religieuse, mais patriotique, qui a guidé la main de Watts dans le contour solennel et grandiose de ses figures. Faire noble, telle a été la première ambition de sa jeunesse, le premier cri de son cœur

devant ses seuls maîtres : les marbres de Phidias. Et pourquoi faire noble ? Parce que le noble est plus beau que le vulgaire ? Non, mais parce qu'il est plus honorable pour la patrie anglaise. Nous avons vu, en étudiant l'art antérieur au pré-raphaélisme, que, lorsque parut Watts, tout le génie des peintres à la mode s'appliquait à détailler le costume des personnages comiques de Goldsmith ou à lustrer le poil d'un chien dans une niche. On eût dit que jamais les Anglais n'avaient été touchés par les grands spectacles de l'histoire ou les hautes conceptions de la philosophie. Pourtant ils avaient une littérature noble, une poésie élevée, qui ne le cédaient en rien à celles des autres nations. Était-il possible que leur peinture, « ce miroir où l'on peut lire le caractère des hommes et des peuples, ou plutôt ce microscope où ce caractère est grossi cent fois » s'il faut en croire Ruskin, continuât à faire croire au monde qu'il n'y avait dans le Royaume-Uni que de mesquins plaisirs et que de petites passions ? Non ! « La noblesse qui manque à l'école anglaise ne manque pas au caractère anglais : donc elle doit être manifestée. » Coûte que coûte, que ce soit ou non dans le goût des peintres anglais, que ce ne soit pas dans leur génie, que ce ne soit pas dans leur tradition, que ce ne soit pas dans leur œil, que ce ne soit pas dans leur main, — l'Angleterre aura un art héroïque. Depuis un demi-siècle elle ne produit que des bonshommes : ce sont des hommes qu'elle va profiler sur ses murs, et des hommes résumant en eux ce qu'il y a de plus noble dans l'humanité. Si le peintre échoue, il aura montré sinon que les Anglais sont de grands artistes, du moins qu'ils sont de grands citoyens. A de certains momens la victoire n'est pas nécessaire, mais l'effort est indispensable. Watts cherchant à faire revivre dans ses toiles les marbres mutilés de Phidias, c'est lord Cardigan chargeant à Balaclava. L'entreprise est folle, inouïe, sans espoir ; le succès impossible. Il le sait. Mais l'honneur de l'Angleterre veut qu'on tente cette chose à la face des nations. Et le général lance ses hussards sur les baïonnettes et les canons russes où ils trouveront leur perte, et Watts brosse ses grandes compositions mythiques où sa vie se dépensera sans succès.

En effet, si après avoir considéré ses idées, nous regardons ses œuvres, nous éprouvons d'abord la plus pénible surprise et le plus profond désenchantement. Parmi des tonalités de teinture d'iode, de bleu de Prusse, et de marc de raisin, deux personnages, tout en tige, s'agitent dans une toile toute en hauteur. Ces figures flottent éparses sur un bout de paysage amorphe. Les lignes déjetées courent les unes après les autres, cherchant à se ressaisir. La

ligne du bras court après la soudure de l'épaule, et les jarrets cherchent les cuisses. On dit que Watts dessine en peignant et que c'est son coup de pinceau qui fixe le contour ; on dit même qu'il transporte ainsi directement la figure du modèle dans sa composition, sans étude intermédiaire, afin de ne pas s'imprégner trop longtemps des formes qu'il a sous les yeux, dans la réalité. Le dessin se ressent de cette hâte. Les personnages ressemblent à de grands arbres que le vent jette dans de chimériques embrassemens. Ils se ploient, se courbent, se redressent avec des débandemens subits. Le vent joue un grand rôle dans ces toiles. Il mêle des nuages, des herbes, des oiseaux, des rayons, des voiles, des écharpes, des plis, des chevelures, des étreintes, des enjambées, des torticolis, des bistournages et des affaissemens. On ne sait où vont, d'où viennent, ce que veulent toutes ces lignes de couleurs crues, effilochées comme des écheveaux de laine à tapisserie. Les contours de M. Fantin-Latour, — l'artiste français qui se rapproche le plus de Watts, — sont précis en comparaison. En voyant Orphée, Eurydice, la fille de Caïn, la Mort, la fée Morgane se tordre et se détordre, on songe à la métaphore énergique du vieux poète :

> De frayeur ou de crainte
> L'âme lui bat au corps...

Sous cette pression, ils se livrent à des mouvemens de strepsichrotes. Subitement, ils détournent une moitié de leur personnage : le tronc par exemple, tandis que les jambes restent fichées en leur station première. Les chevelures rouges ou dorées croissent démesurément, descendent à terre, flottent comme des nuages : on dirait des réclames pour des marchands de pommade. Les mains sont occupées à des besognes inexplicables : ramasser de l'ombre, attraper des rayons de soleil... Des fleurs vaguent éparses, et avec cela, les chairs ont la pesanteur du bronze. Martelés en croûtes épaisses, les membres offrent un modelé à la fois sommaire et pénible. On dirait que du sang a coulé sur la toile et y a séché. Quant aux draperies molles et lourdes, bleuâtres ou livides sur des fonds de braise, elles se tordent, se creusent, se cassent, se divisent en mille canaux qui ruissellent. Il y a surabondance de plis. Les robes sont des surplis, les manches des accordéons. Toutes les couleurs crient ensemble. Parfois la violence de l'une atténuant la violence de l'autre, il se produit une harmonie à la vénitienne, mais c'est pour peu de temps. Les couleurs accompagnatrices chantent si faux que, malgré la beauté d'un duo, l'ensemble produit l'effet d'une cacophonie. Et l'on va quitter la

place, persuadé qu'il n'y a rien là de digne d'être écouté!

On ne la quitte point cependant, car tandis que les couleurs de Watts étourdissaient nos yeux, ses idées ont pénétré jusqu'au fond de notre âme, et y ont douloureusement réveillé quelque chose qui dormait. Ces mythes que l'artiste a laborieusement enfantés en dehors de tout sentiment pittoresque, par les seules forces de son caractère et dans les seules énergies de son cœur, nous sentons avec surprise qu'ils sont humains, qu'ils sont contemporains, et qu'ils sont vivans. Il y a quelques années, quand je visitai pour la première fois le musée de South Kensington, je pris un peu au hasard l'escalier qui conduit à la bibliothèque, un des coins les moins connus et les moins fréquentés de l'immense palais. Cette petite cage d'escalier est remplie de toiles qui y passent quelques années, puis disparaissent, comme des marchandises dans un magasin. J'avais à cette époque la conviction, commune à beaucoup de gens, que la mythologie était un genre faux, caduc et banal; qu'on ne pourrait plus désormais tirer de ces figures impersonnelles, — la Mort, la Justice, le Temps ou l'Amour, — qu'une décoration sans âme pour des plafonds de parlemens ou de pâtisseries. Je croyais, comme bien d'autres, que pour infuser à ces mythes, fatigués de planer dans l'abstraction, du sang nouveau qui les fît vivre, un sentiment ému qui les fît parler, il fallait, de toute nécessité, les transformer en morceaux de la vie contemporaine, montrer par exemple non la Mort, mais une mourante, entourée de ses enfans, *vus par un jour de printemps;* non l'Amour, mais un couple de canotiers confiant aux reflets tranquilles des îles de la Seine le secret de leur bonheur. J'avais encore cette opinion en gravissant les premières marches de l'escalier; quand je fus arrivé à la dernière, je ne croyais plus que la mythologie fût morte, ni que grandir jusqu'à l'insexuel, l'impersonnel et l'universel d'une idée la figure d'un fait, ce fût lui ôter la chaleur du sentiment et le dramatique de la vie. Qu'y avait-il donc entre ces deux opinions? — Il y avait deux toiles de Watts.

Ces mythes, il est vrai, étaient choisis parmi ceux qui ne perdent rien de leur fascination à mesure que le monde perd de son mystère. C'étaient, d'un côté, *l'Amour et la Mort*, de l'autre, *l'Amour et la Vie*. Pour que nos yeux cherchent encore avec curiosité l'image d'êtres qui n'ont jamais existé, qui n'ont fait qu'incorporer un état de nous-mêmes, il faut que ce soient des êtres dont nous souhaitions ardemment de pénétrer l'existence, et si nous savons que celle-ci est tout imaginaire, il faut, mais il suffit que rien dans la vie ne soit plus certain, rien plus puissant,

rien plus inévitable que ces personnages conventionnels. — La science et la critique modernes ont mis en fuite bien des physionomies allégoriques et tari bien des sources de poésies. Jupiter porte-foudre est ridicule, depuis qu'il évoque la figure de M. Edison, au milieu de ses piles électriques, mille fois plus puissant. Iris, la messagère des dieux, traverse l'Atlantique moins vite que la cote de la Bourse de New-York. Le Temps, avec ses ailes qui balaient le sol et son sablier en sautoir, ne figure plus utilement que dans les rébus; et les chimistes, en transformant l'agriculture, ont mis un alambic à la place d'une corne d'abondance, dans la main de Cérès. Toutes ces idées évoquent en nous des images trop connues et trop vulgaires pour qu'on puisse à nouveau leur donner la personnalité d'une déesse ou d'un dieu. Mais deux mythes ont gardé sur nous toute leur fascination et toute leur puissance : l'Amour et la Mort. — La Mort est ce qui donne sa valeur poétique à la vie, comme la Nuit est ce qui donne son sens poétique au jour. C'est en sortant du néant, ou en se rapprochant de l'inconnu, que ce qui vit excite le rêve : c'est au crépuscule que les objets qui ne vivent pas semblent vivre, révèlent leurs formes les plus saisissantes et parlent leur langage le plus secret. Les actes les plus ordinaires de la vie, lorsqu'ils en précèdent la fin, reçoivent de la considération de la mort comme un grossissement, une déformation qui les grandit et les idéalise. Chacun de nous, alors, a son heure de rayonnement. Il n'est d'herbe si commune qui ne répande un parfum quand on la fauche. La mort est donc, dans notre société raisonneuse qui explique tout, la suprême ressource de la poésie, parce qu'elle seule reste inexpliquée, et qu'elle laisse encore quelque chose de très neuf après soi. — De l'Amour, on peut dire la même chose. Son approche donne aux existences les plus monotones et les plus futilement banales une teinte de poésie qu'on ne leur soupçonnait pas, et sa fuite leur laisse un reflet qui les colore jusque dans la vieillesse. Pour bien des esprits réfractaires à toute idée d'au-delà, l'heure où ils ont aimé est la seule heure où ils aient senti la sympathie des choses, le vide de l'égoïsme, la fuite de la jeunesse, la seule heure en un mot où ils aient pensé. C'est aussi, avec la Mort, la plus mystérieuse des puissances qui dominent l'homme. A celui-ci, l'Amour apparaît bien toujours comme un dieu. Il ne se figurerait pas autrement la soudaineté de ses inspirations, ni l'inflexibilité de sa puissance. La foule polyglotte qui va, par les beaux soirs d'été, au penchant d'un coteau de Bavière, regarder Yseult boire le philtre de Brangaine, croit à ce Dieu autant que les foules grecques qui célébraient sa fête, et le mot qui vient sur toutes les bouches,

dans tous les idiomes du monde, ces soirs-là, est encore le mot de la *Vita nuova : Ecce Deus...*

Watts a senti tout ce qu'il y avait là de ressources, de vie, pour ses créations abstraites. Il a compris que tous les inconnus n'étaient pas « fermés », comme le prétend un vers célèbre de Mme Ackermann, et que, dans ces deux-là au moins, il pouvait encore « loger ses fantômes ». Tant qu'on aimera, la poésie, même sous sa forme abstraite, vivra; tant qu'on mourra, la religion ne mourra pas. Voulant rajeunir les mythes, il a choisi les deux plus grands, les deux plus attirans, ceux que la science n'explique pas et ne diminue pas dans l'esprit des hommes : l'amour et la mort. Mais ce choix n'eût pas suffi, si le maître symboliste n'avait apporté dans leur figuration, à défaut de grandes qualités esthétiques, un sentiment profond et nouveau, et si sur ces sujets où tout a été peint et où tout a été dit, il n'avait pas fait penser et paraître encore quelque chose.

Quelle est donc son idée de l'amour? Regardons sa toile fameuse de South Kensington : *l'Amour et la Vie.* — Sur l'arête d'un rocher, en silhouette sur le ciel, se détache une figure de jeune homme, largement ailé, qui est l'Amour, gravissant la rude pente qu'on ne monte jamais deux fois. Il se retourne et soutient pour l'entraîner plus haut une jeune fille plaintive, lasse et résignée, qui est la Vie. Elle ploie légèrement sous la fatigue et met ses deux petites mains dans les mains de son guide viril. Ses yeux se lèvent vers lui avec une expression de tendresse et presque de reproche. Sa bouche entr'ouverte semble faite pour murmurer les vers de Pétrarque :

Amor che vedi ogni pensiero aperto... (1)

Cet amour qui relève, qui console, qui soutient, qui éclaire la vie, ce n'est pas seulement l'Éros fatal et malicieux dont M. Paul Bourget décrit la psychologie, M. Ohnet les aventures, et M. Zola les crimes. Ce n'est pas, entendons-le bien, le fils de Vénus qu'Anacréon mène par la main à Théocrite et que Théocrite conduit à Ovide, qu'Ovide présente à Jean de Meung et Jean de Meung au Tasse, parmi les sentiers odoriférans d'Armide,

(1) « Amour qui sais toutes mes pensées et qui vois bien le rude chemin par lequel tu me mènes, jette un peu ta vue sur moi et regarde, de grâce, ce qui se passe dans le fond de mon cœur, qui est ouvert à toi seul et caché à tous les autres.

« Tu sais bien ce que j'ai déjà souffert pour te suivre, et cependant tu ne me donnes aucune relâche et m'entraînes toujours de précipice en précipice; tu ne t'aperçois pas que je suis déjà las et que le chemin est trop rude pour moi.

« Je vois briller au loin cette douce lumière à laquelle tu veux me conduire, mais je n'ai point d'ailes pour te suivre. »

sablés de la poussière des chevaliers heureux... C'est aussi, c'est plus encore l'amour dévoué, sous quelque forme qu'il se manifeste : filial ou fraternel, compatissant et social. Élargissons même les limites de cette vision : laissons-y passer le souffle des universelles espérances de ce paupérisme navrant, dans cette capitale de quatre millions d'âmes, que nous ne pouvons oublier, au fond de ce musée, pas plus qu'on n'oublie l'Océan, quand on est sur ses bords, même dans une maison close. Nous apercevons alors dans cette figure de Watts un autre amour, mille fois plus vaste et plus consolateur, qui vient sur le chemin au-devant de toutes les vies qui se traînent, qui faiblissent, et les aide à gravir la pente escarpée. Cette figure qui change de nom à chaque oscillation de la pensée humaine, depuis Philanthropie jusqu'à Altruisme, nous lui conserverons celui de Charité. C'est elle qui, se donnant tout entière et partout, est non le compagnon d'une saison, comme Éros, mais de tous les âges, non le guide d'un voyage, mais de toute la vie...

Et maintenant quelle est sa conception de la mort? Si l'on veut s'en faire une idée, non seulement philosophique, mais plastique, il faut lire une page des *Commentaires d'un soldat*, où M. Paul de Molènes, racontant la guerre de Crimée, décrivait l'impression que lui firent les horreurs du choléra, à Varna : « La nuit, dit-il, quand je m'endormais sous la tente ou quand je venais à me réveiller, tout à coup, il y avait un bruit que j'entendais sans cesse : c'était celui des lourds chariots s'acheminant vers le cimetière ; le jour était consacré aux convois isolés ; les convois qui portaient à la terre des hécatombes étaient réservés pour la nuit. Je connaissais le cimetière voisin ; plus d'une triste cérémonie m'y avait appelé. Quand j'entendais, dans les ténèbres, le bruit de ces chars funéraires, je me rappelais ces longues files de fosses creusées la veille pour les morts du lendemain. Eh bien, je crois pouvoir le dire : j'ai rarement goûté de plus paisibles sommeils qu'au bord de ce chemin, dans mon bivac de la mer Noire. La mort n'est vraiment horrible que de loin et quand à de longs intervalles on dirige vers elle un regard furtif, mais quand notre destinée nous pousse à elle franchement, quand on en vient en quelque sorte à dormir sur son sein, on lui trouve une douceur de nourrice. » — Telle est la mort que Watts a peinte (1). Il l'a placée sur un trône fait de ruines, entre deux anges colossaux, debout, qui penchent la tête et semblent près de céder au sommeil. Au pied de ce trône, chacun vient tour à tour s'incliner et s'offrir. Cela s'appelle la *Cour*

(1) Il a dit lui-même : *The kind nurse who comes to put the children to bed.*

de la Mort. Étranges courtisans que ceux-ci, qui apportent tout ce qu'ils possèdent, en échange d'un peu de repos! Le roi dépose sa couronne comme on se débarrasserait d'un talisman qui vous aurait donné le triste privilège de mieux voir la bassesse des hommes. Le chevalier dépose son épée, car les monstres qu'on tue renaissent toujours. Un infirme se traîne avec sa béquille qu'il laissera en ex-voto à la Reine libératrice de toutes les souffrances. Une jeune fille s'appuie affectueusement et s'endort dans les plis de la robe de la Déesse. On pense au *Tod als Freund* de la vieille gravure allemande; on croit entendre la mélodie des guitares qui accueillent, au Chili, la mort d'un enfant. Enfin, si l'on regarde dans les larges mains de la Mort, on y voit un tout petit être, un nouveau-né qu'elle semble bercer et surveiller pour une éclosion nouvelle... Toutes ces figures sont graves; aucune n'est effrayée; l'une, celle de la jeune fille, semble heureuse. Ceux qui croient à la vie, qui en espèrent encore quelque chose, qui ne veulent pas partir avant d'avoir accompli une tâche qu'ils croient utile, ou goûté un plaisir qu'ils croient différent, ne figurent point parmi les courtisans de ce Versailles éternel. Mais ceux qui ont senti les espérances sur lesquelles ils s'appuyaient, comme sur du fer, se briser comme des roseaux, les affections qu'ils croyaient infinies parvenir à leurs limites, ceux qui ont touché du pied les collines qui leur paraissaient si belles quand elles étaient lointaines et ont trouvé qu'elles n'étaient qu'un peu de terre, comme la plaine d'où ils étaient partis, ceux-là se rassemblent autour de la Reine, et pas un geste ne montre qu'ils soient venus à regret. Voilà ce qui donne sa signification, sa tristesse indicible, à ce grand tableau, à cette toile énorme, à peine ébauchée, encore à demi nue et sans couleurs! Si Watts n'avait montré parmi les courtisans de la Mort que les misérables, que les infirmes, que les parias, que ceux qu'on voit chez Ary Scheffer tendant vers le Christ consolateur leurs mains chargées de chaînes, ou bien ces boiteux, ces culs-de-jatte, ces lépreux, qu'on aperçoit au Campo Santo de Pise implorant la Faucheuse qui passe, il n'aurait point produit une impression si neuve, ni si douloureuse. Qu'y a-t-il de si triste à voir des prisonniers acclamer la délivrance? Mais qu'un roi dans toute sa puissance, qu'un chevalier dans toute sa jeunesse, que les heureux de ce monde et que les triomphans, se résignent à quitter ce triomphe et à laisser ce bonheur, voilà la plus triste des choses humaines, parce que c'est celle qui montre le mieux l'envers des choses humaines. Tant que la vie nous refuse ce qu'on croit qu'elle possède, il n'est pas d'incurable tristesse : on gémit, on se plaint, mais on résiste, car on croit ou l'on peut croire que

le bonheur est dans ce que le destin nous dénie avec tant d'obstination. Mais lorsque, la vie nous ayant montré tout ce qu'elle contenait, on voit qu'elle ne contenait rien ; lorsque, les années nous ayant livré le secret de la destinée, on s'aperçoit qu'il n'y a pas de secret de la destinée et que les lèvres du sphinx ne se refermaient que sur du néant, alors cela est pire que le désespoir et l'on est vraiment prêt pour la mort.

Ainsi Watts est le peintre de l'Amour et de la Mort, mais non de la mort odieuse ou ridicule, de ce squelette échappé d'un cabinet d'anatomie, qui mène la Danse macabre ou que le vieillard des contes populaires retient prisonnière dans son oranger, non de l'Amour gouailleur et polisson, de ce bambin bon à fouetter qui fait des niches aux nymphes de Thorwaldsen, ou crible de flèches en papier les jeunes bergers de M. Bouguereau. Son Amour est viril et sa Mort est bienfaisante. Le premier soutient la vie et la seconde la guérit. Son Dieu ailé est le Dieu fort qui fait battre les cœurs pour le sacrifice ; sa Déesse voilée est la mère attentive qui berce les corps pour le repos. A lui on va, lorsqu'on veut lutter encore, parce qu'il est la lumière des esprits qui se troublent et le soutien des volontés qui ploient. A elle on retourne, lorsque, ayant senti la meurtrissure des défaites, ou mieux, le vide des victoires, on se résigne à goûter la paix et la sérénité du jour sans lendemain. Et lorsque le vieil artiste, inspiré par un coup de génie, met en présence cet Amour et cette Mort, grands comme il les a conçus, beaux comme il les a faits, tels pour ainsi dire qu'il les a réhabilités, alors il atteint le sommet de son œuvre et de sa pensée. Ce petit Amour, qui se bat comme une sentinelle, qui se raidit, qui virilement refuse de laisser passer la sombre visiteuse, est noble et grand : il est persuadé que la vie est un bien pour celui qu'il protège ; il veut la lui conserver : il fait son devoir. Mais noble et grand aussi ce fantôme qui s'avance, sans colère, et semble dire à l'enfant courageux : « Tu ne sais ce que tu fais ! Tu l'as accompagné, tu l'as soutenu dans les sentiers escarpés ; je le conduirai dans le royaume où il n'est plus de fatigue. Ton rôle est fini ; laisse le mien s'accomplir. Tu peux moins que moi pour lui. Tu l'éblouis, mais je l'éclaire ; tu le guides, mais je le recueille ; tu le consoles, mais je le guéris. »

Un jour que Michel-Ange et Raphaël, avec ses élèves, se rencontrèrent dans les jardins de Rome, le vieillard plaisanta le jeune homme ainsi : « Tu vas entouré de monde, comme un chef d'armée ! — Et toi, répondit le Sanzio, tu vas seul, comme le bourreau. » Ce mot s'applique aussi à Watts, à son art que personne ne suit, à l'effroi qu'il inspire, à la profonde empreinte

qu'il fait sur l'imagination. Quand on pense à tous les artistes qui travaillent au delà du détroit, c'est Watts, le plus sombre, qui fait tache dans la mémoire. Il n'a rien peint qui nous récrée. Il a été le bourreau de tous nos rêves de joies, le bourreau de toutes nos illusions, le bourreau de toutes les formes fraîches, graciles, de toutes les nuances délicates, de tous les plaisirs. Sanson, qui trancha tant de jolies têtes, ne devait pas faire plus d'horreur aux survivans de Thermidor. Et en le voyant, comme en voyant le bourreau, nous pensons à la dernière heure, non seulement des criminels mais de tous les vivans, au seul tableau inévitable de notre vie, à ce que nous serons alors et surtout à ce que nous voudrons avoir été.

II. — L'ART CHRÉTIEN. — M. HOLMAN HUNT

Parmi les innombrables visiteurs du Champ-de-Mars qui se pressaient devant les petits tableaux de M. Tissot et admiraient le long effort et la méditation religieuse d'où ces gouaches sont sorties, bien peu, sans doute, ont accordé un souvenir au créateur de ce genre d'évocation, à l'énergique pionnier qui ouvrit, il y a quarante ans, cette voie où les Bida, les Munkacsy, les Vereschaguine, les Schmalz ont marché depuis, — à Holman Hunt. C'était en 1854. Le jeune pré-raphaélite venait, avec sa *Lumière du monde*, de rallier tous les suffrages et se trouvait à ce point précis de la vie du débutant heureux où il ne s'agit plus de vaincre, mais de profiter de la victoire. Produire beaucoup pour bien enraciner dans la mémoire du public son nom déjà célèbre, et ne produire que des œuvres semblables à celle qui avait fait son succès pour les imposer plus aisément aux marchands de tableaux et aux riches amateurs, telle était sa voie toute tracée. Holman Hunt ne fit ni l'un, ni l'autre. Il annonça à ses amis qu'il allait partir pour la Terre-Sainte, s'enfoncer dans le désert, et qu'on ne verrait plus son nom au bas d'une toile avant bien des années. Il avait vingt-sept ans. Ses amis, ses protecteurs considérèrent que c'était un suicide. Ils firent tout au monde pour l'en détourner, lui citèrent des exemples. Hunt resta inébranlable. « Je ne veux pas, répondit-il, rééditer toujours la même formule, le même sujet, le même sentiment. L'art a besoin d'air, besoin d'espace, besoin de renouveler ses inspirations. » Il ajouta que depuis longtemps il rêvait de peindre la plus grande de toutes les histoires, celle du Christ, et que pour la peindre de façon à émouvoir les esprits critiques, modernes, il fallait la prendre telle qu'elle s'était passée : humble, locale, humaine, et non pompeuse et idéale, telle que la tradition de

la Renaissance l'avait transformée. Pour cela, il fallait l'étudier sur place. Il pensait que la vérité serrée de près serait encore assez éloquente et que même sans les anges, sans les nimbes, sans les colonnes corinthiennes, les baldaquins et toute cette fantasmagorie idolâtrique, des maîtres italiens, la vue de ce que le Nazaréen a souffert remuerait les âmes contemporaines. Il partit.

Rien que ce trait nous découvre ce que voulut être et ce que fut Holman Hunt. De philosophique et vaguement moralisateur qu'il était avec Watts, l'art se resserre avec lui dans les limites du christianisme; et en même temps les contours s'arrêtent, les gestes se définissent, les lointains s'éclairent, des détails apparaissent. Pour la pensée, il semble qu'on passe des espérances d'un spiritualiste aux convictions d'un croyant et pour les yeux, qu'on mette au point le miroir d'un objectif. Cette figure impersonnelle, insexuelle, qui s'élevait au ciel, emportant des enfans dans les plis de son manteau, se précise, s'enveloppe de lumière, se couronne d'épines et nous reconnaissons le Christ. Ces petits enfans que la Mort prend dans ses bras, sans qu'on puisse deviner ce qu'elle en fera, s'éclairent d'une auréole, courent autour de Jésus, des roses et des palmes à la main et nous voyons que c'étaient les Saints Innocens : « Vous savez, écrit-il de Jérusalem à un ami, combien au-dessus de toutes mes affections humaines est mon amour pour le Christ. » Sa foi est large, bienveillante, curieuse de toutes les contradictions, mais inébranlable. Dès sa jeunesse, dans la boutique où il se délassait du *Doit et Avoir* en peignant sur la fenêtre des mouches que le garçon de bureau s'obstinait à vouloir chasser, il a lu Voltaire et Volney, Byron et Shelley. Plus tard, lié avec des positivistes, il a, dans les longues causeries, agité le problème des avenirs humains. Puis dans ses nombreux voyages en Palestine, il a emporté avec lui les ouvrages de Strauss et de Renan à Jérusalem : il les a lus à fond, *exhaustively;* il les a médités dans sa petite maison arabe, le soir, lorsque l'ombre enveloppait une fois de plus le sommet voisin du Golgotha; mais plus il lit les adversaires de ses croyances, plus il se sent heureux et raffermi. Chaque coup porté à sa foi l'enfonce plus profondément dans son cœur. « Si j'avais eu moins d'occasions de connaître l'histoire vraie, dit-il, peut-être que le travestissement sentimental que tel et tel écrivain parisien a mis à la Bible, accommodée à l'intellect moderne, m'aurait fait impression et inspiré le respect que beaucoup d'hommes ont pour leurs auteurs. » Ainsi l'on a tenté d'expliquer telle apparition par une illusion produite par les vapeurs sur certaines montagnes. Mais il a été voir ces montagnes, il les a tenues sous le vif rayon de son œil et les a fixées du bout de son

pinceau, à toute heure, en toute saison, et, en lui, le témoignage du paysagiste a renforcé les convictions du croyant. Après quelques années d'études minutieuses sur place, il écarte définitivement bien des doutes qu'avant son départ il était près d'admettre. Ses amis de Londres s'en étonnent, s'en scandalisent, mais il leur répond délibérément : Eh! sans doute, chez les prophètes il y a des obscurités, il y a des erreurs, mais qu'importe? « Je peux, sans manquer de respect, concéder que les enfans auxquels les messages du Père furent transmis, ont bégayé, ont hésité et se sont exprimés seulement avec les lumières de leur âge ; mais à travers tous ces bégaiemens, je reconnais un commandement divin, un ordre du Père, qui nous dit de croire et d'espérer. Des frères, des sœurs acceptent l'autorité du Père; ils apprennent qu'il est là, tout près, quoique la bouche de celui qui le leur annonce, et qui n'est qu'un petit enfant comme eux, exprime cette vérité à sa façon. » Ainsi parle l'artiste dans ses *Souvenirs*, et en s'avançant ainsi jusque dans le domaine de l'exégèse et de la théologie, il ne croit pas avoir quitté celui de l'esthétique. En disant ce qu'il y a au fond de son cœur, il raconte ce qui vient au bout de son pinceau. Car M. Hunt est la conscience faite peintre. Il ne peint que ce qu'il croit. Et c'est parce qu'il croyait au Christ que, presque seul en Angleterre, il a fait de la peinture chrétienne.

Mais si ses sujets sont rigoureusement chrétiens, ils échappent aux attributions habituelles. Ils jetteraient la stupéfaction et peut-être le scandale dans l'âme des cliens de cette imagerie pieuse qui, selon le mot d'un artiste, exprime bien mieux l'agonie de l'art que celle du Sauveur. Ses plus fameuses toiles représentent des scènes que lui seul a peintes, parce que seul il les a imaginées. Le Christ qui frappe à une porte, la nuit avec une lanterne, le berger mercenaire qui montre un papillon à sa compagne, au lieu de préserver ses moutons des herbes vénéneuses et de la dent du loup, le bouc qui s'enlize sur les bords de la Mer-Morte, la Vierge qui aperçoit l'ombre d'une croix sur le mur, les Innocens qui accompagnent la fuite en Égypte, voilà autant de thèmes dont on trouverait bien dans les livres saints plusieurs justifications, mais non dans les catalogues de musées beaucoup d'exemples. Il existe bien quelques gravures allemandes du : « Écoutez : Voici que je me tiens à la porte et que je frappe! » mais l'*Ombre de la mort* et le *Triomphe des Innocens* n'existent guère que dans l'œuvre de M. Holman Hunt. Le Christ, par exemple, qu'on voit dans l'*Ombre de la mort* est un Christ ouvrier. Sans doute on avait, avant Holman Hunt, représenté Jésus enfant chez son père le charpentier, mais non pas travaillant, ou, s'il travaillait, plutôt en manière de jeu,

comme un enfant riche, qui fait des constructions avec des pièces en carton-pâte, ou un Louis XVI qui se délasse du pouvoir en menuisant, que comme un apprenti, attentif à la besogne. Parfois ce jeu amenait de terribles rencontres : l'enfant se blessait les mains, comme chez M. Millais, ou bien, en s'amusant, il fabriquait avec deux morceaux de bois l'instrument de son futur supplice. Mais jamais, ou presque jamais, le Christ n'avait été représenté en ouvrier, à trente ans, maniant la scie et la tarière pour gagner sa vie, dans la poussière et la chaleur étouffante d'une échoppe. Voilà ce qu'Holman Hunt a peint. Son Christ presque nu, les reins ceints d'une ceinture orientale, sur laquelle retombe sa tunique rabattue, a été longtemps courbé sur sa scie. Il se redresse de toute sa hauteur, en aspirant à pleins poumons l'air du soir et en étirant les bras pour se délasser. La lumière, qui le frappe en pleine poitrine, renvoie son ombre se profiler derrière lui sur le mur blanc, où, à hauteur de sa tête, sont suspendus des outils, en ligne, sur une planchette horizontale. En sorte que cette ombre d'un corps nu, les bras dressés, allant s'appliquer justement à une barre transversale qui fait, elle aussi, tache sur le mur, donne exactement l'idée d'un homme pendu à une croix. Si l'on regarde de plus près, l'allusion se précise, car des vis et des limes sont placées à l'endroit du mur où se reflètent les poings. Une scie s'élève en trophée au-dessus de la tête. Un bout d'outil courbe enlace le crâne, comme une couronne. Des éraflures du mur coulent le long de l'ombre comme des gouttes de sang. Entre le Christ et son ombre, la Vierge, vêtue à l'orientale, un genou en terre, nous tournant le dos, ouvre un coffre précieux où, jadis, elle a serré les présens des rois Mages : la couronne de Gaspar, l'encensoir de Melchior, et la myrrhe de Balthasar. Mais voici que sur la paroi, elle a vu l'ombre prophétique, et tout son corps renversé, tassé, atterré, crie son émoi... Ce n'est rien. Dans un instant, les bras du Galiléen vont retomber et reprendre leur besogne, le coffre se refermer sur le passé; le soleil déclinant aura déplacé toutes les ombres et, dans la tranquille échoppe de Nazareth, on n'entendra plus que le grincement de la scie finissant de diviser cette planche menuisée par un Dieu. Mais peut-être dans les yeux de la mère y aura-t-il une larme, et cette apparition furtive sera-t-elle une de ces choses dont l'Évangile nous dit « qu'elle les gardait toutes dans son cœur. »

Ceci est un tableau nettement réaliste. Certes, il y a là une rencontre d'ombre portée qui s'adapte miraculeusement à la pensée intime, mais qui est, ou qui peut être rigoureusement exacte. Sur ce point, on chercherait vainement à prendre le peintre en

défaut. L'effet est franc, concordant, homogène et d'une sûreté de détails qui fait souvent penser à une photographie. De plus, il n'y a pas un élément idéal de glorification : pas un fil d'or, pas une nuée, pas un nimbe. Seulement, l'artiste a forcé la nature à concourir, sans déroger à ses lois, au sens mystique de l'œuvre. Ainsi, derrière le Christ, est une double fenêtre à plein cintre. Par l'une des ouvertures on voit un bout d'olivier, puis les collines de Nazareth et la plaine de Jezréel. Dans le cintre de l'autre, s'inscrit la tête du Christ, en sorte que le ciel, au loin lumineux, aperçu dans ce demi-cercle de pierre, lui fait une auréole naturelle. Nous voyons déjà la lumière du Dieu là où la mère n'a vu que l'ombre du supplicié.

Le *Triomphe des Innocens*, appelé quelquefois aussi la *Fuite en Égypte*, est nettement mystique. Ce n'est pas ce massacre hideux, cette boucherie infantile que les Flamands nous ont fait voir et qui ne sont souvent qu'un prétexte à mollets dodus, à joues rebondies, à mains potelées, tout cela fouetté de sang, du sang nouveau de ces petits êtres encore gorgés de lait. Ce n'est pas non plus cette fuite idéalisée, sans hâte, que les Renaissans nous ont montrée, cette promenade tranquille entre ciel et terre, avec des anges battant de l'aile comme des voiles de navires sous la brise. Ici, la Sainte Famille fuit réellement. Joseph coiffé du turban, les jambes nues, le dos chargé d'un grand cabas, de ses instrumens de travail et des souliers qu'il a quittés pour aller plus vite, marche à grandes enjambées, tirant le licou de l'âne, qui porte non seulement la Vierge et l'enfant, mais aussi toutes sortes de provisions, un *fiascone*, etc. Il tourne la tête vers le fond du tableau, vers les collines de Bethléem, où brillent, dans la nuit, les signaux des soldats d'Hérode, lancés à la poursuite des fugitifs. Mais lui seul semble effrayé. La mère juchée sur l'âne paraît heureuse, et l'enfant Jésus sourit en montrant de sa petite main tendue... Quoi donc? Un spectacle bien singulier. Autour d'eux, devant, derrière aussi comme une garde d'honneur, comme ces bataillons d'enfans qu'on forme pour les rois au berceau, une multitude de petits bambins de l'âge de Jésus courent, gambadent, en agitant des palmes, des lys, des branches. L'un d'eux fait brûler de l'encens. Presque tous, demi-nus, des bonnets sur leurs têtes, de petites robes flottant sur leurs corps, sont enguirlandés de roses. Tout ce petit monde barbote délicieusement en traversant un ruisseau. Ce cortège fait lever sur l'eau de grosses bulles d'air et à la clarté bleue, surnaturelle, qui entoure leurs têtes, ceint leurs épaules, sertit leurs pieds et leurs mains, des chiens, gardiens d'un moulin qu'on aperçoit au loin dans la campagne, se détournent effrayés et semblent aboyer au perdu...

Que sont ces petits bonshommes? Des chérubins ou bien des petits *amoretti* comme Altdorfer en met de fort indécens, dans un *Repos pendant la fuite en Égypte*, qui est au musée de Berlin, grouillant dans un bassin renaissance, pour que Jésus s'amuse et qu'il leur donne du raisin? Non. Ce sont de petits bethléemites, des camarades de l'Enfant-Dieu, qui jouaient devant sa porte, qui hier encore étaient pleins de joie, de santé, et ouvraient sur la vie ces grands yeux étonnés et graves qu'ont les tout petits enfans et qui les font ressembler à des explorateurs d'un monde inconnu. Aujourd'hui, le couteau des soldats d'Hérode les a jetés hors de ce monde. Mais déjà ils sont entrés dans le royaume des cieux. Le dur passage est terminé. Il l'est tout à fait pour ceux qui marchent en avant, brûlant de l'encens, tendant des palmes. Ce sont là des anges. Le deuxième groupe, qui entoure l'âne, est moins conscient de son office divin : il s'amuse. L'un d'eux, tout en marchant, penche la tête sur sa poitrine, remarque, sur sa petite robe, la déchirure faite par le glaive qui l'a tué, et s'étonne peut-être de ne plus retrouver sur son corps glorieux une seule blessure : pour sa logique enfantine, il y a là un problème insoluble et que de vieux théologiens, en effet, seraient fort empêchés d'éclaircir. Enfin, un troisième groupe se compose de trois petits qui arrivent de Bethléem en planant dans l'air et n'ont pas encore rejoint le cortège triomphal. Ils crient, pleurent, fourrent leurs gros poings dans leurs petits yeux, comme s'ils souffraient encore du coup qui les a mis dans l'éternité bienheureuse et s'ils trouvaient que le soldat leur a fait bien mal. L'un d'eux même, accroché au cou de son compagnon, semble ne pas s'être réveillé encore de la torpeur de la mort; l'auréole qui couronne les autres ne s'est pas encore posée sur lui et flotte à quelque distance de sa tête. Rien de plus poignant, dans toute la peinture religieuse, que ce trio de bébés-martyrs. Et pour bien montrer qu'il ne s'agit pas là d'une simple scène de *nursery*, parmi les bulles d'air qui s'élèvent du ruisseau, l'une d'elles, énorme, avant de retomber en pluie, nous fait voir dans ses reflets irisés, comme la chose la plus naturelle du monde : le Rêve de Jacob, l'Arbre de vie et l'Adoration des cieux.

La foi robuste qui a inspiré l'ensemble de son œuvre détermine M. Hunt jusque dans le détail de ses accessoires, de sa technique et de sa facture. S'il ne peint que ce qu'il croit, il peint comme il croit, sans défaillance, sans faux-fuyans, avec les minuties d'un entomologiste qui décrit et les scrupules d'une dévote qui se confesse. Ce n'est pas lui qui nous représenterait les *Voix*, comme Bastien-Lepage, sous la forme de « phantosmes sans os »

diaphanes, mêlés à des arbres et à des légumes, en sorte que, si, chrétien, vous voulez penser que ce sont des saintes venues du ciel, vous le pouvez; mais si, libre penseur, vous voulez vous imaginer que c'est une illusion des yeux, un éblouissement causé par le jeûne et le soleil dans ce brillant « val des couleurs », vous le pouvez aussi. Avec Hunt, il n'est pas de choix possible entre un ange et une fumée. Les angelets nettement dessinés, laborieusement modelés, ont une réalité objective qui vous accule à la foi ou à la négation. C'est l'application rigoureuse du fier précepte de Ruskin, que « la première qualité du pré-raphaélisme consiste à essayer de concevoir les choses comme elles sont, de les penser et de les sentir jusqu'au bout, de croire joyeusement si nous le pouvons, de douter bravement si nous le devons, mais de ne jamais mystifier, ou reculer, ou nous excuser devant tel ou tel fait, car les personnages peuvent être spirituels, mais ils sont individuels : saint Georges lui-même, non l'idée vague de courage; sainte Cécile elle-même, non le simple pouvoir de la musique. Et quoique spirituelle, il n'y a pas un essai quelconque, tenté par cette école, d'indiquer la nature immortelle par quelque évanescence ou obscurité de l'aspect. Tous les fantômes transparens, les spectres indéfinis, sont les œuvres d'une imagination défaillante. Botticelli, il est vrai, a fait la brise favonienne transparente, mais non pas jamais l'ange Gabriel ! » Cette recherche constante du défini, cette haine de la peinture lâchée qui, selon le mot de Delacroix, est « la peinture d'un lâche », conduit Hunt à charger de détails inutiles ses premiers plans, ses vêtemens, ses accessoires et même son modelé. Les *Innocens* sont plutôt ciselés que peints. Dans son Christ de l'*Ombre de la Mort*, la myologie est exagérée : les muscles découpés comme sur un écorché, les veines gonflées comme sur un congestionné. En même temps, la recherche d'une pose fortement particularisée lui a fait contourner le corps et les jambes de son personnage. — On pourrait répondre que, dans cette attitude anormale et rapide, certains effets peu ordinaires frappent les yeux; que, par exemple, le bras en s'élevant et en laissant voir le creux de l'aisselle, semble déchirer son enveloppe de muscles, en sorte qu'on voit saillir les deux bords du tissu : en avant le bord axillaire du grand pectoral et en arrière le bord du grand dorsal, que le bras unit pour la vue, lorsqu'il est au repos. On pourrait dire aussi que, dans le mouvement instinctif qu'un ouvrier fait quand il a les muscles fatigués parce qu'il a été longtemps plié sur lui-même, il exécute exactement le contraire du mouvement qui l'a fatigué : il renverse le buste et il se contourne sur les jambes, en prenant des poses anormales pour combattre,

par son contraire, la tension normale des muscles trop longtemps subie. Cela est vrai, car il est évident qu'ici le Christ se délasse, s'étire les bras, et non qu'il fait sa prière, comme le veut le vénérable archidiacre Farrar, ne voyant pas qu'alors la pose ne pourrait se justifier. Mais pour exacte qu'elle soit dans le détail, la myologie du Christ n'en est pas moins excessive, précisément parce que trop exacte, ou du moins trop détaillée. C'est une figure d'étude, ce n'est pas une figure de tableau.

La conscience de M. Hunt ne se voit pas seulement à son tour de crayon. Elle a contrôlé le moindre accessoire. La figure du Christ dans son atelier est celle d'un homme de Bethléem, parce qu'on dit que les habitans de ce village ont gardé quelques traits de la maison de David. L'atelier est celui d'un charpentier de Nazareth. Le paysage vu par la fenêtre est pris d'après nature, du village où a vécu Jésus. Il y a dans un coin une cruche en poterie verte contenant de l'eau et des herbes aromatiques pour tenir l'eau fraîche, et cette cruche est nazaréenne : nazaréens aussi la foret, la tarière, le fil à plomb, le mandrin, l'équerre et la scie. Le paysage où il a mis sa *Fuite en Égypte* est une vue prise sur la route de Gaza, à trente milles de Bethléem et à dix de la frontière égyptienne. L'âne qui porte la Vierge est un beau spécimen de la fameuse race de la Mecque, qu'on suppose descendue de la monture de Mahomet. Lorsqu'il peint le Christ parmi les docteurs, ces docteurs ne sont pas des marchands de pastilles du sérail, mais des juifs de marque minutieusement choisis, et chacun représente un type déterminé de l'histoire : ici, Simeon, le fils d'Hillel, sorte d'Hercule; Bava ben Butah, dont Hérode a fait arracher les yeux; Johanan ben Zakkai, l'auteur des paraboles; Johathan ben Uzziel, l'auteur du Targum; puis Zadok, le disciple de Judas le Gaulonite, portant un philactère au front; puis Dosithai, l'antagoniste d'Hérode; enfin le rabbin de Jamnia, tous dans des costumes originaux, de même étoffe et de même couleur que ceux portés par leurs descendans du plus haut rang. Pour parvenir à une telle exactitude, on n'imagine pas tout ce que Holman Hunt eut d'obstacles à surmonter. En 1854, lorsqu'il commença cette longue carrière, les juifs refusèrent de poser pour le peintre chrétien. Les rabbins, craignant qu'on ne pût envoûter ou baptiser leur image, publièrent une excommunication contre tous ceux qui entreraient chez lui. Chassé de Jérusalem, Hunt se retira sur les bords de la Mer-Morte, où il emmena un pauvre bouc qu'il fit poser sur le rivage de sel, et là, sous le soleil ardent reflèchi par ce lac de plomb, dans une contrée livrée aux bêtes et aux pillards de toute espèce, tenant un fusil

d'une main et un pinceau de l'autre, le peintre de l'Évangile passa de longues heures délicieuses à reproduire le *Bouc émissaire*. On était à l'époque de la guerre franco-russe : « Tandis que les hauteurs de la Crimée, dit Ruskin, étaient blanches de tentes de guerre et que la plus cruelle passion des nations européennes brûlait en hautes flammes funéraires sur leurs morts innombrables, une paisible tente anglaise était plantée sur les bords d'une mer sans voiles, et toute l'énergie d'un cœur anglais se consumait à peindre un malheureux bouc, expirant sur une plage de sel. La campagne environnante est stagnante et pestilentielle, empoisonnée par les plantes pourries que le Jourdain roule dans ses flots. Les ossemens des bêtes qui sont mortes sur le rivage gisent comme des épaves, décharnés par les vautours et blanchis par le limon salé. C'est là que le jeune peintre anglais pose son chevalet et poursuit son œuvre, avec patience, pendant de longs mois de solitude, peignant, pierre à pierre, les montagnes empourprées de Moab et, grain à grain, les pâles cendres de Gomorrhe. »

La patience est un des traits de Hunt. Son *Triomphe des Innocens* ne lui coûta pas moins de dix années de travail, constamment interrompues par des accidens, la perte de ses bagages, la maladie. Il ne fallut rien moins que son idée d'apostolat pour le soutenir dans de si longues épreuves. Quand on raconte toutes ses tribulations, il semble qu'on dise une de ces légendes du moyen âge, où le diable, peint sur une fresque, pour se venger d'un *fra* qui lui octroie de trop vilaines couleurs, s'avise de le pousser hors de l'échafaudage : le saint homme va périr si la Vierge, aussi peinte sur le mur, ne lui tendait la main... Holman Hunt finit par croire que c'était en effet le diable qui luttait ainsi contre lui. Dans une lettre datée de Warwick Gardens Kensington, 5 janvier 1880, il raconte comment cette lutte se termina. « J'étais le jour de Noël à travailler dans mon atelier, parce que j'avais imaginé un plan nouveau pour remédier à mon canevas de toile tressée. Quand j'arrivai, il faisait si noir qu'il me fut impossible de rien faire, sinon avec une bougie que je tenais dans ma main avec ma palette. Je travaillai ainsi à partir de onze heures, et, tout en besognant, je remarquai la tranquillité inaccoutumée de toute la maison et je l'expliquai par ce fait que tous les artistes étaient avec leurs familles et leurs amis. Je me trouvais seul ici, dans ce groupe d'ateliers, amené par cette lutte terrible et hasardeuse avec le démon qui, une année auparavant, m'avait conduit aux portes de la mort et je puis dire au delà, pendant mon délire. Durant bien des jours et bien des nuits, jusqu'après minuit, dans mon grand atelier de Jérusalem, je m'étais tenu ainsi avec

une chandelle, espérant d'heure en heure mater le diable, et, le jour suivant, j'avais tout trouvé de nouveau en désordre, comme si j'avais vainement combattu la destinée. Le plan que j'essayai en cette matinée de Noël, je n'y avais jamais songé avant cette semaine, mais il pouvait arriver que, lui aussi, il échouât. Comme je gémissais en pensant à mes tribulations, tout en calculant le résultat que je pourrais obtenir par une nouvelle préparation de la toile, je parvins peu à peu à cette conviction qu'elle me promettait quelque chose de mieux et je rassemblai toutes mes énergies pour avancer mon travail de façon à voir ce qu'il allait en advenir. Je me reculai pour regarder mon tableau; je sentis que je réussirais enfin et je m'écriai : « Je crois que j'ai vaincu le diable! » lorsque toute la maison fut secouée par une convulsion qui semblait partir exactement de derrière mon chevalet, comme si une grande créature s'élançait et courait entre moi et la porte. J'appelai : « Qu'y a-t-il? » mais il n'y eut pas de réponse et le bruit cessa. Je regardai autour de moi : il était entre une heure et demie et deux heures et le jour était parfaitement semblable à la nuit, seulement plus sombre, car d'ordinaire les lampes dans le square se montraient après le coucher du soleil, tandis qu'en ce moment le brouillard cachait tout... » A partir de cet étrange Noël, des jours meilleurs devaient luire pour le peintre. Sur une nouvelle toile, le *Triomphe des Innocens* fut enfin terminé : peut-être le diable a-t-il encore laissé sa trace à la couleur, qui est chez Holman Hunt au-dessous de tout le reste, mais la composition est d'une extrême harmonie, et le dessin a des délicatesses exquises.

Pour se reposer des luttes qui ont accompagné sa vie, Holman Hunt se remet maintenant aux légendes qui ont charmé sa jeunesse. Voici trente-sept ans qu'il a dessiné le tableau qui est sur son chevalet aujourd'hui : la *Dame de Shalott*. Le sujet en est toujours aussi cher aux Anglais que le jour où Tennyson le mit en vers, car, cette année encore, M. Waterhouse exposait à l'Académie royale une dame de Shalott. Quiconque a lu Tennyson connaît cette histoire : Dans les environs du château fort de Camelot, séjour du roi Arthur et de ses chevaliers de la Table Ronde, Lancelot, Cauvain et les autres, en amont de la rivière qui passe à Camelot, est une petite île parmi les lys, qui porte le nom de Shalott. Une dame recluse dans sa tour, belle et gracieuse, y habite : « Là, elle tisse nuit et jour — Une toile magique avec de gaies couleurs. — Elle a entendu un chuchotement qui disait : — Une malédiction est sur elle si elle s'arrête — Pour regarder vers Camelot. — Elle ne sait pas ce que cette malédiction peut être, — Et elle tisse sans cesse, — Et elle n'a pas d'autre souci, —

La dame de Shalott; — Et, passant à travers son clair miroir, — Qui pend devant elle toute l'année, — Des reflets du monde apparaissent. — C'est là qu'elle voit la route qui va — En serpentant vers Camelot; — Là, les remous de la rivière tourbillonnent; — là, les rustres du village avec leurs mines heureuses, — Là, les manteaux rouges des filles qui vont au marché, — passent devant Shalott. » La dame n'a pas d'amant, et tout son bonheur est de tisser sur sa tapisserie ce qu'elle voit se refléter dans son miroir. Mais voici qu'un jour passe un beau cavalier, Lancelot, qui chante : *Tirra lira!* La recluse ne peut plus y tenir : « Elle laisse la tapisserie, elle laisse le métier, — Elle fait trois pas à travers la chambre : — Elle vit alors les nénuphars s'épanouir, — Elle vit le haume et la plume; — Et elle regarda vers Camelot. — La toile s'envola et flotta dans l'espace, — Le miroir se fendit d'un bout à l'autre. — La malédiction est sur moi! — s'écria la dame de Shalott... » Puis le poème raconte sa mort lamentable dans une barque qui va, à la dérive, jusque sous les murs de Camelot.

Telle est la dernière œuvre à laquelle Holman Hunt donne son cœur. En face, le *Triomphe des Innocens*, puis, çà et là, des études faites à Jérusalem, à Bethléem. La carrière commencée là-bas, sous l'ombre fine des oliviers séculaires, s'achève ici, à une demi-heure de Londres, dans une maison bâtie par le peintre, parmi les vieux amis, les admirateurs de Keats et du roi Arthur. Entre la Légende et la Foi, entre la *Dame de Shalott* et *Notre-Dame*, le vieil artiste travaille heureux, car il tient les deux grands désirs de sa vie comme accomplis : le pré-raphaélisme est vainqueur, et le Christ est ressuscité. Il n'attend rien de plus, ni le baronetage, ni l'élection à la Royal Academy. Il ne donne pas de somptueuses réceptions, comme les peintres à la mode, ni ne voit s'arrêter à sa porte les brillans équipages de Piccadilly. Il a d'autres et de plus profondes joies. Il y a quelques années, il reçut une lettre de son vieil ami William Bell Scott lui disant que dans la paroisse éloignée du Ayrshire, en Écosse, où il habitait, il a entendu parler d'un tableau du maître dans des circonstances bien curieuses. Dans ce pays-là, le pasteur fait un sermon annuel en plein air, au milieu même du cimetière, entourant les ruines de l'ancienne église. Un des villageois apporte quelques chaises pour les personnages de marque, et les autres, — vieux fermiers ou bergers, avec leurs chiens et leurs fillettes endimanchées, — s'assoient ou se tiennent, par groupes, dans l'herbe ou sur les tombes. C'était le soir, et le soleil descendant derrière les collines d'Arran, jetait sa chaude lueur sur les vieux murs ruinés qui servaient de fond à la tête nue du pasteur. Celui-ci prit comme texte ces

paroles : « Écoutez! voici que je me tiens à la porte et que je frappe! » et les fit suivre d'une minutieuse description du tableau : *La Lumière du Monde*. Rien du symbolisme de Hunt ne lui avait échappé, et chacune de ses paroles était écoutée sans qu'un souffle interrompît le silence de la foule... Le vieux Scott, quoique nullement croyant lui-même, resta ému de cette scène et la décrivit aussitôt au peintre. — Pour l'homme qu'est Holman Hunt, voilà la récompense. Savoir que l'œuvre où l'on a mis de son temps, de sa force et de sa pensée, de sa vie, en un mot, n'a pas seulement procuré vingt-cinq mille francs de rente au spéculateur qui l'a achetée, mais a aussi pénétré les âmes assez pour que, trente ans plus tard, les bergers du Ayrshire en aient emporté un souvenir et un réconfort; sentir que la figure qu'on a créée n'est pas restée un objet de luxe, sous une vitrine, à l'usage d'un riche, avec défense d'y toucher, mais a passé dans la vie même de la partie la plus humble de la nation; — voilà qui vaut toutes les gloires du monde et peut-être les surpasse toutes. Puis Holman Hunt est heureux, parce qu'il a consciencieusement mis ses croyances à l'épreuve du doute et qu'elles ont résisté. Il a fait comme la Dame de Shalott : il a regardé vers Camelot, mais il ne lui est pas arrivé la même terrible aventure. Rien ne s'est déchiré des toiles qu'il peint avec amour, pas plus que ne s'est brisé le miroir où se reflète pour lui le monde. Et depuis qu'il a regardé vers le château défendu, vers la négation de toutes ses croyances, de toutes ses espérances et de toutes ses tendresses, il travaille avec plus de force encore, avec le sourire de ceux très rares qui ont voulu voir de près ce qu'ils ont aimé et qui ont aimé ce qu'ils ont vu.

III. — L'ART ACADÉMIQUE. — SIR FREDERICK LEIGHTON

Sir Frederick Leighton est officiellement le représentant de la peinture anglaise devant le continent, et, en réalité, le représentant de la peinture continentale en Angleterre. Nul parmi les maîtres d'outre-Manche n'est plus considérable, ni moins spécialement anglais. Président de la Royal Academy, décorateur du musée national de Kensington, directeur des écoles officielles, orateur des distributions de récompenses, cet Anglais de race apparaît, à première vue, dans ses grandes œuvres, comme un second Overbeck, et dans ses tableaux de chevalet, comme un premier M. Bouguereau. Il a visité tous les pays, fréquenté toutes les écoles, appris toutes les langues, reproduit tous les styles, essayé de presque tous les arts. A l'âge où nos futurs artistes enrichissent encore de caricatures leurs manuels de baccalauréat, il

avait déjà étudié à Rome, à Dresde, à Berlin, à Francfort, à Florence, « parcourant l'Europe avant la vie », et l'esthétique avant le goût, qui permet de distinguer et de se fixer. Plus tard, il a visité les ruines du Colisée avec Robert Browning, les rives du Nil avec M. de Lesseps, les vieux châteaux allemands avec Steinle, les salons de Paris avec Decamps et Ary Scheffer, travaillant partout, s'imprégnant toujours, de soleil à Damas, de brouillard à Francfort, peignant des mers désolées en Irlande, des rochers dans la vallée de Josaphat, des orangers en Andalousie, des oliviers en Italie, et remplissant ses malles comme son imagination de tout ce qu'il voyait de meilleur, de plus beau, de plus pur. Revenu à Londres, dans la force de l'âge, il a déballé toutes ses trouvailles. Sa somptueuse habitation de Holland Park Road est le temple de l'Éclectisme. On y voit une salle arabe avec une fontaine jaillissante au milieu, et, à côté, on y trouve des vases grecs en noir et rouge et des moulages du Parthénon; les majoliques persanes y alternent avec les vieilles chaises arabes garnies de miroirs, et, çà et là, un bronze florentin vous accueille, ou bien un paon empaillé. On doute si l'on est chez un sculpteur ou chez un peintre. A chaque instant on rencontre une statue. Outre que M. Leighton en a exposé de grandes, — comme l'*Athlète* luttant contre un serpent, ou le *Fainéant* qui s'étire, — il modèle constamment des statuettes pour mieux étudier les raccourcis qu'il met dans ses tableaux. Ses admirations offrent le même mélange : aux places d'honneur, sont des portraits de Tintoret et des paysages de Corot, des études de Reynolds et des ébauches de Delacroix, une nymphe de Watts et des dessins de Steinle, une *Iris* de Paris Bordone et une *Flagellation* de Sébastien del Piombo; puis tout à coup, une inscription du Koran. C'est un Panthéon avec des autels à toutes les formes d'art, à tous les dieux de l'esthétique, et l'on cherche machinalement des yeux s'il n'y a pas encore un autel vide, dédié « au Dieu inconnu ».

Au premier abord, M. Leighton ressemble à sa maison. Génie facile, caractère accommodant, praticien assimilateur, il est ouvert à toutes les esthétiques. C'est le modèle des présidens. Homme du monde impeccable, il sait faire coexister en bonne intelligence autour de lui, et dans son œuvre même, une foule d'idées diverses et même contradictoires, avec cette largeur d'esprit que beaucoup de gens ne puisent que dans leur profonde indifférence des choses d'art. Mais allez un peu plus avant dans l'examen de ses conceptions et de son style. Ne vous arrêtez pas à son *Odalisque au cygne* ni à l'*Amour donnant à manger aux colombes*, qu'on attribuerait volontiers à M. Bouguereau, ni même à ses fresques

semi-circulaires du Musée de Kensington : les *Arts de la guerre* et les *Arts de la paix*. Prenez l'ensemble de son œuvre : comparez-la à nos œuvres françaises, et ce qui est britannique en M. Leighton, quoique bien voilé par son éclectisme, transparaîtra encore. D'abord, quel est de nos jours le Français qui ira, dans l'Évangile, choisir le sujet tout psychologique des *Vierges sages* et des *Vierges folles?* Quel est celui qui, méditant de décorer le Panthéon, prendrait comme M. Leighton ce texte de l'Apocalypse : « Et la mer rendit les morts qui étaient en elle, » projet de médaillon pour l'église de Saint-Paul. Ce que M. Leighton découvre dans la mythologie est tout aussi inattendu. Quel Français moderne s'aviserait de représenter Hercule se battant avec la Mort pour lui enlever le corps d'Alceste, ou bien encore Cymon apercevant pour la première fois Iphigénie, qui dort sur une fontaine?

Ensuite l'assiette des figures et la draperie, si elles n'ont pas, chez le président de la Royal Academy, la même originalité qu'on note chez Burne-Jones, Rossetti ou Madox Brown, n'en sont pas moins très éloignées de ce que donne naturellement le modèle d'atelier. Le groupe des *Vierges folles* dans la fresque de l'église de Lyndhurst, offre un parti pris de similitude dans les expressions, de parallélisme dans les plis, que nous trouvons rarement dans l'école française. Les *Fils de Rizpah* aussi. Quand M. Leighton aborde le parallélisme des lignes, il le fait intrépidement. Dans son *Électre à la tombe d'Agamemnon*, les plis de la calyptre tombent droit, du col aux pieds, auprès d'une colonne dorique aux cannelures droites, en avant d'un laurier droit. Et puisque nous étudions les plis, disons tout de suite que ce sont eux qui donnent aux figures académiques de M. Leighton, — à son *Andromède*, à son *Andromaque captive*, à ses *Hespérides*, — leur caractère distinctif et britannique. Nues, les femmes des tableaux de M. Leighton sont françaises; drapées, elles sont anglaises. Car les Anglais, depuis Madox Brown jusqu'à M. Burne-Jones, et depuis M. Watts jusqu'à M. Leighton, en passant par M. Albert Moore, se forment un idéal de la draperie qui leur est tout particulier. Pour eux, la draperie la mieux disposée est celle qui fait le plus de plis. Ils sont ravis quand d'innombrables ourlets se suspendent en guirlandes autour des épaules, cernent les seins, ligottent le torse, les hanches, coulent à terre et bouillonnent autour des pieds de la déesse. Ruskin dit quelque part, dans ses *Matinées florentines*, que la recherche du plissage et la minutie de son rendu sont toujours le signe de l'idéalisme, du mysticisme, et à l'appui de cette opinion, il cite les plis des canéphores du Parthénon, et les surplis de nos prêtres, tandis que le drapé large,

par grandes masses, se remarque chez Titien, chez les artistes moins préoccupés de l'âme que du corps. Faudrait-il donc voir dans le plissage de la draperie anglaise un signe de mysticisme? Non, mais Ruskin a prononcé un mot qui nous met sur la voie. Les marbres d'Elgin, canéphores ou Lapithes, Dieux ou Parques, qui sont au *British Museum*, n'ont point passé déjà soixante-quinze ans à Londres sans influencer profondément les artistes anglais. Les publicistes comme M. Harrison, qui voudraient les rendre à la Grèce et racontent volontiers tout ce que l'Europe perd à ne pas les acquérir, oublient de dire tout ce que leurs compatriotes ont gagné à les posséder. Outre que beaucoup les copient, un très grand nombre s'en inspirent et on en trouve des reproductions dans tous les ateliers. C'est devant eux que se sont formés la plupart des grands artistes d'aujourd'hui. Or le sculpteur grec, — Phidias si l'on veut, — a minutieusement creusé de plis les tuniques de ses déesses, des Parques surtout, ou des jeunes Athéniennes, opposant constamment la complication des étoffes à la simplicité des chairs, l'analyse du drapé à la synthèse du nu. Très frappés par ce procédé, MM. Watts, Leighton et bien d'autres l'ont transporté à la peinture. Ainsi les Grecs, prisonniers comme autrefois, enseignent encore leurs vainqueurs. Lorsqu'on se trouve aux *Uffizi* de Florence, dans la salle des portraits d'artistes peints par eux-mêmes, on voit la superbe tête blonde et bouclée du président de la Royal Academy, dominant un somptueux manteau rouge à chaîne d'or, se détacher sur un morceau des bas-reliefs du Parthénon. Ce portrait est un symbole. Au fond de toute la peinture académique anglaise, comme au fond du portrait de son Président, on voit vaguement passer les cavaliers de Phidias.

La composition de M. Leighton se ressent parfois un peu de sa formation à l'école allemande de Steinle, chez ces Nazaréens de Francfort où il a appris son métier d'artiste, après avoir appris son métier de peintre à Florence. Ainsi, dans les figures de ses deux fresques du musée de Kensington, les *Arts de la guerre* et les *Arts de la paix*, admirablement combinées, réparties et balancées, il y a çà et là un peu d'encombrement, de légères surcharges. Ainsi dans les *Arts de la guerre*, deux chevaliers, examinant des épées qu'on vient de forger, font exactement le même geste, dans la même attitude, exprimant la même idée : c'est un pléonasme. A gauche, entre un chevalier qu'on habille et un autre auquel on met ses éperons, il y a tout un groupe de second plan, qui alourdit inutilement la composition. Mais dans ses figures isolées, la sobriété de l'art britannique reparaît aussitôt et sa noblesse

aussi. De toutes ses forces, M. Leighton tend vers le style; il a exposé, cette année, une figure de poétesse assise sur un rocher alpestre, la nuit, entourée de pics neigeux, vêtue elle-même d'une robe qui semble un morceau de ces neiges éternelles accumulées sur les sommets de la terre et remontant vers le ciel d'où elles sont sorties. Il a appelé cela : l'*Esprit des sommets*, il eût pu l'appeler : l'*Esprit de ma peinture*. Car dans tout son œuvre, si vous trouvez bien des inspirations diverses et nombre de sujets différens, vous ne trouvez pas une seule idée basse ou simplement sensuelle, un seul appel aux appétits, un seul amusement du pinceau. Vous ne trouverez pas davantage une figure faite de pratique, au hasard, sans une recherche d'attitude, sans une définition soigneuse du geste. Des sujets qui élèvent la pensée vers les sommets de la vie ou de l'histoire, de sorte qu'on ne puisse se rappeler un nez ou une jambe sans se souvenir de quelque haute leçon évangélique, ou du moins de quelque grande nécessité sociale, voilà ce que M. Leighton a traité. De plus, ce n'est jamais l'agitation et l'horreur des scènes guerrières que le président va exhumer des annales des peuples, comme le font volontiers nos grands peintres d'histoire : ce sont des scènes qui expriment l'union, la concorde, la communion de tous les esprits tendus vers le même but. Ce sont les minutes où tous les cœurs d'un peuple battent à l'unisson : la *Madone* de Cimabue portée en triomphe dans les rues de Florence, ou les *Daphnéphores*. Si notre histoire était du passé et que M. Leighton voulût la peindre, ce ne serait pas les *Jacques* comme M. Rochegrosse, ou la *Prise de la Bastille* comme M. Flameng, qu'il choisirait : ce serait quelque solennité nationale, par exemple cette cérémonie étrange, unique, où l'on a vu dans la chapelle des Invalides, les représentans de tous les partis et de tous les peuples, ennemis de la veille et adversaires du lendemain, réunis sous les drapeaux conquis sur eux tous, et confondus dans un même hommage pour un maréchal de France qui les avait tous combattus. — La grandeur de la communion humaine, la noblesse de la paix, tel est le thème qui a le plus souvent et le mieux inspiré M. Leighton. Et cela, il ne l'a pas trouvé en France, ni ailleurs. C'est bien une idée anglaise. Il n'a pas rapporté ce culte de ses nombreux voyages, dans sa valise, pêle-mêle avec ses émaux persans. Nous cherchions tout à l'heure dans son atelier l'autel au Dieu inconnu. Le voilà, le Dieu inconnu, et c'est lui qui venant à l'artiste, lorsqu'il a mis le pied dans sa patrie, a supplanté tous les autres.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

UN DRAME DE HENRIK IBSEN

BRAND, DRAME PHILOSOPHIQUE

Il y a trois ans, en passant par Munich, j'allai sonner à la porte de Henrik Ibsen, ce poète qu'amis et ennemis, panégyristes et persifleurs, l'art et la caricature, et même quelques-unes de ses propres œuvres, m'avaient représenté comme étranger à notre vie sociale, hérissé contre le monde, le regardant d'un œil d'inquisiteur plutôt que d'analyste. A vrai dire, cet ensemble de témoignages ne m'avait pas tout à fait convaincu. C'est que dans ses drames, d'une allure à la fois batailleuse et réfléchie, j'avais vu la satire non seulement mitigée par des mouvemens de pitié, mais presque toujours et comme involontairement mêlée de sensibilité, de cette sensibilité en quelque sorte nostalgique qui est l'apanage et le charme des natures méditatives. Sa langue, d'ailleurs, d'une originalité sobre, personnelle sans être excentrique, et douée, dans la prose comme dans le vers, d'une grande puissance rythmique, trahit un artiste délicat, donc un être sensitif. J'aurais été fort étonné de n'en découvrir aucune trace dans la personne même de ce poète qui tourmente aujourd'hui tant d'imaginations et quelques consciences.

Cette surprise, Dieu merci, ne m'était pas réservée. Ibsen est réellement l'homme de ses œuvres. Oui, il a un corps trapu de lutteur que l'âge et les infirmités n'ont point affaissé. La blanche crinière du poète, son masque hyperboréen, — front large, pommettes saillantes, lèvres minces faisant ressortir l'acuité du regard,

— appartiennent bien, malgré son origine mixte, à cette race norvégienne, tenace et violente, qu'un type spécial (en partie finnois, au dire de quelques anthropologistes) distingue des autres Scandinaves. Mais cette tête puissante peut s'incliner avec bonté, le bras se tendre pour une poignée de main chaude et hospitalière, la tenue austère s'assouplir tout à coup et se transformer en une attitude de bienveillance, de sympathie, de cordialité discrète et pénétrante que l'on ne saurait oublier.

Telle fut la première impression qu'il me fit. Une heure plus tard, j'en éprouvai une autre, en le voyant marcher seul dans la rue, d'un pas lent et mesuré, l'œil distrait, et si visiblement isolé de tout ce qui l'entourait que je m'effaçai et me fis scrupule de l'aborder, bien que j'eusse à l'entretenir encore d'un sujet assez important. C'était bien un homme d'un autre monde, d'une autre race, qui ne se sentait rien de commun avec la foule. Il suffisait qu'elle le coudoyât pour que le solitaire reparût en lui. En ce moment-là je voyais en Ibsen la personnification de l'*individualisme scandinave* que ses œuvres prêchent et font comprendre, et que je connaissais depuis longtemps. Ayant passé quelques années en Scandinavie, j'y ai rencontré dans toutes les classes de la société des hommes et des femmes qui ont au fond de l'âme un sanctuaire fermé aux influences du dehors, où ils se retirent souvent pour se livrer à l'examen et à la critique d'eux-mêmes.

Je me souviens que, traversant pour la première fois la Suède pour me rendre à Stockholm, je remarquai, à droite et à gauche de la voie ferrée, des champs bien cultivés, de coquettes fermes peintes en rouge, dénotant l'aisance des paysans, une campagne évidemment populeuse ; mais nulle part je n'apercevais de villages. « Ils ont disparu depuis le partage des terres communales », me dit un Suédois, mon compagnon de voyage. « Dès que chacun fut maître chez soi, tous n'eurent qu'une pensée, celle de s'écarter des autres pour aller vivre et travailler, penser et prier en paix. Ce n'est pas de la misanthropie. Quand ils se rencontrent, leurs mains se serrent, leurs visages s'épanouissent : mais ils se plaisent dans l'isolement. »

Pourquoi donc Ibsen et, avant lui, le philosophe danois Kierkegaard, dont l'influence s'est étendue, directement ou indirectement, sur toute la littérature scandinave, n'ont-ils pas prêché à leurs compatriotes la fraternité et l'union, au lieu de combattre, comme ils l'ont fait, avec une farouche énergie, pour l'indépendance de l'âme et de la volonté ? C'est qu'on n'enseigne aux peuples que les vertus qu'ils possèdent en germe. Développer l'esprit de

la race, le stimuler aux heures d'affaissement, le défendre contre l'envahissement de principes étrangers qui l'étouffent ou le déforment, telle est la tâche du moraliste.

Il y a plus d'un demi-siècle, Kierkegaard écrivait : « Le nivellement n'est pas de Dieu, et tout homme de bien doit connaître des momens où il est tenté de pleurer sur cette œuvre de désolation. » Et il se console en pensant que c'est là une preuve envoyée par le ciel pour stimuler la volonté individuelle. Il y a plus. Cette égalité qui empêche les volontés de se manifester autrement que par voie d'association, et fait pulluler de petits organismes ayant chacun son intérêt particulier, mène, selon lui, à la décomposition du corps social. Quant à Ibsen, un de ses biographes nous apprend que rien ne réussit à le désopiler comme ces mots qui reparaissent invariablement dans les journaux de son pays, chaque fois qu'il s'agit d'une idée à répandre : *un groupe se forma, — une commission fut élue, — on fonda une association.* On dirait que personne n'ose paraître devant la masse armé de sa seule volonté, et que le premier soin de quiconque a une bonne inspiration est de s'assurer des alliés, quitte à leur faire toutes les concessions, à signer tous les compromis indispensables à cet effet! Il y a là une sorte de lâcheté, de désolante impuissance qu'Ibsen attribue, comme l'avait fait Kierkegaard, à l'action énervante du système égalitaire, qui nous taille et nous mutile pour nous faire entrer dans le moule commun, détruisant les opinions personnelles, les mobiles individuels, dont un seul survit aux autres : l'intérêt. Comprendre, ménager, concilier les intérêts particuliers, telle est la sagesse d'aujourd'hui. Compromis entre l'Église et l'État, entre les riches et les pauvres, entre les passions et les consciences, voilà ce qu'on enseigne dans les écoles comme dans les églises. De là le misérable échec de tous les généreux entraînemens, si bien que nous sommes aussi loin, aujourd'hui, de l'esprit chrétien d'abnégation et de sacrifice que de la païenne joie de vivre qui, elle aussi, veut qu'on soit pleinement ce qu'on est.

Cet état de choses, Ibsen en fait un crime à ceux qui le créent et non à ceux qui en souffrent. On n'a pas assez remarqué que ce poète ne parle pas au peuple, mais aux hommes qui le dirigent. Sa langue même, élégante et châtiée, ne fraternise pas avec le dialecte populaire, comme le fait, par exemple, celle de Biœrnson. C'est qu'il ne prêche pas sur la montagne, mais dans la synagogue, devant les docteurs de la loi. Et le plus important de ses drames, celui où se trouve l'expression la plus juste de toutes ses idées, *Brand*, est aussi celui qui, pour être compris, exige le plus

d'efforts, et s'adresse le plus exclusivement aux lettrés et aux philosophes.

Brand fut écrit dans un moment de crise, et de crise salutaire. A travers les douleurs, les colères et les cauchemars, on y sent la robuste nature du poète. Il a dit lui-même qu'il était malade en commençant ce drame et qu'un travail énergique lui avait rendu la santé. Ses biographes nous racontent dans quelles conditions l'œuvre fut conçue. Une de ses pièces, *la Comédie de l'Amour*, avait soulevé dans la société norvégienne une tempête d'indignation. On accusait le poète d'abaisser les cœurs. La guerre du Schleswig éclata, et l'on vit l'œuvre de ceux qui prétendaient les avoir élevés. Malgré toutes les déclamations, les promesses, les sermens qu'avait provoqués l'invasion du Danemark par les armées austro-allemandes, Suédois et Norvégiens assistèrent sans bouger à l'égorgement de leurs frères. Ibsen, plein d'amertume et de dégoût, quitta sa patrie et alla s'établir à Rome. La raison de ce choix nous est indiquée par le passage suivant d'une lettre qu'il écrivait en 1870 : « On vient d'enlever Rome à nous autres hommes, pour la donner aux politiciens. Où aller maintenant? Rome était le seul endroit possible en Europe, le seul qui jouît de la véritable liberté, qui échappât à la tyrannie des libertés politiques. »

C'est de Rome que, l'année qui suivit son exil volontaire, il fit pleuvoir sur son pays une pluie de sentences et une grêle d'épigrammes. Comme Ibsen est né dramaturge, tout cela se fondit chez lui en un drame plein de mouvement et de vie, bien que le symbole y apparaisse partout, et que la pensée du poète pénètre l'œuvre entière et finisse par y régner en souveraine. Les êtres l'expriment, presque toujours inconsciemment, la nature s'harmonise avec elle ; l'illusion et la conviction sont produites du même coup, et avec une telle force suggestive qu'on se demande si ce poème n'est pas l'œuvre d'un panthéiste sincère, pour qui le monde a une volonté, une pensée, une âme identique à la sienne et qu'il nous fait sentir. Peut-être est-ce ainsi qu'il faut comprendre Ibsen. Il y a tant de *peut-être* dans son œuvre! C'est que, fidèle à sa doctrine, il laisse toujours beaucoup de liberté aux esprits, et se contente, en général, de les aiguillonner.

Brand, nom qu'on rencontre fréquemment en Scandinavie comme en Allemagne, signifie en norvégien incendie ou brandon. L'auteur l'a choisi non seulement pour symboliser la ferveur de son héros, mais encore pour indiquer sa propre intention, qui est « de mettre le feu aux âmes », comme il s'est exprimé à plusieurs reprises. Mais y a-t-il encore des âmes in-

flammables? On est tenté de le croire, du moins, en voyant l'intérêt passionné que portent au théâtre d'Ibsen, dans l'Europe entière, tant d'ennemis de l'art pour l'art et du dilettantisme.

I

L'action de *Brand* se déroule de nos jours, aux bords d'un *fiord* de la Norvège occidentale. Le héros est un jeune prêtre appartenant à l'Église d'État. On le voit, au lever du rideau, un bâton à la main, un havresac au dos, chercher son chemin dans la montagne. Il doit franchir, pour atteindre la rive, une de ces crêtes rocheuses que les Norvégiens appellent *fiæll*. Brand va à la ville, où l'appellent ses fonctions. A quelque distance, derrière lui, on voit cheminer deux paysans, le père et le fils. Ils marchent au milieu d'un épais brouillard, sur la neige durcie. On ne distingue plus de sentier, et « c'est à peine, dit le vieux paysan, si l'on aperçoit le bout de son bâton. » « Voici une crevasse! » pleure l'enfant effrayé et transi. Plus loin on entend gronder un torrent sous la neige. « Holà! l'homme! crie à Brand le paysan, arrête : il y va de ta vie! »

Le paysan veut rebrousser chemin et forcer le prêtre à en faire autant. Il craint d'être traduit en justice s'il arrivait malheur à son compagnon de voyage, et le saisit même au collet pour l'empêcher d'avancer. Mais Brand, se dégageant, le fait tomber dans la neige et s'éloigne.

Le Paysan. — Aïe! aïe! Est-il rude, cet homme! Et il appelle ça travailler pour le Seigneur! (*Il se lève.*) Holà, prêtre!

Le Fils. — Il monte vers le sommet.

Le Paysan (*appelant encore*). — Écoute! te rappelles-tu à quel endroit nous avons perdu notre chemin?

Brand (*caché par le brouillard*). — Que t'importe, à toi? Tu suis toujours la grande route!

Il est clair que, pour Brand, cette marche à tâtons, à travers obstacles et périls, cette lutte contre l'homme du peuple, sont, l'une et l'autre, l'image de sa mission.

Chacun de ses contacts avec l'âme populaire le plonge dans un profond découragement. Les deux hommes partis, on le voit reparaître sur un point plus élevé. Il tend l'oreille du côté où ils ont disparu, et sa pensée les suit quelque temps.

Brand. — ... Ah! misérable esclave! s'il jaillissait en toi une source de volonté, si tu ne manquais que de force, avec quelle joie je te porterais sur mes épaules, fussé-je brisé de fatigue, eussé-je les

pieds sanglans! Mais que faire pour un homme qui ne veut pas plus qu'il ne peut?

Et toutes les faiblesses de cette race, « prête aux offrandes, mais avare de sa vie, » tout ce qui paralyse ses généreux mouvemens lui apparaît une fois de plus et le torture. « ... Chaque homme de mon pays est comme un hibou qui aurait peur des ténèbres, un poisson qui aurait peur de l'eau. Créé pour les profondeurs, il devrait se plonger dans les ténèbres de la vie, et c'est justement cela qui l'effraie. Il frétille anxieusement pour atteindre la grève. La nuit étoilée, qui est son jour à lui, l'angoisse. Il demande de l'air à grands cris. Il appelle un rayon de soleil.

Dans cette amère raillerie, il y a une souffrance profonde. Cet homme qui se croit né, comme tous les siens, pour les ténèbres, n'a pas, lui non plus, le cœur fermé aux joies de la vie. On le voit bien quand le brouillard se dissipe, et que le soleil du matin, éclairant tout le plateau, lui montre un nouveau spectacle. Là-haut, sur un sommet, il aperçoit une troupe joyeuse.

Un couple s'en détache et se dirige de son côté. Une émotion s'empare de Brand. Sa jeunesse se réveille et parle :

BRAND. — Il y a de la lumière autour d'eux. On dirait que le brouillard fuit à leur approche, que la montagne et la plaine se fleurissent de bruyère, que le ciel leur sourit, à lui et à elle. Sans doute un frère et une sœur. La main dans la main, ils courent sur la lande. La fille touche à peine le sol. Le garçon est svelte comme un roseau. Ah! elle lui échappe, elle se jette de côté. La course devient un jeu et le rire se fait chant.

Tout en chantant, le couple est arrivé jusqu'au bord d'un abîme. Brand pousse un cri : « Halte! il y a un précipice derrière vous! » Ils s'arrêtent et regardent cette figure rigide, « froide comme un glaçon ». « Il faut qu'il dégèle! » dit le jeune homme. Et tout en riant du danger, eux à qui Dieu a promis une vie joyeuse, « un siècle d'enlacement », ils racontent au prêtre leur histoire. Ils se sont rencontrés dans la montagne, lui, Eynar, le peintre, et elle, Agnès, sa radieuse fiancée. La jeunesse d'alentour les reconduit, en dansant, à travers la lande fleurie. Ils descendent vers le fiord prendre le bateau qui les mènera vers la ville, où sera célébré leur mariage.

Tout à coup, Eynar s'interrompt. Un souvenir se réveille en lui et, fixant le sombre étranger qui les écoute, il s'écrie : « Brand! mon ancien camarade d'école! C'est toi, je te reconnais. »

BRAND. — Je t'ai reconnu depuis longtemps.

EYNAR. — Au fait, tu es de cette contrée! Tu rentres dans ton pays?

Non. Brand ne fait que le traverser à la hâte. Pasteur suppléant, il se transporte sans cesse d'une paroisse à l'autre « comme un lièvre changeant de gîte. » Lui aussi va prendre le bateau pour se rendre à la ville.

EYNAR (*poussant une joyeuse exclamation*). — Tu entends, Agnès!
BRAND. — Oui, mais moi, je vais à des funérailles.
AGNÈS. — A des funérailles?
EYNAR. — Vraiment? Et qui enterre-t-on?
BRAND. — Le Dieu que tu viens d'appeler ton Dieu.
AGNÈS (*s'écartant*). — Viens, Eynar!
EYNARD. — Brand!
BRAND. — Le Dieu des esclaves, des serfs courbés sur la glèbe. On le roulera dans un linceul, on l'enfermera dans une bière, à la face du jour. Il fallait que cela finît. Vous comprenez : voilà des siècles qu'il languissait!
EYNAR. — Tu es malade, Brand!
BRAND. — Je me porte comme le pin des montagnes, comme la bruyère des landes! C'est le siècle qui est malade. C'est la race d'aujourd'hui qu'il s'agit de guérir. Ah! vous ne songez qu'à jouer et qu'à rire, et qu'aux fêtes galantes! Vous voulez croire un peu, mais sans y regarder de trop près, et faire peser tout le fardeau sur Celui qui, vous a-t-on dit, s'est chargé de l'expiation...

Eynar connaît cette chanson. C'est celle de ces piétistes, qui commencent à inonder le pays. Mais Brand le détrompe aussitôt.

BRAND. — Non, je ne suis pas un prédicateur ambulant. Je ne parle pas en serviteur de l'Église. Je sais à peine si je suis chrétien. Mais je sais que je suis homme et je sais aussi ce qui dessèche la moelle de mon pays.
EYNAR. — Tu veux donc transformer la race?
BRAND. — Elle sera transformée, aussi vrai que ma mission en ce monde est de la guérir de ses vices et de ses infections!

Eynar lui répond ce qu'on répond aux novateurs qui n'ont rien de prêt pour remplacer ce qu'ils veulent détruire. Mais Brand se défend d'être un novateur. Il oppose, au contraire, l'ordre des choses éternel, ce qui fut toujours, à ce qui est périssable.

BRAND. — ... Je ne travaille pas pour une église, pour un dogme. Ils ont eu leur aurore, ils auront leur déclin. Toute création, toute œuvre finie devient tôt ou tard la proie des mites et des vers. L'ordre universel veut de la place pour les formes à naître. Ce qui ne périt pas, c'est l'esprit incréé, c'est l'âme diffuse à l'origine des temps, dissoute

dans l'éclosion printanière du monde, l'âme qui, avec l'audace d'une foi virile, a jeté une arche allant de la matière à la source de l'être. Maintenant, grâce à l'idée qu'elle se fait de Dieu, la race a partagé cet esprit en petites portions qui se débitent en détail. Mais, de cette mutilation, de ces membres épars, de ces tronçons d'âmes, il faut qu'un tout surgisse, afin que le Seigneur retrouve l'homme qu'il a fait, la plus grande de ses œuvres, Adam, son premier né, jeune et plein de vigueur.

Tout cela ne peut être compris du jeune peintre, mais il se sent troublé dans sa bienheureuse quiétude et se sépare de cet importun. Ils prendront chacun un chemin différent pour gagner le fiord. Eynar s'éloigne suivi d'Agnès. Mais la jeune fille n'est plus la même. Son élan est paralysé, sa pensée se trouble, une transformation semble s'accomplir en elle : « Le soleil s'est voilé, » dit-elle en tressaillant. « Ce n'était qu'un nuage, répond Eynar, et le voilà passé. » Elle a froid ; le sommet qui leur reste à franchir lui paraît plus haut qu'avant. « Il t'a fait peur en criant, dit Eynar, maintenant tu ne vois plus qu'obstacles. Allons, reprenons notre danse. » Mais elle est fatiguée, et, au fond, il l'est lui-même. C'est en vain qu'il veut la distraire d'une obsession qu'il ressent comme elle. Ses paroles ne la touchent plus depuis qu'elle en a entendu d'autres, plus obscures, mais combien plus grandes !

Elle descend la côte, suivie d'Eynar, et le drame de sa vie commence.

Brand reprend son chemin, qui côtoie un mur de rochers, tandis que, de l'autre côté, au bas d'une pente escarpée, on aperçoit une étroite bande de terre, enfermée entre la montagne et le fiord. Le cœur de Brand se serre. Il reconnaît chaque hangar, chaque pli de terrain, le tertre couronné de bouleaux, la vieille église de bois brunie par les siècles, le bouquet d'aulnes au bord du ruisseau. C'est là que s'est écoulée son enfance.

Comme tout cela lui paraît petit, vieillot ! Il n'y a de grand que la montagne aride et l'ombre qu'elle projette. Brand pense à sa mère, vieille paysanne dure et avare, que nous verrons apparaître plus tard. Il pense à ce peuple qu'il aperçoit à ses pieds s'acheminant vers sa vieille église, à ces âmes molles et inertes qui n'ont rien de caché pour lui. Il se lève pour fuir « l'air de sépulcre qui monte de cet étroit vallon, » quand une nouvelle rencontre, — disons un nouveau présage, — l'arrête soudain et entraîne un instant sa pensée dans une direction mystérieuse. C'est une enfant de douze ans, une petite bohémienne folle, Gerd, qui tantôt fuit un vautour dont elle se croit poursuivie, tantôt s'arrête et lui lance

des pierres. Brand la voit, courant sur la crête rocheuse. « Où vas-tu ? » lui crie-t-il, pris de pitié. Elle court vers *l'église de glace*. Brand se souvient d'une ravine qu'on appelle ainsi. Elle a pour plancher une mare congelée. Une plaque de neige durcie s'étend d'ordinaire entre ses deux parois, formant une espèce de plafond. Souvent une détonation, un coup de vent, un simple cri l'ont fait crouler : « Ne va pas là ! dit Brand à l'enfant : c'est dangereux. » — « Ne va pas là : c'est trop laid ! » répond Gerd en lui montrant la vallée, et la petite église qui s'y élève.

Et, ressaisie par la peur du vautour, elle s'enfuit, tandis que Brand, pensif, la suit quelque temps des yeux.

Brand. — Égarée est ta course, égarée est ton âme... Mais le mal peut conduire au bien ; seule la platitude n'engendre que platitude.

Puis il regarde tour à tour la montagne et le vallon et se demande qui des deux a raison : ce peuple qui se traîne vers son église, ou cette folle qui bondit vers la sienne. Quel ennemi est le plus à craindre : « la mollesse qui suit les sentiers battus, l'insouciance qui danse au bord de l'abîme, ou l'égarement sauvage, d'une telle envergure qu'il donne presque de la beauté au mal. »

Cette folie qui, sous une forme ou sous une autre, hante l'esprit des poètes, des réformateurs et des saints, folie de l'imagination, de la révolte, ou de la croix, est le terme final, situé en dehors des règles et des lois, où aboutit une volonté que rien n'arrête. Comment ne séduirait-elle pas Brand ? Pour le moment toutefois, il ne se laisse pas encore entraîner par elle, et, fort de sa volonté, pénétré de sa mission, il prend le chemin du fiord, marchant contre ce monde qu'il est appelé à terrasser. Fatalité, indolence, et folie, il combattra ces trois ennemis.

Brand. — .... Guerre à cette triple alliance, guerre à mort, sans trêve, ni merci !.... Je terrasserai le monstre, on l'enterrera, et la race pourra respirer. Debout ! Arme-toi, mon âme ! Tire ton glaive du fourreau et marche au combat, pour délivrer tous les vassaux du ciel ! (*Il descend la côte, marchant vers le pays habité.*)

Ainsi se termine la grandiose exposition du drame, identique à l'exposition de l'idée, et qu'on m'excusera d'avoir reproduite presque tout entière. Le reste, la lutte elle-même, peut se diviser en quatre parties qui correspondent chacune à un acte de la pièce :

1° La lutte contre le monde ; 2° la lutte contre soi-même ; 3° le sacrifice ; 4° l'exaltation, la défaite, et la mort.

II

Au commencement du second acte, on voit le peuple assemblé devant la vieille église que Gerd méprise et raille, et qui se dressera devant nous pendant presque toute la durée du drame, comme un point fixe autour duquel gravitent les pensées et se déroule l'action.

Les habitans du district, qu'une famine a décimés, demandent du pain à leurs autorités. Le bailli fait une distribution de vivres.

L'église est au croisement des deux chemins qui mènent du fiord à la montagne. Eynar et Agnès arrivent d'un côté; ils ont eu déjà le temps de vider leurs bourses. Brand s'avance, venant de l'autre côté, et le peintre, ému, lui expose la situation. Le bailli lui demande une aumône pour le peuple. Il la donnera à sa façon : se plaçant au milieu de la foule, le voici qui l'apostrophe de sa voix puissante, et la félicite de l'épreuve que le Seigneur lui envoie, épreuve de Job, signe de la miséricorde divine : « Un peuple vivace se trempe dans la détresse. L'esprit amolli acquiert un regard d'aigle, la volonté débile secoue sa torpeur. Jusque-là, cependant tout le troupeau ne valait pas le prix de sa rédemption. » Des rumeurs s'élèvent. Hommes et femmes crient : « Il insulte à notre misère! » tandis que le bailli censure sévèrement les paroles du prêtre, dans lesquelles il flaire un esprit subversif.

Une tempête, qui se préparait déjà, se déchaîne sur le fiord. La foule effrayée croit que cet homme attire sur elle la colère céleste. On tire les couteaux, on ramasse des pierres, on veut lui faire un mauvais parti, quand une femme accourt, les vêtemens en lambeaux, appelant à l'aide. Il n'est pas question de pain, cette fois-ci; c'est une âme qu'il s'agit de sauver : « Un prêtre! appelle-t-elle, un prêtre! »

Un homme a tué son enfant, qui se mourait de faim; puis il s'est frappé lui-même. Mais la mort ne vient pas. « Il tient le cadavre sur ses genoux, et hurle en invoquant l'enfer. »

BRAND. — Voilà où le secours est urgent!
LE BAILLI. — Ce n'est pas un homme de mon district.
BRAND (*se tournant vers la foule*). — Détachez un bateau!

La tempête fait rage, des blocs de pierre s'éboulent dans le fiord, un pont a croulé, et la communication de terre est rompue. Personne n'ose conduire le prêtre. D'un pas ferme, il va lui-même démarrer une barque, y monte, déploie la voile, saisit la gaffe et se cramponne au rivage. Il faut un homme au gouvernail. Pas un

ne se risque. Un instant, Agnès croit qu'Eynar songe à se sacrifier. Mais il recule. Alors, s'arrachant à lui, elle s'élance elle-même vers la rive, et se précipite dans la barque. « Il y a un océan entre nous ! » crie-t-elle à son fiancé. La foule entière court jusqu'à la côte pour les retenir. Mais déjà le bateau s'éloigne, tandis qu'Agnès, le front serein, répond aux objurgations d'Eynar : « Je ne crains rien ; nous sommes trois à bord. »

Cependant l'orage se calme peu à peu, et Brand arrive à temps pour apaiser l'âme du moribond et lui fermer les yeux. L'homme est mort en paix, mais le crime reste. Il avilira l'âme des deux fils aînés du défunt qui ont été témoins du meurtre. L'idée de cet enchaînement du mal et de ses conséquences fait frémir Brand qui, une fois de plus, se résout à attaquer le péché jusque dans ses racines, et à choisir pour terrain de combat « un vaste espace où il puisse frapper d'estoc et de taille. » En ce moment, des hommes se présentent : une députation de paysans qui viennent lui proposer d'être leur pasteur. Il repousse leur offre. Ils s'en vont, la tête basse, et Brand va remonter en barque quand il aperçoit Agnès, qu'il n'avait pas remarquée jusque-là : Agnès assise sur la rive, absorbée dans un rêve. Il s'arrête devant elle.

BRAND. — Comme elle est immobile ! On dirait qu'elle écoute et qu'il y a du chant dans l'air !

Agnès, c'est le type de la *voyante*, qui a obsédé plus d'une imagination ; c'est ce côté supra-terrestre de la femme, dont on nierait l'existence réelle si des figures historiques comme celle de Jeanne d'Arc n'étaient venues l'attester.

Maintenant, voici la mère de Brand. Au bruit de l'exploit de son fils, elle arrive pour le voir et lui reprocher de risquer ainsi sa vie, la vie de l'unique héritier à qui elle laissera son trésor amassé sou à sou. Brand la voit descendre de la montagne et d'abord ne la reconnaît pas.

« Peste soit du soleil ! » Tels sont les premiers mots qui sortent de la bouche de cette horrible mégère. Oui, horrible, mais d'une horreur si entière que la caricature devient comme un masque tragique, et qu'on se sent en présence non d'une demi-nature, mais d'un être complet, tout dominé par une monstrueuse passion. Et si hideuse qu'elle soit, cette passion, par cela même qu'elle en est une, élève cette figure au-dessus de la foule inerte, si bien que, contemplant tour à tour la mère et le fils, on se souvient des paroles de celui-ci : « Le mal peut enfanter le bien ; seule la platitude n'enfante que platitude. »

C'est un système, une noble manie, chez Ibsen, de reporter

toujours plus haut la responsabilité des fautes, jusqu'à ce qu'il trouve non plus un individu, mais un principe à qui il fait son procès : si bien que le coupable apparent finit presque toujours par provoquer l'espèce de pitié qui va aux malades et aux infirmes. Tel est le cas, encore, pour la vieille paysanne. A son fils, qui lui reproche l'odieux état où elle a réduit son âme, elle répond en parlant de la façon dont elle a été mariée, forcée de renoncer à l'homme qu'elle aimait, à la façon dont ses parens ont développé en elle la cupidité propre à sa race et qui est devenue sa seule passion. Elle s'y cramponne éperdument, quand Brand lui prescrit l'abandon de ses biens comme le seul moyen de réparer le tort qu'elle a causé aux autres et à elle-même.

La Mère. —... Mon bien, l'enfant de mes entrailles, mon bien ! Pour toi mon corps a saigné... Pourquoi donc mon âme est-elle née dans la chair, si l'amour de la chair est la perte de l'âme? Prêtre, ne t'éloigne pas de moi ! Je ne sais encore quelle pensée me viendra à l'heure des grandes angoisses ; mais, si je dois tout perdre de mon vivant, j'attendrai, du moins, jusqu'à la dernière heure.

Cela suffit : Brand restera. « Non, s'écrie-t-il, en la suivant des yeux, tandis qu'elle regagne son taudis, non, ton fils ne s'éloignera pas de toi ! A l'heure de la pénitence, quand tu l'enverras chercher et lui tendras ta vieille main glacée, il la prendra et la réchauffera dans la sienne. »

Dans une soudaine révélation, il aperçoit son vrai devoir : réparer le mal causé par les siens. Et, comme dans toute grande âme, l'acceptation d'une humble tâche imposée par la conscience répand dans son âme une noble sérénité. Ce devoir, dit-il à Agnès, il saura l'ennoblir, « l'élever à la hauteur d'un exploit chevaleresque. » Car il revient toujours à cette idée de chevalerie. Par momens, Brand nous apparaît comme une sorte de sublime don Quichotte. Mais c'est un don Quichotte de nos jours, qui se scrute et sourit lui-même de la folie qui tout à l'heure l'entraînait. Non, le devoir est plus simple. Il s'y vouera tout entier, avec toutes les forces de son âme. Ce n'est pas seulement sa mère, ce sont les siens, c'est son humble pays qu'il s'efforcera de sauver. L'œuvre n'en sera pas moins grande : elle aura toute la grandeur du principe qui l'animera.

Brand. — .... (*Se tournant vers le pays habité.*) Venez à moi, hommes qui vous traînez lourdement dans cette vallée où je suis né ! Ame contre âme, dans une communion intime, nous allons tenter l'œuvre de la purification, abattre l'indécision, imposer silence au mensonge, et réveiller enfin la volonté.

On le voit, pour être plus homme, maintenant, Brand n'en reste pas moins apôtre. Aussi Agnès le contemple-t-elle toujours du même regard. Pas une parole d'amour n'a été prononcée entre eux et ne le sera jamais, comme si ce mot d'amour, trop profané et dont Brand raillera plus tard l'abus, ne pouvait servir désormais à exprimer un sentiment qui élève au lieu d'abaisser, qui rend fort au lieu d'affaiblir. Et tel est le sentiment d'Agnès, qui, lorsque Eynar vient un moment après lui barrer le chemin et essayer de la reprendre, lui répond, le front haut, avec calme et sérénité : « Je ne quitterai point celui qui est mon frère, mon maître, et mon ami ! »

En vain Brand lui-même représente-t-il à la jeune fille la terrible rigueur de la loi qu'elle veut accepter : une vie entière à passer dans ces montagnes, à côté d'un homme aux exigences inflexibles, qui veut *tout ou rien* et demande, « si la vie ne suffit pas, qu'on accepte librement la mort. » Cette perspective ne fait qu'exalter Agnès. « Choisis, lui dit Brand, tu es au croisement des routes ! »

EYNAR. — Oui, choisis entre la paix et l'orage, entre la sécurité et l'inconnu, entre la joie et la peine, entre le jour et la nuit, entre la vie et la mort !

AGNÈS. — J'irai, à travers la nuit et la mort, là-bas où je vois poindre l'aube !

Puis elle suit Brand, qui, sans l'attendre, a marché vers la rive.

III

Pour briser la dure écorce sous laquelle croupissait l'âme populaire, Brand n'a eu qu'à frapper un grand coup, qu'à opposer son courage et sa volonté à la lâcheté de la foule : aussitôt la foule l'a reconnu pour son maître. Depuis trois ans qu'il est établi au milieu des siens, la rénovation progresse. Bien des cœurs, en se soumettant à lui, sont devenus plus vaillans et plus forts. Mais sans cette soumission rien ne peut s'accomplir. Il faut qu'on accepte d'abord sa terrible règle : *Tout ou rien.*

Nous le retrouvons devant le presbytère, maisonnette de bois entourée d'un petit jardin. Brand, debout sur le perron, regarde anxieusement la rive, au long de laquelle court un étroit sentier. Il attend un messager de sa mère dont la dernière heure est venue. La grâce va-t-elle enfin la toucher, ou mourra-t-elle âprement attachée à son bien? On a entendu à l'acte précédent les paroles

du fils : pas de prêtre, pas de sacremens, si elle ne renonce à tout ce qui a souillé son âme! Ce qu'il a dit, il ne le reniera pas. En vain Agnès, assise à ses pieds, sur une marche de l'escalier, essaie-t-elle de le fléchir. « N'est-ce pas ta mère, lui dit-elle, et ne devrais-tu pas aller l'assister sans attendre de message? » Non, il ne peut le faire, il ne le fera pas. Et tandis que son cœur saigne, et qu'une sueur froide découle de son front, il se raidit et réplique : « Je ne dois pas avoir d'idoles de famille. — Tu es dur, Brand! » murmure Agnès. Mais il lui suffit, pour toute réponse, de la regarder. Oh non! elle connaît ce cœur et la lutte qu'il soutient contre lui-même. Elle le comprend et croit en lui. « Je t'ai prévenu que le chemin était rude, » lui dit-il tristement.

AGNÈS (*souriant*). — Tu m'as trompée. Il ne l'est pas.

BRAND. — Agnès! cet air est âpre et froid. Il chasse les roses de tes joues. Il glace ton âme délicate. C'est une triste maison que la nôtre. Avalanches et tempêtes sévissent autour de nous.

AGNÈS. — Oui, mais le glacier nous protège. Les avalanches du printemps passent, sans y toucher, par-dessus le toit de notre presbytère.

Il insiste, et, à son anxiété croissante, Agnès devine quelle autre pensée le travaille. Elle leur est venue à tous deux en même temps. Oui, ils songent à leur petit Alf, à leur enfant, menacé par ce climat meurtrier. Le père et la mère se regardent et chacun d'eux voit dans les yeux de l'autre la frayeur secrète qui ne les quitte pas un instant. Puis, tout en frissonnant, ils cherchent à se rassurer. Et pour la première fois, dans le dur apôtre nous voyons l'homme apparaître, l'homme qui a besoin d'amour et de douce joie, et veut tout à coup croire en un Dieu bon, incapable de lui arracher l'humble bonheur qui lui est échu en partage.

Mais, malgré cet attendrissement d'un instant, le principe qui lui a servi de point de départ reste intact. A peine Agnès fait-elle une timide tentative pour en adoucir l'extrême rigueur, qu'aussitôt l'apôtre se redresse.

BRAND. — Ce que le monde appelle amour, je l'ignore et ne veux pas le connaître! Je ne connais que ce divin amour qui ne mollit point et ne s'attendrit pas. Il est dur, celui-là, même pendant les affres de la mort. Sur la montagne des Oliviers, quelle fut la réponse du Dieu au Fils, qui, la sueur au front, criait et suppliait son Père d'éloigner le calice de ses lèvres? L'a-t-il éloigné de lui, ce calice? Non, mon enfant! Il le lui a fait vider jusqu'à la lie.

Pourquoi donc ces cruelles épreuves? Pour tremper notre

courage, pour nous apprendre à vouloir pleinement et à manifester cette volonté par des actes. Effrayée d'abord, puis enthousiasmée par ces fortes paroles, Agnès se jette au cou de son mari. « Guide-moi, s'écrie-t-elle : j'irai partout où tu me conduiras ! » Elle proteste quand le vieux médecin, qui passe par là en ce moment pour se rendre chez la mère de Brand et ne peut décider le prêtre à l'accompagner, l'accuse, en s'en allant, de manquer de charité : « Il verserait, dit-elle, son sang pour cette âme, s'il pouvait la laver ! » Quant à Brand, un flot d'amers sarcasmes s'échappe de sa bouche. Ah ! cette charité, cet amour que tant de bons docteurs prêchent à tout propos ! quel commode manteau pour notre lâcheté !

Brand. — Il n'y a pas de mot qu'on traîne dans la boue comme le mot d'amour... A-t-on assez d'un sentier abrupt, étroit et glissant, on l'abandonne pour suivre *l'amour!* Préfère-t-on le grand chemin du péché, on s'y engage *par amour*. Voit-on le but, mais craint-on le combat, on compte vaincre quand même *par l'amour*. S'égare-t-on, tout en connaissant le vrai, on a un point de repère : *l'amour*... Ah ! vis-à-vis de ce peuple lâche et indolent, le meilleur amour c'est encore la haine !

A peine a-t-il prononcé ce mot, qu'il recule, terrifié, devant sa propre pensée. Une détente se produit tout à coup dans son âme passionnée : et, repoussant Agnès qui, toute saisie, se presse contre lui, il se précipite dans la maison, s'agenouille devant le berceau du petit Alf et sanglote.

Mais non ! il ne peut rien oublier. La pensée de sa mère agonisant dans l'impénitence finale l'arrache à son attendrissement. Au bout d'une minute, Agnès le voit, avec effroi, se lever d'un bond et regagner son poste d'observation. « Pas de messages demande-t-il. — Non, personne n'est venu. » Il s'essuie le front. Près d'Alf aussi, il n'a trouvé qu'inquiétude.

Brand. — Sa peau est brûlante et tendue, son pouls bat, ses tempes travaillent !... Ne t'effraie pas, Agnès !

Agnès. — Mon Dieu ! quelle pensée !...

Brand. — Ne t'effraie pas... (*Il regarde le chemin et s'écrie :*) Ah ! voici un messager !

Alors commence un effrayant marchandage. Un message arrive après l'autre. La moribonde offre la moitié, puis les neuf dixièmes de ses biens. Et Brand, le cœur saignant, mais inflexible, ne peut que répondre : « Tout ou rien ! » Puis il a une autre lutte à soutenir. Le bailli se présente pour lui conseiller, aussitôt qu'il aura fermé les yeux à sa mère et réalisé son bel héritage, d'aller

exercer son apostolat dans les grands centres, laissant en paix les habitans de cette humble vallée, où il a déjà bouleversé toutes les idées. Non! Brand ne s'en ira pas : « Il veut répandre la lumière sur son pays natal, arracher ce peuple à ceux qui le débilitent, le mettent à la diète, au régime de leur mesquinerie. » Au besoin, il le soulèvera contre eux.

Le Bailli. — Si vous nous déclarez la guerre, vous en serez la première victime!

Brand. — Un jour, quand les yeux s'ouvriront, on verra dans la défaite la plus grande des victoires.

Le bailli s'en va en haussant les épaules. A Brand qui lui dit : « J'ai l'élite avec moi, » il répond : « J'ai la majorité, » et lui tourne le dos. L'apôtre demeure inébranlable dans sa volonté, mais l'homme souffre cruellement. Son âme a besoin de détente. Il pense à son enfant.

Et voici que la lutte recommence. La mère de Brand est morte... Optimiste comme le sont tous les hommes de combat, il a voulu croire, espérer jusqu'au bout et tout attendre de son intransigeance. Eh bien, non! la vieille femme ne s'est pas rendue. Elle est morte attachée à son bien, se leurrant de l'espoir que Dieu serait plus miséricordieux que son fils. Quand le vieux médecin le lui apprend, Brand s'affaisse sur un banc et se couvre la figure de ses deux mains. Mais cet accablement ne dure qu'un instant. Une parole imprudente du médecin, qui triomphe trop tôt, fait bondir le défenseur de la force morale. « Sois humain, tel est notre premier commandement, » affirme l'indulgent docteur. Humain! Le bailli, tout à l'heure, ne parlait-il pas de même? Brand vient de voir ce que cache cette formule élastique. Il lève le front et se redresse.

Brand. — Humain! Parole lâche qui sert de mot d'ordre à la race! Prétexte exploité par tous les pauvres sires qui manquent de courage et de volonté, masque de trembleur qui craint de tout risquer pour vaincre, abri de tous les pleutres qui esquivent un engagement suivi de regrets piteux! Ames de nains qui de *l'homme* faites un *humanitaire!* Dieu a-t-il été humain envers Jésus-Christ? Ah! si Jésus avait été le fils de votre Dieu, il eût crié grâce au pied de la croix, et la Rédemption aurait doucement abouti à quelque céleste protocole.

Le médecin hoche la tête. Cette âpreté, cette violence de pensée, cette tension fébrile de la volonté ne lui en imposent pas. Il voit dans Brand un être malade qui lui inspire une profonde pitié : « Va, dit-il, exhale ta colère, âme gonflée d'orages, je voudrais qu'il te vînt des larmes! »

Ces larmes ne tardent pas à venir. L'enfant s'est réveillé malade, et Agnès est venue chercher le médecin, sans que Brand, absorbé dans ses idées, s'en fût aperçu. Le vieux docteur vient lui déclarer qu'Alf est perdu si les parens ne se hâtent pas de l'emmener dans le Midi. Brand pousse un cri sauvage : « Alf, mon enfant! » Un véritable affolement s'empare de lui. Oubliant le serment qu'il venait de faire de demeurer dans son pays natal pour semer le bien là où sa mère a péché, il ne songe plus qu'à partir au plus vite. « Agnès! crie-t-il à sa femme, la mort tisse sa toile autour de notre petit enfant! Enveloppe-le bien et fuyons sans tarder par delà les détroits! »

Devant cette brusque volte-face, le médecin ne peut s'empêcher de sourire et de narguer un instant ce superbe héroïsme, qui bravait la nature et qu'elle a si vite désarmé. Au surplus, Brand « ainsi réduit, » lui paraît plus grand qu'il ne l'était tout à l'heure « quand il faisait l'homme fort. » Et, content du résultat obtenu, auquel Agnès devra la paix et le bonheur, et son enfant la vie, le brave homme s'en va, certain de sa victoire.

En effet, Brand paraît enfin vaincu. Il a éprouvé en lui-même la toute-puissance des sentimens naturels, et, pour la première fois, il doute de ce qui, jusqu'à présent, l'inspirait et le faisait agir. Mais il se livre en lui une lutte violente et terrible. Agnès, qui, sans perdre une minute, arrive, son enfant sur les bras, prête à la fuite décidée tout à l'heure, frémit en apercevant sur les traits de son mari la trace d'une torturante irrésolution. Un incident imprévu vient encore augmenter l'angoisse de Brand. Sur un propos du bailli, prêtant au prêtre l'intention de quitter la paroisse sitôt qu'il aurait hérité de sa mère, un homme, un de ceux que Brand avait retirés de l'abîme, accourt pour s'assurer si vraiment le pasteur abandonne son troupeau. « En ce cas tu nous aurais cruellement trompés! » dit le paysan en voyant Brand hésiter. « Pars si tu l'oses... Mais non! je te tiens ferme. Si tu me lâches, mon âme est perdue. »

L'homme s'en va, laissant Brand ébranlé et Agnès tremblant pour la vie de son enfant. Mais elle aura l'énergie de lutter, sentant bien que dans l'âme de son mari le zèle de sa mission n'a pas encore repris sa puissance accoutumée.

Comme toujours, la volonté de l'homme une fois atteinte, celle de la femme s'enhardit peu à peu.

AGNÈS (*s'avançant d'un pas*). — Je suis prête.

BRAND. — Prête? A quoi?

AGNÈS (*avec force*). — A remplir mon devoir de mère. *Je le veux.*

« Je veux. » C'est la première fois qu'elle parle ainsi, et ce sera la dernière. A peine sa volonté s'est-elle manifestée que le ciel lui-même intervient et la brise. Devant Agnès, Gerd apparaît. L'enfant folle a l'intuition de la vérité, qu'elle exprime d'une façon désordonnée, en bizarres images, telle qu'elle se présente à son esprit malade. Mais cela même donne à ses paroles une force que ne peut avoir aucun argument du monde. Elle accourt devant la porte du jardin, et, battant des mains avec une joie qui a quelque chose de démoniaque, raconte la vision évoquée dans son cerveau par quelques propos qu'elle aura entendus touchant le départ de Brand. Elle a vu, dit-elle, le prêtre s'en aller sur l'aile du vautour... Elle a vu tous les vilains petits gnomes que le prêtre avait ensevelis secouer les mottes de terre qui les couvraient et fourmiller sur le grand chemin... Tout cela revit maintenant que le prêtre est parti, et *Il* est là, celui dont elle ne prononce pas le nom, il est là qui ricane assis au bord de la route et inscrit dans son livre toutes les âmes qui passent... C'est que l'Église d'en bas est fermée, scellée.

Gerd. — Elle a fait son temps, la vilaine! Maintenant, honneur à la mienne! Il y a là un prêtre grand et fort dont la robe sacerdotale est faite de glace tissée par l'hiver. Veux-tu le voir? viens avec moi. L'église d'ici est vide, te dis-je. Et mon prêtre a des paroles qui font trembler la terre.

Brand. — Ame brisée, qui t'a envoyée pour m'entraîner vers l'idole que tu chantes?

A ce mot d'idole, un éclair brille dans les yeux de Gerd; franchissant l'entrée du jardin, elle court jusqu'à la jeune femme, et, la montrant du doigt : « La voici, l'idole! » dit-elle d'une voix stridente.

Agnès (*à Brand*). — As-tu des prières, des larmes? L'épouvante a séché les miennes.

Brand. — Agnès, ma femme, malheur à nous! Cette fille, c'est le ciel qui l'envoie.

Et tandis que Gerd, sautant par-dessus la grille, s'élance de nouveau vers son *fiæll*, Agnès reste là, terrifiée, anéantie, sans pouvoir faire un pas en avant. Il semblerait que l'instinct, le désir de vivre, la volonté de sauver son enfant, se fussent évanouis en elle. Elle ne voit plus qu'une chose : la mission, la terrible mission, implacable comme le destin. Un moment après, pourtant, elle essaie encore de résister :

Agnès (*d'une voix étouffée*). — Allons, il est temps maintenant.

BRAND (*la regardant fixement*). — Où allons-nous? (*Indiquant la grille, puis la maison.*) Ici? ou là?

AGNÈS (*reculant épouvantée*). — Brand! Ton enfant! Ton enfant!

BRAND (*la suivant*). — Réponds! Étais-je prêtre avant d'être père?

AGNÈS (*reculant encore*). — Quand Dieu lui-même m'interrogerait, je ne répondrais pas.

BRAND (*la suivant*). — Il le faut, tu es mère: à toi le dernier mot.

AGNÈS. — Je suis épouse. Commande, si tu l'oses: je m'inclinerai, j'obéirai.

BRAND (*cherchant à lui saisir le bras*). — Choisis! Ote-moi ce calice!

AGNÈS (*reculant jusque derrière l'arbre*). — Il faudrait que je ne fusse pas mère!

BRAND. — Je lis un arrêt dans ces mots.

AGNÈS (*avec force*). — Demande-toi si tu as le choix.

BRAND. — L'arrêt est encore plus clair.

AGNÈS. — Te crois-tu fermement appelé par le Seigneur?

BRAND. — Oui! (*Lui saisissant le bras avec violence.*) Et maintenant prononce la parole de vie ou de mort!

AGNÈS. — Suis le chemin que ton Dieu t'indique. (*Un silence.*)

BRAND. — Allons! il est temps maintenant.

AGNÈS (*d'une voix éteinte*). — Où allons-nous? (*Brand ne répond pas.*)

AGNÈS (*indiquant la grille*). — Là?

BRAND (*indiquant la maison*). — Non! là!

AGNÈS (*levant son enfant à bras tendus*). — Dieu! la victime que tu oses exiger, je la lève vers ton ciel! Guide-moi à travers les affres de la vie! (*Elle rentre à la maison.*)

IV

Quelques mois se sont écoulés. Voici la veillée de Noël. Dans la première chambre du presbytère Agnès en deuil se tient debout devant une fenêtre, l'œil plongé dans les ténèbres. Elle est seule. Elle attend Brand. Corps et âme à sa mission, le prêtre étourdit par une activité fébrile le mal cuisant qui le ronge depuis la mort de son enfant. Sans trêve, sans repos, il parcourt la campagne désolée, affrontant l'hiver, brisant la résistance des âmes et, avant tout, étouffant la révolte de son propre cœur.

Ce pouvoir n'est pas donné à Agnès. Telle est sa prostration qu'elle ne distingue plus le but idéal vers lequel elle marchait. Si son esprit s'exalte parfois, ce n'est que pour évoquer l'image du petit Alf, pour lui prêter une vie de fantôme. Elle ne songe plus guère à la mission de Brand. Mais l'homme par qui elle souffre

lui est plus cher que jamais, étant désormais tout pour elle. Elle s'attache à lui avec ce qui lui reste de forces. Elle l'attend. Quand il rentre, elle se jette éperdument dans ses bras, lui confessant sa faiblesse, les angoisses qui l'atteignent dans la solitude. Brand se raidit contre la contagion de ce désespoir, et ne veut pas non plus qu'Agnès s'y abandonne. Il lui parle du combat qu'il a à soutenir et de son rôle à elle.

Agnès. — Quel qu'il soit, ce rôle est encore au-dessus de mes forces... Je ne puis que gémir et pleurer... Cette nuit, Brand, en ton absence, j'ai vu Alf entrer dans ma chambre, les fleurs de la santé sur les joues. A petits pas d'enfant, il s'avançait vers mon lit, vêtu seulement de sa petite chemise blanche et me tendant les bras. Il souriait et il appelait sa mère... comme s'il eût dit : « Réchauffe-moi. » Oh! comme je tremblais!...

Brand. — Agnès!

Agnès. — Oui, comprends-tu, l'enfant avait froid! Oh! c'est qu'il fait froid là-bas, sur l'oreiller de bois où il repose!

Brand. — Le cadavre est sous la neige, mais l'enfant est au ciel.

Agnès (*s'écartant de lui*). — Le cadavre! Oh! comme tu remues sans pitié ma blessure... Quelquefois un regret me saisit : je me sens attirée là-bas, vers le soleil, vers la lumière! Il est si doux d'être portée, au lieu de plier sous le faix. C'était là qu'on enseignait, jadis! Tout ici est trop grand pour moi, toi, ta mission, ta volonté, ton envergure, le but que tu poursuis, les étapes qui y mènent, le ciel qui surplombe ma tête, le fiord qui arrête mes pas, la douleur, le souvenir, les ténèbres, le combat... Il n'y a que l'église qui soit trop petite!

Brand (*saisi*). — L'église? Encore cette pensée! Elle flotte dans l'air du pays. Trop petite? Que veux-tu dire?

Agnès (*avec un mouvement de tête mélancolique*). — Le sais-je? C'est une de ces idées qu'on ne peut raisonner. Des courants les apportent, comme le vent nous apporte des parfums. D'où viennent-elles? où vont-elles? Il me suffit de les comprendre moi-même. Je sais, en dehors de ma raison, que l'église est trop petite pour moi.

Brand. — Des centaines d'âmes sur mon chemin ont conçu la même pensée. Des centaines de femmes me l'ont dit déjà : « Notre église est trop petite! » Ah! de nouveau, Agnès, tu as dit des paroles de lumière. L'église du Seigneur est petite? Eh bien! on l'agrandira. Ah! jamais encore je n'avais vu briller comme aujourd'hui le trésor que Dieu m'a donné. Aussi je t'implore comme tu le faisais toi-même : « Ne t'en va pas! reste près de moi! »

Agnès. — Je secouerai mon chagrin et j'essuierai mes larmes. Je fermerai le réduit de mes souvenirs comme on scelle un tombeau. Entre eux et moi je mettrai l'océan de l'oubli, et je ferai évanouir mon petit monde de rêves, afin que tu ne trouves plus en moi que ton épouse. (*Elle veut s'éloigner.*)

Brand. — Où vas-tu, Agnès?

Agnès (*souriant*). — Je ne dois pas oublier les soins du ménage, ce soir moins que jamais. Tu te souviens qu'aux derniers Noëls tu me reprochais ma dissipation? Partout des bougies allumées, de la verdure, des ornemens, des jouets à l'arbre de Noël, et des chants ; et des rires. Écoute : cette année les bougies brûleront de nouveau. Il faut faire honneur à la fête. Si Dieu regarde notre maison, il verra sa fille punie et son fils flagellé supportant cette peine avec humilité, en enfans qui savent qu'on ne se détourne pas d'un père courroucé, qu'on ne rejette pas, par dépit, les joies qu'il nous donne. Aperçois-tu une trace de larmes sur mes joues?

Brand (*la serrant dans ses bras, puis l'écartant aussitôt.*) — Allume les lumières, enfant : n'est-ce pas ta mission ?

Agnès (*avec un sourire triste*). — Va, construis ta grande église. Oh! mais qu'elle soit prête avant le printemps ! (*Elle sort.*)

Brand (*seul*). — Seigneur, tu vois que c'est la force et non la volonté qui lui manque. Épargne-la ! Fais peser sur moi tout le fardeau !

Mais voici de nouveau le bailli, voici le monde, voici la lutte, d'autant plus dangereuse que le fonctionnaire, s'avouant vaincu depuis que Brand dispose de la majorité, lui offre son alliance : il l'aidera à construire sa grande église. Ce n'est pas pour cela qu'il était venu, bien au contraire. Il avait lui-même une construction en vue, qu'il n'eût pu mener à bonne fin sans le concours du prêtre : celle d'un édifice communal, à la fois école et maison d'arrêt, auquel on aurait ajouté une salle de réunions publiques, et qui serait devenue, de la sorte, une véritable image de l'État libéral. Mais ce projet exigeait des fonds qu'on aurait dû demander aux administrés. Brand, au contraire, bâtira l'église à ses frais. Il n'y a pas à hésiter, c'est trop de deux projets à la fois, et le bailli s'associe à celui de Brand, espérant reconquérir ainsi la popularité qui l'a fui. Il écrira, agira, s'occupera de l'affaire et fera, avant tout, « démolir cette pourriture. » En disant cela, il indique la vieille église, qu'il qualifiait un instant auparavant de « glorieux monument des traditions nationales. »

Maintenant, il doit vaquer aux occupations courantes. Il s'agit, avant tout, d'une chasse aux bohémiens qui infectent le pays. Et à propos de bohémiens, le bailli remarque en riant que la petite Gerd tient au prêtre de plus près qu'il ne le croit. En effet, elle est fille de l'ancien fiancé de la mère de Brand. Cet homme est allé, par dépit, épouser une fille de bohême, et il est mort en laissant toute une progéniture de vagabonds.

Cette révélation a jeté Brand dans un trouble inexprimable. Gerd serait-elle l'expiation, elle dont les propos lui ont révélé la

volonté céleste, elle qui l'a empêché de partir, de sauver son enfant? Dans le malheur qui l'a frappé, il voit maintenant l'action d'un Dieu vengeur. Car les siècles ont passé, et tout s'est transformé : « le ciel, la terre et l'homme, » mais la vieille Némésis, devenue dogme chrétien, règne toujours, sur les êtres, sur les générations, et sur la race entière.

Aussi la conscience de ce juste est-elle plus tourmentée que celle du dernier des scélérats.

Saisi d'anxiété devant le Seigneur « dont on ne peut invoquer le nom sans trembler, » il n'ose même pas prier. Sa bouche ne peut proférer qu'un cri d'angoisse adressé à Agnès, « qui voit dans les ténèbres... » De la lumière, Agnès, de la lumière, si tu peux! »

Agnès ouvre la porte et entre, portant des candélabres où brûlent les bougies de Noël. Elles répandent une vive clarté dans la chambre.

Agnès les pose sur la table et, tandis que Brand, pensif, arpente la chambre, elle fait quelques apprêts, puis, peu à peu, retombe dans ses souvenirs. La dernière fois, il était là, son petit Alf, « frais et alerte, dressé sur sa petite chaise, tendant ses mains vers les lumières et demandant si c'était le soleil. »

Agnès (*tout à coup, éclatant en sanglots*). — Oh ! dis-moi donc jusqu'où il faut aller? Ma fatigue est mortelle, mes genoux fléchissent, et mes ailes retombent.

Brand. — Je te l'ai dit: qui ne sacrifie pas *tout* jette son offrande à la mer.

Agnès. — Mais moi, j'ai tout sacrifié. Il ne me reste plus rien.

Brand. — Il faut que ton sacrifice soit suivi de beaucoup d'autres.

Agnès. — Prends ! Ah ! Brand, tu ne trouveras plus rien.

Brand. — Tu as ton deuil, et tes souvenirs, et le flot de ta coupable nostalgie.

Agnès (*au désespoir*). — Et les racines de mon cœur torturé. Arrache-les ! Arrache !

Brand. — L'abîme engloutira ton inutile offrande, si tu gémis sur le sacrifice accompli !

Agnès. — Les voies de ton Seigneur sont étroites et rudes.

Brand. — La volonté seule permet de les suivre.

Agnès (*regardant droit devant elle, avec une secousse d'horreur*). — Maintenant s'ouvre devant moi, profond comme l'abîme, le sens d'une parole des Écritures que jamais je n'avais pu comprendre.

Brand. — Quelle parole?

Agnès. — Qui a vu Jéhovah meurt !

Restée seule, Agnès continue de se désespérer.

Mais non, le sacrifice est au-dessus de ses forces. Elle s'age-

nouille devant la commode, ouvre un tiroir et en retire quelques objets. Au même instant, Brand entr'ouvre la porte et veut lui parler, mais, voyant ce qu'elle fait, il se ravise et la regarde immobile, sans qu'Agnès le remarque.

Brand (*bas*). — Toujours elle plane et vole autour de ce tombeau, toujours elle joue au cimetière.

Agnès. — Voici le voile et le manteau de baptême. La robe est dans ce petit paquet. (*Elle déploie les objets et les tient devant elle.*) Mon Dieu ! qu'il était frais et gentil ! Quel ravissant bébé c'était, assis dans sa chaise, à l'église. Voici l'écharpe, et voici la casaque qu'on lui a mise à sa première sortie. Elle était trop longue alors, mais bientôt elle devint trop courte. Je la mets là, de côté. Les gants chauds, les bas... quelles petites jambes il avait !... et la capote de soie qui devait le garantir contre l'hiver... il ne l'a jamais portée, elle est toute neuve et pimpante. Oh ! voici le manteau de voyage chaud et léger, où il fut emmitouflé doucement. Quand je l'ai remis dans ce tiroir, j'étais fatiguée à mourir.

Brand (*se tordant les mains de douleur*). — Épargne-moi, mon Dieu! Je ne puis détruire ce dernier sanctuaire de l'idole. Envoie quelqu'un d'autre à ma place !

On entend des coups violens frappés à la porte d'entrée. Agnès se retourne en poussant un cri, et aperçoit Brand. Au même instant, une femme en haillons, portant un enfant dans ses bras, se précipite par la porte, qu'elle a vivement ouverte. Son regard avide se dirige aussitôt vers les habits de l'enfant. « Partage avec moi, mère riche ! » crie-t-elle d'une voix âpre dont Brand, saisi, croit reconnaître le timbre. Il regarde la bohémienne; plus de doute: c'est la mère de Gerd, qui lui ressemble trait pour trait. Le prêtre pressent un nouveau malheur. Que veulent ces êtres déguenillés, qui semblent une accusation vivante? L'expiation n'est-elle pas complète? Le ciel demande-t-il à Agnès une plus entière soumission? En ce cas, il faut qu'elle donne encore, qu'elle donne tout: le salut de son âme est à ce prix. « Que demandes-tu? » dit Brand en s'approchant de la femme.

La Femme. — Ce n'est pas ton aide, prêtre ! Mieux vaut le froid et la bise que tes sermons sur nos péchés... Est-ce ma faute, de par Satan, si je suis devenue telle que me voici ?

Agnès. — Repose-toi ! Chauffe-toi si tu as froid ! Et si l'enfant a faim, il sera rassasié.

La bohémienne ne veut pas s'attarder à ce foyer qui lui répugne. Elle est traquée, comme tous les siens. Dans un instant, elle doit regagner l'air libre et la nuit glacée, où elle se sent

plus à l'aise qu'entre des murs, sous un toit. Cyniquement, elle fait au prêtre le tableau de leur vie errante, abjecte et débridée. Et quand, à la fin, elle ne réclame, pour toute grâce, que des vêtemens d'enfant, Brand regarde Agnès et lui dit simplement : « Tu comprends ton devoir? » Agnès frémit et se révolte.

AGNÈS. — A cette femme? Jamais!

LA FEMME. — Donne, donne !... Bientôt son âme s'éteindra. Que son cœur dégèle, du moins.

BRAND. — Tu entends le puissant appel au sacrifice?

AGNÈS. —... Ce serait un crime contre le petit mort!

BRAND. — Il n'aura rien atteint si son chemin s'arrête au tombeau.

AGNÈS (*brisée*). — Que ta volonté s'accomplisse!

Elle propose de partager. Mais ce mot de partage fait horreur à Brand. Il faut qu'elle donne tout. Et elle se rend, comme toujours.

AGNÈS (*donnant*). — Viens, femme. Tiens, prends la robe que mon enfant portait à son baptême. Voici la jupe, l'écharpe, la casaque, utile la nuit contre la gelée. Voici la petite capeline de soie. Il n'aura pas froid avec cela. Prends, prends tout jusqu'au dernier lambeau!

LA FEMME. — Donne !

BRAND. — Agnès, as-tu tout donné ?

AGNÈS (*donnant encore*). — Tiens, femme, voici le manteau royal qu'il portait au grand baptême du sacrifice!

La femme prend et s'en va. Agnès demeure un instant immobile, en proie à une lutte intérieure, enfin elle demande : « Dis-moi, Brand, est-ce juste d'exiger encore plus? »

BRAND. — Dis-moi d'abord.... ce terrible sacrifice, l'as-tu fait volontiers?

AGNÈS. — Non.

BRAND. — Ce que tu as donné est tombé dans la mer; la dette pèse encore sur toi. (*Il veut sortir.*)

AGNÈS (*le laisse arriver jusqu'à la porte, puis elle s'écrie :*) — Brand!

BRAND. — Quoi?

AGNÈS. — J'ai menti. Vois, je me repens et m'humilie. Tu ne te doutes de rien. Tu crois que j'ai tout donné?

BRAND. — Eh bien?

AGNÈS (*retirant de son sein un petit bonnet d'enfant tout chiffonné*). — Tiens! voici encore quelque chose.

BRAND. — Le bonnet?

AGNÈS. — Oui, arrosé de mes larmes, humide des sueurs de son agonie et, depuis lors, conservé sur mon cœur.

BRAND. — Reste donc soumise à tes dieux! (*Il veut sortir.*)

AGNÈS. — Attends !

BRAND. — Que me veux-tu?

AGNÈS. — Oh ! tu le sais ! (*Elle lui tend le bonnet.*)

BRAND (*s'approchant d'elle sans le prendre*). — Volontiers ?

AGNÈS. — Volontiers !

BRAND. — Donne-moi le bonnet. La femme est encore sur l'escalier. (*Il sort.*)

Agnès se tient un instant immobile. Puis, peu à peu, son expression se transforme; un rayon de béatitude illumine son visage. Brand rentre. Elle vole joyeusement au-devant de lui, se jette à son cou et s'écrie : « Je suis libre, Brand ! je suis libre ! »

BRAND. — Agnès !

AGNÈS. — Les ténèbres sont dissipées ! Cauchemars et terreurs fuient vers l'abîme. La volonté est triomphante ! Plus de brouillard, plus de nuages ! Derrière la nuit, derrière la mort, là-bas, je vois l'aube poindre !

BRAND. — Agnès ! Enfin c'est la victoire !

AGNÈS. — Oui, c'est bien la victoire, victoire sur la tombe et sur les agonies ! Oh ! lève la tête et regarde. Vois-tu Alf au pied du trône, rayonnant de joie comme de son vivant, tendre ses bras vers nous? Eussé-je mille bouches pour le redemander, en eussé-je le droit, le pouvoir, je ne dirais pas un mot... (*Se jetant au cou de Brand.*) — Merci pour tout ce que tu as fait ! Tu m'as fidèlement guidée ; et maintenant que ma tête est pesante et que l'ombre s'épaissit, fidèlement tu veilleras à mon chevet.

BRAND. — Dors. L'œuvre de ta journée est finie.

AGNÈS — Elle est finie, et la lampe de nuit allumée. La victoire m'a coûté mes forces. Je suis lasse, épuisée. Oh ! mais il est facile de prier le Seigneur !... (*Elle se retire.*)

BRAND (*les mains croisées sur sa poitrine*). — Sois ferme jusqu'au bout, ô mon âme ! La victoire des victoires est la perte de tout... On ne possède éternellement que ce qu'on a perdu.

V

Agnès est morte. A quoi aura servi son immolation? C'est à ce problème qu'est consacré le cinquième acte de *Brand*.

La grande église a remplacé la petite. Voici le jour de l'inauguration. Le bedeau et le maître d'école achèvent de décorer l'extérieur du nouveau temple ; et déjà la foule afflue vers lui de toutes parts.

Bientôt Brand apparaît, sortant de l'église. Il s'abandonne aux doutes qui le prennent en présence de son œuvre achevée. Cette nouvelle église lui paraît petite et mesquine. « C'est un nouveau mensonge qu'on a substitué à l'ancien, » déclare-t-il au bailli

qui arrive triomphant, vêtu de son plus bel uniforme, et à qui il essaie en vain d'expliquer quelle sorte de grandeur manque à cet édifice. Avec colère, il lui tourne le dos, avec colère il interrompt le représentant de l'église, le doyen, qui l'aborde ensuite, et qui, dans des discours redondans ou patelins, cherche à lui démontrer qu'il a fait fausse route dans l'exercice de son ministère. Il s'est mépris sur les intentions de l'État égalitaire qui les salarie pour façonner toutes les âmes sur-un modèle uniforme et faire de l'Église « un bonnet qui puisse coiffer toutes les têtes ». Au lieu de cela, Brand s'est appliqué à créer autour de lui des personnalités, quitte à faire le malheur des particuliers eux-mêmes. Car « lorsque Dieu veut frapper un être dans le combat de la vie, il commence par en faire une individualité. » — « C'est cela, s'écrie Brand, l'aigle au ruisseau, et que les bandes d'oies planent au-dessus des monts! »

Resté seul, Brand demeure un instant muet, immobile. Mieux que jamais il sent maintenant ce qu'il perdrait en perdant son indépendance. Une vigoureuse réaction se produit en lui. « Désormais, s'écrie-t-il, tous les liens sont rompus, et je lève mon propre étendard, même si personne ne me suit! »

En vain le bailli l'appelle : « Venez, mon cher pasteur, le peuple vous réclame, s'impatiente et frémit. Venez, donnez le signal de la fête! » Brand se croise les bras. Il ne fera pas un seul pas vers la foule. Alors, le peuple exaspéré se précipite vers lui, brisant toutes les barrières, poussant prêtres et fonctionnaires jusqu'au bord du fossé, écrasant à demi le doyen, sourd à la voix du bailli. « L'église, l'église! qu'on leur ouvre l'église! »

Le prêtre les arrête d'un geste. « Un courant a enfin traversé cette foule. » Il le sent; il la voit en état de comprendre ses paroles. Et Brand se décide à parler. Tout ce qu'il a à dire, il le dira au peuple. « Hommes, commence-t-il, vous êtes au croisement des routes. Avec votre volonté entière, vous devez appeler des temps nouveaux et l'anéantissement de toutes les constructions vermoulues, afin que la grande église ait enfin la place qui lui revient... j'étais fou en glissant sur la pente des compromis. Mais aujourd'hui le Seigneur a parlé. La trompette du jugement vient de retentir au-dessus de ce temple. J'écoutais, frissonnant d'anxiété, écrasé comme David devant Nathan, frappé d'épouvante, balayé par un vent de terreur. Désormais, plus de doute! Peuple, *l'Esprit de compromis, voilà Satan!* »

Ces paroles ont entraîné la foule. « Arrière, crie-t-elle, arrière ceux qui nous ont aveuglés! à bas ceux qui nous ont pris notre moelle! »

Et Brand, continuant, s'écrie :

Brand. — L'Église n'a ni limites, ni enceinte, son plancher est la terre verdoyante, les bruyères, les prés et les fiords et la mer. Le ciel seul est assez grand pour lui servir de voûte. Homme, dans ce temple, tu dois travailler... Abrités sous ton toit, la loi, l'enseignement et nos plus simples œuvres ne formeront plus qu'un seul tout, et la vie se confondra alors avec la foi. Le travail quotidien s'unira aux élans vers le ciel, aux jeux des enfans sous l'arbre de Noël, à la danse royale devant l'arche.

Un mouvement orageux se produit dans la foule. Quelques-uns reculent, la plupart se groupent étroitement autour de Brand, qui ferme l'église à double tour et s'écrie : « Je ne suis plus le prêtre d'ici ; personne de vous, gens de la fête, ne recevra ces clefs de ma main ! » Là-dessus il jette les clefs dans le torrent et se tourne de nouveau vers le peuple.

Brand. — Accourez, natures fraîches et jeunes ! Qu'un souffle de vie balaye la poussière qui vous couvre !...

La Foule. — Conduis-nous ! Nous te suivons !

Brand. — A travers monts, plaines, glaciers, à travers tout le pays nous irons détruire les pièges qui retiennent les âmes du peuple. Nous allons aérer, affranchir, édifier, faire disparaître tout affaissement. Hommes et prêtres à la fois, nous imprimerons le sceau du Seigneur partout où il est effacé ; et du royaume entier nous ferons un grand temple !

La foule entoure Brand, que des hommes enlèvent sur leurs épaules. « C'est un grand jour », proclament des voix nombreuses, « et de grandes visions traversent l'air ensoleillé. » A l'exception de quelques âmes restées tièdes, tous se sont engagés dans la vallée et la remontent. Le bailli a beau faire entendre ses exhortations et le doyen ses doléances, personne ne les écoute. « Ah les chiens ! dit le premier, ils ne répondent pas. »

Nous voici sur les hauts plateaux. La foule, après avoir traversé un pâturage, gravit maintenant la montagne pour arriver au *fiæll* qui, là-haut, s'étend, vaste et aride. Déjà la fatigue commence, les défaillances se laissent pressentir. « Attendez, supplie l'un, mon vieux père n'en peut plus. » — « Mon enfant est malade, » pleure une femme. Celui-ci a faim, celui-là a soif, un troisième a le pied écorché. Et tous demandent des prophéties, des miracles. La lutte à peine commencée, on les voit déjà impatiens de triompher et de se partager le butin. Ils interpellent le prêtre, le harcèlent de questions : « Combien durera la lutte ? quelles seront les pertes : que rapportera la victoire ? » Brand,

d'abord étourdi par ces clameurs, commence à se douter de l'équivoque qui règne entre ses idéales promesses et les grossiers appétits de la foule. Cette équivoque, il se hâte de la dissiper.

Brand. — Combien durera la lutte ? Elle durera jusqu'à votre dernier jour, jusqu'au sacrifice suprême, jusqu'à ce que vous soyez libres de compromis, maîtres de votre volonté entière... Quelles seront les pertes ? Tous vos dieux... toutes les chaînes qui vous rivent à la terre, tous les somnifères qui vous endorment. Ce que rapportera la victoire ? Une volonté pure, une foi élevée, et cet esprit de sacrifice qui fait qu'on donne tout avec joie, tout jusqu'à la vie, enfin une couronne d'épines sur chaque front : voilà votre gain !

Maintenant la lumière est faite. Nous voyons se dessiner clairement la cause qui fera à jamais avorter les entreprises pareilles à celle de Brand : elles supposent l'impossible, toute une génération qui, sciemment et volontairement, accepterait de se sacrifier « au profit d'une race à venir ». Quiconque a osé le proposer a été lapidé par les siens.

Déjà des cris s'élèvent : « Tuez-le ! » Le moment paraît propice à l'autorité pour ressaisir son pouvoir ; et elle se montre aussitôt, ne demandant qu'à ramener les égarés par la mansuétude et le pardon. Au doyen d'abord : n'est-ce pas là son rôle ? Il accourt : « O mes enfans, ô mes brebis ! s'écrie-t-il, arrêtez-vous, reprenez votre travail quotidien. Que feriez-vous, faible troupeau, là-haut, entre l'ours et le loup, là-haut, entre l'aigle et le vautour ? »

Le mouvement se ralentit, mais ne s'arrête pas encore. C'est alors que le bailli apparaît. Il connaît la foule : ce n'est pas à sa raison qu'il s'adresse, c'est à son imagination et à ses appétits. « Arrêtez-vous ! s'écrie-t-il, un banc monstre de poissons, chose qui ne s'était jamais vue, vient d'entrer dans le fiord, vous demandiez un miracle : en voici un. Retournez en arrière, prenez et rassasiez-vous ! » Peu importe que ce soit là un nouveau mensonge : le bailli a produit son effet. A peine a-t-il parlé, que le peuple se retourne et le suit, non sans avoir chassé Brand, sur lequel pleuvent tout à coup les pierres et les invectives. « Le misérable, qui a repoussé sa vieille mère mourante, tué sa femme et son enfant ! Misérable qui nous a séduits par des promesses mensongères ! »

Hué, meurtri, Brand gagne la lande sauvage. Le doyen et le bailli accordent au peuple un pardon avec la promesse d'une commission d'enquête pour examiner les imperfections dont il peut avoir à se plaindre. Et, tout en cheminant vers le fiord, le fonctionnaire explique au prélat que le banc de poissons est une pure

invention, la première qui lui soit venue en tête. « Mon ami, répond le doyen en souriant, je ne suis pas rigoriste. » Quant aux scrupules qu'inspire au propagateur de *l'esprit humanitaire* la conduite du peuple vis-à-vis de Brand, le digne ecclésiastique les calme d'un seul mot : *Vox populi, vox dei.*

Sur le plateau désert l'ouragan est déchaîné, de lourds nuages fuient, rasant le sol. Par instans une crête, un pic, se dessinent, mais le brouillard les voile aussitôt. Brand apparaît, sanglant et se traînant à peine. Une chose le torture et l'abat plus que sa défaite et que les souffrances physiques : la race lui paraît définitivement condamnée. La torpeur que Brand a voulu dissiper est bien celle de la mort, « de la mort sur la paille. » Ce peuple est semblable à tous ceux qui ont perdu courage et volonté. Les uns, comme lui, se disent trop petits, d'autres se disent trop vieux. Chez tous, à ces terribles époques d'affaissement, les mêmes symptômes se produisent : émiettement des âmes, triomphe de la raison pratique sur les principes et sur les élans du cœur.

Exténué, Brand se laisse tomber dans la neige et, se couvrant le visage des deux mains, reste un moment immobile, étranger à tout ce qui l'entoure. Puis il lève la tête et regarde autour de lui.

BRAND. — Avais-je fait un rêve? Est-ce là le réveil?... Tout ce que je voyais avant cela n'était-ce qu'illusion? Le modèle de l'âme humaine a-t-il vraiment été perdu? L'esprit originel a-t-il fui sans retour? (*Écoutant.*) Ah ! il me semble entendre un chant dans l'air.

Des voix se mêlent au souffle de l'ouragan.

CHŒUR INVISIBLE. — Jamais, jamais tu ne Lui seras semblable, car tu fus créé dans la chair ; sers sa cause ou trahis-la, tu n'en es pas moins maudit.

Brand prête l'oreille à l'incantation du doute. Il se souvient que, déjà, dans le temple, il sentait « la main du Seigneur repousser sa prière ». Et le chœur résonne plus fort au-dessus de sa tête.

LE CHŒUR INVISIBLE. — Ver chétif, jamais tu ne Lui seras semblable. Tu as vidé le calice de la mort. Suis-le ou trahis sa cause, ton œuvre n'en est pas moins condamnée.

Alors le regret le saisit. Il pleure enfin tout ce qu'il a sacrifié à son inutile mission, et les voix que sa fièvre d'exténuation lui fait entendre s'adoucissent soudain et achèvent ainsi leur chant : « Jamais, rêveur, tu ne Lui seras semblable !... va ! tu as été créé pour vivre ta vie terrestre ! » Il y a, dans ces derniers accens, une telle nostalgie, une si puissante sollicitation, que Brand, n'en

pouvant plus, tend ses bras en pleurant : « O Agnès, ô Alf, revenez! Vous le voyez, je suis seul sur cette cime déserte, transi par la bise, assailli par des spectres, lacéré et sanglant. »

Une tache de lumière se forme dans le brouillard. D'abord faible, elle s'accuse, grandit. Bientôt l'hallucination est complète, et une figure de femme, vêtue d'une robe claire, apparaît dans cet espace lumineux. C'est Agnès qui, souriant, tend les bras à son mari : « Me voici, Brand. C'en est fait des cauchemars, des fantômes. Tu as été malade, mon bien-aimé, et te voici guéri. Alf vit aussi et se porte bien. Je l'ai laissé chez ta mère qui n'est pas morte. La vieille église est encore debout; — on la démolira si tu veux. En bas, les gens de la commune travaillent comme dans le bon temps. »

« Comme dans le bon temps »? Ces mots font frémir Brand, qui commençait déjà à se ranimer. Quel est ce langage nouveau? Est-ce bien Agnès qui parle? Elle se fait plus caressante, lui promettant la santé, le retour au foyer perdu, à une seule condition : il renoncera à ce *tout ou rien* qui est la source de son mal, de sa folie. Le vieux médecin l'a bien dit, « lui qui a lu tant de livres. »

Non est la réponse de Brand, et il ne peut en faire d'autre. Comme toujours, à peine s'est-il penché du côté des tendresses humaines, dont il a soif cependant, que l'absolu le ressaisit, force invincible à laquelle il n'échappera jamais. Déjà elle l'anime et l'entraîne à la lutte. S'il n'a fait que rêver jusqu'à présent, hé bien! il vivra désormais, pour la même cause et pour le même combat. « Quoi, dit le fantôme, tu recommencerais? » Oui, il recommencerait, il sacrifierait l'enfant, il lui briserait le cœur à elle-même, il se ferait lapider par le peuple, sans jamais cesser d'espérer, parce que, « la volonté d'un seul peut faire de grandes choses et que l'unique chemin qui nous ramène au paradis perdu est celui du désir nostalgique. » Quand un homme est né avec ce désir, rien ne saurait le lui enlever; et l'*Esprit de compromis* qui, après tant d'autres formes, a revêtu celle d'Agnès, s'évanouit dans le brouillard.

C'est à ce moment que le ciel miséricordieux, pour répondre à ses vœux, irréalisables ici-bas, lui envoie la mort, que Brand n'attendait pas, et qui le surprend. L'instrument de la délivrance n'est autre que Gerd, cette créature sauvage et pure comme la nature inculte, cette enfant qui n'existerait pas sans les fautes et les lâchetés humaines. Née en dehors de la société, elle hait et méprise ses pactes et ses compromis. Mais, dans son âme malade, cette haine n'est qu'un instinct obscur, inconscient de son objet, qu'elle se représente sous la forme d'un immense vautour, dont

les serres vont la saisir, dont le bec est prêt à lui déchirer la poitrine. Tantôt elle le fuit, tantôt elle s'embusque pour le tuer. Longtemps elle se bornait à lui jeter des pierres, mais aujourd'hui elle a volé un fusil, et le guette : « L'as-tu vu? » demande-t-elle à Brand. Jadis il n'avait répondu à cette question que par un mouvement de pitié, ne voyant en elle qu'un signe de folie. Mais aujourd'hui il la comprend. La faiblesse et la persécution ont rapproché cet homme de cette enfant. Leurs deux têtes sont hantées de visions. Quand Gerd lui parle du vautour, Brand le confond avec le fantôme qui vient de s'envoler, avec l'*Esprit de compromis*. « Oui, dit-il, cette fois-ci je l'ai vu. Mais sache-le bien, aucune balle ne l'atteint. Parfois il semble fuir, touché à mort. Si tu t'élances alors pour lui donner le coup de grâce, tu le vois soudain derrière toi, qui te raille, plus dispos que jamais. Va, cependant, et puisses-tu atteindre ce que tu vises ! »

Tout à coup il se souvient de l'effet qu'une détonation peut produire dans le lieu où ils se trouvent : car ils sont dans l'*Église de glace*. Il l'a dit lui-même à Gerd : un coup de fusil a souvent fait crouler les murs de cette *Église*, et causé la mort du chasseur imprudent qui s'y était aventuré. Une transe mortelle le saisit en voyant l'enfant épauler son arme. Il bondit et veut l'arrêter. Trop tard ! le coup est parti. On entend un roulement sourd comme celui d'un tonnerre lointain.

Gerd. — Touché ! Il chancelle et s'abat. Tiens ! le voici qui tombe : écoute ses cris. Toute la montagne en retentit. Et ce duvet, ces milliers de plumes qui volent descendant du sommet !... Elles vont arriver jusque sur nous.

Brand (*se laissant tomber*). — Oh ! chaque race envoie un de ses fils à la mort pour expier les crimes de tous !

Alors Brand, se voyant au terme de sa vie, veut savoir du moins à quoi elle l'aura mené. Se tordant d'angoisse, tandis que l'avalanche descend impétueuse, il adresse au Très-Haut cette question angoissée : « Réponds-moi, Dieu, à l'heure où la mort m'engloutit : est-ce assez de toute une volonté d'homme pour acheter une parcelle de salut? »

A peine a-t-il prononcé ces paroles qu'il disparaît enseveli sous la neige, qui comble tout le vallon, et une voix retentit, dominant le bruit de l'avalanche :

« Dieu est charité, » proclame-t-elle.

VI

Quand on a pénétré l'esprit de ce drame et qu'on connaît les influences sous lesquelles le poète l'a conçu, il semble difficile de se méprendre sur le sens de son dénouement. L'*individu* levant la tête, revendiquant son indépendance, voilà Brand et le mouvement qu'il personnifie. Gerd symbolise la même idée, mais transformée par les faiblesses humaines et les injustices sociales en un instinct de destruction agissant à l'aveugle et amenant, au lieu de l'affranchissement visé, une mortelle catastrophe, où se trouve englouti le principe lui-même de l'indépendance individuelle. Gerd, en un mot, c'est la révolution aboutissant au nivellement fatal, redouté et maudit par Ibsen comme il l'a été par Kierkegaard et comme plus tard, en France, il le sera par Taine. Ce nivellement est représenté par l'avalanche que déchaîne le coup de fusil de la bohémienne comblant tout le vallon. Elle ensevelit Brand l'*individu*, l'homme par excellence, incarné dans un de ces types d'apôtres qui sont, au dire de Renan, « les plus puissantes manifestations où le psychologue puisse étudier l'énergie intime de la nature humaine et de ses élans divins. »

Dans ce drame, Ibsen a voulu, non point faire vivre artificiellement une idée, mais, après avoir exposé cette idée d'une façon abstraite, nous montrer le sort qui lui est réservé dans la vie telle qu'elle est, ou, du moins, telle qu'il la voit. Ce n'est pas un traité, c'est un tableau illustrant une pensée. Œuvre de philosophie par momens, c'est toujours une œuvre d'art. Ce n'est pas Ibsen qui engage des controverses ou soulève des conflits. Il nous dépeint sous une forme dramatique la lutte qui, depuis Kierkegaard, se poursuit dans son pays entre les prêtres rationalistes et l'Église d'État ou plutôt l'État lui-même, en tant que directeur d'âmes. Le combat pour l'indépendance de l'esprit se livre en Norvège sur le terrain religieux. Voilà pourquoi Ibsen a fait de Brand un prêtre.

Préoccupé cependant de faire comprendre à ses compatriotes la vie qui les entoure, il devait nécessairement leur montrer des types qu'ils sentissent vivans et vrais. C'est ainsi que, pour dessiner la grande figure de Brand, il s'est souvenu du pasteur Lammers, qu'il avait connu dans sa jeunesse. Cet *agitateur en plein air*, comme Ibsen l'appelle par opposition à Kierkegaard, dans lequel il ne voit qu'un *agitateur en chambre*, s'était montré tout aussi intransigeant que Brand vis-à-vis des consciences; il avait exposé sa famille à de cruelles épreuves matérielles, contre-coup

de sa lutte contre l'Église d'État, lutte au bout de laquelle il s'était trouvé seul, après avoir entraîné des populations entières.

« On finira par comprendre que *Brand* est une œuvre beaucoup plus objective qu'elle n'en a l'air », a dit Ibsen. En effet, s'il s'identifie plus d'une fois avec son héros, souvent, il se sépare de lui pour le juger. Il le condamne dans plusieurs occasions, tantôt par la bouche d'Agnès, tantôt par celle du médecin. Quelquefois même il attribue au bailli ou au doyen des argumens si solides qu'il paraît leur donner raison. J'ai sous les yeux l'œuvre d'un conférencier de Stockholm qui, expliquant *Brand* aux élèves d'une école élémentaire, leur fait surtout admirer le vigoureux bon sens du magistrat libéral et du dignitaire de l'Église. Cela prouve tout au moins qu'Ibsen ne condamne ces deux personnages à l'enfer du ridicule qu'après leur avoir loyalement fait exposer toutes leurs raisons.

En somme, c'est dans l'esprit, dans l'ensemble du drame, et surtout dans son prologue héroïque comparé à son funèbre épilogue, qu'il faut chercher sa moralité. Ce qui est vrai sur les *fiælls* symboliques qui représentent la pensée et le rêve peut être faux et désastreux aux bords du *fiord*, dans le domaine de la vie réelle. Brand descendant parmi les hommes, c'est l'idée devenant action et subissant les épreuves que la réalité lui suscite. Les plus redoutables de ces épreuves viennent, sans contredit, des sentimens que la vie fait naître dans le propre cœur de l'idéaliste. Sitôt que Brand connaît les affections humaines, l'*idée* est exposée à sombrer; et elle le ferait si Gerd, la messagère des hauteurs, ne venait la sauver, en détruisant le bonheur terrestre de l'apôtre.

Par son plan comme par son développement, *Brand* est une épopée plutôt qu'un drame, épopée mêlée d'une pointe de satire particulière à l'esprit norvégien et qui atteint jusqu'au héros lui-même. On peut dire que c'est là une œuvre mère où l'on trouve réunies en système toutes les idées qu'Ibsen a, plus tard, développées une à une dans ses *drames modernes*. De plus, dans chacun de ces drames, ou à peu près, l'âme de Brand semble revenir en quelque sorte. Presque partout nous retrouvons, sous une forme ou sous une autre, l'homme seul qui lutte sans espoir et ne peut reculer. Cette note personnelle ne constitue-t-elle pas un des plus grands attraits des drames ibséniens? C'est en faisant œuvre de poète, en donnant libre cours à ses sentimens, à ses impressions, et à sa fantaisie, qu'Ibsen s'est exercé à sentir, à voir la vie, et à la représenter par de vives images.

M. Prozor.

LES BOISSONS AROMATIQUES

On désigne, en hygiène, sous le nom de *boissons aromatiques* et par opposition aux boissons fermentées, des infusions, douées d'une action spéciale sur le système nerveux, qu'elles ne doivent pas à l'alcool comme les autres, mais à un principe particulier qui leur est commun à toutes et qui porte le nom de *caféine*. Ce groupe comprend le *café* et le *thé*, dont l'usage en Europe est aussi répandu que celui des boissons alcooliques; il se complète par le *maté*, qui joue le même rôle dans une grande partie de l'Amérique du Sud.

La caféine, à laquelle ces substances doivent leurs propriétés, a été découverte par Runge dans le café en 1820; Oudry l'a retrouvée dans le thé en 1827, et depuis Martini en a constaté la présence dans le *Paulinia Sorbilis*, Heckel et Schlagdenhauffen dans la *Kôla*. C'est un alcaloïde bien défini, cristallisant en aiguilles brillantes et légères, soluble dans l'eau, l'éther et l'alcool et ayant pour formule $C^8H^{10}Az^4O^2$. Ses propriétés physiologiques ont été, depuis quelques années, l'objet de travaux du plus grand intérêt. On a reconnu qu'elle avait une action directe sur le cœur et sur la circulation. A la dose de 10 à 12 centigrammes que renferme une tasse de café préparée avec 15 grammes de poudre, elle stimule le muscle cardiaque; à 50 centigrammes, elle accélère le pouls et provoque un léger tremblement; enfin, lorsqu'on l'administre à doses répétées et progressives de façon à en donner, au bout de quelque temps, 60 centigrammes par jour, elle facilite le travail musculaire, diminue la sensation de l'effort, prévient la

fatigue, empêche l'essoufflement et les palpitations qui l'accompagnent. Elle communique ainsi, à l'homme qui se livre à un exercice violent et prolongé, l'entraînement qui lui manquait. Cette dernière action intéresse surtout l'hygiène, les applications thérapeutiques de la caféine étant du ressort exclusif de la médecine. Elle a été constatée dans une série d'expériences faites dans l'armée, sur des troupes en marche. On a expérimenté la caféine sur des hommes isolés, sur des compagnies et même sur des bataillons, tantôt en plaine, tantôt dans les montagnes escarpées. Les espaces parcourus ont été de 60 à 80 kilomètres, avec des repos peu nombreux et de courte durée. Les soldats soumis à ce régime arrivaient à la fin de l'étape gais, dispos, prêts à recommencer, tandis que leurs camarades qui n'avaient pas pris de caféine donnaient des marques évidentes de fatigue et avaient perdu leur entrain.

Les mêmes effets ont été constatés à maintes reprises par les alpinistes au cours de leurs excursions. Ils sont donc parfaitement certains et d'une importance qu'il est inutile de faire ressortir, au moins en ce qui concerne les troupes en campagne.

On s'est demandé si la caféine était un *aliment d'épargne*, et la question a été résolue par la négative. Il est démontré qu'elle ne facilite le travail musculaire qu'aux dépens de l'organisme. Elle ne remplace pas les alimens, elle permet de s'en passer pendant quelque temps et de vivre sur son fonds, en attendant que les circonstances permettent de réparer la perte produite. Ce résultat est déjà considérable pour les troupes en campagne, lorsqu'elles sont forcées d'accomplir rapidement un long trajet dans un pays sans ressources et qu'il leur est impossible d'emporter leurs vivres avec elles.

La caféine, à la dose d'un gramme, ralentit la circulation tout en augmentant l'énergie des battemens cardiaques; elle abaisse la température et détermine même, dans quelques cas, un délire furieux avec hallucinations visuelles ainsi que le docteur Faisans en a cité des exemples à la Société médicale des hôpitaux au mois de mai dernier. Nous reviendrons sur ces effets en parlant de l'action du café, par lequel nous allons commencer l'étude des boissons aromatiques.

I

Après avoir fait, dans cette *Revue*, l'histoire de la plupart des poisons à l'aide desquels les générations contemporaines troublent leur raison et ruinent leur santé, j'aborde aujourd'hui

celle de substances qui ne produisent que de bons effets et dont l'abus même est à peu près inoffensif.

Le café, qui figure en tête de ce groupe, est la graine du caféier (*coffea arabica*, L.); il appartient à la famille des rubiacées. C'est un arbuste haut de quatre à cinq mètres, de forme pyramidale et de port élégant. Son feuillage est toujours vert. Ses feuilles sont blanches; elles ont une odeur suave et sont agglomérées à l'aisselle. L'époque de la floraison varie suivant la région. Dans certaines contrées, le caféier porte des fleurs toute l'année; dans d'autres pays, il fleurit au printemps et en automne; il en est d'autres où on ne lui voit de fleurs qu'au printemps seulement. Son fruit est une petite baie ovoïde, verte au début qui passe bientôt au rouge écarlate et devient presque noire à maturité. Elle renferme deux graines convexes d'un côté, plates de l'autre et accolées par leur surface aplatie.

La Haute-Égypte et le sud de l'Abyssinie passent pour les pays d'origine du café, parce qu'on l'y trouve encore à l'état sauvage. Il a très probablement passé de là en Arabie, où l'on en fait usage depuis un temps immémorial. Les musulmans assurent qu'il fut révélé à Mahomet par l'ange Gabriel. Une autre tradition fait remonter son importation en Arabie au xve siècle et l'attribue au muphti Djemmen Eddin, qui l'aurait rapporté de Perse à Aden, sa patrie, où il mourut en 1459.

L'introduction du café en Turquie date de la conquête de l'Égypte par Selim, laquelle eut lieu, comme on le sait, en 1517. Il fut connu en Europe, quelque temps après; mais on n'en fit usage qu'au xviie siècle. On commença à en prendre en Italie, en 1645; les premiers *cafés* furent ouverts à Londres en 1652 et à Paris, en 1659. Ce fut Soliman Aga, l'ambassadeur de Turquie, qui l'y mit à la mode. C'était alors une rareté; la livre coûtait quarante écus, et les grands seigneurs seuls pouvaient se permettre cette fantaisie. Le café eut à cette époque des partisans comme des détracteurs; et je ne rééditerai pas toutes les anecdotes, tous les bons mots historiques auxquels il donna lieu.

Les Génois et les Vénitiens ont monopolisé le commerce du café jusqu'à la fin du xviie siècle. C'est alors seulement que les Hollandais eurent l'idée de le cultiver dans leurs colonies. Ils en transportèrent quelques pieds de l'Yémen à Java, où ils prospérèrent à merveille. Lorsque la culture s'y fut développée, ils en rapportèrent des plants à Amsterdam, et en 1710 l'un d'eux fut envoyé à M. Resson, lieutenant général d'artillerie, qui en fit don au Jardin des Plantes de Paris. Vers la même époque, il en fut offert un autre pied à Louis XIV. Tous deux se multiplièrent dans les

serres du Jardin botanique, et c'est de là qu'est sorti l'échantillon légendaire qui fut confié, en 1720, au capitaine Desclieux. C'est ce plant, objet de tant de sollicitude, qui a donné naissance aux immenses plantations des Antilles et de l'Amérique du Sud.

Aujourd'hui, la culture du café s'étend sur toute la zone intertropicale. En Asie, elle remonte jusqu'au 25e degré de latitude nord et descend jusqu'au 10e de latitude sud. En Amérique, elle va jusqu'au 30e dans les deux hémisphères; moins répandue en Afrique, elle y donne pourtant de très beaux produits dans la zone correspondante à celles que nous venons d'indiquer.

C'est en Amérique surtout que cette culture s'est développée. Autrefois on ne récoltait de café qu'aux Antilles; aujourd'hui il constitue la principale branche d'exportation du Vénézuéla, de la Colombie, et de la République de l'Équateur. On lui consacre d'immenses surfaces; les plantations forment de petites forêts sur lesquelles le regard se promène à perte de vue. A l'époque de la floraison, cet océan de verdure semble couvert d'une neige rosée qui embaume l'atmosphère. Les graines, après la récolte, arrivent par cargaisons entières sur les marchés du Havre, de Liverpool et d'Anvers, en concurrence avec ceux du Brésil, des Guyanes et des Antilles, dont la production a considérablement diminué. En 1776, la partie française de Saint-Domingue à elle seule en expédiait dans nos ports trente-trois millions de livres par an, aujourd'hui l'île tout entière en produit à peine la moitié.

Les différentes provenances que je viens d'énumérer versent annuellement, sur les marchés européens, une quantité de café qui, pour les sept nations du nord de l'Europe, a été, en 1888, de 253 603 825 kilogrammes. La France figurait dans ce total pour 66 969 246 kilogrammes. En 1890, d'après les chiffres fournis par l'administration des douanes, il en est entré, dans notre pays, 68 millions de kilogrammes. La consommation de l'Europe a été cette même année de 275 millions, celle des États-Unis d'Amérique de 210. La demande de cette précieuse denrée va toujours en augmentant sur nos marchés. Depuis soixante ans, l'importation a sextuplé en France. La consommation n'était que de 287 grammes par an et par habitant en 1831; elle s'élevait à 1 752 grammes par tête en 1888.

Ce mouvement n'est pas près de s'arrêter. Le café n'est plus une boisson de luxe; mêlé au lait, il forme la base du repas du matin dans le plus grand nombre des familles européennes; il fait partie de l'alimentation du marin et du soldat; il constitue le complément obligé de tout dîner confortable. Son prix, malgré l'élévation des droits, est toujours abordable, et sa production n'a pas

d'autres limites que celles de la zone propice à sa culture ; cette zone représente plus d'un tiers de la surface du globe.

La récolte du café se fait deux fois par an à des époques qui varient suivant la saison des pluies. Aux Antilles, en Égypte, en Arabie, on fait tomber les fruits en secouant les arbustes, et on les reçoit sur des toiles qu'on a préalablement étendues sur le sol. On les fait ensuite sécher sur des nattes. Dans d'autres pays, on les cueille à la main et on les rapporte dans des corbeilles. C'est ce qu'on appelle le *café en coques* ou *en cerises*. Le *café en parché* est celui qui a été mondé de sa partie brune extérieure, mais qui a conservé la pellicule mince, résistante et parcheminée qui enveloppe la graine. Lorsqu'on a complètement enlevé cette pellicule, le café est dit au *nu* ou *décortiqué* ; quand il en conserve encore des vestiges, on le dit *pelliculé*.

Le café en grains se conserve longtemps. Il se dessèche en vieillissant et perd de son poids, mais il gagne en qualité, comme les bons vins, et son prix augmente. Dans les colonies, les propriétaires et les amateurs ont, pour leur usage, des réserves dont ils sont fiers et qu'ils font apprécier à leurs invités.

Les variétés commerciales du café sont innombrables. En France nous consommons surtout celui qui nous vient de nos colonies. Le café de la Martinique et celui de Bourbon sont les sortes les plus estimées. La Guadeloupe, la Guyane, nous expédient aussi de bons produits, et nous en recevons du Sénégal et du Gabon, qui sont désignés sous le nom de *Rio-Nunez*, qui rappellent le moka et qui le valent presque.

Autrefois ces provenances suffisaient à notre consommation ; mais aujourd'hui il arrive en France du café de tous les pays de production et on les mélange, dans le commerce, avec une habileté qui rappelle l'art avec lequel on associe des vins de différentes provenances pour obtenir ces mélanges agréables que les négocians savent apprêter suivant le goût de leur clientèle, mais auxquels ils ajoutent trop souvent des substances qui n'ont rien de commun avec le jus de la vigne et qui constituent de coupables falsifications (1).

Le café n'est pas lui-même à l'abri des fraudes. On fabrique couramment aujourd'hui du café artificiel de l'autre côté du Rhin. Il y a cinq ans que cette industrie nouvelle a pris naissance en Allemagne. Chevalier avait déjà signalé une fraude analogue con-

(1) Le mélange qu'on préfère en France est celui qui renferme à parties égales le moka, le bourbon et le martinique ; mais comme ces variétés sont d'un prix élevé et que le moka est fort rare en Europe, on leur substitue couramment des grains de diverses provenances qui leur ressemblent par la forme et la couleur.

sistant à imiter les grains de café avec de l'argile plastique qu'on passait au moule et qu'on faisait ensuite sécher au soleil; mais cet artifice était bien grossier et il n'a pas eu de succès. L'esprit inventif des Allemands a trouvé beaucoup mieux. Comme toutes les grandes découvertes, celle-là se recommande par sa simplicité. On prend de la farine, on la fait griller et on l'agglutine avec de la dextrine. La pâte ainsi préparée est introduite dans une machine à frapper et elle en sort en grains irréprochables de forme et de coloris. Une machine peut en produire de dix à douze quintaux par jour, et cette drogue ne revient qu'à vingt marks le quintal.

Cette industrie assure, comme on le voit, de fort beaux bénéfices : aussi s'est-il formé à Cologne deux usines pour la fabrication de ces ingénieux mécanismes. On les livre à des prix très modérés. La presse métallique, les laminoirs pour la pâte, les appareils torréfacteurs, tout cela réuni ne coûte que trois mille marks. Il ne faut pas croire que cette industrie frauduleuse se cache; bien loin de là. Elle se fait annoncer dans tous les journaux. Je n'en aurais peut-être pas parlé si ses produits n'avaient pas franchi le Rhin, parce que les affaires de nos voisins ne nous regardent pas; mais, à diverses reprises, on a signalé en France la présence de ce café artificiel à l'état de mélange avec du café naturel chez nos marchands de comestibles.

Le café allemand n'est assurément pas un poison. Il est incapable de nuire à la santé; mais il ne possède aucune des qualités de la précieuse graine dont il usurpe la forme, et il ne faut pas que les hommes qui consacrent leurs veilles aux travaux de la pensée soient exposés à prendre une infusion de farine grillée à la place du breuvage bienfaisant dont ils ont contracté l'habitude.

La fraude n'est pas difficile à reconnaître, lorsque le produit falsifié est en grandes masses. Tous les grains sont d'une régularité de forme, d'une identité de coloration qu'on n'observe pas dans les produits de la nature, et puis ils sont dépourvus de la pellicule mince dont les graines du caféier conservent toujours quelques débris adhérens à la rainure médiane, même quand elles sont *décortiquées*. Il est beaucoup plus difficile de reconnaître le café artificiel quand il est à l'état de mélange au milieu des produits naturels. Il faut alors l'examiner grain à grain.

Une fraude beaucoup plus répandue en France consiste à donner aux cafés inférieurs ou à rendre aux cafés avariés l'apparence des meilleures espèces commerciales. La réparation se fait au moyen de deux lavages successifs, le premier à l'eau de chaux pour enlever les moisissures, le second à l'eau simple pour enlever la chaux. Cela fait, on sèche le grain à l'étuve, on le lustre au talc et on le

teint avec des couleurs azoïques appropriées à l'espèce qu'on veut imiter. Les variétés vertes peu estimées peuvent au moyen de ce traitement acquérir la teinte jaune des meilleures sortes commerciales. Dans d'autres cas, on colore en vert des cafés jaunes de qualité inférieure. On reconnaît ces fraudes en frottant les grains dans un linge mouillé auquel ils cèdent une partie de leur matière colorante.

Il est beaucoup plus facile de falsifier les cafés auxquels on a fait subir un commencement de préparation avant de les livrer au consommateur. Pendant la torréfaction par exemple, il est de pratique courante de rendre au grain le poids que la chaleur lui enlève en le desséchant. Il suffit pour cela de verser de l'eau dans le grilloir; la vapeur pénètre le grain et, pour lui rendre son luisant, on l'enrobe avec un peu de graisse ou de glycérine.

Quant aux cafés moulus, il n'est pas de fraude dont ils ne soient l'objet. On y mélange une foule de substances ayant une saveur analogue. La plus commune, celle qui a pris droit de domicile dans le commerce, c'est la chicorée. Ce mélange porte le nom de *café Intybe;* on l'a ainsi baptisé en empruntant le nom botanique de la chicorée (*cichorium intybus*).

Il faut citer ensuite les glands doux torréfiés, très employés pour cet usage dans certaines régions de la France. On utilise également le fruit du caroubier et les graines d'un grand nombre de légumineuses; enfin on fait depuis quelque temps une réclame au *café de malt* qui n'a du café que le nom. Ces fraudes sont inoffensives, mais elles constituent une tromperie et portent une atteinte indirecte à la santé, en substituant des substances inertes à un produit doué de précieuses qualités.

Le café vert n'est employé qu'en médecine. Il a joui jadis d'une certaine réputation dans le traitement de la goutte, et Fonssagrives préconisait encore la formule de Landarabilco, qui consiste à faire macérer le soir 25 grammes d'un mélange de martinique, de bourbon et de moka en grains dans un verre d'eau froide et à boire le liquide le lendemain matin en s'éveillant. On l'a aussi préconisé, comme tous les amers, dans la fièvre intermittente, mais en dehors de ces applications très restreintes, le café ne se consomme qu'après avoir été grillé et moulu.

La torréfaction s'opère au moyen de la brûloire que tout le monde connaît, mais qu'on a perfectionnée de nos jours, en fixant, dans l'intérieur du cylindre tournant, et à une petite distance de la paroi, un canevas métallique, qui tient les grains de café à distance de la tôle surchauffée. Ils sont ainsi placés dans un bain d'air chaud, et soumis à une température plus régulière

et plus égale. Elle ne doit pas dépasser 200° à 250°. Le temps pendant lequel doit durer l'opération varie suivant les espèces et se règle sur la coloration que prend le grain. Pour le moka et le zanzibar, on ne doit pas dépasser la teinte rousse ; on peut aller un peu plus loin quand il s'agit du martinique et du bourbon, mais il est important de ne pas dépasser la limite du brun roux, parce que la torréfaction, lorsqu'elle est poussée trop loin, carbonise la cellulose, détruit l'arome, lui substitue une odeur âcre, désagréable et altère la composition du grain. C'est ce qui arrive trop souvent en France, où on veut que l'infusion soit d'une couleur foncée. En Italie, la torréfaction est encore poussée plus loin. Le café, dit un aphorisme populaire très connu dans le pays, doit être *chaud comme l'enfer et noir comme le diable*. Nous n'exigeons pas de lui ces qualités infernales, mais nous le grillons encore plus qu'il ne faudrait.

La torréfaction fait perdre, en moyenne, au café de 15 à 20 pour 100 de son poids, son volume augmente d'un tiers et sa composition n'est plus la même. En grillant, il perd la majeure partie de son eau ; la gomme et le sucre diminuent d'une manière sensible ; la cellulose et les matières extractives augmentent de proportion, mais la quantité de *caféine* reste à peu près la même. Le café vert en contient, d'après le laboratoire municipal de Paris, 0,93 pour 100 et le café grillé, 0,97. Sous l'influence de la chaleur, il se développe, dans la graine, des principes nouveaux. C'est d'abord une huile empyreumatique à laquelle on attribue ses propriétés excitantes et qui porte le nom de *caféone*, puis de petites quantités de méthylamine, de pyrrhol, d'acétone, des acides palmitique, acétique et carbonique.

En France, on a l'habitude de moudre le café. Le moulin dont on se sert le réduit en poudre trop grosse pour qu'elle puisse passer par les petits trous dont est percée la paroi inférieure du cylindre dans lequel on le fait infuser. Dans le Levant, on le pile, et Brillat-Savarin préférait cette méthode à l'autre. Malgré cette autorité, nous pensons qu'il vaut mieux s'en tenir à la pratique que l'usage a sanctionnée chez nous, que de retourner aux procédés barbares des peuples primitifs.

En Turquie, on n'y met pas tant de façons. On fait griller le café à l'air libre sur une poêle percée de trous, on le broie entre deux pierres plates, on jette la poudre dans l'eau bouillante, on agite un peu le mélange et on le verse dans de très petites tasses. Le café à la turque se boit sans lait et sans sucre. J'en ai souvent pris à Tunis, à Tripoli et à Alger. J'ai vu mes compagnons de voyage s'extasier sur l'arome exquis de cette sorte de bouillie,

mais je n'ai jamais compris leur engouement. Il est certain que cette préparation faite avec du café de bonne qualité, sans mélange d'aucune substance étrangère, est préférable aux mixtures hétérogènes qu'on boit chez nous dans les estaminets, au petit noir qu'on sert à l'ouvrier, à deux sous la tasse ; mais elle est bien inférieure à l'infusion rapidement faite d'un café de bonne provenance, convenablement torréfié, moulu au moment de s'en servir et versé immédiatement dans les tasses. C'est ainsi qu'on vous l'offre dans les maisons où on connaît les trois conditions que réclame le café qui, pour développer tout son arome, doit être *fort, clair* et *chaud*.

Pour préparer cette infusion si chère aux gourmets, rien ne vaut encore la vieille cafetière à la Dubelloy, dont se servaient nos aïeux. C'est probablement dans un appareil de ce genre que Louis XV préparait lui-même son café en compagnie de la Du Barry, et tous ceux qu'on a préconisés depuis ne sont pas parvenus à le détrôner. On a pourtant imaginé de petites machines à vapeur très ingénieuses, où le café se fait tout seul, où le feu s'éteint par un mécanisme automatique, où l'on a le plaisir de voir le liquide bouillant monter et descendre dans un vase de verre; mais il leur arrive souvent de faire sauter le contenu au plafond, et puis, ce n'est pas une infusion, c'est une décoction qu'on obtient à l'aide de ces appareils. On épuise davantage la poudre, mais le breuvage est moins savoureux. C'est pour cela que la cafetière classique a prévalu sur les inventions nouvelles. L'usage n'en a pas modifié la forme, mais il en a considérablement accru les dimensions. On en trouve aujourd'hui de toutes tailles, depuis la petite cafetière dans laquelle le savant et l'écrivain préparent eux-mêmes leur infusion pendant les longues veilles, jusqu'au grand appareil en usage dans les estaminets, jusqu'aux immenses *percolateurs* dont on se sert dans les casernes et avec lesquels on prépare le café pour tout un bataillon.

II

Le café, qu'on l'envisage comme aliment, comme remède ou comme stimulant de l'action cérébrale, est un des produits les plus précieux dont l'Europe ait fait l'acquisition depuis le moyen âge. Il s'y est introduit à la même époque que le quinquina, qui appartient à la même famille botanique. Ce sont deux conquêtes du XVIIe siècle. Je ne les placerai assurément pas sur la même ligne. Celle du quinquina est peut-être le bénéfice le plus net que l'ancien monde ait retiré de la découverte du nouveau. Nous nous deman-

dons aujourd'hui comment on se débarrassait de la fièvre intermittente alors qu'on ne le possédait pas, à une époque où l'Europe était couverte de marais, où les plus grandes villes, comme Paris et Londres, étaient la proie du paludisme. Le café ne nous a pas rendu les mêmes services, mais il marche immédiatement après le quinquina sur la liste déjà longue des végétaux exotiques dont l'usage s'est répandu chez nous.

Ses propriétés bienfaisantes sont depuis longtemps connues, mais elles n'ont été bien comprises et suffisamment appréciées qu'à partir du moment où la chimie en a isolé le principe actif, et où la physiologie expérimentale en a analysé les effets. Les plus caractéristiques et les plus précieux sont dus à la caféine : toutefois cet alcaloïde n'a pas identiquement la même action que le café. Il en est ainsi du reste de tous les principes immédiats; la quinine et le quinquina sont choses différentes; la morphine et l'atropine ne produisent par les mêmes effets que l'opium et la belladone, l'alcool n'a pas les propriétés bienfaisantes du bon vin.

La caféine agit surtout sur le cœur et le café sur le cerveau; c'est là sa qualité la plus précieuse, celle que nous analyserons tout d'abord : c'est un stimulant de l'action cérébrale. Il écarte le sommeil et permet de prolonger les veilles. L'insomnie qu'il amène n'a rien de pénible; elle est calme, lucide et laisse à la pensée toute son élasticité. Sous son action, le cerveau, doucement stimulé, échappe, dans une certaine mesure, au sentiment des réalités pesantes de la vie. Les sens deviennent plus sagaces, l'imagination plus vive, le travail plus facile; la mémoire jouit d'une puissance insolite, les idées coulent avec une fluidité inconnue, en même temps qu'un sentiment de bien-être se répand dans toute l'économie.

Le café prévient la fatigue intellectuelle comme la fatigue physique. J'ai analysé ce dernier effet en parlant de la caféine, et très vraisemblablement c'est le même mode d'action qui s'exerce, dans le premier cas sur le cerveau, dans le second sur le système nerveux moteur. Ce qui est certain, c'est que le café, comme son alcaloïde, produit une sensation très agréable de bien-être, d'alacrité corporelle, de *défatigue* en un mot. C'est là ce qui explique l'usage presque abusif qu'on en fait dans les pays chauds. Les indigènes, comme les Européens, trouvent, dans cette boisson, un moyen de résister à l'action déprimante du climat. Aux colonies, c'est la première boisson qu'on prenne en s'éveillant; elle réconforte et rend agile, elle aide à supporter la fatigue de la journée. Aucune boisson n'est plus efficace que le café noir pour calmer la soif et modérer les sueurs profuses des régions intertropicales.

Le café excite doucement l'estomac, réveille son action contractile, en même temps qu'il combat la paresse intestinale, si pénible dans les pays chauds; enfin il stimule l'action des reins et procure une légère diurèse. Grâce à son action sur le système musculaire, il permet de supporter les longues fatigues, auxquelles sont exposés les explorateurs ainsi que les hommes qui accompagnent les grandes caravanes de l'Afrique centrale. On a remarqué, dans l'armée bavaroise, depuis qu'on donne du café aux troupes, que le nombre des soldats incapables de supporter les marches pénibles a considérablement diminué; il arrive parfois aujourd'hui qu'il n'y ait pas d'hommes à la traîne à la suite des plus longues étapes, même quand le temps est déplorable. Cette observation concorde parfaitement avec les résultats des expériences faites en France, à l'aide de la caféine, sur les troupes en marche et dont nous avons parlé plus haut.

L'abus du café est loin d'être aussi pernicieux que celui de l'opium et de l'alcool; il n'est pourtant pas aussi complètement inoffensif que le prétendait Voltaire, qui n'en prenait du reste que de très petites tasses. Lorsqu'on le boit à jeun, comme on le fait aux colonies, et à l'état d'infusion très concentrée, il produit chez tout le monde un peu d'anxiété épigastrique analogue à celle qu'on éprouve lorsqu'on est sous le coup d'une émotion morale vive ou dans l'angoisse de l'attente. Chez les gens très impressionnables, c'est un état d'éréthisme nerveux pénible, accompagné de crampes d'estomac et d'un peu de tremblement des membres. Le pouls s'accélère et devient petit, serré, les urines sont plus claires et plus abondantes. Cette sorte d'état vaporeux s'observe surtout chez la femme.

Nombre d'expérimentateurs ont étudié sur eux-mêmes les effets de fortes doses de café. Ils ont éprouvé au summum l'anxiété dont je parlais tout à l'heure; mais les principaux troubles qu'ils ont ressentis ont porté sur le cœur et sur le cerveau. L'un d'eux qui avait pris de 7 heures du matin à 9 heures du soir l'infusion de 250 grammes de café dans un litre d'eau bouillante, a vu son pouls monter à 108 dans la journée, à 114 le soir et se maintenir toute la nuit entre 110 et 114, avec des intermittences très marquées. Il manquait une pulsation sur quatre. L'insomnie a été complète pendant toute cette nuit; mais le lendemain tout était rentré dans l'ordre, sauf un peu d'inappétence, de fatigue et de mal de tête. Cette dose énorme, qui équivaut à seize tasses de café prises dans la journée, n'avait donc produit que des troubles passagers et en somme insignifians.

L'abus du café peut-il à la longue déterminer des désordres plus graves? Est-ce un poison lent, comme on le disait au XVIIe siècle?

La question a été souvent agitée. Je ne parle pas de l'époque de Fontenelle, où l'expérimentation était chose inconnue ; mais dans des temps plus rapprochés de nous, le café a trouvé des calomniateurs même parmi les illustrations de la médecine. Le plus ardent sans contredit fut Hahnemann, le père de l'homéopathie. Il accusait le café d'avoir perverti le caractère allemand, de lui avoir enlevé ses qualités solides pour le remplacer par la légèreté, la vacillation dans les idées et l'indiscrétion qui conduit aux épanchemens de cœur imprudens. « Les gens sérieux, dit-il, doivent fuir cette boisson malfaisante et la laisser aux baladins. Le danseur de ballet, l'improvisateur, le jongleur, le bateleur, le banquier au jeu de pharaon, ainsi que le virtuose musicien moderne, avec sa vitesse extravagante, et le médecin à la mode partout présent qui veut faire quatre-vingt-dix visites de malades en une seule matinée, tout ce monde-là a nécessairement besoin de café. » Trousseau, à qui nous empruntons cette citation, fait observer, à ce sujet, qu'Hahnemann, en sa qualité de chef de secte, avait plus que la vérité à dire, qu'il avait à faire triompher un système. Ses partisans n'ont pas adopté cette partie de sa doctrine, et chacun sait qu'ils ne font pas la guerre au café.

Des observateurs plus modernes ont décrit un *caféisme chronique* caractérisé par l'inappétence, la gastralgie, le tremblement de la langue, l'insomnie habituelle, les troubles de la vue, la fréquence et la petitesse du pouls, la polyurie et la frigidité. Ce tableau est un peu chargé d'une part, et de l'autre il n'est pas certain qu'on n'ait pas mis sur le compte du café des phénomènes dus à d'autres causes. Il en est une dont il faut d'abord faire la part, c'est l'influence du tabac. Parmi les gens qui abusent du café, il en est un grand nombre qui fument en même temps ; la plupart des phénomènes énumérés plus haut appartiennent en propre au nicotinisme et s'observent à des degrés divers chez tous les grands fumeurs.

Le second élément qui se surajoute très souvent aux effets du café, c'est le surmenage intellectuel. Quelque agréable que soit cette boisson, on n'en prend pas coup sur coup plusieurs tasses par pur sybaritisme ; on y a recours pour combattre le sommeil, l'inattention, la fatigue, qui assiègent l'homme studieux, alors qu'il veut dépasser la mesure de ses forces. Le labeur de la pensée fatigue davantage et use plus vite que celui des bras ; il demande plus de réparation alimentaire, il exige de plus longs repos que le travail musculaire.

L'homme de cabinet dépense plus que l'homme de peine. Le café dont il fait usage lui permet de prolonger son œuvre, de reculer la limite de la fatigue, mais aux dépens de sa constitution et

à l'aide d'une usure exagérée de ses élémens organiques. Cet épuisement joint ses effets à celui du café, et il est difficile de faire la part qui revient à chacun d'eux. La première condition qu'impose l'hygiène intellectuelle, c'est de ne pas marchander avec le sommeil et de pas lutter contre lui par des moyens artificiels.

Les pauvres jeunes gens qui se sont attardés dans leurs études et qui veulent se rattraper à la veille d'un concours, espèrent y parvenir en prenant sur leur sommeil ; mais ils sont à un âge où on dormirait sur un baril de poudre. Ni les tasses de café prises coup sur coup, ni l'air frais entrant par la fenêtre ouverte, ni l'immersion du visage dans la cuvette pleine d'eau froide ne parviennent à les tenir éveillés. Ils s'endorment debout, font de mauvaise besogne et arrivent au bout de quelque temps à un épuisement complet, à un état de nervosisme navrant accompagné d'une impuissance absolue pour le travail. Le café les a aidés sans doute à en arriver là ; mais il n'est pas le seul coupable ; il n'est que le complice du surmenage intellectuel.

On a de tout temps reproché au café certaines propriétés dépressives qui pourraient lui mériter une place de choix dans la pharmacopée, entre le camphre et le nénuphar. En Orient, on ne met pas cette action en doute. Murray a même raconté, à ce sujet, sur le compte du sultan Mahmed et de sa favorite, une histoire qui n'est pas positivement en leur honneur ; toujours est-il que les propriétés réfrigérantes du café sont certaines, que tous les observateurs les ont constatées ; mais elles sont très passagères et se dissipent aussi vite que l'anxiété épigastrique qui les accompagne.

Il nous reste à envisager le café comme aliment, et ce n'est pas le point de vue le moins intéressant de son étude, car c'est à ce titre qu'il est entré dans nos mœurs et que sa consommation a pris les proportions que nous avons indiquées. Sa composition lui assigne une valeur nutritive incontestable. Après torréfaction, il contient, sur 100 parties, 12,20 de substances azotées, 12,03 de matières grasses et 1,01 de gomme et de sucre, sans compter les substances extractives, et les sels minéraux. Le quart de son poids se compose donc de principes assimilables et propres à la nutrition ; mais la petite quantité qu'on en consomme ne permet pas de tenir un grand compte de ces élémens. La tasse de café qu'on prend après un repas copieux ne constitue pas un supplément alimentaire ; mais c'est un excellent digestif, il stimule l'action de l'estomac, il donne de l'entrain et de la gaieté ; le sentiment de bien-être et d'alacrité qu'il procure s'ajoute à la douce excitation des vins généreux qui l'ont précédé.

Il en est tout autrement quand il forme la base du repas, comme cela arrive pour le déjeuner des hommes dans la marine et dans l'armée. Le café fait partie de la ration du matelot depuis 70 ans. C'est le règlement du 5 février 1823 qui l'y a introduit. La ration est aujourd'hui de 25 grammes par jour et par homme avec 25 grammes de sucre. Les bons effets qu'on en a obtenus l'ont fait adopter dans l'armée, mais la ration du soldat n'est que de 16 grammes avec 21 grammes de sucre. Dans les deux corps, il est donné sous forme de soupe. Les matelots le versent tout brûlant sur le biscuit concassé et le préfèrent de beaucoup à la panade de biscuit au beurre qu'on leur délivre quelquefois sous le nom de *turlutine*.

Le café qu'on leur donne est d'excellente qualité; il a été choisi, contrôlé avec soin dans les ports, et de plus il est bien préparé. Autrefois on se bornait à le faire bouillir dans la chaudière du coq, et comme elle servait en même temps à faire la soupe, il surnageait à la surface des gouttelettes de graisse qui lui donnaient l'air d'un bouillon noir. Cet aspect avait quelque chose de répugnant; mais aujourd'hui, le grain est torréfié et moulu comme à terre et l'infusion est faite au percolateur comme dans les casernes.

Dans ces conditions, on comprend facilement le plaisir que les hommes trouvent à le prendre, mais ce n'est pas seulement une affaire de goût. Cette boisson chaude, aromatique, prise après les fatigues du quart de nuit, les réconforte et leur rend l'énergie nécessaire pour en supporter de nouvelles. C'est en effet entre le déjeuner et le dîner qui a lieu à onze heures que se font toutes les corvées, le lavage, le fourbissage, les inspections de personnel et de matériel. La propriété dont jouit le café de prévenir la fatigue et de favoriser le travail musculaire est précieuse à ce moment et convient admirablement à la situation. Comme il se mêle à un aliment très nourrissant par lui-même, les six grammes de substances nutritives qu'il contient n'y ajoutent pas grand chose; mais le biscuit remplit l'estomac, et modère l'action un peu agressive du café.

Les officiers qui partagent les fatigues du matelot, qui veillent comme lui, sur le pont, dans la brume et le froid de la nuit, apprécient la douce chaleur et le réconfort que procure une tasse de cette infusion; mais ils la prennent pure; quelques-uns vont même jusqu'à en absorber plusieurs tasses pendant le quart du matin, et ceux-là deviennent souvent gastralgiques.

Ce que nous venons de dire des marins s'applique également aux soldats. La dose de café est un peu moindre, le pain rem-

place le biscuit; mais le résultat est le même au point de vue du travail et de la fatigue, et ce que nous avons dit des observations faites dans l'armée bavaroise prouve à quel point ce résultat est appréciable.

Les avantages du café sont encore plus remarquables dans les troupes qui séjournent et font campagne dans les colonies. Aucun breuvage ne désaltère et ne soutient mieux les forces. En ajoutant cette infusion à l'eau souvent de mauvaise qualité à laquelle on est réduit dans les expéditions, on la corrige et on en diminue les inconvéniens. Tous les médecins militaires sont d'accord à cet égard. Ils attribuent également au café une action fébrifuge que nous croyons avoir également constatée; mais cela nous éloigne quelque peu de sa valeur nutritive à laquelle il est temps de revenir.

En dehors de l'armée et de la marine, le café se prend au repas du matin à l'état de mélange avec le lait. On y fait tremper du pain ou des gâteaux suivant le goût et la position de fortune, Les trois quarts du café qui se consomme en Europe sont pris sous cette forme.

Le café au lait a été encore plus vivement attaqué que le café noir, et son usage ne s'en est pas moins développé, ce qui prouve que le bon sens du public finit pas prévaloir contre les idées préconçues. Naguère encore les médecins le considéraient comme un aliment très inférieur, qu'il fallait interdire aux personnes débiles, lymphatiques et surtout aux jeunes filles pour lesquelles il avait, disait-on, des inconvéniens tout spéciaux.

Ce préjugé remonte à une époque assez reculée, puisque Zimmermann l'attribue à Fr. Thiry, mais il a été défendu de nouveau en 1846, par A. Carron, dans la *Gazette médico-chirurgicale*. Ces articles furent le signal d'une reprise des hostilités contre le café au lait; mais elles sont oubliées aujourd'hui. Il est certain, comme le fait observer Fonssagrives, dans ses *Entretiens familiers sur l'hygiène*, que si l'on veut parler du café au lait des portières de Paris, c'est-à-dire de ce liquide louche, préparé avec du café suspect, mélangé de chicorée plus suspecte encore et étendu d'un lait équivoque; nul doute qu'un litre de cette boisson ne constitue un déjeuner très reprochable au point de vue de l'hygiène, mais une petite tasse de café au lait dont les deux facteurs sont excellens ne saurait avoir que les qualités d'un aliment bon, savoureux et réparateur.

Le raisonnement et l'analyse confirment du reste l'opinion de ce grand hygiéniste. Le lait est l'aliment le plus complet qui existe, puisqu'il suffit à l'alimentation de tous les mammifères, pendant

la période de la vie où le développement est le plus actif, où l'accroissement de la taille et du poids est le plus rapide; pourquoi perdrait-il ses qualités précieuses lorsque cette phase décisive est traversée (1)? L'analyse y découvre tous les principes nécessaires à l'entretien de nos organes et dans les proportions les plus favorables pour l'assurer. Payen a calculé qu'un litre de café au lait, composé de 500 grammes d'infusion de café, de 500 grammes de lait et de 75 grammes de sucre, renferme 49gr,53 de substances azotées et 104gr,97 de substances grasses, sucrées ou salines, proportions de beaucoup supérieures à celles des mêmes principes contenus dans la même quantité de bouillon. Je ne suis pas absolument convaincu de cette infériorité du bouillon. Il a été, je crois, trop déprécié par les chimistes; mais il n'est pas en ce moment en question. En somme, le café au lait ne mérite pas les reproches dont on l'a accablé, et, pour le repas du matin, l'hygiène ne peut qu'applaudir à l'usage qui l'a fait adopter.

III

Le *thé*, qui vient après le café dans l'ordre d'importance des boissons aromatiques, est la feuille du *thea sinensis*, arbrisseau toujours vert de la famille des caméliacées. Il est originaire du pays d'Assam, mais sa culture s'est répandue, depuis les temps les plus reculés, dans toutes les provinces de la Chine. Elle s'est introduite vers le VIe siècle de notre ère au Japon et de là dans la Corée, puis au Tonkin, en Cochinchine, dans les établissemens anglais de l'Himalaya et dans les colonies néerlandaises de l'Océanie. Les thés récoltés à Java et dans l'Annam peuvent maintenant supporter la concurrence, sur les marchés d'Europe, avec les produits de la Chine et du Japon qui en ont eu longtemps le monopole. Les thés de l'Inde commencent à s'y montrer, mais ils sont de qualité inférieure.

L'arbre à thé a quelque resemblance avec le myrte du midi de l'Europe.

Il peut atteindre jusqu'à dix mètres de hauteur lorsqu'on le laisse croître en liberté; mais on le taille, quand il dépasse deux mètres, pour lui donner plus de développement et favoriser la cueillette. Les fleurs ressemblent à celle de la rose sauvage; les feuilles sont lancéolées et finement dentelées; le fruit est une capsule triloculaire, dont chaque loge contient une ou deux graines. On en ex-

(1) Le café qu'on lui adjoint ajoute à ses qualités nutritives les propriétés réconfortantes que nous lui avons reconnues, et ce mélange devient ainsi un aliment tout à fait hygiénique.

trait une huile qu'on utilise dans les pays de production. L'arbre à thé est extrêmement rustique, et se plaît dans les terrains sablonneux. Il croît aussi bien au bord de la mer que dans les montagnes, à une altitude de 600 à 1500 mètres, et il peut affronter la neige. Cette rusticité, jointe à l'analogie du climat de la Chine avec celui du nord de l'Europe, avait fait espérer qu'on pourrait l'acclimater dans nos contrées. Mais les tentatives faites dans ce sens ont complètement échoué. En 1840, on a fait des essais de culture dans les landes du Finistère ; mais ils n'ont pas donné de résultats satisfaisans. Il en a été de même de ceux qu'on a faits à la Martinique, à Cayenne et en Algérie. Cependant, comme le fait observer M. Riche dans l'article *Thé* de *l'Encyclopédie d'hygiène*, les essais faits à la Guyane ont été conduits avec le plus grand soin par des cultivateurs chinois appelés dans notre colonie pour ce travail spécial.

On a cru pendant longtemps que les nombreuses variétés commerciales de thé étaient produites par des plantes différentes ; mais l'unité d'espèce ne fait plus de doute aujourd'hui, et la preuve en est donnée par ce fait que l'arbre qui produit le thé vert peut en fournir de noir, si on le plante dans le pays où croît ce dernier. La distinction commerciale entre les deux thés subsiste toujours, mais on peut les obtenir avec les feuilles du même arbre. C'est une affaire de fabrication, comme nous le montrerons tout à l'heure.

Le thé se reproduit par graines qu'on place au nombre de 6 ou 8 dans des trous creusés à petite distance ; on le repique lorsqu'il a pris une certaine force. En Chine, on le cultive en champs entiers ou en bordure ; au Japon, on le plante en lisière des champs. On commence à cueillir ses feuilles la quatrième année et, à la dixième, on coupe le plant au ras du sol. De la souche s'élèvent des rejetons qui fournissent d'abondans produits jusqu'à vingt ans.

La récolte du thé noir commence en avril ; le 5 de ce mois est le jour consacré pour l'ouverture. A cette époque, l'arome est incomparable. La cueillette doit, autant que possible, se faire par un beau soleil et de grand matin. On choisit le moment où la rosée scintille encore sur les folioles. A ce moment, elles sortent du bourgeon et sont couvertes d'un léger duvet. C'est le *Pékoé à pointe blanche;* quelques jours plus tard, le duvet a disparu et on a le *Pékoé à pointe noire*. En mai, la feuille a pris tout son développement et donne le thé *Souchong*. En juin, elle a perdu de sa délicatesse ; elle donne le thé *Congo*, dont les meilleures parties forment le thé *Campoy*, et le reste le *Boë*, qui représente les marques commerciales les plus grossières.

Le thé vert se récolte à la même époque. Les premiers bourgeons fournissent le thé *Hyson* dont les parties choisies forment le *Schoulong* et les plus délicates de ces dernières, le thé *Poudre à canon*. La troisième récolte fournit le *Tonkay*, qualité inférieure. Les feuilles des deux variétés se récoltent une à une; on les détache avec une partie de leurs pétioles, pour les avoir plus entières et sans déchirure. La cueillette est faite par des enfans (1).

Après avoir été cueillies, les feuilles du thé sont soumises à une longue série d'opérations qui diffèrent un peu pour les deux variétés commerciales. On commence à les faire sécher sous des hangars, bien aérés, en les étendant en lits peu épais sur des claies de bambou. La dessiccation du thé vert doit être très rapide; celle du thé noir est plus lente. On le laisse une heure au soleil et on n'active pas sa dessiccation. Lorsqu'elle est à peu près terminée, on frotte doucement les feuilles sur des claies de façon à ce qu'elles se roulent. On trie alors les diverses qualités, on les crible, on les vanne et on les passe sur des lames de soie très fines.

Les feuilles ainsi nettoyées sont soumises à l'opération très délicate de la torréfaction. Elle varie un peu suivant les contrées. En Chine, on se sert de bassines en fonte; au Japon, on emploie des auges en terre réfractraire ressemblant à des creusets; ces récipiens sont placés sur des fourneaux et l'ouvrier remue sans cesse les feuilles à la main, ou avec des baguettes de bambou. Quand elles font entendre une crépitation, on retire vivement le récipient du feu, on en extrait les feuilles, et les ouvriers les roulent rapidement en petites pelotes avec la paume de la main. On répète deux ou trois fois le grillage et l'enroulement, en abaissant progressivement la température. Les feuilles sont alors criblées de nouveau, et la dessiccation s'achève dans des étuves.

La torréfaction du thé vert est poussée beaucoup moins loin que celle du thé noir; il subit de plus un dernier traitement destiné à lui donner sa couleur. On y mêle une très petite quantité (un gramme pour mille) d'une poudre très fine composée de trois parties de sulfate de chaux pour une partie d'indigo. On broie le mélange pendant une demi-heure pour uniformiser la teinte verte. Ce reverdissage, qui n'ôte rien à l'arome du thé, a répandu la croyance erronée que le thé vert devait sa couleur à sa torréfaction sur des platines de cuivre. Les thés verts ne sont livrés à la consommation qu'au bout d'une année; il leur faut tout ce temps-là pour se débarrasser de leur odeur herbacée et de leur saveur astringente. Les thés destinés à l'exploitation sont mis en petits

(1) E. Martin, *Récolte et préparation du thé en Chine*. (*La Science moderne*, 18 et 30 septembre 1893.)

paquets, renfermés dans des boîtes de plomb ou d'étain soudées qui sont incluses elles-mêmes dans des boîtes de bois vernissé.

Le thé est en usage depuis un temps immémorial dans son pays d'origine; mais il n'a été, comme le café, introduit en Europe qu'a la fin du XVIIe siècle, et ce sont encore les Hollandais qui l'y ont importé en 1652. L'usage de cette boisson s'est rapidement répandu, en Angleterre. Si l'on avait dit à Charles II que cette herbe dont la Compagnie néerlandaise des Indes occidentales venait de lui adresser quelques livres et dont il essayait l'infusion avec une certaine défiance, atteindrait au bout de 240 ans une consommation de 100 millions de kilogrammes, on aurait causé à ce souverain une bien vive surprise, et pourtant la consommation augmente toujours. Elle est vingt fois plus considérable que chez nous. Il est vrai qu'on fait usage du thé dans toutes les classes de la société et qu'il entre dans la ration des soldats comme dans celle des marins. Ceux-ci en reçoivent 8 grammes par jour, tandis qu'en France on n'en délivre qu'aux équipages de la station d'Islande; encore ne leur en est-il alloué que 30 grammes par tête pour toute la campagne.

Toutes les nations du Nord ont adopté l'usage du thé. Cette boisson chaude et doucement stimulante convient aux pays froids et humides, comme le vin aux régions du soleil.

En France il n'a jamais eu le même succès. Bien qu'introduit à peu près à la même époque, c'est à dire en 1653, le thé n'a pris quelque faveur qu'à partir de 1830. En 1827, on n'en a consommé que 119259 kilogrammes. On le prenait alors comme un remède et on n'en trouvait que chez les pharmaciens. On considérait son infusion comme une tisane, c'était la panacée de l'indigestion. Peu à peu, il s'est introduit dans les soirées du grand monde; depuis longtemps il y a acquis droit de présence et maintenant il forme la base des petits goûters à l'anglaise; c'est la boisson du *five o'clock;* beaucoup de personnes prennent aujourd'hui du thé en mangeant, principalement à l'heure de déjeuner. Aussi la consommation a-t-elle quintuplé depuis 1827. Elle n'était pourtant encore que de 557162 kilogrammes en 1887, ce qui donne 14^gr,50 par an et par habitant, tandis qu'en Angleterre la consommation annuelle est de 2857 grammes par tête (1).

Le thé doit ses propriétés à un alcaloïde qu'on désigne sous le nom de *théine*, mais qui est identique à la *caféine*. C'est même du thé qu'on la retire, parce qu'il en renferme davantage; cer-

(1) Riche, article *Thé* de l'*Encyclopédie d'hygiène et de médecine publiques*, t. II, p. 693.

taines espèces en contiennent jusqu'à 5 et 6 pour 100. Le thé est aussi plus riche en matières azotées, il en referme de 20 à 21 pour 100. On y trouve également 12 pour 100 de tannin, ce qui rend compte de ses propriétés astringentes.

Le thé est l'objet de falsifications encore plus nombreuses que celles auxquelles on soumet le café et qui sont plus difficiles à découvrir. Les Chinois y mélangent des feuilles appartenant à une foule d'autres végétaux, et ils sont passés maîtres dans l'art de donner à ces produits l'aspect des meilleures variétés commerciales. Ils les colorent avec la même habileté. La seule fraude qui soit très répandue en Europe et surtout en Angleterre consiste à régénérer les feuilles qui ont déjà servi. On les recueille dans les hôtels, dans les cafés, dans les ménages, on les fait sécher, puis on les colore avec du sulfate de fer, de l'indigo ou du bleu de Prusse. Elles sont ensuite assouplies avec une solution de gomme et roulées pour leur rendre leur forme primitive. Cela fait, on les mélange avec un peu de thé véritable et on les met en vente.

Les thés verts sont plus souvent falsifiés que les thés noirs et c'est une des raisons qui font donner la préférence à ces derniers. Il en est d'autres que nous dirons plus loin.

Les produits ainsi falsifiés ne sont pas toxiques, mais ils n'ont aucune des qualités de la plante qu'ils sont censés représenter. On ajoute parfois de la plombagine, de la craie, de l'argile, du talc, des sels de cuivre, mais ce qui est autrement dangereux, c'est l'addition du chromate de plomb que M. Marchand (de Fécamp) a constatée, il y a quelques années, sur 74 échantillons. Tout récemment un médecin anglais, le docteur Freeman, a signalé quatorze empoisonnemens saturnins qu'il avait constatés en six mois chez des buveurs de thé. Il a reconnu qu'ils avaient été causés par la feuille métallique dans laquelle le produit était enveloppé. C'étaient de minces feuilles d'étain contenant une forte proportion de plomb, ainsi que cela arrive trop souvent dans le commerce, en dépit des règlemens qui, en Angleterre comme en France, prescrivent de n'employer pour cet usage que de l'étain fin.

Le thé se boit partout en infusion ; mais la manière de la préparer n'est pas partout la même. En Chine on verse l'eau bouillante sur les feuilles, dans la tasse même, et on n'y ajoute ni lait ni sucre. Les Japonais pulvérisent les feuilles, et boivent l'infusion sans séparer la poudre. En Europe, on fait infuser le thé, comme le café, dans un vase spécial, afin de séparer le liquide des feuilles ; mais cette préparation n'est pas aussi simple qu'on le

croit. De la manière d'opérer dépend la qualité de la boisson obtenue. La même qualité de thé peut donner, suivant la façon dont on s'y prend, une tisane insipide ou un breuvage exquis.

Il faut d'abord se procurer du bon thé. Nous avons indiqué les différentes variétés récoltées en Chine, celles qui sont le plus estimées en Europe sont : pour le thé noir, le *Pékoé*, qu'on désigne parfois en France sous le nom de *fleur de thé*. Il est parfumé, son odeur tient de celle de la rose et son infusion est d'un jaune d'or ; le *Souchong* vient ensuite ; pour le thé vert, c'est le *Hyson* qu'on préfère ; il renferme beaucoup de tannin ; son infusion est verdâtre et très parfumée ; il y en a quatre variétés qui sont toutes recommandables.

La seconde condition, c'est de se servir d'un vase exclusivement réservé à cet usage, La théière en métal anglais est le meilleur des appareils. On commence par l'échauder, en y versant un peu d'eau bouillante, puis on la laisse égoutter et on y verse la quantité de thé nécessaire. En France, on en met une cuillerée à café, c'est-à-dire environ deux grammes par tasse ; on verse dessus une petite quantité d'eau bouillante pour bien saisir les feuilles et en opérer le déroulement. On laisse infuser pendant cinq minutes, puis on verse le reste de l'eau d'un seul coup, et l'infusion est à point au bout de dix à douze minutes.

Le thé nous fournit une preuve nouvelle de la réserve dans laquelle il faut se tenir au sujet de la valeur d'une substance dont on ne connaît pas la composition et dont l'expérience n'a pas démontré les effets. Il a été jadis l'objet des appréciations les plus bizarres et les plus hasardées. Zimmermann lui donnait le nom de *mauvaise lessive chinoise* (1), et Mérat, en 1821, ne pouvait pas encore s'expliquer l'engouement qu'il inspirait. « C'est, dit-il, une des singularités les plus remarquables du règne végétal : feuille inutile, impropre à la nourriture comme à satisfaire aucune jouissance réelle ; elle n'en a pas moins changé les habitudes des nations, modifié les relations des peuples et bouleversé même des empires (l'indépendance de l'Amérique vient d'un impôt que la métropole voulut mettre sur le thé). On trouve l'explication de cette bizarrerie, du moins pour notre Europe, lorsqu'on réfléchit que le thé aide l'homme à supporter son plus grand ennemi, l'ennui, et à diminuer l'énormité du plus rude de ses travaux, le temps à passer (2). »

(1) Zimmermann, *Traité de l'expérience en général et en particulier dans l'art de guérir*, édition Tissot, 1818, t. II, p. 334.

(2) Mérat, article *Thé* du *Grand Dictionnaire des Sciences médicales*, t. LV, p. 41.

C'est le même raisonnement que font les détracteurs du tabac quand ils cherchent à expliquer l'attrait qu'il inspire, et il n'est pas plus juste dans un cas que dans l'autre. Mérat aurait pu se dire que l'usage de cette plante de Chine ne se serait pas répandu sur le globe entier et n'y aurait pas acquis une importance aussi grande, si elle n'avait eu d'autre effet que de tromper l'ennui des désœuvrés. On lui aurait préféré l'anis, le phaham, l'aya pana dont la saveur est si délicate et le parfum si fragrant, s'il ne s'était agi que d'une affaire de goût; mais ces vérités d'évidence sont de celles qu'on a le plus de peine à admettre et il a fallu que la chimie découvrît le principe actif de la plante méconnue et que les physiologistes en étudiassent les effets, pour qu'on voulût bien convenir que le thé est doué de propriétés précieuses et que son usage est rationnel.

L'action physiologique du thé est analogue à celle du café et cela se conçoit puisqu'ils ont le même principe actif; toutefois le thé jouit d'une propriété astringente qu'il doit à son tannin, et le café a des effets excitans qu'il emprunte à la *caféone* que la torréfaction y développe. Bien que le thé renferme une plus forte dose de l'alcaloïde qui leur est commun, il agit avec moins d'énergie sur le cerveau et sur le cœur, et cela tient vraisemblablement à ce qu'on le prend à beaucoup plus faible dose : il faut 15 grammes de café torréfié pour faire une tasse de café, tandis que pour le thé la dose n'est que de 2 grammes. Aussi ne détermine-t-il pas l'anxiété épigastrique, le tremblement nerveux que le café procure, et les personnes très nerveuses sont les seules qu'il empêche de dormir.

Il est nécessaire toutefois de faire une distinction entre le thé vert et le thé noir. Le premier agit bien plus énergiquement sur le système nerveux. Il produit, chez les personnes impressionnables, une excitation très vive et une insomnie complète; aussi le thé noir est-il préféré par presque tout le monde, et, en France, le thé vert est réservé pour les usages de la médecine.

On n'a pas recours au thé comme au café pour écarter le sommeil et faciliter le travail de l'esprit; on ne l'emploie pas davantage pour augmenter l'énergie musculaire et supporter plus aisément la fatigue. Il est évident toutefois que ces propriétés qu'il doit à son principe actif s'exercent à leur insu chez les personnes qui en boivent, et c'est probablement là le secret de l'attrait que cette boisson inspire, de la facilité avec laquelle on en contracte l'habitude et de la peine qu'on a par la suite à s'en passer.

Le thé est une boisson familiale. Si le café est l'ami du travailleur solitaire, le thé est le compagnon du foyer. Le soir quand

les occupations de la journée sont finies, que l'heure s'avance et que tout dort dans la maison, on approche la petite table du coin du feu, on prépare le thé, en parlant des petits événemens du jour, des affaires de la famille. On le boit par petites gorgées, en prolongeant cette veillée qui favorise les douces causeries et les épanchemens intimes dans les ménages bien unis.

Le thé augmente l'énergie digestive, en stimulant l'action de l'estomac et, pendant longtemps, c'est à ce seul titre qu'on y a eu recours en France. Il est diurétique à l'égal de toutes les boissons chaudes, et, comme elles, il excite la transpiration ; il est également un peu astringent ; ce sont là les propriétés qu'on utilise en médecine, mais qui n'ont rien à voir avec son usage économique.

Le thé ne peut pas causer d'accidens ; on le prend à trop faible dose ; cependant des expérimentateurs ont reconnu que de grandes quantités d'une infusion de thé noir accéléraient les battemens du cœur, le rythme de la respiration, et pouvaient élever la température de près d'un demi-degré. Fonssagrives a pu observer sur lui-même les symptômes d'un *théisme* accidentel produit par la mauvaise habitude qu'il avait prise, au moment d'un concours, de mâcher incessamment des feuilles de thé. Il éprouva, au bout de quelque temps, une sensation très pénible de vacuité cérébrale, des vertiges, de la titubation et des troubles de la vue (1). Ce sont en effet les symptômes de ce qu'on a décrit sous le nom de *théisme chronique*. Il n'y a pas à s'étonner, du reste, d'observer quelques troubles chez ceux qui abusent d'une substance dont le principe actif est toxique, et c'est le cas de la théine, avec laquelle Mitscherlich a empoisonné des grenouilles, des poissons et même des chats. Les preneurs de thé peuvent se rassurer ; Payen a calculé qu'en tenant compte du poids du corps de l'homme, il ne faudrait pas moins d'un kilogramme de thé en substance pour produire chez lui des accidens toxiques. C'est donc un poison encore plus lent que le café et, si son abus cause parfois des troubles, c'est surtout par la quantité d'eau chaude qu'il force à absorber. Ce continuel lavage débilite l'estomac, affaiblit l'action du suc gastrique, en le diluant à l'excès, et amène parfois cet état de langueur digestive que Chomel avait désigné sous le nom de *dyspepsie des boissons*.

Nous ne dirons rien de la valeur alimentaire du thé, parce qu'il faudrait répéter ce que nous avons dit de celle du café, en tenant compte de la dose plus faible encore de principes nutritifs

(1) J.-B. Fonssagrives. *Traité de matière médicale*, 1885, p. 1071.

contenus dans les 2 grammes de feuilles qui servent à préparer une tasse de cette infusion. Le thé au lait, dont beaucoup de personnes font aujourd'hui leur déjeuner du matin, est moins riche que le café au lait, parce qu'il y entre plus d'eau, mais il est alimentaire au même titre, et il le doit au lait, au sucre, qu'on y mêle, au pain et au beurre consommés en même temps.

Nous avons dit plus haut que l'usage du thé s'était répandu rapidement dans les contrées septentrionales de l'Europe et que c'était la boisson la mieux adaptée à l'humidité froide de ces climats ; on s'en trouve également très bien dans les régions équatoriales, mais cela tient à un autre motif : on y a recours surtout pour corriger la mauvaise qualité des eaux potables. Les Chinois, comme les Annamites, ne boivent jamais d'eau pure, ils la remplacent par une infusion de thé, et on est porté à penser que l'expérience leur a appris à connaître les dangereuses propriétés des eaux de leurs fleuves chargées de tant de matières organiques et de tant de microbes.

Pendant les premiers temps de notre établissement en Cochinchine, les troupes furent décimées par les maladies du tube digestif dues à la mauvaise qualité des eaux ; les personnes soucieuses de leur santé s'en préservaient en imitant la conduite des Annamites, et, une fois cet effet bien reconnu, on fit l'application aux troupes de cette habitude salutaire. On donne du thé aux soldats français en Tunisie et au Tonkin, et, d'après les ordres du général Berge, il en a été distribué dans les Alpes pendant les manœuvres annuelles. Les Anglais ont adopté la même coutume, et, dans son expédition contre les Achantis, sir Garnet Wolseley substitua d'une manière absolue l'usage du thé à celui des boissons alcooliques.

Ce n'est pas, comme on le croyait autrefois, par l'effet de propriétés spéciales que le thé corrige la mauvaise qualité de l'eau, c'est tout simplement parce qu'il faut la faire bouillir pour le préparer et que l'ébullition fait périr tous les organismes inférieurs. On obtiendrait le même résultat avec toute autre plante ; cependant, si le thé n'est pas l'agent de la purification des eaux, il a, comme nous l'avons dit, une action réconfortante précieuse dans des climats débilitans, à la condition toutefois de ne pas en trop prendre, car les sueurs profuses que détermine l'abus des boissons chaudes dans les colonies feraient plus que compenser l'action tonique du thé.

Il faut donc, ou le laisser refroidir, ou le prendre sans sucre et presque bouillant. Tout le monde sait que, dans les régions équatoriales, la boisson prise à la température de l'air ambiant ne

désaltère pas du tout. Pour apaiser la soif, il faut boire ou très froid ou très chaud. Dans les excursions, dans les courses sous le soleil, on se trouve très bien d'imiter les Chinois et de boire de temps en temps par gorgées un peu de thé très chaud sans rhum et sans sucre.

IV

Le maté est la moins intéressante des boissons aromatiques, parce que c'est la moins répandue et que son usage est inconnu en Europe. Il constitue la boisson ordinaire des habitans du Parana, de l'Uruguay et d'une partie du Brésil. Ce sont les Jésuites du Paraguay qui nous l'ont fait connaître; aussi le désigne-t-on d'habitude sous le nom de *thé du Paraguay*, *des Missions*, ou *des Jésuites*.

La plante qui le produit est l'*Ilex paraguensis*. C'est un arbuste de quatre à cinq mètres de hauteur, à feuilles glabres, lancéolées, oblongues, dentelées en scie; les fleurs sont disposées en bouquets axillaires; ses baies sont rougeâtres et agglomérées, le tronc et les branches sont recouverts d'une écorce blanchâtre, luisante et d'une apparence veloutée.

Le maté croît naturellement, d'après Martins, entre le 18e et le 30e degré de latitude sud, mais il atteint son plus grand développement du 21e au 24e, dans les vallées et sur le versant des collines qui séparent le Parana du Paraguay. Le meilleur maté se récolte dans une zone comprise entre Serra-Ammahuby au sud et Serra-Maracaja au nord. Des recherches poursuivies au jardin botanique de Rio-Janeiro portent à penser que six espèces d'ilex concourent à la production du maté commercial. A l'Exposition universelle de 1889, on pouvait en voir des échantillons très divers, dans les pavillons du Brésil, du Paraguay et de la République Argentine.

Tous n'ont pas la même valeur; les produits recueillis sur les bords de la Plata, où le maté est exclusivement préparé avec l'Ilex Paraguensis, sont considérés comme supérieurs à ceux du Brésil qui n'ont pas la même homogénéité.

Le maté se propage au moyen des graines qu'on débarrasse d'abord de leur pulpe gélatineuse. Lorsque les jeunes plantes ont atteint une hauteur de 15 centimètres, on les repique à trois ou quatre mètres de distance l'une de l'autre, dans un terrain humide et en les abritant sous de grands arbres pour les préserver de l'ardeur du soleil. Quand elles ont atteint deux mètres de hauteur, on coupe les arbres qui les abritaient, et, après quatre ans, on peut récolter les feuilles. Un plant de sept ans en donne de trente à quarante kilogrammes. La récolte se fait depuis le mois de

février jusqu'en juillet, dans la République Argentine, d'août en décembre dans le Paraguay, et de mai en septembre dans le Parana.

Les *yerbateros*, c'est ainsi qu'on nomme les gens qui récoltent le maté, passent légèrement les rameaux dans la flamme; ils les réunissent ensuite en paquets qu'on suspend au-dessus d'un petit feu de bois sec.

La dessiccation est complète au bout de deux jours. On étend alors une peau de bœuf sur les cendres refroidies et on y reçoit les feuilles sèches, qu'on sépare des rameaux en les battant avec un bâton. On les réduit en poudre et on les emballe dans des sacs en peaux de bœufs cousues. Dans le Parana, on sèche les feuilles, comme le thé en Chine, dans de grands bassins de fer ou dans des appareils spéciaux destinés à leur conserver leur arome. On les pulvérise ensuite à la machine. Cette sorte est très estimée dans le commerce (1).

Le maté est préféré, dans tous les pays qui le produisent, au thé et au café, bien que ce dernier y soit récolté en abondance. Il coûte beaucoup moins cher et constitue la boisson favorite de plus de 10 millions d'hommes. Sa consommation annuelle est estimée à 100 millions de kilogrammes; l'exportation à 37 millions environ. Le maté se boit en infusion, et la préparation en est très simple. On met dans une calebasse une vingtaine de grammes de maté en poudre, avec un peu de sucre et de peau d'orange, on y verse de l'eau à 85 ou 90 degrés et on laisse infuser quelques instans. Alors le *sebador di mate*, c'est-à-dire le serviteur chargé de la préparation de cette liqueur précieuse, y plonge la *bombilla*. C'est un tube métallique dont l'extrémité est renflée et percée de trous comme une pomme d'arrosoir. Il s'assure que la boisson qui doit être humée aussi chaude que possible est à une température convenable, et il passe l'appareil à la maîtresse de la maison, qui en aspire une gorgée et l'offre ensuite au visiteur. Cette façon d'exercer l'hospitalité a quelque chose de primitif qui peut avoir son charme; mais l'hygiène n'y trouve pas son compte. En repassant la *bombilla* de bouche en bouche, on peut se transmettre en même temps des maladies qui n'ont rien de gracieux et sur la nature desquelles il est inutile d'insister.

L'infusion de maté a une saveur amère, astringente, que j'ai toujours trouvée pour ma part fort désagréable, lorsque j'ai été obligé d'en prendre à Rio-Janeiro, pour ne pas être impoli envers

(1) Riche, article *Maté* de l'*Encyclopédie d'hygiène*, t. II, p. 706.

les personnes qui me l'offraient; mais il paraît qu'on s'y accoutume facilement.

Le maté contient une forte proportion de caféine, 1,85 pour 100, suivant Byasson, 1,35 d'après Latour. Cette différence tient probablement à ce qu'ils n'ont pas opéré sur la même variété commerciale: mais, quelle que soit l'évaluation qu'on adopte, on voit que la teneur du maté en alcaloïde le classe, au point de vue de son principe actif, entre le café qui en contient la moitié moins, et le thé qui en renferme plus du double.

Les propriétés physiologiques qui résultent de cette composition sont sensiblement les mêmes. Le maté, comme ses analogues, agit sur le cerveau et produit à haute dose une sorte d'ébriété que Mantegazza compare à une *pointe de champagne*. Il amène un fonctionnement intellectuel plus actif et fait également disparaître la fatigue. Il aide à supporter la chaleur du climat et les longues marches à travers les pampas; enfin son action sur le tube digestif est la même.

Le maté se prend à plus haute dose que le café et surtout que le thé, et comme on en boit cinq ou six fois par jour, dans l'Amérique du Sud, il n'est pas extraordinaire qu'on observe, chez ceux qui en font abus, une sorte de dyspepsie douloureuse à laquelle Mantegazza a donné le nom de *gastralgia matica* et qui est analogue aux troubles gastriques que cause l'abus du café.

Pour les personnes qui y sont habituées, la privation brusque du maté est aussi pénible que celle du tabac. Les habitans des bords de la Plata, lorsqu'ils viennent en Europe et que leur provision de maté est épuisée, éprouvent pendant quelque temps un malaise très pénible, caractérisé par de l'hébétude, par une inaptitude complète au mouvement et au travail intellectuel.

Le maté rend incontestablement des services dans les pays où on le cultive. Les Européens qui viennent se fixer à Buenos-Ayres ou à Montevideo, s'y accoutument très vite; il y aurait avantage, comme le fait observer Le Roy de Méricourt, à en délivrer aux équipages des navires qui stationnent dans ces parages et plus spécialement aux mécaniciens et aux chauffeurs, qui souffrent cruellement, sous ces latitudes, pendant qu'ils sont devant les feux.

V

Les boissons aromatiques rendent, comme on le voit, de très réels services et justifient l'intérêt qu'elles inspirent aux hygiénistes, mais elles sont peut-être appelées à jouer un rôle plus

important que celui qu'elles ont rempli jusqu'ici. Elles pourraient devenir l'antidote de l'alcool.

Cette peste des temps modernes, ce fléau plus meurtrier que les épidémies, va croissant d'année en année. J'ai fait l'inventaire de ses ravages il y a huit ans dans cette Revue (1). J'ai montré comment chez toutes les nations civilisées, l'alcool peuple les bagnes, les hôpitaux et les asiles d'aliénés, comment il déshonore et avilit la famille, en préparant de nouvelles recrues pour l'armée du vice et pour celle du crime, et j'ai terminé ce réquisitoire en évaluant la somme que ce vice dégradant coûte chaque année à la France.

Depuis que j'ai établi ce compte, le mal a fait de nouveaux progrès. La consommation de l'alcool, qui n'était, en 1885, que de 1 444 386 hectolitres, s'est élevée, en 1892, à 1 735 369. Elle s'est donc accrue d'un cinquième en sept ans, tandis que, dans le même laps de temps, la population n'a augmenté que d'un quatre-vingtième.

Les chiffres que je viens d'énoncer ne représentent que la quantité d'alcool ayant acquitté les droits, la seule qu'on puisse connaître exactement. Quant à l'alcool que la fraude introduit dans la consommation, on l'estime à une quantité presque égale, mais qui échappe nécessairement au calcul. En tenant compte de tous les élémens de la question, j'étais arrivé à conclure que le budget de l'alcoolisme avait été de 1 555 296 000 francs en 1885. Aujourd'hui, en procédant de la même manière, j'arrive à 1 876 131 000 francs.

Ce budget sinistre va toujours croissant comme celui des dépenses de la France, et il en atteint presque la moitié.

Les statistiques signalent un autre fait non moins inquiétant, c'est que l'augmentation constatée porte principalement sur les liqueurs les plus dangereuses. L'absinthe, cet affreux poison, dont le règne semblait près de finir, il y a une vingtaine d'années, a repris une faveur nouvelle. En sept ans, sa consommation a plus que doublé. De 57 732 hectolitres, elle a passé à 129 670, et, comme ces chiffres fournis par la régie représentent la quantité d'alcool absolu entrant dans la composition de l'absinthe, que la liqueur qui porte ce nom ne marque pas plus de 60 à 70 degrés, on peut évaluer sa consommation, en chiffres ronds, à 220 000 hectolitres représentant près de 500 millions de petits verres. Paris en absorbe près du quart, et les gens qui fréquentent les grands boulevards, depuis quelques années, n'ont pas besoin de la statistique pour

(1) *L'alcool, son rôle dans les sociétés modernes* (*Revue* du 15 avril 1886).

reconnaître que le nombre des verres contenant la liqueur verte se multiplie de plus en plus sur les tables en plein vent des cafés les plus aristocratiques.

L'absinthe a été le fléau de la jeunesse de mon temps. Le goût en était tellement répandu dans la marine et dans l'armée qu'on l'accusait d'avoir fait plus de ravages que l'ennemi, dans les rangs de nos soldats d'Afrique. Cette passion avait diminué peu à peu ; le vermouth s'était en grande partie substitué à l'absinthe, en même temps que les habitudes de sobriété avaient fait des progrès dans les armées. Cette heureuse transformation continue à s'opérer ; mais il n'en est pas de même dans la population civile et surtout dans la classe inférieure.

Aujourd'hui l'ouvrier a remplacé le canon classique par le verre d'absinthe, et il en prend souvent plusieurs dans la journée. Le goût de cette liqueur toxique s'est surtout répandu dans la population parisienne, et c'est ce qui explique la consommation effrayante qui s'en fait ici. Les conséquences ne tarderont pas à s'en faire sentir par l'accroissement du nombre des cas d'alcoolisme grave, car l'abus de l'absinthe conduit au *delirium tremens* compliqué d'épilepsie.

L'alcool a sa part de responsabilité dans tous les égaremens, dans toutes les hontes, dans tous les crimes des sociétés contemporaines. Elles doivent lui faire une guerre sans merci, mais on se lasse à combattre un ennemi contre lequel on se sent impuissant, et l'alcool est le plus fort. Il a pour lui toute la hiérarchie des intérêts qu'il met en jeu ; il a pour appui tous ceux qui le fabriquent ou qui le vendent, depuis le distillateur qui le fabrique en grand, jusqu'au cabaretier qui le débite en détail ; il a pour défenseurs, en un mot, comme je le disais il y a huit ans, tous ceux qui en vivent et tous ceux qui en meurent.

Il faudra bien pourtant que les sociétés s'arrêtent sur cette pente, si elles ne veulent pas y périr elles-mêmes. Elles auront raison de l'alcoolisme le jour où elles voudront prendre des mesures radicales et porter le fer rouge sur cette hideuse plaie. Les remèdes auxquels elles devront recourir alors sont connus ; ils ont été discutés dans les assemblées législatives comme dans les sociétés savantes ; mais je ne pourrais les passer en revue sans refaire mon article de 1886 et sans sortir de mon sujet. Cependant, dans le nombre des moyens que j'indiquais alors, il en est un sur lequel je n'ai pas suffisamment insisté à cette époque et qui me ramène à la question que je traite aujourd'hui, après un détour un peu long peut-être, mais qu'on me pardonnera, je l'espère, en raison de l'importance du problème.

En faisant l'historique des sociétés de tempérance, j'ai cité comme un de leurs plus puissans moyens d'action, la création d'établissemens analogues aux cafés, aux cabarets et aux brasseries, mais dans lesquels on ne délivre pas de boissons alcooliques. Les premiers *cafés de tempérance*, car c'est ainsi qu'on les nomme, ont été créés en Angleterre au commencement de 1876. Deux ans après, il s'était formé cinquante-huit compagnies pour en instituer de nouveaux. La plus importante de ces associations s'est constituée à Londres le 13 août 1877, sous le nom de *The coffee Public house Association* et sous la présidence du duc de Westminster. Il s'en est fondé depuis en Écosse, et la grande Société de tempérance de l'Église anglicane a adressé, à ses vingt-mille pasteurs, une circulaire dans laquelle elle déclare que, pour élever le niveau moral de la population et combattre efficacement l'ivrognerie, la première chose à établir, dans les paroisses, après l'église et l'école, ce sont les cafés de tempérance (*Coffee rooms*).

L'Église anglicane est loin d'avoir le monopole de ces établissemens; d'autres ont été créés pas des congrégations, par des personnes pieuses, et sont devenus de puissans foyers d'évangélisation. Le plus grand nombre a été fondé dans une vue purement philanthropique et sans aucune couleur religieuse, comme les *British Workmen;* enfin la spéculation en a établi quelques-uns à titre d'opération industrielle et, partout où les sociétés de tempérance ont déployé leur activité, ces établissemens ont bien fait leurs affaires; ils ont pu lutter avec les cabarets, et dans quelques localités ils les ont fait complètement disparaître.

En Suisse, la *Croix bleue* a fait une propagande active et fructueuse en faveur des *cafés de tempérance*. Par ses soins, il s'est constitué à Genève en 1879 une *Société des salles de rafraîchissemens non alcooliques*, qui en a fondé quatre dont les résultats ont été très encourageans.

Des établissemens analogues se sont créés en Hollande, en Suède et en Amérique. Chez nous, ce mouvement ne s'est pas encore produit. Cependant, en 1889 un premier café de tempérance a été fondé à Sèvres grâce à la générosité de Mme la baronne Ed. de Bussière, sur le modèle de celui qu'on avait vu fonctionner pendant l'Exposition universelle dans la section d'Économie sociale et qui avait été fréquenté par un très grand nombre de consommateurs.

Les sociétés de tempérance ont très bien compris partout le but et le principe de ces établissemens et les conditions qu'ils doivent remplir.

Il est évident en effet que les cafés et les cabarets ne sont pas seulement des lieux de consommation et de débauche ; ils répondent à un besoin de sociabilité que les ouvriers éprouvent comme les autres. Les gens du monde qui ont chez eux toutes les ressources du confort ne savent pas toujours résister à l'attraction du cercle. Ils sont beaucoup moins excusables que l'ouvrier qui n'a d'autre perspective, s'il rentre chez lui, après sa rude journée de travail, que la solitude dans la mansarde sombre, humide et froide de laquelle il est sorti le matin. Le cabaret est son salon à lui ; il y trouve, avec la douce chaleur et la brillante lumière, la société des camarades, l'attrait de la causerie, les séductions du jeu. Puis on y fume, on y boit et l'on s'y enivre. Il en résulte que, si l'on veut lutter d'une manière efficace contre ces influences perfides, il faut donner aux établissemens de tempérance tous les avantages, tous les attraits des lieux actuels de réunion, moins l'inconvénient des boissons alcooliques.

Dans les cafés de tempérance, on peut être admis sans présentation, sans formalités, on n'est pas forcé d'y prendre de consommations, on peut s'y reposer, y écrire, lire le journal ; enfin on y trouve du café, du thé, du chocolat, des limonades et des sirops pendant l'été, le tout dans les conditions de qualité et de prix les plus avantageuses, puisque ces établissemens ne sont pas une spéculation et qu'ils doivent se borner à couvrir leurs frais.

Cette dernière condition est de première nécessité. Il ne faut pas que l'ouvrier qui entre dans un café de tempérance suppose qu'on cherche à l'y attirer en lui faisant l'aumône ; il doit y payer ce qu'il consomme, mais rien de plus ; il faut qu'il s'y sente chez lui, qu'il s'y trouve à l'aise et désire y revenir.

En Suisse, ces établissemens se composent de trois pièces au moins : une salle de lecture et de correspondance dans laquelle il est défendu de fumer, une autre destinée à la conversation et aux jeux, une troisième où se font des cours, des conférences, où se donnent des soirées musicales ou littéraires.

C'est assurément fort bien, mais tout ce luxe d'appartemens n'est pas indispensable ; il suffit à la rigueur que l'ouvrier trouve dans les cafés de tempérance ce qu'il rencontre au cabaret, moins les boissons alcooliques.

En Suisse, les jeux de cartes et les jeux d'argent sont interdits. C'est encore une exagération à mon avis. Il ne faut pas chercher à trop bien faire. Si l'on veut attirer les gens dans les établissemens où la sobriété est de rigueur, il ne faut pas les priver d'un des grands plaisirs qu'on trouve dans les autres, celui de jouer

sa consommation. Il suffit, il me semble, de la surveillance de la police pour les empêcher de dégénérer en tripots.

Il faut éviter également que les cafés de tempérance, dont le but est purement moral, prennent un caractère politique et se transforment en clubs. Dans le Jura bernois, on en a fait, à tort à mon sens, un instrument de propagande religieuse; en France ce serait un danger. Pour que des établissemens semblables prospèrent chez nous, il est indispensable de laisser à ceux qui les fréquentent la plus grande somme de liberté possible ; mais à cette condition, il n'y a pas de raisons pour qu'ils ne réussissent pas chez nous comme en Suisse, et c'est assurément une chose à tenter.

Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour lutter contre le fléau qui dévore les sociétés modernes. S'il était possible de substituer peu à peu, dans les classes laborieuses, le goût des boissons qui ont la caféine pour base à la passion de l'alcool et de ses dérivés, ce serait un beau triomphe. Pour le moment, ce n'est encore qu'un rêve. Il ne faut pas songer à arracher aux cabarets la clientèle des alcooliques et des dégénérés ; mais on peut leur enlever celle des gens qui ne le sont pas encore devenus, de ceux qu'épouvantent les conséquences de ce vice, que dégoûte la vue des ivrognes et qui craignent de tomber au même degré d'abjection : on peut surtout sauver de cet abîme les femmes et les enfans, et quand on ne ferait qu'arracher au gouffre une portion minime de ceux qu'il attire, cela vaudrait encore la peine de le tenter, au prix de sacrifices bien modestes et de quelques efforts que le moindre succès suffirait à récompenser.

JULES ROCHARD.

LE RHONE

Le Rhône, histoire d'un fleuve, par Charles Lenthéric. 2 vol. in-8°, 1892. — *Les Fleuves de France, le Rhône*, par Louis Barron. 1 vol. in-8°, avec gravures.

M. Metchnikoff nous conduisait naguère le long des fleuves historiques; j'exposais les théories de ce philosophe aventureux, et je m'étonnais qu'il eût négligé le plus décisif témoignage à l'appui de sa thèse, cette grande voix du Rhône qui accompagne et domine l'histoire de notre civilisation occidentale. Le savant russe ne l'a pas entendue; mais avait-il nos raisons de l'aimer? On n'entend bien qu'avec le cœur. A nous, qui devons au *pater Rhodanus* une partie de ce que nous sommes, il n'est pas permis d'ignorer l'admirable vie de ce grand travailleur; et M. Lenthéric a fait œuvre de fils pieux en nous la racontant.

Nul n'était mieux qualifié pour s'emparer de ce sujet, pour réduire à l'unité les diverses faces qu'il présente. Il y fallait le savoir technique de l'ingénieur, les lectures variées et les généralisations de l'historien, la sensibilité de l'artiste et du lettré. Il y fallait surtout cet art un peu oublié depuis les causeurs scientifiques du dernier siècle, l'art d'élucider les problèmes de géologie ou d'hydraulique sous une forme attachante et accessible à tous. Ce n'est pas la vulgarisation, trop semblable à une aumône de la science; c'est l'aisance du savant qui offre dans son domaine une hospitalité facile aux étrangers. M. Lenthéric avait préludé à ce grand ouvrage, il l'avait même un peu défloré par ses études sur *les Villes mortes du golfe de Lyon*, sur *la Grèce et l'Orient en Provence*. Il n'a eu qu'à étendre son thème habituel et à conserver sa méthode pour nous raconter l'histoire de la vallée du Rhône.

Ce livre prêterait à quelques critiques : la composition en est un peu lâche, des répétitions fréquentes y ramènent les choses déjà dites; on le réduirait d'un tiers sans y rien enlever d'essentiel. — Oui, mais il perdrait à ces corrections une harmonie secrète, un peu de sa ressemblance avec le fleuve dont il est l'image. Les volumes de M. Lenthéric sont les meilleurs compagnons d'un voyage sur le Rhône, et à les lire on a l'illusion de ce voyage : même profusion d'idées et de souvenirs, suggérés par le tableau changeant des rives, mêmes points de vue quittés et retrouvés, même longue promenade à travers les débris confondus de plusieurs âges historiques. C'est le bateau qui s'attarde et permet à toutes les curiosités de se satisfaire. Pour les voyageurs pressés du chemin de fer, M. Louis Barron a crayonné des croquis alertes et pittoresques; visions plus rapides, où l'on retrouve en raccourci les traits fortement accusés dans la biographie de M. Lenthéric.

Je dis biographie. Je voudrais prouver la justesse du terme en montrant ici combien ce fleuve est un être vivant. Considéré dans l'espace ou dans le temps, dans le développement géographique de son cours ou dans l'accomplissement de sa tâche historique, il reproduit toutes les vicissitudes, tous les caractères d'une vie humaine, il en simule l'intelligence et la volonté. Nos pères païens étaient déjà ingrats et légers, puisqu'ils n'ont pas fait au Rhône la situation de dieu national que les Egyptiens faisaient au Nil. Il la méritait aux mêmes titres. Sur les deux versans de cette Mer intérieure d'où la civilisation est sortie, les deux seigneurs bienfaisans offrent de frappantes correspondances. Ouvrier aussi laborieux que le Nil, comme lui constructeur d'une terre d'élection, comme lui propagateur d'idées et rassembleur de races, le fleuve gallo-romain a recueilli la succession du fleuve gréco-égyptien; il a commencé sa vie active de personnage historique au moment précis où l'autre achevait la sienne, il a continué le service du progrès.

Suivons avec notre guide érudit les principales phases de cette existence si remplie.

I

Au temps de sa première enfance, le Rhône, qui court aujourd'hui des Alpes à la mer sur une longueur de 720 kilomètres, n'était qu'un filet d'eau étranglé dans un lit de 150 à 200 kilomètres au maximum. De nombreux indices ont permis aux géologues de refaire avec certitude la carte de la période glaciaire. L'immense glacier alpestre emplissait toutes les failles des monts de la Savoie et du Dauphiné, il descendait jusqu'à l'emplacement actuel de

Vienne, sinon jusqu'à Valence. La Méditerranée poussait son golfe jusqu'au territoire d'Avignon. La création future du fleuve, la pensée de sa jeunesse réalisée par son âge mûr, notre Provence, n'était encore qu'une perle en formation sous les eaux.

L'enfant fit son travail de croissance, grandissant de tout ce qu'il rongeait de glace au nord, de tout ce qu'il comblait de mer au sud. Après le grand hiver, pendant des milliers de siècles, les glaciers se retirèrent par étapes dans les cirques supérieurs où nous les voyons aujourd'hui captifs, laissant sur les vallées nues un chaos de moraines, de cailloux, de roches désagrégées. Le Rhône fut l'agent de transport qui charria ces détritus des Alpes au fond du golfe qu'ils exhaussaient. Qui ne verrait du travail fluvial que sa première opération, l'émiettement du berceau, croirait que le Rhône a le génie de la destruction. Il corrode ses rives, entraîne les vallées supérieures, sape des pans de montagne. Par les éboulemens du Grammont dans le Valais en 563 de notre ère, de la Dent du Midi en 1855, du Credo dans la gorge de l'Écluse en 1883, on peut imaginer ce que furent les jeux de ce terrible mineur durant les premiers âges géologiques. Mais le sage torrent ne détruit que pour reconstruire. Regardez à son autre extrémité : il recrée de la terre, il allonge un continent avec les déblais qu'il a dérobés. Pierre à pierre, il évacue la montagne brisée dans la mer comblée. Ainsi naquit la Provence, sous la forme de ces lits de cailloux roulés, de ces *craus* dont le type primitif subsiste dans la Crau d'Arles. Quand il eut accumulé ces solides assises, l'habile artisan compléta son travail : il pulvérisa plus menu les roches suisses, il tamisa les sables qu'il charriait pour colmater ses empierremens ; enfin il vola sur ses rives supérieures les meilleures terres, pour pétrir le limon qui achevait la Provence, pour composer avec amour le sol qui devait être le jardin de la France.

Le Rhône est donc bien le fils de ses œuvres et le créateur de son royaume. Par ce travail incessant de décomposition et de recomposition, qui est proprement le travail de la vie, il a fait et accru lentement son lit. Tout ce qu'il contemple sur la route entre la mer de glace et la mer de cailloux, champs, moissons, prairies, forêts, c'est le fruit de ses peines. Les monumens fameux reflétés dans ses eaux, théâtre d'Orange, arènes et tombeaux d'Arles, églises et palais d'Avignon, ce sont les parcelles de roche brute jadis arrachées par lui, roulées aux pays du soleil, associées à la vie de l'humanité, devenues des pierres animées qui ont emmagasiné de l'histoire et gardé quelque chose de l'âme des peuples. Il aurait le droit de se reposer, le vieux terrassier ; et pourtant

il continue sa tâche. Le glacier de la Furka recule de treize mètres par an. Les atterrissemens des embouchures du Delta gagnent en moyenne de trente à quarante mètres sur la mer. Le fleuve y jette 21 millions de mètres cubes de limon. On sait que le cordon littoral a notablement avancé, pendant une période historique de quelques siècles ; Arles, Saint-Gilles, Aigues-Mortes, étaient des ports sur les lagunes.

Le travail de conquête est aujourd'hui moins rapide et moins bien fait ; la courte sagesse de l'homme s'est substituée à l'intelligence du fleuve. Pour protéger la Camargue contre les inondations, c'est-à-dire contre les présens du Rhône, nos ingénieurs ont imaginé un système de digues insubmersibles, condamné par l'expérience. Ces digues empêchent l'épandage naturel des eaux, la fertilisation du sol par le limon d'apport ; elles chassent cet apport vers les passes, où il obstrue une navigation déjà très difficile. Si le Nil était contrarié de la sorte, son fructueux delta ne serait bientôt qu'une sablonnière ; le fellah livre joyeusement son village à la crue qui déposera de l'or sur ses champs ; moins patient que le cultivateur français, il se révolterait contre les ingénieurs qui détourneraient volontairement cette richesse. Les vases que le Rhône jette annuellement à la mer représentent une surface de 60 hectares, sur une épaisseur moyenne de 25 centimètres. Laissé à son inspiration, le fleuve nourricier ajouterait cette plus-value au sol national. M. Lenthéric a raison de le dire, « il faut regretter que l'homme, se substituant à la nature, ait appauvri son propre territoire ». Bénissons le ciel de ce qu'il n'y ait pas eu de ponts et chaussées, aux époques où le Rhône créait la Provence.

Nous venons de voir comment fut remplie la vie de ce bon serviteur, alors qu'il travaillait librement pour l'humanité, avant que l'homme ne l'eût domestiqué. Regardons-le maintenant sous un autre aspect, dans le développement actuel de son cours ; ici encore, nous retrouverons les caractères et la progression d'un organisme supérieur : arrivé au littoral, chaque flot parti de la Furka a vécu une vie complète.

Il semble que la nature prémédite les grandes destinées du Rhône, tant elle met de soins à assurer la naissance et l'alimentation du prince des fleuves. Émissaire du massif central des Alpes, il sort du berceau de glace le plus vaste, le plus opulent que l'on connaisse. C'est une erreur de croire qu'il a sa maîtresse source dans le glacier d'où il s'échappe d'abord et qui porte son nom. Ce réservoir n'est que le premier anneau d'une couronne d'autres glaciers, beaucoup plus considérables, qui lui

envoient leurs eaux de fusion. On en compte 257, formant ensemble une superficie de 1037 kilomètres carrés, environ 10000 hectares de neiges éternelles. Un seul d'entre eux, celui d'Aletsch, suspendu aux flancs de la Yungfrau, couvre 150 kilomètres carrés et cube 22 milliards de mètres. Ces inépuisables dépôts, échelonnés sur un développement de quarante lieues, le long du sillon valaisan où se forme le fleuve, s'égouttent dans le thalweg par de nombreux torrens : il en absorbe près de quatre-vingts avant d'arriver au Léman, et il reçoit en outre les infiltrations de trente petits lacs, enchâssés dans les cirques de rocher.

Cette mer d'eaux congelées et d'eaux vives emplit toutes les gorges des deux hautes murailles latérales, les Alpes Bernoises, les Alpes Pennines. La Yungfrau, le Finster-Aarhorn, le Simplon, la Gemmi, le Mont-Rose, le Cervin dominent la forêt d'aiguilles qui fait au jeune Rhône une avenue triomphale d'obélisques de glace. Quelle entrée dans le monde! Incomparablement plus belle et plus grandiose que celle des autres enfans du Gothard, le Rhin, l'Aar, le Tessin. La superficie de l'ensemble des glaciers qui alimentent le Rhin est de 265 kilomètres carrés, le quart du chiffre que j'ai donné plus haut pour le réservoir glaciaire du Rhône. Je ne voudrais pas contrister les humbles; mais, à côté du fils des Alpes naissant dans cette gloire, ce sont de pauvres filles que la Seine sortant de sa taupinière, la Loire suintant de son petit pain de sucre.

Pour calculer exactement les réserves alimentaires du Rhône, il faut y joindre le Mont-Blanc : le géant cuirassé de glaciers s'écoule dans l'Arve, rivière d'un débit égal à celui du fleuve auquel elle apporte de bonne heure son magnifique tribut. Néanmoins, en dépit de cette profusion de ressources, le Rhône risquerait de descendre au-dessous de l'étiage durant les hivers prolongés, s'il n'avait pour nourrices que les montagnes de neige. La nature a paré à ce danger par une combinaison ingénieuse. La Saône, principal affluent du fleuve, est soumise au régime inverse; née au seuil de Lorraine, sous les forêts des Vosges, elle grossit aux pluies de la mauvaise saison; elle tarit par les sécheresses des étés brûlans, alors que la fonte des neiges enfle le Rhône dans des proportions menaçantes. Grâce à ces origines contraires des deux conjoints, le débit au-dessous de Lyon est égalisé en tout temps, réglé avec la précision d'un mécanisme d'horlogerie. — Regimbe qui voudra, c'est une fière intelligence qui a fait tous ces arrangemens; je la prête à ce cours d'eau pour la commodité du discours, comme on dit un crayon habile ou une plume spiri-

tuelle; et, ce disant, on rapporte l'honneur du chef-d'œuvre à la main qui emploie ces instrumens.

Dans le couloir du Valais où il précipite sa course, le fleuve n'est encore qu'un torrent. Il joue autour des roches, bondit en cascades, s'endort aux creux des ravins; il a les bouillonnemens, les caprices, les gaîtés et la charmante inutilité de l'enfance. Le voici disparu : il a plongé dans les profondeurs du Léman, l'énorme lambeau du glacier primitif, oublié là quand les vagues de glace firent retraite, fondu dans la vallée réchauffée dont ce lac est aujourd'hui la parure, dont il sera un jour la richesse, quand le torrent qu'il engloutit l'aura comblé, quand des terres émergeront de ces eaux pour porter des vignobles et des moissons. Heureusement l'échéance fatale est lointaine; il faudra bien des milliers d'années pour dissoudre et utiliser le joyau, le pâle croissant de turquoise pailleté d'or. Genève attend le Rhône à l'extrémité de son lac; phare qui projette sur cette petite mer sa froide clarté calviniste, et, par intervalles, les vifs éclats d'un puissant foyer intellectuel. Avec un système compliqué d'écluses et de barrages, la cité industrielle essaye de retenir, pour l'employer à des métiers serviles, le torrent apaisé qui sort si beau du bain où il s'est purifié, qui fuit sous les ponts, radieux et limpide comme le bleu d'un regard d'enfant. Pareil à Rousseau, le fugitif ne veut pas être horloger, il veut courir le monde; il est si jeune encore! Cette ville est austère, et la douce France l'appelle. L'Arve vient se jeter dans son lit : leurs flots se côtoient longtemps sans se mêler; l'âme claire se défend contre cette fange trouble; l'union se fait, symbole de l'éternel combat et de l'éternelle défaite où la pureté de l'homme est vaincue par l'impureté de la femme. Dans les défilés de la Savoie et du Bugey, le Rhône garde son allure capricieuse d'adolescent indiscipliné. Tantôt il se fait petit, jusqu'à n'avoir, au-dessous de l'Écluse, que quinze pieds de largeur; tantôt il se cache dans un boyau d'argile, grosse niche d'écolier; à Bellegarde, il se rue d'une vitesse furieuse dans un gouffre béant, disparaît complètement sous le toit de roche, et ne reparaît au jour que pour recevoir la cascade de la Valserine. Incertain dans sa marche, ignorant de sa destinée, il change sans cesse de direction. Il pointe au sud, comme tenté de plonger à nouveau dans un lac, la vasque poétique du Bourget; il y touche, s'en détourne, remonte au nord, court à l'ouest. Vagabond inutile, sa force se dépense sans profit; encore impropre à la navigation, il supporte à peine quelques services de batellerie légère.

A Lyon, brusque changement de vie, de physionomie, d'orientation : l'enfant se fait homme, le torrent devient fleuve. Il semble

que cette ville pensive et appliquée, conseillère de foi et de travail, ait révélé au Rhône sa vraie vocation. La Saône vient au-devant de lui, elle arrête et rectifie cette course sans but. Union sérieuse, féconde ; ce n'est plus une folle dangereuse, comme l'Arve, c'est une personne sage, qui instruit le fleuve de leurs intérêts communs. Elle a déjà creusé la moitié du canal qu'ils doivent achever ensemble, pour amener les richesses de la mer au cœur de la France, pour tracer en ligne directe ce « chemin du pain », comme l'appelaient nos pères, qui fut longtemps la grande artère commerciale de notre pays. A Lyon, le Rhône tourne droit au sud, au soleil, à la mer; il suivra désormais sa route, large, franche, sans un retard ni un détour. La vie de travail commence pour le fleuve assagi; il se couvre de grands bateaux, il prend part à l'activité industrielle des villes qu'il côtoie, il s'emploie surtout à sa tâche agricole, l'entretien des champs qu'il a créés jadis de toutes pièces dans le pays d'aval. Jetez les yeux sur une carte, vous aurez l'impression d'une existence qui a longtemps cherché sa voie, qui l'a enfin trouvée et ne s'en écarte plus.

Dès qu'un être se développe librement dans le travail approprié à sa nature, il acquiert et manifeste toute sa beauté. Ainsi du Rhône : à partir de Lyon, c'est le plus beau fleuve de France. Calme, épanoui dans sa majesté, il n'a gardé de son âme de torrent que la rapidité du cours, la sourde énergie qu'on sent dans cette masse liquide. Tantôt ralenti, pâle à l'ombre des îles, entourant de ses bras endormis les forêts de trembles et d'oseraies qui lui barrent la route, tantôt accéléré dans le chenal libre, ramassé en une seule coulée de saphir, absorbant toute la clarté des matins dans ces eaux radieuses qui semblent rouler du soleil en dissolution, sa fuite vers l'horizon méridional est un perpétuel délice pour les yeux. Ils embrassent une grande partie de son cours. Du haut des montagnes voisines, ils ne peuvent se détacher du ruban magique, déroulé à l'infini dans le sillon de lumière, toujours plus éblouissant, là-bas, à mesure qu'il avance sous des cieux toujours plus doux. Et quelle variété dans le cadre grandiose et charmant de la vallée! Bientôt élargie, après les coteaux tempérés du Viennois et du Forez, elle se creuse entre deux murailles dignes du Rhône, les Alpes, les Cévennes. A sa gauche, au delà des plaines luxuriantes du Dauphiné, il revoit les Mères, *deæ Matronæ*, comme les appelait l'antiquité; leurs crêtes blanches, frappées de rose aux rayons du couchant, accompagnent le fleuve sans interruption : par les beaux jours, on en suit le dessin du Mont-Blanc à la Dent de Crest; elles surveillent de loin l'enfant qu'elles ont nourri, elles lui envoient encore les

neiges recueillies pour son service, apportées par de puissans affluens, l'Isère, la Drôme, la Durance. A droite, les monts du Vivarais dévalent en désordre du Mézenc jusqu'à la rive qu'ils surplombent; rudes côtes de granit, cheminées de lave des volcans éteints, longues tables calcaires striées par les anciennes eaux. Les gorges cévenoles jettent au fleuve leurs torrens, le Doux, l'Eyrieux, l'Ardèche, l'Ouvèze.

Au défilé de Donzère, les montagnes se resserrent, interceptant l'horizon. C'est le point climatérique de la vie du Rhône. Il rencontra là une barrière de roches qui arrêtait son essor vers le Midi, vers plus de lumière, qui lui défendait l'entrée dans la terre promise. Il la brisa lentement, elle est ouverte, il l'a franchie, sa peine est récompensée. Il s'étale désormais en Provence, véritable Italie, « préférable à toutes les provinces, en un mot l'Italie plus vraiment que la Province, » disait Pline. Jusqu'au défilé de Donzère, il y a des nuages au ciel, et, dans la vallée, une végétation intermédiaire entre le Nord et le Sud, mûriers et vignobles au-dessous des chênes. Là mûrissent les crus généreux des côtes du Rhône, recherchés naguère dans le monde entier, ravagés aujourd'hui par les fléaux, démodés et oubliés par des têtes légères, par des têtes trop affaiblies peut-être pour les supporter, ces vins de soleil qui versaient la joie à nos aïeux plus robustes. — Sur l'autre versant des roches de Donzère, le ciel est bleu, de ce bleu sans fin qui va jusqu'au trône de Dieu; l'air, vapeur de flamme, tremble sur les terres rouges; l'olivier apparaît, il moutonne avec le chêne-vert au cailloutis des collines, le grenadier fleurit, les *mas* de la plaine d'alluvion dorment sous les pesans platanes, derrière les sombres rideaux de cyprès. Les hautes chaînes côtières s'éloignent ou s'abaissent, les plateaux du Gard succèdent aux Cévennes, les Alpes deviennent les Alpilles, — par corruption de langage, les Alpines; lointaines silhouettes d'outremer après les crêtes blanches, montagnes plus sveltes, si vaporeuses, presque diaphanes. Plus près surgit de la plaine un géant isolé, cet énorme brûle-parfums du Ventoux, autel où fument dans la chaleur les romarins et les lavandes, l'Hybla des abeilles de Provence.

Sur les rives, entre les grandes lignes de ce cadre, mille tableaux diversifiés pour varier l'intérêt se reflètent dans le fleuve : paysages toujours changeans, accidens singuliers de la nature et de l'histoire, souvenirs de grandeur, créations de beauté; villes blanches étendues dans la vallée dauphinoise, âpres bourgades noires accrochées aux pentes des Cévennes, encore meurtries des guerres de religion; monumens romains, théâtres, arènes, tombeaux; donjons du moyen âge branlans sur chaque arête de roc,

tel ce prodigieux Crussol, et Soyons, Rochemaure, Montfaucon, Saint-Paul-Trois-Châteaux, la tour d'Albon, la tour de Villeneuve, la tour de Tarascon, les Baux, Montmajour, cent autres reliques pareilles; enfin les cathédrales romanes ou gothiques, juchées sur les escarpemens, bénissant les eaux à leur passage, comme la nef épiscopale de Viviers ou la basilique pontificale de Notre-Dame-des-Doms. Le flot qui va de Genève en Avignon, de la Rome protestante à la Rome papale, a vu des échantillons choisis de tous les arts, de toutes les idées, de toute la geste latine et française; il vient mourir sous Arles, la belle grecque déchue, qui faillit un instant balancer Byzance et devenir la capitale du monde constantinien.

Arrivé là, le Rhône a rempli sa destinée, il a épuisé sa force de travail. N'est-ce pas de lui qu'émane la vie accumulée sur ses bords, le long de cette vallée façonnée, parée, enrichie par ses bienfaits, saturée d'histoire par son initiative? Entre Lyon et Arles, le tronc central du fleuve est comme l'arbre de couche qui a mis en branle toutes les activités de la région. Au-dessus de Lyon, il n'était qu'un personnage de second plan; depuis Lyon, il est tout. On vieillit vite à être tout. Il traîne sous les ponts d'Arles des eaux lasses. L'ingratitude humaine commence pour lui. Marseille détourne sur son port le mouvement de la basse Provence; les voies ferrées s'écartent, rayonnent vers ce nouveau centre. On connaît mal, mais on connaît le parcours du Rhône entre Lyon et Arles, pour avoir côtoyé le fleuve en chemin de fer. Au-dessous d'Arles, c'est l'inconnu : vieillesse, déclin, oubli. Qui s'inquiète de la vie finissante du Rhône, ou plutôt des Rhônes, des *Rhônes morts*, ainsi qu'on les appelle si justement?

Il mérite pourtant d'être visité, ce delta de la Camargue : terres vaines et vagues, comme dit la langue du droit, où le mirage promène ses prestiges, où la solitude paludéenne semble un morceau d'Afrique, sous le vol des flamans, des grands échassiers qui passent indifféremment du Valcarès au Menzaleh. Pays de pâtres errans et de troupeaux sauvages, pays hors de France, du moins hors de la France moderne. Le temps y est arrêté. Abandonnées par la mer, les petites villes jadis vivantes et florissantes, Saint-Gilles, Aigues-Mortes, ne sont plus que des pièces de musée. Cette exquise Aigues-Mortes, enchantée depuis six cents ans derrière ses remparts intacts, est telle que saint Louis la laissa en montant sur ses galères; elle attend le retour du pieux roi. A la vérité, j'y vis sur un cabaret cette désolante enseigne : *Buvette fin de siècle;* mais je veux croire qu'il s'agissait de la fin du treizième. Du haut de la tour Constance, sous « les fers Charle-

magne », on voit se développer au loin le domaine amphibie du Rhône agonisant. Le fleuve qui a nourri tant de forêts magnifiques meurt sur un maigre grabat végétal, amères prairies de joncs, de soudes, de salicornes et d'arroches. Le tamaris, l'arbuste fantôme, met seul sur cette pauvreté un tremblement de fleurs pâles, si pâles qu'on dirait la poussière du sel marin, déposée sur les frêles ramilles de la sensitive des grèves. Partout des terres imprécises, mal émergées des étangs, des lagunes; celles-ci peu distinctes de la mer, des *graus* où abordent lentement les voiles des barques embarrassées dans les passes. Les eaux lourdes de ces flaques ont des reflets atones, de plomb sous le soleil, et, le soir, du rose triste des couchans d'octobre. Pas d'autre mouvement sur cette étendue plate que les ombres glissantes des nuages; pas d'autre bruit dans le grand silence qu'une rafale de vent de mer, ou la cloche des Saintes-Maries qui tinte à l'horizon, sonnant le glas du Rhône. Pourtant, ce paysage n'est pas désolé; trop irréel pour être lugubre, il pénètre l'âme d'une douceur recueillie. On y sent la paix d'une belle mort, la mort du vieux travailleur qui va rendre aux élémens les forces qu'il leur emprunta pour un temps.

Lou Rose, emè sis oundo lasso,
. . . . . .
Coume un grand vièi qu'es à l'angòni,
Eu pareissiè tout malancòni
D'ana perdre à la mar e sis aigo e soun noum.

J'ai rappelé quelques particularités de la vie physique du Rhône, dans ses métamorphoses des âges primitifs et dans son état présent. Pour retracer sa vie historique, en tant qu'associé de la civilisation, il faudrait récrire toute la suite de nos annales. Je renvoie le lecteur à l'ouvrage de M. Lenthéric; il montre comment le fleuve fut l'instigateur, le véhicule et le lien des diverses sociétés qui se sont succédé sur ses bords; elles revivent tour à tour devant nous, au cours des intéressantes excursions que l'auteur entreprend parmi leurs vestiges.

Les Phocéens, qui eurent toujours une très haute opinion d'eux-mêmes, voudraient faire croire que leur admirable port attira seul sur notre pays l'attention des navigateurs méditerranéens. Il faut rabattre de leurs dires. La route naturelle, la cheminée d'appel, si je puis ainsi parler, qui introduisit les premiers

(1) Le Rhône, avec ses ondes fatiguées... comme un grand vieillard qui agonise, il semblait tout mélancolique d'aller perdre à la mer et ses eaux et son nom. (*Mireille*, chant x.)

explorateurs dans l'obscure Celtique, ce fut le grand fleuve tributaire de la Mer Intérieure. Les marchands hellènes et phéniciens, les fondateurs des villes grecques d'Arles, de Vaison, débarquèrent sur notre littoral; on y retrouve les autels de l'Hercule tyrien, le devancier fabuleux qui symbolisait leurs découvertes. Comment n'auraient-ils pas reconnu les traces du dieu dans la pluie de cailloux tombée sur la Crau? Il semblerait, en effet, qu'Eschyle désigne clairement la Crau et le mistral qui la balaye, quand il fait décrire par son Prométhée le lieu où Hercule sera défendu contre ses ennemis par une grêle de pierres rondes : « Tu arriveras dans un lieu battu par Borée; prends garde que la violence de ce vent froid ne t'enlève de terre... » — Les hardis négocians remontèrent peu à peu, invités par la large fente que le Rhône et la Saône ouvraient devant eux en ligne droite, jusqu'au fond des forêts de la Gaule chevelue. C'était le chemin des échanges, le « chemin du pain, » et plus particulièrement la route de l'étain, grand objet de commerce qu'on alla chercher de bonne heure aux îles Cassitérides. L'envahisseur commercial appelle l'envahisseur militaire. Il est infiniment probable que les colons orientaux procédèrent sur le Rhône comme nous procédons aujourd'hui aux embouchures des fleuves africains : un comptoir maritime, des reconnaissances poussées plus haut, des établissemens dans l'intérieur, des traités avec les tribus : enfin le protectorat et l'annexion par des forces militaires. Sur notre territoire, ce dernier rôle échut aux Romains : alliés aux Massaliotes et aux autres marchands de la côte, ils prirent à leur compte les envois de troupes.

Du jour où le légionnaire romain mit le pied sur le sol gaulois, le sort de toute la contrée fut fixé. Les noms de Marius et de César demeurent étroitement attachés au Rhône; celui de César surtout, l'homme qui a le plus fortement pesé sur notre histoire, qui en a décidé tout le cours ultérieur. Quand il entreprit de réduire nos ancêtres, c'était une question de savoir si la Gaule tomberait dans le monde latin ou dans le monde germanique. Ce dernier débordait sur l'Occident; les Teutons avaient plusieurs fois franchi le Rhin, ils trouvaient déjà sur la rive gauche une proie facile, parce que les Gaulois étaient déjà déchirés par les discordes intestines. Déjà les Belges s'étaient donnés à ces redoutables voisins. Latins ou Germains? Les chances paraissaient égales pour l'une ou l'autre solution. La victoire de César nous a fait Latins de langue et de culture; sans lui, nous eussions sans doute été germanisés; qui sait? nous serions peut-être devenus des Belges! Avec son rare esprit politique, César ne négligea rien pour hâter l'assimilation de cette vallée du Rhône, qui devait

être le foyer du rayonnement latin sur toute la Gaule. Il organisa la province Narbonnaise, — plus tard la Province tout court, — il jeta par-dessus les Alpes le réseau de routes militaires qui la reliait à l'Italie. Les cités gallo-romaines se développèrent rapidement, enrichies par le trafic du Rhône; elles luttaient entre elles de magnificence, d'empressement provincial à singer la capitale du monde. Vienne, Lyon, Orange, Nîmes, Arles, eurent tour à tour la prééminence.

La présence vivante de l'antiquité est l'un des grands attraits de la Provence. Lors même qu'un cataclysme ferait disparaître aujourd'hui l'Italie, l'historien pourrait reconstituer, sans sortir de la vallée du Rhône, la civilisation, les arts, les mœurs de Rome. N'étions-nous pas reportés aux jours de Marc-Aurèle, naguère, devant l'inoubliable mur du théâtre d'Orange, durant les heures où ce mur rapprenait l'écho des lamentations d'Œdipe, des soupirs d'Antigone, aux applaudissemens d'une foule qui avait retrouvé l'âme grecque des aïeux? Et ce cirque romain, dont on peut dire qu'il devint le cœur de l'empire après la destruction du Forum, n'en revoyons-nous pas les jeux, le public, la physionomie totale, quand les populations d'Arles et de Nîmes se pressent dans leurs arènes récidivistes, quand elles s'assoient sur les degrés de marbre où les ancêtres trépignaient des mêmes émotions? Peut-être est-ce le moment de rappeler aux Parisiens, scandalisés à la pensée que la province ose se permettre un plaisir qu'ils n'ont pas collectionné, combien la tradition de ce plaisir est ancienne. Les médailles, les bronzes grecs de la vallée du Rhône représentent fréquemment un taureau *procumbens*, fléchissant sur ses jambes de devant, le genou ployé, la tête courbée devant son vainqueur : dans la pose exacte où le roman de *Théagène et Chariclée* décrit l'animal, quand le jeune Théagène l'abat pour le sacrifice; dans la pose où ce même animal continue de recevoir, après deux mille ans, les coups que lui assènent les Théagènes de la Camargue.

Les morts sont parfois bavards, les morts racontent la vie. Les inscriptions funéraires des bords du Rhône nous rendent le bruit de villes de plaisir, riches, gaies, dissolues. On ne s'ennuyait pas, sous les Antonins, dans les petites sous-préfectures aujourd'hui si tranquilles. Vienne entre autres, embellie de palais et de thermes par les Lyonnais opulens, était un rendez-vous de joyeux vivans. L'un d'eux s'est fait graver cette épitaphe :

Aux Dieux Mânes. — M. M. Sotericus, surnommé facétieusement l'Amoureux, s'est élevé à lui-même de son vivant ce tombeau, afin que sa mémoire fît bon voyage aux cris répétés de : *Feliciter*.

On trouve également une dédicace « aux Dieux Mânes de Valeria Attica, surnommée l'Amoureuse. » C'est son mari qui lui rend ce témoignage. Un second mari va plus loin : il qualifie son épouse défunte de « *Lupa...*, la très douce *Lupa.* » Deux affranchis se cotisent pour élever un tombeau à leur « amie » Valeria Cupita. Un autre épicurien, Mercasto, nous signifie du fond de la tombe qu'il a vécu soixante ans en parfaite santé, qu'il a durant tout ce temps mené joyeuse vie, et qu'il va reposer en paix. Nombreuses sont les épitaphes de mimes, de comédiens. Une dame, Julia, offre une sépulture à son citharède Nicias. Martial nous dit que les dames de Vienne aimaient à lire ses œuvres. Telle autre inscription fait penser au fameux enfant de Michelet, l'enfant d'Antibes qui « dansa et plut. » Par exemple, le tombeau spécial dédié au petit Hellas : — « Ci-gît Hellas, pantomime, mort à quatorze ans. » — Une seule voix détonne dans cette fête d'outre-tombe : le testament stoïque de quelque lecteur de Lucrèce : — « Ætherius mourant a dit : Déposez ici mon corps. Que la terre, mère des choses, recouvre elle-même ce qu'elle a donné. »

La mort est plus sérieuse, plus touchante aux Alyscamps d'Arles. Cette allée de tombeaux, ombragée de peupliers, écartée dans les prairies paisibles, était la voie Appia de la petite Rome des Gaules, *Gallula Roma Arelas*. Arles, la ville patricienne où Fausta venait donner un héritier à l'empire, avait alors tous les avantages d'une Venise reliée à la mer par ses lagunes. L'édit d'Honorius la désigne comme capitale des sept provinces gauloises, parce que « l'on y peut arriver facilement de toutes les parties du monde. » La mode s'établit de se faire enterrer dans Arles, surtout chez les chrétiens, attirés par leur vénération pour saint Trophime. De très haut, en amont du Rhône, les familles pieuses et riches envoyaient leurs défunts aux Alyscamps. Les cercueils étaient confiés au courant, avec l'indication de la sépulture que l'on désirait et du prix qu'on y voulait mettre. La croyance populaire tenait que les morts s'arrêtaient d'eux-mêmes au port d'Arles. Le bon fleuve charriait les funèbres voyageurs, comme il a tout porté. Quelques-uns s'échouaient aux berges, de bonnes gens les remettaient en route. A quelles aventures posthumes, à quels naufrages d'ombres cette singulière coutume fait songer! Beaucoup durent aller se perdre à la mer. Que leur importe aujourd'hui? Dans les sarcophages vides des Alyscamps, devenus d'excellentes auges, les bouviers de la Crau font boire leurs bœufs.

Sur l'indélébile couche romaine est venue se superposer la couche d'histoire du moyen âge. Nulle part le moyen âge n'est

plus varié, plus pittoresque et plus instructif qu'aux bords du Rhône. Les châteaux, les cathédrales, dont je parlais plus haut, font au fleuve une ceinture ininterrompue. Il séparait le patrimoine de France du royaume d'Arles, passé à l'Empire; le langage des bateliers en témoigne encore : Terre de France, terre d'Empire, selon qu'ils veulent désigner l'une ou l'autre rive. Avant la cour du roi René, dans Tarascon, Avignon fut avec ses papes le centre de la vie féodale pour cette région. Froissart estimait que le palais d'Avignon était « la plus forte et la plus belle maison de France. » S'il faut en croire Pétrarque et les chroniqueurs, la cité pontificale ne le cédait en rien à ses aînées gallo-romaines, elle les surpassait même, pour la magnificence et la licence des mœurs. Mais allez donc demander de l'austérité à cette perle de beauté, à cette chrétienne d'aventure, plus semblable à une moresque emprisonnée dans ses jardins! Le Rhône vit alors de merveilleux cortèges : entre autres celui de la reine Jeanne de Naples, remontant le fleuve en galant équipage, pour venir plaider devant Clément VI une affaire qu'elle avait. Son cousin et favori, Louis de Tarente, l'avait débarrassée d'André de Hongrie, un époux dont elle était lasse. Huit cardinaux la reçurent au port sous un dais de drap d'or; elle plaida éloquemment sa cause en latin fleuri, devant tout le Sacré Collège, céda ses droits sur la ville pour 80 000 florins, et repartit avec une absolution en bonne et due forme.

Du premier regard, on saisit sur le Rhône le caractère essentiel qui différencie le moyen âge de la civilisation romaine; celle-ci administrative, unitaire, réunissant les peuples par la facilité des communications, ayant au suprême degré le sens de la centralisation; le moyen âge, au contraire, local, fiscal, oppressif, rompant les routes, élevant des barrières. Autant de donjons penchés sur le fleuve, autant d'entraves, de péages, de chaînes. La grande voie commerciale, « chemin du pain », est coupée, le trafic rendu difficile, sinon impossible, le lien des populations brisé en mille morceaux. Pourtant, la viabilité du Rhône fit un progrès à cette époque. Les Romains étaient médiocres constructeurs de ponts, ils se servaient de chaînes de bateaux. Le moyen âge vit naître dans la vallée provençale la belle confrérie des Frères pontifes. Leur patron, saint Bénezet, était un petit pâtre du diocèse de Viviers, quand il reçut de Dieu l'ordre d'aller bâtir un pont sur le grand fleuve, en Avignon. L'enfant vint déclarer sa mission au pape; on rit de lui, il donna des signes de son élection en portant au chantier des moellons que nul ne pouvait mouvoir; et il réunit les deux rives par ces arches élégantes, dont

une seule a péri après tant de siècles. La plus grande entreprise des Frères pontifes fut le Pont Saint-Esprit. Ils rassemblèrent durant de longues années les aumônes de la chrétienté, car c'est une bonne œuvre, et qui tient du miracle, que de dompter le Rhône sous un pont. On mit quarante-trois ans à l'achever, avec ses annexes, l'asile des pauvres, l'hospice des malades. En 1307, son inauguration fut une fête nationale : l'Église et la couronne le prirent sous leur protection.

La science est devenue plus expéditive. Un compatriote de Bénezet, l'illustre Marc Séguin, inventa dans notre siècle les ponts suspendus. En quelques années, il couvrit le Rhône de ces légères passerelles, qui s'harmonisent si bien avec le caractère du paysage ; elles y mettent une grâce de plus, les sveltes réseaux de dentelle échelonnés à l'horizon. Mais le même savant qui rendait ce service au fleuve lui portait un coup terrible, en perfectionnant la locomotive du chemin de fer. Le nouveau moyen de transport a tué le Rhône. Pour la première fois depuis l'origine de l'histoire, celui qui était tout n'est presque plus rien ; la vie et le mouvement ont abandonné la grande route naturelle ; on la côtoie, on ne l'emprunte plus. Le tonnage diminue graduellement. L'an dernier, à pareille époque, il était de 339 000 tonnes pour l'exercice en cours : cette année, il fléchit pour le même temps à 303 000. On ne voit pas de remède à cette déchéance. Il est difficile de partager la confiance d'une bonne vieille que je rencontrai sur un bâteau du Rhône, il y a quelque quinze ans. Sur la rive, un train nous dépassait à toute vapeur. Elle hocha sentencieusement la tête : « Vous verrez qu'on s'en dégoûtera : on reviendra au bateau. » C'est peu probable. Mais à défaut du grand mouvement d'affaires, ne pourrait-on pas ramener au bateau les gens de loisir et de curiosité flâneuse ?

Que cette route fluviale ne soit pas plus connue et parcourue, cela passe la compréhension. Le touriste de profession rougirait d'avouer qu'il n'a pas tourné autour du lac des Quatre-Cantons et descendu le Rhin de Coblentz à Mayence ; il se résigne à ignorer une promenade incomparablement plus séduisante, la descente du Rhône entre Lyon et Arles. Quel meilleur emploi d'une journée de loisir ? C'est à peine si le Nil offre plus d'enchantemens au regard, plus de pâture à la curiosité, plus de thèmes à la rêverie. Encore l'histoire qui se lève sur les berges du Nil ne nous tient-elle pas aux entrailles, comme celle qui ressuscite sous nos yeux de chaque pierre de la vallée du Rhône. Je sais bien que la paresse méridionale, greffée sur la routine française, ne fait rien pour faciliter cette promenade. Des bateaux rares, aux

installations primitives, une navigation incertaine, la chance d'une nuitée à mi-chemin, dans quelque auberge de hasard, quand les basses eaux ralentissent la marche, tout cela n'est pas pour attirer les sybarites, habitués aux commodités et aux certitudes du voyage moderne. Comment un industriel entreprenant n'essaie-t-il pas de « lancer » le Rhône, en y lançant des bâtimens coquets, bien ravitaillés, qui amèneraient à ces merveilles une multitude d'errans, blasés sur les vieilles tournées de vacances ?

Quoi qu'il en soit, et si même cet hommage platonique devait être refusé au Rhône, on peut prévoir un temps où la science réparera le mal qu'elle lui a fait. Ce temps viendra dès qu'elle aura complètement résolu le problème qui passionne actuellement les savans, le transport à distance et la distribution pratique de la force. Le Rhône, de sa naissance à ses embouchures, tient en réserve la plus puissante source de force qui existe sur notre territoire. Déjà l'industrie genevoise lui prend au passage 6 000 chevaux, alimentant 20 turbines, et il s'aperçoit à peine de cette saignée. Un peu plus loin, à la perte du fleuve, point où il est susceptible de donner 25 000 chevaux, il en cède 8 000 aux turbines de Bellegarde. Un câble télédynamique transporte cette force au groupe d'usines rassemblé sur le plateau. La petite ville de Bellegarde, éclairée à la lumière électrique, employant pour ses industries l'énergie qu'elle va puiser au fond d'un gouffre inaccessible, est très certainement le type de la cité de l'avenir. Il n'y a rien de chimérique à prévoir le jour où toutes les villes des bords du Rhône seront transformées sur ce type. — Ce jour-là, le vieux fleuve redeviendra le Seigneur de la vallée, en même temps que le bon serviteur prêt à toutes les tâches, ce qui est le rôle d'un seigneur. Plus que jamais, et cette fois au sens scientifique du mot, il sera le moteur central dont j'ai parlé par métaphore, l'arbre de couche et le dispensateur de vie pour toute la région qu'il arrose. Plus vraiment et plus complètement que jamais, il en sera l'âme ; âme deux fois bienfaisante, si l'on découvre, comme il faut l'espérer, le secret de distribuer son énergie aux petits métiers, aux humbles foyers, aux faibles créatures qui adresseront alors au Rhône l'action de grâces que l'Égyptien rendait à son fleuve : « Repos des doigts est ton travail pour des millions de malheureux... Tu bois les pleurs de tous les yeux. »

Nous qui ne verrons peut-être pas ces métamorphoses, nous continuerons d'aimer dans le Rhône son histoire et sa beauté. Avec un sentiment plus profond chez ceux qui naquirent sur ses bords. Tout ce qu'ils ont de chansons intérieures, ce perpétuel

passant les leur a chantées. Il apportait des rêves à leur enfance, il en emportait. Il était le chemin de tout, celui qui emmenait; pour les jeunes âmes impatientes, celui qui emmène n'est-il pas toujours l'espoir, l'ami? Et il emmenait aux régions où l'imagination vole d'un élan naturel. Courant au soleil, il allait toujours s'évanouir, le voyageur bleu, dans le rayon d'or qui tremble sur lui au bout de la route, à l'horizon où les yeux le perdent dans un éblouissement. Sur chacun de ces flots fuyans vers le Sud, vers la mer tentatrice, vers l'Orient fascinateur, le désir s'embarquait. Désirs, espoirs, pensées, tout ce que la jeune songerie jette instinctivement aux eaux qui passent, comme le petit enfant y jetait des pierres, pour faire des ricochets. Les pierres vont au fond; le reste aussi. Le temps vient où l'on aime le fleuve, non plus pour ce qu'il promet, comme jadis, mais pour ce qu'il rapporte et rappelle; où l'on regarde vers sa source, et non plus vers sa fuite. On l'aime alors parce qu'il a porté nos morts aux Alyscamps. Désirs, espoirs, pensées sont devenues des flottilles d'ombres, parties à la dérive, comme ces anciens riverains qui descendaient le Rhône à la recherche d'une tombe. — Ainsi le cher fleuve s'est associé aux mutations de nos petites vies, comme il s'était mêlé à la grande vie de l'humanité; il semble qu'il ait passé à travers notre être, et que, nous aussi, nous soyons pétris de son limon, participans de son âme. Ce nous est un devoir filial de rapporter à ce premier maître, comme je le fais ici, les idées qu'il a semées dans notre esprit, les images qu'il a gravées dans nos yeux.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE MUSICALE

LA MUSIQUE ITALIENNE ET L'*OTHELLO* DE VERDI

Nous avons dit avec détail, il y a sept ans passés, combien l'œuvre est belle (1). Comment elle l'est; quel rang elle vient prendre dans l'histoire de la musique italienne et quelles traditions y reprendre; quel mal elle y répare et par quelle vertu, nous essaierons de le montrer aujourd'hui.

Cela peut se résumer en deux mots. Au commencement du siècle l'Italie avait rompu le pacte entre l'art et la vérité; le Verdi d'*Othello* l'a rétabli. Oui, pendant près de cent ans l'Italie, en musique, n'a guère fait que mentir. Oh! je le sais, mensonges joyeux, et, comme disait Renan, de pure eutrapélie; qu'on pardonnait, tant ils avaient de gaîté, d'insouciance et d'ironie; mensonges toujours mélodieux, souvent aimables et rarement grossiers; mensonges brillans, bruyans, mais enfin des mensonges. Le grand coupable en cette affaire, plus coupable parce qu'il était plus grand, fut Rossini. Grétry disait de Pergolèse : « Il parut et la vérité fut connue. » Rossini n'eut qu'à paraître et elle fut oubliée. Oubliée pour l'apparence agréable et légère, pour le vain plaisir, pour les faciles délices de la sensation et presque de la volupté. *Appagare l'orecchio, muovere il core, ricreare lo spirito.* De ces trois devoirs qu'un Marcello jadis imposait à la musique, Rossini trop souvent trahit les deux plus nobles. Il n'enchanta presque jamais que l'oreille. Si par hasard il écrivit le *Barbier de Séville* et *Guillaume Tell*, deux chefs-d'œuvre ceux-là, non seulement pour l'oreille, mais pour le cœur et l'esprit, c'est que le *Barbier*, pour être chef-d'œuvre, n'avait à l'être

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1887.

que par le dehors, par le mouvement et la vie extérieure. Quant à *Guillaume Tell*, il demeurera toujours une exception, presque une contradiction miraculeuse dans l'œuvre du grand virtuose italien.

Le malentendu qu'avait créé Rossini ne fit que s'accroître après lui. Ses héritiers succédèrent à son génie moins qu'à sa négligence et à ses erreurs, et l'Italie avec eux continua de s'égarer. Mélodistes abondans, chanteurs intarissables, ils chantaient pour chanter, comme les oiseaux, mais comme eux aussi pour ne rien dire. Sur un art tout de convention et tout en formules, la nature ne reprenait plus que de rares et courts avantages. Elle les reprenait pourtant, et l'instinct d'un Bellini, d'un Donizetti, sinon leur volonté, conspirait quelquefois avec elle. C'est ainsi que par endroits, en des œuvres d'ailleurs factices et fausses, la vérité se faisait jour. C'est ainsi que de la *Favorite* et de *Lucie*, de *Norma*, des *Puritains* ou de la *Somnambule*, tout n'a pas mérité de périr. Il en reste, et pour toujours, d'admirables fragmens, quelques accens de passion sincère, de touchante mélancolie, une parcelle d'âme enfin et par conséquent d'immortalité. Mais une parcelle et rien de plus. Des arts qui méprisent la vérité, la vérité se venge tôt ou tard. Elle se vengea de la musique italienne. Celle-ci tomba de la convention dans la platitude et l'insignifiance. Elle s'était contentée de flatter les sens; elle finit par les dégoûter de ses banales caresses, et par elle, même l'oreille ne fut plus charmée. Airs, duos, trios, finales, sous toutes ces formes qu'elle avait créées, si belles jadis et si pleines, le fond peu à peu se déroba, et n'étant plus soutenues, les nobles formes tombèrent, comme tombent, inutiles, les draperies d'où s'est retiré le modèle humain.

Bellini, Donizetti, étaient morts. Rossini gardait le silence. La musique italienne se mourait de langueur. Verdi vint la ranimer, et la vie qu'il lui rendit fut assez puissante pour la soutenir cinquante ans, et après cinquante ans pour la renouveler. Elle éclata d'abord, cette vie, avec une sorte de furie. Il fallait qu'elle s'emportât longtemps au dehors avant de se discipliner et de se distribuer au dedans. De même que chez Rossini tout se changeait en joie, tout chez Verdi se tournait en force, et comme l'un par trop de légèreté, il arriva que l'autre par trop d'énergie dénatura quelquefois la nature et manqua la vérité. Mais quand il la rencontrait, que la rencontre était belle! Au cours de ses œuvres inégales, dans *Rigoletto*, la *Traviata*, le *Trovatore*, fût-ce dans *Ernani*, que de jalons plantés, et de quelles robustes mains! Des sujets qu'il traitait alors, Verdi ne marquait pour ainsi dire que les points culminans; mais il les marquait d'une flamme. Semblable à l'antique Apollon, il courait sur les sommets. Par malheur, il en retombait souvent dans le vide qu'avaient creusé comme à plaisir ses compatriotes et ses devanciers. C'est ce vide que d'abord *Aïda*, et puis

et surtout *Othello* et *Falstaff* sont venus combler. *Othello*, *Falstaff*, ne sont les chefs-d'œuvre du maître, que parce qu'ils sont des œuvres plus égales et plus unes. La vérité ne se contente plus d'y jeter des éclairs, d'y frapper des coups violens; tout en est illuminé, tout en retentit. Ici presque plus de lacunes, de fondrières; plus de hasard ni d'erreurs. On a, je crois, défini la musique le rapport entre le son et l'âme. Verdi ne devait pas mourir sans avoir saisi ce rapport et l'avoir manifesté dans son infinie grandeur et dans son détail infini.

Du terme enfin touché par le vieux maître, on pourrait jeter les yeux sur l'une des étapes ou des stations de sa route, et pour mieux sentir le miracle suprême, refaire tout le pèlerinage. Mais puisque d'un même sujet (et quel sujet!) à quatre-vingts ans d'intervalle, deux fois s'inspira la musique d'Italie, il paraît plus intéressant, plus naturel au moins, d'opposer les deux inspirations. L'*Othello* de Rossini et celui de Verdi se répondent, ou plutôt se contredisent : l'un, signe d'erreur et de décadence; l'autre, de relèvement et de vérité.

C'est un mensonge d'abord, et même, comme nous disions plus haut, un mensonge joyeux, que le livret rossinien. Rien ne se peut imaginer d'aussi étonnant, et j'admire qu'on ait su tirer de Shakspeare une pareille ineptie. Drame, caractères, poésie, tout y est abaissé au niveau d'un art sans respect et d'un public sans conviction. Rien ne prouve que l'auteur de cette chose misérable et ridicule ait seulement lu Shakspeare et jamais rien su d'Othello, sinon que c'était un nègre, qui tua sa femme par jalousie. En tout cas le marquis Berio (c'est le nom du poète italien) a pris toute licence avec son confrère anglais. Cassio, par exemple, lui paraissant inutile, il le supprime. Roderigo lui suffit. C'est de Roderigo qu'il fait l'amoureux transi, le don Ottavio de Desdemona. C'est contre lui qu'il déchaîne Othello; non pas au moins par le moyen fameux et trop familier du mouchoir, mais par la fiction infiniment plus comme il faut d'une lettre surprise. Rien d'aussi dépouillé d'artifice, j'allais dire d'aussi bon enfant que les scènes entre Othello et Iago. La scène plutôt, car il n'y en a qu'une, et sommaire. Ah! l'on ne s'attardait point alors à la psychologie. « De toutes les niaiseries du *libretto*, celle-ci est la plus plaisante. Le moindre roman copié de la nature eût appris au littérateur estimable que je prends la liberté de critiquer, que le cœur humain rend plus d'un combat, est agité par plus d'un doute avant de renoncer pour toujours au bonheur suprême et le plus grand qui existe sur cette terre, de ne voir que des perfections dans l'objet aimé. » — C'est Stendhal qui dit cela, et, ma foi! pour Stendhal critique cela n'est pas mal dit.

Donc Othello provoque Roderigo, et tous deux se battent en duel. Desdemona survient et les sépare. Le père de Desdemona paraît à son tour; elle se déclare l'épouse du More; il la maudit. Elle, infiniment

plus filiale dans l'opéra que dans le drame, pleure, se désespère, et un chœur délicieusement nommé le « chœur des confidens » s'associe à sa douleur.

Puis c'est le dernier acte, celui dont Rossini disait : « Il restera. » En quoi Rossini se trompait, au moins de moitié. Encore ne parlait-il que de la musique. Mais du drame, de ce drame d'après Shakespeare, il reste moins encore : trois vers, qui sont de Dante. A la vérité, les avoir cités ici, avoir fait soupirer par un pêcheur qui passe sous la fenêtre de l'enfant douloureuse et qui se souvient, ces immortelles paroles de souvenir et de douleur, voilà la seule trouvaille du pauvre *marchese;* qu'au moins elle lui soit comptée. Le reste, oh! le reste malheureusement n'est pas le silence, comme dit Shakspeare encore; c'est jusqu'au bout le contresens et la caricature. C'est Desdemona défiant Othello, présentant sa poitrine au poignard, criant presque le : *feri ventrem!* d'Agrippine, pour justifier sans doute par tant d'intrépidité le fameux : « *O my fair warrior!* ô ma belle guerrière, » dont le librettiste avait entendu parler. Connaissant aussi, par ouï-dire, un autre mot non moins célèbre, il voulut également le traduire et le placer. C'est pourquoi le More, sentant sa main trembler et se demandant d'où vient qu'elle tremble, regarde le flambeau : *Eccone la cagione*, dit-il, et il l'éteint. Et voilà ce qu'est devenu l'admirable : « C'est la cause! la cause! Chastes étoiles, que je ne la nomme pas devant vous! »

Si la musique au moins faisait oublier le poème! Mais, à part deux ou trois pages, elle lui ressemble. Deux fois sublime est la plainte du gondolier; avec la beauté musicale elle possède la vérité dramatique. Plus convenue déjà, mais belle, très belle encore est la romance du Saule, ainsi que la prière qui suit. Mais ailleurs, partout ailleurs, la musique ne fait qu'ajouter son mensonge à celui de la poésie. Elles s'unissent toutes deux pour trahir Shakspeare, l'âme humaine, et pour les parodier. Pas un personnage, pas un caractère n'est créé par les sons. Ni Desdemona, ni Othello, ni Iago n'existent musicalement. Tous trois chantent de même et chantent en vain; des notes, toujours des notes, et jamais un accent; « admirable musique, dit Stendhal, sous tous les autres rapports que celui de l'expression. » Mais non; cette musique, fût-ce en tant que musique seulement, n'est rien moins qu'admirable. En dehors même du drame, avec lequel elles jurent, et du sentiment, qu'elles outragent, ces formes sonores n'ont point de beauté : ces mélodies sont constamment vulgaires, ces harmonies pauvres, et ces timbres insignifians. Quand Alfred de Musset trouvait tous les motifs d'*Othello* « tristement frères », il ne croyait pas dire si vrai; rien de plus triste qu'une telle fraternité de misère. *Allegros* de bravoure et *andantes* de langueur; duos à la tierce avec reprises, strettes, vocalises et fiori-

tures ; accompagnemens syllabiques des chœurs, tout cela se ressemble, et tout cela se vaut. Nul n'ignore que dans le duo final entre Othello et Desdemone, Rossini a fait revenir à l'orchestre, oui revenir du *Barbier !* le motif de la Calomnie. Il n'y entendait pas malice, dit-on. On se trompe peut-être. Peut-être ce rappel n'est-il qu'une malice au contraire, et une ironie ; le maître, au terme d'un tel ouvrage, se rendait enfin justice, et s'excusait avec un sourire d'avoir été lui-même le grand calomniateur.

Mais voici l'autre *Othello*, celui où tout est véridique et loyal ; où tout est fidélité, respect, amour. Le poète, d'abord, ne s'est permis avec Shakspeare que les retranchemens nécessaires. Forcé de raccourcir, de condenser, de transposer aussi, jamais il n'a dénaturé ni méconnu. Tout Shakspeare ne pouvait entrer dans un scenario d'opéra ; du moins n'y est-il rien entré qui par la pensée ou la parole, par l'une et l'autre quelquefois, ne soit de Shakspeare ; rien qui ne soit lui ou digne de lui. C'est donc l'âme, les âmes shakspeariennes mêmes que M. Boito a livrées à Verdi, et ces âmes déjà vivantes par les mots, les notes les ont fait vivre encore et peut-être davantage. De l'original humain, la musique, après et d'après la poésie, a donné comme une seconde épreuve, et celle-ci n'est pas inégale à l'autre ; comme l'autre elle est ressemblante et elle est belle ; ou plutôt elle est belle parce qu'elle est ressemblante.

Cherchons donc cette beauté dans cette ressemblance, dans la conformité de la musique avec les sentimens et les passions, avec l'âme encore une fois, qui en art comme en tout demeure le terme et le fond. C'est elle qui chez les personnages du drame musical ne cesse de se manifester. Les caractères sont posés dès le début ; jusqu'au bout ils se soutiennent et se développent. Il suffit d'être attentif, mais il faut l'être, pour en suivre l'évolution, en surprendre les variantes rapides et les nuances sans nombre. L'œuvre, allions-nous dire, crie tout entière de vérité. Non, pas tout entière, et la vérité qui sans doute y crie parfois, d'autres fois y gémit, y soupire ; elle y parle même tout bas. Comme elle chante d'abord dans tout le duo du premier acte ! De la scène shakspearienne du Sénat et du plaidoyer du More, M. Boito a su retenir et reporter ici tout ce qui devait nous être dit sans retard d'Othello, de Desdemone et de leur amour. Othello héroïque, ainsi qu'il sera toujours, mais calme, s'abandonnant, tel qu'il ne sera plus jamais ; Desdemone charmée et compatissante ; leur tendresse née de la souffrance et de la pitié, il fallait que la musique montrât tout cela. Elle l'a montré dans cet admirable duo d'amour, unique page où plane la paix, où sourit l'espérance. Amour chez Othello viril et fort, dont le timbre des violoncelles, dont la première phrase du ténor, en notes graves, expriment d'abord la plénitude

et l'intensité; amour orgueilleux ensuite et guerrier, pour lequel commencent de sonner les clairons à leur tour. Mais Desdemone les interrompt. Alors c'est un autre amour qui s'épanche : l'amour féminin, consolateur, qui se plaît à rappeler moins la gloire que la misère. Pas une phrase de Desdemone qui ne soit exquise: l'une est mollement portée par de pures harmonies, par des sonorités pieuses et qui semblent d'un orgue; un souffle, un parfum d'*Aïda* passe sur une autre, qui parle de l'Afrique et des sables ardens où fut captif le sombre époux. Et cette musique pourtant n'est pas tout à fait heureuse; la douceur en est voilée, l'extase inquiète et menacée vaguement. Il monte de l'orchestre des bouffées de mélancolie; pareilles aux dernières gouttes de l'orage apaisé, des notes de harpes perlent l'une après l'autre, et l'étoile d'amour qui tremble au ciel encore humide, l'étoile que salue Othello d'une voix comme elle tremblante, est vraiment la « triste larme d'argent du manteau de la nuit. »

De la psychologie musicale que nous étudions dans *Othello*, le second acte peut-être est le chef-d'œuvre, et dans l'histoire de la musique italienne depuis un demi-siècle, chef-d'œuvre sans précédens Verdi lui-même avait rendu souvent avec cette puissance, avec cette vérité, telle situation, tel ou tel côté d'un caractère. Le *Miserere* du *Trovatore*, le dernier acte de la *Traviata*, l'air de Philippe II dans *Don Carlos* et le duo qui suit, autant de belles choses; mais belles tout d'une pièce, belles en quelque sorte par un grand parti pris, et sinon par l'immobilité, du moins par l'uniformité d'un sentiment très général. Ici au contraire, et pour la première fois, la beauté naît du détail et de la variété; elle se multiplie, elle circule pour ainsi dire avec la vie. Elle n'est plus dans ce qui demeure et dure, mais dans ce qui passe et ce qui change. Le sujet l'exigeait, la passion de la jalousie n'étant ni de celles qui fixent l'âme et la paralysent, ni de celles qui la précipitent à l'abîme d'un seul coup et sans détours. Demandez plutôt à Shakspeare et relisez les deux scènes capitales entre Othello et Iago; faites mieux : allez les entendre, mises en musique par Verdi. Là où Rossini se contentait d'un duo concertant, et que ce concert même condamne, Verdi veut un acte entier. Toujours le mot de Stendhal : « Le cœur humain rend plus d'un combat. » Verdi l'a compris, et dans ce second acte admirable d'exactitude et d'abondance, il a lui aussi livré plus d'une bataille. Conflit entre Othello et Iago; dans le cœur du seul Othello, conflit encore. De cette double mêlée la musique imite les moindres hasards, les vicissitudes sans nombre. Rien n'échappe à son pouvoir subtil de représentation morale. Elle accuse le contraste des deux âmes, elle suit le travail de l'une sur l'autre; elle compte les gouttes de poison, note le moindre frisson de souffrance, et comme dans le drame le sujet incessamment se renouvelle par les images

poétiques, il se renouvelle dans l'opéra par les images sonores.

Iago, porte une vieille édition d'*Othello*, Iago, « un scélérat ». Tel il se définit et s'analyse lui-même dans le *Credo :* commentaire musical auquel concourent les mélodies, les harmonies, les rythmes et les timbres. Commentaire admirable de puissance d'abord et de fureur impie, lyriquement jeté à travers la menace des cuivres et l'éclat de rire des trilles ; plus admirable encore lorsque tout ce lyrisme tombe, lorsque l'ode cynique s'achève en cynique méditation, la colère en dégoût, et que toujours plus lentes, plus profondes et plus dédaigneuses, les quelques notes du motif principal s'égrènent et s'évanouissent dans le néant.

Hormis cette explosion, presque tout le rôle d'Iago n'est composé que d'insinuations musicales, de démarches pour ainsi dire aussitôt suspendues que hasardées, de velléités, d'essais et d'amorces. A ce point de vue, le récit du songe de Cassio me semble un chef-d'œuvre d'expression ; chef-d'œuvre par la mélodie insidieuse, par le chromatisme subtil, par l'instrumentation atténuée, étouffée, sourdement persuasive et tout bas éloquente. Et que ces légers frôlemens, que des touches aussi délicates déterminent chez Othello d'aussi effroyables transports, cela crée entre l'effet et la cause, entre l'étincelle et l'explosion, un contraste dont la musique, encore plus vivement que la tragédie, manifeste la force et la beauté. Elle est éminemment du domaine musical, l'atroce réaction (j'entends presque le mot au sens chimique) de l'âme empoisonneuse sur l'âme empoisonnée. Je me souviens que Rossi, jouant *Othello*, passait constamment, et d'un geste circulaire, sa main sur sa poitrine, comme pour suivre au travers de sa chair l'affreux circuit de la douleur. De même ici je sais tel motif d'orchestre qui tourne sur lui-même, et qui en tournant creuse et déchire. Puis, au moindre mot de Iago, ce sont chez Othello des sursauts, des élancemens de souffrance et de rage ; en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, c'est la voix emportée sur les sommets et replongée aux abîmes ; ce sont les cordes extrêmes frappées coup sur coup ; c'est l'âme en proie à tous les revirements du doute, à toutes les contradictions de la folie. Et jusqu'à la fin de ce second acte, les deux forces affrontées continuent ainsi d'agir : l'une cachée sous une impassible musique, l'autre lâchée au travers d'une musique en délire ; et comme l'une a trouvé dans le récit du songe de Cassio la dernière atténuation d'elle-même, l'autre va trouver d'elle-même également l'exaltation dernière et le paroxysme, dans les pages magnifiques, poignantes, que termine l'adieu lyrique aux drapeaux. Les voilà, ces brusqueries, ces cassures du sentiment intérieur dont parle Taine, je crois, à propos des héros de Shakspeare. Voilà ce dont il parle aussi, « l'imagination effrayante, la vélocité furieuse des idées multipliées et exubérantes. » Ne nous plaignons pas que ces idées

(j'entends les idées musicales) soient trop courtes et trop pressées, qu'elles passent trop vite, ou que cet acte entier soit fait de détails. C'est qu'il déborde de vie, et si, comme on l'a dit, il n'y a de science que du général, il n'y a de vie, surtout dans Shakspeare, que du détail et du particulier.

Après Iago, après Othello, dans la musique de Verdi qui ne reconnaîtra Desdémone? Son rôle comme son âme a peu de mouvement et peu de passion. C'est une suite de formes sonores également suaves, le plus souvent simples et lentes. Calme dans le bien ainsi que Iago dans le mal, Desdémone diffère de Iago par la lumière et d'Othello par la douceur. A elle moins qu'à toute autre convenaient les chants ornés, brillans, et les vocalises de Rossini. Il lui fallait cette voix unie, blanche d'innocence et de pureté. Il lui fallait ces phrases toujours limpides, au fond desquelles on voit son âme. Oh! la belle cantilène dans le duo du troisième acte, où le flot mélodique s'étale avec tant d'ampleur et de transparence; où l'épanouissement d'une modulation, la succession de deux accords suffit à lever tous les voiles et à découvrir en ce cœur de femme des abîmes de pureté! « Vois, dit-elle, vois les premières larmes qui tombent de mes yeux! » La phrase parlée finirait ainsi. Plus logique et plus finement vraie, la phrase musicale reprend : « les premières larmes! » et s'achève sur cette reprise : le détail significatif et touchant n'est point ici que Desdémone pleure, mais qu'elle pleure pour la première fois. Et dans l'analyse de cette âme charmante, voici que la musique pénètre encore plus avant. Seule d'abord à pleurer, Desdémone pardonnait ou ne se plaignait que tout bas. Mais voyant pleurer Othello, elle s'épouvante; c'est en désespoir que se change la douceur de son reproche, et devant le mal qu'elle fait innocemment souffrir, elle trouve le cri que ne lui put arracher le mal qu'elle a souffert.

Partout ainsi, fût-ce dans les morceaux les plus largement traités, sous les plus vigoureux coups de brosse, on découvre des touches exquises. Elles témoignent d'un art infiniment attentif et sensible à l'infinie variété du cœur humain. Jadis il en était autrement. Une passion en musique ne prenait guère qu'une attitude, une seule, et la gardait. L'âme était massive. Le musicien peignait comme font les enfans : par teintes monochromes, sans modelé, sans ombres. Dans l'*Othello* de Rossini, par exemple, ne parlons pas d'Othello lui-même : il n'existe pas en tant que personnage, et n'est qu'un ténor de bravoure. Mais Desdémone! Un instant du moins, au commencement du dernier acte, elle existe, elle a la vie. Ces quelques minutes d'être, elle les doit à la romance du Saule, qui est une chose triste et une chose belle. Mais que cet être encore est incomplet, comme cette tristesse est sommaire, et qu'il entre de convention dans cette beauté! Le prélude

d'abord, *andante* honorable et froid, ne prépare en rien ce qui va suivre. Les récitatifs, ici même, sont de la dernière insignifiance. Puis le gondolier passe en chantant, et son passage, on ne saurait trop le répéter, est sublime. Mais pourquoi faut-il qu'aussitôt après et jusqu'à la fin le librettiste ait parodié Shakspeare, qu'il ait remplacé par le souvenir de je ne sais quelle amie de Desdémone, hélas! et par son nom : Isaure! le souvenir et le nom de Barbara! « Ma mère avait une pauvre servante », dit Shakspeare. La servante avait vu naître l'enfant, et l'enfant dit : « ma mère », parce que l'enfant va mourir.

Elle est admirable cependant, la romance de Rossini; elle l'est en dépit de la fameuse harpe, qui décidément la gâte un peu. L'un des « princes de la critique », que dis-je, le seul, M. le prince de Valori, a beau certifier que la harpe était l'instrument favori de l'époque, que celle de Desdémone elle-même, après avoir été conservée pendant quatre siècles au musée Morosini, fut achetée cent mille francs par un collectionneur, tout cela justifie mal en un pareil moment l'exécution d'une pareille ritournelle, de ce morceau de concert où l'on entend le harpiste et non Desdemona. Et puis, de la romance même. la beauté paraît encore trop uniforme. Il y manque cette mobilité, ce quelque chose d'ondoyant et divers où se reconnaît la vie, non seulement la vie de l'âme entière, mais la vie de chacun des sentimens, de chacune des passions de l'âme. D'aimer ou de haïr il y a mille modes divers; une souffrance, une joie est faite de mille joies et de mille souffrances. Plus que toute autre disposition morale peut-être, la tristesse a ses degrés ainsi que ses nuances. On l'a dit avec autant de poésie que de justesse, elle est « une sorte de crépuscule qui suit la douleur (1). » Or, de toutes les heures du jour, le crépuscule n'est-il pas la moins arrêtée et la plus changeante? Ces changemens, et dans l'unité constante cette variété, ce scrupule de vérité dans la vérité d'ensemble, voilà tout ce qui fait du *Saule* de Verdi quelque chose d'exquis et de nouveau. Ce chant n'est pas triste comme l'autre, une fois pour toutes; il est triste mille fois. Il nous fait respirer avec l'air de cette chambre les impalpables atomes de la nuit, de la peur et de la mort. Et tandis qu'au thème rossinien les couplets successifs n'apportaient guère que des variations de virtuosité vocale, chaque strophe de Verdi s'entoure et se pare, oh! la mélanco- lique parure, de variantes morales : d'un souvenir, d'un regret, d'une crainte de plus. *Cantiamo!* répétait sans cesse le texte italien. *Qu'ils chantent!* a-t-on traduit, et l'on ne saurait mieux traduire. Il revient, ce mot si vague, presque aussi souvent que le nom de l'arbre pâle : *Saule! Saule! Saule!* et chaque fois avec une inflexion, une intention nouvelle. — *Qu'ils chantent!* Et qui donc?

(1) Prevost-Paradol.

Il n'importe, mais qu'un chant se fasse entendre! Que de l'angoisse, de la mort peut-être, il défende Desdémone! — *Qu'ils chantent!* reprend-elle avec un faible sourire; qu'ils chantent, ceux qui vivront demain et demain chanteront encore! — *Qu'ils chantent!* murmure-t-elle enfin, et cette fois l'harmonie se referme, et le dernier accord tombe sur celle qui ne chantera plus.

Ainsi dans l'opéra de Verdi nous avons rencontré partout la vérité. Et puisque nous l'avons rencontrée dans le chant, dans les accords, dans l'instrumentation, en un mot dans chaque élément essentiel et spécifique de l'art, il est permis d'en conclure que cette musique est non seulement plus vraie, mais plus musicale, plus belle enfin que ne l'était depuis longtemps la musique d'Italie. Cela d'ailleurs n'empêche pas *Othello* d'être une œuvre foncièrement italienne, par laquelle Verdi rend à l'ancien, au pur génie de sa race, en même temps qu'un éclatant service, un témoignage éclatant. Italien, disons latin pour le faire un peu nôtre, le maître l'est d'abord, ici comme dans *Falstaff*, par le choix du sujet. Sujets humains, vivans, sujets de drame ou de comédie, et non d'épopée mythologique et légendaire; sujets qu'à l'Italie autrefois Shakspeare avait empruntés pour les lui rendre un jour plus beaux, plus glorieux. Sans compter que nous remontons aujourd'hui si volontiers dans le Nord, et si haut, que Shakspeare nous paraît presque méridional; il fait clair, il fait chaud dans son esprit et dans son cœur.

Italienne, cette musique l'est à plus d'un titre. La mélodie, et la mélodie vocale, non seulement y abonde, mais y prédomine. C'est la mélodie italienne épurée, rajeunie ; mais c'est encore la mélodie italienne. Constamment (dans le duo du premier acte, dans celui du troisième et dans le monologue d'Othello, dans l'*Ave Maria*), les formes ou plutôt les lignes sonores se développent à l'aise. La voix reprend ici la valeur, l'autorité, l'expression immédiate et véridique, l'accent qui tour à tour s'impose ou s'insinue, toutes les vertus enfin dont l'avaient dotée les maîtres italiens d'autrefois, dont ceux d'hier l'avaient dépouillée. Ce n'est pas seulement pour chanter que chantent les personnages d'*Othello*, c'est pour parler aussi; mais ils chantent presque toujours. Leur chant tantôt se déploie en toute liberté mélodique, témoin au troisième acte l'admirable élan qui termine le monologue d'Othello; tantôt, comme dans presque tout le second acte, il alterne et concerte avec un orchestre chantant aussi; quand par hasard il se réduit à la déclamation, de la voix alors, de la voix découverte, nue, l'effet peut être saisissant. Il l'est, au dernier acte, après le meurtre de Desdemone, dans l'appel d'Emilia derrière la porte close; il l'est encore, et davantage, dans l'âpre altercation d'Emilia et d'Othello près de la morte : « Cassio fut son amant; demande à Iago. — A Iago? — A Iago. — Fou! l'as-tu pu croire? Au meurtre! à l'aide ! le More a tué

Desdemona ! » Quelques mesures à peine ; une note, une seule, mais redoublée avec tant de précipitation et de furie ; sur la dernière syllabe un si foudroyant éclat d'orchestre, que dans la musique de théâtre je ne sais rien de plus bref ni de plus beau.

Pas plus que la voix, l'orchestre d'*Othello* n'est traité à l'allemande. Il concourt au drame musical, il ne lui commande pas. Toujours intéressant, toujours expressif par les sonorités, par la psychologie des timbres, il l'est moins souvent par l'élaboration et la combinaison des motifs, par ce qui constitue à proprement parler la symphonie. Mais là ne fut jamais le centre de gravité ou de beauté de la musique italienne ; la nature et la tradition défendront et défieront toujours de l'y transporter.

Enfin si le Verdi d'*Othello* a brisé les formules factices et passagères, il respecte, que dis-je ? il restaure la forme authentique, éternelle, où le génie de son pays est fait pour se définir et se concentrer. Si mobile et diverse que soit la musique d'*Othello*, si docile à la passion, à la parole, elle demeure avant tout formelle. Elle n'a rien de commun avec l'art en quelque sorte invertébré qui menace aujourd'hui de devenir le nôtre. Elle est un organisme complexe, mais déterminé. Prenez les pages en apparence les plus libres ; elles sont harmonieuses et constituées, une loi les régit : loi de proportions, d'ordonnance, d'eurythmie, loi nécessaire et fondamentale, à laquelle se soumet de lui-même l'esprit de nos voisins, et le nôtre, dès qu'il agit selon sa nature, dans son indépendance et sa pureté. La chanson du Saule, par exemple, a beau flotter au gré des pressentimens et des souvenirs, il serait aisé d'y surprendre la symétrie de strophes véritables ; de montrer comment chaque modulation, chaque note suspendue aspire à l'unité tonale et la rétablit. Et qu'est-ce autre chose que le monologue d'Othello au troisième acte, sinon un chef-d'œuvre d'opposition et d'équilibre, en deux parties qui se font pendant et contre poids ? Dans la première, tout est atterré ; comme dit Bossuet, tout est abruti ; dans l'autre, tout se ranime et se relève. L'une est presque le néant ; l'autre est le paroxysme de la vie et de la douleur. Le contraste est admirable. On peut ajouter : il est classique, tant il est franc, tant il est logique et tant il est fort.

Oui, classique, et classique italien, tel est bien, sous la nouveauté de la forme, le fond de *Falstaff* et d'*Othello*. Le Verdi de l'un et de l'autre est de son temps, mais il reste de son pays. Par-dessus les maîtres qui ont compromis l'art national, il tend la main à ceux qui l'ont créé. Son œuvre est de restauration plus que de révolution. C'est aux arbres du fleuve natal que le glorieux vieillard a suspendu sa harpe, et les arbres ont miraculeusement refleuri. Il a fait en musique ce que font dans les sciences, dans la philosophie, dans tous les ordres de

l'entendement humain, ceux qui veulent s'élever plus haut. De son art il a corrigé les imperfections et désavoué les erreurs; il a supprimé les bornes et les obstacles; mais l'essence, mais l'être pur, il s'est gardé de l'anéantir. Au contraire il n'a voulu que le dégager, que l'accroître, et c'est ainsi qu'il s'est rapproché plus qu'il n'avait jamais fait encore, de la vérité absolue et de l'absolue beauté.

M. Saléza dans le rôle d'Othello montre beaucoup d'intelligence, de goût et de chaleur. Il chante et ne crie pas; malheureusement l'ampleur et la puissance lui font défaut.

Iago, c'est M. Maurel, ou plutôt M. Maurel est Iago. Gestes, airs de visage, d'un visage qu'il a fait affreux et superbe étrangement; intonations, silences même, c'est de tout cela qu'il compose le personnage, et tout cela est juste, tout cela est profond et quelquefois tout cela est grand.

Mme Caron ne fut jamais plus admirable, admirable plus complètement que dans le rôle de Desdemone; jamais plus noble, plus chaste, plus lasse d'une plus douloureuse lassitude. Jamais surtout elle ne fut aussi tendre. Elle s'est rappelé que Shakspeare a dit de Desdémone : « Le monde ne contient pas une plus douce créature. » Et quant au quatrième acte, avant de l'entendre et de le voir chanter ainsi, nous le savions par cœur, et pourtant nous ne le connaissions pas.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française, *Vers la joie*, conte bleu en cinq actes en vers, par M. Jean Richepin. — Gymnase, *Pension de famille*, comédie en quatre actes, par M. Maurice Donnay.

La naïveté est à la mode, dans les livres et sur les planches. Les légendes nous plaisent, les histoires où il y a des ogres et des fées, les récits merveilleux, les contes populaires et les chansons paysannes, toute une littérature de nourrices et de petits enfans. Nous en aimons la simplicité par contraste avec nos complications. Il ne nous suffit pas de rechercher les vieux motifs et les airs d'autrefois, nous nous efforçons d'en composer de pareils. Des auteurs à la langue déliée rapprennent l'art de balbutier... Si l'échec de *Vers la joie!* pouvait contribuer à nous guérir de ce goût pour de laborieuses puérilités, M. Richepin n'aurait pas fait une œuvre inutile, et nous devrions des remerciemens à la Comédie-Française.

C'est pour un conte bleu que M. Richepin nous donne ses cinq actes de vers. Nous savons assez bien ce qu'on entend par là, et nous ne sommes pas si barbares que nous nous refusions à goûter le charme d'une fiction légère. Nous ne demandons pas mieux que d'accueillir ces personnages irréels qui s'en iront dans un décor de rêve tenant des propos chimériques. Est-ce notre faute si, le rideau à peine levé, déjà nous sommes déçus ? Car nous reconnaissons tout de suite le palais où gouverne le grotesque Truguelin flanqué de ce bélître d'Agénor; et nous connaissons bien que ce n'est pas le palais du Prince charmant. Nous avons déjà vu ces ministres solennels et muets; nous avons entendu ces plaisanteries foraines dont le coq-à-l'âne fait tous les frais. S'il nous semble qu'il y manque quelque chose, c'est que de coutume ces paroles ont pour accompagnement des musiques d'Offenbach ou de Lecocq : nous aspirons aux flonflons de l'orchestre. Tout d'un coup

nous sommes transportés en plein roman champêtre. Des paysans de George Sand y vivent heureux dans l'air pur et dans la pratique de toutes les vertus. Le rossignol y chante et l'amour y soupire auprès d'une bergère innocente. Cependant, pour justifier le titre qui nous invite à être joyeux, les deux fantoches Agénor et Truguelin promènent au milieu de ces inventions aimables leurs pitreries, et leurs gaietés égrillardes. Brusquement l'idylle tourne au drame. Une ardeur belliqueuse s'empare de tous les personnages, que nous retrouvons bientôt transformés en autant de héros. Dans une mascarade finale le prince couronne la bergère Jouvenette affublée du manteau royal. Autour de lui, le berger Bibus, Bruin le vigneron, et son beau-père, le fermier Nanet, et Paulin et Lucas, ses beaux-frères, forment un tableau risible et touchant. Car le prince fait bravement les choses. Il va jusqu'au bout de la sottise : il épouse toute la famille... Rien de plus incohérent. Dans cette lourde fantaisie, le bleu du conte se perd et disparaît sous le bariolage des couleurs.

Ce conte bleu est un conte philosophique. La fantaisie y sert à faire passer une leçon de sagesse et la fiction y recouvre une idée de morale. Cette leçon au surplus n'est pas très enveloppée. Voici à peu près comment on résumerait la « thèse » de *Vers la joie*. « Les temps sont venus de la vieillesse du monde. L'humanité, en vieillissant, s'est attristée. Nous périssons par trop de culture. Nous avons été sans cesse développant l'esprit et raffinant sur les sentimens. L'analyse dissout les sentimens auxquels elle s'applique. A force de regarder en nous-mêmes, nous sommes devenus impropres à l'action; à force de subtiliser l'amour nous sommes devenus incapables d'aimer. Le mal dont nous souffrons et qui vient d'un abus de l'intelligence, s'appelle impossibilité de vivre. Afin d'y remédier il n'est qu'un moyen : c'est de défaire l'œuvre à laquelle les hommes imprudens n'ont cessé de travailler, depuis qu'il y a des hommes et qui pensent. Il faut rompre avec la civilisation et opposer à ses conseils les inspirations de la nature. Il faut prendre modèle sur ceux-là que leur ignorance a tenus à l'abri de la contagion. Il faut aller aux champs pour y apprendre comment on travaille et comment on fait l'amour. »

Tels sont les principes qu'expose avec complaisance et avec assurance le philosophe Bibus. Car celui-ci peut bien se faire passer pour berger, et passer même, auprès des simples, pour être un peu sorcier; il a beau s'être armé d'un bâton et accoutré d'une peau de bique, son déguisement n'est pas si complet que nous ne retrouvions sous ce costume d'emprunt une de nos vieilles connaissances : le raisonneur de théâtre. Bibus, c'est Desgenais en hoqueton. Il a conservé même tour d'esprit, même manie dissertante et même tempérament dogmatique. Il n'est pas devenu moins insupportable, et son impertinence pour

s'exprimer en patois n'en est pas moins pédantesque. Il est paradoxal et prudhommesque, fécond en aphorismes et en truismes; et chaque fois qu'un oracle tombe de sa bouche infaillible, les comparses saluent. Toute la sagesse humaine tient dans sa dure caboche. Cette sagesse ne doit rien à l'éducation : Bibus affirme qu'il n'a lu aucun livre, attendu qu'il ne sait pas lire. Mais nous ne l'en croyons pas. Il a lu les philosophes du dernier siècle, ou peut-être les modernes théoriciens de la vieille gaîté française. Il a ramassé dans les journaux les argumens par lesquels on a coutume de réfuter victorieusement le pessimisme. Même il est plaisant de voir comme il se travaille à traduire en jargon des campagnes ces argumens citadins. Le vieux drôle fait beaucoup d'affaires pour nous livrer un secret fort éventé. Être homme, cela pour lui consiste principalement à se sentir excité aux approches du printemps. Le prince reste calme quand le bois reverdit et que le bocage n'est plus sans mystère : le grand air et une nourriture fortifiante sont des remèdes tout indiqués; un vin généreux serait également très efficace. Bibus célèbre avec enthousiasme les bienfaits de la dive bouteille. Et, j'y pense, Bibus vient de *bibere*, qui signifie boire.

Cette morale, on le voit, n'a rien de trop quintessencié. C'est celle que sous des formes plus ou moins déguisées beaucoup de gens aujourd'hui nous recommandent. Peut-être à ce point de vue faut-il se réjouir qu'en l'exposant avec une candeur si dépouillée de tout artifice, M. Richepin ait contribué à montrer ce qu'elle a de vulgaire et de dangereux. Conseiller aux hommes de revenir à la simplicité du premier âge et de reprendre par un effort de volonté un cœur d'enfant, cela semble d'abord une utopie séduisante. Il est fâcheux qu'une des lois de cette nature même qu'on invoque rende impossible le retour en arrière. Tout développement antérieur est un développement acquis; rien du passé ne s'anéantit. Ce qui est vrai des individus l'est aussi des sociétés : on ne revient pas à l'enfance, on y retombe. On sait de reste ce que c'est pour des civilisés que de vivre conformément à la nature : cela consiste à faire la bête. Ce n'est ni très difficile ni très rare. Mais pourquoi décorer des noms de bonté, d'innocence et de vertu ce qui n'est que la brutalité?... On dira que voilà de grands mots et que nous discutons gravement la fantaisie. M. Richepin nous y invite lui-même, et aussi bien il serait difficile de ne pas traiter l'auteur des *Blasphèmes* en penseur.

M. Richepin est en outre un homme de théâtre; et puisque *Vers la joie!* est une comédie, c'est du point de vue de la scène qu'il faut la juger. Au théâtre, la valeur d'une œuvre ne se mesure pas à la profondeur de la pensée, et nous ne serions pas embarrassés pour en citer parmi les plus fameuses qui sont dénuées de tout contenu philo-

sophique. Si l'idée est médiocre ou si elle est fausse, il se peut qu'elle reçoive des moyens par lesquels on l'a traduite un prix tout nouveau. Or la nouveauté des moyens, c'est ce dont M. Richepin semble s'être le moins soucié. Il a puisé dans le répertoire tant ancien que moderne les procédés le plus ordinairement usités et garantis par l'usage. Il y a dans Molière des médecins ignares et solennels : les voici avec même robe et même bonnet, et tout pareils, à cette différence près qu'ils ne nous font plus rire. Il y a dans Molière un paysan à qui on persuade à coups de bâton qu'il est un savant docteur : voici parallèlement des chambellans qui seraient, s'ils en voulaient convenir, de fins bergers. Les intrigues de Marivaux reposent sur un travestissement romanesque : l'auteur de *Vers la joie!* n'a pas essayé de trouver autre chose. Musset écrit :

Spadille a l'air d'une oie et Quinola d'un cuistre,

et M. Richepin :

L'un a l'air de Jocrisse et l'autre de Gribouille.

On se souvient ici de la *Grande-Duchesse* et là de *Coquin de printemps!* Le quiproquo, cher aux vaudevillistes, a fourni plus d'une scène à M. Richepin; et celui-ci n'a dédaigné ni le « truc » du puits qui parle, ni les gentillesses des féeries. Il a eu recours à tous les moyens réputés pour être d'un effet sûr. Mais il arrive que ces sûrs effets, pour avoir été trop souvent répétés, aient perdu leur vertu et qu'ils n'opèrent plus.

Enfin M. Richepin est un poète. Il est de ceux pour qui le langage des vers n'a pas de secrets. Le cynisme des gueux et leurs fiertés, les mœurs des gens de mer et celles des terriens, les sentimens d'aujourd'hui et ceux des âmes d'autrefois, l'athéisme et le mysticisme, la révolte et la résignation, il a tout mis en vers, indifféremment et furieusement. Il a joué avec le rythme et jonglé avec la rime. Il est un virtuose. Il s'en est souvenu dans *Vers la joie!* Même il s'en souvient trop. Cet étalage d'habileté et ce grand renfort de prouesse ne sont pas faits pour nous disposer à l'indulgence. On pardonne aisément à une erreur, quand c'est une erreur sans malice et bon enfant. Mais la prétention porte en soi quelque chose d'irritant. En ce sens, dans *Vers la joie*, certain couplet sur le vin est très significatif. Delille lui-même, les jours où il était le plus en verve, n'a pas trouvé mieux. Supposez qu'on vous demande de trouver une périphrase pour désigner la vigne sans employer les termes de ceps ni de grappes : vous n'inventeriez jamais, quoique subtils, les belles choses dont M. Richepin s'est avisé.

Inversement supposez qu'on propose à la quatrième page d'un journal cette énigme :

On sème
A ras de terre, autour d'un petit vieux serpent
Qui se tortille avec des bras verts en grimpant,
On sème, écoutez bien, quoi? De la sueur d'homme...
Le petit vieux serpent tortillant ses bras verts,
Il lui pousse partout des mains aux doigts couverts
D'ampoules noires qui sont pleines d'une eau claire...

Ceux-là seuls qui s'amusent à deviner les charades et les mots en losange goûteront cette poésie de logogriphe. C'est du lyrisme à l'usage de l'Œdipe du café du Commerce. — Ailleurs, quand le prince décrit le trouble qui l'emplit :

Comme si tout en moi dans le même moment
L'horizon s'avançant cependant qu'il recule,
Une aurore naissait au fond d'un crépuscule,

nous avouons ne pas comprendre, et ne rien distinguer dans cette obscurité plus que crépusculaire. Ce n'est pas que M. Richepin ne se résigne parfois à être banal, comme dans tel couplet sur le chant du rossignol et dans tout le duo d'amour du troisième acte. Et quand enfin nous lisons des vers tels que ceux-ci :

Oui, depuis le matin qu'on court dans la forêt,
On a faim. Je me sens un appétit d'*ogret*,

cet « ogret » sorti tout exprès des taillis pour rimer avec « forêt » nous aurait tout l'air de ressembler à une cheville, si nous ne savions par ailleurs que M. Richepin est un versificateur sans reproche.

M. Richepin, que nous avons eu plus d'une occasion d'applaudir au théâtre, avait sans doute le droit de se tromper. Il saura réparer son échec. Il nous semble cependant que son cas est assez instructif et que de sa pièce une leçon se dégage à laquelle apparemment il n'avait pas songé : c'est que les plus habiles ont tort de se fier uniquement à leur habileté, et c'est qu'en littérature le triomphe du métier aboutit à la déroute de l'art.

L'interprétation de *Vers la joie!* contribue pour une forte part à nous donner l'impression d'une œuvre sans cohésion et sans unité, chacun des acteurs ayant tiré de son côté et prodigué ses effets coutumiers. M. Got prête au personnage de Bibus sa carrure triviale et la lenteur puissante de son jeu. M. Le Bargy, dans les passages à effet, prend l'habitude de chanter les vers au lieu de les réciter et change les tirades en cantilènes. MM. Coquelin cadet et Leloir jouent franchement en acteurs de farce. Mme Baretta a des grâces exquises d'opéra-comique.

M. Paul Mounet fait vibrer comme dans tous ses rôles de drame sa basse monocorde. Mme Pierson est une fermière qui reste très femme du monde. M. Laugier travaille consciencieusement à être gai.

Si par hasard nous prenions *Pension de Famille* pour une pièce de théâtre, M. Maurice Donnay serait en droit de nous accuser de mauvaise foi, et de dire que nous l'avons fait exprès. Le spirituel écrivain a pris toutes ses précautions afin que nous ne nous y trompions pas. Dans une pièce de théâtre il faut, — je ne dirai pas une intrigue, afin de ne pas m'attirer de désagrémens, — mais une certaine suite. Le décousu des scènes n'est pas seulement la marque de ces quatre actes : l'auteur a voulu que c'en fût le charme. C'est de lui qu'on peut dire que « ses nonchalances sont ses plus grands artifices. » Il faut un lien entre les personnages : il ne saurait y en avoir entre les hôtes passagers d'une station balnéaire. Le professeur de martingale, la vieille joueuse, les petites « rastas », le lord anglais, la grande dame russe, le chérubin de collège, le mari trompé, la femme coupable, l'amie entremetteuse, l'un ou l'autre de ces types pourrait être supprimé ; nous ne nous en apercevrions même pas. Dans *Pension de Famille* tous les acteurs sont des comparses ; tous les rôles sont inutiles ; cela est très curieux. Les personnages d'une comédie doivent avoir une apparence d'êtres vivans. Ceux-ci semblent nous dire : « Vous savez, n'est-ce pas, que nous n'existons pas. » Un tableau de mœurs suppose quelque observation de la société. Mais il y a, pour une certaine littérature mondaine et pimpante, une convention qui dispense de regarder ou qui empêche de voir. C'est cette convention qui défraie les romans de Gyp, les dialogues de Manchecourt... et aussi les fantaisies de Lysis. C'est elle que Lysis-Donnay a une fois de plus mise en œuvre, dans *Pension de Famille*. Il l'a fait de la façon la plus agréable. Que d'esprit ! de cet esprit facile et léger qui ne laisse pas de traces après lui. Que de mots ! de ces mots dont on n'a pas idée en province et qui déconcertent la rive gauche. Quelle espièglerie et quelle gaminerie ! quelle jolie perversité pour rire ! quelle ironie résolument superficielle ! C'est le dernier cri de la blague. Ne pas goûter *Pension de Famille*, c'est avouer qu'on n'a pas le goût parisien. Il faut qu'on le sache dans les départemens.

Pension de Famille est très joliment encadrée et jouée avec ensemble. Mlle Legault y est particulièrement remarquable.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Depuis quinze jours, toutes les préoccupations sont tournées du côté de Livadia. Des événemens se sont passés ailleurs qui ne manquent ni d'importance ni de gravité, mais dont l'intérêt pâlit devant celui qui s'attache à la santé profondément atteinte de l'empereur Alexandre III. La nouvelle de sa maladie s'est répandue avec une soudaineté qui lui a donné un caractère tragique. On le savait malade, et son état inspirait même de l'inquiétude, mais on était convaincu que sa forte constitution triompherait d'un mal dont la nature était alors ignorée. Le départ précipité des membres de la famille impériale qui se trouvaient en France a révélé tout le danger, et on s'en est même exagéré l'imminence. Les vœux et les prières de centaines de millions d'hommes, non seulement en Russie et en France, mais dans toute l'Europe, ont entouré l'auguste malade d'une atmosphère de sympathie. On croit facilement à ce qu'on désire ardemment : on a donc cru qu'il était encore permis d'espérer, et ce sentiment est trop respectable pour que nous disions rien qui puisse le décourager.

Après la Russie, c'est la France qui a éprouvé l'émotion la plus profonde en apprenant la maladie d'Alexandre III. D'un bout à l'autre du pays, dans les villes et dans les campagnes, dans les châteaux et dans les chaumières, le sentiment a été le même : nous n'en avons jamais constaté de plus général. Les hommes politiques et les diplomates se sont demandé si le malheur dont on était menacé n'aurait pas un contre-coup fâcheux sur nos relations avec la Russie, et ils se sont rassurés en songeant à la permanence des intérêts qui ont rapproché les deux nations. Ce rapprochement n'a pas été, de la part de l'empereur Alexandre III qui en a pris l'initiative, le résultat d'un caprice personnel, mais bien d'une haute raison politique. Le tsar voulait le maintien de la paix. Il a jeté les yeux autour de lui : il a vu, d'un côté, la triple alliance politiquement et militairement organisée, soit pour la paix, soit pour la guerre, et qui constituait une puissance immense, mais sans contrepoids. En dehors d'elle, aux deux extrémités du monde européen, la France et la Russie étaient isolées. Elles n'étaient séparées par aucun intérêt fondamental, elles l'étaient seulement par des

préventions qu'il fallait vaincre. Entre les deux pays, entre les deux gouvernemens, il n'y avait, certes, aucune ressemblance, aucune analogie ; mais chacun dans sa sphère n'avait rien à craindre de l'autre, et pouvait en espérer quelque chose. Le tsar l'a compris, et il a étonné beaucoup de personnes en Europe par la force de caractère avec laquelle il s'est affranchi de vieux préjugés pour ne considérer, entre lui et nous, que l'intérêt commun aux deux nations. L'empereur Alexandre est un esprit droit et simple; l'intrigue n'a pas de prise sur lui, il y est en quelque sorte réfractaire. Il voit son but distinctement et il y marche. Son but est la paix. Il a voulu que la paix ne dépendît pas uniquement de la triple alliance, et il lui a donné une garantie plus sûre que la modération intermittente de l'Allemagne ou de l'Italie, et que la patience de la France, mise quelquefois à de dures épreuves. Son entente avec nous a rétabli en Europe un équilibre naturel, qui est sa création personnelle et restera son grand honneur devant l'histoire. Qu'il y ait vu l'intérêt de la France, soit; mais, avant tout, il était Russe et il y a cherché l'intérêt de la Russie. Voilà pourquoi, s'il est enlevé à l'affection de ses sujets et à la confiance de l'Europe, son œuvre lui survivra, car il était plus difficile de l'inaugurer qu'il ne l'est de la maintenir.

Mais ce sont là les raisonnemens des hommes politiques. La grande majorité des Français n'est pas entrée dans ces considérations lorsqu'elle a appris la maladie d'Alexandre III : elle a été émue jusqu'au fond de l'âme pour des motifs d'un ordre moins complexe. Le tsar, chez nous, est populaire pour lui-même, uniquement parce qu'il nous a fait du bien. Il y a près d'un quart de siècle, nous avons été cruellement malheureux : depuis lors, le sentiment de notre infortune a continué de peser sur nous d'un poids d'autant plus lourd que nul ne nous avait aidés à l'alléger. Bien au contraire, nous avons trouvé, chez presque tous les gouvernemens de l'Europe, une sorte de parti pris de ne pas nous laisser oublier l'année terrible et d'y ramener constamment notre pensée. Était-ce politique? On le croyait. Était-ce généreux? On ne s'en souciait guère. Il était convenu que la France, qui pendant tant de siècles a brillé d'un vif éclat sur le monde et a été un des héros de la civilisation universelle, était devenue un fâcheux trouble-fête, un élément de sourde agitation, un danger continuel contre lequel toutes les nations prudentes et sages devaient prendre solidairement des précautions. Il y avait une conspiration générale pour nous dénigrer : encore employons-nous les termes les plus adoucis. Si on nous accordait quelques satisfactions de détail, ou si on nous les laissait prendre, c'était pour nous rappeler aussitôt au souvenir de notre déchéance, comme si on avait toujours peur de nous la voir oublier. Tous les moyens semblaient bons pour nous maintenir dans un état de dépression morale qui devait nous conduire à ce degré de découragement où l'on accepte tout. La triple alliance ne croyait pas pouvoir garantir la paix

en dehors de ces conditions. Avons-nous besoin de dire que la France ne les a jamais acceptées? Sans forfanterie, sans provocation, elle s'est peu à peu relevée de sa chute : elle en avait le sentiment, mais elle était seule à l'avoir, au moins en apparence, et, en toutes choses, un sentiment qui n'est pas partagé laisse de l'inquiétude à celui qui l'éprouve. C'est alors que le canon joyeux de Cronstadt a retenti tout d'un coup sur l'Europe et jusqu'au fond du dernier de nos hameaux, la France en a éprouvé un tressaillement d'allégresse. Il faut bien le dire, l'événement l'a surprise, elle ne s'y attendait pas. Ce qui est venu depuis, Toulon, Paris, n'a été que la suite et comme le prolongement des fêtes de Cronstadt. La première idée en appartient à l'empereur Alexandre. C'est lui qui nous a donné, après une attente si longue et parfois si amère, le sentiment infiniment doux à une grande nation d'être appréciée pour ce qu'elle vaut, moralement et matériellement. Comment ne lui en aurions-nous pas su gré? A partir de ce jour, l'empereur de Russie a été associé dans nos cœurs à ce que nous avions de plus cher. L'imagination populaire ne s'est pas arrêtée un instant à la pensée que les manifestations de Cronstadt, de Toulon, de Paris, se rattachaient à un système politique habilement calculé : elle a vu dans le tsar un ami, et elle s'est prise à l'aimer.

Si Alexandre III, par cette démarche courageuse et hardie, a voulu augmenter en Europe les chances de la paix, il ne s'est pas trompé dans ses prévisions : il suffit, pour s'en convaincre, de lire en ce moment les journaux du monde entier. Tous lui rendent hommage et le représentent comme le génie pacifique de l'Europe. Ces jours derniers, dans un discours dont nous aurons à parler plus loin, lord Rosebery lui décernait plus particulièrement cet éloge; il allait jusqu'à assurer que sa mort enlèverait à l'Europe la meilleure garantie de la conservation de paix. On nous permettra de le dire, l'épreuve qu'a faite le tsar n'a pas témoigné seulement de ses propres dispositions, mais aussi de celles de la France. Si nous avions été le peuple agité, turbulent, incapable de goûter le repos et de laisser les autres en jouir, enfin l'élément de perturbation que l'on représentait toujours comme sur le point de jeter à travers le monde la révolution et la guerre, l'empereur de Russie aurait eu grand tort de se rapprocher de nous, car ce rapprochement n'aurait pas manqué d'enfler nos prétentions et de précipiter notre impatience. A-t-on vu, de notre part, rien de pareil? Notre attitude générale a-t-elle changé depuis que nous ne sommes plus aussi isolés? Le péril qu'on avait dénoncé comme venant de nous a-t-il paru plus menaçant? C'est une question que nous posons à l'équité de l'Europe. Le tsar n'a pas eu à regretter les avances qu'il nous a faites et l'accord qui en est résulté. Nous n'avons jamais été un embarras ni pour lui ni pour personne, et une même expérience a manifesté son esprit pacifique et le nôtre. Si le malheur veut qu'il succombe à sa terrible maladie, l' em-

pereur Alexandre n'aura pas quitté le monde sans lui laisser une grande leçon politique, à savoir qu'il vaut mieux, dans l'intérêt de tous, traiter une fière et puissante nation avec estime et générosité qu'avec une réserve voisine de la défiance et de l'éloignement.

Nous n'avons rien dit il y a quinze jours des élections belges, parce qu'elles n'étaient pas terminées. C'est le 14 octobre qu'a eu lieu le premier tour de scrutin; le second, qui s'est produit le 21, a simplement confirmé des résultats qui étaient déjà presque certainement acquis. Pour la première fois, nos voisins faisaient l'expérience du suffrage universel : on ne peut pas dire qu'elle leur ait parfaitement réussi, malgré l'atténuation qu'ils y ont apportée par le vote plural. M. Beernaert, le ministre qui a présidé à la revision de la Constitution, aurait voulu introduire aussi dans la loi électorale la représentation proportionnelle. L'événement a prouvé qu'il avait vu juste, et un grand nombre de ceux qui l'ont attaqué autrefois rendent aujourd'hui plus de justice à ses conceptions. M. Beernaert est le seul qui ne sorte pas amoindri des épreuves que la Belgique vient de traverser. Tout porte à croire aujourd'hui que sa carrière ministérielle n'est pas terminée, et qu'il est appelé à rendre encore des services à son pays.

On connaît les résultats des scrutins des 14 et 21 octobre. On sait que le parti libéral a été écrasé et presque anéanti; que le parti catholique a remporté une éclatante victoire et que, de 93 membres qu'il comptait dans la dernière Chambre, il est passé à 104; enfin que les socialistes, qui n'y avaient pas un seul représentant, en ont aujourd'hui plus de trente. Ce sont là des faits considérables : ils changent profondément la physionomie politique de la Belgique, et nul ne peut dire encore quelles en seront les suites. Partout en ce moment des questions se posent, qui n'ont que des rapports assez lointains avec celles dont les partis ont longtemps vécu et sur la discussion desquelles ils se sont autrefois constitués. A mesure que le corps électoral augmente en étendue, ou qu'il prend davantage conscience de sa force, l'esprit démocratique qui l'anime exige des satisfactions plus grandes. Quelques-unes de ses revendications sont légitimes, d'autres reposent sur des chimères, d'autres encore sur des passions que les partis ne s'entendent que trop à exciter et à exploiter. Quoi qu'il en soit, devant les programmes nouveaux et le retentissement qu'on leur donne, les anciens groupemens politiques se décomposent et se désagrègent, et on en voit poindre de tout différens. Le contact direct avec la démocratie produit toujours ces résultats, tantôt plus vite, tantôt plus lentement; mais nulle part à coup sûr les causes et les effets ne se sont suivis plus rapidement qu'en Belgique : il est vrai que nulle part aussi, sauf en France, on n'est passé d'une manière aussi brusque du suffrage restreint, et très restreint, au suffrage universel. Les élec-

teurs belges se sont partagés en deux fractions d'ailleurs très inégales. Le plus grand nombre est resté fidèle au parti catholique. Le paysan, surtout dans les provinces wallones, obéit docilement aux influences du clergé. Le parti conservateur est organisé avec vigueur et dirigé avec habileté; sa victoire était assurée d'avance; seulement, on ne savait pas quelle en serait la proportion, et elle a dépassé ce qu'on attendait. Ce n'est pourtant pas là qu'a été la surprise des élections dernières : le succès des socialistes a dépassé, lui aussi, toutes les prévisions. Les électeurs non catholiques, — nous prenons, bien entendu, le mot dans le sens que lui donne le vocabulaire politique, — ne se sont pas arrêtés aux libéraux, ni même aux progressistes; ils sont allés tout droit aux socialistes. Il y a certainement beaucoup d'inexpérience dans leur cas; il y a beaucoup d'illusions que beaucoup de déceptions attendent; il y a une grande facilité à se laisser entraîner et duper par des hommes qu'on n'a pas encore essayés et par des mots qu'on n'avait pas encore entendus; mais enfin le fait est là, et les conséquences peuvent en être graves. C'est toujours un malheur pour un pays lorsque le hasard des élections n'y laisse subsister que les partis extrêmes, après avoir supprimé entre eux tous les intermédiaires modérateurs. Certes, la disparition du parti libéral est regrettable; la Belgique a perdu en lui un des élémens les plus importans de sa personnalité morale et politique. Nous en dirions d'ailleurs autant du parti catholique si c'était lui qui eût été détruit. La victoire de l'un de ces partis sur l'autre n'a qu'une importance secondaire et provisoire, mais la disparition à peu près complète de l'un d'entre eux a une portée différente. Il n'est pas jusqu'à cette division du pays en deux régions parfaitement tranchées, les provinces wallones presque exclusivement catholiques et les provinces flamandes libérales et socialistes, qui ne soit de nature à susciter des préoccupations, ou du moins qui en éveillerait si la Belgique n'avait pas acquis, à travers les épreuves d'une vie commune déjà longue, un sentiment aussi vif de son unité.

Toutefois, le parti libéral ne doit pas désespérer de lui-même. Si le suffrage universel a des entraînemens imprévus, il a des retours qui ne le sont pas moins. Nous avons eu et nous avons encore en France des partis qui semblent vaincus pour toujours, et qui ne renoncent pas à la lutte. Un parti n'est vraiment mort que lorsqu'il signe lui-même son acte de décès, c'est-à-dire lorsqu'il abdique. Le temps n'est peut-être pas aussi éloigné qu'on pourrait le croire où les libéraux belges seront rappelés sur la scène pour y réparer les fautes que d'autres auront commises. Peut-être aussi, lorsque la fumée du combat sera tombée et que, de part et d'autre, les cœurs seront apaisés, verra-t-on plus clair dans la situation actuelle. Le triomphe des catholiques est si grand qu'il en devient embarrassant. On leur demandera beaucoup : pourront-ils faire grand'chose à moins de se transformer? Quand un

parti occupe le pouvoir depuis une douzaine d'années, il y a des chances pour qu'il ait à peu près épuisé son programme de réformes. Enfin, les socialistes vont harceler sans cesse le gouvernement, et on peut juger par l'attitude qu'ils ont chez nous de celle qu'ils prendront en Belgique. Au surplus, le parti catholique, comme tous les grands partis, comprend des élémens très divers : il y a chez lui des violens et des modérés, il y a des ultras et des politiques. Ces derniers ne se font pas illusion sur les difficultés de leur tâche, et plus d'un sans doute regrette au fond de l'âme l'écrasement des libéraux, surtout lorsqu'il voit comment et par qui ils ont été remplacés. Entre les hommes de gouvernement, à quelque opinion qu'ils appartiennent, l'entente reste toujours possible, et les circonstances la rendent même quelquefois nécessaire. Le socialisme ne menace pas moins les conservateurs que les libéraux, puisqu'il menace l'ordre social lui-même. L'union contre lui est naturelle et légitime. Il y a d'ailleurs moins loin entre tel conservateur et tel libéral, — nous ne voulons pas citer de noms, — qu'entre tel conservateur et tel autre conservateur, ou entre tel libéral et tel progressiste. La nature des choses et la force des situations agiront sur les hommes pour amener des rapprochemens qui, hier encore, étaient impossibles, qui le sont même aujourd'hui, mais qui le seront moins demain. La première application du suffrage universel en Belgique a produit d'un seul coup trop de changemens pour que la constitution des partis ne s'en ressente pas à son tour.

Elle se modifie partout, même en Angleterre, où les vieilles dénominations n'ont plus le même sens qu'autrefois. Deux causes très actives, l'une locale et l'autre générale, ont précipité cette évolution. La première est le *home-rule*, la seconde est l'extension du droit de suffrage, et le développement de l'esprit démocratique. Et là aussi, c'est le parti libéral qui a été le plus fortement éprouvé. Il l'a été numériquement, puisque plusieurs de ses membres, sous la conduite de M. Chamberlain et de M. Goschen, ont fait avec l'ennemi de la veille un pacte provisoire qui semble devoir se prolonger longtemps. Politiquement il l'a été davantage encore, sous l'impulsion, d'abord de M. Gladstone et aujourd'hui de lord Rosebery. Qui reconnaîtrait, dans le discours que ce dernier vient de prononcer à Bradford, l'esprit des whigs de la vieille école? Ils en seraient eux-mêmes épouvantés. La personnalité politique de lord Rosebery se dégage de plus en plus : ce n'est pas un libéral, c'est un radical, et il entraîne son parti dans des voies toutes nouvelles. Les libéraux avaient déjà fait beaucoup de chemin avec M. Gladstone; ils en ont fait plus encore en quelques mois avec son successeur. Partout ailleurs, le parti radical a du moins conservé des limites qui le séparent du socialisme : en Angleterre, il les a franchies sur plus d'un point avec une hardiesse qui a émerveillé chez nous

un certain nombre d'hommes politiques et leur a paru un exemple bon à imiter.

Seulement, lord Rosebery trouve un obstacle dans la Chambre des lords. Déjà, avant sa retraite, M. Gladstone avait prononcé contre elle des imprécations menaçantes : c'est la partie de son héritage que lord Rosebery a recueillie le plus pieusement. Sa situation est difficile; la majorité sur laquelle il s'appuie est faible et instable; dès son arrivée au pouvoir la nécessité d'élections assez prochaines a paru s'imposer, mais on ne savait pas encore quel terrain il choisirait pour les faire, ni quel mot d'ordre il donnerait à son parti. On le sait aujourd'hui. Depuis quelques jours, les collègues de lord Rosebery avaient livré quelques escarmouches contre la Chambre des lords : enfin, il a pris lui-même la parole et il a prononcé contre la Chambre haute, à laquelle il appartient, le plus violent des réquisitoires. Il l'a accusée d'être restée immobile et figée dans la situation où elle se trouvait en 1832, alors que, depuis cette époque, la Chambre des communes a modifié et a développé trois fois sa base électorale. Aussi la Chambre des communes a-t-elle vraiment une valeur représentative; la Chambre des lords, non. C'est à peine si, sur 510 membres, elle compte 30 libéraux. Il en résulte que, toutes les fois que les conservateurs sont au pouvoir, ils trouvent auprès d'elle un appui assuré; les libéraux, au contraire, n'y trouvent qu'un obstacle infranchissable. Aucune de leurs réformes ne peut aboutir; elles viennent se briser toutes contre le veto de la Chambre haute. Cette situation ne peut pas durer plus longtemps. Mais comment la changer? Si on demande à la Chambre des lords d'accepter sa propre revision, et quand même la Chambre des communes aurait voté plusieurs fois cette motion, elle y opposera un veto obstiné. C'est donc ce veto lui-même qu'il faut supprimer; c'est à lui que lord Rosebery a déclaré la guerre, et cette guerre sera portée devant la nation afin qu'elle y prenne parti. Lord Rosebery fera appel à « l'auguste tribunal » du peuple anglais; il lui demandera « la force et l'autorité, la majorité et le mandat indispensables pour trancher la difficulté, et pour revenir aux affaires avec le pouvoir de régler, au nom du pays, la question de la revision constitutionnelle. » Et il a terminé sa harangue par cette parole hautaine : « Nous jetons le gant; c'est à vous de nous seconder. »

S'il y a eu, de sa part, quelque témérité à prendre cette attitude, il y en aurait encore plus à vouloir prédire l'avenir. Lord Rosebery aura-t-il sur son parti, qui a été déjà mis à tant d'épreuves, l'autorité nécessaire pour l'entraîner tout entier? On y voit des libéraux avancés, qui ne veulent pas du tout de Chambre haute, mais il n'est pas avec eux, il est partisan du système des deux Chambres. D'autres, plus modérés, seront effrayés peut-être des conditions violentes dans lesquelles la lutte semble devoir s'engager. En tout cas, le défi jeté par le premier

ministre, avec la perspective d'élections qui ne peuvent plus se faire attendre bien longtemps, est de nature à provoquer dans les esprits un grand trouble. Nous parlons naturellement des libéraux : quant aux autres, ils ne seront pas embarrassés du parti à prendre. Toute la vieille Angleterre se dressera contre les entreprises révolutionnaires d'un ministre comme on en avait encore peu vu. Que sortira-t-il de là ? Nul ne le sait, mais tout le monde a le sentiment qu'on est lancé dans la plus incertaine des entreprises et la plus périlleuse.

Lord Rosebery ne se fait lui-même aucune illusion à ce sujet; il n'ignore pas qu'il joue un jeu dangereux et que sa fortune politique, jusqu'à ce jour si heureuse et si brillante, risque d'y rester pour longtemps compromise. C'est sans doute à cette préoccupation qu'on doit attribuer le ton insolite du discours qu'il a prononcé à Sheffield avant de se rendre à Bradford. Il y a, qu'on nous permette le mot, du boulangisme dans son cas. Il mêle volontiers la note patriotique à la note radicale, afin de faire passer ses réformes intérieures grâce à une violente surexcitation du chauvinisme; il recherche les manifestations bruyantes qui parlent à l'imagination des foules plus haut et plus fort qu'à la raison des hommes de bon sens. Malheureusement, c'est de la France qu'il s'est servi cette fois pour atteindre son but, et le langage dont il a usé à notre égard n'est pas de ceux qui rendent les relations plus cordiales, ni les négociations plus faciles. Les journaux parlent trop souvent comme l'a fait lord Rosebery, en quoi ils ont tort, mais les gouvernemens observent d'ordinaire plus d'égards les uns vis-à-vis des autres. On comprend à la rigueur que le ministère anglais se préoccupe des conséquences que peut avoir une expédition française à Madagascar, et qu'il provoque discrètement à ce sujet un échange de vues entre lui et nous; mais il est inadmissible que le chef de ce ministère aille chercher la sonorité d'une réunion publique pour y mesurer, en la limitant étroitement, l'étendue de nos droits, et pour nous adresser, au nom de ses propres intérêts, des leçons dont nous n'avons que faire et que nous ne saurions accepter sous cette forme. Et que signifie ce souvenir de la bataille d'Azincourt que lord Rosebery a évoqué dans la péroraison de sa harangue, et qu'il a rappelé en paroles enflammées? N'avons-nous pas assez de nos difficultés présentes, et allons-nous encore nous jeter à la tête nos victoires ou nos défaites depuis la bataille d'Hastings jusqu'à celle de Waterloo? En parlant d'Azincourt, lord Rosebery a fait acte d'historien, ou peut-être de poète puisqu'il a pris sa citation dans Shakspeare, beaucoup plus que de diplomate. Peut-être a-t-il voulu seulement faire acte de courtier électoral; mais si les procédés de ce genre peuvent être utiles un jour, dans une circonstance passagère, ils sont nuisibles ensuite pour longtemps, car ils laissent des traces qu'on a de la peine à effacer. Lord Rosebery a voulu prouver qu'il n'avait eu que des succès diplomatiques,

et qu'on avait eu tort de regarder comme un échec le médiocre accueil que les puissances continentales ont fait à sa circulaire relative à l'extrême Orient : nous ne le chicanerons pas là-dessus, car ce point nous laisse indifférent. Admettons, pour lui être agréable, que l'ouverture qu'il a faite se soit trouvée correspondre au sentiment général de l'Europe : ce n'est pas une raison de soutenir qu'il a inauguré une politique nouvelle, plus noble, plus indépendante, plus fière, et qu'enfin, grâce à lui,il ne peut plus être question d'une « petite Angleterre », dégradée, réduite, neutre, prête à toute soumission. Nous serions bien curieux de savoir à quelle période de l'histoire d'Angleterre lord Rosebery a voulu ici faire allusion, car nous ne la connaissons pas. Serait-ce, par hasard, au ministère de lord Salisbury? Mais le plus grand éloge qu'on ait fait de lui-même, lorsqu'il est entré au ministère des affaires étrangères dans le cabinet Gladstone, a été de dire qu'il continuerait fidèlement la politique de son prédécesseur. Cela seul a inspiré confiance. Nous ne savons pas si lord Rosebery a toujours été aussi bon diplomate que lord Salisbury, mais, s'il n'a pas changé de conduite, il a certainement changé de manières. Nous aurions tort, toutefois, de nous en montrer froissés : il faut tenir compte de la situation vraiment délicate où se trouve le premier ministre anglais. Son discours de Bradford a éclairé rétrospectivement celui de Sheffield : on a vu clairement, après coup, que la politique étrangère avait été subordonnée et sacrifiée à la politique intérieure et à des intérêts de parti.

En Allemagne aussi, la situation s'est modifiée brusquement. Après s'être séparé de M. de Bismarck, l'empereur Guillaume se sépare aujourd'hui du successeur qu'il lui avait donné, le général de Caprivi. S'il a voulu indiquer par là que lui seul suffit à tout et que le gouvernement de l'Empire est entièrement en ses mains, certes, la démonstration est complète. On comprend mieux toutefois l'aventure de M. de Bismarck que celle de M. de Caprivi. Le premier avait contracté l'habitude de gouverner par lui-même, et il était arrivé à un âge où on ne change pas aisément ses habitudes, surtout lorsqu'une longue et heureuse expérience les a justifiées. Guillaume Ier avait vécu et vieilli avec M. de Bismarck ; il lui devait beaucoup ; ses forces avaient fini par se ressentir du poids de l'âge et il s'en remettait volontiers du soin des affaires à un ministre qui avait si bien mérité sa confiance. Guillaume II, lui, au moment où il est monté sur le trône, était jeune, actif, ardent; il ne croyait pas seulement à sa valeur personnelle, mais encore à sa mission providentielle ; aussi, quelle que fût son admiration pour le prince de Bismarck, et on se rappelle dans quelles circonstances et dans quels termes il l'avait exprimée, la collaboration de ces deux hommes devait amener entre eux des froissemens inévitables. Chacun voulait tout faire, l'un par droit de naissance, l'autre par droit de génie, et il n'y a

pas place dans un seul empire pour deux autocrates. Mais M. de Caprivi n'était pas un autocrate. Guillaume II l'avait choisi, et, après le premier moment de surprise, on lui avait trouvé la main heureuse. M. de Caprivi, que l'Europe ne connaissait pas la veille, n'a pas tardé à donner de lui la meilleure opinion. On a reconnu qu'il était plein de tact et de mesure; que, n'ayant pas la gloire de son prédécesseur, il n'en avait pas non plus les boutades et les brutalités; qu'il parlait bien et toujours à propos; qu'il s'était mis vite au courant des affaires; enfin qu'il y avait en lui l'étoffe d'un vrai ministre. Et on a admiré le coup d'œil de Guillaume II, qui avait su discerner ces choses dont personne ne s'était douté avant lui. M. de Caprivi a bientôt joui en Europe d'une réelle considération. Même à côté de l'empereur, il était quelqu'un. Enfin, il apportait dans la discussion et le règlement des affaires diplomatiques un esprit souple et conciliant que nous avons eu, comme d'autres, l'occasion d'apprécier. Aussi, comme, dans la situation toujours un peu incertaine où est l'Europe, on cherche volontiers des garanties qui rassurent, s'était-on pris à voir une de ces garanties dans la présence au gouvernement de M. de Caprivi. Cela ne veut pas dire que sa disparition doive produire l'impression contraire. L'empereur Guillaume ne changera pas de politique parce qu'il change de ministre : il a donné, lui aussi, des preuves de ses dispositions pacifiques, et parfois même avec éclat. Mais cette mobilité ministérielle que l'on constate plus souvent dans les pays parlementaires, où on l'attaque si fort, étonne davantage dans ceux qui ne le sont pas, ou qui le sont moins, et on avait cru que l'empereur Guillaume, après avoir distingué M. de Caprivi, mettrait une sorte de point d'honneur à prouver pendant plus longtemps qu'il avait fait un bon choix.

Les causes qui ont amené le départ de M. de Caprivi sont encore imparfaitement connues. On sait seulement que le chancelier était en désaccord avec le comte d'Eulenbourg, président du Conseil des ministres de Prusse, sur les mesures à prendre contre les socialistes. A ses yeux, la législation actuelle était suffisante, et il était inutile de recourir à des lois d'exception. Le comte d'Eulenbourg était d'un avis contraire. De là, entre les deux ministres, des luttes assez vives, qui se sont prolongées pendant plusieurs semaines. On assure que l'empereur a fait des efforts pour ramener l'entente entre ses ministres en leur demandant à l'un et à l'autre quelques sacrifices d'opinion, et on a cru un moment qu'il y avait réussi. Puis, des maladresses semblent avoir été commises : les journaux dévoués à M. de Caprivi ont annoncé un peu trop haut sa victoire sur son collègue. Soit que ces polémiques aient irrité l'empereur, soit qu'il ait été fatigué de ces dissensions ou qu'il ait eu quelque peine à se prononcer entre deux serviteurs également dévoués, il a pris le parti de faire maison nette et de se séparer à la fois et du général de Caprivi et du comte d'Eulenbourg.

Cet incident a prouvé une fois de plus qu'il est très difficile et probablement impossible de faire régner l'harmonie entre le chancelier de l'Empire et le président du Conseil des ministres prussien. Quelque bonne volonté qu'on y mette, des difficultés d'attributions finissent toujours par s'élever et amènent des dissentimens entre les personnes. M. de Bismarck avait réuni ces fonctions dans ses mains : on sait qu'en 1873, se sentant un peu fatigué, il a fait une première expérience du dédoublement, et qu'il a confié la présidence du ministère prussien à M. de Roon, ancien ministre de la Guerre, qui était son ami personnel et avec lequel il se disait sûr de marcher toujours en parfaite harmonie. Il n'en a pas été tout à fait ainsi, et au bout de deux ans, M. de Bismarck a repris la présidence du ministère prussien pour la réunir de nouveau à la chancellerie de l'Empire. Les choses restèrent dans cet état jusqu'à la chute du prince de Bismarck. A ce moment, les deux fonctions furent encore disjointes, comme si l'empereur avait craint de donner à côté de lui trop de pouvoir à un de ses ministres. Tout le monde a signalé l'inconvénient et prédit le conflit : il vient, en effet, de se produire. L'expérience a paru concluante et le système de la séparation a été définitivement abandonné : le prince de Hohenlohe sera en même temps chancelier de l'Empire et président du ministère prussien. Le prince de Hohenlohe est catholique et bavarois, et à ce double titre sa nomination à la chancellerie impériale a causé une assez grande surprise. Il a été pendant plusieurs années ambassadeur à Paris, où il a laissé le souvenir d'un diplomate habile, délié, animé des meilleures intentions. Il a été depuis lors, jusqu'à présent statthalter d'Alsace-Lorraine. Son âge déjà avancé a sans doute un peu diminué son activité, et tout porte à croire que l'empereur trouvera en lui un serviteur fidèle, exact, consciencieux, plutôt qu'un homme à idées personnelles. Le comte d'Eulenbourg, ancien président du ministère de Prusse, y remplissait aussi les fonctions de ministre de l'Intérieur; il y est remplacé par M. de Kœller. M. de Kœller était hier encore sous-secrétaire d'État à l'Intérieur en Alsace-Lorraine : le prince de Hohenlohe a pu l'y bien connaître et l'y apprécier. Il s'est signalé autrefois au Reichstag par l'ardeur avec laquelle il a réclamé des lois draconiennes contre les socialistes. Aussi les libéraux le voient-ils arriver avec inquiétude et les conservateurs avec joie; mais il est probable qu'il se bornera à appliquer la volonté impériale quelle qu'elle soit, et peut-être trompera-t-il les craintes des libéraux aussi bien que les espérances des réactionnaires. Reste à savoir quelles sont les intentions actuelles de Guillaume II au sujet des socialistes. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ceux-ci n'ont pas vu sans émotion le départ de M. de Caprivi, et la nomination de M. de Kœller n'est pas faite pour les rassurer. Qui sait si les élections qui viennent d'avoir lieu en Belgique et le péril qu'elles ont fait apparaître au sein d'une monarchie voisine

n'ont pas été pour quelque chose dans les déterminations subites que vient de prendre l'empereur allemand?

A l'intérieur, nous n'avons à signaler pour aujourd'hui que la rentrée du Parlement : elle a eu lieu le 23 octobre. C'est à peine si la Chambre des députés a repris ses travaux: elle a liquidé quelques interpellations, et a voté rapidement une loi sur les syndicats agricoles, qui lui revenait du Sénat. Mais elle attend toujours le budget et n'en a pas encore de nouvelles. La session extraordinaire d'automne ayant pour objet principal et presque unique la discussion du budget, on se demande pourquoi le gouvernement convoque les Chambres avant que les rapports de la Commission soient imprimés et distribués. S'il attendait pour cela que la besogne fût prête, la Commission la préparerait plus vite, parce qu'elle sentirait peser sur elle une responsabilité assez lourde : on aurait le droit, en effet, de lui attribuer le retard apporté à la convocation du Parlement. Il y a huit jours que le Parlement est rentré et il n'a encore trouvé rien à faire. Quant aux dispositions qu'il apporte des vacances, elles sont confuses. Les radicaux ont annoncé d'avance avec un certain fracas la chute imminente du ministère. Mais, comme on ne voit pas très bien par qui il serait remplacé et que personne n'est sûr de gagner au change, le prétendu malade, condamné par de prétendus docteurs, pourrait bien échapper aux horoscopes pessimistes. En tous cas, la grande bataille aura lieu sur le budget. Le champ est vaste, et tout annonce qu'il sera très long et très difficile à parcourir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

L'AFRIQUE ROMAINE

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

VI [1]

LA LITTÉRATURE AFRICAINE

I

Il n'y a pas lieu d'être surpris que, dans les ruines des villes que nous venons de parcourir, nous n'ayons pas rencontré d'écoles. Comme en général l'école se tenait sous les portiques, ou aux étages élevés des maisons particulières, on comprend qu'il n'en reste rien; mais soyons sûrs qu'il y en avait à peu près partout et qu'elles devaient être très fréquentées. Saint Augustin raconte qu'il reçut sa première instruction à Thagaste, où il était né, et qui était un fort petit municipe. Quand le maître de Thagaste n'eut plus rien à lui apprendre, on l'envoya tout près de chez lui, à Madaura, où les écoles étaient plus florissantes; et, comme il y obtint beaucoup de succès, sa famille, quoique très pauvre, lui fit achever ses études à Carthage. Il y avait même des personnes qui ne s'en tenaient pas là : l'enseignement qu'on donnait à Carthage, quelle qu'en fût la réputation, ne leur suffisait pas; il leur fallait passer par les écoles de Rome. Une loi de Valentinien nous montre que les Africains y étaient fort nombreux et souvent très dissipés : l'empereur ordonne que, si on les voit trop au spectacle, s'ils fréquentent les festins qui se prolongent

(1) Voyez la *Revue* des 15 janvier, 15 février, 1er avril, 1er juillet et 15 août.

dans la nuit, « si en un mot ils ne se conduisent pas comme l'exige la dignité des études libérales », on les embarque au plus vite pour les renvoyer chez eux.

Cette ardeur qu'on avait d'apprendre, ce prix qu'on attachait au savoir, nous en retrouvons la trace dans les inscriptions de l'Afrique comme dans les ouvrages des contemporains. Quand un père a le malheur de perdre son fils jeune, il ne manque pas de nous dire, dans son épitaphe, « qu'il était en train de faire ses classes, qu'il est mort pendant qu'il étudiait à Carthage, qu'il était déjà devenu habile à bien parler. » A Calama (Guelma), un pauvre homme raconte tristement qu'il avait deux fils, qu'il les a fait étudier, *in studiisque misit*, mais qu'ils sont morts jeunes l'un et l'autre, « et qu'après tant de dépenses il n'a pu jouir d'aucun d'eux. » A Mactaris, c'est le jeune homme qui prend la parole; il nous apprend qu'il était chéri de ses maîtres, que, dès son enfance, il s'est livré avec passion à l'étude, qu'à quatorze ans il lisait les caractères sténographiques en grec (probablement ses parens le destinaient à être *notarius*, un métier fort important à cette époque), et il ajoute, non sans quelque suffisance, « qu'il savait bien parler, bien écrire, et bien peindre.» A propos d'autres, morts au même âge, on nous dit « qu'ils connaissaient à merveille les deux langues savantes (le latin et le grec), qu'ils excellaient à composer des dialogues, des lettres, des idylles, qu'ils improvisaient sur un sujet proposé, et que, malgré leur jeunesse, ils attiraient la foule quand ils déclamaient. »

Il est clair que Rome a dû encourager ce goût qui portait vers les études littéraires ses sujets d'Afrique. Tout ce qui les rattachait à la civilisation latine profitait à sa domination; plus éclairés, plus lettrés, moins sauvages, ils devenaient plus soumis, ils étaient plus faciles à conduire. Tacite rapporte que son beau-père Agricola, un homme fort sensé, un très habile politique, après avoir vaincu les Bretons, acheva de dompter leur résistance en attirant dans les écoles les enfans de leurs chefs. Pour les encourager à s'instruire, il louait leur bonne volonté, il paraissait surpris de leurs progrès; comme il savait qu'en toute chose ils étaient fort jaloux de leurs compatriotes, les Celtes du continent, il affectait de préférer « l'esprit naturel des Bretons aux talens acquis des Gaulois. » Enfin, ajoute Tacite, il fit si bien que des peuples, qui d'abord méprisaient la langue latine, se passionnèrent bientôt pour les exercices de la rhétorique. Cette tactique, qui leur était si avantageuse, les Romains ont dû l'employer partout, et partout elle a dû produire pour eux les mêmes résultats. Nous ne voyons pas pourtant qu'ils aient pris des mesures officielles, comme nous le faisons de nos jours, pour ouvrir des écoles et organiser l'enseignement

dans les pays vaincus. Les empereurs favorisaient partout les professeurs d'éloquence ou de grammaire par des privilèges et des exemptions d'impôts ; ils fondaient quelques chaires de rhétorique ou de philosophie, à Rome par exemple ou à Athènes ; mais le plus souvent ils laissaient les villes prendre l'initiative de ces créations. Du reste, ils n'avaient pas besoin de s'en occuper : leur civilisation exerçait sur les peuples de l'Occident un attrait invincible. Pour les engager à parler la langue du vainqueur ou à lire les chefs-d'œuvre de sa littérature, comme à imiter sa façon de vivre, on n'a pas eu recours à la contrainte ; ils s'y précipitaient d'eux-mêmes. Quand on voit la passion qu'ils mettaient à s'instruire, il est impossible de prétendre qu'ils soient devenus Romains malgré eux.

Ce qui les a surtout conquis, c'est la rhétorique : elle ne jouit pas aujourd'hui d'une bonne renommée, et il nous est difficile de croire qu'elle ait jamais eu beaucoup d'importance. Il n'en est pas moins vrai qu'elle était l'âme de cette éducation qui s'est répandue dans le monde entier et qui a civilisé les nations les plus barbares. Il y a eu un temps où, — de l'Atlas au Rhin et de l'Euphrate à l'océan Atlantique, — on ne connaissait pas de plaisir plus délicat que d'entendre bien parler, où l'on tenait par-dessus tout à savoir les règles qui l'enseignent, où l'on regardait cette connaissance comme celle qui distingue le mieux le civilisé du sauvage. Le rhéteur grec ou latin suit les légions ; il va s'établir dans les pays qu'elles ont traversés et il en achève la conquête. La merveille, c'est que l'art dont il fait des leçons s'y acclimate si vite que les écoliers de la veille dès le lendemain sont des maîtres. L'Espagne, qui a si longtemps résisté aux armes romaines, dès le premier siècle produit des orateurs qui servent d'exemple à ceux de Rome, Porcius Latro, puis les Sénèque. La Gaule est si enchantée de l'art qu'on vient de lui apprendre qu'elle le répand chez les nations voisines ; c'est elle, nous dit Juvénal, qui a formé les orateurs de la Bretagne :

Gallia causidicos docuit facunda Britannos.

La Bretagne, à son tour, y prend tant de goût, que Thulé, l'île placée aux limites du monde, parle de se pourvoir d'un professeur d'éloquence :

De conducendo loquitur jam rhetore Thule.

L'Afrique aussi fait à la rhétorique un si bon accueil, elle l'étudie avec tant de complaisance, elle s'empresse tant autour des chaires où on l'enseigne, qu'au bout de quelques années le pays de

Jugurtha et des Numides mérite d'être appelé par le même Juvénal une pépinière d'avocats, *nutricula causidicorum*.

II

Ces avocats n'étaient pas seulement de ces grands hommes de province dont la réputation reste enfermée dans la ville où ils exercent leur profession. Quelques-uns passèrent la mer et firent à Rome même une grande figure. Le plus ancien dont il soit fait mention vivait vers le milieu du premier siècle, du temps de Vespasien et de ses fils. C'était Septimius Severus, le grand-père de celui qui devint empereur et fonda une dynastie. Il était né à Leptis, qui ne passait pas pour être une ville fort lettrée, ce qui ne l'a pas empêché de prendre une des premières places parmi les orateurs de Rome. Stace, dont il était l'ami, exprime l'opinion générale quand il lui dit : « Qui croirait jamais que Leptis, cachée au milieu des Syrtes, soit ta patrie ? Est-il possible d'admettre qu'un si charmant esprit ait passé ses premières années loin des collines de Romulus ? » Et il ajoute ces mots, qu'on a eu l'occasion dans la suite d'appliquer à beaucoup d'autres personnes qui venaient du même pays que Severus :

Non sermo pœnus, non habitus tibi,
Externa non mens : Italus, Italus.

Le nombre des lettrés africains qui se firent connaître à Rome augmenta vite. Quelques années plus tard, au début du siècle des Antonins, on comptait parmi eux le premier des orateurs du temps, Cornelius Fronto, né à Cirta, qui fut le maître et l'ami de Marc-Aurèle, et un grammairien célèbre, Sulpicius Apollinaris, qui était de Carthage. Aulu-Gelle, qui les fréquentait tous les deux et les admirait beaucoup, nous les montre discourant ensemble, au Palatin, sur des sujets littéraires, pendant qu'ils attendent le lever de l'empereur. Ils pouvaient s'y rencontrer avec plusieurs de leurs compatriotes, Servilius Silanus d'Hippone, Eutychius Proculus de Sicca, Postumius Festus, Annius Florus et bien d'autres encore, qui étaient devenus aussi des personnages d'une certaine importance.

Si je voulais, dans le nombre, choisir celui qui me semblerait représenter le mieux la littérature africaine, je ne prendrais pas Fronton, malgré sa renommée, et quoiqu'il ait été regardé de son temps comme un chef d'école. Assurément Fronton n'oublia pas le pays d'où il était sorti ; nous le voyons accepter d'être patron de Calama et de Cirta, et il s'est chargé de remercier l'empereur, dans un discours pompeux, au nom des Carthaginois, qui avaient reçu

de lui quelque faveur. Il est pourtant probable qu'une fois sa fortune faite, il est resté à Rome, où le retenaient sa grande situation et ses hautes amitiés. De bonne heure il a cessé d'être un provincial pour devenir un de ces grands personnages qui appartenaient à l'empire entier. Mais il y avait alors un autre écrivain presque aussi célèbre que lui, et qui est resté plus véritablement Africain : c'était Apulée. Sans doute Apulée mena une vie fort errante ; cependant une sorte d'attrait le ramenait toujours au pays natal, et il est dans la littérature celui qui doit en conserver le mieux le caractère.

Apulée était né dans une vieille ville numide, sur la frontière des Gétules, c'est-à-dire à quelques pas de la barbarie. Sa patrie, Madaura, dont on aperçoit les ruines quand on se rend par le chemin de fer à Tébessa, est située dans une vaste plaine, qu'arrosent de nombreux cours d'eau, et qu'entourent des collines boisées. Au-dessus de ces collines on aperçoit à l'horizon les montagnes pittoresques du cercle de Souk-Ahrras, et plus loin les crêtes dentelées des chaînes de la Tunisie. Les débris des grands monumens, qui couvrent encore aujourd'hui le sol, indiquent que la ville devait être riche, importante et bien habitée. M. Gsell, qui l'a visitée récemment et y a recueilli beaucoup d'inscriptions, fait remarquer que, quoiqu'elle fût très ancienne et remontât au temps des rois numides, elle paraît s'être ralliée de grand cœur à la domination des Romains. Les noms berbères y sont beaucoup moins nombreux que dans la ville voisine de Thibursicum Numidarum (Khamissa) ; en revanche, on y rencontre des Julii, des Claudii, des Flavii, des Cornelii, des Munatii, les plus grands noms de Rome. C'était sans doute un des foyers de l'influence romaine dans la Numidie ; les lettres et les arts devaient y être cultivés. Le grand nombre des prêtres qu'on y trouve fait supposer qu'il y avait beaucoup de temples ; nous savons que, même à l'époque de Théodose, la ville était restée fort dévote et que les statues des dieux remplissaient le Forum. La famille d'Apulée y tenait une place considérable, et son père y avait occupé les plus hautes fonctions municipales. Il serait intéressant de savoir quelles étaient les véritables origines de cette famille, si elle descendait directement des anciens habitans du pays, ou si elle était venue du dehors s'y établir avec les vétérans que Rome y envoya quand elle en fit une colonie. Peut-être Apulée lui même aurait-il eu quelque peine à nous le dire : après plusieurs siècles, les deux races s'étaient si bien mêlées ensemble qu'il n'était plus possible de les distinguer. Quoi qu'il en soit, il se regarde comme un Africain, et il lui arrive une fois de dire, quand il se targue de ses belles relations : « J'ai connu beaucoup de grands orateurs de race romaine, *multos romani nomi-*

nis disertos viros cognovi ; » ce qui laisse entendre qu'il se regardait comme d'une autre race qu'eux. Il est bien probable aussi que le latin n'est pas la première langue qu'il ait parlée, puisqu'il fut forcé de l'apprendre à fond quand il vint habiter Rome.

Son père lui avait laissé deux millions de sesterces (400 000 fr.), ce qui lui permit de courir le monde pour s'instruire. Il alla d'abord à Carthage, où il apprit la rhétorique, qu'on y enseignait avec éclat, et fit connaissance avec la philosophie. C'est sans doute pour se perfectionner dans cette science que de Carthage il se rendit à Athènes, dont les écoles étaient alors très célèbres. Il y prit un goût si vif pour Platon que désormais il tint à s'appeler lui-même, en tête de ses ouvrages, « le platonicien de Madaure. » Mais la philosophie ne l'occupait pas seule ; il étudiait avec elle l'histoire naturelle, l'astronomie et l'astrologie, la médecine, la musique, la géométrie. Il avait une passion d'apprendre qui s'étendait à tout ; il fallait qu'il cultivât à la fois toutes les branches des lettres et des sciences. Pour ne parler que de la littérature, il n'y a presque aucun genre qu'il ait négligé. Il écrivait des discours et des ouvrages philosophiques aussi aisément que des romans, des dialogues et des vers de toute mesure. On comprend qu'il ait été tenté de montrer tous ces talens, dont il était très fier, à la capitale de l'empire : c'était le rendez-vous des personnages importans ou distingués du monde entier, qui espéraient s'y faire remarquer ; on y venait de partout, par curiosité ou par ambition, pour jouir des spectacles qu'elle donnait ou pour s'y donner soi-même en spectacle. On comptait bien, si l'on n'était pas un sot, y améliorer sa situation ou sa fortune. Apulée, qui se décida, comme les autres, à faire ce voyage, nous en parle avec une sorte de solennité ; il a soin de noter, comme une date importante de sa vie, que c'est la veille des ides de décembre qu'il fit son entrée « dans la ville sainte. » Il y arrivait assez pauvre. Les voyages coûtent cher ; son séjour dans les écoles de Carthage et d'Athènes avait fort diminué sa fortune : il nous dit qu'il s'était ruiné à subvenir aux besoins de ses amis et de ses maîtres, et même à doter leurs filles. Peut-être aussi n'a-t-il pas toujours mené une existence régulière. Nous savons qu'il avait fait des vers d'amour, ce qui paraissait peu séant à un philosophe et suppose des habitudes assez dissipées. Il lui fallut donc, dans la grande ville, gagner sa vie et tirer profit de ses talens. Il acheva d'abord de s'y rendre maître du latin, qu'il parlait assez mal, puis il se fit avocat. Ce métier lui réussit bien et lui permit de vivre à l'aise ; pourtant il ne lui donna pas la fortune, comme à d'autres. Quelques années plus tard, dans le discours qu'il composa pour se défendre, il est obligé de convenir qu'il est pauvre ; mais il s'en console en rappelant

que la pauvreté a toujours été la compagne fidèle de la philosophie, et qu'elle est la mère de toutes les vertus, tandis que la fortune a le défaut d'entretenir tous les vices.

Je suis tenté de croire que c'est pendant son séjour à Rome qu'il a composé ses *Métamorphoses* (1). D'abord il le laisse lui-même entendre quand il nous dit en commençant son récit « qu'il y a peu de temps qu'il a quitté Athènes ; » ensuite ce moment de sa vie est celui où l'ouvrage paraît le mieux à sa place. On voit bien, quand on le lit avec soin, qu'il marque une sorte de crise dans son existence. Après beaucoup d'égaremens, il vient d'être l'objet de la faveur divine : Osiris a daigné lui apparaître et lui parler ; en échange, il s'est, comme il le dit, enrôlé dans la milice sainte, il est devenu *pastophore*, et même l'un des chefs du collège. C'est le moment où il convient qu'il rende témoignage aux dieux en racontant les fautes qu'il a commises et le généreux pardon qu'il en a reçu. Plus tard, quand il sera devenu tout à fait un homme grave et une sorte de prêtre, il ne sera plus de saison pour lui de confesser ses aventures légères et ses curiosités coupables. La composition des *Métamorphoses*, si nous la plaçons à cette époque de sa vie, la sépare en deux : l'âge de la dissipation est passé, il va se consacrer désormais sans partage à rendre témoignage aux dieux et à prêcher la sagesse.

Cette sorte d'apostolat qu'il s'imposait, c'est dans son pays qu'il voulait l'exercer. Il quitta Rome et se fixa probablement à Carthage. — C'est ainsi que son compatriote saint Augustin, après avoir reçu le baptême à Milan, revint en Afrique pour y servir le Dieu auquel il venait de se consacrer. — Mais il n'est pas vraisemblable qu'Apulée soit resté confiné dans la ville où il faisait sa résidence ordinaire : comme il paraît avoir toujours été d'humeur vagabonde, il a dû s'en éloigner souvent pour visiter les pays voisins. C'est dans l'une de ces excursions qu'il lui arriva une aventure qui fit grand bruit et nous a valu l'un de ses meilleurs ouvrages.

Il était parti pour Alexandrie, quand en route, dans la ville d'Œa (Tripoli), il retrouva un de ses anciens camarades d'Athènes qui le retint au passage et lui donna l'occasion de se faire entendre

(1) Ce n'est pas l'opinion de tout le monde, je le sais. Comme il n'est pas question des *Métamorphoses* dans l'*Apologie*, on suppose souvent qu'elles n'ont été composées que plus tard, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à la seconde partie de la vie d'Apulée. Il est en effet difficile de comprendre pourquoi ses ennemis ne se sont pas servis de son roman, s'ils ont pu le connaître, pour prouver qu'il était un magicien. Quelle que soit la gravité de cette objection, je ne puis me résoudre à voir dans les *Métamorphoses* qu'une œuvre de jeunesse. Ne peut-on pas supposer, ou bien qu'il a négligé de répondre aux allusions que ses accusateurs ont pu faire à son livre, ne sachant que dire pour se justifier, ou bien que l'ouvrage, quoiqu'il fût composé, n'était pas encore très répandu ?

et applaudir. Apulée, charmé de l'accueil qu'il recevait, resta quelques jours, puis quelques mois, et finit même par se laisser marier à la mère de son ami, une riche veuve, qui s'était éprise du jeune sage. Par malheur, la discorde se mit bientôt dans la famille ; les fils de la veuve, qui paraissaient d'abord s'être réjouis d'avoir Apulée pour beau-père, effrayés de voir l'ascendant qu'il prenait sur sa femme et craignant pour leur fortune, l'accusèrent d'avoir employé des maléfices pour se faire aimer. Il avait beau répondre que cet amour s'expliquait le plus naturellement du monde, qu'une femme qui n'était plus jeune et qui n'avait jamais été belle (1) pouvait bien s'éprendre d'un brillant jeune homme, que ses ennemis accusaient d'être trop beau garçon pour un philosophe, sans qu'on soupçonnât d'autre maléfice que sa figure et son esprit; il n'en fut pas moins traîné devant les tribunaux. C'était une affaire grave : la loi romaine traitait sans pitié les magiciens. Heureusement les raisons que donnaient les ennemis d'Apulée pour l'accuser étaient ridicules, et il n'eut pas de peine à les réfuter. Il gagna vraisemblablement sa cause devant les juges ; mais j'imagine que le public ne dut pas être tout à fait convaincu de son innocence. Un homme qui savait tant de choses, qui disséquait des poissons, qui magnétisait les enfans, qui guérissait les femmes épileptiques, lui était suspect. Malgré le charmant discours d'Apulée, il conserva des doutes ; et qui sait ? peut-être Apulée lui-même tenait-il à les lui laisser : il ne devait pas déplaire à ce vaniteux de passer pour un homme qui a des pouvoirs secrets et qui au besoin peut faire des miracles.

La grande occupation d'Apulée pendant la seconde moitié de sa vie paraît avoir été de prononcer de beaux discours, mêlés d'éloquence et de philosophie, devant les gens lettrés de l'Afrique. Nous n'en avons conservé aucun entièrement, ce qui est dommage ; mais il nous reste un petit livre qui nous en donne une idée. C'est une sorte d'anthologie (*Florida*), et comme un bouquet formé des plus belles fleurs de sa rhétorique. Celui qui a composé ce recueil n'était pas un homme de goût et un esprit bien sûr ; il s'est plus d'une fois laissé prendre à de faux brillans ; il admirait plus que de raison les assonances et les antithèses ; mais il faut beaucoup lui pardonner, puisque, après tout, il nous permet de nous rendre compte de ce qu'on pourrait appeler l'enseignement d'Apulée.

Il n'avait pas véritablement des élèves, et ne faisait pas des leçons suivies et régulières. Nous dirions aujourd'hui qu'il donnait des conférences. Les conférences étaient alors fort à la mode : nous venons de voir qu'on avait, dans tout le monde romain, la

(1) *Forma mediocri, ætate non mediocri.*

passion d'entendre bien parler. Lucien, vers la même époque, parcourait la Gaule et l'Italie, charmant les lettrés des grandes villes par ses brillantes déclamations, et trouvait moyen d'en rapporter beaucoup de renommée et assez d'argent. Le sujet des conférences d'Apulée devait être emprunté d'ordinaire à la philosophie : nous avons vu qu'il faisait profession d'être un disciple de Platon ; ce qui ne l'empêche pas, quand il parle, de donner au moins autant d'importance au style qu'aux idées. Sa philosophie, — c'est lui qui nous l'apprend, — a pour mission d'enseigner à bien parler comme à bien vivre : *Disciplina regalis tam ad bene dicendum quam ad bene vivendum reperta;* et c'est surtout de bien parler qu'il paraît se préoccuper. Il sait que ce mérite est celui qu'exigent avant tout ceux qui viennent l'entendre ; il est probable qu'ils seraient assez indifférens à quelque erreur de doctrine, mais on peut être sûr qu'ils ne souffriraient pas de faute de langage. « Qui de vous, leur dit-il, me pardonnerait de faire un solécisme? qui ne se fâcherait si je prononçais mal une seule syllabe? » Nous voilà édifiés sur les dispositions des auditeurs d'Apulée : la philosophie servait de prétexte, mais c'était bien à un exercice de rhétorique qu'ils venaient assister.

On se réunissait un peu partout, dans les maisons particulières, dans les temples, dans les basiliques ; à Carthage, c'était au théâtre. On peut être choqué d'abord que pour une leçon de philosophie on ait choisi un théâtre, mais Apulée nous rassure. Le lieu en lui-même, nous dit-il, est indifférent ; il ne faut pas se demander où l'on est, mais ce qu'on vient voir et entendre : l'intention purifie tout. « Si c'est un acteur de mime, il vous fera rire ; si c'est un funambule, il vous fera trembler ; le comédien vous amusera, mais avec le philosophe vous vous instruirez. » N'importe ! voilà le philosophe dans une étrange compagnie. La vérité, c'est qu'il n'y avait pas d'autre salle assez grande pour contenir ceux qui voulaient entendre Apulée, et le théâtre même avait peine à y suffire. Ce grand auditoire le rend très fier. Il ne néglige pas de nous dire qu'aucun philosophe avant lui n'avait réuni autant de monde, et de faire des tableaux amusans de tous ces gens qui se poussent et se serrent, sans parvenir toujours à se placer.

Du reste, le succès d'Apulée est fort aisé à comprendre. Il avait beaucoup d'esprit, il parlait fort bien ; il plaisait aux gens de son temps par ses qualités et par ses défauts. Personne ne savait comme lui tourner une phrase et enchâsser les mots dans la période de façon à charmer l'oreille. C'était un concert qu'il donnait au peuple de Carthage toutes les fois qu'il se faisait entendre. Ajoutons que l'homme est chez lui aussi séduisant que l'orateur.

C'est bien son portrait qu'il a voulu faire quand il parle, dans ses *Métamorphoses*, de ce jeune homme « qui est grand sans être long, mince sans être grêle, coloré sans être rouge ; de cette chevelure blonde qui n'a pas besoin d'artifice pour être bien ordonnée ; de ces yeux pleins de vie et qui lancent des regards d'aigle ; de ce visage où se peint la fleur de la jeunesse ; de cette démarche à la fois noble et naturelle. » Ce beau garçon se piquait d'avoir des manières élégantes. Il parle assez légèrement des philosophes mendians, qui couraient le monde avec la besace et le bâton, se faisant pauvres pour mieux prêcher les pauvres ; lui ne se soucie de connaître que les gens bien posés ; il est l'ami des magistrats les plus importans de la cité, il fréquente le proconsul : il faut bien qu'il soit toujours mis avec soin pour ne pas déparer cette compagnie. On lui reproche même d'être un peu trop recherché dans sa toilette, ce qui paraît peu conforme à la gravité philosophique. On l'accusa un jour, comme d'un crime, d'avoir fait des vers en l'honneur de la poudre dentifrice ; à quoi il répond gravement que, puisqu'on se lave les pieds, il ne peut pas être criminel de se laver les dents. Un dernier attrait que présente la philosophie d'Apulée aux gens de cette époque, c'est qu'elle est fortement teintée de mysticisme. Ce rhéteur est aussi un prêtre ; il parle toujours des dieux avec onction et il en parle le plus qu'il peut ; comme il n'a guère dans son auditoire que des dévots et des lettrés, — tout le monde l'était alors, — ses auditeurs sont ravis de l'entendre mêler des prières à des tours de force de rhétorique. Un jour qu'il voulait célébrer Esculape, la grande divinité des Carthaginois, dont le temple, bâti sur le sommet de Byrsa, dominait la ville, il récita un dialogue où les interlocuteurs s'exprimaient alternativement en grec et en latin, et finit par un hymne dans les deux langues. De la rhétorique et de la dévotion ! du latin et du grec ! de la prose et des vers ! qu'on juge de quels applaudissemens dut retentir ce jour-là le théâtre de Carthage !

On ne s'est pas contenté d'applaudir Apulée : nous savons qu'on lui a élevé plusieurs statues, à Carthage et ailleurs. Il a été nommé prêtre de la province, ce qui est, dit-il, le plus grand honneur qu'on puisse obtenir. Je ne sais pas pourquoi saint Augustin s'étonne qu'avec sa naissance, son talent, sa magie, il n'ait pas pu arriver à occuper quelque fonction judiciaire dans son municipe. Je suppose qu'il ne s'en est pas soucié. On ne voit pas en effet ce qu'un homme qu'on regardait comme le plus grand orateur de son temps et dont son pays était fier aurait gagné à devenir décurion ou duumvir à Madaura.

III

Je reviens au roman d'Apulée, dont je n'ai dit qu'un mot : c'est le plus important de ses ouvrages, il convient de s'y arrêter.

Le sujet en est pris d'un conte grec, assez simple, dont il y avait plusieurs versions. C'est l'histoire d'un jeune curieux, qui a vu par hasard une magicienne, en se frottant d'une certaine pommade, se changer en oiseau et s'envoler dans le ciel ; il veut l'imiter, mais, s'étant trompé de flacon, il se trouve métamorphosé en âne. Heureusement il sait qu'il pourra reprendre la forme humaine en mâchant des roses. Son mauvais sort veut qu'il ait beaucoup de peine à en trouver, ce qui retarde sa délivrance. Les aventures auxquelles il assiste jusqu'au jour où sa figure lui est rendue sont le fond du roman. Sur cette trame assez mince l'auteur a brodé toute sorte de récits étrangers, qu'il a pris partout. L'accessoire devient le principal, et, pour ne parler que de l'un de ces récits, le plus charmant de tous, l'histoire de Psyché et de l'Amour, tient à elle seule le tiers de l'ouvrage. Ces élémens divers ne sont pas toujours bien fondus ensemble ; ils ont quelquefois un caractère très différent les uns des autres : par exemple, il s'y trouve des histoires plus que légères, avec une fin de haute dévotion. L'ensemble n'en est pas moins très piquant et fort agréable. L'*Ane d'or*, pour lui donner son nom populaire, a dû être, au IIe siècle, un livre à la mode. Il est probable qu'on le dévorait, mais en cachette, sans oser le dire, et Septime Sévère reproche à son compétiteur Clodius Albinus, Africain comme lui et comme Apulée, d'en avoir fait sa lecture favorite.

Ce roman a le défaut de nous jeter tout d'abord dans un doute dont il n'est pas aisé de sortir. C'est le héros de l'aventure qui nous la raconte lui-même ; mais ce héros, quel est-il ? Il nous dit en commençant qu'il s'appelle Lucius et qu'il est né à Patras, en Thessalie. C'est bien en effet le nom que lui donne l'original grec d'où l'histoire est tirée. Mais aussitôt ce Thessalien ajoute, comme pour nous dérouter, qu'il descend de Plutarque, qui, nous le savons, était Béotien et né à Chéronée. Puis il nous apprend qu'il est allé à Rome, qu'il y a péniblement appris le latin ; et même il demande qu'on lui pardonne s'il ne le parle pas toujours d'une manière irréprochable, toutes choses dont le grec ne dit pas un mot. L'idée nous vient alors que l'auteur pourrait bien mêler sa propre histoire à celle de son fabuleux Lucius ; et en effet l'assimilation est complète à la fin. Le Thessalien a disparu, et l'on nous dit positivement que c'est l'homme de Madaura, *Madaurensis*, c'est-à-dire Apulée lui-même, qu'Isis, après l'avoir délivré,

accueille dans sa milice sacrée. Mais alors, si c'est à lui que la déesse a rendu la figure humaine, c'est lui aussi qui l'a perdue, c'est lui qui a été l'amant de Photis, lui qui a surpris les secrets de la vieille magicienne et que son imprudence a exposé à tant de hasards. On n'a donc pas eu tout à fait tort de confondre Apulée avec Lucius et de lui en attribuer les aventures. Évidemment il lui a plu de laisser planer sur toute cette histoire une équivoque dont il lui a semblé que sa réputation profiterait. Je disais tout à l'heure que, s'il a cru devoir se défendre devant les juges d'être un magicien, pour éviter les peines de la loi, il n'était pourtant pas fâché qu'il en restât quelque soupçon. Les *Métamorphoses* achèvent de le prouver. Il pensait sans doute que, dans l'avenir, ce renom donnerait à sa physionomie une auréole particulière, et c'est ce qui est arrivé.

Par ce bizarre calcul d'amour-propre, par cet appétit d'une renommée extraordinaire, Apulée diffère tout à fait de Pétrone, auquel on est naturellement conduit à le comparer. La littérature romaine n'a eu que deux romanciers, Pétrone et lui, et ils ont conçu le roman à peu près de la même manière : chez tous les deux l'intrigue principale est peu de chose, et tout l'intérêt consiste dans les incidens qu'ils y ont ajoutés. Ces incidens, l'un et l'autre les empruntent aux conteurs grecs, surtout aux fables milésiennes. Mais, si les procédés sont à peu près les mêmes, l'œuvre est très différente; jamais deux romanciers ne se sont moins ressemblés. Apulée se met en scène le plus qu'il peut et prend volontiers de grands airs; il veut qu'on partage la bonne opinion qu'il a de lui-même, qu'on sache qu'il est un grand orateur, qu'on soupçonne qu'il peut être un magicien. Il se présente comme un protégé des dieux et raconte les faveurs dont ils l'ont comblé. Pétrone est tout le contraire : il ne parle jamais de lui, et met autant de soin à se cacher que l'autre a de souci de se faire voir. Ce n'est pas qu'on ne soupçonne par moment ses sentimens véritables. On voit bien, par exemple, qu'il déteste les rhéteurs, les pédans, les gens d'école, c'est-à-dire ceux pour lesquels Apulée se sent un goût particulier. Il est plein d'esprit et de verve quand il les attaque. Une ironie agréable et légère court à travers tout son livre; il n'épargne personne, et pas plus lui que les autres. On a remarqué que ses idées sur la décadence des arts, sur la poésie épique, sur les dangers de la déclamation, auxquelles il semble tenir beaucoup, il les met dans la bouche d'un poète ridicule, qui les discrédite en les exprimant. Il voulait sans doute éviter le travers de paraître un homme trop plein de lui-même, trop confiant et trop obstiné dans ses opinions. Ce qui est curieux, c'est que, des deux, celui qui ne se pique pas de philosophie, qui

ne prend pas sur ses livres le titre de platonicien, s'est trouvé être l'observateur le plus sagace et le moraliste le plus profond. Quel tableau il nous a fait du luxe extravagant des affranchis, et comme il a vengé les grands seigneurs de la sotte fatuité des parvenus! Quelle image amusante de cette course aux héritages qui est, à Rome, le métier de tant de personnes! Et quand il descend plus bas encore, dans ces étages inférieurs qu'il n'avait fait qu'entrevoir, comme il les a vite saisis et dépeints! Quelle vérité dans la façon dont il fait parler ces petits ouvriers et ces importans de village! comme il reproduit leur langage et leurs idées! Il est sûr qu'il n'y a rien d'aussi vivant et d'aussi profond dans Apulée. Son observation reste toujours à la surface, et quelque amusante que soit son œuvre dans son ensemble, il ne s'en détache pas des personnages qui deviennent des types, comme Trimalcion.

Mais ce qui diffère le plus chez eux, c'est leur façon d'écrire. Il n'y a pas de style qui soit à la fois plus agréable et plus aisé que celui de Pétrone. Chez lui, rien de guindé, de gourmé, d'affecté; point d'emphase ni de rhétorique; l'esprit y coule de source; même les grâces un peu maniérées de ses entretiens d'amour y ont un air naturel, tant elles reproduisent exactement le langage de la société de l'empire. Cicéron dit de certaines personnes de son temps, hommes et femmes, qu'elles parlaient bien presque sans le vouloir, en tout cas sans le chercher, uniquement parce qu'elles avaient toujours entendu bien parler; il en est de même de Pétrone : c'est un bon écrivain de naissance et d'habitude. Apulée, au contraire, est un provincial, presque un étranger; le latin n'est pas la première langue dont il se soit servi, il lui a fallu l'apprendre, il ne la parle pas de nature, et l'on s'en aperçoit bien. Il y a chez lui, pour exprimer sa pensée, un effort et un travail, souvent heureux, toujours visibles, qui contrastent avec l'aimable facilité de Pétrone. Tandis que l'un parle le latin de tout le monde, en le parlant mieux que personne, on trouve à tout moment chez l'autre des expressions et des tours qui nous déroutent et ne paraissent pas appartenir à la langue commune.

Voilà ce qui jette dans une grande surprise ceux qui sont habitués à la lecture des écrivains ordinaires et donne un air étrange à l'ensemble de l'œuvre d'Apulée. Il semble qu'on y démêle, à côté de ce qui est véritablement romain, des élémens d'une origine exotique, et l'on se demande d'abord d'où ils ont pu lui venir. C'est ce qu'il n'est pas aisé de dire, et ce qu'il serait pourtant important de connaître. On va voir que cette question a été résolue de diverses façons.

IV

On est tout d'abord tenté de croire que, puisqu'il est Africain de naissance, il doit avoir emprunté à l'Afrique ce qu'il ne tient pas de Rome. C'est en effet l'opinion générale, et l'un des derniers écrivains qui se sont occupés d'Apulée, M. Monceaux, trouve « qu'il reproduit bien l'image de son pays natal », et « qu'il aurait l'air d'un Bédouin dans un congrès de classiques. »

Est-ce bien vrai? Je ne le crois pas. Pour le fond même de son ouvrage, ce « Bédouin » a pris la peine de nous apprendre aussi clairement que possible à quelle source il avait puisé. Il nous dit, en commençant son roman, qu'il va nous raconter une histoire grecque : *fabulam græcanicam incipimus*. Nous savons en effet que les aventures de Lucius de Patras avaient une certaine popularité en Grèce; il n'est pas douteux non plus que les amours de Psyché n'aient la même origine; et parmi les autres récits, qui sont plus courts et moins importans, en est-il un seul qu'on puisse soupçonner d'être d'origine africaine? Il aurait pu à la rigueur les emprunter aux gens de son pays : les Numides devaient être aussi avides de ces sortes de fables que le sont leurs descendans, et l'on a fait de nos jours des recueils de contes kabyles, dont plusieurs peuvent remonter très haut. Mais ceux d'Apulée viennent d'ailleurs; il ne les a pas entendus dans les veillées des *Mapalia*. Pour que nous sachions où il est allé les prendre, il les appelle lui-même des « fables milésiennes ». Elles ont couru le monde pendant toute l'antiquité, ces fables charmantes, et l'on peut dire que leur voyage dure encore : si quelques-unes sont entrées dans les littératures modernes, grâce à Boccace et à La Fontaine, d'autres circulent plus obscurément dans la mémoire fidèle du peuple; elles passent d'un pays à l'autre, par des chemins que nous ne savons pas, se modifiant, se renouvelant et se répétant sans cesse. Pétrone avait déjà puisé à cette source intarissable. Il leur doit la *Matrone d'Éphèse*, l'un des chefs-d'œuvre de la littérature légère. Apulée, qui a moins de grâce et de finesse que Pétrone, leur a fait aussi des emprunts fort agréables : le *Cuvier*, imité depuis par La Fontaine, et les *Pantoufles de Philœtère* sont des contes fort amusans, et dont on reconnaît du premier coup la provenance. Il en est de même des personnages dont il nous fait l'histoire : ces maris trompés, ces femmes légères, ces aventuriers, ces voleurs de grand chemin, ils viennent tous en droite ligne de la Grèce. Ce n'était pas une raison pour qu'ils parussent dépaysés en Afrique. Les Africains, depuis les rois numides, avaient fait un bon accueil aux lettres grecques et s'étaient

familiarisés avec elles. On parlait grec couramment dans toute la Province proconsulaire; du côté des frontières de l'Égypte, vers la Byzacène, c'était la langue préférée des honnêtes gens; peut-être s'en servait-on plus familièrement que du latin à Madaura et dans la famille d'Apulée. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait connu de bonne heure cette charmante littérature, qu'il en ait reçu tout d'abord une très vive impression, et qu'il en ait eu l'esprit très occupé quand il commença d'écrire. Comme elle était toujours devant ses yeux, il est tout naturel qu'il l'ait presque partout imitée.

Voilà pour le fond de ses ouvrages : il est grec; et je ne crois pas qu'avec la meilleure volonté du monde on y puisse rien découvrir d'africain. Quant au style, c'est une question plus compliquée. Ici encore il imite beaucoup le grec; mais n'imite-t-il pas autre chose? Songeons qu'autour de lui on parlait le punique et le libyque; ces idiomes sont probablement les premiers qui aient frappé son oreille, et depuis il n'a jamais cessé tout à fait de les entendre. N'est-il pas vraisembable qu'ils aient eu quelque influence sur sa façon de parler et d'écrire? Il est si naturel de le croire, que déjà les savans de l'antiquité cherchaient des traces de punique dans le langage des Africains. Ceux de nos jours, avec plus de patience et des méthodes perfectionnées, ont repris le même travail; mais ni les uns ni les autres n'ont eu beaucoup de succès dans leurs recherches : ce qu'on prétend venir des patois sémitiques est tout à fait insignifiant ou n'a pas l'origine qu'on suppose. En somme, les tournures et les expressions qui reviennent le plus souvent chez Apulée et qui caractérisent son style, quand on les regarde de près, s'expliquent naturellement par le latin et le grec sans qu'on ait besoin d'avoir recours à d'autres langues (1); d'où l'on est amené à conclure que le libyque et le pu-

(1) Ce n'est pas ici le lieu de traiter une question de philologie; je veux pourtant dire un mot d'une des tournures les plus ordinaires chez Apulée et qui lui semble propre. Il s'agit d'une sorte de correspondance des adjectifs et des verbes qui se répondent deux à deux, trois à trois, avec des retours réguliers d'assonances, et donnent à ce qu'il écrit l'aspect d'une prose rimée. Prenons, par exemple, la première phrase des *Florides*. On y trouve d'abord une suite de rimes en *e* : *Ut moris est votum postulare, pomum adponere, paulisper adsidere;* puis des rimes en *a* : *Aut ara floribus redimita, aut quercus cornibus onerata, aut fagus pellibus coronata :* puis des rimes en *e* et en *us; vel colliculus sepimine consecratus, vel truncus dolamine effigiatus, vel cæspes libamine fumigatus, vel lapis unguine delibutus*, etc. Cette tournure, qui se retrouve partout chez Apulée, est surtout fréquente dans ses œuvres oratoires. Là, elle revient avec une insistance fatigante et comme une sorte de manie. Mais, si Apulée l'emploie plus que les autres, il n'est pas le premier qui l'ait employée. L'abus lui en appartient, l'usage était bien plus vieux que lui. Il remonte jusqu'à Isocrate, qui recommande de placer à la fin des phrases ou des parties de phrases des syllabes à désinences semblables (ὁμοιοτέλευτα). Cicéron et ses successeurs n'ont pas dédaigné de le faire avec modération; mais je crois bien que c'est Apulée qui a mis tout à fait cet artifice à la mode. Il a fait fortune après lui. Nous le retrouvons assez souvent dans le charmant ouvrage de Minucius Felix, et

nique qu'il a entendu parler dans son enfance, qu'il a peut-être parlés lui-même, n'ont rien ou presque rien introduit de leurs idiotismes dans le latin parfois étrange dont il s'est servi.

Pour n'en être pas trop surpris, souvenons-nous de l'importance que les écoles ont prise en Afrique. Or l'école est presque partout la mortelle ennemie des patois : le maître, fier de son savoir, et toujours un peu pédant et solennel, ne souffre pas que le beau langage qu'il enseigne soit gâté par les expressions populaires ; il monte la garde autour de lui, et veut le préserver surtout des ennemis les plus voisins, qui sont les plus dangereux. Dans cette lutte, qui recommence tous les jours, il a des alliés et des complices. La famille du jeune homme travaille elle aussi à faire la chasse aux expressions malsonnantes qui peuvent lui échapper. Comment pourrait-elle les souffrir, puisqu'en les employant on laisse croire qu'on est un homme mal élevé, qu'on n'a pas l'usage du monde, et qu'on a trop fréquenté le village ou l'antichambre, ce qui est un travers que la société distinguée ne pardonne pas? Il faut vraiment avoir vécu dans les pays où les patois luttent tant bien que mal contre les dédains de la bonne compagnie pour savoir avec quel acharnement on leur fait la guerre et comprendre comment il arrive que les gens du monde parviennent à s'en préserver. Il est probable que les préjugés qui règnent chez nous existaient déjà dans l'Afrique lettrée du second siècle, et que les maîtres d'école et les pères de famille s'y accordaient aussi à combattre l'influence des vieilles langues indigènes. Apulée paraît avoir tout à fait partagé le mépris qu'on témoignait pour elles. Il dit quelque part, pour flétrir un jeune homme mal élevé, qui fuyait l'école et fréquentait les gladiateurs : « Il ne parle jamais que punique ; c'est à peine s'il se sert par momens du grec qu'il a appris de sa mère. Quant au latin, il ne veut pas et ne sait pas en user. » Voilà qui est clair : il pense qu'un homme comme il faut ne peut pas parler le punique. Il est donc naturel qu'il ait fait tous ses efforts pour qu'on n'en trouve aucune trace dans son latin.

Assurément ce latin n'est pas celui de tout le monde, il suffit de parcourir quelques pages de ses livres pour s'en apercevoir. Mais ce qu'il a d'original, et même parfois de bizarre, s'explique aisément quand on se souvient de la manière dont son éducation s'est faite. Il nous raconte, nous l'avons dit, qu'à

plus encore dans *le Manteau* de Tertullien, sorte de débauche oratoire, où sont prodiguées toutes les ressources de la rhétorique. Comme ces deux auteurs sont des compatriotes d'Apulée, on pourrait être tenté de croire qu'un procédé dont tant d'Africains se sont servis appartient en propre à la littérature africaine; mais on vient de voir qu'il n'est pas originaire de l'Afrique, et qu'ici encore Apulée a puisé sans mesure et quelquefois sans raison à une source grecque.

Rome, quand il était déjà homme fait, il se perfectionna dans l'usage du latin, et il ajoute, ce qui est très important, qu'il l'apprit sans maître. Cette étude faite librement, un peu au hasard, par un esprit très indépendant, dut laisser dans ses connaissances quelque chose de capricieux et de désordonné. Il ne suit pas volontiers les règles ordinaires; sa façon d'écrire, toute personnelle, est celle d'un homme qui s'est formé seul. Cependant il ne faudrait pas croire que tout ce qui semble être à lui lui appartienne entièrement. Il se souvient souvent quand il paraît inventer, et il entre beaucoup d'érudition dans son originalité.

Pour les mots, par exemple, aucun écrivain, je crois, n'a pris plus de plaisir que lui à en accumuler d'étranges, de surprenans, d'inconnus ou de peu connus. Son vocabulaire est d'une richesse merveilleuse. On dirait que ce Romain de fraîche date tient à montrer qu'il dispose d'une langue plus variée, plus abondante que celle des vieux Romains. Mais ces mots qui semblent nouveaux ne sont le plus souvent que des termes anciens qu'il a rajeunis (1) : c'était alors la grande mode. Quant à ceux qu'il crée de toutes pièces, et qui sont beaucoup plus rares chez lui qu'on ne le croit, il les forme très régulièrement et d'après les procédés habituels. Souvent il en réunit deux ensemble et en compose un nouveau qui exprime d'une façon plus vive et plus rapide ce qu'il veut dire. C'est ainsi qu'il appelle les caresses intéressées des courtisanes des baisers qui demandent de l'argent, *oscula poscinummia*. On a remarqué qu'il aime aussi beaucoup à employer les diminutifs. Dans une certaine phrase des *Métamorphoses*, on en trouve huit en deux lignes, ce qui est vraiment un peu trop, sans compter les diminutifs de diminutifs, comme *tantillulum* ou *pullulus*, qui ne lui déplaisent pas. Il en tire souvent des effets fort agréables, comme, par exemple, quand, à propos d'une femme qui désire un beau garçon, il nous dit qu'elle le *mordille* des yeux, ou qu'il nous fait savoir par un seul mot qu'une matrone est aux petits soins pour lui : *Me matrona curitabat*. A la longue pourtant cette affectation de petits mots caressans donne à ce style quelque chose de prétentieux et de mignard; mais cette façon d'écrire était alors très ordinaire, et Apulée n'a fait qu'exagérer ce qu'il voyait faire par des auteurs en renom.

Il n'est donc pas tout à fait un isolé et un barbare, qui marche seul parmi les écrivains de son temps. En réalité, il suit à sa façon les modes du jour. N'allons pas croire surtout qu'un homme aussi fier qu'il l'était de son éducation gréco-romaine ait jamais eu

(1) C'est ce que montre très bien M. Kretschmann, dans son mémoire intitulé : *De latinitate L. Apuleïi Madaurensis*. Je renvoie surtout à la page 33, où il discute ce qu'on appelle l'*africitas* d'Apulée.

l'idée, pour ne ressembler à personne, d'aller chercher dans des idiomes grossiers, à l'usage des paysans, les expressions dont il voulait orner ses ouvrages. Il les prend aux langues classiques, au grec et au latin, ou, s'il éprouve le besoin d'en créer de nouvelles, il suit, pour les former, les procédés ordinaires, ceux par lesquels le latin s'était peu à peu renouvelé et enrichi. Seulement, comme il était un esprit fougueux, excessif, qu'il avait appris lui-même et seul la langue dont il se servait, et que d'ailleurs il ne vivait pas dans un milieu de vieux Romains, imprégnés du génie de leur langue et qui pouvaient imposer quelque retenue à un novateur téméraire, il employa ces procédés sans discrétion; de là il est résulté un style souvent étrange, mais qui, quoi qu'on en ait dit, n'a rien d'étranger (1).

Avec Apulée commence ce qu'on appelle la littérature africaine. Ce nom est juste et mérité si l'on veut dire simplement que, pendant quatre siècles, l'Afrique a produit sans interruption une suite d'auteurs de talent qui ont écrit en latin. Mais, si l'on entend que ces écrivains se ressemblent, qu'ils ont les mêmes caractères et forment un groupe compact, assurément on se trompe. A la rigueur, je saisis bien chez eux quelques traits communs, qui leur donnent un air de famille. Par exemple, je vois qu'Apulée, saint Cyprien, Arnobe, Lactance, saint Augustin, c'est-à-dire les plus grands, ont été des rhéteurs de profession, et que la rhétorique a mis sur tous sa marque; mais il en est de même ailleurs : partout les écrivains qui n'ont reçu que l'éducation du monde deviennent rares, et c'est l'école qui de plus en plus recrute la littérature. Je remarque aussi que ces rhéteurs africains sont en même temps des dévots : Apulée fréquente tous les temples, se fait initier à tous les mystères et s'enrôle dans la milice d'Isis; les autres sont des chrétiens fervens, des prêtres, des évêques, des défenseurs de leur foi. Mais par là encore ils ne se distinguent guère des écrivains des autres pays : il n'y a plus partout que des croyans, et le temps approche où les prêtres et les moines seront presque les seuls qui sauront écrire. Ainsi les côtés par lesquels ils se ressemblent entre eux sont ceux aussi qui leur sont communs avec les écrivains des autres nations. Pour le reste, il leur arrive souvent de différer beaucoup les uns des autres; en sorte que, si l'on voulait définir par ses caractères généraux la littérature africaine, on se trouverait assez embarrassé. Dirons-nous, comme on l'a fait quelquefois, que les écrivains nés sous ce ciel de flamme se reconnaissent à leurs violences, que

(1) Parmi les mots employés par Apulée, on a remarqué *cambiare*, changer, et *minare*, mener, qu'il a pris évidemment à la langue populaire. Ce qui prouve que le latin populaire en Afrique était le même que parlaient les petites gens de la Gaule.

ce sont des génies fougueux, intempérans, incapables de se diriger et de se contenir? C'est bien le caractère de Tertullien; mais en revanche, saint Cyprien est un sage, un modéré, un politique, parfaitement maître de lui et qui incline toujours vers les solutions raisonnables. Si Apulée paraît un romantique à la recherche des images brillantes et des expressions extraordinaires, qui se moque de la grammaire et de l'usage, Lactance veut passer pour un classique pur; il affecte d'imiter les phrases et de reproduire les expressions de Cicéron. Quant à saint Augustin, il ne ressemble exactement à aucun autre, et quelquefois il ne se ressemble pas à lui-même, tant il y a de différence entre certains de ses écrits, par exemple entre les *Dialogues philosophiques* et les *Confessions*, les *Soliloques* et la *Cité de Dieu*. Peut-être convient-il de conclure que ces diversités mêmes sont ce qui caractérise le mieux la littérature africaine. On a remarqué que les écrivains de la Gaule, pour ne parler que de ceux-là, ont entre eux plus de traits de ressemblance. Ils cherchent à bien écrire, c'est-à-dire à écrire comme ceux qui écrivent bien; et, comme ils travaillent sur les mêmes modèles, ils se rapprochent les uns des autres. Ce sont des gens de bon sens, qui se tiennent loin des excès, et veulent être, autant qu'ils le peuvent, simples, clairs, réguliers, corrects. Ceux de l'Afrique ne paraissent pas avoir les mêmes scrupules. Là, chacun écrit à sa manière et selon ses goûts. Ils sont en général moins soucieux d'élégance et de tenue, plus dégagés des règles, plus personnels, et s'abandonnent davantage à leur génie propre. C'est, je crois, leur véritable originalité.

V

M. Mommsen fait remarquer que l'Afrique, qui est si riche en grands orateurs, n'a pas eu de vrais poètes. Ce n'est pas que la poésie y fût dédaignée: au contraire, on a eu de bonne heure un goût très vif pour elle. Dès l'époque d'Auguste, on s'y mettait au courant des dernières productions poétiques et on tenait à les connaître. Horace nous dit que, quand leur première vogue était passée à Rome, on les empilait dans un navire et on les faisait partir pour Ilerda ou pour Utique : les libraires étaient sûrs qu'en Afrique ou en Espagne ils trouveraient toujours à les vendre. Et non seulement les Africains aimaient beaucoup la poésie, mais ils la pratiquaient volontiers. Ce pays est celui peut-être où l'on a recueilli le plus d'inscriptions en vers. A Cillium, dans la Byzacène, le fils d'un vieux soldat, T. Flavius Secundus, qui était devenu un personnage dans son municipe et prêtre de la province, eut l'idée d'élever une belle tombe pour sa famille.

C'était une pyramide très haute, avec plusieurs rangs de gradins superposés, des bas-reliefs, des colonnes qui semblaient suspendues en l'air. Au sommet de l'édifice, comme sur les clochers de nos villages, un coq battait des ailes; sur le flanc, la pierre, percée de petits trous, logeait des essaims d'abeilles. Ce monument, qui devait faire l'admiration des gens du pays, et dont Secundus était très fier, ne lui semblait pas complet tant qu'il n'y avait pas fait inscrire quelque belle poésie. Un lettré de ses amis, qu'il en pria sans doute, composa, pour les graver sur la pierre, quatre-vingt-dix hexamètres, suivis de quelques distiques. C'était beaucoup; mais il est clair qu'en témoignant ce goût immodéré pour la poésie on voulait passer pour un homme bien élevé, qui avait fréquenté les écoles et qui savait vivre. Ce genre de vanité était très ordinaire en Afrique, où, comme nous l'avons vu, on prisait beaucoup l'éducation. On le poussait même facilement jusqu'au pédantisme. Ceux qui voulaient paraître plus entendus ne se contentaient pas des mètres vulgaires: ils écrivaient des iambiques de diverse mesure, ou même des ioniques mineurs; ils cherchaient le mérite de la difficulté vaincue et goûtaient beaucoup l'acrostiche. Et ce ne sont pas seulement les gens d'importance, mais quelquefois aussi de très petits personnages, un paysan, un joaillier,qui se donnent le luxe d'une épitaphe en vers. Un pauvre homme de Carthage, qui fait le métier de courrier et qui porte les dépêches officielles, nous raconte qu'il s'est bâti un tombeau d'avance, et que c'est un plaisir pour lui, quand il traverse la plaine, de lire les vers qu'il y a fait graver.

Par malheur, les vers des poètes africains sont presque tous horriblement boiteux : on n'y trouve d'ordinaire ni quantité ni mesure. C'est au point qu'on s'est demandé si leurs incorrections sont tout à fait involontaires, si ce n'est pas de parti pris et par une sorte de système qu'ils commettent des fautes si lourdes et si fréquentes. On a imaginé qu'ils peuvent appartenir à une école particulière, qui fait profession de négliger les règles ordinaires parce qu'elle a une méthode spéciale pour versifier, et que, par exemple, ils remplacent la quantité par l'accent. C'est faire à ces pauvres poètes beaucoup trop d'honneur ; en réalité ils ne respectent pas plus l'accent que la mesure, et font des vers faux parce qu'ils ne savent pas les faire autrement. Saint Augustin avoue que les Africains ignorent absolument la quantité des mots latins et qu'ils ne distinguent pas les syllabes longues des brèves. Aussi ne sont-ils pas très exigeans : il leur suffit que la ligne qu'ils tracent, et qui leur paraît un vers, se termine par quelque chose qui ressemble à un dactyle et à un spondée, ils

n'en demandent pas davantage. Leurs oreilles, qui ne sont pas difficiles, y surprennent comme un écho de ces beaux hexamètres de Virgile qu'on leur a fait admirer à l'école, et ils sont fiers de les imiter tant bien que mal ; ils espèrent que la personne qu'ils veulent honorer d'une inscription leur sera reconnaissante, jusque dans le Tartare, de ce qu'ils ont essayé de faire :

Spero tibi gratum si hæc quoque Tartara norunt.

L'argentier de Cirta, Procilius, qui passa si gaîment sa longue vie « à rire et à s'amuser avec ses chers amis, » se félicite beaucoup d'avoir eu la précaution de composer lui-même son épitaphe avant de mourir :

Titulos quos legis vivus mee morti paravi.

Il est sûr pourtant que, s'il avait laissé ce soin à ses amis, ils auraient eu grand'peine à faire de plus mauvais vers que les siens. Mais ces bons Africains n'ont pas l'air de se douter que leur prosodie soit si vicieuse ; ils paraissent au contraire très glorieux de leur poésie ; ils attirent l'attention du passant sur elle, et, quand il s'en va, ils le remercient de s'être arrêté un moment pour la lire :

Valeas, viator, lector mei carminis.

Il devait pourtant y avoir des exceptions : dans un pays où l'on étudiait avec tant d'ardeur, il était inévitable qu'il se trouvât des gens qui finissaient par se mettre dans la tête la quantité des syllabes et qui versifiaient à peu près correctement. Comme ce talent leur vient du travail, non de la nature, et qu'il est laborieusement acquis, leur poésie en général manque d'aisance et de grâce ; elle paraît raide, empruntée, artificielle ; elle ressemble un peu à celle de nos écoliers, quand ils chevillaient péniblement des vers latins, à l'aide du dictionnaire. Cependant on prisait beaucoup ces jeux d'esprit et ceux qui s'y livraient. A la fin de l'empire, au moment de l'invasion des barbares, il y avait à Carthage, malgré le malheur des temps, toute une école de poètes dont l'*Anthologie latine* nous a en partie conservé les œuvres, et qui paraît avoir été assez florissante. La brusque arrivée des Vandales déconcerta ce petit groupe de gens qui s'étaient fort accoutumés à la civilisation romaine. Ils devaient éprouver une haine violente contre ces importuns qui venaient les troubler dans leur vie tranquille et leurs jouissances littéraires ; mais, comme il était dans leurs habitudes de s'approcher des puissans et de rechercher leurs faveurs, ils finirent par faire des vers en l'honneur

des rois vandales, de même qu'ils en avaient fait pour célébrer les proconsuls romains. Il faut leur rendre cette justice qu'ils louèrent surtout chez eux ce qui était louable : ils les encouragèrent dans leurs efforts pour réparer les maux de l'invasion et continuer l'œuvre de ceux qu'ils avaient remplacés; car il était arrivé en Afrique comme en Espagne et en Gaule : au contact des vaincus la rudesse des barbares du Nord s'était peu à peu adoucie; ils devenaient sensibles aux agrémens d'une vie moins grossière, ils commençaient à se douter confusément du charme des lettres et des arts. Ils relevaient les monumens en ruines, ils en bâtissaient de nouveaux. Carthage semblait redevenir vivante, et les poètes étaient heureux de chanter sa résurrection :

Victrix Carthago resurgit,
Carthago studiis, Carthago ornata magistris!

VI

Parmi ces beaux esprits qu'on admirait dans les écoles, qu'on mettait même au-dessus des anciens (1), parce qu'ils composaient des vers laborieux et futiles « sur une pie qui parlait comme une femme, » ou « sur un chat qui s'était étranglé en avalant une souris, » il y en a un qui mérite de n'être pas oublié. Ce n'est pas qu'il ait évité les défauts des autres, mais il y joint des qualités qui l'en distinguent, et lui font, parmi eux, une place à part. N'est-ce pas une ironie du sort que le meilleur poète romain que l'Afrique a produit ait vécu à la cour des rois vandales, dans un temps où l'Afrique était entièrement perdue pour Rome et où l'on commençait à n'y plus savoir parler latin!

Il s'appelait Dracontius, — un nom qui ne fait guère de bruit dans le monde. — Sa famille avait occupé un rang honorable dans l'administration du pays, et il semblait destiné à remplir les mêmes fonctions que ses pères, et avec le même éclat. Il fut un élève excellent et un poète précoce. On a découvert, il y a quelques années, dans la bibliothèque de Naples, et publié des œuvres de sa jeunesse. Elles sont dédiées à son maître, le grammairien Felicianus, auquel il donne cet éloge « qu'il a ramené à Carthage les lettres fugitives et qu'il réunit autour de sa chaire les Romains et les barbares. » Ce ne sont que des vers d'écolier, mais qui ont l'avantage de nous montrer combien l'éducation antique est restée jusqu'à la fin fidèle à ses habitudes ordinaires. En plein christianisme, on continuait à ne travailler que sur des matières païennes.

(1) *Certum est, Luxori, priscos te vincere vates.*

Le jeune Dracontius chante l'enlèvement d'Hélène, les crimes de Médée, l'aventure d'Hylas, les plaintes d'Hercule, « quand il voit les têtes de l'Hydre augmenter, à mesure qu'on les coupe. » Il compose en vers des controverses sur les mêmes sujets qu'on traitait en prose du temps de Sénèque et de Quintilien, trois ou quatre siècles auparavant. Une de ces controverses mérita l'honneur d'être déclamée publiquement, dans les thermes de Gargilius, en présence des magistrats de la province. Elle est pourtant bien médiocre, et si Dracontius n'avait jamais écrit d'une autre façon, ce ne serait pas la peine de la disputer à l'oubli ; mais une crise violente, qui changea sa vie, lui donna l'occasion de produire une œuvre plus importante : le malheur fit jaillir de son cerveau une veine de talent qui s'ignorait.

Il est naturel que le joug des Vandales ait pesé à tous ceux qui cultivaient les lettres et qu'ils aient regretté la domination romaine. Nous venons de voir que beaucoup d'entre eux, quoique fort ennemis de la barbarie germanique, s'étaient pourtant résignés à flatter leurs nouveaux maîtres. Les malheureux ne connaissaient pas d'autre métier, et c'était pour eux le seul moyen de ne pas mourir de faim. Mais il y en avait aussi à qui cette servitude semblait intolérable et qui se vengeaient de la subir par des vers méchans, qui couraient le monde et qu'on devait punir sévèrement quand on en découvrait l'auteur (1). La faute de Dracontius était plus grave encore : « J'ai eu le tort, dit-il en nous faisant sa confession, au lieu de célébrer des rois pleins de modération, d'en chanter un que je ne connaissais pas, et qui n'était pas mon maître. » Ce prince étranger que Dracontius s'accuse d'avoir chanté, c'était certainement le César qui régnait à Byzance. Depuis que l'empire d'Occident n'existait plus, il représentait Rome. Tous ceux qui restaient fidèles au souvenir des Romains avaient les yeux sur lui ; en lui adressant des vers, Dracontius se mettait en révolte ouverte contre les Vandales, il n'est pas surprenant qu'on l'en ait très rigoureusement puni : il fut battu, enfermé, dépouillé de ses biens et de ses places. En vain essaya-t-il de toucher le roi par ses prières, de lui promettre que désormais il consacrerait sa muse à sa famille, le roi fut inflexible. Il avait bien raison de croire que l'empereur de Constantinople ne renonçait pas à l'espoir de reconquérir l'Afrique, et il était naturel que

(1) Nous avons conservé une de ces pièces insultantes dans laquelle l'auteur, pour se moquer des barbares qui occupent l'Afrique, mêle à ses vers latins quelques mots tudesques. On y reconnaît les termes qui signifient encore aujourd'hui : à boire (*ia drinkan*). Il est vraisemblable que ceux qui vivaient dans le voisinage des soudards vandales avaient l'occasion de les entendre souvent prononcer.

le poète coupable de flatter cette ambition lui parût avoir commis un crime impardonnable.

Dracontius resta donc en prison, et plus malheureux que jamais. « Les chaînes me serrent, disait-il ; les tortures m'accablent, l'indigence me consume. Je ne suis plus couvert que de haillons informes. » Il se plaint surtout amèrement que personne n'ait souci d'adoucir sa peine : « Connus et inconnus, tous se détournent de moi. Ceux à qui j'ai consacré ma vie me délaissent; mes parens ne me connaissent plus; mes nombreux esclaves ont fui, mes cliens me méprisent. » Dans cette solitude et cette misère, il ne lui restait plus que Dieu et la poésie : c'est de là que lui vint la consolation.

Le poème en trois chants qu'il a composé dans sa prison, et qui est intitulé *Carmen de Deo*, échappe trop souvent à toute analyse. On voit bien qu'il est d'un temps où l'on a désappris l'art de composer. A partir du ve siècle, les auteurs deviennent rares qui savent concevoir l'ensemble d'un sujet et en disposer les parties. On écrit au hasard, sans suite, sans direction, sans mesure; c'est l'habitude et le succès du sermon qui a propagé ce défaut dans la littérature. Le prêtre, l'évêque, doivent toujours être prêts à parler aux fidèles; ils n'ont pas le temps de préparer leurs discours et de surveiller leur parole. Chez les orateurs médiocres, qui sont toujours le plus grand nombre, le sermon devient un verbiage édifiant et intarissable, où l'idée principale est submergée par les récits, les digressions, les épisodes, les développemens accessoires. Le malheur, c'est qu'on ne prêche pas seulement en chaire et que les mêmes défauts se retrouvent dans tout ce qu'on écrit. Il faut bien avouer que le poème de Dracontius aussi est un sermon dont le fil échappe sans cesse; mais il arrive par momens qu'une émotion personnelle, un sentiment vrai se dégagent de ces insupportables divagations. Dès lors, et comme par enchantement, tout ce fond de brume s'éclaircit; l'idée se précise, le style s'anime et se colore : le prédicateur est devenu un poète. C'est ce que je voudrais montrer par quelques exemples.

Dracontius, dans son poème, a voulu célébrer la miséricorde divine, et comme la première et la plus grande marque d'affection que Dieu ait donnée à l'homme est de le créer, le premier chant est consacré à raconter la création. Ce chant a été, pendant le moyen âge, séparé du reste de l'ouvrage et fort admiré sous le titre d'*Œuvre des six jours* (*Hexameron*). Il est certain qu'il soutient la comparaison avec le poème de Marius Victorinus de Marseille et celui de saint Avit. Si Dracontius est moins correct, il a par momens plus d'éclat et un sentiment plus vif des beautés de

la nature ; il a su mieux décrire qu'eux la vie nouvelle qui circule dans le monde naissant, la terre qui devient féconde et se couvre d'herbes, les forêts « vêtues de leurs chevelures de feuilles et habitées par des nids bavards ; » puis tous les animaux de la terre et de la mer qui s'élancent à la vie, les oiseaux qui ébranlent l'air de leur vol haletant et qui chantent pour remercier le Seigneur qui vient de leur donner l'être :

Exilit inde volans gens plumea læta per auras,
Aera concutiens pennis crepitante volatu
Ac varias fundunt voces modulamine blando,
Et, puto, collaudant Dominum meruisse creari.

Pour représenter l'homme qui vient de naître et le distinguer, dès le début, par son attribut particulier, Dracontius a trouvé une invention ingénieuse : non seulement il le montre qui regarde avec admiration le beau spectacle du monde, mais il suppose qu'il pense, qu'il réfléchit ; tandis que les animaux se laissent tranquillement vivre, lui veut savoir ce qu'il est, pourquoi il a été créé, et il cherche autour de lui qui pourra le lui dire. Quand il voit les bêtes se sauver à son approche, il s'inquiète, il a le sentiment de sa solitude : c'est alors que Dieu lui donne une compagne. Les auteurs ecclésiastiques glissent généralement sur la création de la femme : Dracontius, qui est un laïque, se sent plus à son aise ; il décrit Ève avec complaisance quand elle se montre à celui qui va devenir son époux : « Elle parut devant lui sans voiles, avec son corps blanc comme la neige, semblable à une nymphe qui sort des eaux. Sa chevelure que le fer n'avait pas touchée flottait sur ses épaules ; la rougeur parait sa joue, tout était beau en elle, et l'on voyait bien qu'elle sortait des mains du Tout-Puissant : »

Constitit ante oculos nullo velamine tecta
Corpore nuda simul niveo, quasi nympha profundi.

Puis il est heureux de les suivre dans ces bosquets en fleurs et ces parterres de roses où ils vont se cacher :

Ibant per flores et tota rosaria bini,
Inter odoratas messes lucosque virentes.

On trouverait encore de beaux vers dans les deux autres livres, quoiqu'ils y soient plus rares. L'auteur y insiste toujours sur la miséricorde divine ; il a besoin d'y croire pour espérer qu'elle amènera la fin de ses maux. Dieu est bon, il écoute toutes les prières, il soulage toutes les infortunes. On n'a qu'à s'adresser à lui pour être exaucé : « Judas lui-même, le misérable Judas, s'il

avait eu confiance, pouvait être sauvé. » Rien ne trouble cet optimisme tranquille ; il ne peut pas imaginer que Dieu condamne quelqu'un qui s'est accusé de ses fautes, et il lui semble que le repentir crée une sorte de droit au pardon. Personne n'a jamais moins compris que lui le terrible justicier de la Bible, qui punit les pères dans leurs enfans et tend des pièges à l'humanité (1). Le sien est doux, tendre, compatissant, et ne se résout à punir que ceux qui ne se décident pas à se corriger. Aussi éprouve-t-il pour lui des élans d'amour et de reconnaissance qui se traduisent par de belles tirades, ou plutôt par des hymnes pleines d'effusions lyriques. J'en veux citer une, quoiqu'elle soit longue, pour montrer quel puissant souffle anime par momens cette poésie : « La troupe des astres, lui dit-il, les planètes et les étoiles célèbrent leur créateur ; la foudre t'adore, le tonnerre et la tempête tremblent devant toi. Les lacs et les fleuves te chantent en leur langue ; les nuages épars s'éclairent de ta lumière. Par toi la terre est féconde, l'herbe verdit, les forêts poussent leurs feuilles, la fleur respire, l'arbre se couvre de fruits. C'est toi que louent la bête sauvage, les poissons, les grands troupeaux, les oiseaux de l'air, la race des vipères et les bêtes venimeuses qui sifflent en agitant leur langue à trois dards ; tous ces monstres qui donnent la mort se plaisent à célébrer l'auteur de la vie : »

Agmina te astrorum, te signa et sidera laudant,
Auctorem confessa suum ; te fulmen adorat,
Te tonitrus hiemesque tremunt ; te stagna, paludes,
Voce sua laudant, te nubila crassa coruscant.
Per te fetat humus, per te, Deus, herba virescit,
Frondescunt silvæ, spirat flos, germinat arbor.
Te fera, te pisces, pecudes, armenta, volucres,
Turba cerastarum laudant, genus omne veneni
Sibilat ore fero lingua vibrante trisulca :
Auctorem vitæ gaudet stridore minaci
Materies laudare necis.

Il n'y a pas à en douter, celui qui était capable de porter sans faiblir une période si large, si ample, d'un si grand souffle, — et je l'ai fort abrégée ; — celui qui a écrit les vers élégans que je citais tout à l'heure, qui a su retrouver par intervalles la vigueur ou la grâce du vieil hexamètre latin, était vraiment un poète. On se prend à regretter parfois qu'il ne soit pas né à une époque où

(1) Par exemple il refait à sa manière l'histoire d'Isaac. Il ne veut pas admettre que Dieu ait tenté Abraham en lui demandant la mort de son fils : *Non est tentator habendus*, nous dit-il résolument. Il oublie qu'il y a, dans la Bible : *Tentavit Deus Abraham.*

le goût était plus sûr et la langue plus correcte. Celle qu'on parlait autour de lui, et dont il est bien forcé de se servir, était en pleine décomposition, et pourtant il n'est pas sans intérêt de l'étudier chez lui. Parmi les symptômes de corruption, on saisit quelques étincelles de vie; sous cette langue qui se meurt, on en surprend une autre qui va naître, et à quelques signes on devine qu'elle ressemblera à celles qui sont en train de se former de l'autre côté de la mer (1).

Il a donc existé en Afrique, pendant toute la durée de l'empire, une classe lettrée fort instruite, très distinguée, dont le latin était devenu la langue ordinaire. Ce latin a eu, selon les époques, son éclat et sa décadence; mais il n'a jamais été un de ces parlers de province dont on se moque ailleurs : un grammairien des derniers temps affirme que, même en ce moment, il valait mieux que celui dont on usait en Italie. Les Africains n'employaient pas la langue du vainqueur uniquement par nécessité, pour communiquer avec lui et débattre les intérêts communs; ils s'en étaient tellement imprégnés, ils se l'étaient rendue si familière, qu'ils en avaient fait l'expression naturelle de leurs sentimens et de leurs pensées ; une littérature était née chez eux qui a été pendant quatre siècles l'admiration du monde. C'est ce qui prouve que la culture romaine n'y était pas seulement en superficie, qu'elle avait jeté des racines profondes, au moins dans les villes et parmi les gens éclairés.

Mais ce n'est pas assez qu'une civilisation ait conquis les classes élevées d'une nation : tant qu'elle ne s'appuie pas sur la masse des habitans, elle reste en l'air, prête à tomber au moindre choc. Il nous faut chercher si celle des Romains, que nous venons de voir si florissante aux étages supérieurs de la société africaine, est descendue plus bas, et savoir, autant que possible, jusqu'à quelle profondeur elle y a pénétré.

GASTON BOISSIER.

(1) N'est-ce pas presque une phrase française que le vers suivant :

Est tibi cura, Deus, de quidquid ubique creasti.

« Tu as soin *de* tout ce que tu as créé. »

AU POLYGONE

Camp de Cercottes, lundi.

Je n'ai fait qu'un tour à travers ce camp, qui me paraît un assez triste camp, car la place y manque, les tentes se touchent par la base, la fumée des cuisines vole dans la figure des chevaux. On s'agite sur ces étroits espaces, cent constructions sont entreprises à la fois; et tout est à un tel point d'activité et de confusion, qu'il vaut mieux que je m'en aille et laisse l'officier *de jour* démêler le chaos. Il me bénira de mon absence, car plusieurs autorités concourant à une même besogne ne peuvent que se choquer et se nuire; trop de zèle expose ordinairement à défaire ce qu'un autre croyait avoir achevé.

Voici donc le quartier des officiers : le boulevard des capitaines, la rue des lieutenans, l'impasse des officiers de réserve, tout cela comprimé par l'esplanade du colonel. Comme nous allons être les uns sur les autres! Et tous au soleil... Pour ceci, passe encore, car jamais couche-dehors ne s'est plaint de la chaleur, mais ce sont tous ces trébuchets de ficelle et de petits piquets, toutes ces *défenses accessoires* qu'il nous faudra surmonter quand nous reviendrons tard d'Orléans et que nous chercherons à tâtons nos domiciles, les yeux incertains, les jambes alourdies par le bercement du break. On nous a établis là suivant l'ordre d'ancienneté. Un, deux, trois, quatre... c'est ici. Mon nom peut se lire sur la toile, accompagné du mot « cuisine », tracé au charbon d'une écriture plus ancienne. J'entre, hume l'odeur du chanvre, fais : ouf! à l'air étouffant qui séjourne sous ma cloche à melon. J'en étais sûr d'avance ; elle est percée.

Depuis tant d'années que je m'installe dans des camps diffé-

rens, c'est toujours la même chose : j'arrive, je lis mon nom, je pénètre, et je vois le ciel à travers ma maison. Il est vrai que cette fois-ci, le trou est de petite dimension et que je pourrai mettre au-dessous ma table de toilette pour recueillir dans ma cuvette les eaux de pluie ; mais j'avais l'intention de supprimer la table de toilette et de la remplacer par une table à écrire.

Oui, je voulais écrire... Cherchant s'il tient encore, ce projet d'avant la première étape, je prends à deux mains ma tête pleine de mes souvenirs de grands chemins, pleine de soleil, pleine de lune, pleine de vent. Car nous avons traversé la Brie et ses champs si calmes, ondoyans comme des mers ; des hirondelles nageaient sur ces vagues d'or ; par endroits un petit bois verdissait à l'horizon, ou bleuissait plutôt, dissous dans la brume, gagné à l'azur du ciel. Peu d'êtres dans tous ces paysages ; le buste isolé d'un homme qui marchait au milieu des blés et portait sa faux sur son épaule, ou des vols de pigeons qui, d'un mouvement infléchi et prudent, se reposaient à terre et repliaient leurs ailes. Puis, ce furent ces terrains écroulés des environs de Fontainebleau et ces crêtes ébréchées autour desquelles le roc s'égrène en sable ; cette Beauce enfin, et ses doux contours, et ses décevans horizons. Écrire à présent? Habiter cette étuve ; avoir une planche horizontale, du papier ; y jeter au hasard, en français ou en bas-breton, la phrase informe qui fixe pourtant l'idée ; m'abstraire de tout ce qui m'amuse et de tout ce que j'aime, des sonneries de trompettes, des chansons d'ordonnances, des causeries de camarades ; et si René, dépoitraillé, le bonnet de police sur l'oreille, la pipe aux dents, vient chercher chez moi un partner pour le whist ou la partie de bouchon, s'il me demande :

— Tiens ! tu écris?

lui répondre sans rire :

— Oui, j'écris...

Sans doute, l'exécution sera difficile. Mais je ne prétends qu'à ceci : noter les impressions de cette vie prochaine et les coudre simplement ensemble suivant l'ordre naturel et la raison latente par lesquels les heures succèdent aux heures, les œuvres aux œuvres, les souvenirs aux espoirs ou les regrets aux désirs. Car quand donc écrirait-on, si l'on attendait d'être de loisir? Il faut promptement remédier aux prises incessantes que le néant fait sur nous par chaque instant de la durée. Tout ce qu'on propose recule vers des échéances indéterminées ; il faut s'en saisir d'abord, ou le perdre pour toujours. Le devoir journalier, jaloux comme la tombe, prend l'homme tout entier, l'use sur sa meule, et l'endort dans une impuissante vieillesse qui rêve tristement du temps

passé. C'est pourquoi je m'en vais cueillir à pleines mains, arracher avec toutes leurs racines, composer en une gerbe, ces idées d'un jour fleuries au hasard de ma vie, éparses le long des routes où j'aurai passé.

Que des hommes cultivés sortent de la ville avec armes et bagages pour s'en aller camper dans les champs et vivre là, d'une manière semi-sauvage, qu'ils emportent aussi leur devoir, qu'ils s'y exercent ensemble et soient heureux : ce tableau vaut peut-être qu'on le peigne, et si quelqu'un l'essaie sous l'espèce d'un « journal », la forme personnelle de son récit ne devra pas masquer son intention générale ; son moi, qui ne se complaît pas en lui-même, mais dans une similitude et relativement à un type, ce moi ne sera pas haïssable ; et le lecteur le plus inattentif aura tort s'il confond ce stoïcien avec ces cyniques qu'on voit de nos jours gratter publiquement leurs prurits intellectuels.

Puisque l'homme ne se fie pas assez à l'homme, enquêter les uns sur les actions des autres est un assez beau rôle. Et même en est-il un plus beau? Car que sert-il de ressasser perpétuellement dans les moules de l'esprit le bagage idéal hérité des hommes antérieurs et de marcher si pesamment vers l'avenir avec tant de provisions mentales? Il semble vraiment que ce que les morts nous ont laissé ne soit pas pour nous, et nous en avons fait des fétiches auxquels nous prêtons de notre vie et qui ne servent pas à la nôtre. Il faut pourtant bien que notre pensée suive l'allure de nos mœurs, et que l'idée se renouvelle par l'action ; dès lors, la seule besogne qui importe est de décrire les formes de l'activité contemporaine, et de dégager, s'il se peut, de l'expérience soutenue tout autour de nous, quelque vérité à l'état naissant. Il y a donc une convenance profonde à encadrer ce qu'on dit par ce qu'on fait, et les préceptes par les exemples ; à parler la langue de son métier ; à garder comme artiste une façon d'ouvrier ; enfin, à revêtir l'œuvre tentée de ce caractère partiel et de cette valeur journalière qu'imposent en somme et la discontinuité de toute vie et la limitation de chaque horizon.

Car quelle permanence prétendrions-nous fixer? Quel ensemble embrassons-nous dans l'espace et dans le temps? Nous sommes devant les grands phénomènes humains comme me voici devant ce camp : toutes sortes de services y fonctionnent ensemble, puisqu'il s'agit de manger ce soir, de dormir cette nuit et de tirer le canon demain matin. Mais je ne vois que ce très court tableau, inscrit dans l'angle que déterminent les contours de deux tentes : des bottes de paille tombent à terre, jetées bas hors d'un chariot invisible ; une trompette étincelle et se balance, accrochée à une

branche de haie. Voilà tout. Pourtant, debout sous cette cloche qui ne me laisse rien voir, fidèle à ma maxime d'optimisme et d'expectative, je m'en vais simplement écouter et transcrire les bruits qui résonnent dans mon écoutoir.

C'est d'abord une rumeur confuse, le bruissement d'un essaim qui ne fait que de se poser, qui travaille à sa ruche et qui ne sait trop où est sa reine. Partout, on tape ; car chacun plante son morceau de bois sur ce point de sol qui lui appartient, et il suffit d'un maillet pour consommer ces installations que nous fondons sur le sable et pour peu de jours. Le pas d'un cheval ébranle mes abords, puis s'éteint ; et, quelqu'un attachant cette bête à quelque chose, je reçois sur mon écran ensoleillé l'ombre d'une longue tête oreillarde. Puis, les grattemens de pied, les soupirs et les hennissemens de l'animal isolé qui s'inquiète. « A la porte, le cheval ! » crie je ne sais qui, oubliant qu'ici nous n'avons pas de porte. Et des bouts de conversations m'arrivent : — Pas de chance : ma tente est trouée — Tiens ! tu as un canapé ! — Il faut pourtant que je me rase, confesse une vieille barbe. — Et quelqu'un de très altéré s'amuse à donner cet ordre algébrique :

— Apportez-nous $p + q$ bouteilles de bière.

— Combien, mon lieutenant ?

— Autant qu'il en faut. Vous voyez : Nous sommes $k + 1$...

Le médecin-major interpelle Baujan, occupé à faire creuser son terrain et qui veut s'établir en sous-sol.

— Je l'avais défendu à ma conférence... Vous allez faire dégager de l'acide carbonique.

Il s'éloigne de deux pas, s'arrête, et reprend sur un ton d'insistance :

— Et non seulement des gaz, mais des microbes...

Mon ordonnance rentre, apportant ma selle. Je vois bien, à sa figure échauffée et à ses yeux inquiets, qu'il se perd un peu dans tous ses soucis quant à moi, quant à lui-même, ou quant à mon cheval : mais je le laisse barboter dans tout cela pour qu'il apprenne à s'en tirer et qu'il gagne de l'initiative. Tout me viendra à point, car je sais attendre : Me voici successivement enrichi d'un pliant sur lequel je peux m'asseoir pour écrire, suivant cette vieille habitude apprise aux amphithéâtres de l'École polytechnique ; puis d'un seau de toile rempli d'eau, qui, fidèle aux lois de l'hydrostatique, se tient bravement droit comme un seau de fer-blanc. Il eût été à souhaiter que l'équilibre de mon habitation fût aussi satisfaisant ; mais ces jeunes soldats ne savent pas établir une tente. Ils croient bien faire en la tendant jusqu'à la limite du possible, et voici ce qui arrive ensuite : la nuit, le chan-

vre s'imprègne d'humidité, se resserre, tire ses cordes, arrache ses piquets, et tout le système se ferme comme un parapluie...

Au dehors, une voix annonce : « Voilà les meubles, » et, mettant le nez à la fenêtre, j'aperçois en effet au bout de l'allée tout un encan de matelas, de fauteuils, de tables de bois peint et de bougeoirs de fer-blanc ; douteux bric-à-brac, qu'on rebuterait à la ville, mais qu'on accepte ici pour vingt jours de vie provisoire, et qui, gauchi par le soleil, rhumatisé par les rosées, se prolonge ainsi durant des vingt ans. J'aurai donc un lit : mais peu m'importait cette aubaine, car, rien que sur une paillasse, je dormirais bien, étant raide encore de cette dernière mauvaise nuit.

Couchée inconfortable, mais gîte curieux : c'était à ce château de Prinval, auprès d'Arthenay. Nous espérions bon accueil, quoique ce manoir, avec ses trois toits d'ardoises et les deux tourelles qu'il tenait sur la défensive, eût un air tout à fait beauceron. Le fourrier, venu à ma rencontre, et qui marchait à mon côté, m'a rendu compte : une vieille personne qui ne veut pas qu'on entre ; des domestiques silencieux qui se dérobent, chuchotent, vont demander à Mademoiselle et ne reviennent plus ; puis, des fermiers qui consentiraient bien à ouvrir leurs hangars, leurs bergeries, et à vendre ce dont nous aurons besoin ; ils veulent seulement savoir si Mademoiselle en a donné la permission. Prenant tout d'abord cette liberté qu'on nous faisait attendre, nous occupâmes vigoureusement les communs ; mais il me restait à faire le siège du réduit central. Je rôdais autour, cherchant quelque ruse du moyen âge propre à m'ouvrir ce Sésame. Rien de plus triste, rien de plus fort par la tristesse, que la seconde face du logis principal ; tous les volets fermés, déviés, dépeints et disjoints, revenus à la couleur même de ce mur gris, et composant avec lui une masse hostile, impénétrable ; la chapelle débordant à gauche cette façade ou cette falaise ; le pigeonnier, à droite, et là, sur le toit, des pigeons immobiles conférant entre eux, pigeons ci-devant, pigeons émigrés, fâchés de n'avoir plus leur part au grain des semailles, et qui semblaient vouloir opposer aux *droits de l'homme* quelque déclaration des droits des pigeons. Puis, comme pour refléter à terre toute cette détresse, un parterre dénaturé, déshonoré, moisi de carottes sauvages, rapiécé d'un carré de choux ; un reste d'allée tentait de le traverser encore, mais il se perdait promptement sous des ronces : la nature elle-même, marchant à l'assaut de l'ouvrage, et triomphant pied à pied de la défense, avait couronné cette dernière tranchée.

Je regardais, mais n'imaginais rien, ayant l'esprit si peu romanesque. Je me souvenais simplement. Le nom d'Alfred de Vigny

m'était revenu en tête; puis, sous cette chère signature, les quelques pages de *Grandeur et Servitude militaires* qu'il a consacrées aux souvenirs de sa propre jeunesse : « En Beauce, dans un vieux château... » son père lui parlait de la guerre, et ses ancêtres debout dans leurs cadres, immobiles comme pour une revue du roi, lui parlaient aussi par leurs attitudes ; il leur obéissait, prêt à cet héroïsme que les circonstances allaient lui refuser. Il ne rencontrait partout que servitude ; mais ayant la grandeur dans l'âme, il servait d'abord à cœur perdu, jusqu'à ce que las, offensé, convaincu de son inutilité et voulant servir d'une autre manière, il rentrât dans la vie investi d'une double tristesse, et par la décevance de son espoir et par la vanité de ce qu'il avait espéré. Certes, il aurait mérité de naître cinquante ans plus tard et de voir, dans leur rassemblement nouveau, ces armées licenciées d'un bout de siècle à l'autre, prêtes aujourd'hui sous leurs armes, mais rendues cette fois au pacte social qu'une France plus libre souscrit à ses défenseurs. Et pourtant, non... Mieux vaut qu'il soit mort et qu'il ait ignoré la guerre ; car il ne l'aurait connue qu'étalée sur la Beauce natale, enfoncée au cœur du pays, comme dans les pires jours de notre plus lointaine histoire ; il aurait vu la patrie gisante, percée des sept glaives, et suivi sur la terre de Jeanne d'Arc et dans le sang de France le pas des chevaux allemands qui venaient s'abreuver jusqu'à la Loire...

Je rêvais donc ; mais, en rêvant, j'étais arrivé d'abord dans l'arrière-cour de la ferme, puis dans un enclos ; je m'engageai alors sous un passage voûté qui me conduisit jusqu'à la cuisine du château. Là, je déclarai avec fermeté le désir que j'avais de saluer très respectueusement Mme de Prinval.

Tout arriva comme on m'avait dit : fuite des domestiques, conférence avec le jardinier, discussions étouffées derrière une porte. En traversant sous le porche, je vins jusqu'au bord du septième cercle, je veux dire jusque devant une pelouse ovale, entourée d'espaliers, de corbeilles, caressée par des odeurs de giroflées et de réséda. Là, des paons se pavanaient, des femmes causaient entre elles et tricotaient. Soudain, je me fis voir, moi l'homme de guerre et le soudard ; et l'effet de cette apparition fut tel qu'une nonne s'approcha d'une vieille grosse femme, appuyée sur sa canne, vers qui se réfugia encore une petite fille chlorotique. D'autres groupes se formèrent plus loin, parmi lesquels j'aurais bien voulu reconnaître la maîtresse de ce château de disgrâce, et la dernière branche sauvageonne issue de cette noble souche...

— Mademoiselle est dans l'impossibilité de recevoir... Mademoiselle regrette...

Devant ce béguinage en émoi, qui tournait de mon côté ses mines dévotieuses et rechignées, je voulus du moins mystifier la gothon qui m'apportait cette réponse, et je lui dis :

— Mme de Prinval regrette fort justement, car je me présente au nom d'un de ses meilleurs voisins de campagne.

J'écrivis sur ma carte : « Venu de la part de son maître, M. Alfred de Vigny. » Puis j'allai me débarbouiller sur la margelle du puits et me coucher sur ma botte de paille, jurant de me venger au plus tôt par la plume. Mais je fus aussi vengé en fait. D'abord, mon fourrier, — une tête de Breton, — retourna faire une scène terrible à la cuisinière, disant qu'il savait la loi, qu'il la ferait appliquer, qu'il voulait voir mon lit et dans ce lit des oreillers et de la plume, et, devant, « une table avec des rafraîchissemens. » Puis, mon trompette, ce mauvais drôle, imagina un tour plus pendable; à deux heures du matin, revenant de visiter un piège qu'il avait tendu pour prendre une chouette, il se mit à sonner les matines avec tous les airs de son répertoire : « Contremarche; — déployez les manteaux; — aux consignés. » Il fallut, pour lui couper l'haleine, une juste application de salle de police, et c'est le remède que j'ordonnai.

Tout étant prêt pour la mise en route, et moi, maître de mon temps par permission spéciale, je partais peu après et m'éloignais sous cette allée de tilleuls taillés qui m'abandonnait bientôt en pleins champs. J'allais à Loigny, pour revoir ces lieux historiques, sur qui plane, avec le souvenir d'un combat héroïque, la sainte mémoire du général de Sonis.

La lune me dirigeait d'abord; mais elle tomba au bas d'un ciel rose et cendré qui s'éteignit tout de suite, car la lune, n'ayant qu'une lumière reflétée, ne laisse pas de clarté derrière elle; et je restai sans aucun repère dans le désert des champs moissonnés. J'eus beau trotter ensuite jusqu'à mon terme, l'heure vint me presser sur ce terrain sacré; c'était la douce première heure du jour; l'église neuve blanchissait au loin sur une terre de brumes : je ne pus que lui jeter en hâte un regard et un adieu. Aussi, dès que je serai de loisir, recommencerai-je ce pèlerinage. Voulant me fixer une date, j'ouvre le programme de nos *Écoles à feu*, et parmi tous ces tirs : tir à grande distance, tir fusant d'efficacité, tir progressif, tir indirect, — dans tout ce bruit que nous allons mener, je ne distingue pas encore à quel instant de silence je pourrai dire là-bas ma prière sans paroles, rêver, souffrir, et revenir meilleur.

Mardi.

Le vent s'étant élevé, tout mon établissement vibra et gémit; les objets suspendus au centre se choquèrent entre eux et rendirent des sons, chacun suivant sa matière; je m'éveillai. La lune resplendissait encore, mais elle ne tarda pas à se voiler; éclipsée, il semblait qu'elle luttât pour percer l'ombre et qu'elle y réussît par instans; car de brefs éclairs remplissaient incessamment mon logis de lueurs phosphoriques et clignotantes. Je me croyais tombé dans quelque Walpurgis, et, craignant qu'une sorcière ne descendît chez moi à cheval sur un écouvillon, je me recommandais déjà à sainte Barbe, quand tout à coup ce fut sur toute cette enveloppe et comme sur tous mes nerfs un picotement sonore : la pluie commençait à tomber.

— Il ne manquait plus que cela!... dit une voix grognonne, ajoutant ce nouveau grief à tous les autres torts de ce camp. Des toussemens et des crachemens complétèrent cette déclaration maussade. Puis, ce fut un cheval lâché qui vint galoper et ronfler autour de moi; puis, je me rendormis.

Réveillé à quatre heures, mais redoutant qu'il ne fût plus tard, car cette humidité des nuits fait retarder les montres, je débouclai ma porte : la toile tendue résonna comme une timbale accordée sur quelque note basse. Dehors, on parlait d'une certaine corneille qui, paraît-il, avait crié toute la nuit; en peu de minutes cette bête était devenue légendaire, si bien que je me rendis ridicule en m'avouant pour celui qui n'avait pas entendu la corneille.

. . . . . .

Nous voici sur nos chevaux, à nos places de bataille; nous attendons l'ordre de nous avancer et de tirer. L'ordre vient. Nous nous coulons donc doucement sur la position à cette grosse allure d'artilleurs qui n'est pas une allure de cavaliers; nous nous arrêtons bien progressivement, en éteignant la vitesse; les attelages de devant tombent alignés sur notre front; on sépare l'affût d'avec l'avant-train, ceci s'en va et cela tourne; et, tandis que je cours recevoir la désignation du but, les servans chargent derrière moi nos deux pièces, et leur poussent dans l'âme de sonores coups de refouloir. Revenu, je désigne à mon tour l'objectif, en parlant cette fois la langue des pointeurs. Le temps est précieux : pour l'épargner, je m'explique lentement, et c'est de point en point que je conduis leurs yeux jusque sur l'objet à démolir. Est-on prêt? — Un bras levé me répond : oui; et nous avons l'honneur d'envoyer là-bas le premier obus. La fumée se traîne dans cette atmosphère humide et dense, et me cache mes canonniers.

Cette petite pluie que nous avions oubliée, errante aussi dans l'air, reparaît alors sur ces volutes, comme des étoiles de clinquant piquées à des bouffans de mousseline. Puis, cet écran se développe, se déchire, s'effiloche, et ils reparaissent tous, troubles ombres pourtant reconnaissables, car rien n'est si caractéristique qu'une silhouette : Houbard et Houdard, le pointeur et le pointeur-servant, interchangeables comme leurs noms même; François, incomparable pour mettre le feu; Hennedouche, pourvoyeur infatigable, qui presse un obus sur son cœur.

Mais ma pièce de gauche est mal en train, peu animée, point assurée; enfin, elle ne *marche* pas. Premièrement, le maréchal des logis est un maladroit qui laisse aller son monde quand il devrait intervenir, et qui intervient quand il devrait laisser faire. Le pointeur est troublé : à preuve, les déplacemens incohérens qu'il donne à sa crosse, les tours et les détours qu'il imprime à sa manivelle. Les autres l'aident mal, car est-il possible de servir un homme fiévreux? Puis ils en sont comme lui à leurs débuts; les oreilles leur tintent et le cœur leur bat. Patience, car tout s'arrangera, et ce petit système non seulement marchera, mais arrivera même, ainsi qu'il est nécessaire, à un équilibre dans le mouvement.

Son réglage fini, le capitaine nous crie : « Chefs de section, prenez le commandement ! » Trois salves immédiates sont le répons à ce verset. A moi maintenant de régler cette durée par laquelle l'obus fuse en l'air à sa juste hauteur et verse sur l'adversaire ce terrible arrosoir dont chaque goutte est un grain de mitraille. Instant d'autorité, instant d'orgueil : mes pointeurs tournent la tête vers moi; je les sens qui écoutent dans le vacarme ce nombre dont je décide et dont je réponds.

Deux éclatemens bien simultanés, bien pareils de position, sont l'élégant résultat qu'il faut obtenir. Pour cela : 1° que la fusée soit percée dans le juste endroit; 2° que la pièce soit pointée avec précision; ces deux circonstances, malgré leur apparente simplicité, ne concourent pas toujours dans l'application. Ainsi, rien que dans cette petite affaire, se retrouve la difficulté générale qui préside à toute notre action de guerre et qui en est comme la définition : assurer l'assemblage de causes indépendantes entre elles, mais de qui dépend le succès total. Ainsi c'est le besoin de fonder une synergie qui crée la discipline militaire; et cette discipline a ce remarquable caractère d'être une discipline de faits; par suite, d'assujettir d'autant mieux une conscience, que cette conscience plus éclairée est plus apte à reconnaître la force des choses. Un peu de philosophie éloigne peut-être de l'armée; mais il est certain que beaucoup de philosophie y ramène.

Un trompette traverse le tonnerre des six pièces, et me crie du plus loin qu'il me reconnaît :

— Le capitaine est tué...

La nouvelle est fausse, mais l'ordre est net : il s'agit de remplacer momentanément le capitaine. Je cours à l'autre aile où je trouve le fourrier avec son papier, l'observateur avec sa lunette, enfin tous mes instrumens. A peine suis-je là que la pluie redouble et que l'arrière-plan du tableau se voile davantage sous un de ces volatiles brouillards d'été que l'orage seul peut fixer à terre; en même temps, la fumée abondante dégagée par nos machines à feu se roule horizontalement vers le fond en adhérant au sol.

— Je ne vois plus rien, — confesse le chef d'escadron, cherchant dans sa jumelle le but sur lequel il voulait me faire tirer; et nous suspendons l'exercice, économisant ainsi nos projectiles qui sont de l'argent, au prix de notre temps, qui n'en est pas.

Pourtant, un autre officier, à côté de nous, poursuit sa canonnade et l'observe avec ses yeux seuls; toute lunette, pour ce qui est de percer cette ouate, étant inférieure à la simple vision. Ses obus gravitent avec une vibration grave dans cet air dont la sonorité, comme la transparence, est changée; ils éclatent blanc sur blanc. L'écho les reçoit avec un mugissement : il semble qu'ils aillent réveiller et provoquer là-bas quelque dragon endormi. Pourtant, le fond du polygone est bien vide, ou si nous y avons des ennemis, ce ne sont que des planches, attachées au sol par de la ficelle; nous voilà enfin bien à notre aise pour nous exercer à ce terrible problème de guerre : ayant dans la main six canons et trente-six canonniers, prendre dans le temps minimum la supériorité du feu sur l'adversaire. Rude partie! car le canon n'est une prodigieuse machine que lorsqu'on sait s'en servir, et sa virtuosité spéciale consiste à jouer vite. Il s'agit en effet d'un duel à distance; et dans ce duel, celui-là est mort qui n'a pas abouti avant l'autre.

Un seul instant de soleil, et le polygone reparaît si magiquement clair que je commets une erreur dans l'appréciation de la distance et que j'ouvre le feu sur une portée trop faible. Le premier coup... une gerbe épaisse, qui cache entièrement ces petites choses noires, — une chaîne de tirailleurs, m'a-t-on dit ; — dans cette gerbe, de la boue qui retombe, de la fumée qui se répand. Le second coup ; hors de direction, inobservable. Le troisième : presque rien, un tourbillon vague dans une des lacunes de cet objectif discontinu ; il semble que cela blanchisse et s'étende devant ces affuquets noirs, mais il se peut aussi qu'une goutte de

pluie, en s'étalant sur le verre de ma jumelle, ait cause cette apparence. « Douteux », décidé-je au bout de ce doute; et le fourrier inscrit ce mot sur le papier qui sera soumis tantôt à la casuistique du chef d'escadron. Le quatrième coup : long, à n'en pas démordre, car le bord dentelé de cette ligne s'est détaché tout noir sur la fumée blanche. Je continue de la sorte, menant à trois mille mètres cette partie de whist qu'une seule erreur peut me faire perdre; trois minutes encore, et j'ai fini, et je rends au repos les six bêtes de métal, dont le travail étrange, tout de crise, dure des temps infinitésimaux et dont la terrible vie, somme de ces instans foudroyans, n'atteint pas jusqu'à une seconde.

J'ai fini avec eux, mais non pas avec moi : je dois aller remplacer Baujan au poste de la batterie de siège, pour qu'il soit libre de tirer à son tour. Il y a des signaux blancs élevés sur une des traverses de cette batterie, et c'est vers eux que convergent les indications des autres cibles dressées à gauche et à droite du polygone. « Commencez le feu, » disent-ils ensuite dans leur langue, ou bien : « Halte au feu, » et l'importance de ce renseignement est telle qu'on ne veut le recevoir que d'un officier. L'un de nous est donc là sans cesse, attentif à cette ficelle qu'on ne pourrait tirer hors de propos sans abattre sur quelque tête comme un couperet de guillotine.

J'arrive : les pièces déséquipées dorment au soleil; les deux cadres noirs, habillés de calicot blanc, ballottent au vent et frappent rythmiquement leurs tringles de fer. Au-dessous, une sorte de table basse, un banc triangulaire sur lequel Baujan est couché. Et voici sa posture : une jambe repliée, le genou en l'air; une main dans une poche, l'autre fourrée sous sa vareuse entr'ouverte; son képi rabattu sur ses yeux.

— Eh! le plus beau des Jean! On t'attend à l'orchestre!

— Hein! quoi? répond-il encore endormi, croyant parler à son téléphoniste, dites-leur que nous n'entendons rien! — Ah! c'est toi, mon vieux!... reprend-il en me reconnaissant; et il se relève tout bouffi en clignant des yeux derrière les verres de son lorgnon.

— Je dormais... Il n'y a qu'ici qu'on dorme bien, avec tout le service qu'on fait. Je me réveille quand je n'entends plus le canon, comme Bartholo quand il n'entend plus le piano. Voilà le bazar... Ne tire pas la ficelle sans un ordre du ministre... Le téléphone ne marche pas.

Il remonte à cheval, s'en va au pas, décroît, se fond avec ces taches lointaines qui sont les batteries arrêtées sur leur position. Voici tout ce que je perçois d'elles, à présent : une noirceur irré-

gulière éparse sur cette langue de terrain clair, comme une colonie de microbes sur une feuille de gélatine. Autour de moi, paix profonde et chants d'oiseaux; je m'appuie pour écrire sur une planchette d'armemens, derrière un canon de 155 qui me fait de l'ombre : car nous avons de ces tablettes, comme on a dans un chœur d'église la console aux burettes, et nous y posons la craie, le niveau, le fil à plomb, enfin tous les objets requis pour pieusement servir nos messes. Là-bas, les batteries sont en feu, les obus se plaquent au sol avec fracas; ici, des fourmis courent sur ma manchette; j'ai la visite d'un corbeau, qui défile dans l'herbe avec fatuité; puis, il m'aperçoit, se hausse sur ses ergots, m'observe et me trouvant laid, suivant son esthétique de corbeau, s'envole lourdement sur ses ailes d'acier bruni. Tout à coup, une trompette nous sonne la retraite, en notes pressantes et suspendues; je plie bagage et je m'en vais, car j'ai rempli mon devoir, j'ai baissé mes cibles, c'est fini.

Mercredi.

Ce soir, je vais dîner avec le commandant Mansion.

Traversant ce matin le polygone, il s'est arrêté pour nous voir tirer; il me souriait de loin avec politesse et tenait sa belle figure un peu triste attentive aux petites choses de ma section.

— Eh bien, Roë! Et le tir indirect? m'a-t-il demandé ensuite, témoignant qu'il n'avait oublié ni son élève Roë, ni ces recherches anciennes, dont nous causions à Fontainebleau.

— Rien trouvé, mon commandant; je travaille encore... quand j'ai le temps.

A peine me souvenais-je moi-même de cette palinodie, et de tous ces essais qu'il faudrait nommer infructueux s'ils ne m'avaient fait connaître et fait aimer cet homme éminent. Je m'étais épris de cette question : orienter sur le but une pièce qui ne voit pas le but; et, sans reproduire ici tout mon raisonnement, je songeais à recevoir sur une planchette horizontale la perspective du canon, par le moyen bien connu de la *chambre claire*. Idée de sous-lieutenant : car les perspectives données par la chambre claire sont des perspectives déformées quant aux angles, traîtresses, bonnes à rien, ainsi que le démontre un instant de réflexion et de raisonnement géométrique. Rien ne pouvait donc sortir de cette solution qui *impliquait;* mais quoi qu'il en soit de cette mésaventure pareille à tant d'autres, le commandant m'avait écouté, encouragé, et, même, il m'avait prêté sur sa collection propre une chambre claire, « modèle du colonel Laussedat. »

Depuis, il a quitté cette École d'application où son rôle était

si grand, car nos promotions successives lui passaient par les mains; il les marquait de son sceau intellectuel tout en les initiant à cette *artillerie* qui, vue par le dehors, n'est qu'un simple chapitre de l'histoire des sciences, mais qui, vue par le dedans, devient un infini et réclame des théoriciens puissans. Aujourd'hui, il s'est remis à la vie de régiment, qu'il vante comme bien plus simple, très animée, tout à fait charmante. Combien de fois m'a-t-il dit qu'il irait toujours où on l'enverrait, en France ou au Tonkin; qu'il était soldat, qu'il savait obéir et que l'obéissance ne lui coûtait pas. Puis, se rencontrant dans cette ville avec le général Hermans, il a trouvé avec qui parler; car le général, connu de tout temps pour un mathématicien habile, s'est voué définitivement aux x depuis qu'il a pris sa retraite. Entre lui et le commandant s'est improvisée dès l'abord une curieuse amitié; l'un étant un algébriste patient, l'autre un soudain géomètre, l'analyse s'est combinée entre eux à la synthèse, et leurs cerveaux, dissemblables mais complémentaires, se sont attirés comme les pôles opposés de deux aimans, ou comme des électricités de noms contraires. L'autre soir, ils causaient, tout en se promenant à cheval; leur conversation était venue sur l'hexagone de Pascal et sur celui de Brianchon.

— On les démontre séparément, disait le général; c'est peu élégant. Il existe sûrement une figure unique qui, considérée d'une façon, donne Pascal, et d'une autre Brianchon. Vous devriez chercher cela, vous, Mansion, qui voyez dans l'espace...

Le commandant n'a pas cherché longtemps, car avant de descendre de cheval, il avait déjà imaginé la figure unique.

— C'est bien simple, m'expliquait-il ce matin. Considérons un hyperboloïde...

Et, traçant des lignes sur le sable avec la pointe de son stick, il démontrait, dans le pur style d'Archimède, Pascal en dix mots et Brianchon en quatre.

Ce soir, je le rejoins à son appartement, sur le quai, en face de la Loire; entrant dans la chambre du sage, je la reconnais pareille à celle qu'il avait à Fontainebleau : les meubles d'acajou chargés de ses livres, le poêle de faïence, les ordres de son régiment piqués sur un crochet; enfin les nombreuses épures, suspendues au mur, dont chacune rappelle un de ses travaux. Après le dîner pris à la pension, après le café, le petit verre, le cigare, et tous ces rites de la vie militaire, nous revenons ici, et il me semble que je rentre chez Spinoza et que je me divertisse avec lui « à fumer une pipe de tabac. » Car n'est-il pas vrai que les grandes figures de l'humanité vont se répétant à chaque gé-

nération, et que tous les états de la pensée, depuis Pythagore jusqu'à Spencer, se retrouvent dans la vie, plus lisibles encore que dans les livres?

Le sujet qui nous occupe n'est point, comme l'hiver dernier, le frettage des canons de la marine; mais Tacite étant ouvert sur la table au chapitre *des Germains*, nous entamons sur la décadence latine une conversation *de omni re scibili*. N'y a-t-il pas aujourd'hui en Europe d'autres Germains? demandé-je, et nos yeux vont à cette carte où s'étale le vieux continent, — toute l'anatomie de ce corps malade : et cette petite France, qui est encore son cerveau, et cette Russie, énorme panse à peine innervée de fils télégraphiques et de voies ferrées.

— Oui, les Russes... reprend le commandant, et son esprit positif hésite un instant devant notre sujet vague, puis revient en arrière comme ayant atteint et touché les limites du connaissable.

Son regard aussi rebrousse de l'ouest à l'est, jusque vers les Vosges et la Moselle; et, ce mouvement de ses yeux créant dans son esprit une transition, il se met à évoquer ses souvenirs de la dernière guerre. Il rappelle cette insulte et cette surprise, toute cette brave armée tombée au traquenard de Metz; l'odieuse captivité d'Allemagne; il dit que le devoir est parfois bien obscur et qu'il faut pardonner à ceux qui ont signé le *revers*. On les avait séparés de leurs troupes, on leur faisait croire que leurs soldats étaient rentrés en France par cartel d'échange; ils comptaient se rendre en Algérie, et servir là dans les dépôts des régimens. Mais l'opinion s'est élevée contre eux, et elle leur a arraché leur démission : l'*Annuaire* s'est trouvé allégé d'autant.

Car les questions de principes sont toujours compliquées de questions personnelles. L'attachement à des principes est le propre des esprits éclairés; mais la plupart des hommes ont trop peu de lumières pour concevoir l'ensemble de leur propre vie et pour la vouer à une idée; ils se réfugient de leur faiblesse dans la violence, et, contre les événemens dont ils n'aperçoivent pas les causes éternelles, ne savent employer que les armes momentanées du mensonge, de la surprise, et de la haine. De là cette confusion du siècle et cette injustice dont souffrent parfois les hommes justes. Mais de quoi nous plaindrions-nous? Puisque nous avons la science et puisque la science ne nous ment pas.

Je l'écoute, tandis que se fixe sur moi cet œil clair, *qui voit dans l'espace*, et que s'épanche ce grand cœur, voué au double amour des hommes et de la vérité. Je lui réponds par l'Évangile, car quelle autre réponse pourrais-je faire? Je lui dis que quelques

hommes travaillent en ce moment à déblayer la religion de tout ce qu'elle a d'inefficace et d'étranger; qu'ils veulent percer ce sédiment dont dix-huit siècles ont recouvert la pure source chrétienne; que je ne sais trop s'ils travaillent pour l'avenir, mais que, pour le présent, ils ont raison; et que je veux aller me souvenir d'eux à Loigny, devant le tombeau de Sonis.

— Oui, Sonis... répète-t-il vaguement, arrivé une fois de plus à cette barrière au delà de laquelle les mots manquent, où l'entretien tombe en rêverie; et nous nous taisons, comme on se tait devant la mer, devant la nuit, devant la mort. Le fleuve dort à nos pieds sur son lit de sable, le ciel nous souffle un sombre vent. Tout à coup, minuit sonne.

— Minuit, déjà! dis-je alors, car c'est chaque fois une surprise nouvelle de voir comme fuient vite les heures de l'amour.

Le commandant veut que je m'en aille; il me congédie avec une autorité douce, qui entraîne l'obéissance, mais qui motive les regrets, car qui donc, ayant rencontré un *homme*, le quitterait volontiers? Lui-même m'accompagne jusqu'au faubourg Banier, car le dernier break est depuis longtemps rentré au camp; puis je m'achemine vers les lumières de la gare des Aubrais, ce cœur de la France stratégique et commerciale; je laisse derrière moi un horizon dentelé que domine la cathédrale, assise dans la tristesse sous le dais des étoiles. L'heure serait bonne pour rêver davantage, déambuler autour du camp, faire cent fois les cent pas sur le front de bandière. Mais non... Puisque le commandant m'a renvoyé, je vais rentrer sous mes toiles, rabattre mon bonnet sur mes yeux, et dormir, ou tâcher de dormir.

Jeudi.

Voici deux heures que nous sommes dans cet abri, sur la frontière extrême du polygone; nous attendons que des obus arrivent à notre hauteur, et que nous ayons à contrôler quelques points de chute. Un grand nombre d'êtres chimériques, figurés par des panneaux, tirailleurs, cavaliers, pièces en position, peuplent cette région reculée. Malgré tant de richesses, on nous dédaigne encore, on tire sur des buts moins éloignés que nous; et rien ne nous parvient, si ce n'est le bruit, quelque poussière, et, par moments, des balles ricochées, sans vitesse, qui s'arrêtent contre ces planches intactes et ne leur laissent pas même une empreinte.

Chaque pièce d'artillerie ayant sa voix propre, c'est maintenant le canon de 138 qui parle. Il fait « glou » en crachant son projectile hors de son âme de bronze, et sa détonation n'est qu'un toussement auprès du claquement dur auquel les canons d'acier nous ont habitués. Ce projectile tourne, ronfle, en gravissant

sa haute trajectoire et ne rend pas un son musical, comme il arrive pour des bouches à feu plus parfaites, mais bien un fredon bizarre, décroissant avec les vitesses elles-mêmes, un miaulement prolongé, pareil à celui qu'on obtient sur un violon quand, au lieu de tenir la note, on traîne le doigt tout le long de la corde. Il éclate enfin sourdement, et l'ordre dans lequel nous percevons ces différens bruits n'est pas celui de leur succession naturelle, car l'obus dépasse en vitesse l'onde sonore; il arrive à son point de chute avant que la détonation du canon n'y soit parvenue. Mes yeux et mes oreilles prennent à ce spectacle un plaisir professionnel, et je hume une bonne odeur de poudre, mélangée aux senteurs de la forêt. Mais le tir s'allonge vers nous et nous menace : il faut rentrer sous ce couvert.

Que l'on suppose un dé à jouer, dont une face serait le sol, l'autre un plafond de madriers pourris, chargé de terre, traversé par des racines; qu'une des parois de ce cube soit un mur, protégé au dehors par un épaulement ventru; l'autre un blindage de fer, percé d'une fente horizontale; enfin que les deux derniers côtés soient des baies ouvertes sur un chemin, sur des buissons, sur une friche toute ravinée, où les sillons de l'obus semblent les erreurs de quelque charrue fantasque : voilà ce logis, qui contient avec moi un téléphoniste, deux travailleurs et un trompette. On construit maintenant des abris de tôle ondulée qui sont bien plus élégans; mais on ne respire pas dans ces boîtes hermétiques et j'aime mieux ce domicile, mi-partie de plein et de vide, où cette fauvette a pu entreprendre un nid. Le téléphoniste la connaît bien; il dit que tous les jours elle avance son travail, qu'elle s'est habituée à voir là des hommes et qu'elle ne reniera pas ses œufs. Il me parle, appuyé d'un coude sur sa table, collant à son oreille un des récepteurs de son appareil. Tout à coup, il sourit, et, comme je le questionne :

— *Ils* disent qu'on va interrompre le tir, qu'il y a un cheval lâché dans le polygone...

Ceux-là le disent, qui ont qualité pour prononcer ou pour transmettre; le terme impersonnel dont il les désigne est fort juste, car c'est avec des voix abstraites qu'il converse, non avec des personnes. Toutes ces bouches qui causent du métier dans le métier même taisent les caractères et ne laissent paraître que les fonctions.

Quant au cheval, je suis bien tranquille. On voit souvent, à Fontainebleau, des biches traverser le polygone au moment des tirs; elles arrêtent parfois leurs hardes devant les objectifs, comme si elles voulaient montrer à leur faons la bêtise des hommes; puis, leur instinct les guidant mieux que notre balistique, elles

vont plus loin ; elles franchissent impunément ces zones de danger.

L'attente se prolonge, et, pour hâter un peu la fuite du temps, je cause avec un des travailleurs que voici, la pelle à la main, le manteau en sautoir. Il s'appelle Ducrocq, il servait autrefois dans ma batterie ; et je me souviens qu'il se conduisait bien et qu'il pointait mal. A sa libération, il a acheté un bon petit bateau de 2 000 kilos, qui est bien logeable, bien aisé, bien fructueux, et il s'est mis à convoyer des marchandises, le long des canaux. Réserviste aujourd'hui, il me dit qu'un matin sur deux il va aux exercices à feu, et le lendemain aux corvées. Tout cela, c'est le métier militaire, on ne peut pas s'en plaindre ; tout de même, ces vingt-huit jours sont bien contrarians, parce que c'est comme un chômage. Si encore cela survenait au temps de la gelée... Mais l'été, dans la forte saison ! Il a dû prendre un homme de remplacement qui aidera « la bourgeoise », c'est cent francs de perdus ; pareil désastre ne lui était pas arrivé, depuis ce jour où il a coulé bas avec un chargement de sucre...

— Enfin, mon lieutenant, conclut-il, on dit toujours que c'est comme une dette à payer...

— Oui, la dette envers la patrie. On la paie quelquefois de sa poche.

— Pour ça, mon lieutenant, c'est bien vrai. Moi je la paie de ma poche !

Et il rit dans ses grosses moustaches, ravi de la plaisanterie la parole entre si facilement dans ces bonnes âmes, il faut si peu de mots pour gagner ces cœurs.

« Tutu, » dit la trompette d'appel, dans le téléphone ; et *il* nous avertissent que le canon de 95 va tirer sur nos objectifs Le crayon aux doigts, la montre sous les yeux, je me penche de manière à voir par cette fente étroite. Pan ! un geyser de sabl éclate, à droite, puis s'échevèle au vent, qui dissout plus vite l noyau de la fumée ; les éclats et les balles s'en vont tomber suc cessivement au loin, en sorte que quelques-uns ronflent encore e l'air longtemps après que les autres se sont amortis au sol. Cel redouble, s'accélère, et je note suivant mon algèbre tout le ph nomène. Puis, un arrêt subit, pendant lequel je relis ce papi crayonné en hâte, et sous la dictée du canon. Singulière condui du tir ! Que croient-*ils* donc ? qu'ont-*ils* vu ? J'interroge en vai mon hiéroglyphe ; et ce même résultat qui m'apparaîtrait si clai si nécessaire, à l'autre bout de la trajectoire, devient à cinq kil mètres un problème d'analyse indéterminée.

Deux coups simultanés arrivent et détonent en l'air ; pu d'autres percutans, fusans, succèdent si vite, et en tant de point que je renonce à suivre.

— Je crois bien qu'ils en auraient plein leur sac, les fantassins, dit Ducrocq derrière mon épaule. — Et tous, à côté de lui, contemplent en silence cet effrayant spectacle.

Puis, tout d'un coup, c'est le silence; le vent seul parcourt la brousse, si formidablement labourée tout à l'heure; la fumée évanouie laisse reparaître la ligne chenue des arbres qui dentelle à nouveau le ciel pur; les papillons et les mouches volettent autour de l'abri; la fauvette va revenir à son nid. Car qu'importe à la nature toute cette mort qui n'intéresse que l'homme? Nos catastrophes à nous n'interrompent pas le cours des choses; et il y a une besogne plus difficile que de faire rugir des canons, c'est de faire taire les grillons qui chantent là dans l'herbe.

Vendredi.

Nous campons comme on campait sous Napoléon, sous Xénophon, sous Agamemnon, même; et ce sont les mêmes dispositions, les mêmes organes, la même police, parce que c'est la même nature humaine, avec les mêmes besoins humains. L'armée, tradition vivante, nous met face à face avec le passé; et elle est, en même temps qu'un gymnase, un musée où se conservent soigneusement les permanences de notre race. Je traverse le camp, où toute cette histoire est déployée, et sans m'attarder au vif plaisir que j'y éprouve, je vais d'abord remplir mon service *aux ordinaires*.

L'odeur seule des oignons et des poireaux ferait reconnaître cette tente particulière devant laquelle je vais conclure cette affaire de cuisine.

Les parts sont-elles prêtes? Les pesées sont-elles achevées? Le maréchal des logis, un blondin souriant qui a pris un air d'employé à force d'être dans les écritures, me répond qu'en effet tout est préparé, quoique nous n'ayons pas de *romaine*, et qu'avec des moyens aussi primitifs, « ce soit très long pour les officiers. » Il me montre du doigt, il regarde avec mépris le peson accroché sous trois branches d'arbre fichées en terre, et qui pend à l'intérieur de cette pyramide.

Peu importe, et nous mettrons le temps qu'il faut. Les choux ont des feuilles toutes jaunes; je les fais décaper, et prononce contre le fournisseur l'amende de trois têtes de choux. Il avoue alors qu'il en a une petite réserve sur sa charrette; et fouillant avec empressement dans un sac, il rapporte trois exemplaires de la plus belle taille et de la plus grande fraîcheur. Petit à petit, ma besogne s'avance; chaque *ordinaire* emporte à son tour ses denrées dans sa civière profonde : je retourne baguenauder de-ci et de-là.

On a toituré les cuisines, en sorte qu'il ne pleut plus dans la soupe; mais le toit consiste en vieilles planches toutes percées de mitraille, et il faudra les remplacer, si ce camp continue à s'affirmer pour un camp de pluie. De même, les selles et le harnachement sont à l'abri sous une bâche; le fourrage est serré dans une tente, et ces deux établissemens, œuvres de notre inventif adjudant, se répondent dans une belle symétrie, aux deux bouts de notre corde à chevaux. Au delà de cet emplacement, plus rien que la jachère; on découvre la lisière de la forêt, un hangar de bois sous lequel se font les distributions de foin, puis une baie dans la masse du feuillage : c'est l'entrée du polygone.

Le premier jour, il y avait à cet angle-là des vivandières qui vendaient toutes sortes de choses; invitées à chercher des cliens ailleurs, elles ont passé la voie ferrée et rétabli plus loin leur colonie. C'est donc là un pays de Tendre, habité par des corsages roses et bleus, qui font des taches gaies sur la verdure. Le colonel ne l'ignore pas, mais renseigné par M. le maire, qui connaît si bien son monde, et par le médecin-major dont le diagnostic est si sûr, il a dit : « Peuh!... » Car c'est ainsi depuis le temps d'Agamemnon.

Je reviens par la grande rue, très encombrée à cette heure matinale, car c'est là que se font tous les va-et-vient du service, là que circulent les marchands avec leurs hottes, leurs cabas, leurs petites voitures. Et voici un des groupes qu'on voit : un canonnier trempe son pain dans une tasse de lait et mange avec lenteur; la marchande, debout devant lui, attend qu'il ait fini, et n'aperçoit pas un chien qui vient flairer son panier avec des narines curieuses et des yeux craintifs.

Au centre de tout, se font face la salle des Rapports et le poste de police, membres puissans du corps que nous composons. La salle des Rapports surtout joue dans la vie particulière de chacun un rôle considérable, et dont témoigne mal cette enceinte de planches et cet aspect de baraque; car elle est une personne qui commande, à qui l'on obéit, qu'on discute et qu'on maudit; plus encore, elle est cette part de fatalité qu'il y a dans toutes nos existences. Je vais doubler ce cap redoutable, quand l'adjudant-major s'avance, le revolver pendu au côté; il tourne vers moi ses terribles moustaches qui sont toujours de service :

— Vous êtes désigné pour accompagner le colonel, me dit-il.

— Le colonel?... je passe machinalement la main sous mon menton et me reconnais suffisamment rasé. Puis, je reviens tout droit à ma tente :

— Audant, une paire de manchettes et mes bottes neuves. J'accompagne le colonel.

A cheval à une heure et demie, devant la mare aux grenouilles. J'ai garde de n'être en retard, car si tout va bien cet après-midi, je peux en rapporter, au bout du compte, la permission qu'il me faut pour cette course de Loigny. Lorgnette en sautoir, programme de l'exercice du jour, papier et crayons, rien ne me manque. Nous allons ; il nous tombe sur la nuque un soleil de plomb.

— Ouf! Quelle chaleur! dit-il après deux cents mètres parcourus, et il déploie un mouchoir blanc qu'il pose sur ses cheveux gris, drus et courts, et qu'il prend sous son képi.

Je m'embéguine de la même manière, car, pour toutes les questions de tenue, l'usage est de *se régler à droite*. Nous suivons la lisière gauche; nous atteignons cet observatoire où, depuis quelques jours, le colonel a pris l'habitude de s'établir. Dix-huit pièces attelées sont là qui attendent, et reluisent, et dorment au soleil. Le chef d'escadron vient recevoir des ordres; puis nous montons et tournons dans cet escalier hélicoïdal, nous prenons pied sur cette dunette de fer qu'ombrage et évente une toile à voiles; elle se gonfle et claque en faisant tinter ses anneaux le long de ses tringles.

— D'ici, nous verrons bien l'ensemble... prononce le colonel, et il tire de sa poche une petite jumelle dont la clarté doit être grande et le grossissement faible. Chaque officier ayant besoin d'un instrument approprié aux fonctions de son grade, ceci est une jumelle de colonel.

— Oh! oh! reprend-il en se penchant à la balustrade, vont-ils pouvoir passer?...

Il regarde cette difficile contremarche qui s'exécute à nos pieds; le front est si restreint que chaque pièce, en tournant, court risque de casser son timon. Les attelages se plient à gauche et tracent un demi-cercle. Chaque file s'approchant ainsi de la voisine, la ligne devient continue, mais on sent encore dans cette masse mouvante un ordre et du parallélisme. Puis, c'est l'oblique par lequel on rejoint la direction première : des jours reparaissent dans cette compacité noire; les dix-huit pièces ressortent des dix-sept intervalles.

Tout cela vient se rompre, s'arrêter, fumer et détoner devant nous. Le tir éclate avec une intensité terrible, et voici travailler cette machine de mort qu'un mot d'un homme a mise en feu. Vainement crierait-on : halte! à cette tuerie, comme vainement on tenterait d'arrêter à la main le volant d'une machine à vapeur; un automatisme redoutable entraîne à cette œuvre ces singuliers outils, où les puissances de la poudre et du métal sont compliquées de volonté humaine; huit bras les préparent et les bandent; tout d'un coup la déflagration violente leur déchire l'âme; ils rugissent,

bondissent, reculent sur leurs roues; mais c'est pour revenir aussitôt sur leurs pieds, et l'action des ouvriers recommence et se précipite autour d'eux dans le vacarme, dans la fumée, dans la clameur des commandemens.

Nous les dominons, et non seulement eux, mais tout l'ensemble; leurs caissons qui les ravitaillent par derrière, leurs obus qui éclatent très loin vers l'avant et font avec insistance, à des hauteurs invariables, de petits nuages réguliers et fugitifs : cette jolie apparence étant pour nous le seul signe de la mort nombreuse qui doit pleuvoir par là-bas. Puis, ce paysage orageux : un ciel bizarre, bleu, blanc, gris, jaune; la lande surchauffée, la forêt tourmentée que l'autan parcourt; rafales et coups de soleil tombent à l'envi sur elle; sa perspective capricieuse et qui suit les jeux de l'éclairement rapproche les distances, improvise des reculs; le feuillage se rebrousse, foisonne, papillote; et ces deux énergies de la lumière et du vent éparses vastement sur cette nature font bien sentir sa richesse et sa profondeur.

Cependant, on change de position, on s'éloigne de nous, qui demeurons. Chacune des batteries s'écoule, et nous suivons du regard la bête sextuple qui, n'ayant qu'une tête, son capitaine, a cependant trois yeux, ses officiers. L'heure étant venue de *la critique*, il se forme un cercle de cavaliers silencieux autour du juge qui prononce; et tous les petits comptes de la journée se règlent par des considérans d'éloge ou de blâme. Un sous-lieutenant de réserve, déclaré coupable, est exécuté sur l'heure : des écritures, qu'un fourrier impassible tenait derrière lui, montrent qu'il n'a pas abouti dans son réglage; il avait bien commencé, mais il n'a pas poursuivi, il s'est troublé en bon chemin. C'est qu'il ignore encore tout l'effet de la persévérance et comme, rien qu'en persistant dans une idée, on peut corriger le vent, l'humeur d'un chef exigeant, et bien d'autres choses encore.

— Bonne journée en somme, conclut le colonel qui remonte à cheval. Il n'y a eu que ce monsieur...

Je pense que le moment est favorable pour risquer ma demande.

— Comment donc! répond-il. Pour un seul jour?... Allez, allez... Voilà assez longtemps que vous réglez vos directions...

Je remercie, ravi de cette bonne grâce qui donne plus de prix à ma liberté, et de cette façon de donner, plus chère encore que le cadeau. Car n'est-ce pas la meilleure chose de se sentir estimé par ceux avec qui l'on vit?... Nous arrivons et je prends congé. La musique joue déjà, comme chaque soir, près de la mare. C'est un rythme de valse très lent que les cuivres font tournoyer d'abord dans un cercle de notes basses; puis il en sort, se hâte,

gagne parmi les hautbois et les flûtes ; ces timbres du cuivre et du bois alternent avec persistance, et, dans cette danse symétrique, font comme une symétrie de plus.

Cela enjôle, cela endort ; et c'est une fin de journée lumineuse et musicale, deux fois harmonieuse. Que d'autres soirs pareils j'ai déjà vécus! Car que nous faut-il, à nous autres soldats, après l'effort et la fatigue, après les heures de cette vie malaisée, prise toujours entre le commandement et l'obéissance? Un abondant dîner, quelque musique, un jeu, une causerie : et nous passons ainsi, au petit bonheur, tout étonnés un jour de nous voir vieux, nous, pris dans un métier invariable et qui n'avons pu nous voir changer. Mais demain je veux mûrir; demain, à cheval de bonne heure, puis en avant vers Patay, en avant dans les souvenirs, en avant dans les soucis. Je parcourrai ce Calvaire dans le sens même où Sonis l'a parcouru. Une bonne monture entre les jambes, des cartes et du papier dans mon bissac, la nature sous les yeux, quelques rêves en tête : voilà de quoi bien vivre un jour!

Samedi.

Le matin se propage et grandit; le ciel se mire à la surface de la terre; l'heure gris de perle blanchit, et c'est le jour. Que je suis aise de m'en aller ainsi tout seul... Car la nature m'a toujours parlé; et la voici encore qui s'abandonne à mes yeux, rafraîchis par le sommeil et pleins de sensations joyeuses, la voici qui jase en ce langage doux, abondant, que ma plume ne peut pas traduire : car elle échoue là où le pinceau réussit; il ne faut pas outrepasser les bornes de l'art.

C'est un chaume couvert de javelles et que la rosée diamante; c'est un grand pré penchant où courent en lacis de légères teintes violettes; le soleil oblique, qui bornoie les crêtes, fait à cette masse herbeuse une cime d'or ; puis, — comment dire toute cette grâce? — les sainfoins, les luzernes, les bleuets, les pâles silènes étoilées fleurissent et se mêlent et se jouent dans sa robe sombre qui tremble au vent. Plus loin, la gamme du paysage s'embrunit; et sous ce vêtement vert qui se déchire de plus en plus, la terre de Beauce reparaît nue et reprend peu à peu son caractère de solitude et de fécondité.

A tendre toujours vers ces horizons vagues, l'esprit gagne de l'inconstance et de l'ubiquité. Patay, Orléans, Châteaudun, m'attirent aux quatre points cardinaux, me sollicitent hors du temps présent; j'erre dans le passé et me sens soldat d'une armée disparue. Bien sûr, la Pucelle va passer dans ce chemin, menant son escadron à la charge des Anglais, et je verrai flotter cette virgi-

nale bannière bleue et blanche sur laquelle il ne faut qu'un peu de sang pour faire un drapeau tricolore...

Un haut clocher d'ardoise flanqué aux quatre angles par des clochetons, un bourg allongé qui écoute en silence les dix coups de la dixième heure; deux moulins à vent immobiles, dont la carcasse ancienne craque au soleil; une haie bien égale qui accompagne au loin le sillon de la voie ferrée : c'est Patay. J'arrive devant le passage à niveau, et vois les poteaux du télégraphe tout engerbés de drapeaux tricolores; des cordeaux les rattachent au sol, comme des grelins tendus entre le mât et le pont d'un bateau; ils portent une multitude de petits étendards alternés de rouge et de vert et qui ondulent ensemble avec je ne sais quel sens d'allégresse et de bienvenue. Ce sont ces signaux mêmes que les garde-barrières arborent pour annoncer : « Voie barrée » ou « Voie ouverte. » Mais, détournés ici de leur sens : « Ciel libre, » disent-ils à l'envi en flottant sur champ d'azur.

Je franchis les quatre rails; un homme d'équipe qui marchait par mon travers, pose sa brouette et me salue. Puis, un employé, qui porte un galon de sergent sur sa veste de coutil, s'avance à ma rencontre, s'arrête, attend, fidèle à ce principe de la politesse militaire qui veut qu'on s'offre et qu'on demande des ordres.

Il m'apprend que sur cette ligne d'Orléans à Chartres tout le service est assuré par le 5e régiment du génie, appelé aussi régiment des chemins de fer. Le lieutenant Maurat, mon camarade, commande cette gare. Quant à cette décoration : on attend l'arrivée du ministre des travaux publics, qui se trouve être justement le député d'ici.

Le temps d'écouter ceci, de reprendre mon chemin jusqu'au perron et à la porte vitrée, la nouvelle de ma présence s'est déjà répandue le long de la voie. Voici Maurat lui-même, au seuil de son domaine, le sourire aux lèvres, la plume derrière l'oreille.

— Tu déjeunes avec moi?... Tu vois, je t'attendais, j'avais pavoisé... Cinq minutes seulement, pour laisser passer le 220.

Le 220 est un long train de marchandises; il se traîne le long du quai et stoppe à bout de forces. On ouvre la manche à eau sur le tender, tandis que le mécanicien et le chauffeur descendent, circulent, s'arrêtent à fumer. Ils remontent enfin la bête endormie, la réveillent en posant la main sur le levier de la coulisse : elle se remet à ramper sur ses roues de fer et sur son ventre de feu. Pourtant, Maurat n'en a pas encore fini, étant pris là dans un service complexe, bien moins déterminé qu'une fonction militaire, et qui assujettit indéfiniment son homme. Il lance dans la direction d'Orléans plusieurs dépêches. Tandis qu'en télégraphiste expert, il s'amuse à expédier lui-même ses ordres et joue

légèrement du manipulateur Morse, je cherche à suivre sa cadence et à déchiffrer par l'oreille ce que je lirais mieux développé en points et en traits sur la bande de papier bleu. Mais, ne sachant que l'alphabet de cette langue symbolique, et distancé par son toc-toc rapide qui court vite au bout de son idée, je n'attrape du tout que le mot : « Ministre. »

— As-tu compris? me demande-t-il en quittant la table et allumant une cigarette.

— Infiniment peu...

— Je recommande de crier : « Vive le ministre! » avec un enthousiasme spontané.

Il rit, et m'emmène, bras dessus bras dessous, d'abord au gîte de mon cheval, puis à la pension.

Toujours le même garçon, vif, petit, maigre et noir, ce Maurat; seulement ses moustaches ont grandi, le soleil de Beauce l'a basané, en sorte que sa physionomie intelligente repose maintenant sur des traits plus mâles et plus durs. Vraiment, il se détache singulièrement parmi toutes ces faces de table d'hôte, penchées sur ces assiettes : non que celles-ci n'aient aussi leur caractère, mais le quelque chose de léger et d'aigu que je retrouve dans son regard et dans son sourire m'agrée particulièrement comme familier à mes yeux, fréquent dans la catégorie d'hommes où m'ont placé mes études, mon choix, mon métier. Facilité d'esprit, promptitude à concevoir, adresse dans l'exécution, sûreté d'un entendement exercé, renseigné, qui n'hésite devant aucun problème : de quelles qualités ou de quels défauts ce quelque chose est-il l'expression ? A d'autres de le dire, mais on n'enlèvera pas à cette estampille sa valeur signalétique et son agrément.

Nous revenons causer dans sa gare, toute grande ouverte, parfaitement vide :

— Veux-tu prendre le café dans la salle d'attente des premières ou sur le quai?

Le quai me semble mieux venté; un sapeur nous installe là devant un banc vert; derrière nous, des affiches exposent ces silhouettes de femmes, dont on se sert aujourd'hui comme d'amorces pour affriander les yeux des badauds; les rails reluisent; l'odeur du goudron se mêle à l'arome du café; les portes sont béantes sur les salles silencieuses, et, contre le mur, une double horloge va, tournant sur ses cadrans ses aiguilles conjuguées, et nous compte à tous deux des minutes pareilles. Alors tout d'un coup, qui sait pourquoi? je sors de l'universelle torpeur, je sens avec vivacité, en cette heure perdue, l'irréparable fuite du temps, la décevance inhérente à la condition d'homme, ce change de tout et de soi qui est la vie...

— Un bon petit fromage, ma gare... dit-il. Je suis mon maître, tu comprends? Je peux travailler. A Versailles, trop de service, trop de monde, — tu connais bien ça...

Il m'avoue alors qu'il s'est attelé au problème de la direction des ballons, et que cette première recherche l'a conduit à étudier le vol des oiseaux. Il a une petite théorie toute prête, et pour me l'exposer sommairement, il me mène à sa chambre, où il dépouille devant moi une liasse de notes et un carton rempli d'épures. Je vois encore sur sa table un dictionnaire allemand, des livres, des cartes, le portrait d'une jeune fille; contre le mur, des tambourins, des flots de ruban, un tas de bibelots bizarres et mondains recueillis aux cotillons de l'autre hiver. Car, serions-nous des officiers français si, dans le campement le plus sommaire, nous ne ménagions encore un coin pour l'oubli, le luxe, et la gaîté?

Une fois enfermés ici, notre entretien s'alanguit et s'assombrit, car nous parlons d'avenir; malgré nous, nous tombons dans la mélancolie propre à ceux de notre génération : nous sommes nés avant 1870; les lendemains de la guerre nous ont fait une sombre enfance. Disposés de la sorte, l'idée d'une course à Loigny séduit Maurat. Tout autre jour, il m'eût accompagné, et nous eussions voyagé de conserve, le sapeur et l'artilleur, l'un sur sa bicyclette, l'autre sur son cheval. Mais enfin, « puisqu'il y a ministre, » il faut se dire adieu et céder à cette heure inexorable qui me chasse en avant comme elle lance les trains, déclenche les sémaphores, gouverne toute cette mécanique suspendue autour de nous. Quelque autre jour, je reviendrai, nous causerons davantage, nous irons à Chartres sur une machine... Je promets, mais je crois peu à ma promesse, car notre avenir ne nous appartient guère, et la vie est communément pleine de ces bonnes choses qui ne se recommencent pas.

En selle donc! Suivant le chemin même que les zouaves ont suivi, par Muzelles et Gommiers, j'approche à la fois de l'endroit et de l'instant... Ils voyaient sur l'horizon ces clochers quelconques, ils traversaient ce paysage inconnu, ils s'engageaient dans cette arène et, parvenus sur le bord de la bataille, résistaient au vertige qu'inspire toujours la vue de ces profondes confusions. A droite, l'artillerie du 15e corps, en se retirant précipitamment, faisait gémir sous sa fuite le sol abandonné et jetait sur l'aile du vent les semences de la panique. Tout ce désordre hantait ces hommes résolus et comme indifférens; la ruine universelle n'altérait pas leurs courages, fondés sur la confiance en soi et l'espoir en Dieu. Ils traversèrent Faverolles, envahi déjà par les fuyards, plein de cris, d'injures, de blasphèmes, et tournant à gauche pour gagner vers Vilpion, s'arrêtèrent devant cette ferme.

On ne leur avait rien dit; ils ignoraient tout des événemens; mais la journée tirait à sa fin, et, pensant qu'on ne les emploierait pas, supputant déjà les chances qu'ils auraient le soir de se reposer et de se nourrir, ils attendaient, abrités derrière des meules de paille, à côté d'un moulin à vent.

Les meules ont disparu, le moulin brûlé par les obus prussiens n'a pas été reconstruit. Mais voici ces champs sacrés où la mort fit d'eux une moisson si ample. Voici le bouquet d'arbres qui fut leur but, et qui garde leurs tombes : on l'appelle maintenant le bois des zouaves. Ils ont donc couru là-bas tout d'une haleine! Je veux me remettre en marche sur leur direction sublime; un petit paysan, maigre et vieillot, m'aborde alors avec une mine confidentielle.

—Oui, monsieur, oui, c'est bien ici, me dit-il. Il n'y a pas beaucoup d'hommes dans le pays qui sachent ce que je sais; mais moi, j'ai vu les zouaves pontificaux comme je vous vois. Je ne peux pas rapporter ce qui est écrit dans les livres, — continue-t-il d'un ton réticent et soupçonneux, qui pèse sur le mot *livres*, — mais ces deux jours-là, le 2 et le 3 de décembre, je n'ai pas été labourer, tant la terre était dure; je me tenais sous la croix, à la fourche des chemins. Les zouaves ont passé devant moi. Aussi je peux lever la main et dire la vérité : c'est ici l'endroit où ils ont mis la baïonnette au canon et où leur curé les a confessés. Dans le moment d'après, leur général est revenu vers eux; ils sont partis tous courant derrière lui comme des chevaux. Ils ne se sont pas arrêtés qu'à Villours; oui, monsieur, à Villours, j'en prête serment...

A droite du petit bois, là-bas, une blancheur carrée que domine un toit bleuté : c'est Villours. La route communale serpente vers ce terme; personne dans les champs, personne sur ce chemin, et le silence serait complet si cet homme ne commençait à manger une poire, dont j'entends craquer la chair dans sa bouche sobre.

— Avez-vous vu leur étendard? lui demandé-je.

— Leur étendard?

— Oui, leur bannière... Une bannière blanche, avec un sacré-cœur.

— Pour ça, non, je ne l'ons point vue. Je ne dis pas qu'ils ne la portaient pas, mais je ne l'ons point vue.

Il n'a pas aperçu ce symbole : telle est l'impuissance naturelle de l'homme à reconnaître les signes.

— Le lendemain, c'est comme je vous dis, il ne restait plus un fourreau de sabre dans Faverolles. Tout le monde parti. C'est moi le premier qui me suis promené sur le champ de bataille.

— A quelle heure?

— Sur le coup de huit heures.

A huit heures : Sonis y était encore. Mais je ne prononce pas ce nom, de peur que celui-ci ne me dise encore : Je ne l'ons point vu.

— Il y avait des morts à planté, vous pouvez me croire. De tous les grades, de tous les âges, couchés comme ceci, couchés comme cela. Seulement, autour du bois, les zouaves étaient les plus drus. Les Prussiens avaient brûlé les leurs; personne ne venait ramasser les nôtres. La peste allait s'y mettre. Alors j'ai dit au maire : « Il faut les fossoyer. » Et pendant huit jours, mon beau-frère et moi, nous avons fossoyé. Je prenais les matricules à mesure qu'on jetait les corps; quand les parens sont venus ensuite, ils ont pu connaître les places. Ceux qui faisaient déterrer retrouvaient leurs enfans là où j'avais dit; en fouillant dans leurs habits, ils retiraient encore des billets de mille francs. Ainsi, vous voyez, je ne les avions point volés...

Laissant là ce bavard, je repars vers cette église neuve que masque en partie le petit bois; je traverse les labourages, tout empourprés de soleil couchant, et je crois marcher dans du sang. Ils prenaient donc à revers tous ces sillons, et leurs pieds fatigués ne bronchaient pas; ils gagnaient du terrain sur ce sol de France, ils refoulaient au nord ces Allemands; l'église les appelait vers elle et vers Dieu; le ciel rose s'ouvrait pour eux comme un porche de paradis : éblouis, à peine voyaient-ils les masses prussiennes immobiles devant Loigny, et les batteries fumantes qui leur crachaient de la mitraille. Bientôt, ils dépassaient leur propre artillerie; la pluie du plomb les fixait alors derrière ce même rideau d'arbres; et là, face à face avec leur mort, ils sentaient les balles leur raser les oreilles, faire du vent sous leurs moustaches.

Une croix m'arrête à la place où Sonis est tombé; l'étendard blanc, fixé en plis de pierre, l'enveloppe et pend sur elle; elle projette au loin sur cette terre douloureuse une grande ombre pitoyable. Quatre versets latins sont inscrits aux quatre faces du socle; ce sont les litanies du martyr : *Miles Christi*... commencent-ils l'un après l'autre; et ils disent comment le soldat du Christ s'est abattu là dans la souffrance, et comme il y a veillé dans l'extase, visité par la mère de Dieu. Lui-même en a témoigné ensuite, racontant sa nuit prodigieuse : son âme n'était pas où était son corps. Depuis cette heure où le soldat prussien l'a abreuvé en l'appelant « Kamerad » et où le soldat a répondu au chrétien par ce geste sublime qui montrait le ciel, il n'a plus cessé de prier, d'aimer et d'adorer. Ni ces maraudeurs qui venaient dépouiller les cadavres, ni ces bandits qui ont assommé Troussures à coups de crosse, ni ces ambulanciers allemands, qui pas-

saient, portant de grosses lanternes rondes, et se penchaient vers les blessés, personne n'est entré dans son rêve et n'a troublé sa solitude.

Le bois frissonne au vent; ses branches sont des palmes qui caressent les fronts de ces deux autres croix, celle des Bouillé, celle de Troussures. Puis, c'est ce suprême espace que les braves n'ont pu franchir, qu'ils n'ont pu que joncher de leurs corps, une poignée d'entre eux seulement ayant atteint les premières maisons du village pour s'y retrancher et pour y mourir. Une croix encore, entourée d'une grille, se souvient de ceux-ci; elle est dressée sur la fosse commune, sur ce trou sitôt comblé de chair anonyme que nul ne s'est penché au bord pour reconnaître un visage et pour jeter un adieu : « 29 zouaves non reconnus, » dit-elle simplement; et elle pose le sceau de Dieu sur ce compte qu'il n'appartient pas aux hommes de régler.

Six heures sonnent... Tout était bien fini; ils battaient en retraite, accompagnés par cette fusillade que les tirailleurs prussiens, n'y voyant plus, dirigeaient vaguement sur eux à hauteur d'homme. Plus de résistance, plus d'espérance; mais on venait d'acheter avec le sang le droit de se retirer; mais la bataille seule étant perdue, il restait l'honneur; et ces troupes, qui tournaient le dos, pouvaient encore lever le front.

Loigny... que les rues sont étroites, et que les maisons sont basses! Le peu de chose que ce village, mis alors à un si haut prix! Je veux parler avec les gens assis sur leurs portes, mais ils ne peuvent rien me dire. Dans le pays, il n'y a que le curé qui sache...

Je sonne donc à ce presbytère blanc, secret, silencieux; le prêtre vient justement de se mettre à table; il ne s'interrompt pas pour moi de manger son radis, tandis que sa servante, debout derrière lui, l'observe et, par momens, lui verse à boire. Il n'a point vieilli : toujours cette figure sans rides, pleine et colorée, qu'éclairent des yeux candides et que caressent des cheveux blancs. Il me reconnaît bien, m'ayant reçu il y a deux ans avec d'autres officiers de Paris qui s'en allaient manœuvrer autour de Montmorillon. Je proteste qu'aucun de nous ne l'a oublié, que toute l'armée le vénère, qu'on a beaucoup parlé de lui tantôt, au sujet de ce prix que l'Académie vient de lui décerner...

— Vous ne connaissez pas encore mon clocher? interrompt-il, et je vois bien qu'il est mécontent qu'on ait construit une basilique à Montmartre, alors que de si grands faits signalaient Loigny à la piété des Français.

— Il paraît qu'on a aussi établi là-haut un panorama pour Messieurs les Parisiens... reprend-il, et il rapporte qu'une per-

sonne du pays, allée pour examiner cette peinture, n'a pas pu s'y reconnaître. Il passe de là à me raconter une fois de plus ces tragiques épisodes de la bataille, et, mieux que sur aucune toile, je les suis, développés et fixés dans son esprit exact avec toutes leurs sombres couleurs. Hors du village, le long combat traîné d'heure en heure, douteux jusqu'au soir, perdu cependant d'avance, car un grand cercle prussien, qui passait par Orgères, la Maladerie, Germignionville, enveloppait les nôtres; ils se débattaient là-dedans, nos mobiles, tantôt héroïques, tantôt hésitans; on peut dire que chacun d'eux, pris isolément, était brave; ces grandes différences qu'on voyait entre les régimens ne provenaient que des officiers. Car, que demander à une troupe, quand son capitaine s'en va, s'écarte du feu, entre dans une maison, et se fait servir une fricassée de poulet? La compagnie de mobiles qui défendait la ferme de Morale avait pourtant un commandant de cette espèce...

Dans Loigny, rien ne révélait d'abord les vicissitudes de la lutte extérieure; les chances du conflit ne parvenaient pas à ceux-là mêmes qui étaient l'enjeu. On se fusillait simplement dans les rues, si pleines de fumée par ce jour sans vent que la tuerie ne progressait qu'à tâtons; on avançait, la baïonnette en arrêt, et, si c'était l'ennemi, on lui lançait le coup de pointe, ou on lui lâchait le coup de feu. Le curé traversait cette mêlée en étendant les mains, pour montrer qu'il n'avait pas d'armes; il chargeait les blessés sur son dos et les portait au presbytère. Vers deux heures, il avait perdu tout espoir, n'apercevant partout que des casques. Il fallait que de la troupe française se trouvât alors cernée dans le cimetière, car tout un rang prussien, s'accoudant au mur de clôture, tirait à l'intérieur. Et des convois atteignaient le village, des batteries le dépassaient; le sonneur, monté dans le clocher, voyait des masses épaisses déborder d'Orgères, et menacer Vilpion : bien sûr, le cercle dessiné dès le matin autour de nous allait se resserrant. Frédéric-Charles pensait à envelopper l'armée de la Loire comme Guillaume avait enveloppé l'armée de Metz. Tout d'un coup, le désarroi s'était mis chez ces vainqueurs; des estafettes couraient vers l'arrière pour y suspendre les mouvemens; les convois refluaient; l'artillerie, arrêtée en plein roulement, devait s'établir à nouveau et défendre par le canon un terrain qui semblait gagné. C'étaient nos zouaves qui arrivaient, ils arrivaient au pas de course; et la troupe inquiète les sentait venir; car les blessés prussiens, couchés pêle-mêle avec les Français sur ces lits de hasard où la mort nous confond, se relevaient et voulaient fuir : « Capout, franzosen, capout... » disaient-ils, et ils pleuraient affaiblis, épouvantés; ils se traînaient derrière ceux

de leur langue, cherchaient la limite incertaine de leur camp; car rien n'est aussi timide que la vie une fois atteinte aux veines de l'homme, tarie à la source du sang. Une vraie retraite enfin, une panique totale, si les huit cents braves qui couraient à l'assaut eussent eu seulement derrière eux un semblant de troupe : des paysans avec des bâtons, des femmes; des enfans même, car dans ce crépuscule on n'aurait pas vu leur petite taille. Mais quoi? les soldats du 51e de marche, couchés dans les sillons, s'étaient à peine redressés sous ces pieds qui les foulaient et, ceux-ci allant combattre, eux n'ayant plus qu'à marcher, ils avaient encore refusé de marcher...

La nuit tombait, l'incendie montait; les rues étaient plus claires que pendant le jour; on pouvait retrouver les blessés dans les abris où ils s'étaient cachés. Les Allemands s'occupaient de brûler leurs morts, ne voulant point qu'on pût les compter derrière eux; puis ils évacuaient, saouls de fatigue et d'horreur, regrettant leur Bavière, trouvant vraiment dur à détruire un peuple qui, vaincu, improvisait encore de pareilles résistances. Il ne restait donc plus que leurs ambulances, le matin, quand un paysan de Faverolles vint au presbytère : il avait vu un général français couché pour mort auprès du bois, adossé contre sa selle, tout couvert de neige. Le chirurgien prussien prêta une civière, non pas la civière commune, mais celle des officiers supérieurs, recouverte de velours et frangée d'or. Pendant ce temps, on rapportait Verthamon étendu sur une échelle, l'épine dorsale cassée : il se défendait d'avoir tourné le dos comme un lâche, mais en regardant derrière pour voir si ses camarades le suivaient, mais en les appelant et dressant l'étendard haut par-dessus sa tête, il avait reçu cette balle. Deux jours après il mourait, en parlant de sa femme et de ses petits enfans. Cependant, M. Dujardin-Beaumetz avait reçu tout le nécessaire; il pouvait amputer de la jambe le général de Sonis; et le blessé, secouant la torpeur du chloroforme, se réveillait.

— Mon général, disait le chirurgien, votre jambe ne pouvait plus vous servir; elle était brisée en trente-deux parties; nous vous l'avons ôtée...

— M'en avez-vous laissé de quoi remonter à cheval? demanda le malade.

— Oui, mon général, — nous l'espérons... avec un de ces appareils qu'on sait fabriquer maintenant, vous pourrez encore monter à cheval.

— Dieu soit loué! répondit ce saint, et il sourit à ceux qui, lui laissant la vie, l'avaient laissé vivant pour le devoir.

Le village n'était plus qu'un hôpital, mais sans gardes-malades;

les gens avaient fui, cherchant leur propre nourriture. Pour découvrir des alimens, il fallait réquisitionner très loin; après des courses de cinquante kilomètres, on ramenait un mouton, une vache. Au milieu de cette pauvreté, les Prussiens avaient reparu en maîtres et fait mine de tout enlever.

— Monsieur le curé, disait un chef d'escadrons, vous me donnerez 100 kilogrammes de pain, 100 livres de viande, une barrique de vin...

— Oui, monsieur, consentait humblement le prêtre, craignant que ses blessés ne vinssent à souffrir d'une réponse plus fière. Il se soumettait donc; mais, en reconduisant l'hôte exigeant, il lui fit traverser la chambre où les malades se débattaient contre la fièvre et contre la faim; il les lui fit voir, gisant si pâles sur leurs paillasses et tournant vers lui leurs yeux puissans qui prenaient l'âme; il l'obligea à franchir, à compter, d'abord ceux qui agonisaient là, dans la salle commune, puis dans le corridor, les presque guéris, et, dans la cour, les tout à fait morts. Alors, devant la pitié que c'était par tout le presbytère, l'Allemand n'y tint plus; il s'en alla en cachant ses larmes :

— Gardez votre viande, disait-il, gardez votre vin... Mes hommes boiront de l'eau...

Tout en continuant ce récit, le curé se lève, et, la main sur mon épaule, il me conduit dans la sacristie, puis dans l'église, pleine de lumière mourante et de silence. Au fond du chœur, deux grands reflets noirs, carrés, dessinent ces plaques de marbre où sont inscrits les noms des victimes; le prêtre allume un tout petit cierge, grand comme une bougie, et je cherche lesquels, de ce martyrologe, appartenaient à mon régiment. Puis nous descendons sous la crypte; un mur nous sépare de l'ossuaire, mais une petite lucarne que ferme une vitre donne jour sur ce néant. Sonis dort à côté dans sa tombe, eux dorment là; et ce serait une bien grande tristesse s'il ne restait d'eux que ceci et si nous, soldats, ne les portions pas bien vivans dans nos cœurs. Des poussières dansent au-dessus de ces débris, à travers un rayon de soleil; ce sont les atomes mêmes que Lucrèce voit tomber dans l'éther d'une chute éternelle : ils font et défont aveuglément le monde. Un peu de clarté caresse ces tibias et ces fémurs, clarté rêveuse et limbique, jour non destiné aux yeux de l'homme, mais propre aux œuvres obscures de la matière livrée à sa mécanique seule, et séparée des forces vitales...

Le curé poursuit, et je me force à lui répondre. Mais taisons-nous plutôt, puisque voilà de la poudre humaine, et tant de débris sur si peu d'espace, et tous ces crânes vides que les hasards de la bataille ont si bien mêlés dans cette urne de mort. Puis,

adieu à ces riens qui furent des hommes, adieu à ce gardien qui veille sur cette église, et sur ces souvenirs : moi je m'en vais, ayant ailleurs un autre devoir dont je sens mieux maintenant l'attache et l'attrait.

Long retour, car vers neuf heures, sur la lisière de la forêt, mon cheval tombe boiteux, et j'achève au pas, dans l'ombre, ce triste pèlerinage. Je suis une allée rectiligne, indéfinie ; des ronds-points l'interrompent, que je traverse diamétralement pour reprendre, au bord opposé du cercle, mon imperturbable direction. Tout d'un coup, une éclaircie grisâtre s'ouvre au bout de ce chemin noir ; j'entre dans une clairière et reconnais cette extrême région du polygone vouée aux ravages des projectiles. C'est toute la portée du canon qu'il me reste à parcourir : l'observatoire du colonel, la batterie de siège... Ces objets se dressent l'un après l'autre sur mon horizon, et je m'approche lentement d'eux, qui semblent ne pas vouloir s'approcher de moi. Puis c'est le camp et son aspect sévère, et toute cette ordonnance où je retrouve comme la règle de ma propre vie.

Une bougie qui veille sous ma tente l'imprègne de lumière diffuse, mon bon serviteur Audant, assis devant ma table, m'attend en lisant *le Petit Journal*. Il me dit les nouvelles du jour : « Une lettre de Paris... Il est venu un lieutenant du 32e qui a demandé à voir mon lieutenant. » Enfin, un aujourd'hui tout pareil à hier, tout pareil à demain ; et je devrais me coucher bien tranquille, étant si fatigué ; pourtant ce papier bleu qui m'arrive de Paris m'agace et m'inquiète, car j'étais à mille lieues de la capitale, et je n'avais nul besoin que ce petit texte poli, joli, littéraire, aiguisé m'y ramenât. Surtout que me veut cette glose, si lisible entre les lignes : les salons, les journaux, les échos, le roman d'analyse, et ce qu'on nomme le monde : cravates, poignées de main, sourires, enfin tout ce mensonge dans lequel nous vivons? « Tarte à la crème, cher monsieur,... surtout ne nous obligez pas à penser. » C'est le conseil universel, et qui veut s'y conformer fait fortune. Mais moi, qui suis un ouvrier, et qui, semant la parole, voudrais récolter l'action, je m'en vais brûler ce papier comme on brûle de l'ivraie. La flamme de ma bougie le gagne et s'étend sur lui d'un angle à l'autre ; il éclaire autour de moi toute ma pauvreté : puis, cela s'éteint et cela tombe...

Une flambée d'une minute, un peu de cendre qu'emporte le vent, n'est-ce pas le symbole même de la vie ? Soixante années, soixante misérables révolutions de la terre autour du soleil, voilà toute notre part dans la durée : que pourrions-nous fonder, que prétendrions-nous seulement connaître, durant ce risible espace de temps ? Au surplus, que d'erreurs, que de misères écour-

tent encore ce répit si court ; surtout que de méprises, et combien de nous se déçoivent eux-mêmes, qui se disent trompés par autrui ? Enfin quelle douleur de sentir tout autour de nous cette chute abondante des existences, chute si dense, suivie de tant de larmes, et que ne saurait réparer, pour ceux qui vieillissent, la poussée des générations nouvelles... Vraiment, il y a apparence que l'homme soit en exil sur la terre, et qu'il faille chercher dans l'au-delà, dans l'au-dessus, le règlement de tant d'injustices et la consolation de tant de tristesses. Lieu sublime, temps serein, où Dieu ménagerait le rendez-vous de ceux qui se sont aimés : Sonis a pu croire encore à ce rêve religieux. Mais moi, soldat de la fin du siècle, soldat sans foi, sans espérance, sinon sans charité, je n'ai de recours qu'aux hommes ; je vais à eux pour me consoler de moi ; je m'en vais dans cette solitude, je retourne à ces chagrins du soir, cuisans comme le remords, subits comme la peur ; j'écoute ces voix de la terre qui ne me parlent que la nuit. La forêt frissonne, les étoiles se noient sous des nuages, les formes des arbres s'épanouissent, tremblantes, dans un ciel tourmenté. Hélas ! quelle nuit sombre, hélas ! comme je suis seul ! Il semble qu'on te heurte partout du front, Inconnaissable qui es Dieu, Bouddha sinistre à qui nul bonze ne saurait faire l'ouverture des yeux, et qui ne vois pas, qui n'entends pas, qui ne réponds pas même quand nous te parlons du devoir ; je te sens vraiment là qui recules tandis que je marche, comme tu fuis et t'enveloppes dans ta robe de matière à mesure que la science progresse vers toi. Heureux Sonis ! *Son âme n'était pas où était son corps...* il montait au paradis dans l'assomption de la douleur, il marchait parmi les délices vers un trône ceint d'éblouissances ; et de pures faces d'anges lui souriaient, exemptes de la sueur du front, vierges de tous les stigmates qu'inflige à la figure humaine le travail obscur, le travail pesant, le travail forcé. Vision tentante ! et quel homme ne voudrait affranchir son âme entravée au poids de son corps, si contrainte, si terrassée ; qui n'a désiré s'échapper vers un monde plus juste, penser des idées plus douces, aimer des créatures plus belles ?...

Je m'avance davantage, et, changeant de lieu, je ne fais que changer d'inquiétude. Pourtant, quel instinct m'amène à cette allée le long de laquelle sont rangés *les miens ;* ils sont couchés là-dessous, suivant les rayons de ces cercles, pieds au mât, tête au bord ; ils dorment et mêlent en un vaste bruit le souffle de leurs poitrines et le battement de leurs cœurs. Voici la poignée d'hommes que demain peut-être je mènerai à la bataille. Et alors... *ils feront leur devoir parce que je serai là...* Cette idée m'est entrée une fois au cœur et elle n'en peut plus sortir ; idée eni-

vrante, idée impérative, et qui, entre la guerre lointaine dans le passé et la guerre lointaine dans l'avenir, impose justement cette tâche de connaître et d'enseigner la guerre. La lire dans les livres, la lire sur le terrain, orienter vers elle cette instruction professionnelle que réclament incessamment des soldats nouveaux, monter sans se lasser cette garde intelligente, cette garde active, autour du trésor nommé *France*. Qui dira que ce n'est point un beau rôle? Et quand a-t-il été plus beau qu'aujourd'hui? Les officiers d'Europe peuvent nous l'envier; ils voudraient bien en commander, des soldats français; mais ils n'auront pas cet honneur, non vraiment, aussi longtemps qu'il existera des officiers français, et que ceux-là porteront la patrie au cœur et le fer à la main. Volontaires de 1793, mobiles de 1870, et toutes ces foules armées dont la valeur douteuse s'apprécie au taux des différens partis, nous savons ce qu'il faut penser d'elles et combien il faut les plaindre : ces malheureuses troupes n'avaient pas d'officiers. Aussi nous qui travaillerons peut-être à des résultats plus décisifs, nous qui ne combattrons que dans des luttes suprêmes, avons-nous de quoi occuper nos esprits et hausser nos volontés. Et quand même nous devrions attendre jusqu'à la vieillesse une heure de danger, une heure de gloire, qui, peut-être, ne sonnera pas, nous aurons du moins goûté la joie du monde la plus douce, qui est d'aimer sa vie, et fait la seule besogne qui vaille : donné l'exemple. Cette jeunesse que nous recevons et rendons sans cesse aura fui par cette armée réservoir dont l'officier est comme l'ajutage. Mais elle sortira de là dans une certaine direction et sous pression, elle saura où elle va et pourquoi on la mène; elle aura compris la patrie; mieux encore, elle l'aura connue. Ainsi ces soldats seront devenus des citoyens; ils auront appris la dignité d'être homme, de relever la tête, de marcher dans un corps vertical; et, bien loin de s'affaisser sur eux-mêmes comme des rachitiques, ils pourront agir, vouloir, persévérer dans les choses résolues, répondre pour les choses accomplies.

Voilà l'œuvre. Quant à la récompense, je sais bien qu'on gagne peu à être un homme d'honneur dans un siècle de marchands. Mais que m'importe à moi : j'aurai aimé. Ceux qui ont choisi la meilleure part désirent seulement qu'elle ne leur soit point enlevée; leur joie sera en eux-mêmes; ils la découvriront toujours inaltérée sous leurs chagrins d'un jour ou sous leurs doutes d'un soir. Car à s'en aller ainsi, cherchant la paix, doutant entre ciel et terre, on retrouve au moins sa conscience; l'essentiel est qu'elle soit blanche et qu'on puisse se regarder sans rougir de soi.

ART ROË.

LA FRANCE ET L'EUROPE

APRÈS 1815 (1)

I. — QUELS FURENT LES VAINCUS EN 1815

En 1815, il y eut en réalité deux vaincus : la France et les peuples qu'elle avait affranchis des servitudes féodales ou théocratiques. La France fut mutilée : on lui enleva ses frontières naturelles du côté des Alpes et du Rhin ; on l'enferma dans une prison géographique gardée de tous les côtés par des sbires dont on était sûr, le roi de Piémont, la Prusse, la Confédération germanique ; on créa expressément contre elle un État nouveau, tête de pont de la coalition, dans lequel deux millions de Hollandais furent placés sur la tête de quatre millions de Belges, et que le besoin de protection devait rendre l'allié naturel de l'Angleterre et de la Prusse (2) ; une ligne redoutable de forteresses protégea le nouveau royaume sous la surveillance des coalisés, Tournai, Mons, Charleroi, Namur, Liège, Luxembourg, Philippeville, Mariembourg, Bouillon ; on détruisit les fortifications de Huningue ; les Napoléons, dont on redoutait l'ardeur martiale, furent déclarés exclus à perpétuité du pouvoir suprême ; une formidable armée resta groupée autour de nous : l'Autriche et la Prusse en formaient l'avant-garde, l'une en Italie, l'autre sur le Rhin ; la

(1) Sous le titre de *l'Empire libéral, Études, Récits, Souvenirs*, M. Émile Ollivier va faire prochainement paraître, à la librairie Garnier, le premier volume d'un ouvrage qui jettera sur plus d'un point de l'histoire contemporaine une lumière inattendue. Nous devons à l'obligeance de l'auteur d'en pouvoir détacher l'important fragment qui suit.

(2) L'Angleterre avait gagné à cette création de conserver, en échange des Pays-Bas annexés à la Hollande, la colonie du Cap et quelques autres territoires sur les côtes du Malabar et de la Guyane.

Russie et l'Angleterre en constituaient le centre et la réserve sur le continent et sur les mers.

Les peuples n'avaient pas été mieux traités. Ils furent muselés, trahis, remis sous le joug despotique dont nous les avions à peine émancipés et, sauf en Pologne, on ne tint aucun compte des promesses de liberté qu'on leur avait prodiguées pour les soulever contre leurs véritables libérateurs. L'Italie, dépecée avec autant de désinvolture qu'une *terra incognita* qui n'a jamais été habitée, resta divisée en sept États nominalement indépendans. La République de Gênes détruite appartint au roi de Piémont devenu par là duc de Gênes. La Lombardie et la Vénétie, condamnées à oublier qu'elles étaient italiennes, entrèrent parmi les provinces de l'empereur d'Autriche.

L'indépendance des États non annexés à l'Autriche avait été aussitôt détruite que reconnue. Le roi de Naples, les ducs de Parme et de Modène s'obligèrent par des traités (12 juin 1815) à n'introduire dans leurs États aucune modification constitutionnelle inconciliable, soit avec les antiques institutions monarchiques, soit avec les principes adoptés par l'empereur d'Autriche dans le gouvernement de ses provinces italiennes. Ils s'engagèrent en outre à dénoncer à Vienne les menées dont ils pourraient avoir connaissance contre le repos de la péninsule et à fournir un subside en cas de guerre (25000 hommes, puis 12000 Naples, 6000 la Toscane). A la domination française, apprentissage de liberté, succédait la domination autrichienne, pure servitude.

L'Autriche aurait voulu prendre au Piémont le Haut Novarais et Alexandrie, à Rome les Légations. « Ils sont comme la glu, écrivait Charles-Félix à son frère Victor-Emmanuel, dont on ne peut jamais se nettoyer bien les doigts une fois qu'on l'a touchée. » A défaut d'une annexion, elle eût voulu au moins soumettre le Piémont et Rome à la subordination déjà obtenue de cinq des principautés indépendantes d'Italie. Ni le Piémont ni Rome n'y consentirent. Le roi Victor-Emmanuel refusa de se lier exclusivement avec aucun de ses deux puissans voisins, « afin de rester libre de se rapprocher de l'un ou de l'autre suivant son intérêt. » Consalvi, au nom de Pie VII, dit « que le Saint-Siège refusait de participer à une ligue de nature à l'entraîner à une guerre contre une puissance quelconque. » L'Autriche eût poussé l'insistance jusqu'à l'emploi de la force, si Alexandre n'avait défendu le Piémont et Rome à épée tirée (*a spada tratta*), déclarant à Metternich qu'une alliance spéciale avec le roi de Piémont serait la violation des engagemens contractés envers la Russie, puisque la quadruple alliance excluait tout traité particulier.

En Allemagne, aucune domination étrangère n'avait été intro-

duite. L'Autriche, la Prusse, pour toutes celles de leurs possessions ayant autrefois appartenu à l'empire germanique, le roi de Danemark pour le duché de Holstein, le roi des Pays-Bas pour le grand-duché du Luxembourg, établirent entre eux une confédération perpétuelle, dont les affaires étaient confiées à une réunion de plénipotentiaires, la Diète, siégeant à Francfort sous la présidence de l'Autriche.

Les confédérés s'engagèrent d'abord à se garantir mutuellement celles de leurs possessions comprises dans cette union, à défendre chaque État, à ne point poursuivre les différends nés entre eux par la force des armes, à les soumettre à la Diète, qui les concilierait par voie de médiation ou les trancherait par voie de jugement austrégal. Les dix-sept voix des assemblées ordinaires qui réglaient les affaires courantes à la pluralité absolue, comme les soixante-neuf des assemblées générales qui statuaient sur les lois fondamentales et sur les arrangemens d'intérêt commun à la majorité des deux tiers, étaient réparties de telle sorte entre les divers États que toute action résolue, dès que l'Autriche et la Prusse ne s'accordaient pas, devenait absolument impossible. Cette charte de la Confédération faisait partie intégrante de l'arrangement international général. Elle ne donnait, ne garantissait, n'annonçait aucune liberté. Le mécanisme en paraissait combiné de manière à permettre à l'esprit rétrograde de les refuser toutes.

Les patriotes allemands, aussi désolés que les Italiens, n'avaient pas assez d'invectives contre le « misérable marais » auquel aboutissait à Francfort l'élan de 1813. Ils considéraient la constitution fédérale comme une anarchie organisée, comme la débilitation intérieure et extérieure de leur patrie. Stein, qui, pour la cause nationale, avait enduré l'exil, la prison, la confiscation, était désespéré ; le futur empereur d'Allemagne, le prince Guillaume, écrivait : « Si la nation avait su qu'après avoir atteint un tel degré de gloire, de prestige et d'éclat, il ne resterait plus qu'un souvenir sans aucune réalité, qui aurait voulu alors tout sacrifier pour obtenir un pareil résultat ? »

La plainte universelle recueillie par Joseph de Maistre se traduisait en accens pathétiques dans ses lettres : « Jamais les nations n'ont été plus méprisées, foulées aux pieds d'une manière plus irritante pour elles. C'est une semence éternelle de guerres et de haines tant qu'il y aura une conscience parmi les hommes (29 mars 1815). Il n'y a plus d'équilibre ni de liberté politique en Europe (1er février 1816). C'est une chose horrible que les politiques les plus sages se trouvent conduits à désirer de nouveaux troubles, et cependant on en est là (10 février 1816). »

II. — LES RACES LATINES : L'ITALIE, L'ESPAGNE

Dans une telle situation, supposez la France douée du tempérament d'égoïsme, de calcul, et de cupidité d'une Prusse, elle se fût résignée à la défaite des autres et n'eût songé qu'à se relever de la sienne ; elle eût laissé les Allemands joués, les Italiens et les Slaves opprimés, se débattre avec leurs rois despotiques, et elle n'eût pensé qu'à étendre, puis à fermer ses frontières ouvertes ; elle n'eût pas prêté l'oreille à la plainte des malheureux de l'Europe, elle n'eût été attentive qu'aux intérêts prochains de son ambition ; elle n'eût regardé au dehors de son territoire que pour chercher des alliés disposés à aider une entreprise de revanche : elle les eût trouvés.

Elle ne se serait pas arrêtée un instant à la chimère de l'union nécessaire des races latines. Ceux qui parlent des idiomes dérivés du latin ne sont pas des Latins. La langue n'est pas l'indice certain de la race. Ainsi « les Anglais qu'on appelle Anglo-Saxons à cause de leur idiome, sont un mélange très varié, où le primitif fond breton est bien fort, et plus fort encore un élément dont on ne parle pas, les immenses émigrations de la Flandre industrielle de 1200 à 1500, les émigrations hollandaises des XVIIe et XVIIIe siècles (1) ». De même les Français en très grande majorité sont des Celtes avec peu d'élémens romains ; jusque dans la portion la plus méridionale, au-dessous de la surface romaine, persiste le fond autochtone modifié par la culture phénicienne et ionienne. L'Espagnol est un Ibère, un Maure, un Vandale, un Carthaginois autant qu'un Latin. L'alliance ne s'impose pas aux Italiens, aux Espagnols, aux Français, en vertu de la race : entre eux comme entre tous les autres peuples, elle ne saurait naître que des convenances politiques et de la communauté des desseins.

Quelle convenance nous eût alors rapprochés de l'Italie? quel dessein pouvions-nous poursuivre en commun? Réduite à la vie des molles voluptés, simple province autrichienne, riche en policiers et en gendarmes, pauvre en soldats, que pouvait-elle nous donner, si ce n'est, avec les enchantemens mélodieux de son Cimarosa ou de son Rossini, les jours faciles et sourians de ses villes, les mélancolies augustes de ses ruines, triomphantes, dans ses champs et sur ses collines de la féroce activité de renouvellement de la nature. Ceux qui se souvenaient des destinées antiques ou qui en rêvaient de nouvelles cherchaient qui viendrait les délivrer ; ils attendaient de l'aide et n'en pouvaient offrir à personne.

(1) Michelet, *la France devant l'Europe*, 1870, ch. XI.

Autre était la situation de l'Espagne : elle formait une unité vigoureuse, indépendante, vaillante. Tant qu'elle avait possédé les Pays-Bas, elle était notre rivale, nécessairement unie aux Allemands. Depuis que la guerre de la Succession lui avait enlevé cette annexe éloignée, aucun intérêt ne la condamnait plus à nous être hostile et à demeurer inféodée à l'Allemagne. L'amitié avec nous paraissait au contraire une des sagesses de sa conduite, et nos rivaux, se rappelant quel boulet elle avait été à nos pieds, devaient craindre que désormais cette amitié ne devînt trop étroite. Mais après 1815, encore épuisée et frémissante de sa lutte contre Napoléon Ier, à la veille de s'enfoncer dans des dissensions civiles exténuantes, elle n'avait rien à nous donner.

Il ne fallait pas non plus s'occuper de la Confédération germanique. Organisée pour la défensive et l'immobilité, semblable à un lourd carrosse antique, elle était incapable de se mouvoir, tant que la Prusse et l'Autriche ne la traînaient pas en avant.

III. — LA PRUSSE

Il est à peine nécessaire d'expliquer que, de la Prusse nous avions moins d'assistance à espérer que de l'Italie, de l'Espagne, de la Confédération germanique. Étendue sur une ligne immense depuis le Niémen jusqu'à la Meuse, coupée en deux parties réunies seulement par un fil allongé, moitié allemande, moitié slave, condamnée à une perpétuelle inquiétude d'agrandissement pour réunir ses membres disjoints, à un effort militaire incessant pour procurer à son corps la force de supporter une armure trop pesante, patiente, sérieuse, appliquée, économe, savante, intrépide, mais outrecuidante, malapprise, sans générosité ni bonne foi, véritable nation de proie, non contente de broyer en ses serres cruelles un lambeau de Pologne, guettant de son aire le territoire à conquérir ou à dépecer, le voisin à assaillir, la Prusse, telle que les traités de Vienne l'avaient rétablie, était vouée à nous être organiquement ennemie.

L'ancienne politique française, sauf au moment de la guerre de Sept Ans, plaçait l'alliance prussienne parmi ses maximes d'État. « L'affermissement de ce royaume, était-il dit dans un mémoire lu au conseil des ministres de France le 8 mai 1763, n'est pas pour nous faire ombrage. Il ne peut effrayer que la Russie. » Cette considération avait rendu le cabinet de Versailles indifférent au premier partage de la Pologne. « Ce démembrement, disait le même mémoire, serait contraire aux intérêts de l'Autriche et de la Porte ottomane; mais s'il arrivait qu'une indifférence mal entendue de leur part les empêchât d'y mettre obstacle, il ne paraît pas que la

France dût s'en alarmer. Le concert établi récemment entre le roi de Prusse et la Russie, pour leur agrandissement respectif, ne peut être de longue durée. Cet agrandissement même, en les rendant plus voisins, les rendrait aussi plus redoutables l'un à l'autre, il sèmerait la jalousie entre eux; la jalousie dégénère bientôt en inimitié. »

La Prusse de son côté ne nourrissait pas d'antipathie systématique contre nous. Occupée à faire front contre l'Autriche, à devenir à sa place la maîtresse de l'Allemagne, elle nous considérait comme son auxiliaire dans cette œuvre d'affaiblissement de la domination des Habsbourg.

Mirabeau et Sieyès, depuis la Révolution, avaient adopté les sentimens des hommes d'État de l'ancien régime. Napoléon, avant Iéna, pensa à poser la couronne de Pologne sur la tête du roi de Prusse; son esprit fut même hanté de l'idée de substituer à l'empire germanique deux confédérations, l'une du Midi, protégée par lui, l'autre du Nord, à la tête de laquelle serait placée la Prusse.

La Prusse rompit elle-même cette tradition de bonne volonté et d'amitié. La Révolution cependant n'avait pas commis contre elle la faute qu'avait pu nous reprocher Frédéric, de nous être unis à ses ennemis. C'est elle qui s'était coalisée avec les nôtres en 1792; c'est elle qui nous avait provoqués en 1806. Avant Iéna, les Français étaient insultés dans les rues de Berlin par la populace; les gendarmes de la garde noble portaient la jactance jusqu'à aiguiser leurs sabres sur les degrés en pierre de l'hôtel de notre ambassadeur.

Le châtiment les irrita d'autant plus qu'ils l'avaient mérité, et ils se montrèrent d'autant plus atroces dans leur victoire qu'ils ne l'espéraient pas. Exactions, pillages, dévastations, cruautés, ils ne nous épargnèrent rien. On eut grand'peine à empêcher Blücher de saccager Paris ou tout au moins de faire sauter le pont d'Iéna. Gneisenau parlait de fusiller Napoléon parce qu'il avait ruiné la noblesse prussienne. Le chancelier Hardenberg prépara méthodiquement notre morcellement (1). N'ayant pu l'opérer à son gré, il accepta de poster la Prusse sur la rive gauche du Rhin en sentinelle d'avant-garde, avec la charge de nous contenir et l'arrière-pensée de nous reprendre à l'occasion la Lorraine et l'Alsace arrachées de ses griffes par les alliés (2).

(1) V. Pozzo di Borgo à Nesselrode, 2, 3, 9 juillet, 28 octobre, 23 novembre.

(2) Le journal semi-officiel de Hambourg (15 mai) annonçait l'intention qui s'est réalisée en 1870 : « Un sentiment intérieur dit aux Allemands que la dernière guerre (celle qui de 1789 s'étendit jusqu'à 1814) contre les Français n'a pas été entièrement terminée, et que le traité de Paris a laissé plusieurs points qui ne peuvent être déci-

Jusque-là l'Allemagne avait été comme une majestueuse cathédrale, ornée de poétiques autels sur lesquels brûlaient les lumières sacrées dans des lampes d'or. La Prusse s'appliqua à la transformer en une gigantesque caserne dans laquelle le bruit des clairons et le pas cadencé des soldats couvriraient les hymnes de l'Idéal; elle l'amena à désavouer les sentimens d'amour de l'humanité, de fraternité universelle, professés avec tant de génie par les Lessing, les Herder, les Gœthe, les Schiller, les Jean-Paul.

De ce côté, il n'y avait qu'à se souvenir et à veiller.

IV. — L'ANGLETERRE

A défaut de la Prusse pouvions-nous compter sur la bonne volonté de l'Angleterre? La nation de Wilberforce, de Fox, de Cobden n'est pas une nation de proie. Elle a des ruses et des duretés, mais aussi des loyautés et des désintéressemens. Dans sa vie publique comme dans l'œuvre de son Shakspeare, la grossièreté de Falstaff, l'astuce d'Antoine coudoient l'idéalité d'Hamlet et les suavités de Desdémone, d'Imogène et de Viola. On la dirait exclusivement occupée du développement de son trafic; cependant les mobiles élevés de la religion se mêlent toujours plus ou moins à ses actes, les ennoblissent et les déterminent. Quand elle a écouté pendant longtemps, en un silence semblable à l'adhésion, ses hommes d'État lui répétant que l'intérêt doit être la seule règle de la politique, tout à coup, par un mouvement indomptable de conscience, elle secoue ces axiomes de chancellerie et, de sa voix qui arrive jusqu'aux extrémités de l'Univers, elle proclame les droits imprescriptibles de l'humanité, proteste contre les actes injustes, flétrit les oppressions, siffle les bourreaux ou les tyrans. La nation qui a consacré tant de bonne volonté et tant de millions, une aussi persistante ardeur à l'abolition de l'esclavage, quoi qu'en disent ceux qui parfois la représentent si mal, n'a pas le calcul pour unique inspiration de ses sentimens et pour règle exclusive de ses actes. La France lui a rendu cet hommage dans les instructions de Louis XVIII à ses plénipotentiaires

dés que par une nouvelle lutte entre les deux nations. Parmi ces points est la possession de l'Alsace et de la Lorraine, laissée aux Français. Cette possession restera toujours la cause principale et éternelle d'une guerre nationale contre la France. Cette cause, d'autant plus importante qu'elle est le vrai contrepoison contre le désir mal éteint en France de s'emparer de la rive gauche du Rhin, existe non seulement contre Napoléon, mais contre tout gouvernement fort qui s'établirait en France. L'Allemagne n'a pas encore conquis ses frontières; elle n'a pas encore obtenu l'unité ferme et intime si nécessaire à sa tranquillité et à son bonheur futur. Ce sont ces deux choses qui animent les Allemands à une nouvelle lutte. Ce que nous exigeons de la France, nous ne l'exigeons pas comme Prussiens, comme Bavarois, comme Saxons, etc., mais comme Allemands et pour le bien de l'Allemagne entière. »

de Vienne : après avoir indiqué l'importance capitale du concours de l'Angleterre dans les questions auxquelles nous sommes intéressés, il indique que le moyen efficace de l'obtenir est de seconder sa passion philanthropique contre la traite.

Même quand elle n'a pas été le serviteur scrupuleux du droit, l'Angleterre a eu un don précieux, son privilège en quelque sorte exclusif, elle a été le maître de la raison en politique : elle en a tenu école au profit des nations et mérité par là le respect de tout être pensant, quelle que soit sa patrie. De même que ses députés siègent au parlement le chapeau sur la tête, son peuple de complexion véhémente applaudit parfois avec complaisance aux excitations violentes et ne se défend pas dans ses démonstrations publiques d'une certaine brutalité extravagante de sentimens; toutefois, au moment d'agir, il se calme et revient habituellement au bon sens pratique ; il garde le respect et le sérieux, — accord tout naturel, le sérieux n'étant que le respect de soi-même.

Cette sagesse est le fruit de la méthode à laquelle l'esprit anglais s'est depuis longtemps façonné, méthode bien différente de la nôtre. Nous commençons presque toujours par poser *a priori* un principe abstrait, une hypothèse à la façon de la théologie, un axiome à la manière des mathématiques. Nous l'admettons comme un point de départ indiscutable, puis, par une série serrée de syllogismes, nous descendons de conséquences en conséquences, par voie de déduction, de l'abstrait au concret, du général au particulier, de l'idée à l'acte. Les faits s'accommodent comme ils peuvent à ce travail de logique : nous ne les avons pas consultés.

L'Anglais procède autrement. Il débute par l'observation des faits : lorsqu'il les a notés, définis, analysés, classés, il s'élève, par la montée lente et patiente de la recherche inductive, du concret à l'abstrait, du particulier au général, des faits aux principes qui en sont le résultat et le résumé, principes transitoires eux-mêmes, contingens, toujours revisables d'après des observations mieux conduites. Cette manière de chercher le vrai a du terre à terre; elle ne prête pas aux phrases brillantes, mais elle préserve de l'à-peu-près, ce fléau de l'esprit; elle n'ouvre pas les ailes de l'imagination, mais elle ne les expose pas à fondre au soleil; elle n'arrive pas aux visions prophétiques, mais elle établit en une solide assiette et préserve des déceptions. Les faits se vengent de ceux qui les dédaignent en renversant leurs superbes abstractions.

Précisément parce que trop souvent la France se plaît à cheminer à travers les hypothèses risquées, les théories abstraites, une alliance entre les deux pays eût produit des résultats merveilleux. C'eût été un spectacle à ravir les esprits, la véritable fête civilisatrice du genre humain. Nous nous serions réciproquement

complétés : nous leur eussions donné plus d'horizon, ils nous auraient appris plus de prudence; nous les eussions associés aux spontanéités de nos divinations, ils nous auraient fait participer aux maturités de leur expérience. Un tel accord eût constitué, les Russes s'en rendaient compte (1), la plus formidable des puissances.

Notre grand Henri IV avait conçu ce rêve. Il voulait s'entendre avec celle qu'il appelait « la grande et généreuse Élisabeth, sa singulière et parfaite amie, un second moi-même. » Unis ensemble, ils auraient refréné les avidités insatiables de la maison d'Autriche, mis en liberté ceux qui subissaient sa tyrannie, — l'Empire, les Pays-Bas, la Bohême, la Hongrie, la Suisse, — établi sur les débris de sa domination une république très chrétienne toujours en paix avec elle-même, composée de royaumes d'une même grandeur tant en étendue de pays qu'en richesse et puissance, commerçant librement entre eux, et dans lesquels les trois religions, la catholique, la luthérienne et la calviniste, vivraient sans entrer en contentions ni user de violence pour se détruire réciproquement. Sully se montrait quelque peu sceptique : « Je crains, disait-il, de ne pouvoir vous conseiller de faire un solide fondement sur de telles amitiés et y bâtir votre grandeur et la sûreté de votre État. » Henri IV persista néanmoins, et lorsque la mort d'Élisabeth eut mis son projet à néant, il lui sembla « que par cette mort désastreuse et prématurée fussent mortes toutes ses affections aux choses grandes. »

La Révolution française offrit son amitié à l'Angleterre avec autant d'ardeur que l'avait fait Henri IV. Ses principes de liberté étaient ceux que l'Angleterre pratiquait depuis longtemps; tous ses meneurs connaissaient la langue anglaise, que le XVIIe siècle avait à peu près ignorée; un des premiers mots de Mirabeau sur la politique étrangère fut un appel à l'amitié anglaise (2).

Le ministre important en Angleterre, Pitt, n'éprouvait aucune animosité contre la France. Lors de la négociation du traité de commerce sous Louis XVI (1788), un orateur ayant dit : « La France est naturellement l'ennemi politique de la Grande-Bretagne », Pitt n'admit pas l'axiome : « Mon esprit se refuse à cette assertion comme à quelque chose de monstrueux et d'impossible. C'est une faiblesse et un enfantillage de supposer qu'une nation puisse être à jamais l'ennemie d'une autre. La mauvaise humeur

(1) Jomini.

(2) 25 août 1790 : « Il n'est pas notre ennemi, le peuple qu'une insidieuse politique nous avait représenté jusqu'ici comme notre rival, celui dont nous avons suivi les traces, dont les grands exemples nous ont aidés à conquérir la liberté, dont tant de nouveaux motifs nous rapprochent. »

occasionnée par notre intervention en faveur des colonies américaines était dissipée, car, loin de nuire au commerce anglais, cette émancipation avait procuré à l'ancienne métropole un surprenant essor de prospérité. D'ailleurs la plupart des hommes d'État anglais avaient reconnu la légitimité des griefs des colons. A aucun moment une alliance, à ne considérer que les choses en elles-mêmes, ne parut plus facile à nouer.

Par malheur le roi George III, prince borné, ignare, despote, superstitieux, nous détestait avec d'autant plus de ténacité qu'il ne nous connaissait pas du tout. Un secours puissant vint le confirmer dans ses malveillances. L'homme d'État, alors une des autorités les plus reconnues par la transcendance du savoir, l'éloquence et la puissance de l'esprit, Edmond Burke, affaissé par la perte d'un fils unique, l'esprit fatigué par une vie de travail, accueillit notre mouvement de 1789, qui aurait dû l'enthousiasmer, par un véritable accès de frénésie maladive. Dès la Constituante, alors que la période des crimes n'avait pas commencé, il publia contre la Révolution française des réflexions indignes de son génie, d'un véritable fou. Il rompit son amitié avec Fox qui refusa de s'associer à ses diatribes.

Encouragé dans ses sentimens personnels par ces attaques véhémentes, le roi se prononça ouvertement contre la Révolution. Après le 10 août, dès que la République eut été proclamée, il rappela son ambassadeur de Paris. Or, dans le traité de 1786, qui réglait les relations des deux pays, il avait été stipulé « que le rappel ou le renvoi des ambassadeurs ou des plénipotentiaires respectifs serait considéré comme l'équivalent d'une déclaration de guerre. » Néanmoins le gouvernement de la République était tellement attaché à l'alliance, que, loin de répondre à cette rupture par des hostilités, il se mit presque à genoux pour les empêcher (1). Son ambassadeur, maintenu malgré tout à Londres, se soumit bénévolement à toutes les humiliations, jusqu'à ne pas se blesser du renvoi sans réponse de deux de ses lettres et l'une par un simple commis du Foreign Office. Il ne partit que sur l'ordre brutal du gouvernement anglais, après l'exécution de Louis XVI. « Comme si ce n'était pas l'Angleterre qui, cent quarante ans auparavant, avait la première donné à l'Europe le spectacle d'un roi décapité et qui, dans sa vie historique, avait détrôné, banni, exécuté plus de rois que tout le reste de l'Europe (2). »

Pitt, par faiblesse envers la cour, s'associa à une politique qui n'était pas dans ses idées, et alors « commença la guerre la plus détestable, la plus injuste, la plus atroce que l'Angleterre

(1) Cobden, *1793 et 1853.*
(2) Cobden, *ibid.*

ait jamais faite contre aucun pays (1), » non par vengeance d'un grief personnel ou d'une offense, mais uniquement parce que, à son exemple, nous avions changé la forme de notre gouvernement et adopté des principes de liberté imités des siens. Lansdowne, Bedford, Lauderdale, Sheridan, Grey, Fox surtout, s'opposèrent en vain à cette iniquité. Tous nos orateurs, en acceptant la rupture à laquelle on les contraignait, en constatèrent le caractère défensif (2). « Il faut, je le dis hautement, avait dit Burke, je le dis avec le désir qu'on pèse mes paroles, il faut que la guerre soit longue (3). » Elle l'a été plus qu'il ne l'avait souhaité.

Après cette malheureuse expérience de la Révolution, au lendemain de Waterloo, était-il sensé de recommencer la tentative d'une alliance? Existait-il quelque chance de s'entendre avec les ministres qui tenaient enseveli vivant le héros de nos gloires dans une fosse de granit perdue au milieu des brumes de l'Océan? A tout autre qu'aux Bourbons cela eût été impossible. Mais le gouvernement qui avait envoyé à Sainte-Hélène le plus niais et le plus hostile des commissaires, Montchenu, ne devait pas être arrêté par des considérations sentimentales. Or, à ne consulter que nos intérêts, tels que le traité de Vienne les avait constitués, il n'y avait aucun obstacle insurmontable au rapprochement de la France et de l'Angleterre.

Dès que nous avions accepté de laisser entre les mains des Anglais Gibraltar, Malte, les îles Ioniennes, nos intérêts dans la Méditerranée devenaient identiques : détruire la piraterie des puissances barbaresques, assurer aux chrétiens de la Turquie le sort le moins mauvais. L'Égypte elle-même n'était pas de nature à nous diviser, pourvu que, renonçant les uns et les autres à dominer un pays capable de se gouverner lui-même, nous nous missions d'accord pour seconder la constitution sur le Nil d'une nationalité indépendante, neutre, sous la garantie de l'Europe. Ailleurs, à la condition du respect de la liberté des mers et de l'extension progressive de la facilité des échanges, des aspirations communes nous rapprochaient partout et ne nous divisaient nulle part. Ce que chacune des deux puissances gagnait dans le lointain Orient, en Afrique, en Océanie, constituait un accroissement du patrimoine général de la civilisation, non une appropria-

(1) Buckle, *Histoire de la civilisation en Angleterre*, t. II, ch. VII.

(2) « Les hostilités, dit le manifeste de Condorcet (20 avril 1792) ne sont que des actes de légitime défense. » — « Déclarer la guerre à l'Angleterre, disait Brissot (12 janvier 1793), c'est déclarer une guerre qu'elle a déjà commencée, et vous ne violez pas le principe que vous avez consacré et que tout peuple libre doit consacrer : de renoncer aux agressions et à la guerre offensive. »

(3) *Letters on a Regicide Peace.*

tion inquiétante de l'une d'elles. Nous ne nous heurtions sur aucun point du globe à l'une de ces situations réciproques qui créent les inimitiés naturelles, perpétuelles (1).

Le mécanisme politique anglais rend, il est vrai, difficile une entente permanente. C'est l'avantage, mais aussi l'inconvénient des gouvernemens parlementaires qu'ils ne sont pas enchaînés à une seule manière de voir : il y est toujours loisible de passer, par un changement de ministère, d'une conduite à une autre diamétralement opposée. Aussi est-il d'axiome dans la politique extérieure anglaise de ne conclure d'engagemens qu'en vue des circonstances présentes et de ne pas aliéner la liberté d'action de l'avenir, de telle sorte que d'elle on ne peut jamais ni tout craindre, ni tout espérer. Néanmoins cette mobilité théorique n'est pas telle que quelques traditions, reçues et transmises successivement par les partis les uns aux autres, ne demeurent supérieures aux changemens ministériels et ne leur survivent. Telle était la défense de Constantinople et de l'intégrité de l'empire ottoman; telle aurait pu devenir l'union avec la France.

L'obstacle ne venait pas d'une force invincible des choses et pas davantage de notre mauvais vouloir : il résultait d'une particularité de caractère du peuple britannique. Metternich, qui a vu de très près ses hommes d'État de tous les partis, a remarqué que leur défaut est d'être ignorans de ce qui n'est pas l'Angleterre (2). Clairvoyans sur ce qui se passe chez eux, ils ont la vue trouble dès qu'ils regardent au dehors, et cependant ils ont la passion de s'ériger en juges suprêmes des événemens qui se déroulent dans n'importe quel recoin du monde. Sur aucun peuple ils n'ont des préjugés plus injustes et des notions plus fausses que sur le peuple français (3). Quelques-uns de leurs observateurs de sang-froid nous jugent à peu près ce que nous sommes, et, avec Bacon « nous déclarent plus sages que nous ne le paraissons » ; la grande majorité nous croit des fous toujours disposés aux aventures, des pirates le pistolet au poing, rêvant d'assaillir n'importe qui, n'importe où. D'une telle manière de voir, adoptée comme point de départ, leur esprit inductif arrive, de visions en visions, aux plus fantastiques terreurs et se maintient dans la plus incurable défiance. Ils se demandent à tout propos si nous n'allons pas débarquer à l'improviste sur leurs rivages.

(1) Cesare Balbo, *Speranze d'Italia*. Nuova appendice : « Non è tra Inghilterra e Francia niuna di quelle situazioni reciproche, le quali fanno le inimicizie naturali perpetue. »

(2) Metternich, *Mémoires*, t. VI, p. 358.

(3) Metternich, t. V, p. 62.

Cette disposition permanente venait d'être aggravée par les terribles malentendus de la longue guerre. Au lendemain de sa victoire, le ministère anglais, bien éloigné de songer à nous apaiser et à conquérir notre amitié, s'était donné la mission de devenir le geôlier de notre captivité territoriale, d'ameuter l'Europe à notre moindre mouvement. Pour mieux nous tenir garrottés, faisant de l'Autriche l'alliée dont elle a besoin sur le continent, elle avait identifié partout, surtout en Italie, ses intérêts avec ceux de la maison de Habsbourg. Bathurst recommandait au Piémont une union étroite avec l'Autriche. Castlereagh répondait aux députés lombards implorant sa protection : « S'il s'agissait de vous soustraire à un joug de fer tel qu'était celui de la France, je vous accorderais mon appui, mais vous n'avez rien de pareil à redouter du gouvernement paternel de l'Autriche. N'attendez donc rien de moi contre sa volonté; ce que je puis vous offrir c'est de travailler au bon accord avec elle (1). » En conséquence, il devint de maxime indiscutable à Londres et à Vienne que les intérêts de l'Angleterre et ceux de l'Autriche seraient désormais considérés comme solidaires, que leur accord était la préservation de la paix générale de l'Europe, la garantie de notre mutilation et des arrangemens territoriaux de Vienne, l'affermissement de l'Empire ottoman et du *statu quo* en Orient.

Plus tard il a existé une Angleterre libérale, celle de Canning et de Palmerston, avec laquelle nous avons pu souvent nous concerter, en Belgique, en Crimée, en Chine, en Italie. Il en est une autre en voie d'éclosion, celle de Cobden et de Bright, avec laquelle s'opéreront peut-être un jour des rapprochemens imprévus. De l'Angleterre de Wellington et de Castlereagh il était chimérique d'attendre quoi que ce fût pour notre relèvement national.

V. — L'AUTRICHE

L'Autriche avait refusé de remplir contre nous en Belgique la mission que la Prusse avait acceptée sur le Rhin. Une contiguïté possible de territoire ne s'opposait donc pas à une alliance. Des difficultés d'une autre nature, également insurmontables, ne la permettaient pas.

La première est qu'il n'existe pas de peuple autrichien. L'Empire n'est qu'une agglomération de neuf nations diverses (2). Ces

(1) Nicomede Bianchi, *Storia documentata*, t. I, p. 22.

(2) Allemands, 10170000; Magyars, 6542000; Roumains, 2623000; Italiens, 755000; Celto-Slovaques, 7140000; Polonais, 3255000; Croato-Serbes, 2948000; Russes, 3158000; Slovènes, 1228000.

nations, aussi bien au sud qu'au nord de la Leitha, sont fort intéressantes. L'Allemand n'y a pas l'humeur âpre du Prussien, son caractère est formé de facilité et bonne grâce, le Hongrois présente le type accompli de la noblesse chevaleresque, de la vigueur politique, de l'intrépidité guerrière; les Bohémiens, les Tchèques, les Slaves s'y montrent comme partout charmans, fiers, généreux. Par malheur ces races juxtaposées par la conquête et non par une évolution nationale volontaire, sans autre lien que la personne du souverain, se supportaient mal. Les Magyars frémissaient sous le joug allemand; les Illyriens de la Croatie et de l'Esclavonie, les Roumains de la Transylvanie, les Tchèques du pays slovaque ne se trouvaient pas mieux sous la domination hongroise; les Polonais aspiraient à se réunir à leurs lambeaux russes et prussiens; les Italiens rêvaient de Rome. Nulle part l'élément allemand ne parvenait à soumettre à la culture et à l'ascendant germanique le monde slave compris dans son empire. Pour le Slave, l'Allemand, loin de devenir l'être supérieur qui civilise, était de plus en plus le *nemets*, le muet, le lourdaud qui opprime.

Faire coexister des peuples aussi divers en paix sous un même sceptre, tenir soumises une Hongrie et une Italie, n'était pas une affaire de peu d'importance. Il fallait en outre maintenir la prépondérance à la Diète, maîtriser les États du Sud, ne pas se laisser gagner la main par la Prusse. Ces tâches absorbaient toutes les forces de la monarchie. En restât-il quelques-unes de disponibles pour un allié, ce n'est pas à nous qu'on en eût accordé le profit, à nous qui, grâce à la Charte et au Code civil, représentions, même sous les Bourbons, un principe social fondamentalement antipathique à l'Autriche. Joignez à ces impossibilités l'ambiguïté, les tergiversations traditionnelles, l'égoïsme, la facilité à éluder les promesses, les liens étroits avec l'Angleterre.

Une objection plus forte encore que les précédentes naissait de l'incompatibilité d'une alliance sérieuse avec l'Autriche et de bons rapports avec la Russie. Redoutant les séductions du panslavisme moscovite sur ses Slaves mécontens, ne voulant pas exposer aux secousses d'un voisinage inquiétant son équilibre intérieur si difficile à maintenir, l'Autriche s'opposait à tout ce qui rapprocherait les Russes des Balkans, ou faciliterait leur accès à l'Adriatique; elle tenait autant que les Anglais à la clôture des détroits, odieuse aux Russes; elle convoitait la vallée inférieure du Danube que les Russes lui disputaient. Le préalable d'une alliance autrichienne était donc la renonciation à l'amitié russe. Cette renonciation était-elle sage?

VI. — LA RUSSIE

Les pieds dans la mer Noire, la tête au pôle, adossée aux neiges éternelles, protégée par les steppes asiatiques, masse immense, réduit inattaquable par les derrières et par les flancs, la Russie est plus inexpugnable que la Grande-Bretagne dans son île. La Pologne s'interposa longtemps entre l'Europe et elle comme un mur contre lequel elle se brisait; elle avait abattu le mur en s'installant sur la Vistule. De là elle est en position de tourner une partie de la Prusse, de fondre sur l'Autriche, d'inonder de ses hordes le centre de notre continent. La défaite même ne la mettrait pas à discrétion, car tentât-on de punir son invasion repoussée par une contre-invasion vengeresse, elle n'aurait qu'à reculer pas à pas vers ses solitudes, réserve de combat invincible, en laissant l'envahisseur aux prises avec les souffrances, les privations, les distances, l'inconnu, jusqu'à ce que l'impitoyable hiver l'anéantisse dans ses bras glacés.

Des élémens nombreux se rencontraient en Russie comme en Autriche. Là aussi, sur un même sol, s'étaient juxtaposées des races différentes, des Slaves, des Finnois, des Tartares, des Polonais, des Allemands; mais, à la différence de ce qui se voyait en Autriche, le fond de la nation consistait en une population homogène, compacte, parlant la même langue, ayant les mêmes intérêts et les mêmes passions, disciplinée et unie sous l'autorité révérée d'un Tsar, père autant que maître, dominateur de la terre, soldat du dominateur du ciel.

Aucun règne aussi vaste et aussi bien cimenté ne s'était vu depuis l'Empire romain. Comme à Rome, au sommet, un pouvoir concentré, ne se réclamant ni d'une chimère de droit divin, ni d'une réalité blessante de conquête. Les Romanofs, en effet, avaient été appelés au trône, après le soulèvement national de 1612 contre la conquête polonaise, par une assemblée nationale dans laquelle toutes les classes se trouvaient régulièrement représentées. A la base, l'omnipotente démocratie, sans analogue ailleurs, du *mir* communal. Entre les deux une noblesse ouverte, soumise au partage égal entre mâles, ne conférant aucun droit politique. « Le grade l'emporte sur la noblesse; la noblesse ne sert qu'à obtenir le grade plus aisément; nul homme n'est distingué et placé en vertu de sa naissance (1). » A tous les rangs, un peuple bon, humain, hospitalier, spirituel, flexible, entreprenant,

(1) Joseph de Maistre.

imitateur sans pédantisme, enthousiaste et tenace, naïf quoique ironique, devenant dans les rangs de l'armée un soldat « à la fois endurant et agissant, actif et passif; excellent pour souffrir, susceptible de l'obéissance passive et de l'impétuosité fulminante (1) ». Nous nous en étions convaincus au prix qu'il nous avait fallu acheter les victoires d'Eylau, de Friedland et de la Moskowa!

Il y a cependant une infériorité dans la formidable situation stratégique et politique de ce grand pays. Les deux mers intérieures où la Russie domine au sud et au nord, la Mer-Noire et la Baltique, n'ont d'autre issue que deux gorges étroites : le Bosphore et le Sund : c'est par là qu'elle respire. Supposez ces poumons fermés, la voilà en danger d'être étouffée. Tant qu'elle n'a pas assuré cette sécurité de sa respiration, autant que la Prusse, la Russie demeure condamnée à l'inquiétude ambitieuse.

Notre intérêt national ne nous obligeait pas à contester à la Russie cette garantie nécessaire. Le libre passage de ses navires à travers le Bosphore, les Dardanelles et le Sund ne pouvait pas nous inquiéter. De son côté elle n'avait pas à s'alarmer de la reprise de nos frontières perdues. Notre agrandissement jusqu'à Mayence, Cologne ou Anvers ne l'exposait ni à une diminution matérielle ni à un froissement d'orgueil, pas plus que l'ouverture de sa Baltique et de sa Mer-Noire ne nous affaiblissait ou ne nous humiliait nous-mêmes. Ailleurs, dans aucun territoire et sur aucune mer, nous ne nous trouvions en compétitions hostiles; sous aucune latitude, une arrière-pensée égoïste ne nous interdisait de seconder nos ambitions nationales réciproques. Dans le passé nous retrouvions des souvenirs qui nous le conseillaient. C'est nous qui initiâmes la Russie à la culture occidentale sous Pierre Ier, Élisabeth et Catherine; elle avait gardé une certaine prédilection pour notre langue et notre civilisation. La méprise de 1812 ne détruisit pas cette affectueuse inclination, car vainqueurs et vaincus furent dignes les uns des autres, et, après la Moskowa comme après le Kremlin, nous avions tous répété avec Napoléon : Quel grand peuple! Est-il des conditions mieux indiquées pour une alliance sûre, intime, permanente ?

Cette alliance rencontrait cependant parmi nous de sérieux adversaires. « Prenez garde, disaient-ils, la pensée constante de la Russie est de s'emparer de Constantinople et de se consolider en Pologne. La France peut-elle concéder à Constantinople la domi-

(1) Joseph de Maistre.

nation du monde et en Pologne la ratification de la plus révoltante des conquêtes? Le peuple de la Révolution peut-il se rapprocher du tsarisme moscovite? A quoi bon d'ailleurs le tenter? L'amitié de la Russie appartient à la Prusse. Cette amitié n'admet pas de tiers et opposerait un insurmontable obstacle à un rapprochement entre la France et la Russie déjà séparées par des principes contraires. »

La plupart des points de départ dont ces objections procèdent sont contestables.

La possession de Constantinople n'assure pas la domination du monde; elle ne procure même pas l'empire de la Méditerranée; elle y donne seulement une influence de plus et non inquiétante, puisqu'elle est contre-balancée par la puissance navale de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Turquie, de l'Espagne et de la Grèce (1). Par conséquent, si les Turcs devaient disparaître de Constantinople, dans l'intérêt général, mieux valait y voir la Russie qu'un de ces petits peuples turbulens et jappans dont aucun ne paraissait alors capable de dominer ses voisins, ou de s'unir à eux dans une confédération respectable.

Il n'était pas même permis d'affirmer que la conquête de Constantinople fût la visée principale de la politique des tsars. Il existe certainement dans le peuple russe un vague instinct de prosélytisme qui le pousse vers la célèbre cité de l'orthodoxie grecque. Une légende très répandue raconte qu'à l'entrée des Ottomans un prêtre élevait à Sainte-Sophie l'hostie consacrée. Il allait être immolé quand le mur de la basilique s'entr'ouvrit et se referma sur lui. Depuis lors il est là, l'hostie à la main, attendant que, les pierres du temple, purifié de la souillure de l'infidèle, se rouvrant de nouveau, il puisse remonter à l'autel et achever le saint sacrifice interrompu.

Une légende pieuse n'est pas une politique. Les tsars dans ce siècle ont compris que la destruction de l'Empire ottoman entraînerait une perturbation formidable dans laquelle ils n'étaient pas assurés de recueillir la plus grosse part des dépouilles. Grecs, Serbes, Bulgares, Roumains se seraient réveillés pour réclamer leur autonomie ; l'Autriche aurait voulu au moins Salonique ; l'Allemagne n'aurait pas livré les embouchures du Danube ; à Constantinople on aurait rencontré l'Angleterre. Il parut avanta-

(1) L'Anglais Mackensie Wallace le reconnait dans son ouvrage sur la Russie : « L'assertion souvent répétée, mais rarement prouvée, que la Russie pourrait embarrasser sérieusement nos communications avec l'Inde et nous disputer la suprématie navale de la Méditerranée mérite à peine plus d'attention. La possession des Dardanelles donne la suprématie navale seulement dans la Mer-Noire, non dans la Méditerranée. »

geux de maintenir la Turquie compacte en la protégeant et en essayant de s'en faire un auxiliaire et une alliée.

Les Russes réduisirent leurs exigences à l'égard de l'Empire ottoman à réclamer un meilleur traitement pour les chrétiens orthodoxes et à ouvrir un peu plus large la porte de leur Mer-Noire. Leurs difficultés ou leurs conflits armés avec la Porte ne surgirent que de l'une ou l'autre de ces exigences ; dès qu'ils obtenaient satisfaction sur ces deux sujets, ils s'arrêtaient.

Un doute n'a cependant cessé de planer sur cette politique. Il a eu des causes multiples. Sans poursuivre la destruction de l'Empire ottoman, les tsars l'ont annoncée souvent comme imminente, et l'on a cru qu'ils désiraient ce qu'ils prédisaient. Ils ont exigé d'être les protecteurs exclusifs de cet Empire, et, s'opposant à ce que d'autres prissent la place dont ils ne s'emparaient pas, ont maintes fois déclaré qu'ils sacrifieraient leur dernier rouble et leur dernier soldat plutôt que de permettre la constitution d'un empire grec à Constantinople, et l'on a considéré cette exigence de protectorat exclusif comme le déguisement d'une domination. Ils se sont immiscés sans relâche dans les affaires du Divan, en sollicitude des raïas, et l'on a supposé que cet apostolat religieux posait les pierres d'attente de la conquête prochaine.

L'attitude différente de la Russie en Occident et en Orient provoquait aussi les défiances. La Russie d'Occident, membre du parti du repos, de la Sainte-Alliance, liée au concert européen, dévouée à l'ordre établi par les traités de Vienne, ennemie des nationalités, se déclarait toujours prête à s'associer à toute action collective de compression et d'équilibre, sans s'attribuer une action spéciale et en quelque sorte exclusive. La Russie d'Orient, prononcée en faveur du progrès, des réformes, du mouvement, des nationalités, ne se croyait tenue à aucun accord avec ses alliés et n'admettait aucun d'eux à troubler son tête-à-tête avec le sultan.

En Orient même, vis-à-vis des peuples auxquels ils se dévouaient, la politique des tsars, quoique loyale, a parfois paru équivoque, parce que dans toute circonstance ils ont voulu concilier deux missions à peu près inconciliables. Un des peuples de la presqu'île des Balkans pressuré par les Turcs ou par les Grecs du Phanar, auxquels ceux-ci les avaient livrés, se soulevait-il, les Tsars, se rappelant leur rôle de protecteurs des chrétiens, intervenaient par les conseils et même par les armes : alors la Russie était populaire et bénie. Ces mêmes peuples, ne se contentant pas du joug ottoman allégé, essayaient-ils de s'en affranchir, les tsars, n'oubliant pas qu'ils garantissaient l'intégrité de l'empire turc, in-

tervenaient en sens inverse par les conseils et même par les armes : alors la Russie était haïe et maudite.

Au lendemain de 1815, l'avenir cachait encore ces difficultés dans ses mystères. A ce moment le visible était : que la conquête de la capitale de l'Empire ottoman, hypothèse discutable académiquement, n'offrait aucune chance de réalisation imminente. Les Turcs, loin de se disposer à céder le terrain, avaient plus de vitalité qu'on ne le supposait; leurs qualités de gouvernement subsistaient toujours; leur armée restait solide; les vices de leur administration s'atténuaient; deux grands hommes, Mahmoud II à Constantinople, Méhémet-Ali au Caire, préparaient la réforme du gouvernement de l'Islam. L'ouverture de leur succession n'entrait donc pas dans les données pratiques d'une diplomatie.

Le fantôme de Constantinople écarté, il ne paraissait pas que la perspective de consolider la domination russe en Pologne dût arrêter davantage. Le démembrement n'avait pas été une de ces surprises accidentelles de la destinée qui se réparent; il était le dernier terme d'une longue évolution d'un caractère inexorable. Les grandes nations ne peuvent finir que par le suicide et lorsqu'elles sont mortes ainsi, il n'est pas de troisième jour pour une résurrection. La Pologne domina un moment en Russie et elle avait été au point de la subjuguer; le fils d'un de ses rois avait été élu tsar dans Moscou. Elle perdit sa supériorité en laissant s'introduire dans son gouvernement une anarchie mortelle.

Les haines de partis avaient éteint toute prévision patriotique. Les grandes familles, divisées d'intérêt, ne songeant qu'à se procurer des avantages au détriment du bien public, ne se trouvaient d'accord qu'à mépriser les lois dépourvues de toute sanction coercitive et à traiter leurs sujets comme les bœufs de leurs étables. Moyennant 15 francs d'amende, un noble se passait la fantaisie de tuer un paysan. Avides à se procurer de l'argent, prodigues à le dépenser, sans jugement et sans suite dans les idées, prenant et quittant un parti sans raison, par pur caprice, les Polonais s'acharnèrent à détruire eux-mêmes tous les élémens de vitalité par lesquels une nation se soutient. Frédéric, attentif à maintenir cette anarchie dont il espérait profiter, était convenu avec Catherine, par l'article secret d'un traité signé en mars 1764, « de ne pas souffrir les entreprises de ceux qui tenteraient, en changeant la forme de gouvernement, d'y introduire le pouvoir monarchique ».

Tandis que la Pologne s'émiettait, la Russie se débarrassait des élémens étrangers qui l'avaient menacée, se concentrait, opposait à la monarchie élective des Polonais la monarchie hérédi-

taire et à leur tumultueuse anarchie l'omnipotence prévoyante du tsarisme. La conséquence fut infaillible. Là, comme partout, la nation divisée en elle-même fut dévorée par celle qui était unie. La décomposition intérieure de la Pologne en vint à ce degré qu'elle « ne pouvait en sortir qu'à l'aide du pouvoir absolu, et, comme elle n'avait point chez elle les élémens de ce pouvoir, il fallait qu'il lui vînt du dehors tout formé, c'est-à-dire qu'elle tombât sous la conquête (1). » Au dernier moment la Russie eût bien voulu garder toute la proie, Frédéric l'obligea à la partager. L'opération, commencée en 1772, fut continuée en 1793 et terminée après la défaite de Kosciusko en 1795. Ce démembrement exaspéra à peu près cent cinquante mille nobles; il améliora sensiblement la condition de leurs sujets. Le paysan, soumis à la domination des Russes, des Prussiens et des Autrichiens, se trouva plus heureux qu'il ne l'avait été sous l'oppression de ses seigneurs polonais.

Impuissante à sortir par elle-même ou par un secours étranger du néant où l'avaient jetée son incapacité gouvernementale et son incorrigible dérèglement, la Pologne devait renoncer à l'espérance de redevenir une nation indépendante. La rendre à l'indépendance c'eût été la rendre à l'anarchie. Elle n'avait plus qu'à choisir entre l'association volontaire aux destinées russes ou l'engloutissement dans le gouffre allemand. Mieux valait certainement le premier parti. Alexandre ne négligea aucun moyen de le rendre facile et honorable : par le traité de Vienne, il consentit à reconnaître Cracovie ville libre ; il se réserva de donner au grand-duché de Varsovie, jouissant d'une organisation distincte, l'extension qu'il jugerait convenable. Il avait largement rempli sa promesse : tout en maintenant le principe de l'union avec la Russie, il s'efforça d'assurer aux Polonais la jouissance paisible de leur nationalité; il leur accorda autant qu'ils avaient obtenu de Napoléon ; il se déclara roi de Pologne, et ajouta ce titre à celui d'empereur. Un vice-roi administrerait en son nom, avec l'assistance de ministres responsables, d'une presse libre, d'un Sénat nommé à vie et d'une Chambre de députés se réunissant tous les deux ans pendant trente jours. L'armée polonaise serait commandée par son frère Constantin. C'était une espèce d'autonomie qui, avec de la sagesse et de la prudence, aurait pu s'affermir et même se développer jusqu'à une indépendance presque complète sous la suzeraineté purement personnelle du tsar. Notre amitié avec la Russie, loin de compromettre le véritable

(1) Instructions de Louis XVIII à ses plénipotentiaires au Congrès de Vienne.

intérêt polonais, lui eût assuré la seule satisfaction à laquelle il pût prétendre, en encourageant Alexandre dans ses intentions bienveillantes.

Fallait-il, à défaut de la considération polonaise, s'arrêter à l'antagonisme des principes politiques et sociaux? Il existait sans nul doute des différences profondes entre l'organisation de la Russie et la nôtre. Quelques-unes n'étaient pas à son désavantage, car son *mir* communal, sa noblesse consacrée par le grade au service public, impliquent plus de démocratie efficace que nos conseils municipaux oligarchiques et que notre noblesse réduite aux prééminences de la vanité et à la poursuite des grosses dots. L'autorité du Tsar n'était fondée sur la force qu'en apparence ; elle reposait en réalité sur l'assentiment volontaire, et la souveraineté populaire n'était pas là moins qu'ailleurs l'origine et le support de l'établissement politique (1). Au surplus, en pareil cas, la similitude à prendre en considération est celle des sentimens et des intérêts internationaux, non celle des institutions politiques intérieures, dont aucune loi absolue ne détermine l'excellence, que chaque peuple adapte aux circonstances particulières de son sol, de son climat, de son développement historique.

Restait donc comme objection les prétendus liens indissolubles entre la Prusse et la Russie. En effet, une amitié personnelle a souvent uni les Hohenzollern et les Romanof, mais une antipathie née d'un instinct de race fortifié par l'opposition des intérêts n'a cessé de diviser leurs deux peuples. La Russie s'inquiétait du voisinage redoutable que lui donnerait l'essor de la Prusse. Il ne convenait pas à la Prusse que la Russie s'étendît trop. « Une fois que les Russes seraient à Constantinople, a dit Frédéric, deux années leur suffiraient pour être à Kœnigsberg. » Plus tard (1858), dans un voyage à Berlin, la reine Victoria remarqua partout dans les palais royaux des portraits dénotant un vrai culte pour l'empereur Nicolas et toute la famille royale de Russie; « mais, ajoute-t-elle, cela est tout à fait artificiel, car le pays déteste tout ce qui est russe. » Le Russe rend à l'Allemand antipathie pour antipathie, et avec d'autant plus de conviction qu'il sent depuis longtemps au-dessus de sa tête le poids du fonctionnarisme tudesque, méticuleux, dur, égoïste, contraire à ses instincts nationaux.

L'objection véritable à l'alliance russe n'était ni dans le souci de Constantinople et de la Pologne, ni dans la différence des institutions, ni dans le lien indissoluble avec la Prusse; elle naissait

(1) Tocqueville, *Souvenirs*.

de la perspective d'une mobilité d'un autre genre que celle de l'Angleterre, quoique non moins certaine.

Le tsar tout-puissant était toujours libre, sous la poussée d'une passion quelconque, de se rejeter tout à coup hors de l'alliance. On en avait vu un exemple mémorable au cours de la guerre de Sept Ans : Frédéric, pressé à la fois par la France, l'Autriche et la Russie, allait périr, lorsque la tsarine Élisabeth mourut. Son successeur, Pierre III, changea aussitôt de camp, et Frédéric fut sauvé. Mais ce Pierre était un Allemand et un grossier misérable. Il est à supposer que les tsars modernes, sérieux et inspirés des intérêts permanens de leur peuple, ne se permettraient pas les soubresauts que les exigences d'une opinion publique de plus en plus en éveil leur rendraient d'ailleurs plus difficiles. Enfin, quoi qu'on fasse, dans tous les partis il reste toujours une chance contraire. La chance contraire d'une alliance russe est la mobilité de l'empereur, comme celle de l'alliance anglaise est la mobilité du Parlement. On ne se résoudrait jamais à rien si on n'adoptait que les partis absolument sûrs : la fortune garde une part qu'il est inutile de lui disputer.

Aussi, malgré cette dernière objection, l'éventualité d'une alliance entre la Russie et la France paraissait tellement dans la force des choses, que les hommes d'État d'Autriche et d'Angleterre, auxquels elle portait ombrage, n'ont cessé de la prévoir. Metternich était convaincu que les « tendances de la France ne permettaient que dans une mesure restreinte une action commune et libre avec l'Autriche. Une action de ce genre est bien plus facile entre la France et la Russie, et cela par la simple raison qu'il n'y a pas de contact direct entre les deux empires. Ces vérités s'imposeront toujours sous tous les gouvernemens de la France, quels qu'ils soient et quelques noms qu'ils portent. » Les Anglais, depuis le projet débattu entre Paul Ier et Napoléon d'attaquer par l'Asie l'Empire britannique indien, ont constamment redouté « que la France et la Russie ne s'unissent dans quelque grand projet d'ambition réciproque (1). »

VII. — RÉSUMÉ. — PARTI QU'ADOPTE LOUIS XVIII

En résumé, après 1815, nous n'avions rien à demander à la Confédération germanique, à l'Italie, à l'Espagne, rien à espérer de l'Autriche, tout à craindre de la Prusse. Nous n'avions qu'à opter entre deux alliances, celle de l'Angleterre et celle de la

(1) Palmerston à Clarendon, 29 septembre 1857.

Russie. Étions-nous décidés, non seulement à ne pas reprendre nos limites naturelles, mais à renoncer à toute initiative extérieure, à demeurer chez nous les pieds immobiles et les mains à la ceinture, satisfaits de n'être plus grands, semblables à des fakirs indiens accroupis sur leurs talons, — sans rompre en visière avec la Russie, c'est l'alliance anglaise qu'il fallait adopter. N'étions-nous pas résignés à rester une puissance de second ordre, méditions-nous de retrouver notre prépondérance morale et nos frontières rognées, sentions-nous circuler encore dans nos veines le sang des héros des croisades religieuses et des croisades politiques, — sans déclarer de l'hostilité à l'Angleterre, c'est l'alliance russe qu'il fallait rechercher. La première alliance était celle de l'inertie; la seconde, celle de l'ambition.

La crainte même que ceux qui redoutaient notre relèvement éprouvaient d'une alliance avec la Russie l'indiquait à nos préférences après 1815.

Louis XVIII préféra ouvertement l'amitié anglaise. Il déclara, avant même de rentrer dans son royaume, qu'après Dieu c'était au régent d'Angleterre qu'il devait sa couronne. Il n'oubliait pas qu'Alexandre, en ce moment hostile à Napoléon, avait affectueusement pactisé avec lui autrefois, faiblesse que n'avait point eue le Régent. Comme, d'autre part, Louis XVIII ne songeait pas à restaurer la grandeur française, il ne fut pas attiré par les facilités qu'il trouverait pour un tel dessein dans un rapprochement intime avec la Russie : loin de le tenter, il ne reconnut pas même suffisamment ce qu'il avait dû en dernier lieu à Alexandre. En toute occasion il affectait de le considérer comme de petite race; il prenait le pas sur lui; il ne lui envoya pas le cordon bleu, quoiqu'il le désirât; il dédaigna la main de sa sœur.

Talleyrand avait été le ministre de cette politique dévouée à l'alliance anglaise, indifférente ou plutôt hostile à l'alliance russe. Avec Richelieu l'alliance russe prévalut. Les Bourbons s'en trouvèrent bien. Quoiqu'il tînt à ne pas contracter des liens exclusifs avec nous et à conserver l'union avec ses alliés des jours de combat, Alexandre ne nous ménagea pas les témoignages de son bon vouloir. Il soutint Richelieu à la fois contre Monsieur et son entourage et contre l'implacabilité de la Prusse, les ombrages de l'Angleterre, la malveillance sournoise de l'Autriche. A l'intérieur, il contribua à faire prévaloir par ses conseils une politique libérale, il poussa à la dissolution de la Chambre de la Terreur blanche; à l'extérieur, il seconda toutes les mesures propres à adoucir nos charges, et à libérer notre territoire. La Prusse eût voulu que l'armée d'occupation retirée fût tenue à proximité de

la frontière et que la France en payât l'entretien deux ans encore. Alexandre parut y consentir, mais il demanda que cette garde fût confiée à son armée. La Prusse comprit et n'insista plus.

Les souverains coalisés avaient signé à quatre un traité par lequel ils s'engageaient à étouffer partout, même par la force des armes, toute tentative de révolution (20 novembre 1815). L'évacuation du territoire accordée, le duc de Richelieu et Louis XVIII demandèrent que la France fût associée à ce traité, qui, dès lors, ne serait plus dirigé contre elle. Castlereagh, très coulant sur l'évacuation, se montra au contraire très opposé à l'admission dans l'alliance. Alexandre vint à bout de ce mauvais vouloir. La France rendue à elle-même cessa d'être soumise à la surveillance de l'Europe; elle retrouva la dignité et la liberté de sa politique (9 octobre 1818).

Richelieu ne revint pas d'Aix-la-Chapelle, comme Talleyrand était revenu de Vienne, gorgé de pots-de-vin. Pour subvenir à sa pauvreté après sa sortie du pouvoir, ses sœurs vendirent les diamans reçus à titre de présens d'usage, qu'elles lui avaient demandés sous prétexte de s'en parer; elles en retirèrent sept ou huit mille francs. Une dotation de cinquante mille livres de rente viagère fut proposée aux Chambres, à titre de récompense nationale. Le duc s'était opposé à la présentation du projet. Lorsqu'il eut été adopté malgré la résistance de la droite extrême, il abandonna cette dotation aux hospices de Bordeaux. Inclinons-nous devant cette haute vertu civique.

ÉMILE OLLIVIER

LA PEINTURE ANGLAISE CONTEMPORAINE

II [1]

SES MAITRES ACTUELS

II. — LA PEINTURE D'HISTOIRE. — LE GENRE. — LE PORTRAIT
LA LÉGENDE

IV. LA PEINTURE D'HISTOIRE. — M. ALMA TADEMA

M. Alma Tadema, le plus connu des peintres anglais parmi nous, n'est pas un Anglais, mais un Hollandais et un Frison. Il a vu, dans son enfance, les femmes de Leeuwarden aller au marché avec les robes brillantes, les splendides *fers* d'argent et les voiles qui ne sont plus guère portés aujourd'hui que par des figures de cire, dans des musées. Il a passé sa jeunesse à Anvers, puis à Bruxelles. C'est à Anvers qu'il a appris la peinture sous le baron Wappers; c'est à Bruxelles qu'il a peint toute sa série de scènes mérovingiennes et un bon nombre de ses scènes romaines. M. Alma Tadema n'habite Londres que depuis 1870, mais son art est anglais, bien anglais par toutes les intentions de sa donnée, par tous les artifices de sa composition.

Sa donnée, on la connaît : c'est la reconstitution la plus exacte possible de la vie antique. Ce Hollandais, dont le nom sonne un peu comme une fin de vers latin, ne peint pas n'importe qui, ni n'importe quoi. Il ne peint que les maîtres du monde, et, en deçà de deux siècles après Jésus-Christ, il se désintéresse

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre et du 1er novembre.

de la façon dont le monde peut aller. Il suit dans son jardin Tarquin le Superbe fauchant de son sceptre les pavots; il attend une audience d'Agrippa, mêlé à la foule des solliciteurs; il hue Claude se cachant derrière un rideau et rit de plaisir au défilé des Bacchantes. Rien ne vient le tirer de cette contemplation rétrospective où il vit depuis trente ans. Non seulement toutes ses lectures, non seulement toutes ses recherches, toutes ses pensées le ramènent à la cité antique; mais, pour qu'il lui fût impossible d'en sortir, il s'est bâti, aux environs de Londres, une maison romaine où son rêve est devenu réalité. Dès le jardin qui l'entoure et le portique qui y conduit, avant d'avoir mis le pied sur le seuil ou un SALVE de mosaïque vous invite, on se sent dépaysé et trop vieux de dix-huit cents ans. Comment faire ouvrir cette lourde porte de bois? Aucune sonnette, aucun marteau n'apparaît; seul un masque de cuivre, une face hideuse de comédie, grimace sur la porte. Mieux avisé, vous saisissez cette figure et vous en meurtrissez le panneau qui s'ouvre enfin avec un long écho. Voici les murs épais, les revêtemens de marbre, les escaliers brillans d'une maison antique. Voici l'atrium avec ses colonnes, la serre avec ses palmiers et, dans un coin, l'autel avec les offrandes aux dieux lares. Voici l'atelier avec son grand dôme, ses colonnes doriques, et l'on peut se croire chez Antistius Labéon, un jour où le proconsul a laissé là les affaires pour peindre. On écoute l'eau des vasques chuchoter des airs qu'elle chuchotait déjà au temps d'Ovide; on regarde briller les mêmes fleurs qui brillaient à Caprée. On oublie Covent Garden, le Derby, la crise agricole, Madagascar, et la dernière inauguration du Prince de Galles. L'artiste alors apparaît pleinement ce qu'il est : un peintre de genre, un reporter habile et sensitif, qui décrit ce qu'il a vu, raconte ce qu'il a entendu, hier, aujourd'hui, dans la foule des affranchis ou à la table des sénateurs. L'autre matin, il a aperçu quelques gracieuses jeunes filles, avec des fleurs, se ranger autour de l'escalier d'or qui descend de son atelier pour une cérémonie, une bénédiction : il les a peintes, et a envoyé cela à la *New Gallery*. Vous l'étonneriez beaucoup en lui disant qu'il ne peint pas son temps et son pays : il n'en connaît pas d'autres. Cela de l'archéologie, fi donc! Mais c'est de la vie courante. Ce n'est plus la Rome de David ou du Poussin, les cérémonies publiques, les actions d'éclat, les grands événemens qui bouleversent le monde autour des rostres retentissans. Nous avons ici la Rome de l'intimité, la Rome telle qu'on la voit dans les lettres de Cicéron à Atticus, dans Térence et dans Plaute. Pour notre époque, lasse des grands traits de l'histoire et

affamée d'anecdotes, voilà le côté le plus intéressant, parce que c'est le plus semblable à nous. La politique a changé, la guerre a changé, les institutions se sont cent fois modifiées, mais l'homme est resté le même. Que nous fait aujourd'hui un document de plus sur la bataille de Cannes ou sur le meurtre de Jules César? Mais de savoir comment l'on aimait « lorsque le monde était jeune », comment l'on jouait, comment l'on causait sous les oliviers en suivant des yeux la « vague blanchissante d'écume », cela nous attire, nous amuse et, sans nous forcer à tirer une morale, nous instruit. Dans ces figures de l'ancienne Rome, où les classiques ne nous avaient jamais montré que des patriotes surhumains, que des combattans héroïques, portant, pour toute défense, sur leur nudité majestueuse, un casque et un baudrier, M. Alma Tadema nous montre des êtres semblables à nous, faibles comme nous, pires plutôt que meilleurs, se préservant eux aussi des intempéries des saisons; et l'on est tout charmé de rencontrer des hommes là où l'on avait accoutumé de ne voir que des statues. En même temps, l'on a bien, devant ces toiles, l'impression de l'antiquité comme jamais on ne l'avait eue. Non seulement, ces anciens paraissent plus vivans, mais ils paraissent aussi plus anciens; et cet Empire dont David fut le Corneille, M. Alma Tadema nous fait l'effet de l'avoir mieux ressuscité en se bornant à en être le Sardou.

Ce n'est pas qu'à de certains momens l'anecdote ne touche l'histoire et qu'à force de fouiller, de creuser, de pratiquer des jours dans ces substructions du monde moderne, l'artiste ne soit parvenu jusqu'aux larges galeries où un flot de lumière éclaire tout un siècle de débris et un peuple de cendres. Par exemple, son *Ave Cæsar! Io Saturnalia!* est une des plus prodigieuses exhumations dont l'art nous donne l'exemple. On connaît le sujet. Caligula vient d'être assassiné. Les conjurés victorieux se sont répandus jusqu'au fond du palais qu'ils ont semé de cadavres. Cette foule aux pieds nus renverse les meubles, souille les tapisseries aux fines fleurs, s'amuse à faire la souveraine, c'est-à-dire à tuer et à piller. Les femmes emportent des objets précieux, roulés dans leurs manteaux. Arrivé dans un réduit, un des soldats, qui marche en avant, déploie le rideau dans lequel se cachait Claude, l'oncle de l'empereur mort. Il s'incline profondément, un peu comme un homme saoul, mal assis sur ses jambes, et le salue du cri : *Ave Cæsar!* Le vieil empereur, cependant, blême de peur, honteux d'être découvert, stupéfait d'être acclamé, se rejette en arrière, tâchant de se faire un voile du morceau de rideau qu'il roule en sa main crispée. Dans cette minute décisive, « grosse

d'un siècle », où se joue le sort du monde, il atermoie, se demandant si ces vivats ne sont pas une dérision sanglante, s'il est temps de se montrer, et, terrifié par l'ironique acclamation de ses partisans autant que par la pensée de ses adversaires, devant l'Empire qui se dresse, inerte il demeure, se cache, et s'effondre toujours dans sa tapisserie. Pendant ce temps, la foule répète ce cri que nous avons tous entendu à de certaines heures de vertige : *Ave Cæsar! Io Saturnalia!* ravie de faire un empereur après avoir déchaîné l'anarchie, se ruant à la servitude comme elle s'est ruée au massacre, et, après avoir foulé aux pieds le chef qu'elle devait craindre, pressée de mettre sur les autels un dieu qu'elle pourra mépriser. Enfin, au milieu de la scène, dominant toutes les têtes vivantes, sur un cippe, le busté impassible, en marbre, d'un vrai César, tourné vers un tableau qui représente un combat en mer et, sous ce tableau, ce seul mot, cette antithèse : *Actium.*

Comment M. Alma Tadema produit-il cette impression si forte, si savoureuse, si particulière de vie antique, qui n'est qu'à lui? On a l'habitude de dire que c'est grâce à son archéologie. Celle-ci est en effet merveilleuse. Non seulement ce peintre a la culture la plus raffinée des lettres anciennes, des médailles et des bronzes, des fresques et des statuettes, mais il a le flair du chasseur. Quand il ne sait pas, il devine. Ainsi dans sa peinture égyptienne de la *Mort du nouveau-né*, il a placé aux pieds du mort une parure de fleurs qu'il a supposée pharaonique, et, dix ans plus tard, on a trouvé exactement cette même parure dans des tombes royales déterrées à Derel-Bachri. Mais ce n'est là qu'un petit côté du problème. On dit l'archéologie de M. Lecomte du Nouy aussi très sûre, et cependant ses tableaux sont loin de nous donner une impression analogue à celle des restitutions de son confrère anglais. Ce qui fait le charme tout particulier de l'œuvre de M. Alma Tadema, ce n'est point son archéologie, mais son caractère réaliste et pour ainsi dire photographique appliqué à des sujets qui ne sont plus de la réalité depuis trente générations, et qui ne furent jamais du domaine de la photographie. Il est très difficile de dire ce qu'un contemporain d'Hadrien, s'il revenait à la vie, penserait des échappées d'antiquité qu'on aperçoit à *Grove end road*. Mais si le bonheur voulait qu'il n'y eût pas là des inexactitudes trop flagrantes, il aurait une sensation de réalité que certainement aucun tableau de Timomaque ou de Dorothée ne lui avait jamais donnée. L'impression neuve et piquante qu'on a devant les toiles de M. Alma Tadema ne tient donc pas seulement à ce qu'il a meublé de bibelots authentiques les chambres vides où David faisait mouvoir ses Romains. Elle tient surtout à sa façon

de composer, et cela est si vrai qu'il suffirait d'ordonner un de ses tableaux à la façon de David ou de Couture, pour que la saveur en disparût totalement, alors qu'on conserverait les mêmes données archéologiques. L'ordonnance de M. Alma Tadema consiste à éviter toute ordonnance apparente. C'est, dirait-on, l'objectif braqué sur un coin de la vie antique et saisissant au hasard tout ce qui tient dans les limites du cliché. Peu importe qu'au bas de la toile, une tête apparaisse dont on ne voit pas le corps, qu'une poitrine soit coupée longitudinalement par le milieu, qu'une main se tende sans qu'on sache si son possesseur est un homme ou une femme. L'impression de vie prise sur le fait n'en est que mieux rendue. Voyez son *Hadrien en Angleterre*, une visite aux poteries anglo-romaines. On dirait un dessin du *Graphic* ou de l'*Illustration* pour accompagner le compte rendu d'une visite princière. Si l'on habillait l'empereur d'une redingote, les dames qui l'accompagnent à la mode de 1894, — il n'y aurait pas grand'chose à changer, — les ouvriers de blouses, et si l'on donnait le tout pour une visite du chef de l'État aux poteries de Vallauris, personne n'aurait l'idée d'une composition historique. Faites la même chose avec un tableau de David et, en dépit des costumes modernes, l'idée d'une composition, d'une solennité antique subsistera toujours.

Cette impression de procès-verbal, d'*instantané*, ne va pas sans des défauts de composition. M. Alma Tadema ne l'obtient qu'en brisant toute l'ordonnance classique, en désarticulant tout le groupement synthétique sur lequel a reposé la composition des maîtres. Au lieu de ramasser l'effet, il le divise ; au lieu de conjoindre les lignes, il les disperse ; et l'attention, avec elles, s'en va dans tous les coins. On ne sait pas où est le tableau... Dans son *Ave Cæsar!* il y en a trois, dont deux au moins vivent de leur vie propre, sans avoir besoin de leurs voisins pour les expliquer. On peut couper la toile d'abord à la ligne du chambranle où s'appuie le buste de l'empereur, ensuite, selon une ligne perpendiculaire tombant de la main du soldat qui lève son bouclier. On obtient ainsi trois groupes homogènes : — à l'extrémité droite, le groupe du soldat et de Claude, l'un saluant l'autre. Appelez ce morceau : *Ave Cæsar!* envoyez-le au Salon, et personne n'en demandera davantage : nul n'aura l'idée que ce n'est qu'un tronçon d'une tragédie en trois actes. — Au milieu, on a le groupe des personnages tués au pied du buste de César. Cela fait un second tableau. — Enfin, à gauche, le groupe des soldats et des femmes criant, n'empiétant pas d'un pouce sur le second tableau, ne se reliant à lui et au premier que par la pensée du spectateur qui en saisit les rapports. Cette

disposition est caractéristique du talent de M. Alma Tadema. Dans sa *Fête du Vin*, dans sa *Route du Temple*, dans son *Hadrien*, dans sa *Bénédiction*, on la retrouve. Ici un groupe, là un autre, plus loin un personnage isolé; tout cela indépendant, vivant de sa vie propre, ne se rejoignant par aucun trait, ni ne s'exigeant par aucun besoin d'équilibre. On peut morceler l'œuvre un peu au hasard sans lui faire de mal; et on la morcelle en effet, si besoin est, pour les commodités de la vente. Il y a quelque temps, M. Alma Tadema, voyant qu'il ne pouvait trouver acquéreur pour son *Hadrien*, à cause d'une figure à demi nue qui se trouve sur le premier plan, — le nu étant à peu près proscrit dans l'art anglais : — « Qu'à cela ne tienne ! » s'écria-t-il, et il se mit à découper son tableau en trois, vendant fort bien deux morceaux et gardant le troisième, la figure nue, pour son atelier. Personne ne se douterait que ces morceaux faisaient partie d'un ensemble. Ce détail montre au vif le défaut de composition. Allez donc couper la *Mise au Tombeau* du Titien, qui est au Louvre; et dites où passerait la ligne de démarcation qui n'entamerait pas quelque chose d'important, qui ne tuerait pas l'œuvre ?

Cependant on se tromperait, si l'on croyait que M. Alma Tadema se rapproche de nos modernistes français chez qui l'on ne prend pas garde à la composition, où les figures se répartissent un peu au hasard, d'elles-mêmes, comme la nature ou comme une rencontre d'atelier les a données. Loin de là, ce joyeux Hollandais qui étonne et divertit tout Londres par ses bons mots, ses *conundrums*, par sa bonne physionomie d'habitué des tableaux de Téniers, par sa rondeur joviale de félibre débauchant des quakers, est au fond un grand artificieux. Il l'est, à sa façon, presque autant que M. Burne-Jones, et nul ne saurait dire quelles peines il prend pour échapper à l'ordonnance classique et au point de vue latin. Il a en ce moment sur son chevalet un tableau intitulé *Spring :* une théorie de jeunes filles descendant une rue au milieu de monumens antiques et acclamant le printemps. Sa première esquisse était classique ; il l'a jetée pour tout refaire, en détruisant l'aspect solennel et synthétique du premier jet. Il ne compose pas, il est vrai, mais il dispose très laborieusement ses figures, et cela toujours de façon à donner à son tableau son maximum de force expressive, à le rendre le plus suggestif possible. Ce qui entre dans une toile de M. Alma Tadema, en apparence au hasard, selon le caprice d'un coup de Kodak, ce ne sont pas, comme chez nos modernistes, des morceaux sans expression : un arbre au premier plan, une barrière, un dos, une blouse, des choses qui tiennent de la place sans rien ajouter à la pensée, — mais toujours

des parties expressives. Dans son *Hadrien*, ce sont des têtes et des mains qui entrent dans le cadre, sans qu'on voie les corps : des têtes parlantes et des mains loquaces. Dans *Cache-cache*, on ne voit qu'un corps, mais deux têtes. Dans l'*Ave Cæsar* entrent au moins cinq têtes, qui chacune donnent leur note différente, sans qu'on aperçoive les corps qui les supportent. *En descendant à la rivière*, il y a cinq physionomies très expressives, cinq mains également éloquentes, et pas un corps. Remarquez que, pour l'impression que produit une scène, pour les idées qu'elle éveille, les membres, les draperies, les dos sont le plus souvent des impedimenta, du *poids mort :* ils ne disent rien. Les têtes et les mains, au contraire, sont les transmetteurs les plus directs de l'idée du peintre. Or chez M. Alma Tadema, le carré des têtes par rapport au carré total de la toile est plus élevé que chez n'importe quel artiste. Personne n'a moins de poids mort.

L'agencement des personnages est aussi inspiré par le même souci de suggérer des idées, fût-ce au prix de la perfection esthétique de l'ensemble. Que de peines l'artiste ne s'est-il pas données, dans une réplique de son tableau de *Claude*, pour mettre sur la même ligne, à la même hauteur, la série des bustes des empereurs : César, Auguste, Tibère, Caligula, puis la tête effarée de Claude, blotti dans son rideau, afin que le regard, passant de ceux-là à celui-ci, des figures pâles de marbre à la figure pâle de terreur, sentît l'antithèse ! Dans son *Ave Cæsar*, il lui eût suffi, pour unifier la composition , de placer au premier plan un soldat, vu de dos, marchant vers Claude et le montrant du doigt à la foule. Cette unique figure conjoindrait toutes les lignes du centre de la scène. On aurait alors un tableau qu'on ne pourrait morceler sans déséquilibrer tout l'ensemble. Peut-être M. Alma Tadema ne s'en est-il pas avisé ; mais s'en fût-il avisé, que probablement il n'aurait pas donné suite à cette idée. Car une pareille figure attaquerait celle de Claude et gâterait l'effet dû à ces trois régions du tableau : la foule, — le vide, — l'Empereur ! Enfin, de cette dispersion qu'affectionne M. Alma Tadema, suit naturellement la forme allongée, basse, en manière de bas-relief, qu'il donne à ses toiles, et cette forme, qui est celle des frises et des peintures de vases antiques, ne contribue pas peu à évoquer en nous la sensation authentique de la vie romaine. Or cette disposition du bas-relief, ces gestes et ces mouvemens empruntés aux peintures de lécythes, vous ne les trouverez presque jamais dans notre École française , pas plus que vous ne trouverez l'abandon des lois de la composition au bénéfice d'une idée. Nos classiques expriment des idées, mais ils composent. Nos réalistes ne composent pas, mais ils n'expri-

ment pas d'idées. M. Alma Tadema, dans sa recherche obstinée — et victorieuse — d'un art personnel et suggestif, se sépare donc bien nettement de nous. Et cela nous fait souvenir que, lorsqu'il vint étudier la peinture à Anvers, âgé de seize ans, c'est sous le baron Wappers qu'il travailla, c'est-à-dire sous le chef d'école le plus opposé à l'influence française. Sous le même maître, longtemps auparavant, avait débuté Madox Brown. — Ainsi, aux deux extrémités de la chaîne, nous retrouvons un point de départ semblable, anti-français. M. Alma Tadema peut être né en Hollande, il peut habiter une maison romaine; il n'en est pas moins un Anglais; il porte la marque britannique, et c'est à cela qu'il doit son originalité.

V. — LE GENRE. — SIR JOHN EVERETT MILLAIS

Il y a quelques années, M. Millais se promenait avec un ami dans les jardins de Kensington, lorsque, se trouvant au delà du petit étang rond, il s'arrêta tout à coup et dit : « Comme c'est extraordinaire, de penser que jadis j'ai pêché des épinoches dans cet étang, et que maintenant je me retrouve à ce même endroit un grand homme, et un baronnet, avec un bel hôtel, beaucoup d'argent et tout ce que mon cœur désire. » Et là-dessus il reprit allégrement sa marche.

Ce mot peint M. Millais, et son histoire, et son caractère, et son art même. Car toutes ces choses sont d'un homme heureux. Enfant prodige, à cinq ans, il dessine des officiers de la garnison de Dinan avec une telle maëstria que ceux-ci refusent d'y croire. Un pari s'engage, et les incrédules en sont pour un dîner au champagne. A neuf ans, il est présenté au président de la Royal Academy, le vénérable Archer Shee, qui lui prophétise la conquête d'un royaume de l'Art, et tout de suite il commence à dessiner des bosses... A onze ans, — fait jusqu'alors inouï et dont on n'a pas vu depuis un second exemple, — il entre à l'Académie et, à dix-sept, il expose son premier tableau d'histoire. On est tenté de répéter le mot de Glocester dans Richard III : « Les printemps si précoces n'ont pas de longs étés : » mais John fait mentir le proverbe. Ses parens, enthousiasmés, écartent toutes les difficultés de sa route; les sommités officielles le considèrent avec bienveillance. Les camarades font la haie et battent des mains. Beau, svelte, le mieux fait du monde, plein de santé, d'entrain, de feu, ressemblant, disait Rossetti, à un ange, la main toujours tendue pour aider les amis, Hunt par exemple, dès leurs premiers pas dans la carrière, — ces premiers pas qui coûtent si cher, — il devient rapidement populaire. A vingt ans, il est déjà une manière de chef

d'école dans le pré-raphaélisme, et son *Festin d'Isabelle* lui donne sinon la gloire, du moins la réputation et l'auréole du persécuté. A vingt-trois ans, avec le *Huguenot*, il retourne de fond en comble l'opinion publique. C'est bien la gloire, cette fois-ci, qui étend sur lui sa main protectrice et qui la tiendra au-dessus de sa tête, pendant quarante-cinq ans, infatigablement, comme la muse de Cherubini dans l'extraordinaire tableau de M. Ingres. La gloire avec lui est amoureuse. Les Anglais l'aiment pour son talent, mais aussi pour sa belle figure anglaise, pour son aspect viril, entreprenant, libre, pour son adresse à tous les sports, parce qu'il est bon tireur, bon cavalier et admirable pêcheur de saumons. Avec de telles qualités, il peut tout se permettre. Encore pré-raphaélite, il est acclamé par la foule. Il quitte le pré-raphaélisme pour la peinture d'expression sentimentale : il est suivi par une foule encore plus grande. Il abandonne les sujets expressifs pour le portrait : la foule s'accroît toujours et le porte aux nues. Il peut adopter les théories d'art qu'il voudra, faire banqueroute à toutes ses anciennes opinions, son succès ne diminuera pas. Comme le tyran de Samos, il jetterait son anneau dans la mer qu'il le retrouverait dans le ventre d'un poisson. Portraitiste, il se révèle avec son tableau des filles de M. Armstrong, et Frank Holl et Herkomer ne sont rien auprès de lui. Les plus beaux équipages de Londres stationnent à la porte de *Palace gate*. Les faveurs officielles pleuvent. On le fait baronnet; s'il y avait un peintre lauréat, c'est lui qui le serait. Et ce n'est pas tout : il connaît aussi les grosses joies de la popularité. Les reproductions de ses peintures sentimentales font de lui l'hôte et l'ami des plus humbles familles, et ce même homme qui a recueilli les applaudissemens de Swinburne, et de Ruskin, de tous les délicats du temps, avec son interprétation d'un conte de Boccace, termine sa carrière en voyant ses *Bulles de savon* se répandre, par les soins d'un savonnier fameux, sur toutes les murailles du Royaume-Uni. Et tout cela, il le sait, il en jouit tout haut; il le dit sans fausse modestie, avec cette brave et joyeuse franchise qui le faisait s'écrier dans l'atelier du sculpteur Munro, comme on remarquait une marque rouge qu'il avait au-dessus de l'œil : « Bah! ce sont les taches du soleil! »

Voyons les taches du soleil. L'homme qui a soulevé en Angleterre un tel enthousiasme est esthétiquement le moins Anglais des artistes de son pays. Le plus populaire des peintres d'outre-Manche est celui qui se rapproche le plus des idées françaises sur l'art. Toute sa carrière qui, historiquement et esthétiquement, pourrait se définir ainsi : *De Ruskin au Pears' Soap* ou *les étapes d'une perversion*, l'éloigne de l'idéal anglais tel qu'on le trouve exposé dans

les livres. « Le premier devoir du peintre est de peindre », dit-il, et ce mot est tout à fait extraordinaire dans la bouche d'un Anglais. Il dit encore : « Un imbécile peut être un grand artiste. » Il ne choisit pas de sujets spécialement moraux, ne s'astreint pas à la vérité consciencieuse du détail, et professe ouvertement que les coins, les accessoires, les régions extrêmes du tableau, doivent être sacrifiés au centre. De plus, il peint le fait plutôt que l'idée, cherche à plaire aux yeux plutôt qu'à toucher l'âme et s'efforce franchement d'amuser la gentry. Il y réussit, bien que, moins que tout autre, il exprime ce qui est particulier au caractère anglais. Que les partisans de la théorie qui fait de l'art une émanation de la vie, expliquent son succès comme ils le pourront : pour nous, ce sera facile. L'art de M. Millais répond à un goût qui n'est pas plus anglo-saxon que latin ; il répond à un goût qui est commun à certains esprits chez tous les peuples. Il satisfait la masse mondaine, les amateurs de vignettes qui, en entrant au Salon, vont droit à l'histoire sentimentale ou comique et délaissent la pensée esthétique ou l'intention morale. Il charme tout ce qui est superficiel dans l'esprit anglais, comme M. Burne-Jones charmera tout ce que la France contient d'esprits raffinés, lorsqu'on le connaîtra davantage. Et ainsi, il faudra se résoudre à trouver aux préférences esthétiques une autre délimitation que celle des douanes et une autre source que celles de l'atmosphère ou du sol.

Quelles sont donc les traits caractéristiques d'un art si universellement admiré? D'abord les sujets. M. Millais se dévoue à ces scènes attendrissantes qui firent chez nous la gloire de Paul Delaroche et de M. d'Ennery. Il raconte l'histoire d'un pompier remettant des enfans qu'il a sauvés dans les bras de leur mère, d'une femme de prisonnier venant délivrer son mari en tendant au geôlier l'ordre de levée d'écrou, et il n'oublie pas le chien qui grimpe aux jambes de son maître pour témoigner sa joie. Il montre le *Retour de Crimée :* un officier blessé est assis sur une pelouse avec sa femme et ses enfans ; les enfans s'amusent avec des jouets parmi lesquels on reconnaît un ours, un coq et un lion : vous saisissez le schéma de toute la question d'Orient. Puis on voit défiler tous les couples célèbres qu'attend une tragique aventure : le Huguenot, Effie Deans, Lucie de Lammermoor, le hussard noir de Brunswick. Voici le *Royaliste proscrit*, niché dans un tronc d'arbre et baisant la main de l'amante puritaine qui lui apporte du pain. Voilà un Espagnol déguisé en moine faisant échapper d'une prison sa maîtresse qu'attend un auto da fé. Puis M. Millais s'égaie à un souvenir de famille : *Mon premier sermon ;* à une anecdote historique : l'*Enfance de Raleigh*. Pour se faire pardonner la

banalité de tels sujets, il faudrait les traiter avec génie. M. Millais ne les traite pas avec génie. Son imagination n'est ni très vigoureuse ni très étendue. On sent bien qu'il n'a pas beaucoup cherché, mais on souhaiterait qu'il eût cherché davantage, ou que, du moins, il eût trouvé. Toutes les fois qu'il a peint un duo d'amour, il a mis ses deux héros exactement de même, debout, face à face : Le Huguenot, le Hussard de Brunswick, le Maître de Ravenswood, le Chevalier errant, Oui ou non? Effie Deans, ont la même attitude. Et il ne sauve pas cette uniformité par une grande vigueur de mouvement. Les poses sont justes, les masses bien balancées, les lignes parallèles coupées aux bons endroits, et il n'y a rien à reprendre. Mais il n'y a pas de trouvaille. Pour l'originalité, devant Effie Deans ou Lammermoor, on en est à regretter Paul Delaroche. Ses fonds de pierres ou de verdure égalent, pour le fini, M. Robinet et, pour la vérité de tons, M. Bouguereau. Peints avec le même relief que la figure principale, ils s'avancent au même plan qu'elle et détruisent ainsi toute perspective aérienne. Des compositions comme celle de l'*Enfant aux bulles de savon* ne soulèvent aucune critique positive; elles manquent de tout ce qui fait la grandeur d'une œuvre d'art et, pour la conception comme pour le sujet, on aimerait autant les poupons que M. Muller nous montrait jadis remplissant de crème la montre de leur papa. C'est le « Genre » dans toute sa vanité sotte et triomphante, le genre, c'est-à-dire le singe de la grande peinture et le parvenu du morceau, qui se croit plus vivant que l'Académie et plus noble que l'étude, qui jalouse l'une, dédaigne l'autre, et reste au-dessous de toutes les deux. Le « Genre », cette bourgeoisie de l'art, telle est le premier trait caractéristique de M. Millais.

Le second, c'est la précision. Une fois qu'il a composé son portrait ou sa scène de genre, il dessine le geste du modèle avec précision et sobriété. Ses personnages historiques et légendaires ont toujours l'air si simple, si défini, si ressemblant, qu'on dirait des gens qui entrent chez vous. Ce sont des portraits en effet. La plupart de ces tragiques amoureux ont été peints d'après des gens du monde, des parens, ou des amis complaisans. Ainsi son fameux Huguenot représente le général Lemprière ; la jeune femme du hussard noir de Brunswick est le portrait de la seconde fille de Charles Dickens, plus tard Mme Perugini; Millais a peint ses propres fils dans l'*Enfance de Raleigh;* dans le célèbre *Passage du Nord-Ouest*, la tête du vieux marin est celle de Trelawney, l'intrépide explorateur. Ces morceaux sont généralement bien peints, d'une couleur éclatante qui ne va pas jusqu'à être vibrante, et d'une harmonie relative qui n'atteint pourtant pas

la finesse. — D'ailleurs, à mesure que dans l'œuvre de M. Millais on se rapproche du portrait, on découvre le meilleur de son tempérament et de sa palette. Sa composition, si banale lorsqu'elle s'étend à des sujets d'histoire ou de genre, devient intéressante, et presque originale lorsqu'elle se restreint à un portrait. Les *Œufs frais*, qui ne sont que le portrait de sa charmante fille, en costume Pompadour, venant chercher des œufs dans le poulailler, nous offrent une ordonnance excellente. Mieux encore, dans le portrait des filles de M. Armstrong, réunies à une table de whist sous un immense bouquet d'azalées, il y a une science d'arrangement qu'il faut admirer sans réserves. Tout dans ce tableau, jusqu'au titre un peu précieux : *Les cœurs sont l'atout!* ajoute au charme de ces trois figures, vues l'une de face, les autres de profil et de trois quarts. Son portrait du garde de la Tour de Londres est presque un chef-d'œuvre. Son modelé est pénible, mais il est. Ses harmonies sont criardes, mais elles s'arrêtent au point où elles ne seraient plus. M. Millais a une théorie à lui, pour excuser ses couleurs trop éclatantes : il dit que tels étaient les tons des tableaux de maîtres que nous admirons aujourd'hui, en les voyant atténués par ces deux autres grands maîtres qu'on nomme le Temps et le Vernis. Sans examiner pour l'instant cette hypothèse, on peut pardonner au peintre du *Garde de la Tour* ses violences lorsqu'elles se fondent en harmonie.

Des trois manières de M. Millais, — la manière pré-raphaélite appliquée à des scènes d'histoire, la manière romantique appliquée au genre, enfin le portrait, — c'est donc ce dernier qui l'a le plus heureusement inspiré. Mais ce ne sont pas ses portraits, ce sont ses scènes de genre qui ont fait sa vogue. Et c'est pourquoi, quand on évoque l'ensemble de son œuvre et qu'on veut le définir, sir John Everett Millais apparaît un librettiste de la peinture. Comme les librettistes d'opéra, il ne crée par ses sujets : il les choisit déjà très connus et un peu ressassés. Comme eux, il les exprime dans une langue intelligible et retentissante ; comme eux aussi, il ne déploie pas de telles facultés d'invention qu'on puisse dire qu'il les renouvelle, ni une telle maîtrise de formes qu'on puisse dire qu'il les enrichit ; comme eux enfin, il recueille les applaudissemens des loges et des parterres, sans qu'on sache bien au juste à qui ils s'adressent, au sujet ou à l'auteur, à l'histoire ou à l'historien, au livret ou à la musique.

VI. — LE PORTRAIT. — M. HERKOMER

M. Herkomer est le grand portraitiste du Royaume-Uni. Il a peint aussi des scènes de mœurs, des paysages de la Bavière, mais

c'est le portrait qui le met hors de pair et lui donne une place parmi les maîtres anglais. Frank Holl y a obtenu de grands succès; Millais y a été aussi heureux que dans tout ce qu'il a entrepris. Mais peut-être que pour approfondir une physionomie britannique, pour y démêler tout ce que le Créateur y a mis d'amour-propre et de ténacité, de passion froide et d'emportement sanguin, de mâle noblesse et de puérile respectabilité, il fallait de nos jours encore un étranger, un Allemand, comme aux jours de Henri VIII. Comme Holbein, M. Herkomer vient d'Allemagne; mais son entrée a été moins pompeuse : ce n'est pas dans la force de l'âge, dans la plénitude du talent, avec des lettres de recommandation pour le chancelier, que le membre actuel de la Royal Academy, le maître des cent cinquante peintres de l'école de Bushey, le châtelain de Lululund, est entré à Londres. Lorsqu'en mai 1857 un ménage d'ouvriers bavarois débarquait sur la côte anglaise, menant par la main un délicat enfant de huit ans, personne n'eût pu croire à une telle fortune. Cette famille avait fui le pays natal, — Waal près de Landsberg-sur-Lech, — ruinée par la révolution de 1848, et avait émigré en Amérique. Là, malgré toute l'industrie du père, un menuisier, un de ces ouvriers artistes, énergiques, intelligens, rangés; malgré les efforts de la mère, musicienne d'instinct et d'éducation, l'on n'avait pu que vivre, et il fallait non seulement vivre, mais assurer la carrière de l'enfant. Bien d'autres se seraient découragés, accusant le destin plus fort qu'eux. Mais ce vieil Allemand, à la tête carrée, au cœur chaud, ne connaissait pas ces sophismes qui dispensent de l'effort, en exagérant l'obstacle, et vous invitent à pleurer sur des ruines, tandis que passent devant vous, sur la route, des matériaux d'avenir. Il reprit le paquebot et vint tenter la chance en Angleterre, disant obstinément : « Mon fils sera un peintre ! » Le mauvais destin se lassa, les événemens cédèrent. Son fils devint un peintre, un grand peintre, comme il l'avait voulu. Sa vie devait être encore bien traversée d'épreuves, mais du moins les vaillans parens qui lui avaient fait plus douce la route devaient jouir de ses premiers pas. Et aujourd'hui qu'ils ne sont plus, on voit sur les bords du Lech, près de Landsberg, en Bavière, une haute tour gothique s'élever au milieu des arbres : c'est la tour construite par le fils en mémoire de la mère; et dans le château de Lululund, près de Londres, la grande tour du milieu porte aussi le nom de « Mother's tower ». C'est ainsi que l'artiste, par un symbolisme bien germanique, a réuni ses deux patries, — celle de la naissance et celle de la gloire, — en leur faisant porter à toutes les deux le même souvenir filial.

Le portrait, comme l'entend M. Herkomer, ne procède nulle-

ment du vieux portrait anglais, tel que Reynolds et Gainsborough l'ont compris, tel qu'on a pu le voir cet été à la galerie Sedlmeyer, tel enfin que M. Jacques Blanche essaie chez nous de le ressusciter. Il ne s'étale point parmi un déploiement de riches accessoires ; il ne s'enlève pas sur des rameaux qui verdoient, ou une bataille qui rougeoie. C'est sur un fond nu que M. Herkomer place son personnage ; fond idéal, comme on n'en a jamais vu nulle part, pas plus qu'on n'a vu ceux de MM. Bonnat ou Carolus Duran. Quelquefois ce fond est un mur, mur blanchâtre, où la tête projette une ombre. Aucune fantaisie coûteuse, aucun bibelot inutile, aucune couleur chatoyante qui attaque celle de la figure. Aussi la figure se détache-t-elle, saute-t-elle aux yeux du premier coup et s'impose-t-elle à l'attention. Toutefois, elle n'apparaît pas seule. M. Herkomer ne se désintéresse pas du reste de son personnage jusqu'à confier à un tailleur le soin d'en dessiner le vêtement, ou à un valet d'atelier la mission de nettoyer ses pinceaux au bas de la toile, avec l'espoir que cela fera une robe pour les yeux complaisans qui le regarderont de loin. Dans un portrait de M. Herkomer, tout joue son rôle : les bras, bien développés, pèsent sur le dossier ou se tendent vers le genou ; les mains se lient l'une à l'autre comme dans *Miss Grant*, ou retombent avec lassitude comme dans *Entrée en mélancolie*. Le buste ordinairement un peu renversé, la poitrine bien cambrée, la taille flexible, les épaules fortement attachées, le cou à sa place, les draperies descendant dans le cadre, sont cherchés avec le même soin que la tête. Dans les deux portraits que nous venons de citer, qu'on a pu voir à l'Exposition de 1889 et qu'on a l'habitude d'intituler la *Dame en noir*, la *Dame en blanc*, la pose est à la fois naturelle et savante. Il y a en elle la force et le laisser aller de la vie, la solidité d'une charpente déterminée et la mollesse d'une détente des muscles au repos, la dignité de ce qui demeure et le charme de ce qui passe : ce sont des mouvemens qui font honneur au corps humain.

La couleur de M. Herkomer vaut son ordonnance : elle est d'une modération relative. Ce n'est plus là ce sombre éclat que le peintre a d'abord imité de son maître Frederick Walker ; c'est encore moins l'intransigeance et le pointillisme de Watts, et ce n'est pas du tout le lustrage pénible de Millais : c'est une couleur quasi française, presque fine et harmonieuse, par touches assez larges et simples, également répandue sur tout l'ensemble, sans heurt, sans cri, sans accès. Aucun effet n'est cherché dans une opposition facile. Dans la *Dame en blanc*, d'un blanc un peu sale, la robe s'enlève en blanc sur blanc, par la seule différence d'un ton rigoureusement observé. Les figures n'ont pas un extrême relief. Les effets qu'on

obtient par des dessous travaillés et séchés, puis repeints plus largement, manquent, d'ordinaire, chez M. Herkomer, de même que la transparence passagère due à la fluidité des couleurs. La raison en est que M. Herkomer a longtemps considéré qu'un tableau à l'huile devait ressembler le plus possible à une fresque; qu'aucune substruction de couleurs ne devait précéder le ton définitif, et qu'en fait de couleurs, les plus sèches étaient les meilleures. Ceci l'a conduit à peindre son fameux tableau *la Dernière Revue* sur une toile blanche et avec des substances tellement sèches qu'il a fallu ensuite y revenir, couvrir le tableau d'enduits parasites, par devant et par derrière, afin d'empêcher un décollage complet. Il est bien curieux d'observer que ce Bavarois, venu longtemps après la révolution pré-raphaélite et formé sous un maître qui n'y avait pris aucune part, se retrouve imbu de la théorie anglaise sur la couleur, à ce point qu'on croirait entendre parler Hunt, Watts ou Rossetti.

Mais ce n'est point par là seulement que M. Herkomer se sépare de l'école continentale et se rattache à l'Angleterre : c'est surtout par l'expression intense, l'intimité profonde et la particularité individualiste qu'il donne à ses figures. Dans les deux ou trois tableaux de genre qui ont fait sa vogue, il a poussé ces qualités à un point qu'elles atteignent rarement chez nous. On exposait cette année, au *Guildhall*, sa *Dernière Revue*, qui est de 1874. D'autre part, on peut voir dans une salle de Kensington son tableau de la *Chapelle de la Charterhouse*. — Dans le premier, on voit les invalides de Chelsea, assis en ligne sur les bancs de leur chapelle, dans leurs habits rouges, assistant à l'office : c'est leur dernière revue. — Dans l'autre, ce sont les pensionnaires d'une maison de retraite, occupée par de vieux gentlemen ruinés, réunis aussi pour un office religieux. — Au point de vue psychologique, c'est au fond le même sujet : là, comme ici, ce sont des vieillards, les survivans d'une lutte pénible, qui ont trouvé enfin l'abri, le repos, le pain assuré, et qui songent au passé, si brillant parfois, sachant bien qu'il n'y a plus rien pour eux à regarder dans l'avenir qu'une route sûre et monotone qui conduit au terme où nous arrivons tous. C'est toujours la pensée du *Harbour of Refuge* peint par le maître de M. Herkomer, Frederick Walker, et qu'on peut voir à la Galerie nationale, dans la salle des Turner, où elle a été offerte par M. Th. Agnew. Le *Port de Refuge*, c'est un asile de vieillards : un jardin empourpré par les dernières splendeurs du couchant, un perron vermoulu où chemine une vieille qui retient sa vie encore quelque temps, soutenue par une jeune fille ; là-bas, d'autres pauvres hospitalisés, puis les bâtimens couverts de lierre, bien vieux

eux aussi, et qui se sont ouverts devant cette existence branlante,

Comme un port en ruine à la barque en détresse;

et ici, dans cette prairie, un jeune faucheur, un gaillard robuste, qui se hâte d'abattre le plus de foin qu'il pourra avant la nuit, image saisissante de la grande faucheuse d'hommes qui, elle non plus, dans cette maison de vieillards, ne se repose jamais...

Au point de vue esthétique, les deux sujets de M. Herkomer diffèrent complètement l'un de l'autre. Dans la *Dernière Revue*, le problème était de donner aux figures du relief sur ces uniformes éclatans; dans la *Chapelle de la Charterhouse*, d'empêcher qu'elles ne ressortent trop sur ces manteaux noirs. M. Herkomer y est parvenu. Et il y est parvenu, en partie à cause de cet intérêt individuel, profond, passionné, qu'il a su donner à chaque physionomie, en sorte qu'on dirait autant de portraits, autant de vies différentes, autant de drames intérieurs, inconnus, qui cherchent par toutes les lueurs des yeux, par tous les sourires contraints des bouches, par la gravité des rides, par les contractions broussailleuses des sourcils, à se raconter. Dans la *Dernière Revue*, un incident, introduit sans bruit, sans éclat, rompt la monotonie de ces longues files de têtes attentives à l'office. Au premier coup d'œil, on n'y prend pas garde; au second, on s'aperçoit qu'un des invalides assis au second rang baisse la tête et laisse sa main inerte, à demi ouverte sur ses genoux, comme s'il était sans souffle, et que son voisin, un vieillard comme lui, lui tâte le bras, comme pour s'assurer si ce bras est vivant, si son camarade n'a pas trépassé... Le reste de la foule ne prend aucune part à l'incident. Mais il y a dans cette figure une acuité d'observation, une recherche de pensée, qui se trouvent bien rarement chez nous.

On oublierait un des traits, et le plus distinctif, de M. Herkomer, si l'on ne voyait en lui que le peintre. Il est aussi professeur, directeur d'École, fondateur de colonie esthétique et architecte; il est impresario, décorateur, acteur, musicien, machiniste. En 1883, un gentleman de Bushey, petit village situé à 15 milles de Londres, voulait faire donner des leçons de peinture à un pupille qu'il avait. Il appela M. Herkomer. Celui-ci vint s'établir à Bushey et, le bruit de ses leçons s'étant répandu, on vit accourir une foule de jeunes artistes qui en voulaient profiter. Aujourd'hui, ils sont cent cinquante, hommes et femmes, et comme l'école elle-même ne pourrait leur suffire, car c'est une simple *nursery of art*, une ville nouvelle est sortie de terre. Plus de cinquante ateliers se sont groupés autour de l'atelier de M. Herkomer. Tous acceptent sa direction ou sollicitent ses conseils. Le

dimanche, il donne audience à ce peuple libre d'artistes dans le palais de Lululund qu'il s'est construit. Ce château représente le travail de toute une famille; son père a fait les boiseries, son oncle, qui est en Amérique, les tentures, et lui-même le plan et la décoration peinte. Lululund est bâti solidement en style roman. avec des murs énormes, qui seront encore là dans dix siècles si l'on n'y touche pas. Professeur à Oxford, M. Herkomer a exposé en chaire les principes qu'il a ainsi appliqués de ses mains, sur la pierre, la toile ou le bois. Pour amuser toute sa colonie d'artistes, il a bâti un théâtre où il a prodigué les ressources de son multiple génie. D'abord, l'illusion pittoresque est poussée aussi loin que possible : ainsi le sol, au lieu d'être fait de planches plates et nues comme à l'Opéra, est sculpté en forme de pavés. Il n'y a pas de lumière de rampe éclairant le dessous des figures. La lune de Bushey, surtout, a une réputation méritée : une boîte ronde garnie de trois lampes électriques, d'une lentille réfléchissante et d'un papier transparent sur lequel sont peintes les montagnes lunaires, monte lentement, grâce à un ingénieux mécanisme, dans un firmament de gaze. Sur ce théâtre, on joue des drames en musique où figurent M. et Mme Herkomer au milieu des élèves du grand artiste. Ces drames s'appellent : la *Sorcière*, la *Revanche du Temps*, *Filippo*, qui n'est autre chose que le *Luthier de Crémone*, de Coppée. Le goût de l'art dramatique est de famille chez les Herkomer : la mère de l'artiste était bonne musicienne ; son père, le menuisier, a joué le rôle de Ponce-Pilate dans la *Passion* représentée en 1849 à Waal, avec plus de naïveté encore qu'à Oberammergau, et lui-même, il compte bien remplir celui de Judas, si l'on donne encore ce spectacle dans sa ville natale. Ainsi c'est lui qui compose les pièces, écrit la musique, brosse les décors, endosse le travesti et monte sur la scène. Devant cet ensemble d'aptitudes et cette exubérance de gestes esthétiques, on croit voir revivre la figure étrange de Salvator Rosa. On croit voir aussi un de ces maîtres du moyen âge, tantôt maçon, tantôt sculpteur, ne dédaignant aucune besogne, ne repoussant aucun outil. Ce fils d'un ouvrier artiste tient à rester un artiste ouvrier. Et tout ce mouvement d'union des arts et des métiers, *Arts and Crafts*, qui, nous le verrons plus loin, est la gloire de l'Angleterre moderne, M. Herkomer en est la plus vivante et la plus originale expression.

VII. — LA LÉGENDE. — SIR EDWARD BURNE-JONES.

Sir Edward Burne-Jones est dans son atelier. Il a traversé pour y venir un long jardin moitié prairie, moitié verger, vert comme la pelouse de Mériaugis et touffu comme la forêt de Bro-

céliande. Tout est bien clos. Aucun fâcheux ne pourra le surprendre. L'orgue qui occupe le fond du hall est muet. Les ébauches qui pendent aux murs n'offrent que des tons très gris et ne peuvent distraire les yeux. Au dehors, les gouttes d'une pluie fine, la pluie de Londres, tapotent les feuilles, les unes après les autres, comme des doigts invisibles qui se promèneraient sur un clavier silencieux. Sir Edward ne travaille pas, il lit. Il lit un livre aimé, toujours le même, depuis trente ans, et absorbé dans la méditation que lui procure sa lecture, il conspire vaguement, idéalement contre tout l'ordre de choses établi en Angleterre. Est-ce donc quelque discours de M. Gladstone ou une diatribe socialiste de son ami William Morris? C'est bien autre chose : c'est l'histoire du roi Arthur.

Il y a environ quatorze cents ans que les Anglais et les Saxons, montés sur leurs longues barques, envahissaient la Grande-Bretagne et balayaient les restes de la domination romaine. Quelques victoires de plus et ils s'établissaient en maîtres dans l'île. Pour leur résister, un homme se leva, dont l'histoire ne dit rien, mais que la légende a fait si grand qu'il faut bénir le silence de l'histoire. Cet homme n'était pas né prince. Un jour que le trône des Bretons était vacant et qu'on cherchait vainement à s'accorder pour donner un successeur au roi défunt, on vit, au sortir de la cathédrale de Caerléon, un perron de marbre nouvellement construit et sur ce perron une enclume d'acier, et dans cette enclume, une épée enfoncée avec cette inscription : » Celui qui me retirera, de par Jésus-Christ roi sera. » Tous les chevaliers s'y essayèrent, aucun ne réussit. Un enfant, qu'un vieillard obscur avait amené de la forêt, retira aisément l'épée, et l'archevêque le couronna aux acclamations du menu peuple. Ce fut le roi Arthur, et l'épée merveilleuse eut nom Escalibor. En vain les barons voulurent discuter sa naissance : il la prouva haute par ses exploits. Il délivra Leodogran, roi de Caméliard, des païens qui l'assiégeaient et des bêtes féroces qui venaient, jusque dans sa capitale, ravir les petits enfans à leurs mères, et, en retour, il obtint la fille du roi, la belle Guinevere, en mariage. Il mena les Bretons au combat et repoussa l'envahisseur dans douze rencontres fameuses où « le ciel fut voilé par la poussière et la terre par le sang. » Il était accompagné par un vieux barde, fils d'un diable et d'une Bretonne, magicien par son père et chrétien par sa mère, qui apparaissait dans tous les momens difficiles où l'on avait besoin d'un conseil ou d'une prophétie. Ce barde s'appelait Merlin, il savait tout, pouvait prendre toutes sortes de formes ; il enflammait les courages par ses prédictions et, l'heure de la lutte arrivée, jetait des enchantemens terribles sur l'ennemi. A sa voix, les gens de l'Écosse, de la Cor-

nouailles, de la Cambrie, du pays de Galles, de la Bretagne française ou Armorique, tous les Bretons en un mot, tous les Celtes, accoururent se ranger sous la bannière en forme de dragon du roi Arthur en criant : « Notre nation se relèvera et chassera les Saxons ! » Non seulement Arthur chassa les Saxons, mais il conquit successivement le Danemark, la Norvège, la France, et fit reculer les Maures. Ce fut une espèce de Charlemagne breton. Il favorisa l'ordre fameux des chevaliers de la Table Ronde, tous égaux entre eux, tous ne formant qu'un seul cœur, tous preux éprouvés, consciences d'or, muscles d'acier, dont l'habit était fait de quatre étoffes : « le courage, la richesse, l'adresse et la courtoisie. » Ces chevaliers, Lancelot, Gauvain, Ivain, Keu, Tristan, neveu du roi Mark, Perceval chevalier du Graal, Ider, Bedivere, Galahad, Modred et bien d'autres, réunis à la cour du roi Arthur, à Camelot, étonnaient le monde par leurs exploits. Toutes les fois qu'ils entendaient parler d'une dame à protéger, d'un géant à humilier, d'une guivre ou d'un dragon à décapiter, d'une gageure extraordinaire à tenir, l'un d'eux partait et lorsqu'il revenait vainqueur, c'étaient des fêtes et des tournois sans fin.

Un jour, tandis qu'ils étaient réunis dans une salle, à Camelot, un grand bruit ébranla les voûtes, une vive lueur éblouit les yeux, et le Graal, cette coupe où but Jésus à la Sainte-Cène, et qui fut rapportée en Angleterre par Joseph d'Arimathie, passa comme un éclair. Tous les chevaliers jurèrent de le revoir. Vainement le roi les supplia-t-il de ne pas l'abandonner dans sa vieillesse. « O mes chevaliers, quand vos places seront vides à mes côtés, s'il s'élève quelques plaintes dans mon royaume, elles resteront sans écho, tandis que vous serez à courir après des feux errans ! » Ils partirent à la *Queste du Graal*, et, au bout d'un an, trois seulement revinrent exaucés, ayant pu joindre l'objet de leurs désirs. Les autres avaient suivi des « flammes errantes. » L'ordre fameux était décimé. Le déclin du règne commençait : cette expédition du Graal avait été son 1812. Alors la trahison se glissa parmi les preux de la Table Ronde. Lancelot, le plus vaillant et jusque-là le plus fidèle, fut pour le roi Arthur ce que Tristan était en même temps pour le roi Mark, en Cornouailles, et sans l'excuse du « boire amoureux. » — La reine Guinevere, surprise avec Lancelot, s'enfuit dans un couvent où on la recueille sans la connaître et où elle apprend, par une jeune novice, que tout le royaume est en feu à cause d'elle. Modred a levé l'étendard de la révolte. Lancelot n'est plus là pour défendre le vieux roi. Les Saxons tentent un retour offensif. Il va se livrer un combat suprême. A ce moment, les pas d'un chevalier retentissent sur les dalles du cloître : Guinevere comprend que c'est le roi qui

a découvert sa retraite. Elle se jette à terre, le visage caché dans ses cheveux; elle entend, sans le voir, Arthur lui pardonner et lui dire adieu. Puis les pas s'éloignent... C'en est fait... Sur le champ de bataille de Camblann, la victoire, à son tour infidèle, abandonne les Bretons. Les chevaliers de la Table Ronde tombent un à un, autour du roi qui s'affaisse lui-même, mortellement blessé.

Le peuple ne voulut pas croire à la mort d'Arthur. Le bruit courut qu'une barque mystérieuse l'avait emporté dans l'île d'Avalon, séjour des héros. « Il reviendra! » disait-on dans les châteaux et dans les chaumières de la Grande et de la Petite Bretagne, courbés sous la domination anglaise; les druides l'ont dit : « Les héros peuvent naître deux fois. » Les Bretons, repoussés par les Anglo-Saxons, acculés dans cette pointe qui termine l'Angleterre au sud-ouest, ne perdirent jamais l'espoir de voir reparaître le « vieillard plus blanc que la neige, monté sur un coursier blanc. » Ils l'attendirent pendant dix siècles, confians aux prédictions de Merlin, en dépit des événemens qui les démentaient et des Pères du Concile de Trente qui les condamnaient. Tous les vainqueurs de la race celtique, toutes les dynasties étrangères entendirent, l'un après l'autre, résonner à leurs oreilles les terribles accens prophétiques de l'enchanteur. Devant eux tous, le spectre du roi Arthur se dressa, cherchant, comme celui de Banquo, à prendre une place vide au festin du pouvoir. Henri II Plantagenet, comme Jean sans Terre, Harold, comme Henri VI, luttèrent contre cette ombre, sans pouvoir la dissiper. Leurs scribes écrivirent, leurs guerriers combattirent, leurs ménestrels chantèrent en vain. Henri II alla même jusqu'à déterrer près du monastère de Glastonbury, dans l'île d'Avalon, un cadavre du soi-disant Arthur et lui fit faire de magnifiques funérailles, mais les Bretons persistèrent à le croire vivant. Longtemps après, ils poursuivaient à coups de pierres les étrangers qui en doutaient. A chaque soulèvement national, à chaque figure nouvelle d'adversaire des Anglo-Saxons, il leur semblait que c'était lui qui revenait. Ils crurent le reconnaître dans ce Guillaume le Conquérant qui arrivait de France, en chantant la gloire de Charlemagne; dans ce Prince Rhys qui défit le Conquérant sur les montagnes de Carno; dans ce Kadwalader qui abattit les forteresses normandes, dans ce Lywélin qui, appelant les Gallois parmi les marécages de la Cambrie, affama les Anglais. Mais tous ces chefs finirent par succomber, et la tête du dernier, plantée au haut d'une pique sur la Tour de Londres, épouvanta les regards bretons... Alors les fidèles regardèrent du côté de la France : ils saluèrent cet Arthur de Bretagne qui fut élevé dans les bois par les barons amis, comme le grand Arthur, et qui semblait bien « le jeune sanglier de guerre » an-

noncé par Merlin. L'enfant fut assassiné par Jean sans Terre... Ils attendirent longtemps, puis de nouveau ils acclamèrent le Revenant dans cet autre Arthur, duc de Bretagne, le connétable, qui, avec Jeanne d'Arc, écrasa les Anglais. — Ainsi les prophéties de Merlin passèrent de peuple en peuple, enflammant les Bretons d'Angleterre contre les Anglo-Saxons et les Bretons de France contre les Anglais ; en un mot, les Celtes de partout contre les races conquérantes. Cette légende, coupée cent fois et cent fois repoussée comme le rosier qui unit les tombes de Tristan et d'Iseult, n'est pas demeurée le privilège de la Grande-Bretagne. De ce côté-ci comme de l'autre côté de la Manche, on a raillé longtemps « l'espoir breton », c'est-à-dire cette fidélité à une dynastie disparue et à un idéal intangible qui a animé pendant dix siècles les guerriers armoricains, qui anime peut-être encore aujourd'hui les électeurs du Finistère, et qui fit, qu'en 1793, lorsque les chouans marchaient au combat, ce n'était pas le nom de Louis XVII qui retentissait dans leurs chants nationaux, c'était encore et toujours le nom de l'immortel blessé de Camblann, du roi Arthur...

Sir Edward referme son livre et songe à la singulière destinée des légendes... Même aujourd'hui, l'*Espoir breton* n'est pas mort. Il n'est pas plus resté enseveli dans l'ossuaire de Quiberon que dans la châsse de Glastonbury. On voit renaître dans le monde entier de la pensée un courant sympathique au cycle d'Arthur. Ce n'est plus une espérance politique, c'est une opinion esthétique. L'esprit celtique s'est réveillé et s'insurge contre l'esprit teuton. Il ne s'agit plus de chasser hors de l'île les fils des anciens Saxons et des Angles, mais toutes ces figures d'un académisme faux et lourd qui sont jadis venues d'Allemagne, et aussi cette conception aristocratique de l'art qui règne depuis si longtemps dans le Royaume-Uni. La mélancolie, le mystère, la subtile douceur de l'esprit celtique sont revenus à la mode avec le pré-raphaélisme. En même temps, le goût de l'art décoratif, de l'art appliqué aux choses utiles, aux meubles, aux maisons, aux outils de la vie, de l'art démocratique en un mot, remplace le goût exclusif du tableau de chevalet, « friandise réservée aux riches comme le champagne ou les orchidées. » Le mystère opposé à l'historiette, la libre fantaisie substituée à l'agrément académique, la conception éducatrice et populaire de l'Art succédant à son rôle aristocratique, voilà des produits de l'esprit celtique. Les chefs de ce mouvement, chose bien curieuse à noter, sont des Gallois, des Irlandais, des Écossais des montagnes, précisément les descendans des vaincus de Camblann. « J'ai vécu moi-même, dit M. Grant Allen, à Oxford, lorsque l'esthétisme était encore un culte ésotérique. Et j'ai remarqué alors que presque chaque par-

tisan du nouvel Évangile était un Celte déclaré, un Gallois ou un Highlander, un Irlandais, ou au moins avait une origine celtique. Soyez mes témoins, ô vous des collèges de Christ Church, de Magdalen, de Brasenore! » — Voilà au milieu de quels combattans Arthur rentre en maître dans les ateliers. Après Rossetti qui a fait *Lancelot dans la chambre de Guinevère*, *Lancelot et Guinevère à la tombe d'Arthur*, le *Saint-Graal*, *Lancelot et la Dame de Shalott*, c'est Burne-Jones lui-même qui peint *Merlin et Viviane*, la *Queste du Graal*, *Sir Galahad*, le *Sommeil d'Arthur;* c'est William Morris, Arthur Hughes, Val Prinsep, Spencer Stanhope, presque tous les néo-préraphaélites qui, d'accord avec les poètes Swinburne, Tennyson, ressuscitent la légende. On peut se faire une idée du renouveau de la légende arthurienne là-bas par celui de la légende napoléonienne ici. On a tout prouvé contre l'un et contre l'autre héros : ils renaissent tous les deux à la gloire, et de l'empereur des Français comme du roi des Bretons, on peut dire que, si le peuple ne le croit plus vivant, il regrette parfois, dans les sombres jours, que les druides se soient trompés en disant que « les héros peuvent naître deux fois. » Mais dans sa destinée esthétique, le roi Arthur est plus heureux que l'Empereur. Il est assez loin dans l'histoire pour qu'on ne puisse pas prétendre nous le faire plus vrai en le faisant moins beau. Lorsque Napoléon et ses dix-huit maréchaux se seront enfoncés dans l'ombre fabuleuse où est l'ami de Merlin, il se trouvera peut-être alors un Tennyson qui le montrera attendant tout armé dans l'île d'Avalon, ou dans l'île de Sainte-Hélène, et l'on aura beau faire des exhumations comme Henri II Plantagenet ou comme Louis-Philippe, la figure encore vivante apparaîtra sous les traits idéalisés d'un demi-dieu. Lorsque les temps seront assez reculés pour qu'on puisse grandir les types, changer les costumes et revêtir les preux qui luttèrent à la Moscowa comme ceux qui succombèrent à Camblann, il pourra venir un Burne-Jones et un William Morris, qui, l'un dessinant, l'autre tissant, enchanteront les regards au xxxe siècle par des tapisseries où l'on verra flotter les figures de Ney, de Murat, de Joséphine ou du prince Eugène. Alors l'histoire aura servi à quelque chose, parce qu'elle aura élevé les yeux et la pensée des hommes vers des êtres plus beaux qu'eux, au lieu de les tenir baissés sur des mesquineries ou des laideurs. Et la physionomie de l'Empereur, si longtemps « ballottée entre Marius et César », sera enfin fixée, non pas comme est fixée, par exemple, celle de M. Thiers, mais comme est fixée celle de la Joconde, parce qu'elle aura atteint non pas la vérité, cette beauté de l'histoire qui change toujours, mais la beauté, cette vérité de l'art, qui ne change jamais...

L'art de Burne-Jones a fleuri de la semence fournie par Madox Brown et sur la tige cultivée par Rossetti. Comme Rossetti, dès sa prime jeunesse, avait couru à Madox Brown, Burne-Jones à vingt-deux ans courut à Rossetti. Il avait vu de lui quelques dessins illustrant les poésies d'Allingham. Bien que né d'une famille opposée à toute idée d'art, dépourvu, aussi loin qu'on remonte, d'aïeux artistes, élevé dans le milieu le moins esthète du monde : Birmingham, impérieusement destiné à l'Église par son éducation, la vue de ce dessin d'*Elfinmere* signé D. G. R. lui fit la même impression que, sept ans avant, la vue d'*Harold* avait faite sur Rossetti. Il ne pensait qu'à cette figure. Dans la cour d'Oxford, il en causait avec son ami William Morris, comme lui étudiant, et comme lui destiné à la cléricature, et ils s'exaltaient tous deux. Un jour, n'y tenant plus, il vint à Londres pour tâcher de voir le maître dont son âme rêvait. Il n'osait aspirer à parler à un tel génie, mais le suivre des yeux, entendre le son de sa voix, lui paraissaient les plus hautes félicités permises à un mortel. Cette félicité lui fut donnée un soir qu'il attendait dans la salle de dessin du collège pour les ouvriers, blotti sous un bec de gaz, et se demandant à chaque nouveau venu qui entrait : « Est-ce lui ? » Le maître enfin parut. Burne-Jones lui fut présenté et admis à faire partie de son cénacle. Là, il eut l'horreur d'entendre des gens, qui n'étaient après tout que des hommes, questionner l'Enchanteur, discuter avec lui, et même, — ô sacrilège! — le contredire en face. Pour lui, assis dans un coin, ravi dans une silencieuse extase, il contemplait son dieu environné des nuages de fumée que toutes les pipes pré-raphaélites répandaient autour de lui.

Ceci se passait en 1856. Dès lors, Burne-Jones, laissant la théologie se mit à la peinture, sous la direction de Rossetti, qui, tout d'abord, lui fit exclusivement copier des réalités, mais en lui contant ses rêves. Pendant ce temps, son ami William Morris bâtissait des maisons et écrivait des poèmes. Il lui semblait qu'on n'accordait pas dans le monde moderne assez d'attention aux arts de la décoration et du mobilier, à ces *arts mineurs*, comme il les appelle, qui sont pourtant les seuls dont nous jouissions constamment. On ne va pas tous les jours dans un musée, ni tous les soirs à l'Opéra, mais on dort toutes les nuits dans un lit, on lève à chaque instant les yeux sur la tapisserie, sur les meubles qui nous entourent. Ces humbles amis des yeux, ces compagnons incessans du goût, peuvent beaucoup pour l'affiner ou l'encanailler, le développer ou le perdre. Doter l'Angleterre d'une architecture, d'un mobilier esthétiques, tel fut dès le premier jour le but de William Morris, et tel il reste encore aujourd'hui, bien que compliqué par toutes sortes d'intentions socialistes. Papiers

peints pour intérieurs modestes, tapisseries pour riches hôtels, vitraux pour églises, tapis, rideaux, garnitures de canapés, de fauteuils, tout le déballage d'un grand magasin d'ameublement est jeté sur le marché de Londres par l'exquis poète du *Paradis terrestre* et des *Nouvelles de nulle part*. Pour faire les dessins de ces tapisseries, il fallait à William Morris un grand artiste : depuis trente-quatre ans, cet artiste est Burne-Jones. Cette collaboration incessante commença dans l'atelier de Rossetti. Dès 1860, Morris faisait construire par l'architecte Philip Web une maison à Upton, près de Bexley, inspirée de ses principes et priait son ami de venir la décorer. L'artiste accepta et, se tournant vers l'Italie, choisit comme sujet les *Noces de Buondelmonte*. Deux ans après, il partit pour cette terre d'Italie dont il devinait si bien le ciel et là, en compagnie de Ruskin, il consulta les maîtres.

Revenu à Londres, il se dégage des imitations, des liens antérieurs, et son style est définitivement fixé. Tel nous le trouvons alors, tel il demeurera jusqu'au bout. Dès ce moment, ses inspirateurs évidens sont Botticelli et Mantegna. Loin d'en faire mystère, il remplit son salon de reproductions de ces deux maîtres, comme Turner aimait à montrer des Claude Lorrain à côté de ses propres toiles. A Botticelli, il emprunte son type de femme, celui que vous pouvez voir dans la fresque des *Noces de Tornabuoni*, dans l'escalier du Louvre : les yeux grands et ronds, les pommettes rendues saillantes par la dépression de tout le bas du visage, un nez légèrement retroussé, la bouche charnue et sensuelle remontée assez près des narines, le menton allongé. A Mantegna, il prend ses types élégans de chevaliers couverts de cuirasses, à tel point qu'en regardant son roi Cophetua en extase devant la mendiante dont il va faire sa reine, on croit revoir le François de Gonzague agenouillé devant la *Vierge de la Victoire* au milieu de la salle des Primitifs, au Louvre. Ainsi, il va hardiment demander aux Florentins le secret de leur grâce corporelle. Il leur prend leurs figures, et, dans ces figures déjà renaissantes, vigoureuses, presque classiques, il insuffle lui, l'homme du Nord, l'esprit fatal, mélancolique et pessimiste de Byron. Il envoûte ces Italiens faits pour le sourire et il les transforme en sombres compagnons de Merlin. Il fait réciter des vers de Swinburne à des statues de Donatello. Ses figures ont déjà des muscles de Renaissans et font encore des gestes de Primitifs. La beauté s'achève déjà, mais ne s'étale pas encore. On dirait qu'elle s'ignore et veut presque se dissimuler. Botticelli pleure, Mantegna a le spleen, Burne-Jones est né.

En effet, regardez sa *Briar Rose*, son *Persée*, sa *Queste du Graal*, son *Saint Georges*. Ses chevaliers s'avancent dans la toile avec

des demi-mouvemens jolis, mais gauches comme s'ils marchaient sur des pointes d'épées et s'ils avaient peur d'être contaminés par tous les objets qui les entourent. Ils font ordinairement une retraite de corps pour se garer de la chose vers laquelle ils tendent la tête. Ils sont las de leur force, embarrassés de leur taille et quasi honteux de leur beauté. Ils sont bâtis comme des colonnes et ils penchent comme des roseaux. Leur tête trop lourde de songes retombe sur leurs épaules et tout le corps fléchit sous ce poids. On dirait de jeunes dieux timides qui vont pour la première fois dans le monde. Ils ne savent que faire de leurs bras d'athlètes, de leurs poitrines de vainqueurs aux courses olympiques, de leurs jarrets de chasseurs de sangliers. Aucun membre n'est raidi pour un effort; aucun geste n'est rapide, ni violent. S'ils étreignent, c'est avec lassitude; s'ils tuent un monstre, c'est à regret. Les muscles sont sains, les épaules droites, bien effacées, les cuirasses sont rigides, mais un mal mystérieux fait chanceler toute cette enveloppe de chair et de fer. On sent leur détachement et leur indifférence pour cette magnifique machine humaine que la Nature a mise à leur disposition. Ce sont des âmes étonnées d'être prises dans des corps.

Cette impression de lassitude exquise et d'élégante gaucherie, de psychologie compliquée un peu pessimiste, Burne-Jones la donne au moyen de plusieurs déviations systématiques de la nature auxquelles il plie ses figures. — D'abord, il les fait de huit têtes et demie, parfois davantage, et, à leur usage, il construit à ses palais des portes d'une hauteur extraordinaire pour leur largeur. — Ayant établi sa figure très longue, il exagère encore cette impression en remontant un peu les hanches, mais comme il veut laisser au buste toute sa souplesse, au lieu de donner la saillie la plus forte des hanches en haut, il l'arrondit et la descend très bas. — De même, il exagère la largeur des hanches chez la femme par rapport aux épaules et la diminue chez l'homme, en sorte qu'on dirait parfois, dans sa *Roue de la Fortune* notamment, qu'il a voulu illustrer la ridicule théorie d'après laquelle le tronc de l'académie masculine aurait la forme d'un œuf posé sur le petit bout, et le tronc de l'académie féminine, d'un œuf posé sur le gros bout. — Le personnage une fois bâti, il fait presque toujours porter le poids du corps sur une seule jambe, comme Ingres dans sa *Source*. Cette jambe rigide s'arque en dedans; sur elle, tout un côté du corps se tasse; la hanche ressort et remonte, l'épaule s'abaisse, mais l'autre côté du corps se développe souple, onduleux; l'épaule se relève, la jambe détendue cède, et le genou jaillit légèrement en avant, repoussant le pied derrière le plan. Cette pose se représente à satiété dans les œuvres de Burne-Jones. Puis, pour plus de mol-

lesse encore et plus de légèreté, la jambe dont le genou plie en avant repose sur la pointe du pied, ce qui relève le genou plié au-dessus du genou rigide. Cette affectation est très systématique, car lorsqu'un homme s'appuie naturellement sur une seule jambe, il pose cependant le pied de l'autre pleinement à terre, sans quoi l'attitude deviendrait très fatigante. — Prises ainsi, les figures de Burne-Jones ont toujours l'air de descendre un escalier. Ses anges, seuls, ne descendent pas. Allongés vers le sol, les pieds à quelques centimètres de terre, ils ressemblent à des pendus. Les bras de ses chevaliers ne sont jamais raidis, et l'ondulation, produite par une distension complète des muscles, se prolonge jusqu'au bout des doigts, la main retombant souvent inerte, comme une parure. On ne se les figure pas courant, travaillant, combattant. Son Persée, dans les replis du monstre, a l'air d'un jardinier indolent, qui grimpe à un arbre fruitier, armé d'un sécateur. Cependant le buste ne se courbe pas; les épaules sont rarement voûtées. C'est la tête qui s'abat douloureusement sur la poitrine, et en même temps que le front se baisse vers la terre, les yeux brillans sous cette arcade regardent vers le ciel, ce qui donne à la figure la plus banale une attitude méditative et passionnée. Le cou est très flexible, comme tout le corps qui ondule perpétuellement. Les draperies suivent cette ondulation ou, plus souvent, s'y opposent. Les plis très nombreux, ordinairement horizontaux, entourent le corps, le lient, le ligottent comme les mille petites ficelles dont les Lilliputiens emprisonnèrent Gulliver. Çà et là des écharpes, agitées par des ouragans chimériques, se déroulent dans l'air. Malgré le charme des détails, on ne peut se dissimuler que Burne-Jones n'atteint l'élégance infinie de ses figures ainsi posées qu'en sacrifiant le grand trait des proportions et le naturel des poses. Et il faut bien que la foule même s'en rende vaguement compte, puisque les tableaux qu'elle considère comme ses chefs-d'œuvre : le *Roi Cophetua*, le *Chant d'Amour*, l'*Amour dans les ruines*, et la *Cour du jardin* dans la *Briar Rose*, sont justement ceux où il ne se trouve pas une seule figure apparente *debout*.

Ces personnages vivent dans un monde que Burne-Jones leur a créé, enclos de treillis de roses, où les rochers sont des rocailles, où les forêts sont des charmilles, comme lorsque le Paradis ressemblait à un jardin bien tenu dont le propriétaire se serait diverti à accumuler les essences les plus rares, les merveilles les plus coûteuses. Peu ou point de ciel; le cadre descendant toujours très bas, ne permettant pas au regard de s'enfuir, ni à l'attention de s'égarer, les rabattant tous deux sur la physionomie du personnage, sur la fenêtre de l'âme, sur l'âme elle-même. Les grands ciels ne sont jamais le fait des peintres psycho-

logues. Si Circé se relevait, elle se heurterait la tête au plafond, et cette idée augmente le malaise qu'on éprouve en la voyant courbée en deux, le bras allongé vers le cratère de vin qu'elle offrira aux Grecs, et où elle verse parcimonieusement les gouttes du philtre abhorré. Point ou peu de perspective. Dans l'*Escalier d'or*, les figures placées au bas de cette échelle extraordinaire sont à peine plus grandes que celles qui sont encore sur les marches les plus hautes. Dans l'*Amour parmi les ruines*, les lignes parallèles du portique divergent, en s'éloignant, au lieu de converger. Dans l'*Annonciation*, l'ange Gabriel est à ce point plus grand que la Vierge, qu'il semble que le tableau doive être regardé de haut en bas, mais la descente des lignes fuyantes du portique montre bien que la ligne d'horizon passe aux yeux de la Vierge, et qu'ainsi le premier plan se trouve en bas et non en haut. Dans la construction du temple de Jérusalem, la perspective est sacrifiée de parti pris. — La chronologie n'est pas plus en faveur auprès du peintre. S'il ne prend pas tous ses sujets dans le cycle d'Arthur, il les revêt tous des couleurs de la légende, même son *Annonciation* qui se passe sous des bas-reliefs Renaissance, même son *Adoration des Mages* où un condottiere offre des présens à la victime future de Ponce-Pilate. Ses Grecs parlent comme Chaucer et ses héros bretons se promènent dans un décor du Décameron. On les appellerait volontiers sir Troïlus et lady Cressida. Comme les doux rêves socialistes de son ami William Morris, on pourrait intituler les œuvres de Burne-Jones : *Tableaux de nulle part.*

Chimérique aussi sa couleur, en ce sens que la vérité du ton est ce qui le préoccupe le moins. C'est le brillant du verre poli, le louche éclat du bronze lumineux, la splendeur assourdie du miroir noir. Mais quoique très vive, cette couleur devient parfois harmonieuse. Rien de doux alors comme les reflets d'une rose sur une cuirasse, d'un pied nu sur un pavé de marbre, d'une draperie sur un fond de métal. Rien de plus reposant que cet aspect de vieux vitrail. Malheureusement la facture en est aussi pénible que l'effet harmonieux. On sent un effort continu et répété, un labeur opiniâtre qui sans cesse recommence. Aucun laisser aller, aucune liberté du pinceau. C'est, en apparence, l'alchimie de M. Hébert et parfois de Millet. On ne voudrait pour rien au monde être obligé de copier un tableau de Burne-Jones. Quand tout ce travail n'aboutit pas, on ne sent que la peine, et la facture fatigue l'œil du spectateur autant qu'elle a fatigué la main de l'exécutant. Les pierres ont l'air d'être tissées comme des tapisseries, et les draperies d'être maçonnées comme des murailles. Les étoffes semblent de plomb, les pieds de coton, les fleurs de fer. Beaucoup de tableaux de

Burne-Jones sont de l'aquarelle, mais pour se figurer une aquarelle de Burne-Jones, il faut vider ce mot de tout son sens habituel, en chasser toute idée de fraîcheur, de fluidité, de gaieté, de fantaisie, de taches savantes et joyeuses, et d'heureuse réussite, tout souvenir de Turner ou simplement de miss Clara Montalba. L'empâtement le plus compliqué, par petites touches sèches sur d'autres touches séchées, la recherche exclusive du corps, *body*, aux dépens de la vibration, et de la couleur riche au lieu du ton fin, donnent à ces figures l'aspect de statues peintes et vernissées. Elles ne baignent pas dans l'air ; leurs contours ne se fondent pas dans la couleur ambiante ; elles gisent dans le vide d'une cloche pneumatique. Mais quand, malgré tout, les chairs sont parvenues à être solides et les mains à être modelées, on oublie le reste : le labeur de la facture, la convention de la donnée, l'âcreté de la touche, la lourdeur de cette pâte feuilletée. Le portrait de miss Amy Gaskell, exposé cette année à la *New Gallery*, arrachait aux plus obstinés un cri d'admiration. Faux de ton, faux d'effet, épais de facture, mais merveilleusement modelé sous sa blancheur mate, il donnait l'impression d'un beau portrait de M. Hébert : on maudit la manière, on s'incline devant le résultat.

Dessinées souvent par à peu près, toujours peintes avec lourdeur, les figures de Burne-Jones sont, en revanche, admirablement posées. La composition, si on la restreint à l'agencement des lignes, l'ordre et le mouvement qu'on met dans les contours, n'a peut-être pas aujourd'hui en Europe un maître égal à ce maître. Non qu'il sache ordonner de grands ensembles : le *Festin de Pélée*, le *Miroir de Vénus*, offrent un intérêt trop divisé pour être puissant. Même l'*Escalier d'or* contient plusieurs figures qui ne sont que des redites et dont l'absence ne nuirait nullement à l'ensemble. Mais ses figures isolées, comme cette *Espérance* qu'il montre debout dans une prison, une main tenant une tige fleurie, l'autre perdue dans un nuage, mettant ainsi un peu d'elle-même hors des barreaux de fer de la vie, ou bien encore cette *Foi* sous un dôme, tenant la lampe symbolique, ou bien sa *Sibylle de Delphes*, ou bien ses *Jours de la création*, sont des merveilles d'agencement. — Chaque jour de la création est représenté par un ange, debout, dans un fouillis de plis de robes et de plumes d'ailes, tenant un globe de cristal. Dans ce globe vient se refléter le travail fait par Dieu, pendant la période de temps qu'il représente. Ainsi, le troisième jour, on voit s'y profiler de fins feuillages selon le mot : Et Dieu dit : « Que la terre porte du gazon et l'arbre produisant du fruit... » Le cinquième jour, on voit dans le globe un vol de grands oiseaux de mer, et les pieds de l'ange reposent sur une grève pleine de coquillages. A mesure que la semaine créatrice

s'avance, les anges des jours précédens se rangent derrière celui qui tient le globe principal. Il est impossible d'imaginer un symbolisme plus gracieux et moins pédant.

Regardons maintenant un duo, *Merlin et Viviane*, par exemple, œuvre déjà ancienne et bien inférieure aux *Jours de la Création*, mais d'un sentiment très profond. On sait le sujet. Pour se délasser de la politique et de la guerre, Merlin se promenait quelquefois, sous la forme d'un jeune escholier, dans la forêt de Broceliande. Là, il rencontra une jeune fille appelée Viviane, née d'une fée qui lui avait fait ces trois dons au berceau : être aimée de l'homme le plus sage du monde; faire faire à cet homme toutes ses volontés; apprendre de lui toutes les choses qu'elle voudrait savoir. Le vieux Merlin ne pouvait échapper à la destinée. Puisque c'était lui, l'homme le plus sage du monde, il devait aimer Viviane, et comme celle-ci se désolait de ses continuels voyages à la cour du roi Arthur et qu'elle lui demandait chaque fois de lui enseigner sa magie, par exemple l'art d'endormir quelqu'un, puis de l'emprisonner « sans pierres, sans bois et sans fer, seulement par enchantement », il devait lui céder en cela comme en tout le reste. Il devinait pourtant où elle voulait en venir; il avait dit : « La louve doit lier le lion sauvage si étroitement qu'il ne pourra plus remuer. » Mais prévoir le danger, en amour, cela sert-il jamais à quelque chose? Un jour qu'ils étaient assis dans un buisson d'aubépines fleuries, Viviane, caressant les cheveux blonds de l'Enchanteur, l'endormit, puis se levant, tourna neuf fois son écharpe au-dessus du buisson, en faisant neuf enchantemens que Merlin lui avait appris. Quand le devin ouvrit les yeux, tout avait disparu. Il se trouvait dans un château enchanté, à jamais prisonnier, inutile désormais à Arthur, comme le dit Tennyson dans un de ses vers monosyllabiques :

And lost to life and use and name and fame.

Burne-Jones a choisi le moment où Viviane vient de ravir au devin le livre très savant où sont écrits, en des langues mortes et en caractères longs comme des « pattes de puces », les enchantemens subtils. Elle s'est dressée, fine, longue, onduleuse, et tenant le grimoire au bout de ses doigts fuselés, elle tourne la tête, une tête d'oiseau intelligent et perfide, vers le bon philosophe encore couché dans l'aubépine, à la fois souriant à sa beauté et inquiet de sa traîtrise.

Mais prenons une scène un peu plus compliquée, bien que de trois personnages seulement : le *Chant d'amour*, par exemple, qui est peut-être, au point de vue de la composition, le chef-d'œuvre de Burne-Jones. Nous voyons une jeune fille agenouillée presque de

face, sur un coussin, au milieu d'un gazon fleuri. Elle joue de l'orgue sur un de ces petits instrumens que les anges touchent dans les tableaux des Primitifs, parmi les nuées, les trompettes, les ailes et les gloires. Plus près de nous, vu de dos, mais la tête tournée de profil vers le centre de la composition, un chevalier dans son armure, assis par terre, les jambes repliées, écoute. De l'autre côté, un jeune berger, qui est l'Amour, demi-nu, couronné de feuillages, les paupières baissées, un genou en terre, presse doucement le soufflet de l'orgue. Au premier plan, des fleurs. Au fond, un groupe de maisons ou la cour d'un château, puis le cadre qui plane très bas. Pas de ciel; la pensée ne se perd pas dans l'azur du Paradis : le ciel, ici, ce sont les yeux de la jeune fille. Pas d'histoire; il n'y a rien à deviner, mais tout à éprouver : l'histoire ici, c'est la vie de deux cœurs et un peu d'air qui ébranle les ondes sonores. On s'intéresse, selon le précepte de Ruskin, à la vie même des êtres et non à ce qui va leur arriver. Pas de mouvement, sinon le geste de l'Amour souffleur, mouvement doux, continu, sans effort, comme dans un rêve. On s'intéresse à la forme même du corps humain, non à sa déformation. Le dessin du chevalier et de sa dame est admirablement pur. Les attitudes des trois figures, assez différentes pour se compléter, assez semblables pour s'unir, tendent à cette synthèse classique et latine qu'on peut bien mépriser en théorie, mais à laquelle, en examinant toutes les belles œuvres, on trouve qu'elles sont revenues. La pyramide est replacée sur sa base. De quelque côté que le regard se dirige, les lignes le ramènent au centre, et l'élèvent au visage de la musicienne éternelle, à ces lèvres qui s'entr'ouvrent, à cette mélodie qu'on n'entend pas mais, qui remplit tout, comme la cloche invisible dans l'*Angelus* de Millet, à cette harmonie qu'on éprouve par tous les traits et tous les modelés de cette vision : au chant d'amour.

Quand on a épuisé les critiques de détail, on dit de Burne-Jones, — et c'est là, je crois, un de ses grands chagrins, — qu'il se désintéresse de notre temps, de nos mœurs, de nos figures et de nos pensées. Si l'on veut dire qu'il ne peint pas des costumes de chez Worth, ni le mobilier des *stores*, on a raison et il faut l'en féliciter. Mais que ses œuvres suggèrent moins d'images contemporaines, moins de préoccupations actuelles, qu'elles tiennent de moins près à la vie que nous vivons que les dessins du *Graphic* ou de l'*Illustrated London News*, c'est une erreur profonde de réalistes en quête d'une superficielle modernité. L'impression ineffaçable qu'elles laissent à quiconque les a regardées, le prouve. Pour moi, je n'ai jamais pu voir certaines de ses toiles, sans que les inquiétudes et les réalités de l'heure présente fussent réveillées. Il ne m'a jamais été possible d'emprisonner ces figures légendaires

dans une époque, puisqu'elles ne sont d'aucune époque, dans une nationalité, puisqu'elles n'ont pas de nationalité, ni dans l'illustration d'une pensée étrangère qu'elles dépassent presque toujours en la transformant. Au printemps dernier, par exemple, quand on était devant l'*Amour dans les ruines* exposé à la New Gallery et qu'on regardait ces deux graves amans aux robes bleues, assis sur les colonnes brisées d'un vieux palais Renaissance, parmi les buissons d'églantines, là où autrefois tout un monde a vécu, où toute une civilisation a brillé, doucement songeurs tous les deux à ces choses disparues qu'ils remplacent en faisant régner l'amour là où ont trôné les lois, les vertus et les religions, on ne pensait guère à Browning, ni à sa banale évocation du passé. On pensait aux ruines du présent, aux ruines trop réelles où nous vivons et que nous ont faites ceux qui nous ont précédés. Les ressemblances entre le tableau du monde actuel et ce tableau de légende, n'étaient que trop visibles... Tout a croulé de ce qui soutenait nos pères. Eux-mêmes, ils ont démoli avec rage, avec méthode, avec obstination. Que nous reste-t-il à faire? Croire? — Ils n'ont laissé que des doutes... Espérer? — Ils ont fermé le ciel... Vouloir? — Ils nous ont expliqué que ce sont les circonstances qui veulent pour nous et que c'est l'hérédité qui nous détermine... Admirer, respecter? — Quoi donc qui n'ait été scientifiquement mis à nu et doctoralement bafoué?... En politique, il nous restait la bâtisse de la Révolution. Un grand historien est venu, suivi de beaucoup d'autres, qui, avec les plus hautes intentions et peut-être, hélas! avec justice, ont jeté bas ses façades et renversé ses statues. Nous avions des figures légendaires de héros; ils les ont détruites, les unes après les autres, sans prendre garde que chaque fois que l'acier froid de la critique, manié comme l'aiguille de l'envoûteur, perce une légende, tue une image, il tue aussi les héros bien vivans, en chair et en os, que cette belle légende, que cette splendide image eût suscités... On s'est attaqué à plus haut encore. On a renversé l'idée de Dieu de son socle. Il semblait qu'on mettrait à la place quelques idées morales qu'on dit avoir précédé les religions et devoir y survivre, mais il n'en est rien. Notions de la famille, notions de la propriété, notions même du patriotisme, on les insensibilise une à une, sous les piqûres subtiles du sophisme qui font à peine mal et, au contraire, amusent par leur inédite âcreté. Préjugés, vérités, conventions, respect, liens sociaux, sous l'ongle de la bande noire, tout ce ciment tombe, tout se désagrège, tout s'effrite. Il n'y a plus que quelques placages suspendus en l'air, quelques balcons qui strient inutilement le ciel. Les jeunes gens qui entrent aujourd'hui dans la vie, comme ceux que Burne-Jones fait entrer dans sa toile, trouvent le sol jonché de

débris... Que faire alors? — Ce que font ceux-ci : *aimer*. Dans ce désarroi des consciences, dans cette dispersion des efforts tentés pour le Bien, les uns croyant qu'il sortira d'un plus grand mal et se ruant à l'attaque de ce qui reste du monument social, sous prétexte qu'il n'en reste pas assez pour nous abriter; les autres le démolissant parce qu'il en reste trop; d'autres, vieux incendiaires, s'efforçant de garder quelque chose des planchers et des voûtes, mais sans oser consolider les fondemens qu'ils ont minés toute leur vie; tous, pour des motifs différens, concourant à la ruine totale, par espérance ou par découragement, par indécision ou par indifférence, par audace ou par peur, seul un drapeau flotte respecté, un remède paraît efficace, un sentiment unit les bonnes volontés et paraît une sûre carrière aux dévouemens qui cherchent le devoir : c'est la pitié pour la misère humaine, c'est la charité, la donation de soi-même, c'est l'amour. Seul, aux yeux des contemporains il excuse les fautes ou les répare; seul, il élève la passion, même la passion politique, et la purifie. La femme qui a failli, si elle a beaucoup aimé, il lui est beaucoup pardonné. L'homme d'État qui a commis de lourdes erreurs, qui a déchaîné les pires malheurs sur sa patrie, s'il a beaucoup aimé cette patrie, a le pardon de tout un parti, parfois de tout un peuple. Seul, avec les églantines, l'amour continue son œuvre parmi les choses disparues. Seul, il ressemble à une loi suprême, puisqu'on a été jusqu'à dire que « toute licence est permise sauf contre lui. » Et ce sentiment est universel. Au moment même où l'on admirait le tableau de Burne-Jones dans Regent Street, à Londres, on se pressait à Paris, au Champ-de-Mars, devant le tableau de M. James Tissot. Ce Christ en chape, serré contre deux misérables, parmi les débris d'un palais brûlé par la Commune, les réconfortant par la vue de l'immense sacrifice, de l'éternelle pitié, n'était-ce pas aussi un Amour dans les ruines? Et l'admiration qu'il soulevait n'était-elle pas due au sentiment qui s'en dégageait, bien plutôt qu'à ses médiocres qualités esthétiques? L'*Amour dans les ruines*, l'œuvre de Burne-Jones, ce n'est donc pas une vision des temps passés, quelque folie de Gauvain, quelque idylle de Lancelot, quelque gageure du roi Arthur : c'est, sur l'horizon assombri de nos luttes, de nos doutes et de nos désespérances, la figure même de la folie humanitaire et sociale, de la grande folie de demain...

ROBERT DE LA SIZERANNE.

SOMMATIONS RESPECTUEUSES

HISTOIRE DE PETITES GENS

I

Toute l'après-midi, Passerel avait fait des comptes, et, cependant, à huit heures il aidait encore son charretier à charger du ciment dans le banneau afin que, demain, dès la première heure, on pût aller au chemin de fer. Aussi, quand il eut dîné, le jeune homme éprouva le besoin de sortir, de marcher un peu pour se délasser.

Mais où se rendre ? Au café ? Il n'y mettait presque jamais les pieds ; et puis il eût fallu changer de vêtemens, les siens étant tout blancs de plâtre.

A défaut d'autre distraction, il eut l'idée de s'en aller acheter une pipe neuve, sa racine de bruyère lui paraissant prendre un méchant goût de brûlé.

Cela faisait un petit but de promenade, le marchand chez lequel il avait coutume de s'approvisionner, — un vieux brave homme de sauveteur médaillé, — demeurant de l'autre côté de la Sarthe, à un bon quart d'heure.

Il cheminait bien tranquillement, les mains derrière le dos, et venait de dépasser l'usine à gaz. Maintenant il traversait la rue des Griponnières, une ruelle étroite et sombre que cependant on n'avait pas encore allumée.

Cela intrigua le jeune homme. Lui qui, d'ordinaire, observait peu les choses de la rue s'arrêta un moment. Ses yeux errèrent sur les misérables bâtisses enfumées dont les pignons déjetés bordaient la rue.

C'était l'heure du crépuscule, une heure où dans le silence et

le repos de tout, il est difficile, si peu rêveur qu'on soit, de ne point sentir se dégager de partout une sorte de mélancolie paisible. On n'est plus le même homme, on s'intéresse alors à mille petites choses qui, dans la journée, seraient restées inaperçues. Ici c'est un chat qui court sur une corniche et dont la silhouette se découpe en ombre chinoise ; là quelque enfant malade dont on entend de la rue le gémissement plaintif ; plus loin des voix rauques de gens avinés qui se querellent.

Dans ces maisons toutes noires, dont les façades ne trahissent rien de ce qu'elles recèlent, combien d'obscurs, qu'on ne connaîtra jamais, et qui pourtant sont là tout près ! Là-haut, sous les toits, cette petite lumière éclairant une mansarde, quelle humble existence s'y cache ? Celui qui habite là, que fait-il ? Est-ce un heureux, est-ce un résigné, — ou bien quelqu'un à qui la vie pèse trop lourd ?

Tout en songeant ainsi, Passerel remarqua bientôt une lueur rougeâtre, variant d'intensité à chaque instant, qui, de l'autre côté de la rue, apparaissait à une lucarne de grenier.

Comme rien ne le pressait, il s'adossa au mur et, le cou tendu, en badaud, resta quelque temps à observer cette fenêtre.

Un ouvrier, nu-tête, à tournure de garçon boulanger, qui passait à ce moment, voyant quelqu'un le nez en l'air, se mit à regarder dans la même direction. Juste à ce moment, là-haut, une sorte de chenille brillante scintilla, serpentant derrière les carreaux.

— Voilà qui est vraiment extraordinaire ! murmurait Passerel.

— Mais, sacrebleu ! il y a le feu dans cette chambre ! s'exclama le garçon boulanger.

— Le feu ! Vous croyez ? dit Passerel brusquement.

— Parbleu ! Hé ! jeune homme... allons-y !

— Mais qu'est-ce que ça peut être ?

— Sans doute des enfans laissés tout seuls et qui auront pris des allumettes ; mais certainement ça brûle !

Et, tout de suite il cria : « Au feu ! au feu ! »

Partout en un clin d'œil les croisées s'ouvrent avec fracas. Passerel et le garçon ont couru vers la porte d'en bas, qu'ils frappent à grands coups de poing. Enfin de la maison quelqu'un répond.

La porte à peine ouverte, ils s'élancent, grimpent l'escalier en hâte. A chaque palier, il leur faut bousculer des enfans, des femmes à demi déshabillées, qui se jettent dans leurs jambes, ou, cramponnés à la rampe, poussent des cris d'épouvante.

Au dernier étage, ils se trouvent en face d'une porte fermée.

Par les fentes sourdent de minces filets de fumée à l'odeur de laine roussie.

Le garçon boulanger crie : « Y a-t-il quelqu'un ? » et il secoue la porte. On ne répond pas. Passerel, penché sur la rampe, interpelle les gens d'en bas :

— Hé ! savez-vous s'il y a du monde dans la mansarde ?

— Oui ! fait une voix de femme : la Maria y est !

— Quelle Maria ?

— Une couturière... Elle est rentrée à cinq heures.

La fumée augmente d'intensité.

— Défonçons la porte à coups de pied, fait l'ouvrier.

Et les voilà tous deux qui se ruent sur la boiserie. Mais c'est en vain : elle ne cède pas.

— Si j'essayais de la briser avec mon couteau ? — Il se met à genoux. C'est dur, les doigts glissent, s'écorchent, mais Passerel est adroit et vigoureux.

Enfin la porte a sauté ; mais maintenant la fumée arrive à flots, lourde, suffocante. Il faudrait établir un courant d'air, ouvrir la fenêtre. Oui ! mais comment arriver jusque-là ?

Passerel se risque ; malheureusement tout de suite il est pris à la gorge, chancelle et manque de tomber.

Lui, le camarade, il s'y prend mieux : un mouchoir mouillé sur la face, il s'élance hardiment, parvient jusqu'à la fenêtre, brise les carreaux à coups de coude. Aussitôt l'air du dehors fait irruption dans la chambre.

Mais en même temps, avivées soudain, des flammes jaillissent. Ce n'est rien : un tapis, un paquet de vêtemens, de vieux journaux qui brûlaient à côté d'un petit fourneau à charbon. On les piétine, et c'est fini.

— Maintenant, vous autres, vite de la lumière !

Un voisin en apporte. Il entre, marchant avec précaution, tout effaré.

— Et... la femme, la voyez-vous ? demande-t-il.

Là dans le coin, par terre sur un matelas, elle gît sans connaissance, la figure toute congestionnée, le cou gonflé, les bras tordus. On se précipite, on la soulève : elle doit vivre encore, car les membres ne sont pas rigides.

Qu'est-ce qu'il faut faire ? On ne sait pas trop. Des femmes, qui viennent d'entrer, veulent qu'on lui fasse avaler de l'eau.

Mais le garçon boulanger, avec cet esprit de ressource, ce sens pratique des artisans :

— Non, c'est pas ça ! Vous autres, déshabillez-la, faites-la

respirer en lui soufflant dans la bouche... Moi je cours chercher un médecin. Vous, les femmes, allez-vous-en, — vous gênez!

Et le voilà déjà parti.

A trois ou quatre, assez gauchement, on s'efforce de dégager la poitrine. Afin de faciliter la respiration, on a déboutonné la robe, dégrafé le corset; mais la jeune femme a les épaules larges, ce qui gêne pour la dévêtir.

Et puis ça manque d'ensemble, chacun tiraille de son côté : « Voyons donc! Vous! vous allez lui casser le bras... Pas de ce côté-là! »

A deux, on lui comprime les côtes; puis Passerel, les lèvres collées sur celles de la femme, lui insuffle de l'air, très fort. On répète le mouvement bien des fois; malheureusement cela ne paraît pas produire grand effet, et c'est rudement fatigant. Passerel, tout étourdi, cède sa place à un autre.

Pendant que de lassitude il a dû s'asseoir dans un coin, il se demande, tout en s'essuyant le front, ce que c'est que cette fille-là?

Il regarde, non sans une certaine émotion, le pauvre être inerte que cinq ou six mains palpent, secouent comme une loque.

— Une chouette poitrine qu'elle a, hein! murmurent deux individus de mauvaise mine, entrés en curieux, qui regardent par dessus les têtes des autres.

— Oui, une belle fille!

Dans le corridor, où l'on entend chuchoter, quelqu'un dit à haute voix : « Mais sait-on pourquoi elle a voulu se détruire? »

Personne ne répond. Il y a là une voisine, une femme d'âge, qui, le bonnet de travers, les mains sur les hanches, son gros ventre en avant, contemple ce spectacle avec des yeux qui, bien sûr, ne témoignent pas beaucoup de sympathie pour la couturière. Cependant elle ne dit rien, la voisine! Maria est peut-être *décédée*, et, dans le petit monde, on a un grand respect de la mort. C'est même pour cela que bientôt la voisine se fâche et fait déguerpir, en les tirant par les oreilles, quatre ou cinq effrontés gamins qui, les polissons, s'étaient glissés dans la chambre, et se bousculaient pour voir.

Enfin des pas sonores dans l'escalier : c'est la police.

Les agens, eux, ont l'habitude de ces cas-là.

Ils savent la bonne manière. L'air qu'on insuffle aux asphyxiés, on doit s'en emplir la bouche seulement, — pas les poumons.

Puis maintenant c'est un élève en pharmacie qui arrive tout essouflé, un gros ballon d'oxygène dans les bras.

Il fait merveille. Déjà un premier petit tressaillement ; puis la malade commence à s'agiter, à remuer les doigts.

Elle n'est pas encore hors de danger, — loin de là ; mais, du moins, on va pouvoir la transporter à l'hôpital.

II

D'autant plus disposé à compatir aux misères d'autrui que lui-même avait déjà beaucoup enduré, Passerel fut singulièrement troublé par cette aventure.

Né en Algérie, à Saïda, poste-frontière du sud, il n'avait guère connu son père, lieutenant d'infanterie, mort des fièvres, alors qu'Augustin n'avait encore que six ans. Sa mère, nature faible et indolente, trop vite consolée, erra avec l'enfant pendant plusieurs années dans diverses villes, au hasard des liaisons plus ou moins avouables auxquelles elle s'abandonnait, jusqu'à ce que, se sentant vieillir, voyant fondre aussi peu à peu le petit pécule qui lui restait, elle se décidât à revenir en France, — un pays d'honnêtes gens au moins, disait-elle, un pays où on ne la volerait pas comme on l'avait volée en Algérie.

Elle se fixa au Mans, où une vieille cousine, son unique parente, l'avait engagée à venir s'établir. Sur les conseils de celle-ci, elle prit un fonds d'herboriste, — métier qu'on lui garantissait plus facile que les autres, mais où, grâce à son incurable désordre, elle acheva en peu d'années de manger jusqu'à ses derniers sous.

La malheureuse était bohème dans l'âme. Sa bourse, ainsi que son cœur, s'ouvraient au premier venu. A peu près impotente, elle n'en continuait pas moins à donner à son fils le spectacle de lamentables défaillances. Et comme, dans le peuple, les enfans ont tout de suite l'intelligence singulièrement éveillée à de certaines choses, Augustin comprenait trop bien ce que l'individu, dont on cherchait toujours à lui expliquer la présence d'une façon plus ou moins plausible, faisait dans la maison.

De tels exemples eussent dû le corrompre : ils ne servirent qu'à lui inspirer un profond dégoût, une insurmontable répulsion pour tout ce qui n'était pas avouable et régulier.

Il venait d'atteindre ses seize ans, quand un soir, en rentrant, il trouva sa mère étendue sans mouvement sur le carreau, morte subitement de la rupture d'un anévrisme.

Pendant trois ans, il fit des emballages chez un commissionnaire en tissus ; puis il trouva une assez bonne place chez un

entrepreneur. Peu à peu il acquit une certaine position dans la maison, mais sans réussir pourtant à s'élever au-dessus de la condition précaire de l'employé qu'un patron peut congédier à sa guise.

On le considérait, dès cette époque, comme un garçon très opiniâtre, exact, soigneux et d'une parcimonie rare. Fort méthodique, ponctuel, il faisait tous les jours les mêmes choses aux mêmes heures, sans en éprouver d'ennui. Par exemple, c'était un original. Il avait des manies bizarres, entre autres celle de cataloguer toute chose, de noter à chaque instant sur son carnet cent sortes de renseignemens utiles, des recettes de ménage, — et aussi des proverbes ou des pensées. Dans sa chambre, il y avait, épinglée au cadre de la glace, une liste de tous les effets d'habillement, meubles, objets de lingerie qu'il possédait, et, çà et là, sur des carrés de papier piqués au mur, quelques maximes philosophiques.

A cette époque, un héritage absolument inattendu lui tomba du ciel. Bien qu'il ne fût pas son plus proche parent, une vieille cousine en mourant lui léguait une dizaine de mille francs. Aux mains d'un garçon qui savait la valeur de l'argent, ce petit capital devenait un puissant levier de réussite. Le tout était de ne se point tromper. Passerel réfléchit deux ans avant de prendre parti; puis, un beau jour, son patron ayant refusé de le prendre pour associé, il s'établissait à son compte dans la banlieue.

Le métier d'entrepreneur n'est pas bien compliqué; il comporte peu de risques quand on veille à ne pas faire d'avances à de mauvais payeurs. Il demande surtout de la conscience dans le choix des matériaux employés, et une étroite, une minutieuse surveillance des ouvriers. Passerel avait remarqué que beaucoup de gros propriétaires de la région, qui avaient des fermes éparses aux quatre coins du département et jusqu'en Bretagne, auraient préféré n'avoir jamais affaire, pour les réparations, qu'à un seul entrepreneur, quitte au besoin à payer un peu plus cher. Mais la plupart de ses confrères du Mans, gens mariés, ne voulaient pas se donner l'ennui des déplacemens. Passerel, alors se fit une spécialité des travaux à distance. On l'envoya parfois jusqu'en Vendée, et, quand il remit ses mémoires, l'on fut tout étonné de voir qu'il prenait moins cher que d'autres. Peu à peu sa réputation se fit si bien, qu'au bout de trois années Passerel tenait son affaire bien en main. Peu ambitieux, il n'avait plus qu'à chercher à se maintenir.

Le succès ne l'avait pas gâté. Il continuait à vivre en sage et à rester seul : il lui eût d'ailleurs été difficile de se marier, étant sans cesse en déplacement; mais, d'un autre côté, il n'eût voulu pour rien au monde s'embarrasser d'une liaison. En dehors des occasions de dépense qu'il eût redoutées, son amour-propre un peu fier ne se fût pas facilement accommodé de ces situations louches qu'on est toujours obligé de dissimuler au monde. Peut-être aussi devait-il à l'existence solitaire qu'il menait depuis sept ou huit ans, une certaine exaltation de cette sentimentalité romanesque dont nul homme — même peu cultivé — ne sait se défendre, quand il a des besoins d'affection. C'était peut-être cette secrète chaleur d'âme qui le préservait des choix vulgaires, — sort presque inévitablement réservé à ceux qui, désirant une compagne, ne trouvent qu'une maîtresse, et finissent, un jour, par s'en contenter. D'ailleurs, homme à systèmes absolus, aimant à classer toutes choses par compartimens, il estimait qu'il y a deux sortes de vie : l'une, pour ceux qui endurent, l'autre, pour ceux qui jouissent; la vie d'affaires, — celle où l'on peine sur le labeur professionnel, — et puis la belle vie, vie d'émotion et de plaisir, réservée à de rares privilégiés. On devait patiemment se résigner à la première tant qu'on n'était pas riche, mais il était bien permis d'aspirer à l'autre pour plus tard. De sorte que Passerel, — s'il rayait provisoirement la femme de son programme, — entrevoyait, dans un rayonnement de lumière, un horizon rempli de visions nobles. A ses yeux l'amour était quelque chose d'infiniment noble; seulement cela était loin, très loin...

En attendant, on ne le voyait jamais dans aucun des endroits où l'on s'amuse. Deux ou trois fois seulement il s'était décidé à aller au théâtre, et encore était-ce pour ne pas mécontenter un client qui lui avait envoyé des billets de faveur.

Et voici qu'inopinément, en plein dans cette vie, stagnante comme l'eau verte d'une mare de forêt, tombait à grand fracas ce drame de désespoir. Ce suicide manqué d'une jeune fille le bouleversait d'autant plus que, pour lui, un suicide était la chose du monde la plus absurde, la plus blâmable, — une vraie faillite et une énigme aussi. Pourquoi cette hâte à courir vers l'engloutissement, vers le gouffre noir où tout disparaît à jamais?

Est-ce que mourir n'est pas une misère pire que toute misère? C'est vrai que la vie est parfois mauvaise, mais, après elle, grand Dieu, qu'y a-t-il donc de meilleur?

S'il ne s'expliquait pas le suicide, il était obligé de reconnaître qu'il foisonne dans les romans où sont dépeintes les mœurs du grand monde parisien. De là à en arriver presque insensiblement

à voir, dans la mort volontaire, une fière protestation, l'expression d'un hautain et distingué dégoût de tout ce qu'il y a de bas et de vil ici-bas, il n'y avait pas loin.

C'est ainsi qu'après l'aventure de la mansarde, Maria se trouva bénéficier de ces tendances de l'esprit de Passerel, grand lecteur de feuilletons. Peut-être aussi la beauté de ce corps de jeune fille à la peau très blanche, qu'il avait étreint dans ses bras pendant qu'il s'efforçait de lui conserver la vie, contribuait-elle à parer d'un séduisant prestige le souvenir de la pauvre asphyxiée.

Toujours est-il que tel était son désir de la retrouver, de lui parler, d'essayer de pénétrer le secret de son désespoir, qu'il n'en dormit pas.

— Allons, fit-il le surlendemain en se levant, j'irai tantôt à cet hôpital. Elle doit aller mieux. Je demanderai à la voir. Je dirai que je suis son... son quoi? eh bien! son patron. Et, comme j'ai travaillé pour l'économe, il me laissera entrer, même si ce n'est pas jour de visite.

III

Au moment de se mettre en route, il eut une hésitation. Cette démarche, en somme, ne risquait-elle pas de le compromettre, de l'engager dans quelque chose de pas clair? Si cette femme allait trouver là un prétexte pour entrer dans sa vie! Mais ces scrupules, il les apaisa d'une de ces phrases toutes faites qui se prêtent si bien à nous tromper nous-mêmes : « Visiter les malades des hôpitaux, mais c'est *une bonne action!* »

Il ne devait jamais oublier l'impression profonde dont il se sentit pénétré quand, le large escalier de pierre une fois gravi, il se trouva à l'entrée d'une longue salle où s'alignaient, à droite et à gauche, des files de petits lits blancs, tous semblables. Assise au fond, une religieuse lisait. Passerel se dirigea vers elle, en essayant d'amortir le bruit de ses pas, afin de ne pas réveiller celles des malades qui pouvaient dormir. Il allait lentement sur ce parquet ciré, qui ne semble fait, tant il est glissant, que pour des chaussons d'infirmières.

A mesure qu'il avançait, des têtes se soulevaient, regardant avec des yeux qui pour un instant brillaient, puis presque aussitôt redevenaient mornes. — « Non, ce n'est pas pour nous, » semblaient dire ces pauvres yeux, qui se refermaient sous une lassitude découragée.

D'autres malades, encore plus nerveuses, se renfonçaient brus-

quement entre leurs draps avec une grimace, un geste dépité.

Maintenant la sœur s'était levée, et, de son pas léger, venait au-devant de lui. Elle étendit timidement la main, prit le permis de visite, puis, après avoir dévisagé Passerel d'un œil si prompt, qu'à peine entrevit-il un battement de paupières, elle le conduisit devant un lit qui se trouvait entre deux fenêtres hautes à tout petits carreaux bien luisans.

— Voici! dit la sœur, de sa voix un peu chantante. Elle repose... Cette jeune fille est encore bien malade.

— Ah! j'espérais que... Mais cela va mieux, n'est-ce pas, ma Sœur?

— Oui, seulement l'amélioration sera lente, à ce qu'a dit M. le docteur ce matin. Elle ajouta avec un apitoiement un peu forcé : « Il dit que le charbon leur empoisonne le sang. »

La Sœur restait là. Ses mains fluettes remuaient machinalement le petit crucifix qui pendait sur sa poitrine.

Devinant chez elle une secrète défiance, Passerel voulut la rassurer, et, de l'air le plus dégagé qu'il put : — Ma Sœur, j'étais le patron de Maria. J'ai été très surpris de ce qui lui est arrivé. Je viens tâcher de savoir ce qui l'avait réduite à cette terrible extrémité... Attenter à ses jours, c'est bien affreux... Je veux éviter que... à l'avenir..

— Oh! dit la Sœur, dont la face placide eut un léger frémissement, bien sûrement, monsieur, il ne faut pas que cela recommence! — Elle parlait très bas, ainsi que les gens pieux parlent de certaines choses honteuses : « Il est probable, reprit-elle, que cette malheureuse fille endurait... une trop grande misère. — Je ferai ce qu'il faudra, ayez-en l'assurance, ma Sœur. — C'est bien, monsieur. » Et elle s'inclina avec un pâle sourire, remerciement reconnaissant pour le sauvetage d'âme qu'allait sans doute essayer ce monsieur si charitable.

Assis sur une chaise au pied du lit, Passerel, les bras croisés, attendait le réveil de la malade.

Bientôt Maria commença à remuer, puis elle poussa un gémissement plaintif de petit chat grognon. Enfin les paupières s'entr'ouvrirent lentement.

En apercevant si près d'elle quelqu'un d'inconnu qui la regardait attentivement, elle fronça le sourcil, et, d'instinct, referma les yeux, comme si elle voulait d'abord chercher ce que pouvait bien être ce grand monsieur-là. Peut-être l'avait-elle déjà vu quelque part...

Un moment après, elle rouvrait les yeux, se redressait un peu sur l'oreiller. Non, elle ne le reconnaissait pas, pas du tout. Alors, dans son embarras et à tout hasard, comme si ce fût chez cette fille le premier mouvement et le plus naturel, elle arrangeait ses cheveux, s'efforçant d'être gracieuse. Et cependant on voyait qu'elle était encore bien malade... Lui, il demeurait immobile, sans rien dire, très sérieux. A la fin, Maria, s'imaginant que c'était quelque nouvel interne qui inspectait les malades :

— Ah ! monsieur, ça va mieux, mais allez ! je vous garantis que j'ai encore joliment mal dans la tête... ce que ça me bat !... ça me tape !... — Et le poing fermé vers sa tempe elle faisait le geste d'appuyer comme pour renfoncer la douleur. Bientôt, se faisant câline, elle murmura : — Oh ! vous devriez bien me faire donner du chocolat, dites !

Passerel approcha sa chaise, et, à voix basse, afin que la religieuse ne prît pas ombrage de ce qu'il allait dire :

— C'est moi, mademoiselle, qui vous ai sauvé la vie,... l'autre jour... je vous ai empêchée de mourir brûlée... le feu déjà prenait à votre robe.

Maria eut un petit sursaut des mains accompagné d'une grimace. Puis ses yeux s'assombrirent.

Ce que Passerel lui rappelait là, sans doute, n'évoquait devant elle que de fâcheuses images. Brusquement : — Ah bien, pour sûr, si c'est vous, non !... j'vous remercie pas, vous savez ! — Et aussitôt elle tourna la tête de l'autre côté.

Passerel était vexé. Il se disait qu'en vérité il méritait mieux ! Habituellement sa bonne mine, sa tenue très propre et soignée lui valaient un autre accueil.

Il eut envie de partir tout de suite, en lançant un « bonsoir, mademoiselle ! » bien sec. Mais, comme il se dominait assez pour ne jamais céder à une poussée de mauvaise humeur, il resta.

Puis, au bout d'un instant, comme décidément Maria ne bougeait pas, il dit d'un ton très poli :

— Ah !... Eh bien, mademoiselle, vous me paraissez fatiguée : je m'en vais, satisfait de voir que votre état s'améliore. Je vous salue.

Maria se retournant aussitôt avec un air de confusion qui n'était pas sans grâce : — Oh ! oui, monsieur... bientôt je pense que ça ira mieux... Adieu, je vous dis adieu, mais... ça me ferait pourtant plaisir que vous reveniez.

— Je reviendrai, fit Passerel, dont toute la maussaderie venait de s'envoler.

Le surlendemain, quand l'entrepreneur retourna à l'hôpital, il trouva Maria en meilleure santé.

Elle se montra très aimable. Évidemment elle avait réfléchi, et, soit qu'elle vît simplement dans ce visiteur une distraction pour les longues heures de sa journée de convalescente, — soit qu'en face des autres femmes de la salle elle fût bien aise de paraître posséder un amoureux, — soit pour d'autres raisons encore confuses dans son esprit, elle examinait, elle détaillait Passerel avec des yeux qui trahissaient, en même temps qu'une vive curiosité, un non moins vif désir de plaire.

Alors ils se mirent à causer, un peu par à-coups, un peu comme des gens qui n'ont pas des « masses » d'idées. Ils s'entretenaient de la nourriture de l'hôpital, des médecins, des sœurs, de telle ou telle malade. Celle-là était toujours à grogner, racontait Maria ; celle-ci s'en allait de la poitrine et pleurait tout le temps à la pensée que son mari se remarierait. C'était pas gai... Puis la conversation parut décidément languir, Passerel n'osant pas aborder le seul sujet qui vraiment lui tînt au cœur : les motifs qui avaient poussé Maria au suicide.

La jeune fille restait étendue, le bras légèrement replié sur le traversin, la tête un peu inclinée de côté. Un sourire voulu aux lèvres, elle cherchait à surprendre le pourquoi de cette gêne que Passerel paraissait éprouver auprès d'elle. Était-ce le silence de cette grande salle d'hôpital qui le troublait? Si elle ne pénétra guère ses pensées, du moins son examen lui fit décidément trouver ce jeune homme très à son goût. Ah! oui, il lui plaisait bien : aussi n'eut-elle pas peur de le lui laisser trop entendre...

Quand il se fut retiré, Maria, tout à fait contente d'elle-même, se mit à fredonner un petit air entre les dents. Elle fut enchantée quand sa voisine de lit lui souffla : « Ma petite, j'ai entendu; eh bien! à votre place, je tâcherais de me l'attacher. Vous savez, il est bien, et ma foi! quoiqu'il ait les yeux creux, vraiment il n'a pas l'air méchant; on doit pouvoir s'en arranger... Et puis... bien habillé; on voit qu'il a des économies, qu'il est à son aise. Il ne vous battra pas, celui-là... comme l'autre. »

Passerel de son côté emportait de Maria une impression plus favorable. Ce devait être une fille sage, pensait-il... A vrai dire, il la devinait un peu molle, un peu à la merci des impulsions de son tempérament, pas fort intelligente non plus.

Mais, tout en marchant, il se demandait si c'était bien indispensable qu'une femme, qui n'était pas riche, fût intelligente. Pour quoi faire? Ne se résignera-t-elle pas plus mal à la médiocrité de

sa situation quand son imagination lui fera voir d'autres joies et d'autres jouissances par delà les limites de l'étroit horizon dans lequel sa vie est enfermée? Et puis... Maria avait de si beaux cheveux, un si séduisant sourire, quelque chose de si hardi, de si fringant dans sa manière de vous regarder, qu'il oubliait de la juger et se laissait charmer. Vraiment elle méritait bien qu'on ne l'abandonnât pas.

Un moment pourtant il se demanda s'il était bien sage de retourner à l'hôpital. Il pressentait vaguement comment cela finirait et ne se faisait pas encore à l'idée d'associer sa vie à celle de la couturière. Mais il fut faible : « Certainement je reviendrai la voir une fois, ou deux... pas plus. Il faut pourtant bien que je la mette dans la bonne voie, que je lui trouve du travail. Il faut... » Que ne fallait-il pas!

Donc il revint. Il revint souvent, si souvent même que, maintenant, en entrant dans le dortoir il lui semblait retrouver des objets et des êtres avec lesquels il était familier depuis un temps infini.

Plus rien d'ailleurs, ou bien peu de chose, de cette pénible émotion dont il avait été empoigné lors de sa première visite, quand il avait aperçu toutes ces malades et cette salle immense dont le silence était si glaçant. Il se disait que, sans doute, à ce moment-là, pour leur avoir trouvé un air sinistre, il fallait que les choses lui fussent apparues sous un jour absolument faux. Comme les impressions varient! Ainsi cette blancheur uniforme des lits, le luisant froid des parquets, la pâleur des murailles nues que soulignait tout en haut un long et mince filet gris-vert, et, pour unique ornement, un grand crucifix de métal sur une croix noire, tout aujourd'hui lui semblait s'harmoniser sans nul effort.

C'est vrai que, parfois, on entendait de douloureux soupirs, des cris étouffés; mais... cela suffisait-il pour vous assombrir l'âme à ce point? Pourquoi supposer que les femmes qui se laissaient aller à se plaindre tout haut étaient incurablement atteintes?

Si Maria l'eût désiré, certainement le docteur lui aurait donné l'exeat. Son appétit était dévorant. Aussi Passerel arrivait-il chaque jour avec quelque friandise, des sucreries, des gâteaux.

D'abord la religieuse avait risqué des observations : cela ne devait pas se faire, c'était interdit par le règlement, mais le jeune homme, — non sans se le reprocher un peu, — avait gagné l'indulgence de la Sœur en lui faisant quelques cadeaux, à elle

aussi. Et alors, tout heureuse de pouvoir procurer de petites douceurs à ses malades préférés, la sainte fille ne disait plus rien; même elle fermait les yeux sur... autre chose; car vraiment elle ne pouvait guère s'empêcher de songer parfois que ce patron avait des yeux bien tendres pour son ouvrière...

Maria d'ailleurs ne dissimulait guère ses sentimens. Elle accueillait son visiteur avec une joie manifeste, elle ne se gênait pas pour se vanter tout haut, dès que Passerel n'était plus là, qu'aussitôt sa sortie ils se mettraient en ménage. Cela faisait enrager toute la salle, où l'on trouvait à cette effrontée plus de chance qu'elle n'en méritait. « Bien sûr qu'elle avait fait semblant de se tuer, celle-là! Il en aurait de l'agrément avec une dévergondée pareille! »

La veille du jour où Maria devait quitter l'hôpital, Passerel, qui tout le temps de la visite avait gardé un ton de plaisanterie, dit brusquement :

— En somme, Maria, nous avons causé d'une quantité de choses, mais vous ne m'avez tout de même jamais raconté pourquoi... vous aviez voulu vous tuer?

Il avait dit cela sans raideur, mais cependant d'une façon qui montrait que l'heure de l'explication ne pouvait plus être retardée.

Un nuage passa sur le front de la jeune fille. Elle resta un moment embarrassée à regarder fixement le bout de ses doigts. Cependant... elle avait dû la prévoir depuis longtemps, cette question!

Enfin elle balbutia : « Je ne trouvais plus d'ouvrage... je devais de l'argent au propriétaire... » Une larme brilla dans ses yeux.

Passerel, trop ému pour ne point se contenter de cette explication, ne comprit pas que Maria le trompait. Il ne songea pas à contrôler ce qu'elle disait, et pourtant rien n'était plus simple que d'aller s'enquérir dans la maison même où elle avait habité. Au contraire, il fut touché, très touché : c'était vraiment bien à elle, si fraîche, si avenante, de n'être pas tombée dans le vice, comme tant d'autres.

Elle, qui, par momens, le regardait à la dérobée, murmura très bas, avec un sanglot dans la voix :

— Je ne voulais pas *mal faire!*

— Oh! la brave fille, pensa Passerel, qui se sentit tressaillir. Il était pris cette fois, pris par la pitié, et elle prend bien, la pitié!

Mais Maria, qui ne savait pas sa victoire aussi complète, et pensait sans doute ne s'être pas assez fait valoir, revint à la charge. « Ah! oui, elle aimait mieux passer les nuits sur son aiguille, sans feu dans la chambre, que de manger *de ce pain-là!*... Et pourtant, si elle avait voulu, plus d'un monsieur de la ville... »

Passerel lui posa doucement la main sur l'épaule :

— Je vous en prie... n'en dites pas davantage... Soyez tranquille,... vous n'aurez plus la misère à redouter. Je suis là.

Le lendemain, Maria s'installait dans une petite chambre que Passerel venait de meubler pour elle, au fond d'une impasse d'un quartier du Mans, fort éloigné de celui où elle habitait précédemment.

IV

Assez vite l'entrepreneur retrouva son sang-froid.

En somme, il s'était emballé. C'était maintenant une liaison pour de bon, c'est-à-dire de graves ennuis d'avenir, car les liaisons, si on ne sait pas au juste comment elles finiront, on le pressent toujours plus ou moins. On a en permanence devant les yeux une menace de déchirement : cela peut être encore loin, mais tôt ou tard l'orage crèvera; dans trois mois ou dans trois ans : simple question de temps... Pourtant, se disait-il, on a vu parfois certaines de ces compagnes de rencontre devenir très sages, se montrer de bonnes ménagères; mais c'est rare! et Maria... Certes, elle était bien gentille, et quand elle venait à lui les bras tendus, les lèvres prêtes au baiser avec de gracieuses attitudes d'abandon, son corps souple et vigoureux faisait plaisir à étreindre; mais enfin... il y a autre chose!

Et Passerel était bien obligé de s'avouer qu'il la connaissait trop peu, cette femme. De son passé il ne savait toujours rien, sinon qu'elle avait été élevée dans un hospice d'enfans assistés, — médiocre garantie!

Et alors cet esprit méthodique et précis, qui ne pouvait se passer de voir clair en toutes choses, souffrait de rester dans l'incertitude sur la valeur morale d'une maîtresse qui le tenait déjà plus qu'il n'aurait voulu. Il se faisait de grands reproches de n'avoir pas exigé d'elle de plus franches explications. Parfois des pressentimens un peu sombres l'envahissaient, surtout aux heures où il était seul à son chantier; à d'autres momens, la gaîté, l'entrain débordant de Maria l'étourdissaient. Il s'en voulait bientôt d'avoir peur du bonheur qui s'offrait. Pourquoi donc toujours gâter les heures présentes par le souci morose de

l'avenir? Demain? Mais sait-on jamais ce que sera demain?

D'ailleurs, qui sait si la continuité patiente d'une ferme discipline ne la transformerait pas? Passerel était encore à l'âge heureux des illusions, l'âge où l'on s'imagine que l'amour fait des miracles, que l'on peut conduire et diriger l'âme d'une femme à laquelle on s'attache d'amour, de la même façon qu'un jardinier conduit la pousse de ses arbres.

Elle avait besoin d'un guide qui lui apprît à voir les côtés sérieux de la vie, d'un ami dévoué qui patiemment vivifiât ses bons instincts. Ce guide, cet ami, ce serait lui, Augustin. Il lui apprendrait ce qu'elle ignorait, de sorte que, plus tard, quand on en viendrait à se séparer, du moins, Maria serait de toutes manières en état de se tirer d'affaire et de se suffire à elle-même.

Et tout de suite il s'attela à sa tâche. L'instruction de Maria avait été négligée : il s'efforça de la compléter. Tous les soirs, après dîner, il lui donnait des leçons d'orthographe, de calcul et même d'histoire.

Pour commencer, elle montra quelque bonne volonté; d'ailleurs cela l'amusait : c'était du nouveau, c'était drôle parfois. Certains noms de rois la faisaient pouffer de rire. Mais bientôt, quand Passerel voulut l'obliger à écrire des devoirs, alors une migraine survenait juste à point pour que le professeur dût, ce jour-là, remettre sa leçon. A partir de ce moment, ce fut de la part de Maria une lutte sournoise, hypocrite, une perpétuelle comédie pour se dérober à un effort qu'elle trouvait assommant.

Une nouvelle déception attendait le jeune homme. Chemin faisant, il s'aperçut que sa maîtresse avait fort mauvais caractère. Il lui fallait mesurer les termes de ses moindres observations, si fondées fussent-elles. Des expressions parfaitement innocentes la choquaient, et Passerel se trouvait d'autant plus embarrassé que, souvent, le mot qui la révoltait n'avait nullement le sens que Maria, prenant décidément tout à rebours, avait imaginé de lui attribuer.

Elle commençait aussi à se montrer maussade et agressive, pour rien, pour le plaisir de bouder, d'abord, et ensuite de se réconcilier. Dans d'autres momens elle jouait l'indifférence et la froideur, au besoin la jalousie, s'imaginant piquer ainsi la curiosité de Passerel. Cela, du moins, occupait le tapis, mettait un peu d'animation, de variété dans la vie du ménage, empêchait, croyait-elle, son amant de s'ennuyer et, du même coup, de la trouver ennuyeuse.

L'entrepreneur, qui n'aimait ni les émotions ni les secousses, qui acceptait très volontiers que demain fût tout pareil à aujourd'hui, et pour qui la meilleure soirée était celle passée en tête à tête autour de la lampe, lui lisant, elle travaillant à l'aiguille, en arrivait à se demander, avec inquiétude, jusqu'à quel point cette femme-là allait compromettre toutes ses habitudes et bouleverser sa vie.

Il est vrai qu'elle le tenait par où il se croyait le moins vulnérable, par les sens. Entraîné par la vigueur d'un sang jeune, Passerel était pris par instant de transports enthousiastes, durant lesquels sa maîtresse lui semblait transfigurée.

Ensuite brusquement il retombait à plat, s'apercevant trop tard que l'aimée était étroitement engagée dans les plus basses réalités. Il lui semblait même, parfois, à sa grande surprise, trouver en elle une bien étrange expérience des choses de l'amour...

Passerel fit l'acquisition d'une machine à coudre. Maintenant Maria n'aurait plus de prétextes pour flâner. Il fallait d'ailleurs qu'elle travaillât, la dépense allant vraiment trop vite dans la maison.

D'abord enchantée de sa jolie machine, qu'elle ne se lassait pas de nettoyer et de faire reluire, elle se mit au travail avec une ardeur dévorante. Les journées semblaient trop courtes.

Malheureusement deux semaines ne s'étaient pas écoulées que, par une vraie fatalité, la jeune femme dut cesser brusquement.

Les trépidations la fatiguaient, lui donnaient, disait-elle, des crampes d'estomac, des douleurs de reins, des bourdonnemens insupportables dans les oreilles. Et l'on voyait que vraiment elle souffrait.

« C'est singulier! ne serait-ce pas de l'anémie? songea Passerel. Elle se nourrit mal. »

Alors il lui donna plus d'argent pour la table, remplaça leur cidre par un bon bourgogne qu'il mit lui-même en bouteilles un dimanche matin avec la sollicitude qu'inspire la chose payée cher. Le pharmacien ayant conseillé les ferrugineux, Passerel acheta des pilules et fit venir plusieurs caisses d'eau d'Orezza.

Il fallait maintenant s'occuper très sérieusement des affaires du chantier, qui n'avaient point été sans souffrir quelque peu. Passerel prit le parti de recommencer au plus vite ses longues

tournées pour sa clientèle de Bretagne. Ce n'était, pour le moment, qu'une absence de trois à quatre semaines.

Avant son départ, il régla soigneusement tout, de façon à ce que rien ne manquât dans la maison. Les armoires furent bourrées de provisions : de la sorte Maria ne serait pas tentée de faire des dettes chez les fournisseurs, et elle aurait aussi moins souvent besoin de sortir. Il ajoutait mille recommandations, la prévenant qu'il allait, par cette absence même, faire l'épreuve de ses qualités de ménagère. A son retour, et selon la manière dont elle se serait conduite, il la jugerait définitivement... On verrait. Peut-être... Qui sait?...

Maria fut très touchée, fit les plus belles promesses, et, quand le cher Augustin fut prêt à partir, elle se pendit désespérément à son cou ; elle pleurait comme une vigne; et le jeune homme s'en alla très ému, — si ému qu'il se promit d'abréger son voyage.

L'entrepreneur revint donc au Mans aussitôt qu'il lui fut possible, et beaucoup plus tôt qu'il ne l'avait indiqué. Dans la délicate pensée de faire une surprise à sa chérie, il n'annonça pas son arrivée.

Dès l'entrée il tombait au milieu d'un désordre inexprimable. On eût pu croire que la maison venait d'être dévalisée par une bande de cambrioleurs. Passerel stupéfait ouvrit un des placards à provisions : il était vide. Un autre, celui qu'il avait rempli de bouteilles de vin, ne contenait plus que quelques tessons. Dans la cuisine, tout était sens dessus dessous, les tiroirs ouverts; des boîtes éventrées gisaient par terre. De la poussière, des vieux papiers, des torchons souillés, des assiettes sales en tas dans les coins. C'était complet.

Et Maria? Un quart d'heure s'écoula, elle ne rentrait pas. En proie à une exaspération croissante, Passerel, peu à peu, se rendait compte que, durant son absence, ce n'avait dû être qu'une longue orgie. Bonne fille, sans défense, incapable de rien refuser aux autres, Maria s'était laissé envahir, avait certainement fait largesse de tout ce qu'elle possédait.

Ah! oui, l'épreuve était décisive!

Et elle ne rentrait toujours pas!

Alors il se rendit chez la blanchisseuse d'en bas, qu'il savait être une amie de Maria.

Dans la boutique, personne qu'une apprentie occupée à repas-

ser, qui, en le reconnaissant, s'arrêta toute secouée de saisissement. Au fond, dans une petite salle à manger, Maria et la blanchisseuse, toutes deux en peignoirs fripés, assises autour de la table, étalaient des cartes pour une réussite. Dans un saladier fumait du vin chaud.

Au bruit, Maria se retourna. Elle avait les yeux fixes, la face comme cuite, les paupières lourdes. Au lieu de se jeter au cou de Passerel :

— Tiens, c'est toi... Veux-tu... un verre... dis, Augustin? fit-elle d'une voix pâteuse. La malheureuse était ivre.

Passerel la saisit brusquement par le bras. Il serrait si fort, il avait dans le regard une expression de colère si intense, qu'à travers les vapeurs du vin, la fille comprit qu'il fallait obéir, et vite! Elle se laissa pousser vers l'escalier. Plusieurs fois en montant elle trébucha et tomba sur les genoux. Alors elle roulait, dégringolait quelques marches et geignait lamentablement.

Quand enfin ils furent arrivés dans la chambre, Maria, à qui la notion exacte de la situation revenait peu à peu, s'effraya du silence de Passerel, de ses yeux terribles. N'allait-il pas la battre? Alors elle tenta de venir l'embrasser. Mais lui, quand il vit de près cette figure gonflée qui riait bêtement, fut tout à coup empoigné d'une de ces rages où l'on ne sait plus ce qu'on fait. Il souffrait trop. Puisqu'elle se dégradait, il fallait la traiter comme on traite les filles du ruisseau. Pour un rien il allait la gifler, l'assommer.

Maria avait tenté de s'asseoir sur une chaise; mais, prise de peur, elle manquait son coup, se laissait tomber par terre, et aussitôt se cachait la tête dans les mains. Roulée en boule, tapie contre le lit, elle sanglotait : — Pardon, dis! Pardon, dis! Je ne recommencerai pas!

— Misérable, voleuse! lança Passerel, le bras levé.

Des injures!... Elle aimait mieux cela que des coups.

Quand elle s'aperçut qu'il restait maintenant sans rien dire, elle reprit peu à peu son aplomb. Déjà elle s'était redressée, et, appuyée sur les mains, cherchait à se relever tout à fait. Oh! l'œil mauvais qu'elle avait en le regardant!... Brusquement, d'un ton arrogant :

— Ça s'fait pas avec une femme... dans ma position... lever la main... sur elle!

— Quoi?

— Oui!... et de huit mois! Va, ça t'apprendra, espèce de lâche!

Enceinte de huit mois!... Et il n'y en avait pas cinq qu'il la connaissait.

Passerel se prit la tête dans les mains, poussa désespérément un « Mon Dieu ! mon Dieu ! » et se sauva en faisant claquer violemment la porte derrière lui.

V

Il était bien malheureux, bien accablé, avec cela, le cerveau vide, aucune idée de ce qu'il fallait faire.

Ah ! cette fois c'était le désastre ! Il eût excusé bien des choses, passé peut-être l'éponge sur le pillage des provisions ; mais comment pardonner cette duplicité, cette fourberie de tous les instans, prolongée pendant plus de quatre mois ?

Il comprenait maintenant pourquoi Maria avait tenté de s'asphyxier.

Oh ! ce qu'elle avait dû rire tout bas de sa naïveté ! Et les voisins, le boucher, la blanchisseuse, l'épicière du coin, quelles bonnes parties de plaisir, quelles gorges chaudes sur le monsieur sentimental, l'amoureux de romance, qui donnait dans la machine à coudre, dans l'ouvrière bien sage. L'imbécile, qui n'avait rien vu !

Le lendemain, il avait réfléchi : « Il ne s'agit pas de gémir comme un enfant : il faut prendre un parti. Et d'abord, si vile qu'elle soit, elle n'en est pas moins malheureuse, cette fille. C'est lourd, à l'époque où nous vivons, c'est lourd pour une femme d'arriver seule à élever un enfant : je dois faire quelque chose pour elle. Oui, je le dois ! »

Et puis une séparation immédiate c'était le ridicule. Pourquoi avouer ainsi à tout le quartier qu'il venait seulement de découvrir la grossesse de Maria ? Il prit donc le parti de retourner provisoirement chez elle. Aussitôt l'accouchement, se dit-il, je la mettrai à la porte, elle et son enfant ; mais je ne veux pas avoir la responsabilité d'un malheur ; et, si je la chassais immédiatement, qui sait ce qui arriverait !

Trois semaines plus tard, Maria mettait au monde un garçon.

Cela se passa le matin entre neuf et dix heures, de sorte que l'entrepreneur l'apprit au moment où il rentrait pour déjeuner. Comme il vit qu'on le regardait, il affecta devant les voisines de prendre la chose avec une sorte d'indifférence souriante, témoignant ainsi qu'il n'était dupe de rien.

Il s'agissait maintenant d'aller déclarer l'enfant à la mairie.

Maria désirait qu'il s'appelât Arthur; mais Passerel, soupçonnant que c'était le prénom du père, répondit sèchement qu'Arthur était un nom absurde.

— Eh bien! alors, soupira l'accouchée... le nom que tu voudras... Je me sens bien fatiguée. Qu'on me laisse.

« Qui vais-je prier de m'accompagner à la mairie? » se demanda Passerel. Alors il songea à un vieil ouvrier peintre, ancien employé du théâtre, qui demeurait au cinquième étage et souvent s'était montré fort complaisant. Passerel monta le voir. Le peintre, un petit homme coquet, fluet, aux yeux vifs, qui était en train de nettoyer la cage de son merle, accepta de grand cœur, réclamant seulement le temps de faire un bout de toilette en l'honneur de M. le maire.

Tout en se rasant, le peintre s'informait du nom qu'on allait donner au mioche. Quand il sut qu'il n'y en avait pas encore de choisi, il trouva la chose bien bonne, et, tout de suite, offrit le sien, Gustave.

— Y a plus laid, vous savez!

— Ah! je veux bien, dit Passerel en haussant les épaules avec insouciance; la mère s'en rapporte... et moi... qui n'ai rien à y voir, ce que cela m'est égal! Va pour Gustave.

Arrivés à la mairie, ils durent attendre leur tour avant de défiler devant le préposé aux naissances, — personnage important, solennel et loquace qui se mit à les dévisager.

— Un garçon? quel nom désirez-vous qu'il porte? articula l'employé municipal.

— Gustave.

— Les parens se sont-ils mariés ici?

— ... Ils ne sont pas mariés, répondit, après un moment d'hésitation, Passerel, qui, chose singulière, n'avait pas prévu la question.

— Alors... l'enfant s'appelle Gustave tout court? C'est peu, vous savez. Je crois devoir vous prévenir que cela le gênera plus tard... de n'avoir pas de nom de famille.

— Mais je supposais... les enfans naturels... je croyais qu'ils avaient le nom... de leur mère.

— Distinguons!... Après qu'elle les a reconnus... et quand elle veut bien les reconnaître, repartit l'employé. Jusque-là rien que le prénom!

— Ah! par exemple, c'est curieux, ça, murmurait l'ouvrier : je ne le savais pas non plus. Il est vrai que... je n'y ai jamais fait atten-

tion. Bien sûr que vous autres, messieurs, dans vos bureaux, vous connaissez la loi mieux que nous... C'est votre métier. Mais tenez, pourtant, chose... machin... Nicolas, de la rue des Chanoines, le choriste, eh bien, quand il a eu...

— Je ne connais pas de Nicolas rue des Chanoines, ricana l'employé, mais je sais qu'un enfant né hors mariage ne peut porter un nom dans l'acte de naissance que si sa mère ou son père se présentent à la déclaration. Cela ne se discute pas!

— Malheureuse, cette affaire-là, disait le peintre, en secouant la tête, tout à fait malheureuse. Rien qu'un prénom... c'est vraiment pas... *meublant*. Pauvre gars!

— Il y a un moyen, fit le fonctionnaire, et ce n'est pas difficile.

— Un moyen? Lequel?

— Si vous préférez que l'enfant ait un nom, eh bien! reconnaissez-le!

— Vous voulez rire! Mais il n'est pas de moi, le gamin! fit l'ouvrier avec un grand geste, comme pour s'en défendre.

— Qu'est-ce que cela fait? Vous ne seriez pas le premier. Vous êtes célibataire? Oui? Alors ça ne peut pas vous gêner. C'est si ennuyeux de n'avoir pas de nom. Ce petit-là aura toute sa vie l'air d'un chien perdu. Cela peut lui nuire énormément, vous savez. Mais il n'y a donc pas de père?...

— Oh! fit le peintre, pour celui-là!...

Après tout, voyons, fit le peintre, qui se dandinait les deux mains aux goussets de son gilet, dans l'attitude d'un homme qui en vient peu à peu à prendre une grande résolution; — après tout, ce n'est pas la mer à boire... Donc c'est dit, monsieur l'employé, marquez-le-moi à mon compte, le mioche...

— Permettez! répliqua Passerel vivement : si quelqu'un ici doit prêter son nom, c'est plutôt moi.

— Oh! monsieur Augustin. — Et le peintre s'inclinait en arrondissant le coude. — Faut pas vous offenser! Si cela vous est le moins du monde agréable, passez devant... Moi, ce que j'en faisais, c'était pour le petit... mais je n'insiste pas... Gustave Passerel, ça ne fera pas plus mal que Gustave Lardinois. Et puis, ajouta-t-il en riant, ça vaut mieux! comme ça nous faisons chacun notre cadeau : vous le nom, moi le prénom.

L'entrepreneur semblait avoir hâte, maintenant, d'en finir. Il signa nerveusement, puis, à peine eut-il signé, qu'il regretta cette signature si promptement donnée.

— Plus tard, hasarde-t-il... Si plus tard... le vrai père se déci-

dait... l'enfant reprendrait son nom, n'est-ce pas? C'est bien entendu ?

— Voyons... vous n'y songez pas! fait l'employé, le contemplant par-dessus ses lunettes avec une moue de commisération: hors mariage, *mossieu*, il n'y a pas de père *vrai* ni de père *faux*... Tout le monde sait que la recherche de la paternité est interdite en France, n'est-ce pas? Alors le père légal c'est celui qui a donné son nom. Le donne qui veut, personne n'est forcé... Vous avez signé librement.

Et voyant la figure de Passerel se rembrunir :

— Oh! vous savez, après tout, des paternités comme ça... on en prend un peu à son aise...

— Ça c'est sûr, déclare le peintre. Je vous garantis que, si ç'avait été moi!...

Passerel descend avec lui le grand escalier de la mairie. Arrivés sur la place, ils marchent un moment côte à côte :

— Allons, père Lardinois, je vous remercie : venez prendre un verre.

Au bout d'un instant, tout en marronnant :

— Ça me taquine... ce que je viens de faire là. Voyez-vous. Si c'était à recommencer!... Ce n'est pas que j'aie peur pour plus tard, car, enfin, je ne lui dois rien à cet enfant; seulement c'est bête, c'est bête comme tout de se fourrer dans des... des histoires...

— Mais non, mais non. Vous verrez que ça ne vous gênera pas. Et puis, comme on dit, il ne faut jamais regretter une bonne action.

VI

Le petit fut mis en nourrice à trois lieues du Mans. Maria aurait désiré le garder près d'elle, mais Passerel s'y refusa.

— Je veux bien me charger de lui pour un temps, mais qu'il coûte le moins cher possible !... Et surtout qu'il n'empêche pas sa mère de travailler... Elle en aura besoin...

Désormais Maria était prévenue : à bout de patience, Augustin ne lui passerait rien.

Au fond il était absolument résolu à rompre dès la première occasion.

La jeune femme n'insista pas, mais son orgueil était cruellement blessé. Bientôt rétablie, elle se mit à bouder du matin au soir, ne lui répondant que par monosyllabes chaque fois qu'il lui adressait la parole. Ces airs de victime irritaient Augustin; de jour en jour la situation se tendait davantage.

— Tout a une fin! murmurait Passerel.

Un soir, en rentrant, il s'aperçut, aussitôt la lampe allumée, que la machine à coudre n'était plus là. Enlevées aussi toutes les hardes de Maria. Évidemment, ne voulant pas être chassée, elle prenait les devans.

— Eh bien! dans un mois je serai loin d'ici, fit Passerel, et pour n'y jamais revenir!

C'était dur pour lui de quitter la ville où il avait commencé à amasser sa fortune, où il s'était créé, sinon des amitiés, au moins de bonnes relations. Mais Passerel se rendait compte que, si jamais Maria réussissait à le reprendre, il était irrémédiablement perdu. Or, il la connaissait assez pour ne pas douter qu'elle essayât un jour ou l'autre de rentrer dans sa vie. En ce moment elle vivait sur l'argent de la machine à coudre et de ses hardes mises au Mont-de-piété, mais cela ne durerait guère.

En face d'un tel danger il ne fallait pas se contenter de demi-précautions. Aux grands maux les grands remèdes!

Et puis il y avait autre chose. Passerel s'était renseigné sur les conséquences légales de la reconnaissance qu'il avait passée à la mairie, et son émoi avait été profond d'apprendre qu'il pourrait être obligé de pourvoir à la moitié des dépenses de nourriture et d'éducation de l'enfant. Jolie perspective! Un fardeau et aussi un ridicule. Or il ne voulait ni de l'un ni de l'autre; la seule possibilité de se dégager c'était de s'en aller loin, très loin, et d'y commencer une existence nouvelle.

Mais où allait-il se fixer?

Il se rendit d'abord à Amiens; cette ville ne lui plaisant pas, il alla visiter Montdidier, puis Saint-Quentin. Là il parcourut les environs en quête d'un endroit favorable, et, finalement, jeta son dévolu sur une petite propriété dans le faubourg, une maison avec un jardin, vaste cour, de beaux hangars derrière où il installerait sa fabrique. Maintenant, il allait plutôt fabriquer du plâtre et ne s'occuper qu'accidentellement de maçonnerie et de bâtisse.

A vrai dire, l'habitation était un peu triste, assez isolée d'ailleurs, et en plein dans les fumées des manufactures; mais on y serait bien tranquille. Sans doute le sol en paraissait un peu aride; mais en le chargeant de terreau on pourrait créer un joli jardin fruitier avec quelques massifs de fleurs sur le devant.

Il éprouva bien des ennuis avant de partir du Mans : Maria le poursuivit de ses injures. Il y eut une scène violente dans la rue. Mais enfin c'était fini, bien fini. Pas de crainte qu'elle vînt si loin le relancer!

Sa nouvelle entreprise prospéra tout de suite; elle prit même

assez de développement pour que Passerel, qui pouvait désormais envisager l'avenir avec sécurité, estimât le moment venu de chercher à se créer une famille.

D'abord il songea à une jeune fille de Soissons qu'il avait vue à un dîner de baptême chez un charpentier du voisinage. Avenante, gaie, les parens aisés, c'était un bon parti. Mais, après mûre réflexion, il lui parut qu'elle ne serait peut-être pas la femme d'intérieur, sage et réfléchie qu'il désirait. Or maintenant il avait dépassé la trentaine, et sa tendance naturelle à envisager la vie d'un point de vue un peu austère s'accentuait encore.

A quelque temps de là, un architecte de ses amis lui parla de la fille d'un inspecteur primaire.

On la disait intelligente et instruite, parfaitement élevée; en revanche, peu de fortune et une santé qui laissait à désirer, au moins depuis quelques années.

Mais Passerel, qui ne tenait pas à l'argent, se dit que les accidens nerveux qu'on lui signalait n'étaient, sans doute, que des troubles passagers nés d'un excès de travail en vue des examens, et il ne s'y arrêta pas. D'ailleurs n'est-on pas toujours obligé de passer sur quelque chose ?

Il fit sa demande; on l'agréa avec empressement, et six semaines plus tard l'union était célébrée.

L'année suivante, il eut la joie de devenir père d'une gentille fillette. La vie lui souriait décidément, car il était très heureux dans son ménage. Certes Augustin ne pouvait être de ces maris mous, dont la docilité est telle qu'au besoin on les chargerait de donner la soupe aux enfans. Sa bonté avait parfois des accens un peu rudes, mais femme de tête, Mme Passerel savait s'en accommoder. Seulement, il lui fallait un certain courage, car, en prenant des années, Passerel, n'avait pas précisément gagné du côté de l'enjouement, et la maison n'était point tous les jours folâtre.

Cette atmosphère un peu morose déplaisait au beau-père, brave homme aux joues rubicondes, toujours vert malgré ses soixante-cinq ans :

— Vous ne riez pas assez, Augustin. Vous êtes un honnête garçon, piocheur, homme de devoir; mais enfin il faut s'animer, il faut rire aussi quelquefois. Elle fait partie de la santé, la bonne humeur! Sans aller jusqu'à soutenir avec le vieil Hippocrate qu'au moins une fois le mois il est sain de courtiser Bacchus, je voudrais vous voir prendre un peu plus de bon temps : votre petite Pauline, si vous me l'élevez ainsi, sera triste comme un

bonnet de nuit. Je voudrais lui voir plus d'entrain. Croyez-en mon expérience, l'enfant doit rayonner au dehors, se dépenser.

— Beau-père, vous avez dix fois raison, répondait Passerel. Mais... on ne se refait pas, et j'ai toujours été comme ça. J'essaierais de semer la gaîté autour de moi que je n'y arriverais pas. Puis, voyez-vous, si je réfléchis trop, maintenant, c'est que jadis, quand j'étais plus jeune... je n'ai pas toujours... *assez* réfléchi. J'ai eu mes heures de légèreté.

Passerel disait cela sur un ton un peu mélancolique.

— Mais... mon brave Augustin, faisait le vieil universitaire, à vous entendre on croirait qu'il a bien pu vous arriver d'agir avec précipitation!... Est-ce Dieu possible?

Un pli soucieux se creusait au front du gendre, qui répondait évasivement, mais souvent restait absorbé dans ses pensées tout le reste de la soirée. Le bonhomme n'y comprenait rien, et, parfois, levant les bras au ciel : « Quel drôle de garçon! »

Cependant Pauline grandissait. C'était une fillette un peu sauvage, impressionnable, qui se prenait à pleurer pour un rien, mais laborieuse, sage et très aimée dans son couvent, le couvent des Sœurs Bleues.

Un coup terrible allait l'atteindre. A la suite d'une épidémie de fièvre typhoïde qui sévissait dans le pays, Mme Passerel, qui s'était dévouée à soigner de pauvres gens du voisinage, fut frappée à son tour. La maladie s'attaquait à une constitution trop frêle pour ne pas faire de rapides et dangereux progrès. L'issue en devait être fatale...

Vers ses seize ans, Pauline à son tour fut si malade qu'elle faillit mourir. « Le chagrin qui la consume! » dirent les uns; — « Maladie de croissance! » opina le médecin, qui n'était pas sans inquiétude. Aussitôt qu'elle lui parut en état de supporter le voyage, il voulut qu'elle allât aux eaux du Mont-Dore. Mais l'entrepreneur ne pouvant abandonner ses affaires, la prescription n'était point facile à exécuter : aussi fut-il trop heureux que la supérieure des Sœurs Bleues lui offrît de confier Pauline à deux religieuses de sa maison qui se rendaient aux mêmes eaux.

La jeune fille se trouva très bien du traitement. Quand elle revint, elle avait meilleur teint, ses lèvres étaient moins blêmes, ses yeux moins cernés. Elle mangeait maintenant de bon appétit, semblait plus gaie, plus disposée à sortir, à voir du monde. Passerel, pour achever la convalescence, emmena sa fille faire un petit voyage aux grottes de Han, sur les bords de la Meuse

et l'on revint par Notre-Dame de Liesse, un lieu de pèlerinage très renommé dans la contrée.

Toujours absolu, toujours entier dans sa manière d'agir, ainsi que le sont volontiers les gens qui vivent repliés sur eux-mêmes, Passerel commença par témoigner beaucoup de reconnaissance aux Sœurs; il considérait presque qu'il leur devait l'heureux état de santé de sa fille.

Et puis, brusquement, son attitude se modifia. Il avait remarqué que Pauline, qui cependant venait de terminer ses classes, ne sortait plus du couvent et semblait se plaire infiniment moins dans la maison paternelle. Alors il se froissa. Plein de respect pour les choses de la religion, il estimait qu'avant tout une jeune fille appartient à sa famille, et, cela, les Sœurs l'oubliaient trop. Un jour il découvrit dans le buvard de Pauline quelques numéros du *Rosier de sainte Thérèse*, un journal où chaque ligne semblait exhaler un parfum de rêverie supra-terrestre, en même temps que l'on n'y dissimulait guère un complet dédain de la vie de ménage.

Passerel, se fâchant tout rouge, jeta le journal au feu. Il exigea même que Pauline espaçât davantage ses visites au couvent. Jamais la jeune fille ne lui résistait. Elle obéit, mais le cœur bien gros, car elle trouvait la maison de son père bien triste et bien monotone...

VII

Depuis quelque vingt-trois ans qu'il avait quitté le Mans, Passerel n'avait, pour ainsi dire, jamais entendu parler de Maria. Par l'intermédiaire d'un ancien contremaître de son chantier il lui avait fait tenir, quatre années durant, une petite rente, afin de l'aider à élever son enfant. Elle était avertie qu'au plus petit ennui qu'elle tenterait de lui causer, ces subsides cesseraient; pas une seule fois Maria ne se plaignit.

Beaucoup plus tard il lui revint que cette fille avait fini par tomber assez bas, devenue quelque chose comme servante à tout faire dans un débit louche fréquenté par la pire populace. Ce fut tout! En somme il ignorait ce que son ancienne maîtresse et l'enfant qui portait le nom de Passerel étaient devenus, même s'ils vivaient encore; et, par une faiblesse un peu singulière chez un homme aussi ferme, il n'osait pas s'en informer. Il lui semblait que c'eût été réveiller un danger possible.

Un matin, il trouva, en dépouillant son courrier, une lettre dont l'enveloppe, écrite à l'encre rouge, en gros caractères, por-

tait le timbre de Paris, rue de Charonne. Il l'ouvrit ; elle était ainsi conçue :

« Monsieur,

« Mon nom est Gustave Passerel... »

— Sacrebleu! fit l'entrepreneur en sursautant, qui est-ce qui me tombe là?

« Défunte ma mère m'a dit ce qui en était. Donc je ne viens pas, au rapport de ce que vous n'avez pas fait grand'chose pour nous jamais... »

— Il n'a pas l'air trop poli, ce garçon-là, grommela Passerel.

« ... Je ne suis pas votre vrai fils, ça c'est une affaire entendue, donc si je viens, c'est qu'il n'y a pas moyen d'éviter de vous causer.

« La chose à vous dire est que je suis pour me marier avec une qui s'appelle Virginie Besson repasseuse, moi ébéniste.

« On nous a dit à la mairie du vingtième qu'il fallait votre consentement : ça nous a paru drôle; mais ils ont répété comme ça que oui, quand même que vous seriez pas mon père; alors faut se conformer; et pour lors je vous écris la présente. Moi et Virginie nous profitons de l'occasion pour vous présenter nos salutations avec respect,

« GUSTAVE PASSEREL,

« 87, rue des Cendres.

« *P. S.* — Elle vous souhaite que ça aille chez vous comme vous voulez et que vous nous ferez pas des ennuis, n'est-ce pas, pour nous empêcher de nous marier, — que ça n'avancerait à rien du tout, au contraire, parce que c'est notre idée; et puis, ça vous est bien égal. »

Au premier moment, l'entrepreneur s'était senti si rudement secoué qu'il en perdit son sang-froid ordinaire, et lut tout de travers. Devant ses yeux les mots dansaient une véritable sarabande. Il s'imaginait que cet intrus, ce Gustave, allait essayer de s'introduire dans son foyer, tout au moins de le faire chanter.

Oh! il lui tiendrait tête, il se défendrait résolument; mais Pauline!. —Comment s'y prendre pour éviter qu'elle ne découvrît tout à coup ce vilain passé de son père? elle si prompte à se faire toujours de gros chagrins avec si peu de chose, — et ensuite tenace, obstinée dans ses bouderies.

Tout cela lui avait rapidement traversé l'esprit et il restait, les yeux hagards, en face de cette terrible lettre.

Mais, en la relisant plus posément, il vit avec satisfaction que ses alarmes étaient déraisonnables. Maria n'existait plus, voilà déjà qui était acquis... Et, d'autre part, le jeune homme... En somme, quoi? Il s'agissait d'une formalité... d'une signature banale à donner, et ce garçon ne pouvait vraiment pas se passer d'écrire. C'était de toute évidence.

« Chez qui va-t-on signer ces choses-là? » se demanda l'entrepreneur, très pressé d'en finir. Ce doit être chez les notaires. Il allait s'en occuper, et tout de suite encore, afin de ne pas s'exposer à une lettre de rappel. Ah! non, surtout avec Pauline qui reste souvent dans le bureau à lire le courrier par-dessus l'épaule de son père, — mauvaise habitude qu'il l'a laissé prendre! Mais voilà! quand elle était petite, cette enfant s'amusait à jouer avec le papier, les plumes, la cire à cacheter. Elle gardait les enveloppes, les coupait avec des ciseaux en tout petits morceaux...

Devenue jeune fille, elle avait continué à regarder le courrier, sans se douter que cela ne devait pas se faire. Du reste, n'est-ce pas elle qui, la plupart du temps, écrit les réponses que dicte son père? Grand Dieu! si elle avait été là, ce matin, si elle avait ouvert la lettre!... Pas de temps à perdre... Non... il ne faut pas... Sapristi non!... Dans dix minutes, je serai chez le notaire!

Et cependant, quand sonna midi, Passerel n'était pas encore sorti. Diverses petites choses l'avaient retardé; un devis pressé qu'il avait eu à étudier, une réparation à expliquer au contremaître, et puis des matériaux retournés par un client qu'avant de les rentrer en magasin il fallait examiner de près.

La vérité vraie, c'est qu'au moment de passer sa redingote pour aller chez le notaire, il s'était senti tout ennuyé de cette démarche. Après un moment d'hésitation, il se persuadait que ce qui le taquinait tant, c'était de confier à un étranger des choses aussi intimes. « Ils ne sont pas tous discrets, les notaires, se disait-il. Oui, celui de la grande rue, M. Duval, on le dit très bien, très convenable... C'est vrai, mais ses clercs? Ma foi! ce n'est pas une grosse dépense que d'aller à Paris; je n'en suis pas à cela près. J'irai à Paris. Ceux de là-bas, il leur en passe tant par les mains qu'ils ne retiennent pas les noms. En attendant, nous sommes aujourd'hui mercredi, c'est jour de marché à Ham. Je vais atteler, je filerai demain à Paris. »

Au lieu de prendre par le chemin qui longe le canal, il avait, afin d'être à l'ombre, pris par le bois de Soigne, qui commence

aux premières pentes de la vallée de la Somme et couvre tout le plateau à droite.

Le cheval montait au pas, lentement, car il s'arrêtait à tout instant pour secouer les mouches qui le tourmentaient.

Passerel, laissant sa bête aller comme elle voulait, se vit assailli par de vieux souvenirs. Il ne pouvait se défendre de songer à ce fils de Maria qui venait de lui apparaître ainsi à l'improviste.

Ce Gustave, oui !... il le revoyait le jour de sa naissance... Une petite chose flasque et rouge qui grimaçait et geignait. Et voilà que c'était un homme maintenant.

Et *elle*, de quoi était-elle morte?

Maria... Maria... une pauvre fille à plaindre! Oui, elle avait dû en endurer de la misère... Pas méchante, non! mais bête, ah Dieu! oui, et quel désordre!... Il n'y avait rien à faire!... Rien! Eh!... qui sait! Peut-être que, s'il avait eu plus de poigne, les choses auraient mieux tourné. Mais bah! à quoi bon revenir sur tout cela! Et l'entrepreneur se mit à fouetter sa bête :

— ... Il ne doit pas être mal bâti, son garçon, ce Gustave Passerel, oui, *Passerel*... Dire que c'est celui-là qui continuera mon nom... moi qui n'ai qu'une fille... c'est curieux!

Peu à peu, sous l'influence du grand silence de la forêt, ses réflexions l'absorbèrent de plus en plus.

— Et cette Virginie, qu'est-ce que ça peut bien être?... Quelque brave petite ouvrière à laquelle il aura fait la cour, — oui, je vois ça, — le soir, en sortant de l'atelier. Comme on suit souvent la même route, on s'est remarqué, on cause, on se plaît tout de suite. Mon Dieu, oui! Dire que la plupart du temps il n'en faut pas plus!... Bientôt on se met ensemble, par économie, pour n'avoir qu'une seule chambre. Et puis la petite devient enceinte; tout naturellement elle parle mariage?... Sur ce, le garçon, généralement, file. C'est honteux, mais c'est ainsi, hélas!... Une fois, par hasard, il est honnête, il épouse... — Les choses ont très bien pu se passer de cette façon; mais elles ont pu, tout aussi bien, se passer... autrement. Qu'est-ce qui me prouve que cette Virginie n'est pas tout simplement quelque araignée de proie qui a agrippé un bon garçon... trop simple... qu'elle rendra ensuite malheureux comme les pierres?... En ce cas, voilà toute une existence gâchée, perdue. C'est si gobeur les jeunets, et c'est si roué les filles, surtout à Paris! Et... personne pour le guider, pour lui donner un bon conseil!

Ah bah! fait-il tout à coup d'un ton bourru... En voilà des

bêtises !... et il se met à pousser vivement son cheval, qui aussitôt prend le galop.

Ce n'est pas mon affaire, tout ça... je m'en lave les mains. Advienne que pourra !

Cependant il se sent très chaud à la tête, et sa vue se trouble, — le déjeuner sans doute, qui ne passe pas. En vérité, toute cette histoire le préoccupe. N'importe, il ne se fera pas davantage de mauvais sang. Chacun ses affaires, après tout !

Mais à la montée suivante, ses perplexités le reprennent : « Pourquoi la loi exige-t-elle que moi, Augustin Passerel, je signe une pièce? Elle veut sans doute qu'il y ait quelqu'un pour examiner si ce mariage convient; et elle m'en charge, moi, — que je sois le père ou non. Si je signe, c'est que j'approuve. Car enfin, dans mon industrie, je ne signe jamais un devis, un travail, une lettre, sans m'être rendu compte à fond : j'examine avant, je réfléchis. Eh bien ! aujourd'hui je m'en irais signer à l'aveuglette, sans rien savoir !... quand ma signature va peut-être fixer à jamais le sort d'un pauvre garçon sans expérience, qui mérite qu'on s'intéresse à lui. J'imagine qu'il n'a pas dû être heureux tous les jours.... du vivant de sa mère... ni peut-être depuis qu'elle est morte... En bonne conscience qu'est-ce que cela coûterait de s'informer un peu? Allons, c'est dit, je vais écrire à Paris. Si les renseignemens sur la fille sont à peu près bons, je signe; sinon... eh sinon !... Je dois refuser. Il n'y a pas à dire. Oui, je refuse. Il sera furieux, m'écrira des sottises, et puis après? je n'en mourrai pas! Et qui sait si, un jour, il ne m'en sera pas reconnaissant? »

Déplorables, les renseignemens sur le passé de la nommée Virginie Besson, 27 ans, — par conséquent plus âgée que Gustave, — absolument déplorables.

Dès le soir même, l'entrepreneur, aussitôt que Pauline fut montée à sa chambre, s'installait à son bureau et, posément, préparait sa réponse.

Sur un ton très ferme, mais en ayant bien soin d'éviter tout mot blessant, il disait qu'informations prises, il refusait d'endosser la responsabilité d'un mariage ne présentant pas suffisamment de garanties.

Passerel sortit ensuite pour jeter sa lettre à la poste. Chemin faisant, il se disait que, bien sûr, en dépit de ses précautions de langage, le retour du courrier allait lui apporter une bordée d'injures.

A sa très grande surprise, un mois, deux mois même s'écoulèrent sans que le Parisien donnât signe de vie. « Tant mieux !

le garçon aura compris quelle insigne folie je voulais l'empêcher de commettre. Eh bien! c'est singulier comme on a parfois de ridicules appréhensions! Moi qui ai tant hésité!... Voilà, en définitive, une bonne action qui ne m'aura pas coûté trop cher. »

VIII

Certaine après-midi que la jeune fille était seule à la maison, occupée à tricoter, sa fenêtre ouverte, une voiture de maître s'arrêta devant la grille du jardin. Deux messieurs jeunes encore, bien mis, chapeau haut de forme, cravate blanche, en descendirent.

Ils examinèrent d'abord la propriété, paraissant chercher à se rendre compte, à défaut de numéro sur la porte, si c'était bien là qu'ils avaient affaire. Pauline, qui, à demi cachée par les rideaux, les observait, fut frappée de ce qu'ils n'avaient point du tout l'aspect de cliens de la fabrique. D'ailleurs ceux-ci, d'habitude, ne sonnaient pas de ce côté : ils gagnaient directement le magasin par l'impasse longeant le jardin.

En vérité, c'était cette fois une visite extraordinaire!

Au coup de sonnette, la jeune fille se demanda si elle devait ouvrir. Évidemment ce n'était pas elle que les beaux messieurs venaient voir. Mais son père ne serait peut-être pas content qu'elle ne pût pas lui dire ce qu'ils voulaient. Et puis du moment où c'étaient des personnes *très bien*... Elle s'en fut ouvrir.

Les deux messieurs saluèrent en s'inclinant, avec une expression de déférence qui flatta beaucoup la jeune fille. De la part de gens aussi *comme il faut*, cette attitude témoignait que, malgré la simplicité de sa tenue, on ne la confondait pas avec une bonne.

— M. Passerel est-il chez lui, mademoiselle?

— Non, monsieur : mon père est parti au marché de Ham, avec sa voiture; je crois qu'il sera ici vers cinq heures.

— Cinq heures! hum! mais il n'est guère que quatre heures et demie.

Ils se consultaient du regard.

— Si nous attendions, dit le plus petit, un homme à physionomie fine, des lunettes, les yeux vifs. Attendons : cela serait plus commode que de revenir.

— Mon cher confrère, désolé de vous valoir cette corvée, soupira l'autre, — un grand maigre, très fané, avec une décoration violette, la voix usée et traînante.

— Par ici, messieurs, disait la jeune fille... Si vous voulez bien vous donner la peine...

— Volontiers, mademoiselle ; nous vous suivrons jusqu'où il vous plaira de nous conduire, murmura d'un air galant le petit monsieur.

Fort troublée par ce compliment, et, en même temps, désireuse d'expliquer pourquoi c'était elle qui avait ouvert, Pauline balbutiait : « Je me trouve seule, pour le moment ; la bonne est sortie pour faire une course, à côté... Je pense qu'elle ne va pas tarder à rentrer. »

Ils sourirent en se touchant un peu du coude.

— Est-ce assez... enfant? fit l'un à voix basse.

— Bah ! elle est si jeune !...

— Hé ! hé ! elle pourrait bien avoir dans les dix-huit ans, ma foi !

— Si vous voulez bien vous asseoir, messieurs, reprenait Pauline, qui, tout émue, allait, venait, affairée, s'empressant, avançant des chaises.

Quand elle n'eut plus rien à remuer, voulant encore dissimuler son embarras, elle se remit à son ouvrage, avec cet air très absorbé que savent si bien prendre les jeunes filles.

Après un court silence les deux messieurs qui avaient inspecté la pièce d'un rapide coup d'œil, s'étaient mis à causer. On voyait qu'ils devaient se connaître intimement. Leur entretien roulait sur des affaires de tribunal, de procès, de successions. Ils parlèrent d'un testament que l'un d'eux venait de déposer au greffe et qui paraissait suspect : on parlait d'écriture imitée.

— Je suis sûre que ce sont des notaires, se dit Pauline, très fière d'avoir toute seule trouvé cela. Qu'est-ce qu'ils viennent faire ici? Serait-ce pour un héritage?... Un héritage?... C'est impossible, nous n'avons pas de famille. Alors qu'est-ce que cela peut bien être? Tout à coup elle songea : « Tiens ! mais... les notaires... ce sont eux aussi qui... pour les mariages. »

Et soudain lui vint l'idée que peut-être elle aurait plu à quelque jeune homme de la ville... Et, alors, on venait demander sa main.

Cela la fit tressaillir, moins de plaisir que d'inquiétude, tant la vie du monde l'effrayait... Ensuite il lui sembla que peut-être... il y avait des jeunes gens qui étaient bien doux. En tous cas on pourrait toujours voir, se rendre compte. Mais qui cela pouvait-il bien être... celui qui demandait sa main?

Pauline cherchait vainement dans sa petite cervelle d'oiseau. Elle restait fort indécise, n'ayant vraiment remarqué personne. « Et je sors si peu... Serait-ce le jour où je suis allée au cirque

avec père? Non... pas possible, en y réfléchissant... c'est ridicule, ils ne viennent pas pour moi. Je suis encore trop fillette pour qu'on me demande... Pourtant! on en voit qui se marient à dix-sept ans. » Et alors son imagination s'exaltait rapidement, lui montrant mille choses brillantes, une noce superbe, tout le quartier en émoi. Certes à ce moment-là elle ne pensait plus à ses amies les Bonnes Sœurs que pour les voir lui sourire à travers les grilles du parloir le jour où elle irait leur dire adieu.

Mais l'un des deux messieurs, le grand à la figure lasse, eut un geste d'impatience qui la désola, et elle redescendit brusquement du haut de son beau rêve. Depuis un moment il regardait sa montre avec une grimace piteuse, et la pauvre Pauline était obligée de s'avouer tristement qu'un notaire qui viendrait pour un mariage n'aurait certes pas cette figure-là.

— Saperlotte! mais j'ai un rendez-vous très important à cinq heures et demie : il est le quart, je n'y serai jamais.

— Eh bien! confrère, nous reviendrons, murmura le petit.

— Ah non, non! mon ami, ça non! c'est très aimable à vous de me l'offrir; mais moi je ne puis revenir.

Puis, plus bas encore, de façon que la jeune fille ne pût pas entendre :

— C'est déjà assez assommant d'être obligé de se déplacer à deux...pour une affaire d'assistance judiciaire, c'est-à-dire gratuite. Pour ce prix-là, on ne revient pas!

— C'est selon : cela dépend de l'importance...

— Bah! dans l'espèce, nous n'avons pas de scrupule à avoir, car, entre nous, s'il y a dans la loi quelque chose d'absurde, ne sont-ce pas ces fameux actes par lesquels un fils expédie à son père des étrangers afin de lui demander *respectueusement conseil* sur le mariage qu'il se *propose* de contracter, — alors qu'il sait déjà que ledit père refuse nettement son consentement? Dans la copieuse collection de nos hypocrisies sociales, celle-ci n'est-elle pas une des plus ridicules?

Et si seulement ces *sommations*, — car c'est leur vrai nom, — avaient jamais servi à empêcher une bêtise?

Mais quand un fils ou une fille en est là, rien ne l'arrête plus. En ce moment, mon bon, nous sommes les pantins plus ou moins risibles d'une comédie, pour ne pas dire d'une farce, et le sérieux avec lequel nous tenons le rôle ne fait honneur qu'à notre art... de dissimulation.

— Il y a du vrai! murmurait l'autre, mais c'était sans conviction, et le ton chez lui démentait les paroles.

Au bout d'un instant le grand murmura :

— Si nous laissions là notre papier timbré? Hein? Le papa, en rentrant, méditera le poulet, puis il viendra nous apporter sa réponse. Qu'en dites-vous?

L'autre, plus timoré, sans doute, paraissait perplexe.

— Ce n'est pas très... régulier, cela, mon ami... Il ne faudrait cependant pas, par cela seul que ce sont de petites gens... Enfin, au surplus, c'est vous qui avez la responsabilité... Je ne suis ici qu'en second, décidez! Tout au moins je verrais peut-être une difficulté pratique à nous y prendre ainsi que vous le projetez. Allez-vous déposer l'acte entre les mains... de cette jeune fille?

Les deux hommes restèrent un moment silencieux.

— C'est délicat, reprit le petit à lunettes; pour moi je préférerais procéder régulièrement, le déposer chez un voisin.

— Un voisin! vous n'y pensez pas! Nous sommes presque à la campagne ici, mon cher; je suis sûr qu'on est potinier en diable dans le quartier. Le voisin! mais il le lira, notre acte! Si nous le plaçons sous enveloppe, il est encore capable de décoller l'enveloppe!

— Oh! de grâce, mon cher! plus bas, je vous en prie, plus bas; sans vous en douter, vous haussez le ton... elle va nous entendre!

— Dites donc, réfléchissons une minute... A votre appréciation, cette jeune fille connaît-elle l'existence du frère bâtard?

— C'est probable, c'est même certain. Comment dissimuler entièrement ces choses-là? Le jeune homme a dû commencer par venir ici. S'il n'est pas venu, il n'aura pas manqué d'écrire... et pas pour une seule lettre. Et puis c'est si fin, si rusé, les jeunes filles!... D'ailleurs il n'est pas impossible que quelqu'un, une bonne congédiée, par exemple, ou encore une voisine, une méchante petite camarade à la pension, ne lui ait maintes fois envoyé par la figure les histoires à papa. Enfin, je le répète, avant que d'en arriver à se battre à coups de sommations, le père et le fils ont dû avoir toute une correspondance. A n'en pas douter, cette fillette-là est au courant.

Le notaire ajouta en souriant :

— D'ailleurs voici un petit moment que je l'observe. Voyez donc comme son attitude est bizarre, comme elle s'efforce de se tenir raide et grave tandis que ses mains tremblent malgré elle. La petite sait à merveille ce que nous sommes venus faire ici, allez, mon bon ami!

— J'avoue... que j'ai un peu la même impression...

— En tous cas, nous pourrons nous y prendre de telle façon

que, si elle n'est pas encore initiée, elle ne se doute de rien... Voici : je vais faire semblant de vous lire quelques lignes d'un soi-disant bail. Vous écouterez avec cet air pénétré et méditatif que vous savez prendre à l'occasion...

— Parfaitement!...

— ... Puis nous mettrons la pièce sous enveloppe, nous cachetterons et... voilà!...

— Soit! allons-y!

— Mademoiselle, nous... ne pouvons plus attendre, fit l'un des notaires en se levant. Nous venions pour le bail, le nouveau bail... Il n'y a pas d'indiscrétion, je pense, à vous dire que monsieur votre père est en pourparlers pour louer de nouveaux chantiers en ville, afin d'y mettre des matériaux de démolition... Ah! vraiment, vous ne le saviez pas? Eh bien! monsieur votre père y songe, et très sérieusement. Voyons, confrère, notre acte est bien en règle... je ne me suis pas trompé? Parcourons-le ensemble.

Et le petit notaire feint de lire en ronronnant :

«... ledit terrain d'une contenance totale de deux ares, quinze centiares, édifié de hangars au rez-de-chaussée, greniers au-dessus... »

Oui, parfaitement! rien n'y manque... Mademoiselle, je vais vous confier ce projet d'acte que vous voudrez bien remettre à monsieur votre père.

Et il tend la pièce à la jeune fille. Puis feignant d'éprouver un scrupule subit:

— Pourtant... ce serait... mieux, plus convenable peut-être vis-à-vis de M. Passerel père, que Mademoiselle fût censée ignorer de quoi il s'agit, car enfin... de ma part, — ajoute-t-il avec un sourire de bonhomie, — ce que je vous ai dit c'est... une indiscrétion. Il est vrai que nous voyons à qui nous avons affaire, fait-il en plongeant ses yeux dans ceux de Pauline... Une petite jeune fille, bien comme il faut, réservée... discrète. Auriez-vous par hasard une enveloppe, mademoiselle?...

— Certainement, monsieur, certainement! et Pauline se dépêche de fouiller dans le tiroir.

— Voici. Elle est à l'en-tête de papa, mais...

— Oh! cela ne fait rien.

Sur l'enveloppe l'officier ministériel écrit en lettres majestueuses et bien bouclées : *Projet de bail*, puis il ferme soigneusement.

Cinq heures et demie. Les deux notaires sortent rapidement. Le plus grand se dandine d'un air satisfait. En traversant le

jardin, il fredonne un petit air. Au moment où ils vont remonter en voiture : — Allez-vous au concert ce soir, confrère?

— Ma foi, non ; je ne sors jamais le soir... la santé de ma femme est si délicate...

Ainsi, messieurs, vous avez cru que c'était facile à jouer, une simplette comme Pauline... Eh bien ! vous vous êtes trompés ; qui veut trop prouver !... On ne cause pas si longtemps, si confidentiellement *pour un bail*. « Et puis, se dit Pauline, mon père ne m'a jamais fait part qu'il voulût s'agrandir. D'ailleurs, je suis sûre d'avoir entendu le mot *mariage*. J'en suis sûre... ainsi ! »

Elle tourne et retourne la lettre, cette lettre close qui est si intéressante, si attirante.

Tout à coup, sans le faire exprès, elle déchire un peu...

— Ah ! mon Dieu !... qu'est-ce que papa va dire?

Alors elle réfléchit... Le mieux serait peut-être de remplacer l'enveloppe. Cela, n'est-ce pas, lui sauvera toute explication. Donc elle déchire tout à fait. Après tout, puisque c'était pour elle qu'on venait !...

Elle lut. Elle lut l'acte, — cette invitation, polie en la forme, insolente au fond, d'avoir à consentir au mariage du sieur Gustave Passerel, *fils naturel* d'Augustin Passerel.

Les bras lui tombèrent de stupeur. Elle ne comprenait pas, pas du tout. Elle ouvrait de grands yeux, mais des yeux qui ne voyaient pas. Elle restait comme perdue au milieu d'épaisses ténèbres. Peu à peu devant elle, béante et stupide, une clarté se leva, grandit : oh ! elle avait un frère... un frère ! mais ce frère était *naturel*. Quel mot étrange : *naturel*. Elle l'avait déjà entendu une fois. Oui, elle se rappela qu'un certain soir d'hiver qu'il faisait de la neige, leur médecin s'était écrié, en arrivant de chez une bohémienne qu'il venait d'accoucher : « Dire que les femmes honnêtes souffrent si longtemps, et, qu'à chaque instant ; nous voyons des filles de la dernière catégorie être débarrassées en un clin d'œil. Ma parole ! les enfans *naturels* viennent au monde plus facilement que les autres. »

Donc les enfans *naturels* étaient les enfans du vice. Alors... son père?... Oh !

Il fallait que ce secret fût bien honteux, sans cela, pourquoi le lui eût-il dissimulé?... Oh ! quelle horreur !... Avec quelle créature abjecte avait-il donc vécu autrefois !

Le coup fut terrible. Son père... Son père ! Et elle mettait la main devant ses yeux afin de ne plus voir.

Quoi! Dieu permettait des choses pareilles! Un père pouvait se dégrader, se souiller, se mêler à des... à des... Elle ne trouvait pas de mots pour son immense dégoût.

Alors elle éclata en sanglots convulsifs.

Toute d'intuition, d'une sensibilité toujours en émoi et qui s'offrait d'elle-même aux rudes contacts des choses extérieures, Pauline eut soudain le sentiment que son respect, sa tendresse pour son père venaient de s'effondrer à jamais.

Ah! c'était donc cela la vie? Oui, les Sœurs avaient raison; elles le lui disaient bien...

Brusquement Pauline fut prise d'une grande peur de se sentir seule. Elle appela au secours, mais personne ne répondit.

Éperdue, elle courut jusqu'au magasin.

Par une véritable fatalité, le contremaître et le comptable étaient l'un et l'autre absens. Alors ce fut une terreur insensée, une sorte de démence. Une vision effroyable se dressa devant ses yeux : son père venait à elle entouré d'une tourbe de femmes échevelées qui chantaient des choses!...

Tout le long de la rue c'étaient de ces maisons à façades peintes en rouge, en vert, en rose, comme il y en avait derrière la caserne, et dont elle avait entendu dire tout bas qu'il ne fallait jamais les regarder, qu'elles étaient infâmes... Aux fenêtres de ces maisons des gens ivres criaient, hurlaient.

Lui, *son père*, il était tout barbouillé de vin, à peine vêtu. Il titubait et semblait marcher vers elle avec des yeux!... oh!

Alors, la tête perdue, le visage en feu, elle courut d'une traite chez les Sœurs. Sitôt arrivée, sitôt la porte franchie, elle tomba sans connaissance sur le carreau.

IX

Ce soir-là, Passerel, retenu à dîner par un client, ne rentra de Ham qu'à onze heures du soir.

Il avait fait le tour de l'impasse et, descendant de voiture, préparait sa clef pour ouvrir la porte de la cour, quand elle s'ouvrit d'elle-même.

Il y avait là, semblant attendre son retour, le comptable, le garde-magasin, et le directeur d'une usine du voisinage, un M. Mallet.

— Ah çà, mais qu'est-ce qui se passe? fit l'entrepreneur, stupéfait de trouver tout ce monde chez lui. A cette heure-ci... quoi?

Chacun baissait la tête sans répondre.

Le comptable se décidant :

— Voilà, monsieur : tantôt, à un moment où malheureusement

il n'y avait personne ici, il paraît que deux messieurs, des notaires... Nous ignorons ce qu'ils ont dit à Mlle Pauline, mais... ce qu'il y a de sûr...

— Quoi?

Le comptable balbutiait.

— Sacrebleu! gronda l'entrepreneur, allez-vous parler, à la fin!

— Venez, mon ami, venez dans votre cabinet, dit M. Mallet: nous allons causer... en hommes... Du calme, je vous en prie, du calme... C'est un caprice, un coup de tête d'enfant nerveuse, rien de plus, mais... votre fille s'est... enfuie au couvent. Elle ne veut pas revenir. Vous allez trouver une lettre de la supérieure, et un papier timbré que... — vous m'excuserez de l'avoir parcouru, — mais, dans la circonstance, vous absent...

Passerel comprit tout. Il était outré. Pour le moment, ce qui l'exaspérait, c'était que tant de monde se mêlât de ses affaires. Il déclara net qu'il n'avait besoin de personne et demanda brutalement qu'on lui fît le plaisir de le laisser tranquille. Il était assez grand pour voir tout seul ce qu'il avait à faire.

L'un après l'autre, lentement, grommelant des excuses, — pas contens du tout, ils s'en allèrent. C'était la bonne, disaient-ils, qui, la tête à l'envers, avait couru les chercher... Pour eux, à cette heure-là, ils auraient autant aimé être dans leur lit... bien sûr!

Quand Passerel se trouva seul, il essaya de se contenir pour lire posément.

La lettre de la supérieure!... une enfilade de phrases vagues, filandreuses, où se trahissaient, et la crainte que Passerel ne vînt faire un esclandre au couvent, et le désir de garder la jeune fille. Quant au grimoire des notaires, ça n'en finissait pas. Quatre pages pour dire ça!

Sa lecture achevée, Passerel resta pendant un grand quart d'heure les bras croisés, comme pétrifié; puis la colère le ressaisit de plus belle. Cette fois c'était une révolte, une fureur d'être si mal payé d'une bonne action. Et penser qu'il allait devenir un objet de dérision pour toute la ville!

Il entendait déjà les gens ricaner : « Il n'a que ce qu'il mérite... Les sœurs lui prennent sa fille, c'est bien fait. Voilà ce qu'on gagne à se mettre bien avec les calotins. »

Alors, lentement, à force de s'exaspérer il en arrivait à une sorte de haine vis-à-vis de sa fille, elle qui, pieuse soi-disant, osait juger son père, osait le condamner. Et on leur enseigne que

le père est dans chaque famille le représentant de Dieu!... Oui, elle le *condamnait!* Et pour avoir quoi fait? L'acte le plus honnête de sa vie...

Il frappait du poing sur la table en répétant : « Je suis *une victime, une victime du devoir!* » Il le criait.

Aux heures graves de leur vie les gens du médiocre n'y manquent jamais; ils prennent tout au tragique; ils gesticulent, ils déclament comme s'ils étaient sur un théâtre; ils parlent la face vers un public imaginaire.

Il alla se coucher, toujours furieux, le cœur bien meurtri, mais, au demeurant, encore plus fier de lui-même.

Le lendemain ses idées s'étaient légèrement modifiées. Il voulait bien admettre à la réflexion que sa fille avait dû recevoir un effroyable coup en apprenant d'une aussi rude façon qu'elle avait un frère dont la naissance restait *inavouable*.

Alors il fallait se décider à lui expliquer les choses... mais... comment? Par lettre?

Évidemment!

Eh bien non, il n'écrirait pas! C'était irritant, à la fin, d'être obligé de dire à Pauline que... que... cette Maria, à l'époque où il l'avait prise pour maîtresse... Allons donc! Des choses aussi... aussi... scabreuses à une jeune fille!

Et pourtant!... Car, seule, une explication complète, la vérité entière, prouverait à Pauline combien la conduite de son père avait été généreuse.

Ah! le vieil ouvrier peintre, si on le retrouvait! Mais non, bien sûr, il est mort...

Eh! parbleu, mais il y a la lettre de ce garçon. Elle dit les choses assez clairement.

Aussitôt Passerel, prenant la lettre de Gustave, la mit sous enveloppe avec ces simples mots écrits en travers au crayon :

« Lis, et tâche de comprendre enfin, malheureuse enfant, toi qui te permets de me juger. »

Deux heures après une servante apportait du couvent cette réponse :

« Je ne juge personne, mon père, mais je souffre bien cruellement. Je vous en supplie, laissez-moi disparaître dans l'ombre du cloître, afin d'y prier pour ceux qui en ont tant besoin! »

— Les misérables! Elles lui ont dicté cette lettre, fit Passerel qui déchira le papier en mille morceaux.

Le lendemain il était chez le procureur de la République, lui

exposait l'affaire et le priait de faire réintégrer à sa fille son domicile, fallût-il employer la force.

Le procureur, un homme flegmatique, à la parole lente, une belle tête fine, intelligente, quelque chose d'amer dans l'expression, voulut des détails, fit parler longtemps le plaignant; puis, quand Passerel eut fini :

— Monsieur, je suis à votre disposition, mais j'ai peur, j'ai bien peur, que vous ne fassiez fausse route. Oh! je vous plains de tout mon cœur. — Le procureur s'arrêta un instant, regardant vaguement au loin, comme si cela réveillait en lui de tristes souvenirs. Il reprit d'une voix plus ferme : — Mais je crois, — si vous voulez me permettre de vous donner très franchement mon avis, — que déjà votre lettre d'hier était une maladresse. Votre pauvre fille paraît en proie à une crise exigeant, de votre part, beaucoup de douceur, de diplomatie et de ménagemens. Attendez, le temps vous aidera : il n'est pas possible qu'un petit travail ne se fasse pas dans cette jeune tête. Sa santé ne laisse-t-elle pas un peu à désirer? Oui. Alors raison de plus... Si vous saviez que ces fillettes nerveuses ne sont, en somme, que de grandes convalescentes...

— Attendre! jeta Passerel qui suffoquait de colère; et dans tout le quartier, qu'est-ce qu'on va dire? Que je ne suis pas un homme, que je ne sais pas me faire respecter? Non, monsieur! charbonnier est maître chez lui ; c'est mon affaire, je vous remercie de vos conseils, *mais c'est mon affaire*. Il y a une loi, j'en réclame l'application.

Et il se redressait, il se carrait, la poitrine bombée, sa forte moustache toute hérissée, l'œil dur.

— Monsieur, je n'insiste pas ; la police est à votre entière disposition : votre fille va vous être reconduite par la gendarmerie, — à moins que vous ne préfériez aller vous-même la chercher.

— Oh! je préfère me présenter au couvent escorté de la force publique. Comme cela tout le monde verra que j'exerce mes droits.

Les religieuses n'essayèrent même pas de discuter l'ordre du Parquet.

Au bout de quelques instans Pauline arrivait. Elle se tenait les yeux baissés, les lèvres serrées, et se borna à saluer son père d'une courte et sèche inclination de tête, mais sans proférer un mot. Elle semblait pouvoir à peine se tenir sur ses jambes.

— Viens, fit le père : j'ai une voiture qui attend devant la porte. Passe devant.

Pauline sortit toute frémissante, les yeux obstinément fixés

par terre, feignant de ne rien voir, pas même la foule d'ouvriers et d'ouvrières qui accouraient en hâte des fabriques, à la nouvelle que des gendarmes envahissaient le couvent, très curieux de *voir ça.*

Quand la voiture s'ébranla, on entendit dans les groupes des huées hostiles à l'adresse de la fille, en même temps que des femmes criaient : « Bravo, monsieur Passerel ! »

Aussitôt rentrée à la maison, Pauline s'assit sur une chaise, dans un coin, et elle resta là, les bras croisés, refusant obstinément de dire un mot. A l'heure du dîner, elle ne voulut pas se mettre à table. Du pain et de l'eau lui suffiraient bien.

Cette résistance silencieuse déconcertait absolument l'entrepreneur. Il eut alors un moment de découragement profond. Que faire ?

... S'il essayait de lui parler tendrement, de l'embrasser... s'il lui rappelait tout ce qu'il avait fait pour elle ; car, enfin... durant bien des années, il avait remplacé près d'elle sa mère... sa mère qui dormait dans le cimetière ; et puis, tout bas, il lui dirait sa triste aventure d'autrefois.

Mais il était bien pauvre causeur, Passerel. Il craignit de ne pas savoir, d'autant que le masque hostile de sa fille l'intimidait. Il la voyait crispée, roidie, jouant un rôle.

Alors il regimba contre son émotion, il refoula les larmes qui le gagnaient, et ce fut d'un ton âpre, un peu ironique même, que, tout en arpentant la pièce, il raconta à Pauline l'histoire du Mans, le suicide manqué de Maria, son faux ménage avec cette fille, la naissance de l'enfant, la déclaration à la mairie. Il affectait un air dégagé, un ton dédaigneux.

— Je suppose que maintenant tu as conscience d'avoir été aussi sotte qu'injuste, fit-il, la voix vibrante. Et, s'arrêtant, il se campa devant sa fille, le cou tendu, le sourcil froncé, presque menaçant.

Pauline n'avait pour ainsi dire rien saisi de ce que disait son père ; ses yeux papillotaient, le cœur lui battait à rompre. Et puis la pauvre fille était tellement persuadée d'avance que l'explication, l'inévitable explication, allait être un tissu d'horreurs !

— Eh bien ? demanda Passerel, la gorge étranglée devant ce silence persistant.

Pauline articula péniblement :

— Je prierai Dieu pour mon père et pour mon frère.

— Ah ! petite misérable ! — Et, perdant toute patience, il leva la main, comme s'il allait frapper sa fille. Puis, brusquement,

la poussant devant lui, il ouvrit la porte de la rue. Elle pourrait désormais aller où elle voudrait; il ne la connaissait plus : « Adieu pour toujours, tu emportes la malédiction de ton père. »

Passerel à compter de ce jour devint mauvais. Il fut pendant un mois perpétuellement hargneux, rendant la vie intenable à sa vieille bonne, dur avec son contremaître, avec ses ouvriers. Plusieurs de ceux-ci se plaignirent : il les chassa.

Alors quand il n'y eut plus guère dans sa maison que des visages nouveaux, il s'y ennuya. Comme il s'ennuyait, il ne resta chez lui que le moins possible.

Il fréquenta les cafés, se mit d'un cercle de gens du quartier, grands amateurs de dominos, de piquet et de manille. Il y passait toutes ses soirées.

On entendait souvent sortir de sa bouche des expressions amères contre les religieuses ; il ne les attaquait pas directement, mais il leur reprochait de faire la concurrence aux ouvrières pauvres, réclamait pour les couvens des surcroîts d'impôts. Il s'en prenait aussi à leur vœu de célibat, qui lui paraissait révoltant. Tout cela n'était point sans surprendre quelque peu les camarades, car Passerel avait toujours passé pour être bien avec les prêtres.

On le laissait parler. Cela ne gênait personne... que lui-même qui s'embrouillait dans ses cartes et jouait alors tout de travers.

Chose étrange, ce n'était plus du tout à Gustave Passerel qu'au fond de soi-même il s'en prenait. D'abord le garçon lui avait récemment écrit un mot pour l'informer qu'il renonçait à son projet de mariage, — sans dire pourquoi, d'ailleurs. Mais cette résolution, — qui cependant pouvait s'expliquer de bien des manières, — Passerel se plut à y voir une marque de déférence à son endroit, la récompense de son énergique refus, si bien qu'il ressentait comme une sorte de gratitude pour le jeune homme.

Pas davantage il ne se demandait si sa fille ne suivait pas une pente naturelle en se résignant à cette existence où, à défaut de plaisirs, les heurts, les chocs de la vie lui seraient du moins épargnés. Il aurait bien pu s'avouer qu'elle n'était pas très douée, Pauline; que c'était une petite nature étroite, un peu sèche. Et alors si rien ne la portait vers cette offrande de soi qu'est le mariage, ne valait-il pas mieux qu'elle se fît religieuse?

Tout cela, hélas! était à cent coudées au-dessus de l'intellect de Passerel et, l'eût-il pu, que raisonner ainsi eût été trop dur pour son amour-propre de père.

Maintenant on se le montrait du doigt dans les marchés. Il semblait que son malheur lui eût fait une popularité : « Tu vois celui-là en redingote, le grand, très fort, qui a une barbe grise ? c'est Passerel ! celui à qui, dans le temps, les religieuses ont volé sa fille... Faut voir comme il les arrange ! »

Bien des années ont déjà passé sur tout cela. L'entrepreneur a maintenant les cheveux blancs, la démarche lourde. Récemment on l'a nommé conseiller municipal, et il siège parmi les plus avancés de gauche.

Certaines gens prétendent que, s'il s'est mis dans la politique, c'est pour s'étourdir, qu'il est très malheureux, que jamais il n'a pu se consoler du départ de sa fille. D'autres, au contraire, soutiennent qu'il n'y pense plus; que l'an passé, quand la sœur Sainte-Madeleine (c'est le nom que Pauline a adopté en prenant le voile) a été très malade, — une fluxion de poitrine, — son père l'a su et n'est pas allé la voir.

Cela est vrai. Mais on assure qu'à chaque instant il envoyait chez le médecin. Un soir même, un triste soir d'hiver que la sœur Madeleine était beaucoup plus mal, on le vit qui, les pieds dans la neige, attendait à la porte. Il y resta presque toute la nuit...

MASSON-FORESTIER.

LES COMÉDIENS FRANÇAIS

PENDANT

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

TROISIÈME PARTIE (1)

VIII

Officier d'artillerie, premier consul, empereur, Bonaparte eut et garda toujours le goût très vif des choses et des gens de théâtre. Était-ce pressentiment de ses propres destinées, et dans les tragiques aventures des héros de Corneille, de Racine, de Voltaire, aimait-il à voir les vicissitudes de sa propre fortune se dérouler devant lui?

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux!

C'était peut-être aussi conscience de ce qu'il y avait de théâtral dans son génie. Mais c'était surtout besoin d'étendre l'ubiquité de sa domination jusqu'aux choses qui eussent dû lui sembler le plus étrangères ou le plus indifférentes; de mettre le plaisir même en tutelle; et de s'emparer, pour les diriger, de tous les moyens qu'un chef d'État peut avoir d'agir sur l'opinion. L'ancienne monarchie, la Révolution lui avaient indiqué la voie, et, dans un pays comme la France, il avait de bonne heure mesuré l'influence du théâtre. C'est l'explication à la fois de l'insignifiance de la littérature dramatique sous son règne, et de ce qu'il a mêlé de

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril et du 1er août.

rudesse tyrannique aux faveurs dont il a de tout temps comblé les comédiens.

Au commencement du Consulat, on joue la comédie de société à la Malmaison; d'abord sur une espèce de théâtre portatif qui se dresse dans la galerie près du salon, puis dans une petite salle que Bonaparte fait construire en un mois du côté de la ferme : elle pouvait contenir deux cents personnes, et l'inauguration eut lieu le 12 mai 1802. Parmi les artistes ordinaires, Mme Bonaparte, sa fille Hortense, Caroline Murat, Eugène de Beauharnais, Didelot, le général de Lauriston, et surtout Bourrienne, qui joue en perfection les rôles à manteaux. Talma et Michot font répéter. Quant à Bonaparte, il se contente du rôle de spectateur et s'amuse beaucoup à ces jeux. Bourrienne se plaint-il que son travail ne lui permette guère d'apprendre ses rôles, il prend ses manières caressantes, lui demande de faire cela en sa faveur : « Vous me faites tous rire de si bon cœur! Ne me privez pas de ce plaisir-là! Je n'en ai pas trop, vous le savez bien! » Pour encourager ses comédiens, il leur donne des collections de pièces de théâtre richement reliées, de beaux costumes; ils jouent à la Malmaison : les *Héritiers*, *les Étourdis*, *Défiance et Malice*, *les Projets de mariage*, *le Dépit amoureux*, *le Barbier de Séville*. Voici la distribution du *Barbier* : Rosine, Mlle Hortense de Beauharnais; Almaviva, le général de Lauriston; Figaro, Didelot; Bartholo, Bourrienne; Bazile, Eugène de Beauharnais; l'Éveillé, M. Isabey. Hortense était une charmante Rosine, et si fort éclatait son zèle que son mariage avec Louis Bonaparte n'arrêta point les répétitions.

Les grandeurs impériales, une étiquette plus sévère ne permirent plus ce plaisir : de loin en loin seulement il y eut spectacle de société à la cour. Quand l'Empereur revint de Vienne, on imagina de lui offrir un petit vaudeville de Barré, Radet et Desfontaines, adapté pour la circonstance : les honneurs de la soirée furent pour Mme Louis Bonaparte et Mme de Rémusat, celle-ci dans un rôle de vieille Alsacienne enthousiaste de l'empereur, rêvant toujours, pour son héros d'exploits invraisemblables, et s'émerveillant de voir ses rêves dépassés par la réalité : elle chantait ce couplet :

Ce qui dans le jour m'intéresse
La nuit occupe mon repos.
Ainsi donc je rêve sans cesse
A la gloire de mon héros.
Les songes, dit-on, sont des fables,
Mais quand c'est de lui qu'il s'agit,
J'en fais que l'on trouve incroyables,
Et sa valeur les accomplit.

Napoléon fut enchanté; il semblait même un peu ému, et chacun de féliciter son voisin en répétant avec admiration : « L'Empereur a ri! l'Empereur a applaudi! »

Aux comédiens du monde succèdent les professionnels. Subvention de cent mille francs, décret de 1803 qui associe les comédiens français pour l'exploitation du théâtre, divise la Société en vingt-cinq parts, admet les nouveaux à quart de part, haute surveillance de M. de Rémusat qui les gouverne comme un premier gentilhomme de la chambre d'autrefois, — tout atteste une sympathie raisonnée, la volonté précise de renouer la tradition de Louis XVI, *son pauvre oncle*, comme il l'appellera après le mariage autrichien. Une salle de théâtre s'élève derrière l'orangerie du palais de Saint-Cloud : aux premières loges, les princes et les princesses de la famille impériale, les dames d'honneur; au rez-de-chaussée, les généraux, sénateurs, conseillers d'État; aux secondes, les invités et personnes attachées à la cour. L'inauguration solennelle se fait le 12 juin 1803, avec *Esther* jouée par Talma, Monvel, Lafon, Mmes Duchesnois, Volnais; tout le corps diplomatique est là, et personne n'ose applaudir, ni pleurer avant le signal du maître; il occupe seul le devant d'une loge à droite du théâtre, au fond ses aides de camp se tiennent debout; en face, dans la loge de gauche, trône Joséphine entourée des dames du palais. En 1805, les comédiens français donnent quelques représentations à Saint-Cloud : *les Templiers*, *le Mariage secret*, *le Menteur*. Déjà l'empereur a pris l'habitude de ne consulter que son bon plaisir. Vous serez favorisés, privilégiés, nantis, rentés, Messieurs de la comédie, mais vous marcherez comme un régiment, et pour vous aussi le mot « impossible » sera rayé du dictionnaire. S'il prend au maître fantaisie de voir jouer par exemple le *Tartufe des mœurs*, et que la principale actrice, Mme Desrosiers, soit malade, qu'importe? Mlle Mézeray apprendra le rôle en vingt-quatre heures et le jouera. « Dès que l'Empereur, observe Mme de Rémusat, avait prononcé cet irrévocable *je le veux*, ce mot se répétait en écho dans tout le palais. Duroc, Savary surtout, le prononçaient du même ton que lui; M. de Rémusat le répétait à tous les comédiens, étourdis des efforts de mémoire ou du dérangement subit auquel on les soumettait. Les courriers partaient pour aller chercher à toute bride les hommes ou les choses nécessaires. La journée se passait en sottes petites agitations, dans la crainte qu'un accident, ou une maladie, ou quelque circonstance imprévue ne s'opposât à l'exécution de l'ordre donné... Il faut avoir vécu dans les cours pour savoir à quel point les plus petites choses prennent de la gravité, et combien le mécontentement du maître, même quand il s'agit

de niaiseries, est désagréable à porter. Les rois sont assez sujets à le témoigner devant tout le monde, et il est insupportable de recevoir une plainte ou une brusquerie en présence de gens auxquels on sert de spectacle. Bonaparte, plus roi que qui que ce soit, grondait durement, souvent hors de propos, humiliant son monde, menaçant pour un motif léger... Le jour de spectacle à Fontainebleau, j'éprouvais toujours un souci qui me devenait une sorte de petit supplice sans cesse renaissant; la frivolité du fond et l'importance des suites en rendaient le poids plus importun. »

En 1806, les comédiens français ne jouent pas moins de trente et une fois à Saint-Cloud, et Napoléon étudie chaque pièce, discute, le plus souvent avec Talma, les personnages, la manière de les interpréter : dans *Cinna*, dans *le Cid*, il fait rétablir les rôles de Livie, de l'Infante, les confie à Raucourt et Georges. Quant aux audiences qu'il accorde aux artistes, aux comédiens, aux savans, elles ont lieu le matin, à l'heure de ce déjeuner qu'il expédie souvent en huit minutes, qu'il prolonge parfois si la conversation l'intéresse, s'il reçoit des savans comme Monge, Berthollet, Denon, Corvisart, ses anciens compagnons d'aventure en Égypte, les peintres David, Gérard et Isabey. Talma eut l'honneur d'assister assez souvent à ces entretiens et n'y faisait pas mauvaise figure : ce distrait dans la vie ordinaire se montrait au besoin bon courtisan, fort empressé à écouter les conseils de Napoléon, fussent-ils un peu chimériques, habile à régler sa conduite sur les progrès de la fortune du maître. Il avait interrompu ses visites lorsque le premier consul fut proclamé empereur. Ne valait-il pas mieux qu'on remarquât une absence modeste qu'une assiduité envahissante? Au bout de quelque temps, Napoléon s'en aperçut et dit à Regnault de Saint-Jean-d'Angely : « Est-ce que Talma me boude? » Dès le lendemain le tragédien se présentait aux Tuileries, vêtu du costume de cour, épée et habit à la française : à la figure satisfaite de l'Empereur, il comprit que celui-ci goûtait son respect des convenances. Et sans doute quelques-uns de leurs entretiens ont été arrangés ou même inventés de toutes pièces, mais il en est aussi qui reflètent le personnage à merveille et prennent un caractère d'authenticité par leur ressemblance avec ses actes et ses paroles ordinaires, par un parfum de vérité qui s'échappe de certaines pensées : sans compter qu'avec un tel homme il faut s'attendre à tout. De grands et petits cadeaux récompensent l'acteur favori, tantôt vingt, trente, quarante mille francs pour payer ses dettes, tantôt un camée rare qui rappelle les traits du donateur, ou bien un superbe cachemire porté par l'impératrice un soir que Talma s'est surpassé lui-même dans *Othello*. Et si, dans *Néron*, il

lui reproche de ne pas faire sentir assez le combat d'une mauvaise nature avec une mauvaise éducation, il approuve pleinement sa pantomime, lorsque Agrippine énumère ses bienfaits : tandis qu'elle parle, Talma-Néron jouait négligemment avec son manteau, marquant ainsi l'indifférence et l'ennui que lui cause ce sermon ; Monvel lui avait conseillé ce jeu muet, dont Lekain s'avisa le premier. Persuadé que la tragédie est tout aussi bien dans la nature que la comédie, on sait que l'empereur prétendait ramener ses interprètes à la plus grande simplicité.

En 1807, la cour s'installe pendant deux mois à Fontainebleau pour célébrer le mariage de la reine de Westphalie : princes et princesses de la famille impériale ont reçu l'ordre d'y transporter une partie de leurs maisons, de tenir table particulière, de donner des fêtes. Chasses où les dames de chaque Altesse portent un costume spécial ; concerts où se succèdent les meilleurs artistes de l'Italie, la Grassini, la Catalani ; spectacles de la Comédie-Française, — tout est réglé d'avance. C'est presque le parterre d'Erfurt, et Talleyrand circule à travers cette cohue chamarrée, en répétant avec son grand air impassible : « L'empereur ne badine pas, il veut qu'on s'amuse. » Mais justement on ne s'amusait pas, ou l'on ne s'amusait que quand il n'était pas là : l'ennui tombant de haut n'en était que plus pesant. On décrète à la rigueur et on paie l'enthousiasme, mais la joie ni le plaisir ne se mènent au tambour ; et Napoléon s'étonnait que les visages restassent froids, allongés, au lieu de s'en prendre à lui-même. Trop de tragédies ! Les interminables tirades en assommaient ces jeunes femmes qui auraient donné Corneille, Racine et Voltaire pour une demi-douzaine de comédies pimpantes : puis, comme on n'osait pas applaudir devant l'Empereur, la salle semblait une banquise. Quant à lui, il arrive au théâtre fatigué de la chasse, mécontent, préoccupé, rêve ou s'endort : et sans doute telle tragédie de Baour-Lormian ou d'Arnault ne mérite pas meilleur sort, et les premiers projets de divorce, la lutte contre l'Angleterre, les affaires espagnoles, ont de quoi absorber le maître de céans. Mais se permettre toutes les libertés, toutes les indiscrétions, n'en tolérer aucune, supprimer l'influence de la femme et la réduire à la condition d'un instrument de plaisir, une telle politique tue forcément le sourire, la joie, le bon goût dans une cour comme dans un salon : et cependant, ces choses que les pessimistes, les solitaires affectent de dédaigner, le monde, la société, l'élégance des mœurs, la grâce, il en savait l'importance, puisqu'il choisissait de préférence chambellans, dames d'honneur, dames du palais parmi les personnages de la vieille cour ou leurs descendans.

Le théâtre du palais des Tuileries venait d'être terminé, et,

pendant l'hiver de 1808, on y donna, aux jours de cercle, des spectacles français ou italiens, à la grande joie des habitans de Paris, auxquels on distribuait les places des galeries supérieures. Un soir qu'on attendait Leurs Majestés pour commencer, toute la cour était en costume de gala, quand tout à coup l'ordre vint de jouer sans plus tarder : l'Empereur se trouvait un peu souffrant, et ne paraîtrait pas. MM. de Talleyrand et de Rémusat voulurent éclaircir ce petit mystère, et n'eurent pas de peine à provoquer les confidences de Joséphine. A la nouvelle de l'indisposition, elle était montée dans sa chambre, l'avait trouvé très agité par la pensée de ce divorce qu'il jugeait nécessaire avec son cerveau, et repoussait avec son cœur, Joséphine étant de toutes les femmes celle qu'il avait le plus tendrement aimée. A sa vue, il l'attire, sans égard pour sa toilette, la presse dans ses bras, répète mille fois en pleurant : « Ma pauvre Joséphine, je ne pourrai point te quitter », tandis qu'elle répondait : « Sire, calmez-vous, sachez ce que vous voulez, et finissons de telles scènes. » Toute la nuit se passa dans des alternatives de tendresse et de crise nerveuse... et voilà pourquoi Leurs Majestés faussèrent politesse aux spectateurs.

Le divorce eut lieu cependant, et le mariage de Marie-Louise amenait aux châteaux de Compiègne et de Saint-Cloud la Comédie-Française. Elle y joue *le Cid*, *Phèdre*, *Andromaque*, *Britannicus*, *le Legs*, *Iphigénie en Aulide*, et les malicieux de chuchoter que le choix d'*Iphigénie* ne paraît pas heureux, la nouvelle impératrice ayant l'air d'une victime de la politique, et de rappeler une aventure désagréable survenue l'an dernier chez le prince de Neuchâtel, au château de Grosbois. Le prince avait appelé la troupe des Variétés pour jouer *Cadet-Roussel maître de déclamation*, une farce au gros sel où l'acteur Brunet se montrait d'une verve désopilante. A la surprise générale, on l'entend se lamenter de n'avoir pas d'héritier : « Il est douloureux pour un homme tel que moi de n'avoir personne à qui transmettre l'héritage de sa gloire. Décidément je vais divorcer pour épouser une jeune femme avec laquelle j'aurai des enfans. » Embarras des spectateurs, tristesse de Joséphine, colère de l'empereur, qui interroge son hôte : « Depuis quand joue-t-on cette pièce ? — Depuis un an, Sire. — Et elle a eu du succès ? — Un immense succès. — C'est fâcheux, si j'en avais eu connaissance, je l'aurais interdite. »

Marie-Louise n'aimant guère la tragédie, on la remplace par la comédie, et la salle de Compiègne voit défiler *le Misanthrope*, *Tartufe*, *la Gageure imprévue*, *la Jeunesse de Henri IV*, *le Secret du Ménage*, *les Projets de Mariage ;* Fleury, Mlle Mars, Michot, Volnais y obtiennent de grands succès. Napoléon se montre plus galant pour la fille des Césars que pour Joséphine, et, pendant

le séjour de Fontainebleau, à la fin de 1810, pendant les fêtes des Tuileries et de Trianon pour célébrer la naissance du roi de Rome, la comédie continue d'alterner avec la tragédie : peu à peu même elle l'emporte sur cette dernière : de 1810 à 1811, l'empereur dépense cent mille francs en spectacles. Le 25 août les comédiens français donnent à Trianon *les Projets de Mariage* et *la Grande Famille* ou *la France en miniature*, pièce de circonstance d'Alisson de Chazet ; les artistes de l'Opéra exécutent un ballet, puis l'empereur, chapeau à la main, donnant le bras à l'impératrice, et suivi de toute la cour, se rend à l'Ile d'Amour, tandis que, dissimulés dans des barques, des musiciens jouent leurs morceaux les plus tendres. Un tableau flamand en action, un grand souper, terminèrent la fête de Marie-Louise.

IX

Napoléon appelle souvent à l'étranger ses comédiens : dans la pensée de l'impresario, ils doivent contribuer au succès de la pièce qu'il joue pour l'univers, et ces odyssées les charment, puisqu'elles satisfont leur goût d'imprévu, l'amour de la gloire, la vanité et l'intérêt. Être du voyage devient l'objet de toutes les ambitions, le prétexte de mainte intrigue ; le maître désigne lui-même les élus, et peu lui importe de contrister ses favoris eux-mêmes. Ne fait-il pas rayer de la liste, en 1808, Mme Talma qu'il a prise en grippe ? « Dites-lui de ne pas reparaître dans la tragédie, » ordonne-t-il à Talma.

Cette habitude date du Consulat. En 1803, pendant une tournée triomphale en Belgique, entouré des ministres, des ambassadeurs, des généraux, dans une apothéose de *Te Deum*, de revues et de fêtes, il a mandé Raucourt, Monvel, les Talma qui jouent quatorze fois à Bruxelles, une fois à Gand, tandis que Rodolphe Kreutzer, Frédéric Duvernoy et Dalvimarre, artistes de sa musique particulière et de l'Opéra, donnent plusieurs concerts ; l'affluence était énorme, malgré le prix élevé des places : neuf francs les premières et deuxièmes loges, six francs les troisièmes loges et parquets, au théâtre de Gand. Le 4 juin 1804, la Comédie-Française prête serment de fidélité à l'empire, et bientôt après rejoint Napoléon à Mayence : les Talma, Mlle Georges, restent à Paris pour le service ordinaire ; Saint-Prix, Damas, Lafon, Desprez, Mmes Raucourt, Thénard, Bourgoin, Duchesnois, Gros composent la caravane dramatique, accompagnés du secrétaire de la Comédie, du magasinier, du chef des gardes, du premier garçon de théâtre et du perruquier. Du 18 septembre au 2 octobre, ils donnent *Iphigénie*

en Aulide, Phèdre, Cinna, Andromaque, Horace, Bajazet: le 11 octobre, ils sont de retour à Paris.

Aussitôt après la proclamation de l'empire, commence le régime des ordonnances et décrets. Depuis longtemps les acteurs en prennent trop à leur aise, l'abus des représentations en province et à l'étranger excite des plaintes très vives : Lafon a trouvé le moyen de s'adjuger six mois de congé dans une seule année. Il importe de mettre bon ordre à ces erremens, et l'ordonnance du 21 novembre y pourvoira : amende de cent cinquante francs pour le comédien à part entière s'il prévient la veille qu'il ne jouera pas le lendemain ; amende égale au produit de la représentation s'il fait manquer le spectacle ; privation momentanée du titre et des appointemens de sociétaire s'il reste deux mois et demi sans faire son service ; exclusion de la société sans pension si le fait se renouvelle. Une ordonnance de 1805 oblige tous les sociétaires à paraître aux cérémonies du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire*. Le décret du 8 juin 1806, qui ramène à dix le nombre des théâtres, dans *l'intérêt des mœurs et de la littérature*, et soumet à un arrêté ministériel les répertoires de l'Opéra, de la Comédie-Française, de l'Opéra-Comique, défend à tout autre théâtre de jouer leurs pièces : deux théâtres pour les grandes villes, un dans les petites. Napoléon voulait supprimer le théâtre de la Montansier, et Cambacérès trouvant la mesure trop sévère : « Je ne m'étonne pas, riposta l'empereur, que l'archichancelier soit pour la conservation de la Montansier ; c'est le vœu de tous les vieux garçons de Paris. » Et le théâtre de la Montansier, toléré par grâce, défendu par ses jolies actrices, dut émigrer du Palais-Royal à la Cité. Mais, hélas ! le nouveau décret ne produit guère d'effet, trois nouveaux théâtres s'ouvrent, les grands ne font rien, l'Opéra a des dettes, Feydeau n'attire personne, les Français ne battent que d'une aile (1), tandis que le public s'écrase au *Pied de Mouton* et aux ballets de la Porte-Saint-Martin. Et de plus en plus draconiens, décrets, arrêtés pleuvent comme grêle : décret du 25 avril 1807 qui reconnaît deux classes de théâtres, les grands et les secondaires, interdit de rien jouer en dehors du répertoire autorisé et jette une foule d'artistes sur le pavé par la suppression de seize théâtres ; décret du 29 juillet 1807 qui règle les représentations à bénéfice, donne pleins pouvoirs aux préfets, sous-préfets et maires, d'empêcher les acteurs de prolonger leurs congés dans les départemens, fixe à huit le nombre des théâtres « de notre bonne ville de Paris » ; décret du 1er novembre 1807, nommant le comte de Rémusat

(1) La recette de l'année 1804 s'élève au chiffre de 559671 francs, dont 111494 fr. pour la location; les droits d'auteur emportent 40000 fr., le droit des pauvres le onzième de la recette brute.

surintendant des quatre grands théâtres impériaux (Opéra, Français, Feydeau [Opéra-Comique] théâtre de l'impératrice [Odéon]); — enfin, plus tard, le décret de Moscou, décret trompe-l'œil, rédigé pendant les longues, les énervantes journées d'attente, lorsque l'empereur espérait qu'Alexandre allait demander la paix, destiné à donner le change aux habitans de Paris, à l'Europe sur sa situation. C'est le Code de la Comédie, trop connu sans doute pour qu'il convienne de l'analyser en détail : surveillance et direction du surintendant, administration du commissaire impérial, produit des recettes divisé en vingt-quatre parts, engagement pour chaque sociétaire de jouer pendant vingt ans, fixation des retraites et traitemens, comite administratif de six acteurs nommé chaque année par le surintendant, formation du répertoire, amendes, débuts, congés, lecture des pièces nouvelles, élèves du Conservatoire, tout est prévu dans cet acte où l'empereur essayait d'endormir les angoisses de son âme.

La Comédie-Française ainsi constituée, il l'emmène à Erfurt et à Dresde. Le 19 septembre 1808, quatorze artistes quittent Paris et font assez grande diligence pour commencer leurs représentations le 28 : ce sont Saint-Prix, Talma, Damas, Lafon, Desprez, Lacave, Varennes, Mmes Raucourt, Talma, Duchesnois, Bourgoin, Gros, Patrat, Rose Dupuis; ils ont pour chef Dazincourt, nommé directeur des spectacles de la cour, déjà malade du mal qui va l'emporter. Napoléon a pris tous les premiers sujets de la tragédie, pas de comédiens : on ne comprend guère Molière en Allemagne; et il importe avant tout de montrer aux Germains la beauté, la grandeur de notre scène tragique. La salle de spectacle d'Erfurt est petite, malpropre; Dazincourt la répare en soixante-douze heures : au milieu de l'orchestre, une estrade, deux fauteuils où prennent place Napoléon et Alexandre, des chaises garnies pour les rois, de simples banquettes pour les grands-ducs et princes souverains. Le 3 octobre, dans la première scène d'*Œdipe*, lorsque Philoctète dit à son confident

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

Alexandre se tourne vers son voisin et lui serre la main avec une grâce charmante, faisant ainsi l'application du vers. Le 6 octobre, grande partie de chasse dans la forêt d'Ettenburg, fête au palais de Weimar et représentation de *la Mort de César*. Napoléon a lui-même indiqué la pièce : chaque vers forme allusion, et il semble s'y complaire, se comparant à César au milieu des conjurés, épiant les mouvemens, les émotions de cette foule royale. Auprès, autour de lui, Alexandre, duc et duchesse de Weimar, reine de

Westphalie, rois de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe, grand-duc Constantin, prince primat, prince Guillaume de Prusse, duc d'Oldenbourg, prince de Mecklembourg, etc. La contrainte est telle que personne n'ose jeter les yeux sur son voisin; les acteurs, eux-mêmes, gênés, étriquent involontairement leurs gestes. Alexandre et, à son exemple, chaque souverain tint à honneur de laisser quelque riche souvenir aux artistes de la Comédie. Napoléon leur accorda des gratifications prises sur sa cassette particulière, et le bordereau des dépenses occasionnées par le voyage, le séjour et le retour de la troupe ne s'éleva pas à moins de 38 000 francs.

Grande rumeur au Théâtre-Français en juin 1813 : l'Empereur mande ses fidèles. Mais quoi! point de tragédiens : seuls les comédiens ont ordre d'arriver sans perdre une minute à Dresde, et de se frotter les mains, et d'espérer leur revanche, une réédition d'Erfurt. Tout se passe militairement : 3 000 francs à chaque voyageur pour frais de route; 1 500 francs aux chefs d'emploi pour leurs dépenses particulières; ceux qui n'ont pas de voiture en trouvent une à leur porte; les domestiques, les bagages suivent en diligence. A Dresde, les appartemens sont retenus suivant les grades. D'ailleurs MM. de Bausset et de Turenne, chargés de la surintendance du théâtre, s'efforcent de deviner leurs goûts, leurs désirs, de leur épargner l'ennui d'un séjour à l'étranger. Avec une rapidité féerique, ils ont arrangé dans l'orangerie du palais Marcollini une salle qui peut contenir 200 personnes. Les comédiens débutent le 22 juin par *la Gageure imprévue* et *la Suite d'un bal masqué*, pièce qui faisait fureur à Paris. Et pourquoi cette infidélité? L'influence de Marie-Louise a-t-elle décidé ce miracle, ou plutôt cette disposition naturelle de l'esprit qui, au printemps de la vie, s'attache aux illusions héroïques, et respire vers les passions violentes dont la tragédie reflète l'image, tandis que, dans l'automne, il se rapproche davantage du monde réel, étudie avec plus d'intérêt la société, les caractères et toute la mécanique compliquée des sentimens tempérés?

Mais il y a un dieu pour les tragédiens. Un beau matin, on apprend que Mlle Georges, la transfuge de 1808, est à Dresde : elle s'est échappée de Saint-Pétersbourg, a gagné Stockholm, retrouvé Bernadotte, qui lui a donné une escorte, un parlementaire; le roi Jérôme l'adresse à Napoléon, et Caulaincourt l'a reçue à sa descente de voiture. Elle tombe dans les bras de ses camarades, qui déguisent leur mauvaise humeur, aux pieds de l'empereur, qui la relève *tendrement*, et la voilà pardonnée, fêtée, comblée de faveurs; le télégraphe est mis en mouvement, Talma arraché de Bordeaux, Saint-Prix enlevé de Paris, et, quatre jours après,

Horace et Manlius, escortés de l'attirail tragique, faisaient leur entrée à Dresde.

A Dresde comme à Erfurt, les comédiens jouent devant un parterre de rois : l'empereur et l'impératrice d'Autriche, vingt princes allemands, des ducs souverains, *les chambellans de l'aigle*, mais des chambellans tout prêts à casser leurs clefs sur sa tête; car l'heure est troublée, l'armistice semble précaire, la paix impossible : on croit entendre les derniers coups de canon de Lutzen, le sol tremble du fracas des armées qui vont se coaliser. Trois fois par semaine, comédie à la cour, et, comme le théâtre du palais est trop petit pour la tragédie, on la réserve pour le grand théâtre de la ville, où l'on est admis, sans rétribution, avec des billets du comte de Turenne. La comédie put y jouer aussi, et, quelques-uns se montrant disposés à en tirer profit, Fleury, affirment ses Mémoires, avait combattu la proposition : « Lorsque je suis à Dresde, dit-il, c'est d'après les ordres de Sa Majesté et pour son service; je me regarde en ce moment comme dans sa maison, et je ne jouerai jamais la comédie sur le théâtre de ville pour de l'argent; gratis, tant qu'on voudra! Je suis aux ordres de l'Empereur, et sans doute Sa Majesté n'a pas l'intention de faire payer par la ville de Dresde les personnes attachées à sa maison. » On fit part du propos à l'empereur : « — C'est Fleury qui a parlé ainsi? s'écria-t-il; avouez que c'est Fleury : je reconnais là sa hauteur... Ma foi, c'est bien, c'est très bien! » — Et, par son ordre, les comédiens donnèrent plusieurs représentations gratuites. La noblesse saxonne, très friande de spectacles, les fête, les choie, et Baptiste cadet intrigua de façon fort plaisante les invités du général Durosnel, sous le costume de Milord Bristol, diplomate anglais se rendant au congrès de Prague. Ils jouent vingt-cinq fois en quarante jours, et la récompense ne se fait pas attendre : 111 500 francs de gratifications prises sur la caisse des théâtres, ainsi réparties : Desprez, Saint-Prix, Saint-Fal, Baptiste cadet, Armand, Vigny, Émilie Contat, Bourgoin, chacun 6 000 francs; — Talma, Mlle Georges, 8 000; — Fleury, Mlle Mars, 10 000; — Michot, M. et Mme Thénard, Michelot, Mézeray, 4 000; — Barbier, 3 000; — Maigneu, 2 000; Préchot, 1 500; les figurans, le perruquier, le machiniste, chacun 500. Les frais de retour s'élevèrent au chiffre de 42 800 francs.

Fleury, Mlle Mars (1), étaient mieux traités que les autres, et l'esprit de celle-ci n'avait pas nui sans doute à cette faveur. A Dresde l'empereur cause plusieurs fois avec elle, l'invite même à déjeuner, et, un jour qu'il la questionnait sur ses débuts : « Sire, dit-

(1) Née en 1778, morte en 1847.

elle avec beaucoup de grâce, j'ai commencé toute petite. Je me suis glissée sans être aperçue. — Sans être aperçue! reprit Napoléon. Vous vous trompez. Croyez, mademoiselle, que j'ai toujours applaudi avec toute la France à vos rares talens » (1). En réalité, la fille de Monvel, l'élève de Valville, de Dugazon, de Louise Contat, avait débuté d'une façon assez modeste, et rien, tout d'abord, ne semblait présager l'éclat et la durée de son règne théâtral : gestes pointus, extrême maigreur, bras et mains rouges; seuls des yeux très vifs permettaient d'espérer une beauté qui eut un été, un automne si prolongés, point de printemps : le temps, ce grand sculpteur, l'amour et le succès se chargèrent de remplir les vides et d'adoucir les angles. Quand on songe qu'elle monta sur les planches en 1792, et n'en descendit qu'en 1841; que, presque sexagénaire, elle revendiquait encore des rôles d'ingénue; que le public ne murmurait pas, tout haut du moins, contre une telle prétention; qu'elle éprouva et inspira très longtemps des passions qui contribuèrent sans doute à l'entretenir dans cette chimère de jeunesse éternelle... on cherche les raisons de cette longue fortune; on n'en trouve point qui suffise dans le prestige de l'illusion scénique; et le pouvoir de la volonté, d'une volonté de femme, en est la seule explication. Mars est de la lignée de Ninon de Lenclos, d'Adrienne Lecouvreur, des Quinault, de Louise Contat : comme la première, elle aurait pu rendre grâce à Dieu tous les matins de son esprit et le remercier de l'avoir préservée des sottises de son cœur; de la dernière, elle apprit l'art de faire sortir au dehors ce que sa timidité étouffait au dedans, de mettre en relief mots et tirades; son intelligence fit le reste, lui enseigna le don de plaire au public, de rester sa favorite, d'être celle qu'on cite toujours, qu'on approuve dans ses tentatives et ses audaces, à qui tout se convertit en succès, en gloire. Elle a du bonheur, et cette collaboration du hasard que Mazarin appréciait si fort. Mais aussi comme elle sait nourrir sa renommée! Quels dîners exquis et quels jolis sourires pour les journalistes qui la dispensent! On prétend qu'elle va souvent le dimanche au bureau de certain journal pour savoir ce que certain critique *pensera* d'elle, le lendemain. Geoffroy s'avise-t-il de porter aux nues une rivale, Mlle Leverd, dont le parti balance quelque temps le sien, vite un beau cadeau d'argenterie, et l'abbé rentre dans le rang. Et peut-être Coupigny jalousait-il ce don, lorsqu'il faisait cette remarque sublime : « Voilà vingt

(1) *Notice biographique sur Mlle Mars*, Hetzel, 1847. — Œttinger, *Roman biographique de Mlle Mars*, Leipzig, 1850. — *Confidences de Mlle Mars*, par Mme Roger de Beauvoir. — *Souvenirs anecdotiques sur Mlle Mars*, par Mme Élisa Aclocque, 1847. — Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. — Geoffroy, *Cours de littérature dramatique*.

ans que je dîne deux ou trois fois par semaine chez Mlle Mars, et elle ne m'a jamais rien donné! » Parasites, amis désintéressés, lui fabriquent l'opinion publique, dont elle a besoin; ils lui laissent ses mots, lui prêtent les leurs ou ceux des autres. Grâce à cette complicité, elle prend toujours et ne rend jamais, cumule les rôles d'ingénues, de jeunes amoureuses, de grandes coquettes. Faire revivre dans tout son éclat le répertoire de Molière, donner en quelque sorte une âme nouvelle à Célimène, Agnès, Elmire, ne lui suffit point : avec son merveilleux flair du succès, elle sent que la jeunesse et, avec la jeunesse, la réputation va vers l'école romantique, et, triomphant de ses propres répugnances, elle mettra son talent flexible, sa voix enchanteresse au service de Victor Hugo, d'Alexandre Dumas : sa dernière création sera Mlle de Belle-Isle. A cinquante ans de distance, un vieux critique la revoyait ravissante d'amour chaste et de grâce virginale dans la scène du cinquième acte d'*Hernani*, comparable à tout ce que Shakspeare a rêvé de plus suavement poétique. « La perfection de l'art, ajoute Pontmartin, secondée par une inspiration subite et une émotion longtemps contenue, ne pouvait aller plus loin... L'admiration factice, l'enthousiasme de parti pris, se changèrent en délire. Nos *aînés*, qui connaissaient le riche répertoire de Mlle Mars, se demandaient par quel prodige cette grande artiste, si habile à rendre les nuances des rôles de Sylvia ou de Célimène, d'Elmire ou d'Araminte, se révélait tout à coup, non pas égale, mais infiniment supérieure à toutes les actrices de tragédie ou de drame. » Mais la cabale était forte; aux représentations suivantes, *ces gueux de payans* paraphrasaient à coups de sifflets le vers célèbre :

Avec impunité les Hugo font des vers;

et les hugolâtres, craignant que Mlle Mars, habituée à n'embourser que des complimens, ne se décourageât, lui apportaient tous les soirs, dans sa loge, bouquets et couronnes, hommages et dithyrambes passionnés, exagéraient le chiffre de la recette, répétaient sur tous les tons que les sifflets ne la visaient point. Mais elle de répondre dans un transport de colère : « Tout cela est bel et bon; ils ne s'adressent pas à moi, mais c'est moi qui les reçois en plein visage, tandis que M. Hugo est libre d'aller se promener sur le boulevard. Non, c'est impossible! je suis à bout de forces. Encore deux soirées comme celle-ci, et je renonce à la lutte! » Ce qu'elle se garda bien de faire.

C'est une charmeuse, quand elle veut; mais elle ne veut pas toujours, traite souvent avec hauteur ses camarades, et ceux-ci en restent à l'admiration, comme la mère du comte de Narbonne

vis-à-vis de Napoléon. Et je la vois fort affairée de sa beauté, de ses amours, de sa célébrité, de son salon, mais moins souvent d'être bonne. Qu'elle ait élevé une nièce de sa sœur, secouru en cachette d'anciens artistes tombés dans la misère, rien de mieux; mais ne semble-t-il pas qu'elle sacrifiât le principal à l'accessoire, elle qui ne vit point son fils aîné, ne s'occupa de lui que dans son testament : un fils compromettant, un calendrier vivant, qui lui rappelait ce qu'elle aurait tant voulu effacer et faire oublier? Samson lui présente la jeune Plessy, âgée de quinze ans, qui doit jouer avec elle *Une passion secrète* de Scribe, et elle paraît s'intéresser à la débutante. Arrive la première représentation : la toile tombe, et l'on entend les cris de : Mars! Plessy! les premiers poussés par la claque, les autres partant de l'orchestre et du balcon. Et la petite, prenant la main de son tuteur dramatique : « On me demande, monsieur Samson! Vous n'entendez donc pas? on me demande! » Samson, un peu inquiet et flairant le péril, envoie chercher la comédienne dans sa loge, elle descend, lui présente la main de fort mauvaise grâce, et sans souffler mot, sans remercier, se laisse conduire sur la scène, puis se retire du même air. Le lendemain, elle fit une scène effroyable au directeur, l'accusant de conspirer contre elle en faveur de Plessy, et, à plusieurs reprises, elle évita de rendre le salut de Samson.

Non seulement les camarades de la Comédie, mais les femmes du monde et les amis avaient à pâtir de son caractère impérieux, des inégalités de son humeur : quelques dames de la meilleure compagnie lui formaient une petite cour, séduites par son excellent ton et l'agrément de sa conversation; soudain éclataient une crise, des exigences, des caprices intolérables : de guerre lasse les dames se retiraient. Après quelques jours de bouderie, Mars, n'y pouvant plus tenir, montait en voiture, et allant trouver chaque intime, se faisait câline, suppliante, fascinatrice, la ramenait au cercle commun. Et cela durait jusqu'à un nouvel éclat, suivi d'une nouvelle réconciliation. Son caractère ne lui obéissait pas aussi bien que sa séduction, et, d'avoir beaucoup d'esprit, cela n'empêche nullement de dire ou commettre des maladresses, cela aide seulement à les réparer. Mêmes alternatives de brouille et de tendresse avec les amis du sexe fort, car un dieu malin a mis en elle le don de contrefaire, de se moquer, de médire drôlement, et sa verve s'exerce contre ceux-là mêmes qu'elle aime le mieux. Mais avec quelques-uns, comme Arnault, Romieu, Étienne Béquet, le comte de Mornay, elle trouve à qui parler. Un jour par exemple elle s'avise d'affirmer au baron Taylor que Charles Maurice, directeur du *Courrier des Théâtres*, ne dînait jamais chez elle. Le propos ayant circulé, Charles Maurice lui demanda pourquoi elle

n'avait pas ajouté : « Parce qu'il me refuse toujours, mais en revanche je dîne assez souvent chez lui. » Elle balbutia, battit la campagne, et se composa une de ces petites mines savantes qu'elle tenait en réserve pour les cas difficiles.

Mars avait de l'esprit, elle aimait les arts avec passion, elle parlait en perfection du sien : on la célébra sur tous les tons (1); tout d'elle eut le privilège d'intéresser. Que ne dit-on pas de son attitude ou plutôt de ses attitudes politiques? Impérialiste ardente, elle avait imaginé de paraître en scène couverte de violettes des pieds à la tête; elle aurait lancé ce calembour injurieux en parlant des gardes du corps de Louis XVIII : « Les gardes du corps n'ont rien de commun avec Mars. » Fureur de la jeunesse royaliste, qui se donne rendez-vous au parterre, l'accueille avec des huées, des murmures : A genoux ! à genoux ! Elle fait tête à l'orage, et, profitant d'un instant d'accalmie, jette cette réponse d'une voix douce et ferme : « Messieurs, je ne me mettrai point à genoux : si vous n'avez pas la bonté de me laisser jouer mon rôle, je vais quitter le théâtre pour toujours. » Changement à vue : les spectateurs paisibles tremblent de la perdre, les applaudissemens étouffent les clameurs, et la pièce s'achève sans encombre. Les opinions politiques d'une jolie femme sont presque toujours le reflet d'une rancune ou d'une amitié personnelle; elles ont leurs caprices, leurs révolutions, et peu importent ici logique, principes, raison. Mars apprit sans doute que Napoléon l'avait un jour traitée de « vieille fille qui fait assez bien la jeune » : les diamans, les cadeaux de Louis XVIII achevèrent la conversion, et comme on la complimentait sur la beauté des pendans d'oreilles que le Roi venait de lui envoyer : « — Ce n'est pas l'*autre*, dit-elle, qui me les aurait donnés. » Mais Mlle Patrat observa courageusement : « Je ne sais, mais il vous a donné assez souvent ce qu'il fallait pour en avoir de plus beaux. »

Son âge, voilà le tourment, le cauchemar, la plaie secrète et sans cesse saignante. Penchée sur son miroir, contemplant avec angoisse ce visage qu'elle aussi regrettera l'an prochain, elle comprend bien qu'elle vieillit; mais elle ne veut, elle ne sait vieillir. Et quelle joie pour les petites camarades qui peuvent ainsi lui rendre la monnaie de sa pièce, se venger de ses exclusions, de ses épigrammes; pour Bourgoin, qui l'appelle toujours *la Vieille!* Comme elles se rendront à la cour d'assises pour suivre le procès du vol des diamans de Mars, où elle devra dire son âge! et

(1) Mars à la Comédie, Elleviou à l'Opéra-Comique, furent un temps les arbitres suprêmes de la mode. On affirma que, pour ses chapeaux, Mars avait un traité secret avec sa modiste, qui s'engageait à n'en confectionner de pareils que huit à dix jours après qu'elle les avait portés.

quel remue-ménage, quel *triquetraque* des pieds, lorsqu'elle *oublie* quelques années ! Dans une heure d'abandon, elle racontait à un vieil ami le trait suivant : Le colonel *** (l'ami du cœur) souffrant d'une rage de dents, ne consentait à aller chez le dentiste qu'avec elle. Les voilà chez Duchesne : nouvelles hésitations. « Courage ! jeune homme, fait avec bonhomie l'opérateur, quand ce ne serait que pour faire plaisir à la maman ! » Elle aimait l'amour, comme cause et comme effet, comme but et comme moyen, afin de prolonger l'illusion de la beauté, parce qu'il l'empêchait d'entendre la raison et l'ironie qui commandaient la retraite, cette première mort des grands artistes.

X

La charge du comte de Rémusat l'obligeant à de fréquentes absences, Mme de Rémusat le remplace dans le gouvernement du tripot comique. Patricienne de race, d'esprit, et vraiment l'égale des femmes les plus accomplies d'autrefois, épouse habile à mettre en pleine lumière les vertus d'un mari qu'elle adore, fidèle à ses amis, sachant toujours dire la chose qui convient et devinant plus vite encore qu'elle n'apprenait, elle possède l'art de manier les hommes et les choses, fait merveille lorsqu'elle s'occupe des comédiens de Sa Majesté Impériale. Et comme la *première chambellane* n'a garde d'oublier les égards dus à la dignité officielle, et que sa déférence est en raison directe de ses talens, elle s'empresse de mander à son mari les *pétoffes*, cancans et caquets qui courent sur le monde théâtral et le monde sans épithète, les mesures qu'elle a osé prendre, sollicite son approbation, ses conseils, les lui souffle au besoin sous forme d'avis délicatement proposés ; si bien qu'en feuilletant cette correspondance, on pourrait reconstituer l'histoire intime de la Comédie à cette époque (1).

Ce n'est pas une sinécure qu'elle doit remplir : ses sujets indociles en prennent à leur aise, cherchent à narguer l'autorité enjuponnée. Personne pour la seconder : la faiblesse, ou l'état de santé du commissaire Mahérault le réduisent presque au rôle de soliveau ; il se contente de gémir, de se plaindre au comte de Rémusat : « Il respire une odeur de cadavre, » et les médecins ne le croient pas en état de gagner la saison des eaux. La question des congés revient sans cesse sur le tapis : faire le malade, trouver des défaites pour se dispenser du service ordinaire, qu'est-ce que cela pour des gens qui ont dans le répertoire l'arsenal de toutes les

(1) *Lettres de Mme de Rémusat*, 2 volumes, 1804-1814. — *Mémoires et Correspondance*, 9 volumes. — Ludovic Halévy, *Une Directrice de la Comédie-Française*, préface du t. XVI des *Annales du Théâtre et de la Musique*.

ruses? Mlle Georges demande un congé pour aller voir son père, qui se meurt; mais, à peine arrivée à Amiens, elle y joue *tant qu'elle peut*. Et le chapitre des querelles féminines! Louise Contat traite d'impertinente la petite Patrat, la menace de la faire chasser, parce qu'elle n'a pas admiré les débuts de sa fille. Si Mme de Rémusat n'y prenait garde, son temps se passerait à écouter ces doléances, et son salon semblerait celui d'une concierge.

Hélas! les comédiens jouent dans le désert, ils servent toujours les mêmes pièces, et il y aurait besoin de donner à ces paresseux *une façon, en terme de jardinier*. Recettes nulles; les chefs d'emploi sont à la campagne: Mlle Raucourt brille par son absence, Mlle Fleury par l'excès contraire; tous les journaux les accablent de reproches mérités. Croiriez-vous qu'ils voulaient fermer boutique? Mais elle s'y est opposée: ils joueront deux, trois fois par semaine, pendant le voyage de leurs camarades à Mayence. Encore un gros tracas, ce voyage! car il a fallu expédier là-bas un lot de tragédiens, de tragédies; et ce sont de nouvelles récriminations, les uns se plaignant de leur abandon, les voyageurs se disputant pour les voitures. Enfin Mme de Rémusat aplanit les difficultés; elle fait le *petit chambellan*, va elle-même au foyer de la Comédie. Le 28, arriveront à Mayence les tragédies demandées, sauf *le Cid*, « parce que nous n'avons point de père noble »; mais elle remplace *le Cid* par *Horace*, et Sa Majesté aura son compte. Et remarquez l'injustice humaine: le public murmure du départ des comédiens, qu'il n'allait pas entendre; leur retour, de meilleures représentations, n'attirent personne (1804-1805); la concurrence des petits théâtres enlève à la Comédie sa clientèle qui court à de méchans mélodrames comme *le Revenant de Bérézale*. Seuls *les Templiers* font encore de l'argent. Oh! ces *Templiers!* Mme de Rémusat les goûte infiniment; elle a assisté à la répétition générale, et elle a trouvé de grandes beautés dans cet ouvrage, des caractères et un style bien soutenus, un dialogue serré, un Philippe le Bel point trop odieux ni trop faible, un Jacques Molay ferme et vertueux sans arrogance; Lafon, Baptiste aîné, Saint-Prix, Mlle Georges et Talma y remportent de grands succès, et maintenant on dispute sur *les Templiers* comme jadis sur Gluck et Piccini. Et le public juge comme Mme de Rémusat; il applaudit trente-cinq fois de suite. « Enfin voilà un ouvrage bien écrit et français. On dit que cet auteur en a encore d'autres, tous tirés de l'histoire de France, ce qui me charme. Il essaie aussi un poème épique sur les Macchabées, dont nous entendrons quelques morceaux, si vous voulez, parce que Chaptal veut absolument m'amener l'auteur. » Mme de Rémusat rencontre des contradicteurs: son mari d'abord, l'empereur ensuite, qui estime que la

royauté joue là dedans un assez vilain personnage, sans compter Geoffroy, qui voit dans cette défense des *Templiers* une approbation des idéologues, des libéraux. Elle tient bon, se pique au jeu, met en avant des argumens que son cœur de mère et de femme juge irrésistibles : elle a mené son fils Charles aux *Templiers*, et il a pleuré plusieurs fois, et depuis il cause de la tragédie, il en a retenu des vers, il les joue, et les beaux sentimens qu'ils affirment ébranlent sa jeune âme. Qu'est-ce que pourrait objecter M. le premier chambellan? Ses amis, sa mère, Mme de Vergennes, pleurent et repleurent comme le public : pourquoi l'empereur ne serait-il pas content, alors qu'un tonnerre d'applaudissemens accueille ce mot de Philippe le Bel parlant du roi d'Angleterre :

La terreur de mon nom le poursuit dans son île?

Et l'on peut croire qu'en effet la mauvaise humeur du maître se calma, puisqu'il fait jouer *les Templiers* à Saint-Cloud, le 25 juillet 1805, et que l'auteur remporta un prix de 10000 francs institué par lui.

Les tribulations de Mme de Rémusat reprennent de plus belle : tantôt c'est Napoléon qui, à l'improviste, réclame pour Saint-Cloud des spectacles en dehors du programme; une autre fois ce sont Mlles Duchesnois, Volnais, Bourgoin, qui lèvent l'étendard de la révolte, se plaignent du premier chambellan, arrachent à la bonté de Joséphine l'ordre de leur délivrer congé et part. Que fût-il advenu si M. Auguste de Talleyrand n'avait observé qu'il lui fallait un ordre écrit de Sa Majesté? Heureusement celle-ci n'a pas osé se compromettre à ce point, et elle a congédié les solliciteurs avec de l'eau bénite de cour. Mme de Rémusat voit l'impératrice, qui, comprenant son imprudence, recule sur toute la ligne, déclare que les princesses de théâtre ont chamarré la vérité. C'est égal! en attendant que son mari revienne, il devrait écrire une *bonne lettre salée*, faire luire l'espoir des récompenses pour les zélés, prêcher la nécessité d'attirer le public par des ouvrages bien montés. La bonne lettre salée est envoyée et fait son effet. Duchesnois vient demander pardon : « Elle a désiré que je vous écrivisse qu'elle était une folle, et j'ai promis que vous le croiriez. » Mais la Comédie n'est pas seule; un vent d'indiscipline souffle de toutes parts: Campenon, remplaçant provisoire de Mahérault malade, a reçu mainte lettre où on le menace de la bastonnade, parce qu'il manifeste quelque fermeté; à l'Opéra, Rolland, Nourrit, Mme Branchu, donnent leur démission, refusent de connaître l'autorité de M. de Luçay; on ne va plus à ce théâtre que pour *entendre* les jambes de Duport et de Mme Gardel. De grâce, ramenez-nous de Vienne les grands talens, Crescentini, Marchesi, Bianchi, la Catalani! Aux

Bouffons (les Italiens), les deux premières cantatrices, Fertendis et Barilli, s'obstinent à ne pas jouer ensemble; à l'Opéra-Comique, Martin, le rival d'Elleviou, en plein succès du *Hullah de Samarcande*, se trouve empêché par un rhume subit, pour lequel M. de Talleyrand lui inflige dix-huit heures de prison. La prison! mot magique qui assouplit les résistances les plus obstinées : sonne-t-il à leurs oreilles, les absens rentrent comme par enchantement, se déclarent prêts à chausser le *brodequin* et le *cothurne*, à *prendre les deux masques*.

Quant à Talma, ses dettes vont de pair avec ses maux de nerfs, mais l'on a peine à croire qu'il ne joue point de ces derniers. Mme Talma se jette aux pieds de Mme de Rémusat : elle va perdre son mari, il devient fou, ses meubles sont saisis. La jeune femme la console, demande où est Talma; il attend dans un fiacre. « Je le fais venir; il arrive comme un vrai spectre tragique, pâle, maigre; en entrant chez moi, il s'évanouit, il pleure, il crie et m'effraie véritablement. » Elle promet de solliciter un secours, l'engage à lui remettre un compte bien exact de ses dettes; elle tâchera que son mari intervienne auprès de ses créanciers. Et lui de pleurer, de les appeler ses anges tutélaires, et l'aimable femme ne peut s'empêcher de pleurer aussi, de faire porter chez lui une vingtaine de bouteilles de bon vin de Bordeaux. N'y a-t-il pas là un peu de mise en scène? Ne vous rappelez-vous pas *le Joueur*, *les Fourberies de Scapin*, et tous les bons tours qu'imaginent ces coquins de neveux pour duper les oncles débonnaires; d'autant plus que le neveu Talma demeure incorrigible, et ne peut se tenir de gaspiller son argent après comme avant?

Les comédiens reprennent *le Festin de Pierre*, *le Mariage de Figaro*, *Manlius*, *Gaston et Bayard*, pièce nationale remplie des plus belles applications. Puis ce sont les fêtes qu'on prépare pour le retour de l'empereur, avec quel enthousiasme! Tout le monde désire la paix, on est excédé de victoires, blasé sur les miracles : la *véritable gloire des femmes*, *c'est le bonheur;* et Dieu veuille qu'il ne faille pas *se résoudre* encore à de nouveaux triomphes! L'Opéra prépare une apothéose assez étrange : il s'agirait de représenter, sur la scène les Tuileries le Carrousel, et l'empereur lui-même faisant son entrée triomphale. Quant aux Français, Dazincourt a apporté un projet que Mme de Rémusat envoie à son mari, et Lebrun se charge de l'ode.

Elle est accablée de *lectures*, mais ceci n'est pas pour lui déplaire, et les auteurs, qui ont bientôt flairé son goût littéraire, s'empressent de lui soumettre leurs manuscrits : ainsi font Lemercier, Legouvé, Alexandre Duval, Desfaucherets, Raynouard, et ils s'en trouvent fort bien, car elle défendra leurs intérêts, et ils rencontrent

chez elle des auditeurs éclairés, Fontanes, Monge, Morellet, Carion-Nisas, Norvins, Mlle de Meulan, Cuvier, Pasquier, Mmes de Vintimille, de Fezensac, sans compter sa mère, Mme de Vergennes, « un heureux accident de son salon. » Un bon feu, du thé, ce n'est guère plus que Mlle de Lespinasse, qui donnait simplement à causer et non à manger; elle n'ignore pas qu'elle aurait plus de réputation si elle avait plus d'argent, car ce vilain métal fait la moitié de l'esprit d'une maîtresse de maison. Elle-même se plaisante agréablement à propos de cette invasion littéraire : « J'ai peur, en vérité, que tu ne retrouves à ton salon un certain air de bureau, et à ma mère et à moi la figure de Cathos et de Madelon : si je me laisse faire, d'ici à huit jours j'aurai entendu trois tragédies, une comédie en cinq actes et un opéra-comique. Tandis que tout dort à Paris, le monde littéraire veille seul, et, à cause de vos dignités, il ne se barbouille pas la moindre feuille de papier qu'on ne se croie obligé d'obtenir votre protection par mon suffrage. » On lit chez elle, on lit pour elle chez Mme de Pastoret; la comédie de Lemercier, *Plaute chez le meunier*, lui semble fort spirituelle; *les États de Blois* n'auront qu'un succès d'estime; elle était pleine de préventions contre *la Mort d'Henri IV*, mais elle a versé des larmes à la lecture, et la tragédie de Legouvé lui inspire une lettre enthousiaste : le rôle du roi est noble et touchant, celui de la reine très passionné, celui de Sully très beau. Diplomatiquement elle admire le monologue où le Béarnais développe le plan qu'il va exécuter contre l'Autriche, et qui est l'histoire exacte de la dernière campagne : impossible, en applaudissant Henri IV, de ne pas penser à l'empereur. Plus tard les rôles sont intervertis : lorsqu'elle accompagne Joséphine à Aix en Savoie, elle demande des nouvelles à M. le surintendant, qui s'entend *en plaisirs comme en bonheurs*, regrette visiblement ses tracas comiques. N'est-il pas naturel d'aimer les besognes où l'on excelle? D'ailleurs, elle a avec les gens de théâtre quelques affinités, elle est une délicieuse comédienne de société, et son fils Charles de Rémusat, le futur ministre de 1840, de 1871, héritera d'elle cette passion. Elle a organisé une troupe d'enfans, dont, à l'âge de huit ans, il est le Fleury et le Talma : cela le divertit, le force à parler haut et intelligiblement. En 1805, les enfans jouent *les Plaideurs*, *l'Avocat Pathelin*, *avec un ensemble étonnant*, devant un auditoire de parens : à ce propos, Charles avoue à sa mère qu'il trouve les veilles des jours de plaisir bien plus agréables que les lendemains, et il lui demande pourquoi on ne s'amuse pas autant tous les jours de la vie; il ignore la loi des contrastes, qu'il vaut mieux courir que tenir, et qu'on a plus de bonheur par ce qu'on désire que par ce qu'on possède. En 1806, pour célébrer la fête de Mme de

Vergennes et de cinq autres Adélaïdes, Desfaucherets compose une petite comédie entremêlée de couplets, où il joue avec Mmes de Rémusat, de Vintimille, etc., et le jeune Charles, qui remplit le rôle d'un petit Savoyard, qu'un diseur de bonne aventure convertit en automate pour attirer la foule. M. Tourotte et Mme de Rémusat ont commencé par un proverbe, Crescentini s'est fait entendre, on mange des glaces, et à minuit chacun se retirait fort content. Réunir cinquante personnes, les amuser pleinement, sans autre dépense qu'un léger effort de mémoire, trois paravens et un rang de bougies sur une planche, une telle simplicité ne semble-t-elle pas une leçon et une ironie pour ces maîtresses de maison qui entassent cinq cents invités dans un salon où deux cents à peine seraient à l'aise, et croient le bonheur de ceux-ci augmenté en raison directe des fleurs rares, des articles parus le lendemain, des artistes qu'on n'a point écoutés?

XI

Désordre et Génie! Ce titre d'une pièce de Dumas explique en un sens la vie de Talma (1). Fantaisies d'artiste et de grand seigneur, passions et caprices, générosités de premier ou de second mouvement, réceptions fastueuses, manie de la bâtisse, imprévoyance égoïste, ignorance du prix de l'argent, goût du jeu vers la fin de sa vie, il semble rechercher avec ardeur toutes les occasions de pousser au pire ses affaires privées, quitte à s'étonner et se lamenter si la situation se tend de façon trop pénible, si les dépenses croissent en proportion géométrique et les recettes en proportion arithmétique, s'il oublie régulièrement de remettre à Mme Talma la somme nécessaire pour payer les fournisseurs et faire aller le ménage. Parts de sociétaires, congés, représentations à bénéfice, traitement de professeur au Conservatoire, aubaines de tout genre leur assurent une centaine de mille francs par an; mais, semblable à cet ivrogne qui, s'il entend sonner deux sous dans sa poche, a pour quatre sous de soif, ses désirs dépassent ses facultés, et les architectes flattent sa ruineuse inconstance. A Brunoy, il habite le château pendant qu'il fait travailler aux communs, va se loger aux communs lorsqu'on rebâtit le château, et

(1) Th. Muret, *l'Histoire par le Théâtre*. — A. Dumas, *Mémoires de Talma*. — Mme de Staël, *De l'Allemagne*. — Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*. — Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*. — Charlotte de Sor, *Napoléon en Belgique et en Hollande*. — Audibert, *Indiscrétions et Confidences, Louis XI, Retz et Talma*. — Brifaut, t. Ier, pp. 216, 250 et suiv., 305, 306, 488. — Pontmartin, *Épisodes littéraires, Causeries littéraires*, t. V. — Véron, *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*. — Laugier, *Notice sur Talma*. — Regnault-Warin, *Mémoires sur Talma*. — Legouvé, *Soixante ans de souvenirs*. —Régnier, *Entretiens et études sur le Théâtre*. — Copin, *Talma pendant la Révolution et l'Empire*, 2 vol.

vingt fois peut-être le parc, la petite rivière qui le traversait, les allées, changent de face et de place (1). La fête qu'il offrit au célèbre acteur Kemble éclaire bien ses habitudes de prodigalité.

Kemble l'avait reçu magnifiquement à Londres, et, lorsqu'il vint à Paris, Talma voulut le surpasser. Point d'objections, point de conseils; aux remontrances de Mme Talma, il répond fièrement : « J'entends que celui que l'on veut bien appeler le premier acteur de France reçoive avec éclat le premier acteur de l'Angleterre. » On supprimera plusieurs cloisons pour installer une table de cent couverts, on improvisera sur la terrasse des salons de réception, et depuis la porte cochère, on marchera dans un bouquet de fleurs et d'arbustes. Talma, en costume d'étiquette, escorté des deux semainiers de la Comédie, recevra au bas de l'escalier son hôte, et le conduira dans une salle où l'attend l'élite de la société artistique et littéraire : aussitôt Baptiste cadet, Michot, Potier, jouent un proverbe fort gai; puis voici Beaupré qui se fait précipiter du plafond sur le théâtre, où il raconte, avec une verve irrésistible, qu'ayant reçu la mort des braves, il est entré tout droit au ciel, mais que son ignorance des rites consacrés, ses jurons et certains propos cavaliers aux dames de céans l'en ayant fait chasser, il revient sur la terre et prie Talma de le faire entrer aux Invalides. A la fin du souper, l'amphitryon se lève, porte un toast à Shakspeare; au même moment une draperie tombe, découvre le portrait en pied du grand tragique peint par Girodet, Gros, Gérard et Guérin : au bas du cadre, Kemble lit avec émotion ces mots : « A son digne interprète! Au célèbre Kemble! » et au-dessous : « Par les artistes français. » — « Chacun de nos grands peintres, dit Talma, a voulu mettre la main à ce chef-d'œuvre, et je suis heureux et fier de vous offrir ce précieux gage de l'École française. » L'acteur anglais remercie, porte à son tour son toast : « A l'immortel Molière! Au grand peintre de la nature! Au plus fécond, au plus habile scrutateur du cœur humain! Vous ne savez pas, vous autres Français, quelle fut l'origine de Molière : je vais vous l'apprendre. Dieu, en le créant, lui dit : « Je te charge d'aller corriger les hommes en les faisant rire. » Il le plaça sur un nuage brillant, qui devait le conduire à Londres; mais survint un petit coup de vent qui le jeta vers Paris ». Kemble termine en buvant à Corneille, à Racine, aux sociétaires de la Comédie. Déjà il avait exprimé à Talma son admiration (2) lorsque, après l'avoir vu

(1) Devenu plus sage dans ses dernières années, il paya ses nouvelles dettes, et laissa même à ses héritiers une fortune honnête.

(2) Mlle Mars et Talma avaient l'habitude de répéter jusqu'à satiété les scènes touchantes, afin de parvenir à ne plus pleurer réellement; c'est ce que tous deux appelaient : user les larmes.

jouer Oreste, pâle d'émotion et la voix altérée, il lui demanda : « Mais est-ce bien vous que je revois? Je croyais que les Euménides vous avaient dévoré! » Puis vint le tour des dames : poètes, chansonniers firent assaut d'esprit en leur honneur; les danses, des proverbes improvisés prolongèrent la fête jusqu'au matin.

Un de nos moralistes les plus aimables, arbitre infaillible en matière d'élégance intellectuelle et de bon ton, un de ces êtres trop rares chez lesquels la politesse n'est que la grâce de la bonté et qui ne s'estiment jamais plus que leur fortune, Brifaut a laissé un fin croquis du salon de Talma à cette époque : les personnages ont un peu changé, la pièce demeure sensiblement la même; Julie n'est plus là, mais celle qui la remplace, malgré tout son mérite, n'a pu enlever au salon cette physionomie artistique et, disons le mot, un peu libre, qui choquait sans doute le causeur de prédilection des grandes dames du faubourg Saint-Germain.

« Quelle foule dans le salon de Talma, ou plutôt quelle foire que ce salon! Grands du jour, courtisans de l'ancien régime, artistes, hommes de lettres, savans, intrigans, agioteurs, se donnaient la main et jouaient au boston devant le foyer doré de l'opulent successeur du pauvre Lekain. J'ai vu souvent là le peintre Gérard, qui mettait autant de finesse dans sa conversation que dans ses compositions, causer avec le vieux Ducis, ce patriarche tragique, à la tête superbe, aux cheveux blancs, à la parole forte des prophètes, dont il avait l'air inspiré et le regard étincelant; le mathématicien Legendre écouter Masson jouant des proverbes ou mystifiant quelque nouveau débarqué de la province; Mme Gay, ce tourbillon d'esprit, envelopper, enlever, étourdir le bon Clavier l'helléniste, qui n'en pouvait plus et restait suffoqué. Que vous dirai-je? La brillante Mme de Bawr... le peintre Guérin, si habile et si modeste; Arnault, Chénier, Lemercier, les trois tragiques qui s'étaient partagé la succession de Voltaire, comme Antiochus, Cassandre et Lysimaque se distribuèrent l'héritage d'Alexandre; tant d'autres, dont les noms m'échappent, rendaient par leur association les fêtes de Talma aussi piquantes qu'elles étaient recherchées. Malgré la maîtresse du lieu, dont le ton toujours réservé et convenable n'avait pas l'avantage d'imposer, les bonnes manières et le langage mesuré n'entraient que rarement dans le programme de la soirée. Le plus curieux, le plus divertissant de tous, qui le croirait? c'était Talma, Talma lui-même. Quand il prenait un livre de parades et qu'il nous lisait *Léandre hongre* ou *Gilles ravisseur*, c'était à se pâmer de rire. J'ai vu de vieux amateurs se rouler sur le tapis, des femmes sortir en se tenant les côtes. Je lui disais souvent : « Vous avez manqué votre vocation.

Que faites-vous au Théâtre-Français? Votre place est aux Variétés. Vous êtes né pour détrôner Potier. » Il ne m'a pas cru : il a perdu la moitié de sa gloire. Le pauvre homme! »

C'étaient là toutefois d'assez rares bonnes fortunes, et le plus souvent Talma retombait dans cette apathie somnolente, dans une simplicité peu ornée, d'où il ne sortait que lorsque son âme recevait une secousse. Mais cette torpeur intellectuelle, on la galvanisait sûrement en mettant la conversation sur l'art théâtral : alors métamorphose complète; soudain apparaissait un autre homme, éloquent à force de passion, discutant avec profondeur les secrets du métier, découvrant à chaque mot des effets nouveaux, donnant d'excellens conseils à ses amis Lemercier, Ducis, capable de changer le dénouement du *Manlius* de Lafosse, embrasé du désir de reculer les bornes de son talent, d'élargir les voies, d'aller au delà. Il aime le peuple, il aime la jeunesse, joue volontiers dans les représentations populaires, fait changer le programme d'un spectacle pour complaire aux élèves de l'École polytechnique, reçoit comme des amis les débutans, Brifaut, Lamartine et tant d'autres qui lui soumettent leurs pièces. A grand renfort de tirades nébuleuses, il leur démontre comme il faut jeter bas et reconstruire leur échafaudage tragique, et, tout en tronquant ses phrases, en bronchant sur les termes, de ce chaos d'idées jaillissent des éclairs, la lumière se fait aux yeux du protégé; l'expression avorte souvent, il abuse de certains vocables : *comme ça, comme ça;* oui, mais sa pensée crée, la scène à faire apparaît. Tout lui est sujet, moyen d'études : ses tournées en province, où il essaie de nouveaux effets, ses courses à travers Paris, aux Halles, où il voit les passions du peuple s'agiter dans toute leur véhémence, les entretiens élevés où il pénètre chez ses interlocuteurs les sentimens nuancés et complexes derrière lesquels s'abritent ceux-ci. Il avait joué la comédie dans sa jeunesse, et plus tard, dans *Pinto*, dans *l'École des vieillards*, il déploiera une souplesse de talent inattendue. Après la lecture de *l'École des vieillards*, il interpelle Casimir Delavigne : « Monsieur, c'est moi qui jouerai Danville, car Danville c'est moi. » (Il avait alors une liaison avec une jeune femme qu'il aimait furieusement, en Othello.) Grand tumulte au théâtre et dans le public. Eh quoi! faire jouer ensemble Mlle Mars et Talma! Sacrifier une recette sur deux! s'attaquer à la grande règle des emplois! à l'autre grande règle de la séparation des genres! Du coup Damas offrit sa démission. Mais Talma faisait la pluie et le beau temps à la Comédie, et l'événement lui donna raison, doublement raison, puisque l'acteur animé d'une passion sincère la rend rarement bien sur la scène, dépasse d'ordinaire le but. Bonhomme et charmant au premier acte, il fit frémir dans

la grande scène du quatrième acte : tout au plus les vieux amateurs retrouvaient-ils un de ses gestes favoris (1) dans la tragédie : un pied relevé légèrement sur la pointe, communiquant par son balancement au corps, à la voix, une faible trépidation pathétique.

Masque de César romain, yeux bleu foncé dont la prunelle se dilate comme celle des fauves, voix grave, superbement timbrée, qui tout d'abord vous enfonce la tragédie dans l'âme, Talma met ces précieux dons au service de sa volonté. Amis, admirateurs ont critiqué les défauts de sa première manière, noté les diverses phases de son talent : d'abord irrégulier, se livrant à sa fougue, aux grands éclats de voix, aux mouvemens désordonnés sous l'influence d'une révolution qui cherchait à innover partout; — puis les conseils, l'exemple de Monvel, une maladie de langueur pénétrant son âme, diminuant son ardeur et ses forces, la gesticulation frénétique et l'enflure du débit proscrites, la diction acquérant la puissance, la franchise et l'éclat, la tragédie parlée d'un ton constamment simple, toujours noble, souvent terrible ou sublime. « Nul acteur, écrit Lemercier, ne possède peut-être mieux le secret de se transformer, de s'isoler en scène, de s'y laisser comme saisir par les frénésies, de s'y concentrer ou de s'élancer hors de lui-même, de produire idéalement et de rejeter pour ainsi dire hors de sa présence les fantômes imaginaires, de se mettre en face des spectres, des furies, afin de s'en épouvanter, de les interroger, de leur répondre ainsi qu'à des êtres réels que ses accens et ses gestes rendaient presque visibles aux spectateurs. Le théâtre le pénétrait d'une chaleur brûlante et lui devenait un trépied. » Peut-être, au gré de certains, brise-t-il trop le vers tragique, le parle-t-il comme de la prose, et de là sans doute, cette repartie de Fontanes à l'empereur : « Sire, Alexandre, Annibal et César ont été remplacés : Lekain ne l'est pas. » Fontanes se souvenait. Talma joue pour ses contemporains : aux héros, aux victimes, aux spectateurs des drames de la Révolution et de l'empire il faut autre chose qu'aux sujets d'une monarchie tranquille où le plaisir, la grâce de l'existence étaient la grande affaire : d'ailleurs il excelle dans les rôles de force et d'horreur, où se déchaînent la jalousie, le désespoir, l'appétit du crime; il rend moins bien les passions douces.

En rentrant dans sa loge, Talma trouve des amis qui jouent à l'écarté et lui reprochent parfois de les gêner, d'autres qui le félicitent, discutent son jeu; et lui, dans sa modestie relative, leur révèle une omission, telle pensée mal interprétée, l'idéal poursuivi.

(1) Voici les autres, d'après Charles Maurice : relever sa ceinture, se frotter les mains, les croiser en les jetant sur une épaule, s'essuyer le front, lever les yeux au ciel.

Chose admirable! tandis qu'il semble envoûté par les fantômes de la tragédie, il conserve tout son sang-froid, demeure plein d'attention pour ses camarades, se préoccupe presque autant de leurs rôles que du sien, ne donne jamais un coup de poing, ne fait pas de noirs à une héroïne, tue mieux que personne. « Je ferais une addition dans les fureurs d'Oreste, » dit-il en 1822, et cette disposition lui permet de frapper davantage l'âme du spectateur. Un jour qu'il jouait l'*Œdipe* de Voltaire, il s'aperçoit que Desmousseaux s'est barbouillé de charbon pour figurer les rides du visage, et entame avec lui un dialogue en partie double. Une autre fois, dans *Sylla* (1), tandis que Talma débite un monologue, Aristippe, figurant, s'amuse à jouer avec le casque placé sur la table. *Laissez ce casque!* dit l'acteur au milieu d'une tirade. Un instant après, le figurant recommence. *Ne touchez donc pas à ce casque!* reprend le tragédien. Enfin, à une troisième récidive : *Mais pourquoi touchez-vous donc à ce casque?* Tout ceci sans que le public s'aperçût de rien, et, de retour dans les coulisses, il ne songea même pas à gronder l'obstiné. Ne voilà-t-il pas deux argumens assez péremptoires en faveur du *Paradoxe sur le comédien?*

Nommé professeur au Conservatoire en 1806 avec Fleury, Lafon, Baptiste aîné, Dugazon, son enseignement contrastait avec celui de ses collègues. Fleury, aussi sévère pendant la leçon qu'il se montre gracieux avant, après ou ailleurs, remplaçant l'éloge par le silence, donnant volontiers à son appréciation la forme de l'ironie; Baptiste aîné, le plus zélé, le plus consciencieux des maîtres; Talma, professeur fantaisiste, adoré de ses élèves, qu'il réunit plus souvent chez lui qu'au Conservatoire, et transporte d'admiration lorsqu'il joint l'exemple au précepte, prompt à la louange, doux et patient, le plus distrait et le plus inexact des hommes. Mais quand sa papillonne lui a fait grâce, lorsque ses disciples peuvent l'attraper, quelle délicieuse revanche! comme il se prodigue, et quel merveilleux théoricien de l'art dramatique! comme il leur apprend à poser la voix, à la conduire à travers les inflexions les plus hardies, sans compromettre la noblesse du débit! En simple costume de ville, une chaise entre les jambes, le lorgnon à la main, il paraissait aussi tragique que sur la scène. « Pas de force! que la trace ne s'en aperçoive pas! recommande-t-il à une Phèdre de sa classe : songez que Phèdre, consumée depuis longtemps par sa passion, a passé trois jours et trois nuits sans dormir! Phèdre vit de la fièvre qui la brûle et du rêve qui la poursuit; elle n'est pas sur terre, elle est dans les nuages. » Et, raconte Régnier, la voix, le regard du professeur se voilaient

(1) Il portait dans ce rôle une perruque qui le faisait ressembler à Napoléon. Succès de perruque, ricanèrent les ennemis de la pièce et de l'acteur.

quand il faisait parler l'épouse de Thésée. Un jour qu'il enseignait le rôle de Séïde dans *Mahomet*, on en était à l'endroit où, après avoir égorgé Zopire, le jeune fanatique, succombant sous l'horreur de son crime, tombe en murmurant :

Je sens que mes genoux s'affaissent.

Arrivé là, l'élève s'arrête, et, ne sachant comment s'y prendre, l'implore du regard. « Il faut essayer ! » dit Talma. Il portait ce jour-là une toilette de bonne fortune, cravate blanche, habit bleu à boutons de métal, le carrick (houppelande de drap jaune à plusieurs collets), avec culotte de couleur jaune descendant au-dessous du genou, bottines noires à retroussis jaunes, au-dessus desquelles flottait un amas de rubans jaunes de la même nuance. « Je ne peux pas, observe-t-il, me jeter à terre parce que je me salirais, mais vous comprendrez bien sans cela. Quand il a commis son crime, il en sent l'horreur : troublé, égaré, il ne voit pas Palmire à ses côtés et l'appelle. Bientôt à la fureur succède l'accablement, il chancelle, ses jambes refusent de le soutenir, il tombe. » En même temps, Talma s'affaisse sur un vieux paillasson, se relève en époussetant la poussière qui le couvre, et, comme l'élève ne reproduit pas à son gré sa pantomime, il la recommence trois fois, non sans la faire précéder chaque fois de ces mots : « Je ne me jette pas à terre parce que je me salirais, » tant l'âme de l'artiste l'élevait au-dessus de tout autre souci !

Autant il accepte avec douceur les conseils qu'il sait dictés par la sympathie, autant son amour-propre se redresse ombrageux lorsque la critique part d'un écrivain hostile, qu'une cabale cherche à le dénigrer en lui opposant tel ou tel acteur notoirement inférieur, un Joanny, un Lafon (1). Fils d'un médecin, destiné d'abord à la prêtrise, puis à la profession paternelle, mais entraîné par une vocation irrésistible, comédien de société, puis comédien nomade en province, Lafon avait débuté avec éclat à la Comédie dans le rôle d'Achille d'*Iphigénie en Aulide*. « Allez à Paris, lui avait conseillé un ami, un parent de Barras : c'est là le bon endroit ; là sont les beaux exemples, les grandes leçons, le vrai public, la vraie renommée. » Un horrible accent gascon dont il se défit à grand'peine, de l'emphase, le goût du clinquant et du pompeux, la manie de faire sentir à l'excès la rime et la césure, en même temps beaucoup de verve, de chaleur, des gestes nobles, une démarche tragique, du panache, en un mot ses qualités et ses

(1) Né en 1775, mort en 1846. — De Marne et Ménétrier, *Galerie historique des comédiens de la troupe de Nicolet.* — *Galerie historique des acteurs français, mimes et paradistes.* — *Galerie historique de la Comédie-Française.* — Rolle, *Constitutionnel* du 18 mai 1846.

défauts lui assurèrent des partisans ardens, nombreux, enchantés surtout de faire pièce à Talma, en portant aux nues celui qu'ils présentaient comme un rival, presque comme un maître.

Et de l'école de Thalie
Achille vient de s'élancer,

écrivait un poète de petits vers, Vigée : tout Paris raffolait du débutant, de l'épître de Vigée. Les choses en vinrent au point que Mlle Raucourt paya des parterres pour huer le ménage Talma, en lui opposant Volnais et Lafon. Ce dernier annonçait à tous venans qu'il détrônerait Talma : poussé à bout, le grand tragédien accepta le défi, réclama le droit de jouer alternativement les rôles où Lafon croyait exceller. Sifflé à plusieurs reprises, il eut encore le chagrin d'entendre le parterre réclamer que le personnage où il venait de paraître fût rempli par Lafon le lendemain. Dans son désespoir, il songeait à quitter le Théâtre-Français, à aller jouer la comédie en Angleterre, on réussit à l'en détourner, et, comme il cherchait des pièces où il pût prendre sa revanche, sa bonne étoile lui envoya le *Manlius* de Lafosse. Il n'y avait là qu'une scène, point de dénouement : le personnage principal s'effondrait au quatrième acte. Il en courut la chance, on remit *Manlius* au théâtre en janvier 1806, et du coup le public reconnut la distance du talent au génie. Ce qui n'empêchait point Lafon de conserver son intrépidité de bonne opinion, de n'appeler jamais son rival par son nom ; il ne le désignait jamais que par ce sobriquet : *l'Autre*, l'autre Lafon, le second après Lafon s'entend, de telle sorte que, agacé par cette fatuité, Lauraguais ne put se tenir de le rabrouer : « Monsieur Lafon, je trouve que vous êtes trop souvent *l'un* et pas assez *l'autre*. » Chacun d'ailleurs eut sa part et son domaine, Rolle l'a très bien remarqué. « Ce qu'il fallait à Talma, c'était la fatalité antique, les grandes mélancolies, les secrets poignans du cœur, les plaies profondes de l'âme humaine, le cri de la conscience déchirée et saignante. Lafon n'est ni varié, ni profond, ni grave, ni terrible ; ses héros de prédilection ont des émotions de surface, des sentimens plus démonstratifs que vraiment intenses ; il entend mieux Voltaire que Corneille et Racine, sauf dans le rôle d'Achille, « ce héros gascon de la Grèce », dont les allures superbes, flamboyantes, convenaient à son naturel épanoui ; au demeurant, homme loyal, instruit, auteur d'une mauvaise tragédie, *la Mort d'Hercule*, d'un commerce sûr, d'une bonté allant jusqu'à la faiblesse, ayant gardé dans la vie privée les habitudes théâtrales, et amusant par cette vanité même qu'il étalait avec tant de candeur. »

Une épreuve plus longue, plus douloureuse, fut infligée à Talma par l'abbé Geoffroy, le créateur, le *dieu du feuilleton dramatique*,

excellent humaniste, d'un bon sens énergique, d'esprit sarcastique, peu délicat, mais sain et vigoureux, solide jusqu'à la lourdeur, admirateur passionné des maîtres du XVIIe siècle. Pourquoi a-t-il pris en grippe Talma? Pourquoi dix ans et plus ne perd-il aucune occasion d'exacerber sa vanité, en lui opposant Lekain ou ses contemporains, en lui décochant mille traits aigus dans un mélange habile de louanges et de critiques? Est-ce parce que l'acteur s'abstenait de certaines attentions auxquelles l'abbé passait pour être sensible, et qui faisaient donner par un camarade ce singulier conseil : « Eh! mon Dieu! fais comme moi, paie-le! » N'est-ce pas plutôt que l'art de Talma s'inspirait de Shakespeare, et aussi de cette révolution sociale qui avait enfanté de nouveaux modèles de vertus et de crimes, dont il s'était imprégné jusqu'aux moelles, et que Geoffroy ne pouvait sentir tout cela?

Quoi qu'il en soit, quand Talma joue, il le prend à partie dans le *Journal de l'Empire*, le harcèle, blâme, non sans raison, ses longues et continuelles opérations de finance en province, s'étend longuement sur ses défauts; il écrit, dit-il, pour l'intérêt de l'art et l'art mérite plus de considération que Talma. Il a « des dons extraordinaires qui font frissonner, du naturel, de la sensibilité; mais... il a de faux principes et une méthode vicieuse qui gâtent les dons que la nature lui a prodigués. » — Dans Oreste, « il exprime le vrai délire et la passion du désespoir; » mais « quel dommage que cet acteur, qui a de grands moyens pour le tragique sombre et terrible, ignore les élémens de son art! C'est un homme d'esprit et de talent qui ne sait pas lire. » — Ou bien encore : « Talma rend d'une manière effrayante tout ce qui appartient à Shakspeare. Il est à la tête de la Société des amis du Noir, ainsi que Ducis, qui est son père, comme Voltaire était celui de Lekain. Il y a aussi entre les deux acteurs la même différence qu'entre les deux auteurs... Talma a joué Néron; tantôt pesant, tantôt outré, presque jamais noble; bon dans quelques momens, il manque surtout de goût et d'intelligence... » Et pendant la maladie nerveuse de Talma, en 1809 : « Hélas! peu s'en est fallu qu'il ne soit allé rejoindre les ombres de Baron et de Lekain, et leur raconter les révolutions de notre théâtre. C'en était fait sans doute de la tragédie, qui aurait eu bien de la peine à se tenir sur son cothurne... »

Rien de tout cela ne dépassait les droits de la critique; l'acteur, dès qu'il entre en scène, aliène son indépendance, vend l'aspect de sa personne; et sa prétention d'empêcher qu'on ne le déclare médiocre ou mauvais est aussi naïve que celle du romancier, du peintre, qui n'accepteraient que l'encens pour leurs œuvres. Mais les journaux étaient alors peu nombreux, le

Journal de l'Empire fort important, les arrêts de Geoffroy fort redoutés, et appréciés. Paraître devant lui, affronter le regard inquisitorial du terrible exécuteur des hautes œuvres littéraires, jetait Talma dans un trouble extrême, et il s'indignait à la pensée que depuis deux ans celui-ci jouissait gratuitement d'une loge au théâtre : ces circonstances expliquent, sans la justifier, la ridicule incartade du tragédien. Une tentative de rapprochement dans le cabinet de Lainez, chanteur à l'Opéra, n'avait abouti qu'à creuser le fossé entre les deux hommes. Le 9 décembre 1812, tandis que « le père des comédiens examinait tranquillement le jeu de ses enfans, » Talma entre brusquement dans sa loge, l'air furieux, l'œil égaré, ordonne à Geoffroy d'en sortir, le bouscule, et même l'égratigne assez fortement; mais, se trouvant seul contre quatre, il est bientôt forcé de céder la place, et continue quelque temps encore à proférer injures, menaces dans le couloir. Grand mouvement dans la salle : tous se lèvent; les acteurs s'arrêtent, deviennent à leur tour spectateurs, et voilà la ville, les journaux, partagés en deux camps. Lettre de Talma, qui somme l'Aristarque de l'attaquer devant les tribunaux, jure de le confondre, l'accuse formellement de vendre à beaucoup d'artistes son indulgence et leur tranquillité; article de Geoffroy, qui termine son récit par cette promesse... bientôt oubliée : « J'abandonne M. Talma aux flatteurs, présent le plus funeste que puisse faire aux princes de théâtre la colère céleste. C'est ici mon dernier mot sur cet acteur : un profond silence est désormais ce que je lui dois : il est devenu étranger pour moi; je ne le connais plus, je ne peux plus avec honneur dire ni bien ni mal de son talent : mes éloges auraient l'air de la crainte et de la bassesse; mes critiques ressembleraient à la haine et à la vengeance. »

Quelques jours après, Talma, dans le rôle de Rhadamiste, fut accueilli du commencement à la fin par des applaudissemens et des sifflets. Quelqu'un même cria : « Talma en prison! » et l'empereur, parlant de l'incident avec Constant, aurait blâmé sans réserve l'acteur et répété à plusieurs reprises : « Un vieillard! un vieillard! cela n'est pas excusable! Parbleu! est-ce qu'on ne dit pas du mal de moi? N'ai-je pas aussi mes critiques qui ne m'épargnent guère? » A vrai dire, les détracteurs de Napoléon parlaient fort bas, ou s'ils s'exprimaient librement, c'était à l'étranger, hors de ses atteintes. L'équipée de Talma n'eut aucune suite fâcheuse pour lui, tandis qu'elle porta un rude coup au prestige de Geoffroy, et agrandit la brèche où devaient se précipiter ses ennemis : Dussault l'attaqua dans son propre journal sous le couvert d'un anonyme transparent. Il mourut le 26 février 1814, « d'un amour-propre rentré et de deux frayeurs chroniques. »

XII

Cette même année 1812 marque quelque désarroi au Théâtre-Français : décors lamentables, figurans mal habillés, orchestre piteux ; Andromaque défigurée à la cour ; diction monotone, ennuyeusement vaporeuse, de certains acteurs, avec la « lourde éternité de syllabes mortellement allongées », vides fâcheux par les départs successifs de Contat, Dazincourt, Grandménil, Monvel, Mme Talma ; abus des congés ; représentations de la Comédie désorganisées par celles de Fontainebleau, Compiègne, Saint-Cloud, à tel point qu'en août les pensionnaires seuls jouaient *Adélaïde du Guesclin ;* disette de pièces nouvelles, public de plus en plus rare. L'année 1813 s'annonce sous de meilleurs auspices : le décret de Moscou ramène petits et grands dans le devoir ; l'Empereur veut qu'on s'amuse, que la joie officielle masque les sombres perspectives de la retraite de Russie : on ira au spectacle, comme on va au bal, la mort dans le cœur. Les comédiens votent l'achat de trois chevaux pour le service des armées, donnent une représentation gratuite, deux tragédies nouvelles, *Tippoo-Saïb* de Jouy, et le *Ninus II* de Brifaut ; puis ce sont les débuts de Mlle Humbert, où, à la grande joie du parterre, une dame s'élança de sa loge en criant : « Bravo, Talma ! » et en lui envoyant des baisers enthousiastes. On rapporte même qu'un vieil officier, qui avait fait dix campagnes, s'évanouit en le voyant jouer Oreste, et, lorsqu'il revint à lui, interrogea : « Dites-moi, a-t-il tué sa mère ? » Pendant la campagne de France, la foule continue d'assiéger les théâtres. Talma se prodigue dans *Ninus II*, *Iphigénie en Aulide*, *Rhadamiste*, *Œdipe ;* les acteurs lisent les bulletins de victoires. Tous ces théâtres donnent des spectacles destinés à réchauffer le patriotisme : à l'Opéra, *l'Oriflamme* ; à l'Ambigu : *Charles-Martel ou la France sauvée ;* à la Gaîté : *Philippe-Auguste à Bouvines ;* à l'Opéra-Comique : *Bayard à Mézières ;* aux Variétés : *Jeanne Hachette ;* aux Français : *le Siège de Calais* et la *Rançon de du Guesclin*, d'Arnault, où Mlles Georges et Mars chantèrent faux et contribuèrent à la chute de la pièce. Déjà le mécontentement grandit et se manifeste au moyen de l'opposition par allusion ; ainsi l'on applaudit avec frénésie ce couplet du *Tableau parlant :*

Vous étiez ce que vous n'êtes plus,
Vous n'étiez pas ce que vous êtes,
Et vous aviez pour faire des conquêtes,
Vous aviez ce que vous n'avez plus.

En plein mois de mars, le théâtre Feydeau remporte un de

ses plus brillans succès avec *Joconde*, joué pour la première fois le 28 février 1814, un mois avant la reddition de Paris : on court entendre Mme Gavaudan, Martin, et l'on revient chez soi en fredonnant leurs couplets, comme on faisait en 1792, alors que les journées les plus dramatiques n'empêchaient guère les Parisiens de s'occuper de leurs intérêts, de leurs plaisirs.

Le mardi 29 mars, la recette de la Comédie descend à 343 fr. 84 avec *Gabrielle de Vergy* et l'*École des maris;* relâche les 30 et 31 mars; réouverture le 1er avril avec *l'Homme du jour* et *la Suite d'un bal masqué*. Une foule parée de cocardes blanches se rend à l'Opéra, où l'on attend le roi de Prusse et l'empereur de Russie; la pièce annoncée est le *Triomphe de Trajan*, mais, un des acteurs se trouvant malade, Denois supplie les spectateurs d'agréer *la Vestale*, et, malgré leurs protestations, obtient gain de cause, car, dit-il, « Leurs Majestés ont accepté l'échange : ils vont honorer le spectacle de leur présence. » On se console en faisant jouer l'air de « Vive Henri IV! » les dames jettent dans la salle des cocardes blanches; Lays chante des couplets en l'honneur des souverains étrangers, acclamés, hélas! comme des libérateurs. Les affiches des théâtres sont, elles aussi, devenues royalistes du jour au lendemain : on donnait *la Partie de chasse de Henri IV, la Bataille d'Ivry, Henri IV et d'Aubigné, Une journée de Henri IV, les Clés de Paris, le Souper de Henri IV, la Jeunesse de Henri IV, Henri IV ou le Siège de Paris*. Tout le mois d'avril se passe en ovations aux souverains, au comte d'Artois; le public voit partout des allusions, applaudit tout ce qui, de près ou de loin, lui rappelle l'événement. Le 28 avril on joue à la Comédie une tragédie de Lebrun nommée aussitôt le *Retour du lys*, et le calembour fait fortune; le jour même de l'entrée de Louis XVIII à Paris, les Comédiens déposent chez un notaire 1200 francs pour contribuer à rétablir la statue de Henri IV (1). Les hommages poétiques vont leur train, et Mme Talma publie dans le *Journal des Débats* des vers dédiés à la duchesse d'Angoulême (2). S'étonnera-t-on si l'enthousiasme se manifeste non moins ardent lorsque Napoléon, en 1815, assiste à la représentation d'*Hector*, joué par Talma et Duchesnois? Un public bonapartiste avait pris la place du public royaliste, et les événemens, plus forts que les hommes, devenaient une école d'immoralité.

Les bienfaits de Napoléon dénonçaient Talma comme bonapartiste : les vainqueurs voulurent qu'il fît amende honorable : on le força de lire des vers contre le régime impérial : on publia des

(1) Le 22 juin 1815, le Théâtre-Français fait 65 fr. de recette; le 23, 132 fr.; le 26, 94 fr; le 27, 165 fr.; le 28 juin, relâche, les alliés rentrent à Paris.

(2) Après la mort de Talma, elle épousa en troisièmes noces le comte de Chabot.

caricatures où il donnait à son protecteur des leçons de grâce et de dignité. Après la seconde Restauration, les attaques se renouvelèrent plus violentes, et Talma craignait beaucoup leur effet, pour sa tranquillité d'abord, ensuite pour sa pension; mais il eut la chance de rencontrer un défenseur autorisé dans Brifaut, qui publia une lettre où il justifiait habilement Mlle Mars et le tragédien : on accusait faussement celui-ci de ne pas aimer le roi, et il eût été digne de mépris s'il n'eût donné quelques souvenirs à son bienfaiteur. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon, revoyant Talma, l'avait interrogé : « Le roi vous a parlé? — Avec une extrême bonté, » répondit l'acteur. Brifaut arrangeait peut-être l'entretien pour les besoins de la cause; en tout cas, Louis XVIII, qui avait l'art du compliment, eut la délicatesse d'ajouter à ses éloges ce mot, qui leur donnait plus de prix : « J'ai pourtant le droit d'être difficile, j'ai vu jouer Lekain. » Le 16 novembre, accompagné de Monsieur, du duc d'Angoulême, de Madame et du duc de Berry, le Roi se rendit à la Comédie : dès cinq heures du matin des gens armés de lanternes faisaient queue; le contrôle fut culbuté, nombre de curieux entrèrent dans la salle sans billets, et les places du parterre se vendaient jusqu'à cent vingt francs; une partie de la première galerie avait été convertie en loges découvertes pour la famille royale. A sept heures, le duc de Duras, premier gentilhomme de service, se présentait seul dans la loge royale, et annonçait : Le Roi! L'émotion des spectateurs alla au paroxysme, à la vue de la duchesse d'Angoulême, la prisonnière du Temple; on pleurait, on criait. Talma, dans le rôle de Néron, fit merveille.

Il a d'ailleurs atteint sa propre perfection; et, pendant les douze années qui lui restent à vivre, les amateurs et la foule, Paris et la province le proclament le tragédien idéal, au-dessus de l'éloge, au-dessus de la critique. Désormais son histoire est surtout celle de ses rôles, et l'on peut passer sous silence sa séparation d'avec Mme Talma, les incohérences de sa vie privée, quelques démêlés avec le Comité administratif de la Comédie au sujet de trop fréquentes absences. Au commencement de 1826, sa santé, toujours chancelante depuis la perte de sa fille, commença de s'altérer profondément. Le 13 juin, il paraît pour la dernière fois sur la scène dans le rôle de Charles VI, et bientôt les médecins durent se déclarer impuissans. Le 12 octobre, sept jours avant sa mort, Dupuytren chargea son neveu, M. Amédée Talma, de l'avertir que l'archevêque de Paris demandait souvent de ses nouvelles. — « Ah! fit le malade, que je suis touché de son souvenir! Je l'ai connu autrefois chez la princesse de Wagram. C'est un bien digne homme! — Mais, reprit le neveu, il est venu déjà te voir : je lui

ai parlé et lui ai même promis que tu le recevrais aussitôt que tu serais mieux. — Oh! non : ma première visite sera pour lui ! » Et sans doute l'idée d'une réconciliation avec l'Église dut hanter Talma, car il avait répondu au vicomte de Courtivron que, dès qu'il le pourrait, il irait à la messe, « non pas pour les entendre, car ils déclament tout de travers. » Mais il était franc-maçon; le curé de sa paroisse, en 1790, avait refusé de bénir son mariage avec Julie; et, dans une distribution de prix présidée par l'archevêque de Paris, ses enfans n'avaient pas été appelés, n'avaient pas reçu leurs prix en public. Talma, outré de cet affront, auquel le prélat était demeuré étranger et dont il lui fit exprimer ses regrets, prit la résolution d'élever ses fils dans la religion réformée.

M. de Quélen donnait un sage exemple de tolérance en suivant l'exemple des curés de Saint-Sulpice et d'Antony à la mort de Molé : le premier avait prononcé son panégyrique, le second avait écrit qu'il tenait à honneur de recevoir les restes de Molé et demandé aux comédiens que sa lettre fût conservée aux archives du théâtre ; peut-être aussi l'archevêque craignait-il le renouvellement des scandales qui marquèrent les obsèques de Raucourt en 1815. Il connut la conversation de Talma avec son neveu, et se présenta de nouveau : un second refus lui permit de penser qu'il se heurtait à un parti pris d'opposition irréligieuse, au moins de la part de la famille, et cette apparence revêtit un caractère de certitude lorsqu'on lut dans les journaux qu'à plusieurs reprises le malade avait exprimé devant témoins sa volonté qu'on le conduisît directement de sa maison au cimetière. L'opposition se donna rendez-vous à ses funérailles; une foule immense suivit son cercueil, et Lafon, Arnault, Jouy, parlèrent sur sa tombe ; à Paris, les théâtres royaux furent fermés plusieurs jours, ceux de province les imitèrent.

Le pouvoir et le droit de tout faire ont pour bornes l'étiquette des mœurs, la résistance des préjugés séculaires. Napoléon Ier, qui osait tant de choses, ne songea point à donner la croix de la Légion d'honneur à Talma, ou ne voulut point risquer un tel défi à l'opinion publique : on sait quelles clameurs souleva cette décoration de la Couronne de fer, un ordre étranger, accordée à Crescentini, ténor italien et... chantre de la Chapelle Sixtine ; on sait comment cette indignation fut emportée par ce cri si comique lancé par Mme Grassini en manière de plaidoyer : « Et sa *blessoure* donc, pour quoi la comptez-vous ? » Depuis longtemps, l'Angleterre s'était affranchie de cette hypocrisie sociale : les honneurs que décernaient en 1826 au tragédien français le peuple et l'opposition libérale, quelque grands qu'ils parussent, n'étaient rien à côté de ceux dont la nation anglaise, en plein XVIIIe siècle, comblait

ses artistes favoris. A la mort d'Anne Oldfields (1730), de Garrick (1779), le clergé célèbre le service funèbre, et citoyens, députés, pairs du royaume, grands seigneurs, suivent solennellement le cercueil à Westminster, où l'on enterra Garrick dans le coin des poètes, sous le monument de Shakspeare, son bien-aimé poète. Deux ans avant, en pleine Chambre des communes, Burke réclamait pour lui le droit d'assister aux débats, proclamant qu'il devait à Garrick ses talens de diction, et la Chambre l'exempta nommément de l'ordre donné par le speaker d'évacuer la salle. Personne aujourd'hui ne songe à s'indigner qu'on décore nos comédiens, qu'on leur fasse fête dans les salons, qu'on ne reconnaisse plus d'autre distinction que celle du caractère, du talent et de l'éducation : toutefois nous n'avons pas encore songé à des apothéoses du genre de celles que les Anglais ont décernées à Garrick, que la République a justement imaginées pour Gambetta ou Victor Hugo. De quel côté se trouvent le bon goût, le tact, la mesure? Ne semble-t-il pas qu'un grand citoyen, un grand poète, méritent un peu plus de leur pays qu'un comédien illustre? Il y a, il y aura toujours plusieurs espèces, plusieurs qualités de renommée; et, de penser qu'au même moment, sur les points les plus opposés de notre univers, des vers de Victor Hugo ou de Lamartine, une tragédie de Shakspeare ou de Racine font communier tant d'âmes dans la religion de l'idéal; que leur génie engendre à l'infini des pensées, des œuvres nouvelles; cette gloire si pure, presque éternelle dans ses effets, ne doit-elle pas l'emporter sur celle du comédien qui trois fois par semaine s'adresse à quinze cents personnes, — gloire éclatante assurément, mais enfin qui s'alimente à d'autres foyers d'inspiration et à laquelle il manquera toujours de pouvoir se créer d'elle-même? On nous accordera du moins que cette restriction théorique ne nous a pas empêché de sentir tout le prix d'une Mars ou d'un Talma, et d'essayer, pour notre part, de dire ce qu'ils ont ajouté quelquefois aux poètes mêmes dont leur nom ne se séparera pas.

VICTOR DU BLED.

L'HÉRÉDITÉ MORBIDE

I. A. Sanson, *l'Hérédité normale et pathologique*, 1893. — II. Nordau, *Dégénérescence*, 1893. — III. Ch. Féré, *la Famille névropathique, théorie tératologique de l'hérédité et de la prédisposition morbides et de la dégénérescence*, 1894.

La maladie est une peine non seulement lorsqu'elle arrive en réalité, mais même lorsqu'elle ne vient pas, si on a de bonnes raisons de la craindre pour soi-même ou pour les siens. Vivre sous la menace du mal est une souffrance perpétuelle. Or, une des raisons de craindre les plus légitimes est sans contredit l'hérédité, qui dans un grand nombre de maladies passe pour fatale. L'étude de l'hérédité morbide est donc pleine d'intérêt, non seulement parce que la connaissance de ses lois impose des mesures préventives ; mais parce que l'étude particulière des restrictions qu'on peut apporter à la fatalité de ces lois a aussi un résultat avantageux, qui est de soulager en les rassurant ceux qui n'ont plus qu'à subir leur sort. A ce double point de vue, la question de l'hérédité morbide mérite considération autant au point de vue pratique, qu'au point de vue théorique.

Qu'est-ce donc que l'hérédité morbide? L'hérédité biologique, dit Sanson, est la transmission des ascendans aux descendans, par voie de génération sexuelle, des propriétés ou qualités naturelles ou acquises. Parmi les propriétés acquises, il faut comprendre les propriétés morbides. L'hérédité des propriétés morbides paraît obéir aux mêmes lois que celles de l'hérédité des propriétés naturelles, pour laquelle on peut accepter les formules de Darwin : 1° *Loi de l'hérédité directe et immédiate*, d'après laquelle les parens tendent à léguer leurs caractères physiques et moraux à leur descendans directs ; 2° *Loi de prédominance de l'hérédité directe*, suivant laquelle les caractères de l'un des deux générateurs prédominent dans le produit ; 3° *Loi d'hérédité en*

retour, hérédité de race, qui s'applique aux faits souvent observés d'*atavisme*, c'est-à-dire à la réapparition chez les descendans des caractères d'un ancêtre plus ou moins éloigné ; 4° *Loi de l'hérédité homochrone*, c'est-à-dire de l'apparition des caractères héréditaires aux mêmes époques de la vie chez les ascendans et chez les descendans. Les pathologistes font un abus de langage lorsqu'ils appliquent l'expression d'*hérédité collatérale* à la coexistence d'une même maladie chez des parens collatéraux : les faits de ce genre rentrent dans la loi de l'hérédité en retour ou atavique. On a admis une *hérédité* dite d'*imprégnation*, qui consisterait en ce qu'une femelle pourrait transmettre aux produits d'un second conjoint des caractères du premier ; les faits qui ont pu servir à appuyer cette hypothèse, dont M. Sanson a fait justice, sont probablement aussi des faits incompris d'hérédité en retour.

Il s'en faut d'autre part que l'hérédité morbide obéisse d'une façon constante aux lois de l'hérédité normale. C'est un fait notoire que dans les familles morbides les maladies ne se transmettent pas le plus souvent avec une similitude parfaite. L'*hérédité homologue* ou *similaire* qui s'observe surtout dans les maladies mentales est rare pour les autres maladies ; ordinairement la maladie se transforme dans les descendances : un diabétique donne naissance à un fils ataxique, à une fille hystérique, à une autre qui devient épileptique. On a groupé ces faits sous les désignations d'*hérédité dissemblable*, *par transformation* ou *par substitution*, désignations paradoxales, car c'est justement la ressemblance qui est le principal caractère de l'hérédité. John Hunter semble avoir prévu les objections que l'on peut faire à ce genre d'hérédité, quand il soutient qu'il n'existe pas de maladies héréditaires, à proprement parler, mais seulement une disposition héréditaire à les contracter. Cette hypothèse, encore qu'un peu vague, pouvait rendre compte non seulement de l'hérédité dissemblable, mais aussi de l'absence d'hérédité qui est heureusement assez fréquente. L'hérédité morbide a d'autant plus de chances de se manifester que les deux générateurs sont atteints de la même tare. Les mariages consanguins qui ont été accusés de jouer un rôle important dans la genèse des névropathies, de la surdi-mutité et des dégénérescences en général, n'agissent en réalité que par l'accumulation de l'hérédité. La consanguinité n'opère qu'en favorisant l'hérédité des qualités familiales bonnes ou mauvaises : dans les familles saines, elle est à rechercher ; dans les familles morbides, elle est à éviter ; la zootechnie fournit de nombreux faits à l'appui de cette opinion, déjà suffisamment justifiée par les observations sur l'homme.

La sélection pathologique des névropathes, qui semblent s'at-

tirer par des sympathies invincibles, réalise les mêmes chances de dégénérescence que la consanguinité morbide. Cette sélection pathologique se manifeste non seulement chez les névrosés, les hystériques, les vésaniques, mais aussi dans une autre catégorie d'anormaux, les criminels, chez lesquels le vice devient la base d'unions progressivement dégénératives.

Plusieurs maladies infectieuses, qui se propagent ordinairement par contagion, peuvent être transmises à l'enfant soit par la mère, soit même par le père, la mère demeurant indemne. La maladie étant due à un agent d'infection spécial, c'est-à-dire à un être qui a une existence propre, cette transmission ne peut pas être considérée à proprement parler comme un fait d'hérédité. Les élémens générateurs n'ont pu que servir de véhicules à l'agent morbide ou à ses produits. Ce qui a été transmis, ce n'est pas un caractère naturel et ce n'est même pas un caractère définitivement acquis, c'est une propriété étrangère et accidentellement surajoutée, susceptible de disparaître ou d'être détruite. La transmission des maladies infectieuses ne répond donc pas aux conditions exigées par la définition de l'hérédité biologique.

Les maladies qui répondent à cette définition sont unies par des liens évidens de parenté : quelle que soit la variété de leur aspect elles constituent une véritable famille.

L'hérédité directe et similaire de certaines maladies a frappé de tous temps les observateurs; mais c'est surtout dans les maladies mentales que cette hérédité a été le plus souvent régulièrement constatée. Les travaux d'Esquirol, de Parchappe, de Guislain, de Baillarger, de Moreau de Tours, n'ont fait que révéler des différences de degré dans la fréquence de cette cause.

Assez souvent, la tare familiale se manifeste d'une manière graduelle : une ou plusieurs générations montrent des troubles légers, pour ainsi dire préparatoires. L'hérédité a besoin d'être accumulée, capitalisée en quelque sorte, avant de se traduire par une entité morbide à laquelle on puisse imposer un nom. On trouve souvent, parmi les ascendans des aliénés, des individus atteints d'un état habituel de surexcitation, des enthousiastes, des originaux, des inventeurs malheureux, des dissipateurs, des irréguliers affectés de tics intellectuels ou moraux.

L'hérédité ne se manifeste pas au même degré dans toutes les formes de folie : elle est moins évidente dans les formes aiguës que dans les formes chroniques. Les troubles mentaux en général ont de grandes chances de se transmettre par hérédité lorsqu'ils sont en activité au moment de la conception. Ils se transmettent moins sûrement quand les générateurs se trouvent comme en temps d'armistice ou de trêve, et surtout s'ils ont eu leur

première atteinte après la naissance de l'enfant. Les faits dans lesquels on voit un individu qui n'a pas encore été aliéné transmettre à ses descendans la prédisposition à le devenir montrent bien que ce qui se transmet, ce n'est pas la maladie elle-même, mais bien l'aptitude à l'acquérir. Il n'est pas très rare d'ailleurs de voir un fils atteint d'une névropathie dont son ascendant ne sera affecté que plus tard. L'hérédité morbide élude souvent la loi de l'homochronie.

L'hérédité accumulée aboutit à la production d'individus souvent reconnaissables à des malformations physiques, et à des émotivités anormales, qui constituent ce qu'on appelle les stigmates physiques et les stigmates psychiques de la dégénérescence. Toutefois on ne peut pas dire que l'hérédité imprime à la folie des caractères absolument spéciaux; mais il faut reconnaître que les héréditaires, plus sensibles aux excitations de toutes sortes, souffrent plus souvent d'accès aigus sous l'influence de causes insignifiantes et, plus souvent chez eux, ces accès disparaissent aussi facilement et aussi subitement qu'ils se sont produits.

C'est dans la folie qu'on observe le plus souvent la transmission similaire, mais certaines formes sont plus aptes à passer d'une génération à la suivante, par exemple la folie du suicide. On cite une famille dont dix membres se donnent la mort dans l'espace de cinquante ans. Un des faits les plus curieux de ce genre est rapporté par le névrologiste américain Hammond : un individu âgé de 35 ans se coupe la gorge avec un rasoir dans un bain; il laisse trois enfans : deux fils qui se tuent au même âge et de la même manière; une fille qui, à 34 ans, se détruit aussi en se coupant la gorge dans un bain; cette dernière seule a un fils qui, après deux tentatives avortées, se tue à 31 ans par un procédé identique.

Parmi les faits les plus propres à démontrer le caractère familial des affections mentales, il faut citer les cas de folie gémellaire et certains cas de folie collective développés dans une même famille. On rapporte des faits bien observés de jumeaux atteints des mêmes troubles psychopathiques, se manifestant par accès contemporains, bien que ces individus fussent séparés l'un de l'autre par de longues distances.

Aujourd'hui, on ne peut pas mettre en doute l'hérédité des troubles mentaux, aussi bien de ceux dont on ne connaît pas les lésions anatomiques que de ceux qu'on croit connaître mieux, comme la paralysie générale et la démence sénile. Mais ce dont il est encore moins permis de douter, c'est que le plus souvent il ne s'agit pas d'hérédité directe et similaire, mais ordinairement d'hérédité dite collatérale et dissemblable. Le fils peut ne pas hériter

de son père, et si c'est le neveu qui hérite, on le voit en général atteint d'une affection mentale différente de celle de son oncle. Il faut donc convenir que ce qu'on entend par hérédité dans les maladies mentales ne répond pas le plus souvent à la définition de l'hérédité biologique normale.

Cette dissemblance si fréquente dans l'hérédité de la folie s'accentue si on considère les alliances de la famille psychopathique. Dans les familles d'aliénés, on rencontre en effet très fréquemment des troubles nerveux très différens par leur aspect. Un psychiatre anglais, Prichard, a désigné sous le nom de folie morale un trouble d'esprit qui non seulement entraîne à des actes anormaux et le plus souvent nuisibles, mais s'accompagne d'un défaut de conscience de la valeur morale de ces actes. Ce genre de folie diffère de la folie impulsive dans laquelle le malade est poussé à des actes violens, nuisibles ou criminels, par une force invincible, mais qui lui laisse l'appréciation plus ou moins saine de la valeur de ces actes. Ces formes morbides, qui ne vont guère sans quelque trouble général de l'intelligence, ont une analogie frappante avec le vice et le crime.

Le vice et le crime sont du reste, comme la folie, souvent héréditaires : on observe aussi chez les criminels l'hérédité directe et similaire, mais bien plus souvent ils se rencontrent combinés dans les familles avec les troubles de l'esprit les plus divers : folie, imbécillité, idiotie, etc. Ce n'est pas seulement dans la même famille qu'on observe la combinaison de la folie et du crime : c'est souvent aussi chez le même individu. Les médecins des établissemens pénitentiaires ont constaté depuis longtemps la fréquence des troubles mentaux chez les détenus, et ils ont acquis la conviction que les causes de la folie dite pénitentiaire sont inhérentes au prisonnier et non à la prison. Du reste, on l'a déjà remarqué, la débauche, les perversions instinctives se rencontrent fréquemment dans les antécédens héréditaires des aliénés. Lorsque la maladie se caractérise chez un délinquant, elle éclaire d'un jour nouveau la multiplicité des condamnations antérieurement subies. Du reste, les criminels et les fous sont unis aussi bien par l'analogie de leurs caractères morphologiques et psychologiques que par l'hérédité. Les grandes commotions sociales, en fournissant une occasion aux instincts criminels, et une excitation aux prédispositions vésaniques, peuvent mettre en lumière des monstruosités psychiques héréditaires et manifester pour ainsi dire expérimentalement le lien qui unit ces deux tares. Parmi ceux qui ont pris une part particulièrement malfaisante aux insurrections de ce siècle, on cite bon nombre d'individus qui ont été traités comme aliénés, ou qui ont eu des aliénés dans leur famille. Ces associations et ces

combinaisons suffiraient, à défaut d'autres argumens, à combattre la théorie atavique du crime.

Ce n'est pas seulement la criminalité qui a des liens de famille avec la folie. Le tempérament artistique, le génie lui-même ont avec elle de fréquentes connexions : il n'y a pas de grand génie sans quelque mélange de folie, dit un ancien. Nombreux en effet sont les hommes illustres à différens titres qui ont été atteints de troubles mentaux divers, ou qui appartenaient à des familles où ces troubles étaient communs. C'est la fréquence de ces associations qui a conduit Moreau de Tours à sa formule : *Le génie est une névrose.* Au reste, si les grands hommes sont rarement exempts d'un grain de folie, il n'est pas rare non plus que les imbéciles possèdent un grain de génie. C'est ainsi qu'on trouve dans les asiles des calculateurs, des musiciens qui, s'ils ne sont pas tout à fait dignes du nom de *génies partiels* que Félix Voisin leur a donné, n'en font pas moins preuve d'aptitudes remarquables dans leur spécialité.

M. Nordau a cherché à démontrer la constance de ces associations chez une certaine catégorie d'artistes et de littérateurs dont l'imagination semble prendre plaisir à s'éloigner des idées communes. On lui reproche de n'avoir pas compris que la folie de ces soi-disans décadens ne consistait qu'à vouloir étonner ou scandaliser, et qu'au fond ils ne pensent guère autrement que leurs contemporains. Si ce reproche peut atteindre M. Nordau, il ne suffit pas cependant à laver les auteurs visés du soupçon de folie. C'est en effet un fait d'observation courante que ceux qui simulent la folie ont été aliénés, le sont, ou le seront. La répugnance que beaucoup de personnes éprouvent à admettre la parenté du génie et des autres anomalies de l'esprit, ne repose que sur un préjugé sans fondement. La constatation d'un fait biologique ne constitue pas un opprobre. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire a dit avec raison que les monstres sont monstres par leur organisation tout entière : on peut dire aussi bien que les anormaux sont anormaux par leur organisation tout entière ; et ce qui est vrai au point de vue anatomique l'est nécessairement au point de vue psychologique.

La civilisation favorise la production d'êtres exceptionnels, aussi bien des hommes de génie que des êtres les plus dégradés par le vice ou par les perversions intellectuelles. Les nations les plus civilisées se distinguent autant par le nombre de leurs aliénés et de leurs criminels que par celui de leurs hommes de talent. La civilisation produit ou au moins excite la tendance à la variation, qui se manifeste principalement dans le sexe masculin, que l'on voit fournir le plus grand nombre d'anomalies psy-

chiques de tout ordre, et en particulier les défauts les plus caractérisés, comme l'idiotie, la surdi-mutité, bien moins fréquentes dans le sexe féminin, et aussi le génie. Le développement parallèle du génie, de la folie et du crime constitue une des illustrations les plus intéressantes de la tendance à la variation qui caractérise l'évolution de l'humanité, et qui aboutit à une inégalité progressive contre laquelle les lois restrictives de l'individualisme ne sauraient prévaloir.

Les anomalies psychiques sont fréquemment alliées dans les familles et dans les individus avec d'autres maladies du système nerveux, maladies à lésions ou maladies sans lésions connues, les névroses. La fréquence relative des manifestations nerveuses, soit isolées, soit associées aux maladies mentales et à d'autres maladies dont il sera question bientôt est tellement prédominante, que l'ensemble de ces manifestations morbides familiales a pu être désigné sans contestation sous le nom de *famille névropathique.*

Les maladies nerveuses peuvent se montrer héréditaires, et directement passer du père au fils : on peut citer des exemples de cette hérédité directe pour l'ataxie locomotrice, pour l'épilepsie, pour l'hystérie, etc. ; mais le plus souvent encore, comme dans les psychopathies, c'est l'hérédité indirecte et dissemblable que l'on observe. Les liens de famille entre les maladies à lésions du système nerveux et les névroses s'établissent non seulement par des coïncidences fréquentes chez des parens, mais encore par leurs manifestations chez le même individu, soit en même temps, soit à des périodes différentes de sa vie. Il n'est pas rare non plus de rencontrer, dans l'histoire d'un même malade, des troubles mentaux et des troubles névropathiques ; du reste un certain nombre de maladies comportent ces deux ordres de symptômes.

Le tableau déjà passablement chaotique de l'hérédité morbide serait encore incomplet si on omettait d'ajouter que, parmi les membres d'une famille nerveuse, on rencontre souvent des individus affectés de troubles de la nutrition, goutte, rhumatisme chronique, diabète, maladies héréditaires aussi assez souvent, et qui, autant par leurs allures que par leur parenté, méritent bien le nom de névroses de la nutrition. Et il faut encore noter que d'autres maladies de nature parasitaire ou soupçonnées telles, comme la tuberculose et le cancer, paraissent plus fréquentes dans les mêmes familles. Cette dernière coïncidence peut s'expliquer par ce fait que le système nerveux réglant la nutrition, peut, lorsque son activité est en défaut, diminuer la résistance de l'organisme, et favoriser l'action des agens morbides.

La question de l'hérédité morbide se complique encore par la constatation de deux faits qui sont absolument hors de doute

C'est d'abord que, dans un grand nombre de familles tarées, il existe des individus parfaitement indemnes, sans qu'on puisse interpréter ces exceptions par les incertitudes de la paternité; et d'autre part, qu'un grand nombre d'affections généralement regardées comme héréditaires ou familiales peuvent apparaître dans une famille en dehors de toute hérédité. On connaît même actuellement plusieurs maladies qui méritent le nom de familiales, et atteignent plusieurs enfans d'une même génération sans qu'on puisse leur trouver un semblable, un analogue, soit dans la ligne paternelle, soit dans la ligne maternelle. La persistance d'individus sains dans une famille en décadence peut s'expliquer par la loi de l'hérédité en retour. Mais l'apparition d'une maladie familiale sans aucune ressemblance dans les ascendans constitue bien une exception aux lois de l'hérédité normale. Cette exception semble indiquer que des maladies dites héréditaires peuvent être simplement congénitales et dues à un vice de développement.

On est même en mesure aujourd'hui d'accuser un certain nombre d'agens toxiques ou infectieux d'être capables de déterminer les mêmes prédispositions morbides que l'hérédité, grâce à l'influence qu'ils exercent sur les générateurs. C'est ainsi qu'on peut attribuer à l'alcoolisme chronique, au saturnisme, au morphinisme et à d'autres intoxications chroniques des parens un grand nombre d'affections nerveuses et de psychopathies qui se développent chez les enfans, à des âges divers, en leur conférant des caractères tout à fait différens de caractères acquis de leurs parens. Des intoxications aiguës et passagères peuvent avoir le même effet : l'ivresse des parens au moment de la conception ou pendant la gestation a été accusée, et à bon droit, de produire chez les enfans l'imbécillité, l'idiotie, l'épilepsie, etc.

Ce que fait l'ivresse toxique, l'ivresse émotionnelle peut le produire. Les émotions aiguës ou chroniques de la mère pendant la gestation peuvent sans aucun doute avoir une influence nocive sur l'enfant en déterminant des troubles de développement qui pourront se manifester, soit par des anomalies de formes, soit par des troubles fonctionnels qui trahissent des anomalies de structure. La mauvaise alimentation, une hygiène défectueuse, en agissant directement sur la nutrition de la mère, peuvent avoir les mêmes effets. Toutes ces conditions peuvent enfin se trouver accumulées dans certaines circonstances où on voit apparaître un grand nombre d'enfans défectueux ou mort-nés. L'opinion populaire ne se trompe guère dans son interprétation quand elle dit par exemple : c'est un *enfant du siège*, pour expliquer en même temps sa défectuosité et l'absence d'hérédité morbide.

En somme, la prédisposition aux maladies peut être héréditaire ou congénitale. Mais la transmission héréditaire n'est pas fatale, et le plus souvent elle est *dissemblable*, c'est-à-dire qu'elle échappe aux lois normales de l'hérédité. On peut donc arriver à admettre que la prédisposition est due à des conditions très diverses de la nutrition des générateurs. Quelques auteurs ont lié l'idée de dégénérescence à celle d'hérédité et désignent toute une catégorie de malades sous le nom d'*héréditaires dégénérés;* mais nombre d'individus, qui présentent les caractères de cette catégorie de malades, ne sont pas des héréditaires. La nécessité de ce lien entre la dégénérescence et l'hérédité doit disparaître avec la notion d'hérédité fatale : *on peut être dégénéré sans être héréditaire; et on peut échapper à l'hérédité morbide.*

Les maladies qui ne se développent qu'en raison d'une prédisposition héréditaire ou congénitale constituent des manifestations d'une tendance à la dégénérescence. Morel a montré depuis longtemps qu'une race d'aliénés, quelle que soit son origine, tend à s'épuiser dès la quatrième génération. C'est un fait qu'on retrouve dans l'histoire des autres maladies héréditaires. La tendance à la stérilité est, comme la dissemblance, un indice de la diminution de la vitalité, et on les retrouve réunies aussi bien dans les espèces végétales que dans les espèces animales qui disparaissent. C'est cette diminution de la vitalité qui constitue la dégénérescence; on la retrouve dans la disparition des variétés qui résultent du croisement de races dissemblables. M. Dixon a fait voir que, comme l'a montré Morel pour les familles pathologiques, les familles de mulâtres disparaissent si elles ne se croisent pas avec des nègres ou avec des blancs; et la quatrième génération serait aussi pour elles la limite de la descendance. On est donc autorisé à penser que c'est à titre de dégénérescences que les maladies diverses qui ne se développent guère qu'à la condition d'une prédisposition nocive se rencontrent dans les mêmes familles.

La dissemblance qu'on observe dans les familles morbides n'est pas seulement caractérisée par la variété des tendances pathologiques. La prédisposition morbide coïncide fréquemment avec des conditions physiques qui sont de nature à jeter quelque lumière sur sa genèse. Les psychopathies, les névropathies, les névroses de la nutrition coïncident souvent, surtout les premières, soit chez le malade lui-même, soit dans sa famille, avec des malformations congénitales.

Les malformations congénitales sont d'ailleurs assez souvent héréditaires comme les maladies auxquelles on les trouve associées. L'hérédité tératologique comprend des faits très analogues à ceux

qui ont été signalés dans l'hérédité pathologique. Si on voit assez souvent des malformations comme le sexdigitisme, la syndactylie, l'ectrodactylie se transmettre directement pendant plusieurs générations, bien plus souvent on voit dans une même famille des malformations différentes. C'est que, suivant l'âge de l'embryon auquel un même trouble de nutrition se produit, la malformation peut varier de forme et de siège. On a même admis que la variation des espèces pouvait avoir une origine tératologique ; cependant on ne connaît guère de malformations qui se soient établies définitivement. On peut citer les chats sans queue du Japon et de l'île de Man ; mais en admettant l'origine tératologique de ces races, elles constituent une exception unique.

Si on observe souvent des malformations variées dans la même famille, il n'est pas rare non plus de rencontrer la multiplicité des anomalies chez le même individu ; et c'est cette multiplicité qui mérite surtout d'appeler l'attention.

La plupart des malformations compatibles avec la vie peuvent coïncider avec les affections du système nerveux : et les malades dont le système nerveux est le plus gravement atteint sont justetement ceux qui présentent le plus souvent des malformations multiples : les idiots, les imbéciles présentent presque toujours des anomalies congénitales qu'on retrouve aussi fréquemment chez les sourds-muets, chez les épileptiques, etc. Chez les aliénés on rencontre des anomalies moins grossières, mais qui paraissent de plus en plus fréquentes à mesure qu'on étudie avec plus de soin la morphologie de ces malades. Pour les névropathes, l'étude des anomalies physiques est encore le plus souvent négligée ; mais elles n'en sont pas moins très fréquentes chez eux. Plus une névropathie laisse d'importance aux conditions causales accidentelles, moins les malades qui en sont atteints présentent d'anomalies morphologiques. Chez les épileptiques qui ont été atteints à un âge avancé et qui avaient résisté par conséquent à un grand nombre d'agens provocateurs, on trouve beaucoup moins d'anomalies que chez ceux qui ont été atteints dans l'enfance ou dans l'adolescence. Si les premiers ont tenu contre un plus grand nombre de causes occasionnelles, c'est qu'ils étaient moins prédisposés, comme ils étaient moins anormaux.

Les malformations tératologiques ne se rapprochent pas seulement des névropathies par leur parenté et par les caractères de leur hérédité ; mais on peut retrouver dans leur genèse, en dehors de l'hérédité, toutes les conditions défectueuses de la génération et de la gestation qui ont été accusées, et à juste titre, de pouvoir donner naissance aux maladies du système nerveux : émo-

tions, chocs, mauvaise alimentation, alcoolisme, ou toute autre intoxication, infections, etc. On a noté la plus grande fréquence des malformations chez les enfans naturels, dans les cas de conception pendant l'ivresse, de disproportion d'âge des générateurs, etc.

Si au point de vue du développement et des anomalies intellectuelles le sexe masculin paraît présenter une tendance plus marquée à la variation, il paraît en être de même au point de vue de la morphologie. M. Francis Warner ayant passé en revue tout récemment, dans les écoles d'Angleterre, 50000 enfans, trouve 8,77 pour 100 d'anomalies physiques chez les garçons et seulement 6,78 chez les filles ; les anomalies fonctionnelles se trouvent aussi plus fréquentes chez les garçons dans cette enquête. Une étude de ce genre devrait comprendre aussi les enfans qui ne fréquentent pas l'école pour cause d'infirmités. Néanmoins son résultat concorde avec les statistiques chirurgicales qui nous montrent que les anomalies de développement les plus communes, comme le bec-de-lièvre, sont plus fréquentes dans le sexe masculin.

Les rapports de la tératologie avec la pathologie peuvent être illustrés par des faits nombreux et variés, dans lesquels on voit une anomalie locale d'un organe ou d'un tissu déterminer le siège d'une lésion pathologique, et montrer que les défauts congénitaux constituent les facteurs personnels les plus importans des maladies. Ce n'est pas abuser de l'hypothèse que d'admettre que les organes qui montrent des aptitudes fonctionnelles restreintes ont quelque défaut de développement anatomique. Du reste, dans l'évolution normale des organes, nous voyons que certaines parties qui se sont développées plus péniblement et plus lentement, et sont plus sujettes à des anomalies, subissent les premières l'atrophie sénile. Il n'y a pas lieu de s'étonner qu'elles subissent aussi plus facilement l'influence des agens morbides.

Comme la monstruosité, la prédisposition morbide est le résultat d'une évolution troublée. De même que, dans les familles, les anomalies de formes peuvent présenter des localisations très diverses, de même les anomalies de structure peuvent varier de siège. On peut ainsi comprendre comment, sous l'influence des conditions diverses qui provoquent d'ordinaire les manifestations des maladies héréditaires — puberté, ménopause, fatigue, chocs physiques ou moraux, intoxications, infections — on voit survenir dans une même famille des affections diverses, mais portant le plus souvent sur le même système. Il est à remarquer que la plupart de ces conditions provocatrices n'agissent qu'en raison de l'épuisement qui en résulte. On inscrit souvent la croissance au

nombre des conditions favorables au développement des maladies. Mais, en réalité, les périodes de croissance, où les processus de nutrition sont les plus énergiques, ne peuvent être et ne sont que des périodes de résistance : c'est dans le temps qui suit les périodes de croissance et surtout les périodes de croissance rapide que la susceptibilité se développe.

Si les troubles d'évolution du système nerveux sont les plus importans au point de vue de la genèse des maladies, c'est que c'est lui qui domine les phénomènes de la vie de nutrition aussi bien que ceux de la vie de relation. Les troubles d'évolution de ce système peuvent servir à rendre compte des nombreuses variétés des manifestations morbides dans les familles pathologiques.

Le défaut de ressemblance dans la descendance qu'on retrouve dans les familles pathologiques et tératologiques met en évidence le défaut d'énergie embryogénique qui s'accentue dans ces familles au point d'en arriver à la stérilité au bout de quelques générations. L'atténuation de la puissance embryogénique qui peut se traduire par des défauts d'élémens très divers, peut servir à l'interprétation de ce qu'on appelle l'hérédité morbide dissemblable et de cette autre hérédité paradoxale désignée sous le nom d'hérédité morbide collatérale.

Il est à remarquer que la dissemblance dans les familles morbides n'est pas absolument désordonnée. Le chef d'une famille de dégénérés donne naissance à des produits dissemblables par des troubles d'évolution divers et diversement situés qui créent des prédispositions morbides variées, mais dont la variété n'est pas telle qu'on ne retrouve dans leurs manifestations des analogies capables de constituer un air de famille. La dégénération en effet ne s'opère pas sans une certaine règle. Comme l'a bien vu Morel, les dégénérés dissemblables d'une famille ressemblent à des dégénérés dissemblables d'une autre famille, de sorte que d'où qu'ils viennent, les dégénérés, comme les monstres, sont susceptibles d'une classification scientifique. *La dégénérescence a ses lois comme l'évolution normale* : quelle que soit sa cause, elle se manifeste sous un nombre relativement restreint de formes communes.

La théorie de la nature tératologique des manifestations de l'hérédité morbide est actuellement la seule qui puisse permettre d'expliquer comment des conditions très diverses de la génération, telles que l'extrême jeunesse ou l'âge trop avancé des générateurs, leur disproportion d'âge, les troubles permanens ou même passagers de leur vitalité, l'ivresse, les intoxications, les infections, l'épuisement accidentel du système nerveux, la neuras-

thénie acquise, peuvent produire les mêmes effets que l'hérédité morbide. On n'a pas à s'étonner en effet de voir que les dégénérés par hérédité ne diffèrent pas des dégénérés par troubles de la nutrition des générateurs, si les dégénérescences résultent en général de troubles de l'embryogénie qui se réduisent en somme à des troubles de la nutrition. La théorie tératologique de l'hérédité morbide et de la dégénérescence permet de comprendre non seulement la dissemblance dans l'hérédité morbide, mais encore l'absence d'hérédité dans les maladies du groupe soi-disant héréditaire, mais qui mérite mieux d'être qualifié de dégénératif.

Les troubles du développement sont d'autant plus importans au point de vue de leurs conséquences qu'ils se produisent à une époque plus rapprochée du début de l'évolution. Les formes extérieures sont déjà constituées longtemps avant que la structure des organes ait atteint sa perfection. C'est ainsi que, chez l'homme, la naissance surprend en plein développement certaines parties du système nerveux et des plus importantes au point de vue de la vie de relation. Il est donc facile de comprendre qu'il peut exister des troubles d'évolution du système nerveux dus à l'hérédité morbide ou provoqués par des influences de milieu sans déviations morphologiques extérieures. On a du reste attribué à des troubles d'évolution du système nerveux plusieurs lésions des centres que l'on trouve dans des névropathies familiales où on peut ne pas rencontrer de malformations externes.

Une race se forme par la fixation des caractères spécifiques transmissibles par génération sexuelle. Les familles et les individus qui composent la race transmettent à leurs descendans des caractères de famille et des caractères individuels, se combinant avec une variété infinie pour constituer des personnalités qui ne peuvent cependant différer entre elles que dans une mesure telle que les adaptations au milieu physique et au milieu social ne soient pas sensiblement modifiées. Lorsque les qualités spécifiques qui caractérisent la race cessent de se transmettre par hérédité; lorsque, dans une famille, les enfans cessent de ressembler à leurs parens et à leurs frères et sœurs, sans recouvrer un type ancestral, et qu'il en résulte un changement défectueux dans l'adaptation au milieu physique et au milieu social, on dit que la race dégénère. Il faut entendre en effet par dégénérescence la perte des qualités héréditaires qui ont déterminé et fixé les caractères de la race. La caractéristique de ce qu'on appelle dans les races humaines l'hérédité morbide, qui n'est autre chose qu'une dégénérescence, *c'est justement la tendance anormale à la variation de la descendance*, qui devient de moins en moins capable de s'adapter

en raison de ses défauts physiques, intellectuels et moraux. Dans les races artificielles d'animaux domestiques, la dégénérescence a souvent pour résultat la réversion vers un type primitif de l'espèce avec capacité de recouvrer les adaptations anciennes. C'est qu'en réalité on a donné le nom de « race » à une variété dont les qualités héréditaires n'avaient pas la fixité qui caractérise la race. Dans les races naturelles on n'observe pas de ces réversions. Dans les races humaines en particulier, la dégénérescence ne se manifeste pas, quoi qu'en aient dit bon nombre d'auteurs par des retours à des formes ancestrales, mais bien par des troubles de l'évolution amenant des malformations somatiques et des perversions fonctionnelles incompatibles non seulement avec les adaptations actuellement nécessaires mais même avec les adaptations ancestrales. Le bec-delièvre, le spina-bifida, les vices de conformation des organes génitaux si fréquens chez les dégénérés n'ont rien à faire avec les types ancestraux; et la stérilité, qui est l'aboutissant nécessaire de la dégénérescence, ne peut guère avoir de relation avec l'atavisme. En les considérant de près, on voit clairement que les vices de conformation des dégénérés, que l'on appelle les stigmates de la dégénérescence, sont des malformations tératologiques. Si le dégénéré ne donne pas naissance à des êtres qui lui ressemblent, ce n'est pas parce qu'il a acquis la propriété particulière de transmettre des caractères qui ne lui appartiennent pas : *mais c'est que la dégénérescence est la dissolution de l'hérédité*. L'hérédité normale nécessite une embryogénie normale; les maladies susceptibles d'être héréditaires et liées à une prédisposition paraissent résulter d'une embryogénèse troublée. Les troubles de l'embryogénèse ont des résultats différens suivant l'époque où ils se produisent; aussi n'est-il pas de règle qu'ils se transmettent directement dans leur forme.

La ressemblance que l'on trouve dans l'espèce humaine chez les dégénérés d'origine différente, ressemblance qui permet d'en faire une classification dont le cadre est en somme assez restreint, on la reproduit dans les expériences qui ont pour but de provoquer des monstruosités artificielles. Que l'on trouble l'incubation des œufs de poule par des écarts de température, qu'on les chauffe trop ou qu'on ne les chauffe pas assez, qu'on les prive d'air ou qu'on introduise dans le milieu où ils respirent des substances toxiques ou capables de modifier la nutrition de l'embryon, de l'éther, du chloroforme, des alcools, des essences, de la nicotine; qu'on fasse pénétrer ces mêmes substances dans l'albumen; qu'on les ébranle par des chocs brusques ou par des secousses

faibles, mais répétées, on produit toujours des monstruosités, mais on ne voit pas qu'une quelconque de ces causes provoque exclusivement la formation d'une monstruosité spéciale. Chacune de ces causes produit des difformités variées, dont chacune ressemble à d'autres difformités provoquées par d'autres causes. En somme on retrouve dans les couvées expérimentalement troublées les faits généraux déjà signalés dans la descendance des dégénérés : la dissemblance dans les mêmes familles et la ressemblance des types dissemblables d'une famille avec ceux d'une autre famille.

Ce n'est pas seulement parce qu'elles aboutissent à la stérilité que l'hérédité morbide et la dégénérescence concourent à la destruction des familles et des races ; c'est encore en produisant dans les familles et dans les races des différences intellectuelles et morales qui conduisent à des dissensions et à des luttes aussi néfastes que les maladies. Lorsque des croisemens multipliés d'individus normaux se sont effectués dans une même localité ou dans un même pays, ils finissent par créer non seulement des ressemblances physiques, un air de famille, un type national, mais aussi des ressemblances psychiques qui entraînent une communauté de goûts, d'intérêts et par conséquent d'idées morales susceptibles de se fixer pendant une longue suite de générations et de constituer un caractère de famille ou de nation. La dissolution de l'hérédité qui peut se réaliser, soit par l'introduction d'étrangers de races trop différentes, soit sous l'influence de causes autochtones de dégénérescence, se traduit non seulement par des dissemblances physiques, mais aussi par des dissemblances psychiques et morales qui accompagnent nécessairement les premières. Les discordes sociales qui naissent dans un peuple, comme celles qui divisent si souvent les familles de dégénérés, constituent en somme une manifestation de la dissolution de l'hérédité : elles ont leur source dans un fait biologique.

Les faits qui autorisent à considérer l'hérédité morbide ou la dégénérescence en général comme la conséquence de troubles de la nutrition pendant la période développementale de l'évolution permettent de comprendre les exceptions aux lois de l'hérédité, *et par conséquent d'entrevoir la possibilité de réaliser les moyens de favoriser ces exceptions et de lutter contre la dégénérescence.*

On ne pouvait guère manquer de proposer d'interdire par une loi le mariage à certaines catégories de dégénérés. C'était imiter par une stérilité artificielle leur procédé naturel d'extinction. La méthode serait impraticable en raison de l'impossibilité de fixer une limite, et elle serait sûrement inefficace en raison du tempérament des individus visés qui ne leur impose guère la soumis-

sion aux lois. La lutte peut être entreprise par des procédés moins incertains.

La restauration d'une race dégénérée, — le retour à la médiocrité, comme on dit, — peut s'effectuer par des croisemens avec des individus de races saines. M. Sanson a montré, par de bons exemples tirés de la zootechnie, que l'hérédité des caractères biologiques, et même peut-être du sexe, est en général sous l'influence des conditions de nutrition des générateurs. C'est le plus fort qui entraîne la ressemblance de son côté. On peut admettre que dans une union comprenant un facteur morbide, c'est le facteur sain qui a le plus de chance de l'emporter, d'autant plus qu'il a en sa faveur l'hérédité atavique de l'autre côté. Mais est-ce parce que à notre époque les élémens absolument sains sont rares? est-ce pour tout autre raison? Ce qu'on voit d'ordinaire, c'est qu'à ces croisemens les bons ont plus de chances de perdre que les mauvais de gagner.

Ce ne sont pas seulement les croisemens heureux qui sont capables de réaliser le retour à la médiocrité. On peut voir dans une famille de dégénérés les enfans naître de moins en moins défectueux à mesure que les conditions biologiques des parens s'améliorent. Que les troubles de la nutrition aient une influence nuisible et qu'inversement toutes les améliorations de la nutrition soient susceptibles de se traduire par une amélioration corrélative des produits, il n'y a d'ailleurs là rien qui doive surprendre. La génération est en somme le résultat d'un excès de nutrition : les organismes inférieurs, en absorbant dans le milieu où ils vivent plus d'élémens qu'il n'en faut pour réparer leurs pertes, augmentent de volume; quand cette augmentation dépasse une certaine limite, l'individu se fragmente pour former des êtres nouveaux. Le procédé est beaucoup plus complexe chez les animaux supérieurs, mais il est au fond le même; et Hæckel a pu appeler la reproduction une excroissance de l'individu. Les meilleures conditions de la génération sont les meilleures conditions de la nutrition. C'est à la régularité de la nutrition des feuillets blastodermiques et de leurs dérivés qu'est due la régularité de leur plissement, et encore la régularité de leur évolution ultérieure. L'arrêt du développement d'une seule cellule aux premières périodes de l'évolution est susceptible de déterminer des difformités graves.

Les faits observés dans les familles humaines, où on voit des dégénérés donner naissance à des produits de moins en moins défectueux à mesure que leurs propres conditions de nutrition s'améliorent, indiquent que sous l'influence d'une suractivité nutritive des organismes défectueux peuvent fournir une épigé-

nèse normale. Du reste, la possibilité de combattre pendant la période embryonnaire la tendance dégénérative qui se manifeste par le retard du développement, et la fréquence des anomalies morphologiques peut être établie sur des faits expérimentaux qui pour être peu nombreux n'en sont pas moins significatifs. Dans l'incubation artificielle des œufs de poule, on voit que certaines conditions capables d'accélérer le développement normal sont susceptibles aussi de résister à l'influence retardante et déformante d'agens perturbateurs qui ont été mis en jeu avant l'incubation.

Darwin a remarqué que la fonction reproductrice est la plus délicate de toutes, aussi est-elle considérablement influencée par le milieu; malgré une alimentation surabondante, un grand nombre d'animaux sauvages deviennent stériles ou ne donnent que des produits mal venus ou difformes par le seul fait d'être tenus en captivité; les animaux domestiques, au contraire, deviennent plus féconds sous l'influence d'un meilleur régime.

Si les influences du milieu se réduisent en somme à des modifications de la nutrition; si, d'autre part, les processus embryogéniques sont de même nature que les processus de la nutrition en général, on peut admettre que les influences de milieu qui sont capables de modifier heureusement la nutrition d'un organisme défectueux sont aussi capables de le mettre dans de meilleures conditions pour fournir au développement de l'embryon.

En résumé l'observation et l'expérience montrent que pour lutter avec chance de succès contre l'hérédité morbide et la dégénérescence, qui ne sont d'ailleurs pas fatales, aucune des conditions de la nutrition, aucune des influences de milieu capables d'agir sur le développement ne doit être négligée.

Ch. Féré.

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ESPAGNOLES

LITTÉRATURE ET HISTOIRE : Les allusions contemporaines dans le *Don Quichotte;* Juan del Encina et les origines du théâtre espagnol ; un écrivain romantique continuateur de Bossuet. — Le mariage du roi Alphonse XII avec l'Infante Mercédès.

Les articles intéressans ne manquent pas, dans les revues espagnoles, et en particulier dans la *España moderna*, qui est sans contredit la plus importante d'entre elles. Mais ce sont pour la plupart des notes ou des dissertations sur des points très spéciaux de l'histoire et de la littérature espagnoles : histoire et littérature dont les grandes lignes mêmes nous sont aujourd'hui si peu connues, que l'intérêt de leur menu détail risquerait bien de nous échapper. La faute n'en est d'ailleurs qu'à nous seuls. Entraînés vers le Nord, attirés par l'étrangeté, et peut-être aussi par l'obscurité du brumeux génie septentrional, nous avons perdu de vue le développement intellectuel de ces races latines, qui, durant tant de siècles, avaient pensé, senti, créé à l'unisson de la nôtre. Il n'a pas fallu moins que la traduction d'un roman *tolstoïen* de M. d'Annunzio, l'année dernière, pour nous rappeler l'existence d'une littérature italienne. Et de la littérature espagnole nous continuons à ne rien savoir, ou peu de chose, tandis qu'il n'y a pas si petit écrivain scandinave que l'on ne réussisse à nous faire admirer.

La littérature espagnole existe, cependant : et rarement peut-être depuis le XVIIe siècle elle a été si vivante. Mais je crains que longtemps encore nous continuions à devoir l'ignorer : car elle s'obstine à garder un caractère national très marqué, à rester essentiellement locale, à exprimer des sentimens et à parler une langue que seuls des lecteurs espagnols sont en état de comprendre. On aura beau vouloir nous

traduire, en les adaptant à nos goûts français, les romans de M. Perez Galdos et de don Juan Valera : à peine réussira-t-on à nous faire deviner comment ils peuvent avoir tant de prise sur le public espagnol. Et encore le roman est-il peut-être, de tous les genres littéraires, celui qui compte aujourd'hui en Espagne le moins de représentans d'une réelle originalité. La poésie, la critique, l'histoire surtout, en comptent bien davantage, et de bien plus intéressans ; mais poètes, critiques, historiens, tous les écrivains espagnols emploient leur talent à traiter des sujets qui décidément n'ont pas assez d'intérêt pour nous. Nous nous sommes trop éloignés de l'Espagne, nous avons trop pris l'habitude de porter ailleurs nos curiosités. Comment espérer que les savantes études de M. Menendez y Pelayo sur le vieux dramaturge Rojas, ou celles de M. Barrantes sur le poète Villegas, trouvent de l'écho dans un pays où *Don Quichotte* lui-même n'amuse plus guère personne?

En Espagne au contraire le roman de Cervantes est plus lu, plus admiré que jamais. Je ne crois pas que Dante en Italie, ni Molière chez nous, soient restés l'objet d'un culte aussi général. Il n'est pas une des mésaventures de l'ingénieux hidalgo qui ne demeure présente à tous les esprits ; et pas un mois ne se passe sans qu'un nouveau travail ramène l'attention du public sur ce personnage ridicule et sublime.

Voici par exemple un auteur qui, écrivant sous le pseudonyme de *Polinous*, se met en peine d'expliquer mot par mot le sens caché de *Don Quichotte*. Et pour commencer, se douterait-on de ce que peut signifier le nom de Quichotte ? « Imaginez un père qui, pour soustraire son fils à la cruauté de ses ennemis, le défigure, coupant ses longs cheveux bouclés, brouillant son délicat visage, couvrant ses formes élégantes d'un sarrau de paysan. *Qué hijote!* (quel fils !) s'écrie ce père, partagé entre le chagrin et la joie. Et pareillement s'est écrié Cervantes, en contemplant le fils de sa merveilleuse fantaisie changé en une caricature, mais, à ce prix, délivré de la mort. »

Tout le commentaire est sur ce ton. Polinous est plus ingénieux encore que l'ingénieux hidalgo. Il nous apprend que don Quichotte est né à la Mancha pour signifier que nous naissons tous avec la tache (*mancha*) de l'ignorance ; et que l'aubergiste (*ventero*) qui arme don Quichotte chevalier est en réalité le symbole de l'éditeur, dispensateur de la *vente*.

Moins ingénieuses, mais infiniment plus sérieuses sont les *Notes sur don Quichotte* de M. José Maria Asensio, que vient de publier la *Espana moderna*. Elles traitent de divers points de détail, notamment des premières éditions du roman, des corrections et des suppressions qu'y a faites l'auteur. Car il est aujourd'hui établi que deux chapitres au moins

du texte primitif de Cervantes ont été coupés au cours de l'impression. L'un était intitulé : *De ce qui arriva à don Quichotte dans un bal masqué.* On y voyait le chevalier se rendant à ce bal, armé et sans masque, et derrière lui venait Sancho vêtu en pénitent. Sur le conseil de Sancho, une dame s'adressait à don Quichotte, le suppliait de l'aider à sortir de la captivité où la tenait un méchant vieillard, son tuteur. On se mettait à table, après de nombreuses mésaventures. La dame s'asseyait près du chevalier : et comme le vieux tuteur essayait de l'en déloger, don Quichotte fondait sur lui, renversait la table, recevait une abondante volée de coups de bâtons.

Mais il prenait sa revanche au chapitre suivant, qui a également disparu du texte imprimé, et dont nous ne possédons également qu'une courte analyse. Dans ce second chapitre don Quichotte, miraculeusement guéri de ses blessures par une application de son fameux baume, recevait la visite de la jeune dame et s'entretenait très tendrement avec elle. Encore ne tardait-elle pas à le tromper avec don Antonio, ce dont le fidèle Sancho s'empressait de l'avertir. Mais don Quichotte mettait la chose au compte des enchanteurs ses ennemis, Et très volontiers il accédait au conseil de son cher don Antonio, qui l'engageait à aller sur le port pour y visiter les galères.

Pourquoi Cervantes a-t-il coupé ces deux chapitres ? Et que sont-ils devenus ? C'est ce que les érudits espagnols n'ont encore pu découvrir. Du moins ils ne se sont pas fait faute de chercher. M. Asensio raconte le curieux épisode des efforts de l'Académie Royale de Madrid pour obtenir communication de prétendus chapitres inédits de *Don Quichotte* qui, après avoir appartenu à la bibliothèque de Francfort-sur-le-Mein, se trouvaient en 1822 entre les mains de l'ambassadeur de Prusse à Paris. Enfin on fut admis à consulter les précieux documens. Hélas ! il y était bien question de don Quichotte, mais c'était une addition postérieure, où jamais Cervantes n'avait mis la main.

C'est que les admirateurs de *Don Quichotte* ne se sont pas fait faute, durant deux siècles, de compléter ou de corriger à leur gré le texte de Cervantes. Mainte édition du livre contient des parties entières ainsi modifiées, et le nombre des additions égale au moins celui des coupures. M. Asensio cite le trait vraiment curieux d'une édition espagnole publiée à Milan en 1610, et où les éditeurs ont remplacé l'épître dédicatoire de Cervantes par une autre de leur cru. *Don Quichotte,* comme l'on sait, était dédié au duc de Béjar. Mais les éditeurs milanais ont trouvé plus à propos d'en faire hommage au comte Vitaliano Visconti. « Sachant, lui disent-ils, que Votre Seigneurie daigne s'intéresser à la langue castillane, nous lui dédions cette histoire de l'*Ingénieux Hidalgo*. Nous l'aurions volontiers publiée en langue italienne ;

mais nous avons craint qu'elle ne perdît ainsi de sa grâce, laquelle se montre plus vive infiniment dans son langage naturel qu'en aucune traduction. » Ces éditeurs, comme on le voit, étaient hommes de goût. Il faut, en effet, lire *Don Quichotte* dans son « langage naturel » pour en apprécier toute la « grâce ». Et mieux valent encore, pour en donner tout au moins une idée, de libres adaptations comme celle de Florian que des traductions trop exactes et trop consciencieuses.

Don Quichotte est-il une satire politique, et peut-on y retrouver des allusions à des personnages ou à des événemens du temps? Autre question que traite tout au long M. Asensio. Il ne croit pas que les contemporains de Cervantes aient eu raison de voir dans son livre, comme ils ont fait, une caricature de Charles-Quint; car en toute occasion l'auteur de *Don Quichotte* a parlé avec admiration et respect de ce « foudre de guerre ». Et pourtant il y a tel trait de la vie de l'Empereur qui ressemble bien fort à certains chapitres du roman, la *Bataille extraordinaire de don Quichotte contre les outres de vin*, par exemple, ou *Ses efforts héroïques contre les figures sculptées d'un buffet*. Voici en effet ce que raconte un des premiers historiens de Charles-Quint, Juan Antonio de Vera, comte de la Roca, dans son *Epitome de la vie et des exploits de l'invincible Empereur :* « On dut lui ôter des mains, dans sa jeunesse, une épée nue, dont il s'escrimait contre des figures de tapisserie... Une autre fois, on le surprit excitant d'un bâton des lions en cage, à travers les barreaux, de telle sorte qu'on fut obligé de fermer la cage pour éviter tout danger. » Et M. Asensio ajoute que l'on pourrait appliquer à Charles-Quint la belle épitaphe composée par le bachelier Sanson Carrasco pour le tombeau de don Quichotte : « Il fut l'extravagant du monde; et il eut l'étrange aventure de mourir en héros après avoir vécu en fol. »

En résumé, d'après M. Asensio, Cervantes n'a pu manquer de mettre dans son livre une foule d'allusions contemporaines : mais ce sont des allusions dont le secret est à jamais perdu, et tout effort pour le retrouver ne saurait aboutir qu'à de vaines hypothèses. Mieux vaut prendre le livre tel qu'il est : il reste assez riche encore en allusions à des sentimens et à des faits qui sont de tous les temps, car ils forment l'essence même de la nature de l'homme.

*
* *

La même revue a publié, dans ses deux livraisons d'avril et de mai 1894, une très intéressante étude de M. Emilio Cotarelo sur la vie et les œuvres de Juan del Encina, *le père du théâtre espagnol*. C'est encore un sujet d'un intérêt exceptionnel pour le public d'Espagne,

aussi fier au moins de son théâtre que nous le sommes du nôtre. L'Académie Royale de Madrid vient précisément de recueillir et de publier les œuvres complètes de Juan del Encina, et c'est à propos de cette publication que M. Cotarelo s'est efforcé de déterminer le rôle véritable du vieux poète dans la formation du drame espagnol.

Formation, ou plutôt transformation : car un genre littéraire ne se crée pas de toutes pièces, et les œuvres d'Encina constituent simplement le passage de la forme dramatique ancienne à la forme classique Bien avant Encina, l'Espagne comme l'Italie et comme la France avait produit des drames religieux ou *représentations;* et l'on vient, tout récemment encore, d'en publier deux : le *Poème des Rois Mages* et la *Représentation de la Naissance de Jésus*, œuvres d'un certain Gomez Manrique, qui, pour être antérieures d'un siècle aux productions pareilles d'Encina, ne leur sont pas sensiblement inférieures. Ce sont des compositions d'une simplicité toute primitive, ayant déjà, cependant, un caractère scénique très marqué.

Indépendamment de cet art religieux, maints autres élémens ont concouru à produire le drame classique espagnol. Le théâtre latin de Plaute et de Térence, à dire vrai, ne fut jamais populaire en Espagne, pas même au temps de la domination romaine. Mais les *mimes* et les *farces atellanes*, au contraire, y obtinrent tout de suite un immense succès; ils y restèrent en grand honneur de longs siècles encore après la chute de l'Empire romain.

M. Cotarelo se refuse, en revanche, à admettre l'hypothèse d'un théâtre provençal précédant et produisant le théâtre classique espagnol. Et c'est là en effet une hypothèse bien hasardeuse. Sur la foi d'un passage de Nostradamus, certains critiques romanisans ont imaginé que la Provence avait possédé, au moyen âge, toute une école de dramaturges, et que les *autos* des grands tragiques espagnols de la Renaissance n'avaient fait qu'imiter ces auteurs provençaux, les Anselme de Faydit, les Arnauld Daniel, les Roger de Clermont. Malheureusement il ne nous est rien parvenu de ces drames; et à supposer même qu'ils aient eu une valeur littéraire réelle, rien ne prouve qu'ils aient exercé la moindre influence sur l'évolution du théâtre espagnol.

La véritable origine de ce théâtre doit être cherchée dans les drames religieux, dans les farces païennes, et aussi dans toute une série de jeux et de fêtes qui, sans relever aucunement de l'art dramatique, n'en offraient pas moins une grande part de mise en scène théâtrale : les *rocas* ou rouelles, les *reinados*, ou réjouissances publiques au début d'un règne, les *mayos* ou festivals de mai.

C'est de tout cela qu'est sorti le drame espagnol. Encore fallait-il l'en faire sortir, lui donner une forme littéraire nouvelle, l'élever à la

dignité d'un art. Et c'est pour s'y être employé avant tous les autres que le vieil Encina a mérité son titre de *père du théâtre espagnol*. Lui-même d'ailleurs s'est rendu justice dans un quatrain où il se qualifie en ces termes : « Juan de Encina, le premier des poètes qui fit bonne besogne au théâtre. »

Il était né à Salamanque, vers 1468. On suppose que del Encina n'était pas son nom de famille, et plusieurs critiques ont imaginé qu'il était fils d'un poète célèbre de la cour d'Aragon, Pedro de Torellas. Mais c'est là une hypothèse tout à fait improbable, car non seulement Encina s'est plu souvent à réfuter une satire de son prétendu père contre les femmes, mais une fois même il l'a voué à la mort et aux peines de l'enfer, sans se faire faute de l'appeler de son nom. « Qu'il voie toutes ses joies changées en tristesse, s'écriait-il, puisqu'il ose médire du *sexe dévot!* » Encina a toujours beaucoup aimé les femmes, lui-même nous l'avoue ; mais le galant le plus amoureux ne parlerait pas de son père avec une sévérité aussi implacable.

Toute la biographie d'Encina est d'ailleurs assez obscure. On sait qu'il a fait ses études à l'Université de Salamanque, qu'il a été ensuite courtisan à Burgos et à Grenade, et qu'en 1492 il a obtenu un emploi dans la maison du duc d'Albe.

Dès l'âge de quatorze ans il avait écrit des vers. Il nous a laissé tout un recueil de petits poèmes qui doivent dater de sa jeunesse, et dont la plupart sont dédiés à des dames ; *A mon amie de cœur; A une demoiselle qui a causé mon pire chagrin; A une jeune femme qui me contraignit à l'aimer tandis que je vaquais à mes dévotions*. En mai 1492, il acheva une traduction des *Églogues* de Virgile. Mais c'est seulement après son entrée dans la maison du duc d'Albe qu'il eut l'idée d'employer son talent de poète à des sujets dramatiques. Pour les fêtes du château d'Albe il composa une série de *représentations* dont un premier recueil a paru dès 1496. En 1500, nous le trouvons à Rome, où les Espagnols sont fort en honneur. Il y reste près de vingt ans, puis revient en Espagne, et meurt en 1534 à Salamanque. Voilà, ou à peu près, tout ce qu'on sait de lui.

Son œuvre, en revanche, s'est conservée tout entière. Elle comprend une quantité considérable de petits poèmes lyriques, un *Art poétique* assez étendu, dédié à l'Infant don Juan, des *églogues*, des *représentations* religieuses, des *représentations* profanes, des allégories, et enfin un certain nombre d'*autos* ou véritables drames. C'est dans ces *autos* surtout qu'il nous apparaît comme un novateur. Mais déjà ses églogues contiennent un élément dramatique qui en fait en quelque sorte des comédies pastorales : on y trouve d'ailleurs sans cesse le sacré mêlé au profane ; et c'est un curieux spectacle de voir des bergers de Virgile qui se rendent à Bethléem sous la conduite d'un ange, et

qui, tout au long du chemin, s'amusent à débattre, avec force grivoiseries, des problèmes de politique ou de littérature.

Parmi les *autos* d'Encina, l'un des plus remarquables est l'*Auto de Rapelon*, ou acte de querelle. Sa popularité fut énorme, et il servit de modèle à toute une série de pièces analogues, de telle sorte que son titre devint le nom d'un nouveau genre dramatique. Le sujet est des plus simples, et fait songer à des *mimes* anciens. Deux bergers, venus au marché de Salamanque, sont entourés et houspillés par une bande d'étudians. Terrifiés, ils se réfugient dans une auberge. Ils y rencontrent un autre berger, Piernicurto (courte-cuisse), qui prend leur défense et, par ses belles paroles, les délivre de leurs persécuteurs. Ce Piernicurto est un paysan déjà déniaisé par un assez long séjour dans la ville : type curieux, qui va se retrouver non seulement dans le théâtre, mais aussi dans le roman espagnol. Une longue discussion s'engage entre lui et les deux bergers : d'abord violente et grossière, elle passe insensiblement à des sujets plus élevés, pour aboutir à une éloquente dissertation sur le bonheur des pauvres d'esprit.

Deux autres ouvrages d'Encina, l'*Églogue de Placide et Victorien* et le poème du *Triomphe de l'Amour*, comptent également parmi les chefs-d'œuvre de la littérature espagnole de la Renaissance. Ils sont intéressans plus encore par la pureté et la perfection du style que par la nouveauté du plan dramatique. Encina ne s'est point contenté de traduire Virgile, il l'a constamment imité, imprégnant d'une grâce toute classique la langue dure et sèche des vieux auteurs espagnols.

Son *Art poétique* suffirait d'ailleurs à prouver l'importance qu'il attachait aux questions de forme. Des neuf divisions dont il est composé, cinq sont consacrées à établir les règles de la technique du poète. Voici les titres de ces neuf divisions : 1° *La naissance de la poésie espagnole;* 2° *L'art du trouvère;* 3° *Différence entre le poète et le trouvère* (c'est la différence du capitaine à l'écuyer, du maître à l'esclave) ; 4° *Conditions requises pour être admis à l'étude de l'art du poète;* 5° *Mesure et distribution des pieds syllabiques;* 6° *La rime;* 7° *La différenciation des couplets;* 8° *Les licences poétiques et autres ornemens;* 9° *Comment doivent se lire et s'écrire les couplets.*

*
* *

Dans tous les articles de critique et d'histoire que publient les revues espagnoles, un nom se trouve invariablement cité, avec toutes les marques d'une respectueuse admiration : le nom de M. Marcellin Menendez y Pelayo, membre de l'Académie Royale de Madrid. Et en effet M. Menendez y Pelayo occupe dans la littérature espagnole contemporaine une place très considérable. Il est le maître incontesté de la critique : catholiques et libres penseurs, conservateurs et révolutionnaires, tous

les écrivains espagnols vénèrent son jugement et lui rendent hommage. Il exerce dans son pays une véritable souveraineté, dont il use d'ailleurs pour entretenir et fortifier dans les âmes le sentiment national. A lui surtout revient l'honneur de ce développement qu'a pris en Espagne l'histoire littéraire, depuis quelques années. Travailleur infatigable, d'une érudition très sûre et très étendue, il a plus que personne donné l'impulsion à ce mouvement de recherches, l'encourageant de son exemple et de ses conseils.

Je ne trouve malheureusement à signaler ici, parmi les plus récens travaux de M. Menendez y Pelayo, rien d'autre qu'une étude sur don José Maria Quadrado, archéologue, poète et philosophe des premières années de ce siècle : encore un de ces grands hommes de la littérature espagnole dont le nom même nous est toujours demeuré inconnu! Ses trois principaux ouvrages sont une série d'articles dans le recueil populaire des *Beautés de l'Espagne*, une *Histoire du royaume de Majorque*, sa patrie, et une *Continuation* du *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet. Romantique en littérature, admirateur passionné de l'art et de la vie du moyen âge, Quadrado était, en matière religieuse, un rationaliste mystique à la façon de Balmès. Sa *Continuation* de Bossuet est destinée à montrer par quelles voies la Providence divine réalise ses fins sous le régime démocratique, après les avoir réalisées sous le régime de la monarchie absolue.

Mais Quadrado a été, par-dessus tout, un grand écrivain, le Chateaubriand espagnol. Il a mis au service de ses idées une langue magnifique, d'une sobriété, d'une concision, d'un relief admirables. Ses descriptions archéologiques de Séville et de Cordoue sont les chefs-d'œuvre de la littérature romantique en Espagne. Et le même homme qui a écrit ces belles pages d'un art très haut et très raffiné a laissé aussi de petits manuels de piété populaires, des *Mois de Marie*, des *Mois de Saint-Joseph*, des *Semaines saintes*, qui forment, aujourd'hui encore, l'unique lecture de milliers de croyans. La chose, au surplus, n'a rien d'extraordinaire dans un pays où la foi religieuse est restée aussi profonde, aussi intacte, qu'elle l'était il y a cinq cents ans. Je crois décidément que les âmes espagnoles sont à l'abri du doute. Chez les plus libres d'entre elles, je n'ai point trouvé la moindre trace d'une hésitation sur le terrain religieux. Les naturalistes d'aujourd'hui restent d'aussi fervens catholiques que les romantiques d'autrefois. Leur foi leur est si naturelle qu'ils ne s'avisent pas d'en être gênés. La science et le talent poétique de don José Maria Quadrado ne l'ont point empêché d'écrire des *Mois de Saint-Joseph* à l'usage de dévotes illettrées; et l'on sait que l'un des plus hardis parmi les romanciers espagnols de l'école réaliste contemporaine est un prêtre, le Père Luis Coloma, de la Société de Jésus.

*
* *

Je ne puis m'empêcher de signaler encore, avant de quitter la *Espana moderna*, un curieux article de M. Pirala sur le mariage du roi Alphonse XII avec sa cousine doña Mercédès, la fille du duc de Montpensier. On sait que c'est un peu contre le gré de tous que le jeune roi a épousé sa cousine, dont il était passionnément amoureux, et dont la mort, moins d'un an après, devait lui laisser de si cruels regrets. Mais on ignorait jusqu'ici, — et l'on sait maintenant, par le récit de M. Pirala, — que ce projet de mariage a failli, un moment, amener en Espagne une nouvelle révolution.

C'était en 1876. Le jeune roi venait de se fiancer officiellement avec doña Mercédès. Il l'avait fait, en vérité, contre le gré de tous; et il ne lui avait pas fallu moins que la force de son amour pour oser tenir tête à une opposition aussi unanime. Non seulement il avait contre lui sa mère la reine Isabelle, qui gardait trop de rancune au duc de Montpensier pour se résigner à le voir de nouveau sur les degrés du trône; mais tous les gouvernemens de l'Europe désapprouvaient le projet, tous jugeant dangereuse pour l'équilibre européen cette union du roi d'Espagne avec une princesse de la maison d'Orléans, sœur de la comtesse de Paris. Les ministres du roi, d'autre part, craignaient que le projet de mariage ne produisît mauvais effet sur les Chambres, qui allaient précisément rouvrir leur session. Et de toutes parts c'étaient des brochures anonymes, des entrefilets menaçans dans les journaux, dans ceux surtout que subventionnait la reine Isabelle.

Mais Alphonse XII tenait bon; et chaque jour il affirmait plus nettement sa résolution de n'écouter que son cœur. Un jour, tandis qu'il voyageait en Castille, la reine Isabelle accourut secrètement à Madrid (où il lui avait été interdit d'entrer), s'installa à l'Escurial, et adressa une circulaire à tous les membres du corps diplomatique, les invitant à venir la voir le lendemain au château de la Granja. Aussitôt le marquis de Cabra prévint le jeune roi, qui eut encore le temps de rentrer à Madrid avant l'heure de cette séance, qu'il s'agissait d'empêcher. Il s'enferma avec sa mère dans un cabinet du palais, usa de tous les moyens de persuasion, représenta que tout autre mariage serait impossible, même au point de vue politique, et finit par obtenir gain de cause. La reine Isabelle consentit même à se montrer en public avec son beau-frère le duc de Montpensier; après quoi elle revint s'installer à Séville. Ainsi tout se termina pour le mieux; et ce petit coup d'État manqué eut simplement pour effet de hâter le mariage du roi avec sa belle cousine.

Je me réserve de parler en détail, une prochaine fois, d'une autre

revue espagnole, la *Ciudad de Dios*, fondée et exclusivement rédigée, avec approbation ecclésiastique, par une congrégation de moines augustins. De toutes les revues religieuses, c'est assurément la plus libre; les matières les plus diverses : histoire, littérature, musique, y sont traitées aussi abondamment que dans les revues laïques, et avec la même franchise de ton et de pensée. J'y ai trouvé des études sur l'opéra espagnol, sur la physiologie des cellules, qui auraient tout aussi bien convenu à la *España Moderna*.

Mais les rédacteurs et les lecteurs de cette revue bimensuelle ont tant de loisirs, que rarement une étude y dure moins d'une année. Ce sont inévitablement, à la fin de chaque article, des *continuarà*, et il faut laisser passer plusieurs livraisons avant de retrouver la continuation ainsi annoncée. De sorte que, parmi les articles dont je voudrais parler, il y en a dont je n'ai pu encore me procurer le commencement, et d'autres dont la fin est toujours à venir. Je veux du moins signaler dès aujourd'hui, à tous ceux qu'intéresse l'histoire des idées religieuses, les études très documentées du Père Manuel y Miguelez sur le *Jansénisme en Espagne*, et celles du Père Perez Aguado sur un *Congrès christiano-rabbinique* réuni à Tortose par le pape Benoît XIII, en l'année 1412.

T. DE WYZEWA.

REVUE DRAMATIQUE

RENAISSANCE. — *Gismonda*, drame en quatre actes et cinq tableaux, de M. Victorien Sardou.

Gismonda est un très agréable spectacle qui a bien réussi le premier soir et qui, vraisemblablement, plaira à beaucoup de gens. Je n'ai garde de mesurer la valeur des pièces de théâtre à leur succès; je sais trop qu'elles réussissent souvent par leurs défauts et par ce qu'il y a en elles de moins estimable. Est-ce une raison pour oublier que tout de même les pièces sont faites en vue d'être jouées, et que, en fin de compte, l'art du théâtre a pour objet d'attirer le public et non de le mettre en fuite? Songez qu'en même temps que *Gismonda* se fait applaudir à la Renaissance, *Madame Sans-Gêne* continue au Vaudeville sa longue et triomphante carrière. Le Gymnase a repris *Nos bons Villageois*. D'autres théâtres encore mettront cet hiver sur leur affiche le nom de M. Sardou. C'est un retour de faveur incontestable. Or M. Sardou est le représentant attitré d'une conception dramatique dont on nous assure qu'elle est démodée et qui, pour dire le vrai, a fait son temps. C'est contre lui, contre ses théories et ses exemples que tous les chercheurs d'une formule nouvelle ont dirigé leur efforts. Aucun autre dramatiste en notre temps n'a été plus attaqué, chargé de plus de mépris et n'a rencontré dans la presse une plus vive et plus constante hostilité. On ne peut dire d'ailleurs qu'il se soit renouvelé et qu'en vertu de sa merveilleuse et fameuse aptitude à suivre la mode il ait essayé de se plier aux esthétiques récentes. Bien au contraire, il est resté fermement attaché à son système dramatique. Les procédés qu'il emploie n'ont pas varié. Peut-être même en ses derniers ouvrages s'est-il de moins en moins appliqué à dissimuler ce que ces procédés ont d'artificiel. Ils séduisent encore. Cela est un signe. C'est une indication dont ceux-là mêmes — et nous en sommes — qui désirent voir au

théâtre l'avènement d'un art très différent de celui de M. Sardou doivent tenir compte.

Car il est en vérité bien commode de reprocher au public son ignorance, sa sottise et sa frivolité. Au lieu de l'injurier il vaudrait mieux le convertir. Ceux qui depuis tantôt vingt ans y travaillent n'y sont pas arrivés. Il se pourrait qu'il y eût de leur faute. On a longtemps gémi sur la triste situation des « jeunes » au théâtre. Ils ne pouvaient se faire jouer. L'accès de toutes les scènes leur était interdit systématiquement. On refusait à l'art nouveau la possibilité même de se produire. Depuis, les choses ont changé. Un théâtre d'expériences a été créé afin que les ouvrages qui contenaient les germes d'une rénovation pussent enfin voir le feu de la rampe. Les auteurs que le Théâtre-Libre avait révélés se sont vu accueillir sur d'autres scènes, à la Comédie-Française et à l'Odéon comme au Vaudeville et au Gymnase. La critique presque tout entière a suivi leurs tentatives avec une complaisance marquée. Il y a eu en leur faveur une conspiration de bonnes volontés. Mais voici que, au bout de quelques années, le directeur du Théâtre-Libre se voit obligé de renoncer à son entreprise, faute d'avoir dans ses cartons aucune œuvre intéressante, et après nous avoir fait essuyer une série de représentations qui allaient de la médiocrité à la nullité. Il a suffi de ce peu de temps pour que l'esthétique du Théâtre-Libre qui avait commencé par être révolutionnaire, se fût déjà figée en un poncif. Parmi les œuvres issues de ce mouvement beaucoup n'étaient pas sans valeur; mais toutes elles n'avaient que la valeur d'ébauches incomplètes. Cela explique qu'il y ait dans le public quelque déconvenue et peut-être quelque mauvaise humeur. Il se lasse d'attendre le chef-d'œuvre qu'on lui annonce chaque matin avec tant de fracas, quitte à démentir le soir la nouvelle. Il désespère de trouver parmi les nouveaux venus celui qui le maîtrisera et s'imposera à lui d'une prise assez vigoureuse. Et puisqu'on le laisse libre de s'échapper, il retourne à ceux qui jadis ont bien mérité de lui. C'est ainsi qu'il se produit à l'heure actuelle dans la marche en avant du genre dramatique un temps d'arrêt qu'on peut bien déplorer, mais qu'il faut constater.

Ce demi-échec ou ce ralentissement temporaire ne vient pas de ce que les jeunes écrivains manquent de zèle ou de ce qu'ils manquent de talent. Il tient à une erreur de principe qui leur est commune et qui fait aussi bien l'un des articles essentiels de leur programme. Ce qu'ils nient en effet, c'est que le théâtre soit un art spécial, ayant ses exigences, ses règles ou ses conventions nécessaires. Ils s'efforcent de confondre les procédés de la comédie avec ceux du roman ou ceux mêmes de la chronique. Telle est l'erreur fondamentale qui jusqu'aujourd'hui a stérilisé tous leurs efforts, toute la subtilité de leur psychologie, la hardiesse de leur observation et l'ingéniosité de leur esprit.

Ils n'admettent pas qu'une pièce de théâtre doive être « du théâtre ». Pourtant, il y a bien une technique du théâtre d'où procède ce qu'on appelle, selon le degré de perfection, l'art ou le métier. Elle est distincte de la vérité humaine et de la qualité de l'émotion. Et c'est ce qu'enseigne, une fois de plus et de façon éclatante, la dernière pièce de M. Sardou.

Si l'on veut en effet étudier de près et soumettre à l'analyse les élémens dont se compose *Gismonda*, il est aisé d'en apercevoir le peu de solidité. En se souvenant du titre primitivement choisi par M. Sardou, *la Duchesse d'Athènes*, et en s'en rapportant aux détails que nous donnaient les journaux sur les recherches érudites auxquelles l'auteur s'était livré, on pouvait s'attendre à quelque savante reconstitution d'un milieu historique. Après nous avoir promenés dans la Rome byzantine, dans l'Italie de la Renaissance, dans les Flandres, dans l'Europe du temps de la Révolution et dans la France de l'Empire, M. Sardou allait continuer avec nous son voyage autour de l'histoire. Il avait choisi pour cette fois une époque peu connue et curieuse, un joli coin pittoresque et inexploré. Dans le palais des ducs d'Athènes, voisin du Parthénon, les institutions du moyen âge se rencontrent avec les souvenirs de l'antiquité. Les titres de barons et de comtes accolés au nom des villes qu'ont illustrées les Périclès et les Miltiade y font un piquant anachronisme. De même pour les sentimens des hommes, où se mêle et se résume le travail de deux civilisations. Dans une atmosphère parfumée et douce les mœurs féodales s'amollissent et s'alanguissent. Aphrodite garde le sol où s'élèvent des temples consacrés à la Vierge. L'ascétisme cède au souffle de la Volupté... Nous en sommes pour nos frais d'imagination. Le tableau de mœurs n'est pas même esquissé. En dépit des renseignemens d'ailleurs embrouillés qu'on nous fournit aux deux premiers actes, et malgré quelques tirades et nomenclatures, il y a dans *Gismonda* moins d'histoire que dans les pièces de Dumas père ou de Victor Hugo. Le drame s'accommoderait sans peine d'un autre cadre. Les sentimens n'ont ni lieu ni date. L'Athènes féodale n'a fourni qu'un décor et qu'une toile de fond.

L'intrigue est formée d'un beau tissu d'invraisemblances. Le vœu fait par *Gismonda* de donner sa personne et son duché à celui qui arracherait son fils des griffes de la « grosse bête » était sans doute imprudent. Nous ne le discutons pas, parce qu'il ne faut discuter ni le vœu d'une mère affolée, ni surtout la donnée fondamentale d'une pièce de théâtre. Mais ce qui devient tout à fait surprenant, c'est de voir comme tout le monde exige de Gismonda l'accomplissement d'une promesse insensée. L'évêque Sophron dit à ce propos des choses solennelles. Ce n'est pas seulement le salut de l'âme de Gismonda, c'est la sécurité de l'Église, c'est l'avenir de la religion qui est intéressé à ce que cette grande dame épouse ce valet. Le peuple veut pour maître Almerio et n'en

veut pas d'autre. Les seigneurs, au nombre de quatre, ne trouvent aucun moyen de faire disparaître ce fauconnier gênant. L'absurdité éclate non moins flagrante dans les détails de l'œuvre. C'est dès le premier acte l'attitude de cette mère qui, au lieu de s'élancer et de porter à son fils un secours inefficace, reste immobile. C'est ensuite cet étrange couvent de femmes où se donnent rendez-vous tous les mousquetaires de l'endroit. C'est la confiance d'Almerio qui dort dans sa cabane, la porte ouverte, sans craindre qu'on en veuille à ses jours. C'est la naïveté des traîtres qui exposent complaisamment leurs vilains projets. C'est l'heureuse coïncidence qui fait que Gismonda se trouve là juste à point pour massacrer celui qui a failli lui tuer son enfant et qui s'apprête à faire périr son futur époux. C'est enfin au dernier acte cet intérieur d'église où tout le monde va et vient, parle et crie, cependant qu'à l'autel l'officiant récite des paroles qui, paraît-il, — et nous nous en rapportons sur ce point à l'autorité de M. Jules Lemaître, —ne figurent dans aucune liturgie.

Les personnages sont dénués de toute réalité. Ce sont personnages de théâtre tenant un emploi, jouant un rôle. Encore ce rôle est-il souvent inutile. Les gentilshommes qui entourent Gismonda sont moins que des soupirans, ce sont des figurans. Ils sont sans caractère et sans physionomie. Le seul qui tranche un peu sur la commune uniformité, Zaccharia, est « le traître », pareil à tous les traîtres de tous les mélodrames, à la fois odieux et maladroit. Almério est le « personnage sympathique ». Il est brave et loyal, fort et généreux, violent et doux, subtil et bon... ah! si bon! adorablement bon, soupire Gismonda qui de son côté vient d'être pour lui très bonne. Pour ce qui est enfin de Gismonda, ce n'est pas telle femme en particulier, ayant sa nature, son tempérament, son caractère, c'est une femme quelconque obéissant aux mêmes mobiles auxquels toute femme a coutume de se rendre; d'une façon très générale, et sans qu'il y ait lieu de préciser davantage, c'est une femme.

Le duel sentimental qui met aux prises Almerio et Gismonda fait l'intérêt psychologique du drame. Almerio est un simple fauconnier, Gismonda est une duchesse. Elle est séparée de celui qui a l'audace d'aspirer à sa main par toute la distance que le préjugé nobiliaire peut mettre entre deux êtres placés aux extrêmes de la société. Il y a entre eux un abîme. Comment cet abîme va être comblé, et comment peu à peu Almerio va triompher du mépris que la duchesse d'Athènes ne pouvait manquer d'éprouver pour lui, c'est toute la pièce. Or ce fauconnier est d'abord le sauveur du fils de Gismonda; c'est donc la mère qui s'émeut pour lui, pénétrée d'une reconnaissance contre laquelle rien ne prévaudra, non pas même l'horreur que lui inspirent les audacieuses prétentions de ce manant. Puis Almerio livre bataille aux pirates, les

repousse, tue leur chef: il a mieux servi l'État que ne font les chevaliers; et c'est donc la raison d'État qui intéresse pour lui la régente, au moment où elle succombe à une tâche trop lourde et où elle sent la nécessité de s'appuyer sur un bras victorieux. Comte de Soula par droit de conquête, Almerio est en outre, ou peu s'en faut, duc d'Athènes de par la volonté du peuple et l'acclamation de la foule. Et voilà déjà que se transfigure le valet de tout à l'heure transformé en héros d'aventure. Mais il y a plus. Mère et duchesse, Gismonda est surtout femme. Elle a besoin d'être dominée; Almerio a cette volonté ferme et tenace, âpre et persévérante sous laquelle c'est pour la faiblesse féminine une volupté que de plier. Au besoin de subir la domination effective d'un maître s'en joint un autre chez la femme et qui n'est contradictoire qu'en apparence : sa vanité se plaît aux adorations et aux génuflexions qui lui font une royauté illusoire; Almerio s'humilie devant elle, et sur un ordre parti de sa bouche il fait l'abandon de tous ses droits. C'est elle qu'il aime, non la grande dame et la riche héritière, mais la femme. Il l'aime pour la séduction de son corps et pour l'attrait de sa chair périssable. Il s'est promis de se faire aimer d'elle, et l'on sait bien quel est le secret des conquérans d'amour : c'est l'intensité de leur désir. Au surplus, il est beau; et les distinctions sociales sont moins fortes que l'instinct. Il plaît à toutes les femmes; et un homme a bien des chances d'être aimé d'une femme quand il est aimé de toutes les autres. Ce sont ces derniers argumens qui mettent en déroute les résistances de Gismonda. On nous a prévenus que son veuvage commence à lui peser. En effet, c'est quand elle sort de la cabane de son beau vainqueur qu'elle est tout à fait décidée...

Tels sont les sentimens par où passe Gismonda. Ils se réunissent et forment une sorte d'éclatante symphonie dans la grande scène du troisième acte où l'auteur a concentré tout son effort et qui est comme le duo d'amour au centre d'un opéra. Cela est disposé avec un art de progression et une science de l'effet très remarquable. Rien n'y manque, — sauf pourtant un peu d'imprévu. Tous ces mobiles ont été d'avance classés, étiquetés, catalogués. Ils produisent trop sûrement les résultats en vue desquels ils ont été combinés. Les ressorts de l'âme ne jouent pas avec cette précision. Nous ne sommes pas dupes. Nous n'éprouvons pas ce frisson que nous donne le spectacle d'êtres vivans en proie à des émotions vraies. Cela est trop arrangé et trop concerté. Au surplus ce n'est pas la première fois que nous sommes témoins d'une « crise » analogue à celle que traverse Gismonda, et qui se dénoue de même. On a rappelé le souvenir de *Don Sanche* et de *Ruy Blas*. Il y a une autre analogie beaucoup plus frappante. Une patricienne aimée d'un plébéien, commençant par le haïr, finissant par l'adorer, domptée et charmée par son énergie

virile, c'est le sujet de *Gismonda;* — et c'est *le Maître de forges.*

Je n'ai pas dissimulé les faiblesses et les insuffisances du drame de M. Sardou. Le sujet en est banal, l'étude des sentimens y est sommaire, la peinture des mœurs n'y est pas. D'où vient que tout de même le spectacle en est très attrayant et laisse une impression d'art? Cela vient de l'agencement de l'œuvre et de l'arrangement des parties. Sans doute le milieu n'est guère étudié et les indications qu'on nous donne sentent leur fantaisie. Mais justement nous nous apercevons tout de suite que nous sommes au pays de la fantaisie, dans un monde que les lois de la logique ne gouvernent pas. Nous prenons les dispositions convenables. Nous ne nous étonnons pas si l'intrigue est romanesque et nous n'attendons pas qu'on nous ouvre sur les profondeurs du cœur humain des perspectives très vastes. Il nous suffit qu'on ne nous fasse pas trop délibérément violence, et nous savons gré à l'auteur d'avoir traité avec légèreté un sujet léger. Il a eu soin d'ailleurs d'occuper notre esprit, afin de ne pas nous laisser le loisir de réfléchir et de nous reprendre. Enfin par une défiance de soi où il entre quelque modestie, il a fait appel au concours du décorateur et du costumier. L'œil est amusé. Dans les momens où l'on ne se soucie pas d'entendre, on peut regarder. Quoi qu'on en puisse dire, la mise en scène a son importance au théâtre. Un auteur est en droit d'user de tous les moyens dont il dispose pour s'emparer de son spectateur. La mise en scène, les faits, les sentimens, le dialogue dans *Gismonda,* composent un ensemble harmonieux. Cela même en fait la valeur d'art. La pièce n'ennuie pas un instant, et, après tout, le divertissement du théâtre n'a pas été inventé pour faire peser sur les hommes assemblés quatre heures d'ennui. C'est par là que s'explique le succès de *Gismonda,* et pour cela qu'il comporte un enseignement.

La pièce est encadrée avec beaucoup de goût. Elle est jouée à merveille par Mme Sarah Bernhardt. A peine est-ce si on peut lui reprocher dans les premières scènes quelque afféterie, et quelque excès dans les passages de violence. Partout ailleurs, pour l'expression et pour les attitudes elle est admirable. Rarement nous l'avions vue plus séduisante; et elle est bien la seule qui nous ait fait entendre des accens d'une si pénétrante tendresse. M. Guitry est un Almerio suffisant. M. de Max a dessiné de l'évêque Sophron une silhouette très pittoresque et tout à fait amusante. Les autres rôles, qui sont de second plan, sont convenablement tenus.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Voilà trois semaines que la Chambre des députés a rouvert sa session, et, si on excepte la journée d'avant-hier où a été posée la question de Madagascar, on serait bien embarrassé de dire ce qu'elle a fait de vraiment utile. Sans doute, on peut glaner à travers ses séances quelques faits divers parlementaires qui ne manquent pas d'intérêt, mais le résultat pratique est bien insignifiant. Est-ce la faute de la Chambre? Non. Elle n'a rien fait parce qu'on ne lui a donné rien à faire. Il en est des chambres comme des individus, pour lesquels l'oisiveté est la mère des mauvaises habitudes. Nous reprenons au commencement de cette chronique le vœu par lequel nous terminions la dernière, à savoir qu'on ne convoque désormais le Parlement en session extraordinaire de fin d'année que lorsque le budget sera prêt à être discuté. Cette manière de procéder aurait un double avantage : d'abord de stimuler au travail la commission du budget en lui laissant la responsabilité des retards qu'elle apporterait à la réunion du Parlement, ensuite de mettre dès le premier jour celui-ci aux prises avec un labeur sérieux. Il n'y a pas de meilleure école de discipline que celle-là. Que peut devenir une assemblée lorsque, en attendant la nourriture substantielle qu'on lui a promise, on amuse son appétit avec un feuilletage parlementaire sans consistance ? Elle devient la proie des interpellateurs. On avait annoncé depuis longtemps tout un lot d'interpellations. Il y en avait une sur M. Mirman, jeune professeur nommé député avant d'avoir accompli son engagement décennal dans l'Université, et qui avait, pour ce fait, des démêlés avec le ministre de la guerre. Puis une seconde, adressée au ministre de la guerre pour le désordre que des mesures récentes ont porté dans l'armée. Une troisième sur les fonctionnaires qui, faisant partie de conseils électifs, ont pris une attitude hostile à l'égard du gouvernement. Enfin une quatrième sur l'orphelinat de Cempuis et son incroyable directeur, M. Robin. De ces quatre interpellations, une seule était redoutable, celle qui concernait l'application de la loi du recrutement faite par le ministre de la guerre. Quant aux autres, on ne pouvait pas rendre au gouvernement un plus grand service que de les lui adresser.

Le cas de M. Mirman se trouvait un peu compliqué par la décision de la Chambre qui, l'année dernière, avait validé ses pouvoirs. Aux

yeux de la Chambre, M. Mirman était donc éligible lorsque, au mois d'août 1893, il s'est présenté aux suffrages des électeurs de la Marne. Dès lors, il avait été valablement élu et, une fois député, nul ne pouvait l'arracher à son mandat. Telle était la thèse des radicaux : elle a une apparence de logique dont beaucoup d'esprits ont été séduits. La Chambre est souveraine en matière de validation d'élections ; elle prononce sans appel ; par conséquent, M. Mirman bénéficie aujourd'hui de la chose jugée, et personnellement il est hors de cause ; mais une jurisprudence peut en remplacer une autre, et il est à souhaiter que la Chambre ne maintienne pas dans l'avenir celle qu'elle a adoptée. A notre avis, M. Mirman n'était pas éligible en 1893. La loi dit, en effet, que nul ne peut être élu s'il n'a pas rempli ses obligations militaires, et ces obligations, tout le monde les connaît aujourd'hui que la loi est égale pour tous. Chaque citoyen valide doit servir trois ans sous les drapeaux, ou dix ans dans l'Université. Il y a équivalence entre les services. On peut choisir le régiment ou la chaire du professeur ; mais, quand le choix est fait, il faut s'y tenir et remplir son engagement jusqu'au bout. On n'est éligible qu'après en avoir été régulièrement libéré. Il serait trop commode d'échapper au service militaire à vingt et un ans, puis à l'Université à vingt-cinq en se faisant élire député. Sans doute, les cas de ce genre ne peuvent pas être bien fréquens, mais ils n'en sont pas moins scandaleux, et peut-être, en un sens, le sont-ils encore davantage par le fait qu'ils ne peuvent être le privilège que d'un petit nombre. Si M. Mirman avait été dispensé du service militaire, il y aurait eu là une atteinte à ce sentiment de l'égalité qui est si vif dans tous les cœurs. On n'aurait pas manqué de dire que les députés se mettaient personnellement au-dessus des lois qu'ils font pour les autres, et leur considération n'en aurait pas été augmentée. La Chambre aurait certainement mieux fait de s'inspirer de ces considérations lorsqu'elle a eu à discuter la validation de M. Mirman ; elle a cédé alors à cette faiblesse qui est encore moins rare dans les corps collectifs que chez les individus, et qui consiste à remettre à plus tard, à abandonner aux circonstances, à laisser à d'autres la solution des difficultés embarrassantes. M. le ministre de la guerre a fait son devoir l'année dernière lorsqu'il a déclaré qu'à ses yeux M. Mirman, après avoir rompu son engagement décennal, retombait sous le coup de la loi militaire et que, au commencement de novembre 1894, il devrait rejoindre son corps. La Chambre était donc avertie. Elle a pensé qu'en un an il pouvait se passer bien des choses, et que le roi, l'âne ou moi serions morts. A quoi bon se mettre en peine par avance d'un problème qui peut-être ne se poserait pas? Le problème s'est posé ; on savait comment il était résolu dans la pensée de M. le ministre de la guerre ; la Chambre a eu le bon sens de se rallier à cette interprétation de la loi. Elle a corrigé autant qu'il était en elle le mal qu'elle

avait fait il y a un an. Les électeurs sauront désormais qu'en votant pour un candidat qui n'a pas rempli ses obligations militaires, ils s'exposent à être représentés non pas à la Chambre, mais à la caserne. Si cela leur convient, c'est leur affaire. Quant au gouvernement, sa fonction principale est d'appliquer la loi, et il n'y aurait pas de pires violations de la loi que celles qui viendraient du ministre de la guerre. La Chambre l'a compris un peu tard; mais mieux vaut tard que jamais.

On n'a pas jugé indispensable, au moins jusqu'à ce jour, de rédiger une loi aussi formelle pour dire que les fonctionnaires devaient respecter le gouvernement qui les emploie. Cette vérité a semblé tenir du caractère de l'évidence, bien qu'un assez grand nombre d'incidens aient pu l'obscurcir dans les esprits. M. le président du Conseil disait l'autre jour qu'il avait fait beaucoup pour restaurer en France le principe d'autorité : il faut croire que ce principe était bien bas, si on en juge par ce qui reste encore à faire pour le relever tout à fait. A dire vrai, on ne voit pas très distinctement le progrès dont a parlé M. Charles Dupuy; mais il serait injuste de ne pas reconnaître ses efforts, parfois très méritoires, pour combattre le mal où nous nous débattons. Un fait entre beaucoup d'autres avait particulièrement frappé les esprits. Après le dépôt par le ministère et le vote par les Chambres du projet de loi contre les menées anarchistes, le conseil général des Bouches-du-Rhône a voté un blâme direct contre cette loi qualifiée par lui de réactionnaire, et contre le gouvernement qui en avait pris l'initiative et la responsabilité. Parmi les conseillers généraux qui ont voté ce blâme se trouvaient trois fonctionnaires : un juge d'instruction et deux professeurs. Le gouvernement a enlevé l'instruction au juge et déplacé les deux professeurs. Les radicaux ont vu là un beau sujet d'interpellation. Comme dans le cas de M. Mirman, ils ont invoqué le caractère intangible et sacré du mandat électif. Ce mandat opère à la manière d'un talisman au profit de tous ceux qui en sont investis; il confère des droits qui dispensent de tous les devoirs, même de ceux qu'on peut avoir envers l'armée nationale, même de ceux qu'on a envers le gouvernement dont on est l'agent. Un juge, par exemple, qui est chargé d'appliquer la loi lorsqu'il est assis, en robe et en bonnet carré, sur son fauteuil de magistrat, est libre de la condamner et d'en flétrir les auteurs lorsqu'il siège en redingote au conseil général. Les transformations de Maître Jacques dans Molière ne sont pas plus complètes. La conscience du mandataire élu ne doit de compte à personne : il fallait voir avec quelle belle indignation les radicaux en défendaient la liberté! Soit, elle est absolue; mais, ici encore, on se trouvait en présence d'une opposition entre deux principes différens. S'il est vrai qu'un conseiller général est libre de voter comme il lui plaît, il ne l'est pas moins qu'un fonctionnaire doit obéissance et respect au gouvernement, et le gouvernement n'a pas

autre chose à connaître. On ne peut pas lui demander de s'embrouiller dans des distinctions où se perdraient les plus fins casuistes. Il a des conditions d'existence qu'il ne lui est pas permis de laisser altérer. Si certaines consciences sont trop délicates ou trop fières pour se soumettre aux obligations d'un fonctionnaire, ceux qui en sont affligés n'ont qu'à se rappeler que nul n'est tenu d'être fonctionnaire. Que ne donnent-ils leur démission? Rien ne serait plus franc, plus digne, plus respectable. Tout le monde les approuverait. Ce qui n'est ni franc, ni digne, ni respectable, c'est le fait d'un magistrat qui applique la loi dans le prétoire, et qui la déclare odieuse et inique dans un conseil général; et c'est, d'une manière plus générale, le fait d'un fonctionnaire qui, tout en restant l'agent d'un gouvernement, le trahit. M. Dupuy n'avait pas autre chose à dire à la Chambre, et c'est bien d'ailleurs ce qu'il lui a dit.

Mais, presque aussitôt, la discussion a dévié, et on a vu se produire sur un très grand nombre de bancs l'opinion très nette qu'il y avait incompatibilité irréductible entre les fonctions publiques salariées et un mandat électif. Les Chambres, lorsque le gouvernement n'a pas assez d'autorité pour les en dégager, sont à la merci de l'incident du jour; l'impression qu'elles en éprouvent les empêche de voir au delà. Elles oublient combien il est dangereux de légiférer par voie de motions spontanées, c'est-à-dire irréfléchies. Quand une solution leur paraît très simple, elles sont portées à la croire très bonne et elles mettent une sorte d'impatience à la voter. C'est un peu ce qui est arrivé l'autre jour. La majorité de la Chambre pensait évidemment que le moyen le plus sûr d'empêcher le retour de scandales qu'elle réprouvait était d'interdire aux fonctionnaires l'entrée des assemblées électives. Le moyen est efficace, en effet, mais il a le défaut de priver ces assemblées des lumières que leur apportent très utilement des magistrats, des ingénieurs, des professeurs, etc. Le plus grand nombre s'abstient très correctement de faire de la politique; faut-il, pour la faute de quelques-uns, les expulser tous? Une mesure aussi radicale n'est pas sans inconvénient. Elle a celui d'ouvrir de plus en plus la porte aux seuls politiciens de profession, qui déjà envahissent tout et ne rehaussent rien, ni au point de vue du caractère, ni au point de vue de la compétence. On a raison de fermer aux fonctionnaires les assemblées politiques, mais les conseils généraux ne font pas de politique, ou du moins ne doivent pas en faire. S'ils en font, ils violent la loi, et les fonctionnaires qui s'associent à cette violation sont doublement coupables. Il y a certaines incompatibilités locales qu'il serait sage d'introduire dans la loi. On comprendrait très bien, par exemple, qu'un fonctionnaire ne fût pas éligible dans le ressort, ou même dans le département où il exerce sa fonction : aller plus loin serait inutile et excessif. Telle était, sans doute, la pensée du gouvernement lorsque,

voyant le sentiment de la Chambre et l'espèce d'entraînement qui en résultait, il a promis de présenter un projet de loi « sur » les incompatibilités qui peuvent exister entre les fonctions publiques et les mandats électifs, mais s'est refusé à prendre l'engagement d'en présenter une qui établirait nécessairement et dans tous les cas cette incompatibilité. La loi sera-t-elle sur, sera-t-elle contre la compatibilité ? On n'imaginerait pas le parti que les radicaux ont tiré de cette distinction qui rappelait *la Folle Journée* de Beaumarchais. Un moment, au milieu d'un si grand tapage, le gouvernement a paru en danger. Il a montré une fermeté dont il est juste de lui savoir gré et qui a conservé la question intacte. La Chambre la résoudra, après l'avoir étudiée, par un vote réfléchi et non pas par un ordre du jour de circonstance. Au fond, le gouvernement a défendu sa liberté.

Mais de tous ses succès, le plus grand, à coup sûr, a été celui que lui a procuré l'interpellation relative à l'orphelinat de Cempuis. Nous ne reviendrons pas sur cette affaire à la fois lamentable et ridicule. Tout ce qui a été dit à ce sujet a été pleinement confirmé et aggravé par les explications de M. le ministre de l'instruction publique. La séance a été curieuse, et même amusante. M. Lavy, député radical, qui ne manque pas de facilité, mais qui en a, ce jour-là, malencontreusement abusé, a parlé pendant deux heures et demie, et de son discours se dégageait en plein relief la figure d'un M. Robin, grand philosophe, admirable éducateur, pédagogue presque génial, que tous ses élèves adoraient et auquel les plus hautes autorités rendaient hommage. Très cruellement, M. le ministre de l'instruction publique avait refusé à M. Lavy de lui communiquer son dossier, et il l'a laissé s'enferrer jusqu'à la garde. Après quoi, il a pris la parole. Jamais assemblée n'a été en quelques minutes plus complètement retournée. Les faits, drus, serrés, pressés, se succédaient à la charge de M. Robin, et chacun d'eux était une preuve éclatante de la détestable éducation que l'on donnait à Cempuis. Le choix des professeurs était livré au hasard. M. Robin prenait tout ce qui se présentait, Hongrois, Polonais, Italiens, Allemands; nous croyons même qu'il y a eu un Chinois. Enfin, des actes d'immoralité très graves se sont produits, notamment par le fait d'un professeur qui a commis six attentats à la pudeur sur des petites filles de moins de treize ans. M. Robin l'a renvoyé, mais, au lieu de signaler les faits à la justice, il les a soigneusement cachés. Bien plus, il a donné au coupable un certificat où il lui refusait à la vérité les aptitudes pédagogiques, mais où il le déclarait propre à rendre de bons services dans le commerce ou dans l'industrie. A partir de ce moment, la cause était entendue. L'extrême gauche était atterrée, anéantie. L'enseignement internationaliste de Cempuis n'a pas provoqué une indignation beaucoup moins vive lorsqu'on en a connu les détails. Les auteurs de l'interpellation se sont empressés de

la retirer pour échapper au vote qui devait la clore; mais elle a été aussitôt reprise par plusieurs membres du centre, et une majorité écrasante a approuvé les explications et la conduite de M. le ministre de l'instruction publique. Un doute pourtant, une inquiétude subsiste dans les esprits. Comment M. Robin a-t-il pu rester si longtemps à la tête de l'orphelinat de Cempuis? L'acte odieux que nous avons relaté, et qui, finalement dénoncé par un tiers, a été l'objet d'une condamnation judiciaire, date de plus de dix ans. N'a-t-il pas été connu de l'administration supérieure? Et, s'il l'a été, comment M. Robin n'a-t-il pas été révoqué aussitôt?

On le voit, le ministère devait sortir facilement victorieux de ces interpellations maladroites. Celle qui a été adressée à M. le ministre de la guerre était plus sérieuse et, dans d'autres circonstances, elle aurait eu sans doute un dénouement moins favorable. La question se réduit à des termes très simples. Il y a plusieurs mois, sur le conseil de quelques membres de la commission de l'armée, justement effrayés des accroissemens numériques opérés dans l'armée allemande, M. le général Mercier a voulu augmenter aussi le chiffre de l'effectif sous les drapeaux. Il a donné des instructions aux conseils de revision pour qu'on incorporât un plus grand nombre d'hommes, en se montrant moins rigoureux sur les conditions d'aptitude physique. C'est ce qui a été fait. La conséquence naturelle était la nécessité d'une augmentation de crédits, que M. le général Mercier a demandée dans un premier budget: elle s'élevait à une douzaine de millions. Puis, que s'est-il passé? M. le ministre des finances a prié ses collègues de faire à tout prix des réductions dans leurs prévisions de dépenses, et il l'a obtenu en particulier de M. le général Mercier. Dès lors, on avait, ou du moins on allait avoir sous les drapeaux plus d'hommes qu'on ne pouvait en entretenir. Cette impossibilité matérielle devait se présenter au commencement de novembre, c'est-à-dire au moment de l'incorporation de la classe. M. le ministre de la guerre n'a pas trouvé d'autre moyen d'y échapper que d'ordonner des libérations anticipées parmi les soldats des classes antérieures qui avaient tiré les numéros les plus élevés : il a pris dans ce sens un arrêté et écrit une circulaire. La mesure était-elle légale? La majorité de la commission de l'armée a jugé que non, mais l'unanimité de cette commission a été d'avis que la mesure était déplorable et qu'elle affaiblissait la force actuelle de notre armée. Et cela pour deux motifs. Le premier est que le hasard des numéros les plus élevés faisait sortir des rangs des hommes qui avaient été répartis en plus grand nombre dans tel régiment que dans tel autre, et dont quelques-uns étaient gradés. Il en résultait un trouble inégal, mais d'autant plus profond, dans nos régimens et une dislocation partielle de nos cadres inférieurs. Le second motif était qu'on libérait, au bout d'une année ou deux de service, des hommes instruits et valides, pour les rempla-

cer par des conscrits dont quelques-uns auraient dû être ajournés ou exemptés pour faiblesse de constitution. Il n'y avait pas et il ne pouvait pas y avoir au Palais-Bourbon deux opinions à ce sujet. Malheureusement le mal était fait ; il était déjà irréparable lorsque la Chambre a été saisie de la question ; fallait-il renverser le ministre de la guerre, et le gouvernement qui se déclarait solidaire avec lui, pour un résultat négatif, et cela au moment où les représentans de la République vont à Saint-Pétersbourg assister aux obsèques du tsar? L'occasion a paru mal choisie pour donner une nouvelle preuve de l'instabilité ministérielle qui a diminué plus d'une fois, au dehors, la confiance qu'on avait en nous. Mais les esprits sont restés émus et troublés, et on annonce qu'au moment de la discussion du budget de la guerre, la question sera reprise et traitée plus à fond qu'elle ne l'a été il y a quelques jours.

Le moment est toujours inopportun pour introduire dans notre armée le moindre élément de désordre, mais peut-être l'est-il surtout aujourd'hui, où on parle d'une expédition à Tananarive et qu'elle paraît inévitable. Nous n'avons pas d'armée coloniale, nous en avons même moins que jamais, puisque nous avons tari la source de son recrutement, et, bon gré mal gré, un corps expéditionnaire devra faire des emprunts à notre armée de terre. La question de Madagascar a été posée avant-hier devant la Chambre par une question de M. Boissy d'Anglas et par la réponse qu'y a faite M. le ministre des affaires étrangères. Depuis quelques jours, le bruit s'était répandu que M. Le Myre de Vilers avait échoué dans sa mission : personne n'en a été surpris, tout le monde s'y attendait. Le gouvernement malgache, égaré par les souvenirs du passé, s'est fait plus facilement et plus promptement que nous à l'idée de la guerre, et il semble même qu'il ait voulu la provoquer pour se débarrasser du peu qui reste du traité de 1885. M. Hanotaux ne se faisait sans doute aucune illusion en envoyant M. Le Myre de Vilers à Tananarive : il voulait seulement, par cette suprême tentative de conciliation, montrer l'étendue de notre modération et laisser tous les torts à ceux qui en accepteraient la responsabilité. M. Le Myre de Vilers n'était pas chargé de négocier ou d'imposer un traité nouveau, mais bien d'obtenir que celui de 1885 devînt désormais une réalité. On lui a répondu par des contre-propositions dérisoires. A ce moment, presque tous nos compatriotes avaient déjà évacué l'intérieur de l'île et s'étaient réfugiés dans les ports. L'exode est maintenant complet. M. Le Myre de Vilers lui-même a quitté Tananarive ; toutefois il est resté à Tamatave, attendant, soit un retour improbable du gouvernement hova à de meilleurs sentimens, soit son propre rappel. Le gouvernement n'a pas voulu le rappeler avant que les Chambres, mises par lui au courant de la situation, se fussent prononcées sur les résolutions à prendre. Jamais, il faut le dire, la liberté du Parlement n'a

été mieux respectée. Il est maître de se prononcer dans le sens qui lui conviendra. Si le gouvernement a des idées très arrêtées sur la conduite à suivre, il a évité avec un soin scrupuleux de faire ce premier pas qui aurait engagé non seulement lui, mais le Parlement et le pays, sans que ces derniers aient eu le temps et le moyen d'exprimer leur volonté. Le gouvernement, lui, a son opinion faite : il l'a montré en déposant tout de suite une demande de crédits de 65 millions, en vue d'envoyer 15 000 hommes à Madagascar et de les diriger sur Tananarive. Une commission sera nommée aujourd'hui même pour étudier ces propositions.

L'attitude de la Chambre, pendant le discours de M. le ministre des affaires étrangères, a été très significative : elle a été silencieuse, recueillie, presque impassible. Le temps est passé où il suffisait de parler de Madagascar pour provoquer sur tous les bancs, depuis l'extrême droite jusqu'à l'extrême gauche, un entraînement auquel personne n'échappait. Depuis lors, on a pris des renseignemens, on s'est éclairé, on a su qu'un tiers à peine de la grande île était utilement cultivable, que tout d'ailleurs y était à faire, qu'il n'y avait pas la moindre route, pas même de sentiers, et que la fièvre s'étendait comme un mur de défense sur presque toutes les côtes. Ceux qui croient et qui disent que Madagascar serait une colonie supérieure au Tonkin n'ont certainement consulté aucun de ceux qui en sont revenus. La vérité, et la Chambre en a le sentiment, est qu'il s'agit là d'une entreprise de longue haleine, sérieuse, coûteuse, qui demandera des efforts considérables, lesquels seront peut-être médiocrement rémunérés dans l'avenir. Des fautes nombreuses, commises depuis 1885, nous ont amenés peu à peu à la situation où nous sommes. Cette situation est d'autant plus grave que notre liberté de détermination est plus apparente que réelle, et que, s'il est permis d'hésiter sur ce qu'il y a à faire, il faut pourtant faire quelque chose. Nous ne pouvons, ni abandonner Madagascar, ni nous y réduire à une situation inférieure à celle dont nous jouissions avant 1885. Nous ne pouvons pas supprimer dix années de notre histoire, désavouer les responsabilités encourues, renoncer à des droits déjà chèrement acquis, nous dérober enfin à des devoirs internationaux que nous avons acceptés. La Chambre a bien fait de prendre le temps de réfléchir ; mais, plus elle réfléchira, plus elle comprendra l'impossibilité de reculer.

Tout ce qu'elle doit demander au gouvernement est de ne faire que ce qui est indispensable pour atteindre le but, et, surtout, elle ne doit pas permettre que ce but se déplace ou se dénature dans le cours des opérations. La conquête pure et simple de Madagascar et la substitution de notre souveraineté à celle des Hovas ont des partisans très ardens, mais, à notre avis, très légers et très imprudens. Ce serait folie de compliquer par des prétentions semblables une entreprise qui est déjà

assez difficile en elle-même. Nous avons le protectorat de Madagascar, il nous suffit. Le protectorat n'est autre chose qu'un système de colonisation à bon marché. Tous les grands gouvernemens colonisateurs, depuis les Romains jusqu'aux Anglais, nous en ont donné des exemples et des modèles auxquels nous avons trop longtemps fermé les yeux. Lorsque enfin nous les avons ouverts, nous avons, à notre tour, fait en Tunisie une expérience du protectorat qui a réussi admirablement. Le protectorat respecte mieux les mœurs d'un pays, s'y adapte plus doucement, se sert, sans les violenter, des moyens d'action que l'évolution historique y a créés, au lieu d'y importer de force tout un attirail administratif et politique venu du dehors. Bien compris et bien appliqué, il donne tous les avantages du pouvoir et en diminue les charges. Il faut donc, tout d'abord, demander au gouvernement et, au besoin, exiger de lui l'engagement de poursuivre à Madagascar le protectorat seul, et non pas la conquête et l'assimilation. Il faut ensuite veiller à ce qu'il assure à la tête du corps expéditionnaire l'unité et l'énergie du commandement. C'est le ministre de la guerre qui a déposé la demande de crédit de 65 millions : on en a conclu que le général qui serait chargé de la direction supérieure de l'expédition serait choisi dans l'armée de terre et non pas dans les troupes de la marine. Qu'il soit pris ici ou là, peu importe ; mais ce serait méconnaître l'importance de l'entreprise que de ne pas faire appel au dévouement et à la capacité d'un de ces officiers-généraux devant lesquels toutes les compétitions disparaissent, tous les amours-propres s'inclinent, et qui inspirent à tous confiance et respect. Dans ces conditions le commandement aura le prestige et l'autorité qui sont ici absolument nécessaires. Ce n'est rien moins qu'une simple promenade militaire que nous allons faire à Madagascar. Nous espérons que 15 000 hommes y suffiront ; nous souhaitons qu'on ne dépasse pas 65 millions. Mais il serait moins grave assurément de s'être trompé sur le nombre des millions que sur celui des hommes indispensables. Quoi qu'il en soit, la Chambre a écouté avec une attention soutenue l'exposé des motifs, parfaitement clair, précis, exact et complet, que lui a fait M. le ministre des affaires étrangères. Elle prendra sa résolution froidement, en pleine connaissance de cause, ce qui est une garantie de la fermeté qu'elle mettra par la suite à y persévérer.

La mort et les obsèques du tsar étaient pour nous une occasion d'exprimer au gouvernement et au peuple russes la profonde sympathie que nous inspire leur malheur. Ce malheur est aussi le nôtre ; nous lui avons attribué un caractère national ; mais il s'en faut de peu que toutes les autres nations n'aient éprouvé les mêmes sentimens. L'empereur Alexandre avait su mériter la confiance et le respect universels, et son fils verra certainement dans les hommages rendus partout à une

mémoire qui lui est chère un encouragement à continuer une politique à laquelle le monde entier a applaudi. L'Europe a senti qu'elle perdait un arbitre qui avait toujours été inspiré par l'idée de la justice. Mais ce n'est pas le moment de raconter l'histoire d'un règne, ni même de faire le portrait de l'homme qui l'a rempli. Ce qui importe aujourd'hui est de savoir quelles conséquences la mort d'Alexandre III aura sur l'état de l'Europe, et tout porte à croire qu'à cet égard aucune crainte ne doit se joindre à tant de regrets. La France, en particulier, n'a pas considéré son entente avec la Russie comme un fait accidentel, qui aurait tenu seulement à la volonté personnelle d'Alexandre III : aussi est-ce avec une confiance tranquille qu'elle a salué l'avènement de son successeur. Nicolas II a tout naturellement hérité des sentimens que nous éprouvions pour son père, comme il paraît avoir hérité des sentimens que son père manifestait pour nous. L'échange de télégrammes qui a eu lieu entre Livadia et Paris a montré à tous ceux qui auraient pu en douter que rien n'était changé, ni d'un côté ni de l'autre. Le langage est le même qu'autrefois, et il semble même avoir emprunté aux circonstances quelque chose de plus intime et de plus cordial. Le nouvel empereur, en annonçant au Président de la République la mort d'Alexandre III, a ajouté la phrase suivante : « Je suis certain de la vive part que la nation française prend à notre deuil national. » On a beaucoup remarqué ici la spontanéité avec laquelle Nicolas II marquait sa confiance dans notre sympathie, et on en a été profondément touché. Depuis, d'autres télégrammes écrits, soit par lui, soit par l'impératrice Marie Fedorowna, soit par leur ordre, sont venus confirmer le sens du premier. Parmi tous, il faut distinguer celui qui a été adressé à notre ministre de la guerre et, par lui, à l'armée française. L'empereur défunt, avec le tact supérieur qui le caractérisait, n'aurait certainement pas dit autre chose, et il ne l'aurait pas dit mieux. Mais c'est assez parler de nous et de la manière dont nos témoignages d'affliction pour une perte commune ont été accueillis en Russie. Ce qui a frappé toute l'Europe, c'est le manifeste que Nicolas II a adressé à son peuple. Rarement souverain a trouvé des expressions plus nobles pour assurer ses sujets de son amour et pour leur demander leur dévouement absolu. Rarement aussi il a parlé de la paix dans des termes plus propres à en garantir la durée. La paix règne partout aujourd'hui, sauf, par malheur, en Extrême-Orient.

Là, les prévisions que nous émettions naguère n'ont pas tardé à se réaliser. Les Chinois en sont venus bien vite à cet état de décomposition matérielle et morale qui ne laisse place à aucun espoir. Ils demandent la paix, et, certes, il serait désirable qu'elle intervînt le plus tôt possible : seulement, les prétentions des Japonais se seront sans doute accrues avec leurs succès, et il est à craindre que les concessions qui

auraient arrêté la guerre au début n'aient plus aujourd'hui la même efficacité. Le gouvernement chinois a fait savoir aux puissances, par l'intermédiaire de leurs représentans à Pékin, qu'il était prêt à abandonner la suzeraineté de la Corée et à payer une indemnité de guerre dont le montant serait fixé plus tard : il y a là, sinon les termes d'un accord, au moins les bases d'une négociation. Peut-être sera-t-elle assez longue et, pendant ce temps, les Japonais continueront d'aller de l'avant. On annonce qu'ils viennent de prendre Port-Arthur. L'hiver seul, nous l'avons dit, pourra les arrêter : heureusement il est proche. Si cette première ouverture du gouvernement chinois avait été faite plus tôt, le gouvernement anglais l'aurait sans doute accueillie avec un empressement affiché et, de son côté, il aurait fait des suggestions aux autres puissances. Mais la démarche prématurée de lord Rosebery semble l'avoir légèrement refroidi, et même rendu timide dans ses initiatives diplomatiques. Il vient de prononcer un nouveau discours qui apporte de notables atténuations à ceux qui l'ont précédé. Il y a là une intention manifeste d'être agréable à tout le monde, et, bien que l'expression n'y corresponde pas toujours avec un bonheur parfait, il convient d'en tenir compte à un orateur ordinairement plus fougueux. Lord Rosebery ne peut jamais s'empêcher de nous donner quelques conseils, car nous prenons bien pour nous ce qu'il dit du danger des expéditions lointaines. Il rappelle, non peut-être sans quelque malice, notre ancienne confraternité d'armes contre la Russie, mais il aime aujourd'hui la Russie autant que nous l'aimons nous-mêmes, et en parle comme nous pourrions le faire. La mort d'Alexandre III lui a rappelé celle de M. Carnot, et il a parlé de l'assassinat de Lyon en termes mieux choisis qu'il ne l'avait fait sur le moment même. Il a d'ailleurs tout à fait oublié la guerre de Cent ans, et ne rêve plus avec nous qu'une rivalité pacifique dans l'intérêt de la civilisation universelle. Avec la Russie, il se propose de résoudre toutes les questions qui pourraient les diviser en Asie, et peut-être regarde-t-il surtout, malgré l'extrême réserve de son attitude, aux confins orientaux du continent jaune. Ni la Russie ni la France ne sont des puissances négligeables en Extrême-Orient. Lord Rosebery en a eu le sentiment subit, et nous lui savons gré d'avoir usé, cette fois, du ton conciliant et courtois qui rend les bons rapports plus faciles et aussi plus féconds.

Avec l'Espagne, nos rapports n'ont jamais été meilleurs. Nous le disons, parce que la chute de M. Moret, survenue immédiatement après son voyage à Paris, pourrait donner lieu à des interprétations inexactes. Les événemens qui se sont succédé au Maroc depuis quelque temps ont mis très heureusement à l'épreuve les sentimens réciproques de l'Espagne et de la France : il en est résulté une plus grande confiance

entre les deux pays, comme il arrive toujours lorsqu'on s'explique loyalement sur ses intérêts réciproques, sur la manière dont on les comprend, et surtout sur les limites qu'on leur donne. Il est aisé alors de s'entendre, après avoir évité ou dissipé tous les malentendus. C'est ce qui nous est arrivé avec M. Moret et ce qui continuera certainement après lui, car, ici encore, il s'agit d'une politique permanente, reconnue bonne pour les deux pays. Pourquoi donc M. Moret a-t-il donné sa démission? On assure, et rien n'est plus vraisemblable, que c'est à cause des traités de commerce; mais rien ne prouve que ce soit seulement pour s'être montré disposé à en préparer un avec nous. M. Moret a mis peut-être quelque hâte à en conclure d'abord avec d'autres puissances, et on a vu qu'il s'en est trouvé ensuite assez embarrassé puisqu'il n'a pas osé les soutenir devant le Parlement. Son embarras paraît être venu de ce que, si ces traités étaient votés et ratifiés, nous en profiterions en vertu de la clause de la nation la plus favorisée : l'Espagne se trouverait donc désarmée dans ses négociations avec nous et placée dans la nécessité, ou de nous tout accorder, ou de nous tout refuser, voire de ne pas renouveler le *modus vivendi*. Le gouvernement espagnol a compris, un peu tard à la vérité, qu'il ne pouvait pas établir son système douanier en faisant abstraction de la France, sa seule voisine immédiate, et M. Moret, le négociateur des traités antérieurs, s'est retiré, laissant la place à d'autres, qui seront moins gênés que lui pour reprendre l'œuvre dans son ensemble. C'est, croyons-nous, la seule signification qu'il faille donner à sa retraite. Il serait d'ailleurs difficile d'en trouver une quelconque dans la composition du nouveau ministère Sagasta. La concentration que nous avons longtemps pratiquée en France n'était rien en comparaison de celle dont use M. Sagasta, et que les circonstances expliquent au surplus très bien en Espagne. S'il a fait entrer dans son ministère M. Maura, un protectionniste avéré, il y a pris également M. Puigcerver, qui est un libre-échangiste déterminé. Il y a même donné accès à M. Abarzuza, un républicain de l'école de M. Castelar, ce qui n'a rien de dangereux pour la monarchie, mais non plus pour la France, dont M. Castelar a toujours été l'ami dévoué. Ce remaniement ministériel n'a donc rien d'inquiétant même au point de vue commercial, et, au point de vue politique, il n'est pas douteux que M. Groizard, le nouveau ministre des affaires étrangères, suivra les mêmes principes que M. Moret.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

L'ALLIANCE AUTRICHIENNE

(TRAITÉ DE 1756)

V[1]

LE TRAITÉ

Le retour de Nivernais mettant fin à l'une des deux négociations que le ministère de Louis XV avait engagées et tentait de poursuivre simultanément, l'autre demeurait seule et devait marcher rapidement à une solution qui, dans quelque sens qu'elle eût lieu, ne pouvait plus se faire attendre.

Ce récit est donc arrivé à l'instant où fut prise la résolution qui, de la part de presque tous les historiens, a été l'objet d'un blâme sévère. Pour bien apprécier dans quelle mesure ce jugement est fondé, il importe de se rendre un compte exact de la situation dans laquelle se trouvaient placées, à ce moment suprême, les deux cours appelées pour la première fois depuis des siècles à faire alliance.

I

Dans la conférence tenue à Vienne au mois d'août 1755 et qui avait précédé l'envoi des propositions faites à Louis XV, Kaunitz,

(1) Voyez la *Revue* des 15 août, 1er septembre, 15 octobre et 1er novembre.

on peut s'en souvenir, avait tenu à établir que, par suite des exigences excessives de l'Angleterre et de sa réconciliation suspecte avec la Prusse, l'Autriche n'avait plus que le choix entre un complet isolement ou un rapprochement avec la France.

Par le rappel de Nivernais, la France se trouvait réduite à son tour à une alternative pareille. Du moment où elle avait dû renoncer à renouveler avec Frédéric une alliance dont l'esprit était dénaturé, et qui n'aurait présenté qu'une apparence sans dignité, il ne lui restait plus à choisir qu'entre l'isolement ou un rapprochement avec l'Autriche.

C'était cette similitude de position, aperçue d'avance par le chancelier autrichien, qui lui avait inspiré la confiance de mettre la main à l'exécution du grand dessein dont il méditait depuis tant d'années l'accomplissement. L'alliance des deux cours de Vienne et de Paris leur était, suivant lui, conseillée, presque commandée par un intérêt égal et des dangers de même nature auxquels ni l'une ni l'autre ne pouvaient rester insensibles.

Il y avait pourtant sous cette ressemblance, si justement prévue par le coup d'œil politique de Kaunitz, deux différences considérables, tout à l'avantage de l'Autriche.

D'abord, on n'avait à Vienne aucune nécessité de se préoccuper pour l'heure présente d'une lutte armée à soutenir. Si la solitude en face d'un voisin hostile et sans scrupule était regardée à juste titre comme un état incommode et inquiétant, on avait le temps de se préparer au danger encore éloigné qui pouvait en sortir, et de se pourvoir d'avance de toutes les ressources possibles pour y faire face. La France, au contraire, était sous le poids d'une charge très lourde : c'était une guerre déjà engagée contre un ennemi redoutable avec des chances douteuses et dans des conditions inégales. L'issue même en fût-elle heureuse, le lendemain trouverait le vainqueur épuisé d'hommes et d'argent, hors d'état pour longtemps de soutenir aucune épreuve nouvelle. C'était l'avenir seul qui menaçait l'Autriche : la tâche imposée à la France était présente et pressante.

De plus, la convention conclue à Westminster entre la Prusse et l'Angleterre causait à la France un dommage grave et immédiat, puisque son adversaire se trouvait par là délivré du soin de veiller à des possessions germaniques qui lui étaient chères, et recouvrait la libre disposition des auxiliaires de toute nature qu'il pouvait recruter en Allemagne. C'était, en réalité, une intervention indirecte faite en pleine guerre en faveur d'un des combattans contre l'autre.

Le tort causé par la même convention à l'Autriche, sans être nul assurément, était loin pourtant de présenter le même carac-

tère. Sans doute il était pénible pour Marie-Thérèse de voir son ancienne alliée rechercher l'intimité d'un rival qui l'avait dépouillée : c'était un dangereux encouragement donné à des visées ambitieuses qu'elle n'avait que trop de motifs de craindre. Souveraine d'un État catholique, elle avait aussi raison de s'alarmer de l'ébranlement que pouvait causer à l'équilibre religieux, toujours instable, de l'Allemagne, l'union des deux grandes puissances protestantes. Mais c'était là, soit affaire de sentiment, soit vues de prudence lointaine. Prise à la lettre dans ses termes exprès et dans son application immédiate, la convention de Westminster ne contenait rien qui atteignît directement l'impératrice, rien qui fût contraire aux conditions qu'elle avait dû accepter elle-même à Aix-la-Chapelle, et à la place encore très considérable que le nouvel état de l'Europe et de l'Allemagne assurait à sa maison impériale. L'Angleterre prétendait même et se croyait en mesure de lui démontrer que rien n'avait été fait ni signé qu'en vue de prévenir toute agression prussienne contre ses États et de faire respecter le territoire de l'empire dont son époux était le chef. Aussi tenait-on avec soin, à Londres, le protocole ouvert pour attendre une adhésion de l'Autriche que le ministre britannique à Vienne ne cessait pas de solliciter. Et de fait, une vaste coalition, où la Prusse et l'Autriche auraient siégé aux deux côtés de l'Angleterre et dont une hostilité commune contre la France eût été le lien, c'était le rêve de tous les politiques anglais, car c'eût été l'accord complet fait à Londres entre les prédilections royales et les sympathies populaires : en sorte qu'à l'argumentation favorite de Kaunitz, un contradicteur aurait pu répondre que, si l'Autriche était réduite à l'isolement, c'est qu'il lui avait convenu de s'y mettre et qu'il lui convenait d'y rester.

Tant que la négociation commencée avec la France se poursuivait avec un espoir de succès, l'Angleterre frappait inutilement à la porte et avait peu de chance d'être écoutée. Une trop forte répugnance éloignait l'impératrice d'une combinaison dont la condition préliminaire et indispensable eût été la franche acceptation d'un état de choses qui lui était odieux, l'oubli de ses injures passées, la perte de tout espoir de vengeance. Mais que la France intimidée, hésitante ou dominée par des habitudes de méfiance invétérées, vînt, à la dernière heure, à refuser ou à mettre à trop haut prix sa signature, il était certain qu'à l'instant tout devait à Vienne changer de face. Les vieux conseillers, qui n'étaient entrés qu'à regret dans des voies nouvelles, et dont l'événement aurait justifié les fâcheuses prévisions, allaient relever la tête : l'empereur, resté au fond de l'âme en sympathie avec eux, eût peut-être cette fois, par extraordinaire, élevé la voix dans son

intérieur conjugal. Et qui pouvait répondre de ce qu'aurait ressenti l'impératrice elle-même en voyant ses avances repoussées, sa confiance méconnue, ses espérances trompées, ses intentions mises en suspicion à Versailles par un parti pris de froide et incrédule hostilité? Après tout, malgré son génie, elle était femme, c'est-à-dire impétueuse et mobile, une blessure nouvelle faite à son orgueil pouvait lui faire oublier, au moins pour un jour, de plus profondes et de plus anciennes. Si la France se détournait d'elle avec dédain, elle pouvait, de dépit ou par découragement, dût-elle s'en repentir peut-être plus tard, se jeter dans les bras toujours ouverts que lui tendait l'Angleterre. Le sort de Kaunitz eût été alors celui qui attend tous les novateurs malheureux : son crédit n'aurait pu se maintenir contre la réaction des préjugés qu'il avait froissés, et la conjuration des rivaux qu'importunait sa faveur, et l'ancien système rentrait au conseil aulique avec les honneurs de la victoire.

Que ce retour d'opinion fût possible et sérieusement à craindre, il n'en faut d'autre preuve que l'émotion ressentie par Kaunitz, quand il vit que le moment était arrivé où de la dernière résolution de la France allait dépendre le succès de l'œuvre à laquelle il avait attaché sa fortune et son nom. Sa correspondance avec Stahremberg, ordinairement froide et réservée, prend alors un caractère inaccoutumé d'irritation et d'impatience. A la première nouvelle de la convention prussienne, il saluait cet événement comme « le plus heureux et le plus décisif qui pût arriver pour le bien de l'Autriche » ; mais il ajoutait déjà : « Il est probable que nous allons voir l'Angleterre s'efforcer d'entraîner la Russie dans son accord avec la Prusse et réaliser ainsi son ancien projet, de faire du roi de Prusse le médiateur commun et de l'installer comme l'arbitre de l'Europe (*als den arbitrum von Europa dárzustellen*). Tout indique, disait-il quelques jours après, que nous allons voir se former une formidable ligue protestante qui sera naturellement opposée à la cour de France... Il faudrait donc que le ministère français fût frappé par le ciel d'aveuglement, s'il ne voit pas clairement l'intérêt commun de la Prusse et de l'Angleterre et les conséquences qui doivent s'ensuivre. C'est de quoi, ajoute-t-il avec une indifférence affectée, nous avons moins à prendre souci que la France elle-même : puisque dans le cas où la France persisterait dans ses préjugés haineux et voudrait se moquer de nous, il nous resterait toujours un parti à prendre, *ce serait de nous rallier aux gros bataillons et d'entrer dans les idées de l'Angleterre.* » — Et puis le 22 février : « Si l'idée du danger immense pour la France dans l'exécution de la ligue entre l'Angleterre, les cours de Vienne et de Pétersbourg, le roi de Prusse, les États-

généraux et plusieurs autres puissances pour lesquelles la cour de Londres se donne actuellement beaucoup de mouvement et qu'elle poussera avec son impétuosité accoutumée, n'ouvre pas les yeux de la cour où vous êtes et ne lui fait pas sentir que pour faire échouer ce projet, il n'y a pas de temps à perdre, il semble qu'il faudra renoncer à lui voir prendre jamais un parti conforme à son intérêt d'état et à la gloire d'une grande monarchie. On ne devrait pas avoir à lui supposer un tel excès d'aveuglement : *sed vestigia terrent.* »

Un peu plus tard enfin, le 3 avril, il décrit encore l'effort considérable tenté par le gouvernement anglais dans toutes les cours pour amener une réconciliation générale de toutes les puissances, Prusse et Autriche comprises, mais dont la France serait exclue, prélude évident d'une coalition qui serait bientôt dirigée contre elle. « La susdite cour, dit-il (l'Angleterre), travaille à Pétersbourg, à Madrid, à Turin, à Dresde, pour amener sa réconciliation avec nous. Le ministre de Russie, le comte Kaiserling, qui n'est pas informé des vrais sentimens de sa cour, et ne connaît pas notre secret, se donne à cet effet toute sorte de peines, et a demandé une audience à Leurs Majestés Impériales. La même demande a été faite par le comte Canale et M. Burmania (les ministres de Sardaigne et de Hollande). On attend le ministre de Hanovre d'un jour à l'autre, qui n'épargnera certainement rien pour soutenir les vues de l'Angleterre... Quoique nous ne faiblissions pas sur nos principes et renvoyions toutes ces cours avec des réponses négatives, il y a pourtant contre moi personnellement un orage qui est déjà très fort et le deviendra plus encore à mesure que le bruit de nos négociations secrètes se répandra davantage. On en est même déjà à chercher un moyen de me renverser : je m'en ris et désire seulement que notre traité défensif soit fait bientôt pour que je puisse tranquilliser certains esprits (1).

La fortune ministérielle de Kaunitz n'intéressait que très in-

(1) Kaunitz à Stahremberg, 4, 22 février, 3 avril 1756 (Archives de Vienne). — Le dessein de l'Angleterre de former une coalition contre la France est signalé par Marie-Thérèse elle-même dans une lettre écrite (après la conclusion du traité avec la France) à son beau-frère, Charles de Lorraine, où elle lui explique les motifs qui l'ont empêchée d'y entrer. — « Peu s'en faut, dit-elle, qu'on ne m'ait formellement proposé d'entrer dans cette alliance, sous le faible prétexte de former une ligue formidable contre la France. » — (Marie-Thérèse à Charles de Lorraine, 14 mai 1756. — Archives de Bruxelles.) — Bernis, de son côté (*Mémoires*, t. I, p. 260), mentionne la crainte de cette chance parmi les motifs qui amenèrent le traité dont il fut l'auteur. « Si le roi, dit-il, refusait l'alliance de la cour de Vienne, il risquait de voir l'impératrice prendre des mesures avec l'Angleterre, et ne pouvant plus compter sur l'alliance de Berlin, il se trouvait par là exposé à la ligue des principales puissances d'Europe. »

directement la France; ce n'étaient donc pas ses inquiétudes personnelles qui auraient dû l'émouvoir et qu'elle aurait pu partager. Mais il est impossible de méconnaître qu'à un point de vue plus général, les prévisions du chancelier étaient justes et que si, le traité débattu à Versailles venant à manquer, l'Autriche eût été ramenée par l'Angleterre dans le giron de l'ancienne union antifrançaise, le danger qui aurait alors menacé la France était le plus grave peut-être qu'elle eût couru depuis les derniers jours de Louis XIV. Délaissée par la Prusse, dont elle ne pouvait plus attendre qu'une neutralité perfide, elle aurait vainement promené ses regards sur toute l'Europe sans y rencontrer un visage ami. L'Allemagne entière lui était fermée, tous les cliens qu'elle y avait comptés dans les guerres précédentes étant aussi ceux de Frédéric et livrés par lui à la dévotion de l'Angleterre. L'Espagne elle-même, dont l'alliance lui avait été souvent onéreuse, mais lui garantissait autrefois la sécurité d'une de ses frontières et le repos d'une partie de l'Italie, n'aurait pas cette fois répondu à son appel : car un habile ministre anglais avait presque entièrement ruiné notre influence à Madrid, et il était aidé dans son travail souterrain par une reine portugaise qui, n'ayant pas de postérité, ne portait que peu d'intérêt à la maison de Bourbon représentée par des héritiers nés d'un autre lit que son époux. C'était Bernis, on l'a vu, qui allait être envoyé pour regagner le terrain perdu, mais ce n'était pas en se présentant tout meurtri d'un échec personnel, au nom d'une cour universellement délaissée, qu'il aurait eu chance de le reconquérir. L'Espagne était faible, et les faibles ne croient et ne vont qu'à la fortune et à la force.

Enserrée ainsi dans un cercle d'hostilités ouvertes ou sourdes qui se serait étendu depuis les rives de la Baltique jusqu'au détroit de Gibraltar, — sous les yeux d'une Europe attentive où personne n'aurait fait de vœux pour elle, — la France aurait dû aborder le terrible duel où elle était sûre de rencontrer la supériorité reconnue des forces navales de l'Angleterre. Le jour où le revers qui était à craindre serait arrivé, c'était à qui se serait mis en mesure de tirer parti de son malheur. Car l'expérience a trop souvent prouvé que ceux qui n'ont pas d'alliés, la veille d'un désastre n'ont plus que des ennemis le lendemain. En tout cas, ce ne serait pas l'Autriche qui eût été la moins empressée à profiter de notre abaissement. Le moins qu'elle eût réclamé pour se venger du mépris qu'on aurait témoigné à ses offres et pour compenser la renonciation définitive qu'elle aurait dû faire de la Silésie, eût été une extension de ses frontières partout où, comme en Flandre, ou sur les rives supérieures du Rhin, ses domaines bordaient le territoire français. La guerre que la France a soutenue

avec l'Autriche, contre l'Angleterre et la Prusse unies, a sans doute été très malheureuse : mais laissée seule en face d'une coalition européenne, aurait-elle eu meilleure chance? C'est le revers de la médaille, et l'on n'y a pas songé suffisamment en traitant sans ménagement les auteurs du traité de 1756. La fâcheuse condition de ceux qui tiennent en main les affaires humaines les condamne souvent à n'avoir à choisir qu'entre deux partis dont aucun n'est sûr. Celui qu'ils préfèrent est le seul mis à l'épreuve et dont la postérité leur demande compte. Des maux ou des périls qu'ils ont écartés la crainte disparaît avec le souvenir. Il est si commode de juger après l'événement.

« On a prétendu, dit Voltaire dans son *Précis du siècle de Louis XV*, que l'union de la France et de l'Autriche était monstrueuse. Puisqu'elle était nécessaire, sans doute elle était naturelle. » Voilà le vrai mot qui n'a pas moins de justesse et de force pour avoir été dit par un ami, longtemps courtisan, et toujours admirateur de Frédéric.

II

J'en ai dit assez pour faire comprendre que dans le débat qui allait s'engager sur les conditions du traité destiné à consacrer l'alliance des deux cours, l'Autriche se présentait avec un réel avantage, puisque rien ne la pressait d'agir et qu'elle gardait, en cas d'échec, une ligne de retraite qui manquait à la France. Il ne serait pas juste de ne pas tenir compte aux négociateurs français et à Bernis, en particulier, de cette infériorité qui, à chaque résolution qu'ils avaient à prendre, ne pouvait manquer de se faire sentir.

C'était malgré Bernis, on l'a vu, et par une démarche peut-être un peu précipitée que, sous l'influence de l'irritation causée par la convention prussienne, la négociation avait été subitement reportée sur le terrain des premières propositions de Marie-Thérèse ; les mêmes que (soit timidité, soit prudence) les conseillers de Louis XV avaient d'abord écartées. Kaunitz, qui n'espérait pas un retour si prompt à ses idées favorites, ne se fit pas (on le pense bien) prier pour rentrer dans la voie si heureusement rouverte par la manœuvre improvisée de Stahremberg. En réponse à la demande d'instructions complémentaires qui lui était adressée, il envoya, à peu près textuellement, la reproduction de son plan primitif, dont on peut se rappeler les traits principaux : renonciation explicite de la France à tout renouvellement d'alliance avec la Prusse, formation par son aide et avec ses soins d'une vaste coalition d'États (Espagne, Suède, Danemark,

Saxe, Bavière et Palatinat), en vue d'aider l'Autriche à reconquérir la Silésie : concours de la France non pas armé, mais pécuniaire, au moyen d'un subside fourni pour subvenir aux frais de l'entreprise, et en retour de ces facilités prêtées aux vues de la cour de Vienne, un établissement princier assuré dans les Pays-Bas, à l'infant gendre de Louis XV, pour remplacer les duchés de Parme et de Plaisance que le traité d'Aix-la-Chapelle lui avait conférés. Une seule des offres précédentes fut omise : c'était la promesse de favoriser l'élection du prince de Conti au trône de Pologne; le roi de France (par une indifférence surprenante, difficile à concilier avec son action secrète) n'ayant paru y attacher aucun prix, et ce point étant particulièrement malaisé à faire accepter à la Russie.

A cette communication, qui ne devait rien ajouter à ce qui était déjà connu, Bernis se vante dans ses *Mémoires* (et cette assertion est pleinement confirmée par les dépêches de Stahremberg) d'avoir opposé tout de suite une demande en quelque sorte reconventionnelle très difficile à écarter, mais qui en altérait sensiblement l'économie. C'était la reconnaissance préalable d'une parfaite réciprocité acceptée sur tous les points, entre les deux parties contractantes. Si la France renonçait explicitement à toute alliance avec la Prusse, l'Autriche de son côté se détacherait d'une manière tout aussi formelle et dans la même mesure, de toute alliance avec l'Angleterre. L'insistance de Bernis à cet égard fut même singulièrement pressante, car, Stahremberg ayant déclaré, en réponse à une première ouverture, que ses instructions ne lui permettaient pas de satisfaire à une exigence à laquelle il n'était pas préparé, il dut rester convenu entre eux que rien de ce qu'ils pourraient arrêter ne serait regardé comme définitif, tant que cette condition *sine qua non* ne serait pas remplie. La réciprocité ainsi entendue entraînait deux conséquences qui, bien que l'une et l'autre assez difficiles à accepter pour l'Autriche, n'étaient pourtant pas également graves.

En premier lieu, si la France s'engageait à laisser, en regardant faire et en se croisant les bras, les armées autrichiennes entreprendre d'enlever la Silésie à Frédéric, malgré la garantie qu'elle avait promise à Aix-la-Chapelle et, depuis lors, renouvelée à plusieurs reprises, l'Autriche, à son tour, devait assister avec la même indifférence à toute attaque portée par la France contre les possessions du roi d'Angleterre, fût-ce même celles qui faisaient partie du corps germanique dont l'empereur avait la garde officielle. C'était une promesse dont l'exécution aurait pu être pénible à remplir devant l'Allemagne inquiète et soupçonneuse. Au fond cependant, comme il ne s'agissait que du Hanovre et comme il était

peu probable que la France songeât encore à attaquer cet électorat depuis que le traité de Westminster l'avait placé sous la protection prussienne, on glissa sans trop appuyer sur ce point délicat.

Mais une autre suite du même principe avait une plus grande importance. L'Autriche ne voulant et ne pouvant en réalité apporter à la France aucune aide matérielle dans sa lutte avec l'Angleterre, réciproquement Louis XV et Bernis en son nom durent se refuser péremptoirement à tout concours même indirect prêté à la campagne agressive que l'Autriche méditait contre la Silésie. Louis XV se croyait dégagé de tout lien d'honneur envers Frédéric et voulait bien le laisser prendre à partie sans le défendre, mais il se refusait à s'associer à l'exécution. Tout devait se borner de la part de la France à laisser faire et laisser passer. Dès lors, il n'y avait pas à entendre parler de cet appui détourné qui aurait consisté à engager les puissances secondaires sur lesquelles pouvait s'exercer l'influence française à prendre part à des opérations militaires dont la France elle-même se serait tenue à l'écart. Sur ce point ce fut le roi surtout qui fut inabordable. Il déclara nettement qu'à tant faire que de se mêler de la lutte, il aimerait mieux se battre lui-même que de faire battre les autres et surtout les faibles à sa place. Il aurait pu ajouter que le procédé qui manquait de noblesse n'aurait pas présenté non plus de sécurité véritable : car le tuteur qui aurait mis ses cliens en avant, n'aurait pu, s'il leur arrivait malheur, se dispenser de leur porter secours : en sorte que ce n'eût été que partie remise et on n'y aurait gagné que d'avoir laissé échapper le succès de la première heure dont l'effet moral, dans une entreprise audacieuse, est souvent décisif.

Ce fut sur ce point cependant qu'on faillit rompre parce qu'on se mit des deux parts à suspecter les intentions mutuelles. L'Autriche, pour maintenir sa demande, alléguait qu'elle ne serait pas sûre de réussir si elle n'était appuyée que par les forces de la Russie, dont depuis la convention faite entre la tsarine et l'Angleterre elle n'était même plus sûre de pouvoir disposer à son gré et elle affirmait qu'elle ne pourrait se mettre en campagne à moins d'être secondée par une troisième armée qui lui permettrait de faire attaquer la Prusse de tous les côtés à la fois. Mais la France pouvait très bien soupçonner que cette troisième armée levée sur de petits États n'était destinée qu'à former un rideau derrière lequel se tiendrait toute l'armée française elle-même, prête à accourir si ceux qu'elle avait compromis étaient menacés. D'autre part il était clair qu'on ne pouvait intéresser ces États secondaires à une affaire qui avait ses périls, que par l'appât du

gain et en leur promettant une part des dépouilles de la Prusse. Ce n'était donc pas seulement la restitution de la Silésie, mais la réduction et même le démembrement du patrimoine de la maison de Brandebourg qu'il fallait dans ce système se proposer comme résultat de la victoire. Or, c'était là, supposait à son tour Stahremberg, ce que la France ne voulait à aucun prix. Elle consentait bien que Frédéric fût châtié de son ingratitude en se voyant forcé de rendre ce qu'elle l'avait aidé à prendre, mais elle ne voulait ni le ruiner, ni même le saigner à blanc; un succès trop complet ne lui aurait pas moins déplu qu'un échec. C'était un calcul que l'Autrichien avait d'autant moins tort de soupçonner qu'à le bien prendre le Français n'aurait pas eu absolument tort de le faire.

Le débat, qui dura plusieurs jours, fut d'autant plus épineux que, comme Stahremberg ne tarda pas à s'en apercevoir, les deux négociateurs français à qui il avait affaire, Rouillé et Bernis, étaient loin de s'entendre et même d'être animés d'intentions pareilles; ce qu'on obtenait de l'un, on n'était jamais sûr de ne pas le voir refuser par l'autre. Rouillé, d'un esprit naturellement étroit, difficultueux et méfiant comme l'est la médiocrité qui sent sa faiblesse, aurait vu échouer sans peine une négociation dont, bien que ministre titulaire, il n'avait pas eu la première confidence et ne garderait pas l'honneur. Son humeur contre l'adjoint qu'on lui avait imposé était visible. L'échec surtout eût été bien vu du premier commis de son ministère, l'abbé de La Ville, avec qui il avait dû s'ouvrir. Cet agent très distingué, mais tout imbu des habitudes et des préjugés de la politique traditionnelle, lui suggérait tout bas tous les moyens d'entraver l'affaire, et surtout de placer sur le chemin de son collègue les obstacles propres à le faire trébucher. Ce fut, sans doute, à la suite de quelque conversation avec ce confident qu'il échappa au ministre de dire, à portée d'être entendu de Stahremberg, « que la Prusse était un allié nécessaire de la France qu'il faudrait retrouver tôt ou tard et qu'il ne fallait pas la laisser écraser. C'était se confesser tout haut; le lendemain, à la vérité, il courait après sa parole, mais le mot était lâché et volait déjà sur la route de Vienne.

Heureusement Bernis était là et arrivait à temps pour réparer les maladresses et panser les blessures. A celui-là ne manquait ni l'art ni la souplesse, et d'ailleurs son amour-propre et l'espoir de son crédit futur étaient engagés à justifier la confiance qui l'avait fait admettre dans l'intimité royale; il aurait fait pauvre figure, en effet, reparaissant les mains vides devant le conseil ministériel où il n'était encore qu'un intrus et dont une équipée malheureuse ne lui aurait pas ouvert l'entrée.

C'est grâce à cette intervention conciliante qu'on avait fini par imaginer une sorte d'accommodement. Tout concours militaire, soit directement prêté par la France, soit conseillé et suggéré par elle à des tiers, étant déclaré impossible, il sembla qu'une assistance pécuniaire, à la condition d'être justifiée par une direction d'intention un peu subtile, serait de nature à soulever moins de scrupules. L'argent de la France ne devrait pas alors être employé à soudoyer des troupes pour les mettre au service de l'Autriche, mais seulement à barrer le chemin aux propositions du même genre que l'Angleterre ne manquerait pas de faire. Nul doute, en effet, que l'Angleterre engagée désormais à rendre service à la Prusse, ne s'efforçât de détourner par ses largesses les auxiliaires dont l'Autriche aurait pu espérer quelque appui : et si on laissait une fois (suivant la vive expression que nous avons vu employer par Frédéric) les guinées anglaises tomber dans le chapeau toujours tendu des princes allemands, l'Autriche n'aurait plus su en réalité à quelle porte frapper. Moyennant une subvention égale promise par la France, on pouvait soustraire les faibles à cette tentation. Leur neutralité ainsi assurée, ils seraient libres de la transformer ensuite à leur gré en secours effectif sans avoir besoin de prendre l'avis et même de demander l'assentiment de la France. Restait à trouver une forme convenable pour ôter à cette avance l'apparence (vraie ou fausse) d'une participation à la campagne agressive dont Louis XV tenait à ne pas rester responsable. Après en avoir cherché et débattu plusieurs, la meilleure paraissait être de donner à la somme versée l'étiquette d'une soulte à payer pour ramener à des conditions tout à fait équivalentes l'échange à opérer entre les duchés italiens et la principauté flamande promise à l'infant Philippe. Et de fait, bien que ce genre de calcul, appliqué à des souverainetés politiques, fût assez singulier, il n'y avait rien d'excessif à considérer un territoire de Flandre comme d'une valeur vénale très supérieure à la même quantité prise en Italie (1).

Mais sur l'étendue même et la situation du territoire qui devait être abandonné à l'infant, était-on bien assuré de s'entendre? La France ne promettant plus son aide que dans des conditions très inférieures à ce qui lui était demandé, il était à craindre que l'Autriche ne voulût réduire ses concessions dans la même proportion. Le seul fait de reculer et de dégarnir la frontière des Pays-Bas ne pouvait-il pas déjà être regardé comme un sacrifice bien considérable pour un si mince avantage? Aussi l'Autriche commençait-elle à dire qu'il faudrait trouver quelque moyen de faire en

(1) Stahremberg à Kaunitz, 27 février, 11 mars 1756 (Archives de Vienne).

sorte que la cession consentie en Flandre ne fût que conditionnelle et pût être révoquée si, la campagne venant à échouer, la Silésie n'était pas rendue à ses possesseurs héréditaires. Enfin l'opération elle-même n'était pas sans présenter quelque difficulté. Plaisance et Parme pouvaient être considérés comme des apanages attribués à la couronne des rois catholiques pour une branche cadette de leur maison. La même qualité serait-elle reconnue à la nouvelle principauté tout différemment assise? Que se passerait-il si l'infant était appelé à la succession soit de la couronne d'Espagne, soit de celle de Sicile, actuellement possédée par son frère Charles, l'aîné des fils d'Élisabeth Farnèse, que la mort de Ferdinand VI, sans postérité, pouvait appeler à régner à Madrid d'un jour à l'autre? Autant de points délicats qui ne pouvaient être réglés que de concert avec la cour d'Espagne elle-même dans une négociation préalable, ce qui ne simplifierait pas les rapports déjà très tendus que Bernis était chargé d'aller rendre plus faciles. Il y avait là matière à des débats douteux et à des retards indéfinis dont le moindre inconvénient eût été d'ébruiter les conditions de l'alliance longtemps avant qu'elle fût conclue. Ainsi les difficultés naissant l'une de l'autre, on ne voit pas comment on serait sorti de cet embarras, si Marie-Thérèse et Kaunitz, avec leur netteté de résolution accoutumée, n'avaient offert de commencer par conclure et constater l'alliance par une entente publiquement établie sur les points où l'accord était facile, sauf à renvoyer à une négociation ultérieure et à un traité subséquent les points qui resteraient à débattre.

Au nombre des motifs qui les portèrent à trancher ainsi dans le vif pour arriver promptement à une solution dont on pût faire part au public, il faut, assurément, placer une nouvelle qui leur fut transmise au même moment par le ministre autrichien à Saint-Pétersbourg et qui leur inspira une confiance dont ils voulurent sur-le-champ profiter.

Si amicales que fussent, en effet, les relations établies entre les deux cours impériales, — quelque crédit que Marie-Thérèse se crût assurée d'exercer sur l'esprit d'Élisabeth, — elle n'avait pas pourtant jugé convenable de lui faire part, dès le début, des pourparlers qu'elle engageait avec la France. Cette confidence eût été périlleuse, nul secret n'étant en sûreté dans un lieu où tout était à vendre, et comme aucune relation diplomatique n'était rétablie depuis la dernière guerre entre la France et la Russie, — comme entre les deux pays eux-mêmes, les rapports privés et les correspondances étaient rares, — on était resté à Saint-Pétersbourg dans une complète ignorance de ce qui se méditait à Versailles. Le dénouement approchant cependant, il fallait bien mettre la

tsarine au courant d'une évolution politique à laquelle rien ne la préparait, d'autant plus qu'on lui réservait un rôle important à jouer dans l'entreprise qui devait en assurer le succès final; mais de l'humeur mobile qu'on lui connaissait, on n'était pas complètement rassuré sur l'impression que lui causeraient et la surprise elle-même, et le procédé peut-être un peu cavalier avec lequel on se permettait de disposer d'elle, sans l'avoir ni prévenue ni consultée.

Le bonheur voulut que, quand la communication lui fut faite, c'était d'un tout autre côté qu'étaient tournés son déplaisir et même son irritation. C'est contre l'Angleterre et le représentant britannique à sa cour qu'elle se livrait à de véritables accès de fureur. Et ce qui l'exaspérait, à assez juste titre, c'était la convention de Westminster dont allait bénéficier la Prusse et dont la sienne propre, conclue peu de jours auparavant avec l'Angleterre, avait été, comme je l'ai raconté, la cause déterminante. Elle voyait dans cette coïncidence un artifice dont elle avait été dupe et qu'elle ne pouvait pardonner. On lui avait subtilisé sa signature, en lui laissant croire que c'était le préliminaire indispensable d'une lutte qu'elle aurait à soutenir avec Frédéric, et une fois obtenue, on l'avait employée au contraire comme un moyen de pression pour entrer, en meilleures conditions, en alliance avec un voisin qu'elle détestait. On s'était, à la fois servi et joué d'elle; c'était elle ainsi en définitive qui se trouvait avoir mis la main du roi George dans celle de son neveu. Et ce qui rendait le tour plus piquant, c'est que, la ratification de l'acte qui l'engageait elle-même ayant été retardée par diverses causes, le sceau impérial n'avait pas été apposé depuis plus de deux jours à côté de celui de l'Angleterre quand elle avait appris l'usage, ou plutôt l'abus qu'on faisait à Londres de son nom. « Si j'avais su cela il y a quarante-huit heures, s'écriait-elle, il n'y aurait rien de fait. » C'était surtout au ministre anglais, Williams, qu'elle s'en prenait. Elle avait tort, car cet agent, on l'a vu, nullement averti du revirement que préparait sa cour, était resté dans la bonne foi jusqu'à la dernière heure, et c'était avec une parfaite sincérité qu'entretenant la tsarine des noirs desseins du roi de Prusse, il l'avait enflammée sur la nécessité d'y résister. Aussi déconfit que personne du résultat auquel il avait travaillé sans le savoir, il ne pouvait balbutier que d'assez pauvres excuses en réponse aux reproches sanglans qui lui étaient adressés. On raconte même que, dans une des scènes violentes qu'il avait à subir, il perdit tout à fait contenance et alla jusqu'à verser des larmes.

Un accueil tout différent était réservé au ministre autrichien quand il vint faire l'ouverture dont il était chargé sur le

projet de traité avec la France. La princesse irritée voyant une voie nouvelle ouverte à ses ressentimens, ce serait trop peu dire qu'elle y entra, elle s'y précipita. Comme elle en voulait autant (plus peut-être) à l'Angleterre qu'à la Prusse, elle accepta avidement l'idée de faire pièce en même temps à l'une et à l'autre de ces alliées. Réunissant à l'instant son conseil, où personne n'osa lui tenir tête (pas même son chancelier Bestucheff dont les sympathies anglophiles aussi bien que leur mobile nullement désintéressé étaient bien connus), elle fit adopter une résolution portant que l'agrandissement de la Prusse étant le danger le plus sérieux qui pût menacer l'intérêt de la Russie, il convenait de prêter aide à tout ce qui pouvait le prévenir. Dès lors elle ne pouvait que faire des vœux pour que sa bonne alliée et sœur Marie-Thérèse menât à bonne fin la négociation qu'elle suivait avec la France, et si un conflit armé devait en résulter, elle mettait à sa disposition quatre-vingt mille hommes, prenant l'engagement de ne pas poser les armes avant qu'on eût fait restituer à l'Autriche les duchés de Silésie et le comté de Glatz. Puis elle confirma cette promesse par la plus grande preuve de sincérité qu'elle pût donner. Le ministre Williams lui ayant offert de payer la première échéance des cent mille livres sterling qui lui avaient été promises, elle refusa de les recevoir, en disant que, comme le traité qui avait stipulé cette subvention n'avait plus d'objet, elle n'avait rien à réclamer. Un refus d'argent pour une cause quelconque à la cour d'Élisabeth était un fait dont on n'avait jamais connu d'exemple (1).

Agréablement surprise d'une telle ardeur, Marie-Thérèse qui connaissait le tempérament de son amie, jugea qu'il était prudent de ne pas la laisser refroidir. Ce fut un motif de plus ajouté à l'impatience qu'elle éprouvait déjà de répondre par une prompte conclusion à des bruits trop répandus pour qu'on pût laisser plus longtemps les esprits en suspens. Une solution rapide et surtout publique, fût-elle incomplète et laissant en dehors même des points qui lui tenaient au cœur, par le seul fait qu'elle présenterait le spectacle de l'alliance des deux cours si longtemps ennemies et derrière toutes deux l'appui chaleureux promis par la grande cour du Nord, causerait une impression profonde. Le moins utile effet qu'on pût s'en promettre serait d'effrayer et d'irriter la Prusse et de rompre ainsi tous les liens qui pouvaient encore l'attacher à la France. Il y avait lieu d'espérer, aussi, vu le tempérament irritable qu'on connaissait à Frédéric, que voyant dans cette union dont il avait toujours voulu douter une menace contre

(1) D'Arneth, t. IV, p. 434-435. — Beer, p. 361 et suiv. — Martens, *Traité de la Russie avec l'Angleterre*, p. 206 et suiv.

lui-même, il se porterait à quelque acte de violence qui rendrait contre lui toutes les représailles légitimes et lèverait ainsi les derniers scrupules de Louis XV. « Nous réussirons tôt ou tard dans notre grand projet, écrivait Stahremberg, et c'est peut-être le roi de Prusse lui-même qui nous en fournira les meilleurs moyens. » En tout cas un acte public et irrévocable, une fois fait, en entraînerait d'autres dans la même voie ou plutôt sur la même pente.

Dans cette pensée, l'impératrice se serait contentée pour cette première mise en scène d'une simple convention de neutralité par laquelle elle s'engagerait à ne prendre aucune part à la guerre présente, et on lui promettrait en retour de s'abstenir de toute attaque contre aucune de ses possessions. Bernis prétend que cette combinaison lui aurait aussi convenu et que c'est malgré lui qu'elle fut rejetée par le comité auquel il dut en rendre compte. J'ai quelque peine à le croire, car les raisons de ce refus étaient très valables et de telle nature qu'il aurait dû y être plus sensible que personne. Un si mince résultat, nullement en rapport avec l'attente générale et avec la gravité de la démarche elle-même, aurait paru dérisoire. Les critiques (et il n'en aurait pas manqué) auraient trouvé que la France, n'ayant rien à craindre en réalité de l'hostilité de l'Autriche, lui garantissait à trop bon marché la sécurité des Pays-Bas. La fable de la montagne en travail eût été présente à l'esprit de tout le monde, et c'était Bernis surtout qui eût été l'objet de la raillerie.

Quand ce refus, bien que très naturel, fut connu à Vienne, il y causa quelque contrariété, non pas, je crois, comme le dit Bernis, parce qu'on crut y voir une arrière-pensée de menace possible contre les Pays-Bas (on n'en était en réalité plus là), mais parce que c'était une cause de retard nouveau, et que la hâte d'en finir croissait d'heure en heure. La prolongation de l'attente paraissait même d'autant plus fâcheuse, que Stahremberg annonçait en même temps que, par suite d'une forte indisposition de Bernis, et d'une maladie beaucoup plus grave du financier Séchelles, le comité soi-disant secret, qui ne l'était plus guère, paraissait complètement détraqué ; l'affaire demeurait ainsi presque entièrement confiée à Rouillé qui n'épargnait rien pour la faire manquer. Ordre fut donc envoyé à Stahremberg d'obtenir à tout prix une solution, en joignant à la convention de neutralité (puisque celle-là paraissait insuffisante) un traité purement défensif, de défense et de garantie réciproques, s'étendant à toutes les possessions des deux cours. C'était, en apparence, revenir au projet que Bernis avait proposé dans la première phase de la négociation, mais la réalité était très différente. D'abord, il ne pouvait plus être question d'appeler indifféremment toutes les puissances à y adhérer, et si

on recherchait l'accession de quelques-unes, ce serait celles sur lesquelles l'impératrice pourrait compter pour entrer dans les vues d'avenir auxquelles elle n'entendait nullement renoncer. Puis, il devait être convenu que la discussion sur ces vues elles-mêmes n'était que momentanément ajournée et serait reprise dès que le traité défensif, qui n'était que le premier acte de ce grand drame, aurait été conclu et connu.

Ces termes durent être communiqués par Stahremberg, et on lui enjoignit d'y donner un caractère d'ultimatum, plus pour la forme que pour le fond, moins pour prévenir un nouveau refus qui n'était guère à craindre que pour mettre fin à tout débat et s'opposer à toute temporisation nouvelle.

« Je me souviendrai toute ma vie, dit Bernis, que ce fut le vendredi saint que le comte de Stahremberg vint me faire part des dépêches qu'il avait reçues ; j'avais été saigné quatre fois, j'étais d'une faiblesse extrême : c'est dans cet état que le ministre impérial me déclara que sa cour, justement alarmée du refus que nous avions fait de l'acte de neutralité, demandait pour se rassurer sur les intentions du roi, que non seulement la convention de neutralité fût signée, mais aussi un traité d'alliance défensif, faute de quoi l'impératrice également exposée du côté de la cour de Prusse et du côté de celle de Londres, dont elle avait refusé d'adopter les mesures, se verrait obligée de renouer avec ses anciens alliés (1). »

Il n'y avait, comme je crois l'avoir fait comprendre, rien à répondre à cet argument ou plutôt à cette menace, la faiblesse de la situation de la France était de n'en pouvoir opposer de pareils puisqu'elle n'avait point d'anciens alliés avec qui il lui fût possible de renouer. Aussi le vendredi saint tombant cette année le 16, moins de trois jours après, le 19, un conseil était solennellement convoqué chez le roi, auquel durent prendre part tous les ministres, aussi bien ceux qui avaient le secret de la négociation que ceux qui n'en avaient encore aucune connaissance. A ces conseillers ordinaires, dont le maréchal de Belle-Isle ne faisait que récemment partie, étaient joints le maréchal de Noailles, éloigné maintenant par son grand âge de tout service actif, et Puisieulx, l'auteur même du traité d'Aix-la-Chapelle, appelé à voir sortir de son œuvre cette conséquence inattendue (2).

Bernis eut la parole pour faire connaître l'objet du conseil.

(1) *Mémoires de Bernis*, t. I, p. 264.

(2) Il n'y eut, comme on voit, entre la notification faite par Stahremberg à Bernis et la convocation du Conseil, qu'un intervalle de trois jours. C'est donc à tort que Bernis soutient qu'il passa plus d'une semaine à s'épuiser en efforts pour amener d'avance les membres du Conseil à ne pas faire d'opposition à la signature du traité défensif. Ce n'est pas la seule inexactitude que j'aie eu à relever dans le récit de Bernis.

« Je rendis compte, dit-il, avec tant de détail et de précision de ce qui s'était passé entre le roi et l'impératrice que les ministres nouvellement admis furent aussi au fait que les anciens. » Il dut indiquer ainsi successivement les trois points sur lesquels devait porter la délibération, si on peut appeler ainsi un entretien où, le roi s'étant prononcé et tout le monde connaissant son désir, personne n'osait contredire; c'était en premier lieu la convention de neutralité, ensuite le traité de défense et de garantie, enfin le plan d'ensemble, qui contenait les véritables desseins de l'impératrice et dont Stahremberg avait, dans plusieurs mémoires, donné par écrit le développement.

Sur les deux premiers objets aucune difficulté ne s'éleva : le maréchal de Noailles insista seulement pour que rien dans le traité défensif ne parût porter atteinte au droit reconnu et au devoir imposé à la France de protéger les libertés germaniques. Il ne fallait pas, dit-il, que les États allemands que la France avait depuis un siècle couverts de son patronage, pussent se croire livrés sans défense au bon plaisir de la maison d'Autriche : on lui promit que le traité de Westphalie serait mentionné par son nom dans un article spécial et expressément confirmé.

Le troisième article, ouvrant des perspectives bien plus étendues que les deux autres, ne fut pas abordé sans un peu d'effroi. On se sentait confusément à la veille de s'engager dans une grande aventure, pleine de chances inconnues, exposant à des périls et à des frais qui ne pouvaient être calculés : si le succès n'était pas heureux, ce pouvait être un bouleversement général. Personne cependant n'osait élever la voix, peut-être par un sentiment que Bernis avait déjà remarqué dans plusieurs de ses collaborateurs du comité secret et qu'il décrit ainsi : « On était effrayé de la grandeur de l'entreprise, de la complication des moyens, des dépenses et des risques dans lesquels un pareil projet pouvait nous jeter... mais on se flattait que la décision de tant d'objets considérables mènerait fort loin, et qu'en gagnant du temps on gagnerait tout... système, dit-il avec raison, qui avait pour base la fausseté et la finesse...

Puisieulx, cependant, fit remarquer que la chose étant en soi excellente, et lui-même y étant très porté, il fallait user de beaucoup de prudence dans le choix des moyens. Le comte d'Argenson prit alors son parti de parler et fut plus net. Ceci, dit-il, n'est point la paix comme nous l'aurions désirée. *C'est le commencement d'une guerre générale et peut-être d'une guerre de religion.* Il peut être de l'intérêt du roi de s'y prêter, si le concert des puissances est établi avec équité et réciprocité, mais alors il ne faut *pas faire les choses à demi et il n'y a pas un instant à*

perdre. Le traité défensif peut être conclu dans la huitaine, et on peut commencer tout de suite après l'examen des préliminaires du grand objet. Ce langage était-il bien sincère, et d'Argenson qui, la veille encore, ne respirait que la guerre contre l'Autriche, ne prenait-il pas un moyen détourné pour faire sentir à ses collègues tout le poids que l'alliance nouvelle allait leur faire porter? En tout cas, c'était parler en homme politique qui voit venir les événemens, et en ministre de la guerre qui sent la responsabilité de sa charge.

Je ne sais si ces franches paroles auraient causé quelque ébranlement dans l'esprit des auditeurs : mais Bernis avait en réserve un moyen irrésistible d'enlever tous les suffrages. Il tira de sa poche une pièce qu'il avait reçue le matin même de Stahremberg. C'était une lettre de Kaunitz. Le chancelier faisait savoir à son ambassadeur que le ministre anglais, Keith, venait de recevoir un courrier de Londres, et qu'à la suite de cette arrivée, il avait demandé une audience solennelle à l'impératrice : c'était sans doute pour lui demander une explication sur des choses (disait le ministre) dont je vous ai entretenu souvent et que vous pouvez comprendre. Tout le monde comprenait, en effet, de quelles choses il était question, et chacun sentit peut-être, sans oser le dire, que la réponse de l'impératrice au ministre anglais dépendait essentiellement de celle qui allait lui être envoyée de Versailles.

« Cette lettre, écrivait Stahremberg lui-même peu de jours après, produisit un effet admirable : on loua de toutes parts la sincérité et la franchise de mon procédé, et on décida qu'il fallait absolument lier les mains à ma cour et empêcher qu'elle ne pût renouer avec l'Angleterre. Quand l'abbé de Bernis me rendit la lettre, comme je le lui avais demandé, il me dit qu'elle lui avait été bien utile. »

Effectivement, il fut résolu que Rouillé et Bernis restant chargés de rédiger avec Stahremberg les deux conventions dont la signature pouvait avoir immédiatement lieu, ils prépareraient en même temps un mémoire où seraient posées toutes les questions que faisaient naître les autres propositions de Marie-Thérèse et qui déterminerait la mesure exacte et les conditions dans lesquelles il conviendrait au roi de s'y associer. Le mémoire serait remis à l'ambassadeur le lendemain même de la conclusion du traité défensif et serait ainsi, en réalité, le premier acte d'une négociation nouvelle (1).

(1) Bernis, *Mémoires*, t. I, p. 265, 266. — Stahremberg à Kaunitz, 2 mai 1756 (Archives de Vienne). — Bernis affirme que ce memorandum, où toutes les questions relatives à la négociation future devaient être traitées, avait été exigé de lui par Stahremberg qui aurait même voulu en être mis en possession avant la signature du

La rédaction de la convention de neutralité et du traité défensif ne prit guère plus d'une semaine et ne donna lieu à aucun débat important. Un trait caractéristique était à remarquer pourtant dans le second de ces documens. Au lieu de se borner à des promesses de garantie vagues et générales, comme c'est l'usage dans les traités dont l'application ne doit avoir lieu qu'à longue échéance et sous des conditions incertaines, on crut devoir entrer avec une extrême précision dans le détail de la nature et de l'étendue du secours que chacune des deux parties devrait, en cas d'agression, prêter à l'autre. Ce secours dut consister en dix-huit mille hommes d'infanterie et six de cavalerie qui durent être tenus prêts dans un délai de deux mois à partir du jour où il en serait fait réquisition. Si la partie attaquée préférait recevoir le secours en argent, on en réglait d'avance l'équivalent de la manière suivante : huit mille florins pour chaque mille hommes d'infanterie et vingt-quatre mille pour chaque mille hommes de cavalerie, le tout payé comptant et par avance. Ce n'est en général qu'à la veille d'entrer en campagne que des règlemens d'une telle exactitude paraissent nécessaires. Une agression prochaine, rendant la résistance obligatoire, semblait donc à prévoir dans un délai rapproché. C'était un souffle de guerre qui s'élevait et qui, en passant sur le timide conseil de Louis XV, dut y causer quelque malaise : suivant une expression vulgaire, cela sentait la poudre.

Deux articles séparés et destinés à rester secrets attestaient aussi que les deux cours alliées avaient à se préoccuper de dangers futurs à prévenir et de desseins nouveaux à poursuivre. Par le premier, il était stipulé que, bien que la neutralité convenue dût s'appliquer à tous les incidens de la guerre déjà engagée entre la France et l'Angleterre, « si, cependant, à l'occasion de la dite guerre, *d'autres puissances que l'Angleterre venaient à attaquer même sous prétexte d'auxiliaires* » les provinces ou possessions de l'une ou de l'autre des parties contractantes, il y aurait lieu d'appliquer la garantie promise par le traité défensif. Quel était donc *cet auxiliaire de l'Angleterre* dont l'intervention paraissait à craindre? Ce n'est pas à l'Autriche qu'il était besoin de le demander.

L'autre disposition, également secrète, était plus vague, mais par là même encore plus significative : Les deux puissances, dési-

traité défensif, et qu'il eut beaucoup de peine à le faire départir de cette exigence. Il y a quelque exagération dans cette assertion. Je n'ai pas aperçu, dans les dépêches de Stahremberg, trace de cette exigence absolue, ni de l'effort qui aurait été nécessaire pour l'écarter. Mais il est moralement certain que la remise du mémoire, comme indice de la négociation à poursuivre sur des bases plus larges, était convenue, et que, sans cette assurance, la signature du traité défensif n'aurait pas eu lieu. C'est ce que paraissaient avoir ignoré, avant l'ouvrage de M. d'Arneth et avant la publication des *Mémoires* de Bernis, tous les écrivains qui avaient fait le récit du traité de 1756.

rant « que *la bonne correspondance et la parfaite intelligence qui subsistent heureusement entre elles soient rendues inaltérables, s'engagent à s'entendre et à s'arranger sur le pied d'une convenance réciproque, juste et équitable... sur les différends territoriaux et autres objets qui pourraient troubler la tranquillité de l'Europe... comme aussi sur les objets qui pourraient intéresser en particulier le repos de l'Italie.* La pensée était ainsi naturellement dirigée vers cette entente nouvelle et déjà préparée, dont l'une des conséquences, les plus chères à Louis XV, ne pouvait avoir lieu que par un changement opéré dans la répartition territoriale de la Péninsule.

Les traités ainsi préparés, ce fut le 1er mai 1756 que les trois plénipotentiaires y apposèrent leur signature au château de Jouy-en-Josas, situé dans le voisinage de Versailles et appartenant à Rouillé, qui avait tenu à choisir ce lieu pour la réunion définitive. On dit même qu'il aurait voulu que le traité portât le nom de Jouy. Si, en donnant à cet acte à jamais mémorable la date de sa demeure, Rouillé avait cru rehausser la part insignifiante qu'il y avait prise, il se trompa. L'importance même du fait n'a pu sauver de l'oubli ni le domaine, ni le possesseur.

II

Je pourrais, je devrais peut-être interrompre ici ce récit, puisque le but de ces études est atteint, et que j'espère avoir réussi à faire voir par quel enchaînement de causes, — naissant l'une de l'autre, et la plupart impérieuses, et à travers combien d'hésitations, de délais et de scrupules, — s'est accomplie cette union de la France et de l'Autriche qu'une légende historique avait représentée comme improvisée dans l'ombre et dans une heure de surprise par des passions féminines. Quelques pas sont pourtant encore à faire pour bien comprendre dans quelles relations le traité du 1er mai 1756 laissait les deux puissances qui se tendaient pour la première fois la main, et les conséquences qui devaient sortir pour elles-mêmes, comme pour l'Europe entière, des conditions où s'opérait leur rapprochement.

Nominalement, et à en prendre à la lettre les termes positifs, le traité était purement défensif : c'était une assurance mutuelle échangée entre les deux États pour se garantir, en commun, contre toute atteinte portée par des tiers à leur sécurité ou à leurs droits.

La réalité, on l'a vu, était différente; l'une de ces deux puissances, l'Autriche, annonçait tout haut, dès le premier jour, l'intention de diriger contre un rival détesté une attaque justifiée à

ses yeux par le souvenir d'injures passées et par le soin de sa propre sûreté, mais qui n'en devait pas moins constituer dans l'état des conventions internationales qu'elle avait elle-même souscrites, un acte d'agression effective. Le traité défensif n'avait de valeur à ses yeux que pour lui laisser le temps et lui fournir les moyens de réunir les forces nécessaires à l'exécution de ce dessein. A d'autres conditions et pour une moindre espérance, Marie-Thérèse n'y aurait assurément pas donné son adhésion : même donnée, elle ne l'aurait pas maintenue. Le dessein de se faire restituer la Silésie étant la seule cause de son rapprochement avec la France et le seul point aussi qui la séparât de l'Angleterre, si on ne l'eût pas au moins laissée libre d'y prétendre, l'alliance française n'avait plus de prix à ses yeux et elle retournait, suivant le désir de la majorité de ses conseillers et de son époux, à ses anciennes liaisons. C'était à prendre ou à laisser.

L'autre signataire du traité, la France, tout en refusant de s'associer directement au projet agressif de sa nouvelle alliée, en avait si bien reconnu ou subi la nécessité que, non seulement elle avait promis de n'y mettre aucun obstacle, mais qu'elle cherchait par des artifices un peu puérils un moyen d'y venir en aide, afin d'être en droit de réclamer d'avance une part à sa convenance dans le fruit de l'opération.

Toutes deux enfin étaient convenues de se concerter à nouveau pour concilier les points de dissentiment qui les séparaient encore et aborder ensemble l'entreprise de l'avenir.

Ainsi commenté ou plutôt complètement altéré par elles-mêmes, le caractère défensif et pacifique du contrat qui les liait n'était plus qu'une apparence propre à tromper seulement ceux qui auraient bien voulu s'y prendre. C'était, sans contestation possible, une campagne offensive qui se préparait : c'était la guerre à courte échéance que le traité portait dans ses flancs. « La paix ne tenait plus qu'à un cheveu, dit très justement Frédéric, il ne s'agissait que d'un prétexte, et quand il ne faut que cela, la guerre est autant que déclarée. » Il aurait dû seulement ajouter que, sachant la guerre inévitable et pressé d'y recourir, si le prétexte était trop lent à se produire à son gré, il saurait au besoin le faire naître lui-même, un excès de patience et de scrupule étant le moindre des défauts qu'il ait jamais eu à se reprocher.

Dès lors, du moment où la perspective d'une lutte à soutenir contre un ennemi aussi sérieux que la Prusse, qui ne pouvait manquer d'être appuyée par l'Angleterre, — hardiment acceptée par l'Autriche, — n'était plus que très faiblement éloignée par la France, il ne devait y avoir, aussi bien à Versailles qu'à Vienne, aucun soin plus pressant que de se mettre à tout événement en mesure

d'y faire face. C'était l'œuvre à laquelle, dès le lendemain du traité conclu, auraient dû travailler, toute affaire cessante, aussi bien Louis XV que Marie-Thérèse. Mais c'est de ce jour-là aussi et par la manière différente dont l'un et l'autre comprirent cette nécessité, qu'on dut se convaincre d'une vérité que la suite des événemens ne devait que trop complètement démontrer, c'est qu'il n'y a point d'alliance qui puisse subsister à des conditions équitables pour deux associés, si entre eux subsiste une trop grande égalité morale et intellectuelle. La plus forte partie domine et entraîne la plus faible par un ascendant irrésistible. Je crois avoir montré le tort qu'avait fait aux conditions de l'alliance le désavantage de la situation politique de la France. Un tort plus grand encore devait résulter dans l'application d'une triste comparaison entre la médiocrité des vues et la débilité du caractère chez l'un des souverains, et chez l'autre la supériorité du courage et du génie.

Les préparatifs d'une grande guerre ont, on le sait, en tout temps deux formes différentes; l'une militaire et l'autre diplomatique. Il faut réunir et armer les combattans: il faut, sur le théâtre où on les envoie, leur préparer des auxiliaires, ou écarter du moins toute autre résistance que celle de l'ennemi qu'ils vont chercher. De ces deux ordres de précautions également indiquées et indispensables à la veille d'un grand conflit, on ne saurait, en vérité, dire laquelle allait être le plus complètement négligée par l'incurie incorrigible des ministres de Louis XV.

D'apprêts militaires d'abord, à la suite du traité du 1er mai, il ne fut pas même question en France, et ce qu'on aura peine à concevoir, c'est que ni dans le public, ni à la cour, ni chez les ministres la nécessité ne paraît s'en être présentée à la pensée de personne. Telle est, en effet, la puissance de l'habitude sur l'imagination des hommes que le changement politique qui devait ouvrir une ère de si longues agitations fut reçu au contraire en France, quand il fut connu, comme un gage inespéré de paix. On ne vit à la première heure qu'une chose; c'est que le traité désarmait l'hostilité du plus ancien ennemi de la France et enlevait à l'Angleterre l'amitié de sa plus ancienne alliée. La séparation consommée de la vieille coalition parut une compensation plus que suffisante opposée à l'éloignement ou au refroidissement de la Prusse. L'Angleterre nous prenait notre allié; nous la privions du sien. C'était bien joué, partie et revanche, et les rieurs applaudissaient. Il n'y avait pas de Français d'ailleurs qui, dès l'enfance, quand il entendait parler de bataille ou de prises d'armes, ne tournât ses regards vers les campagnes de Flandre ou les rives du Rhin, et ne s'attendît à y voir le léopard britannique et l'aigle

impériale unis, comme au temps de Marlborough et du prince Eugène, de Malplaquet et de Dettingue : c'était de là toujours, et sous cette forme, qu'étaient venus tantôt le péril, tantôt la gloire. Dès qu'aucun nuage ne pouvait plus se dessiner de ce côté de l'horizon, le repos paraissait assuré. D'une autre réunion d'ennemis formée d'autres élémens, la mémoire ne fournissant pas d'exemple, la crainte ne naissait dans aucun esprit.

« Le nouveau système (écrivait un seigneur à la vérité très bien en cour, mais que ses mémoires récemment découverts font regarder comme un homme de sens et de bon jugement) culbute toute la politique ancienne pour en former une dont la base est que les deux maisons les plus fortes de l'Europe, n'ayant, plus de raison de se faire la guerre, prennent le parti de s'unir pour en imposer à l'Europe. Si elle est suivie dans l'avenir, il ne peut plus y avoir de guerre... C'est la France et l'Autriche qui ferment à jamais au reste de l'Europe le temple de Janus... » Pendez votre épée au croc, écrivait l'abbé de La Ville lui-même à un officier distingué de ses amis (1).

La satisfaction et la confiance furent entretenues et avivées par la nouvelle qui arriva au même moment d'un coup de main très heureux opéré par le maréchal de Richelieu dans la Méditerranée. Douze vaisseaux de ligne, cinq frégates et six chaloupes canonnières, parties de la rade de Toulon et escortant des bâtimens de transport, avaient réussi à tromper la vigilance des croisières anglaises. Un corps de douze mille hommes était ainsi débarqué à l'improviste sur les côtes d'une des plus importantes des Iles Baléares, celle de Minorque, qui, bien que naturellement dépendante de l'Espagne, avait été, par le traité d'Utrecht, laissée entre les mains de l'Angleterre. Le gouverneur anglais, surpris sans défense suffisante, dut abandonner l'île elle-même pour se réfugier dans le fort Saint-Philippe qui dominait la ville de Mahon. Le siège de cette citadelle fut commencé immédiatement par Richelieu avec la même vigueur qui avait fait le succès de la première attaque : la résistance du fort ne pouvait durer que le temps nécessaire pour laisser arriver les secours portés par une escadre anglaise. C'était bien ce qu'essaya de faire l'amiral Byng, mais rencontrant une escadre française qui avait sur lui l'avantage du nombre et du vent, il n'osa l'attaquer de front et se retira après quelques faibles et vaines menaces. Mahon succombait peu de

(1) Je trouve cette appréciation de la situation dans le journal tenu chaque jour pendant plus de trente années par le prince, depuis maréchal de Croÿ, document très curieux qui languissait ignoré dans la bibliothèque de l'Institut, et que M. le vicomte de Grouchy y a véritablement découvert. Il se propose, et tout le monde lui en saura gré, d'en faire connaître au public au moins les parties les plus intéressantes.

jours après et la nouvelle de la capitulation était apportée par le fils de Richelieu, le duc de Fronsac, puis annoncée au public par sa fille, la comtesse d'Egmont, dans une représentation du Théâtre-Français où les clameurs enthousiastes du public l'accueillirent.

L'ivresse alors (c'est l'expression de l'historien Duclos) fut générale, et, bien que l'alliance autrichienne ne fût en réalité que pour peu de chose dans ce succès, elle en partagea momentanément du moins le bénéfice. L'Angleterre à la fois délaissée sur terre et humiliée sur mer, réduite prochainement à capituler (Bernis lui-même le croyait), c'était plus que l'orgueil national le plus exalté n'aurait osé espérer. Tout réussissait donc à souhait au nouveau système, et la meilleure preuve c'est que Rouillé, qui se défendait d'abord d'y avoir pris part, et avait tout mis en œuvre pour le faire échouer, en revendiquait maintenant l'honneur. Le roi, au comble de ses vœux, n'avait jamais montré un visage plus souriant, et Mme de Pompadour réclamait plus peut-être qu'elle n'y avait droit sa part de complimens (1).

Le seul qui ne dût pas partager ces illusions optimistes, c'était le ministre de la guerre lui-même, le comte d'Argenson, puisqu'il avait annoncé dans le conseil, avec un sens prophétique, le péril qu'on devait rencontrer au bout de la voie inconnue où on s'engageait. Mais lui aussi, dans ses prévisions et ses préparatifs, n'avait jamais pensé avoir autre chose en tête qu'une armée austro-anglaise manœuvrant dans les plaines de Flandre, ni d'autres chemins à ouvrir que ceux qui avaient conduit Villars ou Maurice de Saxe à la victoire. Avec la politique nouvelle, qui faisait des Pays-Bas un territoire inviolable, toutes ses mesures, tous ses plans de campagne étaient déroutés : il restait lui-même parfaitement désorienté. S'il avait senti confusément venir l'orage, il ne savait pas mieux que d'autres d'où pourrait souffler le vent. En

(1) M. d'Arneth fait remarquer en effet (et j'ai pu vérifier cette assertion par la lecture des dépêches de Stahremberg) que la part prise par Mme de Pompadour, dans cette première phase de la négociation fut presque nulle. Après la première conférence tenue à Babiole, elle ne paraît plus, et son nom n'est plus prononcé dans aucune des entrevues de Stahremberg avec Rouillé et avec Bernis. A la vérité, Flassan, dans l'*Histoire de la Diplomatie française*, t. VI, p. 47, cite une pièce qu'il dit avoir été remise par Stahremberg à la marquise le 20 avril, jour même du Conseil où la signature du traité défensif fut résolue. Mais il ne donne pas l'origine de ce document dont M. d'Arneth conteste très légitimement l'authenticité. La pièce ne contient en effet que des raisons très générales en faveur du traité, et à cet égard Mme de Pompadour n'avait aucun besoin d'être convaincue. La véritable influence de la marquise s'exerça un peu plus tard quand il s'agit de faire entrer Bernis au ministère au lieu de Rouillé, et là Stahremberg ne conteste pas qu'il eut alors besoin de faire appel à tout son crédit. Les questions personnelles étaient, en effet, esssentiellement de la compétence de la favorite, et les seules auxquelles elle prît un véritable intérêt.

attendant, auprès de lui, le brillant état-major d'officiers ardens et ambitieux dont il était entouré était plongé dans le découragement. La guerre indéfiniment ajournée, plus de fortune ni de gloire à attendre. Aussi Knyphausen, informant Frédéric de l'effet produit par le traité, ne compte parmi les mécontens que ceux qui tiennent à l'armée, « le ministre lui-même qui voit réduit à une inaction perpétuelle le département dont l'administration lui est confiée..., le maréchal de Belle-Isle inquiet que les ressentimens de la cour de Vienne ne nuisent à sa situation et à l'avenir du comte de Gisors, son fils, » et les officiers en général, « que le nouveau système menace d'une paix à laquelle le parti de la cour attribue une durée qui les révolte à l'excès (1). »

A la vérité, il aurait suffi de passer la frontière pour trouver chez d'autres serviteurs de la France, ministres, résidens, chargés d'affaires envoyés auprès des diverses cours une impression bien différente. Là c'était, je ne dirai pas le mécontentement (on ne blâme que ce qu'on comprend), mais la surprise qui dominait. Le traité, qui renversait toutes leurs habitudes, tombait sur leur tête, sinon comme la foudre, au moins comme une douche inattendue qui les laissait étourdis et stupéfaits. Des rumeurs vagues auraient pu les y préparer, mais outre qu'elles avaient toujours été officiellement démenties, en l'absence de toute liberté de langage laissée à la presse et avec la lenteur et la rareté des communications, les nouvelles politiques, sans caractère de certitude, ne circulaient que dans les centres de quelque importance. Il n'était, au contraire, si petit poste en Europe où un agent français, pénétré des notions qu'il avait puisées, dès sa jeunesse, dans les chancelleries, ne se regardât comme une sentinelle chargée de surveiller et de dénoncer les menées astucieuses de la politique autrichienne, et ne se crût aussi chargé de faire partager ses méfiances à l'État, quel qu'il fût, faible ou fort, auprès duquel il était accrédité. Chacun avait en ce genre sa tâche marquée d'avance, dont il s'attendait qu'on lui demanderait compte. A Constantinople, c'était le chevalier de Vergennes qui devait secouer l'engourdissement du Grand Turc et le décider à tenir ses armées prêtes pour menacer, le jour venu, sur leurs derrières, les cours impériales toujours unies de Vienne et de Saint-Pétersbourg. C'était contre la même union de l'influence et de l'ambition austro-russes que le marquis d'Havrincourt à Stockholm, le président Ogier à Copenhague, devaient défendre l'indépendance souvent compromise de la Suède et du Danemark. A Dresde, le comte de Broglie avait deux missions

(1) *Pol. Corr.*, t. XII, p. 424.

à remplir, mais toutes deux dirigées dans le même sens et visant des objets analogues : l'une publique qui consistait à détacher de l'Autriche et de l'Angleterre le roi Auguste, père de la Dauphine, et son favori le comte de Brühl, l'autre secrète, destinée à préparer l'avènement d'un prince français à la couronne élective de Pologne, pour tenir tête au parti russe; à Ratisbonne, l'abbé Lemaire, représentant le roi de France auprès de la Diète, devait mettre tous ses soins à y maintenir une majorité indépendante du conseil aulique. Le mot d'ordre était partout le même : lutter par conseils, par dons, par menaces contre la prédominance autrichienne en attendant le conflit armé. Et maintenant voilà qu'à un jour donné et à l'improviste les deux rivaux s'embrassent au lieu de se combattre! Est-ce bien possible? Que croire, que penser et surtout que dire? Comment opérer soi-même, comment expliquer à d'autres ce changement de front? Comment rassurer tous les amis et les protégés de la France qui, ne voyant plus où on les menait par ces sentiers ignorés, allaient se croire égarés ou abandonnés? Le maréchal de Noailles n'avait pas eu tort, en effet, de prévoir le trouble que ressentiraient, devant une manœuvre inexpliquée, les États secondaires qui, depuis la paix de Westphalie, croyaient leurs libertés confiées à la garantie de la France. Ces vieux cliens de nos rois, pensant être livrés à la discrétion de l'Autriche, éprouvèrent un instant de consternation, et beaucoup d'entre eux étant protestans, ce furent les plaies religieuses de l'Allemagne si mal cicatrisées qui parurent prêtes à se rouvrir; en un mot ce qu'on appelait, dans la langue diplomatique du temps, la balance de l'Europe, agitée d'un sursaut inattendu, semblait devenir folle.

Pour imprimer un tournant si court à la direction d'une politique séculaire, il n'aurait pas fallu moins que le mélange de fermeté et d'adresse qui fait les grands ministres. Ce n'était pas une œuvre d'une exécution facile que de se faire comprendre de ses propres agens, avant de les faire obéir et de leur expliquer par des traits assez nets pour être accessibles à tous les esprits, la cause, le but, la portée exacte du mouvement qui les surprenait, afin de leur inspirer la confiance qu'ils devraient ensuite communiquer autour d'eux. C'était toute l'œuvre de la royauté à reprendre en sous-œuvre et à remanier pour l'appliquer au nouveau système. Quel était le ministre de Louis XV qui fût à la hauteur d'une telle tâche? Bernis, avec l'ouverture d'esprit dont il était doué, en aurait au moins compris la nécessité, mais Bernis n'était pas ministre, et Rouillé, plus jaloux que jamais de ses prérogatives, ne lui laissait pas même jeter un regard, encore moins donner un conseil ou un ordre en dehors, soit de l'affaire

spéciale où il l'avait bien malgré lui pour associé, soit de l'ambassade d'Espagne où il était pressé de l'expédier. Et quant à ce piteux ministre, pour indiquer aux autres où ils devaient tendre, il ne lui manquait que de le savoir lui-même. Lui, comme tout le monde (mais moins excusable que d'autres parce que le fond des choses lui était connu), se laissait aller à l'illusion de croire que, parce que le traité du 1er mai ne contenait rien d'agressif dans sa forme extérieure, la paix allait être plutôt confirmée que troublée. La Prusse intimidée n'oserait bouger : on ajournerait indéfiniment par une délibération prolongée les vues grandioses de l'Autriche et on pourrait encore dormir quelques jours dans une nouvelle espèce d'équilibre. Aussi, après avoir prolongé le silence aussi longtemps qu'il lui fut possible et laissé les représentans de la France dans une incertitude pleine d'angoisse et dans une ignorance qui les couvrait de ridicule, quand il se décida à leur faire part des deux conventions dont le texte était déjà imprimé et publié dans toutes les gazettes d'Europe, il n'appela leur attention que sur le caractère purement défensif de ces actes. C'était bien le seul, en effet, qu'ils dussent faire ressortir, mais, pour leur intelligence personnelle, il aurait dû être accompagné de quelques commentaires. « Vous déclarerez, disait-il dans sa circulaire, que les cours de France et de Vienne n'ont eu d'autre but dans ces deux actes que de suppléer aux mesures qui manquaient pour mieux assurer la tranquillité de l'Europe; que ces traités ne tendent à l'offensive de personne et qu'ils ne changent rien à ce système d'équité et de justice que ces cours ont pris pour règle de leur conduite. Mais, ajoutait-il, comme l'union dont le roi et l'impératrice viennent de resserrer les nœuds ne saurait être ni plus forte ni plus sincère, Leurs Majestés veulent qu'elle paraisse publiquement par l'intelligence de leurs ministres. Je ne doute pas que Sa Majesté Impériale en ait déjà prévenu son ministre à la cour où vous êtes, et l'intention du roi est que vous donniez à ce ministre toutes sortes de marques de confiance et d'amitié et que vous viviez avec lui dans la plus parfaite intelligence. » Il ne s'était pas évidemment demandé s'il était possible, entre rivaux qui s'étaient tenus la veille encore en suspicion, de faire naître la confiance à volonté et par commande. Point d'indication d'ailleurs d'une précaution à prendre pour un conflit possible. Quand la crise éclatera (et ce sera demain) elle trouvera la diplomatie française dévoyée, prise au dépourvu, privée de ses appuis naturels et posant en l'air.

Comment concilier pourtant cette sotte confiance dans un avenir pacifique qui s'était emparée de tous les esprits en France avec la nouvelle négociation promise à l'Autriche et qui ouvrait

des perspectives toutes différentes? C'est que, si cette transaction avait bien été reprise dans les termes convenus, elle n'avançait pas et, effectivement, tant qu'elle restait dans les conditions où on s'obstinait des deux parts à la placer, elle n'avait guère de chance d'aboutir. Louis XV tenait toujours, par une subtilité de conscience qu'il n'appartiendrait qu'à un moraliste expert en casuistique d'apprécier, à ne prendre personnellement aucune initiative contre la Prusse et à ne seconder les desseins agressifs que l'Autriche ne se cachait pas de préparer, que par un concours indirect, tel que subvention pécuniaire, conseils ou subsides donnés à des tiers, ou tout au plus par un plan de campagne dirigé contre l'Angleterre, de telle manière que, toutes ses troupes de terre se trouvant occupées, elle ne pût disposer d'aucun auxiliaire en faveur de son nouvel allié. Cette situation, si difficile à bien définir, avait pourtant été très habilement réservée par Bernis dans le mémoire qu'il avait dû tenir prêt pour être remis à Stahremberg dès le lendemain même de la signature du traité. « Le traité défensif qui vient d'être signé, y était-il dit, ne remédie qu'aux maux qui pourraient naître des circonstances présentes, il s'agit donc de prévenir ceux que les événemens ou les vicissitudes des choses humaines peuvent un jour occasionner, » et parmi ces dangers de l'avenir qu'on voulait prévenir, le mémoire signalait « les inquiétudes jetées dans l'esprit public par les ennemis déclarés ou cachés des deux puissances, sur le trouble porté par leur union dans la balance de l'Europe, *et les intrigues, les cabales, peut-être les ligues auxquelles ces discours artificieusement semés pouvaient donner lieu.* » Il était difficile de s'y mieux prendre pour donner au nouveau traité, si on venait à le conclure, l'apparence non pas de la contradiction, mais au contraire de la conséquence du précédent. Le tour était si adroit que Stahremberg ne put s'empêcher d'en faire compliment peut-être avec une pointe d'ironie à Bernis, en lui disant qu'on voyait bien que la rédaction était d'un et même de deux membres de l'Académie française (l'abbé de La Ville, premier commis des Affaires étrangères, était aussi du nombre des Quarante). Mais quand il s'agit de prendre des résolutions au lieu de tourner des phrases, l'embarras véritable reparut. Au fond la France et surtout Louis XV désiraient obtenir la plus grande partie possible des Pays-Bas, peut-être même la totalité, au moindre prix possible de concours effectif. L'Autriche, de son côté, se montrait disposée à restreindre ou à étendre ses promesses en proportion de la mesure plus ou moins grande, ou de la nature plus ou moins utile du secours qui lui serait prêté. De là une sorte de marchandage qui se prolongeait et un cercle vicieux dont il devenait, après quelques

semaines de discussions, assez difficile de savoir comment on pourrait sortir (1).

A force de débattre sans avancer, on ne pouvait manquer de reconnaître qu'il y avait un événement, en soi nullement impossible, peut-être même aisé à prévoir, et qui mettrait tout le monde d'accord : ce serait le cas où le roi de Prusse lui-même, mal conseillé ou perdant patience, prendrait le premier le rôle d'agresseur. Le traité défensif entrant alors en vigueur, les scrupules de Louis XV tomberaient d'eux-mêmes, changeraient même de nature et feraient place à l'obligation de tenir loyalement sa promesse, Marie-Thérèse de son côté, disposant des troupes françaises dans la mesure qu'elle avait elle-même calculée d'avance, n'aurait plus de regret à se montrer généreuse.

Une provocation de Frédéric était donc la seule solution d'un débat qui ne semblait pas pouvoir en avoir d'autre. Si l'hypothèse n'avait rien d'attrayant pour la France, qui n'était pas pressée de courir aux armes, elle n'effrayait assurément pas Marie-Thérèse, dont une guerre prompte et réparatrice était le désir ardent et le dessein arrêté. Ce n'est donc pas lui faire tort que de supposer qu'au fond de l'âme elle faisait des vœux pour que l'ennemi dont elle croyait connaître et non calomnier les intentions, se laissât emporter à un acte de témérité qui ne ferait que montrer le fond de son cœur à découvert. « Ce sera peut-être, écrivait déjà, on l'a vu, le 27 avril, Stahremberg à Kaunitz, une faute du roi de Prusse qui nous permettra d'atteindre notre grand objet (2). »

En attendant cet événement qu'il n'était pas en son pouvoir de provoquer, mais qu'elle ne fit rien pour prévenir, l'impératrice n'avait garde d'imiter l'insouciante inaction de la France, et ne perdit pas un jour pour se préparer à la crise suprême qu'elle voyait venir sans effroi. Sa tâche d'ailleurs était plus simple que la nôtre. N'ayant jamais considéré la paix d'Aix-la-Chapelle que comme une trêve, après avoir refait ses troupes épuisées, elle n'avait, dès le lendemain, rien négligé pour les maintenir sur le pied d'une prochaine mise en campagne. Sans se faire illusion sur leurs forces, et trop cruellement éprouvée pour se croire en état de tenir tête à elle seule à l'habileté de Frédéric comme à son incomparable organisation militaire, elle croyait avoir lieu d'espérer que le jour où elle devrait envoyer son armée sur le champ de bataille, elle ne tromperait l'attente d'aucun des alliés qu'elle appellerait à son aide.

Nul embarras non plus pour le choix et le maintien de ses alliances. A sa clientèle allemande, composée pour la plus grande

(1) D'Arneth, t. IV, p. 446-454, 465-468 : Rapport du comte de Stahremberg. — Réponse du roi très chrétien, 2 mai 1756 (Archives de Vienne).

(2) D'Arneth, t. IV, p. 469.

partie d'États et de souverains catholiques. le traité qu'elle venait de signer ne causait aucun ombrage. Chacun comprenait, sans qu'elle eût besoin de l'expliquer, à quelle adresse il était dirigé, et c'était tout profit pour les protégés de l'Autriche de voir sa puissance accrue par l'appui moral et au besoin par le secours effectif de la France. De ce côté, elle n'avait pas de commentaire à ajouter et seulement des félicitations à recevoir. D'explication elle n'en devait qu'à ses deux alliés de la dernière guerre, l'Angleterre et la Russie, et elle ne tarda pas à la donner dans deux sens à la vérité bien différens.

Pour l'Angleterre, elle l'attendit dans une attitude de véritable défi. Le 9 mai, huit jours après la signature du traité de Versailles, et quand elle était seule encore à en avoir connaissance, elle donnait au ministre Keith une audience qu'elle lui avait fait longtemps attendre, et comme il voulait reprendre avec elle la justification, plusieurs fois essayée déjà, du traité de Westminster et son insistance pour obtenir qu'elle y fît adhésion. — « C'est inutile, dit-elle, il y a incompatibilité entre le roi de Prusse et moi, et rien sur la terre ne me fera entrer dans une alliance dont il fait partie. » — Puis, quand il essaya de faire allusion aux bruits qui couraient de son rapprochement avec la France : — « Pourquoi serait-on étonné, dit-elle encore en l'interrompant, que je prenne des engagemens avec la France après l'exemple que vous m'avez donné? — Quoi, dit le ministre, vous lier avec le mortel et constant ennemi de votre personne et de votre famille! je ne croirai jamais rien de pareil tant que je n'aurai pas vu de mes propres yeux la signature de Marie-Thérèse au bas d'un traité avec la France. » — « Sa Majesté m'a répondu, continue Keith, qu'elle était loin d'être Française par ses sentimens, qu'elle reconnaissait que cette cour a été son ennemie et en a usé mal à son égard, mais que dans la situation où on l'a laissée, par la paix d'Aix-la-Chapelle, par les cessions qu'on a exigées d'elle, alors et auparavant, *on lui avait coupé bras et jambes*, que n'ayant plus rien à perdre, elle n'a plus rien à craindre de la France, qu'elle n'est plus en état d'agir avec vigueur de ce côté, et qu'elle n'a plus qu'à prendre les arrangemens nécessaires pour garder le peu qu'on lui a laissé. J'ai répondu que je continuerais à ne pas croire possible qu'elle, impératrice et archiduchesse d'Autriche, pût s'humilier jusqu'à se jeter entre les bras de la France. — Non pas dans les bras, reprit-elle vivement, mais à côté de la France. »

Keith sortit dans un véritable état de confusion et de désespoir, déclarant qu'il n'avait rien pu contre l'influence de Kaunitz qui ensorcelait réellement l'impératrice (1).

(1) Keith à Holderness, 14 mai 1756 (*Record office*). — La dépêche est très longue

Avec la Russie dans l'état d'irritation où était Élisabeth, une seule chose était à craindre, c'est que, partant trop tôt et avant l'heure, elle ne se fît écraser par les forces prussiennes sans qu'on eût le temps de lui venir en aide. Cette précipitation devait lui être d'autant plus naturelle que, son propre traité avec l'Angleterre l'autorisant à rapprocher ses troupes de la frontière prussienne, elle trouvait piquant de faire de cette faculté un usage tout opposé à celui qu'avaient prévu ses perfides alliés. Des conseils de prudence lui furent envoyés, et on eut même quelque peine à les lui faire accepter. Elle aurait voulu régulariser au moins et préciser, par des dispositions expresses, le concours qu'elle avait promis. On lui persuada d'attendre que le concert, sur ce point comme sur d'autres, fût établi avec la France. Mais elle n'en continua pas moins à abreuver de dégoûts le ministre anglais Williams et choisit même ce moment pour prendre une résolution inattendue qui ne laissait aucun doute sur ses sentimens. Elle admit officiellement, à sa cour. un envoyé français, ce qui n'avait pas eu lieu depuis la dernière guerre, et afin de rendre le contraste plus sensible à Williams, ce représentant de la France fut aussi un Anglais, mais un émigré jacobite, le chevalier Douglas, qui était déjà venu l'année précédente en Russie, chargé d'une mission secrète, qu'il n'avait pu remplir. On le reçut cette année à bras ouverts, présenté officiellement en audience publique, par le chancelier Bestucheff, qui déguisait mal sa rage d'y être contraint.

De tous les signes précurseurs d'une crise prochaine qui pouvaient éclairer et alarmer Frédéric, ce fut peut-être celui-là qui lui causa le plus d'émotion. Quand le fait de l'alliance lui avait été connu, quelque impression qu'il en ressentît au fond de l'âme et bien que l'on dît assez haut, autour de lui, que *le coup tombait d'aplomb sur sa tête*, il avait conservé assez d'empire sur lui-même pour ne donner aucun indice de trouble. Avec Valori, qui vint lui communiquer officiellement le texte des deux conventions non sans quelque embarras, il feignit de prendre au sérieux les protestations banales contenues dans la circulaire de Rouillé et témoigna son contentement de voir que, par suite de la neutralité convenue entre toutes les puissances, le fléau de la guerre serait épargné au continent de l'Europe. La même attitude d'indifférence un peu dédaigneuse fut prescrite à ses ministres à Paris et à Vienne. La seule marque d'impatience qu'il ne put contenir, ce fut un désir empressé de savoir si l'Angleterre était encore bien sûre, malgré ce changement inattendu, de tenir la Russie enchaînée par les engagemens qu'elle lui avait

et contient beaucoup de détails curieux, en particulier une plainte de Marie-Thérèse sur le peu d'égards qu'on témoigne généralement à l'empereur.

(1) D'Arneth, t, IV, p. 460. — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 482; t. XIII, p. 15.

fait prendre. Ce fut la première question qu'il posa au ministre anglais qu'on lui envoya, Mitchell, dans l'audience même qui suivit son arrivée, et il la renouvela sans relâche, pendant les entretiens qu'il eut avec cet envoyé les jours suivans et qui ne tardèrent pas à devenir tout à fait intimes.

Les réponses de l'Angleterre témoignèrent d'abord une pleine confiance dans le dessein de la Russie de faire honneur à sa parole, sentiment qu'elle ne pouvait pourtant guère éprouver, avertie comme elle devait l'être par les plaintes de son ministre à Pétersbourg. Mais il lui en coûtait de convenir qu'ayant obtenu la signature d'Élisabeth par une sorte de surprise et en abusant de son ignorance, elle n'avait pas le droit d'être trop difficile sur l'exécution d'une promesse due à des moyens d'une loyauté si douteuse. Aussi Frédéric, cessant bientôt d'ajouter foi à ses dénégations, mit-il en œuvre lui-même tous les procédés directs ou détournés, toutes les pratiques d'espionnage et de corruption alors en usage, pour découvrir ce qui pouvait le menacer sur cette frontière du nord dont il ne détachait jamais son regard sans inquiétude : et nulle discrétion ne régnant à Pétersbourg, la tsarine, elle-même, ne mettant nulle mesure dans ses paroles, il ne fut pas longtemps sans savoir ce qu'il avait à craindre. La trahison d'un secrétaire d'ambassade autrichien à Berlin même, la correspondance interceptée du ministre de Saxe à Vienne, lui firent savoir (avec quelque exagération peut-être, comme c'est le cas de tous les donneurs d'avis officieux) que, si rien n'était encore menaçant pour le présent, tout se préparait contre lui entre les deux cours impériales dans un avenir rapproché (1).

Son irritation fut extrême d'autant plus qu'un peu de confusion y était mêlé. Cette action commune de l'Autriche et de la Russie était, on l'a vu, le péril qu'il avait toujours redouté, et dont la crainte l'avait jeté dans les bras de l'Angleterre. Le fantôme reparaissait maintenant sous une autre forme, et à une démarche un peu précipitée, qu'autour de lui plus d'un censeur lui reprochait, il n'avait gagné que de doubler les deux armées impériales d'une arrière-garde de troupes françaises. Son parti fut pris à l'instant. *Prævenire*, s'écria-t-il, *et non præveniri*. Marcher droit sur la conjuration qui le menaçait, avant qu'elle eût eu le temps de se consolider et de s'affermir, pouvoir ainsi prendre successivement à partie ses deux ennemies, l'une après l'autre, sans attendre que leur jonction fût faite et devancer les décisions toujours lentes du débile cabinet de Versailles, tel fut le plan rapi-

(1) Valori à Rouillé, 11 mai, 12, 19 juin 1756 (*Correspondance de Prusse :* ministère des Affaires étrangères). — *Mémoires*, I, p. 302-304. — D'Arneth, t. IV, p. 460-476, 489. — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 327, 338, 356.

dement formé dans son esprit. Quelques semaines lui suffirent pour masser ses troupes sur les deux frontières qui pouvaient être menacées. Puis, tout étant mis en règle, il manda à Potsdam, le 16 juillet au soir, l'envoyé anglais Mitchell et le pria de faire savoir à sa cour que, dès le lendemain, il enverrait à l'impératrice une sommation d'avoir à s'expliquer sur ses intentions, et que si sa réponse n'était pas satisfaisante, il entrerait sur-le-champ en campagne. Mitchell, tout étourdi, se récria vivement et lui fit remarquer que, portant ainsi le premier coup, il permettait à l'impératrice d'invoquer les traités qui obligeraient ses alliés à la secourir et que c'était la guerre générale. — « Regardez-moi bien, dit alors le roi, en se mettant en face de lui, que voyez-vous sur mon visage : ai-je un nez fait pour recevoir des nasardes? Par Dieu, je ne m'en laisserai pas donner. — Puis le conduisant devant un portrait de Marie Thérèse : — Cette dame veut la guerre, elle l'aura ! » — « Ma chère sœur, écrivait-il presque au même moment à la margrave de Bayreuth, je me réjouis beaucoup de savoir que vous vous occupez d'un opéra qui vous amuse. J'ai ici un opéra qui m'occupe un peu plus sérieusement... J'ai un pied dans l'étrier et je crois que l'autre ne tardera guère à y être (1). »

La sommation que son ministre fut chargé de faire à Vienne était ainsi conçue : — « Vous demanderez une audience particulière à l'impératrice, et quand vous y serez admis, après les complimens ordinaires, vous lui direz en mon nom, qu'apprenant de beaucoup d'endroits les mouvemens que ses troupes faisaient en Bohême et en Moravie et le nombre de régimens qui s'y rendaient, je demandais à l'impératrice si cet armement se faisait pour m'attaquer... Si elle vous répond que chacun était maître de faire chez soi ce qu'il veut, tenez-vous-le pour dit et contentez-vous de sa réponse (2). »

C'était, comme on voit, le prétexte habituel et banal qui précède toutes les déclarations de guerre ; nous n'en avons vu de nos jours même que trop d'exemples, et ce que nous savons aussi, c'est que, quand une rupture éclate entre des voisins aigris et rivaux, cette dénonciation d'armemens excessifs et menaçans est faite en général avec une égale conviction, au moins apparente, par les deux partis qui se mettent en guerre ; il est aussi également vrai que l'un et l'autre ont pris des précautions défensives pour fortifier la barrière qui les sépare. C'est alors question de mesure et surtout de date, il s'agit de savoir qui a commencé et imposé à l'autre la nécessité de se mettre en garde. C'est un point que

(1) Schœffer, *Siebenjährige Krieg*, p. 196. — *Pol. Corr.*, t. XII, p. 405.

(2) *Pol. Corr.* Frédéric à Klingraeffen, ministre à Vienne, 18 juillet 1756. — *Pol. Corr.*, t. XIII, p. 90.

les contemporains eux-mêmes ont de la peine à décider et qu'à la distance des siècles il serait impossible de résoudre. Naturellement dans le cas présent c'est, entre historiens de Prusse et d'Autriche, le sujet d'une controverse interminable, et Dieu me garde de me faire juge de leur différend (1).

Ce qu'il y a de certain, c'est que, si Frédéric armait jusqu'aux dents la frontière de la Silésie, Marie-Thérèse n'avait nulle intention de dégarnir celle de Bohême. Aussi, quand le ministre prussien arriva à Schœnbrunn porteur de sa sommation, tout était déjà prêt pour le recevoir. Il avait ordre de demander à voir l'impératrice en tête à tête, à part de tous ses ministres; mais Kaunitz avait pris les devans, et devinant la nature du message, avait recommandé fortement à sa maîtresse de ne pas laisser échapper une syllabe qui pût être interprétée comme une promesse ou une obligation de désarmer. C'était jour de fête, anniversaire de la naissance d'un des archiducs. L'antichambre que Klingraeffen dut traverser était pleine de gens de cour dont tous les yeux furent fixés sur lui. Il trouva l'impératrice assise tenant un papier à la main. Quand il eut fait sa communication « dans les termes, écrit-il, les plus convenables et les plus décens, elle me répondit que cette affaire était si délicate qu'elle avait jugé convenable afin d'agir sûrement de coucher sa réponse par écrit et qu'elle allait me la lire elle-même... elle me dit alors que les affaires générales étant en crise, elle avait jugé à propos de prendre des mesures pour sa propre sûreté et celle de ses alliés, qui ne tendaient au préjudice de personne. » — Si la mise en demeure était sèche, la réponse ne l'était pas moins (2).

Pendant que Frédéric attendait le retour de son courrier avec impatience, mais sans beaucoup de doute sur la nature du message qu'il rapporterait, il reçut de son côté une demande d'audience du ministre français Valori : c'était la France qui se réveillait et Rouillé lui-même qui secouait enfin sa torpeur. La nouvelle des armemens opérés en Prusse sans mystère arrivait de tous côtés à Versailles, signalés surtout par le comte de Broglie, jeune diplomate aussi ardent qu'intelligent, qui, du poste intermédiaire

(1) Au moment où ce travail était sur le point d'être terminé, j'ai eu connaissance d'un écrit publié tout récemment à Berlin et où ce point est discuté avec des renseignemens nouveaux, pour aboutir à une conclusion différente de celle qui est généralement soutenue par les écrivains prussiens. M. Max Lehmann (*Friedrich der Grosse und der Ursprung des siebenjährigen Krieges*) se propose, à la vérité, de réfuter sur plusieurs points ce qu'il appelle la légende de Frédéric, et il établit que les armemens de Marie-Thérèse en Bohême étaient sans aucune proportion avec ceux que Frédéric avait faits en Silésie, et que de plus, l'entrée de la Bohême étant plus difficile à garder que celle de la Silésie, des précautions défensives étaient, de ce côté, beaucoup plus nécessaires.

(2) Ranke, p. 218. — *Pol. Corr.*, t. XIII, p. 163-215.

de Dresde où il résidait, tenait l'oreille au vent, et entendait retentir des deux côtés le bruit des armes. On parut songer alors pour la première fois que deux têtes aussi fières et aussi chaudes que celles qui se faisaient face ainsi l'une à l'autre, pouvaient échanger autre chose que des complimens. Un défi lancé d'une part et relevé de l'autre, c'était assez pour qu'un appel fût fait au secours promis par le traité. Il était vraiment temps d'y songer. Valori fut donc chargé de prévenir le roi de Prusse que, s'il attaquait l'allié de la France, la France se verrait obligée de le défendre. Une commission désagréable était toujours difficile à accomplir auprès de Frédéric, et Valori, qui connaissait l'épreuve, le savait mieux que personne. Il se présenta donc timidement et fit sa commission d'un ton bas et d'une voix hésitante. « Voilà qui est bien, monsieur, dit le roi, voilà qui est bien », et il lui tourna le dos. A la vérité, le lendemain il lui fit parvenir, par son ministre Podewils, une justification en assez bons termes de sa conduite et un exposé de ses griefs contre l'impératrice. Mais, Valori ayant voulu profiter de cet intermédiaire plus poli pour faire parvenir encore quelques conseils de modération : « Les propos de Valori sont d'un sot, répondit le roi, communiquez-lui la réponse de Vienne (1). »

Elle était arrivée, en effet, cette réplique hautaine, et ce ne fut pourtant pas encore la dernière parole échangée dans cette suprême veillée des armes. Il y eut une dernière sommation adressée à l'impératrice, mais celle-là si singulièrement outrageante qu'il n'était pas même besoin de la relever. On a peine vraiment à comprendre par quel plaisir de bravade et de cynisme inutile Frédéric osa faire dire à une femme, et à une souveraine, qu'il exigeait d'elle « une déclaration formelle et catégorique donnée par écrit ou en présence des ministres de France et d'Angleterre, qu'elle n'avait nulle intention de l'attaquer ni cette année ni la suivante. » Quelle valeur (autre que le plaisir d'humilier une ennemie) aurait pu avoir à ses yeux une parole donnée dans des conditions qui en auraient fait une sorte de pénitence et de confession publiques? Une dénégation dédaigneuse était commandée à Marie-Thérèse par le soin de sa dignité. Elle s'appliqua cependant encore à la rédiger en termes assez bien ménagés pour laisser à la question insolente qui lui était posée son caractère odieux de provocation, et en envoyant le texte à Stahremberg, elle ne manqua pas d'ajouter que, sans se dissimuler les périls d'une lutte à laquelle rien ne la préparait, « elle aimait mieux pour-

(1) Rouillé à Valori, 15 juillet. — Valori à Rouillé, 29 juillet 1756 (*Correspondance de Prusse :* ministère des Affaires étrangères). — *Mémoires de Bernis*, t. II, p. 200. — *Pol. Corr.*, t. XIII, p. 69.

tant que les choses se fussent passées de manière que, le roi de Prusse étant incontestablement l'agresseur, les cours de France et de Russie ne pussent se soustraire à l'obligation qu'elles avaient contractée de la secourir (1). »

Effectivement, le 26 août 1756, trois mois après la conclusion du traité de Versailles, le roi de Prusse passait en armes la frontière de Saxe, mettant le comble à son audace par l'invasion d'un territoire neutre, appartenant à un voisin faible et sans défense. Le dé était jeté et la lutte s'engageait de nouveau, comme déjà à deux reprises, entre les mêmes combattans, animés des mêmes passions et se donnant rendez-vous sur les mêmes champs de bataille. C'était chez Frédéric même dédain de tout scrupule, même élan dans l'attaque, même rigueur intraitable dans l'exécution ; chez sa fière rivale, un tel sentiment de son droit qu'une fois violé, rien ne pouvait lui faire oublier l'injure. Étaient-ce pourtant les mêmes scènes qu'on allait revoir?

Non, il y avait une différence, une seule, mais suffisante pour changer toute la face des événemens. Les tenans du duel étaient bien pareils, mais leurs seconds avaient interverti leurs rôles. La France prenait aux côtés de l'Autriche la place occupée par l'Angleterre, qui allait la remplacer elle-même auprès de la Prusse.

J'aurais bien mal fait saisir le sens des faits dont j'ai présenté la suite, s'il n'était facile au lecteur de comprendre comment ce croisement s'est opéré sous l'empire d'une nécessité qu'Angleterre et France ont dû également subir, mais dont l'une a eu le bon esprit de tirer parti de bonne heure, tandis que l'autre ne s'y est prêtée que tard et maladroitement.

Les alliances politiques n'ont qu'un temps : fondées sur des intérêts communs, elles se refroidissent et se relâchent quand les intérêts se séparent, et sont rompues bientôt, qu'on le veuille ou non, dès que les intérêts se contrarient.

L'alliance de l'Autriche et de l'Angleterre était fondée sur l'intérêt de poursuivre un ennemi commun, la France. Elle a dû cesser quand l'Autriche a vu s'élever en face d'elle un autre ennemi plus redoutable qui la menaçait dans sa grandeur et même dans son existence, qu'elle avait toute raison de craindre, mais que l'Angleterre n'avait aucun motif ni de combattre, ni de haïr.

L'intérêt commun qui fondait l'alliance de la France et de la Prusse, c'était le désir et le dessein d'abattre la domination autrichienne : elle devait cesser quand, cette puissance autrefois

(1) *Pol. Corr.* t. XIII, p. 465. — D'Arneth, p. 486.

si redoutable étant suffisamment atteinte, la France n'avait nul motif de tendre à l'affaiblir davantage; tandis qu'une ambition naturelle portait la Prusse à pousser plus loin un amoindrissement nécessaire pour établir sa propre prépondérance en Allemagne.

Entre l'Autriche et l'Angleterre, la dissidence éclata de bonne heure et la rupture se fit ouvertement. Les ménagemens et les retards répugnaient au caractère impétueux de Marie-Thérèse, et la publicité était commandée par la nature même des institutions anglaises qui soumettaient tous les actes d'un cabinet responsable au contrôle d'un parlement.

La dissimulation naturelle à Frédéric, l'indécision de Louis XV et de ses conseillers, rendirent la séparation de la France et de la Prusse plus tardive et moins apparente, mais elle était faite, en réalité, et consommée avant d'être produite au jour.

Dès lors tous les liens qui tenaient unie jusque-là la société européenne se trouvant usés ou brisés, et l'isolement n'étant pas longtemps possible aux États plus qu'aux individus, rien de plus simple que deux groupes se soient formés précisément opposés à ceux qui venaient de se dissoudre.

Le traité de Westminster n'eut pas d'autres causes ni d'autre origine. C'était, de la part de l'Angleterre, la déclaration qu'elle ne comptait plus sur l'Autriche, et de la part de la Prusse, qu'elle n'avait plus rien à demander à la France. De là, pour l'une comme pour l'autre, un vide à combler, un auxiliaire à remplacer, une balance de forces à rétablir : la nouvelle union était destinée à y pourvoir. C'est le mouvement naturel du corps qui, lorsqu'un appui lui manque, se porte instinctivement d'un côté à l'autre pour retrouver son équilibre. Si Frédéric eût mis plus de franchise à prévenir la France de sa séparation, quand il la préparait, et, quand elle fut consommée, une insolence moins blessante à la faire connaître, tout État ayant le droit de penser avant tout à soi-même, aucun reproche n'aurait pu lui être justement adressé.

L'alliance autrichienne présentait pour la France le même caractère et pouvait se justifier par les mêmes motifs : et c'est bien ainsi qu'elle était offerte par Kaunitz, quand il vint, au nom de sa souveraine, la proposer à Paris. Nulle action immédiate, nulle association à une entreprise précipitée et périlleuse, n'était alors réclamée de la France en retour du secours éventuel qui lui était assuré contre l'infidélité déjà prévue de la Prusse. D'ailleurs la France était alors en situation de ne payer ce service qu'au prix qu'il lui aurait convenu de fixer. Elle sortait d'une grande guerre dont les résultats matériels avaient pu paraître insuffisans, mais dont les victoires de Maurice de Saxe avaient relevé l'effet moral. Son armée s'y était montrée à la hauteur de ses meilleurs jours.

Un instant ébranlée, sa puissance maritime et coloniale lui avait été restituée tout entière, et l'Angleterre fatiguée ne paraissait encore nullement pressée de rentrer en lice. Si la France eût eu à ce moment un gouvernement et un souverain dignes d'elle, il n'y a point d'alliance où elle ne fût entrée en maîtresse, en choisissant son rôle et sa place à son gré, soit pour attendre, soit pour agir. L'ardeur que Marie-Thérèse mettait à rechercher les bonnes grâces de Louis XV donne la mesure des sacrifices qu'elle aurait faits pour les obtenir.

Mais une fois cette occasion perdue, lorsque, après des tergiversations et des temporisations de toute nature, la France se décida à prêter l'oreille aux paroles qui lui furent glissées en secret et dans l'ombre et à y répondre elle-même du ton le plus bas comme si elle eût eu peur de l'écho de sa voix, le temps avait marché, la face des choses était changée et tous les rôles étaient renversés. La France avait une guerre redoutable à soutenir, et à la veille de l'aborder, l'abandon de la Prusse, que sa crédulité n'avait su ni prévenir ni prévoir, la condamnait à un isolement d'autant plus mortifiant et plus cruel que, s'il était inattendu, il n'aurait pas dû l'être. L'alliance autrichienne, d'utile secours qu'elle était encore la veille, devenait une impérieuse nécessité. Marie-Thérèse acquérait par là le droit d'en régler les conditions. Il n'est pas étonnant qu'elle en ait usé pour tenir à sa disposition l'armée française en se réservant à elle-même, dès qu'elle pourrait se croire ou se dire attaquée, le choix du jour et du lieu du combat. Le texte du traité de 1756 porte l'empreinte de cette sujétion de la dernière heure. L'exécution devait, on le sait, s'en ressentir plus tristement encore.

Dans l'opinion commune qui a condamné cet acte fameux, il y a, comme dans l'expression de la plupart des sentimens populaires, une distinction à faire et une confusion à dissiper. S'agit-il du principe même de la politique qui a dicté alors la ligne politique adoptée par le gouvernement de Louis XV? Rien de moins fondé que la censure dont on l'a frappé. L'intérêt aurait conseillé de la suivre, quand même on n'aurait pas fait la faute de s'y laisser contraindre par la nécessité. Mais de la faiblesse et de l'impéritie qui en ont retardé, compromis et dénaturé l'application, l'histoire et la postérité ne sauraient porter un jugement trop sévère.

Duc de Broglie.

FORS L'HONNEUR

I

Un petit mitron blanc qui se carrait, sa manne en tête, devant la porte du quartier, ne se rangea pas assez vite, comme la jument de Louvreuil sortait. Elle était peureuse, et fit un violent écart. Son cavalier la ramena frémissante, mâchant le mors, en un pas de danse relevé.

Du coup, la jolie pâtissière de la rue Grande, Mme Quenette, surgit, avec son sourire de commande, ses yeux noirs et ses robes légères, dans l'esprit du capitaine : association d'idée fortuite, d'ailleurs, et qui le laissa parfaitement calme. Si, comme tous les officiers du 27e chasseurs à cheval, il trouvait Mme Quenette appétissante, sous la poudre de riz qui duvetait ses joues et faisait penser au sucre saupoudrant ses gâteaux, c'était en tout bien tout honneur, et pour ce plaisir désintéressé qu'inspire la vue d'un minois frais.

— Psst! Louvreuil!

Du trottoir, un de ses camarades, le marquis d'Yèbles, le hélait, sanglé d'un complet clair et prêt à monter dans un boghey attelé d'un poney d'Irlande, que maintenait un groom en livrée et bottes à revers.

— Tu suivras le rallye, Olivier?

Louvreuil fit un signe affirmatif.

— Tu monteras ton anglaise?

Nouveau signe de tête. D'Yèbles se grattait l'oreille, perplexe. Ses yeux vifs, des yeux d'enfant drôles et fous, animaient ses traits fripés de viveur.

— Je vais à la gare, chercher ma femme. Elle vient déjeuner avec moi, en garçon. Veux-tu en être?

Louvreuil esquissa un geste laconique :

— Regrets. Je suis retenu.

— Et, fit l'autre, tu ne veux toujours pas me la vendre, ta rosse?

— Celle-ci? dit Louvreuil, qui entendait fort bien, et qui appuya sa main droite sur la croupe de l'alezane.

Le marquis haussa les épaules : la jument d'armes que montait Louvreuil appartenait à l'État, mais sa jument de dressage, *Lady Keats*, un pur sang admirable, était sa chose et valait, même au delà, les deux cents louis que d'Yèbles en offrait.

— Allons, à deux cent cinquante?

— Non, dit Louvreuil. Bonjour. Présente mes respects à la marquise.

D'Yèbles, boudeur, lui tourna le dos, puis avec une rage de vieux gamin, sauta dans le boghey, d'où il se pencha pour lui montrer le poing. Louvreuil s'éloignait au trot. Les rues de Fontainebleau étaient vides, et les fers d'*Annette* claquaient sur les pavés.

En passant devant le château, il songea à celui de Versailles. Il regretta de n'avoir pas obtenu cette garnison, à son retour du Dahomey. Il réservait sa prédilection à cette ville, pour son parc magistral, l'exquis Trianon, les noirs hôtels, les avenues désertes, tout le charme funéraire et l'odeur du passé. Il aimait les meubles rares, les bibelots qu'on découvre chez les brocanteurs. S'il avait accepté Fontainebleau, c'est parce qu'avec ses villas entourées de jardins, son château et sa merveilleuse forêt, cette petite ville gardait un reste d'apparat royal, et le silence qui convient aux grands souvenirs.

Ce silence, à la vérité, était souvent coupé par les salves d'artillerie du champ de tir qui, en ce moment même, faisaient pointer les oreilles d'*Annette*. Mais Louvreuil, habitué, n'entendait plus. Il rendit le salut à deux officiers de l'École d'application qui venaient de descendre de cheval, crottés jusqu'au haut des bottes.

Leur uniforme noir, la boue qui les maculait, et un coup de canon plus fort, qu'apporta une bouffée de vent, il n'en fallut pas plus pour lui évoquer un paysage tout autre. Il chevaucha en pleine expédition du Dahomey. Ce jour-là, on passait sur la rive droite de l'Ouémé, à hauteur de Gybédé. Il revoyait, à l'attaque du gué de Tohwé, dans le combat d'artillerie où seize pièces Krupp ennemies tonnaient, son ami, le lieutenant Laflaux, boueux et jaune de fièvre, qui se multipliait, courant d'une pièce à l'autre,

jusqu'au moment où un éclat d'obus lui défonçait la poitrine. Le soir, à l'ambulance où il s'éteignit, quelle expression inoubliable sur ce visage de terre, dans ces yeux démesurés, en l'eau fixe et glacée desquels sombrait une tristesse infinie!...

Pauvre petit lieutenant Laflaux! Pouah! Un tel souvenir lui remit en bouche toute l'amertume de la quinine dont il se saturait, en ce temps-là, et il crut sentir à son dos la moiteur des horribles suées. Était-il donc là-bas, en proie à l'étouffante chaleur, aux fatigues, à la soif, au prurit affreux des insectes? Mais non, une allée de sable s'ouvrait à lui, hors la ville, à l'entrée de la forêt. Des verts exquis et jeunes, des feuillages de mai rafraîchissaient ses yeux. Justement une ondée légère tomba, et respirant d'aise, il regarda la poussière d'eau qui emperlait son dolman bleu de ciel, les raies de pluie qui s'irisaient, à travers le soleil. Il se ressaisit, reconnut ce coquet pays d'Ile-de-France, dans lequel il était revenu quelques mois auparavant blessé, capitaine et décoré. Il était bien lui-même, Olivier-Luc, vicomte de Louvreuil, dans la force et la santé de ses trente ans, riche de plus, et heureux... sans doute?

Heureux? Pauvre petit Laflaux!... Non, certainement, il ne vendrait pas *Lady Keats!*... Et il pensa au déjeuner auquel l'avait invité sa vieille amie, la générale Viot. Sportswoman enragée, elle assisterait certainement au rallye que les officiers du 27e offraient, à quatre heures, aux artilleurs et à des invités des environs. — Heureux? Ce mot, qu'il éludait, le poursuivait d'une interrogation tenace, et attendait une réponse. Mais il se méfia des souvenirs qu'éveillait cette idée : c'était sa vie entière qu'il lui eût fallu remuer. Il eut peur; et mordant soucieusement sa moustache, il prit le galop et piqua vers un mur, dont les pierres s'éboulaient, entre les arbres.

Il s'arrêta devant l'arceau écussonné d'un portail de pierre, entre la grille duquel on apercevait un coin de pelouse, une statue de Diane lépreuse, en marbre. Un pavillon de chasse Louis XV, au rose mangé de lierre, s'élevait derrière une rangée d'ifs, sous de très grands chênes, que reflétait une allée d'eau. Il habitait là, par goût des vieilles demeures, malgré l'humidité qu'exhalait ce coin de parc séculaire, où l'eau feuille-morte, la verdure d'un éclat foncé, se nimbaient d'une vapeur, au crépuscule.

L'ordonnance accourue lui tint la bride.

— On vient d'apporter cette lettre, mon capitaine.

C'était un petit Breton à la figure de papier mâché, aux yeux rouges. Il avait appris la veille la mort de sa promise, une fille de Plogastel. Tout le jour, il avait fait bonne contenance, étrillant, brossant et frottant avec rage. Mais la nuit venue, il avait

été sangloter tout à son aise dans l'écurie, auprès des chevaux. Louvreuil, qui l'y avait trouvé, arrêta sur lui un regard de bonté, que l'autre esquiva gauchement.

La lettre, scellée d'un cachet de cire, portait, sous un tortil de baron, la devise : *Tout droit!* Louvreuil y lut ces mots, sabrés par la grande écriture violette de la générale :

Château de Thoir.

Mon cher enfant, ne venez pas déjeuner. Mme de Nesmes est arrivée cette nuit, à l'improviste. Elle se repose et en a grand besoin. Je ne sais si je pourrai aller au rallye. En tout cas, nous comptons *absolument* sur vous pour dîner. Excusez ce griffonnage.

GERMAINE VIOT.

Il resta immobile de surprise, relut la lettre. Elle le pénétrait de ce malaise, mêlé d'appréhension, qui accompagne un imprévu saisissant.

Comment, pourquoi Mme de Nesmes, qu'il savait à deux cents lieues de là, voyageant en Italie avec son mari, arrivait-elle seule et subitement, de nuit? Ce besoin de repos, cet on ne sait quoi qui sentait la fuite et le refuge, qu'est-ce que cela signifiait? Serait-elle malheureuse? Mais il la croyait toute au bonheur d'aimer et d'être aimée? Des doutes poignans l'agitèrent. Il était si loin de s'attendre à cette résurrection du passé, — de ce passé si douloureux pour lui qu'il s'interdisait stoïquement d'y penser!

Se pouvait-il vraiment que Mme de Nesmes fût ici, à trois quarts d'heure à peine de distance, couchée dans un des grands lits à quenouille d'une vieille chambre du château de Thoir? Il se représentait, attendri, sa douce figure sur l'oreiller, dans le flot pâle des cheveux, ouvrant au réveil ses yeux de violette, si suavement cernés d'ombre. Il s'imaginait la voir levée, haute et mince en une robe élégante, mais simple, telle qu'elle serait ce soir. Ce soir?... Quoi? Il la verrait, il lui parlerait! Des ondes de pensée vibrantes, comme des cercles d'eau frappée par une pierre, s'élargissaient dans son âme, à l'infini.

Son trouble était si grand, que, s'étant machinalement dirigé vers le pavillon, il se trouva, sans savoir comment, dans son cabinet de travail. Un meuble vénitien à damier, une glace arabe, une pendule Bohême, l'ensemble vieillot et rare des objets qui l'entouraient frappa sa vue, mais leur intimité s'était évanouie. Ils lui parurent nouveaux, étrangers. Les connaissait-il auparavant? De même, l'harmonie intérieure de son être était détruite.

Il se cherchait en vain, dépossédé. La vision blanche de la jeune femme s'était fondue en lui; et son cœur en était plein, jusqu'à déborder.

Des possibilités étranges, des chances irréalisables, tout un romanesque refoulé par l'expérience des choses, jaillirent, en traits de feu, dans son cerveau. Il entrevit, une seconde, tel concours d'événemens qui lui permettrait d'émerger avec Elle, couple enlacé, dans la lumière, hors du noir souterrain où les retenaient captifs, et séparés, les méchans génies de la vie. Mais non, jamais elle ne pourrait être à lui. Le rêver seulement était absurde, il le savait bien! Pourquoi l'avait-il connue?

Il revécut le passé, sous le ciel d'outremer, à Blidah. Des milliers d'orangers répandaient dans la plaine leur souffle entêtant, si fort qu'il faisait défaillir les femmes, les soirs de sirocco, et qu'il grisait les pâtres, sur la montagne. Cette mer de verdure roulait en ses vagues une écume de fleurs; et il en sortait un charme ensorcelant, qui laissait au souvenir une indicible nostalgie. Il revit le mystérieux parc, invisible derrière des murs et défendu par des chiens, la maison mauresque close comme un tombeau, sans fenêtres ni jours que quelques judas grillés. Là vivait Mme de Nesmes.

Elle s'appelait alors Mme Osborne, du nom de son premier mari, le consul d'Angleterre, qu'on venait de remplacer, à la suite d'accès d'exaltation. Il la tenait recluse, en ce jardin qu'il vouait bizarrement au rose, si bien que l'on n'y voyait que bosquets de lauriers-roses, parterres de roses, œillets, chrysanthèmes et orchidées roses. Une autre de ses manies était sa meute de slouguis sauvages, et une centaine de volières juchées dans des arbres, où des tourterelles roucoulaient, en battant des ailes. Leur chant monotone se mariait tout le jour au gémissement triste des lévriers. Du dehors, il semblait que le jardin enchanté soupirât et se plaignît. Plus d'une fois, lorsque Louvreuil s'approchait à cheval des murs hérissés de verre et barbelés d'agavés épineux, cette lamentation d'une douceur et d'une mélancolie sans égale l'avait gagné aux larmes, et pénétré d'une langueur telle qu'il se sentait presque l'envie de mourir. Il faut convenir qu'il était fort malheureux, et sans espoir. Il adorait la jeune femme, depuis qu'elle lui était apparue, au palais d'Alger, sur la fin d'un bal, semblable à un grand lys, avec ses épaules blanches sortant d'un fourreau de soie vert tendre. Un point ancien brodait sur son corsage une toile d'araignée d'argent. Des diamans mouillaient ses oreilles et son cou de leurs gouttes de rosée. Elle l'avait surpris, de son éclat limpide, mais inquiété aussi, par son charme si frêle que, d'instinct, il éprouvait l'envie de la plaindre et le désir de la protéger.

Il s'enquérait aussitôt d'elle : on la tenait pour irréprochable. Son mari, hercule roux et osseux dont des tics nerveux traversaient le visage, passait pour la faire souffrir, à force d'humeur noire et fantasque. Galant homme, au demeurant, et fort riche. Mme Viot était de leur intimité. Elle avait connu Mme Osborne jeune fille, et la voyait tous les jours, durant cet hiver qu'elle était venue passer à Alger, tandis que le général inspectait les trois provinces. Elle présentait Louvreuil à son amie. Il valsait avec elle, causait toute la soirée et se retirait sous le charme. Le lendemain, les jours suivans, il la revoyait, chaque fois plus épris. Il n'avait pas aimé jusqu'à ce jour, il était timide, silencieux, d'une pudeur mâle et sévère : sa passion n'en devait couver que plus ardente. Mme Viot, qui n'avait pas tardé à deviner son mal, essayait de le guérir en lui disant :

— N'espérez rien! Si Hélène n'aimait pas son mari, ce que j'ignore, elle serait du moins gardée par le respect qu'elle a d'elle-même. En admettant qu'elle ne fût pas heureuse avec cet homme, soyez sûr qu'elle lui resterait fidèle et ne consentirait jamais à une séparation. Mettons les choses au pis, s'il venait à mourir et qu'elle pût songer à se remarier, il n'y aurait qu'une personne qui eût gardé quelques chances, je ne dis pas quelques droits, sur son cœur. Ce n'est pas vous, mon pauvre Louvreuil!

Pressée, suppliée de dire ce qu'elle savait, elle ajoutait :

— Elle a été fiancée autrefois avec Henri de Nesmes, le fils du ministre de l'Empire. Ils étaient cousins, mais les parens se sont brouillés, et adieu le mariage! Pendant trois ans, elle n'a voulu entendre à aucun parti; puis, trompée par sa mère qui profita de quelques légèretés du jeune homme pour le calomnier cruellement, elle s'est résignée, sur les instances de son père vieux et mourant, à épouser M. Osborne. Depuis, M. de Nesmes a quitté l'Europe et voyage, sur son yacht, dans l'océan Pacifique; il hivernait l'an dernier à Tahiti. Elle ne prononce jamais son nom et, selon toute apparence, le tient pour mort. Mais le cas échéant, ce rival disparu n'en serait pas moins redoutable, fort qu'il apparaîtrait du passé, des chagrins soufferts, du prestige inoubliable du premier amour. Vous ne l'évincerez pas, ni personne. Ainsi, mon bon ami, tâchez de ne plus penser à elle. Vous n'y gagneriez rien, et elle ne peut qu'y perdre. D'abord, elle restera vertueuse, mais son mari est jaloux, et homme à la molester, brutalement même. Pesez cela!

Ces paroles l'accablaient, et il se sentait à la fois irrité et honteux. Il cessait ses visites, ne venait plus que rarement à Alger, se faisait même détacher à Laghouat, y restait six mois, en plein désert. De retour à Blidah, la première femme qu'il apercevait

était Mme Osborne, trottant aux côtés de son mari, sur un syrien éclatant comme la neige. Il apprit qu'ils habitaient aux portes de la ville, l'ex-consul ayant acheté la propriété du fameux chef révolté Môkrani, qu'on tenait là en surveillance, avec ses femmes et ses serviteurs, et qui venait de mourir. Louvreuil fut repris, tout entier.

A l'idée qu'il pourrait l'entrevoir presque chaque jour, sa joie fut immense, et douloureuse comme ce qui est excessif. Une déception l'attendait, l'accueil glacial de M. Osborne barrant l'entrée de son *home* d'une main raide, qui, en se dégageant, repoussait d'une façon significative. Il n'invita point Louvreuil à dîner, après une ou deux visites lui ferma sa porte. Bien plus, il profitait d'un deuil survenu pour se soustraire à toute obligation mondaine; il ne paraissait plus en ville, ni sa femme. Louvreuil fut au désespoir. Que devenait-elle, ainsi emprisonnée? Comment parvenir jusqu'à elle? La générale Viot était rentrée en France; il la prévint, mais que pouvait-elle? Des mois s'écoulèrent, et des bruits singuliers filtraient à travers les murs de la propriété mystérieuse : le consul devenait chaque jour plus maniaque, il effrayait ceux qui l'approchaient, vivait des semaines reclus dans une chambre obscure, ne se nourrissant que d'herbes crues. Louvreuil, très inquiet, écrivait plusieurs fois à Mme Osborne, mettait son dévouement à ses pieds. Jamais une réponse ne lui en revint, et il ne savait s'il devait l'admirer ou la prendre en pitié; certains jours il la détestait. Si encore il lui eût déclaré son amour, elle aurait pu garder un silence de mépris, mais jamais il n'avait cessé de se montrer le plus respectueux, le plus humble des amis déterminés à la servir. Il songea à prévenir les parens qu'elle pouvait avoir, car enfin, avec ce fou, ne courait-elle pas de grands dangers? Mais sa famille était éteinte, elle restait seule et sans appui. Son culte en redoubla, il fit des folies pour s'introduire auprès d'elle, n'y réussit pas. Il allait perdre la tête quand un malheur arriva. M. Osborne, dans un transport de fièvre chaude, se précipita nu, du haut de la maison, sur le faisceau de glaives et de scies d'un énorme buisson d'aloès; il s'y lacéra et s'y déchiqueta si profondément qu'on eut le plus grand mal à l'en retirer. Son corps n'était qu'une plaie; il mourut trois heures après. Louvreuil parvint alors à voir Mme Osborne, à laquelle les dames de Blidah présentaient leurs condoléances. Il eut peine à la reconnaître, tant elle était changée.

En de telles circonstances, comment se déclarer? Une délicatesse le retint; d'ailleurs que d'empêchemens : rien que la difficulté de lui parler seul à seul! Elle annonça son retour en France; ce fut seulement la veille de ce départ, dans le petit

salon blanc aux incrustations d'ébène et de nacre où elle recevait, qu'assis devant elle, sur un fauteuil si bas qu'il était presque à ses genoux, il trouva les mots graves et attendris par lesquels il lui livrait, éperdument, son cœur. Elle l'écoutait avec une sorte d'angoisse douce et souffrante, des yeux de grande pitié; mais elle n'eut pas l'embarras de répondre : une visite survint. Le lendemain, elle était partie.

Alors commencèrent des mois vraiment cruels : l'attente, l'espoir, le doute, mille craintes consumaient Louvreuil. Il n'avait plus de goût à rien. Il errait pendant des heures à cheval dans la campagne, et ne manquait jamais de passer devant la maison mauresque et le parc rose, où les tourterelles et les lévriers ne gémissaient plus. Blidah lui devint odieux. Il se sentit oppressé par la montagne qui écrase la petite ville. Les plâtras hideux des maisons, les pieds nus d'une populace crasseuse, l'odeur d'absinthe et de laine arabe qu'exhalent les rues, tout l'écœura. Il envoyait à Mme Viot des lettres suppliantes, si exaltées qu'elle le crut fou. Elle s'entremettait pour lui, cependant, mais sans confiance, car Henri de Nesmes était revenu à Paris, et Mme Osborne l'avait revu. S'étaient-ils expliqués, avaient-ils déploré le malentendu qui avait brisé leur jeunesse, songeaient-ils à le réparer en demandant à l'avenir le bonheur auquel ils avaient droit? Mme Viot garda le secret des doutes ou des certitudes qu'elle put avoir, à ce sujet. Mais Louvreuil, dont l'impatience devenait torture, entra chez elle, un soir, en coup de vent. Il avait obtenu une permission, pris le bateau et le rapide. Il arrivait, affamé de savoir et pressentant un malheur. Elle ne put lui cacher la vérité : il eut un accès de fièvre alarmant, des transports de fureur et de jalousie, puis éclata en sanglots d'enfant. Mme Osborne, en apprenant ce désespoir, fut touchée; avec une noblesse qui devait l'honorer toute sa vie, et dont Louvreuil fut pénétré, elle se résolut à le voir et à lui parler : l'entretien eut lieu chez Mme Viot. Hélène Osborne s'y montra loyale et haute, elle confessa combien l'amour de Louvreuil la touchait. Elle n'y était nullement insensible, et peut-être qu'en d'autres circonstances... mais elle ne s'estimait pas libre. D'anciens engagemens, qui primaient tout, la liaient. M. de Nesmes n'ayant jamais cessé de l'aimer, et revendiquant les droits du passé, elle devait à leur honneur mutuel, elle se devait à elle-même de consentir à l'épouser. Pourtant, l'idée que Louvreuil resterait malheureux à cause d'elle, lui gâterait la vie. Aussi le pressait-elle de surmonter la violence de ses sentimens, d'être son ami, rien que son ami, et le meilleur qu'elle pût avoir. Il répondit à cette franchise par l'abnégation d'un soldat. Il la remercia, protestant qu'il formait des vœux pour son bonheur; il

serait au-dessus de ses forces de la revoir mariée, mais il l'aimerait de loin sans avoir rien à se reprocher. Il prit respectueusement congé d'elle et partit pour le Sénégal. Au fond, il espérait l'oublier, ou mourir. Pendant deux ans, les fièvres l'épargnèrent, puis l'expédition du Dahomey s'ouvrit à propos. Mais voilà qu'il en revenait sauf, et que le souvenir de Mme de Nesmes engourdi, mais vivant, lui faisait toujours mal, comme une blessure non fermée.

Une petite secousse l'avait rouverte !

II

De nombreux équipages stationnaient autour de la Croix du Grand-Veneur. C'était un remuant assemblage d'officiers en uniformes clairs ou sombres, de dames en toilettes gaies, d'élégans portant une fleur à la boutonnière. La fanfare des artilleurs venait d'apparaître, sonnant une marche allègre. Des ondées légères alternaient avec des coups de soleil. Le comte de Coinchant, colonel du 27e chasseurs, évoluait au milieu des groupes; à son côté, sa fille, une frêle et nerveuse amazone, répondait aux saluts; ils montaient des chevaux parfaitement mis. On regardait fort la jeune fille.

L'arrivée de Louvreuil, sur *Lady Keats*, fut remarquée. Il ne faisait qu'un avec elle, et la maniait avec une grâce souple et forte. Sans être beau, il frappait l'attention ; son teint pâle donnait un vif éclat à ses yeux noirs : son expression était habituellement grave, toute de bonté, un peu ironique parfois. En ce moment, il avait grand air, et plus d'un l'enviait, ne fût-ce que comme excellent écuyer. Il conduisait sa bête d'un fil; haute et svelte, courbant sa fine tête cavecée de more, elle s'avançait d'un pas bondissant et rythmé, la bouche blanche d'écume, sa robe en soie marron huilée d'or, aux épaules. Il salua des dames, serra la main de camarades. Ses regards cherchaient, impatiemment, Mme Viot. On l'avait vue galoper dans une allée. Il s'y porta d'un bond.

Elle ne tarda pas à lui apparaître, haut campée sur une jument mecklembourgeoise. Grande et robuste, elle avait les yeux beaux et francs, les cheveux gris, du duvet aux lèvres, ce qui lui constituait un charme viril et une dignité militaire.

— Bonjour, Louvreuil, fit-elle en s'arrêtant court, et elle le dévisageait avec une assurance affectueuse, où perçait un peu de malice. Vous voilà bien intrigué, n'est-ce pas ?

Le geste qu'il ébaucha fut équivoque. Il ne voulait pas être ému, ni laisser paraître la curiosité qui l'agitait.

— Vous ne verrez pas notre amie au rallye, dit-elle. Elle n'a

pas voulu y venir. Rassurez-vous cependant, elle n'est pas malade. La preuve, c'est que je suis ici. D'ailleurs, ma sœur lui tient compagnie. Hélène a un grand chagrin, pourquoi vous en faire mystère? Son mari... Quels yeux vous me faites ! Cela dure donc toujours, mon pauvre ami?

Il écrasa un taon, dont la piqûre au sang faisait courir des frissons sur la peau fine de *Lady Keats*, puis il regarda la générale et sourit, en silence. Elle reconnut ce sourire, familier à Louvreuil, sourire fier d'homme qui souffre et brave son mal.

— Allons, reprit-elle, je ne pourrai rien vous dire. Voilà qu'on vient ! En deux mots, Hélène a surpris son mari en faute; rien de grave, j'en suis persuadée : une légèreté, un caprice ; n'importe ! c'est mal ! Pour une comtesse italienne, séduisante et dévergondée... Une lettre, ouverte par mégarde, a tout appris à la pauvre femme. Elle s'est affolée, est partie de Milan sans prévenir personne. Son mari, en rentrant au palais Ricci, aura constaté sa disparition. Quelle nuit il a dû passer ! Comme punition, c'est dur, quoique, avouez-le, bien mérité ! Heureusement, je lui ai télégraphié ce matin l'arrivée de sa femme chez moi. Elle ne voulait pas. Je ne doute pas qu'il n'accoure, demain ou après, humilié et repentant. Si elle m'en croit, elle pardonnera. On pardonne toujours !

Louvreuil contempla l'excellente femme. Mariée à un viveur bon enfant, mais terriblement égoïste, qui l'avait à moitié ruinée et trompée autant qu'il était possible, elle avait si souvent pardonné ! Il répondit, le sourcil froncé :

— Je souhaite qu'il en aille ainsi. Mais Mme de Nesmes a commis une grave imprudence.

Loin de partager l'espoir de la générale, il redoutait que le mari, de dépit, ne transformât en liaison durable ce qui aurait pu être, sans cela, un engoûment passager. Qui sait de quoi pouvait le rendre capable son amour-propre ulcéré par la fuite de sa femme? D'ailleurs, cette fuite laissait le champ libre à la séduction de l'Italienne. Plus il y pensait, plus Mme de Nesmes avait agi comme une enfant. Et cela l'étonnait, de sa part.

« Pourtant, se disait-il, elle connaît la vie ! » Mais la pitié l'emporta sur son mécontentement. Il en voulut à Mme Viot de l'avoir abandonnée à elle-même, cet après-midi. L'envie folle le mordit de se dérober au rallye, de courir au château, de la surprendre : il la gronderait, il lui dirait... — Impossible ! L'incorrection d'un tel acte, et son absence qui serait signalée ! Cependant un vieux monsieur à cheval, la rosette rouge au veston, les avait joints; il parut étonné et bredouilla :

— On va sonner le départ. Monsieur court, sans doute?

Louvreuil n'eut que le temps de saluer et de rejoindre le peloton des officiers. Son camarade Guéneuc, un long capitaine jaune et triste, lui vint botte à botte.

— Nous serons saucés, fit-il en regardant le ciel où couraient des nuées. — Il souffrait du foie et voyait tout au pire.

— Bah ! fit Louvreuil.

— Attention ! dit Guéneuc.

Une vive attente régnait. Des dames se dressaient en pied, dans leur voiture ; d'autres fermaient leurs ombrelles. Mlle de Coinchant, en tête des coureurs, retenait son cheval qui s'enlevait. La fanfare éclata, sonna le bien-aller. Deux officiers, qui avaient tracé le parcours, s'élancèrent sur un obstacle. Tout le reste suivit au galop, le long d'allées vertes que jalonnaient, de loin en loin, les petits papiers. Un carrefour éparpilla les cavaliers ; diverses voies jonchées de blanc s'ouvraient, dépistant le courre. Ceux qui tenaient la bonne piste crièrent : — *Vol ce l'est!* — Les autres, rebroussant en hâte la mauvaise, crièrent : — *Au retour!* — Et le rallye reprit son train ardent, sautant les fossés, les troncs d'arbres, glissant par bois et taillis, débouchant des avenues, plongeant aux ravins avec des arrêts subits, pendant lesquels les chevaux haletaient ; sur quoi l'on repartait, à la charge.

Louvreuil, un peu grisé, courait comme on vole en rêve. La pensée de Mme de Nesmes ne le quittait pas, mais tout ce qu'il rapportait à elle, craintes, préoccupations, espoir, était haché par le galop et fouetté par le vent! Ah! s'il avait pu l'emporter, couchée sur l'arçon, complices éperdus que poursuivait ce martèlement de fers sonores! Hallucination magique et puérile ! Hop! ils passeraient ce saut de loup! Hop! cette haie! Des branches mouillées le cinglèrent au visage, des épines d'acacias l'égratignèrent : la sensation lui en fut âcre et délicieuse. De grandes masses vertes fuyaient en sens inverse ; du regard, il emportait au vol le lacis d'un feuillage, le vert et or d'un sous-bois, l'écorce blanche d'un bouleau. *Lady Keats* l'enlevait d'un galop fluide, presque impalpable entre ses jambes, si excitée qu'il lui fallait la contenir, de force.

— Sales racines! grogna derrière lui la voix de Guéneuc : bonnes pour se casser la...

Il employa un mot énergique, tandis que son cheval buttait, rudement relevé, sur les serpens de bois qui sillonnent le sable, autour des pins. Louvreuil entendit des acclamations, aperçut des spectateurs massés au passage du rallye, sous les tilleuls qui enclosent le Cabinet de Monseigneur. Des soldats venaient d'allumer une jonchée de paille, un cordon de feu que Mlle de Coinchant franchissait, intrépide. D'autres chevaux se dérobèrent.

Lady Keats sauta très haut, saluée d'applaudissemens. Il la caressa; mais comme il y prenait plaisir, il se représenta la tristesse de Mme de Nesmes, errant sous les grands arbres du parc de Thoir, le long des eaux dormantes. Que pensait-elle, en cet instant? Combien elle devait se sentir seule! L'impuissance où il était à rien faire pour elle lui noya le cœur d'amertume. S'arrêtant au bas d'un talus, il mit pied à terre, pour rajuster la gourmette du mors qui s'était défaite. Des artilleurs au grand trot passèrent; l'un d'eux lui cria quelque chose, ils disparurent. Il était en plein bois de pins, dans un jour sombre qui rendait blafards les os des rochers gris rongés de mousse. Le soleil venait de s'éclipser, un vent frais soufflait et glaçait son corps en moiteur. Un corbeau s'envola du sol jonché d'aiguilles roussâtres. Le silence pesait. Une tristesse infinie saisit son cœur. Elle venait de l'aspect des choses et du fond de lui-même. Il jugea la vie mauvaise, le monde mal fait; l'inutilité de tout lui apparut.

« Les hommes sont vils! » murmura-t-il. Et il détesta M. de Nesmes, qu'il ne connaissait pas, après avoir haï cordialement M. Osborne; mais aussitôt, il se prit en pitié : « Valait-il mieux, lui qui convoitait la femme d'autrui? » Son dégrisement fut tel, après cette ivresse de la course, que le dégoût de vivre lui monta aux lèvres. Mourir d'une balle, ou s'enferrer sur les baïonnettes : on ne souffre plus, au moins!... Mais *Lady Keats* effrayée s'ébroua, les naseaux frémissans, ses larges yeux noirs montrant le blanc. Louvreuil baissa les yeux : un lien vivant s'entortillait à sa jambe ; il reconnut une vipère rouge et la trancha, d'un coup de stick, sur le cuir de sa botte. Cela s'était passé en un éclair, il dégagea son pied de l'étreinte molle et grouillante, qui lui faisait horreur, et broya la tête du reptile. Après quoi, une chaleur courut le long de son dos, et il s'éloigna vivement. L'odeur des pins lui sembla suave, le péril disparu lui laissait une sensation singulière : il percevait la vie avec une intensité extrême. Remis en selle, il se lança sur les traces qui lui marquaient le chemin.

Lady Keats filait en flèche. Le sol de sable, amolli par les ondées, rendait son galop plus moelleux. Louvreuil, qu'un sûr instinct guidait, ne se fourvoya point. Des clameurs lointaines, apportées par le vent, le guidèrent vers la Mare aux Évées. Il força l'allure. Tout à coup des voix cornèrent à son oreille : — *Vol ce l'est! Vol ce l'est!* — et dans un hourvari de meute, toute la cavalcade déboucha.

Un rayon de soleil oblique éclairait les visages. Il distingua le jeune Colson's, lieutenant à son escadron, qui, les yeux hors de la tête, aboyait d'une voix rauque et joyeuse : — Ouap! ouap! — Le petit prince d'Eylau, frêle et blond, serré dans son dolman comme

dans un corset, galopait en jockey, debout sur les étriers, penché sur la tête de son cheval qu'il feignait, par bouffonnerie, de fouailler à tour de bras.

D'un élan, Louvreuil mena la course. Des allées s'enchevêtrèrent : on était pris dans cette toile d'araignée qui entoure les Évées, et qui sillonne de chaussées fermes un dédale de canaux moisis. La Mare apparut, toute ronde, avec son eau triste et ses joncs, son pourtour seigneurial de grands arbres. Trois pistes s'offraient. Mlle de Coinchant, qu'un groupe escortait, tendit sa cravache en avant. Le reste du rallye prit à gauche. Seuls Louvreuil et Colson's, qui aboyait toujours, empaumèrent la voie. Bientôt ils entendirent les cris désappointés d'*Au retour!* et des galops essoufflés derrière eux. Mais déjà Louvreuil avait aperçu l'obstacle final, un drap blanc tendu sur une corde, sous une guirlande de feuilles. Il pointa dessus et sauta. Des bravos l'accueillirent, des cris : il se trouvait au milieu des voitures et des spectateurs qui guettaient l'arrivée. La fanfare du 27e chasseurs sonnait l'hallali. Il reconnut des visages, on le félicitait, des mains se tendaient vers la sienne ; et sous un pavillon de toile où un lunch attendait, la jolie pâtissière, Mme Quenette, haussée sur la pointe des pieds, la main en abat-jour devant les yeux, le regardait en souriant.

Dès ce moment Louvreuil, dans la courte ivresse du succès, cessa de s'appartenir. Il devenait l'homme de la circonstance. Des soldats s'élançaient à la bride des chevaux, on avait mis pied à terre. Mlle de Coinchant, qu'on entourait fort, s'écria en le désignant :

— Mais je ne suis arrivée que troisième. Voici le vainqueur!

Elle s'approcha de *Lady Keats* et la caressa, tandis que le marquis d'Yèbles, qui contemplait l'alezane avec convoitise, montrait du doigt les taches blanches qui cerclaient ses pieds de bête fine et récitait flatteusement :

Balzanes trois,
Cheval de rois!

— Ah! dit Mlle de Coinchant, je ne connaissais pas ce dicton.

D'Yèbles continua :

Balzanes quatre,
Cheval pour se battre!

— Et quand il n'y en a que deux?

Il déclara :

Balzanes deux,
Cheval de gueux!

Ce qui fit rire. On interrompit Louvreuil, en train de saluer Mme d'Yèbles, pour le mener en triomphe vers la tente du lunch. La comtesse Meursol, qui distribuait les récompenses, lui remit un flot de rubans et se montra très aimable, ainsi que son mari. Sénateur, ancien ministre, accablé d'ans et d'honneurs, il ne négligeait aucune occasion de plaire ; sa main molle et grasse soupesait, sans la lâcher, celle du jeune homme. Un brouhaha discret s'élevait. Des bouchons de champagne partirent : on toasta.

— Vous avez bien chaud! dit une voix maternelle, comme Louvreuil vidait d'un trait une coupe de tisane frappée. — Il se retourna vers Mme Viot, et la suivit hors de la tente. Elle paraissait pensive.

— Mon cher enfant, dit-elle, je suis une égoïste. Je m'amuse alors que notre amie... Cependant ma présence ici a un avantage : c'est qu'on ne soupçonne pas sa fuite et son arrivée chez moi. Je n'en ai soufflé mot. A quoi bon faire jaser? Tandis que, son mari présent, et il ne peut tarder...

— Souhaitons-le, dit Louvreuil sans conviction.

Inattendue, une valse de Strauss, sur des violons tziganes, éclata. La secousse fut électrique, et l'on resta saisi, devant l'apparition de grands diables basanés et crépus, en redingotes rouges, dont les archets possédés déchaînaient la fièvre et la torpeur, la folie amoureuse, le rire sanglotant. Cette sauterie improvisée était une galanterie de M. de Coinchant, qui avait fait venir en secret cette troupe alors fameuse, et dont Paris raffolait. Des mains s'unirent, des couples s'enlacèrent. A l'écart, des officiers ôtaient vivement leurs éperons. Les chevaux qu'on promenait fumans s'arrêtèrent, regardant étonnés. Le soleil se couchait, derrière la forêt mouillée; le ciel était d'orange clair, et l'air, pur et vif, embaumait.

Mme Viot et Louvreuil s'étaient regardés, fascinés, sous le charme des violons stridens et agiles. Elle rougit légèrement, sa jeunesse remontait dans son regard; lui se sentait grisé, tout d'un coup. Il écarta les bras, elle ramena sa jupe, et ils se mirent à valser. Ils tournèrent avec vigueur, un long moment, sans pouvoir s'expliquer, quand Mme Viot étourdie s'arrêta, pourquoi ils avaient cédé à cet irrésistible élan. Elle semblait confuse, mais satisfaite.

— Allez faire danser les jeunes femmes, dit-elle : moi, je rentre.

Elle fit un geste. Un domestique qui tenait en main deux chevaux s'avança.

— Je vais vous mettre en selle, dit Louvreuil.

Il lui présenta ses mains en étrier, la souleva. Cette fois, elle pesait lourd.

— A tout à l'heure, dit-elle.

Elle prit le galop; le laquais la suivait à distance. Louvreuil alla prier d'un tour de valse la comtesse Meursol, puis il dansa avec Mlle de Coinchant. Dès qu'il put, il s'éclipsa, rentra sur *Lady Keats* à Fontainebleau. Il changea de vêtemens, fit atteler sa charrette anglaise, et, au trot léger d'une ponette, franchit les trois lieues qui conduisent, par la forêt, au château de Thoir.

III

Louvreuil le connaissait bien. Il aurait pu dessiner de mémoire le haut portail, la grande pelouse flanquée de pavillons en briques, le pont sur douve, la cour pavée, le corps de logis avec deux ailes, dont une seule, celle de droite, était inhabitée; il se serait, les yeux fermés, promené dans le parc, au long des allées de sable côtoyant des eaux engourdies. Pourquoi l'apparition du château, se découpant en teintes roses et passées sur le ciel vert du crépuscule, l'eût-elle surpris? Elle le frappa pourtant avec une intensité étrange. Rien n'avait changé, et tout lui semblait insolite et nouveau. L'angoisse obscure le pénétra, qu'on a d'entrer dans l'inconnu.

Le roulement faible de la charrette, conduite aux écuries, troublait seul le silence. Il était plus grand qu'à l'ordinaire, et Louvreuil s'étonna que la cour fût si vaste à traverser. Il dut s'arrêter dans l'antichambre. Son cœur battait trop fort. Un valet de chambre lui ouvrit la porte du salon. A peine entré, il aperçut Mme de Nesmes au fond, toute droite. Il la regarda fixement et marcha sur elle. Grande, pâle, les cheveux en broussaille d'or, belle d'un éclat de fièvre et les yeux surhumains, elle l'attirait si fort, et par l'aimant d'un charme si douloureux et si irrésistible, qu'il faillit l'étreindre et l'emporter, d'un coup de folie. Elle lut cela à son visage et eut peur. Mais déjà, incliné très bas, il lui prenait respectueusement la main et la lui baisait, avec une ferveur prolongée, qui la toucha. Ils se regardèrent alors en essayant de sourire, mais en vain, et il se fit en eux un silence trouble, dont il savoura la délicieuse amertume.

— Je suis heureuse de vous revoir, murmura-t-elle enfin.

Sa voix frêle et délicate dissipa la torpeur qui les gagnait. Louvreuil entrevit l'abîme qui le séparait de Mme de Nesmes; elle lui apparut lointaine, inaccessible. Sa robe et les bagues qu'elle portait, ses cheveux tordus d'une certaine façon, un imperceptible changement dans tout l'air de sa personne, la montraient façonnée

à une autre vie et marquée par la possession d'un maître. Il balbutia :

— Je mets à vos pieds, madame, le respectueux attachement d'un ami bien humble, mais tout fervent

Elle pencha la tête en disant très bas :

— Merci!

Un petit pli tirait ses lèvres; elle s'était assise, en portant la main sur ses yeux. Louvreuil fut bouleversé de voir qu'elle pleurait. Pareille à une morte, tant elle était blanche et rigide, les larmes claires coulaient lentement, sur ses joues. Il la croyait plus forte, l'ayant vue à l'épreuve, sachant de quelle résistance nerveuse elle était capable. Tant de faiblesse l'anéantit; lui qui avait vu massacrer des hommes ne pouvait souffrir qu'un enfant sanglotât. Sa volonté défaillit; il murmura, dans une grande pitié :

— Oh! ne pleurez pas! Si vous saviez quel mal cela me fait de vous voir pleurer!

Elle secoua faiblement la tête, ses larmes coulèrent plus fort entre ses doigts. Pour qu'elle s'abandonnât ainsi devant lui, sans résistance ni fierté, vaincue par la méchanceté de la vie, il fallait bien qu'elle eût le cœur brisé. Une telle pensée le jeta hors de lui-même, et comme une situation aussi extrême passait par-dessus les convenances, il ne put résister à son attendrissement, et saisissant les frêles mains mouillées qui s'obstinaient à cacher ce pauvre visage :

— Que puis-je faire pour que vous ne pleuriez pas ainsi? Je vous en prie, ayez du courage! Vous n'êtes entourée que d'amis...

Inutilité, impuissance des meilleures paroles! Du moins, il les disait avec cœur. Jamais il ne s'était senti plus près d'elle; il lui semblait tenir dans ses mains, au contact des mains de Mme de Nesmes, toute la douleur frémissante de la jeune femme. Quelques secondes auparavant, l'hypocrisie du monde les forçait à se taire, à présent il pouvait lui parler en ami; et ce miracle, les larmes l'avaient opéré : conventions, préjugés, leur flot sincère emportait tout!

— Mon Dieu! disait-il, est-ce ainsi que je devais vous retrouver? Que de vœux j'avais faits pour votre bonheur! De loin, je pensais : « Elle est heureuse! » et cette conviction me consolait dans mon exil. Parfois même, je vous le reprochais, ce grand bonheur. N'être rien pour vous me désespérait. Je remâchais mes souvenirs comme une chose amère. Et il y avait des jours de combat où je me demandais : « A quoi bon vivre? » Alors, j'appelais les balles en éperonnant mon cheval. Je vous revois pourtant, et je douterais de cette étrange joie si je ne vous voyais pleurer...

Brusquement il se tut. Le son de sa voix, bien que contenu, venait de l'effrayer. Quel droit avait-il à la consoler? Qui lui permettait de lui ressasser son amour, comme un homme indélicat? A l'idée qu'elle le subissait, il eut un affreux serrement de cœur, fut à mille lieues d'elle et du moment présent, crut voir un abîme s'ouvrir.

— Ne vous ai-je pas offensée? murmura-t-il. La passion rend égoïste. Je vous parle de mes peines et je ne devrais songer qu'aux vôtres.

— Oh! fit-elle, les miennes...

Il la contemplait ardemment. Craignant que quelqu'un entrât, il s'était éloigné.

— Vous qui êtes loyal, dit-elle, vous qui tenez la parole donnée...

Elle ne put achever, le désespoir la transfigura.

— Ah! fit Louvreuil, il faut être lâche, pour vous faire souffrir ainsi! Et je ne puis pas même vous défendre! ajouta-t-il en fermant les poings.

Elle lui jeta un regard indéfinissable. Tout à coup, dans le silence, tinta l'heure grêle d'une vieille pendule. Ils se regardaient troublés. Une toux discrète se fit entendre et la tenture se souleva. Mlle Hermine entra.

C'était la sœur de Mme Viot. Petite, les cheveux poudrés à blanc, la figure à la fois jeune et vieille, les yeux d'un bleu aigu, le sourire profond, elle avait le charme des êtres qui ont beaucoup souffert et qui compriment une vie intense. Elle annonça que sa sœur allait descendre : elle était en train de donner ses soins au général, qu'une violente attaque de goutte retenait au lit. Il ne pourrait dîner avec eux, ce dont il était si fâché qu'il s'était mis en fureur contre son mal; les accès en redoublaient, et il fallait le gronder ensuite, comme un enfant. Une levrette frileuse avait suivi l'excellente dame, elle vint poser sa tête mince sur les genoux de Mme de Nesmes. Cette caresse la réveilla, et elle quitta le salon, afin de se rafraîchir les yeux et le visage. Le jour était tombé, une clarté glauque mourait aux vitres. On apportait les lampes.

Louvreuil dit :

— Je suis peiné de savoir le général aussi souffrant. Si j'avais pu le prévoir, je n'aurais pas accepté de venir dîner.

— Et pourquoi donc? demanda Mlle Hermine avec une pointe de malice affectueuse. Trois pauvres femmes, dont deux vieilles, vous font-elles peur? Il est vrai que nous ne serons pas très gaies, raison de plus pour que vous nous apportiez quelque réconfort.

— Ah! mademoiselle, le sentiment de mon impuissance me

navre, dit Louvreuil à mi-voix. Que suis-je ici? Un étranger. Seuls, des cœurs de femme peuvent compatir avec assez de délicatesse à la douleur de celle qui est venue se réfugier auprès de vous.

Mlle Hermine hocha la tête en le regardant avec bonté :

— Ses nerfs sont bien ébranlés, cet affreux voyage l'a achevée. La conduite de M. de Nesmes a été inqualifiable; il n'en est pas moins fâcheux qu'elle se soit enfuie de la sorte, au lieu de tenir tête à l'orage. Ou je me trompe, ou son mari aura grand mal à se faire pardonner.

— Cependant, dit Louvreuil avec une tristesse un peu amère, il est peu de femmes aussi hautes et aussi généreuses qu'elle. Tout ce qu'elle a souffert du vivant de M. Osborne...

— Oui, dit la vieille demoiselle assez finement; mais là, elle pouvait se raidir, elle n'aimait pas cet homme. Songez au contraire à tout ce que lui apportait M. de Nesmes, le rachat du passé, le bonheur présent et à venir. Sa faute, dans ces conditions, est plus qu'une trahison, c'est une banqueroute.

— Que compte-t-elle faire?

Elle leva les yeux au plafond, puis elle dit :

— Notre situation est bien délicate, nous ne sommes rien à Mme Hélène, que des amies. Comment la protéger d'une manière efficace? Elle n'a plus de famille. Ma sœur, du reste, par un optimisme que je n'ose partager, conclut à l'indulgence et au pardon. Elle affirme que M. de Nesmes, repentant, va arriver d'un instant à l'autre.

Louvreuil fit un geste de réserve, l'air hautain. Ne devait-il pas se désintéresser de ces choses? Et il pensa : « C'est absurde : qu'est-ce que je fais ici? » Mais pouvait-il s'en aller? Les grands yeux désespérés de Mme de Nesmes le retinrent. Il voulait la revoir, sans espérer rien. Il demanda :

— Ne pourrai-je saluer le général?

— Oui, fit Mlle Hermine, il vous a demandé. Je pense qu'on peut monter chez lui en ce moment.

Elle le précéda dans les corridors, au long d'un escalier. La levrette les suivait en poussant des jappemens plaintifs. On distinguait, par de larges fenêtres, le parc, la belle symétrie des parterres : c'était, dans l'ombre, un décor confus et solennel. Les pas légers de Mlle Hermine et le frôlement de sa robe aux murs, faisaient un petit bruit de feuille morte. Louvreuil ressentait une appréhension de mystère, et une douleur sourde lui élançait, comme on en sent dans les rêves.

Une porte s'ouvrit sur un salon éclairé. Mlle Hermine s'était glissée par une seconde porte d'où filtrait un trait de lumière. Aussitôt le général Viot, de son lit, cria avec force :

— Entrez, Louvreuil, mon ami!

Il était assis sur son séant, les bras et les mains emmaillotés de ouate, les jambes étendues, sous le drap, dans une gaine de ouate. Il avait ainsi l'apparence d'un poupon monstrueux, et il remuait des yeux féroces, la face pourpre et contractée, le nez à cheval sur une grosse moustache grise qu'il mâchonnait continuellement. Une odeur de laudanum traînait. Mme Viot sourit à Louvreuil, et le général maugréa :

— Pas moyen de vous serrer la main, ma femme va me faire manger à la becquée. Et on me gronde, avec cela!

Il était resté tard, la veille, sous les arbres, au bord des eaux vaseuses. Le château, entouré de douves, était plein de rhumatismes; Mlle Hermine en savait quelque chose.

— Asseyez-vous là, près de moi. Et le général contempla Louvreuil paternellement. Fâcheuse histoire, hein, mon enfant? La pauvre femme n'a pas de chance. Croyez-vous qu'elle n'aurait pas mieux fait de vous épouser?

Il détestait Henri de Nesmes, sans raison, ou à cause de sa partialité pour Louvreuil.

— Bien, bien, ajouta-t-il de sa voix forte, en répondant à un mouvement de sa femme, ce qui est fait est fait. *Mektoub!* C'est écrit! comme disent les Arabes. Cependant voilà une femme belle, bonne, de tout point charmante, qui use ses yeux à pleurer, parce qu'il a plu à ce monsieur de lui préférer je ne sais quelle drôlesse. Ah! si j'étais à sa place, je le recevrais d'une jolie façon!

Louvreuil baissa la tête; il n'aurait pas voulu rencontrer le regard de Mme Viot, tant il lui semblait étrange et douloureusement plaisant que ce vieux soldat, qui avait plus besoin d'indulgence que personne, se montrât inexorable pour une faute qu'il avait tant de fois commise, allégrement. On grattait à la porte; une femme de chambre entra, présentant une dépêche. Mme Viot, à qui elle était adressée, l'ouvrit. Tous les regards, instinctivement, s'étaient portés sur elle. Laissant voir quelque émotion, elle dit :

— M. de Nesmes arrivera demain matin.

Elle relut la dépêche, et répéta :

— Demain matin, à sept heures.

Tant de célérité la surprenait, quoiqu'elle en fût bien aise. Il avait dû partir quelques heures après sa femme. Mais comment la savait-il à Thoir? Il n'avait pas même reçu la dépêche envoyée par Mme Viot. Hasard ou divination, elle regardait cet indice comme extrêmement heureux. Ne l'avait-elle pas prévu?

— Heureux? grommela le général, je n'en sais rien! Qui a bu boira. Il la fera souffrir. Parlez-moi d'un bon divorce!

Son geste lui arracha un gémissement, il en fut irrité et cria :

— Après tout, je m'en lave les mains!

Et entreprenant Louvreuil, qui n'était guère à la conversation, il parla du rallye, de chasses à l'autruche dans le Sahara, reprit de vieux souvenirs, qu'il avait contés cent fois. Le jeune homme approuvait de la tête, sans entendre. Il se disait :

« En ce moment, Mme de Nesmes tient en ses mains la dépêche de son mari. Est-ce la joie qu'elle éprouve? est-ce un redoublement d'angoisse? Se pourrait-il que cet homme, en un instant, lui fût devenu odieux? Mais non, elle pardonnera! »

Et plus il y pensait, moins il savait à quelle certitude se fixer. En vain essayait-il de se ressaisir, et d'arrêter un plan de conduite, la rapidité des événemens l'entraînait dans un tourbillon. Ce qu'il perçut nettement, c'est à quel point ces choses se passaient en dehors de lui; et il était partagé entre l'envie de se mêler au débat, âprement, et la conscience qu'il n'en devait être que le témoin impartial, et stoïque. Mais le moyen de raisonner, quand son cœur bouillonnait avec violence? Ainsi le mari arrivait, s'interposant une seconde fois entre Mme de Nesmes et lui! Il le maudit, le voua à la mort : un accident, une rencontre de trains! — ou bien, il le tuait en duel. Un étouffement lui serra la gorge. Que faisait-il dans cette chambre? Pourquoi Mme Viot était-elle auprès de la jeune femme, et non lui? Toujours les conventions et leur despotique mensonge! Comme elle avait pleuré, d'une façon humble et touchante! Il en fut remué aux larmes, et, se rappelant la vipère qui avait voulu le mordre dans la forêt, et qu'il avait broyée, il vit là un présage fâcheux, sans s'expliquer pourquoi; sans nul doute, cela finirait tristement pour lui.

Un domestique apportant une petite table toute servie, et Mme Viot qui rentra, le délivrèrent du général. Il se leva par discrétion, et en effet le malade eût éprouvé quelque embarras, à prendre la becquée devant lui.

— Au salon, n'est-ce pas, mon bon Louvreuil, dit Mme Viot. Je ne vous ferai pas trop attendre.

Il sortit. Dans le corridor, le parc, vu des fenêtres, était noir. Une lueur de veilleuse éclairait l'escalier, et de nouveaux couloirs à portes closes. L'une d'elles s'ouvrit, silencieusement. Sur un fond de clarté pauvre, due à deux bougies qui brûlaient sur la cheminée de la chambre, Mme de Nesmes se détachait, avec un visage et un corps d'ombre. Ses yeux seuls brillaient extraordinairement. A la vue de Louvreuil, elle recula, et lui, mû par une force irrésistible, passa le seuil. Elle reculait toujours, il entra, fermant la porte derrière lui; et ils se regardaient avec stupeur, pris de vertige.

Un tremblement la saisit, elle joignit les mains pour l'écarter :

— Que faites-vous, voulez-vous me perdre? Ne restez pas ici!

Elle avait la voix altérée et l'air fou. Elle dit :

— Ah! mon Dieu, vous savez bien... C'est trop souffrir! Ayez pitié!

Et à son extrême saisissement, elle se laissa aller sur lui, mais sans défaillir. Au contact de son corps tiède, de ses bras qu'elle lui nouait aux épaules, il comprit qu'elle se cramponnait comme quelqu'un qui se noie. A demi pâmée, elle montrait une face très pâle, la bouche entr'ouverte et les yeux clos. Il baisa ces paupières fermées, avec une ivresse torturante, tandis qu'elle se renversait, ployant son grand corps de liane. Les yeux obscurs palpitaient sous ses lèvres, et il aurait voulu mourir en ce moment.

La raison lui revint enfin, et il s'arracha d'elle. Tout un passé d'honneur, se dressant, lui barrait l'abîme où il avait failli rouler. Il repoussait, avec une sorte de terreur sacrée, l'homme nouveau qui venait d'agir en lui, et qu'il ne soupçonnait pas. Elle, meurtrie de sa caresse, le dévisageait avec cet égarement qu'on a, au sortir d'un songe, devant une réalité terrible.

On frappa à la porte, doucement, puis plus fort. Mme de Nesmes lui jeta un regard éperdu. Il courut aux flambeaux et les souffla, en disant tout bas :

— Allez, mais allez donc!

La porte s'ouvrit. Caché derrière les rideaux du lit, il reconnut la voix de Mlle Hermine, à laquelle Mme de Nesmes répondait, d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre naturel :

— Je viens d'éteindre, je sortais.

Elles s'éloignèrent toutes deux, la porte refermée. Louvreuil, dans le noir, tâtonnait; il heurta un meuble et eut honte. Retenant son souffle, pareil à un voleur, il se glissa dehors, après un moment d'écoutes. Il eut soin de rentrer dans le salon par le jardin, en jetant une cigarette, allumée tout exprès. Il ne regarda pas Mme de Nesmes, de peur de trouver à son visage une expression d'adultère.

IV

Le dîner s'achevait sans bruit. La nappe étincelante paraissait triste, avec ses pyramides de fruits dédaignés, ses carafes presque pleines. Une corbeille de muguets exhalait un parfum doux à écœurer; on dut l'enlever, au milieu d'un silence.

Quand on passa au salon, Mlle Hermine disposa une table à jeu; elle faisait, chaque soir, des patiences jusqu'à neuf heures,

Mme Viot et Mme de Nesmes se tenaient à l'autre bout de la pièce. On avait questionné Louvreuil sur sa campagne du Dahomey, sur sa blessure, une balle qui lui avait labouré la jambe. Il s'était efforcé de soutenir la conversation, mais parler de soi lui coûtait et sa contrainte était visible. Il s'approcha de la porte-fenêtre.

— Vous pouvez ouvrir, dit Mme Viot, qui ne respirait bien qu'au grand air.

Il ouvrit. Une odeur d'herbes, de fleurs et de feuilles embaumait la nuit, et il se répandait une fraîcheur d'eau dormante. La lune pâle, inondant le ciel, ruisselait sur les pelouses couleur de cendre: on distinguait des roses à leur clarté morte. Une avenue d'eau luisait, comme un long miroir.

— Si nous sortions? proposa Mme Viot.

Ayant sonné, elle fit apporter à son amie une mante, ne prenant pour elle-même qu'une dentelle, autour du cou.

— Donnez votre bras à Mme de Nesmes, dit-elle, il y a dans le parc des marches où l'on peut tomber.

Mais ce fut son bras, à elle, que Mme de Nesmes saisit, avec une grâce aimante qui faisait excuser sa préférence. Louvreuil avait été frappé par l'accent de bonté de Mme Viot: voulait-elle lui donner une de ces pauvres petites compensations qui touchent un cœur délicat? Hélène à son bras, cette promenade dans l'ombre, n'était-ce pas la douceur d'un répit accordé à l'inexorable de la vie, qui allait les séparer tout à l'heure? Il y fut sensible, en dépit de l'irritation que lui causait la façon simplifiée et bourgeoise dont la générale tranchait la cruelle situation de son amie : pourquoi, en effet, escomptait-elle aussi délibérément la réconciliation des époux? Et si une telle douleur ne se pouvait guérir?

La certitude lui en vint presque, à contempler la démarche de la jeune femme. Elle s'appuyait sur le bras robuste qui la soutenait, à la fois souple et lente, pareille à une ombre lasse. Pourquoi n'avait-elle pas accepté son bras? Par pudeur? Était-ce donc la crainte de se livrer à lui en un tremblement involontaire, en un frôlement d'aveu, ou, toute au remords d'un instant de faiblesse, qu'elle détestait, voulait-elle oublier à jamais cet instant, et lui-même? Comment lire en cette âme bouleversée? Tout à l'heure, s'était-elle jetée de désespoir entre ses bras, telle une enfant perdue, qui réclame la pitié protectrice d'un ami, d'un frère? Plutôt, n'avait-elle pas été contrainte à cet irrépressible élan par l'amour secret qu'elle refoulait, qu'elle ignorait peut-être? L'amour!...

A ce mot, quelque chose de profond descendit en lui. La nuit, le parc trempé de lune, et cette femme qui le précédait sans bruit, tout lui parut prendre un sens nouveau, subtil et vaste. Il se sentit

léger comme l'air, plein d'une force immense. Son désir le soulevait au-dessus de lui-même. Ah! se fondre en elle, et donner sa vie!

« Suis-je fou? se demanda-t-il. Est-ce que je rêve? Mais non, c'est bien vrai que je l'ai tenue sous mes lèvres. Allons, c'est impossible! Quelle impasse! Je ne puis vouloir la déshonorer. Tant qu'elle est à un autre, elle ne peut être à moi. Si je voulais pourtant!... Non, par respect pour mon amour même, je dois m'éloigner. Plus tard... »

Et il se dit, avec le puéril espoir d'obéir à sa ponctualité militaire :

« Dans une demi-heure, je partirai. »

Mais les deux femmes s'étaient arrêtées devant un massif. Mme de Nesmes courba une longue tige où fleurissait une énorme rose pâle, elle la fit respirer à Mme Viot et, se retournant vers Louvreuil :

— Sentez! dit-elle.

Il baisa la fleur, qu'elle laissa aller, en évitant son regard. Tout en lui redevint trouble. Il se dit :

« Il est impossible que je parte ainsi, je lui parlerai, il le faut! »

Le tablier blanc d'une servante fit tache dans l'obscurité. On venait chercher Mme Viot, de la part de son mari. Sachant qu'on se couchait de très bonne heure au château, et prétextant le repos dont Mme de Nesmes avait besoin, Louvreuil demanda sa voiture. Mme Viot céda alors à un sentiment généreux, mais imprudent. Elle souhaita le bonsoir au jeune homme, et le laissa en tête à tête avec Mme de Nesmes, en disant :

— C'est l'heure où la crise du pauvre général redouble; s'il me réclame, c'est qu'il souffre beaucoup. Au cas où je ne pourrais redescendre avant votre départ, adieu, mon cher.

Sans doute, elle avait pensé que l'entretien serait court, et elle avait voulu laisser à Louvreuil cette joie de rester seul, quelques instans, avec la femme qu'il adorait. Elle ne voulut même pas qu'ils vinssent la reconduire, et s'en fut, de son grand pas. Ils la suivirent de loin; Mme de Nesmes avait froid, ou peur, car un frisson lui descendit des épaules.

Louvreuil, inquiet, murmura, très vite :

— Oh! ne rentrons pas encore, n'est-ce pas? La nuit est si belle; il y en a eu peu d'aussi belles. Cela sent bon l'eau, les feuilles. Si peu de temps me reste, et j'ai tant de choses à vous dire!

Elle avait hâté le pas, dans une panique. Il balbutia, suppliant :

— Songez que, dans quelques minutes, je serai aussi loin de

votre vie que si je ne vous avais jamais revue. Accordez-moi cet instant : après, je serai bien malheureux.

Elle ne put s'empêcher de ralentir le pas, une marche la fit trébucher, il la soutint vivement, et comme elle avait étouffé un petit cri, anxieux il demanda :

— Vous vous êtes fait mal?

Elle répondit :

— Je me suis tordu un peu le pied.

Un banc de pierre brillait, il dit :

— Reposez-vous.

Et il la força doucement à s'asseoir. Elle tremblait. Il fit mine de se placer auprès d'elle, elle se leva pour lui échapper, il la retint :

— Que craignez-vous? Ne sentez-vous pas que vous ne devez pas avoir peur de moi! Comme votre cœur bat! Vous souffrez! Que je voudrais!... Regardez-moi, je vous en supplie; vos beaux yeux si doux, si bons... Pourquoi désespérer? Ah! quelle misère!

Une angoisse lui tordait le cœur, il craignit d'éclater en sanglots :

— J'aimais tant ma souffrance, mon exil, ma vie brisée, oui, j'en puis jurer, j'aimais tant ma peine, parce qu'elle m'apparaissait comme la rançon de votre bonheur! J'y croyais amèrement, mais joyeusement, à ce bonheur, et s'il pouvait renaître, je l'appellerais de toute mon âme : Vous-même, ne le croyez-vous plus possible?

Il demandait cela en toute sincérité, en toute abnégation; mais aussitôt, le soupçon lui vint que Mme de Nesmes aimait encore son mari, malgré l'outrage reçu. A l'idée qu'elle attendait convulsivement l'homme qui la suppliciait, ce qui se passa en lui fut inconcevable; il fut pris de la rage de la torturer et de se torturer :

— C'est une étrange vérité, dit-il, qu'on peut être heureux dans l'extrême douleur. Souffrir injustement exalte le cœur, et quelle ivresse de pardonner en immolant son orgueil! D'ailleurs, quand on aime encore, tout est facile! Cet homme vous aime, puisqu'il vous a suivie immédiatement, et vous l'aimez encore. Vous l'aimez encore!

Elle dit non de la tête, mais il eut la cruauté d'affirmer :

— Si! je le vois dans vos yeux, dans votre attitude, à tout votre être!

— Taisez-vous! — Et elle se débattait, mais il lui tenait les mains, ses mains chaudes et palpitantes.

— Oui, fit-il âprement, vous l'aimez! Souffririez-vous autant, si vous ne l'aimiez plus? L'amour est un lien terrible; quand on veut le rompre, les nœuds entrent dans la chair. Je le sais, moi qui n'ai pu vous oublier. Pourquoi avez-vous connu cet homme?

Qu'il est heureux! Je l'enviais d'avoir à lui votre sourire, je le hais depuis qu'il vous a fait pleurer. Mais vous l'aimez! Je n'ai plus qu'à disparaître, et pour toujours! — Ah! pourquoi l'avez-vous connu? répéta-t-il douloureusement.

— Cessez, par pitié, dit-elle avec épouvante. Pourquoi me dites-vous cela? Pourquoi me torturez-vous, *vous*, le seul auquel je ne puisse confier... Mais vous ne voyez donc pas que je n'aime pas mon mari, que sa poursuite me fait horreur, vous ne comprenez pas... Mais comment pourriez-vous comprendre?... J'ai donc bien su garder le secret de mon bonheur!

Elle prononça ce mot d'un ton d'ironie si cruelle qu'il fut bouleversé :

— Parlez, je ne comprends pas.

Et cependant il avait peur de comprendre; il pressentait une prestigieuse délivrance, vague encore.

— Depuis longtemps M. de Nesmes n'est plus un ami pour moi, dit-elle d'une voix indistincte. Ce n'est pas sa faute, ni ses fautes, si complètes, si outrageantes qu'elles soient, qui nous séparent, c'est un complet malentendu d'âmes. J'ai cru épouser un autre homme, le fiancé que j'avais aimé autrefois n'est pas lui. Je me suis trompée, tout est dit.

Une honte l'oppressa, elle hésitait; Louvreuil n'osait, pris de pudeur, encourager cette douloureuse confession.

— Je ne m'abaisserai pas à des reproches, reprit-elle. Je suis seule coupable, et seule victime de mes illusions. Sans doute, elles étaient bien ridicules! Mon premier mariage m'avait rendue si malheureuse; une seule amitié m'avait soutenue. (Louvreuil lui serra les doigts.) Un seul souvenir m'était resté cher. (Il relâcha l'étreinte, jaloux.) — Une fois libre, vous vous êtes offert noblement à moi, mais le fantôme de ma jeunesse m'attirait, je suis allée à lui. Pardonnez-moi le mal que je vous ai fait alors. J'expie chèrement mes croyances romanesques. Celui que j'ai aimé et envers qui je croyais réparer une injustice, ne m'a pas longtemps su gré de l'affection que je lui apportais. Oh! pourquoi vous dire ces tristes choses? Des liaisons indignes, une dissipation et des folies misérables, m'ont bientôt montré, dans l'être qui m'était si précieux, le pire des étrangers. J'aurais pu pardonner à la fougue d'un tempérament violent, mais M. de Nesmes n'a pas cette excuse. Il est froid, sec, pauvre d'âme et, j'en ai peur, un peu vil.

— Cependant, objecta Louvreuil atterré, son arrivée si prompte...

— J'ai encore une partie de ma fortune, dit-elle dédaigneusement, et mon mari, qui s'est ruiné, craint un divorce qui le laisserait sans ressources.

— Ah ! fit Louvreuil, c'est affreux ! Mais pouvez-vous hésiter?... La liberté s'offre à vous ; nos amis les Viot doivent tout apprendre, ils vous assisteront !

Elle répondit avec une tristesse résignée :

— Mon parti est pris, je ne divorcerai pas. Je ne veux pas que notre nom soit mêlé à des scandales et livré à la malveillance publique. Cependant, je suis lasse d'une pareille existence, et si M. de Nesmes y consent, j'estime qu'une séparation à l'amiable sera profitable à tous deux.

Mais Louvreuil s'écria :

— Vous n'y pensez pas ! Quoi ! vous resteriez dans sa dépendance, vous ne seriez ni mariée ni veuve ! Tous vos actes seraient épiés, votre vie traînerait languissante et empoisonnée ! Non, non, dans ces cas-là, on recourt au chirurgien. Le divorce ! On ne vit pas avec un membre gangrené, on l'ampute ! Mon Dieu ! murmura-t-il, aurez-vous assez souffert?... Et cet homme qui arrive, qui s'impose, et auquel je n'ai pas le droit de barrer le passage ! Mais vous connaissez-vous bien vous-même ? La révolte passée, la dépression venue, vous pardonnerez peut-être de nouveau ? Cette pensée m'affole ! Jurez-moi que vous ne l'aimez plus !

Elle répliqua :

— Vous me croyez donc bien vile ? Je ne suis pas de celles dont l'amour survit à l'estime.

— Ah ! soupira-t-il, plût à Dieu que vous m'estimiez alors un peu !

Elle fondit en larmes en disant :

— Je vous aime, et vous le savez bien.

Il la prit dans ses bras et la couvrit de baisers ; la secousse avait été trop soudaine, lui aussi pleurait.

— Mon Dieu, balbutia-t-il, est-ce vivre ? Mon cher bonheur, pour avoir entendu ce mot, je ne regrette plus rien. Mais est-ce vrai, bien vrai ? Oh ! je vous aime, je vous aime !

Elle répondait :

— Vous seul saurez... C'est mal à moi, mais j'étouffais, et d'ailleurs c'est à vous, à *vous*... Ne me méprisez pas, si je vous ai montré mes plaies.

Il lui fermait la bouche de baisers :

— Ne regrettez rien, mon âme, je bénis cette minute où votre pauvre cœur s'est épanché.

Alors ils ne se dirent plus rien, mais se tinrent enlacés en pleurant.

Leur réveil fut affreux.

Quelques secondes avaient-elles suffi pour les faire passer de l'extrême félicité au comble de la misère ? Autour d'eux, c'était

la même nuit douce, le silence des pelouses et des eaux, le ruissellement argenté de l'astre. Ils se tenaient sur le banc de pierre pâle, et leurs ombres n'en faisaient qu'une. Louvreuil, le premier, revint à lui ; il murmura :

— Ce cauchemar ne peut durer.

Instamment, employant la persuasion et la prière, s'irritant aussi, il la pressa de reconquérir sa liberté, grâce au divorce. Mais elle ne l'écoutait pas. Sa face dans ses mains, éperdue de honte, elle se faisait aveugle et sourde. Comment Louvreuil la jugeait-il, à présent? Quoi, c'était elle, jusque-là blanche et irréprochable, qui venait de s'avilir en lui avouant son amour? Elle haïssait sa faiblesse, et le sentiment de sa faute était si grand qu'elle se croyait impardonnable. Elle venait de se livrer à lui par un égarement de cœur aussi irrémissible, aussi irréparable qu'un abandon total. C'était l'adultère consenti, sinon consommé. Elle n'avait pas même défendu son visage, ses yeux, sa bouche! Tombée si bas, en un instant! Elle qui jugeait si sévèrement l'homme dont elle portait le nom! Quoi, s'être rendue indigne, même de cet homme! Pourrait-elle le regarder en face? Elle sauta au parti le plus désespéré.

— Emmenez-moi, supplia-t-elle, partons d'ici. Tout m'est odieux, mais vous ne m'aimez déjà plus. Est-il possible que vous m'aimiez encore?

Elle parlait dans la fièvre; Louvreuil s'affola, tout s'obscurcit en lui : son honneur d'homme, son devoir d'officier; il ne vit que cette femme malade à emporter et à guérir.

— Eh bien, fuyons, dit-il. Écoutez! Je vais faire semblant de partir, vous vous retirerez dans votre chambre. Elle donne sur le parc. J'attacherai le cheval dans le bois, et j'éteindrai les lanternes de la voiture. Je reviendrai gratter tout doucement à vos vitres. Vous m'ouvrirez.

Il se vit escaladant la fenêtre, sautant dans la chambre, il se représenta les meubles, le lit dans l'ombre : le crime aurait lieu, aussi vrai qu'il s'appelait Louvreuil. Il recula, fou d'horreur et de pitié. Il n'en pouvait douter, elle était à lui, désemparée, sans défense. Peut-être résisterait-elle, mais vaincue d'avance, elle ne le maudirait sans doute même pas. Un scélérat, à sa place, n'hésiterait guère. Après, il pourrait fuir, comme un voleur. Seul, la laissant déshonorée? A deux, pour affronter la vengeance du mari? Dans ce cas, il quitterait l'armée, enfouirait leur bonheur honteux dans une province, ou à l'étranger. — Allons, c'était de la démence! Il se raidit, serrant les dents de toutes ses forces. Non, il ne faillirait pas!

Un noir silence était tombé. Mme de Nesmes devina-t-elle ce

qu'il éprouvait, ou avait-elle déjà pris le grand parti, très noble et très digne, par lequel elle devait expier hautement l'abandon de cet instant? Elle passa les mains sur son front et dit, avec une touchante douceur :

— Pardonnez-moi, je suis un peu folle ce soir. Il faut oublier ce que nous venons de dire. J'ai été la seule coupable. Partez, je vous en prie. Il est tard, et l'on va venir vous chercher.

Elle fut sur le point de lui dire adieu, et de lui signifier qu'ils ne se reverraient jamais plus; mais le cœur lui manqua, soit qu'elle eût pitié de lui, soit qu'elle n'eût plus la force de résister à de nouvelles instances. Mais elle venait de se jurer à elle-même, en un de ces éclairs où la conscience s'illumine, qu'elle ne devait plus s'exposer à revoir Louvreuil en face. Et se levant :

— Adieu, fit-elle, mon bien... bien cher ami!

Elle lui tendit la main. A ce moment, des pas crièrent dans l'allée. Louvreuil s'inclina en disant très haut :

— Adieu, madame.

Un domestique vint annoncer que la voiture attendait. Louvreuil en silence le suivit, puis feignant d'avoir oublié quelque chose, il retourna en hâte vers le banc où Mme de Nesmes restait assise, toute droite, immobile et glacée. Elle ne parut pas surprise de le voir et sourit sans lui parler. Il lui baisa éperdument les mains et se sauva.

V

Le surlendemain, Louvreuil apprit par Mme Viot que Mme de Nesmes était partie avec son mari, réconciliés, en apparence. La générale semblait soucieuse. Avait-elle compris, plus clairvoyante qu'elle n'en avait l'air, le sacrifice par lequel son amie immolait son orgueil, son avenir et sa plus pure tendresse? Quelle expiation plus haute en effet, pour une faute restée platonique, que ce refus de divorcer, le pardon accordé à M. de Nesmes, et la reprise d'une vie qu'elle savait être un calvaire?

Louvreuil ne parut pas extrêmement affecté. Seulement, il mit ordre à ses affaires et retourna au Soudan. Ses camarades le regrettèrent, surtout le marquis d'Yèbles, auquel il donna *Lady Keats*.

Le capitaine de Louvreuil s'est fait tuer, sous les ordres du colonel Bonnier, à l'échauffourée de Tombouctou. Deux mois après, une fièvre typhoïde a enlevé M. de Nesmes, et sa femme est devenue libre.

PAUL MARGUERITTE.

ÉTUDES SOCIALES

LE LUXE

LA FONCTION DE LA RICHESSE

II [1]

LA LÉGISLATION ET LE LUXE
LA FONCTION SOCIALE DE LA FORTUNE

Nous avons étudié, dans un précédent article, les divers caractères du luxe; nous avons décrit les conditions où il est non seulement excusable, mais légitime, et où, soit économiquement, soit socialement, il se montre plutôt bienfaisant que nuisible. Il y a beaucoup d'injustice à le charger, en bloc et sans distinction, de tous les péchés d'Israël. Nous voudrions aujourd'hui dire quelques mots de la législation sur ou contre le luxe et, d'une manière plus générale, traiter de la grave question de la fonction sociale de la fortune.

I

Dans les âges aristocratiques, comme dans les sociétés démocratiques, les législateurs, au cours de l'histoire, se sont montrés

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

en général plutôt hostiles au luxe. Trois raisons principales les ont guidés à ce sujet dans l'antiquité et se retrouvent encore, plus ou moins, chez les gouvernemens modernes : 1° la croyance que le luxe amollit, 2° le postulat philosophique de l'égalité des hommes ou, du moins, des citoyens, 3° une sorte de jalousie publique qui veut garder pour l'État ou pour les villes les manifestations de l'extrême opulence. L'histoire fourmille d'interdictions du luxe, aussi draconiennes qu'inefficaces. Il s'est passé en cette matière un phénomène analogue à celui de la lutte des législations contre l'intérêt de l'argent. On voulait empêcher les gens de tirer avantage de leur richesse, soit en la dépensant soit en la prêtant.

En Grèce, c'est Lycurgue qui paraît avoir le premier systématisé la prohibition légale du luxe. D'après Plutarque, personne à Sparte ne devait posséder une maison ou des ustensiles et meubles qui n'eussent pu être faits avec une simple hache et une scie; les seuls assaisonnemens permis pour la nourriture étaient le sel et le vinaigre. A Locres, Zaleucus défendait de porter un anneau d'or ou des vêtemens de Milet, un seul verre de vin bu sans ordonnance du médecin entraînait la peine de mort. A Athènes, Solon, émule adouci de Lycurgue, réglementait surtout les toilettes des femmes, le luxe des festins et celui des funérailles; des inspecteurs étaient institués à l'effet de constater les contraventions aux règlemens.

Dans la société romaine, un autre sentiment commence à se manifester, qui a inspiré toute la politique du moyen âge en pareille matière, et qui se retrouve encore chez les débris des classes féodales en Allemagne, dans les pays musulmans, etc., c'est le sentiment aristocratique qui veut garder la hiérarchie traditionnelle et faire observer, dans la vie extérieure, les distances entre les classes. C'est à quoi veillaient surtout les censeurs. Avant eux, la loi des Douze Tables contenait déjà quelques restrictions du luxe des funérailles. La célèbre *Lex Oppia de cultu mulierum* en 215 avant Jésus-Christ, la *Lex Orchia* en l'an 187, la *Lex Fannia* en l'an 143 et nombre d'autres, tour à tour l'objet de rappels, puis de remises en vigueur et de clauses nouvelles, ne purent ni prévenir le luxe de toilette chez les femmes, ni les funérailles somptueuses, ni les repas extravagans. C'est surtout le parti aristocratique, Caton, Sylla ensuite, qui se complaisaient à ces interdictions, lesquelles visaient principalement les chevaliers et les autres classes enrichies par le commerce. Les combats et jeux de cirque étaient aussi réglementés par Sylla, de même que les jeux de hasard.

Au moyen âge et au commencement des temps modernes, les lois somptuaires reparaissent et se propagent. Le sentiment reli-

gieux n'y est pas toujours étranger; on voit ces lois renforcées aux momens d'enthousiasme chrétien et sous les princes austères, au temps des croisades, par exemple, et sous saint Louis. Le sentiment qui domine, toutefois, cette législation est celui que nous avons décrit : la jalousie des classes militaires, souvent gênées, contre les classes bourgeoises, enrichies et ascendantes. Il s'y mêle parfois aussi, dans les villes libres ou communes, un peu d'envie démocratique. Plus tard, des idées plus compliquées s'y ajoutent : celle de maintenir les fortunes de la noblesse en les préservant du gaspillage, puis d'empêcher les métaux précieux de sortir du pays pour payer des articles luxueux faits à l'étranger. C'est toujours, cependant, la pensée aristocratique qui est au fond de ces dispositions.

Comme le remarque l'économiste allemand Roscher, la législation somptuaire est très intéressante pour l'étude de la technologie et pour celle des rapports entre les classes. Le développement des lois sur le luxe, malgré leur inutilité, est intéressant à suivre. On veut traduire extérieurement les distinctions sociales, et l'on applique une sorte de loi des suspects à tout produit nouveau. Les chevaliers seuls doivent porter de l'or, les écuyers de l'argent, les premiers peuvent user de velours ou de damas; les seconds de satin ou de taffetas.

Parmi les lois les plus célèbres contre le luxe, les érudits citent celles de Jacques d'Aragon en 1234, d'Édouard III d'Angleterre, de 1327 à 1377; — ce dernier est l'un des grands propagateurs de l'industrie de la laine et jalousait les tissus plus riches; — celles de Philippe le Bel de 1285 à 1314.

Au XIVe siècle la législation lutte surtout contre les fourrures, au XVIe contre la vaisselle d'or et d'argent. Au XVIIe siècle même et sous Colbert on trouve des ordonnances contre la vaisselle plate, avec injonction de la porter à la monnaie. Les besoins du trésor royal entrent pour beaucoup dans certaines de ces prescriptions.

En Allemagne, jusqu'au XVIIIe siècle, on relève de nombreuses ordonnances pour restreindre le luxe des enterremens; c'étaient peut-être les mieux observées de toutes les lois somptuaires, parce qu'on y avait la complicité de l'héritier. Quant à celles sur les vêtemens, les banquets, etc., leur sort était d'être constamment violées.

Suivant qu'ils étaient plus ou moins positifs et avancés en civilisation, les peuples modernes renoncèrent plus ou moins tôt à cette législation. Les lois somptuaires durent peu en Italie. En France, elles s'atténuent à la fin du XVIe siècle et disparaissent complètement au commencement du XVIIe; en Prusse, on les retrouve jusqu'à la fin du dernier siècle.

On ne saurait approuver l'intervention du législateur en ces matières. Il empiète ainsi, à tort et à travers, sans aucune lumière spéciale qui l'y autorise, sur le domaine de la liberté individuelle. Il arrêterait aussi une foule de progrès dus à la variété des consommations. Toutes les denrées nouvelles ont été alternativement prohibées par les États : au XVIe siècle, l'eau-de-vie, au XVIIe le tabac, au XVIIIe siècle, le café, ont été successivement l'objet de prohibitions mitigées, l'usage de ces substances n'étant permis que sur une ordonnance de médecin. Ces interdictions ne se rapportent peut-être pas uniquement au sentiment d'hostilité des pouvoirs publics contre le luxe; elles prétendaient s'inspirer aussi du souci pour la classe populaire.

Ce n'est pas à dire que l'État ne puisse assujettir à des impôts des denrées qui sont d'un usage répandu, tout en n'étant pas d'une absolue nécessité, et qui offrent des inconvéniens hygiéniques ou sociaux. Pour l'alcool, le droit de taxation de l'Etat est manifeste, dans les circonstances présentes; ce n'est pas tant au point de vue du caractère superflu de la consommation que les gouvernemens peuvent alors se placer, c'est à celui de la nécessité de se récupérer de tous les maux qu'inflige à la communauté l'abus de l'alcool chez certains individus. L'ivrognerie est une cause constante de rixes, de désordres publics, de maladies graves, de crimes ou délits, d'aliénation mentale; elle inflige à l'État, aux départemens et aux communes de fortes dépenses et beaucoup de troubles pour la police, la justice, l'hospitalisation, l'assistance. Les taxes mises sur l'alcool, en vue d'obtenir de cette denrée le maximum de rendement fiscal, ont ainsi leur raison d'être. Dans une moindre mesure, une taxation de ce genre est licite pour le tabac qui, dans les lieux publics, expose à des désagrémens, par le contact et le peu de retenue des fumeurs, la population qui s'abstient de cette denrée.

L'État, toutefois, n'a nullement le droit de prohiber l'usage de telle ou telle marchandise, parce qu'il la juge superflue. Il doit laisser à l'initiative privée, aux sociétés de tempérance, par exemple, le soin de faire des prosélytes. Elles y parviennent. C'est en 1803, à Boston, que ces associations virent le jour. Elles proscrivaient d'abord seulement les spiritueux proprement dits, *spirits :* elles sont arrivées à interdire à leurs adhérens toutes les boissons artificielles autres que le thé, ce qui est excessif. Dès 1834, elles comptaient aux États-Unis un million et demi de membres, chiffre qui, avec le temps et le développement de la population, a dû plus que doubler. En Angleterre, vers le milieu de ce siècle, ces sociétés avaient déjà trois millions d'adhérens. Grâce à eux, la consommation de l'alcool a considérablement diminué en Angleterre, une première fois, de

1835 à 1853 où le nombre de gallons taxés (le gallon vaut 4 litres et demi) est tombé de 31 400 000 à 30 164 000, malgré l'accroisement de la population ; une seconde fois, de 1878 à 1892, où le produit cumulé des droits de douane et des droits d'excise sur les spiritueux a fléchi de 20 675 935 liv. sterl. (environ 517 millions de francs) à 20 121 535 liv. sterl. (approximativement 503 millions de francs), quoique dans l'intervalle la population ait passé de 33 943 773 âmes à 38 109 329 (1), plus de 12 pour 100 d'augmentation ; la consommation des spiritueux s'est donc réduite dans cette dernière période de 15 pour 100 par tête, sans prohibition absolue. On doit considérer comme une excentricité la législation célèbre de l'État de Maine, dans la fédération américaine, qui prohibe toute vente de boissons spiritueuses (vin compris) et remet à un fonctionnaire public le soin d'en délivrer exceptionnellement pour des objets très restreints, déterminés par la loi. Il y a là une présomptueuse incursion du législateur sur le domaine privé. On a remarqué, d'ailleurs, que la restriction de la consommation de l'alcool a été accompagnée par un énorme développement de l'opium et de la morphine (en 1880, 206 grammes d'opium et 24 grammes de morphine par tête dans la ville d'Albany, contre 43 grammes d'opium en 1855) (2).

Ainsi le pouvoir de taxation, en ne poussant jamais les droits au delà du point qui peut produire le maximum de rendement, est le seul moyen auquel l'État puisse légitimement recourir à l'endroit des denrées qui sont universellement reconnues comme dangereuses, à la condition que le danger ne soit pas seulement pour l'homme qui en fait usage et en abuse, mais, par voie de répercussion, pour la société en général. Encore l'État doit-il être très circonspect en pareille matière.

Ce n'est pas à dire qu'on ne puisse taxer aussi certains objets de luxe inoffensif ; ceux-ci peuvent être soumis à un impôt, en qualité de symptômes de la richesse. En Angleterre et en France il y eut des impôts sur la poudre aux cheveux ; dans le premier de ces pays, il en existe encore sur les armoiries ; il y en a fréquemment sur les objets d'or et d'argent, les cartes à jouer, les billards, les chevaux, les voitures, les domestiques mâles, etc. ; on en a mis en Hollande sur les tulipes au beau temps de la manie pour ces fleurs. Certains de ces impôts peuvent se justifier ou s'excuser, non pas à titre de prohibition ou de restriction du luxe, ou d'intervention de l'État dans le choix des consommations, mais comme portant sur des signes assez précis de la richesse.

(1) *Statistical Abstract for the United Kingdom*, 1892, pages 16 et 220.
(2) Roscher, *Grundlagen der Nationalökonomie*, 17te *Auflage*, p. 597.

En France, les taxes de ce genre produisent aujourd'hui une quarantaine de millions (1).

Quand ces taxes frappent modérément des objets qui se manifestent à l'extérieur ou dont soit la production, soit l'existence peut être vérifiée aisément sans inquisition, que d'ailleurs elles ne portent pas sur des minuties, on peut les tolérer. Mais il ne faut pas aller au delà. Les taxes somptuaires ont beaucoup d'inconvéniens : d'abord les goûts variant sensiblement d'une génération à l'autre, il arrive que le produit de la taxe va souvent en s'évanouissant, ce qui a été le cas pour l'impôt sur la poudre aux cheveux en Angleterre qui, après avoir rapporté plus d'un million de francs par an, fut aboli quand il ne produisait plus que 25 000 francs. Les droits sur les armoiries et les domestiques mâles ont été aussi en diminuant dans la Grande-Bretagne. C'est folie d'attendre beaucoup des taxes de ce genre; un impôt n'est très productif que lorsqu'il a une base très large, c'est-à-dire qu'il atteint la généralité des habitans ou des fortunes. Si les droits sur ces articles sont très élevés, on pousse à la fraude ou l'on met en jeu la loi de substitution.

Une certaine école, qui préconise l'impôt sur les capitaux et les jouissances, veut assujettir à des taxes les objets d'art, les collections, les bijoux, les bibliothèques et les meubles. De tels droits existent dans quelques pays : ou bien ils ne sont guère que nominaux à cause de la fraude, ou ils exigent une perception inquisitoriale, ou ils diminuent la valeur des objets taxés et en restreignent la production, ce qui n'est pas sans inconvénient pour certaines industries d'art et pour les artistes eux-mêmes. Le plus souvent, ce sont des taxes d'ostentation et de peu de produit, des taxes arbitraires, en outre, et incertaines en ce sens que l'impossibilité de vérifier exactement la matière imposable rend cette taxation prodigieusement inégale suivant les degrés de conscience des contribuables.

Des impôts directs annuels sur des objets non productifs de revenu, s'ils étaient exactement perçus, finiraient par supprimer ou restreindre beaucoup l'usage d'objets dont la production et la jouissance raffinent la société, sans préjudice pour personne.

Aussi ne saurait-on approuver l'intervention de l'État dans les consommations, en dehors des quelques cas très spéciaux que nous avons indiqués et qu'il ne faut pas étendre. Adam Smith a signalé avec raison la contradiction où se mettent les gouvernemens quand ils prétendent interdire le luxe aux particuliers :

(1) Voir notre *Traité de la Science des finances*, t. II, p. 427 à 441. Voir aussi pour des taxations bizarres sur le luxe : E. de Parieu, *Traité des impôts*, *passim*.

« Étant eux-mêmes, et sans aucune exception (*without any exception*), les plus grands prodigues dans la société (*the greatest spendthrifts in the society*), si leur propre extravagance ne ruine pas l'État, celle de leurs sujets ne le fera pas (1). » Le point de vue éthique ne doit, pas plus que l'appréhension de l'appauvrissement social, suggérer aux gouvernemens des mesures contre le luxe.

Dans un pays comme la France, des taxes rigoureuses sur le luxe seraient particulièrement nuisibles à l'ensemble des habitans. On ne doit pas oublier que nous sommes les grands fournisseurs d'objets de luxe de l'univers. Nos exportations d'objets fabriqués montent, on le sait, à 1 600 ou 1 700 millions de francs par année, après avoir dépassé 2 milliards. La bonne moitié de ces objets sont des articles de luxe, et beaucoup aussi de nos produits agricoles exportés; 250 millions de tissus de soie, 160 millions de tabletterie, bimbeloterie, brosserie, etc., 44 millions de modes et de fleurs artificielles, une forte partie des 129 millions de vêtemens et lingerie, des 111 millions d'ouvrages en peau et en cuir, des 49 millions de poterie, verres et cristaux, des 30 millions de bijouterie, des 15 millions d'horlogerie, des 14 millions d'objets de collection hors du commerce, des 12 millions de parfumerie, des 213 millions de vins, sans compter beaucoup d'autres objets qui figurent dans le *caput mortuum* des 423 millions d'autres marchandises. Parmi les 3 milliards 460 millions d'exportations françaises en 1892 on reste certainement au-dessous de la vérité en évaluant les objets de luxe au tiers au moins, soit à 1 100 ou 1 200 millions.

Nos ventes réelles d'objets de luxe aux étrangers dépassent considérablement ce chiffre. Il faut tenir compte de ce que j'ai appelé les exportations occultes : tous ces objets que de riches Européens et Américains, de passage sur notre terre de France, achètent sur notre territoire même, qu'ils y consomment ou qu'ils remportent au fond de leurs malles, sans que la douane en ait souci et les porte en compte. En articles de toilette, de bijouterie, d'ornement, ces exportations occultes ont une importance énorme.

Que la France vende 1 800 millions à 2 milliards annuellement d'objets de luxe aux étrangers, soit résidant sur son sol, soit habitant au dehors, il n'y aurait pas lieu de s'en étonner. Avec ces objets de luxe nous achetons à bon compte les produits communs qui forment le gros de nos importations : les céréales, les laines, le coton, la houille crue, les grains et fruits oléagineux, les métaux divers, etc. Que les Américains s'avisent de mettre des

(1) Adam Smith : *Richesse des nations*, liv. II, ch. III.

droits de 30 pour 100 sur les tableaux ou sur les diamans, que dans la ville austère de Calvin on ait établi une taxe, peu productive, sur les collections d'art, c'est l'affaire de ces peuples rudes. Mais nous, Français, nous avons un véritable intérêt national à ne pas déchaîner le fisc contre le luxe, contre les objets d'art, contre les hauts prix qu'ils atteignent. La population de Paris ne vit guère que de ces travaux élégans et richement payés. Les ouvriers de Paris, s'ils entendaient leurs intérêts permanens, devraient être résolument conservateurs : s'ils gagnent plus que le paysan bas-breton ou limousin, quatre, cinq ou six fois plus et quelquefois davantage, avec une moindre durée de travail, c'est à l'inégalité des fortunes qu'ils le doivent. Le jour où les fortunes deviendraient égales, ou tout au moins se rapprocheraient de l'égalité, les salaires à Paris s'achemineraient mélancoliquement vers le taux des salaires de Quimper ou de Brive. Un économiste anglais, qui a eu assez de complaisance pour les tendances socialistes, M. Marshall, fait remarquer que la moyenne de revenu par tête dans le Royaume-Uni est d'environ 33 liv. sterl., ce qui représente 165 liv. sterl. ou 4 125 francs par famille de cinq personnes, et il ajoute : « Il n'y a pas peu de familles d'artisans dont les gains totaux dépassent 165 liv. sterl., si bien qu'elles perdraient à une égale distribution de la richesse (1). » En France la moyenne du revenu par tête et par ménage est, certes, bien au-dessous de ces chiffres ; mais un très grand nombre d'ouvriers parisiens gagnent sensiblement plus que la moyenne du revenu français et se trouveraient lésés à une égale distribution des revenus : même ceux qui ne perdraient pas directement à l'égalité n'auraient aucun intérêt, néanmoins, à la rechercher.

La question du luxe n'est qu'une face d'une question plus vaste, celle de l'inégalité des conditions. Il est prouvé que l'inégalité des conditions arrêterait tout progrès dans la société et la ramènerait graduellement à la somnolence intellectuelle et aux privations matérielles des âges primitifs. La suppression du luxe aurait des effets moindres, mais analogues.

Au point de vue même des rapports sociaux, le luxe bien compris contribue à adoucir les mœurs, à amortir les grandes passions, à entretenir les goûts pacifiques. Quant à prétendre qu'il efféminé les peuples, au point de compromettre leur indépendance, l'histoire ne le témoigne pas. Les Parthes et les Scythes ont aussi bien disparu que les Grecs et les Romains ; dans l'Hellade, l'indépendance de Sparte ne survécut pas à celle d'Athènes, et il ne reste presque rien de la première, tandis que la seconde a em-

(1) Alfred Marshall : *Elements of economies of industry*, p. 23.

belli la vie des peuples civilisés pour des séries indéfinies de siècles.

II

La fortune a une fonction économique d'une suprême importance ; elle forme et maintient le capital, ce que ni l'État ni les gens négligens ou incapables ne pourraient faire ; mais en dehors de cette suprême fonction économique, la fortune peut aussi et doit moralement, nous ne disons pas légalement, exercer une fonction sociale. Nous avons fait au luxe sa part légitime. Le but de la fortune n'est, cependant, pas le luxe ; celui-ci peut être un objet accessoire, parfaitement licite, légitime, honorable même, toute réserve faite des abus ; mais on ne doit pas devenir riche uniquement, ni principalement, pour vivre avec somptuosité, délicatesse ou élégance. La fortune, c'est-à-dire la richesse concentrée à un degré élevé dans les mains d'un individu, a une mission, une fonction sociale qu'elle tient de sa nature même et qu'elle est seule à pouvoir bien remplir.

La richesse est le pouvoir de commander des produits et du travail, par conséquent de donner une direction aux uns et à l'autre ; indirectement, sans éclat, mais très efficacement, plus intimement et plus familièrement, un homme riche est un conducteur d'hommes, comme un homme politique.

La fortune, qui est donc la richesse dans une certaine abondance aux mains d'un individu, constitue un pouvoir d'administrer. Ce pouvoir d'administrer, ou bien on l'a conquis, ou l'on en a hérité ; on peut n'en pas user et laisser les choses qui dépendent de soi aller à vau-l'eau ; alors la fortune a grande chance de se disperser et d'échapper aux mains incapables qui la détiennent. On peut s'en servir dans un intérêt purement égoïste ; alors on a des chances de devenir de plus en plus riche, en capitalisant de plus en plus, en étant utile à la société par des épargnes nouvelles ; mais on ne remplit pas, dans toute sa plénitude, la fonction sociale de la fortune. On peut, au contraire, user de ce pouvoir d'administration en se plaçant à un point de vue élevé, général, sans que la personnalité en soit exclue.

L'Évangile a dit et toute la morale chrétienne a répété que les riches sont les administrateurs des biens des pauvres ou les économes des pauvres. Ce sont là de pieuses métaphores dont l'exagération, au point de vue humain, est évidente, mais qui contiennent une part de vérité, surtout la dernière. Un écrivain positiviste, M. Harrison, se demandait, en 1894, dans une revue américaine, le *Forum*, quel est l'usage des hommes riches

dans une République. Quelques explications l'indiqueront.

Le premier devoir de la fortune, comme du capital en général, c'est de se conserver. La première faute, non seulement individuelle ou familiale, mais sociale, que puisse commettre un homme riche, c'est de diminuer sa richesse ; celle-ci étant un fonds, susceptible de perpétuité, utile pour la production et la direction des entreprises, la destruction, le gaspillage, l'émiettement de la richesse, soit par la prodigalité, soit même par une générosité imprudente, est une faute. Dans l'intérêt social, aussi bien que familial et personnel, chacun doit respecter et maintenir sa fortune.

Les revenus seuls peuvent être légitimement consommés. Quel usage en fera-t-on ? Une vie large est parfaitement permise ; elle n'a rien qui choque la morale. Elle est même, pourvu qu'elle reste en deçà des revenus, recommandable, dans la généralité des cas. Le luxe, bien compris, la décoration artistique de l'existence, sans vaine ostentation et frivole arrogance, est aussi un des emplois licites des revenus ; il est désirable, toutefois, que ce luxe se porte en grande partie sur des objets d'une certaine durée ; beaux meubles ayant un caractère artistique, tableaux, statues, gravures, objets de collection, ou à un autre point de vue : chevaux de race, animaux de choix ; même, construction d'hôtels ou de châteaux ; il est légitime que les générations laissent quelques traces durables et élégantes de leur passage ; tout cela, toujours sous cette réserve qu'on ne gaspille pas sa fortune et que même on continue, dans une certaine mesure, à l'accroître.

Un certain accroissement de la fortune reste une des obligations, sinon morales, du moins économiques et à coup sûr familiales, qui s'imposent à l'homme riche. Celui-ci doit continuer, dans une certaine mesure, d'épargner et de créer du capital, pour procurer à l'ensemble de la société les moyens d'appliquer les inventions et les découvertes nouvelles, pour augmenter toujours le fonds productif qui allège les peines et augmente les produits de l'humanité. L'épargne, dans quelque situation de fortune que l'on soit, continue d'être un devoir, ne serait-ce que pour parer aux accidens qui sont toujours possibles. Les accidens ne viendront que trop tôt amoindrir ou détruire les fortunes ; il est prouvé que peu de grandes fortunes, de banque, de commerce ou d'industrie, se maintiennent sans notables atténuations, au delà de trois ou quatre générations. L'épargne reste donc un devoir pour l'homme riche ; mais elle ne doit plus absorber tout l'excédent de ses revenus au delà de la vie large et confortable. Une épargne de moitié du revenu ou d'un tiers du revenu pour les gens possédant les millions par dizaines, paraît en moyenne très suffisante ;

pour ceux d'une moindre situation, elle peut être plus forte.

L'homme riche doit apporter le plus grand soin dans ses placemens; c'est là sa principale fonction économique, fonction difficile, délicate, essentielle, quoi qu'en pense le vulgaire. Ce pouvoir d'administration qui est dévolu à l'homme riche doit comporter à la fois une certaine hardiesse, sans témérité, et beaucoup de réflexion et d'études. C'est un métier et une fonction, l'une des fonctions, l'un des métiers et les plus importans et les plus compliqués de la société, que d'être capitaliste.

Précisément, pour se permettre une certaine hardiesse dans certains de ses placemens, il est indispensable que l'homme riche maintienne une assez large part à l'épargne, afin de compenser par elle les erreurs et les mécomptes possibles. L'imbécillité et la jalousie démocratique ne se rendent pas compte de ces tâches si malaisées qui s'imposent à la fortune.

Plus cette fortune est grande, plus la civilisation est perfectionnée, plus aussi le caractère de pouvoir d'administration doit prédominer dans la richesse sur le caractère de moyen de jouissance. C'est en cela que les gens riches, même au simple titre héréditaire, peuvent rendre et, par le fait, pour la plupart rendent de très grands services. Toutes ces vertus bourgeoises, bafouées par les irréguliers, les bohèmes, les décadens ou les sceptiques : l'ordre, la prudence, l'art de compter, de ménager, de distribuer, de conserver, d'augmenter, témoignent que la majorité de la classe riche, l'ensemble de cette classe, à quelques exceptions près qui expient tôt ou tard leurs fautes, remplit la fonction économique de la fortune.

Mais l'excédent des revenus au delà de l'épargne, au delà de ce qui défraie la vie confortable, large, le luxe élégant et discret, qu'en fera-t-on? C'est ici qu'apparaît le rôle social de la fortune.

Une des premières tâches des personnes qui ont de grandes fortunes, c'est de s'associer et de participer aux essais qui apparaissent comme utiles et dont les résultats sont incertains. Beaucoup de découvertes et d'inventions doivent traverser une période d'incubation; ainsi l'éclairage électrique dans les temps récens; à l'heure actuelle, le transport de la force par l'électricité, le morcellement et la dissémination de la force motrice dans de petits ateliers, la recherche de la photographie des couleurs, etc. Des quantités d'essais coûteux sont nécessités par la poursuite de ces progrès que l'on entrevoit comme possibles, comme prochains même, mais qui sont loin encore de la période d'application. Ces essais, ce ne sont pas, en dehors des hommes professionnels et techniques, les personnes simplement aisées qui les peuvent faire; tout au plus leur est-il possible d'y consacrer quelques minces et

insuffisantes oboles. C'est l'initiative privée des personnes sérieusement riches qui y peut pourvoir. Il ne s'agit pas pour elles de lancer toute leur fortune ni même une notable partie dans l'inconnu; il ne s'agit même pas d'y engager une fraction de leur capital, c'est-à-dire de leur fonds permanent, mais simplement une fraction de leurs revenus surabondans, tout en en laissant une autre fraction à l'épargne tout à fait solide. Ainsi, la fortune remplit sa fonction sociale qui est d'aider au progrès; en fait, elle s'en acquitte plus souvent que ne le pense le vulgaire.

Ce n'est pas seulement l'expérimentation industrielle, c'est aussi l'expérimentation agricole qui entre dans la fonction sociale de la fortune. Les grands seigneurs anglais, au témoignage de Thorold Rogers, dans son *Interprétation économique de l'histoire*, ont merveilleusement rempli cette tâche au XVIIIe siècle, et dans ce temps, aussi d'après les récits d'Arthur Young, nombre de gentilshommes et de riches industriels ou financiers de France ne la négligeaient pas. Il est bon que tout lien ne soit pas rompu entre le sol et la partie de la population qui a l'habitude de la direction des grandes affaires et qui est à portée de se rendre compte des doctrines scientifiques. Ceux qui veulent bannir la grande propriété et dépecer la terre entière, par morceaux à peu près égaux, entre des paysans, médiocrement pourvus, par leurs conditions nécessaires de vie, de ressources et de lumières, sont les ennemis inconsciens du progrès agricole. La grande propriété moderne est l'école gratuite, le champ d'expériences novatrices, dont profite la petite propriété environnante. L'essai des cultures nouvelles, des semences bien sélectionnées, des instrumens perfectionnés, des méthodes que la science suggère, c'est au grand propriétaire opulent, c'est encore mieux au riche industriel, au commerçant, abritant ses vacances ou ses loisirs dans une campagne dont il guide l'exploitation, qu'incombe ce soin essentiel. Ce n'est pas l'État, instrument habituel de gaspillage, de favoritisme, manquant en tout cas de souplesse, d'initiative variée et le plus souvent de fonds pour les œuvres utiles de détail, qui peut remplir cette mission. Sans médire aucunement des professeurs d'agriculture et en rendant toute justice à leurs mérites et à leurs efforts, un ou deux opulens propriétaires progressifs font plus dans un district que toutes leurs leçons. De même, pour le choix de bons reproducteurs, pour les croisemens ou la sélection, pour l'amélioration des espèces végétales, les grands propriétaires riches ont un rôle à remplir, et chaque opulent industriel ou financier ayant des loisirs devrait consacrer une partie de son temps et une fraction de ses revenus (nous ne disons pas du tout de son capital) à cette œuvre noble et séduisante. Certains le font et, au

lieu de gaspiller en locations de chasses des sommes improductives, se donnent le plaisir et se font l'honneur d'être des guides et des instructeurs indirects de la population rurale. Les concours agricoles fournissent bien des exemples de cette émulation. En Angleterre, ce sont des lords à fortunes énormes qui ont ainsi renouvelé et perfectionné les espèces animales domestiques, avec des béliers, des taureaux, achetés jusqu'à 4 ou 5000 liv. sterl. sinon davantage (100000 à 125000 francs). Sans aller jusqu'à ces sommes énormes, on peut, dans des proportions efficaces, quoique modestes, contribuer à ce genre de progrès. Qu'une sorte de goût de sport et qu'un grain de vanité se mêle à ces essais, la fonction sociale de la fortune n'en est pas moins remplie. De même pour les reboisemens, la pisciculture, etc.

Il ne s'agit pas là d'expériences désordonnées, comme celles auxquelles se livrent des esprits incohérens ou imprudens et par lesquelles ils compromettent souvent et diminuent leur fortune; il ne faut pas oublier que la maxime fondamentale est que le premier devoir du capital consiste à se conserver. Mais cette tâche d'expérimentation des progrès industriels et agricoles peut être assumée et suivie avec réflexion, circonspection, méthode, dotée seulement avec une fraction des revenus surabondans, non seulement sans compromettre le capital, mais même tout en laissant une large part à l'épargne annuelle.

III

La fonction sociale de la fortune est si essentielle en ce qui concerne l'exploitation du sol et la direction de la population rurale qu'on nous permettra d'y particulièrement insister. Les préjugés les plus funestes règnent à cet endroit, particulièrement dans les cercles législatifs et politiciens. On suppose qu'il y aurait avantage à développer de plus en plus la petite propriété aux dépens de la grande, à éliminer même complètement celle-ci : l'on ne voit pas qu'ainsi l'on se priverait du principal élément de progrès agricole.

La grande propriété, quand elle est en de bonnes mains, ne laisse pas d'avoir, en nombre d'occasions, une supériorité considérable, à divers points de vue, sur la petite. En général, la grande propriété moderne (nous distinguons nettement celle-ci de l'ancienne grande propriété nobiliaire) possède proportionnellement plus de capitaux que la petite. Outre que, jusqu'à un certain point, les capitaux acquièrent par la concentration une force qui dépasse celle qu'ils ont à l'état de dispersion, cette supériorité de capitaux est un avantage notable. On peut ainsi se pour-

voir de plus de machines, faire au sol plus d'avances, et en recueillir par conséquent plus de fruits.

Quoique à un moindre degré qu'en industrie, le coût des installations en agriculture ne croît pas en raison directe de l'importance des surfaces ou des récoltes. Pour les cultures surtout qui ont un caractère industriel, et la plupart y tendent aujourd'hui, notamment pour la vigne, la betterave, l'élève du bétail, de grandes installations concentrées offrent une sensible économie de capital et de frais généraux par rapport à une multitude de petites installations destinées à un produit équivalent.

Une vaste cave, avec des foudres de 150 à 200 hectolitres chacun, pouvant contenir 10 000 ou 20 000 hectolitres de vin, une laiterie ou une fromagerie qui doit faire des centaines de quintaux de lait ou de fromage, des distilleries ou des féculeries énormes, sont loin de coûter autant comme frais d'établissement et d'exiger autant d'entretien ou de main-d'œuvre que le total des petites installations vingt fois ou cent fois moins importantes qui donnent, toutes réunies, une production égale.

Ces avantages, si sérieux qu'ils soient, se trouvent secondaires relativement à un autre qui les prime de beaucoup : l'avantage par excellence de la grande propriété moderne, c'est sa supériorité scientifique et industrielle; c'est cette qualité qui la rend indispensable à la bonne économie et au progrès d'une nation. Cette supériorité intellectuelle et scientifique des grands propriétaires modernes est le pivot de tous les progrès de l'agriculture. Elle l'a été dans le passé, elle l'est beaucoup plus encore dans le présent, et chaque jour son rôle s'élargira.

Même l'ancienne aristocratie foncière au XIIIe et au XIVe siècle en Angleterre, au XVIIIe siècle dans le même pays et en France aussi, a rendu de très grands services à cet égard, comme en témoigne Thorold Rogers, peu prévenu en faveur des hautes classes, dans son *Interprétation économique de l'histoire*.

La grande propriété moderne joue beaucoup plus régulièrement ce rôle d'introductrice du progrès qui n'a été rempli que passagèrement, à certaines époques, par l'ancienne grande propriété nobiliaire, souvent frivole ou obérée. Dans le temps présent ou le récent passé, ce sont les grands propriétaires du nord et du centre de la France qui ont modifié les assolemens, adopté de nouvelles cultures comme celle de la betterave, de nouveaux engrais comme le guano, les superphosphates, des amendemens comme le chaulage, le marnage, des reproducteurs de choix; qui ont essayé les semences perfectionnées, dont des agronomes connus, MM. Grandeau et Armand Gautier, attendent le doublement de la production du blé; des machines enfin de toute nature,

lesquelles ont pour objet et pour effet, non seulement d'épargner de la main-d'œuvre, mais d'accroître la quantité des produits, d'en éviter la déperdition et parfois d'en améliorer la qualité.

Un souffle de recherche et de progrès anime la grande propriété moderne, tandis qu'un certain attachement à la routine. une naturelle timidité, tendent à caractériser la petite propriété.

On a bien vu ces deux dispositions contradictoires dans le midi de la France lors des crises qu'a traversées la vigne. C'est un grand propriétaire du département de l'Hérault, M. Marès, qui a inventé le traitement de l'oïdium avec le soufre; c'est un grand propriétaire d'un des départemens voisins, M. Faucon, qui a appliqué la submersion pour lutter contre le phylloxéra; c'est une grande société viticole, celle des *Salins du Midi*, qui a fait connaître la résistance à l'insecte de la vigne plantée dans certains sables; c'est sur le domaine d'un grand propriétaire de la Gironde, M. Johnston, qu'a été reconnue l'efficacité du sulfate de cuivre pour triompher du mildew ou peronospora.

Ce sont les grands propriétaires, particulièrement du département de l'Hérault, qui, luttant pendant quinze ans contre certains savans, notamment contre le grand chimiste Jean-Baptiste Dumas, qui voulait leur imposer le sulfure de carbone, et contre l'administration officielle qui préconisait exclusivement ce remède, ont avec des recherches infinies, une persévérance sans égale, des dépenses énormes, établi l'immunité des vignes américaines, sélectionné les plants, multiplié les essais et les expériences, et reconstitué plus de 600 000 hectares de vignes, presque soudainement détruits, en consacrant à cette œuvre, dans le seul département de l'Hérault, environ 300 millions de francs en une quinzaine d'années.

A l'heure actuelle, c'est aussi la grande propriété moderne qui fait des recherches incessantes pour lutter contre les autres ennemis de la vigne, l'anthracnose, le black rot; c'est elle qui a créé des hybrides ayant des qualités particulières, le « Petit Bouschet », « l'Alicante Bouschet »; c'est elle aussi qui recherche les meilleures méthodes de vinification, qui introduit les fouloirs-égrappoirs, au lieu du procédé tout primitif d'écrasement de la grappe sous les pieds du vigneron, qui s'ingénie à varier les modes et la durée de la cuvaison, qui fait les expériences des levures artificielles, etc.

Les petits propriétaires n'ont pas l'esprit assez alerte pour prendre l'initiative de ces expériences; l'État a trop de rigidité et de parti pris, pas assez de souplesse, pour suppléer en pareil cas à l'ingéniosité diversifiée de l'initiative privée. Les petits propriétaires, quoique leur intelligence dans cette partie de la France

soit plus éveillée qu'ailleurs, se sont contentés d'imiter tardivement, quand, depuis de longues années, la démonstration de certains modes soit de plantation, soit de culture, soit de traitement, soit de cuvaison, était absolument et depuis longtemps décisive.

Lorsque, au contraire, en 1892, le phylloxera a éclaté dans une région où domine la petite propriété et où la grande est assez rare, la Champagne, les journaux ont été remplis, à diverses reprises, de sortes d'émeutes de paysans s'opposant aux constatations et aux essais des inspecteurs phylloxériques, ne voulant entendre parler ni de mesures préservatrices ni de traitemens, et repoussant avec des injures et des violences ceux qui s'efforçaient de prévenir et de réparer le mal, exactement comme les paysans de certains villages reculés de la Russie repoussaient et maltraitaient les médecins dans l'épidémie cholérique de 1892.

Un avantage aussi de la grande propriété moderne, c'est la comptabilité agricole. J'ai appelé la comptabilité la conscience de l'industrie; les Italiens la nomment très heureusement *ragioneria.* Il ne peut y avoir aucune organisation méthodique, réduisant au minimum les chances possibles d'échecs et de déperditions, portant au maximum, au contraire, les chances de découverte et de progrès, sans comptabilité : or, non seulement, c'est la grande propriété qui a introduit la comptabilité agricole, mais elle est presque seule à la pratiquer.

Dans un pays pourtant de bon sens, de réflexion et de calcul, en Angleterre, on a rarement pu obtenir des fermiers, très supérieurs à la généralité des fermiers français et à beaucoup des petits propriétaires du continent, qu'ils tinssent une comptabilité régulière. Thorold Rogers s'en plaint; parlant des belles expériences et des grands succès agricoles de lord Lowell au XVIIIe siècle, il dit : « Les anciens du pays hochèrent sans doute la tête d'un air méfiant et se demandèrent ce qui sortirait de ces cultures de navets et de fourrages inventés de fraîche date. Quant aux fermiers, suivant de l'œil le développement des procédés nouveaux, ils les adoptèrent peu à peu : toutefois, ils ne peuvent jamais se résoudre, — Arthur Young s'en plaint, — à tenir une comptabilité régulière (1). » Rogers, au contraire, vante l'excellente comptabilité de lord Lowell, le chef de la nouvelle école au XVIIIe siècle. Or, sans comptabilité, on va au hasard; l'absence de comptabilité rend d'ailleurs défiant, c'est-à-dire peu progressif, parce qu'on n'a aucun moyen de se rendre un compte exact des essais et des innovations, surtout de celles à résultat échelonné.

Nous avons souvent écrit cette formule : *la grande propriété*

(1) Rogers, *Interprétation économique de l'histoire*, traduction française, p. 102.

moderne. Il est important de se rendre compte du sens de cette locution. Cette expression ne s'applique pas aux *latifundia*, domaines gigantesques de 10 000, 20 000, 50 000 hectares ou davantage. Elle a des proportions beaucoup plus modestes. L'ancienne grande propriété féodale, reposant sur les majorats et les substitutions, confiée à des hommes qui, pour la plupart, ont peu de notions techniques, industrielles et scientifiques, ne remplit pas, dans un très grand nombre de cas, l'office que nous venons d'indiquer. Aussi, la suppression des majorats, des substitutions et de toute entrave au commerce de la terre, ainsi que des droits élevés sur les transactions immobilières, constitue-t-elle une des conditions essentielles de la bonne exploitation du sol.

La grande propriété moderne est celle qui appartient à de riches agriculteurs de profession, pourvus d'instruction et d'ouverture d'esprit, comme on en rencontre un grand nombre dans nos progressifs départemens du Nord et du Pas-de-Calais, entre autres, de la Gironde et de l'Hérault, de l'Aude et du Gard; ou bien encore, c'est celle qui est acquise par d'habiles industriels, auxquels leurs manufactures ou leur commerce ont procuré de larges fortunes et assurent de gros revenus. Le nombre de ces industriels, soit en activité, soit retirés des affaires, qui se laissent séduire à l'appât de la propriété foncière et aux attraits d'une exploitation agricole, devient de plus en plus considérable. C'est par cette catégorie de propriétaires surtout, ayant l'habitude de la précision, de la comptabilité, le sens de la hardiesse, la pratique des expériences et des essais, le goût des applications scientifiques, que la grande propriété moderne remplit sa fonction essentielle, l'une des plus importantes de la société (1). Rien ne la peut remplacer. Cette grande propriété moderne est comme l'hélice qui communique toute l'impulsion à la production agricole et la fait avancer.

Il y a cette différence importante entre l'industrie et l'agriculture que, tandis que la grande industrie tend à éliminer la petite des branches de production où elle s'est établie, la grande pro-

(1) Ce n'est pas seulement pour les cultures industrielles comme la betterave ou la vigne, c'est même pour l'exploitation des pays pauvres que de grands propriétaires industriels ont donné de très utiles leçons. Ainsi, M. Cormouls Houlès, appartenant à une famille de manufacturiers bien connue de Mazamet, s'est appliqué, pendant trente ans, à changer toute l'exploitation d'une vaste propriété de montagne, située à 800 mètres d'élévation et où l'on ne faisait qu'une culture extensive. Il a amélioré les bois, remplacé les moutons par des vaches, assaini les prairies, fait des barrages et des constructions. Il a ainsi dépensé plus de 300 000 francs en améliorations et en a retiré, affirme-t-il, un revenu de 6 p. 100. Voir sa brochure : *Mémoires sur les diverses améliorations exécutées aux Faillades*, Mazamet, 1892. Des exemples de ce genre ne sont pas rares. D'autres grands propriétaires sont moins heureux, mais leurs leçons ont toujours de l'utilité, même en cas d'échec.

priété moderne et la petite propriété peuvent, au contraire, coexister, faire très bon ménage ensemble et se rendre de mutuels services.

La grande propriété est très utile aux petits propriétaires qui l'entourent; elle leur fournit de bonnes journées et leur permet de ne consacrer à la culture de leur champ que les heures surérogatoires, dont le produit, quel qu'il soit, est en quelque sorte tout profit pour eux.

La grande propriété moderne rend, en outre, à la petite propriété de précieux services intellectuels et moraux. Elle instruit la petite propriété; elle lui donne des leçons de choses, elle lui fournit des modèles. Souvent aussi elle lui prête des instrumens ou lui avance des semences et des plants.

A côté de ces grands propriétaires, il s'en trouve de moyens, disposant, par exemple, d'une propriété et d'un capital de 150 000 à 300 000 francs, et dont le rôle est fréquemment très efficace. Les petits propriétaires ne sont nulle part si prospères que lorsqu'ils se trouvent à côté d'un grand domaine intelligemment dirigé. Avec les progrès scientifiques, la terre, tout en conservant des inégalités naturelles, variant suivant les découvertes agronomiques, tend à devenir de plus en plus un instrument qui rend en proportion de l'habileté et des soins de celui qui le manie.

Il est bon parfois que des terres soient exploitées directement, même par de grands propriétaires qui n'y résident pas toute l'année. Cela permet de joindre la culture du sol à d'autres professions qui, bien loin de nuire à cette culture, aident au contraire à la perfectionner. On a souvent remarqué que des industriels et des commerçans enrichis sont très fréquemment d'excellens et surtout de progressifs agriculteurs. La direction générale d'une propriété leur apparaît comme une diversion et un repos, en même temps que comme l'application des méthodes d'expérimentation, de comptabilité qu'ils ont toujours pratiquées dans leur profession principale. Des savans aussi, chimistes ou autres, peuvent être d'excellens agriculteurs, tout en pratiquant leur profession principale, ce qui les oblige à ne pas résider toute l'année. Il est désirable que la direction de l'exploitation du sol incombe fréquemment à des hommes qui, par leur situation, leurs occupations, se trouvent au courant des progrès techniques et des progrès industriels, qui aient l'occasion de voyager et de comparer. A ce point de vue, le faire-valoir direct, même de la part de grands propriétaires non habituellement résidant, pourvu que ceux-ci ne soient pas de simples amateurs et qu'ils sachent choisir et surveiller leurs auxiliaires principaux, est une des conditions du progrès agricole.

Le fermage, cependant, ne peut disparaître; il a sa grande utilité; mais il n'est un régime vraiment fructueux et conciliant tous les intérêts que quand le propriétaire ne se désintéresse pas complètement de sa terre et ne se repose pas absolument sur le fermier du soin d'en tirer le meilleur parti possible. Le propriétaire, même sous le régime du fermage, a une fonction importante à remplir; s'il ne s'en acquitte pas, il est rare que le domaine ne finisse pas par décliner. Il doit d'abord choisir le fermier, ce qui exige beaucoup de discernement, fixer le prix de fermage, ce qui demande de la modération de sa part, car le prix maximum qu'il peut atteindre risque de décourager le fermier en temps de crise, consentir, quand c'est opportun ou légitime, des remises ou des délais. Voulût-on s'en tenir à ce simple rôle qu'il aurait déjà de l'importance et qu'on voit combien l'État serait incapable de le remplir, comme le proposent les socialistes : « Aucun propriétaire équitable ou intelligent, dit avec raison Thorold Rogers, n'exigera le maximum de la rente que donnerait la concurrence. Il voit ce que sa terre peut rapporter et n'invoquera pas comme excuse les offres que lui adressent des fermiers insensés. Quand un emprunteur offre 15 pour 100 d'intérêts à un banquier prudent, celui-ci s'empresse de lui refuser la moindre avance (1). »

De même pour les remises et les délais, un propriétaire avisé doit savoir en apprécier la nécessité dans certaines circonstances et s'y résigner. L'économiste-historien que nous venons de citer dit à ce sujet : « Dans les temps primitifs, la coutume anglaise a voulu que toutes les améliorations permanentes et toutes les réparations fussent à la charge du propriétaire du fonds, qu'il s'agisse de propriétés rurales ou urbaines. Ayant élevé les bâtimens à ses frais, ce fut à lui de les entretenir quand il cessa de faire valoir lui-même. Au xve siècle, il assurait même son tenancier contre des pertes extraordinaires. Ainsi New-College affermait un domaine dans le Wiltshire et assurait à son tenancier toute perte dépassant 10 pour 100 du nombre total de ses moutons. Le risque n'était pas minime, car en deux années consécutives, en 1447 et en 1448, le Collège remboursa 73 et 116 moutons sur cette seule occupation. En 1500 Magdalen-College remboursa 607 moutons à des tenanciers. Les charges traditionnelles du propriétaire n'étaient donc pas légères et il ne pouvait s'y sous-

(1) Thorold Rogers, *Interprétation économique de l'Histoire*, p. 158. A un autre endroit (p. 154), parlant d'une grande famille anglaise très connue et des fermages d'un de ses importans domaines, avant et depuis 1692, l'auteur écrit : « La noble famille des Manners, de tout temps, a été très libérale envers ses fermiers, et les fermages ont toujours été bas à Belvoir, malgré la bonne qualité de la terre. » Il ne faut pas non plus, cependant, des fermages trop bas, parce qu'ils encouragent la routine.

traire (1). » Sans qu'il existe ou qu'il doive exister d'obligation légale en ce sens, l'équité, de même que l'intérêt bien entendu, invitent le propriétaire à participer aux pertes exceptionnelles et qui ne pouvaient être prévues (2). Quant à celles qui, au contraire, étaient susceptibles d'être prévenues soit par une bonne exploitation du fermier, un surcroît de soins, soit par des assurances, comme les pertes résultant de la grêle, il n'est ni légitime ni même désirable que le propriétaire s'y associe; ce serait dégager le fermier de tout soin et de toute prévoyance.

Le propriétaire de la terre affermée a une autre et très considérable fonction. Il est le représentant des intérêts permanens de la terre, tandis que le fermier ne se soucie que de l'exploitation pendant neuf ans, ou quinze ans, ou dix-neuf, et que, dans les dernières années de la période, il n'est plus, si l'on n'a pas renouvelé son bail d'avance, ce qui est souhaitable, qu'un tenancier tout à fait précaire. Le propriétaire doit donc exercer une certaine surveillance sur l'exploitation. Il doit, en outre, parer à toute détérioration soit du sol, soit des installations, soit des bâtimens, soit des plantations, y avoir toujours l'œil ouvert et intervenir à temps pour empêcher qu'une négligence prolongée n'amène un préjudice notable. Bien plus, il doit coopérer aux améliorations, y pousser le fermier, si celui-ci est routinier, l'y aider par des prêts à intérêt modéré, si celui-ci est à l'étroit. De toute façon il doit coopérer aux progrès; car il est rare qu'une nouvelle méthode de culture n'exige pas certains perfectionnemens dans les bâtimens, dans les clôtures, dans les agencemens permanens qui sont à la charge du propriétaire : barrages, drainages, rigoles, nivellemens, etc.

La situation de propriétaire d'un bien même affermé est ainsi loin d'être une sinécure. Plus instruit, en général, que le fermier, vivant plus en contact avec les hommes qui s'occupent de science, possédant aussi plus de capitaux, le propriétaire, sauf le cas de fermiers exceptionnellement entreprenans, aisés et instruits, doit s'efforcer de faire que son domaine profite de toutes les applications efficaces de la science agronomique : il doit y contribuer par son influence, et fréquemment aussi par ses avances ou ses dépenses d'utilité permanente. Ainsi, la coopération harmonique du propriétaire et du fermier est une des conditions du succès prolongé du régime de fermage.

(1) Rogers, *Ibid.*, p. 154 et 155.

(2) Toutes ces dépenses d'entretien, ces remises occasionnelles, ces agencemens, même nouveaux, auxquels le propriétaire intelligent ne se dérobe pas, réduisent dans des proportions notables le montant réellement net des fermages et le font descendre fort au-dessous des chiffres des statistiques.

C'est en partie parce que, à la suite d'une longue prospérité agricole et d'une période étendue de hauts prix, beaucoup de propriétaires, en France et en Angleterre ont trop oublié leur mission qu'il est devenu si difficile de trouver des fermiers solvables.

Quant à la disparition du fermage, elle n'est nullement désirable. Elle romprait tout lien avec la terre d'une partie des classes les plus intelligentes de la nation, de celles qui ont ou peuvent avoir l'esprit le plus ouvert au progrès et aux connaissances scientifiques, à savoir la plupart des hommes qui exercent les professions libérales, un grand nombre d'industriels et de commerçans Beaucoup de ces hommes peuvent utilement s'occuper, comme il a été dit plus haut, d'une propriété affermée et ne sauraient se charger complètement de son faire-valoir direct quand les propriétés qu'ils peuvent avoir ne se trouvent pas dans le voisinage strict de leur résidence. Or, quelle que soit l'importance de la division du travail, il est d'un haut intérêt économique et social que la population rurale, ne serait-ce que pour prévenir la torpeur intellectuelle, reste en contact fréquent avec la partie de la population qui, par ses occupations habituelles, a le plus la pratique soit des grandes affaires bien conduites, soit des recherches et des expériences scientifiques, soit des fluctuations économiques, soit enfin de la comptabilité rigoureuse. Rompre tout lien entre le sol et cette partie de la nation, ce serait nuire au premier et à la seconde, compromettre les progrès culturaux, détruire la plus utile influence réciproque que doivent exercer, l'une sur l'autre, la classe rurale et la classe adonnée aux professions qui entretiennent le mouvement dans l'esprit et le développement des connaissances.

IV

La deuxième fonction sociale de la fortune consiste dans les œuvres de patronage et de philanthropie rémunératrice. Ce mot de « philanthropie rémunératrice » peut étonner quelques personnes et prêter au sarcasme. Il est, cependant, très exact que les hommes riches rendraient de grands services sociaux, — quelques-uns en rendent d'ailleurs, — en s'acquittant de la tâche que nous désignons ainsi. Une partie des revenus des classes riches (nous parlons toujours des revenus et nullement des capitaux) doivent être consacrés à des entreprises d'utilité générale et populaire, qui, néanmoins, peuvent, bien gérées, produire une rémunération modeste, mais convenable.

Il se rencontre nombre d'œuvres qui peuvent être, dans une

certaine mesure, productives pour les capitaux, mais où les chances de gains sont trop faibles, quoique n'étant pas complètement absentes, pour séduire les entrepreneurs privés, qui ne suivent que l'impulsion du strict intérêt personnel. Des hommes riches peuvent s'en charger en y consacrant une partie de leurs revenus, sans renoncer, pour cette fraction ainsi un peu aventurée, à tout intérêt, mais en limitant le montant de celui-ci.

Une enquête faite, il y a déjà une quinzaine d'années, par la *Société industrielle de la Haute-Alsace*, à l'occasion de l'exposition de 1878, a indiqué toute une série d'entreprises de ce genre, à la fois inspirées par un sentiment philanthropique et, cependant, indemnisant modestement les capitaux qui y étaient affectés : ainsi, les sociétés de crédit populaire, dont Schulze-Delitsch et Raiffeisen ont fourni d'admirables types, les sociétés coopératives de consommation, les assurances ouvrières, sous des formes très multipliées, les bains et les lavoirs pour les ouvriers ou pour la petite classe moyenne, les logemens ouvriers, les restaurans à bon marché, etc.

Tous ces organismes qui concernent le peuple ou la petite classe moyenne sont ordinairement dédaignés par les entrepreneurs professionnels, et par les capitalistes qui veulent s'affranchir de tout souci ; ils le sont, en général, par la raison que le bénéfice y est trop aléatoire, ou restreint dans des limites trop étroites, ou qu'encore il faut pour la gestion de ces menues affaires trop de soins minutieux et de perte de temps.

C'est aux hommes riches, par un prélèvement sur leurs revenus disponibles, qu'il incombe de s'en occuper, non pas à titre d'aumône, mais à titre d'œuvre d'utilité générale, où il est licite, néanmoins, et légitime de recueillir un modeste intérêt. Il ne s'agit pas d'aventurer ses fonds, en les considérant d'avance comme perdus : les œuvres de ce genre, qui n'indemnisent nullement les fondateurs, ne peuvent avoir qu'un développement insuffisant. Il convient, au contraire, de constituer des associations qui, suivant, l'expression anglaise, soient *self supporting*, c'est-à-dire qui, étant rémunératrices dans une certaine mesure, portent en elles un germe de développement indéfini. Depuis un quart de siècle, en Angleterre, en Amérique et en France même, bien des organismes de cette nature se sont constitués et ont démontré l'applicabilité de cette méthode. On fixait, en général, autrefois, l'intérêt maximum à 4 p. 100 : l'excédent devait être porté à la réserve ou consacré à l'extension de l'œuvre. On pourrait aujourd'hui placer la limite d'intérêt à 3 1/2 p. 100, en rendant cet intérêt *cumulatif*, ce qui est une méthode fréquemment usitée en Angleterre et consiste, quand une année n'a pas fourni un intérêt

déterminé, à le prélever sur les excédens des années suivantes. En recourant à cette combinaison, nombre d'œuvres très utiles pourraient non seulement apparaître, mais se propager.

Il convient que les associations constituées pour cet objet se maintiennent rigoureusement sur le *self supporting principle*, c'est-à-dire qu'elles se préoccupent d'être toujours rémunératrices, dans la mesure modeste que nous venons d'indiquer, qu'elles repoussent tout don de particuliers, de l'État ou des villes, toute subvention, toute faveur; si elles en acceptent, l'entreprise devient immédiatement artificielle et peut être nuisible, en écartant absolument toutes les entreprises analogues dont des capitalistes ordinaires pourraient se charger. Tous les capitaux employés par ces associations doivent, sans exception, être rémunérés au taux uniforme qui vient d'être énoncé; les actionnaires ou obligataires qui ne voudraient pas toucher l'intérêt n'auraient qu'à le capitaliser en souscrivant des actions ou des obligations nouvelles, les unes et les autres destinées à porter intérêt.

Cette méthode, qui ménage une rémunération en la limitant, est la seule qui soit efficace pour des œuvres considérables d'utilité populaire.

Outre les nombreux exemples fournis, de 1850 à l'heure actuelle, par l'Alsace, en voici d'autres qui constituent une démonstration irréfragable : il s'agit des logemens destinés aux gens à petit revenu, ouvriers, petits employés, etc. M. Arthur Raffalovich, dans son très intéressant ouvrage : *le Logement du pauvre*, a décrit très exactement les efforts intelligens et rémunérés qui ont été faits à ce sujet. Ce titre, *le Logement du pauvre*, est, toutefois, défectueux, il ne s'agit pas là du pauvre à proprement parler, non plus que d'aumône ou de charité; il s'agit des gens à petits revenus, ce qui est tout différent, et d'une entreprise à la fois économique et sympathique. L'Amérique, l'Angleterre et la France offrent des exemples frappans et heureux de ce genre d'entreprises. Pour le premier de ces pays, M. White, en 1877, à Brooklyn systématisa le premier les efforts dans cette voie. On constitua l'*Improved dwelling Association*, la société des logemens améliorés; une femme, miss Colins, se fit l'apôtre de cette idée. Des maisons contenant des logemens convenables, hygiéniques, à prix très modiques, furent construites dans diverses villes; l'entreprise réussit à merveille : les souscripteurs avaient limité leur intérêt à 6 p. 100 et ils l'obtinrent, tout en améliorant singulièrement les logemens pour les petites gens. Ce taux de 6 p. 100 est très élevé, mais dans cette période de 1877 à 1885, l'intérêt n'était pas déprécié en Amérique comme à l'heure présente; aujourd'hui le taux de 3 1/2 cumulatif suffirait; l'entreprise doit

être conduite très commercialement; les locataires en retard, par exemple, doivent être congédiés.

En Angleterre une femme, miss Octavia Hill, se consacra à une œuvre du même genre, dès 1864. Elle commença avec 19000 francs; une vingtaine d'années après, elle avait 3000 locataires; elle supprima les *middlemen* ou locataires principaux. Le célèbre esthéticien Ruskin confia 75000 francs à miss Hill, en stipulant que l'affaire serait conduite d'après les principes commerciaux stricts. On parvint à édifier des chambres convenables dont le prix de revient était de 50 livres sterling (1 250 francs) et qui, par conséquent, en tenant compte des charges diverses et de l'entretien, pouvaient se louer 65 à 70 francs par an. Miss Octavia Hill était très opposée à toute subvention de l'État, même à des prêts à un intérêt trop réduit. On connaît la fondation Peabody, à Londres, pour des logemens populaires : elle repose sur des principes un peu différens. Néanmoins, les immeubles Peabody rapportent en moyenne 3 pour 100, et ceux de miss Octavia Hill 4 à 5 pour 100 (1).

Il existe ainsi en Angleterre, à l'heure présente, 2372 *Building Societies* qui, la plupart, fonctionnent sur le principe que nous venons de décrire. Elles comptaient 587856 membres à la fin de l'année 1892; elles disposaient de 40641000 livres sterling, dont 24729000 versés par des actionnaires et 14911000 par des déposans, ensemble 1 milliard de francs. Leurs bénéfices s'étaient élevés à 1897000 livres sterling, près de 50 millions de francs, ou environ 5 p. 100 de ce capital consacré à construire des logemens convenables pour les petites gens.

Il ne s'agit pas ici, à proprement parler, d'édifier des maisons pour les vendre aux ouvriers, comme l'a fait la société ouvrière de Mulhouse, ce qui est une organisation parfois heureuse, mais dangereuse quand on l'étend et qu'on l'introduit dans de petites villes à industrie unique et exposée à péricliter. On se contente de créer des logemens sains, à bon marché, indemnisant convenablement ceux qui les construisent et qui les gèrent.

L'expérience a été reprise en France avec un très grand succès à Lyon, par un groupe de philanthropes pratiques, dont l'un, M. Mangini, a un admirable don d'organisation. Il a été construit ainsi dans cette ville 90 maisons contenant un millier de logemens populaires. Cette entreprise de logemens simples, mais décens et hygiéniques, produit 5 1/2 pour 100 de bénéfices dont les actionnaires reçoivent 4 pour 100, maximum statutaire, le surplus accroissant les réserves.

(1) Arthur Raffalovich, *le Logement du pauvre*, notamment pp. 26, 27, 194 à 197, 449 à 455, 466.

Les objections que l'on peut élever contre ces œuvres ont peu de portée. De ce qu'elles ne profitent pas à tout le monde, ni aux gens les plus pauvres, il n'en résulte pas qu'elles soient dépourvues d'utilité pour une classe très considérable d'ouvriers et de petits employés. De même, si certaines de ces institutions risquent, au bout d'un certain temps, un demi-siècle par exemple ou trois quarts de siècle, de dégénérer ou de se corrompre, on n'en peut conclure qu'elles n'aient pas rendu des services; c'est seulement une preuve que rien sur cette terre n'est définitif et qu'il faut, à chaque moitié de siècle, par exemple, modifier les types et les méthodes. Ces installations ont donné le goût de la décence et de l'hygiène de la demeure; elles ont fourni des modèles que nombre d'entrepreneurs privés ont ensuite imités.

Ce qui se fait pour le logement se peut faire encore pour la nourriture. Là aussi les Lyonnais ont donné des exemples très heureux: ils ont fondé des restaurans populaires où les portions reviennent à un prix très bas et qui, cependant, paient un intérêt convenable, 3 ou 4 pour 100, au capital engagé.

En s'associant aux œuvres de ce genre, la fortune remplit, sans s'amoindrir, sa fonction sociale. Le champ ouvert à cet emploi sympathique et cependant rémunérateur des capitaux est presque illimité; il se prête aux expériences les plus variées.

On pourrait multiplier les exemples de ces interventions heureuses d'hommes riches pour mettre les agencemens et les combinaisons perfectionnés à la portée des classes populaires. Ainsi la Société industrielle de Mulhouse se préoccupait d'assurer les mobiliers ouvriers. Certaines compagnies, moyennant une prime uniforme de 5 fr. par an, assurent bien à tout officier 2000 fr. pour ses effets personnels, 1000 fr. pour son mobilier, 5000 fr. pour les risques locatifs et 2000 fr. pour les recours des voisins. On pourrait, pour les assurances des mobiliers ouvriers, imiter ces assurances militaires.

V

La troisième fonction sociale de la fortune consiste dans le patronage gratuit, les œuvres non rémunératrices. C'est encore là un des modes d'emploi à la fois d'une partie des loisirs et d'une fraction du superflu des revenus, après la part faite à la vie large, au luxe légitime, à l'épargne suffisamment ample, et à la catégorie d'entreprises qui vient d'être étudiée.

Il suffit ici de quelques mots. Le contact ne doit pas être perdu entre les différentes conditions sociales; le patronage est le moyen de le maintenir. Quelles que soient les susceptibilités démocratiques,

il ne disparaîtra jamais complètement; ce n'est plus le patronage antique, large de sa bourse envers les cliens, mais d'une familiarité hautaine; ce sont des relations amicales, sympathiques, avec des gens moins instruits, moins fortunés, égaux en droits, un peu ombrageux. Les États-Unis d'Amérique en offrent de très beaux modèles, non seulement dans la vieille cité de Boston, mais dans la jeune et orgueilleuse Chicago. Mme Bentzon en a décrit des types divers et remarquables dans ses récits de la *Revue des Deux Mondes* cette année même (1). La femme, par sa délicatesse d'esprit et de langage, par sa nature insinuante, souvent douce et ferme à la fois, est le meilleur metteur en œuvre de ces diverses catégories de patronages; les jeunes gens et les vieillards s'y associent, plus encore que les hommes mûrs, moins enclins à la douceur et plus absorbés par les soucis professionnels.

Il serait superflu de s'étendre sur toutes les branches de ce sympathique patronage moderne dans les sociétés industrielles et démocratiques.

Enfin viennent les grandes fondations d'intérêt général, auxquelles se complaisent quelques millionnaires, qui honorent et conservent leurs noms; c'est en Amérique, d'une part, puis chez quelques petits peuples, comme les Grecs, qu'on en trouve les plus beaux exemples : des musées, des écoles, des observatoires, des promenades publiques, des églises, des orphelinats, des hospices; tout homme ayant une fortune de premier ordre devrait avoir à cœur de s'associer à une fondation de ce genre. Il y a une vulgarité de parvenu et une bassesse naturelle à y demeurer étranger. Il ne s'agit pas d'amoindrir notablement les héritages et de transformer graduellement, à la mort, les fortunes privées en fortunes collectives; cette transformation aurait les plus fâcheux effets économiques, la richesse étant beaucoup mieux administrée, sauf de très rares exceptions, par les particuliers qui la possèdent que par des collectivités, quelles qu'elles soient. Mais les fortunes de premier ordre sont souvent assez abondantes pour faire quelque part, sans exagération, à ces fondations.

Bien d'autres œuvres peuvent tenter les millionnaires. Dans ces dernières années, en France, on les a vus accumuler les prix à l'Institut; c'est devenu un usage banal et, par son exeès, peu profitable à la science; la plupart des académies de l'Institut et des sociétés savantes connues ont une pléthore de prix qui les embarrasse et font récompenser souvent d'assez médiocres ouvrages. Il faut renouveler la direction des générosités privées et en changer le but; les voyages d'exploration, par exemple, en Afrique et en

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet et du 1er septembre.

Asie, les essais d'acclimatation d'animaux ou de plantes, les subventions aux recherches scientifiques et médicales sont parmi les emplois judicieux que l'on peut faire aujourd'hui de revenus superflus. Tel millionnaire éparpille par an, d'une façon peu fructueuse, une centaine de mille francs, en subsides à 30 ou 40 sociétés, qui ne se doute pas qu'avec cette même somme, employée à subventionner un voyage de découverte et d'exploration ou d'étude sur le continent africain ou asiatique, ou à des recherches méthodiques pour accomplir tel progrès, pour éliminer ou atténuer tel fléau, il rendrait cent fois plus de services à l'humanité, à son pays, et ferait plus d'honneur à son nom.

Les grandes fortunes anciennes, à Rome surtout, se répandaient en constructions de monumens publics divers, en jeux ou représentations pour le peuple. M. Gaston Boissier, dans ses récentes études sur l'Afrique romaine, montrait que, même dans les provinces reculées, ces dons abondans des hommes opulens au municipe, qui en revanche les honorait de charges coûteuses et de titres flatteurs, étaient très en usage. C'est à cette catégorie de largesses que faisait allusion M. Harrison, dans son article, plutôt sceptique, sur l'utilité des hommes riches dans une république. Ces énormes contributions de quelques particuliers à des fondations d'intérêt général peuvent être recommandables; mais elles ne se trouvent à la portée que de très peu d'hommes. Les millionnaires américains, même ceux qui, comme M. Carnégie, sont des industriels très exacts, zélés défenseurs de leurs droits à l'égard des ouvriers, ainsi que des grèves récentes en ont témoigné, se complaisent à ces libéralités fastueuses.

La fortune peut, sans étaler des œuvres aussi magnifiques, remplir parfaitement sa fonction sociale. Celle-ci consiste à suppléer à l'initiative toujours arbitraire, souvent gaspilleuse, généralement peu éclairée ou peu impartiale et insuffisante, de l'État; à guider et instruire, soit par le contact direct, soit par des exemples pratiques, les classes moins aisées. Pour toutes ces œuvres dont nous avons parlé, il n'est besoin ni d'être un Peabody, ni de se transformer en sœur de charité ou en quakeresse.

Sous la triple forme que nous avons indiquée, la fonction sociale de la fortune, différente de sa fonction économique, c'est d'être initiatrice et auxiliatrice. Cette fonction ne peut être imposée par la loi: elle doit l'être par la tradition, la conscience, le goût même de l'activité utile et sympathique; il serait bon aussi qu'elle fût soutenue par une opinion publique déférante, mais, dût cette condition manquer, ce ne serait pas une raison de s'abstenir de cette magnifique fonction.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

CONDITION

DE LA

FEMME AUX ÉTATS-UNIS

IV [1]

UNE PRISON DE FEMMES — *HOMES* ET CLUBS D'OUVRIÈRES — LA VIE DOMESTIQUE — LES ÉCOLES INDUSTRIELLES. — INSTITUT AGRICOLE DE HAMPTON : NÈGRES ET NÉGRESSES.

I. — UNE PRISON DE FEMMES. — SHERBORN.

Il me semble que tout ce que j'ai dit de Boston serait incomplet si je n'y joignais mes impressions sur la prison de Sherborn, prison de femmes, conduite et surveillée uniquement par des femmes. Mrs Ellen Johnson a prouvé depuis dix ans, elle prouve chaque jour ce que peut la volonté patiente sur les êtres les plus dégradés. Elle est chargée de l'administration financière de la prison aussi bien que de la direction morale et matérielle, tout passe par ses mains, et elle donne raison au régime de l'autocratie. Son *reformatory* modèle a l'avantage d'être en pleine campagne, quoique situé à une heure tout au plus de Boston; les grandes cultures environnantes l'isolent complètement. Nous traversons des champs encore jolis sous la neige qui les couvre,

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet, du 1er septembre et du 15 octobre 1894.

un pays onduleux, fermé par des collines boisées. Là-bas ce vaste bâtiment de brique rouge avec d'importantes dépendances qui semblent indiquer une grande ferme, c'est la prison, — une prison sans murs ni barrières, — précédée d'un jardin qui appartient au plus petit des deux corps de logis, séparés, bien que tout proches l'un de l'autre. Celui-ci est la demeure de la directrice, l'autre renferme les détenues, dont le nombre varie de trois à quatre cents. Aucune n'est condamnée à vie, le terme de la détention pour la plupart ne dépasse pas cinq ans; cependant il y a quelques exceptions, car on rencontre des meurtrières à Sherborn, et des infanticides et des incendiaires aussi bien que de simples vagabondes ou des ivrognes incorrigibles, — ce dernier cas malheureusement plus commun que tous les autres.

Mrs Johnson est une femme grande et forte, de cinquante-cinq ans environ, dont la physionomie ouverte et bienveillante exprime la plus calme énergie. Elle a un air de santé physique et morale très frappant : la bonté se lit dans toutes les lignes de sa figure ronde et pleine, mais on devine au premier coup d'œil que cette bonté n'a rien de sentimental et qu'aucune faiblesse ne s'y mêle. Elle ne s'appuie sur nulle autorité du dehors, et quoique la prison ait des inspecteurs, bien entendu, ceux-ci lui laissent carte blanche, appréciant sa haute compétence. Elle connaît chacune de ses pensionnaires, et l'observation de la nature humaine est poussée chez elle au suprême degré. Un trousseau de clés très fines pendu à la ceinture, elle marche devant nous, suivie de son petit chien dont les bonds et les gambades semblent ici presque déplacés par les pensées de liberté qu'ils suggèrent. D'une jolie chambre pleine de fleurs nous sommes passées dans les corridors si larges et si clairs de la prison, et la directrice nous montre son empire tout en répondant à nos questions.

Oui, elle habite le pavillon seule, absolument seule, servie par les détenues. Nous avons vu l'une d'elles, la jeune fille qui nous a ouvert la porte. Elle portait la robe d'uniforme, mais la rosette rouge attachée au corsage indique une conduite irréprochable. Ce petit bout de ruban dont Mrs Johnson a eu l'idée lui rend de grands services. Toutes les distinctions obtenues contribuent à relever le moral de ces pauvres femmes, et elle ne laisse jamais le moindre effort sans récompense, non pas simplement la stricte obéissance à la règle, mais les progrès cachés et individuels, plus importans que tout le reste. Une soumission passive ne lui suffirait pas; elle croit qu'on ne peut éveiller la conscience chez des êtres ignorans et déchus qu'en les confiant jusqu'à un certain point à eux-mêmes. Le système de la prison est fondé entièrement là-dessus. Ainsi la robe des détenues est au premier aspect pareille pour

toutes : une cotonnade à carreaux bleus et blancs; regardez bien; ce carreau selon qu'il est plus ou moins grand, à une, deux, trois ou quatre raies, montre que l'on appartient à telle ou telle des quatre divisions. En effet, après les premières semaines d'épreuve solitaire, « la nouvelle » est mêlée à ses compagnes, et là elle trouve l'occasion de lutter sans relâche afin d'obtenir une meilleure nourriture, un peu de liberté, des privilèges quelconques; pour cela il lui faut s'élever de l'avant-dernier grade aux grades supérieurs. Il arrive aussi qu'elle tombe au dernier. Nous allons voir, en suivant Mrs Johnson, ce que cela signifie.

Je ne crois pas que l'on puisse imaginer rien de net, de ciré, de luisant comme cette prison de Sherborn; l'air, la lumière pénètrent à souhait; nulle part on ne respire une mauvaise odeur, une odeur quelconque; pas un grain de poussière, des cuivres étincelans, des murs lavés, blanchis, des escaliers si bien tenus qu'on les dirait tout neufs. Il nous semble circuler dans l'atmosphère pure d'un tableau d'intérieur hollandais. Cette propreté devient presque excessive et inquiétante dans la cuisine. Est-il possible que des tables si bien grattées, des ustensiles si soigneusement fourbis aient servi jamais, et d'où vient qu'aucune émanation ne se dégage des trois énormes chaudières qui sont en train de bouillir? Mrs Johnson lève les couvercles; l'une d'elles renferme des épluchures de cacao, l'autre du gruau, la troisième une trompeuse imitation de café, ce qui dans les trois cas équivaut à de l'eau chaude; c'est le menu ordinaire. On n'a que très peu de viande une fois par jour, dans un semblant de bouillon; en revanche, du pain presque à discrétion coupé en minces tartines, selon l'usage américain, et très blanc. Évidemment les grosses soupes et le gros pain d'Europe nourrissent davantage.

— C'est assez, fait observer Mrs Johnson; mieux nourries, elles seraient plus difficiles à tenir, et l'état sanitaire chez nous ne laisse rien à désirer.

Suffisante ou non, cette maigre chère est très proprement servie, et ici s'affirme l'importance donnée aux habitudes décentes et respectables par tous ceux qui ont du sang anglo-saxon dans les veines. La punition des plus mauvaises est de manger dans de la vaisselle fêlée ou ébréchée. Cela fait partie de l'ingénieux système des quatre grades auquel nous initie notre visite aux quatre réfectoires. Dans le réfectoire de la dernière classe, tout est plus grossier : chacun des objets qui composent le couvert porte la trace de quelque avarie, les mets aussi représentent le rebut; et les cellules correspondantes sont les moins commodes de la prison : fermées chacune par un rideau, elles donnent sur un couloir rigoureusement gardé. Mrs Johnson nous fait remarquer d'un

air de satisfaction qu'il n'y a que neuf de ces pensionnaires déshéritées. Elles étaient tout autrement nombreuses naguère, mais par leur bonne conduite, plusieurs d'entre elles se sont élevées peu à peu jusqu'à la première division, qui permet quelques douceurs, des verres et des assiettes de choix, du thé un jour par semaine, même un peu de beurre. Dans les quatre divisions, la régularité du couvert est un chef-d'œuvre de minutie; pas une fourchette ne dépasse l'autre, le regard rencontre deux lignes tracées au cordeau pour ainsi dire, et la tenue à table doit être également parfaite : les pieds, les mains posés selon l'ordonnance, sans un moment d'oubli. Le succès des tentatives faites dans le fameux *reformatory* d'Elmira (État de New-York), où certains criminels ont été peu à peu redressés au moral par l'effet du redressement physique, forcés de marcher droit, de regarder en face, de renoncer aux mauvaises habitudes apparentes qui ne sont que le reflet des défauts cachés, — ce succès éventuel, dis-je, semble avoir été pris en grande considération par Mrs Johnson. Elle croit qu'une tenue convenable doit être regardée comme un symptôme de bon augure, indiquant le retour d'un certain empire sur soi-même, et elle punit par conséquent le moindre manque de décorum. Mais ces punitions n'ont rien de très sévère. La délinquante est reléguée dans une cellule spéciale, plus nue que les autres, avec une porte grillée; pour les fautes graves il y a le cachot, un cabinet noir dans le sous-sol, où l'on n'a pour lit que le plancher, pour nourriture que du pain et de l'eau. Plusieurs cachots existaient autrefois, Mrs Johnson a pu les fermer tous, sauf un seul, et il est presque hors d'usage depuis un an ou deux. Souvent elle est allée y tenir compagnie à quelque malheureuse que la peur jetait dans des crises d'hystérie, l'exhorter doucement, la décider à demander pardon; ou, si elle s'obstinait, lui porter des couvertures pour la garantir contre le froid de la nuit. Sauf ces cas extraordinaires, les punitions et les récompenses sont toujours les mêmes : montée ou descente d'une division à l'autre. La première division constitue ainsi une élite. Dans les corridors nous rencontrons une jeune femme qui passe, un livre sous le bras, décorée du petit ruban rouge.

La directrice lui frappe affectueusement sur l'épaule : « Voici une très bonne fille, dit-elle. Pour rien au monde elle ne voudrait perdre ce ruban-là. N'est-ce pas? — Et elle l'interpellait par son nom de baptême. — C'est que, si l'on a une fois mérité de le perdre, on ne le regagne jamais, quoi qu'on fasse, » expliqua Mrs Johnson en se tournant vers nous.

Nous pénétrons dans les ateliers de repassage, de couture, de raccommodage. Chaque détenue sort de prison avec un état qui

lui permet, si elle veut, de gagner honnêtement sa vie. En outre, celles qui ne savent pas lire ont tous les soirs une classe obligatoire de lecture et d'écriture; les autres sont libres d'assister à la classe d'histoire et de géographie. Une bibliothèque est à leur disposition, et le livre le plus recherché paraît être cette œuvre de pitié, *la Case de l'oncle Tom*. Elles peuvent emporter des livres aux heures de récréation, très courtes et très surveillées. Tout ce qui les empêche de causer entre elles est considéré comme un préservatif. En une demi-heure d'entretien, on revient sur le passé, on échange trop de confidences, on s'exalte, le bien acquis durant des semaines, des mois, peut être perdu. Cette demi-heure funeste qui est seule accordée au trop féminin besoin de causer, Mrs Johnson aspire à la supprimer; elle cherche le moyen de la remplir par quelques amusemens qui imposent le silence, par de la musique ou par la visite de bonnes âmes venues du dehors. Mais le choix des visiteuses est encore chose délicate : il ne faut pas de personnes impressionnables, disposées à l'attendrissement, ni de curieuses qui prennent plaisir à entendre raconter des histoires. Mrs Johnson ne veut connaître l'histoire d'aucune prisonnière ; elle se défend ce genre d'intérêt trop facile, les prend au point où elle les trouve. En se laissant aller à une sensibilité morbide, on ne fait pas de bien à ces déséquilibrées : les figures que je vois dans les ateliers ressemblent à celles des malades de la Salpêtrière. Elles sont assises, le dos tourné à la porte pour éviter les distractions, et ne se retournent guère quand nous entrons; j'aperçois cependant des traits veules, des yeux mornes, des physionomies brutales ou ineptes. Toutes sont proprement coiffées, les cheveux roulés en nattes; mais le seul joli visage est le minois farouche d'une très jeune mulâtresse. Les dos qui m'apparaissent en longues rangées expriment je ne sais quel laisser aller significatif. Ces ateliers, admirablement ventilés et chauffés à la vapeur comme toute la maison, n'exhalent pas plus que les autres pièces l'odeur fade et désagréable des ateliers en général, ne fussent-ils pas ateliers de prison. Les détenues sont contraintes à une scrupuleuse propreté. Chaque cellule renferme les engins de lavage nécessaires, avec un petit lit, une chaise, une Bible et le règlement accroché au mur ; très souvent un rosaire. Les quatre cinquièmes des habitantes de Sherborn sont catholiques en effet, des Irlandaises, et celles-là seules conservent quelque religion; plusieurs même, très pieuses, communient régulièrement le dimanche dans la chapelle où les deux cultes sont célébrés l'un après l'autre. Tombées à ce degré, au contraire, les protestantes ne croient à rien. N'y a-t-il pas lieu de considérer cette différence? Même Évangile cependant, mêmes

exemples de la Cananéenne et du publicain, de Marie-Magdeleine et du larron ; et le désespoir pour les unes, la confiance impérissable chez les autres. Le protestantisme est décidément la fière religion de ceux qui n'ont jamais failli.

La décoration de la chapelle où le prêche succède à la messe paraît dédiée aux catholiques. Au-dessus de l'estrade, devant laquelle se tient l'assistance, on voit une figure de la Vierge entre deux tableaux : d'un côté le Christ disant à la femme adultère : « Ne péchez plus » ; de l'autre l'enfant Jésus dans la crèche, entouré de misérables qui remplissent une sorte de caverne au fond de laquelle brille une lumière, avec cette inscription : « Un petit enfant vous conduira. »

Une dame des environs vient souvent toucher de l'orgue et ravir ces créatures impressionnables en leur parlant ainsi le langage qu'elles peuvent le mieux comprendre, celui qui touche à la fois les sens et l'âme. Sous beaucoup de rapports, cette jeune femme, artiste et riche, est l'active collaboratrice de Mrs Johnson. D'autres personnes charitables ont contribué à embellir la salle de récréation, qui ne s'ouvre qu'à certains jours de fête, décorée, comme une serre, de plantes, de fleurs et de feuillages où voltigent des oiseaux apprivoisés. On y trouve toute sorte de jeux, des images; une représentation théâtrale y est parfois donnée par les prisonnières qui fabriquent leurs costumes avec l'aide des matrones. Quelques-unes y apportent beaucoup d'entrain et même d'intelligence ; mais ce qui les amuse par-dessus tout, c'est le travail des champs auquel donne droit une bonne conduite soutenue. On s'en va par escouades et en silence faire de l'herbe, arracher des pommes de terre. Rien n'est plus sain, plus fortifiant que le contact avec la terre ; aussi Mrs Johnson s'efforce-t-elle de placer dans les fermes non pas seulement ses libérées, mais les filles dont elle croit pouvoir répondre avant qu'elles n'aient fini leur temps. Il est si difficile de se procurer des *helps* (auxiliaires) que les demandes affluent à Sherborn au point qu'on n'y peut suffire. Envoyées dans des campagnes lointaines où elles vivent en rapports quotidiens avec de braves gens simples et rudes qui n'ont pas d'autres domestiques, les pécheresses se reprennent peu à peu à la vie de famille, à de bonnes habitudes ; plusieurs se sont réhabilitées ainsi jusqu'à oublier leur passé honteux.

— Il ne s'agit, me dit Mrs Johnson, que de réussir à leur inspirer un goût très vif, une passion qui tourne d'un côté avouable. Vous n'imaginez pas de quelle utilité me sont les animaux pour cela. Je les ai mises à élever des vers à soie ; je les occupe à l'étable ; une fois j'ai eu l'idée de donner comme récompense à chacune

un petit poussin. Ce qu'elles ont placé d'affection sur ce poulet qui grandissait auprès d'elles, qui était leur bien, personne ne pourrait le croire. Mais ce sont mes petits veaux qui ont accompli la plus belle conversion. Nous avions ici une endurcie qui, après avoir fait son temps, était retournée dans un mauvais lieu comme au seul endroit où elle se fût trouvée heureuse. Elle revint après de nouveaux méfaits, résolue à reprendre, dès qu'elle le pourrait, son ignoble profession pour la troisième fois. Ce fut alors que j'essayai de l'intéresser à deux veaux qui venaient de naître. Je l'envoyais jouer avec eux; elle les prit en amitié, s'attacha ensuite à la laiterie nouvellement créée, trouva ainsi sa voie. Elle est domestique dans une ferme et contente de son sort.

Mrs Johnson s'enorgueillit de sa laiterie, de l'excellent beurre qui en sort. On distrait une partie du laitage à l'intention des enfans de la maison. Il va sans dire que cette réformatrice attentive, qui sait si bien ce qu'on obtient des gens en leur donnant quelque chose à aimer, s'est servie de l'amour maternel comme d'un moyen d'action : il devrait être le plus puissant de tous si la femme ne tombait quelquefois beaucoup plus bas que la simple femelle.

Nous traversons une petite pièce où deux jeunes filles préparent des biberons et de la bouillie.

— Ceci, nous explique Mrs Johnson, est la cuisine des enfans. Nous en avons une quinzaine, tous nés dans la prison. Le règlement ne permet de les garder que dix-huit mois, mais je m'arrange pour oublier leur âge.

Malgré des déceptions réitérées, elle compte toujours que le contact de ces pauvres petits aidera leurs mères à rentrer dans le devoir; hélas! pour la plupart d'entre elles, l'enfant n'est que le témoignage embarrassant d'une faute : elles ne l'aiment pas. On a dû retirer la permission qui leur était autrefois donnée de garder leurs enfans la nuit. Ils étaient maltraités, battus, victimes d'impulsions violentes et bestiales.

La *nursery* est une belle grande pièce au premier étage, ouvrant sur la campagne de tous côtés. Nous trouvons là quatorze bambins de différens âges, les uns portés dans les bras de détenues qui ne sont pas leurs mères, les autres sous la surveillance d'une matrone. Je n'ai jamais rien vu d'aussi triste : ils sont silencieux comme si déjà la règle les écrasait, et leurs pauvres figures souffreteuses expriment le sentiment vague de quelque honte. Aucun jouet ne leur est permis dans la crainte qu'ils ne se le passent les uns aux autres, car beaucoup d'entre ces produits de l'ivrognerie et du vice ont hérité de maladies contagieuses. Trop heureux quand ils ne sont pas gangrenés au moral presque avant de naître! Mrs Johnson parle à demi-voix d'un petit monstre

qu'elle n'a pu garder tant était incurable sa précoce dépravation. — Qu'en a-t-on fait? — Elle me répond en se détournant : « Je n'ai pas voulu le savoir, on l'a emporté à la maison des pauvres. » Ce que pourra être l'avenir de cette épave immonde, ce qu'elle rencontrera de protection et de pitié ici-bas, n'ayant pu réussir à intéresser même une Mrs Johnson, à l'âge qui est supposé être celui de l'innocence, on frémit d'y penser! Cette brève et horrible histoire me poursuit comme un cauchemar.

Pendant l'été, on emmène les enfans à la promenade, mais l'hiver ils ne sortent jamais faute de vêtemens chauds; leurs petites robes de cotonnade sont l'uniforme de la prison. Ils ont en ce moment leur triste mine d'hiver, prisonniers sans distractions, trop jeunes encore pour apprendre, et négligés par leurs mères qui les réclament rarement. Il semble qu'une mère européenne conserverait des entrailles même au dernier degré de l'abjection; la chute ici, quand elle se produit, est apparemment plus complète. Mrs Johnson lutte contre tous ces mauvais instincts; elle choisit avec soin ses assistantes, ne leur laisse qu'une autorité relative. Tout repose sur elle depuis les plus hautes questions jusqu'aux moindres détails. Nous sommes conduites dans les magasins remplis de chaussures, de mercerie, d'étoffes; la directrice accueille en personne les demandes des prisonnières, les sert de ses mains. « Si l'une des femmes a besoin de souliers, nous dit-elle, je suis là pour les lui fournir, et nous causons. Je lui offre un verre de lait, je la mets en confiance. Il ne faut laisser échapper nulle occasion de rapprochement. » L'esprit évangélique est toujours le même : toucher les malades pour les guérir.

Aucun homme ne réside à Sherborn. Les matrones sont des personnes discrètes et bien élevées; le médecin, que nous allons voir dans la pharmacie, est une femme intelligente qui me semble animée par un véritable esprit de dévouement; le chapelain s'appelle miss Ettie Lee.

Cependant les portes continuent à s'ouvrir et à se refermer doucement sur notre passage, des portes qui n'ont rien de rébarbatif, mais qui sont de fer néanmoins. Nous avons achevé notre tournée. Mrs Johnson nous fait remarquer que partout est évité le système des cours étroites et closes, des hautes murailles, des précautions visibles contre une tentative d'évasion ou contre des communications avec le dehors. De toutes les fenêtres on découvre les champs, la basse-cour, mais aucun passant ne peut traverser les terres. Calme, solitude, silence, séparation du monde extérieur, saines influences de la nature, voilà les complices de Mrs Johnson. Quand elle a pris en main la direction du péni-

tencier de Sherborn, il y avait souvent nécessité de sévir avec rigueur; des révoltes, des menaces, des coups de couteau se produisaient. Rien de tout cela n'existe plus. Un fait récent nous donne la mesure de l'ascendant qu'elle exerce : tandis qu'elle se rendait le soir à la chapelle, les prisonnières suivant derrière elle une longue galerie, la lumière électrique s'éteignit soudain. Ce fut un moment d'angoisse pour Mrs Johnson, seule dans l'obscurité avec plus de trois cents femmes dont quelques-unes pouvaient être animées de mauvais desseins. Sans perdre la tête cependant, elle leur enjoint de faire halte en silence et de garder l'attitude réglementaire. La lumière va revenir instantanément, dit-elle. Mais non, la lumière ne revient pas; deux, trois, quatre minutes s'écoulent, un siècle. Quand enfin la galerie fut éclairée de nouveau, les femmes étaient restées droites à leurs places, sans bouger. Mrs Johnson raconta ce trait avec la tranquille fierté d'un général rendant justice à la discipline de ses troupes, dans le petit salon confortable et fleuri où nous étions rentrées après notre visite à la prison. La jeune détenue en robe à quadruple carreau recouverte d'un blanc tablier de femme de chambre servait le thé. Mrs Johnson causait gaîment. Je pensais cependant à l'austérité d'une vie passée par choix dans un pareil milieu; je me sentais pleine d'admiration et de respect pour cette femme qui, demeurée veuve et sans enfans, s'est fait une grande famille de coupables, de repenties, et de déshéritées.

II. — CLUBS ET HOMES D'OUVRIÈRES

La famille, en prenant ce mot dans le même sens large et sublime, la famille de miss Grace Dodge est composée d'ouvrières. Son Association compte plus de mille membres féminins, que les centaines d'invitées qui s'intéressent à l'œuvre voient apparaître toutes ensemble lors des *meetings* annuels. Miss Dodge appartient à la ville de New-York; elle y occupe un haut rang dans l'Instruction publique (*commissioner of education*); c'est en 1884 qu'elle fonda son *Association of working girls Societies*, dans une pauvre chambre de la Dixième avenue. D'abord elle réunit autour d'elle, sans leur demander aucune cotisation, une douzaine de filles dont les journées se passaient à vendre dans les magasins ou à travailler dans les fabriques. Au bout d'un mois, elles étaient soixante, et s'engageaient à payer chacune vingt-cinq sous par semaine. La même société a maintenant une vaste maison qu'elle paye 125 dollars (625 francs) par mois, sous-louant une partie de l'immeuble pour 85 dollars, ce qui réduit le loyer à 40 dollars largement couverts par les versemens des membres. Comme

dans d'autres organisations, dont j'aurai l'occasion de parler, il y a des classes de cuisine, de broderie, de couture. Il y a aussi chaque semaine des conversations pratiques, qui ont été l'un des grands moyens d'action de miss Dodge. Les sujets sont souvent très caractéristiques des mœurs américaines; par exemple : *Les amis masculins; comment on trouve un mari; comment on gagne de l'argent et comment on le garde*, etc. Détail admirable : au sein de cette association, devenue florissante, s'est tout de suite fondée une espèce de confrérie pour aider plus pauvre que soi.

On m'assure que l'esprit d'imitation atténue promptement dans les clubs cette extrême grossièreté qui n'est que trop habituelle chez les Américaines de la classe ouvrière, quoiqu'elles aient fréquenté les écoles publiques, preuve nouvelle qu'instruire et élever sont choses différentes. Il est bien regrettable que toutes les demoiselles de magasins de New-York ne fassent pas partie de ces clubs. Le seul mot servir, implique sans doute pour elles une honte. Plus le magasin est inférieur, plus le sentiment de l'égalité sociale semble agressif chez ses employées. Or le club a l'avantage de mettre en contact des personnes bien placées dans des maisons de premier ordre avec de pauvres débutantes. Les ouvrières des manufactures de jute, de soie, de papier, de tapis, de cigarettes, etc., sont mêlées à des couturières et à des employées de commerce, de la meilleure sorte; en très peu de temps l'effet contagieux de l'exemple se produit.

L'Association dont miss Dodge a été l'organisatrice a pour but d'unir, de protéger et de fortifier les intérêts des diverses sociétés d'ouvrières, créées sur le modèle de la première, en les rassemblant dans un même faisceau. Intimement jointe à ce groupe est la maison nommée, sur le rivage nord de Long Island, *Holiday House*. Une dame généreuse a mis cette vaste demeure avec les prairies et les bois qui l'entourent à la disposition des ouvrières que l'état de leur santé force à se reposer. Moyennant quinze francs par semaine on jouit à Holiday House de tous les bienfaits et de tous les agrémens de la campagne. Les clubs font les frais du voyage; ils ont tous des fonds pour le changement d'air, *fresh air funds*, et s'entendent d'ailleurs pour cela avec la Société des ouvrières en vacance, composée de quelques jeunes filles riches, qui, tout en parcourant le monde pour leur propre plaisir, n'oublient pas que d'autres jeunes filles, attachées à leur tâche, n'ont ni l'occasion ni le moyen de voyager. Elles s'occupent donc de découvrir à la campagne des fermes où leurs protégées trouvent à bas prix une installation suffisante; elles obtiennent des places de chemins de fer, des billets à prix réduits pour celles dont la famille demeure loin; elles procurent

des billets gratuits d'excursion à celles qui ne peuvent prendre qu'un très court congé. Ce qui rachète le luxe effréné de New-York, c'est une dépense égale d'intelligente philanthropie. Quand m'apparaissent par exemple dans Fifth Avenue les palais des Vanderbilt, je me dis que cette richissime famille a bien le droit de se loger royalement ayant contribué à l'abri matériel et au progrès social d'un grand nombre. Les associations chrétiennes d'hommes et de femmes n'ont pas eu de patrons plus généreux.

Au coin sud-ouest de la rue 23 sont les bâtimens de *the Young Men's christian Association*, avec leur entourage de terrains réservés aux exercices athlétiques. Là, 7000 jeunes gens qui, sans ce refuge, passeraient probablement leur soirée d'une façon moins saine, trouvent des livres, des conférences, des classes, des jeux, toutes les occasions de s'instruire et de s'amuser honnêtement. D'innombrables visiteurs s'ajoutent aux membres réguliers. Ceux-ci ne couvrent guère qu'un tiers des dépenses qui montent à cent mille dollars par an; ce sont des amis qui font le reste. De même dans la Quinzième rue les regards des passans sont frappés par une construction élégante en pierre brune où ressortent les mots : *Young Women's christian Association*. J'y entre un soir; les nègres du vestibule me conduisent dans la très jolie chapelle, puis dans le vaste *sitting room* qui, avec ses sièges confortables, ses divans, ses tapis, a toute l'apparence d'un salon de famille. Je monte par l'ascenseur au premier étage, j'atteins la bibliothèque, les salles de lecture où l'on peut se procurer tous les journaux, tous les magazines; la jeune bibliothécaire m'introduit dans une espèce d'atelier; ici les élèves de l'école de dessin voisine viennent chercher des modèles; les partitions et les morceaux de musique sont prêtés gratuitement; il y a une classe de sténographie, d'écriture à la machine; on prend des leçons pour la tenue des livres. Attenant à la maison, avec une entrée distincte, se trouve le restaurant. Salles bien éclairées et ventilées, où sur de petites tables, servies avec les recherches d'une minutieuse propreté, des femmes, occupées tout le jour dans les administrations, les écoles ou les ateliers trouvent un bon repas au prix le plus modeste. Celles qui sont là ont l'air de dames; pourtant il y a encombrement, chacune attendant son tour. Je vois payer trente sous un dîner de cinq plats, café compris, ces plats minuscules que l'on sert à la fois, sans se soucier qu'ils refroidissent, dans tous les hôtels d'Amérique qui ne sont pas sur le plan européen; ils font penser à un menu japonais ou à une dînette de poupée. L'entremets ne manque pas, l'éternelle crème glacée, *ice cream*.

Aux bâtimens de l'Association chrétienne est annexée cet

Exchange for Woman's Work qui n'est autre qu'une maison de commerce fondée sur des principes charitables et qui existe plus ou moins florissante dans toutes les villes d'Amérique. Des femmes de conditions diverses apportent leurs ouvrages qui sont vendus sans nom d'auteur, ouvrages à l'aiguille, depuis les plus délicats jusqu'aux plus communs, tricots, écrans, tapisseries, linge confectionné, éventails, objets d'art et de fantaisie. L'un des bazars les mieux approvisionnés que j'aie vus en ce genre est à Philadelphie; la pâtisserie, les confitures, les friandises et les conserves y tiennent une grande place. Toutes les commandes sont reçues, que ce soit pour dîners ou pour trousseaux, layettes, linge de maison, raccommodage; chacun s'impose le devoir d'acheter là le plus possible. On prélève dix sous par dollar sur la valeur de la vente et le reste est remis à l'ouvrière anonyme qui doit, si elle n'est pas des plus habiles, se perfectionner à l'école d'apprentissage faisant partie de l'établissement, car on n'expose que des produits sans reproche. Ce sont les souscriptions qui payent le loyer, le chauffage, le gaz et autres frais de la maison.

Non, la richesse en Amérique n'est pas sans âme. Je ne l'ai jamais mieux senti qu'en visitant les *homes* d'ouvrières qui ne veulent pas être des œuvres de bienfaisance, mais de simples entreprises coopératives. Avant de les aborder, voyons combien la vie matérielle est difficile et coûteuse dans les grandes villes, cherchons à découvrir la contre-partie de la prodigieuse opulence qui s'étale dans les quartiers élégans de New-York. Pour cela il suffit de prendre successivement plusieurs *elevated* et de passer, comme si vous étiez portés par la béquille d'Asmodée, au-dessus des parties de la ville qui ne sont pas à la mode. Vous filez dans les airs sur un léger viaduc soutenu de loin en loin par des piliers de fer. D'une hauteur qui varie du premier au troisième étage, vous plongez vos regards dans une espèce de gouffre rougeâtre, bariolé d'enseignes et d'affiches, où grouillent d'innombrables passans tous pressés, affairés, marchant à grands pas, sans rien regarder autour d'eux. D'ailleurs il n'y a rien à voir, rien que l'éternel alignement des hautes façades rouges d'une ennuyeuse uniformité. Précédées de leur perron raide et revêche, elles semblent dire aux petites gens : — Nous n'avons fait aucun frais; ceci est bon pour les pauvres. S'ils ne peuvent mettre que deux ou trois mille francs à leur appartement, tant pis pour eux. — Impossible de distinguer l'une de l'autre ces physionomies de grès ou de brique sans l'ombre d'expression ni d'originalité. Descendez à la fin dans une des rues en question et vous serez étonnés du soin que sous chaque porche le numéro met à se cacher, au lieu d'être comme chez nous en évidence; le *janitor* invisible vous fera comprendre combien a été

méconnu l'excellent portier parisien; et la servante irlandaise, malpropre, ignorante, familière, vous donnera par comparaison la plus haute idée de l'humble bonne à tout faire des « vieux pays ». Sans doute les victuailles communes ne sont pas, vu leur extraordinaire abondance, plus chères qu'à Paris sur le marché, mais avec de pareilles cuisinières on est réduit au *steak* quotidien, toujours le *steak*. Si elles savent le cuire à point, elles se trouveront fort habiles et demanderont incontinent de l'augmentation.

Il est donc facile de s'expliquer la préférence accordée à la pension par les personnes qui ne peuvent dépenser beaucoup; plutôt que de tenir maison, *to keep house*, elles choisissent, parmi les gîtes de diverses catégories, — il y en a de très élégans et d'infiniment modestes, — où nourriture, chauffage, éclairage, service, sont fournis en bloc à tant par mois ou par semaine. Une telle ressource est précieuse pour les femmes qui ont une carrière dont elles ne veulent pas être détournées par les tracas domestiques; or en Amérique ces femmes forment une légion; institutrices d'abord, dans les écoles publiques; en ne comptant que celles-là, leur nombre est de 245 098 contre 123 287 professeurs mâles; service du Gouvernement : à Washington seulement 6 105, ailleurs 2 104, sans compter les 6 285 directrices de postes.

Comment ces femmes-là seraient-elles ce que nous appelons des femmes d'intérieur? Je sais bien qu'une éminente mathématicienne de Baltimore, Mrs Christine Ladd Franklin, s'est élevée, dans sa biographie si française de Sophie Germain (1), contre le préjugé qui veut qu'une savante ne soit qu'une savante. Elle en avait le droit. Mariée à un mathématicien, elle donne le plus éclatant démenti à toutes nos vieilles notions de rivalité des sexes, en même temps qu'elle a prouvé que les travaux les plus abstraits sont compatibles avec les devoirs d'épouse et de mère, mais elle est l'exception, elle est purement et simplement un exemple d'admirable équilibre américain qu'on peut opposer à l'histoire d'une Sophie Kovalevsky.

Règle générale, la vie est trop courte pour qu'il soit possible d'y faire entrer tant d'intérêts, tant de préoccupations contraires, et c'est faute d'admettre cette vérité qu'on risque de ne se donner à rien sérieusement. Aussi une fiancée américaine me disait-elle en m'annonçant son prochain mariage : — Nous aurons un chez-nous quand nos affaires nous le permettront. — Elle écrivait; son mari allait à un *office* quelconque; chacun d'eux avait son club.

Si le club et la pension sont utiles à tous les gens occupés qui n'ont pas encore fait fortune, combien à plus forte raison

(1) *The Century Magazine*, octobre 1894.

sont-ils indispensables à la classe ouvrière! On vous parle volontiers à New-York des premiers sujets du commerce qui se font cinquante dollars par semaine, des couturières et des modistes habiles qui gagnent facilement de dix à quinze francs par jour dans les grandes maisons émules de celles de Paris. Soit, tous les artistes sont bien payés en Amérique, l'artiste en robes et en chapeaux comme les autres; mais tout le monde n'est pas artiste, il y a l'armée des manœuvres.

Sait-on que la simple *working-girl* ne reçoit en moyenne tous les huit jours que vingt-cinq ou vingt-six francs? Or, les moindres loyers sont énormes; d'autre part, le *tenement house* des quartiers populeux est un antre de vice et d'insalubrité qui défie toute description. Situé au milieu des tripots, de ces débits de liqueur qui s'intitulent *saloons*, des bals de bas étage, il n'offre à ses locataires qu'une misérable installation, si misérable qu'elles peuvent être tentées de chercher refuge dans les plus mauvais lieux afin seulement d'y avoir chaud. Il faut donc plaindre la petite ouvrière sans famille, ou séparée de sa famille par le besoin d'indépendance qui est pour ainsi dire une qualité nationale. Sa destinée serait pire encore si d'en haut le secours n'arrivait, tout à fait impersonnel et déguisé de façon à ne pouvoir être confondu avec l'aumône. Peut-être ce sentiment de solidarité qui s'étend du riche au pauvre est-il plus naturel qu'ailleurs dans une société où les grandes fortunes se font en un clin d'œil et où beaucoup de gens devenus très riches gardent encore la mémoire toute fraîche de leurs propres années d'épreuve. Ce qui est certain, c'est qu'il suffit de l'initiative d'une âme généreuse pour que les donations abondent. Grâce à elles, dans une partie respectable de la ville un *home* s'élève tout à coup, une grande maison suffisamment chauffée, avec un bel escalier conduisant à de bonnes chambres, peut-être des dortoirs à trois et quatre lits, mais si propres, si vastes! Une table d'hôte substantielle est servie à des heures commodes, et tout cela est à la disposition des ouvrières, tout cela ne leur coûte pas plus cher que l'ignoble garni. Elles ont des livres par surcroît; en cas de maladie elles sont soignées. Liberté parfaite : rien ne les empêche de recevoir leurs connaissances, hommes et femmes, dans un vrai salon, où ne manque rien, pas même le piano, où l'on donne régulièrement de petites soirées; le seul règlement qui s'impose est de rentrer à dix heures. Qui donc s'étonnerait du succès des *homes* d'ouvrières devenus si nombreux à New-York, bien qu'il n'y en ait pas encore assez? J'ai visité deux ou trois d'entre eux auxquels on ne peut adresser qu'un reproche, c'est de donner à la fille pauvre des habitudes que son futur mari aura grand'peine à lui conserver.

La condition pour être admise dans ces excellentes pensions est, outre une moralité irréprochable, le fait de ne pas gagner au delà d'une somme déterminée. Il y a des *homes* de toute catégorie, il y en a même pour les dames qui se livrent à des travaux intellectuels; *the ladies' Christian Union*, la maison mère, dans un beau quartier, peut contenir 85 pensionnaires, et elle est toujours pleine; le prix de la pension passe à la table et au ménage, les autres frais sont à la charge des fondatrices. Une branche de cette maison est spécialement consacrée aux employées de magasins. — Il y a même des *homes* pour les toutes jeunes filles qui s'acquittent par le travail domestique. Elles apprennent à se servir de la machine à coudre, elles s'exercent à blanchir et à raccommoder.

Les ouvrières sans emploi attendent une place dans des *homes* temporaires à bas prix. *Primrose House* sert d'asile aux convalescentes, aux isolées dont le salaire est insuffisant. Si elles ne gagnent qu'un dollar par semaine, on leur demande 25 sous, 50 si elles en gagnent deux, ainsi de suite; quand elles arrivent à gagner plus de cinq dollars on les engage à aller demeurer ailleurs. Tous les clubs sont aussi des bureaux de placement.

Les autres villes d'Amérique ont suivi l'élan donné par miss Dodge (1). Les excellentes associations de Boston s'efforcent de former des domestiques, elles veillent sur les voyageuses inconnues et désemparées, envoyant leurs agentes aux bateaux pour fournir conseils et renseignemens à celles qui en ont besoin. Baltimore est peut-être la ville où les différentes églises s'entendent le mieux pour ces œuvres si utiles; les sociétés protestantes ayant admis sans discussion dans leur sein les catholiques, la maison dite de Saint-Vincent s'est ouverte avec une tolérance égale aux protestantes. Philadelphie, la cité des quakers, est assez exclusive au contraire, mais elle ne se laisse dépasser par aucune autre ville en munificence. La *guilde* des ouvrières du *New Century* est renommée. Des centaines de jeunes filles y trouvent toute sorte de leçons pour se perfectionner dans les travaux manuels; on voit venir le temps où elle se transformera en un collège des arts et métiers qui, à sa manière, vaudra bien les autres. Et toujours le même soin donné au développement moral, comme l'atteste le club qui porte ce nom curieux : « Club d'une fois par jour. » Les membres signent l'engagement de chercher à rendre tous les jours un service, — si petit qu'il soit, — à une personne qu'elles n'aient aucune obligation d'aider. L'hospitalité de nuit sur une vaste échelle est associée à plusieurs de ces *homes*. Les

(1) Voir l'article sur *la Condition des femmes en Amérique*, Chicago, 1er juillet.

restaurans d'ouvrières communiquent à de grands cabinets de toilette très fréquentés par les filles de magasins si souvent logées à l'étroit.

Dans l'Ouest, il y a pour les employées des fabriques certaines pensions si confortables que beaucoup de personnes d'une tout autre classe y venaient pour des raisons d'économie et qu'il fallut remédier à cet abus par un règlement. C'est à Saint-Paul qu'une demoiselle catholique, miss J. Schley, ouvrit avec un capital de 125 dollars son *home* de jeunes filles qui se recommande par des traits assez particuliers, étant le séjour même de la gaîté. Tous les soirs les habitantes dansent au piano, plusieurs fois dans l'hiver elles invitent leurs amis à de petits bals; ces mêmes jeunes gens se joignent à leur club littéraire qui tous les quinze jours a une séance de musique et de récitation; personne ne peut faire partie de la société sans être reconnu capable de contribuer en quelque façon à l'amusement des autres, par conséquent les sots se trouvent élagués, ce qui existe dans si peu de cercles mondains : on repousse aussi les personnes âgées de plus de trente ans, les veuves et les divorcées. Ces conditions favorables amènent beaucoup de mariages; ils sont célébrés dans l'institution par un repas de noces offert aux conjoints.

Mais j'ai peur vraiment de donner l'idée d'une vie de Cocagne assurée par les progrès de la sociologie aux ouvrières américaines; ce serait tout le contraire de la vérité; elles luttent très péniblement pour l'existence, malgré l'appui qui leur vient des églises et des particuliers. Leur situation cependant s'améliore de jour en jour, par les raisons mêmes qui réduisent tant d'hommes au triste rôle de mécontens et d' « inoccupés » (*unemployed*). Lorsque l'intervention croissante et perfectionnée des machines rend superflue la dépense de force humaine, l'ouvrier laisse à l'ouvrière la part de besogne qui n'exige que de l'attention et de l'adresse; bien entendu elle se contente d'un modique salaire. Les femmes gagnent moins que les hommes dans presque toutes les branches, depuis le professorat jusqu'au travail manuel; on crie à l'injustice, mais sans possibilité d'y remédier jusqu'à présent. N'est-ce pas quelque chose, après tout, que de s'être ouvert en si grand nombre des débouchés qui n'existaient pas, il y a bien peu d'années encore? On compte aujourd'hui jusqu'à 343 industries où les Américaines ont accès.

Un compétiteur acharné du sexe faible pour les industries même qui sembleraient de droit être réservées à celui-ci, c'est le Chinois. Il s'entend à merveille au service domestique et s'en est emparé complètement à San Francisco. Il se glisse dans beaucoup de fabriques où travaillent les femmes. A New-York il acca-

pare le blanchissage. De fait est-ce bien un homme, cet être hybride et mystérieux au costume énigmatique comme son visage blême où s'entr'ouvrent à peine deux yeux en virgule? Un petit chapeau rond, de larges pantalons pareils à une jupe fendue en deux, une espèce de casaquin, le tout en drap gros bleu, un parapluie sous le bras, voilà le type auquel tous les Chinois ressemblent si parfaitement qu'il serait difficile de les distinguer l'un de l'autre dans les cars, les bateaux, etc. Son immobilité a quelque chose de fantastique; dissimulé derrière ses grandes manches, il a l'air de ne rien voir à la façon des chats. Dans les rues si généralement mal entretenues, transformées en lacs de boue quand la pluie tombe, il passe avec une vitesse féline, chaussé de hautes pantoufles blanches qui jamais n'ont reçu la moindre éclaboussure. J'ai rencontré beaucoup de Chinois et point de Chinoises. Les nègres ont des enfans par douzaines, les Chinois, malgré la réputation qu'ils se sont acquise de pulluler, gardent tous à New-York l'apparence de célibataires. Ils le sont. D'honnêtes industriels yankees, je parle par ouï-dire, leur amènent en contrebande quelques échantillons féminins de la race jaune dans les antres de Chinatown, un quartier peu recommandable, qui fait suite à la populeuse Bowery, aux quartiers allemand, italien et juif. La nuit, des lanternes multicolores se balancent au-dessus des boutiques d'opium. Ces gens, d'une moralité douteuse, sont merveilleusement adroits, très ingénieux, et réussissent apparemment, en quelque pays qu'ils se trouvent, à vivre de peu.

Pour revenir aux ouvrières, le lot des plus honnêtes d'entre elles est donc amélioré autant que possible par la sollicitude dont elles sont l'objet. Il n'est pas admis que les femmes abordent une besogne trop fatigante et trop rude. L'habitude qu'ont les Européennes de travailler aux champs par exemple comme des bêtes de somme semble barbare aux Américains; la pensée que des femmes puissent être employées dans les mines les révolte. Cependant le régime des manufactures de tabac et des filatures de coton a bien son genre de dureté. Beaucoup de petites ouvrières commencent à travailler vers douze ou treize ans; l'âge ordinaire est quatorze ans. Après vingt-cinq ans leur nombre décroît : sans doute le mariage en est cause. Le nom de *working-girls* qu'on leur donne est donc juste; ce sont pour la plupart des jeunes filles.

Avant d'en finir avec elles, je tiens à reconnaître l'extrême courtoisie que j'ai rencontrée dans les bureaux de Washington, le département du Travail (*department of Labor*) ayant mis à ma disposition des rapports officiels inestimables rédigés d'après les enquêtes faites de ville en ville par ses *agentes :* les femmes sont supposées pouvoir apprécier mieux que ne feraient les hommes ce

qui concerne leur sexe. Il y a là des statistiques soigneusement dressées et des détails recueillis en abondance sur les divers métiers, le salaire, les habitudes des ouvrières, les conditions générales de leur vie. La question des mœurs est même traitée, non pas à fond, ce qui serait impossible, le vice et la misère ayant tant de tristes replis, mais au point de vue de la débauche professionnelle. Cette fraction du rapport, avec quelques autres détails relatifs à la Californie, est seule fournie par les agens masculins du ministère. Il ne semble pas, à les en croire, que les prostituées proprement dites se recrutent dans les rangs des ouvrières; le grand nombre des filles perdues sort directement de la famille sans métier préalable, ou bien encore de la domesticité, domestiques d'hôtel surtout, qui peu à peu descendent au plus bas. Beaucoup d'étrangères parmi elles. L'immigration qui fit jadis la richesse de l'Amérique est maintenant une de ses plaies. L'écume du monde européen vient s'agglomérer dans les bas quartiers des grandes villes et y reste.

III. — LA VIE DOMESTIQUE

L'ouvrière mariée a-t-elle les qualités de ménagère qui existent ici dans la même classe? Je suis loin de le croire. En tout cas ces qualités ne sont pas innées chez elle, comme chez la Française. Lorsqu'un comité de dames s'intéressant au sort des jeunes filles qui encombrent les fabriques de tabac et de chapeaux de Baltimore eut ouvert à leur intention, il y a quatre ans, une école de ménage et entrepris de leur apprendre ce qu'une Baltimorienne toute dévouée à la question moderne de l'avancement de la femme, miss Elizabeth King, n'hésite pas à placer bravement au premier rang des devoirs, il fallut commencer par l'*a b c* pour ainsi dire. Ces malheureuses ne savaient ni balayer, ni épousseter, ni mettre le couvert, ni peler une pomme de terre. Et presque toutes étaient élèves des écoles publiques, suffisamment instruites sur des points beaucoup moins essentiels! Miss King raconte que les progrès assez vite obtenus, dont profita dans maint intérieur d'artisan la table de famille, assurèrent une véritable vogue aux classes de cuisine; chaque jour les jeunes filles à la sortie de leur *grammar school* (intermédiaire entre l'école primaire et l'école supérieure, *high school*), venaient, fatiguées cependant du travail de la journée, demander des leçons. Il s'ensuivit une heureuse entente entre les écoles de grammaire et celles de cuisine. Comme le dit avec une haute raison miss King, l'éducation primaire et secondaire ne pourra se flatter d'avoir réussi qu'après que les connaissances acquises se seront appliquées là où le besoin s'en

fait universellement sentir : dans le ménage. Puissent les réformatrices du monde entier être de son avis ! Personne alors ne craindra plus que le « mouvement féministe » marche trop vite.

Aujourd'hui on cherche en Amérique à relever dans l'estime des femmes ce domaine négligé, le ménage, par l'étiquette de « science domestique » dont on le pare. La science domestique est enseignée, je l'ai montré déjà, dans les écoles publiques et les Associations chrétiennes. On apprend ainsi à faire systématiquement ce qui ailleurs se fait sans y penser et un peu au hasard. La raison de chaque chose est donnée, les vertus nutritives de chaque aliment sont expliquées, l'anatomie de l'animal dépecé pour la boucherie devient un sujet d'étude, ainsi que l'action de l'eau et de la chaleur dans la préparation des mets. Reste à savoir si le pédantisme n'est pas un ingrédient dangereux : le vieux proverbe du pays où l'on s'y entend veut qu'on naisse rôtisseur. Quoi qu'il en soit, l'important est d'exciter par un moyen ou par un autre l'émulation des Américaines dans cette voie qui n'est point de leur goût. Les facilités qu'offrent la pension, le club et le restaurant ont amené chez beaucoup d'entre elles l'effacement des qualités que nous avons coutume de considérer comme étant par excellence celles de leur sexe. Il s'ensuit que maints rouages presque imperceptibles auxquels nous ne songeons guère, tant leur fonctionnement est en France chose convenue, manquent dans presque tous les intérieurs où les dollars ne foisonnent pas.

Certes on rencontre d'excellentes maîtresses de maison aux États-Unis, et non pas seulement celles qui possèdent un cuisinier français, un cocher anglais et payent une femme de chambre trente dollars par mois; ou bien à un rang secondaire celles qui, pour s'assurer une domesticité permanente et les dehors de ce que nous appelons l'aisance, dépensent plus qu'il ne serait nécessaire ici pour atteindre au luxe; dans les petites villes, dans les villages reculés de l'Est, les héritières non dégénérées des vieilles traditions puritaines se rappellent que leurs aïeules, descendantes des meilleures familles de la classe moyenne anglaise, vaquaient aux soins terre à terre de l'intérieur et pratiquaient la *thriftiness*, l'épargne, traitée aujourd'hui de vilenie. Mais nulle part vous ne trouverez cette industrie adroitement déguisée qui permet à la Parisienne de faire bonne figure avec peu d'argent. Le prix extravagant de tout ce qui est superflu s'y oppose et aussi une répugnance à se réduire aux fonctions qu'il faut bien appeler par leur nom, celles de servante du mari. Ouvrière ou artisane, l'Américaine de nos jours niera résolument que ce soit là son lot en ce monde; elle juge que l'homme est tout autant

qu'elle-même tenu à s'occuper du baby à faire les provisions, etc. Les gros travaux ne la regardent pas. Dans les stalles du marché ce sont les hommes qui vendent, vous ne verrez jamais une femme assise à la caisse de la boucherie ou de l'épicerie qui appartient à son mari, l'aidant en sous-ordre, prête à prendre avec intelligence la suite des affaires si le chef de la maison vient à manquer. Non, le père de famille, qu'il soit millionnaire ou pauvre diable, doit subvenir aux besoins de sa femme. Si celle-ci veut travailler de son côté, c'est généralement dans une tout autre branche que lui; elle ne sera pas l'associée, l'humble satellite, elle vole de ses propres ailes où bon lui semble.

Comment un peuple qui gagne beaucoup pour dépenser de même ne mépriserait-il pas les petites combinaisons de cette économie que chez nous on encourage? L'épithète de *mean*, la plus injurieuse de toutes, leur serait très vite appliquée. Gaspillage, *waste*, est, au contraire, en Amérique synonyme de magnificence. Dans les hôtels, la consigne donnée aux garçons blancs ou noirs, qui servent à table, paraît être de perdre et de gâcher; dans les maisons particulières les domestiques sont très souvent pénétrés des mêmes maximes. Et que de peines pour les trouver et les retenir, ces domestiques, même mauvais!

S'attendre à quelque attachement de leur part serait d'ailleurs présomptueux. Le goût général des voyages s'y oppose. Les maîtres renvoient leurs domestiques aussi facilement que ceux-ci les quittent. Avec une égale insouciance, beaucoup de gens assez riches louent, pendant une absence plus ou moins longue, leur maison de ville ou de campagne à des étrangers. Ils s'étonnent de ne pouvoir trouver de même en France une maison toute montée, un château héréditaire quelconque à louer pour une ou deux saisons. Et nous n'arrivons pas à leur faire admettre nos répugnances, que les Anglais du reste n'éprouvent guère plus que les Américains, tout en se piquant d'être seuls à comprendre le *home* pour lequel, disent-ils, nous n'avons pas même de mot.

Le problème de la vie domestique qui existe partout en Amérique et ne peut être résolu qu'à grand renfort d'argent devient, dans les États de l'Ouest plus compliqué encore.

Une de mes premières surprises à Chicago fut la curieuse conférence faite par une dame de Denver, Mrs Coleman Stuckert, sur un projet de son invention qui simplifierait singulièrement les choses. D'abord elle déroula pour illustrer son discours une série de plans, de dessins d'architecte, représentant des maisons de toute dimension et à tout prix dans les styles ultra-composites qu'elle qualifiait de vénitien, de roman, d'espagnol, que sais-je? Ces édifices mis au service des bourses les mieux garnies et à la

portée des plus petites, devaient former une espèce de cité desservie par tous les moyens modernes que fournissent la vapeur et l'électricité, des wagons rapides comme l'éclair déposant, de porte en porte les repas commandés au siège de l'Association, des repas simples ou magnifiques au choix, sans que les heureux habitans eussent aucun soin à prendre, sauf celui de recueillir la manne apparemment tombée du ciel. Au milieu du square qu'entouraient ces demeures indépendantes les unes des autres, se trouvaient des bâtimens fastueux communs à tous, où l'on pouvait selon les circonstances retenir une salle de bal, organiser un banquet, donner une fête quelconque. Confort, économie, ressources variées, tant matérielles qu'intellectuelles, depuis la bibliothèque jusqu'au terrain de gymnastique, rien ne manquait aux familles, rassemblées ainsi en société coopérative , sans aucun contact incommode, sans même avoir besoin de se connaître. La réalisation d'un pareil projet serait un pas décisif fait vers les rêves de l'an 2 000 tels que les a conçus naguère M. Bellamy (1), dont le livre par parenthèse semble, quand on le relit aux États-Unis, beaucoup moins fantastique que lorsqu'on l'ouvre en France pour la première fois, Mrs Coleman Stuckert m'intéressa par ses convictions ardentes, sa prodigieuse faconde, par tout ce qu'elle racontait, de ses propres expériences de maîtresse de maison et de mère de famille dans la ville Reine des Plaines qui, selon Hepworth Dixon, ne renfermait pas une seule femme en 1866 et qui compte aujourd'hui 150 000 habitans ! Son intention est de venir en Europe, exposer des plans économiques, destinés, dit-elle, à un succès universel. J'aurais entrepris en vain de lui prouver que l'association n'est guère dans nos mœurs ; que, si républicains que nous soyons devenus, nous avons encore des domestiques ; et enfin que nous nous méfierions toujours, étant gens à préjugés, des sauces faites à la fois pour tant de monde. Je me bornai donc à des complimens. Elle devra se hâter de prendre un brevet d'invention, car il m'a semblé, en voyageant à travers les divers États, que son idée était venue à d'autres avec des perfectionnemens de toute sorte : un certain tube pneumatique par exemple, destiné à faire circuler les plats comme s'ils étaient autant de « petits bleus », doit remplacer avec avantage le char aux provisions, même électrique.

Tous ces projets accueillis avec faveur, au moins en théorie, témoignent d'une tendance croissante, malgré le succès des écoles de cuisine, à se contenter de la vie de pension et d'hôtel plus ou moins déguisée. La Française ne s'en accommoderait pas, parce qu'elle tient, fût-elle pauvre, à son « chez elle » ; mais il faut se

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 octobre 1890, *la Société de l'avenir*.

rappeler que l'Américaine, fût-elle riche, aime au fond tous les genres de campement. Elle se plaît l'été dans un caravansérail de Saratoga, où deux mille lits sont à la disposition des buveurs d'eau, où tout est énorme et fastueux; en ville, elle invite volontiers ses amies au restaurant. J'ai vu de ces jeunes filles qui portent le nom de *bachelor girls* demander la carte aussi naturellement que si elles eussent été des garçons en effet. Une aimable Philadelphienne m'amenant à son club, où elle me fait donner très gracieusement une carte de membre temporaire, m'explique les avantages qu'on y trouve : « — C'est très commode, me dit-elle, en l'absence de mon mari, je déjeune ici, j'y donne des rendez-vous à mes amies, je trouve les journaux. Il y a même quelques chambres pour celles d'entre nous qui de la campagne viennent en passant. » — La personne qui parlait ainsi était pourtant l'une des maîtresses de maison les plus accomplies que j'aie rencontrées en Amérique, tirant fort bon parti, ainsi que c'est l'usage, à mesure que l'on descend vers le Sud, du service des gens de couleur.

Si libéral que le Nord se pique d'être, il a horreur du contact familier des nègres. Leur service passager paraît acceptable sur les chemins de fer et les bateaux, dans certains hôtels, etc., d'autant plus qu'il est d'ordinaire très attentif, très empressé; mais la tolérance s'arrête là. Ce n'est guère qu'à Baltimore que ce sentiment disparaît une bonne fois. A Baltimore, à Washington, on ne va pas encore jusqu'à prier dans la même église que la race de Cham, mais on se sert d'elle à la cuisine, à l'écurie, dans la maison, et il me semble qu'on s'en trouve bien. Le nègre est modelé par l'exemple que lui donne son entourage. Abandonné à lui-même, il peut être une brute des plus désagréables; placé chez des gens vulgaires, il devient familier et insolent autant qu'eux; mais avec de bons maîtres il sera souvent le plus parfait des serviteurs. Je n'ai jamais mangé de cuisine supérieure à celle d'une bonne cuisinière noire dans le Sud. Elle n'a pas besoin, pour développer ce genre de génie, des classes spéciales où les jeunes filles du Nord étudient par condescendance une branche inférieure de la chimie en s'aidant de tous les engins perfectionnés qui suppriment la peine. La négresse prouve que l'intuition est supérieure aux méthodes quand il s'agit d'assaisonnement; elle peut devenir un cordon bleu émérite entre les mains d'une de ces maîtresses de maison comme la Nouvelle-Orléans en possède qui, rivalisant avec nos plus fameux gastronomes, font fi des conserves en boîtes, des *crackers* et autres biscuits *educationnels*, des produits alimentaires plus ou moins frelatés d'aventure que préconise la réclame américaine. Nulle part au monde on ne mange mieux qu'en Louisiane : le Sud n'a pas subi sous ce rapport les

influences de son vainqueur ; il garde évidemment les traditions françaises du vieux temps, auxquelles les épices créoles sont loin de nuire. De la plus humble case nègre s'échapperont toujours des aromes de cuisine appétissans ; c'est tout le contraire dans les intérieurs rustiques du Nord. Un peintre de paysage, retourné à New-York après avoir longtemps habité la France, me déclarait son intention de nous revenir, non pas seulement par désespoir de soumettre aux exigences de l'art cette campagne américaine où manquent les détails et qui est à ses plus beaux momens d'un éclat si tapageur (*gaudy*), mais surtout parce que son estomac ne pouvait supporter la nourriture des auberges de village. O Barbizon ! ô Marlotte ! ô Douarnenez ! ô humble paradis des artistes ! combien vous étiez regrettés, vous et les paysannes en marmottes ou en bonnets qui de génération en génération se passent le secret de l'omelette et de la gibelotte sans défaut ! Il n'y a point de bonnets ni de marmottes, il n'y a point de paysannes aux États-Unis. A un *match* de *foot-ball* engagé entre deux villages de l'État du Maine, j'ai vu la foule des ruraux, pareille en tout point à une foule bourgeoise et réunie d'ailleurs pour un genre de sport qui est le plaisir favori de toutes les classes indistinctement. Le *foot-ball* entre les universités de Yale et de Harvard remplit les journaux pendant près d'une semaine. Cette partie-là se faisait avec moins de solennité sans doute, mais avec tout autant d'entrain de la part des joueurs et des spectateurs, parmi lesquels il y avait beaucoup de spectatrices. Les premiers, de beaux gars dans leur tenue de combat, reprenaient ensuite d'affreux pardessus qui leur donnent l'air horriblement commun. Les jolies demoiselles de campagne étaient élégantes à l'égal des ouvrières des villes, qui portent les dernières modes et souvent des étoffes assez chères, des fourrures, des bijoux : pourquoi pas, s'il leur plaît de transformer en toilette tout ce qu'elles gagnent? Une dame de Philadelphie m'a conté qu'elle avait cru devoir prier sa femme de chambre de ne pas servir à table avec des diamans aux oreilles.

— C'est mon goût de porter ma fortune sur moi, répondit tranquillement la jeune fille. — Et c'est mon droit de vous congédier, riposta sa maîtresse.

Il faut considérer que la classe des domestiques n'exista pour ainsi dire pas aux États-Unis pendant plus de deux cents ans. Jadis les Américaines mettaient leur gloire à s'occuper du ménage; mais ce temps primitif est loin ; il correspond à celui où les femmes n'étaient pas autorisées à enseigner et ne montraient leurs capacités sous ce rapport que dans les écoles du dimanche, *sunday schools*. L'Amérique alors était pauvre ; avec la richesse

vint un cortège d'exigences et de loisirs. Il fallut des *helps*, des aides qui d'abord furent les égales de leurs patronnes, — prenons ce mot dans le sens de protectrice, qui est le véritable, — et traitées comme telles, c'est-à-dire comme membres de la famille. Il s'ensuivait des mœurs très simples, très patriarcales, dignes d'une république. Puis le flot de l'immigration irlandaise vint tout changer : les *helps*, qui étaient souvent aussi, grâce aux excellentes écoles publiques, des lettrées, associant le travail intellectuel au travail domestique, disparurent devant l'invasion. Aujourd'hui les Italiens sont en train de remplacer comme domestiques les Irlandais, qui font de la politique; ils se contentent de plus petits gages et vivent plus sobrement. Que sont devenues les *helps* d'autrefois?

Elles sont employées de commerce ou d'administration, sténographes, écrivains à la machine, journalistes, interviewers peut-être! La rage du document humain est poussée en Amérique jusqu'à la manie, jusqu'à la fureur; des centaines de femmes, sans compter les hommes, guettent le passant pour le prendre métaphoriquement à la gorge, lui arracher des nouvelles toutes fraîches, des sujets à sensation, pour inventer parfois ce qu'il ne dit pas, pour arranger, en tout cas, compléter à leur guise et donner à la *real conversation* le ragoût nécessaire. Combien ai-je vu d'interviewers féminins très supérieurs à leur métier et qui peut-être avaient des diplômes en poche!

Une foule de femmes écrivent, quelques-unes avec talent; mais c'est l'enseignement qui est le refuge du grand nombre. Les écoles normales de 38 États comptent 23000 élèves, et sur ce chiffre 71 pour 100 sont des femmes. — Essayez donc de renvoyer cette nuée d'émancipées par le travail aux menues servitudes du foyer; essayez de prouver seulement aux moins intéressantes d'entre elles qu'il vaut mieux faire une jolie robe ou un bon plat que de la mauvaise littérature et surtout du reportage! La supériorité qui permet de reconnaître que les plus humbles choses peuvent être ennoblies à l'égal des plus hautes par la façon dont on s'en acquitte est en tous pays fort rare. Et surtout ce qu'elles veulent établir c'est l'égalité absolue des sexes. J'ai entendu vanter sérieusement par une femme éminente certaine école industrielle où un peu de couture est enseignée aux garçons et un peu de menuiserie aux filles. Ce sont là des exagérations dont on reviendra.

IV. — LES ÉCOLES INDUSTRIELLES. — L'INSTITUT AGRICOLE DE HAMPTON

Déjà surgissent, à la suite des citoyens riches qui ont comblé les collèges de largesses, d'autres bienfaiteurs dont les donations et les legs non moins magnifiques se tournent d'un tout autre côté, — vers l'éducation industrielle; il y a très peu d'années que son utilité est reconnue, mais l'esprit public commence à en être généralement occupé. Peut-être la médiocrité de tant de prétendues universités qui se sont élevées à tort et à travers auprès des véritables, peut-être leurs inconvéniens, qui sont de prêter, comme on l'a fort bien dit, de grands noms à de petites choses, ont-ils contribué pour une large part à la réaction. J'ai visité à Philadelphie l'Institut Drexel, qui porte le nom de son fondateur : 150 000 dollars suffirent tout juste à payer la construction et l'aménagement somptueux de cet édifice; il est ouvert aux deux sexes depuis 1891 et compte déjà 1 500 élèves. Toutes les aptitudes pour les différentes études professionnelles y sont développées par des classes excellentes où les mathématiques appliquées, le dessin, les sciences naturelles, la mécanique, trouvent leur place; en outre l'Institut Drexel loge de très riches collections en tous genres qui font de lui une école d'esthétique bien précieuse dans un pays où le goût n'est pas encore formé. Sans doute les dernières expositions ont eu sous ce rapport de très heureux résultats; elles ont mis la France en avant; c'est d'elle que les éducateurs parlent toujours lorsqu'il s'agit de louer le sens de la forme et de la grâce; n'importe, le désavantage est grand pour un peuple de n'avoir point sous les yeux à chaque pas les monumens, les chefs-d'œuvre de toute sorte dont la rencontre habitue les plus ignorans parmi nous à concevoir le beau sans explications ni commentaires. Seule une classe privilégiée avait profité jusqu'ici des espèces de razzias faites en Europe pour peupler les musées et les galeries des grandes villes d'Amérique. Grâce aux écoles professionnelles, les études d'art se répandront partout, modifiant peu à peu des qualités trop purement pratiques et utilitaires. L'immense gymnase, un des traits frappans de l'Institut Drexel, est, d'après la pensée du fondateur, appelé à favoriser ce progrès. J'y ai remarqué un curieux détail : accrochées au mur, les photographies d'un étudiant et d'une étudiante représentant, dans un état de complète nudité, la moyenne, *the average*, de leurs condisciples. Ceci est une application des découvertes de la science moderne à l'art grec, dont l'Amérique prétend s'inspirer. Les Grecs avaient élevé jusqu'au culte le sentiment de

la beauté; ils ne la voyaient pas seulement dans les images tirées du marbre ou de la pierre, mais dans les formes parfaites de la jeunesse développées par les jeux nationaux : voilà donc la raison de cette exhibition, que certains trouveraient indécente. Elle a en outre un but utile : celui de comparer d'année en année les progrès physiques accomplis par le trapèze, les haltères et des engins suédois plus perfectionnés. Mais que nous sommes loin du vieil esprit puritain!

C'est dans le Sud que les écoles d'arts et métiers ont eu depuis vingt-cinq ans la croissance la plus rapide. Il fallut, après la guerre, mettre des moyens d'existence entre les mains de ces millions de nègres affranchis subitement d'un trait de plume, et en même temps les élever par une certaine culture intellectuelle à la hauteur du rang nouveau de citoyens américains que rien ne les avait préparés à tenir.

L'un des hommes qui s'attachèrent dès le début avec le plus de zèle à l'œuvre de reconstruction fut le général Armstrong, fondateur de l'Institut de Hampton (*Normal and Agricultural Institute*). Il avait dans les veines du sang de missionnaire et d'éducateur; son père, l'un des premiers Américains qui allèrent évangéliser les îles de la Polynésie, avait été nommé, par le roi d'Hawaii, ministre de l'Instruction publique. Avant même de se rendre aux États-Unis pour y achever ses études, le jeune Armstrong put constater que les progrès de la piété chez des races presque innocemment licencieuses sont peu de chose s'ils ne servent pas de base à la formation du caractère; il remarqua en outre que l'école des missions, une école purement élémentaire et professionnelle, rendait de meilleurs services à Hawaii que celles du gouvernement, dont les visées sont beaucoup plus ambitieuses. Ces souvenirs lui furent utiles, quand il entreprit d'élever les nègres qui, par certains côtés impulsifs et enfantins, rappellent les indigènes au milieu desquels s'était passée son enfance.

Durant la guerre, dite de sécession, Samuel Armstrong commanda des troupes de couleur; il fut frappé de leur soumission à la discipline, de leur dévouement aux chefs qui les traitaient bien, de leur élan dans le combat. Il vit des soldats noirs étudier sous le feu leur syllabaire, — et conclut qu'il fallait leur donner toutes les chances possibles de devenir des hommes comme les autres. A travers les longues péripéties d'une lutte sanglante, il eut comme la vision du devoir qui l'attendait, et les circonstances le servirent singulièrement. Chargé d'administrer dix comtés de la Virginie de l'Est, d'y arranger les affaires nègres et de régler les

relations entre les deux races, il tenait son quartier général à Hampton, tout près de Old Point Comfort où abordèrent, en 1608, les premiers pionniers, où l'on débarqua la première cargaison d'esclaves, où fut baptisé le premier Indien; en vue de ces côtes eut lieu la bataille décisive du *Monitor* et du *Merrimac;* le général Grant établit sur ce point son plan de campagne final. — Armstrong jugea qu'un endroit peuplé de souvenirs historiques et stratégiques, facilement accessible, tant du nord que du sud, par eau et par le chemin de fer, destiné à un grand développement commercial et maritime, situé enfin dans les meilleures conditions de salubrité, serait bien choisi pour y fonder l'école de ses rêves (1).

Déjà, au lendemain même de la guerre, une vaillante femme de couleur, Mrs Mary Peake, avait rassemblé autour d'elle, sur l'emplacement du camp Hamilton, où 6 000 morts reposent maintenant dans un cimetière national, des enfans noirs par centaines, première école de nègres libres, fondée avec le secours de l'Association des missionnaires. Cette même Association aida puissamment Armstrong pour l'achat d'une vaste propriété sur la rivière de Hampton, et elle lui demanda ensuite de se mettre à la tête de l'Institut. Il n'avait jamais songé, dans sa grande modestie, qu'à suggérer et à aider, non pas à diriger, mais il était prêt pour cette œuvre qui commença toute petite, en 1868, avec deux professeurs et quinze élèves. Leur nombre ne s'accrut que trop vite : il fallut transformer en dortoirs, en ateliers, etc., les vieilles baraques d'ambulance abandonnées, en attendant des fonds qui d'ailleurs ne tardèrent pas à venir, le gouvernement ayant sur ces entrefaites attribué trois millions et demi de dollars à l'éducation d'un million d'enfans de couleur. Déjà s'ouvraient les principales institutions qui prospèrent aujourd'hui. Hampton reçut pour sa part 50 000 dollars, et les bâtimens nécessaires purent être construits. En 1870, un acte spécial de l'assemblée générale de la Virginie assurait l'incorporation de la nouvelle école, la déclarant indépendante de toute association et de toute secte ainsi que du gouvernement. Le *self-help* était sa devise, s'aider soi-même; elle ne voulait pas de contrôle, et, de fait, les idées du général Armstrong eurent d'abord peu de partisans ; on ne croyait guère au succès du travail manuel, sous prétexte qu'il ne rapporterait pas assez.

Il rapporta beaucoup au point de vue moral, en réhabilitant un labeur dégradé par l'esclavage. « Comme tous les hommes di-

(1) *Twenty-two years Work*, Hampton Normal School press, 1893.

sait Armstrong, le nègre est ce que l'a fait son passé. » Conjurer ce passé, remédier aux influences de l'hérédité et du milieu, mettre à l'épreuve le caractère, à la formation duquel il tenait mille fois plus encore qu'au travail rémunérateur et intelligent, puis envoyer au loin une élite, prêcher de bouche et d'exemple, tel était le but du général. Il lui a consacré sa noble vie et il est mort content l'année dernière, en demandant le simple enterrement d'un soldat, une place dans le cimetière de l'école au milieu de ses étudians, sans distinction d'aucune sorte, sans qu'aucun éloge fût prononcé sur sa tombe. Voici quelques-unes des dernières paroles qu'on ait recueillies de lui : « Je ne tiens pas à une biographie... ce n'est jamais la vérité tout entière. La vérité d'une vie est profondément cachée... à peine nous-mêmes la connaissons-nous, mais Dieu la connaît : j'ai foi en sa miséricorde. — Hampton a été pour moi une bénédiction; il m'a donné pour aides et pour amis les meilleurs d'entre mes concitoyens, et c'était une bonne fortune que de pouvoir faire quelque bien à tout ce monde libéré par la guerre, de pouvoir aussi servir indirectement les vaincus... Peu d'hommes ont été heureux autant que moi. Je n'ai jamais eu de sacrifice à faire. J'ai été, semble-t-il, guidé en tout. La prière est la grande puissance de ce monde; elle nous retient près de Dieu : ma prière à moi était inconstante et faible; c'est pourtant ce que j'ai eu de meilleur. Et maintenant je suis curieux d'entrevoir un autre monde. Tout y sera sans doute parfaitement naturel. Comment peut-on craindre la mort? C'est une amie. Dieu et la patrie d'abord, nous-même après... »

Cet aperçu des sentimens du général Armstrong est peut-être utile pour faire comprendre ce qu'a été son influence sur environ 150 000 étudians des deux sexes, — nous comptons ceux de toutes les écoles fondées par des gradués de Hampton sur le modèle de la maison mère, dans l'Alabama, la Virginie, la Caroline du Nord. D'autres élèves de l'Institut, hommes ou femmes, font œuvre de missionnaires dans la Floride, le Kentucky, la Caroline du Sud et le Texas. A Hampton même, il y a aujourd'hui 650 élèves de dix-huit à vingt-deux ans, dirigés par 80 officiers et instructeurs dont une moitié est répartie dans les divers départemens industriels.

Ne semble-t-il pas merveilleux qu'entre garçons et filles de cet âge et de cette race, logés sans doute dans des bâtimens séparés, mais se rencontrant à chaque instant, en classe, aux repas, aux divers meetings, nul scandale ne se soit jamais produit? Faut-il croire que la présence d'un juste tel que Samuel Armstrong agissait sur eux comme l'ombre même de la présence divine? La tâche du Révé-

rend H. B. Frissell, qui a succédé au fondateur, sera certes des plus difficiles, quoiqu'une impulsion décisive ait été donnée. Les progrès sont extraordinaires, même au physique; la consomption fait moins de ravages, les affections nerveuses, très fréquentes autrefois, deviennent relativement rares, il n'est presque plus question d'hystérie depuis que les élèves savent qu'un certain manque d'équilibre passe pour être le signe caractéristique de leur race. Une femme médecin fort distinguée réside à l'Institut.

Hampton coûte annuellement 100 000 dollars, déduction faite du travail des étudians. Cette somme se trouve couverte par les subventions qu'accorde le Congrès et par des dons particuliers. On n'en est plus en Amérique à compter les sacrifices qu'exige l'éducation du nègre : les milliers d'écoles libres, à son usage, qui se sont ouvertes dans le Sud font peser une taxe annuelle de 4 millions de dollars, ou il s'en faut de peu, sur les anciens États esclavagistes. Le Nord soutient vingt collèges qui sont pour la plupart sous les auspices des églises et où 5 000 adultes se préparent aux carrières libérales; les femmes s'y distinguent dans la pédagogie.

J'ai vu, à la Nouvelle-Orléans, une demoiselle noire faire avec beaucoup d'autorité à des gentlemen de même couleur la classe de latin : sa courte chevelure laineuse soigneusement tordue en un nœud correct, un petit mouchoir brodé passé sous la ceinture, une fleur à la boutonnière, elle affectait des façons bostoniennes. J'ai vu aussi de petites négresses à la face simiesque suivre une classe de grec, et l'impatience qu'en éprouvaient leurs anciens maîtres m'a paru justifiée. Quelque ignorante que je sois du préjugé de la couleur, j'estime que les classes de couture, de blanchissage et de cuisine fondées par le bon général Armstrong ont vraiment plus d'utilité. Il encourageait aussi la floriculture et formait des jardinières. Dans le petit hôpital établi sur les terres de l'Institut sont dressées des gardes-malades, dont la réputation est grande aux environs. Ces connaissances pratiques n'empêchent pas, bien au contraire, que les étudiantes de Hampton soient fort demandées pour prendre en mains l'instruction primaire et religieuse des enfans. Presque toutes enseignent, quelle que soit d'ailleurs leur profession. Avec le temps on verra probablement la femme en majorité parmi les professeurs des écoles de couleur, comme il est arrivé dans les écoles blanches. Les hommes se feront de leur côté une spécialité de diverses industries, ayant l'intelligence de la mécanique et une adresse de doigts singulière. Tous les métiers leur sont enseignés à Hampton, bien que le général Armstrong ait particulièrement

favorisé l'agriculture et que l'exploitation des bois de charpente soit l'affaire principale.

Peut-être l'excellent esprit de cet Institut modèle conjurera-t-il quelques-uns des périls causés par la présence en Amérique de huit millions d'individus qui n'ont pas demandé à y venir, mais qui ne se laisseraient point expulser. Les nègres convenablement instruits trouveront pour vivre des débouchés nouveaux, et surtout ils auront profité de la meilleure des gymnastiques morales, celle qui consiste à gagner tout ce qu'on dépense, à travailler de ses bras la journée entière pour avoir le privilège d'étudier le soir, dût-on mettre des années et des années à conquérir laborieusement le savoir envié. Certains étudians, après avoir exercé des métiers au dehors, reviennent, et à plusieurs reprises, sur les bancs des classes. Ceux-là, il me semble, affirment mieux qu'ils ne le feraient par de grands talens le développement de la race noire. Une persévérance, une énergie pareille vaut plus que l'instruction supérieure acquise dans les universités de Lincoln et de Howard, de Fisk et d'Atlanta, instruction qui, par parenthèse, si elle lui donne d'autres droits, n'assure au petit-fils d'esclave qui la possède ni le privilège d'entrer dans un salon, ni celui de s'asseoir seulement dans une loge au théâtre. Il est parqué, à son rang, dans les chemins de fer même, où sont pourtant censées n'exister ni premières, ni secondes classes, mais où partout vous remarquez cette insolente distinction : salle d'attente pour les gens de couleur.

— Au Sud seulement ! me dira-t-on.

Qu'on me permette, pour donner l'idée des sentimens du Nord sur ces matières, de répéter une anecdote contée avec verve par un des administrateurs de Hampton, M. Marshall. Boston ayant témoigné par des largesses l'intérêt qu'il prenait au succès de l'Institut agricole, il fut décidé qu'un meeting aurait lieu dans cette ville le 27 janvier 1870 : le général Armstrong devait s'y rendre accompagné d'un orateur nègre, M. Langston. Celui-ci arriva le premier pendant la nuit au Parker House. Lorsque le maître de l'hôtel découvrit le lendemain avec dégoût qu'il avait chez lui un homme de couleur, il prit, sans la moindre hésitation, le parti de l'expulser : malheureusement les principaux notables de la ville rendaient visite à ce paria, dans le moment même ; on dut attendre leur départ pour procéder à l'exécution ; il en vint d'autres et si nombreux que l'occasion de mettre un nègre à la porte se trouva manquée décidément, mais M. Langston est resté le premier homme de couleur qui soit jamais entré comme hôte au Parker House. Même émotion dans les cafés où la

horde des garçons fut tout près de prendre au collet « le nègre » devenu depuis lors ministre des États-Unis à Haïti.

Même aujourd'hui, dans cette ville si libérale de Boston, voyez si le moins foncé des mulâtres, à moins qu'il ne représente une célébrité, un *lion* quelconque, osera profiter des droits qu'en principe on lui accorde. Imaginez le nègre, fût-il un grand homme, aspirant à la main d'une blanche de l'Est! Comme on le renverrait avec dédain aux dames du Sud dont la réponse, si bonnes et charmantes qu'elles puissent être, aurait toute la férocité d'une application de la loi de lynch; or, on sait avec quels raffinemens de cruauté cette loi sauvage punit le nègre coupable d'avoir convoité une blanche jusqu'à la dernière extrémité; il n'y a qu'à se reporter à de récens et hideux exemples dont l'Ouest fut le théâtre.

Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, le nègre n'est toléré aux États-Unis qu'à la condition de se tenir à sa place, et il deviendra très difficile de déterminer la place où doit rester un homme égal par son instruction et sa carrière aux plus distingués. — Une solide éducation primaire, une éducation industrielle ensuite, paraît donc être ce qu'il faut souhaiter dans son intérêt à la population de couleur, hommes et femmes; le général Armstrong l'avait compris, tout en ouvrant la voie aux exceptions résolues à monter plus haut quand même, quitte à souffrir. Des annales méthodiquement rédigées enregistrent l'œuvre accomplie par tous ses anciens élèves dispersés dans le monde, depuis les simples artisans jusqu'aux ministres de la religion, jusqu'aux avocats, médecins, employés du gouvernement, artistes (les musiciens sont assez nombreux).

Si je n'ai pas dit que sur les 650 élèves de Hampton, il y a 132 Indiens, c'est que je me réserve de parler plus tard de l'admirable école de Carlisle où ceux-ci sont réunis en foule, sans mélange de condisciples nègres. « L'amie des Indiens », miss Alice Fletcher, y introduira mes lectrices, comme elle fit en réalité pour moi. Sans les explications qu'a bien voulu me donner sur le sujet qui remplit sa vie cette femme charitable autant que savante, je n'aurais compris qu'à demi la beauté de l'œuvre du capitaine R. H. Pratt, émule du général Armstrong, son associé pour ainsi dire dans l'œuvre du relèvement des « races méprisées ».

Th. Bentzon.

L'ASSAUT DE LOIGNY

(2 DÉCEMBRE 1870)

I

Dans l'après-midi du 1er décembre 1870, la réserve du 17e corps allait de Coulmiers à Saint-Péravy-la-Colombe. Elle comprenait, en infanterie : les deux bataillons des zouaves pontificaux, un bataillon de mobiles des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de Blidah et de Tours ; en artillerie, quatre batteries de 8, deux batteries à cheval, une de mitrailleuses. Le général de Sonis marchait avec elle, ayant choisi sa place parmi les meilleures de ses troupes ; de la sorte, il tenait à peu près le milieu entre sa deuxième et sa troisième division, l'une devant, l'autre derrière, à quelques heures de distance, tandis que la première, retardée d'un jour entier, échappait à son commandement. Mais, sachant que de grands événemens se préparaient, il menait d'une seule impulsion cette triple colonne vers le terme de Patay, jaloux de rejoindre là Dubois de Jancigny et de s'y voir en même temps rallié par Deflandre. Infatigable et fougueux en apparence, las pourtant dans son cœur, oppressé par l'imminence des faits qui pendaient alors sur notre histoire, anxieux de ce champ de bataille où il ne s'agirait plus d'une lieue carrée ni des jachères de Beauce, mais bien de toute la terre de France, il ne parlait qu'à son Dieu de tant de tristesses ; et, se confiant à lui en de doux colloques, il lui demandait la consommation totale du sacrifice et la prompte occasion d'une mort de soldat.

L'heure de l'effort était en effet venue pour l'armée de la Loire. Déjà les 18e et 20e corps, opérant sous Beaune-la-Rolande, à l'est de la forêt d'Orléans, avaient attaqué Frédéric-Charles, maître et

gardien de la route de Paris, et tenté de l'attirer sur eux, hors de son poste stratégique. Le théâtre du conflit changeait maintenant ; l'œuvre des journées prochaines incombait aux forces situées de l'autre côté de la forêt. Là, les 15e et 16e corps n'avaient que peu de chemin à faire pour se réunir, tandis que le 17e, en vedette à l'extrême gauche, devait serrer sur l'aile droite par un mouvement étendu. Mais d'abord, il demeurait fixé dans cette position excentrique par l'urgence de couvrir Tours, nœud vital de la défense ; le grand-duc de Mecklembourg garnissait en effet les lignes du Loir, et poussait sa marche-reconnaissance vers le Mans, à la recherche de nos rassemblemens. Cependant, le 30 novembre, on apprenait à Tours que le grand-duc était en contremarche et qu'il revenait vers Frédéric-Charles ; on adressait sans retard au général de Sonis l'ordre de s'avancer lui-même vers l'est, jusqu'à Coulmiers. C'est pourquoi, gagnant ce terrain de victoire tout modelé de tertres et planté de croix, il avait bivouaqué là sa réserve, heureux de voir ces jeunes soldats, après de dures étapes, se reposer, faire leur soupe, dormir sur la paille des meules autour du village. Et tout à l'heure, le clairon rappelant aux armes, la lente colonne s'était reformée, remise en chemin.

Autour d'eux, s'étendait de nouveau la Beauce, rase et sombre, déployée à perte de vue dans sa funèbre nudité : pas une culture, pas une plante, pas une végétation buvant aux sources profondes de la terre et révélant sa vie latente, n'interrompait sa mort superficielle. Quelque givre séjournait au fond des sillons ; impuissant à couvrir le sol, il le striait de blanc et l'ensevelissait sous un demi-suaire dont la trame bigarrée, tombée du ciel comme tout d'une pièce, se déchirait aux arêtes des maisons et les laissait passer au travers. L'horizon, gris sur gris, décevant et proche, tel qu'un horizon marin, coupait de son cercle onduleux toutes les directions et cernait le regard par de grandes vagues glacées et fixées. Sur ce confin flottant, des meules penchantes, mamelles de cette contrée nourricière, des clochers aigus, de sombres toits, de blanches murailles qui clôturaient des fermes, s'étalaient en teinte plate sous une lumière fausse qui découpait les contours, mais ne modelait pas les formes : ces apparences angulaires, expressives de volonté humaine, blessaient presque les yeux du voyageur, induits par le paysage même à de lents mouvemens et de paresseuses visions. On marchait une lieue, deux lieues, et rien n'avait changé : toujours ces surfaces sans perspective, ces villages quelconques dont aucun ne pouvait être un terme, et, sous ce ciel compact, toute cette plaine informe où le chemin n'acheminait pas.

Les mobiles des Côtes-du-Nord composaient l'avant-garde. A trois cents mètres derrière eux, venaient les deux clairons des zouaves pontificaux, les *trombi*, ainsi qu'on les appelait encore par une habitude importée d'Italie. L'un d'eux, Tulane, était Français; l'autre, Italien, se nommait Colossandri : de tout jeunes gens, dont les figures imberbes riaient sous le képi, dont les nuques gracieuses se mouvaient et se balançaient à l'aise dans la large encolure des vestes de tartan. Mêlant leurs deux idiomes en une langue mixte qui les amusait, jargonnant, se houspillant, ils s'excitaient l'un l'autre à cette allure légère, rythmique, que leur musique leur avait apprise ; et, par momens, la voix mécontente du colonel, les rappelant à leurs intervalles, leur faisait prendre une cadence mourante, pareille au piétinement d'un paralytique.

En effet, le colonel de Charette les suivait à vingt pas, tenant la gauche du général de Sonis. L'un et l'autre, transis de froid, avaient mis pied à terre; ils causaient, les brides de leurs chevaux passées sous leurs bras. Les officiers de l'état-major étaient derrière; puis les spahis de l'escorte, penchés sur leur pommeau, raccrochés sur leurs courtes étrivières, grelottant dans leurs burnous ; le régiment enfin, masse grisâtre et morcelée qu'agitait le balancement des torses mouvans, le mouvement alterné des bras posant et reposant des bâtons à terre, le haussement brusque des épaules lasses de leur charge et qui secouaient aussi les piquets de tente attachés au paquetage.

La troupe était neuve, ainsi qu'il paraissait à la variété des prestances et des allures ; car ces hommes de tout âge et de toute provenance ne se courbaient pas dans l'attitude servile du fantassin longtemps terrassé par le sac ; mais, soldats par accident et par volonté, ils portaient à leur façon leur harnais de circonstance et les armes de leur choix. Ainsi, leur ensemble aurait pu paraître aussi disparate qu'aucun des corps francs levés à la hâte en ces jours troublés, si l'expression d'un même sentiment n'eût été lisible à la fois sur ces mines d'aristocrates et sur ces masques de paysans. Les plus las avaient aux yeux quelque chose d'allègre ; les plus forts, quelque chose de triste. Usés par la faim et la veille, ils avaient beau revenir à cet aspect inférieur et comme animal de l'homme qui pâtit dans son organisme et qui décline dans sa pensée : ils demeuraient exempts de cet égoïsme qui est la forme mentale de cette déchéance et dont si peu de troupes, une fois entamées par la guerre, peuvent éviter la fatale contagion. Ceux-ci, au contraire, s'appuyaient les uns aux autres; plusieurs portaient deux fusils ; on sentait entre eux comme le lien d'une camaraderie secrète. Et le scapulaire de flanelle blanche, atta-

chant au côté gauche de la veste un sacré-cœur rouge et sanglant, indiquait assez quelle confrérie en armes s'assemblait et combattait sous l'habit de ce régiment.

Au milieu d'eux, changeant de place, voulant les visiter tous avant la fin de cette marche, circulait leur aumônier, un religieux dominicain. Il était vêtu de la robe blanche de son ordre et du manteau noir ; le bonnet de laine dont il couvrait son crâne rasé encadrait aussi par deux oreillères sa figure barbue et pâle. Ses yeux, sous l'aile flottante de son chapeau, brillaient comme d'une lueur atténuée par des larmes ; un pli singulier de sa lèvre inférieure, déviée à gauche et pendante, ajoutait à ses traits doux une expression de grande tristesse. Dans un sac dont on voyait la banderole en sautoir sur sa poitrine, il portait l'étole, l'*ordo*, les saintes huiles et le custode, enfin toutes les choses requises pour l'accomplissement inopiné de son ministère. Mais, loin de se restreindre au rôle ecclésiastique, il ne vivait que pour ces trois cents zouaves : son humeur même ne lui appartenait pas. Appuyé sur une canne haute comme un homme, il s'intercalait au milieu d'un rang, et, s'efforçant là d'aviver la conversation et de provoquer les rires, il fabriquait des calembours ; il répétait d'anciennes plaisanteries qu'il lui fallait chercher très loin dans sa mémoire, jusqu'à ce temps de sa jeunesse où il était encore à l'École normale, et les distractions de M. Ampère, et les farces qu'inventait About. Ou bien, soucieux de maux plus cachés, il s'isolait avec l'un d'eux qu'il voyait se taire à part ; n'ayant que trop peu de temps le soir pour les confesser tous, il saisissait cette occasion d'écouter et d'interroger, sa main posée sur cette épaule. Quelle que fût la confidence, souci, regret ou remords, elle tombait avec un écho dans ce cœur profond. C'est ainsi qu'à chaque étape il pénétrait davantage dans leurs pensées et les réconfortait mieux en Dieu, opposant leurs âmes plus fermes aux épreuves plus dures, leur espérance plus certaine au désespoir plus obsédant. Et méritant pleinement le titre de *Père* dont ces soldats l'honoraient, il recevait d'eux de précieux dépôts : lettres, testamens, menus souvenirs, qu'ils destinaient à des parens âgés, à de jeunes femmes, à des fiancées, à des sœurs. Ce bagage était rangé dans sa valise, les adresses mises, toutes choses prêtes enfin pour que les objets pussent sans retard trouver leur but, en cas de bataille et de mort.

L'ancienneté du religieux dans sa charge datait de la fondation même du régiment et des premiers combats soutenus pour la cause pontificale. Choisi par le Pape, il s'était rendu à cette volonté suprême, ainsi que le prescrivaient ses vœux ; mais il ap-

préhendait d'abord cette tâche nouvelle, imprévue, et vers laquelle il n'avait pu diriger ses exercices antérieurs. Passer du cloître au camp, et de maître des novices devenir régent de cette soldatesque, la transition lui paraissait rude. Il recevait des confessions embarrassantes où le crime de duel revenait journellement; puis, quelque soin qu'il mît à choisir ses textes, à réduire ses développemens, on bâillait à ses prêches, on y faisait des bruits de sabre; il sentait enfin dix fois le jour que sa piété mystique gagnait peu ces gentilshommes occupés à jeter l'or français dans les plaisirs italiens; que sa patrologie ne convainquait pas ces chouans, venus se battre pour un roi et qui s'amusaient en attendant bataille. Mais les circonstances de l'histoire, en l'amenant à son vrai service, le servirent lui-même; elles révélèrent chez lui une qualité précieuse, bien propre à toucher des cœurs de soldats : le Père ne possédait pas dans tout son esprit la notion du danger. Car non seulement il pouvait, comme d'autres, regarder la mort en face, mais même il ne l'apercevait pas. Passant à travers les balles à Viterbe, à Monte-Rotundo, à Mentana, passant à travers la contagion quand le choléra s'était mis dans le camp, il avait forcé l'admiration : de l'étonnement à l'affection, le pas fut vite franchi. C'est que cet érudit de la science ecclésiastique connaissait aussi l'homme; cet hébraïsant était bon : il n'oubliait jamais, il ne souffrait pas qu'on oubliât toute la tendresse du Fils pour nous et comme sa loi n'est que de l'amour parlé; et, comprenant enfin le sens de cette discipline militaire qui fait de la profession des armes une vie de rachat perpétuel et de pardon, il osait penser et dire que l'armée est, quant aux actes de l'homme, la plus haute application de l'exemple et du précepte divins. Il avait renoncé à la glose écrite; mais, la vie étant aussi une *Somme* dictée par l'Esprit-Saint, il s'occupait de recueillir parmi les événemens mêmes les leçons de la Souveraine Sagesse; confondu dans la foule, il augurait sans cesse les gestes que Dieu fait au prêtre par-dessus la stature humaine. C'est pourquoi une haute allégresse, et comme une vocation nouvelle, l'attachait à ce régiment des *Volontaires de l'Ouest*, car la terre n'avait pas manqué à ces soldats du Pape, chassés d'Italie, chassés de Rome, qu'un navire français, au port de Civita-Vecchia, ramassait tantôt sur ses planches françaises, et qui se retrouvaient tout d'un coup là, au cœur de la France, face à face avec un si grand devoir. Et plus rien ici, dans cet hiver et dans cette solitude, entre hier désastreux et demain sinistre, que le seul devoir : le sol et l'air également rigoureux, la chose publique pendue sur l'abîme, les intempéries et les catastrophes agréaient au Père, tout lui paraissant à

ce point de danger et de misère où Dieu intervient d'ordinaire dans les affaires du monde. Aussi, convaincu que des actes mémorables s'élaboraient auxquels serait mêlée cette troupe, signe vivant du Christ en ce siècle d'erreur, il la préparait à sa tâche sanglante ; il l'exaltait au souvenir de nos grands jours, à l'exemple de nos grands hommes, et lui nommait Tolbiac, Patay, Orléans, puis saint Louis, Jeanne d'Arc, Bayard, du Guesclin.

Cependant, la conversation entre Sonis et Charette était venue sur le sujet de ces fanions que les généraux font arborer derrière eux en guerre, et dont ils signalent leur présence aux différens points du champ de bataille.

— C'est peu de chose que d'indiquer le lieu où l'on est, dit Sonis. Se faire personnellement reconnaître importe davantage. Pour cela je ne vois qu'un moyen : proclamer sa croyance... Parce qu'en affichant ce qu'on croit, poursuivit-il après un silence, on prouve ce qu'on vaut.

— Oui, mon général ; pourtant on ne peut guère se promener sous les balles avec des crucifix...

— Sans doute... Il y a des formes plus commodes du symbole. En Afrique, je portais un fanion croisé, bleu sur fond blanc. Seulement, c'était une croix grecque ; et, pour ma part, je n'aime pas cette manière de raccourcir la croix : il faut lui garder le rapport qu'elle a avec la forme humaine...

Il tourna vers le colonel ses yeux purs, étincelans dans leurs orbites que creusaient doublement la veille et la fatigue ; puis il conclut :

— Je n'arborerai désormais qu'un signe purement catholique.

— Ma foi, mon général, reprit Charette, si vous voulez déployer demain un signe catholique, j'en ai un tout exprès pour vous.

— Vraiment? Lequel?

— Un étendard tout blanc, brodé, avec un Sacré-Cœur au milieu ; quelque chose comme une bannière de procession. On me l'a remis à Tours, un vieux monsieur... J'ai serré l'objet dans ma cantine, et je n'ai plus trouvé le moment de m'en occuper.

— Eh bien! voici ce moment... Ainsi vous ne savez pas d'où vous vient cet étendard?

— Non, mais le Père le sait. Je puis bien l'appeler...

— Oui, s'il vous plaît, appelez-le.

L'ordre donné courut de rang en rang jusqu'au religieux, qui arriva essoufflé. Ils rangèrent leurs chevaux et lui firent place.

— Nous traitions d'une question militaire, dit le général, et il exposa le premier thème de leur conversation sur un ton de

politesse auquel le religieux se méprit, car il crut entrer dans un entretien banal, pour y tenir un rôle indifférent.

— L'usage des fanions est très ancien, répondit-il; mais il a été pratiqué une fois d'une curieuse façon : c'est une histoire que je raconte à nos zouaves...

Pour divertir ses interlocuteurs, il rapporta une fois de plus cette anecdote : Le général Marcognet, montant à l'assaut du fort de Schweidnitz, avait fait planter une tête de chou sur la canne du tambour-major : « Si vous ne voyez plus la tête de chou, disait-il à ses hommes, vous saurez que Jean-Pierre Marcognet est mort. »

— Marcognet était un vieux brave, reprit le général en souriant. Mais nous parlions de cet oriflamme blanc qui vous a été remis par une personne de Tours, et nous voulions savoir de vous sa provenance exacte.

Changeant de voix et de figure, le Père commença son récit. Les religieuses de la Visitation, à Paray-le-Monial, avaient brodé cet étendard dès les premiers désastres de la guerre ; pendant que les unes y travaillaient, écrivant avec l'aiguille chaque lettre de l'invocation : « Cœur de Jésus, sauvez la France! » le reste de la communauté, réuni en adoration perpétuelle, répétait ce vœu par une prière unanime; elles appelaient ainsi la faveur du ciel sur ce signe et demandaient pour lui quelque attribution miraculeuse qui pût encore ramener la victoire.

Elles voulaient d'abord, les saintes filles, que leur bannière fût déployée sur les murs de Paris; mais on leur avait représenté que cette guerre pouvait s'entendre comme le châtiment propre de Paris. Et d'ailleurs l'investissement était promptement venu interrompre toute communication avec la capitale. Interrogées alors, ces ouvrières de Dieu avaient répondu qu'elles destinaient le fruit de leur travail aux *Volontaires de l'Ouest*.

— ... Aux Volontaires de l'Ouest, insista le moine en écartant les mains de sa poitrine et regardant de droite et de gauche l'effet produit par ses paroles. A ce moment-là, nous ne portions pas encore ce nom; nous attendions obscurément à Tarascon d'être agréés et réorganisés : si nous serions classés dans la ligne ou dans la mobile, ou si nous formerions un corps franc, c'est ce que personne en France ne savait. Mais les bonnes sœurs de Paray avaient reçu à notre sujet des lumières telles qu'elles purent adresser l'étendard à une personne de Tours, et que cette personne nous l'apporta, — sans que nous l'ayons nullement demandé! — au moment même où nous prenions les armes pour quitter la ville. La prédestination de l'objet, la désignation sur-

naturelle faite de notre régiment, enfin l'opportunité de la remise, tout manifeste dans cette affaire un dessein providentiel.

— Vous aviez raison... conclut brièvement le général, en se tournant vers Charette. Mon Père, j'accepterai de vous cet étendard pour mon usage, si vous me faites l'honneur de me le confier. Seulement, continua-t-il tandis que le religieux s'inclinait pour marquer son respectueux acquiescement, il me faudra aussi un porte-fanion, car je ne remettrai pas cette étoffe chrétienne aux mains de ces païens-là.

Il montrait du doigt ses spahis engourdis et indifférens. Le colonel reprit :

— Parbleu, j'ai l'affaire... Un garçon qui est de l'or en barre : Henri de Verthamon. N'est-ce pas, mon Père... Verthamon?

— C'est un fort et un croyant, répondit le Père pendant que le colonel, se retournant vers la troupe, appelait :

— Verthamon! Verthamon!

— Il marche à la dernière compagnie, observa l'aumônier, pour excuser le retard que le sergent mettait à se présenter.

— Ne prenez pas la peine, Charette, laissez-le... opposa le général. Ne faisons pas courir inutilement ce garçon. Vous me l'amènerez à minuit, en venant me demander mes ordres.

— Mon général, je vais lui annoncer l'honneur que vous lui faites, dit le Père, saluant pour prendre congé.

— Vous voudrez bien m'annoncer l'heure que vous choisirez pour la messe, reprit en manière d'adieu le général, qui se découvrait lui-même par un large mouvement de bras.

Le Père comprenait bien le sens de ces paroles polies : elles lui rappelaient cet ordre une fois reçu, et chaque jour soigneusement exécuté, de célébrer l'office une heure avant le départ de la troupe. Arrêté sur le flanc du bataillon, il cherchait à reconnaître dans l'apparition de ces silhouettes qui défilaient quatre par quatre la belle stature d'Henri de Verthamon. Mais la colonne traversait à ce moment le village de Gémigny, dont les maisons, hostilement fermées, jetaient de l'ombre sur les visages.

— J'ai dû le laisser passer, songea-t-il, — et, se voyant en arrière, il prit le loisir d'entrer au presbytère. Les presbytères étaient, dans cette contrée dévastée, les seules maisons où l'on eût chance de trouver quelques provisions; et le Père ne frappait pas à cette porte sans une arrière-pensée d'ordre purement temporel.

Cependant, le canon tonnait vers l'avant; et le général tressaillait à ces appels sauvages que sonnait la poudre dans ses rauques instrumens, car le canon qui éclate produit plus qu'un bruit : il a comme une voix qui insulte et qui supplie, qui menace et qui gémit. « Marcher au canon, » c'était l'ordre sommaire qui

réglait cette colonne : Sonis l'avait reçu de Tours la veille, car toute nouvelle venait de l'arrière en cette armée découverte devant, décousue sur le front; et depuis lors, plus rien; pas un avis, pas un renseignement, pas un indice n'avait soulagé cette tête, sujette à tous les improvistes, attentive à tous les dangers.

— Est-ce donc là? songea-t-il joyeusement, et il sourit à ces salves de délivrance, il salua ce terme où il pensait déposer dans la mort le poids des incertitudes et des responsabilités. Puis, terminant par un accent de volonté son aveu d'impatience :

— Nous avons de quoi vous répondre... reprit-il, relevant le défi prussien; et il se retourna pour voir son artillerie, qui roulait à distance avec lenteur et régularité. Il aimait particulièrement cette arme, dont un long séjour en Algérie l'avait déshabitué; il admirait sa robuste apparence, la souplesse de ses manœuvres, surtout l'exactitude de ses constructions, à laquelle s'attachait pour lui l'idée d'une puissance mathématique, infaillible, quelque peu mystérieuse. « Ceux-là sont sûrs, » disait-il, comparant dans son esprit ces canonniers si tranquillement assis sur leurs coffres si bien fixés à leur matériel, avec ces instables forces d'infanterie, héroïques un jour, fuyantes le lendemain; les opposant à ces régimens de cavalerie qu'il avait failli commander, mais qui n'auraient pu le suivre sur leurs chevaux médiocres et fatigués. Et ramené par là à ses tristesses et à ses doutes :

— Qui sait? continuait-il, tandis que la canonnade se prolongeait au loin. Peut-être n'est-ce pas là?...

La veille, en sortant de Saint-Laurent-des-Bois, n'avait-il pas perçu ce même bruit, retentissant du côté de Tournoisis? Et n'avait il pas appuyé à gauche, gagné vers Ouzouer-le-Marché, jusqu'à ce que le silence rétabli et la nuit commencée n'eussent plus laissé d'autre parti possible que de négliger l'incident et de reprendre la direction première? *Ce n'était pas là...* Puis, remontant plus haut encore dans les souvenirs, il retournait aux rancœurs qui avaient marqué tous les grades de son rapide et récent avancement : Arrivant à Tours, lui, colonel de chasseurs d'Afrique, il recevait d'abord le commandement d'une brigade de cavalerie; quant à la troupe elle-même, personne dans les bureaux ni dans la ville ne connaissait son emplacement. Venu à Vendôme pour la joindre, il la pourchassait encore que déjà il changeait de titre et prenait sous ses ordres toute la division de cavalerie du 17e corps. Dès lors, il cherchait sa division comme tout à l'heure sa brigade : à Châteaudun, où d'abord il avait la joie de rencontrer et de consulter le général Fiereck, une troisième nomination le portait plus haut et l'embarrassait davantage : il devenait le chef du 17e corps. Le tiers seulement de ses troupes se trouvait dans

les environs. « Où est mon corps d'armée? » allait-il demander; mais le Gouvernement, prévenant toute question, lui adressait l'ordre pressant de se rabattre sur Vendôme et de couvrir Tours. Marche, contre-ordre, contremarche : cette fois, le général Fiereck n'était plus à Châteaudun. Tout ce que Sonis pouvait espérer de lui manquait donc à la fois : renseignemens sur la contrée, état des approvisionnemens, registres d'ordres, traditions, conseils et jusqu'à cette bonne collection de cartes qu'ils avaient commencé de feuilleter ensemble. Rien dans la ville, ni bureaux de place, ni personnel d'état-major. Entrant dans cette solitude, Sonis entamait avec le délégué à la guerre ce dialogue télégraphique : « Qui commande ici? — Vous. — Pour combien de temps? — Faites comme si c'était pour toujours. »

Comprenant enfin qu'il ne devait compter que sur lui seul, il choisissait Marboué, au nord de Châteaudun, pour le rassemblement de ses forces. Ses jeunes régimens arrivaient d'heure en heure, à peu près équipés : leur vue l'exaltait; et jugeant qu'il ne leur manquait rien que l'action salutaire, et l'effort d'où naît l'énergie, il préparait pour le 25 novembre une expédition propre à leur donner confiance en eux et en lui : c'était une reconnaissance offensive dirigée, au nord-ouest, vers la ville de Brou. La veille du jour choisi pour ce mouvement, il adressait des ordres exprès au général Deflandre, chargé de l'exécution; le jour même, montant à cheval à l'heure dite, il s'étonnait de trouver le camp parfaitement silencieux. Et tirant inquiètement sa montre :

— Les troupes sont-elles déjà parties? demandait-il au factionnaire.

— Non, mon général : le réveil n'est pas sonné...

Deflandre assistait ce matin-là à un conseil de guerre; il n'avait pas reçu les ordres; rien n'était prêt. Il fallait donc le suppléer sans retard et prendre son monde au dépourvu, faire chercher les officiers, les faire lever; parcourir ce camp mal discipliné où les soldats heurtaient leur général et ne le saluaient pas; attendre à la place d'armes les compagnies, qui arrivaient égrenées et qui partaient incomplètes; assister enfin, rongé d'impatience, à la lente reconstruction de cet assemblage militaire, qu'il restait ensuite à soutenir, à pousser, à piloter jusqu'au bout de cette laborieuse journée. Et quand, après vingt-quatre heures de marche et de combat, Sonis ramenait cette colonne à Marboué, éclairé cette fois sur son peu de solidité, tristement certain que non seulement la confiance, mais que toute liaison intestine, que toute volonté commune, bref, que tout ce qui fait une troupe manquait encore à cette troupe; alors, les soldats épuisés dormant sur la paille et sous la toile, un ordre nouveau survenait de

Tours et prescrivait la retraite immédiate vers la forêt de Marchenoir. On repartait en pleine nuit, et la débandade commençait d'éparpiller le 17e corps dont des lambeaux seulement atteignaient au matin les cantonnemens d'Ecoman, Saint-Léonard, Vievi-le-Rayé.

— C'est ma faute... songea Sonis, se chargeant une fois de plus d'un malheur auquel son initiative n'avait pourtant que peu de part. Car telle était son âme, qu'il acceptait la responsabilité sans réclamer le commandement, et qu'errant avec vingt mille soldats sous un amoncellement de causes orageuses, il voulait être la seule victime des événemens ou des hommes, et protéger entièrement ceux qu'il ne dirigeait qu'à demi.

Tout à coup la canonnade s'arrêta de battre ses oreilles, et la rupture de cette impression longtemps prolongée et devenue coutumière rompit aussi le fil de ses réflexions. Il cessa de fixer les yeux vers l'horizon jaloux d'où venait maintenant le mystérieux silence, il leva plus haut sa tête obéissante, et dit à son Maître : « Que votre volonté soit faite !... »

La nuit opaque était tombée ; la campagne désertée et la troupe frileuse se taisaient également autour de lui : pas un bruit de la terre n'empêchait de monter à Dieu la prière de ce soldat.

II

La mère du *tromba* Colossandri, une paysanne têtue, l'amenant une fois à Rome pour qu'il fût soldat du Pape, l'avait confié spécialement au Père, qui depuis lors possédait en ce garçon un serviteur attentif et bénévole.

On ne pouvait désirer domestique plus alerte ni figure plus avenante. Il était petit, de traits et de teint romains ; ses yeux ardens et doux éclairaient ses joues mates ; il riait sans cesse, courait plutôt qu'il ne marchait, travaillait moins qu'il ne se jouait. Toujours en action, il savait fabriquer des objets avec son couteau, prendre des oiseaux au piège, préparer la soupe, coudre, astiquer ; il avait appris depuis le commencement de la campagne à panser les chevaux, à les atteler, à sonner dans sa trompette tous les airs de l'artillerie et ceux de la cavalerie. Au surplus, ses fonctions près du Père étaient nombreuses : il l'éveillait les matins, bouclait sa valise et la portait au fourgon, préparait son autel, servait sa messe ; le soir, il touchait ses rations, ou, si le service d'approvisionnement ne fonctionnait pas, il travaillait et réussissait à lui découvrir quelque provende.

Mais cette fois, dans ce village éteint et verrouillé de Saint-Péravy, la question du souper lui paraissait entièrement insoluble.

— *Padre, che cosa fare* (1)? demandait-il avec perplexité au religieux, qui sortait du presbytère. Il l'avait attendu devant une sorte d'abreuvoir ou de fondrière, pavée de glace, blanchie de lune.

— Frappons n'importe où, répondit le Père; mangeons n'importe quoi...

Ils s'engagèrent sous une voûte et débouchèrent dans la cour d'une ferme. Une grange était ouverte, que des zouaves exploraient avec une lanterne; de la lumière et des voix sortaient d'une chambre, sans doute pleine, car des ombres passantes se projetaient incessamment sur les carreaux de la fenêtre. Le Père posa son sac et son bâton sur un banc, contre le mur; puis il mit la main sur la poignée de la porte, qui résista.

— On n'entre pas, cria une voix. C'est complet!

— Je suis le Père Antonin...

— Bien! bien! Entrez alors!

Ferdinand de Charette, Henri de Verthamon, plusieurs autres, groupés autour de la cheminée dans des attitudes lassées, surveillaient une soupe et des pommes mises à cuire devant le feu. Une vieille circulait et grognait au milieu d'eux, préparant quand même leur couvert, mais n'interrompant pas son discours maussade, bredouillé pour elle seule, et qui ne sortait pas de sa bouche sans dents. Un lumignon, noyé par la clarté de l'âtre, tremblait sur la table épaisse; derrière les rideaux à ramages qui cachaient le lit, un dormeur soufflait et s'agitait. Le lait chantait dans le pot; les fruits crevaient sous la cendre; l'horloge, avec son tic tac, émiettait doucement l'heure.

Ils s'assirent et mangèrent; mais le *tromba*, ne trouvant point de place sur le banc, resta mélancoliquement debout les mains dans les poches. Il regrettait maintenant une ration de pain dont il avait fait fi l'autre jour à Marchenoir, la jetant avec violence contre la porte de l'église, et s'amusant de voir là cette boule de pâte gélatineuse aplatie, collée, pendue.

— Mon Père, encore une pomme... disait Verthamon.

— Merci, j'ai beaucoup mangé... répondit le religieux. Comme pour se détendre, il alla quelques pas distraits dans la chambre, puis sortit. N'ayant pris que le temps d'ouvrir son sac et d'en tirer un objet, il reparut, et déposa sur la table un pot de confitures.

— Des confitures! des confitures! criaient-ils en faisant autour de lui des gestes joyeux. Vive le Père!... *Evviva il Padre!*

— C'est le bon curé de Gémigny qui me les a données, reprit-il. Partagez-les bien soigneusement: chacun pourra en avoir un peu.

(1) Père, que faire?

Et comme personne n'invitait Colossandri :

— N'oubliez pas le *tromba*, ajouta-t-il.

— C'est juste... Tiens, *tromba*, fouille au pot, dit Verthamon.

Puis, se levant et se vêtant de ses armes, il sortit pour se rendre au rapport du général.

III

Il descendit la rue principale, sortit du village et prit à droite le chemin qui menait vers le camp et le château. Les tentes angulaires s'étalaient au clair de la lune, irrégulières de longueur et de position; on entendait le bruit d'un maillet, frappé sur la tête d'un piquet, tandis qu'une voix pénible, et comme déformée par une position du corps incommode, se plaignait de la dureté du sol..

La grille du château ouvrait sur une allée rectiligne, resserrée de droite et de gauche entre des taillis. Ces masses touffues et basses concouraient vers le fond de la perspective, mais s'arrêtaient sur une échappée lumineuse et laissaient voir une façade blanche où des fenêtres éclairées paraissaient roses. Dans le vestibule, chaque pas faisait vibrer les dalles, entre des profondeurs souterraines et la haute résonance de l'escalier. C'était là cette atmosphère ancienne et cette odeur héréditaire propres aux vieilles demeures rurales : les aromates des offices, les conserves des celliers, les exhalaisons personnelles des chambres s'y combinent en proportions définies; les influences diluées de la lavande ou de l'iris y luttent suavement contre les émanations des étoffes résolues en poussières; air imposant, parfums expressifs, et qui, comme le château lui-même rempli tour à tour de berceaux et de cercueils, paraissent également chargés de vie et de mort.

Le brouhaha d'une conversation dirigea le sergent vers le salon ; il entra et vit, à la lueur des bougies qui brûlaient de-ci et de-là, plusieurs zouaves occupés à repousser les meubles vers le même coin de l'appartement; ils avaient posé un chevalet, qui portait un pastel, debout sur la table du piano. Par une porte ouverte, d'autres allaient et venaient; un groupe, où se mêlaient tous les grades et dans lequel Verthamon ne reconnut pas d'abord le général, s'employait à placer contre le mur une rangée de matelas.

— Bonsoir, Verthamon! dit le colonel, et il vint à lui pour l'accompagner et le présenter.

— Je vous donne un poste d'honneur et je sais que vous en êtes digne...

Faisant cette réponse, Sonis tendit la main à l'arrivant; puis il retourna arranger lui-même, avec une humilité chrétienne, le dortoir de ses soldats. Cependant, plusieurs camarades entouraient avec des mines joyeuses le porte-drapeau:

— Tu couches ici, n'est-ce pas, Verthamon? disait l'un.

— Il n'a pas l'air de savoir les nouvelles, observa un autre.

Et tous deux, se reprenant et renchérissant entre eux, racontèrent le grand événement de la journée : le général Ducrot sorti de Paris par une victoire, arrivé jusqu'à Épinay-sur-Orge, arrêté là à mi-chemin de Fontainebleau. Puis, les entreprises du lendemain : toute l'armée de la Loire mise en mouvement pour gagner Pithiviers, une grande bataille inévitable. Des causeries s'engageaient autour d'eux dans les différens groupes que formaient ces troupiers, redevenus hommes du monde.

— Je crois qu'il existe une famille de Saint-Péravy... disait un caporal appuyé à l'angle d'une cheminée et penché vers une collection de miniatures.

— Assurément, reprenait un autre. Elle a des alliances dans le Perche.

— Savez-vous où est l'église? demanda à cet instant Verthamon.

— Oui, tout près... au bout du parc, répondit une voix : et il vint regarder par la fenêtre :

— Tiens! la voilà! fit-il étonné... Nous n'aurons qu'à traverser le cimetière...

— Eh bien! n'est-ce pas le meilleur vestibule pour mener à une église? observa derrière lui le général; puis, parlant à tous :

— Dormez bien, acheva-t-il avec un accent de douceur paternelle, en tournant vers eux son visage où la beauté de son âme était épanouie. Je vous éveillerai moi-même au dernier moment.

IV

— *Padre mio*... appela doucement Colossandri, qui venait d'entendre les coups de deux heures sonner au clocher.

— *Padre mio*... répéta-t-il, en relevant la toile gelée et rigide, et faisant entrer plus de lumière sous la tente.

Le religieux continuait à dormir : son capuchon noir enveloppait son front d'un pli lâche et débordant; des rides nombreuses tailladaient sa face incolore, immobile; ses paupières, serrées entre elles comme avec effort, étaient sur ses yeux des sceaux de plomb. Le voyant abîmé à ce point dans le sommeil, le *tromba* prit le parti de lui découvrir la tête et les tempes, et

de l'asperger quelque peu avec l'eau de son bidon. Le Religieux se retourna, regarda, comprit; forçant à l'action ses membres lourds, il se mit lentement à genoux, puis debout.

— Merci, mon enfant, dit-il. Sans toi, je m'abandonnais. Allons... tu as trouvé la bonne manière de me réveiller. Ne dérangeons personne; nous prierons pour ceux qui reposent.

Marchant avec rapidité, et bien maître maintenant de lui-même, le prêtre passait entre les tentes pliantes au vent et vaguement vibrantes, sous lesquelles on entendait des souffles. D'autres pas, devant et derrière, s'acheminaient aussi vers l'église, dont la porte entr'ouverte filtrait de la clarté et dressait verticalement dans la brume une cloison vaporeuse et blanche. Pourtant, la nef demeurait dans une pénombre devant l'autel éclairé; le curé attendait, une main posée sur la grille du chœur. Face à lui, plusieurs fidèles étaient agenouillés sur un même banc : chefs baissés que la lueur falote et froide des cierges caressait. Sonis, Charette, les Bouillé, les Ferron, Troussures, Verthamon, commençaient là leur veillée d'armes.

« *Sancta Bibiana, virgo...* », récitait dans sa mémoire le Père, déjà vêtu de l'amict et du surplis. Il savait avec certitude que le 2 décembre était consacré à sainte Bibiane, mais il avait oublié la classe de cette fête et la couleur correspondante des ornemens. Avant d'ouvrir le tiroir aux chasubles, il consulta donc l'*ordo*, et vit que la messe de sainte Bibiane se trouvait cette fois remplacée par l'office spécial du Sacré-Cœur. Il fallait que celui-ci fût tombé en coïncidence de date avec quelque solennité majeure et qu'il eût été reporté jusque sur cette cérémonie secondaire des derniers jours de l'année. Mais sans s'arrêter à cette cause dont les événemens prochains allaient montrer la providentielle opportunité, le prêtre ne songea d'abord qu'à son ministère. On était en 1870, et la dévotion au Sacré-Cœur, privée jusqu'alors de l'approbation papale, ne ressortissait pas encore à un rite supérieur; les textes qui lui sont propres manquaient peut-être dans le missel de cette petite paroisse ?

— Je vais chercher, dit le curé, à qui le Père posait cette question. L'*appendice* est très développé...

Il trouva, mit les signets en place, et regagna sa stalle tandis que le religieux, la tête couverte, les traits immobiles et les yeux baissés, entrait derrière le *tromba*.

Ils commencèrent leur dialogue sacré: le prêtre avec un accent lent et profond; le servant d'une voix haute, légère et libre. Colossandri se conformait attentivement à toutes les prescriptions du service dominicain, offrant d'abord les burettes pour que le prêtre remplît le calice, récitant le *confiteor* spécial de

l'ordre ; au *Sanctus*, il alluma un cierge qu'il n'oublia pas d'éteindre à la communion. Le Père, tenant d'une main le ciboire et le protégeant de l'autre, faisait majestueusement face aux fidèles. Il vit la Sainte-Table occupée tout entière, Sonis étant à la droite par devoir d'exemple plus que par droit de priorité ; il les vit, et frappé d'une évidence intime et souveraine, dans cette minute où il leur présentait leur Dieu, il comprit par leur seule présence que ces hommes allaient mourir. Mais il marcha vers eux sacerdotalement, et leur distribuant quand même le Pain de vie, revint au tabernacle et termina le sacrifice. Incliné profondément, appuyé des deux bras sur la table de l'autel, il contemplait le signe eucharistique tenu symétriquement entre ses doigts allongés ; et le *tromba* l'entendait dire d'une voix accentuée et décroissante qui se perdait dans un murmure :

— *Cor-pus do-mi-ni nostri Jesù Christi...*

Lui-même, à ce moment solennel, répétait amoureusement sa prière habituelle au Sacré-Cœur : *O vulcani di amore che sboccate del cuor di Gesù, lasciate erompere una scintilla di queste flamme* (1)... Comme il achevait, le Père en était à la salutation finale après laquelle le prêtre se couvre. Ils entrèrent dans la sacristie ; trois heures sonnèrent sourdement à une petite pendule qu'on n'apercevait pas sur le mur mal éclairé.

— Va à ton service, dit le Père de sa voix liturgique et recueillie en Dieu. Il le bénit, agenouillé devant lui et qui baisait le bas de son scapulaire ; car le petit clairon n'omettait jamais cette pratique ancienne, laquelle vaut au servant de toute messe dominicaine deux cents jours d'indulgence, ainsi qu'il en a été décidé par le pape Grégoire XII.

V

Le Père avait accepté de prendre au presbytère un *frustulum* de pain et de café ; reconduit par le curé, il gagnait sa propre place dans le rassemblement de la troupe. Ils parlaient de Monseigneur d'Orléans, de sa propagande, de l'esprit général dans le diocèse, enfin de cette paroisse même, et de sa singulière invocation :

— *Ecclesia sancti Petri in via Columbarum*, expliquait le curé, c'est là l'étymologie. La langue populaire en a fait : Saint-Péravy-la-Colombe, ce qui n'offre plus aucun sens.

Un piétinement nombreux et sonore couvrait par instans le bruit de leur conversation. De l'église jusqu'au château, des appels et des numérotages couraient le long des rangs qui se for-

(1) O volcans d'amour émanés du cœur de Jésus, laissez échapper une étincelle de ces flammes...

maient. Un commandement de « Par le flanc droit! » marquant la minute de l'adieu, tourna la colonne face à la direction de sa marche ; puis, les têtes et les corps penchés en avant pour résister à la bise violente, les rangs s'ébranlèrent successivement.

Quatre heures venaient de sonner et la lune se couchait. Une ligne de lanternes, lentement mobiles et qui se masquaient par instans, rampait au loin sur la route; c'étaient là les bagages de la deuxième division ; on les dépassa, et derrière un premier plan illuminé par des feux de bivouac, on aperçut la masse de Patay.

Le camp fut établi à la porte de la ville, dans un champ contigu à celui que la deuxième division occupait déjà. Le matin blanchissait à peine; le cantonnement désert, mais qui montrait encore des traces de récente occupation, gisait silencieusement dans la nuit avec un aspect farouche et dépeuplé. Le régiment s'y répandit peu à peu, sans dépasser une place oblongue, triangulaire, qui n'était qu'un épanouissement de route à l'entrée du bourg; des maisons basses enfermaient cet espace; derrière, le clocher pointait hautement dans le ciel glacial.

Les zouaves heurtaient affamés aux portes, ou s'asseyaient somnolens sur les bancs; ils voyaient des traînards, que la prévôté n'avait pas encore ramassés, sortir ivres de l'auberge *A l'Espérance*. Les bruits : qu'on ne se battrait pas, qu'on allait faire la soupe, couraient de bouche en bouche sans que personne pût indiquer leur origine, et l'aumônier, se promenant, se secouant, battant la semelle, mêlait sa robe blanche à ces groupes sombres.

— Verthamon est-il ici? demanda-t-il de sa voix douce en frappant à la fenêtre d'une salle qu'il voyait toute pleine de monde.

— Non, mon Père, répondit Jacques de Ferron; mais entrez tout de même. Ici, c'est très curieux! il y a un vieux qui nous fait des théories...

Il vint lui ouvrir la porte et l'introduisit dans une sorte de cuisine, où de continuelles flambées surchauffaient l'air, vicié et teinté par des fumées de tabac.

Debout à l'extrémité de la table, un paysan de mine revêche tenait tête à une bande de jeunes gens assis sur les bancs en toutes sortes de poses et qui se moquaient de lui. Petit, le teint terreux, sa barbe faisant mentonnière autour de ses joues et foisonnant par touffes grises entre les pointes de son col, il portait un seau à traire et débitait du lait à l'aide d'une mesure de fer-blanc dont le manche recourbé s'accrochait au bord du récipient. C'était lui le propriétaire de la maison, lui dont on avait voulu renverser la meule pour étendre des jonchées dans la cour, lui qui avait bénévolement cédé plusieurs brassées d'une paille rouillée et piquante

propre à la litière des animaux. Il exposait maintenant les raisons de sa conduite et de son mécontentement :

— C'est-y moi qu'a déclaré la guerre? Alors, pourquoi qu'on me prend-y mon bien? Hier les Prussiens, aujourd'hui les Français; et toujours comme ça... J'en ons-t-y vu des mauvais jours! Maintenant je donne plus ren. D'abord, pourquoi vous battez-vous avec des hommes qui ne vous ont point fait de mal? C'est-y pas vos semblables? Moi, j'ons causé avec eux : c'est des braves gens tout comme les autres, qui ne demandaint qu'à travailler pour gagner leur vie...

On riait simplement de son jargon, sans répondre à ses questions; il se livra davantage et raconta l'histoire de son beau-frère, emmené comme otage en Prusse.

— Voilà mon beau-frère, un fort ouvrier comme vous et moi, c'est-y de la justice qu'on l'ait pris prisonnier? Il était là tranquillement qui attendait les Prussiens devant sa maison, à Bricy. Il leur avait servi à boire sur sa table. « Voulez-vous des raisins, messieurs les uhlans? qu'il leur a demandé bien poliment; voulez-vous du jambon? Prenez à votre convenance... » Mais ces grands malfaisans l'ont poigné comme s'il avait tué père et mère; ils l'ont attaché avec une corde derrière un cheval, et trotte bidet! va dans leu' Prusse, mon pauvre François! Je lui ons porté à manger quand il a passé à Gémigny. Tout de même, il ne se faisait pas trop de bile, parce que ma sœur lui avait cousu un billet de cent francs sous la doublure de son gilet...

Il regarda dans les yeux ceux qui l'écoutaient, manifestement fier de cette action de sa sœur; puis il reprit :

— Un qui a de l'argent, il ne se fait pas de bile... Mais que direz-vous de l'aventure? C'est-y moi qui vas labourer pour lui à présent?... Je ne suis pas fort instruit, mais je sais bien que si vous ne pouvez pas seulement empêcher nos gens d'être pris dans leurs maisons, ce n'est pas la peine de faire la guerre. Aussi, je l'ai dit à mon garçon quand il a parti pour être mobile; je lui ai dit : « Cache-toi bien dans les fossés; n'attrape pas de mauvais coups... »

— Pauvre homme! interrompit le Père, affligé de ce qu'il pût exister par le monde des âmes aussi incapables de sacrifice.

— Ne l'écoutez plus! dit-il hautement à ses soldats : il vous découragerait.

Il sortit avec plusieurs d'entre eux, et, les arrêtant dans la cour :

— Écoutons plutôt ceci, reprit-il gravement.

Attentif à la rumeur lointaine de la bataille, il levait le doigt et les yeux vers le ciel. Le soleil de onze heures s'y montrait, pâle et froid, parmi de pesans nuages. Un instant, les vapeurs, se dissipant, démasquèrent sa face hivernale; puis l'astre se voila de

nouveau et ne fut plus un soleil, mais quelque ouverture percée à travers cette calotte de plomb, un trou foré comme au trépan dans ce crâne que l'humanité démente remplit à jamais de ses songes et de ses crimes, du bien qu'elle rêve et du mal qu'elle accomplit.

Les zouaves prêtaient l'oreille. Ils sentaient s'approcher l'instant d'agir, et croître à mesure, et peser sur les leviers de leur conscience la cause intime qui les faisait agir. Mais d'abord ils ne perçurent que les sifflets de la bise; puis des salves diffuses leur parvinrent d'un point indéterminé de l'horizon.

— C'est là, dit Fernand de Ferron, et il montrait du doigt la direction d'Artenay.

— Non, reprit un autre, entendant vers Loigny des détonations plus sourdes, mais plus fréquentes : la bataille est au nord...

— Où qu'elle soit, Dieu nous y garde notre place... répondit le Père ; et, dans un silence résigné, ils s'acheminèrent une fois de plus vers la place d'alarmes.

VI

A l'Est, au Nord, partout déchaînée, la bataille ardente développait autour de Patay son cercle de feu et de sang.

On sait quelle était, pour les journées du 1er et du 2 décembre la vaste tentative de l'armée de la Loire. Se porter sur Pithiviers en refoulant ou en perçant les forces allemandes interposées, rejoindre à Fontainebleau l'armée de Paris, qui bien loin d'avoir atteint Épinay-sur-Orge ainsi qu'une erreur de mots le faisait croire à Tours, luttait alors péniblement sur le terrain de Champigny : c'était là l'événement chimérique auquel les 15e, 16e et 17e corps d'armée allaient s'employer.

Cette conception stratégique, étrangère aux vues du général en chef d'Aurelle de Paladines, mais imposée par le gouvernement quant au plan et quant à la date, était déférée telle quelle au commandement militaire, qui ne décidait plus que de l'exécution tactique. Ce partage anormal de l'autorité pouvait se trouver légitimé par les circonstances, mais il compromettait d'avance le résultat; car, sans doute, toute œuvre est mort-née à laquelle l'ouvrier principal ne croit pas. L'insuffisance de ses outils, son ignorance de son but propre, créaient pour lui d'autres faiblesses : sa cavalerie, par exemple, médiocre en soi et médiocrement utilisée, ne lui apportait que peu de renseignemens sur la position de l'adversaire; et bien qu'il ne dût avoir affaire dans la journée du 2 qu'aux forces du duc de Meklembourg-Schwerin, il pouvait encore craindre l'intervention de Frédéric-Charles. Ainsi, d'une part, la formulation d'un ordre impératif, de l'autre, le manque

des données les plus essentielles, étaient pour le général en chef des tares mentales propres à retarder et à rompre sa décision; elles le chargeaient par avance du poids de toute cette bataille à laquelle sa direction centrale a manqué.

Le 15e corps, commandé par le général Martin des Pallières, devait laisser une de ses divisions immobile dans les environs de Chilleurs-au-Bois et de Neuville, tandis que les deux autres tourneraient autour de celle-ci, en suivant la grande route d'Orléans à Paris par Artenay. Le 16e corps, sous les ordres du général Chanzy, formerait l'aile marchante de la conversion; il quitterait les positions conquises par lui la veille à Faverolles, à Villepion, à Terminiers, et se dirigerait au nord-est, ayant dans ses traces, et pour sa réserve, le 17e corps.

Or, aucun accident remarquable du terrain ne conditionnait le théâtre où ces troupes avaient à s'engager, ni ne permettait, en appuyant une défense, d'orienter une attaque. Sur toute l'étendue qu'on découvre depuis le moulin de Terminiers, c'est à peine si le niveau du topographe saisirait dans les altitudes une variation de dix mètres: les vagues ondulations dont se modèle de-ci et de-là ce sol indéterminé peuvent à peine abriter des troupes contre les vues, bien loin de leur offrir quelqu'une de ces crêtes saillantes qui sont aux forces armées comme les parois à l'eau des réservoirs, et du haut desquelles la masse humaine sent l'attrait de la pente et cède à l'accélération de la pesanteur. Cependant, pour fermer par deux traits cette région du tapis où tomberont tantôt les dés de la bataille, on peut marquer depuis la ferme Morâle jusqu'à Loigny et à Ecuillon comme un seuil, puis, entre Tanon et Champdoux, comme un glacis : c'est là tout le champ clos débattu et perdu par les soldats de Chanzy, montré pour leur terme et demeuré interdit aux soldats de Sonis. Rien ne signale cet espace dans cette plaine aussi plate que la carte même; mais, par un effet de contraste, les localités aperçues au loin et de tous côtés accaparent le regard; l'esprit prête des proportions grandioses aux moindres constructions dont la valeur défensive grandit comme les apparences optiques. On voit à gauche, par-dessus les toits de Faverolles, le bourg d'Orgères; derrière lui, un rideau boisé clôt la perspective; les clochers de Loigny, de Lumeau, de Baigneaux, de Poupry, sont autour de l'horizon; dans leurs intervalles, Fougeu recouvrant la ferme Morâle, Villours, posé de guingois, Ecuillon tout seul, Goury perdu dans les arbres, émergent avec des formes déchirantes sur cette mer douce au regard. C'est à travers ces écueils tactiques que le 16e corps devait naviguer.

Ses trois divisions ne formaient que deux colonnes et ne suivaient que deux itinéraires. A droite, la division Maurandy allait

toute seule de Sougy vers Terminiers et Lumeau, le terme hypothétique de sa sanglante étape étant marqué à Poinville ; au centre, les divisions Barry et Jauréguiberry, l'une derrière l'autre, avec une demi-lieue de distance, quittaient Terminiers et Faverolles, et se dirigeaient par Villours, Loigny, Tillai-le-Peneux... ; la cavalerie du général Michel, les francs-tireurs de Foudras et de Lipowski avaient à louvoyer et à convoyer sur le flanc gauche.

Les forces allemandes, surprises la veille et repoussées, n'avaient plus révélé leur présence que par les grands feux de leurs bivouacs ; on ne savait rien de précis sur elles, et le vent d'Est avait emporté dans l'inconnu le bruit des coups de feu échangés vers minuit, du côté de Bourneville, entre des grand'-gardes de cavalerie. Il était six heures du matin : le corps bavarois attendait près de la Maladrerie, en position de rassemblement. La cavalerie du prince Albert s'étendait à sa droite. Les 17e et 22e divisions sortaient des cantonnemens éloignés qu'elles occupaient au nord ; celle-là, destinée à heurter le 15e corps français et à soutenir le combat isolé de Poupry, se hâtait vers Baigneaux ; celle-ci, vers Lumeau, que convoitait de plus près la division Maurandy. A huit heures, le grand-duc changeait sa disposition et portait par une marche de flanc les Bavarois vers le front : Beauvilliers-château de Goury. Ses têtes de colonnes, en s'ébranlant, pouvaient apercevoir, vers Loigny et sur une direction convergente à la leur, les éclaireurs de la division Barry.

Les deux axes de mouvement se coupaient au château de Goury : ce point se trouvait ainsi désigné comme premier objet du conflit ; et d'abord, un bataillon prussien, rappelé en grande hâte de Lumeau, s'y fortifiait. Une longue façade sinistre, percée de fenêtres nombreuses, une clôture si délabrée que trois coups de pioche suffisaient pour y pratiquer une meurtrière, formaient double courtine sur la direction de l'attaque française et donnaient contre elle un double étage de feux. Cependant, le 38e régiment, déployé et tenant la droite de la ligne, se présentait devant l'obstacle ; la fusillade s'engageait vers neuf heures et demie. Rien n'était décidé encore quand la 4e brigade bavaroise arrivait à son tour. Déjà, elle avait jeté face à droite, entre Beauvilliers et Goury, une batterie légère et deux batteries lourdes, et vu cette artillerie devancer par son feu l'artillerie française, singulièrement oubliée et retardée ; renforçant ensuite la garnison du château, elle le dépassait par un de ses bataillons, qu'elle rabattait enfin contre l'assaillant.

Ce bataillon se démasqua et s'avança obliquement contre le 38e ; mais, aperçu de la sorte vers la droite, il paraissait venir de Lumeau : on le prit pour un détachement de la division Maurandy ; et le commandant Gariod, qui se trouvait le plus directe-

ment menacé, donna l'ordre de ne pas tirer sur cette troupe approchante et sur ce danger grandissant. Avant qu'il ne se fût reconnu, de violentes décharges, en faisant des jours dans ses rangs, et le couchant lui-même, percé de vingt balles, coupaient court à sa mortelle erreur.

La catastrophe allait promptement suivre la surprise. Car la 3e brigade bavaroise avait marché derrière la 4e; elle s'était établie, non sans peine, au-dessus de Goury, face à Ecuillon. Très endommagée d'abord par la fusillade du 38e et par celle du 7e chasseurs, peu s'en fallait qu'elle ne perdît deux batteries, attaquées à l'instant même de leur arrêt, avant l'ouverture de leur tir. Mais des compagnies allemandes, résolument avancées, conjuraient le danger; elles entraînaient dans leur mouvement le reste de la brigade, qu'on voyait progresser d'une seule haleine jusqu'à Ecuillon. Devant cette hardie contre-attaque, l'artillerie de la division Barry se retirait précipitamment; son roulement, sur cette terre gelée, s'accompagnait d'un bruit de tempête, et cette impression terrifiante abattait tout à coup le moral déjà faiblissant de nos jeunes soldats. Ils pliaient donc, et cette première heure perdue perdait la journée. En vain, vers midi, une deuxième colonne française revenait-elle battre l'écueil de Goury par l'afflux incessant de troupes neuves, qui se défonçaient l'une après l'autre contre le récif. Cependant, la division Maurandy, suivant sa route latérale, s'était échouée sur Lumeau; débarrassée d'elle, la 17e division prussienne pouvait lancer la brigade hanséatique à travers le combat principal; celle-ci, comme tout à l'heure la 3e bavaroise, marchait d'un trait jusqu'à Fougeu : elle tendait ainsi un rapide rideau, qui nous fermait définitivement le fond de la scène. Tout le corps de von der Thann convergeait bientôt vers Loigny, où s'engageait pour plusieurs heures, sous la fumée de l'incendie et sous celle de la mousqueterie, une lutte sanglante de rues et de maisons.

Cependant, le 33e mobiles se retirait de Villerand sur Villepion; la brigade Deplanque rétrogradait depuis Villours jusqu'à Faverolles, suivie par la mitraille prussienne; quatre batteries allemandes étaient devant Ecuillon, deux entre Loigny et Fougeu, dix peut-être entre Fougeu et Villerand : tout ce métal, éparpillé sur un arc de cercle enveloppant et grandissant, aboyait contre les asiles de Faverolles et Villepion. Puis, la cavalerie du prince Albert venait menacer à revers les troupes assises sur ces deux positions. Partie au trot de la Frileuse, elle passait entre Cornières et Villevé, quand elle découvrit au loin, de part et d'autre de Gommiers, deux masses noires : c'étaient les colonnes du 17e corps qui entraient sur le champ de bataille.

VII

Vers midi et demi le général de Sonis, instamment appelé à l'aide, fit rompre son bivouac de Patay. Il dirigea par Rouvray-Sainte-Croix, Terminiers, Faverolles, la division Dubois de Jancigny, mise dès le matin à la disposition du général Chanzy, mais inemployée encore; lui-même conduisit sa réserve au plus court, vers Loigny; enfin, la division Deflandre, qui atteignait précisément Patay, reçut l'ordre de repartir et de marcher au canon.

Manquant de toutes données, le général Deflandre apprécia qu'il devait flanquer le 17e corps sur la gauche, et se donna Gommiers pour premier objectif. Cependant, la réserve passait entre Rouvray-Sainte-Croix et Muzelles; elle s'orientait d'abord sur le moulin de Faverolles, puis, plus à l'ouest, conformément aux indications qu'apportaient incessamment des officiers dépêchés par le général Chanzy. Sonis, en doublant de vitesse, avait déjà gagné Villepion.

— Les affaires vont mal, lui dit le général Barry, devant le château. — Et peu après, le général Chanzy lui répéta cette phrase, ajoutant qu'il avait un régiment cerné et perdu dans Loigny.

— Si vous pouvez me remplacer ici, conclut-il, vous me ferez plaisir. — Il montrait du doigt les troupes qui jonchaient le terrain en avant de Faverolles.

C'était un ordre, et, pour l'exécuter, Sonis voulut se tourner d'abord vers cette division Deflandre à laquelle il n'avait pas encore donné de destination. Il commençait à la chercher sur cette vaste esplanade, et s'inquiétait de ne pas la voir, quand il aperçut la colonne Dubois de Jancigny qui descendait de Terminiers. Allant au plus près, il prit là deux batteries à cheval qu'il lança au galop jusque sur la route de Faverolles à Villepion; puis il plaça lui-même devant Faverolles le 51e régiment de marche. Mais à ce moment un autre danger vint l'attirer ailleurs.

L'attaque latérale de la division de cavalerie prussienne se prononçait depuis Nonneville. Attentif à cette partie du champ de bataille, car le matin même un capitaine des francs-tireurs Lipowsky était venu lui dénoncer les excursions enveloppantes du prince Albert, Sonis envoya dire à Deflandre de se garder; lui-même fit tête avec sa réserve au nouvel adversaire. Un groupe de son artillerie s'établit à Gommiers; l'autre, qu'escortaient le 1er bataillon de zouaves pontificaux, quatre compagnies des mobiles des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de Tours et de Blidah, renforça près du moulin de Villepion les batteries de la division Jauréguiberry. Il était temps : déjà les pièces allemandes

postées à gauche et à droite de Nonneville couvraient d'obus le parc du château, désorganisaient la résistance, expulsaient les défenseurs. Sonis, parcourant sa ligne de feu, se mêlant à ses canonniers, les activait dans leur service. Bientôt ses projectiles de 8 entamèrent l'artillerie ennemie; une haute gerbe de flammes marqua au loin l'éclatement d'un caisson; en même temps, les balles des mitrailleuses creusaient des vides dans cette cavalerie, qui menaçait toujours, massive et mobile, étincelante et sombre. Comme pour affirmer ce succès, l'amiral Jauréguiberry voulut qu'une batterie s'avançât jusqu'à l'extrémité nord du parc; d'après ce désir, Sonis changea d'emplacement toute l'artillerie qu'il avait à la position du moulin. Enflammé lui-même par ce premier progrès, il regardait déjà ce village de Loigny où de la troupe française était traquée; il scrutait impatiemment ce noir champ de bataille fumant, confus, mystérieux, aux deux bords duquel les armées énervées se regardaient comme incapables de secouer leur inertie et de s'exciter l'une l'autre par quelque nouveau défi. A ce moment, le capitaine d'état-major de Luxer vint annoncer qu'une compagnie du 51e de marche dirigée par lui-même s'était installée dans un petit bois, sur la ligne qui va du château de Villepion à Loigny.

— Bien... répondit le général. Mais je ne sais ce que fait ma 3e division... J'ai besoin d'elle ici tout de suite : je vais attaquer Loigny. Allez en avertir le général Deflandre.

Le capitaine s'éloigna dans la direction d'Heurtebise. On entendait encore le bruit alterné de son galop quand un sous-officier d'artillerie arriva au pas de course : « Son commandant l'envoyait... le centre se repliait... il était presque sur les pièces, on ne pouvait plus tirer... »

— Quel centre? demanda Sonis; et, se précipitant du côté de Villours, il courut chercher la réponse à sa propre question. Son cheval tanguait au passage des sillons; des isolés couchés à terre, morts ou vivans, des objets d'équipement abandonnés, une charrue arrêtée au milieu d'un champ, le déviaient du droit chemin; à la fin, il obliqua vers quelque chose de nombreux et de changeant qui était une troupe en mouvement. Son désir faussant sa vision, il crut un instant reconnaître que ces bataillons marchaient à l'ennemi; mais les silhouettes grandirent, les faces des fuyards parurent tournées vers lui avec des expressions de misère et d'épouvante.

— Halte! cria-t-il en faisant du bras un grand geste d'alarme et de menace. Halte! vous perdez l'armée!

Son officier d'ordonnance, prêt à tuer quelqu'un de ces affolés pour suspendre la fuite des autres, braquait sur eux son revolver :

un commandant, deux capitaines, faisaient face au troupeau en étendant les bras ; et l'on entendit une voix qui criait, enflée de tout le son qu'elle pouvait contenir :

— Arrêtez, arrêtez donc !... ou je vous casse la gueule !

Ces efforts aboutirent, et les rangs reformés, retournés, regagnèrent un peu de terrain. Mais quelques obus bavarois, faisant brèche dans la tremblante muraille humaine, la versèrent tout entière : marcher en avançant dépassait les forces de ces malheureux, capables seulement ou de se fixer au sol en tombant couchés, ou de se mouvoir en lâchant pied. Ils gisaient ainsi, et la chute réitérée des projectiles les couvrait de boue et de métal. Chaque minute de cette affreuse immobilité la rendait plus invincible ; Sonis le comprit, et, passant au milieu d'eux :

— Debout ! cria-t-il. En avant sur Loigny ! — Il accompagna son commandement d'un ample geste qui était l'action même, et se jeta dans le mouvement qu'il ordonnait. Derrière lui, les spahis de son escorte frappaient avec le sabre les soldats prosternés, comme on fustige des animaux vautrés, paresseux à se lever ; et la même voix inconnue s'entendait de nouveau, parlant dans cette langue d'enfans qui revient à la bouche des hommes sur le champ de bataille :

— Allons ! les garçons ! c'est notre tour !... c'est pour le pays !...

Sonis n'avait pas parcouru vingt mètres quand il se retourna pour la première fois. Un espace double le séparait du bataillon, qui reculait.

— Les misérables ! les misérables ! répéta-t-il au comble de l'angoisse et du dégoût ; ils livrent la France !

Un silence répondit, durant lequel ce chef et cette troupe sentirent entre eux une entière et mutuelle impossibilité. Lui, les bras croisés, regardait l'acte monstrueux s'accomplir ; le rang continuait à rétrograder par endroits ; d'autres parties s'effondraient par terre ; c'était comme un corps ivre qui chancelait et divaguait.

— Deflandre n'arrive pas ?... songea-t-il alors, et il chercha du regard si quelque troupe n'allait pas contrevenir à cette déroute et ramener ces fuyards. Mais il n'aperçut aucune force, rien que des débris ; l'idée : *C'est peut-être ma faute !* repassa dans son cerveau, et, sentant sa faiblesse devant des difficultés si grandes :

— Mon Dieu ! vous m'avez conduit ici, et je combattrai ici ! acheva-t-il en une courte prière. Ce peu de mots le refirent égal à sa responsabilité ; il se redressa sous sa charge, prêt à soutenir jusqu'au bout contre la tempête croissante au dehors le désordre croissant au dedans.

Tout à coup, une indication qui lui manquait encore surgit

devant lui. Deux batteries à cheval, venues légèrement d'Ecuillon s'arrêtèrent sur le chemin qui rejoint Loigny à Sougy.

— Les Bavarois vont attaquer... jugea-t-il, et de la lumière entra par là dans son esprit. Il vit que le soleil pendait haut d'une heure encore au-dessus de l'horizon ; qu'entre cet instant même et la nuit close il y avait place pour un désastre ; qu'une fois perdus les bastions de Faverolles et de Villepion, c'en était fait de l'armée de la Loire, refoulée, rompue, éparse, flottante au loin dans l'obscurité.

— Il faut aller là, dit-il avec certitude, — et il s'imposa d'une volonté nouvelle et définitive le terme de Loigny.

En même temps, il songea aux zouaves de Charette et tourna bride pour les aller chercher. Il avait besoin d'eux, il se confiait en eux ; et, sans doute, nulle bouche ne peut dire et nulle plume écrire de quel immense amour il les aima durant les brefs instans de ce retour. Il découvrait toute la ligne de sa réserve, plus à gauche seulement qu'il n'eût pensé, car le colonel, gêné tantôt par le tir de l'artillerie bavaroise, avait appuyé vers Faverolles. Mobiles rouges, zouaves gris, francs-tireurs sombres confondus avec les artilleurs, tous attendaient là, assis sur leurs sacs, appuyés sur leurs armes, indifférens aux péripéties sanglantes dont ils allaient fournir le dénouement. Leur mince ligne vivante se couvrait de-ci de-là par des meules ventrues, penchantes sous des chapeaux de neige ; derrière eux, le contour du terrain soulignait de Faverolles à Villepion une grande brèche qui était aussi la marche rose du ciel occidental ; à droite, le moulin brûlait en tordant ses ailes dans la flamme ; le château sommeillait ; les branchages du parc tamisaient les clartés du couchant. Un globe de froide lumière gravitait de ce côté ; lent à descendre au bas de ce jour sans gloire, cruel à ce peuple qui succombait aussi, trop sublime sur cette terre déchue, il allait son cours fatal autour de nos misères et nous refusait encore les bienfaits de la nuit, baume aux blessures, repos des fatigues, trêve à la mort, rémission des responsabilités ; et ce soleil tardif, ennemi, funeste, c'était aussi l'astre anniversaire, radieux jadis sur notre histoire et dont la course hivernale mesurait du matin au soir toute une épopée : c'était le soleil d'Austerlitz.

VIII

— Charette ! cria-t-il dès qu'il fut à portée de voix. Où est Charette ?

— Présent, mon général ! répondit à distance le colonel ; et, jetant son cigare, il fendit les rangs, se porta vivement devant son

chef et s'arrêta face à lui, les talons joints, les bras pendans sur le côté.

— J'ai besoin de vous, reprit Sonis avec un accent d'autorité et d'émotion. Il y a là des lâches qui refusent de marcher : marchez vous-mêmes ; rapprenez-leur le devoir ; montrez-leur ce que peuvent des Français et des chrétiens...

— Oui, mon général, dit simplement Charette : nous allons le leur montrer.

Et se retournant vers sa troupe bruissante et qui fermentait déjà, il lui fit du bras un geste fier qui signifiait : debout! et qui la redressa toute; puis, la voyant à peu près attentive, il lui cria à pleine gorge :

— Le général a besoin de vous!... Êtes-vous prêts?...

Ils ne répondirent pas d'un accord unanime, car un rang entier ne se meut ni ne pense comme un seul homme ; il leur fallut le temps de voir, d'interroger, d'entendre, de concevoir, de vouloir. Mais, dominant à la fin par des clameurs libres et volontaires leur murmure même et le bruit vaste de la bataille :

— Oui! oui! protestaient-ils les uns après les autres. Vive la France!... Vive le pape!... Nous sommes prêts!...

Sonis leva au ciel ses yeux humides; exalté sur le pavois de ces mille consciences qui tendaient au même acte et s'offraient au même sacrifice, il se sentait tout près de Dieu et reportait vers lui sa joie sublime.

— Je marcherai avec vous, Charette... reprit-il, jaloux de s'ajouter comme soldat aux soldats qu'il envoyait mourir.

Puis, tandis que la troupe courageuse se paquetait d'elle-même et se hérissait pour combattre, il se pencha davantage vers le colonel, en s'appuyant au pommeau :

— Dites-leur... continua-t-il d'une voix grave et sur laquelle on sentait comme le poids des vies qu'il allait engager, dites-leur qu'un régiment français est enfermé dans Loigny, cerné, fusillé... Dites-leur qu'il faut le délivrer à tout prix.

En effet, le 37e de marche résistait toujours, retranché là-bas dans le cimetière: à bout de cartouches, il avait formé au centre, en un seul carré, tous les hommes qui ne pouvaient plus tirer, et qui, pour se défendre contre les balles, ne disposaient plus que de baïonnettes. Quelque diligence qu'on fît, ces malheureux étaient perdus sans doute. Mais Sonis savait que la besogne toute négative de couvrir une retraite sollicite peu le courage français, tandis qu'un but nettement aperçu, fût-il d'ailleurs illusoire, fixe les yeux, ordonne les mouvemens, capte les espérances et surexcite les volontés. Déjà le numéro du régiment pour le salut duquel on croyait marcher courait de bouche en

bouche; et l'on se désignait aussi, suivant l'accent local, ce village qu'un paysan venait de nommer *Logny*.

— Vous n'avez pas vu le capitaine de Luxer? demanda encore une fois le général, tourné face en arrière vers la zone assombrie d'où n'émergeait pas la division Deflandre. A cet instant même, le commandant de Moncuit poussa son cheval vers l'aumônier et dit :

— Venez-vous avec nous, mon Père? Puis, tout bas et secrètement :

— C'est bien loin... ajouta-t-il.

— J'irai... répondit simplement le moine; et comme les capitaines faisaient mettre la baïonnette au canon, il choisit cet instant où l'on préparait les armes pour tirer de son sac et pour élever ostensiblement au-dessus de sa tête un grand crucifix. Le tenant à la main, il s'avançait vers la droite du rang, quand Verthamon, accouru de l'arrière, parut aux côtés du général; il venait de ramasser une gaule dans la cour de la ferme et d'y pendre son étendard. Surpris, éblouis, les zouaves virent leur Dieu présent parmi eux; ils virent son signe éclatant de blancheur, étincelant de broderies, qui resplendissait sur le couchant splendide et qui se répétait et s'élargissait dans le ciel même, porche grand ouvert de la Cité Bienheureuse, parvis lavé par le sang du Sacré-Cœur. Ces impressions puissantes les amenèrent à de nouveaux cris; mais des préoccupations dévotes se mêlaient à leur enthousiasme religieux : ils cherchaient des yeux le Père.

Il stationnait à l'extrémité de la ligne, debout devant le *tromba* agenouillé. De ce que le général et le colonel avaient dit, des propos répétés par les zouaves, l'enfant italien n'avait rien pu comprendre; et Tulane s'était mis en prières, sans parler et sans expliquer... Pourtant, aux acclamations, aux commandemens, aux agitations des corps, aux rayonnemens des faces, il devinait.

— *Padre, andiamo* (1)? demanda-t-il sur un ton poignant d'innocence et de dévouement; et il tourna vers celui qu'il appelait son père ses beaux yeux neufs à la vie, que les larmes n'avaient pas usés, que les vices n'avaient pas ternis.

— *Si, si, figliuolo mio* (2)... répondit le moine. Mais, tout à coup, il fléchit au profond de lui; il succomba sous un de ces doutes intimes qui nous assaillent parfois et nous renversent au seuil de nos grandes entreprises; et, poursuivant dans sa langue maternelle :

— Non, non..., balbutia-t-il, n'y va pas... Tu es trop petit... et puis, tu n'es pas Français...

(1) Père, marchons-nous?
(2) Oui, oui, mon enfant.

— *Padre*, disait le sonneur de clairon, *date mi la benedizione* (1).

Des bustes s'inclinaient hors du rang: comme des tiges sortent d'un fourré et se courbent vers la lumière, ces chrétiens tendaient à leur salut, et cherchaient leur prêtre avec des figures ferventes et des regards contrits. Honteux de n'être pas prêt devant ces hommes tout prêts, le Père se roidit et se maîtrisa aussi brusquement qu'il avait faibli; il se réconforta pour marcher avec ces forts, et se sentit nouvellement capable de gravir leur calvaire et de les accompagner dans leur mort. Sa main bénissante traça si rapidement le signe de la croix sur la tête penchée du *tromba*, qu'il toucha la trompette pendue à côté du fusil et perçut le froid du métal. Parmi les premiers de la première escouade, il venait de voir Joseph de Vogüé qui pliait anxieusement sa haute stature et clignait ses yeux myopes derrière son lorgnon; près de lui, un conscrit bas-breton pleurait, tombé à genoux, et s'accusait hautement d'un vol qu'il avait commis jadis dans son village. Mais trop d'autres, plus loin, répétaient les mêmes instances: le Père renonça à les entendre séparément; et, s'écartant un peu du front pour s'approcher ainsi de ceux qui attendaient à l'extrémité opposée, il se montra et se donna à tous; puis, longeant leur ligne avec de grands gestes d'absolution, il jeta largement le pardon sur ces têtes sacrifiées.

IX

Les officiers montés se réunirent devant le centre, en un seul groupe; les mobiles à droite, les francs-tireurs à gauche, s'alignèrent sur les zouaves, et les trois élémens ne formèrent plus qu'un tout. Déjà une batterie de mitrailleuses avait trotté cinq cents mètres vers Loigny; arrêtée derrière des buissons, elle crachait sa première gerbe de balles.

— En avant! cria Charette, — et les zouaves mirent l'arme sur l'épaule droite, les clairons portèrent leurs instrumens à leurs lèvres. — Marche!... acheva-t-il, et le bruit des hourras couvrit la sonnerie de la charge, et tous, saisissant à pleine main le fourreau du sabre-baïonnette, penchés en avant, détendus dans leur effort, ivres de leur vitesse, se lancèrent au pas de course.

La réponse prussienne éclata par salves lointaines.

Sur la gauche du village, s'étendait une ligne d'artillerie incessamment développée, dérobée par endroits dans les plis du terrain ou cachée derrière ces menus obstacles superficiels dont la valeur

(1) Père, donnez-moi la bénédiction.

protectrice est si grande : elle se révéla tout à coup par des nuages de fumée compacts et floconneux sur lesquels des silhouettes naines se détachaient momentanément; et les décharges des canons, les éclatemens des obus se succédèrent, se répondirent, se doublèrent dans un concert grandissant et convergent. Devant, derrière et partout, on voyait des gerbes violentes sourdre du sol et se disperser, pareilles à des arbres fantastiques faits de boue, de glace et de métal; et les fragmens des projectiles soulevaient verticalement autour d'elles des poussiers de terre et de givre, qui semblaient les rejets de ces souches dangereuses. Aveuglés, mais marchant quand même, les zouaves s'entre-choquaient entre eux; des balles mortes, à bout de vitesse, leur fouettaient les jambes; des ronflemens graves, accompagnant des éclats invisibles dans l'air, déchiraient leurs oreilles par des crescendo brusques et leur faisaient serrer en frissonnant leurs coudes contre leurs corps.

Les poumons haletaient, les cœurs battaient; entre la détonation menaçante et la retombée des derniers fragmens, c'étaient quelques secondes d'angoisse durant lesquelles les pensées s'envolaient plus rapidement cent fois que la poudre n'éclate en flamme; elles retournaient aux joies du passé, vers des enfances de tendresse et des jeunesses d'amour, dans des maisons pleines de bonheur ou des champs pleins de soleil; elles caressaient des figures chères avec un amour accru et purifié par les proches influences de la mort. Arrivés à ce paroxysme de vie, la vie leur devenait précieuse; et ils se détournaient avec horreur des cadavres laissés sur la place depuis le matin. Tantôt les éclatemens distans qu'ils entendaient derrière eux les poussaient plus avant, joyeux d'avoir échappé, jaloux d'échapper encore par plus de vitesse. Puis, la mitraille revenant s'épanouir sur leur chemin, une bête craintive se regimbait en chacun d'eux, sans qu'ils cessassent de se ruer à cette œuvre de sang, emportés vers leur but, emportés hors d'eux-mêmes, par une force extrinsèque venue de leur race et de leur foi. Que s'efforçaient-ils alors pour se vaincre, et par quelle illusoire liberté renonçaient-ils à l'existence, préféraient-ils le danger? *Ils ne pouvaient pas s'arrêter*, liés tous ensemble, composés en une belle vague humaine que réglaient les pôles sublimes du devoir, du sacrifice, et de l'amour.

Le Père s'était arrêté pour absoudre un officier d'intendance, qui se mourait, le ventre ouvert. Distancé, il courait en tenant à deux mains sa robe et son manteau. Au loin, la ligne fuyante marquait par son aspect oscillant la cadence de sa propre marche; elle fluctuait à fleur de terre, se fondait dans le crépuscule.

— Ils n'arriveront pas!... songea-t-il, frappé de leur faiblesse

évidente; et il remarqua en même temps sous leurs pieds le sol tout jonché de pantalons rouges. Les soldats, rebelles tantôt à la voix de Sonis, demeuraient là couchés dans les sillons.

— Colonel!... Monsieur!... disait-il, essoufflé, au lieutenant-colonel de ce régiment, voyez cette brave troupe... la laisserez-vous massacrer?... Je vous en prie... Vous êtes chrétien... Marchez... Si ceux-là n'ont pas pu aller devant, qu'ils aillent au moins derrière!...

L'officier tournait le dos aux rangs désunis et tordait silencieusement sa moustache; à la fin, jetant un double regard derrière et devant lui, il répondit:

— Ce ne sont pas les mêmes hommes...

Cependant, les Bavarois, devant la rapide montée de l'assaut, avaient renforcé la garnison établie dans le petit bois, au sud de Loigny; celle de Villours s'était ajoutée à ce noyau; bref, cinq compagnies s'entassaient sous ce rideau d'arbres. Un feu rapide accueillit d'abord les tirailleurs français; mais ce feu se déconcerta bientôt, puis se tut même étrangement. Bien que les arrivans ne répondissent pas à leur: « *Wer da?* » quelques-uns des défenseurs, trompés à la fois par la hardiesse de la marche et par l'aspect des uniformes, avaient cru reconnaître des Bavarois. Les cris sauvages que poussèrent les mobiles en entrant dans Villours coupèrent court à la méprise et ranimèrent la mousqueterie un instant silencieuse. Cette fois, les zouaves ripostèrent, arrêtés à soixante mètres du bois. Puis, les soutiens débordant la première ligne, tous ensemble, confondus, se ruèrent à la baïonnette. C'est à ce moment que Verthamon tomba; mais Bouillé le père avait déjà repris l'étendard, qui ne fit que fléchir et ne toucha pas le sol. Un seul obus, éclatant dans le groupe des officiers montés, venait de blesser, de renverser, de disperser Sonis, Charette, Moncuit, Bouillé, Ferron, Harscouet; et la troupe, livrée à sa propre impulsion, se trouvait lâchée en plein carnage et en plein danger.

Le Père continuait à suivre. On lui apporta du Bourg, la poitrine percée d'une balle, puis Vetch, puis Tulane. Il les fit déposer derrière l'angle du mur qui clôturait la ferme; c'était là un havre paisible où les mourans pouvaient mourir. Mais, craignant qu'on n'eût peine à l'apercevoir, et se sentant trop couvert, il sortit de l'abri pour rentrer lui-même dans le bois et s'offrir ainsi au devoir plus rude, à la mort plus abondante. L'étendard flottait parmi les branchages rares; des sifflemens aigus déchiraient l'air; les arbres, écorchés par cette fusillade sonore qui semblait venir de partout, projetaient aux yeux des brindilles, des mousses, des écorces. Un rang bavarois entier mettait la crosse en l'air et criait: « *Kamerad! kamerad!* » mais les assail-

lans avaient besoin de tuer; et plus d'une baïonnette, redoublant son coup, rentra sanglante dans un corps déjà percé.

— Arrêtez! criait le Père : ils ne se défendent plus! Faites-les prisonniers!

Et se jetant à droite vers des Allemands qui résistaient :

— *Werfet die Waffen!* criait-il, *Werfet das Gewehr* (1)!

De ce côté, des fuyards bavarois dépassèrent la route à toutes jambes; mais, à peine avaient-ils disparu, que de terribles feux de salves jaillirent sur leurs brisées : c'était une compagnie du 14e bataillon de chasseurs prussiens, embusquée dans les fossés, qui, voyant son champ de tir enfin dégagé, l'arrosait tout à coup d'une grêle de plomb. Une balle qui déchira la manche du religieux lui dévia le bras si brutalement qu'il se crut blessé et prit son crucifix dans l'autre main. Mais une voix près de lui dit : « Adieu! » et nomma une femme : c'était le commandant de Troussures qui tombait. Une vie double allait finir avec lui, car n'est-ce pas la loi souscrite par tous les nobles cœurs que ceux que nous aimons meurent vraiment avec nous, et que ceux que nous laissons sur la terre, dépossédés par nous de leur être, flottent vides au hasard des jours, pauvres âmes épaves marquées encore à notre nom?... Le Père, souillant sa robe à cette tempe sanglante, le souleva de terre pour le bénir; les traits du soldat se détendaient, s'immobilisaient; il souriait dans l'amour et dans la mort. C'était lui-même qui, dès les premiers pas de l'assaut, avait dit à Sonis : « Que vous êtes bon, mon général, de nous mener à une pareille fête!... » Or la fête devait pour lui s'achever de telle sorte qu'il agonisât jusqu'à la nuit, et qu'un maraudeur prussien vînt vers dix heures l'assommer à coups de crosse.

Les généraux allemands étaient maintenant renseignés. Assez de preuves avaient corrigé à leurs yeux cette première réfraction qui grossit toujours un danger brusquement apparu; ils pesaient ce danger et l'égalaient à une poignée d'hommes. Pour en finir promptement, von Treskow fit sortir deux bataillons du 75e régiment, qui se formèrent en un grand arc de cercle devant l'extrémité sud-est du village; une compagnie de chasseurs borda la lisière ouest; une autre compagnie, puis deux bataillons partis de Fougeu, se jetèrent d'écharpe dans la bagarre. Derrière ces fortes barrières humaines, la tourmente se continuait dans Loigny; face à elles, la troupe héroïque précipitait son dernier progrès.

Rassemblés sur le bord du bois, et voyant devant eux l'impos-

(1) Jetez vos armes! Jetez vos fusils!

sible, les zouaves criaient : En avant! mais ne débouchaient pas. Il leur manquait un commandement ou un exemple. Le colonel, en courant et boitant devant eux, le sabre pointé vers l'obstacle, les entraîna; ils étaient cinquante autour de l'étendard; tout à coup, il s'abîma. Jacques de Bouillé, se jetant vers son père, hérita de lui l'emblème sacré; il l'éleva par-dessus sa tête en criant : « Vive la France! » Cependant, les autres, d'une seule masse, se jetaient tête-bêche contre le mur allemand. Ils l'atteignirent et le percèrent; mais l'étendard, que Jacques de Bouillé n'avait pas porté jusqu'au bout du calvaire, et qui tombait pour la dernière fois avec Traversay, s'arrêta devant la ligne ennemie comme s'il eût répugné à sortir du camp français. Le Père voulut s'élancer et le relever; mais l'horreur le cloua sur place, car il venait de voir l'extrémité même de l'entreprise et le dernier geste de la troupe. Le rang qu'ils avaient ouvert s'était refermé sur eux comme une gueule; ils venaient de disparaître là, définitivement perdus. Perdus aussi pour l'histoire, car nulle chronique ne récite leurs noms, comme nulle sépulture n'a distingué leurs corps, obscurément jetés dans la fosse commune : la raison latente qu'on trouve au cœur des choses empêche, par le désordre même de ces faits tragiques qu'on n'aille jusqu'au bout de leur connaissance; elle laisse dans cette inconscience d'où n'émergent pas nos mauvais rêves ces délires sanglans qui sont les cauchemars de l'humanité.

Les deux bataillons prussiens prononçaient leur contre-attaque au son du tambour; la musique allemande ramenait les nôtres, expulsés de ce terrain français. En même temps, car ces grands actes se défont vite quand ils n'ont pas réussi tout d'abord, les troupes voisines rétrogradaient avec les zouaves; la batterie de mitrailleuses, qui ne pouvait plus se pointer dans l'obscurité, entamait au pas sa lente retraite et s'en allait devant comme une maîtresse d'école en indiquant l'allure du retour. Les blessés, qui commençaient de crier à l'aide et de se dresser, portant aussi haut leurs regards anxieux que le permettaient leurs membres brisés, pouvaient voir au loin les têtes des canonniers, noires et mouvantes sur le ciel qui s'éteignait. C'en était fait : les zouaves pontificaux avaient échoué. Mais quant au résultat de la bataille totale et suivant le jugement que la génération présente peut prononcer, ils avaient réussi. Car la demi-heure précieuse qu'il fallait gagner était conquise et payée de leur sang; les Bavarois s'arrêtaient à Loigny; le 16e corps couchait sur ses positions. Plus encore, la victoire allemande restait grosse d'une revanche française. Car la question débattue ce jour-là par les armes étant

ramenée le soir aux termes du matin, le conflit demeurait pendant; il devenait cette menace et cette énigme que l'un et l'autre peuple sentent aujourd'hui encore peser mystérieusement sur leur avenir.

X

Ils atteignirent pourtant le village, ces condamnés que le Père avait vus disparaître derrière la muraille du rang ennemi. Enfans perdus du courage et de la religion, ils couraient toujours, et la mort seule pouvait les arrêter; ils regardaient aux fenêtres d'où pleuvaient des balles, cherchant hagards ce 37e de marche qu'ils voulaient délivrer; ils criaient : « France! France! C'est nous!... répondez! » Personne ne leur répondait. En se dirigeant à gauche, peut-être auraient-ils pu forcer encore la porte du cimetière et se réunir aux derniers défenseurs pour mourir ensemble; mais ils ne le savaient pas, et, se hasardant à droite, ils prirent deux maisons qu'ils occupèrent et défendirent un moment. En ressortirent-ils pour crier encore à la France, répandus par les rues, et pour expirer à l'air libre; ou finirent-ils murés dans ces refuges où l'on eut tout le loisir de les massacrer? Nul ne l'a su, sinon les bourreaux mêmes de leur supplice, car, à quelques pas de là, sur la lisière de Loigny, c'était l'accalmie, l'obscurité, le silence; c'était l'heure de rémission et de confusion qui suit le dernier combat, et qui montre affranchis les uns des autres les soldats attachés tantôt côte à côte, réconciliés les adversaires qui se choquaient front à front.

Le Père s'étonnait de voir le champ libre où les deux troupes s'étreignaient tout à l'heure, comme, après un incendie, l'œil surpris cherche encore l'édifice détruit, résumé dans un peu de cendre. L'étendard ne brillait pas non plus à l'endroit où il était tombé; pourtant, sa blancheur aurait dû rendre l'étoffe manifeste, puisqu'on pouvait distinguer cette toile de tente déployée là hors d'un havresac crevé. Mais peut-être l'emblème devenait-il trophée? et Dieu laissait-il son signe aux mains des hérétiques? ou bien le dernier porte-drapeau avait-il caché, détruit le précieux dépôt? Qui sait si, mourant, il ne s'était pas couché dessus?... Soudain, de grandes flammes croissant au-dessus de Loigny éclairèrent le sol de reflets rouges, et le moine marcha plus aisément, bien qu'ébloui par cette fauve clarté. Mais, comme si cet afflux de lumière avait galvanisé tous les morts autour de lui, des corps s'agitèrent, se dressèrent en pied, ou rampèrent glacés sous cette monstrueuse chaleur. Des cris s'élevaient :

« Docteur! docteur! A moi! L'ambulance! » Lui, poursuivant sa recherche, se mit à réciter les prières des agonisans.

— Est-ce vous, Le Parmentier? cria-t-il à l'une de ces ombres qui passait indistinctement, mains jointes ou bras croisés. Répondez! je suis le Père Antonin.

— Le Père Antonin?... répéta le zouave. L'aumônier?... et il s'approcha avec circonspection. Son fusil en bandoulière, son képi de travers sur ses cheveux emmêlés, il tendait vers le religieux une face égarée et douloureuse.

— Jésus! qu'avez-vous là? reprit le Père, voyant un gland doré pendre au poignet de cet homme comme la dragonne d'un sabre de parade, un lambeau triangulaire d'étoffe blanche, soyeuse, sortir de sa manche.

— C'est la bannière... répondit simplement le soldat. Je l'avais roulée autour de ma blessure...

— De votre blessure!... Nous panserons ensuite votre blessure, mais rendez-moi ceci.

Un premier bandage que le zouave avait appliqué sur sa plaie à l'aide de sa ceinture, protégeait par-dessous l'étoffe miraculeuse; elle apparut presque indemne au religieux qui la développait avec précaution. Seulement, quelques déchirures marquaient sur elle la trace des balles, et quelques gouttes de sang la tachetaient, légères, tombées en pluie, à peine distinctes de ces autres gouttes brodées sous le cœur symbolique et qui étaient du sang divin. Le Père ouvrit sa robe; pliant respectueusement la relique, il la plaça sur sa poitrine, et la soutint en serrant fortement son ceinturon.

— Votre blessure n'est rien, poursuivit-il en recouvrant de son mieux ce bras malade que le zouave contemplait avec stupeur. Restez près de moi, nous allons ramener quelques-uns de nos camarades. Les voitures d'ambulance n'arriveront pas... Il nous faut aller jusqu'à la ferme et demander une charrette.

— Je préférerais me coucher, monsieur l'aumônier, opposait le soldat. Je dormirais bien un coup, monsieur l'aumônier...

Son idée était de prendre une bonne couverture sur le sac d'un mort et de s'étendre au long d'un sillon. Il chancelait dans l'hébétude, et riait comme un homme ivre. Le Père le vit saisi par le froid plus que par le sommeil et l'entraîna. Un quart d'heure après, ils ramenaient un haquet à fourrages : cent voix navrées les suppliaient à la fois.

— Non, pas celui-là, monsieur l'aumônier, — disait Le Parmentier, refusant d'emporter ceux pour lesquels il n'était plus de remède; et le Père passait en les bénissant.

— Personne n'a vu Colossandri? demanda-t-il aux blessés qui composaient sa charretée, et, n'ayant pas de réponse, il se plaça dans le brancard. En attachant la sangle de son sac sous le crochet de l'armon, il se fit une bricole, puis commanda : « En avant ! » Le Parmentier s'était attelé de l'autre côté; les roues ne démarrèrent pas.

— Il faut qu'un de vous descende, dit le Père en se tournant vers la voiture. Personne ne bougeant, il reprit d'une intonation plus forte :

— Si l'un de vous peut encore marcher, il est obligé devant Dieu à descendre.

Alors un vieux zouave tout gris de barbe et de cheveux mit pied à terre, et, poussant avec humeur le véhicule, l'ébranla par ce seul effort. Ils étaient déjà dans le chemin de Faverolles, où l'incendie grandissant allongeait sinistrement leurs ombres; ils butaient aux cailloux, glissaient sur la glace, obliquaient brusquement vers le fossé sous les soubresauts de leur machine, quand ils croisèrent les bataillons prussiens qui revenaient par quatre. Plus loin, une voix cria : « Qui vive ! » Le Père répondit : « Blessés français » ; quelqu'un se démasqua alors en demandant :

— Avons-nous Loigny, enfin?

— Non, monsieur... ou plutôt colonel, car je crois que vous êtes colonel...

— Colonel ou caporal, je ne sais plus : il me reste quatre hommes. Ce matin, oui, j'étais colonel...

Cet officier parlait avec animation et comme avec gaîté; visiblement, une détente fébrile succédait en lui à des heures d'attention, de souci, de tristesse.

— Eh ! les braves du 38 ! cria-t-il. Voilà des bons zouaves à ramener, des camarades...

L'escouade qui composait son régiment parut, obéit, et dès lors on s'achemina plus vite. Le Père, meurtri des épaules, vint pour donner le coup de main par derrière et ne trouva plus là le vieux soldat, tombé silencieusement de fatigue avant la rencontre du renfort. Le colonel, pris de réminiscences musicales, sifflait entre ses dents l'air : « Ils sont couchés dans leurs armures. » Comme on traversait Faverolles, il se détacha du groupe, qui poursuivit sans arrêt son laborieux retour. Vainement le Père, au passage, avait-il tenté d'obtenir un asile.

— Des blessés du 17e corps?... A Patay ! surtout ne restez pas ici !

Un officier d'état-major venait de lui faire cette réponse le dos tourné au feu, en fronçant les sourcils. La voiture lourde et muette

roulait donc vers un nouveau terme ; tout à coup elle parla :

— Mon père, Billette est mort...

— En êtes-vous bien sûrs? reprit le religieux en s'essuyant le front.

— Oui, mon Père : il est tout froid...

On déposa le cadavre, on reprit la marche ; mais la même voix pleurarde recommença :

— Mon père, nous allons tous mourir...

— Non, mon enfant, courage ! j'aperçois déjà Patay !

Et le concert des plaintes éclata :

— J'ai froid... Arrêtez !... Hélas !... Mon pied !... Que je souffre !... Je gèle !... Aïe ! l'épaule !... Assez !... Tuez-nous !...

Alors, le religieux, forçant sa voix pour couvrir leurs gémissemens, improvisa sur le sujet de leurs maux. Il compara le sang qu'ils répandaient au sang du Sacré-Cœur, versé jadis sur le Golgotha : ni l'un ni l'autre ne devaient être perdus pour les hommes, car Dieu sait où tombent nos peines ; suivant son plan providentiel, elles rachètent les erreurs du présent, elles valent pour l'avenir et fructifient au delà de nous. Le prêtre les caressait ainsi de ces paroles illusoires, douces à l'homme aussi longtemps qu'il n'aura pas éteint la Douleur et qu'il ira dans une vallée de larmes, courbé sous le fardeau constant de la souffrance imméritée. Puis, exténué lui-même, la gorge sèche, il les réfugia dans leurs dévotions habituelles ; il commença le *Pater*, qu'ils achevèrent et recommencèrent. Ils s'apaisaient à mesure, comme font les enfans dont le ton baisse et dont les yeux s'éteignent quand ils s'endorment en priant.

A Rouvray-Sainte-Croix, un bivouac était formé. Une voiture de cantinière stationnait, dételée sur le bord de la route ; le domestique, tout auprès, tenait en main le cheval harnaché. Le Père se jeta parmi ceux qui assiégeaient les provisions ; se penchant pour recevoir dans son chapeau les coups de coude, il criait pardessus les têtes :

— Ma bonne dame, je vous demande de faire passer les blessés avant les bien portans, et ceux qui se sont battus avant ceux qui se sont enfuis...

On l'insultait, mais la marchande cessa de débiter son fromage, tandis qu'accroché des deux mains à la ridelle, il exposait sa requête :

— François ! cria-t-elle à la fin, tu vas prêter le cheval à monsieur le curé...

— Merci mille fois, reprit le Père en tirant sa bourse.

— Pour ça, non, protesta-t-elle d'une voix dure. C'est censément un service que je vous rends...

Et elle acheva, déjà radoucie :

— J'ai mon garçon qui est avec Bourbaki...

L'équipage une fois prêt, le Père voulut prendre de l'avance pour assurer les voies dans Patay. Mais, rendu à lui-même, il devint soudainement incapable de vaincre la fatigue qu'il avait pu surmonter jusqu'alors. Quelque image qu'il dressât dans son esprit pour s'attirer vers elle, de quelque subit effort qu'il fouettât ses membres énervés, ses pieds traînaient toujours derrière lui le même boulet de lassitude; pris entre les lumières de la ville qu'il ne pouvait atteindre et les grelots de l'attelage qui le poursuivaient de leur tintement, il demeurait séparé des uns et des autres par des distances mystérieuses. Puis ce furent à l'avant des cris, des pas; les masses verticales de deux moulins à vent se dessinèrent sur le fond pâle que composait la lueur diluée des feux de bivouac; et tout à coup, en même temps que deux silhouettes inégales s'approchaient :

— *Padre mio, che cosa fare?* demanda dans l'obscurité une voix connue.

— Ah! te voilà, mon petit! te voilà donc! répondit le Père avec transport; et il serra dans ses bras l'enfant qui s'étonnait.

L'autre ombre avait suivi, d'une allure humble et moutonnière. Un casque, un buste carré, de hautes jambes : c'était un homme sans armes, les mains liées derrière le dos.

— Tu as donc fait un prisonnier... reprit avec satisfaction le religieux; et tous trois, le Bavarois entre les pontificaux, s'engagèrent dans la première rue du Bourg. Colossandri multipliait ses questions : — Où se trouvait le régiment? — Avait-on perdu la bataille aussi *de ce côté-là* (à l'est)? — Et Tulane? — Et le général?

Le Père ne put que rapporter ce qu'un des blessés annonçait tout à l'heure : le général était mort; il fallait prier pour son âme. Et le soldat soupira, car, dans son cœur simple et pieux, ce petit clairon aimait ce grand général.

Ils choisirent une grange pour le logement des blessés. Là, Colossandri délia son Allemand; il l'employa à nettoyer l'aire, tout en le bousculant et le terrifiant. Il disait l'armée prussienne détruite, hachée partout comme chair à pâté : les Français, souverains maîtres, feraient manger leurs prisonniers par les turcos. Inquiet de ces menaces que les gestes animés de l'Italien lui rendaient compréhensibles, l'autre s'arrêta de ranger une charrue contre le mur du fond; il tira de sa poche deux photographies et

vint les montrer au Père : « *Gute Frau, kleines Kind* (1)... » répétait-il, se recommandant de ces figures chères pour qu'il ne lui fût point fait de mal. Puis la voiture arriva ; on déposa un à un les corps dolens sur leurs lits de paille. Il était trop tard pour requérir des chirurgiens : on lava simplement les plaies ; puis, derrière la porte disjointe, qu'à défaut de serrure un étai de bois maintenait fermée, tous se turent dans le triste dortoir.

Les ais de la toiture gémissaient au vent ; une lanterne trouble pendait sous une poutre, elle tournait à droite, se détournait à gauche, et les ombres de son armature rayonnaient autour d'elle. Le Bavarois, au bout de la ligne, à la place la moins abritée, ronflait puissamment ; ses mains épanouies reposaient sur son ventre ; ses muscles détendus laissaient flotter séparément ses grandes jambes, au bout desquelles ses pieds se dressaient verticaux ; près de lui, Colossandri haletait doucement sur son sac ; puis tous les autres, dans les poses bizarres que nécessitaient leurs membres douloureux ; le dernier, blessé au flanc, soutenu en tous sens par des bottes de foin, poussait un râle à chaque expiration de son souffle, et, parfois, interrompait ce gémissement régulier par une longue plainte modulée qui n'avait rien d'humain. Et loin de ce groupe, par-dessus un pêle-mêle d'instrumens de labour, auprès du mur ténébreux, l'étendard déployé faisait de la blancheur sur cette ombre et de la pitié sur ces misères.

Le Père veillait encore, attendant pour s'endormir que les malades fussent engagés davantage dans leur sommeil. Assis, ses chaussures dénouées, son chapelet et sa ceinture déposés à côté de lui, son capuchon rabattu sur ses yeux, il s'appuyait ascétiquement contre le socle d'un poteau isolé et semblait un moine de pierre sous un pilier de cathédrale. Ses vêpres achevées, il méditait.

Il songeait à ce peuple de France qui va criant partout à sa décadence et qui ne peut s'empêcher pourtant d'être un grand peuple. Comme la sève et la vie savaient encore jaillir de cette souche qu'on disait vieillie ! Qu'ils étaient beaux tout à l'heure les pieds de ceux qui volaient à ce pèlerinage sans retour, et qui portaient si haut le labarum sous une épiphanie grandiose de canons en feu, de terre en cendre, d'âmes en délire et de troupes en mouvement ! Pas de doute : qu'ils missent le siège devant Saint-Jean-d'Acre, ou qu'ils s'emparassent du Sépulcre, qu'ils levassent jadis bannière pour les droits de la veuve, ou qu'ils se jetassent aujourd'hui derrière ce preux contre ces hérétiques ;

(1) Ma brave femme,... mon petit enfant...

croisés de saint Louis, zouaves de Sonis, c'étaient toujours ces mêmes soldats du Christ marqués sur l'épaule du signe rédempteur, prompts à marcher dans les voies de Dieu. Nobles serviteurs! fronts éclairés d'en haut! cœurs saignans comme le Sacré-Cœur! cet âge de ténèbres les reconnaîtrait-il? cette génération malade ouvrirait-elle les yeux sur Sonis, sur Verthamon, sur Troussures, ces signes évidens? ou si ces grandes mémoires ne dureraient que les crises d'un faux enthousiasme, et si, quittes envers elles par des jeux de lyrisme et d'hyperbole, les rhéteurs qui mènent à jamais ces Gaulois passeraient bientôt l'éponge sur la réalité sublime et sur le sang versé?

Mais non... Dieu ne souffrirait pas que ce qu'il a mis de lui dans l'homme y fût effacé par l'homme; s'étant révélé cette fois en des soldats, il serait compris au moins par les soldats. Ainsi l'armée, miroir dans lequel la nation peut à toute heure se voir et se reconnaître, rapprendrait son passé à ce peuple oublieux; héritière de l'histoire, gardienne des traditions, elle serait à jamais l'arche qui contient la loi, le réservoir qui contient la force; maîtresse d'école elle montrerait l'action à nos enfans dégénérés; et le mouvement de cette jeunesse en armes mettrait au cadavre de cette France comme la pulsation d'un cœur nouveau...

— A boire! cria dans ce moment une voix irritée.

— Oui, mon ami, vous aurez à boire... répondit doucement le Père en levant la lanterne pour reconnaître le blessé qui avait parlé. Outre le gobelet d'argent enfermé dans sa valise, il portait toujours sur lui, depuis l'Italie, un récipient de cuir replié en forme de bourse : il tira cet ustensile de sa poche pour l'aller remplir au dehors. Comme il rentrait, le Bavarois tout défaillant de sommeil, les jambes écartées et fléchissantes, se tenait sur son passage.

— *Gar traurig... gar traurig* (1), dit-il d'un ton bonhomme en montrant du geste la couchée lamentable, et il s'empressa pour prendre à deux mains le récipient débordant d'eau glacée; il abreuva lui-même le fiévreux.

Le Père revint fermer la porte. Une neige fine voltigeait au gré du vent inégal; la lune imprégnait le ciel et la terre d'une même clarté blafarde et diffuse. Il songeait aux zouaves qui jonchaient là-bas les abords du village, et qui n'avaient pas fini de mourir, et qui hurlaient encore, consommant leurs agonies sans espoir et sans secours. Alors, à cette heure cruelle et devant cette nuit meurtrière :

— Mon Dieu! c'est trop... dit-il. Mon Dieu, prenez pitié!

(1) C'est bien triste, bien triste.

Des larmes lui vinrent, et il les laissa couler librement à travers ses rides et jusqu'à sa lèvre pendante. Il pleurait ainsi devant Dieu ces belles créatures ressemblantes à Dieu. Car, exerçant jusqu'au bout le droit de les aimer, il réclamait cette douleur comme une part de son ministère; et les ayant suivis, prêchés, consolés, absous, il ne lui restait vraiment qu'à les pleurer.

XI

A dix mètres en deçà du bois des zouaves, le général de Sonis gisait encore, le dos contre sa selle, dans la posture où son officier d'ordonnance l'avait laissé. Sa tâche était achevée : il déposait son commandement avec ses forces; à peine percevait-il par instans le roulement affaibli de son artillerie, qui s'éloignant dans la nuit, s'en allait du moins avec tous ses canons, et passait entière aux mains d'un nouveau maître. Lui demeurait là, attaché à sa misère; le moindre mouvement qui ébranlait son corps réveillait dans sa cuisse brisée d'intolérables souffrances ; mais l'excès même des douleurs produisait en lui une émotion intense qui ressemblait à de la joie. C'était la fin, sans doute, et la mort secourable allait arriver, puisque les secours des hommes n'arrivaient pas. Pourtant, un soldat d'une patrouille allemande, se penchant pitoyablement vers lui, venait de verser dans sa bouche quelques gouttes d'eau-de-vie et de murmurer à son oreille, comme un secret, ce mot de *Kamerad!* si étrangement commun aux vocabulaires de ces deux peuples instruits à se haïr. Lui, faisant mieux que répondre, avait silencieusement remercié en levant le doigt vers le ciel. Depuis lors, ses yeux restaient fixés sur ce port d'en haut : les phénomènes de la terre n'intéressaient plus sa conscience réfugiée en Dieu, hâtée par ses désirs et qui devançait son âme vers le lieu de l'éternel repos. Des ambulanciers ennemis parurent et vaquèrent à leur office; on ne les discernait pas dans l'ombre, mais leurs lanternes volumineuses traçaient capricieusement leurs circuits à mesure qu'ils ramassaient les blessés et qu'ils entassaient les morts. Sonis se tut fièrement, ne voulant pas de remède allemand sur sa blessure allemande. Puis vinrent des maraudeurs qui pillaient les cadavres, et par endroits achevaient les mourans. Ceux-là auraient pu le tuer, et lui leur eût dit merci; mais soit qu'ils ne le vissent point, soit que l'expression sainte de sa face et le brillant harnais sur lequel il était appuyé les remplissent de crainte, ils passèrent en laissant la vie au martyr.

Alors ce fut la nuit lugubre et mortuaire. L'incendie du village et le clair de lune illuminaient deux fois ce cimetière où des

larves se traînaient, cherchant leur tombe; elles séjournaient là, et pourtant la plaine s'ouvrait au sud illimitée; il n'y avait pas de garde alentour; la ferme, tout auprès, offrait un asile; mais une détresse propre détenait dans cette cour des Miracles chacun de ces misérables, prisonnier de quelque infortune, victime de quelque supplice. Deux de ces ombres approchèrent de Sonis, qui reconnut sur elles l'uniforme des zouaves; mais ce n'étaient plus là que deux chrétiens, l'un domestique, l'autre ouvrier : ils voulaient entendre parler de leur Dieu. Et le saint leur rappela quelle grâce vient d'en-haut à l'effort qui vient d'en-bas, les délices de la bonne action, les ineffables joies du sacrifice; il leur révéla quels biens invisibles avaient enrichi sa propre vie d'obéissance et de pauvreté. L'écoutant, ils reprenaient courage, et tout à coup ils se sentirent plus forts : « Nous pourrons marcher maintenant... » dirent-ils, et ils marchèrent en effet vers leur salut.

Il les suivit des yeux sur cette étendue blanche dont les corps partout disséminés festonnaient le contour; les cris diminuaient; le ciel obscur tombait en neige, neige d'apaisement et d'ensevelissement. Minuit sonna comme un glas au clocher de Loigny, et par delà cet instant, le temps continua de s'écouler, les vies de s'enfuir. Soudain, Sonis sentit l'étreinte de deux bras incertains, l'appui d'une tête sur son épaule, une haleine, un soupir.

— Qui êtes-vous? demanda-t-il... Dormez-vous?... Et il vit que le sommeil de celui qui le caressait, c'était la mort. Fernand de Ferron venait de rendre l'âme sans pouvoir répondre ni se nommer. Il rampait depuis une heure, cherchant la chaleur d'un corps; et le hasard de cette agonie errante avait à la fin abattu le front du soldat sur la poitrine du général.

— *De profundis*... commença de réciter celui qui survivait encore, et veillait, et priait pour sa troupe expirante. Mais il n'acheva pas, car il se fit au milieu des nuages une blancheur surnaturelle et de la lumière qui éblouissait; et plus belle qu'aucun rêve humain n'aurait pu la concevoir, une forme de femme s'épanouit dans la grâce virginale et dans la splendeur maternelle.

— Sainte Vierge, est-ce vous?... demanda-t-il. — Elle ne répondit pas, mais elle descendit davantage; elle vint là, comme elle était allée au Calvaire; et, souriante à son extase, salutaire à ses douleurs, elle s'arrêta dans la pose qu'on prête à ses statues, en étendant vers lui des mains transparentes. Il la reconnut, l'Étoile de la mer, radieuse sur cet océan de désastres où l'armée de France avait naufragé; il la salua, la Porte du Ciel, si claire sur la nuit si profonde; et longtemps ils conversèrent, dialogue indicible, communion mystérieuse. « Fontaine d'amour! » murmurait-il, et elle épandait sur lui de la tendresse tangible. « Tour d'ivoire! » et elle rayonnait

davantage dans son incorruptible pureté. Mais tout à coup plus rien, rien qu'une aurore de sang ruisselante sur des champs de glace; l'Étoile s'était éteinte; le jour glorieux revenait à la terre maudite; l'âme libre rentrait au corps asservi. Sonis comprit qu'il devait vivre, et, dans un atroce effort qu'il tenta pour se mouvoir, sentit pour la première fois à côté de sa jambe droite rompue, sa jambe gauche inerte et gelée. Telle lui parut donc sa part d'avenir, qu'il ne marcherait plus jamais ici-bas, et qu'il se traînerait sur des béquilles jusqu'au tombeau. Mais n'envisageant pas les misères futures, et ne demandant à Dieu que le courage quotidien, il se signa et fit comme un enfant sa prière du matin.

XII

Le Père se dirigeait vers l'église. Il retournait à cet acte de la messe qui découpe la vie chrétienne et voue à Dieu les jours de l'homme, tragiques ou paisibles, obscurs ou mémorables, atroces ou charmans. Bien qu'il eût pris soin de secouer son scapulaire et de laver son manteau, tout son costume paraissait usé et misérable: personne n'aurait reconnu sous cet habit de Frère mendiant l'affable et distingué Père Antonin. Mais insoucieux de cette guenille corporelle, il songeait à autre chose : Où le *tromba* avait-il caché l'étendard? Le drôle était sorti sans bruit, comme en cachette. Vraiment, il prenait parfois des libertés... Et le Religieux se hâtait vers le clocher à jour où huit coups égaux venaient de résonner. La neige mate, craquant sous ses pas, éblouissait ses yeux lassés par les visions, les veilles et les larmes. Au loin, les grondemens du canon marquaient le recommencement de la bataille.

Il entra. Des traces boueuses piétinaient les dalles et cheminaient jusqu'aux marches du chœur; derrière la grille, Colossandri et son Bavarois se tenaient dévotement prêts et militairement immobiles. Les cierges, en guirlande par-dessus le tabernacle, palpitaient sous une dense atmosphère et couronnaient d'un nimbe léger l'autel massif. Cette auréole de lumière avait pour centre l'étendard lui-même, qui flottait pendu au bras horizontal de la croix et laissait ses glands d'or effleurer la table. Le Père sourit et adora.

— Es-tu bien sûr qu'il soit catholique? demandait-il au *tromba* en lui montrant du doigt le prisonnier. Il se sentait gêné par l'attention que cet homme portait à sa personne et par les bons offices qu'il voulait lui rendre.

— *Ya, ya, ya...* s'empressa de répondre l'Allemand. — Et pour prouver son dire, il se tourna mains jointes vers le crucifix. Avec

le même respect, il présenta la chasuble et vint se ranger à côté de Colossandri ; tous deux, marchant au pas, précédèrent le prêtre.

L'Italien, maître de la cérémonie, gouvernait le Bavarois, ignare et malhabile ; il le reprenait avec un chuchotement si docte, une mimique si détaillée, que lui-même manquait de-ci de-là un répons. Le Père arrivait au bout de l'office ; et comme il l'avait célébré à l'intention des soldats et des marins tués dans les combats de la veille, il fit face aux fidèles en disant :

— Prions pour les armées de terre et de mer...

Il commença en français l'oraison dominicale. L'accent qu'il y mit la rendant reconnaissable à toute oreille chrétienne, les deux servans achevèrent chacun dans sa langue, et les vieilles de l'assistance chevrotèrent aussi derrière eux avec des voix plus lentes qui se taisaient les unes après les autres. Ainsi sa prière retombait dans le peuple en murmure de plainte et c'était la souffrance humaine qui répondait à l'appel inutile qu'il jetait vers Dieu.

Tous trois regagnaient la sacristie. Ils n'avaient pas franchi la porte, quand Colossandri se retourna pour baiser le pli du manteau ; il poussa du même mouvement son prisonnier à genoux. L'Allemand baissait le front, mais devant ce crâne roux et ces larges oreilles, le Père céda à l'une de ces impulsions instinctives qu'il ne savait réprimer d'abord : un invincible dégoût l'écartait de cet homme chargé de vies françaises, meurtrier peut-être de Troussures ou de Sonis. Mais en fuyant l'humble regard qui s'élevait vers lui, il rencontra des yeux l'étendard déployé sur la croix comme ce crêpe dont on la revêt au temps pascal ; et découvrant là ce sang même nouvellement répandu, et le reconnaissant pour le sang généreux et volontaire qui rachète et qui purifie :

— *Consummatum est*... dit-il.

Laissant retomber sa tête et sa lèvre, il étendit la main vers l'ennemi pardonné ; et, d'un geste doux, étagé, qui paraissait ne point lui coûter, il le bénit aussi, celui-là.

ART ROË.

LES CONTEURS ITALIENS

I

LES PRIMITIFS. — LE *NOVELLINO*. FRANCESCO DA BARBERINO

I

Le moyen âge avait tenté d'établir, par la notion de chrétienté, une communauté idéale des peuples de l'Occident. Par le latin, langue de l'Église, du droit écrit, de la scolastique et de la chronique, il fonda la communauté intellectuelle des races chrétiennes. Par la diffusion des souvenirs héroïques et des légendes chevaleresques, il créa une littérature véritablement européenne. Charlemagne et ses pairs, Artus, Merlin et les preux de la Table-Ronde, Alexandre, Énée, César, tous les héros de « Rome la grande », furent adoptés par toutes les langues vulgaires et toutes les littératures naissantes. Renart lui-même, qui représentait la revanche des petits contre les puissans, de la bourgeoisie contre les seigneurs, des laïques contre l'Église, fit le tour de l'Europe ; il alla même jusqu'à Constantinople, où il se rencontra, sans aucune timidité, avec les princes de l'épopée œcuménique et les plus nobles figures de la poésie féodale.

Ce premier trésor commun de grands souvenirs, de romans d'amour et de guerre, de scolastique et d'histoire, servit à l'éducation supérieure du moyen âge. Il lui révéla la lointaine antiquité, lui rendit l'image embellie de son propre passé et le consola, par le rêve, de bien dures misères. Mais la tradition orale

ne pouvait se charger de la plupart des œuvres de cette littérature universelle. Le conte, invention plus légère, facile à la mémoire, le conte édifiant, l'aventure plaisante, l'anecdote ou la moralité historique, était, lui aussi, un fonds très riche d'émotions ou de divertissement. Il devint donc le patrimoine de toute la chrétienté au même titre que la doctrine des universaux, les chevauchées de Charlemagne, les miracles de Merlin, les bons tours sacrilèges de Renart.

Les voyages des pèlerins, des marchands et des croisés portèrent cette littérature des récits sur tous les points du monde. Il y eut alors une migration continue de rois, de seigneurs, de grands criminels, de moines, de corsaires et de pieux vagabonds, allant et venant par les mers, les vallées, les cols des montagnes. Du fond de l'Espagne, de l'Irlande, du Danemark, les hommes, anxieux de leur salut, marchaient sans trêve vers Rome ou Jérusalem. Longtemps avant les ordres mendians, les intérêts monastiques mettaient en rapport perpétuel les unes avec les autres les maisons de la famille bénédictine. A partir de saint François et de saint Dominique, ce fut un fourmillement d'église militante sur tous les sentiers frayés de l'Europe et de l'Orient. Les entreprises féodales maintenaient entre l'Occident latin, Constantinople et l'Asie une relation permanente d'idées. Les flottes marchandes de Venise, de Pise, de Gênes, d'Amalfi, rattachaient l'Italie à tous les ports de l'Espagne, du Levant et de la mer Noire, à toutes les îles de l'Archipel. Les caravanes de Florence, de Venise, de Bruges, rapportaient de Perse, de l'Inde et de la Chine, dans leurs ballots, avec l'ivoire, la poudre d'or et la soie, la vision de civilisations éblouissantes et de religions plus étranges encore pour la chrétienté que l'islamisme.

Il fallait bien, pour charmer les ennuis de ces longs voyages, les veillées d'hiver aux réfectoires des couvens, les nuits d'été passées sur le pont des navires, en pleine mer immobile, les haltes dans les caravansérails de l'Orient, il fallait qu'un beau parleur contât à ses compagnons les curiosités recueillies tout du long de la route. Les clercs rappelaient alors les histoires qui couraient de cloître en cloître, l'odyssée monacale de saint Brandan, la découverte du Paradis terrestre par les cénobites d'Irlande, la porte du Purgatoire entr'ouverte par saint Patrice, l'Enfer entrevu par des morts qui ressuscitaient au bout de trois jours et donnaient à leurs frères des nouvelles sûres de l'autre monde. Les chevaliers disaient la chronique de la croisade, la sagesse courtoise des princes musulmans, les souvenirs d'amour de la Palestine, du Bosphore ou de la Provence. Les marchands vantaient les miracles accomplis par les pierres précieuses en-

tassées en leurs cassettes, décrivaient les mœurs des bêtes rencontrées au désert, les loups dont le seul regard tuait de loin les hommes, les reptiles monstrueux qui hantaient des forêts fantastiques. Ceux qui, dans leur jeunesse, avaient lu, aux écoles épiscopales, les écrivains latins, célébraient les gestes du peuple dont les mains bâtirent Rome pour la plus grande gloire de la sainte Église. Et les pèlerins d'humeur plaisante citaient les bons mots et les stratagèmes par lesquels tels de leurs compères s'étaient tirés d'embarras, tout en faisant rire de quelque mari pitoyable, d'une femme acariâtre ou perfide, d'un prêtre avare, d'un moine glouton, d'un baron brutal. Les heures coulaient ainsi très douces, et l'on oubliait les hasards du voyage, la tempête, la peste, les voleurs ou les pirates.

Mais tous ces contes, ces moralités, ces observations étranges de la nature ne se perdaient point pour le reste du monde. Il se trouvait toujours quelque auditeur zélé qui les rendait plus tard aux compilateurs d'encyclopédies, tels que Vincent de Beauvais, aux collectionneurs de beaux exemples moraux, tels que Jean de Capoue et Jacques de Vitry, aux prédicateurs, aux chroniqueurs, tels que Mathieu Paris. Et les contes, isolés ou groupés en familles, commençaient, à travers les littératures, un voyage au long cours. Ils erraient d'une contrée à l'autre, du latin pesant des clercs aux langues encore bien pauvres des laïques. La *Disciplina clericalis* du juif espagnol Pierre-Alphonse, qui se fit baptiser en 1106, passe sans tarder aux récits du *Libro de los Enxemplos*, puis elle franchit les Pyrénées, et s'établit chez nous sous le nom de *Discipline de Clergie*. A la fin du XIIIe siècle, une migration de fabliaux va de France en Espagne, et se fixe dans le recueil intitulé *le Comte Lucanor*, qu'écrivit un neveu d'Alphonse le Sage. Les histoires venues du monde romain apparaissent partout où Rome a laissé un souvenir. Les *Gesta Romanorum* n'ont, pour cette raison, ni date, ni origines certaines; ils appartiennent, comme Tite-Live et Paul Orose, à tous les peuples, et ne prendront que très tard le droit de cité en France, comme *Violier des hystoires rommaines*. A la fin du XIIIe siècle encore, l'Italie produit ses premiers essais de prose vulgaire en résumant, d'une façon bien timide et bien sèche, dans ses *Dodici Conti morali*, des fabliaux de France, et, dans les *Conti di antichi Cavalieri*, quelques récits héroïques tirés de nos vieux romans chevaleresques, de nos légendes de croisades et des historiens latins.

Par-dessus cette immense forêt de contes qui couvrait toute l'Europe, s'éleva, tel qu'un arbre gigantesque, le roman universel des Sept Sages, traduit, retouché ou compliqué par toutes les littératures, le conte indien, arabe et persan, prototype des *Mille et*

une Nuits, où l'on voit un adolescent, fils de roi, calomnié d'une façon odieuse et condamné au dernier supplice; mais d'habiles parleurs finissent par endormir la colère paternelle et sauver le jeune prince à force d'histoires divertissantes. Quelques peuples de l'Occident rajeunirent la fable séculaire et y mirent la couleur de leur civilisation. Pour la France scolastique, un moine lorrain du XIe siècle, puis un trouvère, refondent le texte primitif français et imaginent, le moine en langue latine, le trouvère en langue de oui, le conte de *Dolopathos*, où l'on voit Virgile, clerc, docteur et prédicateur, chaudement enveloppé dans sa chape fourrée, qui tient école de grammaire et de logique avec le sérieux d'un maître de la rue du Fouarre. L'Italie, préoccupée des perpétuelles misères du Saint-Père de Rome, inquiétée par les incursions sarrasines, et toujours séduite par les vagues souvenirs de son passé latin, invente le siège de la ville sainte par sept rois sarrasins, que le bon Janus, le plus avisé des Sept Sages, épouvante et convertit à la vraie foi, en montant en haut d'une tour, déguisé en diable, avec une langue couleur de feu, des yeux rouges comme braise et une robe toute mouchetée de queues d'écureuils.

Le conte européen dégénérait ainsi volontiers en conte de nourrice. Deux nations d'esprit très alerte, la France et l'Italie, se lassèrent un jour de cette communauté littéraire. La France ironique et bourgeoise du nord de la Loire sortit la première de l'état d'indivision; elle s'attribua le domaine du fabliau, et y goûta des heures fort joyeuses. Le fabliau remplirait à lui seul une très respectable bibliothèque. Mais il dura moins de deux siècles, et son domaine était bien étroit : il amusait, après boire, les chevaliers et le tiers-état par le récit de mésaventures ou de bonnes fortunes dont les vilains ou les gens d'Église étaient presque toujours les héros. Le fabliau disparaît vers le milieu du XIVe siècle, et renaît plus tard sous la forme soit de la *nouvelle* en prose, soit de la farce dramatique. Les *Cent Nouvelles nouvelles*, recueillies à la cour du dauphin, le futur Louis XI, sont le monument le plus littéraire de cette renaissance. Mais, ici, l'écrivain n'est guère plus inventif que son ancêtre le trouvère. S'il emprunte quelques histoires à Boccace ou au Pogge, il revient toujours plus volontiers à la vieille fable gauloise, au mari trompé et peu content, à la femme, très fine mouche, qui trompe tour à tour le mari et l'amant, au moine, au pauvre moine errant qui tente d'égayer par diverses sortes de gourmandises la mélancolie de son pèlerinage terrestre. Des *Cent Nouvelles* à l'*Heptaméron*, de Marguerite de Navarre à La Fontaine, ce sont toujours les mêmes motifs, joués, il est vrai, en musique de plus en plus italienne et de plus en

plus relevés d'ironie florentine. Le fabliau du XIIIe siècle avait au moins reproduit les mœurs et les misères des petites gens; les contes du fabuliste ne sont plus qu'une fantaisie d'artiste épris de Boccace, de l'Arioste et de Rabelais, fantaisie singulière, isolée au XVIIe siècle, qui n'a rien à nous dire sur l'état intime de la société française, et qui déconcerta même le très indulgent confesseur du bonhomme.

Tout au contraire, le conte italien, pendant trois siècles et demi, du *Novellino* à Bandello, fut une vivante image de l'Italie, de ses mœurs et de son esprit, de sa conscience religieuse et de ses faiblesses morales ; il en a reproduit toutes les vertus et toutes les perversités ; il nous fait mieux comprendre la gravité et l'élégance fine de la première Renaissance, contemporaine de Dante, de Giotto, de Pétrarque, la *morbidezza* tragique, l'orgueil cruel et l'irrémédiable décadence de l'âge de Léon X et de Cellini, de Paul III et de l'Arétin.

II

Le conte italien a fleuri surtout dans la région septentrionale de la péninsule, dans les vallées de l'Arno et du Pô. Les Toscans et les Lombards, — Étrusques, Gaulois ou Germains par leurs lointaines origines, — étaient demeurés ou devenus Latins et Romains d'éducation et de souvenirs. Ce qui les charmait plus que toute autre chose, c'était la parole ingénieuse ou véhémente, avec son ironie, ses mensonges, ses caresses et ses colères. Parler, pour les races de tradition latine, c'est accomplir l'acte le plus noble du monde ; prêter l'oreille au discours, c'est le plaisir le plus délicat des belles âmes ou des gens d'esprit. Le plus beau temps de Florence, selon Dante, fut celui où, dans chaque maison, la femme fidèle au vieux foyer contait, tout en tournant son rouet, les légendes antiques « des Troyens, de Fiesole et de Rome ». Le poète nous raconte, dans sa *Vita nuova*, qu'un jour il visitait des dames florentines qui conversaient en paroles très pures et très abondantes : « Et comme nous voyons tomber la pluie mêlée de belle neige blanche, ainsi leurs paroles me semblaient mêlées de soupirs. » En Italie, l'apostolat d'un saint se manifeste par mille petits contes populaires qui poussent au hasard, ici et là, tels que l'herbe en avril. Les *Fioretti* franciscains n'ont été rédigés que vers le milieu du XIVe siècle; mais ce naïf évangile ombrien édifiait la péninsule du vivant même de François d'Assise, et combien de fois les Frères mineurs n'en ont-ils pas conté les paraboles et les miracles, dans les pauvres églises de village où ils prêchaient aux simples, dans les carrefours des petites cités et dans les champs,

au bord des ruisseaux d'eau vive où ils trempaient leurs croûtes de pain sec, à l'imitation du Père séraphique !

Et l'Italie, avec une impatience enfantine, demandait toujours des histoires nouvelles. Vers la fin du XIIIe siècle, un bon évêque de Gênes, qui connaissait bien l'âme de ses ouailles et le génie de son temps, écrivit la *Légende Dorée*, toutes les aventures édifiantes du christianisme naissant et de l'Église, depuis saint Jean l'apôtre jusqu'à saint Thomas le docteur ; et cette *Légende*, en son petit volume, renferme autant de merveilles et un plus riche trésor d'émotions candides que l'énorme compilation des Bollandistes. Puis, un conteur inconnu fondait pêle-mêle dans les *Reali di Francia* toute la matière de nos poèmes carolingiens, déformée, embellie par des intrigues semblables à celles de Boccace, des tours de fourberies joyeuses qui rappellent nos fabliaux, des épisodes mystiques dignes des *Fioretti*. Plus tard encore, les poètes héroï-comiques, Pulci, Bojardo, l'Arioste, transposèrent en fictions amusantes les souvenirs de nos *Chansons de geste*, et leurs poèmes, découpés en octaves, sont disposés non pour la lecture muette, mais pour la déclamation publique. On les a récités jadis, dans les hautes salles décorées de fresques éclatantes, pour le plaisir des princes, des dames lettrées et des cardinaux ; on les récite encore aujourd'hui, au môle de Naples comme au jardin de Venise, devant les lazzarones, les pêcheurs et les capucins. Et ce peuple, si sensible aux plaisirs de l'oreille, content de ses *nouvelles*, de son Morgante et de son Roland, a pu se passer de théâtre original : il a, si vous le voulez, Polichinelle, Stenterello, Arlequin et Pantalon, et la longue tradition banale de la *Commedia dell' Arte ;* mais ses comédies, même la *Mandragora*, ne sont que des imitations de la comédie latine, écrites pour des humanistes et des prélats d'allègre humeur ; les pièces de l'Arétin ne se soutiennent que par l'intrigue tirée directement des vieux contes populaires et l'atroce satire prodiguée par le pamphlétaire. Quant à la tragédie, les Italiens s'en sont tenus toujours aux scènes de leur vie communale ou princière, tout empourprée de sang. César Borgia fratricide valait bien Macbeth régicide ; Clément VII déchu, outragé par les bandits à la solde de Charles-Quint, n'était pas moins pathétique que le roi Lear, et toutes les terreurs de Shakspeare pâliraient en face de la chronique intime des Malatesta, des Estes, des Sforza, des Farnèses et des Caraffa.

Cette race passionnée pour les beaux discours s'est toujours servie, pour l'avancement de ses affaires temporelles, du prestige et des surprises de la conversation. Ce n'est pas sans raison que, dans l'âge d'or de leur diplomatie, les Italiens appelaient *orateurs* les envoyés de leurs princes ou les ambassadeurs de Florence et

de Venise. *Argute loqui :* ces premiers mots de la devise que Rome avait jadis inventée pour la Gaule ont, de tous temps, convenu à l'Italie. Sa langue est si mélodieuse qu'elle en prodigue le gazouillement, sans compter, partout où se rencontrent les cavaliers et les dames, dans les théâtres, dans les églises, aux concerts de musique. Boccace réunissant, au début du *Décaméron*, dans une chapelle de Santa Maria Novella, les personnages qui conteront ses *nouvelles*, nous a rendu avec fidélité un trait des mœurs florentines. Aujourd'hui encore, entre deux messes, on se raconte de petites aventures et l'on noue d'agréables intrigues en face de la grande Madone byzantine de Cimabue, des miracles peints par Filippo Lippi ou de l'Enfer à demi comique d'Orcagna.

On peut, sans paradoxe, reconnaître dans le conte la tradition vraiment nationale de la littérature italienne. Le plus vieux recueil de ces contes est le *Novellino*, qui s'appelle encore *Cento Novelle antiche*, *Libro di novelle e di bel parlar gentile*, *Fior del parlar gentile*. Ces cent nouvelles sont, dans le manuscrit le plus complet, au nombre de cent soixante-six. C'est une œuvre composite, hybride, d'origine mystérieuse, d'auteur inconnu, dont la date, la patrie et la genèse font travailler, depuis les temps reculés de Tiraboschi, surtout depuis un demi-siècle, les têtes érudites de la péninsule. Les derniers venus de ces critiques, M. Bartoli, M. d'Ancona, et le plus récent éditeur du *Novellino*, M. Guido Biagi, ont sagement écarté du problème les difficultés et les chimères inutiles, les noms fantaisistes d'auteurs probables, tels que Brunetto Latini, Francesco da Barberino, Dante da Majano, Guido de Bologne. Ils ont élucidé les questions relatives à l'âge et à l'originalité des huit manuscrits connus jusqu'à ce jour, et qui diffèrent entre eux par de notables variations non seulement de classement, mais de textes et de développemens romanesques. D'Ancona et Bartoli ne sont pas d'accord sur tous les points. Les divers manuscrits ne sont-ils que la copie plus ou moins fidèle, parfois sensiblement altérée, d'un texte primitif perdu peut-être pour toujours ? L'un des manuscrits connus a-t-il servi de modèle aux autres ? L'ouvrage est-il, en une certaine mesure, de création littéraire, ou le rédacteur premier n'a-t-il fait qu'écrire sous la dictée de conteurs qui puisaient eux-mêmes à la tradition orale, populaire ou bourgeoise, ou même à la tradition moins naïve des clercs et des lettrés ? Quelles incertitudes les interpolations des copistes n'ajoutent-elles pas à la date approximative du livre ? Certains critiques ne veulent point dépasser les dernières années du XIIIe siècle ; d'autres descendent, sans inquiétude, jusqu'en plein XIVe, presque jusqu'en vue du *Décaméron*. Sur tout cela les conclusions de M. d'Ancona, très clairement déduites, me semblent

fort acceptables. Le *Novellino* est des premières années du XIVe siècle ou des dernières du XIIIe. Les nouvelles renfermant des noms de personnages se rapprochant du milieu du XIVe siècle appartiennent à un manuscrit suspect, le *Borghiniano*. Le scribe ou l'auteur est Florentin. La langue est le pur et nerveux toscan de l'époque dantesque. Les quelques contes de mœurs populaires ou bourgeoises qui sont en ce livre nous ramènent toujours à Florence. L'œuvre n'est point d'un lettré de profession, rhéteur ou poète, tels que furent Brunetto Latini ou Barberino, mais plutôt d'un marchand, d'un *popolano* d'art majeur, bien au courant de la culture générale de son siècle et qui s'était proposé l'amusement des *cortigiani*, barons et prélats, plutôt que l'édification des gens de petits métiers. M. d'Ancona est même très près de reconnaître la plume d'un gibelin dans ce *Bouquet de gentil langage*. Il y a bien un peu de contradiction dans la nature de ces deux personnages, un bon marchand de Florence et un gibelin, la grosse bourgeoisie florentine étant guelfe dès le berceau et préférant le protectorat du pape, à qui elle prêtait de l'argent à gros intérêts, à l'amitié de l'empereur, dont les trop fréquens pèlerinages à Rome ruinaient, trois ou quatre fois par siècle, l'Italie.

Dans ce problème du *Novellino*, la recherche obstinée de l'éditeur responsable est un grave embarras. Il arrête notre attention trop loin de ce très curieux phénomène, le génie italien se détachant, personnel et libre, du moyen âge européen. Que le scribe du manuscrit premier soit ou ne soit pas un écrivain de profession, dès lors qu'il n'est pas l'inventeur de ses contes et qu'il les a pris partout où il les a rencontrés, la curiosité de le découvrir me paraît assez vaine. Ce qui m'intéresse davantage, ce sont les multiples points de départ de toutes ces nouvelles et l'instinct obscur de la race et du siècle qui les a poussées, à un moment précis, du côté de Florence. En réalité, c'est l'Italie elle-même qui a composé ce livre vers le temps où son plus grand poète jetait aux fournaises infernales tous ses ennemis politiques et un bon nombre de ses plus chers amis. En vouant à l'infamie non plus des crimes ou des vices abstraits, mais des damnés historiques, Dante sortait, lui aussi, du moyen âge et changeait la vision traditionnelle des régions diaboliques en un pamphlet, le plus bouillonnant de passion personnelle qui ait jamais été écrit. L'Italie a tiré du grand courant européen un grand nombre de ses *Novelle antiche;* mais elle y ajouta plus d'une histoire tout à fait neuve, les plus précieuses du recueil. Quelques-unes, parmi ces *Nouvelles*, sont encore bien archaïques de forme et de pensée, mais beaucoup sont déjà vivifiées de naturalisme florentin ; c'est l'art vivant de Giotto qui succède à la raideur inerte de Cimabue ; plusieurs, enfin, sem-

blent rompre très franchement avec la conscience religieuse du moyen âge et déconcertent le lecteur à qui ne sont point familières les audaces de l'Italie gibeline. Plus de vie dans la forme, plus de liberté dans l'esprit, n'est-ce pas déjà le pressentiment de la Renaissance?

III

Le préambule du *Novellino* est d'une saveur tout ecclésiastique. Il s'autorise d'une parole de Jésus-Christ, « au temps où il conversait humainement avec nous », pour se recommander au lecteur. Il est permis, dit-il, sans déplaire à Dieu, de se divertir honnêtement, avec grande courtoisie. « Voici donc des fleurs de belles réponses, de belles vaillantises, de beaux dons et de belles amours du temps passé. Les cœurs nobles et les intelligences subtiles pourront les rendre plus tard, pour leur plaisir et profit, à ceux qui ne savent point et désirent savoir. Et si ces fleurs sont mêlées d'autres paroles moins belles, qu'elles ne vous déplaisent point pour cela, car le noir fait mieux ressortir l'or, et pour un fruit délicat plaît tout un jardin, et pour quelques belles fleurs tout un parterre. »

Au premier coup d'œil, le parterre semble un peu confus. La Grèce, Rome, la Provence, l'Asie, la Bible, l'islamisme, l'Empire, la croisade, les légendes chrétiennes, la Table-Ronde, les bêtes qui parlent, se pressent en un joli désordre, comme les fleurs d'une prairie. Nous sommes loin encore des plates-bandes élégamment alignées de Boccace. C'est le devoir de la critique de classer méthodiquement en un herbier ce jardin florentin si touffu.

Malgré le patronage de Jésus-Christ inscrit à la première page du livre, il faut d'abord avouer que les vertus recommandées ici sont toujours d'un ordre moyen. Le conteur ne prêche point pour des ascètes ou des paladins. Si les bourgeois figurent rarement dans ces récits, la moralité n'en est pas moins bien bourgeoise. Par là, le *Novellino* est guelfe et répond aux qualités de finesse, d'égoïsme et de bon sens de ce grand parti des banquiers, des notaires et des tisseurs de la laine qui s'accommodait de tous les régimes politiques, pourvu que l'émeute du *popolino* ne fermât point les comptoirs et ne mît point le feu aux magasins des arts majeurs. Corriger la méchante fortune, se relever lestement si l'on est à terre, mettre de son côté les bonnes chances, tirer toujours son épingle du jeu, si mauvais que soit le jeu, passer à son voisin quelque mésaventure à la façon d'une lettre de change ou lui faire apercevoir des étoiles en plein midi, voilà la vraie, la grande sagesse, *la gran sapienza*. Regardez, je vous prie, ces

bonnes faces florentines peintes par Ghirlandajo au chœur de Santa-Maria-Novella ou sculptées en bronze par Ghiberti sur les portes du Baptistère : Voilà, direz-vous, de fort braves gens ! Prenez garde et observez de plus près. Il y a autour des yeux des traces de clignotemens suspects, dans l'œil encore plus d'astuce méfiante que de bonhomie ; ces nez qui paraissent un peu forts, comme il conviendrait à de joyeux compères, ont des narines bien mobiles et savent assurément flairer les anguilles sous roche ; ces bouches aux lèvres fermes doivent plaisanter, railler et mentir avec bien de la grâce. Le lion est la bête héraldique de leur cité. Mais ils justifient déjà par avance la doctrine de leur profond Machiavel, et, n'ayant point les griffes assez solides pour être des lions, ils se contentent d'être des renards incomparables. Aussi le malicieux animal n'est-il point oublié par le *Novellino :*

« Le renard, allant par un bois, y rencontra un mulet, il n'en avait jamais vu. Il eut grand'peur et se mit à fuir sur-le-champ, et, tout en fuyant, il trouva le loup et lui dit comment il avait vu une bête nouvelle dont il ne savait pas le nom. Le loup dit aussitôt : « Allons-y, tout à votre service. » Ils retrouvèrent le mulet. Il parut au loup une nouveauté très curieuse. Le renard lui demanda son nom. Le mulet lui répondit : « Je ne l'ai pas dans l'esprit, mais, si tu sais lire, il est écrit à mon pied droit du train de derrière. » Le renard : « Hélas ! je suis un ignorant, qui voudrait bien savoir lire ! » Le loup dit : « Laisse-moi faire, moi je sais lire parfaitement. » Le mulet lui montra la plante de son pied, où les clous semblaient autant de lettres. Le loup dit : « Mais je ne vois pas très bien. » Le mulet dit : « Viens plus près, car les lettres sont toutes petites. » Le loup le crut et mit le nez sur le sabot. Le mulet tira à lui son pied et lança une telle ruade au loup qu'il le tua. Alors le renard s'en alla en disant : « Quiconque sait lire est un fol. »

Je ne voudrais point calomnier le renard, mais je le soupçonne d'avoir prévu la catastrophe, au moins d'en rire dans sa barbe. A combien de mauvais pas le renard guelfe n'a-t-il pas entraîné sa commère la louve pontificale de Rome ! Il n'a jamais porté le deuil des désastres du Saint-Siège. Boniface VIII recevait, au temps même du *Novellino*, comme un coup de massue, l'affront d'Anagni. Florence, qui s'était jadis jetée entre ses bras, ne s'émut point de cette grande chute. « On l'emmena à Rome, dit tranquillement Dino Compagni, où il fut blessé à la tête et, peu de jours après, mourut de rage. Beaucoup furent contens et joyeux de cette mort. »

Mais il ne fait pas toujours bon d'avoir trop de ressources dans

l'esprit. Voici un marchand que le ciel a puni, avec indulgence d'ailleurs, pour une ingénieuse invention. Il avait porté sur son navire, aux pays d'outre-mer, des tonneaux de vin à triple fond. En haut et en bas, c'était du bon vin savoureux de Chianti ou d'Orvieto qui coulait par deux robinets ; au milieu, de l'eau pure de l'Arno, et point de robinet. Quand le marchand eut vendu sa cargaison, il se hâta de lever l'ancre, emportant le prix de son larcin. Mais voilà qu'un grand singe apparut sur le pont du navire et, prenant le sac aux florins, bondit jusqu'au haut du grand mât. Là, il ouvrit la bourse, jeta à la mer, une à une, la moitié des pièces d'or et laissa retomber le reste au pied du mât. « Et ainsi le marchand ne gagna que le bénéfice qui lui était dû en réalité. » L'œuvre de justice est évidente du côté du marchand. Elle est médiocre au point de vue des acheteurs, qui gardent leur eau claire. Après tout, dans ces contes, à l'exception de quelques pages tirées de l'Écriture sainte, il ne faut point chercher de paraboles théologiques, les méchans toujours punis, les bons récompensés ou honnêtement indemnisés. La comptabilité morale du conteur est en partie simple. Qu'un tour d'adresse réussisse, sa conscience n'en demande pas davantage. Il fait tourner toute une fable sur la pointe aiguë d'un bon mot, d'une repartie piquante. Que lui importent l'ennui ou la déconvenue des victimes ? Les conséquences de l'affaire ne le regardent point, n'étant ni justicier ni médecin d'âmes. Cette morale est d'un emploi facile, qu'exprime symboliquement ce petit conte :

Un malandrin va à confesse : « Mon Père, j'ai été à une maison avec beaucoup de gens pour y voler une cassette de 100 florins d'or ; mais la cassette était vide, je n'ai donc point péché. » Le frère dit : « Certes, c'est tout comme si tu avais volé les florins. » Le pénitent, tout troublé : « Au nom de Dieu, que faut-il faire ? » Le frère : « Je ne puis t'absoudre si tu ne les rends d'abord. — Volontiers, dit l'autre, mais à qui ? — A moi, dit le frère, pour mes aumônes. » Le pénitent promit et s'en alla. Le lendemain matin, il revint. Et, tout en causant de ses affaires, il dit avoir reçu un gros esturgeon, qu'il voulait offrir à son confesseur pour son déjeuner. Le frère accepte avec force remerciemens. L'homme partit et n'envoya pas l'ombre d'un esturgeon. Le lendemain, il revint trouver le frère avec une figure joyeuse : « Et l'esturgeon, dit le bon moine, pourquoi le fais-tu si longtemps attendre ? — Mais ne comptiez-vous pas l'avoir sûrement ? — Certes oui. — Et vous ne l'avez pas reçu ? — Non. — Eh bien ! tout est dans l'intention : c'est comme s'il était en votre cuisine. »

Le *Novellino* ne se lasse point de nous conter les triomphes de l'esprit de finesse. La vive réplique d'un pauvre serf tourmenté

par son seigneur, l'ingéniosité d'un sage, prisonnier d'un roi, qui recouvre la liberté pour avoir deviné la présence d'un ver dans une pierre précieuse et l'origine toute roturière du roi, le jugement de Salomon, les nobles sentences des philosophes antiques, nous persuadent de cette vérité très italienne : L'intelligence bien aiguisée et alerte est la plus grande richesse qui soit au monde. Mais la passion, l'enthousiasme et l'amour? Les vieux Florentins s'y intéressent assez mollement. Ils estiment fort une maxime qui vient d'Aristote et qu'ils attribuent à l'empereur Frédéric II : « Il n'est rien de meilleur que la mesure. » La tempérance, la prudence, un appétit sagement réglé, voilà des vertus qui modèrent l'enthousiasme et rafraîchissent la passion. Quant à l'amour, ils le comprennent et le dépeignent de deux façons, l'une comique et l'autre étrangement tragique. La première nous ramène à la tradition de nos fabliaux : le mari jaloux, dupé par les amans, artisan de sa propre misère. Et c'est là tout le souvenir que le *Novellino* a gardé de l'histoire de Tristan et d'Iseult. Le roi Marc a grimpé, la nuit, dans un pin pour surprendre le couple amoureux qui, le croyant à la chasse, se rencontrera au pied de l'arbre accoutumé ; mais Tristan entrevoit, parmi les branches, l'ombre conjugale, et, de loin, d'un geste, dénonce le péril à Iseult « la blonde ». Une feinte querelle éclate entre les amans : « Chevalier félon, déloyal, je t'ai donné ce rendez-vous pour me plaindre à toi-même de ton grand crime. » Tristan répond : « Les chevaliers félons de Cornouailles m'ont accusé faussement : je n'ai rien dit contre l'honneur de mon oncle le roi, je n'ai rien tenté contre le vôtre. Mais, puisque vous le voulez, j'obéirai, j'irai finir mes jours en des pays très lointains. » Le roi, dans son arbre, goûtait une consolation extrême. Le lendemain, Tristan fit seller ses chevaux et prépara un départ bruyant. Le roi réunit ses barons afin d'inviter d'une manière solennelle son neveu à ne point partir. Il ordonna à la reine de le prier de demeurer. « Et c'est ainsi que demeura Tristan, qui n'avait été ni surpris ni trompé, grâce à la sage précaution qu'ils eurent tous les deux. »

L'amour, ainsi organisé, contente tout le monde à la fois. Mais si cette belle harmonie vient à manquer, il n'est point de passion plus sûrement mortelle. Une jeune fille noble aime Lancelot « outre mesure ». Mais Lancelot, qui aime la reine Ginèvre, a dédaigné son amour. Désespérée, elle veut mourir. Sa dernière volonté est pour le suprême voyage de son corps charmant. On la dépose, revêtue d'habits magnifiques, une couronne d'or au front, sur un lit d'étoffes précieuses, toutes brodées de pierreries, au fond d'une barque tendue de draperies vermeilles. Et la barque, sans voile et sans rames, est abandonnée au souffle du vent, au

caprice de la mer. La demoiselle, « morte du mal d'amour », est ainsi bercée et lentement portée par les vagues jusqu'aux rivages de Chamelot, en face du palais d'Artus. Le roi et ses chevaliers, surpris de voir flotter le navire mortuaire, où n'apparaît aucune personne vivante, accourent et trouvent sur sa couche virginale la triste voyageuse. On tire cette lettre d'une bourse attachée à sa ceinture : « A tous les chevaliers de la Table-Ronde, les meilleurs du monde entier, la damoiselle de Scalot, salut. Si vous voulez savoir pourquoi je suis venue à ma fin, c'est par le meilleur et le plus traître chevalier du monde, Monseigneur Lancelot du Lac, que je n'ai pas su si bien prier d'amour qu'il eût de moi pitié. Ainsi, hélas ! je suis morte pour avoir trop ardemment aimé, comme vous le pouvez voir. »

Le début d'une autre nouvelle rappelle une histoire très gaie de Boccace et de La Fontaine. La scène est en Bourgogne, dit un manuscrit ; en Bretagne, dit un autre. Un pauvre valet, aussi stupide que beau, est aimé tour à tour par toutes les femmes de la comtesse Antioccia, puis par la comtesse elle-même. Mais le comte, moins naïf que le roi Marc, surprend l'intrigue coupable, et le fabliau tourne brusquement à l'horrible. Le mari tue l'amant et fait cuire son cœur dans une tourte. La comtesse et ses suivantes mangent la tourte. « Comment l'avez-vous trouvée? » interroge le comte. — « Excellente, » répondent toutes les dames. — « Je le crois bien : vous aimiez si fort Domenico vivant, mort il devait vous plaire encore ! » La comtesse et les autres femmes comprirent que leur honneur était perdu. Elles entrèrent en religion et bâtirent un monastère qui prospéra et devint très riche. Ici, l'histoire prend encore une figure nouvelle et se soude à un conte qui reparaît lui-même, isolé, au *Novellino*. Ce couvent de grandes pécheresses s'est converti en abbaye de Thélème, mais beaucoup plus joyeuse que ne sera celle de Rabelais. Il n'est point de gentilhomme chevauchant à travers la campagne que la dame abbesse n'invite à passer dans sa maison un jour et une nuit. Le chevalier entre, et, parmi les nonnes rangées le long du cloître, il choisit celle qui lui servira de page assidu jusqu'au lendemain. Et, jusqu'au matin, tout marche à ravir pour l'imprudent voyageur. Mais, au moment du départ, les bonnes dames lui présentent une fine aiguille et un fil de soie : si, en trois essais au plus, il n'a pas enfilé l'aiguille, elles lui retiennent tout son équipage, vêtemens, cheval, argent, et il sort tout déconfit et à peu près nu de ce monastère campé au coin d'un bois.

On entrevoit, en tout ceci, un sentiment bien pessimiste. L'amour, en Bourgogne aussi bien qu'en Bretagne, est une fâcheuse maladie du cœur et des sens. Il conduit à la mort, à la

honte, à d'effroyables aventures. Il ressemble même à une possession diabolique qu'aucun exorcisme ne saurait abolir. On commence par la volupté pour finir par le brigandage. *Beati mundo corde!*

IV

Un trait original du *Novellino* est la personnalité historique de ses héros. Le retour à l'individualisme, qui donna à la Renaissance son premier essor, se manifeste ici par le goût de l'histoire précise. Qu'on en juge par ce petit conte :

Messire Azzolino da Romano avait son conteur qu'il faisait parler quand les nuits étaient longues. Une nuit, il advint que le conteur avait grande envie de dormir, et Azzolino le pria de conter. Il commença l'histoire d'un paysan qui avait cent besans à lui. Il alla au marché pour acheter des moutons et en eut deux par besant. Quand il retourna à son village, voilà qu'une rivière grossie par les pluies lui barra le passage. Il attendit sur le bord jusqu'à l'arrivée d'un pauvre pêcheur qui avait une toute petite barque, si petite qu'elle ne pouvait emmener à la fois que le paysan et un mouton. Le paysan commença à passer. La rivière était large. Il se mit donc à voguer vers l'autre rive avec un seul mouton, et voilà le premier mouton passé. Le conteur s'arrêta alors et ne dit plus un mot. Messire Azzolino dit : « Eh bien! continue donc. — Messire, répondit l'autre, laissez passer tous les moutons, et puis nous achèverons l'histoire. »

La fable était fort ancienne. Près de deux cents ans auparavant, elle apparaît dans la *Disciplina clericalis*, puis dans le *Libro de los Enxemplos*. Mais le conte archaïque ne nomme personne : *Rex quidam habuit fabulatorem suum*, — *Un rey tenia un homme*. On retrouve encore l'histoire, avec un nom de berger, dans le *Don Quichotte*. Sancho, durant l'effrayante nuit des moulins à foulons, afin de retenir son seigneur jusqu'au jour loin de l'aventure, essaie de passer un à un tout un troupeau de moutons. Il s'arrête net dès que le chevalier en a perdu le nombre juste. Le *Novellino* attribue de même au roi Conrad un acte de bonté anonyme qui était déjà dans l'*Ysopet*. L'Italie du XIIIe siècle rajeunissait ainsi les vieilles traditions populaires en y plaçant la figure des hommes à qui elle devait une histoire tantôt glorieuse, tantôt terrible.

La plus haute de ces figures, c'était l'empereur Frédéric II. Il semblait très grand, par la témérité de son œuvre politique, par sa lutte insolente et désespérée contre Rome et l'Église, très grand encore par la ruine même de cette œuvre, le mystère de sa mort, la fin héroïque de son fils Manfred à Bénévent, le martyre de son

petit-fils Conradin à Naples. Cet empereur révolutionnaire qui écrasait en Italie le régime féodal, ce prince hérésiarque qui voulut faire du pape son chapelain et qui vénérait le Coran plus que l'Évangile, ce docteur couronné qui commentait Aristote et conviait le monde latin à l'école des Arabes, devait garder longtemps un incomparable prestige. En portant sur l'Italie l'axe de l'Empire, en fixant sur les provinces napolitaines, la Grande-Grèce et la Sicile, la scène principale de l'histoire, Frédéric II avait rendu au parti gibelin et césarien ce rare service de se considérer désormais, de bonne foi, comme un parti italien et national. Lui, il avait été réellement roi d'Italie, royauté que Charlemagne, les Othons et son grand aïeul Barberousse n'avaient occupée que d'une manière tout idéale. On lui pardonna ses violences et son despotisme oriental pour ne se souvenir que de sa justice et de son génie. On oublia les cruautés de ses vicaires, Pierre de la Vigne et Azzolino da Romano, Milan saccagée, Padoue torturée, pour ne plus voir que la noblesse de son rêve : l'Empire relevé selon la tradition romaine, la paix rétablie entre les religions de bonne volonté, l'Europe chrétienne embrassant l'Asie musulmane. Frédéric II s'intitulait lui-même, dans ses actes diplomatiques, *la loi vivante sur la terre*. Le *Novellino* le proclame *le miroir du monde pour la bonne vie : Spechio del mundo in costumi*. « Il aima beaucoup, ajoute-t-il, le parler délicat et s'étudia à donner de sages réponses ». Et cette fois, ce n'est plus la Florence bourgeoise, mais l'Italie gibeline, qui compile les contes du recueil.

Comme il avait inventé, pour l'Italie féodale, la tyrannie entendue à la façon antique, on se souvenait de maintes sentences où éclatait l'idée qu'il s'était faite du pouvoir absolu. Un jour, à la chasse, il lance sur une grue son faucon « souverain », qui « lui était plus cher qu'une ville ». L'oiseau file au plus haut des airs, aperçoit un aiglon, fond dessus et l'étrangle. L'empereur accourt et trouve l'oiseau impérial souillé de sang. Il appelle son bourreau et fait couper la tête au faucon, « parce qu'il avait tué son seigneur ». « Au siège de Milan, son autour favori s'était enfui dans la ville. L'empereur l'envoya querir par ambassadeurs. Le podestat tint conseil; on fit beaucoup de discours, et les magistrats furent unanimes pour rendre l'oiseau, « par courtoisie ». Seul un vieux Milanais conseille de le garder. « Puissions-nous, dit-il, tenir l'empereur comme nous tenons l'autour ! » Les ambassadeurs revinrent et contèrent ce qui s'était dit. « Est-il possible, s'écria Frédéric, qu'il y ait eu à Milan un homme qui ait osé contredire son maître ? — Oui, messire. — Et quel homme était-ce ? — Messire, un vieillard. — Non, il ne se peut qu'un vieillard ait dit si grande injure et fût si peu de bon sens. Voyons, quel air avait-il

et quel costume? — Messire, il était tout chenu et vêtu d'une robe chamarrée. — Alors c'était un fou. »

Mais cette loi vivante, d'un orgueil sans limites, aimait la justice. Ses deux « sages » de prédilection étaient messire Bolgaleo et messire Martino. Un jour, comme ils se tenaient, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche, l'empereur les consulta : « Messires, votre loi permet-elle que je prenne à l'un de mes sujets pour donner à l'autre, étant le seigneur, et la loi disant que ce qui plaît au seigneur doit contenter ses sujets? » L'un des sages répondit : « Maître, ce qui te plaît, tu peux le faire sans aucune faute. » L'autre dit : « Maître, je ne le crois pas, car la loi est très juste, et quand on prend, elle veut savoir pourquoi. » Et comme les deux conseillers avaient dit la vérité, il donna des présens à tous deux : au premier, un chapeau de drap écarlate et un palefroi blanc; à l'autre, la permission de faire une loi d'après sa raison propre. Les docteurs disputaient sur le point de savoir lequel des deux avait été le plus richement récompensé. Ils reconnurent que le premier sage, pour avoir flatté le maître, avait été payé de sa peine comme un jongleur; mais l'autre, qui suivait la justice, avait eu l'honneur de créer une loi.

L'empereur souabe se plaît à rendre familièrement ses sentences, comme eût fait un khalife des *Mille et une Nuits*. Il est sévère aux grands et indulgent aux humbles, ainsi qu'il convient aux despotes avisés. Il chasse de sa cour, sans pitié, un vieux chevalier lombard qui, n'ayant point de fils, avait dépensé allégrement son bien, espérant mourir à temps sur son dernier florin ; mais il avait mal calculé, il vivait toujours, et, tombé dans l'extrême misère, alla mendier chez Frédéric : « Je te défends, sous peine de mort, de reparaître en mes domaines, toi qui as voulu qu'après ta vie personne ne jouît plus de tes biens. » Plus heureux est ce forgeron, dénoncé par la police impériale, « qui tout le temps travaillait son art et ne respectait ni dimanche, ni jour de Pâques, ni aucune autre fête, si grande qu'elle fût. » L'empereur, qui règne à l'aide de quatre religions d'État, les deux Églises chrétiennes, l'islamisme et le judaïsme, veut qu'on pratique son culte, « car il est le maître et seigneur de la loi. » Il appelle à lui l'artisan et l'interroge : « Il me faut, dit le compère, gagner quatre sous par jour : je donne douze deniers à Dieu, douze à mon père, car il est si vieux qu'il ne peut plus gagner; j'en jette douze par la fenêtre, ceux que je donne à ma femme ; les douze derniers sont pour ma dépense. » L'empereur se résout sans peine à donner dispense du repos dominical, à la condition que le forgeron saura tenir sa parole et éviter un piège. Il ne révélera à personne au monde le sujet de cette conversation, sous peine d'une grosse amende, avant

d'avoir vu cent fois la face du prince. Les sages de la cour lui sont bientôt dépêchés par Frédéric, et le questionnent sur l'emploi de son argent. Le forgeron se fait d'abord remettre cent besans d'or, qui portent, d'un côté, la tête de l'empereur, de l'autre, l'empereur à cheval. Après avoir contemplé, l'une après l'autre, les cent effigies sacrées, il raconte aux docteurs sa façon de vivre. Rappelé par Frédéric, il explique à « son cher père et seigneur » qu'il a bien tenu sa promesse, ayant vu cent fois, avant de rien dire, la face de l'empereur ; il a d'ailleurs gardé les cent pièces d'or. L'empereur se met à rire et dit : « Va, bonhomme : tu as été plus fort que mes sages. Que Dieu te donne bonne aventure ! »

Dante, plus catholique cette fois que gibelin, a mis Frédéric II dans la cité dolente, mais sans le flétrir, là où les hérésiarques et les impies, dressés tout debout sur leurs sépulcres de fer rouge, semblent « avoir l'enfer en grand mépris. » Il a montré et fait parler ses concitoyens Farinata et Cavalcanti, mais il n'a pas osé évoquer le fantôme du César souabe, dont la fière devise avait été : *Potius mori quam fœdari.* Il se trouva plus à l'aise avec l'atroce Azzolino, le bourreau de l'Italie lombarde : il le plonge « jusqu'aux cils » dans la rivière de sang vermeil bouillonnant, le *bollor vermiglio*, réservé aux assassins et aux massacreurs de peuples. Or, sur ce point encore, il est curieux de remarquer l'indulgence des traditions gibelines choisies par le *Novellino* : « Dire combien il fut redouté serait un long travail : et beaucoup de personnes le savent. » Et c'est tout, deux lignes vagues jetées dans une suite d'histoires où le tyran de Padoue n'est vraiment sévère qu'à l'égard d'un juge embarrassé sur le cas d'un voleur et à qui Azzolino, tout en traversant la salle d'audience, avait répété trois fois : « Eh bien! pendez-le. » Le juge, pour avoir fait la sourde oreille, fut pendu et le voleur absous. Les autres contes ne témoignent que d'un despotisme tempéré, qui ne va pas sans une certaine grâce humoristique. Un jour, Azzolino annonce qu'il distribuera de grandes aumônes, des vêtemens neufs et des vivres à tous les pauvres besogneux, « hommes et femmes », réunis dans le pré de la ville. La foule fut énorme, un vrai pardon de Bretagne. Les sénéchaux dépouillèrent et déchaussèrent tout ce monde ; puis on les vêtit à neuf et on servit le dîner. Mais les convives réclamèrent leurs vieilles loques : Azzolino refusa de les rendre, fit entasser toutes ces guenilles sur une colline, et l'on y mit le feu. Dans les cendres il trouva tant d'or et d'argent qu'il paya la dépense et au delà. « Puis il renvoya ces pauvres à la grâce de Dieu. » Sancho, gouverneur de Barataria, n'eût pas été plus subtil. Voici encore un jugement bien digne du vicaire de Frédéric II : Un paysan se plaint de son voisin, qui lui a volé des

cerises à l'arbre. « C'est faux, plaide l'accusé, le cerisier est entouré d'un buisson d'épines trop touffu pour qu'on puisse y toucher. » Et Azzolino de condamner à l'amende l'accusateur, « parce qu'il s'était fié à la protection des épines plus qu'à celle de son seigneur. » Je trouve enfin, rapprochés l'un de l'autre, Azzolino et Frédéric, dans ce conte très bref, d'une impression étrange, où l'on entrevoit, comme à la lueur d'un éclair, l'incessante angoisse de cet empereur trop absolu, qui avait détruit, dans son royaume d'Italie, la religion féodale : « L'empereur chevauchait avec ses chevaliers et Azzolino ; tous deux ils se portèrent un défi à qui avait la plus belle épée. Les gages furent convenus. Et l'empereur tira du fourreau son épée merveilleusement ouvragée d'or et de pierres précieuses. Alors messire Azzolino dit : « La vôtre est très belle, mais la mienne est beaucoup plus belle. » « Et il la tira, toute nue et sans ornemens. Et deux cents chevaliers qui étaient avec lui tirèrent tous la leur. Quand l'empereur vit *la nuée d'épées*, il avoua que celle d'Azzolino était plus belle que la sienne. »

La civilisation toute rationnelle fondée par Frédéric semblerait écarter le merveilleux de la légende impériale. Les modernes aperçoivent l'empereur dans une lumière historique très claire, entouré de géomètres, de logiciens et d'alchimistes, occupé de politique réaliste, incrédule au surnaturel. Mais le moyen âge le voyait d'une façon bien différente. Il était pour les bons chrétiens un être diabolique, « la bête qui monte de la mer », écrivait le pape Grégoire IX dans une encyclique furibonde, « un nouveau Lucifer qui tente d'escalader le ciel », écrit l'avocat pontifical d'Innocent IV. Ses relations avec les Arabes, les Sarrasins, les Mongols, le soudan d'Égypte et l'empereur grec de Nicée prêtèrent à sa figure un trait de mystère inquiétant. Parmi les fables dont l'écho se retrouve dans la chronique naïve de Salimbene, la magie asiatique avait sans doute sa place. Or, les deux seuls contes du *Novellino* où se rencontre le merveilleux oriental se rapportent à Frédéric II. Ici, le prêtre Jean, « très noble seigneur indien, » en qui Marco Polo n'avait vu qu'un chef de tribu, rival de Gengis Khan, se montre véritablement sorcier! Il a fait cadeau à l'empereur de trois pierreries enchantées, dont celui-ci ignore les vertus occultes; puis il les fait reprendre par son joaillier. L'une après l'autre, l'homme d'Asie place les pierres dans le creux de sa main : « Messire, celle-ci vaut votre meilleure ville, cette autre votre meilleure province, et la troisième vaut plus que tout votre empire. » A peine a-t-il refermé la main, il devient invisible aux yeux étonnés du prince, et s'en retourne vers « messire le prêtre Jean, » à qui il rend les diamans magiques.

Une autre fois, trois nécromans s'étaient présentés à Frédéric

au moment où il allait se mettre à table, et tandis qu'il demandait l'eau pour les mains : « Quel est de vous trois le maître? » dit l'empereur. — « Moi, messire, » répondit l'un d'eux. — « Faites donc vos prestiges avec courtoisie. » Les nécromans commencèrent leurs enchantemens. Le temps se troubla tout à coup, avec pluie, éclairs, coups de tonnerre : on eût dit la fin du monde. La grêle se mit à tomber « comme champignons d'acier. » Les chevaliers s'enfuirent de tous côtés dans les chambres. Le temps s'éclaircit et les magiciens prirent congé. L'empereur, cédant à leur caprice, leur prêta le comte Boniface pour les protéger, au dehors, contre leurs ennemis. Le comte monta à cheval ; il entra dans des villes magnifiques, se vit saluer par de très nobles seigneurs qui lui prodiguèrent les tournois ; puis il rencontra les ennemis des nécromans, les chassa du pays, livra trois batailles rangées, conquit un royaume, se maria, eut des enfans. Quand l'aîné eut atteint sa quarantième année, le comte se sentit vieillir. Les magiciens lui firent alors visite. « Voulez-vous retourner chez l'empereur? — Il doit être bien changé, répondit Boniface, pourquoi y retourner? » Les magiciens dirent en riant : « Nous voulons vous ramener là-bas. » Ils se mirent en route et firent un long voyage. Ils arrivèrent à la cour au moment où l'empereur et les chevaliers se lavaient encore les mains avant le dîner. Tournois, batailles et mariage, près d'un demi-siècle d'aventures, n'avaient été qu'illusion et tenaient en quelques minutes. Vision familière au moyen âge des anachorètes et des moines, que berçait un rêve d'éternité, qu'inquiétait la fuite rapide de la vie. *Mille anni ante oculos tanquam dies hesterna quæ præteriit*, avait dit le Psalmiste. L'oiseau bleu chantait dans les ténèbres des forêts mystiques et les saints s'endormaient en un songe paradisiaque de trois cents ans, compris entre le premier et le dernier tintement de la cloche lointaine de leur monastère. Mais le rôle des nécromans rattache aussi ce conte singulier au moyen âge musulman. On sait que l'ange Gabriel souleva de son lit Mahomet et l'emporta, à travers sept cieux, jusqu'au trône d'Allah, avec qui il eut quatre-vingt-dix mille conversations. Quand le prophète retomba sur son lit, celui-ci était encore chaud, et l'eau d'une aiguière, renversée par l'aile de l'ange au moment du ravissement, achevait de se répandre goutte à goutte sur le pavé de la cellule.

V

L'importance extraordinaire accordée par le *Novellino* au souvenir de Frédéric II explique comment la chevalerie et la croisade font dans ce livre une si pauvre figure. L'empereur avait

formé ses armées de Sarrasins et de mercenaires: il en avait écarté la noblesse féodale. Il s'était ainsi isolé si fort de l'aristocratie napolitaine que ses successeurs, Manfred et Conradin, se trouvèrent presque dépourvus, en face des Angevins, d'armée italienne. Quant à la croisade, il fallut les colères et les excommunications de Grégoire IX pour décider Frédéric à voguer vers la Palestine. La chrétienté et Rome furent déconcertées par cette entreprise plus diplomatique encore que religieuse. L'empereur ne partit d'Italie qu'après avoir signé le traité de paix avec le soudan d'Égypte ; il entra dans Jérusalem sans avoir versé une seule goutte de sang. Le pape cria bien haut qu'il s'était rendu en Terre-Sainte non comme chevalier et pèlerin, mais comme pirate musulman. Il lui rendit dès lors la vie si dure, frappa si maladroitement d'interdit le saint-sépulcre et la ville sainte, que Frédéric, découragé, quitta l'Asie, désertant la seule croisade dont les résultats aient eu des chances de longue durée.

Mais l'Italie n'était point elle-même un pays de chevalerie. Cette grande institution militaire ne prospéra que dans les contrées où l'ordre féodal aboutissait à une suzeraineté très haute et unique. La féodalité italienne, partagée entre l'Empire et l'Église, manqua toujours soit d'une suzeraineté nationale, soit d'une dynastie souveraine. Et, de très bonne heure, les communes et les petites tyrannies achevèrent de la ruiner. Quand l'Italie eut besoin de chevaliers pour ses poèmes romanesques, elle les fit venir de France et leur confia des rôles héroï-comiques. Aussi n'eut-elle jamais pour la croisade qu'un enthousiasme limité. Elle s'y prêta toujours d'une façon oblique, faisant payer comptant le concours de ses galères, s'inquiétant beaucoup plus de la fortune de ses comptoirs du Levant que du salut de la Terre-Sainte, parfois même allant chercher dans les chrétientés primitives des reliques utiles à sa politique. Ainsi fit Venise, qui, en quête des ossemens de saint Nicolas, patron des navigateurs, eut l'heureuse chance de trouver, dans un couvent d'Anatolie, enfouis sous le même autel, deux saints Nicolas. Elle en donna un à Pise, et mit l'autre dans l'église du Lido, qui veille de loin sur Saint-Marc, le Grand-Canal et l'entrée de l'Adriatique.

Les chevaliers du *Novellino* n'ont point le respect de la hiérarchie féodale. Master Polo, seigneur de Romagne, reçoit de leur part les plus étranges affronts. Trois d'entre eux ont fait construire un banc où ils se prélassent d'habitude, ne permettant à personne d'y prendre place à leurs côtés, et Master Polo n'ose aspirer à l'honneur de ce siège auguste. Encouragés par cette première impertinence, les autres chevaliers rétrécissent la porte d'un de leurs palais, de telle sorte que le suzerain, qui est très corpulent, *grosso*

di persona, n'y peut plus passer qu'en simple chemise. Les trois chevaliers du banc se divertissent, durant les beaux jours, à leur château de campagne, qu'entoure « un beau fossé, avec un beau pont-levis. » Master Polo se présente, en grande compagnie, à la tête du pont; ils le relèvent, et le seigneur de Romagne s'en retourne, tout penaud, à la ville. Les chevaliers de Henri, fils rebelle du roi d'Angleterre et patron du fougueux Bertrand de Born, volent effrontément la vaisselle d'argent de leur maître, et, une belle nuit, pillent sa chambre à coucher et lui retirent du corps jusqu'à sa couverture. Une autre fois, c'est au trésor du vieux roi Henri II qu'ils s'attaquent, et, quand la piraterie est achevée, le jeune prince partage entre eux les monnaies d'or et les vases précieux. Guillaume de Bergadam, chevalier provençal, se vante d'être l'amant de toutes les nobles dames de la contrée, qui se réunissent pour le bâtonner. Rinieri de Montenero, « chevalier de cour », en Sardaigne, se contente d'une seule dame. Le mari le fait chasser de l'île par le seigneur d'Alborea. Il reparaît bientôt, sans vergogne, monté sur un roussin maigre, et, par un mot bouffon, désarme la justice du suzerain. Mais ici, ne sommes-nous pas à mille lieues du monde des troubadours?

Nous sommes plus loin encore de la croisade. Le héros des *Novelle antiche*, après Frédéric II, n'est autre que Saladin, le terrible soudan d'Égypte qui battit Lusignan, arracha aux chrétiens Jérusalem et la Palestine et força l'Europe à entreprendre la troisième croisade. Les qualités chevaleresques de Saladin étonnèrent le moyen âge, qui nous a laissé sur le prince musulman une légende très riche. Il est intéressant d'y signaler un double courant de traditions. Les plus anciennes sont hostiles au soudan; elle se révèlent dans le *Novellino* par une perfidie que déjoue heureusement le roi Richard d'Angleterre. Celui-ci ayant reçu du Sarrasin un beau cheval, le fit monter d'abord par un de ses chevaliers : le cheval fila tout aussitôt vers le camp des infidèles. Mais le conteur adopte, pour les autres récits, la tradition favorable, celle que Dante a lui-même acceptée. Dans les limbes où les nobles âmes païennes converseront éternellement, en une demi-béatitude, à l'ombre des arbres, au bord d'une belle rivière, le poète a placé Averroès, « qui fit le grand Commentaire », et seul, à part, dédaigneux ou farouche, Saladin:

Solo in parte vidi il Saladino.

C'était, dit le *Novellino*, « un très noble seigneur, preux et libéral. » Parmi ses prisonniers, était un chevalier chrétien qu'il aimait beaucoup et traitait en ami. Un jour, celui-ci parut très mélancolique ; Saladin l'interrogea : « Messire, je me souviens de

mes gens et de mon pays. — Eh bien! répondit le soudan, je te fais grâce et te laisse libre. » Il ordonna à son trésorier de compter au chevalier deux mille marcs d'argent. Le scribe, sur son registre, écrivit par inadvertance trois mille, et comme il allait corriger l'erreur : « Écris, dit Saladin, quatre mille marcs. Ce serait mauvaise aventure si ta plume était plus généreuse que moi. » Un jour de trêve, il fit visite au camp des croisés. Il vit manger les seigneurs à des tables « couvertes de nappes très blanches. » Il vit le repas du roi de France et en loua fort le bel ordre. « Mais il vit les pauvres gens assis misérablement à terre et blâma hautement cela, disant que les amis de leur Seigneur Dieu mangeaient d'une façon plus vile que les autres. » L'histoire était bien plus ancienne que Saladin : on la trouve dans Pierre Damien, le faux Turpin, et deux vieux poèmes chevaleresques, s'appliquant à quatre rois sarrasins différens. Autre leçon donnée aux chrétiens par l'infidèle : les chevaliers admis à le saluer dans sa tente ayant foulé aux pieds un tapis parsemé de croix et « craché dessus comme sur la terre nue, » il leur dit sévèrement : « Vous prêchez la croix, et vous l'avez outragée sous mes yeux : vous n'aimez votre Dieu qu'en paroles et non en action. »

Il suffit maintenant d'une légère évolution de la conscience pour atteindre à l'indifférence religieuse. Et le *Novellino* n'y a pas manqué. La vieille foi juive, mère du christianisme et de l'islam, si durement traitée en Occident comme en Orient, prendra sous le patronage de Saladin sa revanche de l'Évangile et du Coran. « Le soudan avait besoin d'argent; il fit venir un riche juif, afin de le dépouiller. Il lui demanda quelle était la meilleure religion. Si le juif répondait : la juive, c'était une injure à la foi du maître; s'il disait : la sarrasine, c'était une apostasie; dans l'un et l'autre cas un bon prétexte à confiscation. Mais l'enfant d'Israël tenait en réserve une histoire qui fut peut-être inventée jadis sur les fleuves de Babylone : « Messire, dit-il, il était une fois un père qui eut trois fils et un anneau orné d'une pierre précieuse, la meilleure du monde. Chacun des fils priait le père de lui laisser la bague en mourant. Et le père, pour contenter chacun, appela un bon orfèvre et lui dit : « Maître, fais-moi deux anneaux semblables à celui-ci et mets à chacun une pierre pareille à celle-ci. » Le maître fit les anneaux si ressemblans que personne, hormis le père, ne pouvait distinguer le vrai. Il fit venir ses fils chacun à part et dit le secret à chacun, et chacun crut recevoir le vrai anneau, que le père seul connaissait bien. C'est l'histoire des trois religions, messire. Le père qui les a données sait quelle est la meilleure, et chacun de ses fils, c'est-à-dire nous autres,

nous croyons que nous avons la bonne. » Le soudan fut émerveillé et laissa le juif s'en aller sans lui faire de mal. »

Les *Conti di antichi Cavalieri* avaient déjà tenté un timide rapprochement entre la foi chrétienne et l'islamisme : « Saladin, disent-ils, permit « à des frères chrétiens » venus « pour sauver son âme » et l'arracher « à une loi de damnation », de disputer avec ses docteurs. Ceux-ci demandent au maître le supplice des moines. Saladin refuse : « Ils sont venus, dit-il, pour sauver mon âme; j'offenserais Dieu en leur donnant la mort comme récompense. » « Il leur fit grand honneur et les laissa aller. » Mais, dans le conte des *Trois Anneaux*, l'Italie gibeline, mûrie trop vite, se détachait du christianisme aussi résolument qu'avait fait la France albigeoise. L'Église romaine et l'Italie guelfe, les moines mendians et leurs tiers-ordres virent avec terreur, à la cour de Frédéric II, se dresser la Babel théologique, cathédrale et basilique, synagogue et mosquée, où officiaient fraternellement les clergés de tous les rites du monde. La conscience chrétienne protesta par la voix de Dante contre les incrédules, les tièdes et les épicuriens « qui font mourir l'âme avec le corps », et la *Nouvelle* dut faire pénitence pour les péchés de sa première jeunesse. Avec l'honnête conteur Francesco da Barberino, nous reculons doucement vers le moyen âge.

VI

Il était né, une année avant Dante, en 1264, dans la région montagneuse qui sépare Florence de Sienne, tout près de Certaldo, berceau de Boccace. Il étudia les sept arts à Florence et put y recevoir les conseils littéraires de Brunetto Latini. Puis il suivit, à Bologne, les cours de droit écrit et de droit canonique. De Bologne, il passa à l'université de Padoue. De 1309 à 1313, nous le trouvons en Avignon, près de Clément V, en Bourgogne, en Auvergne, à Paris, près de Philippe le Bel; en Picardie, à la cour de Louis le Hutin, héritier présomptif de Philippe, il connut l'historien de saint Louis, Joinville, qui avait alors quatre-vingt-dix ans. Il remplissait sans doute, durant ces quatre années, quelque longue mission d'ordre juridique et ecclésiastique. A son retour en Italie, il prit le grade de docteur en droit. Il fut dès lors notaire et demeura jusqu'à sa mort le conseil de l'évêque de Florence. La commune estimait fort le personnage; il s'acheminait, sans se tourmenter beaucoup, vers les plus hautes magistratures de la cité, quand la peste de 1348, la peste du *Décaméron*, arrêta inopinément sa carrière, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Boccace a loué, en latin, sa science, son intégrité et même, je pense

avec un demi-sourire, la splendeur de son génie, *splendidi ingenii sui nobilitatem*. Car ce notaire avait été moraliste et poète, et ce poète avait parsemé ses vers de contes en prose. A regarder les choses de plus près, on peut le signaler comme l'inventeur, à Florence, de la morale expérimentale et pratique. Dans ses deux grands ouvrages versifiés, le *Reggimento e Costumi di Donna*, — *Éducation et Mœurs de la Femme*, — et les *Documenti d'amore*, *Préceptes d'amour*, enfin, dans ses *Fiori di novelle*, aujourd'hui perdus, c'est bien de la Florentine et du Florentin qu'il a voulu assurer le bonheur par la vertu et aussi par mille petites recettes ingénieuses contre la malice ou la perversité du prochain. Ses *Nouvelles* ne sont que des preuves à l'appui de ses préceptes. Aussi convient-il, avant de prêter l'oreille au conteur, d'écouter le moraliste. Et nous n'aurons pas perdu notre temps.

Barberino, quand il prêche les bonnes mœurs, est loin d'être ennuyeux. La naïveté et l'ironie, la bonhomie, la droiture de cœur, la timidité et le bon sens le plus fin, forment en lui un mélange très piquant des meilleures qualités de la conscience et de l'esprit. Ce qu'il prise surtout dans la vie morale, c'est la modération, la réserve, la prudence. Il recommande la chasteté et la virginité pour la paix et la dignité qu'elles assurent à la femme, non pour l'auréole dont elles couronnent les vierges de la *Légende Dorée*. Il nous met sans cesse en garde contre les enthousiasmes irréfléchis, les illusions du cœur et de l'imagination, les entraînemens de la passion. Il souhaite, tel qu'un disciple d'Épictète, que l'on considère les choses comme elles sont, non comme elles paraissent. Si l'on endure quelque calamité, la sagesse veut que l'on pense à une plus grande encore qui pourrait survenir, et qu'on se résigne, en tirant du mal le meilleur parti possible, avec l'espérance obstinée d'un retour heureux de la fortune. Il n'a pas l'âme chevaleresque, méprise les tournois des seigneurs provençaux, les dangers brillans et inutiles. Mais il hait encore plus la lâcheté : « Mieux vaut mort d'honneur que vie mauvaise. » L'adresse est néanmoins à ses yeux une bien belle vertu : « Les adroits sont supérieurs aux forts; l'habileté, l'art et la patience emportent plus que la violence les villes et les provinces; mais là où toutes ces qualités sont d'accord, elles font le succès certain. » Avec ces vieux Florentins, on va toujours à leur cher fils Machiavel.

Pour l'honneur et la sécurité des femmes, Barberino est d'une inépuisable sollicitude. On n'a vu jamais de directeur d'âmes plus scrupuleux ni plus méthodique. Afin de ne négliger aucun bon conseil, il classe, comme en des cartons d'archives, tous les âges, toutes les conditions sociales et religieuses de la femme, depuis l'adolescence jusqu'à la vieillesse, de la reine à la plus

humble servante, même à l'esclave. La jeune fille en âge de prendre mari; la fille qui se marie à l'âge où elle ne l'espérait plus; la femme mariée, du premier au quinzième jour après les noces, puis du premier au troisième mois de vie conjugale; la veuve, jeune, vieille, entre deux âges; la veuve qui prend un second, même un troisième époux; la béguine, la nonne, la recluse, la dame de compagnie, la nourrice; puis, la toilette, les divertissemens, les conversations, les jeux d'esprit, les oraisons, notre notaire a tout prévu, tout analysé, tout réduit en préceptes. Il parle en son nom, ou passe le discours à des personnages allégoriques comme il s'en trouve au *Roman de la Rose*. Mais Guillaume de Lorris et Jean de Meung sont bien scolastiques, gâtés par les universaux, et les abstractions qu'ils font mouvoir ont la figure inerte et le geste raide des sculptures gothiques. Ce Florentin, au contraire, est très vivant; on sent en lui une sorte de confesseur laïque de vaste expérience, consulté par les familles, par les femmes en danger de perdition, par les maris tourmentés de mauvais songes. Chacun de ses vers semble renfermer le souvenir d'un aveu, l'écho d'un *mea culpa*. « Garde-toi, dit-il aux jeunes dames, garde-toi des pèlerins avec leurs barbes et leurs sébiles, qui demandent l'aumône, vont s'asseoir près des femmes; puis font des prophéties où les sottes se laissent prendre. Garde-toi du médecin, qui regarde moins la maladie que les charmes de la malade. Si tu es jeune, ne va pas pour tes procès aux cours de justice, mais laisse aller tes procureurs. Prends garde au tailleur qui offre gratuitement ses services et, prenant ses mesures, tourne autour de toi en t'admirant. Ne va pas de nuit aux offices ou aux étuves, si tu es prudente. Si tu veux aller au bal où se trouvent aussi des cavaliers, qu'il fasse au moins grand jour ou que les lumières soient assez vives pour que l'on voie ceux qui chatouillent la paume de la main : « *Chessi veggia chi man gratta.* » Il dénonce le péril et « le serpent » jusque dans l'ombre des petites chapelles, sur les degrés du confessionnal ou de l'autel. Il ferme au prêtre la porte de la maison, et il défend à la femme de l'entr'ouvrir pour lui. Il ne veut pas qu'elle consulte le moine en secret; elle lui parlera en plein air, « devant les églises. » Il se méfie des dévotes, « qui marchent dans la rue leur rosaire à la main et n'ont au cœur que des pensées de vanité, » ou qui « étalent ouvertement leurs aumônes, font parade de leurs jeûnes et se frappent fortement la poitrine. » Ce guelfe, légiste épiscopal, si timoré, avait embrassé la religion intérieure prêchée jadis à l'Italie par François d'Assise. Pour lui, la vraie piété était l'amour de Dieu. « Quand vous priez, fait-il à l'abbesse du *Reggimento*, ayez dans le cœur ce qui est dans vos paroles. » « Adorez en tous

lieux, dit-il dans les *Documenti*, car Dieu est présent partout. » « Priez tout bas, car Notre Seigneur ne regarde que le cœur. » C'était la maxime même de Dante en son *Convitto* et la pure doctrine du Père Séraphique.

D'un homme si raisonnable il ne faut point attendre un sentiment exalté de l'amour. S'il a lu la *Vita nuova* ou les sonnets de Guido Cavalcanti, il a dû les juger dangereux pour la paix de l'âme; les poésies de l'école sicilienne ou des troubadours lui ont semblé sans doute des lectures d'une condamnable sensualité. Ne lui parlez ni de volupté ni d'extase amoureuse. Sa gaie science est tout aristotélique. *Amor*, — écrit-il au *Commentaire* latin, encore inédit, des *Documenti*, — *est medium inter duo extrema*. Il considère l'amour comme une sorte d'entéléchie, une qualité noble des cœurs tranquilles, une vertu aussi éloignée du rêve mystique que de l'appétit charnel. Au fond, il n'y voit guère qu'une disposition très saine au mariage. Pour lui, le véritable amant est absolument discret, et la femme aimée aussi réservée et hautaine que pure. « Les femmes honnêtes, dit-il, aiment moins, mais sont parfaites. » De cette première vue excellente découle logiquement toute la morale en action de Francesco. Il proscrit toutes les faiblesses humaines qui mettent en péril la chasteté : la gourmandise, le jeu, la richesse excessive, les regards complaisans portés sur les femmes légères. « Fuis comme la peste les femmes sans pudeur, n'écoute que les dames sages; arrête peu tes yeux sur leur visage et moins encore sur leurs mains. » Le conseil vaut pour la campagne comme pour la ville : « Si tu trouves l'hôtesse agréable, feins de ne point la voir, car elle te vendra bien cher son amer sourire. » Quant à l'épouse à rechercher, j'ose à peine dire à aimer, qu'elle ne soit ni belle, ni laide, ni lettrée, ni bavarde; qu'elle ne chante pas trop souvent à sa fenêtre; qu'elle n'aime point la promenade; que, dans la rue, elle ne regarde ni à droite ni à gauche. Ce notaire, si Florence avait suivi sa doctrine, n'aurait assurément point rédigé beaucoup de contrats de mariage.

Mais Barberino, une fois son client marié, le suit à travers la vie, avec une sollicitude touchante, et, à chaque pas, l'avertit d'un danger, lui dénonce une embûche. Comptez de combien de gens il veut qu'on se méfie : les gens calmes comme eau dormante, les gens tristes, ceux qui ne regardent pas en face, ceux qui froncent les sourcils, ceux qui clignent de la paupière, les bellâtres, ceux qui baissent la tête en société, ceux qui vont pompeusement, « comme s'ils portaient une poutre », ceux qui marchent en sautillant comme les petits garçons! Si l'on est en compagnie d'honnêtes gens authentiques, qu'on s'entretienne de Dieu avec les

gens d'Église, de remèdes avec les médecins, de morale avec les philosophes, de plaisirs purs avec les jeunes gens, de belles petites histoires, *belle novelette*, aussi neuves que possible, avec les dames vertueuses.

Pour les voyages, il a tout prévu. On emportera double bagage, double bourse. On n'étalera jamais son argent. Il faut des chevaux qui ne soient ni blancs ni marqués d'un signe particulier. En quittant l'hôtellerie, on ne dira point le chemin qu'on va suivre. A l'occasion, il est utile de changer de nom et de vêtemens. Ne liez pas conversation avec les premiers venus. Un pont est toujours préférable à un gué. Pour les montagnes, il convient d'emporter des fourrures. On ne s'aventurera dans les cols qu'à l'heure recommandée par les gens du pays. On ne boira point à une fontaine sans s'être informé sur la nature de l'eau. En mer, autres affaires : un bon navire, un patron qui ne louche pas; des poules et des chapons, de bons vins, un moulin à bras, un barbier, un médecin, un aumônier. Si l'on découvre au loin quelque navire suspect, il faut, sans retard, mettre le cap vers le rivage. « Enfin, dit Francesco, toujours en ses *Préceptes d'amour*, si vous naviguez avec votre femme à bord, munissez-vous d'un cercueil pour le cas où Madame mourrait en mer, d'une croix à lui mettre entre les mains, d'une inscription priant de l'enterrer honorablement si le flot la porte au rivage. Il y faudra joindre une bourse d'argent pour les messes funéraires et pour la tombe. »

Il est aisé de prévoir, dès à présent, le caractère dominant des *nouvelles* de maître Barberino : ce sont des moralités.

Elles inspirent l'horreur du péché et l'amour de la vertu. Elles étalent les conséquences lamentables non seulement du vice, mais de la simple galanterie, de la légèreté, de la coquetterie, de toutes les vanités mondaïnes. Elles sont écrites en langue sèche et claire, appuyées de témoignages et de preuves, presque toutes historiques et empruntées pour la plupart aux troubadours provençaux, dont notre conteur avait lu les ouvrages. On connaissait les *nouvelles* éparses dans le *Reggimento*. M. Antoine Thomas nous a révélé celles que renferme le manuscrit du *Commentaire des Documens*. Francesco, pour ajouter à l'autorité de son récit, paraît parfois lui-même comme témoin : « Je me souviens d'avoir rencontré une noble dame. » « Comme je me trouvais en cette abbaye, l'abbé, en me contant une histoire, me montra un jeune homme qui descendait des personnages dont il me parlait. » « En passant par l'Auvergne, on me fit voir près de Notre-Dame du Puy un château. » Il faut bien croire sur parole un narrateur si exact, même quand l'aventure a tout l'air d'un conte bleu. Telle est celle d'un chevalier savoyard à qui le roi d'Angleterre, séduit par la

renommée de ses mérites, offre en mariage sa propre fille, « fontaine de toutes les beautés. » Il passe la Manche, se rend à la cour, admire la fiancée, mais se laisse bien plus charmer par la bonne éducation d'une petite fille de neuf ans, la fille de messire Guillaume, son hôte. Le Savoyard, sans hésiter, renonce à la princesse, demande la main de la petite Gioietta, l'obtient, épouse l'enfant « sans dot » et l'emporte dans un panier d'osier attaché au dos d'un cheval. L'histoire est invraisemblable, mais la moralité en est radieuse. Un chevalier normand avait deux filles : une belle, de tête folle, âgée de 15 ans ; l'autre, de 13 ans, moins belle mais très sage. L'aînée, Margarita, ne pensait qu'au mariage et feignit, pour décider son père, d'être la maîtresse d'un écuyer. La voilà mariée, et mal mariée, avec le rustre. La sage, Joanna, déclara qu'elle resterait fille, et, en récompense de sa réserve, épousa, onze années plus tard, le frère du duc de Normandie. Celui-ci étant mort sans héritier direct, Joanna devint duchesse « et s'assit sur le trône ducal, tandis que la belle Margarita demeura à terre comme les autres. »

Tout ceci est à la fois édifiant et enfantin. Mais Francesco a dans son répertoire d'autres *Nouvelles* réellement atroces, qu'il conte avec une parfaite sérénité. Une dame jeune, ni belle ni laide, passait par la ville d'Orange. Quelques chevaliers la suivent par désœuvrement, avec des louanges sur ses grâces qui lui font perdre la tête. Elle se pare et ne quitte plus sa fenêtre, la rue ou les églises. Toute la jeunesse d'Orange la suit à son tour. Elle a toujours sur les talons un cortège d'admirateurs ironiques. Ni son père, ni son mari ne parviennent à la guérir de sa ridicule fantaisie. Un jour, les enfans d'Orange se mirent de la fête et « lui jetèrent tant de pierres qu'elle mourut. »

Ce conte, emprunté au troubadour Pierre Vidal, n'est encore qu'un accident tragique. Celui-ci, qui sort de la même source, n'est plus qu'un crime abominable. Un jour, le frère du duc de Bourgogne, revenant de France, vit sa belle-sœur accourir à lui ; il la pressa si tendrement sur son cœur que le duc, témoin de cette effusion, conçut aussitôt les plus graves soupçons. Le soir, il dit à sa femme : « Que signifient de pareilles manières ? » Elle lui répondit : « C'est par amour pour vous que votre frère a agi ainsi, et moi, en le laissant faire, je ne crois pas avoir mal fait. — Au contraire, vous deviez lui adresser des reproches sévères. » La conversation en resta là, mais, quelques jours après, le duc invita son frère, le plaça à côté de sa femme et leur versa secrètement du poison à tous deux : trois jours après ils étaient morts.

Francesco est assurément un chrétien de vieille roche, très

convaincu de la perversité originelle de notre nature, préoccupé de la rude discipline à laquelle il convient de plier l'homme pour le rendre bon. Il croit à la tentation quotidienne de l'âme, et la vision triste du tentateur le hante. Voici un conte du *Reggimento* que Boccace eût écrit d'un ton bien différent, l'histoire d'une fille très belle, âgée de vingt-cinq ans, qui s'était retirée seule en une cellule, près de Noyon, en plein désert. L'ermitage semblait inaccessible. Néanmoins, tous les mauvais garçons de la contrée, « comme me l'a raconté un chanoine de la cathédrale », rôdaient sans cesse aux alentours, pour l'induire à mal ; elle leur parlait de sa petite fenêtre, « sans se laisser voir », et sa pureté constante était un vrai miracle. Vainement un sage religieux lui représenta-t-il le danger de ces colloques : « Je suis, dit-elle, si ferme dans l'amour divin que si le serpent d'Ève, avec la ruse de tous les démons, venait me tenter, je ne le craindrais point. » Mais ledit serpent l'avait bien entendue. La nuit d'après, elle eut un songe ; elle se crut reine, et que le roi son époux « lui faisait grande fête. » Le lendemain, adieu rosaire, office, oraisons ! elle ne pensait plus à Dieu. Le rêve infernal revint, et quand le serpent la sentit en humeur de damnation, il se présenta sous la forme d'une belle comtesse et lui annonça que le fils du roi demandait sa main. Elle répondit qu'elle était libre encore, n'ayant point fait vœu de virginité et qu'elle ne demandait pas mieux que d'obéir. Le diable alors fit signe à un des mauvais garçons de monter à l'ermitage ; mais Dieu eut pitié de la malheureuse et lui dépêcha un ange. La comtesse, exorcisée par l'ange, redevint serpent, et, vaincue, s'en alla en disant : « Je suis le serpent d'Ève : tu as cru en savoir plus que moi et je t'ai trompée. » La jeune fille s'évanouit, puis appela le bon religieux, lequel la conduisit, en toute hâte, à un couvent de femmes. Elle y pleura longtemps sa faiblesse, et y mourut enfin en renom de grande sainteté.

La fantastique histoire est contée très gravement par Barberino afin de prouver aux femmes vouées à la vie religieuse de quels périls le démon les menace jour et nuit. La nouvelle suivante est plus étrange encore ; elle semble sortir de quelque chronique monacale du xe siècle. Des gentilshommes ont chassé des nonnes de leur couvent pour mettre à leur place leurs propres filles, âgées de dix-huit ans, sous la crosse d'une sainte abbesse. Mais bientôt les jeunes vierges ne pensent plus qu'à festiner, à se farder, « à se faire belles. » Dieu, résolu à les punir et à venger les anciennes résidentes, envoie un ange à Satan, et propose au tentateur de perdre les joyeuses petites sœurs. Satan ne se fait pas prier et charge de la mission un diable de confiance, très malin, nommé Rasis. Celui-ci commence par une visite à l'abbesse. Il a pris la

figure d'une respectable vieille, et annonce la venue prochaine de trois filles naturelles du roi d'Espagne qui apporteront au monastère une riche dotation. Puis, sous la forme d'un jeune homme, Rasis racole dans le pays trois adolescens, âgés de treize, quatorze et quinze ans, « très beaux et très blonds. » « Je veux, dit-il, vous rendre riches, vous raser la tête et la voiler à la mode des pucelles et vous faire entrer là dans ce couvent, où sont les plus belles créatures du monde, avec lesquelles vous aurez du plaisir. » Il leur donne à chacun, dans un panier d'osier, trois cents fleurs desséchées qu'il fait briller comme ducats d'or, leur en promettant mille pour le jour où ils quitteront la clôture. Il les laisse, et les attend, sous son masque de vieille dame, à la porte de l'abbaye. Il présente les fausses novices à l'abbesse avec quatre mille cailloux qui semblent autant de florins d'or. Voilà les loups dans la bergerie. Ils y firent un ravage terrible. Au bout de neuf mois, craignant un scandale inouï, ils s'enfuirent du bercail. Alors les gens de la contrée et les parens des douze petites nonnes, avertis de l'aventure, envahirent le couvent, lapidèrent les jeunes religieuses, enterrèrent toutes vives les servantes, brûlèrent la pauvre abbesse, rôtirent un frère convers qui s'était glissé dans la cellule d'une des nonnes, et rappelèrent les premières occupantes au monastère d'où on les avait chassées. Quant aux trois louveteaux, ils trouvent sur un pont le jeune homme aux paroles dorées avec qui ils avaient conclu le pacte diabolique et lui réclament naïvement les trois mille ducats. Rasis reçoit fort mal leur requête et les jette, par-dessus le parapet du pont, dans la rivière, où ils se noient.

Dans ce conte, la complicité du bon Dieu et de Satan me paraît bien inquiétante. Quoi! un si cruel martyre et la damnation éternelle à ces pauvres filles, pour un peu de fard aux joues et le trop grand amour des friandises monastiques! Et quel singulier phénomène que cette conscience du notaire florentin, si dégagée de la religion étroite, si libre du côté des hommes d'Église, où pénétraient cependant une théologie si trouble et des images si douloureuses! Francesco tenait encore au bon vieux temps, celui où la peur du diable était le commencement de toute sagesse. Quelques années avant lui, le rédacteur du *Novellino*, d'un esprit plus clair et plus réellement italien, avait orienté le conte vers l'avenir. Moins soucieux de l'édification et de la discipline morale que de l'agrément de son lecteur, le scribe anonyme tendait de loin la main à Boccace.

ÉMILE GEBHART.

MADAGASCAR

ET LA COLONISATION FRANÇAISE

Il y avait depuis deux cent cinquante-deux ans une question madécasse. Elle n'avait jamais été résolue, sauf pendant un instant, au siècle dernier, par un aventurier semi-polonais, semi-hongrois, échappé des prisons du Kamtchatka : jeté dans la grande île africaine, le comte Beniowski s'y fit accepter des naturels, établit solidement son pouvoir, vint en faire hommage au roi de France, fut éconduit par les ministres du roi, et finalement, à son retour dans l'île, tué par les soldats du roi. Ces soldats étaient dépêchés par le gouverneur de Bourbon pour faire cesser le scandale, si contraire à la coutume de France, d'un homme qui accomplissait sans l'autorisation des administrations compétentes une tâche où tous avaient échoué jusqu'alors. C'était en 1784. La question madécasse se rouvrit, et de nouveau, pendant plus d'un siècle, on essaya de la résoudre par des traités toujours déchirés, par des velléités d'action, par des coups de canon infructueux, par l'indifférence, ou par les bons offices des méthodistes anglais. Cette question bicentenaire est arrivée à l'état aigu en novembre 1894 ; elle sera définitivement résolue, nous en avons la promesse, dans l'été de 1895. Le gouvernement de la République a décidé d'engager une action décisive au printemps prochain ; il a jugé que le manque de foi des Hovas lui en donnait le droit et que les sévices exercés par ce peuple contre nos nationaux lui en faisaient un devoir. La Chambre des députés vient de voter un envoi de troupes et un premier crédit d'argent.

Je n'ai pas à m'étendre sur les dernières phases de la question de Madagascar, sur le détail des mesures adoptées pour la trancher, sur les débats soulevés par ces mesures. Le lecteur trouvera certainement de sages et claires explications sur tous ces points dans la chronique de la *Revue*. Je ne veux pas davan-

tage résumer les nombreux traités de géographie descriptive que les préoccupations actuelles ont fait apparaître ou reparaître aux vitrines des libraires. Grâce à ces publications que les contribuables curieux s'arrachent, la France orientale, comme on l'appelait déjà au temps de Colbert, est parfaitement connue à cette heure. J'entends par là que chacun, suivant sa complexion optimiste ou pessimiste, a pu faire un choix dans la riche gamme d'opinions, toutes autorisées, qui nous représentent Madagascar tantôt comme un Eldorado, tantôt comme une terre maudite, tantôt comme un pays suffisamment peuplé, tantôt comme une île en partie déserte. Ceux qui ont beaucoup lu demeurent à cet égard dans une grande incertitude; elle les rapproche sensiblement de ceux qui n'ont rien lu. Nos moniteurs officiels nous disent, comme le laboureur du fabuliste à ses enfans :

Un trésor est caché dedans.
Je ne sais pas l'endroit; mais un peu de courage
Vous le fera trouver : vous en viendrez à bout.

Je ne prétends, et pour cause, renseigner personne sur Madagascar. Mon dessein est tout autre. Une page nouvelle s'ouvre et va se remplir dans l'histoire de notre politique coloniale, histoire déjà si ornée. C'est le moment de jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble de cette politique, de nous demander si nous y avons appliqué les meilleures méthodes, et, au cas contraire, s'il ne faudrait pas inaugurer une nouvelle expérience avec d'autres procédés, avec des innovations qui seraient peut-être un retour à de très vieilles traditions. On me pardonnera de revenir ici sur des idées que j'ai déjà exposées ailleurs. Dans les pays où l'opinion est souveraine maîtresse, on n'a chance de l'entamer qu'en se répétant sans fausse honte : il y faut user plusieurs marteaux pour enfoncer un clou.

Après le néfaste et coupable traité qui termina la guerre de Sept ans, après l'abandon de nos possessions d'outre-mer, on put croire que la sève colonisatrice de l'ancienne France était à jamais tarie. A peine si elle a donné quelques signes de vie pendant une période de cent années. Il reste à notre fierté nationale la ressource de dire que cette sève avait changé d'emploi. Avec la Révolution, avec l'épopée napoléonienne, nous avons colonisé toute l'Europe; nous y avons fait des colonies d'idées. Nos efforts se sont concentrés ensuite pendant longtemps sur la difficile conquête de l'Algérie. C'était là une guerre pour le prolongement de la France, pour l'annexion de nouveaux départemens, plutôt qu'une entreprise coloniale proprement dite. Chacun sent que ces derniers

mots définiraient mal la longue lutte poursuivie afin de soumettre le peuple arabe, et qu'ils ne s'appliqueraient guère mieux à la conquête de l'Algérie qu'à la réduction de la Corse. Un réveil de nos anciennes ambitions se produisit sous le second Empire, avec les progrès méthodiques de Faidherbe au Sénégal, avec notre établissement en Nouvelle-Calédonie et en Cochinchine. Ces premières tentatives ne furent que des intermèdes négligeables entre nos guerres continentales et nos expéditions lointaines; celles-ci uniquement inspirées par des raisons de politique générale, comme les campagnes de Chine et du Mexique, comme l'intervention en Syrie. Elles ne marquaient pas une orientation décidée, irrésistible, vers l'expansion coloniale.

Cette orientation n'a reparu qu'après l'écrasement de 1870. Divers symptômes l'ont accusée clairement aussitôt que s'est dissipée la première stupeur de la défaite. Les historiens de l'avenir, lorsqu'ils dégageront les conséquences du tragique événement qui a changé tant de choses dans le monde, y verront surtout le point de départ d'un mouvement mémorable, l'impulsion qui a précipité la France et l'Europe elle-même hors du champ habituel de nos démêlés, sur des contrées insoumises jusqu'alors à la civilisation. Étrangers à nos regrets, à nos douleurs, à nos espérances, uniquement soucieux de déterminer les lignes générales de l'évolution du siècle, ces historiens perdront de vue le conflit particulier de deux nations, ils élèveront plus haut leurs jugemens; la fortune de l'Allemagne et l'infortune de la France leur paraîtront des accidens de peu d'importance, en comparaison de l'ère nouvelle inaugurée sur le globe par la transformation des activités européennes. S'ils sont justes, ils rendront hommage à la vitalité de notre nation : terrassée, refoulée hors de son ancienne sphère d'influence, condamnée pour un temps à l'inaction sur ses frontières continentales, elle a rebondi, elle a trouvé un emploi nouveau de son énergie, elle s'est jetée à la mer pour dépenser cette énergie sur des territoires qu'on n'avait pas songé à lui disputer.

En 1873, Francis Garnier ancrait ses deux canonnières dans le delta tonkinois du fleuve Rouge ; il s'emparait en six semaines, avec cent quatre-vingts hommes, d'un royaume de cinq ou six millions d'âmes. Ses lieutenans prenaient d'assaut des places régulièrement fortifiées, défendues par de nombreuses garnisons, M. Balny avec vingt-six hommes, M. Hautefeuille avec six! Cette prodigieuse épopée, sans précédent depuis Cortez, est le fait initial auquel il faut rapporter la résurrection de l'esprit d'aventure et, par suite, de l'expansion coloniale, seul cadre où cet esprit puisse trouver des satisfactions licites dans nos sociétés modernes.

La folie héroïque de Francis Garnier a communiqué aux imaginations un ébranlement inaperçu d'abord, et dont les effets progressifs se sont manifestés plus tard. Le gouvernement d'alors n'y comprit rien, rendons-lui cette justice qu'il faut rendre souvent aux gouvernemens. Comment l'en blâmer? Absorbé par le cruel souci de panser nos blessures, il vit avec effroi cette lointaine déperdition de forces du convalescent. Il trancha en pleine fleur cette poussée de gloire importune. Si Garnier ne fut pas arrêté par des soldats français, comme Beniowski l'avait été à Madagascar, il fut mal appuyé, on le laissa périr faute d'un secours dépêché en temps utile. Après sa mort, on enterra très profondément le héros et son exploit, on pria les Annamites d'oublier la liberté grande qu'il avait prise. Cet homme avait « manqué de modération et de mesure. » Tel était le jugement, d'un beau style rond de cuir, que portait encore sur lui un directeur des Colonies, en 1879. Des résultats acquis par ce coup d'audace, la prudence administrative retint juste ce qu'il fallait pour créer une source de graves difficultés à l'avenir.

Cependant le branle était donné aux aventureux. Au cours des années suivantes, Brazza et ses compagnons parcouraient l'intérieur du Gabon et s'établissaient sur le Congo, non plus seulement en explorateurs scientifiques, mais en acquéreurs de territoires qu'ils assuraient à la France par des traités. Au Sénégal, les disciples de Faidherbe, les capitaines Mage et Gallieni, les colonels Borgnis-Desbordes, Combes et Frey, reculaient nos possessions sur le haut-fleuve, ouvraient et nettoyaient la route du Niger, pénétraient dans la boucle défendue par ce grand cours d'eau, ébauchaient en un mot notre empire actuel du Soudan.

Sur ces entrefaites, le parti républicain arrivait aux affaires. Ses chefs les plus avisés comprirent vite qu'ils devaient remplacer le prestige des grandes victoires diplomatiques, impossibles avec une Europe réservée ou hostile, par un prestige d'une autre nature, celui que leur donnerait un rapide mouvement d'expansion extérieure. Cette conception nous conduisit d'abord à Tunis, où le devoir de maintenir notre situation méditerranéenne nous appelait impérieusement; elle ne fut pas assez persuasive pour nous mener en Égypte, hélas ! Elle nous poussa ensuite au Tonkin, où les complications accumulées entre la catastrophe de Francis Garnier et celle du commandant Rivière nous plaçaient dans ce dilemme : l'évacuation ou l'action. L'honneur, — je crois que ce sera le mot définitif de l'histoire, — l'honneur de notre établissement irrévocable au Tonkin revient comme on sait à la ténacité de M. Jules Ferry. L'action fut mal engagée, mal poursuivie; devant la résistance du Parlement et de l'opinion, le gouvernement dut

se borner au système des « petits paquets »; il ne sut jamais choisir franchement entre la direction civile et la militaire, il permit à un personnel administratif mal recruté d'éterniser les conflits, les brusques essais de méthodes contradictoires. Ces fautes, rendues peut-être inévitables par la disposition des esprits en France, nous ont fait perdre dix ans; elles n'enlèvent rien au mérite et à la justesse de la pensée initiale. — Au Soudan, le gouvernement n'eut qu'à laisser faire ce qu'il n'aurait pas été en son pouvoir d'empêcher; l'ardeur de nos officiers et l'attraction du vide, cette loi qui régit fatalement les phénomènes d'expansion coloniale, nous entraînaient chaque année plus avant dans les pays du Niger.

Parallèlement à ces grands efforts du pouvoir central, une initiative particulière chaque jour plus remuante et plus hardie jetait sur l'Afrique des légions d'explorateurs, de savans, d'aventuriers au meilleur sens du terme, qui allaient jalonner de pavillons français les territoires inconnus ou inoccupés. L'esprit public, naguère si prévenu contre la pénétration en Asie, n'avait que des complaisances pour la pénétration en Afrique; on célébrait le lac Tchad autant que l'on avait maudit le Fleuve Rouge. La France ressentait visiblement la joie morale et physique, la fière volupté du blessé qui recommence à marcher, n'importe où, alors même qu'il ne peut pas encore remonter l'escalier de sa maison. L'émulation internationale s'en mêlait : d'autres peuples nous serraient de près dans « la course aux colonies ». L'Angleterre, surprise d'abord comme un fumiste piémontais qui rencontrerait dans une cheminée des ouvriers d'autre nationalité que la sienne, l'Angleterre doublait les étapes pour défendre son monopole séculaire. L'Allemagne, la Belgique, l'Italie réclamaient leur part, et très large. Le mouvement d'expansion fut consacré, il devint à la fois plus tentant et plus dangereux, quand les hautes puissances se crurent obligées de le régulariser par des traités solennels, avant et pendant l'année 1890.

J'essayais à cette date de résumer ici (1) les progrès de l'invasion européenne et française en Afrique, les causes politiques et sociales du phénomène, les conséquences qu'il devait porter dans un prochain avenir. Depuis quatre ans, les événemens ont marché avec une vitesse qui a dépassé des prévisions taxées de témérité en 1890. Les explorations, les expéditions, les traités se sont succédé sur toute la surface du continent noir. Nous avons pris Tombouctou, nous descendons le Niger, nous étendons nos incursions forcées dans la boucle du fleuve. On fait chaque année le serment officiel

(1) *Les Indes noires*, dans la *Revue* du 1er novembre 1890.

de ne pas aller plus loin; c'est une attitude parlementaire un peu puérile. Nul n'ignore que nous devons aller fatalement jusqu'au fond de cette boucle, soit pour réduire nos adversaires soudanais qui nous y attirent, soit pour y devancer des rivaux qui se hâtent vers le même but. Nul n'ignore qu'il faut relier nos territoires riverains du Niger à nos établissemens du golfe de Guinée, ce qu'on fait peu à peu; notre empire du Soudan ne deviendra un organisme viable qu'en débouchant sur la mer par les rivières méridionales. L'opinion a permis au Dahomey ce qu'elle avait interdit au Tonkin, l'opération militaire rondement menée par « le gros paquet »; nos soldats sont revenus de chez Béhanzin avec un de ces sourires de gloire pour lesquels la France a de si tendres faiblesses qu'elle ne demande rien de plus à ceux qui le rapportent. Et nos pionniers ont bu l'eau du fameux lac Tchad, ils ont frayé une route française entre ce lac et le Congo.

Jusqu'ici, tout est parfait. Je me réfère aux raisons de tout ordre que j'alléguais à cette place, il y a quatre ans, en adjurant notre pays de faire grand et de faire vite. Nos gouvernemens ont pu commettre des fautes de détail; mais, pour qui regarde l'ensemble de ces entreprises, ils se sont bien acquittés de leur fonction, ils ne l'ont pas outrepassée; ils ont pris les devans sur nos rivaux, en usant de tous les moyens qu'ils avaient sous la main pour étendre et marquer solidement les limites de ce vaste empire, pour y occuper fortement des positions de choix. Il leur appartenait de stimuler le mouvement naissant, de l'accélérer et de le diriger. — Est-ce à dire que les circonstances ne leur imposent pas aujourd'hui d'autres devoirs, y compris le plus pénible de tous pour un gouvernement français, le devoir de s'effacer en certains cas devant l'initiative privée?

Ah! je le sais bien, c'est l'éternelle dispute du père et de l'enfant qui devient homme. Le père dit : Je t'ai élevé jusqu'à ce jour, j'ai veillé sur toi, tu ne pouvais rien sans mes soins, et ils te sont encore nécessaires : le moment n'est pas venu de t'émanciper. — Il est venu, répond l'enfant; je peux me suffire à moi-même, je n'ai plus que faire d'une tutelle. — Le père a longtemps raison contre ce jeune impatient; mais un jour vient aussi où l'enfant a raison contre le père. Je crois bien que ce jour a lui, dans l'ordre des entreprises coloniales, et qu'il est temps de demander notre part d'héritage à notre père le Gouvernement.

Pour un très grand nombre de nos concitoyens, cette dispute n'a pas de sens. L'ancienne vertu colonisatrice est à jamais morte dans notre race, ils en sont persuadés. Ils justifient leur scepticisme en invoquant les leçons de l'histoire, depuis plus d'un siècle; et si certains erremens administratifs devaient continuer,

les sceptiques ne pourraient que se confirmer dans leur sentiment. Pour ceux-là, notre politique coloniale qui ne colonise pas n'est qu'une fantaisie décorative. Je ne comprends même point qu'étant de cette opinion, ils tolèrent plus longtemps une folie ruineuse qui n'a pas d'excuse à leurs yeux.

D'autres, dont nous sommes, pensent différemment. Ceux-ci croient que l'organe crée le besoin, et que la possession d'un empire d'outre-mer ressuscitera la faculté abolie chez nos devanciers. Depuis quinze ans, l'éducation géographique et coloniale de notre peuple s'est faite par l'école, par le livre, par l'image, par le journal à un sou. On l'a entretenu sans relâche des pays exotiques, des explorations célèbres, des hauts faits de nos missionnaires religieux, militaires et civils ; on a éveillé sa curiosité, frappé son imagination. Un homme d'État disait que la passion colonisatrice de notre temps est toute cérébrale : c'était finement jugé ; mais quelle est la passion qui n'est pas cérébrale chez le Français? Et tout conspire, dans les transformations de notre société, pour inviter des cerveaux ainsi préparés à passer du rêve colonial à l'action pratique.

Crise agricole, crise industrielle, baisse continue de la rente des terres et des valeurs, coïncidant avec la cherté croissante de la vie; nécessité de trouver des placemens à plus gros intérêt, d'écouler les produits dont notre marché est saturé, d'en importer de nouveaux pour créer de nouvelles industries, et même de cultiver au loin ce blé qui ruine son producteur sur le sol français; voilà de quoi encourager aux colonies de commerce. Les colonies de peuplement nous seraient-elles interdites autant qu'on le croit? Certes, notre population n'augmente pas, mais on oublie trop que l'envahissement des machines laisse chaque jour plus de bras inoccupés; les fermens de malaise social, la sève inquiète qui travaille après vingt-quatre ans de paix les gens de tempérament aventureux, l'espoir de la richesse rapidement amassée, ce sont là de bons agens d'émigration. Ne sait-on pas enfin que certaines régions, le pays basque, les Basses-Alpes, le Jura envoient à l'Amérique du Sud un fort contingent d'expatriés volontaires? Et ne sommes-nous pas impardonnables de ne point capter ce courant d'émigration française sur les territoires français d'outre-mer?

Nous qui croyons à l'existence de ces élémens colonisateurs, nous avons pu prôner les expéditions asiatiques et africaines : non seulement comme une collaboration à l'histoire générale que la France n'avait pas le droit de refuser, mais comme une préparation utile pour des besoins réels. Pourtant, si la période de préparation se prolongeait indéfiniment, si la mise en valeur ne commençait pas bientôt, nous ne saurions que répondre aux in-

crédules dont je parlais plus haut; et la mise en valeur ne peut être attendue que d'un changement de système, d'un appel aux forces libres.

J'ai loué de grand cœur l'initiative politique des pouvoirs publics, leurs efforts pour assurer à la France un vaste domaine d'expansion. Je suis bien obligé de reconnaître, avec l'unanimité de l'opinion, que leur pratique administrative a été détestable. Ce n'est pas eux seuls qu'il faut accuser, c'est nous tous, nos mœurs, notre routine, notre réglementation étroite et tracassière, notre docilité de centralisés à outrance; c'est le relâchement de l'autorité, qui engendre la permanence des conflits; c'est le recrutement des fonctionnaires parmi les victimes ou les créatures de la politique. Colonie de fonctionnaires où les colons sont gênans, telle est, trop souvent, la définition de nos établissemens d'outre-mer. Je rapportais ici, en 1890, à propos de l'abandon de Whidah au Dahomey, les doléances significatives attribuées par le journal *le Temps* à des chefs de maisons françaises, « qui préféraient l'administration dahoméenne à la nôtre ». Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les études sur la colonisation anglaise où M. Chailley-Bert établissait des comparaisons affligeantes pour nous. Il est aussi inutile que pénible d'insister sur ce sujet : le procès de nos pratiques coloniales est instruit depuis longtemps, jugé de même par le monde commercial et par tous les voyageurs. Le système français peut se définir ainsi : faire à grands frais un lit sans savoir qui viendra y coucher et si quelqu'un y viendra coucher. Partout où de vraies colonies se sont fondées, ceux qui avaient envie de se coucher ont fait eux-mêmes leur lit, à leur guise et sur l'emplacement de leur choix. La bonne colonisation est un phénomène de génération spontanée, organique, très peu susceptible de direction gouvernementale. Il se produit ici ou là, réussit ici, échoue là, en vertu de causes complexes et mal connues.

Une conclusion s'impose : l'inutilité de diriger les émigrans de bonne volonté sur nos colonies déjà « organisées », l'urgence qu'il y a à leur assurer des champs d'expériences dans les parties de notre domaine africain encore indemnes de toute administration.

Nous en revenons toujours à cette supplication vaine, aujourd'hui comme il y a quatre ans : Donnez-nous la loi constitutive des grandes compagnies à charte! Le projet a été déposé au mois de juillet 1891 sur le bureau du Sénat; voilà trois ans et demi qu'il sommeille dans les vénérables cartons de la haute assemblée. On se lasse de redire toujours, et il faut toujours le redire, que la France a dû jadis sa grandeur coloniale, comme l'Angleterre doit aujourd'hui la sienne, à cet instrument puissant et commode, à

ce fermier qui veut bien prendre une ferme où il y a tant d'*alea*. Il augmente et conserve pour la nation une propriété de garde difficile, il lui en épargne l'exploitation chanceuse. Il dégage les responsabilités militaires, diplomatiques, financières de l'État. Est-il trop faible pour soutenir le drapeau? L'État vient à la rescousse au moment qu'il juge opportun. Devient-il trop robuste et trop envahissant? Le royaume qu'il a créé fait inévitablement retour à l'État, comme ce fut le cas pour la Compagnie des Indes anglaises. Voyez avec quelle habileté l'Angleterre emploie ces auxiliaires, depuis la fameuse compagnie indienne jusqu'à celle du Niger, avec quelle souplesse elle allonge ou retient les rênes de ces attelages qui portent sa fortune! Richelieu et Colbert, lorsqu'ils convoitèrent Madagascar, confièrent l'exécution de leurs desseins à des compagnies. L'île africaine était le principal objectif de la *Compagnie des Indes orientales*, fondée par Colbert en 1664, célébrée par François Charpentier, de l'Académie française, dans le *Discours d'un fidèle sujet au Roi touchant l'établissement d'une compagnie française pour le commerce des Indes orientales*.

Cette même société eut au siècle suivant Dupleix pour capitaine-général. Louis XIV était de meilleure composition que la République sur ces droits régaliens que l'on tremble d'abandonner à des particuliers. Les statuts portaient que les gouverneurs militaires des possessions de la compagnie seraient nommés par la Chambre des directeurs, et que le roi se contenterait de les investir (1). — Mais on ne trouverait pas aujourd'hui des capitalistes assez entreprenans pour former ces compagnies, disent les sceptiques en hochant la tête. Qu'en sait-on, puisqu'on n'a pas essayé, puisqu'on nous refuse la loi qui permettrait de tenter l'épreuve? On sait, par contre, et ce n'est pas consolant, que les capitalistes français prennent une part chaque jour plus forte dans les opérations des compagnies anglo-africaines du Sud. Nous possédons nominalement un cinquième de l'Afrique, nous allons y ajouter Madagascar, et, dans cette Afrique, la confiance des intérêts va droit à nos rivaux. Elle a raison, puisqu'on n'accorde pas aux intérêts l'outil qui leur permettrait de travailler chez nous.

La raison publique réclame cet outil, sous une forme ou sous une autre; elle réclame la mise en valeur de l'empire conquis par nos braves soldats. Si fiers que nous soyons de posséder tant de kilomètres carrés, si grande que soit notre joie quand nous apprenons un nouveau succès de nos troupes, le sens pratique de ce pays veut un peu plus. Il ne comprendrait pas que des

(1) Voir Pierre Bonassieux, *Les grandes Compagnies de commerce;* Paris, Plon et Nourrit, 1892.

sacrifices chaque année plus lourds se prolongeassent indéfiniment sans compensation matérielle; il n'admettrait pas cette gageure, les territoires du Soudan toujours agrandis, toujours arrosés de sang et d'argent, et considérés toujours comme un polygone pour les manœuvres des colonnes. Prenons-y garde, nous tous apôtres convaincus d'une expansion qui sera peut-être coloniale : ce sentiment public, si favorable à nos vues depuis quelques années, peut se retourner soudain. Sa réaction serait violente, comme toutes les réactions dans notre pays, elle interromprait l'œuvre commencée, elle nous mettrait aussi bas qu'il y a cent trente ans ; elle aurait pour excuse notre imprévoyance, notre obstination à berner ces Gaulois qui aiment bien le panache, mais qui finissent par se révolter quand on l'agite à perpétuité devant eux, sans leur montrer un corps vivant sous cette fantasmagorie.

Il faut vraiment avoir la foi coloniale chevillée à l'âme pour résister aux argumens redoutables que l'on fournit à plaisir aux anti-coloniaux.

Les grandes compagnies, ce n'est qu'une demande des professionnels; en dira-t-on autant de l'armée coloniale? Il n'y a qu'un cri pour l'exiger. Seule, elle peut faire accepter aux hésitans notre surcharge d'obligations extérieures. Plus malheureuse encore que les compagnies, l'armée coloniale attend depuis plus longtemps, en dépit de sept rapports parlementaires tués sous elle. Désormais, nous devons renoncer même à l'espérer; elle a été condamnée en principe par la plus haute autorité militaire. On a entendu avec stupeur M. le ministre de la guerre déclarer que cette armée spéciale serait bonne tout au plus à tenir garnison, et que les troupes régulières garderaient pour elles seules le privilège d'aller au feu. Nul n'ignore cependant que l'emploi du contingent normal, dans les expéditions lointaines, est la grosse pierre d'achoppement de notre expansion. Les coloniaux protestent contre cet emploi, parce qu'ils veulent un instrument approprié à leur tâche; les patriotes éclairés protestent, parce qu'ils surveillent d'un œil jaloux la couverture déjà trop mince de notre frontière; la masse de notre peuple proteste, parce qu'elle a une idée profondément logée dans la cervelle, l'incompatibilité entre le service obligatoire et le service colonial; et une aversion instinctive dans le cœur pour l'envoi forcé de ses enfans aux pays exotiques. L'humanité, le bon sens et l'expérience protestent : le Tonkin et le Dahomey nous ont trop renseignés sur la résistance des soldats de 21 ans; ils fondent comme cire sous le soleil des tropiques et dans l'empoisonnement des fièvres paludéennes. Pour donner satisfaction au sentiment populaire, si chatouilleux

sur ce point, on a jugé indispensable de désorganiser, à la veille des élections dernières, le corps qui nous tenait lieu d'armée coloniale : cette infanterie de marine aujourd'hui anémiée, faute d'un recrutement certain. Et quel est le moment choisi pour fusiller d'avance l'armée spéciale, en lui enlevant jusqu'à sa raison d'être?

Le moment où l'on vient demander à ce pays, engagé dans les entreprises coloniales jusqu'à saturation, un nouvel effort dont notre énergie sera certainement capable, mais qu'il convient de mesurer avec réflexion. Après deux siècles et demi d'approches et d'hésitations, nous nous décidons à occuper un petit continent mal connu, difficile d'accès, qui est en superficie à la France comme 12 est à 11. Il le faut, c'est entendu : nous n'avons pas commandé l'heure, nous devons venger les nôtres, nous ne pouvons pas abandonner bénévolement les avantages économiques et politiques que Madagascar présentera dans l'avenir; et le but ne peut être atteint que par une soumission totale de l'île. Allons-y donc. Mais quelle plus belle occasion de justifier l'effort, de relever les courages sur tout le front de notre ligne coloniale? Loin de devenir une charge de plus, Madagascar peut être un allégement, si nous savons y trouver le point de départ d'une rénovation dans nos méthodes, si nous substituons là-bas à nos routines défectueuses des procédés rationnels et nouveaux, autant qu'on peut appeler nouveaux les outils dont nos pères se sont constamment servis pour les mêmes besognes.

On me pardonnera de rappeler en quelques lignes des solutions qui ont été proposées ailleurs. L'opinion a visiblement pris l'éveil sur deux points. Elle se résigne mal à voir quelques-uns de nos soldats, si petit soit leur nombre, s'éloigner des montagnes sacrées au pied desquelles ils montent la garde. On nous dit que le ciel est clair: tant mieux; mais nous voulons les savoir là. Or, même en escomptant la plus facile victoire sur les Hovas, les besoins de Madagascar immobiliseront pendant longtemps un corps de troupes. L'opinion se préoccupe en outre des lourdes charges, financières et de toute nature, que la possession de Madagascar ajoutera à tant d'autres, sans espoir de rémunération prochaine. Les intentions sont aujourd'hui éclaircies : nous n'allons pas seulement châtier une provocation ; nous allons soumettre le pays entier. Quel que soit le nom donné à notre domination, tout y est à faire; il faudra beaucoup d'hommes, beaucoup d'argent; les colonies n'en attirent pas, dans les conditions où nous les administrons : on a beau regarder de tous côtés, on ne voit d'hommes que dans la troupe, d'argent que dans les caisses de l'État.

L'appel aux initiatives particulières peut obvier en partie à

ces deux inconvéniens. Admettons que l'armée frappe le coup décisif, puisqu'on y tient : pourquoi ne pas essayer dès maintenant d'organiser la grande Compagnie commerciale, — la vieille Compagnie des Indes orientales, — qui remplacerait l'armée avec ses forces de police, la caisse de l'État avec sa propre caisse? Si, par incrédulité ou pour d'autres motifs, on repousse l'essai d'une compagnie, si l'on craint qu'elle soit inégale à sa tâche, pourquoi ne pas susciter un corps d'engagés libres qui gagneraient dans l'opération militaire les concessions qu'ils exploiteraient ensuite comme colons? De vastes parties de l'Asie ont été colonisées ainsi par les cosaques russes. Nos devanciers en Afrique, les Romains, assimilèrent cette terre avec leurs légions de vétérans (1). Craint-on de ne pas trouver ces volontaires en nombre suffisant? On en demande aux régimens! Les jeunes conscrits que le service obligatoire vient d'amener à la caserne auraient-ils donc la grâce spéciale d'une vocation qui se rencontrera aussi bien chez des individus non immatriculés, ou déjà préparés par l'accomplissement antérieur du service, formés physiquement et militairement?

L'esprit d'aventure et l'esprit de lucre jetteraient à votre bureau d'inscription plus d'hommes que vous n'en pourriez employer. Les pays voisins nous fournissent dix bataillons de la légion étrangère, les épaves de la vie : n'y en a-t-il pas en France? L'embryon du corps auquel je pense existe, avec ces *Pionniers africains* qui ont pris la suite des Frères armés du cardinal Lavigerie : d'après leur journal, *la France noire*, ils se sont déjà tournés vers Madagascar, ils y ont envoyé une première escouade, avant l'ouverture des hostilités, avec les modestes souscriptions recueillies principalement, chose touchante, dans la province d'Alsace-Lorraine. Sur un appel venu de haut et jeté à toute la France, cette escouade deviendrait légion. Ces hommes, pour la plupart anciens soldats, seraient dans quatre ou cinq mois tout aussi exercés que vos recrues; ils coûteraient moins cher, l'État n'ayant à leur fournir que le transport, le ravitaillement, un prêt de matériel de guerre et d'instrumens agricoles; et, par la suite, une banque de crédit pour leurs établissemens. Pour les commander, vingt noms viennent à la pensée, parmi les militaires, les marins ou les civils qui se sont signalés dans les explorations de ces dernières années; gens éprouvés aux expéditions de cette nature, ayant le don du commandement et l'habitude de former des corps improvisés en Afrique. Nous avons nos Stanley. Encadrés entre les bataillons de la légion étrangère, ces pionniers de Madagascar, qu'on leur donne ce nom ou tout autre,

(1) Voir l'excellent livre de M. René Cagnat, *l'Armée romaine d'Afrique;* Paris, Ernest Leroux, 1892.

feraient certainement honneur au drapeau qu'on leur aurait confié.

L'inestimable avantage de cette création, ce serait de fournir ensuite la relève naturelle du corps expéditionnaire, la garnison stable disséminée sur les points de l'île où elle fixerait ses établissemens. Plus de soldats à envoyer de France ; et des colons dans une colonie, enfin ! Sans doute, on verrait de terribles scandales : des groupemens français s'organisant sans le secours d'un sous-préfet, occupant de la terre sans le congé d'un receveur de l'enregistrement, vidant leurs différends devant des juges élus par eux, peut-être même avec des coutumes nées des besoins locaux et non inscrites dans le code Napoléon. On verrait tous ces scandales, et, de plus, un miracle si invraisemblable que je ne l'attends pas : un gouvernement français, héritier de Philippe le Bel et des autres, consentant à laisser agir une force libre et spontanée, hors de toute tutelle. Cela s'est vu, pourtant, dans notre passé colonial ; cela se reverra, si nous devons avoir un avenir vraiment colonial. Et jamais on ne retrouvera un champ d'expériences comme Madagascar : une île habitable, un climat supportable pour l'Européen, pas de grand voisinage, pas de complications diplomatiques à redouter, complète liberté d'agir.

Aujourd'hui, l'idée que des hommes puissent réussir dans une action militaire sans que le supérieur ait compté d'avance leurs boutons de guêtre sur le papier, — sur un papier qui se trouve rarement d'accord avec la réalité, — l'idée qu'ils puissent faire prospérer une exploitation sans que l'arpenteur ait mesuré leurs champs, cette idée ne peut venir qu'au passant arrêté devant le groupe de Rude, à l'Arc-de-triomphe ; il se rappelle notre histoire : à toutes les époques, surtout dans les sociétés un peu veules, un peu sceptiques, un peu désillusionnées sur elles-mêmes, il retrouve ces interventions soudaines de l'âme populaire, s'échappant de la symétrie officielle comme ce groupe désordonné s'échappe des lignes architecturales, pour apporter des forces neuves à l'accomplissement des choses neuves. — Pensée coupable et révolutionnaire ! diront les honnêtes gens, ceux qui ne bougent pas. — Aux colonies, ce n'est pas dangereux. Quel admirable progrès, quelle aise inexprimable pour les gouvernemens, si, à défaut d'autres produits à exporter, nous passions tous sur les colonies ce que nous avons d'esprit révolutionnaire !

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA MORT DU MOINE

Les reins liés au tronc d'un hêtre séculaire
Par les lambeaux tordus de l'épais scapulaire,
Le Moine était debout, tête et pieds nus, les yeux
Grands ouverts, entouré d'hommes silencieux,
Kathares de Toulouse et d'Albi, vieux et jeunes,
En haillons, desséchés de fatigue et de jeûnes,
Horde errante, troupeau de fauves aux abois
Que la meute pourchasse et traque au fond des bois.
Et tous le regardaient fixement. C'était l'heure
Où le soleil, des bords de l'horizon, effleure,
Par jets de pourpre sombre et par éclats soudains,
Les monts dont la nuit proche assiège les gradins ;
Et la tête du Moine immobile, hantée
D'yeux caves, semblait morte et comme ensanglantée.

Or, le chef des Parfaits fit un pas, et tendit
Le bras vers le captif, et voici ce qu'il dit :

— Frères, voyez ce moine ! Il a la face humaine,
Mais son cœur est d'un loup, chaud de rage et de haine.
Il est jeune, et plus vieux de crimes qu'un démon.
Celui qui l'a pétri de son plus noir limon
Pour être dans la main de la Prostituée
Une bête de proie au meurtre habituée,
Et pour que, de l'aurore à la nuit, elle fût
Toujours soûle de sang et toujours à l'affût,
Fit du rêve hideux qui hantait sa cervelle
Un blasphème vivant de la Bonne-Nouvelle.
Frères ! Notre Provence, ainsi qu'aux anciens temps,
Souriait au soleil des étés éclatans ;
Sur les coteaux, le long des fleuves, dans les plaines,
Les moissons mûrissaient, les granges étaient pleines,
Et les riches cités, orgueil de nos aïeux,
Florissaient dans la paix sous la beauté des cieux ;
Et nous coulions, heureux, nos jours et nos années,
Et nos âmes vers Dieu montaient illuminées,
Vierges du souffle impur de la grande Babel
Par qui saigne Jésus comme autrefois Abel,
Et qui, dans sa fureur imbécile et féroce,
Étrangle avec l'étole, assomme avec la crosse,
Ou, pareille au César des siècles inhumains,
De flambeaux de chair vive éclaire ses chemins !
Mais nos félicités, hélas ! sont non moins brèves
Que les illusions rapides de nos rêves,
Et, dans l'effroi des jours, l'épouvante des nuits,
Les biens que nous goûtions se sont évanouis,
Quand l'Antéchrist Papal, hors du sombre repaire,
Eut déchaîné ce loup sur notre sol prospère.
Il est venu, hurlant de soif, les yeux ardens,
La malédiction avec la bave aux dents,
Et poussant, comme chiens aboyeurs sur les pistes,
L'assaut des mendians et des voleurs papistes
A qui tous les forfaits sont gestes familiers :
Princes bâtards, barons sans terre et chevaliers,

Pillards, chassés du Nord pour actions perverses
Et routiers vagabonds d'origines diverses.
Et tous se sont rués en affamés sur nous !
Et ce boucher tondu, le sang jusqu'aux genoux,
Pourvoyeur de la tombe et monstrueux apôtre,
Le goupil d'une main et la torche de l'autre,
Sans merci ni relâche, en son furieux vol,
A promené massacre, incendie et viol !
Frères, souvenez-vous ! Nos villes enflammées
Vomissent au ciel bleu cris, cendres et fumées ;
Nos mères, nos vieillards, nos femmes, nos enfans,
Par milliers, consumés dans les murs étouffans,
Pendus, mis en quartiers, enfouis vifs sous terre,
Font du pays natal un charnier solitaire
D'où les corbeaux repus s'envolent, et qui dort
Dans l'horreur du supplice et l'horreur de la mort,
Mais qui gémit vers Dieu plus haut que le tonnerre!
Or, voici l'égorgeur et le tortionnaire.
La Justice tardive en nos mains l'a jeté.
Parle donc, Moine, au seuil de ton éternité!
L'heure est proche. Réponds. Repens-toi de tes crimes,
Et que Jésus t'absolve au nom de tes victimes ! —

Et le Moine écoutait l'homme impassiblement,
Tête haute, au milieu d'un sourd frémissement
De vengeance certaine et de plaisir farouche.
Puis, un amer mépris lui contractant la bouche
Et gonflant sa narine, il parla d'une voix
Grave et dure :

— J'entends un insensé! Je vois
De galeuses brebis, loin du Berger qui pleure,
Dans la vivante mort s'enfoncer d'heure en heure,
Et je leur dis ceci par ultime pitié :

Gémissez! Déchirez votre corps châtié,
Lavez de votre sang les souillures de l'âme;
Et, peut-être, échappés à l'éternelle flamme,
Dans quelques milliers de siècles, mais un jour,
Serez-vous rachetés par le divin Amour
En vertu de la longue épreuve expiatoire
Et des heureux tourmens du sacré Purgatoire.
Faites cela. J'ai dit. Sinon, chiens obstinés,
Chair promise à l'Enfer pour qui vous êtes nés,
Maudits septante fois, rebut du monde, écume
D'infection, qui sort de l'abîme et qui fume
De la gorge du Diable, allons! Ne tardez plus,
Frappez! Couronnez-moi du nimbe des Élus;
Faites votre œuvre aveugle, ô misérable reste
De réprouvés, hideuse engeance, opprobre et peste
Des âmes! Hâtez-vous. Pour un homme de moins
L'Église ni Jésus ne manquent de témoins.
Mille autres surgiront du sang de mon cadavre,
Mille autres brandiront le glaive qui vous navre;
Et je vois, au delà de ce siècle, approcher
Le jour où, dans le feu du suprême bûcher,
Le dernier d'entre vous, qu'un autre feu réclame,
Aux vents du ciel vengé rendra sa cendre infâme.
Tuez! Je vous défie et vous hais.

— Qu'il soit fait
Ainsi que tu le veux, Moine! dit le Parfait.
Au nom des justes morts, crève, bête enragée!
Va cuver tout le sang dont ta soif s'est gorgée.
O monstrueux bâtard, fruit impur et charnel
De Rome la Ribaude et de Satanaël,
Sans qu'il puisse jamais la revomir au monde,
Rends-lui, plus maculée encor, ton âme immonde;
Et, du fond de l'abîme où tes dents grinceront
Sous le reptile en feu qui rongera ton front,

Entends crier vers toi, de la terre où nous sommes,
Les exécrations des siècles et des hommes!
Va! Meurs! —

Et le couteau tendu, rigide et lent,
Du sinistre martyr troua le cœur sanglant.
Et lui, plein d'un frisson d'inexprimable extase,
Renversa doucement sa tête blême et rase;
Un sourire de joie et de ravissement
Sur ses lèvres erra voluptueusement;
Son regard s'en alla vers la voûte infinie,
Et dans un long soupir de sereine agonie,
Il dit :

— Lumière! Amour! Paix! chants délicieux!
Salut! Emportez-moi, Saints Anges, dans les cieux!

LECONTE DE LISLE.

UN ÉPISODE

DES

CAMPAGNES DU SOUDAN

Les actions de guerre qui se recommandent d'elles-mêmes à l'admiration publique sont les hardis coups de main, les forteresses emportées d'assaut, les campagnes de conquête rapides et fortunées ; la gloire s'attache au bonheur quand il a de l'éclat. Cependant certains faits d'armes restés dans l'ombre sont aussi dignes d'être admirés que telle bataille gagnée. Il en coûte quelquefois moins de conquérir une province que de couvrir une retraite, de sauver l'honneur d'une armée, de tenir en respect un ennemi victorieux. — « Que l'on compare à Mazagran le combat de Ten-Salmet ! disait M. Camille Rousset dans son histoire des guerres d'Algérie. C'est celui-ci qui est vraiment un beau fait d'armes ; mais qui le connaît ? La renommée est allée tout entière à l'autre. » — La campagne du Soudan de 1884-1885 a quelque analogie avec le combat de Ten-Salmet. Personne n'en a parlé, et il n'en est point qui ait fait plus d'honneur à la discipline et au courage de nos troupes coloniales. Elle prouve aussi qu'un chef militaire qui a de la résolution, du sang-froid et sait ce qu'il peut oser, parvient presque toujours à se tirer des situations les plus difficiles et les plus compromises.

Par une étonnante et célèbre campagne, aussi prudemment combinée qu'audacieusement conduite, le colonel Borgnis-Desbordes, aujourd'hui général de division, avait établi l'autorité de la France de Kayes à Bamako, du Sénégal au Niger. Des politiques, qui se croyaient très avisés et qui n'avaient que des vues courtes, jugèrent qu'il fallait marquer un temps d'arrêt dans la conquête. Ils ne firent pas la réflexion

que dans certains cas il faut attaquer pour se défendre, conquérir pour conserver ce qu'on a. Par cet arrêt intempestif on permit aux grands chefs soudanais de reprendre cœur et de tout espérer. Durs, rapaces, sanguinaires comme tous les conquérans noirs musulmans, ils avaient l'habitude de rançonner les régions où nous venions de nous établir; ils se flattèrent de nous en chasser. Le colonel Borgnis-Desbordes, à qui on avait lié les mains, crut devoir se retirer, et M. le commandant d'infanterie de la marine Boilève fut chargé de faire une campagne pacifique, « ayant uniquement pour but l'affermissement de notre pouvoir dans les régions occupées par nous. » Ainsi s'exprimait le ministre le 5 septembre 1883. On craignait tant de donner de l'ombrage à Ahmadou et à Samory que la construction projetée des forts de Niagassola et de Siguiri, indispensables pour couvrir au sud-est notre occupation, fut ajournée.

Le commandant Boilève s'acquitta de sa tâche ingrate avec beaucoup de sagesse et d'habileté. Il réussit à éviter tout conflit; mais pouvait-il empêcher nos ennemis d'interpréter sa conduite à leur façon et d'en déduire les conséquences qui leur convenaient? Les campagnes pacifiques sont aux yeux des Africains des actes de faiblesse, des aveux d'impuissance. Nous étions libres de ne pas aller au Soudan, d'abandonner à l'Angleterre, à l'Allemagne, à l'Italie, le soin de se partager l'Afrique, de nous cantonner dans l'Algérie, jusqu'au jour où nous l'aurions perdue. Mais du moment que nous réclamions notre dû dans ce grand partage, nous étions tenus d'adopter la politique qui pouvait seule protéger notre droit, de nous imposer les efforts et les dépenses nécessaires à toute action sérieuse. Longtemps la politique coloniale, qui a ses inconvéniens comme ses avantages, a été fort impopulaire. Beaucoup de gens qui l'avaient condamnée s'y sont ralliés, à la condition qu'elle ne coûtât rien. N'est-il pas puéril d'aspirer aux grands profits en se refusant aux grands sacrifices? L'expérience journalière démontre que les victoires faciles sont des victoires d'un jour, qu'on perd bientôt ce qu'on a trop aisément gagné; que dans ce monde, gouverné par une loi d'airain, tout s'achète, tout se paie; que le destin est pour les peuples comme pour les individus un créancier impitoyable; qu'il faut refuser le bonheur qu'il nous offre, ou, si lourde que soit la rançon, acquitter le prix qu'il en demande.

On ne saurait trop connaître son ennemi. Puisque nous avons affaire aux Africains, il nous importe de les prendre pour ce qu'ils sont. On a dit depuis longtemps que les musulmans noirs ne respectent que la force, et on ne le répétera jamais assez. La force est pour eux une chose sainte, elle vient de Dieu, et le seul moyen de leur démontrer qu'ils ont tort de nous attaquer est de leur prouver qu'ils sont faibles. Ceux que nous avions chassés de Segou expliquaient leur défaite en

déclarant « qu'ils avaient reçu le jugement de Dieu; » d'autres disaient au colonel Archinard: « Je t'aime parce que tu es fort. » Ayez l'air de faiblir, Dieu n'est plus derrière vous, vous n'êtes plus rien. Ajoutez que, comme les enfans, ils sont excessifs dans toutes leurs impressions; que prompts à se laisser abattre, consternés par le malheur, le moindre incident favorable relève leur courage et ranime leurs espérances. Les agitateurs et les fanatiques du Soudan leur accordent vingt-quatre heures pour pleurer leurs désastres et leurs villages brûlés, après quoi ils leur rappellent que la guerre qu'ils font aux blancs est une guerre sainte, que le soldat qui se bat pour sa foi « doit regarder ses ennemis comme on regarde le velours, la soie et les femmes du paradis; » que Dieu éprouve souvent ses serviteurs pour leur ouvrir le chemin de la gloire, que par un coup de fortune le vaincu d'hier sera le vainqueur de demain « et tiendra les rois étrangers comme le Maure tient son bœuf attaché par les naseaux. »

Après la prise de Koniakary, Ahmadou, profondément découragé, assembla autour de lui ses conseillers, ses hommes de confiance : — « J'ai perdu ma famille, leur dit-il, j'ai perdu la maison de mon père; hier encore j'ai défendu à mes griots de célébrer mes louanges, de m'appeler comme jadis le casseur de têtes. Je ne suis plus qu'un musulman comme vous, je ferai ce qu'il vous plaira. Si vous voulez vous battre contre les Français, nous nous battrons; si vous voulez partir, nous partirons. » Quelques vieillards, qui avaient leur franc parler, lui reprochèrent de s'être attiré ses malheurs par d'imprudentes provocations; tous les autres, à moitié remis de leur consternation, l'exhortèrent à tenir la campagne, et la raison qu'ils donnèrent fut que, si les Toucouleurs ne nous avaient pas encore mis à la porte, ils nous avaient fait assez de mal pour nous obliger à demander toujours la paix les premiers. Et d'ailleurs, à quoi montait notre effectif? Nous n'avions à notre service que quelques malheureux blancs, toujours malades, qui avaient peine à se tenir debout, et quelques centaines de tirailleurs, renforcés de quelques centaines de noirs qui n'avaient jamais manié un fusil, et qu'au départ nous transformions en soldats, en les coiffant d'une calotte rouge. Quelqu'un ayant ajouté que nous avions tout au plus 200 cavaliers à Saint-Louis, 50 à Kayes, tout le monde se mit à rire, et il fut décidé qu'on se battrait. Les noirs s'occupent sans cesse de supputer sur leurs doigts à quoi montent les forces de leur ennemi, et, comme l'écrivait le colonel Archinard, il est inutile de leur paraître fort aujourd'hui si l'on doit se montrer faible demain.

Nous aurions tort aussi de nous imaginer que les motifs secrets de notre conduite incertaine et changeante, nos coups de tête et nos repentirs, nos demi-mesures et nos zizanies sont pour eux d'impénétrables mystères. Ils ont l'instinct de la politique, ils n'ignorent point

le rôle qu'elle joue dans les affaires humaines, et les nouvelles circulent dans le Soudan avec une étonnante rapidité. Les grands chefs noirs savent se renseigner; ils ont partout des intelligences; jusqu'à Saint-Louis, des informateurs occultes correspondent avec eux, les tiennent au courant, et s'ils rançonnent les traitans, ils ont l'art de les faire parler.

Rien de plus instructif à cet égard que les lettres trouvées à Nioro. Les correspondans d'Ahmadou ne se contentaient pas de lui rapporter tous nos faits et gestes, de lui marquer le moment précis où il conviendrait de nous attaquer, de lui faire savoir combien d'hommes la fièvre nous avait enlevés à Kayes; ils l'informaient aussi de ce qui se passait au delà du désert et en France, de nos embarras intérieurs, de nos dissentimens, des dépêches échangées entre Paris et Saint-Louis. Mamadou-Tiam lui écrivait : — « L'ennemi de Dieu et de son prophète, le colonel Archinard, continue de préparer la guerre; mais il a reçu des lettres de France dans lesquelles on lui enjoint de ne pas continuer, parce que les gens de Saint-Louis ne le veulent pas. On lui a dit de revenir sans faire la guerre; il n'a pas été content, et il a répondu : « Je ne peux pas revenir sans avoir fait la guerre. » On lui a dit encore deux fois : « Si vous faites la guerre, ne remettez jamais les pieds en France. » Et les Français ont tenu conseil; ils ont envoyé quelqu'un pour voir si ce qu'il faisait était utile, et ils ont décidé que, dans le cas contraire, à l'exception de Médine, tous les postes seraient démolis. » Mamadou-Tiam exagérait; mais tout n'était pas faux dans ses rapports. Nous ferions bien de nous persuader que nous habitons une maison de verre, que tôt ou tard, au Soudan comme à Paris, tout finit par se savoir, que les nouvelles s'ébruitent, que les secrets se divulguent, et que les noirs, qui ne respectent que la force, ont peu de considération pour les familles divisées contre elles-mêmes.

Lorsque, à la fin de 1884 le commandant Combes, aujourd'hui colonel, succéda au commandant Boilève, nous ne pouvions plus mettre en doute les dispositions hostiles de nos principaux adversaires, qui avaient expliqué notre immobilité par notre impuissance, nos ménagemens et notre attitude débonnaire par la crainte qu'ils nous inspiraient. Ahmadou, qui avait semblé se résigner à ses défaites, devenait hautain et provocant, et forçait son frère Montaga, roi du Kaarta, à régler sa conduite sur la sienne. Un ennemi plus dangereux, Samory, chef énergique et intelligent, mettait nos tergiversations à profit. Il envahissait la rive gauche du Niger, s'avançait presque jusqu'aux portes de Bamako, en occupant Sibi. Du même coup les populations qui avaient accepté notre protectorat, et que nous avions promis de secourir, s'indignaient de se voir livrées à la merci du plus brutal des conquérans. Elles se demandaient si, en se donnant à nous, elles n'avaient pas déserté le camp

des forts pour courir la fortune de patrons indolens, faux ou timides, incapables de les défendre, et dont l'amitié était un péril ou une embûche.

Samory s'avançant toujours dans la direction de Niagassola et de Kita, la situation pouvait devenir grave si, par une offensive vigoureuse contre le plus entreprenant de nos ennemis, nous n'intimidions les autres. Le gouvernement ne paraissait pas s'en douter; il rêvait encore de s'entendre avec les chefs musulmans : les illusions sont la grande ressource de la politique des demi-mesures et des demi-moyens. Le commandant Combes fut autorisé à agir dans l'occasion, mais en tenant compte des ressources dont il disposait. Le ministre ajoutait : « Je crois utile toutefois de lui rappeler que le département est dans l'impossibilité d'envoyer des renforts, si une action engagée mal à propos l'y obligeait. » On lui recommandait en conséquence de n'opérer qu'avec une extrême circonspection : « Lorsqu'il se croira en mesure de répondre du succès, il pourra chercher à agir avec vigueur, sans chercher toutefois à dépasser le but, c'est-à-dire en se bornant à obtenir les résultats qu'exigent notre propre sécurité et l'honneur du pavillon. » En l'exhortant à la prudence, le ministre prêchait d'exemple; il s'arrangeait pour le rendre seul responsable de tous les incidens fâcheux qui pouvaient survenir: n'a-t-on pas dit que la politique est l'art de décliner les responsabilités? Et pourtant, dans sa situation critique, le commandant Combes avait grand besoin de l'appui moral de son gouvernement. Il lui importait d'être certain que, quoi qu'il arrivât, non seulement il ne serait ni désavoué ni blâmé, mais que son ministre le défendrait contre tous les chercheurs de torts, prompts à condamner le malheur et les malheureux.

L'effectif dont il disposait pour la campagne 1884-1885 se réduisait à 17 officiers européens, 3 officiers indigènes, 155 hommes de troupes européennes, et 257 indigènes. Avec ces maigres ressources il devait rassurer nos cliens restés fidèles, faire rentrer dans l'obéissance ceux qui s'apprêtaient à faire défection, et qui déjà pillaient les caravanes au lieu de les protéger, et tenir en respect Samory, Montaga et Ahmadou. Il fit un si bon usage de sa petite troupe qu'après avoir châtié les pillards, il rejeta sur la rive droite du Niger les garnisaires de Samory. Une expédition conduite avec autant d'habileté que de vigueur lui suffit pour nettoyer toute la rive gauche, dans le triangle formé par Bamako, Siguiri et Niagassola.

Avant de partir pour Bamako, il avait dirigé sur Nafadié le capitaine Louvel avec la 4e compagnie de tirailleurs sénégalais et la mission de surveiller de ce point la rive gauche du Niger jusqu'au commencement de l'hivernage, saison où des pluies torrentielles rendent les communications si difficiles que les envahisseurs ne sont plus à craindre. Dans les

premiers jours de mai, le capitaine Louvel reçut des renseignemens qui annonçaient le prochain retour offensif de Samory, et il rétrograda sans retard dans la crainte d'être bloqué.

L'ordre lui fut donné de se reporter en avant, de mettre en état de défense le tata de Nafadié, d'y laisser 25 hommes, et d'aller occuper Bougourou, d'où il devait envoyer des reconnaissances. Il se conforma à ses instructions. Les nouvelles étaient devenues plus rassurantes, et les populations qui s'étaient refugiées dans les montagnes commençaient à réoccuper leurs villages. Le commandant Combes pouvait croire que tout danger avait disparu; mais c'était un de ces calmes trompeurs qui précèdent les tempêtes. Samory, décidé à envahir nos possessions, avait appris le mouvement de recul du capitaine Louvel; rien ne s'opposait plus à sa marche que le petit poste de Nafadié, où il pensait ne rencontrer que quelques tirailleurs indigènes, et du 27 au 28 mai, son armée franchit le Niger à Siguiri et à Tiguiribi.

Un récit adressé par un témoin oculaire à l'un de ses chefs, et qui n'a point été publié, nous donne une idée complète de ce qui se passa à Nafadié. Ce poste, placé près du village de ce nom, se trouvait à 80 kilomètres au sud de Niagassola, dans le pays de Siéké; la colonne Louvel occupait le village de Bougourou, à 30 kilomètres plus au sud. Le 18 mai, le capitaine Dargelos était envoyé à Nafadié où il arriva le 22. Favorisé par un temps exceptionnel, cordialement accueilli partout, il était loin de soupçonner que le trajet qu'il venait de faire avec tant de facilité devait être exécuté quelques jours plus tard, en sens inverse, par une colonne de 200 fusils, obligée de conquérir pied à pied le terrain sur un ennemi acharné, et que dans ce pays couvert des premières végétations de l'hivernage si tendres au regard, la plupart des villages tranquilles et prospères qu'il avait traversés ne seraient plus que des amas de ruines.

Le village de Nafadié, ancienne capitale du Siéké, est adossé au pied des dernières pentes de la chaîne de Mansonnah, laquelle court de l'Ouest à l'Est, à cheval sur la route, avec un relief moyen de 200 mètres. Autrefois très important et bien fortifié, il avait été, quelques années auparavant, après un long siège, enlevé par Samory, qui l'avait détruit en grande partie, ne laissant à peu près intact que le mur d'enceinte. Il était habité, depuis peu, par quelques familles échappées au massacre et par le fils de l'ancien chef, qui haïssait trop le meurtrier de son père pour ne pas nous aimer. A 100 mètres au sud-ouest du village, se trouvait un groupe isolé de vieilles cases, ayant servi jadis de logement aux artisans qui forment chez les Soudanais une caste vivant à part. Une petite muraille circulaire en pisé enveloppait ce hameau. C'était le poste de Nafadié, dont le capitaine Dargelos était venu prendre le commandement.

Cette position n'avait au point de vue militaire qu'une médiocre valeur. Sur plusieurs points des brèches avaient été pratiquées, et le pisé ruiné par les pluies s'était écroulé. L'intérieur était commandé à 150 ou 200 mètres par l'étage de feux aménagé à la partie supérieure du mur d'enceinte du village, d'un autre côté par des contreforts de la montagne. Un ruisseau encaissé et ombreux permettait à l'assaillant de battre en toute sécurité les crêtes du petit ouvrage. Ce qu'il y avait de plus grave, c'est que l'eau manquait : un puits de quatre à cinq mètres de profondeur, creusé dans l'intérieur du tata, n'était alimenté que par les pluies.

Le 23, à la première heure, le capitaine Dargelos s'installa. Le lieutenant Bonnard étant parti après lui avoir remis le commandement, il restait le seul Européen dans ce coin perdu du Soudan, environné de ruines. Il avait pour toute société vingt-cinq noirs, dont deux ou trois tout au plus avaient appris quelques mots de français. Il ne connaissait aucun d'eux, et aucun d'eux ne le connaissait. Il sentit sa solitude, et il faut être un homme fort pour être soi-même quand on est seul. Il surmonta sa tristesse, s'occupa sans retard d'organiser la défense, en admettant la supposition peu probable qu'il eût un jour affaire à l'armée entière de Samory.

Son premier soin fut de faire disparaître la partie du mur d'enceinte du village qui dominait le poste ; on le découpa en tranches, qu'on sapait à la base, qu'on ébranlait par des poussées successives, et qui s'écroulaient à grand bruit, mettant à nu des nichées de scorpions, dont quelques-uns mesuraient jusqu'à vingt centimètres de longueur. Les tirailleurs menèrent vivement ce travail de démolition, qui devait permettre aux défenseurs d'enfiler les rues du village. En même temps, des ouvriers réquisitionnés parmi les habitans surélevaient les faces du tata, perçaient des créneaux. Deux puisatiers de profession poursuivaient le forage du puits commencé; ils ne rencontrèrent qu'une faible voie d'eau, donnant à peine quelques litres en vingt-quatre heures. Le 26, une tornade s'abattit sur la région et transforma en lac les abords du poste. Le capitaine fit exécuter quelques petits ouvrages de canalisation, et les eaux répandues allèrent se déverser dans une mare voisine.

Pendant que tirailleurs et Malinkés travaillaient résolument, ayant pris à cœur leur rude besogne, les femmes ne restaient pas oisives. Chaque jour elles venaient décortiquer le riz destiné à nos soldats. « Elles passaient au poste plusieurs heures, nous dit-on, ne cessant de chanter une courte phrase d'un charme doux et mélancolique, dite alternativement et indéfiniment reprise par la plus âgée, puis par ses compagnes, tandis que le choc contre le mortier des pilons manœuvrés en mesure produisait un accompagnement sourd et rythmé. » Au Soudan

comme en Europe, la musique est l'art qui charme les ennuis; elle donne à la vie les contours vagues, effacés et l'apparence fuyante d'un rêve, et peut-être la vie n'est-elle que cela.

Le 30 mai, les préparatifs étaient à peu près terminés, et le capitaine Dargelos n'avait pas perdu son temps. Si elle avait été pourvue d'eau, et plus abondamment ravitaillée, la petite place, désormais à l'abri d'un coup de main, aurait pu opposer une longue et sérieuse résistance. Le 31, vers huit heures du matin, les Malinkés, hommes et femmes, abandonnant en hâte leur travail, s'enfuirent à toutes jambes dans la direction du village. Au même instant, un tirailleur en vedette fit des signaux inquiétans. Que se passait-il? On entendit bientôt le bruit lointain d'une fusillade nourrie. Samory avait franchi le Niger et se heurtait à la colonne du capitaine Louvel, qui, après avoir culbuté l'ennemi et s'être ouvert un passage, se proposait de rallier à Nafadié la petite garnison qu'il y avait laissée et de se diriger ensuite sur Niagassola.

Il arriva dans la nuit. Ses hommes étant las et recrus, il jugea nécessaire de leur accorder un jour de repos. Mais quand, le 2 juin, il voulut reprendre sa marche, il s'avisa que la retraite lui était coupée. « A six cents mètres du poste, sur la route de Niagassola, grouillait une immense cohue grisâtre, d'où se détachaient seulement l'éclair des armes, luisant au soleil, et la casaque rouge des cavaliers de Samory. Pas un cri, mais la rumeur sourde et croissante d'un orage qui se rapproche avant d'éclater. » Après s'être massées, les casaques rouges se fractionnèrent en deux groupes, qui, suivis d'une colonne serrée de fantassins, se mirent en marche, décrivant chacun un demi-cercle autour du tata. En peu de temps le poste fut cerné, et on se disposa à l'attaquer. Les premiers rangs n'étaient plus qu'à une dizaine de mètres quand le capitaine Louvel commanda : « Feu rapide ! » Les assaillans s'empressèrent de répondre, et pendant un quart d'heure le feu continua, violent de part et d'autre. Cependant les guerriers de Samory, qui ne s'attendaient pas à retrouver la colonne Louvel à Nafadié et comptaient emporter la place d'emblée, surpris de l'accueil qu'on leur faisait, sentirent le besoin de reprendre haleine et se décidèrent à se replier sur le village et le ruisseau, laissant le sol jonché de cadavres de sofas.

Il ne restait aux assiégés que trois jours de vivres et une moyenne de 70 cartouches par homme, et malgré leur sanglant échec, les assiégeans n'avaient garde de renoncer à la lutte. Impossible de songer à une sortie immédiate. On recommanda d'économiser la poudre; les bons tireurs furent seuls autorisés à se servir de leurs armes. Il fallait qu'à tout prix le commandant supérieur fût informé de la situation. Ce n'était pas facile : tous les passages étaient barrés par un cordon de

sentinelles ou par de petits postes. Depuis le coucher du soleil, l'ennemi avait recommencé un feu d'enfer, interrompu de temps à autre par les beuglemens d'une corne de guerre et par de formidables clameurs. Un lieutenant indigène expliqua que les Soudanais ne font jamais d'attaques nocturnes, mais que, dans leurs entreprises contre une place, ils ont pour tactique de tenir sans cesse les assiégés en éveil, pour les épuiser de fatigue. Dans un moment où les fusils se taisaient, une voix se fit entendre, qui criait en malinké : « Vous avez de bonnes armes, et nous nous garderons bien de vous attaquer de nouveau ; mais nous allons nous établir ici. Nous savons que vous avez peu de vivres et que vous n'avez pas d'eau : quand vous n'en pourrez plus, nous viendrons vous prendre. »

On découvrit que la mare qui avait servi de déversoir aux pluies de la tornade n'était pas encore à sec. D'audacieux volontaires escaladèrent la muraille du tata et firent la chaîne de la mare au poste sous les balles des assiégeans, que tâchaient de tenir à distance quelques bons tireurs, qui manquaient rarement leur coup. Une seconde tornade semblait s'annoncer: on l'appelait, on implorait son assistance. On entendit de nouveau une voix qui criait: « En vain regardez-vous le ciel; Allah n'est pas avec vous et ne vous enverra pas d'eau. » Cependant la tornade éclata; deux heures durant il plut à verse, comme il pleut au Soudan, et grâce à des conduits d'écoulement préparés à l'avance, le puits se remplit jusqu'à l'orifice. Mais les vivres diminuaient d'heure en heure; on avait beau réduire les rations, on était certain que dès le 10 les approvisionnemens seraient épuisés, qu'il faudrait se rendre. Pendant les journées du 8 et du 9, chacun des tirailleurs indigènes reçut pour toute nourriture une petite poignée de maïs pilé, sans avoir l'air de trouver que c'était peu. « On éprouve, dit le témoin oculaire, un sentiment d'admiration profonde pour ces braves gens, dont le dévoûment, d'autant plus héroïque qu'il était plus obscur et plus désintéressé, n'eut pas une défaillance, qui acceptaient de gaîté de cœur les privations et les fatigues les plus dures, et que ne troubla pas un instant la perspective d'une mort inévitable, alors que les offres les plus tentantes leur étaient renouvelées chaque jour s'ils consentaient à nous livrer. »

Les dépêches expédiées au commandant supérieur lui étaient-elles parvenues? Quelque porteur avait-il réussi à s'ouvrir un chemin à travers les cordons de sentinelles? Pouvait-on se flatter d'être secouru à temps? On était attentif au moindre bruit que le vent apportait; on se disait sans cesse : « Sont-ils en route? Quand arriveront-ils? » S'ils n'arrivaient pas le 10, plus d'espoir de salut. Ce jour-là, vers 8 heures, des appels de corne retentirent; des gens armés allaient et venaient d'un air effaré; des cavaliers quittaient le village et disparaissaient

dans la direction du Sud-Ouest. Le capitaine Dargelos était monté sur une tourelle pour épier les mouvemens de l'ennemi, sans que personne le couchât en joue. A 9 heures, on entendit au loin des coups de feu de plus en plus distincts; on crut reconnaître le crépitement du fusil Gras. Un canon qui donna de la voix dissipa les derniers doutes. Les tirailleurs agitaient follement leurs fusils, en disant : « *Toubab! toubab!* les Français! les Français! » Les libérateurs approchaient. En apercevant le drapeau qui flottait au-dessus du tata, ils poussèrent un cri prolongé de : Vive la France! Cette loque tricolore, déchiquetée par les balles, leur apprenait que l'honneur était sauf. Quelques instans après, les guerriers de Samory s'enfuyaient en désordre, et le commandant Combes se présentait à la porte du poste.

La marche de cet officier supérieur pour se porter au secours de Nafadié est, de l'avis des juges compétens, un des tours de force les plus extraordinaires qui aient été accomplis dans le Soudan. Le 2 juin, étant parti de Koundou pour Niagassola, il avait appris que le capitaine Louvel, bloqué à Nafadié, n'avait plus que des munitions insuffisantes et que les vivres lui manquaient. Il fallait le délivrer en quatre ou cinq jours au plus. Le commandant Combes franchit en 72 heures une distance de 135 kilomètres; il en fait 54 le dernier jour dans un pays sans chemins. Le 6, il trouve à Niagassola 60 tirailleurs venant de Kita. Il forme sa petite colonne de secours, comprenant une compagnie de 112 tirailleurs, un canon de 4 rayé de montagne avec deux canonniers, 14 fantassins de l'infanterie de marine et de la compagnie auxiliaire d'ouvriers et 15 spahis.

La colonne se met en marche; le commandant s'est dit qu'avec son petit effectif, il lui était impossible de heurter de front les formidables positions occupées par l'ennemi en avant de Nafadié. Il se décide à faire un crochet à l'Ouest. La colonne suit des sentiers de chasse à peine frayés, et campe le 9 juin près d'un abreuvoir de fauves. Le 10, elle arrête son mouvement à l'Ouest pour revenir à l'Est, droit sur Nafadié. Elle se trouve bientôt en vue de Kolita, petit village à 800 mètres du poste. Les bandes de Samory, qui ne l'attendaient point, font face pour s'avancer à sa rencontre. Le commandant bouscule sofas et cavaliers. Mais arrive-t-il à temps? C'est là son doute et sa poignante inquiétude. — « Je n'ai été convaincu, a-t-il dit lui-même, de la réussite de ma manœuvre qu'en apercevant le drapeau tricolore, après avoir enlevé à l'arme blanche un marigot qui m'en séparait. A ce moment notre surexcitation à tous était telle que rien ne pouvait nous arrêter. De Kolita à Nafadié, je n'ai pas entendu siffler une balle, et cependant ce n'est pas ce qui nous a manqué! J'étais sourd et pouvais à peine crier; mais ma vue avait pris une acuité extraordinaire. » Il avait réussi, il n'arrivait pas trop tard.

Il n'était pas au bout de sa tâche et de ses peines, il devait, sans perdre un instant, ramener tout son monde à Niagassola.

Revenus de leur surprise, les 5 000 guerriers de Samory se disqosaient à refermer le cercle autour de lui, et il n'avait que 260 soldats pour leur faire tête. Il partit aussitôt, suivi par cette meute affamée et aboyante, qui s'efforçait de l'envelopper. Il fallait se battre chemin faisant, et la pluie qui ne cessait de tomber rendait la marche difficile. En arrivant au marigot Kokoro, il s'avise que la route lui est barrée par Fabou, l'un des lieutenans les plus célèbres de Samory, tandis que le chef noir est sur ses derrières et sur ses flancs. La position serait critique s'il ne savait qu'il peut compter sur ses tirailleurs indigènes, que, vieillis dans les guerres du Soudan, ils restent dans la main de leurs officiers et sont aussi dociles dans le combat qu'à la manœuvre. L'avant-garde franchit le marigot en amont et en aval, enfonce le centre ennemi; elle se forme en éventail, et le passage de la colonne s'opère en bon ordre. A un signal convenu, le capitaine Dargelos, resté seul avec sa section sur la rive droite, traverse à son tour le ruisseau au pas de course, pendant que les troupes rangées sur la rive gauche, après avoir déblayé le terrain, font face en arrière et, par des feux de salve bien dirigés, arrêtent la poursuite de l'ennemi. La route de Niagassola est ouverte, on atteindra bientôt ce refuge avec 28 blessés. « La conduite de tous a été digne d'éloge, disait le commandant Combes dans son rapport. Les tirailleurs, qui n'étaient pas appuyés par des troupes blanches, ont combattu dans un ordre parfait. Nous avons mis l'ennemi en déroute toutes les fois qu'il a tenté de nous arrêter; nous avons fait halte chaque fois que c'était nécessaire. En un mot, notre retraite de Nafadié sur Niagassola s'est effectuée aussi lentement qu'il convenait pour prouver à l'ennemi que nous rentrions, non contraints par lui, mais par la saison qui ne nous permettait plus de tenir la campagne. » On était désormais hors d'atteinte; Samory ne tarda pas à se replier sur le Bouré, et la vaillante petite troupe, après avoir laissé des garnisons dans les postes, rentrait à Kayes.

La défense de Nafadié et la retraite sur Niagassola sont un des épisodes héroïques de l'histoire si glorieuse déjà de nos tirailleurs sénégalais, qui nous ont toujours servis avec un entier dévouement et une inébranlable fidélité. Il serait juste et sage de donner quelques marques de sollicitude, de bienveillance à ces braves gens, dont nous aurons souvent besoin. Cependant notre gouvernement leur marchande ses récompenses et ses faveurs. Il en coûterait peu de leur accorder certaines satisfactions d'amour-propre, dont ils consentiraient à faire presque tous les frais. Ils aiment à mêler un peu de fantaisie à leur rude métier, ils ont du goût pour les couleurs voyantes. Ils portent à regret leurs tristes vareuses, ils voudraient avoir un uniforme qui les fît res-

sembler aux anciens zouaves. C'est une joie que nous nous obstinons à leur refuser. Nous semblons ignorer le prix qu'ont pour tous les hommes et surtout pour les Africains les plaisirs d'imagination.

Si la retraite ne s'est pas tournée en désastre, l'honneur en revenait non seulement à la bravoure, à la discipline des soldats, mais à l'indomptable énergie de leur chef, à la confiance qu'ils avaient en lui, à la terreur salutaire qu'il causait aux sofas de Samory, qui l'avaient surnommé le Diable. Pourtant, quand il revint en France, on lui fit grise mine, on pensa se montrer généreux en gardant le silence sur ses actes et sur ceux de ses officiers. Que pouvait-on reprocher au commandant Combes? Était-ce sa faute si Samory, rassuré par notre inaction, avait repris l'offensive? Peut-être lui en voulait-on d'avoir montré trop de résolution dans des circonstances périlleuses, d'être un de ces officiers des troupes de marine habitués de bonne heure à prendre des décisions, en assumant des responsabilités.

Aujourd'hui les hommes de caractère sont facilement suspects. On l'a bien vu tout récemment encore. Il y avait un général de division que son admirable campagne dans le Soudan, les services qu'il avait rendus depuis, sa profonde connaissance de l'Afrique, son courage froid accompagné de prudence et d'une extrême attention à ménager le sang du soldat, semblaient désigner au commandement de l'expédition de Madagascar. On avait visiblement jeté les yeux sur lui; on lui avait demandé d'étudier la question, de présenter un projet, des plans, un budget. Tout le monde le croyait nommé, il ne l'était pas. On s'était ravisé : la supériorité de son intelligence et la fermeté de son caractère avaient, paraît-il, inspiré des craintes à des gens qui craignent tout; ils avaient décidé que, si on lui fournissait l'occasion de faire encore parler de lui, il pourrait bien devenir un homme dangereux. Nous refusons aux tirailleurs sénégalais les plaisirs d'imagination, et ce sont des peurs imaginaires qui nous gouvernent. Cet incident a paru singulier; depuis longtemps nous ne devrions plus nous étonner de rien.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

La discussion du budget ne commencera que demain à la Chambre des députés : c'est bien tard pour aboutir avant le 31 décembre, mais il y a longtemps qu'on y a renoncé. Nous sommes condamnés d'avance à un nombre de douzièmes provisoires ignoré, probablement, jusqu'à ce jour. Il serait pourtant injuste de dire que la Chambre a perdu son temps pendant la quinzaine qui vient de s'écouler. Quelques-unes des interpellations qu'elle a eu à traiter ont amené des discussions utiles et brillantes. Enfin, elle a consacré quatre longues séances à l'expédition de Madagascar, ce qui n'est pas trop pour un objet de cette importance.

Cette session d'automne se divisera donc en deux parties à peu près égales, l'une politique et l'autre budgétaire : arrivés au terme de la première, il faut reconnaître que la situation s'est plutôt améliorée. On avait annoncé avec fracas la chute imminente du ministère. Nous ne confondons pas son intérêt avec celui du pays, et il serait excessif de dire que sa chute serait un malheur irréparable : pourtant, comme personne n'est prêt à prendre sa succession, et que, le lendemain de sa chute, la situation serait sans doute aussi confuse, sinon plus, que la veille, on ne peut que souhaiter au Cabinet actuel la force et l'énergie de vivre. C'est un souhait qu'il a réalisé jusqu'à ce jour avec beaucoup de bonheur. Il a montré du talent et, dans plusieurs circonstances, du caractère. Nous avons de très jeunes ministres qui ont toutes les qualités de la jeunesse. Ils ne sont pas encore le vieux parapluie dont parlait M. Thiers, sur lequel il avait tant plu qu'une goutte de plus ou de moins le laissait indifférent : pour un rien, ils regimbent et se cabrent. M. Poincaré, l'autre jour, n'a-t-il pas provoqué M. Rouanet en duel du haut de la tribune ? L'extrême gauche n'a pas l'habitude d'être ainsi traitée, et la surprise qu'elle en éprouve n'est pas sans lui causer quelque désarroi. Elle attaque, elle injurie, elle diffame et elle n'a trouvé jusqu'ici devant elle que des figures attristées et résignées. Même lorsqu'on discutait contre elle, c'était avec mille précautions et ménagemens, comme si on avait peur de froisser ces sensitives. Il n'en est pas tout à fait de même aujourd'hui. Le ministère ne se contente plus de se défendre : il rend coup pour coup, il prend l'offensive, il multiplie les appels du pied. La Chambre assiste à un spectacle tout

nouveau et qui, évidemment, l'intéresse. M. Leygues, dans l'affaire de Cempuis, M. Barthou dans une discussion sur le contrôle des chemins de fer, — discussion trop technique pour en parler ici, — M. Poincaré dans la discussion de la combinaison financière destinée à faire face aux dépenses de Madagascar, ont montré ces qualités à un degré qui leur a attiré les sympathies. D'abord, cela nous change, et c'est beaucoup ; ensuite, on avait depuis longtemps la conviction qu'il suffisait de marcher hardiment sur l'extrême gauche pour la mettre en déroute, et on est heureux de voir ce pressentiment se réaliser.

Mais, ce qui est mieux encore, la majorité commence à ne pas laisser exclusivement au ministère le soin de parler pour elle et de la défendre. Et ici nous ne faisons pas seulement allusion à la Chambre des députés. C'est beaucoup que la Chambre ; sa tribune a conservé une sonorité exceptionnelle, et les journaux reproduisent et commentent tout ce qui s'y dit. Il s'en faut cependant que les manifestations oratoires du Palais-Bourbon absorbent toute l'attention disponible : peut-être même serait-il plus exact de reconnaître que cette attention s'en détourne légèrement. Au reste, et cela dans tous les temps, le gouvernement et le Parlement ont toujours été peu de chose lorsqu'ils n'ont pas été en communion avec le pays. C'est au sein de la nation qu'il faut reconstituer le parti conservateur dans le bon sens du mot, c'est-à-dire le parti républicain modéré, et le préparer à la lutte. Quelques bons citoyens s'y emploient, et, là aussi, l'initiative personnelle commence à se manifester. Les radicaux, les socialistes surtout, nous ont les premiers donné l'exemple : il n'est que temps de le suivre, et de faire comme eux et contre eux œuvre de propagande. M. Georges Picot, M. Léon Say, l'ont compris. Ils sont allés en province prononcer des discours, celui-ci à Amiens, celui-là à Sancerre. Le premier a fait une charge courageuse et éloquente contre l'anarchisme, le socialisme, le radicalisme, et, sans méconnaître ce qui les distingue en théorie, il a montré ce qui les rapproche et les confond si souvent dans la pratique. Il a discuté les doctrines, il a qualifié les actes qui en découlent, il a signalé les accords électoraux qui rapprochent les partisans des systèmes et les auteurs des délits et des crimes. Quant à M. Léon Say, il a pris à partie les divers systèmes de socialisme, surtout ceux qui se rattachent à ce qu'on appelle le socialisme d'État. Il pourra poursuivre à la Chambre l'œuvre qu'il a entamée et qu'il continue en province ; la discussion du budget lui en offrira certainement l'occasion ; il est bon que la campagne soit engagée et menée sur tous les terrains à la fois. Qu'est-ce que le socialisme ? Au moment où il fait à travers la société actuelle une reconnaissance comme en pays ennemi, ne faut-il pas en faire une chez lui, et rechercher ce qu'il est et ce qu'il veut ? Il n'est pas aussi facile de le savoir qu'on pourrait le croire. Les socialistes sont loin d'être d'accord, ils se contredisent entre eux, ils se contre-

disent eux-mêmes, et il semble parfois qu'il y ait là une tactique pour se rendre insaisissables. Loin de s'offenser lorsqu'on les déclare inintelligibles, ils en tirent vanité, comme d'un fait qui révèle toute la supériorité de leur intelligence, — ils aiment mieux dire de leurs cerveaux, — sur ceux de leurs contradicteurs. Ces géans ne s'étonnent pas que des pygmées ne puissent pas se hausser à leur taille. M. Paul Deschanel citait l'autre jour à la Chambre M. Schœffle, ancien ministre d'Autriche, que nous regardons comme un socialiste d'État, en ce sens qu'avec son expérience politique et administrative, il s'est efforcé de rendre pratiques quelques-unes des utopies du socialisme. M. Jules Guesde a interrompu M. Paul Deschanel pour déclarer que M. Schœffle n'était pas un socialiste. « C'est un adversaire, a-t-il dit, qui a essayé de se rendre compte de ce qu'était la doctrine socialiste ; il l'a comprise dans la mesure où il l'a pu, et, quand il déclare insuffisante la théorie de la valeur de Marx au point de vue de la distribution des produits, il indique seulement l'insuffisance de son cerveau. » Il est bien difficile de mesurer la suffisance des cerveaux, et, quoi qu'en pense M. Jules Guesde, le degré de compréhension de la doctrine de Marx sera difficilement accepté par le bon sens universel comme une mesure exacte, puisque lui, M. Guesde, comprend intégralement cette doctrine, tandis que M. Schœffle ne la comprend que partiellement, et que M. Deschanel ne la comprend pas du tout. Rien n'est plus amusant que de voir les airs de pontifes des adeptes du socialisme. Ils se regardent comme les dépositaires d'une révélation supérieure, les chevaliers d'un Graal surhumain, et, si on approche d'eux, ils se réfugient dans les nuages de leur Olympe, d'où ils contemplent en pitié l'exiguïté cérébrale des humbles mortels. Ils ont bien raison d'agir ainsi, car lorsqu'on parvient à les atteindre, on s'aperçoit tout de suite qu'ils ne sont que des sophistes dégénérés. Ils sont très forts pour détruire; mais « quand on leur demande, comme l'a dit M. Léon Say à Amiens, le plan du monument social destiné à remplacer celui qu'ils vont démolir, ils sont surpris. Étonnés de l'audace d'une telle interrogation, ils se réfugient dans les généralités. » Et ils s'y perdent.

Cette audace, deux députés l'ont eue au Palais-Bourbon. M. Jules Guesde avait adressé à M. le président du Conseil une interpellation à laquelle il n'attachait probablement pas l'importance que lui a donnée l'intervention inattendue de M. Bouge et de M. Paul Deschanel. Il s'agissait des pharmacies municipales de Roubaix, que le gouvernement a interdites au nom de la loi. Toutes les municipalités de France donnent gratuitement des remèdes aux indigens; mais le conseil municipal de Roubaix a fait tout autre chose : il a employé l'argent des contribuables à créer ce qu'il regarde comme des pharmacies modèles, c'est-à-dire des pharmacies qui vendent leurs produits à tout le monde au prix de revient, ou même au-dessous. L'affaire en elle-

même semblait d'un intérêt médiocre ; le cas était isolé ; l'expérience ne portait que sur une industrie, et celle dont les produits sont le plus nécessaires à l'humanité souffrante ; mais, au fond, il s'agissait là d'un premier essai, d'une tentative qu'on croyait adroite dans sa modestie apparente, pour réaliser un point du programme socialiste. On espérait que l'intérêt qui s'attache aux malades servirait de passeport à la réforme. Les malades sont, en effet, très intéressans ; les gens bien portans le sont aussi, et il importe de les maintenir dans cet état, puisque les remèdes qu'on donne aux malades ont pour objet de les y ramener. Dès lors, pourquoi ne pas faire des boulangeries, des boucheries, des épiceries municipales? Après avoir nourri le peuple, pourquoi ne pas le vêtir, car enfin on ne peut pas aller nu dans la rue : l'hygiène et la police s'y opposent, et les vêtemens aussi sont un objet de première nécessité. La municipalité de Roubaix s'est donné à charge d'édifier la Salente des temps prochains. Son système est bien simple : prendre l'argent des riches pour le rendre à tous sous la forme des produits divers, qui coûteraient d'abord le moins possible, et finalement rien du tout. Elle a commencé par les produits pharmaceutiques, et naturellement les pharmaciens se sont plaints. Voilà des hommes qui ont fait des études difficiles, payé des inscriptions et des diplômes, subi de longues et onéreuses épreuves pour exercer une profession soumise aux lois de la concurrence commerciale ; ils comptent, comme il est juste, rentrer dans leurs frais, gagner de quoi vivre et aussi économiser, soit pour leur famille, soit pour eux-mêmes dans leurs vieux jours ; et tout d'un coup, le conseil municipal de leur commune ouvre à côté de la leur une boutique où on donne les mêmes produits que les leurs au-dessous du prix de revient. Ils se regardent comme volés, et ils ont bien raison. Tous les autres commerçans qui, sans avoir fait les mêmes travaux préparatoires, ont engagé leurs capitaux et mis leur activité dans une entreprise, éprouveraient le même sentiment de révolte si on les mettait dans la même situation. On compte bien les y mettre un jour. Que leur reste-t-il à faire ? Ils n'ont plus qu'à liquider leur commerce et à mettre au service de la municipalité leur expérience professionnelle, moyennant un traitement. Et c'est bien aussi à ce résultat qu'on tend à Roubaix, car, en matière de socialisme, tout commence par des expropriations et finit par des fonctionnaires.

Principiis obsta. M. le président du Conseil a déclaré avec beaucoup d'énergie que le gouvernement n'était ni socialiste ni collectiviste, et qu'il avait tenu à s'opposer au premier pas fait dans une voie dangereuse. D'ailleurs, a-t-il dit, la loi l'y obligeait. Si cette loi n'avait pas existé, il aurait fallu la faire, et nous serions reconnaissans au gouvernement de n'en jamais proposer pour entr'ouvrir la porte au socialisme. Malheureusement, le projet de budget ne nous donne pas à cet

égard les garanties qu'on aurait pu attendre des excellentes déclarations de M. Charles Dupuy. Mais, à peine était-il descendu de la tribune que le débat s'est élargi, et il a pris peu à peu de telles proportions que toute notre politique y est entrée. M. Bouge, député des Bouches-du-Rhône, a fait très justement remarquer que les pharmacies de Roubaix n'étaient qu'un incident: d'après lui le moment était venu de mettre les socialistes en demeure d'apporter tout leur système à la tribune. C'est dans son ensemble qu'il faut examiner ce système et le juger. Les socialistes mêlés aux radicaux, les radicaux mêlés aux socialistes, divisent le pays en deux camps; ils préparent la guerre des classes; ils condamnent la société moderne au nom d'un idéal inconnu; ils troublent les imaginations faibles et excitent dans les cœurs les haines les plus acerbes; ils multiplient contre les personnes les injures et les calomnies, sans qu'on sache même ce qu'ils veulent mettre à la place des hommes et des choses d'aujourd'hui. Que l'on s'explique enfin, il en est temps. Ainsi provoqué, M. Jules Guesde a exposé la doctrine collectiviste avec toute l'ampleur de son cerveau. Cette doctrine est bien simple : elle consiste à nationaliser tous les moyens de production, dont le premier est la terre, c'est-à-dire à les mettre à la disposition de l'État. Est-ce bien l'État qu'il faut dire, ou la société nouvelle, ou la collectivité? Peu importe : il s'agit toujours d'une puissance formidable, qui est au-dessus de l'individu et qui le soumettra, dans tous ses mouvemens, à la réglementation la plus impérieuse. L'individu n'aura qu'un droit, qui sera aussi un devoir : celui de travailler. Son travail créera des produits. Ces produits ne lui appartiendront pas, car, s'ils lui appartenaient, ce serait la reconstitution de la propriété individuelle avec toutes ses inégalités. On les lui distribuera. Mais qui? L'État, la société ou la collectivité, sous la forme de comités électifs. Et comment ces comités feront-ils la distribution? On n'en sait rien. Si c'est à parts inégales, tous les prétendus abus de la propriété reparaissent; si c'est à parts égales, à quoi bon travailler plus ou moins? Que serviront la bonne conduite, l'intelligence, l'effort plus intense ou mieux dirigé? Le collectivisme ne songe pas assez que le premier des instrumens de travail est l'homme lui-même, et que le seul moyen de le mettre en œuvre et d'en tirer tout le parti possible est de lui laisser la liberté de profiter des fruits de son labeur. Sa conception de l'homme est radicalement fausse, et la faiblesse de ce fondement fait s'écrouler le lourd édifice social qu'on y superpose : l'absurdité du système apparaît aussitôt.

C'était un spectacle curieux de voir M. Jules Guesde exposer son utopie, avec sa tête pâle de prophète, sa longue barbe, ses longs cheveux et sa déclamation un peu criarde. Il a eu pour contradicteur un homme qui est son contraste vivant. M. Paul Deschanel est infiniment civilisé et cultivé. S'il n'est pas le plus spontané de nos orateurs, il est

le plus artiste, et ceux qui lui cherchent querelle ne trouvent pas d'autre reproche à lui faire que celui d'être trop parfait. En tout cas, il est vivant, véhément, courageux, plein de ressources, d'une logique ferme et serrée, dangereux à l'attaque, prompt à la riposte, et la Chambre tout entière rend aujourd'hui justice à son talent. Jamais il ne l'avait mieux manifesté que dans sa réplique à M. Jules Guesde. Il a fait pleine justice des doctrines collectivistes et il a réduit leurs partisans au silence. Ce n'est pas à dire que la séance ait été terminée après lui : loin de là ! On l'a reprise à neuf heures, et elle s'est prolongée jusqu'après minuit; mais, cette fois, ce n'étaient plus les socialistes qui occupaient la scène, c'étaient les radicaux. M. Goblet s'était senti atteint par des allusions transparentes à des alliances électorales où radicaux et socialistes marchaient la main dans la main. Il a voulu répondre et séparer sa cause de celle des socialistes. Il l'a si bien fait que les socialistes n'ont pas passé un meilleur quart d'heure avec lui qu'avec M. Deschanel. On l'a fort applaudi, et M. Léon Bourgeois, qui n'a peut-être pas très bien compris la part d'ironie mêlée à ces manifestations, a jugé le moment favorable pour détourner à son profit une partie du succès. M. Bourgeois est un politique. Il est radical, il n'est pas socialiste. Il occupe une place considérable dans son parti; on l'en regarde même volontiers comme le chef. Le parti radical a si bien profité de la concentration républicaine que M. Bourgeois en est resté à ce système, en quoi il retarde : il ne tient pas compte du travail profond et aujourd'hui irrémissible qui s'est fait dans les esprits. Il faut, a-t-il dit, que le gouvernement fasse front au double danger qui existe aux deux extrémités de la Chambre, à l'extrême gauche et à l'extrême droite. Il y a des gens, même au centre, qui ont frémi, sans doute par habitude, et se sont tournés avec inquiétude vers le volcan très apaisé de l'extrême droite. M. Bourgeois a recueilli, lui aussi, quelques applaudissemens, mais il a eu le tort de présenter un ordre du jour de concentration. Le gouvernement a senti le coup : il repose sur un autre principe que celui de la concentration, et le vote de l'ordre du jour de M. Bourgeois aurait sonné son glas funèbre. Il s'est donc opposé à ce vote, la Chambre l'a suivi, et le système de la concentration républicaine a subi un échec de plus. Voilà comment, en vertu de cette logique parlementaire qui ressemble si fort à un voyage de hasard, les pharmacies municipales de Roubaix ont conduit la Chambre, à travers un grand débat sur le socialisme, à mettre en cause la constitution politique du gouvernement et de la majorité.

Tout est bien qui finit bien : gouvernement et majorité sont restés unis, et ils avaient besoin de cette fidélité réciproque pour aborder le grave débat, annoncé depuis plusieurs jours, sur l'expédition de Madagascar. Nous avons déjà dit à ce sujet ce que nous avions à dire : tout ce qu'il faut ajouter est que l'attitude de gouvernement a été

jusqu'à la fin d'une correction parfaite, et que le langage très simple et très net de M. le ministre des Affaires étrangères n'a pas peu contribué à déterminer le vote définitif. Il est inutile aujourd'hui de récriminer sur le passé. Des fautes ont été commises; les événemens se sont précipités, et nous nous sommes bientôt trouvés acculés à la nécessité de prendre une résolution. Impossible de reculer, ni même temporiser: il fallait agir. Le gouvernement avait pris, conformément à son devoir, les mesures conservatoires indispensables, mais sans faire aucun acte d'hostilité. Toutefois, depuis quelques années déjà, il ne pouvait plus avoir d'illusion sur un dénouement qu'il avait contribué lui-même à rendre inévitable, et il avait eu la prévoyance de faire étudier par des spécialistes discrètement envoyés sur les lieux les conditions dans lesquelles une expédition pourrait se faire. Ce sont les résultats de ces études qu'il a fait connaître à la Chambre, en demandant 15000 hommes et 65 millions.

La Chambre n'a mis aucun entraînement à voter l'expédition de Madagascar, mais elle l'a fait avec une résolution très ferme et un esprit politique qu'il faut reconnaître. Dès lors, elle a compris qu'elle commettrait une imprudence si elle affaiblissait le gouvernement par descritiques intempestives. M. Ribot le lui a d'ailleurs fait sentir avec force, et son discours a enlevé les dernières hésitations. Il a eu raison de dire que, s'il y avait une responsabilité, grave assurément, à voter l'expédition, il y en avait une plus grave encore à ne pas la voter, alors que le gouvernement la demandait et la rendait par là nécessaire. Pouvions-nous désavouer la politique suivie depuis plus de dix ans? Pouvions-nous renoncer à notre protectorat après l'avoir fait reconnaître, moyennant compensation, par l'Angleterre et par l'Allemagne? Pouvions-nous donner le spectacle d'une nation qui ne sait pas ce qu'elle veut, et qui, après avoir été au-devant des difficultés et les avoir quelquefois provoquées, reculerait devant elles comme prise d'étonnement et de vertige? On a rappelé l'Égypte et les regrets que nous avons eus de n'y être pas allés. Les deux situations ne sont certainement pas les mêmes, et il ne suffit pas d'un rapprochement oratoire pour les confondre. Pourtant, à mesure que les Anglais prolongent leur occupation de l'Égypte et que la date de l'évacuation devient plus difficile à déterminer, nous devions tourner nos regards sur un autre chemin de l'Extrême-Orient que celui du canal de Suez, et nous y assurer de solides points de repère. A cet égard, il y a une corrélation incontestable entre l'occupation de l'Égypte par les Anglais et notre occupation prochaine de Madagascar, et plus longtemps les Anglais resteront au Caire, plus nous devrons nous fortifier à Diego-Suarez et à Tananarive. M. Ribot a montré en traits larges et rapides les développemens, les empiétemens continuels de l'Angleterre dans l'Afrique australe. Il a évoqué le fantôme de cette colonie du Cap auquel

un homme hardi, M. Cecil Rhodes, a donné en quelques années une réalité inquiétante. Ne devions-nous pas, nous aussi, dans ces régions lointaines, situées sur une des plus grandes routes du monde d'aujourd'hui et du monde de demain, chercher et occuper une situation propre à donner, dans certaines éventualités, une base et un appui à notre politique orientale? Il n'y a rien de tel que de parler à l'imagination des Chambres, surtout lorsqu'on a épuisé, comme on l'avait déjà fait, tout ce qui s'adresse à leur raison. Ces grandes vues, ces immenses perspectives ont exercé sur la majorité une sorte d'attraction, et les applaudissemens ont éclaté presque unanimes. La cause était entendue, mais, cette fois, elle a été pleinement gagnée. Il y a eu, dans la Chambre, une véritable union patriotique, grâce à laquelle bien des doutes se sont, pour un moment, dissipés. M. Henri Brisson y a contribué à son tour en apportant au gouvernement le concours d'un homme qui est son adversaire dans la politique intérieure, mais qui n'hésite pas à le soutenir dans une œuvre vraiment nationale. La droite, enfin, a tenu à prendre attitude avant le vote, et M. le prince de Broglie, tout en rejetant la responsabilité des fautes du passé, tout en conservant sa liberté pour les solutions de l'avenir, a déclaré en très bons termes que ses amis et lui voteraient l'expédition. « Aujourd'hui, a-t-il dit, l'union doit se faire autour du drapeau dont la défense est confiée à nos vaillantes troupes de terre et de mer. La France peut, grâce à Dieu! ne rien craindre et tout espérer. »

En somme, en dehors des socialistes, personne n'était partisan de l'évacuation de Madagascar; mais les uns, comme M. Boucher (des Vosges), croyaient que l'occupation limitée à Diego-Suarez et à quelques points de la côte suffirait à garantir nos intérêts; d'autres, comme M. Melchior de Vogüé, trop au courant des fautes accumulées dans nos entreprises coloniales antérieures pour ne pas essayer d'en prévenir le retour, au surplus parfaitement décidés à voter les crédits tels que le gouvernement les demandait, auraient voulu que l'expédition fût entouréede certaines garanties afin d'en mieux assurer les résultats pratiques, et de les rendre immédiatement réalisables. Si nous ne parlons pas davantage de ce discours, c'est que M. de Vogüé a tenu à exposer lui-même, dans cette *Revue*, les principales idées qu'il a présentées à la Chambre, et à les défendre par la plume après les avoir défendues par la parole. Quant à l'occupation limitée, l'erreur de ceux qui l'ont proposée a été de croire qu'elle pourrait avoir, avec plus de temps sans doute, mais aussi avec moins de frais, les mêmes résultats que l'expédition directe sur Tananarive. M. Brisson a rappelé que, ne pouvant pas faire mieux à cette époque, il avait essayé de ce système en 1885, et qu'il avait pu en constater l'impuissance. Ce n'est pas par un blocus qu'il est d'ailleurs presque impossible de rendre effectif, ce

n'est pas par l'occupation partielle des côtes, que nous arriverons jamais à réduire les Hovas. L'épreuve est faite, nous serions bien mal-avisés de la recommencer. L'occupation partielle peut s'expliquer et se défendre, mais à la condition, après avoir pris les points les plus intéressans de Madagascar, d'abandonner résolument tout le reste de l'île sans plus se préoccuper de ce qu'y font les Hovas que les Anglais, à Gibraltar, ne se préoccupent de ce que font les Espagnols en Espagne. On voit tout de suite les inconvéniens de cette solution, qui aurait été de notre part la renonciation au protectorat ; du moins elle était logique, et tout ce qui est logique peut se soutenir. Mais elle n'a pas été proposée, et la Chambre a eu à choisir entre l'évacuation totale que presque personne ne voulait, l'occupation partielle comme moyen de guerre, moyen certainement inefficace et sans terme assignable, et enfin l'expédition sur Tananarive. Pouvait-elle hésiter longtemps ?

M. Hanotaux s'est fait beaucoup d'honneur dans cette discussion, où il a apporté une parole toujours nette et précise et, finalement, vive et pleine de nerf. M. Étienne lui a donné Richelieu pour modèle : on ne saurait mieux choisir, et nos lecteurs savent avec quel talent M. Hanotaux a commencé d'écrire la vie de l'illustre cardinal. Richelieu s'est le premier occupé de Madagascar : les historiens rapportent à son initiative l'origine de la question que nous allons enfin résoudre. Pourtant, Richelieu n'a pas fait une expédition militaire à Tananarive ; il ne s'est jamais mis dans l'obligation d'aller jusque-là ; et, quand on étudie de près sa manière, on reconnaît tout de suite que son grand art a été de ménager constamment ses forces et de faire battre les autres à son profit. Nous avons un peu oublié le secret de cette politique, mais il n'est pas perdu, puisque d'autres ont trouvé si souvent le moyen de nous faire battre pour eux. On ne s'attendait guère à voir Richelieu en cette affaire : nous avouons franchement ne pas savoir ce qu'il ferait aujourd'hui, et peut-être M. Hanotaux, qui le connaît si bien, n'en sait-il pas davantage. Ce qui est sûr, c'est qu'après avoir généralement balancé beaucoup à prendre un parti et en avoir lentement pesé le pour et le contre, Richelieu montrait, quand il fallait agir, une décision, une vigueur une rapidité merveilleuses. On a vu des projets excellens tourner mal parce qu'ils étaient mal exécutés, et des projets médiocres tourner bien parce que l'exécution rachetait ce qu'ils avaient de défectueux. Le second cas n'est même pas plus rare que le premier. M. Hanotaux a paru savoir parfaitement ce qu'il voulait ; il a montré de la décision dans l'esprit, et c'est par là qu'il a fait impression sur la Chambre. Nous en dirons autant de M. le président du Conseil qui, mis en demeure par M. Boucher (des Vosges), n'a pas hésité à poser la question de cabinet, et aussi de M. le ministre des Finances, qui a exposé avec une lucidité rare l'économie du procédé par lequel il compte faire face à la dépense de 65 millions que coûtera l'expédition. Seul, M. le ministre de la

Guerre n'a pas obtenu un succès aussi complet. Des hommes compétens croyaient possible de trouver dans les corps d'Afrique tous les élémens nécessaires à la constitution le corps expéditionnaire de Madagascar. M. le général Mercier a déclaré qu'ils se trompaient, et que 4 000 hommes devaient être pris dans l'armée continentale. Il a eu le tort d'entourer son affirmation de phrases un peu trop oratoires sur le devoir militaire qui est le même pour tous, et sur la nécessité morale d'associer l'armée tout entière à chacune de nos expéditions. La Chambre s'est inclinée : elle n'a pas voulu, sur une question technique, substituer sa responsabilité à celle du ministre. Toutefois, elle a eu le sentiment très net que le prélèvement qui va être opéré sur l'armée continentale sera pour celle-ci un affaiblissement ajouté à un autre. 4 000 hommes sont peu de chose dans une armée qui en compte aujourd'hui 570 000 sous les drapeaux : tel est du moins le chiffre qu'a donné M. le général Mercier. Mais on sait que la libération anticipée de deux classes a déjà privé l'armée d'hommes valides et exercés et porté un trouble fâcheux non seulement dans la composition actuelle mais dans le renouvellement prochain des cadres inférieurs. Les 4 000 hommes à envoyer à Madagascar seront des volontaires ayant au moins une année de service. Ce sont donc encore les meilleurs soldats de l'armée qui vont disparaître, ceux sur lesquels on pouvait compter pour fournir des sous-officiers à défaut des libérés d'hier. C'est le côté grave de la question : aucune rhétorique ne peut le dissimuler. Voilà pourquoi M. le ministre de la Guerre n'a pas eu le même succès personnel que ses collègues, bien que des dissidences partielles n'aient point entamé l'union qui s'est produite autour du gouvernement, pour voter l'expédition et lui laisser le soin de la préparer.

On a parlé de l'Extrême-Orient dans ce débat, et non sans raison. Les événemens qui s'y déroulent sont assurément de nature à attirer toute l'attention des grandes puissances. La prise de Port-Arthur par les Japonais, après avoir été plusieurs fois annoncée d'une manière prématurée, est aujourd'hui un fait accompli. Le grand arsenal du Petchili est tombé entre les mains de l'ennemi, sans que l'armée chinoise ait fait un effort bien considérable pour le sauver. On avait parlé d'abord de pertes énormes éprouvées de part et d'autre; en fin de compte, il y a eu 2 000 Chinois hors de combat et 350 Japonais. Les Chinois se sont enfuis, sans même prendre le temps de détruire l'immense armement et les approvisionnemens militaires qui existaient dans la place, et dont les Japonais se sont emparés. Les Chinois sont complètement démoralisés, et, dans l'impuissance de se défendre plus longtemps, ce qu'ils ont de mieux à faire est de demander la paix. La médiation des États-Unis, sur laquelle ils ont compté pendant quelques jours, n'avait aucune chance de réussir et a effective-

ment échoué. Il n'est pas probable que les puissances européennes se mettent d'accord pour imposer la leur. En tout cas, elles ne le feraient qu'après une ouverture directe de la Chine au Japon, ouverture qui amènerait celui-ci, ou même l'obligerait à déclarer ses prétentions. C'est seulement lorsque ces prétentions seront connues que l'Europe se rendra compte de la situation et verra ce qu'elle a à faire. On a annoncé que M. Detring avait été envoyé en mission auprès du comte Ito, premier ministre du Japon. M. Detring est un Allemand, qui est depuis longtemps l'homme de confiance de Li-Hang-chang et qui a rendu des services entre la Chine et nous il y a quelques années ; mais on ignore l'objet exact de sa mission, et les propositions qu'il est chargé de faire, à supposer qu'on les écoute, seront certainement au-dessous des prétentions du gouvernement japonais.

Le souci des affaires de l'Extrême-Orient paraît être, en ce moment, le motif principal du rapprochement que les journaux anglais signalent avec affectation entre l'Angleterre et la Russie. Il n'y a pas de fumée sans feu : il faut donc croire que le rapprochement existe, mais personne n'en connaît la portée véritable. Des politesses ont été échangées, à l'occasion de la mort d'Alexandre III et de l'avènement de Nicolas II, entre deux familles unies par tant de liens ; lord Rosebery a prononcé des discours pleins de bienveillance à l'égard de la Russie ; il a de plus annoncé qu'un arrangement était conclu, ou était sur le point de se conclure, pour régler d'un commun accord les questions pendantes dans l'Asie centrale ; il a exprimé l'espoir que l'entente ne se bornerait pas là, qu'elle s'étendrait à des régions encore plus lointaines, et qu'elle aurait d'heureuses conséquences, même en Europe, pour la politique des deux pays. Ce sont là de très précieux témoignages de sympathie ; mais jusqu'ici nous n'y voyons pas autre chose, et la satisfaction débordante de la presse anglaise étonne comme une exagération évidemment calculée pour produire un effet, sans qu'on sache lequel. Quelques journaux de Londres ont même pris la peine de s'apitoyer sur la déception qu'éprouverait la France en voyant la Russie s'abandonner à d'autres amitiés. En vérité, nous n'en sommes pas là : nous croyons avoir de sérieuses raisons de compter sur la persévérance de la Russie dans une politique où elle s'est engagée après mûre réflexion, et si cette politique a servi à lui attirer des avances de la part de l'Angleterre, ce n'est pas le moment qu'elle choisirait pour y renoncer. De ce côté, notre tranquillité est parfaite. Au surplus, pourquoi verrions-nous avec peine un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie, et qui sait si, à quelque moment, il ne pourrait pas nous être commode ? Beaucoup de questions vont être traitées dans l'Extrême-Orient, qui peuvent avoir un contre-coup en Occident : nous n'avons pas l'intention de nous en désintéresser. Personne n'imagine sans doute que nous allons être absorbés, confisqués, annihilés par l'expé-

dition de Madagascar, au point de ne pas garder la disponibilité de nos mouvemens dans le reste du monde. Nous avons toujours recherché de meilleurs rapports avec l'Angleterre : de meilleurs rapports entre elle et la Russie ne sont pas pour nous déplaire. Si même, comme on commence à le dire, l'Angleterre devait aller jusqu'à déchirer les derniers restes du traité de Paris et à renoncer, en ce qui la concerne, à l'interdiction du passage des navires de guerre à travers le Bosphore et les Dardanelles sans l'autorisation du sultan, ce n'est pas nous qui nous en plaindrions le plus ; mais il faut avouer que nous en serions surpris, et, pour le coup, nous nous demanderions quel avantage la Russie aurait pu assurer à sa nouvelle amie en échange de cette incroyable concession. Nous ne parvenons pas à le découvrir en parcourant la carte du monde, même en cherchant à l'Extrême-Orient. Quels que soient les intérêts de la Russie dans la mer de Marmara et dans la Méditerranée, elle en a dès aujourd'hui qui ne sont guère moindres dans les mers de Chine. Les grands pays poursuivent leur politique sur tous les points en même temps, sans rien abandonner, sans rien sacrifier. C'est ce que nous faisons, patiemment mais résolument, et il en est vraisemblablement de même de l'Angleterre et de la Russie.

Quant à cette dernière, elle nous a donné depuis un mois des marques assez nombreuses de sa sympathie pour que nous ne puissions pas la mettre en doute. Notre mission militaire a reçu à Saint-Pétersbourg un accueil dont nous avons été touchés. Il se justifie d'ailleurs par la sincérité des sentimens avec lesquels la France entière a pris part jusqu'au bout au deuil et aux joies de la Russie. Nous nous sommes affligés de la mort d'Alexandre III ; nous nous sommes réjouis de voir Nicolas II contracter une union que le peuple russe a applaudie. Le jeune empereur a voulu que le général de Boisdeffre et l'amiral Gervais, après avoir assisté aux cérémonies funèbres où ils se sont associés à sa douleur, assistassent au mariage où il a mis l'espérance de son bonheur. Ils ont été l'objet, dans cette circonstance, d'une distinction tout exceptionnelle qui ne pouvait manquer de nous être sensible. Les liens qui unissent les deux pays restent les mêmes : la mort du père n'a pas pu les relâcher, et la volonté du fils les a plutôt resserrés.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant

F. BRUNETIÈRE.

L'ARMATURE

PREMIÈRE PARTIE

I. — LE BARON SAFFRE

Par ce soir clair et froid d'avril, de longues files de voitures, sur plusieurs rangs, cernaient l'hôtel du baron Saffre. Et de nouveaux équipages ne cessaient d'affluer, entrant par l'avenue du Corrège, pour ressortir dans la rue du Tintoret, sous la voûte fleurie où régnait une chaude couleur de lumière d'or et dont le seuil était gardé, à gauche et à droite, par deux hautes Chimères de marbre.

Le grand financier offrait, en cette circonstance, la fête somptueuse dont il avait, chaque année, l'habitude, et dans laquelle il recevait en une fois une partie de l'élite des deux Faubourgs. C'était, dans son esprit, une façon d'assemblée annuelle, une de plus, qu'il présidait ainsi devant les actionnaires de cette considérable société qui s'appelle le high-life. De la sorte, il entendait se faire renouveler, vis-à-vis de ses détracteurs, à l'encontre des attaques de la presse ou des insinuations diffamatrices dans les propos de clubs, son mandat de maître de maison, d'homme du monde, que « l'on » peut recevoir et chez qui « l'on » doit aller. Et, en effet, les histoires qui, pendant les mois précédens, avaient terni le renom du baron Saffre, noirci ses actes ou ses mœurs, se trouvaient lavées, effacées, au lendemain d'un soir où le Tout-Paris l'avait vu gai, fier, riche et entouré. Au moyen de ces quelques heures d'hospitalité fastueuse, il conviait chacun à l'émulation de considérer comment le monde en masse se comportait envers sa personnalité, et comment il convenait donc, au moins pour quelque temps, de recommencer à penser et à parler de lui en particulier.

— Est-ce possible! la baronne est souffrante?... Nous ne la

verrons pas? s'exclamaient les nouveaux arrivans, à tour de rôle, sur un ton de distraction à peu près uniforme... Quel dommage! soupiraient-ils sans attendre déjà de rassurantes nouvelles et tout entiers au soin de se frayer un passage vers des visages amis qui les appelaient.

— Oh! ce n'est rien! Une indisposition, seulement bien malencontreuse, — disait et redisait le baron, avec de vifs sourires de remerciement qui, d'un usage double dans la rapidité du défilé des invités, tombaient doucement entre eux, derrière le dos de ceux dont la sympathie venait de s'exprimer, et avant la question empressée de ceux qui survenaient... Une si petite santé! murmurait-il parfois en levant les épaules au ciel.

Lui, du moins, le grand baron de finance, était toujours valide et rayonnant de vitalité. Et, pour tant de gens qui, autour de lui, s'appliquaient à saisir tout prétexte de lui déférer un hommage, c'en était un commode et légitime que de se refuser à croire qu'il fût effectivement âgé de cinquante-neuf ans.

A peine aurait-on pu lui en accorder quarante-cinq, quand, avec sa belle prestance, sa robuste charpente sans graisse, sa taille si droite qui portait une tête léonine, il s'engagea d'un pas léger, ayant au bras Mme d'Exireuil, sur la passerelle blanche par laquelle, au-dessus du jardin d'hiver, était reliée la galerie des vitrines à la galerie de tableaux.

La jeune femme voulut s'arrêter un instant au milieu de ce pont, qui, comme celui d'un navire, planait superbement sur un océan de verdure, tandis que des palmiers envoyaient jusqu'à lui leurs cimes dont les feuilles léchaient ses bords enguirlandés de sculptures. De là, elle adressa des signes d'amitié à des groupes espacés au-dessous d'elle, autour de massifs et parmi une floraison de plantes tropicales.

— Bonjour, bonjour! lui répondit la comtesse de Grommelain, fille du baron Saffre, qui, au milieu d'une petite réunion d'hommes, parlait avec une bruyante familiarité, l'index plongé dans son corsage où elle semblait tourner ainsi un philtre invisible sous la guipure de son décolleté... Je parie que papa ne s'ennuie pas en ce moment! poursuivit-elle à demi-voix, en désignant à son entourage, — et d'un clin d'œil plus particulièrement intime à Roger d'Iancey, — la belle compagne à laquelle le baron Saffre faisait maintenant reprendre sa route galante à travers un féerique paysage de luxe, vers d'autres points de la cour d'élégance qui se tenait en ce palais de richesse.

Le bras nu de Giselle d'Exireuil frémissait, d'une révolte contenue, sous la pression qu'il recevait du bras de Saffre, qu'elle ne se flattait plus de croire insignifiante. Elle fit un petit effort dé-

cidé, qui rendit un peu de jeu à son coude; et, dans l'envie d'être assez aimable par l'adulation pour pouvoir se dispenser de l'être par la complaisance :

— Comment trouvez-vous le loisir, demanda-t-elle, d'avoir aussi tant de goût?... un intérieur si artistique, des imaginations si exquises!...

— Un compliment sur mon bon goût, répliqua Saffre, me touche profondément de votre part, car je veux espérer qu'il se fonde avant tout sur l'admiration que vous m'inspirez.

Giselle fronça les sourcils en détournant la tête. Il la laissa lui cacher ainsi l'ovale rose et frais de son visage de blonde, et n'en fut aussitôt que plus libre pour déshabiller, d'un regard en coulisse, ces hanches rondes, ces reins cambrés et cette gorge de déesse dans le parfum de laquelle il respirait depuis un instant.

— Ma parole! reprit-il, je ne vous ai jamais vu une plus jolie toilette que ce soir...

Le compliment troubla Giselle, mais de dépit. Elle eut, une minute, l'idée que le baron se moquait peut-être d'elle. Cette robe chatoyante de velours paon, une saison entière s'était déjà passée à la montrer toujours, à la traîner partout!... Quand, quinze jours auparavant, elle avait parlé, chez elle, de s'en commander une nouvelle, précisément pour la soirée des Saffre, elle avait été frappée de l'air de consternation avec lequel son mari lui avait demandé si c'était bien indispensable, en lui avouant que, dans le moment, ce ne serait peut-être pas très raisonnable. De telle sorte qu'elle avait fait remédier de son mieux aux détresses d'une toilette qui, aux beaux soirs encore récens d'un bonheur alors sans mélange, avait été effectivement l'une de ses tenues de parade les plus réussies. On s'était ingénié à en déguiser le souvenir autant que possible, à dénaturer, à travestir cet uniforme que les succès de celle qui le portait n'avaient que trop couvert de gloire, et sous lequel, tant de fois déjà, le jeune corps de Giselle avait palpité d'aise mondaine et perlé naguère dans la radieuse chaleur des salons.

Mais Saffre n'aurait pas été capable d'une arrière-pensée d'ironie aussi déplacée. A la vérité, c'était la première circonstance où son œil de félin, d'ordinaire occupé à suivre d'autres rêves de proie, se fixait assez sur Giselle pour y pénétrer la manière dont elle était vêtue. Il l'avait jusqu'lors déclarée charmante, lui avait constamment témoigné une courtoisie affable et désintéressée. A présent, ayant rompu ailleurs un vieux lien, après beaucoup d'autres, il se sentait libre et en veine d'aventure. L'envie se précisait en lui de se faire sa part dans la créature appétissante et magnifique qui, à cet instant, marchait à son côté.

L'instinct avertissait bien celle-ci qu'elle était l'objet de tactiques à éviter de la part de l'homme qui était en train de lui faire, avec une faveur déjà remarquée, les honneurs de sa maison. Elle aurait voulu n'en avoir que de l'horreur, et cependant elle sentait plutôt qu'elle en avait peur.

Hélas! tandis qu'elle tressaillait, pour se défendre une fois de plus contre la hardiesse du contact sur lequel son cavalier insistait par trop en la conduisant, n'était-elle pas réduite à vouloir ménager néanmoins une délicatesse de sa situation? Un simple bon vouloir de ce grand de la fortune qui, à elle, lui protestait si fort de son dévouement, ne devait-il pas suffire à résoudre les embarras d'argent avec lesquels elle devinait que son mari, sans en convenir absolument, était sans doute aux prises? C'était Jacques lui-même, — au milieu de démonstrations auxquelles elle n'avait pas compris grand'chose, et que d'ailleurs elle n'avait guère écoutées, — qui lui avait mis en tête la vague idée d'un projet dont il était l'auteur, et que l'appui du baron Saffre transformerait immédiatement en une affaire merveilleuse. Certes, Giselle ne se représentait pas qu'elle pût être d'une aide efficace pour la réussite d'aucune combinaison financière; mais elle aimait Jacques d'Exireuil, son mari, son Jacques, d'un amour violent, sensuel et tendre. Et pour l'avoir vu, depuis quelque temps, soucieux, souvent triste, elle se gardait craintivement de lui susciter une difficulté. Elle appréhendait d'obéir inopportunément à quelque vivacité de son sang de fille fière, qui pourrait compromettre les avantages de leurs bons rapports avec le baron, offenser celui-ci et le rendre d'humeur inabordable. Aussi c'était plutôt à elle-même qu'elle reprochait l'attitude si nouvellement entreprenante de Saffre. Dans l'innocent désir de se faire un peu l'auxiliaire de Jacques, n'avait-elle pas répondu, tout d'abord, avec un empressement trop amical à des galanteries dont elle n'avait pas aussitôt deviné, chez l'autre, le sens coupable? N'avait-elle pas additionné sa cordialité gentille d'une petite quantité de rouerie? Et n'était-ce pas à elle de se forger quelque patience pour supporter, dans une certaine mesure, les conséquences immédiates de sa faute, auprès d'un homme si audacieux, qu'elle avait peut-être imprudemment encouragé?

Tous deux, en parlant selon les sentimens qui les agitaient, ils achevaient maintenant de longer la célèbre galerie, où des réflecteurs tournés vers les toiles de grands maîtres ne répandaient que le surplus de leur lumière grave sous les pas d'une foule montée là comme en pèlerinage et spontanément choisie parmi les plus austères des invités. C'était surtout une circulation de messieurs, entre lesquels se profilaient quelques têtes pou-

drées ou teintes de douairières, des connaisseurs titrés, des amateurs âgés, et que Saffre, au passage, saluait par une formule dénominative de leur qualité, « mon général, » ou « cher marquis, » ou « monsieur l'académicien. » De-ci de-là, un couple plus alerte et coquet s'arrêtait devant une scène quelconque d'intérieur flamand ou un conciliabule d'anges italiens, qu'il commentait avec des mouvemens de passion pour la peinture, des exclamations fanatiques comme dans un rendez-vous d'amour avec elle. Tel était, là-bas, le cas d'un jeune gentilhomme qui commençait à se faire mal noter au Faubourg, pour la manie que l'on soupçonnait en lui, malgré la dignité de son nom, de toucher du bout des doigts aux arts. En tout cas, c'était justement avec un geste de ce genre que, pour le moment, il s'évertuait sur un tableau, dans son ardeur d'en faire étinceler la beauté aux yeux d'une jolie vicomtesse à laquelle il avait juré de ne la prendre que par le cerveau.

A l'extrémité de la galerie, Saffre et Giselle se croisèrent avec le comte de Grommelain, l'un des deux gendres du baron, qui promenait la princesse Nagear.

Cette dernière sourit à son hôte; mais elle n'enveloppa de son attention que Mme d'Exireuil, avec cette rapidité investigatrice où les femmes semblent vouloir s'informer, en un seul regard, des titres de beauté et des droits de vice, motifs évidens et raisons cachées, que peut invoquer, dans une minute, l'aspect d'une autre femme, pour avoir conquis ou pour devoir conquérir l'homme au bras duquel on la voit passer.

— Ne manquez pas d'entrer par là, dit la princesse en s'éloignant, le coup d'œil est délicieux!...

En effet, Saffre introduisit de là sa compagne dans une espèce de jubé, d'où l'on dominait et découvrait, en son étendue, le grand spectacle profane de toute la salle des fêtes inondée de lumière électrique.

Au fond se dressait l'estrade de la comédie, derrière un lourd rideau que formait la rencontre de deux tapisseries anciennes, sur lesquelles des épisodes royaux étaient majestueusement tissés. On n'attendait plus, pour frapper les trois coups, que l'arrivée de l'héritier présomptif du trône d'Esclavonie. Saffre ne s'inquiétait point du retard de son prince du sang : il le connaissait pour être de bonne paye et fidèlement payer toujours, à terme — de sa présence.

Sur des alignemens de chaises dorées, resplendissait un parterre d'épaules nues. Les crêtes toutes variées de la chevelure des femmes, et piquées de lueurs scintillantes, ondulaient sous une imperceptible brise de bien-être, dans l'éventement du vent des

vanités. Un arome voluptueux, mêlé d'un énervant brouhaha, avec des reflets de satin, de joaillerie, de soie, de chair, de velours et d'or, montait de ces quarante longues rangées où, dans une discipline merveilleuse, tant de spécimens divers de l'animal féminin se tenaient au repos, sous leurs caparaçons de gala.

Le troupeau des habits noirs, qui se parquaient à l'arrière, ne comptait que des hommes distingués de naissance ou raffinés de manières, portant presque tous des noms d'anciens courtisans ou de batailles modernes, de saints ou de grandes terres, un petit nombre seulement ne possédant que de la gloire personnelle, les uns chamarrés de décorations, les autres ayant le sens traditionnel dans leurs propos, pour les marquer toujours au coin d'une armoirie.

Et, par-dessus le reste, s'élevait encore de l'assemblée une particularité d'atmosphère qui caractérise les réunions de suprême mondanité : la vaporisation en quelque sorte d'être entre soi, entre gens très solidement unis par rien du tout, et l'impalpable poudre de ce qui doit se pulvériser par les rencontres polies où tant de paires d'yeux heurtent leur curiosités cérémonieuses et leurs indifférences distinguées.

Du haut de l'observatoire où Saffre avait amené Mme d'Exireuil, elle pouvait croire qu'il voulait lui montrer le panorama de sa puissance sociale; et, au ton de son langage, elle entendait bien qu'il lui mettait sous les pieds, pour qu'elle consentît à l'y garder désormais, toute cette société de magnificence, cette éblouissante gerbe d'orgueils parisiens que le baron pouvait lier ainsi de ses fortes mains. Mais comme ils étaient tous deux très en vue pour ceux ou celles qui, à chaque instant, avaient l'idée de lever la tête en l'air, Saffre feignit d'étendre sur la salle des gestes de descriptions embrouillées, tandis qu'il s'appliquait à parler bas aussi clairement que possible.

D'abord il se fit extraordinairement modeste, comme c'était sa façon de manier parfois les affaires, en n'ayant l'air d'y tenir que dans la mesure où il pouvait y être utile, serviable et bienfaisant.

Et il tourmenta Giselle de paroles plus insinuantes que pressantes, qu'elle ne savait point comment ne pas tolérer.

— Oh ! murmura-t-il, je ne saurais avoir la présomption de faire ce que l'on appelle le bonheur d'une femme. Et celle qui me concéderait de m'accueillir sans réserve dans son amitié, qui me permettrait d'avoir pour elle la plus profonde reconnaissance, celle-là ne serait pas, hélas ! exposée de ma part à ces drames de passion, à ces accès de jalousie, à ces furieuses ardeurs dont les jeunes hommes font, il faut bien aussi en convenir, leur mérite

par trop unique. Je sais que les grandes exigences ne doivent plus m'appartenir, et je ne m'autoriserais qu'aux plus discrètes, ajouta-t-il dans une intention plus énigmatique que rassurante.

Giselle affectait d'avoir la mine de concession affable avec laquelle on écoute des histoires qui ne regardent que l'interlocuteur.

— Mais, reprit-il, si ma fatuité ne se prétend pas capable de faire une heureuse, il est du moins en mon pouvoir que mon amie soit distraite de tout chagrin, exaucée dans ses plus tyranniques fantaisies... Mon dévouement se fait fort aussi d'aplanir ces difficultés imprévues, ces obstacles qui, tout d'un coup, hérissent parfois les existences. Cette vie de Paris est si dure à mener! il y a souvent tant de désastres sous cette folie de plaisirs! Vous ne vous doutez pas de cela, vous?...

Et, cette fois, il la regarda d'un œil malgré lui rude, par lequel Giselle se sentit sondée jusqu'au fond de ses sollicitudes pour les soucis apparens de son mari.

— Combien y en a-t-il cependant, poursuivit Saffre, parmi les plus charmantes et les plus méritantes, qui se cognent, chaque jour, contre des embarras aussi fâcheux que ridicules... Et si bien même que l'on soit pourvu du nécessaire, est-ce qu'il n'y a pas mille extravagances qu'une jeune et jolie tête doit songer constamment à réaliser?... Voyez-vous, un désir de femme, quel qu'il soit, c'est ce qui m'a toujours paru être la chose la plus sacrée du monde... Et les gens de mon espèce, conclut-il, n'ont été inventés que pour rendre tous ces chers caprices, non seulement possibles ou même faciles, mais pour qu'ils soient exaucés avant même d'avoir été tout à fait formulés.

Pendant que Saffre s'exprimait à son aise, Giselle éprouvait un trouble d'instinct grandissant, dont elle ne s'expliquait point la cause. C'était comme une étrange lâcheté à s'entendre presque formellement convoitée par un homme dont on réputait l'invincible ténacité en toute chose. Elle subissait un effroi confus d'être exposée à ce que ce monstre de volonté, peut-être, décidât bientôt de la vouloir sans rémission. Elle concevait bien que, contre son gré, le baron Saffre ne pouvait rien de déterminable sur elle. Mais n'est-ce pas un des principaux moyens de leur puissance, dans les êtres organisés pour la domination, que cette sorte de fascination par laquelle ils font naître l'idée de ressources en eux indéfinissables, chez les créatures sur qui ils ont posé le poids de leurs paroles et la signification de leurs yeux?

Heureusement que, pour couper court à cette situation gênante, survint Arthur Saffre, qui était à la poursuite de son père. L'arrivée du grand-duc d'Esclavonie était signalée. Le baron s'excusa

auprès de Giselle d'être obligé de la quitter, en confiant à son fils le soin de la ramener.

Arthur Saffre était un affable garçon, dévoué à chacun et ne prenant, en aucun cas, parti pour personne. Ennemi des sports et de l'oisiveté, il ne s'était jamais préparé à une admission dans les grands clubs. Ses tendances l'incitaient à tourner vers d'autres satisfactions de l'amour-propre les dons de la fortune qu'il avait déjà reçus et ceux dont il devait hériter. « Destinez-vous carrément à l'Institut, lui avait suggéré le cynique Tarsul... Vous avez de quoi vous offrir un jour l'entrée d'une petite section. Mais, tout d'abord faites-vous une spécialité, et surtout qu'elle n'alarme pas d'autres spécialistes! Ainsi vous pourriez vous consacrer aux tabatières ou aux boucles de ceinturons. Ne travaillez pas dans les pommes de canne ou les éperons : c'est pris. Il y a peut-être aussi quelque chose à faire avec les questions de ciselure, de mosaïque ou d'armes, que sais-je! dans un siècle dont le numéro soit encore libre : le XIIIe siècle, par exemple, qui me semble n'être jusqu'à présent à personne... Fouillez-y, racontez ce qu'il vous plaira d'y trouver, on n'ira pas regarder par-dessus votre épaule. Tout ce que l'on exigera de vous, ce sera que vous répandiez beaucoup de lumière, des quantités de lumière : éclairez, éclairez! Et en attendant que votre mérite se soit imposé de lui-même, laissez-moi vous désigner les artistes auxquels ce sera gracieux de faire exécuter des motifs en bronze pour les campagnes de votre père, ou de nouvelles merveilles d'architecture, des peintures de plafonds dans l'hôtel Saffre. Tenez, vous devriez commander tout de suite le portrait de votre femme à un peintre, et puis à un sculpteur indiqués pour arriver à l'Académie, même à un graveur. Cela commencera par vous faire favorablement connaître dans la carrière libérale; et vous retirerez peut-être de là trois voix un jour, en reconnaissance de l'affaire d'or, de la réclame idéale que vous leur aurez procurée pour leurs expositions... » En effet, il n'y avait pas à rêver de modèle de beauté plus admirable que cette Catherine, dont on avait trouvé à faire une épouse pour Arthur Saffre, dans la famille pourtant bien arrogante, mais si ruinée, des Valdrenne de Ruys. Et le monde souriait facilement de cette union, sans en avoir d'autre prétexte que son aspect au simple abord mal assorti.

Dès que le grand-duc d'Esclavonie, pansu, glabre, bouffi, ensommeillé, et mené par le baron Saffre, eut été installé à la place d'honneur qui l'attendait, la représentation commença.

C'était une pastorale en vers dont une des originalités était de n'être interprétée que par des femmes, une demi-douzaine d'actrices costumées en bergers ou en bergères et choisies parmi les

plus savourées du public. Une autre originalité de la pièce était l'impossibilité de comprendre en quoi consistait son action, et ce que ces petites personnalités, si pimpantes sur la scène, déclaraient se vouloir les unes aux autres, dans les ravissemens bleu d'azur et rose ciel du décor.

L'auteur était un homme du monde qui, par plus de correction, ne voulait pas être nommé, se contentant de savoir qu'il était unanimement deviné. Et d'ailleurs, on lui pardonnait de s'amuser si laborieusement à de la poésie, parce que l'on avait l'assurance que, du moins, rien de ses à-propos rimés ni de ses saynètes de si bon ton n'irait traîner, en dehors des salons de premier ordre, de quelques ambassades ou des cercles les plus fermés.

L'auditoire ne parvenait donc pas à saisir la signification de l'intrigue dont les péripéties s'exposaient devant lui. Mais cette obscurité même, en comprimant les élémens de succès, ne rendait que plus vif l'éclat des bravos quand, parmi les chaos de la pensée et des images, resplendissait soudain une idée évidente, à la portée de tous, un de ces vers qui ne semblent jamais des inconnus pour l'oreille, et que chacun était prêt à aimer d'avance.

Ainsi un premier murmure approbateur s'éleva de toute part lorsque Colin, à l'occasion d'on ne savait quoi qu'avait prétendu Colette, déclara en brandissant sa houlette enrubannée avec un air d'inspiration extatique :

Le temps de la jeunesse est le temps des amours !...

Il y eut encore un frémissement charmé quand il fut question de tourterelles blanches (buvant à un ruisseau tout bordé de pervenches), dans la bouche jolie d'une autre petite actrice dont le marquis de Renève crut remarquer que le grand-duc la considérait avec une bienveillante curiosité. La chose courut de proche en proche, mais avec la malice attendrie à laquelle avait droit, dans ce milieu plein de tact, une faiblesse qu'une Altesse Royale lui aurait fait l'honneur de lui laisser apercevoir. Et cela valut à l'interprète ainsi distinguée une salve d'applaudissemens particulièrement nourrie, — dont l'auteur pouvait prendre sa part, — quand elle conclut par cette comparaison si nette et si agréable :

La femme est la colombe, et l'amour c'est la fleur !

Au reste, il régnait généralement ce sentiment d'attention sage et de patience dévouée qu'une assistance mondaine peut, à la rigueur, apporter aux scènes de salon qui n'ont point, pour l'enchanter, le caractère préféré du pur comique ou de la polissonnerie. Un certain nombre de spectateurs, un plus grand

nombre de spectatrices, se sentaient faire là une cure de poésie, de bel esprit et d'art. Tous acceptaient l'épreuve presque allégrement, comme bonne pour l'entretien de leur âme, ainsi que chacun savait s'astreindre aussi, le cas échéant, aux corvées qu'il jugeait nécessaires pour la santé de son corps. Et quand la toile tomba, la plupart résumaient vaguement leur sensation intellectuelle en l'idée d'une chose que, de temps à autre, l'on est content de faire et surtout d'avoir faite.

Mais on prévint ceux qui croyaient déjà la pièce finie qu'elle avait deux parties, et que ceci n'était qu'un entr'acte.

Très courtoisement, le grand-duc d'Esclavonie s'était levé en demandant à aller féliciter les artistes. Il offrit son bras à Catherine Saffre, qui avait été placée près de lui par le baron, et la pria d'être son guide vers les coulisses. Tout l'ensemble de la compagnie, dans le même temps, entra en mouvement, heureuse de se délasser, de part et d'autre se rejoignant de loin ou s'acheminant vers le buffet.

Un conciliabule se tenait entre Hélène Bréhand, seconde fille du baron Saffre, et son mari, dans un angle de la salle du spectacle où elle avait assis son épaisse carrure, sa masse de brune au teint haut de couleur, sa corpulence extraordinaire pour une jeune femme de vingt-cinq ans qui en paraissait toujours enceinte et qui, d'ailleurs, l'avait été déjà souvent.

— Alors, soufflait-elle en s'éventant, excusez-moi bien auprès de maman de ne pas avoir le courage de monter l'embrasser. Dites-lui que je suis morte de chaleur...

Olivier Bréhand était un assez bel homme, à longue barbe d'Assuérus blond. On s'était fort récrié sur le coup de main prodigieux qu'il avait accompli, le jour où il avait surgi d'une administration à laquelle il était attaché, pour devenir soudain le gendre de Saffre. Mais à présent, on avait fini par ne plus trouver cela que naturel, comme tout ce que l'on voit être et durer. On s'expliquait de soi la passion d'Hélène, pour ce garçon dont on contait, en outre, que, fils d'un ami de collège du baron, il avait été compagnon d'enfance de sa future femme. Quant au consentement de Saffre, pour avoir ainsi permis, à sa fille, un mari sans le sou, sans grâce d'origine ni parenté notable, il en avait bien eu ses raisons secrètes. D'abord, la rancune que le grand financier nourrissait, en lui-même, contre les gens de race, depuis qu'une ingénuité de sa part, maintenant guérie, s'y était si vivement piquée, dans un contact trop rapproché avec le caractère de son premier gendre. Plutôt que de se frotter, encore une fois, à quelqu'un des pareils au comte de Grommelain, qu'il voyait tourner autour de la dot de sa deuxième fille, il avait d'avance préféré

n'importe qui. Et puis, l'établissement d'Hélène, à cause de sa disgrâce physique, lui avait toujours semblé une affaire d'ordre inférieur, ne promettant rien qui pût satisfaire un jour son orgueil ni ses intérêts, et que de longue date, il avait été pressé de liquider. L'enfant, du reste, n'avait presque jamais cessé de vivre à l'écart, avec une gouvernante par qui, chaque été, on la faisait même conduire seule, et vainement, à des eaux amaigrissantes. Bref, le baron s'était décidé, un beau jour, à solder sa fille, selon le vœu de celle-ci, et en amateur qui, d'autre part, ne conservait jamais que des types irréprochables dans ses paddocks ou ses chenils.

Olivier Bréhand avait gardé, des difficiles débuts de son existence, une habitude d'aller à ses obligations nouvelles comme jadis à son bureau. Ce qu'il avait été de ponctuel et de serviable, en tant qu'employé, il l'était désormais en tant qu'époux, que père d'une progéniture déjà considérable, en tant que beau-frère, et notamment que gendre. Et c'était ainsi que, dans le tra-la-la de cette soirée, où personne ne songeait plus à la baronne Saffre absente, lui s'imposait de se rendre aux appartemens de la malade, pour marquer à celle-ci toute la grande sympathie à laquelle a droit, du côté de la famille, une petite crise de foie.

Olivier se fraya un passage à travers la prestigieuse cohue. Un instant, il crut qu'il ne pourrait plus sortir du salon des glaces, où Saffre, très entouré, félicité et adulé, avait l'air, avec son imposante stature, d'être haussé sur une marche de trône. Le baron avait, pour répondre à tous, ce ton de courtoisie qui n'appartient qu'aux élus de la souveraine fortune, et que l'on a qualifiée par le mot de « famillionnarité ». Dans cette espèce de vaste chapelle plus resplendissante encore par le millier des flammes de bougies qui s'y répercutaient, et auquel le plafond lumineux faisait un firmament d'aurore boréale, l'argent recevait son culte, tel qu'un dieu si vénéré que l'on n'en saurait proférer le nom. Pour tous, c'était — sinon péché — du moins inconvenance mondaine que de chercher à en commenter le mystère. Chacun se conformait à des rites d'hommages. Les esprits plus indépendans, — c'est-à-dire ceux qui, en matière de revenus, avaient ce que l'on appelle l'indépendance, — comprenaient toutefois, chez d'autres moins exaucés dans la vie, plus altérés d'espérances, les génuflexions aussi outrées que sur des sols d'apparitions ou au seuil des grottes de miracles.

Olivier atteignit enfin le vestibule, fit s'ouvrir devant lui le rang des laquais en culotte courte qui montaient la garde, et gravit, sur un large tapis à haute laine, l'escalier d'onyx, au premier palier duquel on apercevait, d'en bas, le gigantesque por-

trait en pied du baron Saffre. De là, le détour des marches fit aboutir Bréhand dans une suite d'antichambres, dont la pénombre contrastait mélancoliquement avec l'intense clarté des salles du rez-de-chaussée. Il trouva la femme de chambre qui alla prévenir sa maîtresse de la démarche d'Olivier, et revint avec l'invitation d'introduire ce dernier.

La baronne Saffre lisait dolemment, alanguie sur une ottomane, dans une lueur de lampe légère.

— Bonjour! murmura-t-elle. Que c'est aimable à vous d'être venu jusqu'ici!... Non, je ne vais pas très mal... Un peu plus mal seulement que d'habitude.

Et tandis qu'Olivier lui exprimait toute la part affectueuse que... et tout le regret dont...

— Merci, mon ami! continua la baronne... En redescendant, recommandez bien aux autres, à mes filles, de ne pas se déranger. Je ne veux pas que l'on s'occupe de moi. Je vais me coucher, après avoir pris cette potion qui est censée faire dormir... Et dites-moi?... d'un mot... comment cela se passe-t-il en bas?

— C'est très brillant!... Mais avouez que, au fond, malgré tout, vous bénissez votre mal de vous avoir reléguée au coin de votre feu, loin du tracas de recevoir et de ce tohu-bohu?

La baronne secoua négativement son mince visage. Elle avait, au surplus, sa mine presque ordinaire, de femme maigre depuis toujours et n'ayant guère changé en prenant peu à peu de l'âge. De petites veines, sur ses paupières et ses tempes blafardes, entouraient d'un réseau bleu son vivace regard.

— On ne me rendra justice, dit-elle, qu'après ma mort. Sans en avoir l'air, allez, je sais toujours faire ce que j'ai à faire... Au revoir, mon cher ami... Encore une fois, ne m'envoyez personne, ni surtout cette bonne grosse Hélène... Vos enfans vont bien?... Tant mieux! Retournez vite vous amuser...

Olivier la quitta sans retard, ainsi qu'elle l'y engageait de tout cœur. Il emportait la vision bien frappée de cette figure claire parmi l'ombre de la grande chambre, dont le mobilier, les tapisseries et les tentures se perdaient alors dans des ténèbres voulues. Au-dessus du tumulte et des splendeurs de la fête, l'âme de la baronne Saffre, indiquée seulement par une vigilance des yeux, semblait ce soir-là, ainsi qu'à l'ordinaire, somnoler dans un refuge de la demeure, frêle mais durable comme une veilleuse.

En bas, l'entr'acte était arrivé à sa fin. La foule regagnait l'immense hall où se donnait la comédie. Un des accès en était précédé par un délicieux petit salon, qui, entre deux portes, offrait une sorte d'anfractuosité dans la suite des grands salons, une espèce de boudoir tendu de draperies tendres et fleuri.

Adossé contre un des chambranles, le jeune marquis de Renève tordait impatiemment sa jolie moustache, en suivant d'un regard aigu les jeux de physionomie dont Catherine Saffre, retirée dans ce réduit, accompagnait son entretien persistant avec le grand-duc. Certes, il était fixé, — pour être le premier à en souffrir, — sur l'universelle froideur qu'affectait, envers les soupirans, la superbe et dernière descendante de cette héroïque maison de Valdrenne. Il était bien sûr que les propos, à l'échange desquels Catherine feignait si hospitalièrement de se plaire, ne pouvaient être qu'indifférens et frivoles. Mais il ne se défendait pas d'une irritation jalouse en remarquant la posture naïve et tourmentée dont, assise sur un siège trop bas, elle dessinait généreusement les formes de son corps, sous le sourire complaisant du haut seigneur de passage.

Toutefois Renève se donna des apparences détachées, quand il s'aperçut combien il se livrait, de cette manière, à l'examen de Tarsul, qui, en face de lui, contre l'autre côté du large chambranle, le considérait, à travers un monocle, avec l'expression narquoise d'un visage presque diabolique.

Un flot d'invités coulait entre eux. A son tour, le grand-duc d'Esclavonie, ramenant sa belle interlocutrice, passa, obèse et royal. Un gros de monde suivit encore. Puis, Renève, profitant de ce qu'il pouvait maintenant se rapprocher de Tarsul, lui demanda d'un ton exprès dégagé :

— Est-ce que vous rentrez là dedans, vous?... Moi pas! C'est trop crevant...

— Peuh! répliqua l'autre, c'est assez ce qu'il leur faut : du mensonger, du conventionnel, de l'inexistant. Ils n'admettent publiquement que ce qui n'est pas. La vérité, sous quelque forme qu'elle leur soit présentée, les blesse. En art, c'est pour eux de l'indécence; en science, c'est de l'impiété; en conversation, c'est du cynisme. Au moins, là dedans, on leur sert quelque chose d'assez flou pour qu'ils n'en soient touchés nulle part : de temps en temps, un couplet où il leur est parlé d'amour, mais comme d'un passe-temps imaginaire dans des bergeries telles qu'il n'y en eut jamais. Et encore les bergers ici sont de jeunes personnes en travesti, de sorte que, aux yeux des femmes, cela reste délicat comme une comédie de couvent; et, aux yeux des hommes, ça devient d'un manque de sincérité, d'un artifice qui, — à un autre titre encore, — ne peut que les enchanter.

— Oh! mon cher, notre société n'est pas si réfractaire que cela aux réalités de l'amour. C'est pour lui qu'il y a là, devant nous, tant d'hommes à rôder dans cette pépinière de femmes. J'étudiais tout à l'heure, j'écoutais les couples qui passaient à ma

portée. Et, sur les lèvres de tous ceux et de toutes celles qui sont encore dans l'âge de l'action, avec les chances mêmes les plus minimes de plaire, je saisissais des phrases, des allusions, des demi-mots, des réticences où était signifiée la question de l'amour. Les deux sexes ne viennent dans le monde que parce qu'ils ont un amour à y conduire, ou à y retrouver, ou à s'y procurer. Mais les dîners, les raouts, les bals, toutes les réceptions mondaines ne sont que des cours d'amour!... On peut m'assourdir, tant qu'on voudra, avec les raisons sérieuses, les principes de politesse, les devoirs de sociabilité que la bonne compagnie aurait soi-disant de se grouper. A cela, je répondrai toujours : Pourquoi les femmes se décollettent-elles quand elles ont à se produire dans le monde? Pourquoi les jeunes gens de notre classe, dont l'unique travail et le souci constant sont de veiller à réjouir leur tempérament, consacrent-ils tant de soirées à des salons où il faut parfois entendre des vers, au lieu d'aller les passer par voie directe avec les demoiselles particulièrement chargées des réjouissances publiques? Parce que tout ça, que nous voyons à perte de vue dans cette salle, c'est plein d'amour, d'amour à dénicher, à éveiller ou à réveiller, à garder ou à changer, d'amour à dire, d'amour à faire... La seule base générale des relations mondaines, le seul lien d'ensemble pour cette masse qui vient de tant de côtés, et, du reste, le seul élément qui constitue la famille, la société, la loi même de l'univers, c'est l'amour!...

—Non, objecta Tarsul, c'est l'argent.

— Comment cela, l'argent?

— Savez-vous exactement ce que l'on définit par le mot d'armature?... On désigne ainsi un assemblage de pièces de métal, destiné à soutenir ou à contenir les parties moins solides, ou lâches, d'un objet déterminé. Eh bien! pour soutenir la famille, pour contenir la société, pour fournir à tout ce beau monde la rigoureuse tenue que vous lui voyez, il y a une armature en métal qui est faite de son argent. Là-dessus, on dispose la garniture, l'ouvrage d'art, la maçonnerie, c'est-à-dire les devoirs, les principes, les sentimens, qui ne sont point la partie résistante, mais celle qui s'use, se change à l'occasion et se rechange. L'armature est plus ou moins dissimulée, ordinairement tout à fait invisible; mais c'est elle qui empêche la dislocation, quand surviennent les accrocs, les secousses, les tempêtes imprévues, quand l'étoffe des sentimens se déchire et que se fend la devanture des devoirs ou des grands principes. C'est seulement en ces circonstances-là, et pour quelques instans, que l'on peut parfois apercevoir dans le cœur de la société, au centre des familles ou entre les deux parties d'un ménage, leur armature à nu, le lien d'argent. Mais vite

on recouvre ça de sentimens neufs ou de principes d'occasion. On remplace les préjugés détériorés et les devoirs crevés... Et l'armature a supporté le tremblement! Elle est restée en permanence pour maintenir scrupuleusement la forme et l'apparence des foyers domestiques, et pour recevoir la réparation dont a besoin la façade mondaine.

Le marquis de Renève opposait à son interlocuteur des signes d'incrédulité. Tarsul profita, pour reprendre, de ce que, la représentation étant achevée, une suite de personnalités, qu'il citait au fur et à mesure, se dirigeait vers eux pour y trouver issue.

— Ah çà! le duc de Gisors qui est là-bas à se dandiner, lui qui sait si juste ce que l'on doit à chacun et si largement ce qu'il se doit à lui-même, par quel autre lien le penseriez-vous relié à Saffre que les cent mille francs dont celui-ci a gratifié la caisse du comité royaliste, lors des dernières élections?... Et M. de Saint-Andoche, qui nous arrive les mains enfoncées dans ses manches comme un petit vieux sacristain, accompagné de Mme de Saint-Andoche, de leur fils Raymond et de leur fille de Saint-Andoche, eux crème de noblesse et gratin d'aristocratie, chez qui c'est presque impossible de pénétrer et qui ne vont nulle part, les voilà cependant, avec leurs lèvres pincées, mais avec leur présence toute grande, bien ouverte. Qu'y a-t-il entre eux et Saffre, sinon la dotation de ses quatre cents hectares de l'île de Wight, qu'il a faite aux Génovéfains expulsés, sans qu'il y ait lieu d'examiner davantage dans quoi cet argent, ainsi purifié, avait été gagné?... Et le prince de Marengo, maintenant? qu'est-ce qui lui fait afficher ici son nom épique? C'est l'intention de continuer à louer, moyennant la moitié du chiffre d'adjudication, la chasse en forêt de Vexin dont le baron s'est dégoûté... Quant au grand-duc d'Esclavonie, n'est-ce pas? je n'insiste point, c'est un prix fixe : on l'a pour un chèque de cinquante mille florins... Croyez-moi, mon cher, la composition de ce salon est payée, de façon ou d'autre; et les relations, partout dans le monde, ne durent que par l'intérêt.

— Enfin, répliqua Renève, il y a encore tout de même dans notre société des gens que l'on n'achète pas!...

— Parbleu! je ne méconnais pas qu'il y ait des mondains fantaisistes ou sentimentaux; mais je les distingue là dedans, je les compte comme des coquelicots ou des bleuets parmi les épis de toute une moisson. Et j'exagère ainsi la proportion. Demandez plutôt si je me trompe au baron Gedruc, qui vient vers nous et qui, l'autre jour, me disait avec tant de bonhomie maligne : « Che ne zais bas gomment vait ze tiable te Savre, bour ze brogurer le tessu tu banier?... Moi, che ne beux afoir gue tes amis te

tix mille vrancs... » En effet, le monde a quelquefois de ces bizarreries, des répugnances futiles; ça ne tient à rien, à une question d'accent, par exemple...

Renève secoua la tête, en disant :

— Je connais, parmi nous, beaucoup plus de caractères désintéressés que vous ne le prétendez!

— Oui, il y a aussi les tout à fait riches. Je mets à part un certain nombre de personnes fortunées qui, premièrement calmées dans leur faim d'argent, ne s'adonnent qu'à leurs appétits de plaisirs... Tenez, voici à propos la comtesse de Grommelain. Je conçois bien à quoi elle doit penser, et ce n'est pas, en effet, à ses intérêts. Mais qu'est-ce qui fait rester debout son ménage? Un intérêt pourtant : l'intérêt de Grommelain. L'armature fonctionne entre eux deux. Mais elle ne la sent pas, parce que c'est seulement sur lui que ça tire... Encore une fois, l'armature est ce qui ne se montre pas, ce qui se masque le plus soigneusement sous les enjolivemens de la surface, comme une monstruosité intérieure pourtant indispensable. Il faut toute une démolition pour la faire apparaître ; et, dans les conditions normales, il faudrait être devin pour dire au juste où elle est chez chacun, découvrir de quel point individuellement elle y part et à quel point elle y aboutit... Ainsi, là, regardez ce bon vieillard, cravaté de la Légion d'honneur. C'est un savant, une espèce de saint laïque, qui vivrait d'un radis noir, qui n'a aucun besoin pour lui-même ; mais il a une fille, et un gendre auquel il voudrait faire confier, par le baron Saffre, la direction des mines de Manorès.

Tarsul continuait à chercher et à découvrir, dans la pompe de ce défilé, de nouvelles individualités, dont les motifs de conduite et les buts d'existence, interprétés par lui, apportaient des démonstrations à sa théorie.

— Et Jacques d'Exireuil, fit-il en désignant un grand garçon à figure mâle et brune qui, non loin de là, s'était arrêté pensivement... Par quel démon de sort, par quel mystère d'armature est-il aujourd'hui planté dans l'intimité du baron Saffre, d'une manière dont il est peut-être le seul, ce soir, à ne pas se douter?...

Renève eut un petit froncement du front, qui exprimait que l'incident auquel Tarsul faisait allusion ne lui avait pas non plus échappé.

— Qu'est-ce qu'il mijote? reprit ce dernier... On le sait très amoureux de sa femme ; on l'a toujours cru aussi très aimé d'elle. Longtemps ils n'ont fréquenté le monde que dans la mesure où c'était strictement obligatoire. Et, depuis le jour où les charbonnages dont il avait hérité ont été réduits à néant, on voit Exireuil ne plus manquer une fête, se mettre en rapports suivis

avec Saffre, à tel point que, ce soir, sa femme nous a eu l'air d'être la maîtresse de la maison !

— En tout cas, remarqua Renève avec indulgence, c'est un camarade que je considère comme très honnête, d'excellente compagnie et fort bien posé.

Tarsul songeait, à part lui : « Et vous-même, jeune et joli marquis de Renève, vous expliquez-vous bien les raisons pour lesquelles vous êtes attaché à ce milieu de richissime finance?... C'est parce que les atavismes seigneuriaux qui sont en vous persistent à exiger les redevances du bon temps, et qu'il n'y a plus, pour vous les servir, que la vanité des parvenus et les ressources des millionnaires. Chez les Saffre, on vous offre les splendeurs de la table, des résidences châtelaines pour l'été, et, l'hiver, des chasses sur des terres de rois !... Et si vous êtes tant épris de la belle Catherine Saffre, c'est que, par surcroît, il vous semble légitime de la prendre à son manant de mari, et que, à votre insu peut-être, il vous paraîtrait bon d'obtenir aussi « le reste », sans bourse délier, dans cette famille qui est, pour vous, de fréquent souper et de confortable gîte. »

Tarsul aurait pu ajouter : « Et moi, moi Tarsul! qu'est-ce qui me retiendrait parmi ces gens que je hais, que je méprise, et que j'envie, si ce n'était point pour trafiquer avec eux de mes connaissances précieuses, être leur cicerone dans le pays du goût, des appréciations artistiques et des idées seyantes, moi l'expert en bibelots, consulté par ces ignorances dépensières, moi, Tarsul, l'Archiconseilleur des payeurs! »

... Sur ces entrefaites, la soirée arrivait à sa clôture.

Au seuil du premier salon, le baron Saffre, attiré par une préoccupation, recevait encore des complimens, et échangeait des formules d'au-revoir avec quelques derniers invités attendant leur équipage.

Giselle d'Exireuil — dont le mari s'occupait de faire avancer le coupé de cercle — allait partir à son tour, enveloppée dans un long manteau de chèvre du Thibet dont l'épaisse blancheur, autour du cou, auréolait de là sa figure mélancolique et délicieuse.

Saffre la rejoignit derrière le battant de porte où elle s'abritait contre l'engouffrement du vent à chaque allée et venue du dehors.

— A bientôt, n'est-ce pas? lui dit-il... Je ne vais rêver que de vous!... Tâchez aussi de penser un peu à moi!...

Et il lui serra les doigts, sans intention méchante, mais avec la force, inconsciemment, de la main mise sur elle que, à cet instant-là, il avait en tête.

— Oh! vous m'avez fait mal! se récria-t-elle à voix basse, avec

une crispation subite des traits, tandis que le baron s'excusait, et que, sous une brusque poussée de douleur, de honte et d'intimidation, deux petites larmes étaient montées se faire pendant au bord des grands yeux bleus de la jeune femme.

II. — LA COMTESSE DE GROMMELAIN

Marie-Blanche de Grommelain, la cadette d'Arthur Saffre et l'aînée des deux filles du baron, appartenait à cette catégorie de femmes du monde dont l'emploi du temps, en définitive, ne se différencie de celui des cocottes tout à fait que le soir. Chez ces femmes, la matinée est consacrée à un tardif et long lever, à des soins fétichistes de leur corps. L'après-midi les mène fréquemment, pour une bonne partie de sa durée, à ce que le mot de rendez-vous, dans un sens bien entendu, peut évoquer de plus transgressif du neuvième commandement et de très folâtre parmi les manifestations de nature. Mais quand approche la chute du jour, elles sont rappelées à reprendre un sentiment absolu de leur propre respectabilité. Les demi-mondaines, alors, n'ont plus, elles, pour attendre le moment du coucher, qu'à se réunir à leurs pareilles, hors la société, ou à se reléguer dans les endroits de divertissemens publics, les théâtres, les bals libertins, les fêtes offertes aux noces galantes. Au contraire, à l'arrivée du soir, les mondaines, du genre de la comtesse de Grommelain, sentent enfin s'ouvrir devant elles la solennité de la vie sociale. C'est, le plus souvent, pour prendre place à une tablée *select* où elles ont été priées, pour entrer, à portes toutes grandes, dans une réception de high-life, que, avant le moment du dîner, elles se rhabillent, — une fois de plus. Elles pénètrent là sérieusement, gravement, prêtes à prononcer, dans le ton convenu, les jugemens protecteurs, favorables ou sévères qu'il faut y avoir sur les gens et les choses. La soirée s'écoule à ne leur suggérer que des idées dont on se loue généralement autour d'elles. En effet, elles saisissent à la volée celles qui sont toutes faites, n'ayant pas eu le loisir, dans la journée, de s'en fabriquer de personnelles sur rien, et d'ailleurs ne possédant de chaudes convictions, de souvenirs vifs et d'anecdotes neuves que sur des sujets dont elles ne peuvent faire mention devant le si bienséant auditoire. Et pour compléter la dignité de leurs heures nocturnes, en regagnant leur chambre, elles ne ramènent jamais un étranger, — et rarement leur mari même, — dans leur lit.

Ce matin-là, Marie-Blanche de Grommelain était agitée par un des soucis les plus agaçans qu'elle se connût dans l'existence : c'était d'être en brouille avec la première femme de chambre, qui,

devant la psyché du cabinet de toilette, était en train de la coiffer.

— Puisque je suis contente de toi, disait la maîtresse, qu'est-ce que tu as besoin de t'occuper du reste?

Elle tutoyait cette fille, par laquelle elle avait, toute petite encore, été déjà servie dans la maison de son père.

— Non! bougonnait l'autre, on serait la dernière des dernières de se laisser traiter comme M. le comte en prend, quant à moi, l'habitude!...

La comtesse de Grommelain, dont le peignoir mettait en sac les grâces de son corps, ne pouvait mirer que les séductions de sa tête, dégagée de là. Au milieu de petits tressaillemens énervés, elle faisait virer son cou mince, blanc et duveté, pour étudier de face, derrière, de droite et de gauche, les torsions, les ondulations de sa chevelure brillante et châtaine qu'elle plaçait entre les deux reflets d'une glace à main et de la grande glace. Elle jetait des paroles brèves à la chambrière, en prêtant les yeux à ce que celle-ci lui faisait, comme on prête l'oreille, de profil, en ayant l'air de n'écouter que son miroir.

— Est-ce que tu penses que mon mari aurait découvert quelque raison de t'en vouloir?

Dans les rapports entre la maîtresse et la servante, la distance hiérarchique, sur le terrain des confidences, n'était marquée, de la part de Marie-Blanche, que par l'absence d'aveux verbaux ou catégoriques au sujet de ses désordres. Elle avait conservé, comme un dernier retranchement de sauvegarde altière, la possibilité de sembler ne pas comprendre, si, dans l'invraisemblable ignominie d'une dispute, sa femme de chambre l'avait jamais outragée d'une imputation. Il lui restait le moyen de chasser la diffamatrice, avec un de ces fiers redressemens qui peuvent encore, chez ceux à qui on les oppose, faire remettre l'évidence même en doute. Mais la comtesse de Grommelain ne s'était jamais gênée dans ce que l'on peut faire entendre de compromettant à une fille de service, par le ton des recommandations et des menaces, en la chargeant exclusivement de son courrier à l'arrivée et au départ. Puis, la jeune femme ne fournissait-elle pas un témoignage matériel assez instructif à son égard, quand, rentrant pour se mettre en toilette du soir, elle se faisait dévêtir, sans pouvoir alléguer de revenir d'un essayage chez la couturière? La femme de chambre saisissait aussitôt, au détail d'une agrafe, d'un nœud ou d'un lacet, ce que d'autres mains venaient de mal refaire dans ce que les siennes avaient bien fait.

— Certainement, repartit celle-ci, que Monsieur doit m'en vouloir de me sentir dévouée avant tout à Madame!

La réponse était discrète et inquiétante. Elle taquinait la com-

tesse de Grommelain au point le plus chatouilleux de sa conscience : la crainte d'être soupçonnée et tracassée par son mari. Et vite celle-ci, se creusant la cervelle, imagina les causes les plus chimériques d'alarmes. Elle harcelait de questions sa femme de chambre, allant jusqu'à l'accuser de s'être rendue suspecte par quelque stupidité maladroite. Une manière déplaisante, peut-être, d'avoir mal dissimulé une lettre, en l'emportant ou en l'apportant, pendant que le Comte était là?... ou bien une façon équivoque de répondre, à quelque question sur Madame, que Monsieur pouvait avoir eu besoin de poser le plus innocemment du monde?... Marie-Blanche n'obtenait que des répliques vagues et d'hypocrites protestations. Elle s'irritait et se démenait. La moindre alerte, au sujet de sa sécurité conjugale, la jetait dans cet état de pusillanimité où il suffit que l'on ne se sache pas à l'abri de tout, pour que ce soit tout, immédiatement, que l'on appréhende.

Soudain, elle se tut, et, par une décision brusque, fouillant dans le tiroir ouvert d'un bonheur-du-jour en bois de rose, elle y prit sa seringue à morphine, pêle-mêle avec des épingles d'écaille, des chaînettes, des bigoudis et de petites broches de collet en brillans.

— Ah! dit la femme de chambre, si ce n'était pas le respect de Mme la comtesse, il y a beau temps que j'aurais cassé cette sale drogue!...

Marie-Blanche, silencieusement, avait entre-bâillé son peignoir; et sous l'étoffe, contre la chair, du bout de la pointe d'or, elle choisissait une place de sa hanche à piquer. Elle se mordit une lèvre et ferma les yeux, pendant la seconde du petit instant cruel. Et, toute souriante déjà du bien-être qui allait se répandre en elle, elle accueillit les humbles objurgations dont elle continuait à être l'objet, en disant :

— Tâche de me laisser tranquille... Allons, voyons! c'est fini de me coiffer... Qu'est-ce que tu attends pour me chausser?

— Non, poursuivait l'autre, agenouillée dans son service, Mme la comtesse ne sait pas tout ce qu'elle peut s'amener d'affreux!... J'avais une amie, dont c'est sûr que la dame où elle était doit être morte aujourd'hui. Les piqûres, qu'elle se faisait aussi, lui avaient couvert le corps de boutons qui, à vue de nez, ne valaient pas mieux que de la petite vérole. Et quant aux idées de sa tête, les trois quarts du temps, autant dire qu'elle ne les avait plus. L'eau la plus chaude, elle criait qu'elle était froide!... Et des sottises auxquelles c'était à ne pas croire, pour une personne de famille qu'elle était si bien!... Mon amie n'a seulement pas pu durer dans cette place...

La comtesse de Grommelain haussait les épaules, en achevant de s'apprêter pour le déjeuner.

Il y avait deux ans déjà que le vice de la morphine était entré en elle, par un hasard de curiosité, au cours d'une liaison passagère avec un cousin de son mari, un secrétaire d'ambassade perverti par les longs ennuis d'une résidence en Perse. Ce poison de mensonge et de plaisir, d'ivresse instantanée, semblait avoir été inventé pour elle, pour rembourrer d'imposture, alentour, et capitonner de mollesse les aspérités des circonstances, avec lesquelles Marie-Blanche ne supportait pas de se trouver en contact. Sous son petit crâne, où il n'y avait point la place des facultés qui font que l'on prévoit, qu'on se résigne, qu'on patiente, qu'on se prive, criaient l'intolérance du caprice, l'exigence des concessions et des assentimens immédiats, le besoin d'une baguette de fée pour être toujours exaucée à la minute. De tout temps elle n'avait eu de fantaisies sans courir aussitôt à leur réalisation, ni de ressentimens sans se ruer à des vengeances ou, — trop faible, — à d'acrimonieuses exhalations de ses animosités. La morphine était intervenue, dans son destin, comme une bonne marraine. L'illusion nerveuse, qu'elle en recevait, l'autorisait à oublier les réalités importunes, et lui donnait des ailes pour voler, en avance, à la rencontre imaginaire des objets de ses vœux.

Quand Marie-Blanche, après l'avertissement du maître d'hôtel, se fut rendue dans la salle à manger, elle y trouva, — qui l'attendaient, — son mari et ses deux fils, âgés l'un de dix ans, l'autre de sept. C'était l'habitude, lorsqu'il n'y avait pas d'invité au déjeuner, que la gouvernante laissât les enfans, entre leur père et leur mère, pour la durée du repas. Leur petite présence amortissait un peu toute éventualité du tête-à-tête. Le premier bonjour s'échangea entre les quatre convives, en même temps qu'ils se mettaient à table.

— Avez-vous monté, ce matin? dit Marie-Blanche.

Grommelain fit un signe affirmatif; et ce fut seulement plus tard qu'il ajouta :

— Le Bois était très bon.

Il y eut un nouveau silence; puis la Comtesse reprit :

— Quelles figures de connaissance avez-vous aperçues?

— Oh! des tas de gens!...

— Mais qui? fit-elle avec insistance, voulant obliger son mari à se déballer un peu en paroles et à sortir, dans le son de la voix, quelque chose des arrière-pensées qui pouvaient être bouclées en lui.

— Ah bien! répondit celui-ci, il y avait... Epernon... Icheul-

dorff... le marquis de Fé... Garoguigalo... Elioboth... le petit Arcole...

Cette énumération ne contenait pas un seul nom que Grommelain, par rapport au présent ou au passé de sa femme, eût pu être fondé à accompagner d'une grimace avisée ou d'une expression indicatrice. Aucun des personnages cités, en effet, n'avait jamais rien été pour la comtesse, pas même ce que, très spécialement, elle entendait par ses « petits flirts », c'est-à-dire les héros d'aventures sans lendemain avec elle, réservant la qualification d'amant, dans le cas de liaison plus persévérante, à quelque associé permanent pour l'intrigue et le plaisir.

Il y avait bien quelqu'un dont Marie-Blanche eut sur le bout de la langue de demander s'il ne s'était pas montré aussi dans les allées cavalières. Mais cela, ce n'était qu'une tentation du diable, une vicieuse velléité de défi, puisque, avant deux heures de là, elle allait pouvoir tout à loisir s'en informer auprès de ce quelqu'un lui-même. Et, comme si Grommelain avait pu lui avoir lu sous le front cette question à poser d'un nom, elle dit avec le rapide contentement de penser qu'elle le déroutait.

— N'avez-vous pas vu papa ?

— Non ! répliqua sèchement le comte, et cela m'a étonné...

— Pourquoi ?

— Parce que M. et Mme d'Exireuil étaient là.

Marie-Blanche sourit. C'était de l'obligeance envers son mari et de la malveillance pour le couple qu'il venait de désigner.

— Tiens ! fit-elle, ils ont donc encore des chevaux ?

Grommelain eut ce geste de dédain qui écarte les bras du corps et soulève indifféremment les épaules, ce mouvement qui a l'air de se décharger d'autrui et de faire, sur les côtés de soi, un passage facile pour laisser le sort des autres s'en aller comme ça pourra, où ça voudra.

C'était un individu d'une quarantaine d'années, à figure régulière et fatiguée, avec des petits favoris blonds, des petites moustaches blondes. Sa physionomie — sous un régime politique qui lui eût été favorable — était de celles qui auraient désigné leur homme pour la diplomatie, le Conseil d'État ou les candidatures officielles. Ce type d'aristocratie, tenu par les institutions de la France actuelle à la porte des fonctions, s'est hâlé à rester dehors ; et durcissant la peau de son visage au grand air, pour lequel elle n'était pas faite, la bronzant avec les intempéries, ce genre de personnages est allé constituer, oisivement, sur des bases élargies, la race noble du sport. Le comte de Grommelain était froid et cassant. A l'ordinaire, il ne paraissait susceptible d'emportement que dans les conversations sur la politique. Mais alors, pour

juger les actes et les gens du gouvernement, la plus violente terminologie lui montait spontanément aux lèvres. Sous les petits bandeaux lisses de ses cheveux rares, ses yeux gris accompagnaient d'étincelles les dégoûts hoqueteux qu'il avait, les mots orduriers bons pour définir l'état de crapule dans lequel il se représentait les menées de l'opinion adverse. Les faits inévitables de défaillances humaines, les cas de mauvaises mœurs dont il pouvait avoir le spectacle en son monde, la mention des crimes populaires, des catastrophes, ou même les histoires de chiens écrasés qu'il lisait dans son journal, tout cela ne le faisait bondir, de son apathie apparente et bien rentée, que par la couleur sous laquelle il y distinguait une conséquence du régime et un signe fatal du temps.

— Les Échos de ce matin, reprit-il d'un ton détaché, contiennent un pompeux article sur l'équipage de chasse que votre père s'est monté.

— Ah ! fit Marie-Blanche d'un air d'égale négligence et sentant venir dans ce parage une tornade de rancune dont l'espèce y était fréquente.

— Ouais ! il y a beaucoup de détails... On dit que le maître d'équipage sera le deuxième gendre du baron Saffre, M. Olivier Bréhand, le sportsman bien connu... Oh ! il y a aussi une phrase gracieuse pour moi... On ajoute que le baron ne risquait pas d'être pris au dépourvu, ayant, en outre, pour confier sa meute à de bonnes mains, un autre gendre en réserve ; et l'on célèbre à ce propos ma compétence.

Marie-Blanche saisit cette occasion, qui ne lui coûtait rien, de se montrer moins la fille de son père que la femme de son mari, en épousant avant tout le grief de celui-ci.

— J'espère vous avoir dit assez nettement combien papa agissait mal à votre égard dans cette affaire.

— C'est à lui que vous auriez dû le dire, repartit vivement Grommelain... Et, très raide !... Vous êtes sa fille, en somme, vous avez bien le droit de parler !

— Papa ne supporte plus rien de moi...

— Et pourquoi cela, s'il vous plaît?

— Parce que, depuis que vous avez eu des attrapades avec lui et que vous lui battez froid, il se méfie de mes réflexions comme si c'était vous qui me les inspiriez, vous étant mis dans l'impossibilité de les faire vous-même.

Grommelain avait prêté aux allégations de sa femme une attention hostile. Il se recueillit un instant, ainsi que pour faire un choix, du haut des yeux, dans le tas de choses qu'il avait à répondre. Mais il se détourna vers le mépris.

— Il paraît que votre beau-frère Olivier est un chasseur de

race. Ma parole! c'est imprimé. J'en reste encore rêveur!... De race?... Alors, cela signifierait donc qu'il a eu des piqueux dans sa famille, ou qu'il descend d'une lignée de rabatteurs! conclut le Comte avec morgue, avec ce sourire qui se fait, non des lèvres, mais des dents.

Marie-Blanche était déjà un peu soulagée de prévoir maintenant que l'orage ne gronderait pas sur la question ainsi abordée, et se passait, pour le moment, en éclairs de chaleur.

— Oui, répétait-elle, papa a eu tort, il a grand tort!... Mais vous comprenez bien que ce moyen de gâter Olivier c'est pour payer Hélène des facilités que papa trouve auprès d'elle...

— Bah! voilà-t-il pas!... Peuh!... Ah! la la!

Ces interjections, avec la mimique hautaine dont Grommelain les consolidait, pouvaient se traduire ainsi : « — Est-ce qu'il y a de ma faute sur ce point? Est-ce que je vous empêche d'imiter votre sœur? En travers de quoi me suis-je jamais mis? Quand votre mère est retenue par sa santé dans sa chambre, ne vous ai-je pas laissée libre d'inviter votre père, et de le faire dîner aussi avec Mme d'Exireuil autant qu'il le voudrait, ou avec la princesse Nagear s'il le préfère, ou avec toutes les femmes du Grand-Turc si cela vous convient?... »

Les garçonnets, aux deux bouts de la table, assis l'un vis-à-vis de l'autre, demeuraient muets, sachant qu'ils n'étaient pas autorisés à prendre la parole, et n'en ayant pas du reste envie. Le nez dans leur assiette et l'esprit plongé dans leurs petites méditations, ils ne relevaient que de temps en temps leurs yeux clairs pour les fixer sur celui des deux interlocuteurs qui était alors en train de donner de la voix. Et c'est ainsi que — suivant un principe de faire un peu participer les enfans à la vie de famille, auquel par tradition tenait le comte de Grommelain — ceux-ci étaient appelés, ce matin-là, à se former, sous la direction de leur père et de leur mère, des commencemens d'idées sur leur oncle Olivier, leur tante Hélène et leur bon-papa.

A la fin du déjeuner, ils furent doucement congédiés, et leurs parens passèrent dans la pièce voisine, où le café était servi.

C'était un petit salon de chinoiserie XVIIIe siècle, d'un style pompadour d'Orient; une invention de Tarsul, qui, meuble par meuble, bibelot par bibelot, avait su découvrir les pièces de cet ensemble et les composer. Grommelain répondait volontiers, d'un air étrillé, quand on le complimentait de cette merveille : « — Je sais ce que tout cela coûte! » Mais c'était là s'exprimer d'une façon impropre et trop absolue : il ne savait, avec exactitude que ce que cela lui avait coûté, personnellement, à lui. Au surplus, personne n'était fixé sur les mystérieux péages que cer-

tains seulement accusaient Tarsul de faire franchir aux membres de la famille Saffre, sans que ceux-ci pussent s'en apercevoir, dans l'élégant chemin de trouvailles et de décisions coûteuses où il était leur guide privilégié ! La plupart se bornaient à lui attribuer des « patricotages », par un terme familier et aussi incorrect que la chose même à définir. Et tout le monde, en tout cas, le considérait comme moins cher que le baron de Niéfan chez les Happarsheim, et que le comte de Girliat, qui avait du goût chez Gedruc.

Marie-Blanche s'était à demi étendue sur un meuble de bois doré et de soie tendre, d'une forme si fantasque et légère qu'il semblait moins fait pour s'y asseoir que pour être regardé. Elle considérait, à la dérobée, Grommelain qui, sans faire aucune attention à elle, humait sa tasse à petites gorgées, campé devant la fenêtre avec les points de rougeur aux pommettes qu'y mettait une béatitude de digestion.

C'était, en elle, une urgence de sa nervosité que de ne pas ignorer plus longtemps si elle était mêlée, ou non, au reproche inconnu que le maître de la maison faisait peser sur la femme de chambre, au dire de celle-ci. Mais, à ce moment, elle était soudain frappée de ce que la moindre petite explication conjugale lui suscitait aujourd'hui d'embarras, rien que pour y aborder. Depuis un certain temps déjà que son mari avait adopté, vis-à-vis d'elle, une stricte observance de séparation charnelle, elle n'avait pas la ressource des moyens boudeurs grâce auxquels une femme sait se faire arracher, par questions, ce qu'elle a le plus envie de dire. Et, pour avoir finalement raison, le plus pratique et le plus sûr des argumens féminins lui était en cela refusé. Néanmoins, par un recours spontané à la seule arme morale dont elle connût le maniement, elle prenait les attitudes de la coquetterie avec des mines séduisantes, quoique Grommelain, le dos tourné, ne fût pas en position de la voir faire ainsi l'exercice en son honneur.

Le cadre et l'arrangement de ce salon exigu étaient toutefois comme choisis exprès pour mettre le mieux en valeur la personnalité physique de Marie-Blanche. Là, plus que partout, l'attrait pervers de ce corps mince — où l'instinct de plaire à l'homme serpentait des pieds à la tête — paraissait chez lui, dans ce petit luxe singulier auquel le génie exotique, compliqué par l'art français, avait un caractère de fantaisie provocante et de grâce adultérée. Les prunelles de Marie-Blanche, presque violettes, plutôt mauves que bleues, sous des paupières bizarrement retroussées aux angles, semblaient être l'expression animée, le regard même de ce mobilier étrange. Sa taille extraordinairement fine n'était

féminisée pourtant qu'au prix de tout le serrement d'un corset, entre d'étroites hanches et une gorge de jeune clown muselé. Ses inquiétantes souplesses de membres la faisaient naturellement se fondre dans des coussins, et sur des fonds d'étoffes d'un éclat si brusquement agressif aux yeux que c'était une surprise pour la main de les trouver ensuite si doux à caresser. Enfin sa physionomie délicate et tourmentée semblait issue de quelque race faite pour ne vivre que parmi ces meubles dont le bois d'or était éperdument tourné, devant ces frêles candélabres qui tordaient leur bronze dans quelque fantastique délice.

Déterminée à la longue, par l'inattention de son mari, à entamer des pourparlers la première, Marie-Blanche le fit timidement.

— Ma femme de chambre est très déconcertée, dit-elle, d'une malveillance qu'elle a sans doute tort de vous attribuer à son égard... Auriez-vous réellement un motif de lui rendre pénible le service et de m'attirer ses jérémiades?

Grommelain murmura quelques mots inintelligibles, sans s'être encore retourné.

— Je tiens beaucoup à elle, par habitude, reprit insidieusement la comtesse... Mais je ne puis que me rendre à vos raisons... si vous en avez... d'être mécontent d'elle?...

— L'autre jour, répondit-il alors en évitant de regarder sa femme, je l'ai entendue qui bavardait, plus haut qu'il n'aurait convenu, avec le valet de chambre, le valet de pied, toute une valetaille qu'elle faisait s'esclaffer par des histoires bêtes et vilaines sur la maison...

— Qu'est-ce qu'elle disait? demanda vivement Marie-Blanche avec cette lâche bravoure qui n'est faite que d'espoir et du besoin de ne plus avoir peur.

— Oh! laissons cela!... D'ailleurs, celle-ci ou une autre, elles se valent toutes. Gardez-la. Mieux vaut ne pas ouvrir la place à une nouvelle...

— J'aurais cependant bien le droit de savoir...

— C'était très désobligeant! articula Grommelain pour toute réponse, en secouant la tête et en s'en allant.

Avant de disparaître, il compléta son jugement en indiquant le degré pire, à son avis, dans l'échelle des torts que les gens peuvent avoir, ou vous faire, le long de la vie :

— Et surtout trop bruyant! prononça-t-il, la tête repassée entre les deux battans de la porte que, là-dessus, il referma derrière lui.

La comtesse de Grommelain resta un instant abattue par l'impuissance de sortir des conjectures à l'égard de ce que les oreilles

de son mari avaient pu surprendre, et sur ce qu'il pouvait bien, de là, penser? Elle se promit d'éclaircir le mystère auprès de la domestique, si toutefois elle réussissait à en tirer quelque chose. Au reste, le doute en cette affaire commençait déjà à la faire moins souffrir; cela devenait un peu un sentiment analogue à celui par lequel, tout en n'oubliant point que l'on a une dent de malade, on ne la soigne guère dans l'intervalle des accès. Et puis, voilà qu'il était deux heures et quart, et qu'elle n'avait plus que le temps de s'apprêter vite pour filer dehors.

Elle sortit bientôt par une des portes basses de l'hôtel, qui donnait sur la rue Vasco-de-Gama, et desservait particulièrement un appartement de l'entresol occupé par les jeunes de Grommelain et leur gouvernante. C'était son chemin le plus ordinaire, lorsqu'elle n'avait pas fait atteler; au cas contraire, montée en voiture dans la cour, elle s'en allait par la porte cochère de l'avenue Kléber.

Au tournant à angle droit qu'elle prit dans la première rue, elle s'assura, par un coup d'œil où elle n'était même pas obligée de tourner le cou, que personne ne la suivait; et elle sauta dans un fiacre, qu'elle venait de héler. Ce n'était pas qu'elle se rendît à une destination lointaine, Le petit rez-de-chaussée, que Roger d'Iancey avait sommairement installé pour leurs rendez-vous, était celui d'une maison neuve, dans une des rues voisines qui, de l'avenue d'Iéna, descendent à la Seine. Aussi, en cliente qui sait ce que vaut au juste la course par laquelle elle est menée à ses habitudes, ne donna-t-elle que trente sous, sans pourboire, vivement posés dans la main du cocher. Et déjà, devant un seuil qui s'effaçait dans un renfoncement de la voûte, elle tournait une clé laissée sur la serrure pour accélérer d'autant la disparition de la visiteuse à l'intérieur.

Roger ne l'attendait que depuis une minute, et encore avait-il dû s'échapper, pour un court délai, du quartier où il était de service. Il était en tenue de lieutenant, les éperons aux talons, dans ce réduit composé d'un petit salon, d'une petite chambre, tendus d'andrinople rouge et garnis, avec une célérité à la houzarde, de quelques meubles qui exhalaient une odeur simple de pitchpin.

— Figure-toi, commença par lui dire Marie-Blanche, qu'il vient d'y avoir un moment où j'ai cru que mon mari savait tout!...

— Pfff! fit Roger en la débarrassant de son voile, de son chapeau, de sa veste et de ses gants.

Il s'était accoutumé à accueillir avec une suffisance de bel officier robuste ce genre de communications menaçantes, auxquelles la jeune femme se livrait fréquemment, dans les premiers

essoufflemens de l'arrivée. D'autre part, celle-ci n'insista pas. Elle avait surtout hâte que l'on échangeât vite des vues sur ce que, chacun de son côté, l'on avait pu surprendre la veille, dans ce pique-nique au restaurant, entre un des convives et la princesse Nagear.

— Vrai? interrogeait-elle, est-ce que tu ne crois pas qu'il y ait quelque chose?

Roger répugnait à se prononcer, en vertu de cette incrédulité des hommes sur tout ce qu'une femme est capable de se permettre, et qu'il leur est donc présomptueux de professer contradictoirement avec les femmes elles-mêmes. A la vérité, c'est par un mauvais vouloir à reconnaître chez leurs pareils l'apanage de tel ou tel succès plutôt que par bonhomie.

— Ah mais! reprit Marie-Blanche, c'est que votre princesse Nagear, tu sais, je ne lui confierais pas mon chien!...

— Euh! on n'a rien encore trouvé de bien positif à dire sur elle?...

— Moi, il me suffit, pour être fixée, d'un coup d'œil sur sa tignasse rousse, sur ses grands bêtes d'yeux que Cébré appelle des yeux de gazelle, et dont on se souvient, en effet, d'avoir déjà remarqué l'expression quelque part... au Jardin d'acclimatation.

— Ça n'empêche pas qu'elle est très jolie.

— Ça n'empêche pas, non plus, que je serais curieuse de savoir proprement pourquoi elle a dû quitter son prince de mari?

Roger répliqua, du ton entendu et par lequel, au moins sous un rapport, on se porte le garant du rôle moral d'une femme :

— Tout bonnement parce qu'il n'avait plus le sou.

— Alors, qui est-ce qui paie maintenant à la princesse son appartement... ses toilettes... le coupé à deux chevaux dans lequel mon mari et toi vous êtes montés pour aller aux Folies-Bergère, tandis que vous nous laissiez, Micheline et moi, nous tasser avec Lucierre et ce gros paquet de Cébré, dans ma voiture?

— Oh! il peut lui être resté, à elle, de la fortune personnelle...

— Ah bien! sa fortune personnelle, oui, je vois d'ici comment elle est placée! s'exclama Marie-Blanche en pouffant de rire et en se renversant contre le bas dossier du siège sur lequel elle s'était allongée.

Roger, s'agenouillant, approcha son visage de celui de sa maîtresse; mais elle le maintint à distance par les moustaches, qu'il avait drues et longues, et dont elle se mit à tortiller fermement les deux pointes entre ses index et ses pouces effilés.

— Causons! commanda-t-elle... Tu ne voulais pas croire que Renève faisait la cour à ma belle-sœur Catherine. Eh bien! c'est

une cour enragée, mon cher!... Il a été fou furieux de la soirée qu'elle avait passée, chez papa, à en faire les honneurs au grand-duc. Il était justement à la veille de s'en aller pour une quinzaine de jours à Florence; mais il a été si indigné, si fâché à mort que... que... qu'il n'est pas parti!

— Diable!

— Non, non. De ce côté-là, je mettrais bien ma main au feu qu'il n'y a rien.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas... je ne pourrais pas dire... Seulement, je suis sûre que non. Question de flair... Ah çà! monsieur, voulez-vous bien être sage! gronda-t-elle d'une voix gaie, comme pour une bête familière et choyée que l'on taquine, et en faisant par un tiraillement des moustaches reculer la bouche de Roger... Voyons, voyons! Disons encore des choses...

Dire des choses en ce milieu de désordres, au cœur de cette atmosphère de vie irrégulière, parmi ces glaces qui n'avaient à réfléchir que des scènes de la faute, c'était se confiner d'avance dans les seules préoccupations dont y parlaient les quatre murs.

Et l'on mit sur le tapis les noms de Meursault en regard de Mme Wien, du baron Saffre à propos de Mme d'Exireuil. On attribua le comte et le vicomte de Chazerlay, deux frères, à Mme Saivre-Ronne; et la marquise de Ringemont à tout le monde. On accoupla Micheline de Lizure avec Lucierre; la femme de chambre de Marie-Blanche, malgré sa maturité, avec le petit valet de pied, sans doute; et la générale Trarara, avec le jeune abbé qui servait de précepteur à son fils.

Et, dans la familiarité excessive de l'entretien, malgré le plaisir déjà vieux que Marie-Blanche avait toujours de s'assujettir à l'autorité physique de son amant, elle le lutinait avec ces gestes irraisonnés qui font ce que l'on appelle des cérémonies, quand Roger subitement lui coula cette phrase:

— Au fait, je ne te racontais pas qu'il est question de me marier!...

Marie-Blanche crut à une plaisanterie.

— Tu veux rire? dit-elle, mais avec une mine déjà un peu piquée.

— Pas du tout. Ça paraît même prendre une tournure très sérieuse.

— Comment! C'était en train!... Tu me le cachais! Et tu as le toupet de me jeter cela au nez tout d'un coup!...

Assez gêné, Roger cherchait à s'assurer la voix dans un ton de confidentielle cordialité.

— Bécasse! murmura-t-il, tu penses bien que tu es la pre-

mière personne dont j'avais à prendre l'avis, dès qu'il ne se serait plus agi de mots en l'air... C'est ma mère qui a tout manigancé; et c'est seulement ce matin qu'elle m'a prévenu que c'était en bonne voie, même avancé...

Marie-Blanche se taisait, vexée, mortifiée, peut-être plus encore de la brutalité du procédé que de la chose elle-même, qui, cependant, lui semblait vaguement très désobligeante aussi.

— Veux-tu que je te dise de qui il s'agit?

Elle fit signe que cela lui était égal, qu'elle ne l'en empêchait pas.

Roger nomma Mlle de Laterrencoux.

— Laterrencoux-Groëme? demanda-t-elle en écarquillant les yeux.

— Non pas : Laterrencoux-Vaucluse.

— La dernière fille de la duchesse, alors?

— Parfaitement.

Marie-Blanche fut abasourdie de l'importance, pour lui, de l'union qu'il lui annonçait là. Elle avait trop le sens du commerce mondain pour que l'idée d'une alliance avec les Laterrencoux ne s'imposât pas, à son appréciation, comme une chose qui ne se discute point, qui s'accepte d'office, au besoin sans voir, ainsi que les mariages de la politique... Elle voulut aussitôt être renseignée sur tous les détours qu'avait suivis la marche de l'affaire, se persuader par elle-même que la combinaison n'était plus guère exposée à rater... Elle sentait, en outre, qu'elle ne courait plus aucun risque d'humiliation, aux yeux de son monde, parce que le mot d'abandon y était aboli pour des cas pareils, devant lesquels chacun n'avait qu'à s'incliner, et où c'était même chic d'avoir particulièrement et notoirement à le faire... Marie-Blanche se pénétra d'émotion; elle agita son front, dans ce sentiment qui crée une reconnaissance, chez les êtres, envers l'âge que les choses ont filialement atteint auprès d'eux. Et elle dit avec une affectueuse douceur :

— Tout de même, il y a deux ans et demi que ça dure, nous deux!

En âme et conscience, elle se serait refusée, pour lors, à admettre qu'elle eût émaillé ce laps de temps par plus d'un « petit flirt », modeste et caché comme les violettes. Roger l'embrassa. Elle ne se défendait plus; elle était attendrie par les souvenirs, et toute faible de cette espèce de remue-ménage qui lui survenait. Elle entrevoyait, en un premier ensemble, le rôle délicat, difficile et méritoire qui lui incombait, un grand premier rôle dont les toilettes se dessinaient déjà dans sa cervelle, et par lequel elle était soudain rapprochée des Laterrencoux-Vaucluse sur le théâtre du monde.

Roger était touché de l'aménité gentille avec laquelle, à présent, elle s'accoutumait à l'idée de son mariage. Oui, Marie-Blanche était bien telle qu'il s'était attendu à la trouver, moins une maîtresse qu'une véritable bonne amie. Il débordait également d'effusions. Elle se laissa enfin aller dans ses bras, avec plus de tendresse et d'égarement encore qu'il n'était habitué à lui en connaître, répondant ainsi à ce que lui-même, en cet instant, témoignait aussi de plus vif que jamais pour elle, par équité, par largesse de gratitude, en homme du monde.

— Mon chéri! soupira-t-elle... Mignon chéri!

La toute petite buée d'un vrai sentiment mouilla ses yeux mauves. Elle retint Roger contre son cœur, par un élan de cette nature mondaine qui ne redevenait un peu humaine que durant les minutes où elle était sollicitée jusqu'au fin fond d'elle-même. Marie-Blanche murmura, dans une anxiété discrète, comme si elle eût compté avec ce qu'il y avait en Roger de gendre déjà des Laterrencoux-Vaucluse :

— Si je ne voulais point que tu te maries, dis?... tu ne te marierais pas?

Il la réconforta par un baiser assez généreux pour exprimer : « Bien sûr! Comment donc? Mais parbleu! » Enfin, tout ce qu'elle pouvait désirer.

— Ça ne nous privera pas, observa-t-elle encore, si nous voulons, de nous aimer toujours comme aujourd'hui?...

En garçon qui a du savoir-vivre, il répondit :

— Naturellement.

Et, sur ce, l'instinct qui fait consulter sa montre étant rentré en lui, il s'aperçut qu'il aurait dû être depuis longtemps reparti.

— A ce soir! ajouta Marie-Blanche en recevant de lui des adieux hâtifs... Tu n'as pas oublié, j'espère, que tu dînais à la maison?

— Qu'est-ce qu'on fera?

— On le verra. C'est le gros Cébré qui s'est chargé d'apporter une loge de six.

Laissée seule, Marie-Blanche s'appliqua, un moment, à penser ainsi que cette fonction consistait, chez elle, à regarder de façon brouillonne parmi ce qu'elle ressentait.

Comme premier avenir qui suffît à la faire vivre, comme perspective immédiate qui fixât ses visées, elle avait que, le soir, on irait, soit aux Variétés, soit au Palais-Royal, soit aux Bouffes. En tout cas, la princesse Nagear n'y serait pas, puisqu'elle était prise par un grand dîner à l'ambassade de son pays. Comme femme, la vieille vicomtesse d'Haringier n'était point à compter, bien que Marie-Blanche ne manquât jamais de déclarer que, à celle-

là non plus, elle ne confierait pas son chien. La jeune femme se voyait donc seule de son sexe, pour ainsi dire, à trôner au milieu de quatre hommes, y compris, il est vrai, son mari. Et encore, était-ce permis de traiter en homme Lionel de Forléans?... si jeune, si enfant même, quoique bien joli, qui n'osait guère parler aux femmes et qui, dans son désir de se rapprocher de Marie-Blanche, — il grillait d'amour pour elle; la main au feu! qu'il grillait d'amour, — ferait sans doute la conversation, pauvre petit, avec Grommelain. Restait, du moins, pour tenir une grosse place, l'entreprenant Cébré, dont le sérieux consistait à trop faire rire les femmes pour qu'elles pussent se fâcher de ses manières. Et enfin, par-dessus tout, Marie-Blanche aurait là, elle y tiendrait sous le regard public Roger d'Iancey à côté d'elle, son Roger de tout à l'heure, dont l'attrait était totalement renouvelé, qui soudain prenait, avec tant d'intensité, le relief neuf d'être le jeune premier de demain dans les plus élégantes péripéties de fiançailles. Et ce fut une rayonnante vanité pour elle, devant la glace, en remettant en ordre quelques-unes de ses mèches folles, d'y contempler de quelle sorte ce même Roger, héros du grand mariage futur de la saison, venait de l'ébouriffer comme une horreur.

La nouvelle, si parisienne, qui maintenant était répandue en elle, y circulait de façon bienfaisante, et tenait lieu, pour le quart d'heure, d'une piqûre de morphine. Mais une excitation pressait Marie-Blanche d'essayer, sur quelqu'un, l'effet du secret dont elle éprouvait tant de bien-être. D'ailleurs, elle avait besoin d'un emploi pour le reste de l'après-midi.

Elle avait poudré son visage, et remis sa voilette. Elle sortit, reprit une voiture, et se fit vite conduire chez sa belle-sœur Catherine. C'était rue Vaneau, dans ce vieil hôtel de la famille de Valdrenne que le baron Saffre avait acheté pour son fils Arthur, en même temps que l'on y cédait à ce dernier la fille de la maison.

La comtesse de Grommelain était toujours assurée, là, d'un gracieux accueil. Les deux belles-sœurs, toutefois n'étaient nullement en intimité foncière d'existence. Mais l'absolue diversité de leurs caractères les détournait de toute occasion de se choquer entre elles.

— Je viens voir, dit Marie-Blanche, si vous seriez disposée à faire un tour avec moi chez les couturières?

Excellent terrain d'entente pour les deux jeunes femmes. Catherine, dans cette indolence à se faire belles que la conscience de leur beauté irréductible entretient chez certaines femmes, aimait assez à y être secouée, brusquée par un entraîne-

ment. Et Marie-Blanche lui était, dans les excursions de coquetterie, un guide alerte et amusant par ses expériences courtisanesques et ses virtuosités chiffonnières.

Tandis que Catherine s'attifait, et pendant que l'on attelait, Marie-Blanche ne put pas se retenir, après quelques préambules, d'annoncer, sous le sceau des confidences, l'événement mondain en préparation.

— Ah bah! s'exclama Catherine sans pouvoir maîtriser une expression d'étonnement naïf, de ce que l'air de sa belle-sœur, pour faire part de ce mariage, n'était pas celui d'un enterrement.

Marie-Blanche ne sourcilla point. Elle n'avait pas à s'expliquer sur la nature de ses rapports avec Roger, ni à se ridiculiser — sans doute — en vaines protestations de leur innocence. Au demeurant, cela lui plaisait surtout d'apparaître énigmatique et impeccable d'attitude, dans un clair-obscur de délicatesse et d'importance, au-dessus de la situation si flatteuse qu'elle estimait lui être faite.

— Je suis très heureuse, dit-elle, de ce qui advient ainsi à Roger, car il est pour moi un très bon, un très cher ami.

Et, comme Catherine objectait que c'était cependant un bien gros lot pour le lieutenant Roger d'Iancey, d'avoir gagné son entrée tout de go dans la famille des ducs de Laterrencoux, Marie-Blanche le défendit, la main sur la poitrine, côté du cœur :

— J'ai toujours connu à Roger des idées élevées... Il n'était capable que d'un mariage pareil, où tout est réuni : grand nom, grande situation, grande fortune!

En définitive, au cours de l'expédition des deux jeunes femmes, dans les magasins de Sophie, aussi bien que chez Marn et chez Noisine, la comtesse de Grommelain n'eut pas ce zèle désintéressé où elle semblait, à l'ordinaire, chercher d'abord et presque exclusivement ce qui pourrait convenir à Catherine. Les autres fois, avec une sollicitude un peu perverse, peut-être dans des velléités de proxénétisme inconscient, elle s'entremettait pour essayer, elle-même, l'effet des étoffes offertes sur le corps de sa belle-sœur, par-dessus l'habillement de celle-ci. Et d'habitude elle s'ingéniait à les y draper, ainsi que des tuniques de corruption, en en faisant jouer les plis sous l'inspiration de ses doigts souples, au bout desquels devait courir un effluve de ses libertinages. Mais ce jour-là, Marie-Blanche ne songeait qu'à sa propre affaire; elle s'enquérait d'idées pour le genre de toilettes — tacitement voulu — qu'une maîtresse peut se commander pour briller avec tact aux noces de son amant.

Rue de la Paix, le coupé des deux jeunes femmes croisa celui

de Bourbebaux, avec qui était Fompagne. L'autre voiture passa vite, montrant à travers le carré transparent de la portière, dans le petit cadre de la glace, un rapide tableau masculin, une expression partielle de clubmen. C'était, pour ainsi dire, une vision de natures mortes, où il n'y avait que des gants tenus à la main, des pommes de cannes, des bagues aux doigts, des cigares cendrés et rouges avec quelques clartés d'ongles dans leur fumée, devant un fond de chapeaux luisans et de figures éteintes.

Marie-Blanche se pencha tout de suite à son carreau, pour leur envoyer un sourire, des signes d'amitié. L'un et l'autre de ces deux hommes, — ainsi qu'ils étaient du même cercle, — avaient été, dans des occasions propices, au hasard passé de leur audace, de semblables « petits flirts » pour elle. Au cours des relations banales et mondaines, où elle les revoyait fréquemment, ils lui faisaient ressentir moins qu'un souvenir, rien qu'une réminiscence subite, inconsistante et drôle. Mais, dans cet instant où son ardeur à vivre était si vivement surexcitée, Marie-Blanche éprouvait une envie folle que ces hommes eussent aussitôt parlé d'elle, remis son nom sur leurs lèvres en le prolongeant d'indiscrétions. Il passait dans elle une rage orgueilleuse de se sentir maîtresse en permanence de tous les hommes à qui elle avait appartenu. Ce fut ce qui lui remit en tête la pensée de son mari.

— Est-ce que mon frère est toujours amoureux de vous? commença-t-elle par demander à sa belle-sœur.

— Je ne sais pas, fit Catherine en riant... Il ne croit pas utile de me le répéter chaque jour...

— Mais vous le prouve-t-il?

— Pourquoi cette question?

— Parce que, moi, mon mari!... Ah! j'aurais bien de quoi être froissée de sa conduite à mon égard... Au fond, je m'en moque; mais c'est un grossier personnage!...

Elle s'interrompit, méditant pour des éventualités possibles sur cet inconvénient qu'elle avait constaté, le matin même, de ne pouvoir recourir, envers un époux, aux chuchotemens par lesquels on se disculpe de tout à son oreille, ni aux chaleureuses démonstrations dont on engourdirait sa méfiance.

— Vrai, reprit-elle, vous m'obligeriez en lui faisant adroitement des représentations. Je vous autorise à avoir parfaitement l'air d'être informée qu'il se comporte de manière à ne pas fortifier mon respect pour ses droits. Voulez-vous bien vous charger de plaider cette cause?

Catherine Saffre continuait à rire, d'une façon maintenant un peu ennuyée.

— Est-ce promis? insista Marie-Blanche.

— Allons, soit! C'est promis.

Elles venaient de s'arrêter devant les magasins de Mimlis. Le valet de pied leur avait déjà ouvert la portière. Elles descendaient pour achever, par là, leur tournée. C'était leur dernière visite du jour, comme dans une suite de musées gratuits. Elles allaient voir, une fois de plus, une autre école de ce paysage des modes, ensoleillé de couleurs nouvelles, nuagé de guipure, empli par les incantations de la coquetterie d'une magique atmosphère, tandis que, sur un sol où sont développés les merveilleux tissus dont on doit la recouvrir, s'évoque, par une logique idée de contraste, le mirage de la nudité féminine.

III. — OLIVIER BRÉHAND

A l'Opéra, Tarsul était arrivé avant les Bréhand dans leur loge. En attendant, il alla s'asseoir devant le rebord, indifféremment. Il remettait de lorgner dans la salle, à un peu plus tard, quand cela en vaudrait tout à fait la peine. La bouche en rond, il soufflait sur son monocle, l'essuyait ensuite, le polissait avec son mouchoir, travaillant des deux mains, écoutant d'une oreille la partie en cours du premier acte, avec des dodelinemens.

Bientôt, la porte de la loge se rouvrit pour laisser poindre la tête de la princesse Nagear dont le regard, sous le panache endiamanté de sa chevelure rousse, entra ainsi qu'une illumination noire.

— Ah! dit-elle, c'est vous qui faites les honneurs?...

Tarsul s'empressa de la débarrasser de son manteau, énormément volumineux et fanfreluché. La chose avait une difformité d'écrin d'où sortit, dans la précision de la robe et les ajustemens du corsage, un bijou de personne. Cela fut d'un dépouillement si brusque qu'il s'en dégagea, avec des parfums, comme une sensation d'indécence. Et tout blasé que fût Tarsul, il ne retint pas une petite réflexion ravie, dans l'instant où il faisait, de la princesse, cette apparition cambrée, fringante et si décolletée.

— Mazette!... Vous voilà donc en route pour la conquête du monde?

— Oh! vous, un homme à qui la renommée accorde tant d'intelligence, faites-moi l'honneur de ne pas me raconter des bêtises! répondit-elle en se mirant dans la glace de la loge et en semblant dire, avec ses doigts, un chapelet de coquetterie sur les grains de son collier de perles à triple rang.

— Non, rassurez-vous, je ne vous importunerai pas. Je me fais une idée très exacte de la mesure dans laquelle je puis compter à vos yeux.

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-elle campée plutôt qu'assise sur le petit canapé du fond de la loge.

Au-dessus d'elle était la glace, dans laquelle Tarsul se regardait en lui parlant. C'est avec cette sorte de vis-à-vis, consistant en lui-même, que ses facultés de conversation étaient le moins exposées à se tarir; car une longue expérience avait amené cet homme attentif, à la constatation qu'il n'y a encore, pour soutenir d'assentiment tout ce que vous dites et en rire autant que vous, rien de comparable à la figure dont l'expression alors vous fait ainsi face.

— Je suis, déclara-t-il, quelqu'un que, en principe, vous ne voudriez pas avoir même seulement pour oncle, puisque je n'y aurais pas le mérite d'être à héritage. Mais si, par une cour acharnée, je vous suppliais à genoux d'éprouver pour moi que vous soyez un peu... ma nièce, peut-être m'accorderiez-vous cette faveur suprême, de temps en temps, dans des occasions fugitives... Par exemple, tout à l'heure, pendant le temps de regagner votre voiture, en prenant mon bras pour descendre le grand escalier. Je suis d'une stature qui ne fait point mal, en public, sur des marches. Ajoutez à cela ma boutonnière fleurie de vieux polisson qui soigne sa tenue, un tas de gens très bien qui au passage me disent: Bonjour, Tarsul! et cette manière un peu myope que j'ai de ne voir que les personnes avec qui, pour une femme soigneuse de ses attitudes, c'est agréable que son cavalier échange des saluts...

Tout en s'exprimant sur ce ton de plaisanterie, Tarsul tordait ses très courtes moustaches pointues et cirées, auxquelles le moindre froncement de la lèvre supérieure donnait un agressif aspect de boutoirs. Il tapotait aussi sur l'étroit alignement de cheveux gris fer, en bordure sur le front, qui laissaient chauve le sommet du crâne, sur une grande étendue. Un collier de barbe assez ras, tournant autour du visage, semblait être la mentonnière par laquelle ce bandeau de cheveux aurait été assujetti sur sa place. Derrière la tête, une seule autre touffe de cheveux, plaquée à la peau et lustrée de brillantine, donnait une importance à la nuque, et l'animait, au moyen d'une raie, par l'expression comique et inquiétante d'une espèce de rictus qui se fût égaré de ce côté-là.

— Voilà tout ce que je vous crois capable de me concéder, reprit-il... Est-ce exprimer là trop de fatuité envers vous?

— Certes, non! accorda la princesse, et si je devais jamais avoir la faiblesse de prendre un oncle, je vous promets que ce serait vous... Mais, dites-moi, M. et Mme Bréhand ne paraissent pas avoir la politesse de l'exactitude?

— Que voulez-vous? ils vivent dans l'ignorance de l'heure et du temps, comme de vrais tourtereaux...

La princesse Nagear fit une grimace de répugnance, en murmurant :

— Comment peut-on être tourtereau avec un pareil éléphant de femme?

— Bah! Olivier n'est pas un délicat. Il appartient à la pire espèce des parvenus, celle qui ne s'est point dégrossie à la peine, polie dans la lutte, affinée avec le temps. Songez à ce que c'est qu'un individu qui, sans l'excuse de la naissance ou d'une valeur personnelle, n'a point d'hésitation ni de scrupule pour épouser la fortune d'une fille Saffre, à laquelle il n'apporte, de son chef, que des bottines à ressemeler et du linge à blanchir!... Ma parole! pour faire ainsi main basse sur la somme qu'on lui donnait par pure générosité, pour accepter tout cet argent dont rien ne lui était dû, Olivier Bréhand a eu besoin d'avoir, dans des proportions démesurées, cette vulgarité spéciale de nature qu'il faut pour empocher un pourboire... une âme de garçon de café. C'est dans ce sens-là que l'on peut dire plus brièvement de lui : C'est un bon garçon. En tout cas, est-ce bien le moins que ce piteux gros monstre d'Hélène trouve, chez son mari, de la santé,.. et du cœur à la morne besogne pour laquelle elle se l'est payé.

La princesse posa cette question, de façon négligente :

— Est-ce que M. Bréhand est vraiment à la tête, déjà, d'une fortune bien considérable? En somme, sa femme n'a pas encore hérité...

— Pardon!... Je ne vous parle pas ici de la cascade de millions qui doit leur tomber un jour dans les mains. Leur avenir, je ne l'escompte pas. D'autant que lorsque l'on est, comme le baron Saffre, jusqu'au cou, dans un tel torrent d'affaires, il ne suffit pas d'y être un rude nageur; il faudrait aussi être sûr que l'on n'aura jamais de crampe, qu'aucun cataclysme ne se produira... Mais, pour le présent, dès aujourd'hui, la position des Bréhand, ainsi que celle des Grommelain et des Arthur Saffre, est grandement riche...

— De combien?

— Oh! ce serait tout un calcul à faire!...

— Mais ne pourriez-vous indiquer à peu près?

La princesse affecta soudain, pour les chants qui venaient alors de la scène, une attention charmée, qui contrastait avec le caractère plus pratique de ses dernières interrogations. Tarsul en fit intérieurement la remarque; et, se prêtant à un calcul d'évaluation sommaire, il releva sur ses doigts :

— ... Deux millions de dot en espèces... l'hôtel de l'avenue du Bois... la jouissance du domaine d'Ozerpie... une rente de cent mille francs... les cadeaux... les tours et les retours de bâton,

auxquels le baron Saffre se laisse toujours prendre par ostentation de générosité... Voyez-vous, nous arrivons à une situation représentant près de deux cent mille francs de revenus fixes, au bas mot!...

— Et Mme Bréhand veut être aimée, de son mari, dans ces prix-là?

— Totalement. Dès qu'elle va être ici, faites un peu attention, je vous prie, à ses manières de se comporter. Observez les yeux ronds de concupiscence dont elle circonvient Olivier, les allures gnangnan qu'elle a pour se frotter contre les épaules de son beau mâle...

La princesse objecta, avec un sourire de malveillance:

— Cependant, voici une année ou deux que cette bonne grosse maman n'a plus l'occasion de promener pendant des mois aux courses, au bal, partout sous les yeux de Paris, le nouveau petit qu'elle était toujours en train d'avoir.

— Dame, quant aux maternités, cela me semble en effet une période close pour elle. D'ailleurs, elle reste presque contrefaite, par suite des cinq enfans que son mari a si promptement tirés d'elle, pour s'assurer d'abord la conservation de la fortune contre toute éventualité. Ah! les épidémies infantiles peuvent sévir, il peut devenir veuf, le gaillard est gardé à carreau!... Mais la seule chose qu'Hélène voie dans cette nouvelle ère de stérilité qui s'est fondée pour elle, c'est qu'elle est libre désormais de consacrer tout le temps de son corps et toutes les corpulences de sa santé à ses débordemens conjugaux.

— Ho! ho! s'exclama la princesse, vous n'êtes pas tendre pour vos amis?...

— Je n'ai pas d'antipathie spéciale envers Hélène Bréhand. Je l'apprécie, tout bonnement. De temps en temps, je le reconnais, elle m'échauffe pourtant un peu les oreilles quand, rassasiée de luxure, tout abrutie des ponctualités maritales, elle déblatère contre d'autres femmes qui, si elles ont la réputation d'être un peu légères, apportent toutefois en ces choses la grâce de la légèreté. Ah! c'est qu'elle est intraitable sur toutes celles dont elle n'attend pas un avantage mondain, et que son mari ou elle ne croient pas avoir un intérêt à ménager! Il faut voir les airs bornés, la suffisance entendue avec lesquels elle croit pouvoir se ranger au-dessus de cette adorable petite Mme Wien, ou de notre exquise amie Edmée que ce grand butor de Machin... enfin Chose... fait quelquefois pleurer mal à propos, c'est vrai, dans le monde. Mais enfin ce sont là des créatures d'élite, au moins chastes d'apparence, discrètes d'allures, avec des sourires délicats et des regards qui sont propres; tandis que, pendant ce temps-là, Mme Bréhand

nous invite à considérer la turpitude de ses aspirations, sous prétexte que cela jouit du caractère officiel. Elle nous étale ses grossières agitations, ses satisfactions obèses, avec un gros sentiment bien assis d'en avoir le droit, de nous présenter un spectacle régulier et légitime. Et, du moment que les exercices de son tempérament ont été bénis, elle ne s'avise de rien pour nous en cacher l'ignominie, pour la couvrir un peu, pour y mettre seulement un pagne!...

— Elle doit être horriblement jalouse?

— C'est-à-dire que, à l'occasion, elle le serait, sans pitié. Et c'est bien cette perspective qui retient Olivier dans les tentations, qu'on surprend chez lui, à certaines heures, de s'offrir un ragoût plus affriolant que le pot-au-feu de la maison. Ses instincts conquérans de beau gas le travaillent visiblement, lorsqu'il y a d'agréables femmes alentour, et que la sienne n'est pas à le surveiller. Mais dès qu'il se sent retombé sous le regard de madame son épouse, bernique! Il vous laisse la plus jolie personne du monde en plan, et s'éloigne vite, tout penaud, de celle qui pourrait l'exposer à être brutalement rejeté sur le pavé, sans autre bagage que le petit sac à main dans lequel il a fait ses apports...

Sur ces mots, les Olivier Bréhand se faisaient ouvrir la porte de la loge. Lui entra, très pur d'élégance, dans son habit de coupe anglaise, qui venait de chez le premier tailleur de Londres. A distance correcte, il fendit d'un sourire sa figure cérémonieuse, dans laquelle une large barbe blonde dissimulait les brutales duretés du menton. Et, durant le nombre de pas qu'il lui fallait encore pour être tout auprès de ses hôtes, il tint à plat, contre ses paumes, ses manchettes dont les boutons, comme ceux du plastron, étaient mieux que riches, plus que richissimes : ils étaient très modestes, ainsi qu'il convient à quelqu'un qui ne va pas se mettre à vouloir donner sur sa chemise une idée de sa fortune, parce qu'alors cet emplacement-là ne suffirait pas.

— Nous sommes bien en retard, s'empressa de dire Hélène... C'est ma faute! A la dernière minute, j'ai encore eu à m'occuper de mes pauvres. Il m'a fallu écrire à la bonne amirale, et envoyer un petit rapport à l'œuvre dont Mme de Saint-Andoche a la bonté de tant désirer que je m'occupe. On se doit bien un peu, n'est-ce pas, de temps en temps, aux malheureux?.. Mais je vous en prie, princesse, ne restez plus là, le second acte est commencé, venez voir, c'est le moment maintenant où la salle doit être pleine...

Hélène portait une opulente toilette rouge; et, avec son teint rougeaud, son aigrette qui, au-dessus de son chignon noir, rougeoyait aussi, avec son dandinement assez semblable à un état de flottaison, elle prit place à côté de la princesse, dans une assu-

rance paisible que, à partir de mi-corps, elle se faisait apercevoir de partout, comme une bouée somptueuse.

Olivier glissa à Tarsul, en s'installant avec lui derrière les deux femmes :

— Lucierre va peut-être venir; je lui ai fait porter un petit mot cette après-midi.

L'autre fit un mouvement de tête, qui n'était pas une approbation. C'était un nouveau cas, où, dans sa rage d'avance dans le monde, Olivier lui semblait avoir été trop vite. Mais que faire avec les gens qui s'entêtent à ne pas distinguer les nuances? Tarsul jugea inutile de vouloir, une fois de plus, faire entendre à son élève que celui-ci n'était encore en posture d'inviter les gens du rang de Lucierre que pour le déjeuner, ou à la campagne, dans les conditions évaporées et le libéralisme du plein air.

Au cours de l'inspection à laquelle Tarsul préféra se livrer vis-à-vis de la composition de la salle, il arrêta sa lorgnette sur l'avant-scène du baron Saffre. Celui-ci l'occupait avec sa femme, son fils, sa belle-fille et le ménage d'Exireuil. La baronne, s'abritant contre l'éclat des lumières, n'apparaissait qu'en recul dans la pénombre de l'arrière-loge sur laquelle se détachait le pâle tracé de sa face. Jacques d'Exireuil, au second plan, se penchait fréquemment vers le baron, semblant faire les petits frais de réflexions courtes, auxquelles l'interlocuteur ne répondait que par des assentimens distraits de sa forte encolure. Un observateur aussi perspicace que Tarsul démêlait bien ce qu'il y avait dans les agissemens d'Exireuil de plus empressé qu'il n'était séant entre gens du même monde, et d'un peu fébrile. Il le voyait être mal d'aplomb dans une obligeance de propos agités, en quelque sorte à demi assis dans l'entretien, de même que sur le velours de la chaise. Quant à Giselle d'Exireuil, elle regardait droit devant elle, vaguement. Une expression de lassitude altérait son charmant visage. Elle avait un air d'insomnie, plutôt que l'air éveillé. Un ton de bistre cerclait ses grands yeux bleus. Et, au milieu de son corsage blanc, des roses pourpres saignaient, faisant la même marque mystérieuse que celle de la « colombe poignardée », sur les palpitations de cette poitrine altièrement engorgée. Tarsul examina Giselle d'Exireuil avec toute l'acuité de dépravation par laquelle on fouille les apparences d'une femme, pour lui prendre un secret qu'on la soupçonne d'avoir. « Ça y est, ou ça va y être. *That is the question!* » se dit-il, sans oser plus formellement conclure d'après ses idées. Passant à Catherine Saffre, il la retrouva, celle-là, en état de sérénité extérieure, imposant l'orgueil aquilin de son visage, l'éclat de ses dents, la sombre majesté d'un front que couronnait une chevelure d'un

noir bleuté, et tout son type de régnante beauté. A deux reprises il la vit adresser, dans une même direction, un même regard oblique dont c'était malaisé de définir si c'était naturel ou furtif, alors que, sous un abaissement simultané de la paupière, cela ne faisait qu'ajouter de la hauteur à l'impassibilité du masque. Toutefois, en se guidant sur cette indication, la lorgnette de Tarsul fut conduite à apercevoir le marquis de Renève qui se tenait debout, en arrière, dans la loge de la duchesse de Laterrencoux.

A ce moment, la toile tombait sur la fin du second acte; et Tarsul dit, dans le fracas des applaudissemens :

— Ah! ah! on nous exhibe, ce soir, les nouveaux fiancés!...

En effet, Roger d'Iancey se montrait à présent, dans l'exercice agréé de ses fonctions de futur, auprès de Mlle de Laterrencoux qui faisait le médiocre étalage de ses bras noirauds et maigres, avec une petite figure plate et rose vif de chat épilé.

Après un instant de réflexion qu'Hélène Bréhand avait paru employer à examiner le jeune officier, elle trahit naïvement, sans que personne en sourcillât, la pensée détournée à laquelle pourtant elle avait tout droit abouti :

— J'avais proposé à ma sœur de Grommelain de venir avec nous, ce soir, mais elle s'est un peu enrhumée en essayant trois robes de suite...

Et Olivier dit à Tarsul :

— Ah! vous sortez?... C'est que j'aurais quelque chose à vous dire... Non, non, allez! Quand vous reviendrez, nous aurons tout le temps de causer sérieusement.

Tarsul était en route pour présenter ses hommages, selon l'ordre d'une méthode graduée, dans un nombre restreint de loges où le fait d'y être reçu lui garantissait de maintenir ainsi, partout ailleurs, son petit prestige. Il débuta par celle des Gisors, n'ayant à y compter que sur les immunités dont tout visiteur autorisé était revêtu, dès le seuil de cette maison où c'était un principe supérieur de traiter, même les fournisseurs, avec politesse. Mais Tarsul avait trouvé le moyen de s'afficher au premier plan, pendant une seconde, avec le duc; et ce n'était au surplus que des lettres de créance que, en quelque sorte, il était venu chercher en ce haut lieu. De là, il était accrédité chez les Marengo, où la jeune princesse lui fit aussitôt fête, dans une hâte qu'elle avait d'exprimer, sur la duchesse de Gisors, une pensée agréable à rapporter occasionnellement. Car si le prince et la princesse, par une correction mondaine d'attitude politique, devaient se priver de frayer avec M. le duc et Mme la duchesse, ils s'appliquaient du moins à entretenir auprès d'eux des causeurs extraordinaires et flatteurs plénipotentiaires par qui faire négocier

la reconnaissance de leur principauté. Auprès de la baronne Happarsheim, Tarsul entra avec la gloriole de porter dans sa main droite une poignée de tout ce que cette suite de serremens de mains aristocratiques venait d'y mettre d'inappréciable. Il gardait comme une auréole des relations avec lesquelles il avait su se mettre successivement en vue, aux yeux d'un monde chez qui la vanité de chacun a du moins cette humilité d'aimer à regarder au-dessus de soi. Enfin, quand il en fut à descendre jusqu'à l'avant-scène du baron Saffre, l'autorité de Tarsul y tomba avec tout le poids que pesaient ensemble, de là-haut, les trois loges de premier choix dont il sortait. Les appréciations qu'il fit, sur la partition de l'opéra que l'on représentait, en furent rendues définitives dans l'esprit d'Arthur Saffre, de Saffre lui-même, et de Jacques d'Exireuil, dont l'adhésion ne cherchait qu'à se joindre à celle du grand baron. La baronne Saffre aussi eut cette approbation muette et blanche, à laquelle pourtant Tarsul ne pouvait jamais parvenir à se fier. Seules, Catherine et Giselle se bornèrent à lui rendre son salut par d'insignifians sourires au milieu de leurs expressions de physionomie absentes ; l'une, retirée dans le dédain naturel de ses rêveries familières ; l'autre, enfermée dans un gethsemani de pensées noires, dont ses longs cils étendaient les ombres sur ses traits.

Quand Tarsul eut regagné la loge des Bréhand, il fut surpris, même un peu dépité, d'y trouver, à l'encontre de ses pronostics, le petit vicomte de Lucierre. Celui-ci, il est vrai, n'était là que pour s'excuser de n'y pas rester ; mais, enfin, il y était. Pourquoi ?.. Pas pour le physique d'Hélène, à coup sûr !... Ni pour la personnalité d'Olivier !... D'un coup d'œil, Tarsul se persuada que ce n'était point non plus pour la princesse Nagear ; d'ailleurs, ce gentil petit Lucierre paraissait toujours très heureux de sa liaison avec Mme de Lizure, et tout le monde aussi en était content... Alors quoi ? que faisait-il là ? Parbleu ! il n'y avait qu'une réponse : la démarche de Lucierre équivalait à un potin sur lui. C'était comme si l'on eût dit à Tarsul : — « Vous savez, le petit Lucierre, que vous croyiez si à son aise ? Eh bien ! mon cher, il a des ennuis d'argent. Lesquels ? Peu importe ; et vous n'avez pas besoin d'en savoir plus long. » Cette nouvelle imprévue, Tarsul aurait été prêt, dès lors, à en témoigner par serment devant la justice des hommes, aussi bien que devant le tribunal de Dieu. Et la preuve, aurait-il ajouté, c'est que tel jour, à telle heure, il a pris la peine de venir à l'Opéra, dans la loge de M. et de Mme Bréhand.

Sur ces entrefaites, Olivier avait emmené Tarsul, à part, dans le petit salon du fond.

— Mon bon, dit-il, il faut que vous me donniez franchement

votre avis. D'après vous, le moment est-il venu, oui ou non, pour moi, de me présenter au Rallye-Club?

Tarsul fit un sursaut.

— Comment?... Vous y songez maintenant?... Dès cette année?... Mazette! Pourquoi pas au Steeple-Club, pendant que vous y êtes? Ou à l'un des Cercles de la rue de la Concorde?... voire même au Turf?...

— Vous supposez donc que ça m'est si impossible que cela?

— Trop tôt, mon ami!... Beaucoup trop tôt!... Vous ne pouvez pas commencer à avoir de chances avant un an ou deux. Et encore il vous faudra faire une sacrée besogne, d'ici là!

Un peu déconcerté, Olivier riposta :

— Cependant, je me suis déjà donné du mal. Selon votre avis, je me suis fait recevoir du Cricket, du Horse and Dog, du Little-Bar... enfin, de tout ce qui est d'une entrée plus facile que le Rallye-Club, et où l'on se trouve néanmoins en rapport avec quelques-uns de ses membres... Et c'est justement là qu'il y en a eu, non pas un, mais dix, pour m'engager à me présenter!...

— Vous allez vous fourrer dans un guêpier!...

— A propos de quoi?

— Euh! euh!... C'est difficile à dire!... Tenez, laissez-moi opérer le sujet, où nous sommes, avec une brutalité de chirurgien. Écoutez, et ne criez pas; c'est pour votre bien. Vous avez fait un beau coup de fortune dont, chaque jour, n'est-ce pas? vous êtes content de tâter dans votre portefeuille, dans votre bien-être, dans votre luxe, de tenir à pleines mains la réalité que vous l'avez fait. La plupart des autres, tous ceux dont le sort est moins fortuné, se consolent dans des moqueries à votre adresse, et en sentant qu'ils forment le groupe, cordial contre vous, de ceux qui n'ont pas fait ce coup-là ou même ne voudraient pas l'avoir fait. Mais il n'y a là pour eux qu'une satisfaction négative, en somme, d'un caractère platonique. Cela ne peut se transformer et leur procurer une jouissance réelle que le jour où, vous adressant à eux, vous leur offrez un moyen matériel de tâter, à leur tour, combien leurs mains sont nettes de ce qu'ils n'ont point fait d'absolument pareil à vous. Ils peuvent ainsi vous faire payer le succès de votre affaire, et toucher la part qui les en dédommage, dans le refus de vous agréer en leur compagnie.

Olivier avait une patience assez souple, un reste d'ancienne docilité envers ses chefs de bureau, pour prendre ce que Tarsul lui remontrait parfois avec un peu de vivacité. Néanmoins, par la présomption que les conquêtes sociales, déjà faites progressivement, développaient en lui, peut-être même à cause de la présence momentanée dans sa loge, avec une princesse Nagear, d'un vi-

comte de Lucierre en train de faire de la conversation à sa femme, il risqua cette objection :

— Ah çà, le Rallye-Club, mais vous en êtes bien, vous?

Cela signifiait évidemment que Tarsul ne possédait pas plus de particule que Bréhand, que l'on ne pouvait davantage, de l'un ou de l'autre, dire d'où ils venaient, et que, dans le doute en ces matières, celui qui était riche pouvait, seul, prétendre être quelqu'un.

— J'en suis, c'est vrai, répliqua tranquillement Tarsul; mais si je m'y présentais aujourd'hui, je serais probablement blackboulé plus vite encore que vous, car je n'ai aucun avantage à apporter, moi, en compensation de ma personne. Mais vous oubliez que je suis membre fondateur!... C'est à peu près le seul procédé qui s'offre aux gens de mon espèce pour faire partie d'un cercle choisi. Il faut qu'ils en profitent dans la facilité des débuts, quand ils ont su être d'une bonne bande originelle, où l'on entrait sans ballottage, rien qu'en tournant le bouton d'une porte qui donnât sur le salon d'une cocotte de premier ordre ou sur quelque cabinet brillamment composé d'un grand restaurant de nuit.

Devant la modestie de ces explications, Olivier s'était calmé. Il reprit, dans un esprit de conciliation :

— Vous me donniez plus d'espérances, quand vous vous êtes chargé de me faire avoir les yearlings de Foncedrecq. Vous m'assuriez alors que les trois quarts de mon admission seraient ainsi gagnés; surtout, si je donnais à mon vendeur la possibilité d'être vraiment content de moi... Est-ce que j'ai lésiné? J'ai été très chic, il me semble. J'ai fait tout payer, très largement, par mon beau-père... Et puis, au bout de ces sacrifices-là, vous me racontez que je ne suis pas plus avancé qu'au premier jour!...

— Mais si! mais si! Tout cela est excellent! Seulement, vous n'avez pas fini de semer, et vous voudriez déjà cueillir!

Olivier continuait à énumérer ses titres au grade de clubman supérieur :

— Dans toutes les bonnes œuvres, ma femme est participante, ou, en tout cas, dans toutes les bonnes listes d'œuvres. Au moindre signe, elle paie de sa personne... Elle est constamment fourrée avec l'amirale de Ric, avec Mlle de Sainte-Gudule...

— Bravo! c'est parfait! Vous n'étiez rien, vous ne comptiez pas. Désormais, vous avez une existence mondaine, vous êtes sur le tableau d'avancement de la haute société... Ainsi, au Rallye-Club, j'ai même déjà entendu parler un peu de vous...

— Ah?... Et vous ne me le disiez pas?

— C'est que l'on pariait que vous n'en seriez jamais. Votre candidature paraissait impossible au plus grand nombre. Eh bien,

cela est encore excellent! Voilà un grand pas de fait. L'année dernière, l'on n'aurait même pas pu prononcer votre nom, ou bien alors personne n'aurait pris la peine de protester.

— Et la chasse à courre, pour laquelle je vais aussi m'exténuer, est-ce que ce n'est pas un nouveau mérite que je puisse invoquer? Quand vous m'avez fait pousser mon beau-père à acheter le domaine d'Ozerpie, vous m'avez raconté que c'était très fort de prendre la suite du marquis de Fé, parce que la chasse y avait une clientèle de high-life qui ne demanderait sans doute qu'à y revenir. Je n'invente rien. C'est vous qui m'avez indiqué, sur le plan, comment les droits, dont je disposerais, pourraient bouleverser les habitudes de chasse entre tous les châtelains du voisinage, intercepter leurs communications, s'ils ne se décidaient pas à me faire bonne figure... Par conséquent, le meilleur moyen que les Nargencey, les Saint-Bel, les Malu aient de m'avoir avec eux, cet automne, c'est de me soutenir dans leur club, et de voter pour moi, ce printemps.

— Vous ne les connaissez pas! répondit Tarsul en hochant la tête. Vous ne vous imaginez point avec quelle énergie, avec quelle abnégation même pendant un certain temps, ils sont capables de défendre le sol de leurs clubs. Quand on les a vus, seulement une fois, en interdire l'accès, les boules de vote en main comme mitraille, on est convaincu que c'est là leur citadelle suprême!

— Non, écoutez, Tarsul, à la fin, vous êtes trop décourageant, trop pessimiste!

Celui-ci désigna alternativement les deux bouts de sa lorgnette.

— C'est vous, dit-il, qui êtes consternant d'optimisme!... Vous vous obstinez à regarder votre but par les petits côtés qui vous en rapprochent, et vous détournez vos yeux des gros côtés qu'il y a pour vous écarter... Primo, vous êtes desservi, au Rallye-Club, par Grommelain, dont on y doit tenir la parole pour autorisée, puisqu'il est votre beau-frère. Secundo, vous vous heurtez à l'antipathie de ceux dont les ancêtres possédaient tout autrefois, et qui discernent de combien ils seraient plus riches si le baron Saffre l'était moins devenu. Et, à ce propos, quand vous en serez à faire agir vos parrains, il sera bon qu'ils jurent leurs grands dieux que vous avez, vous-même, la plus médiocre estime à l'égard de votre beau-père et que vous ne vous gênez pas, en tout petit comité, pour le traiter de filou. Cela pourra prédisposer un certain nombre d'esprits en votre faveur... Mais le parti auquel vous inspirez l'hostilité la plus acharnée, c'est celui des membres dont la présence au club est le moins justifiée, qui ne sont entrés là que par les pires intrigues, les complaisances fâcheuses, par

surprise en un mot. Tous les efforts de ce genre d'élus tendent à ce que le club soit dorénavant fermé, bouclé, verrouillé derrière eux, puisque les en voilà! Ils ne peuvent se résigner à admettre quelqu'un qui soit précisément dans leur cas, et dont l'adjonction nouvelle semblerait vulgariser la dignité qu'ils ont avec tant de peine obtenue. Ceux-là ne veulent jamais entre-bâiller la porte que pour donner accès à quelque personnage qui soit alors un vrai grand seigneur, en état de rehausser encore le niveau de leurs camaraderies... D'autre part, vous n'avez point, jusqu'à présent, accompli une formalité indispensable. Dès la première heure, je vous ai prévenu qu'il vous faudrait prendre un titre, ou au moins changer de nom... Pourquoi vous êtes-vous mis en retard, sous ce rapport?

— J'en conviens, j'ai manqué d'estomac... J'ai appréhendé un peu le ridicule...

— Comment, le ridicule! Mais tout le monde aujourd'hui se met bravement à arranger son nom, dans la mesure où ça en a besoin. C'est un temps de corvée à subir, qui ne fait guère plus rire que le spectacle des petites misères du régiment, puisque la plupart ont passé par là ou prévoient qu'ils devront y passer aussi, fatalement.

— Et puis, j'ai craint de m'aliéner les dispositions des nobles, les... autres nobles, ceux qui le sont de naissance. Ils supportent donc volontiers que l'on empiète ainsi sur leurs prérogatives?

— Mon cher, ils en sont assez furieux, c'est certain. Mais, en définitive, ils se résignent à prendre cela comme un hommage, un humble effort de roturier pour tâcher de s'élever un peu vers eux et leur offrir, dans sa personne, une fréquentation nommable, dicible. Bientôt même, ils éprouvent quelque bienveillance pour celui qui les a respectueusement alimentés de quolibets, en s'affublant d'un sobriquet par déférence mondaine. Un beau jour, la paresse leur fait omettre d'ajouter de la dérision à la manière dont ils désignent ou interpellent leur nouveau bourgeois-gentilhomme par son nom artificiel qui, dès lors, s'authentique, de leur propre bouche.

— Eh bien, je ferai ce qu'il faudra sur ce point... Mais l'année prochaine!... Je ne peux vraiment pas tout faire en même temps! s'exclama Olivier avec une mélancolie harassée.

On percevait, dans sa plainte, un écrasement de labeur en snobisme. Après les années où il avait vastement joui de n'avoir soudain plus rien du tout à faire, les appétits de high-life l'avaient à l'improviste chassé hors de son repos. Et il s'arrêtait comme pour reprendre haleine; il voulait souffler un peu, à la suite de ces quelques mois durant lesquels il lui avait fallu s'improviser

éleveur et grand veneur, horseman, huntsman, et presque gentleman.

Tarsul poursuivit impitoyablement :

— Soit! mais vous avez tort de différer. Vous ne vous êtes que trop attardé dans votre nom légitime. Vous vous êtes déjà fait présenter sous ses auspices à trop de monde!... Ce qu'il y a, en tout cas, de sûr, c'est que jamais, au Rallye-Club, on n'y recevra M. Bréhand. Bréhand, cela signifie uniquement, à l'oreille, à la mémoire, le petit aventurier qui a épousé la fille du baron Saffre. A la rigueur, la grâce du pape pourrait bien faire de vous un comte Bréhand; ce qui constituerait une amélioration. Mais le mieux, en somme, c'est que vous supprimiez toute consonance rimant avec votre passé. Choisissez-vous un nom, à votre guise long ou bref, mais pas tapageur, quelque chose de neuf, qui puisse se couler en douceur et ne lèse les droits de personne. Collez ça sur vos cartes; et attendez que ça prenne. Alors, ces deux ou trois syllabes, qui n'auront encore traîné nulle part... quatre même, si vous voulez... signifieront le monsieur dont ce qu'on se rappellera d'abord de plus particulier ce sera d'avoir dîné avec lui chez les Élioboth, pour commencer, ou les Saivre-Ronne. Vous serez encore ce nouveau monsieur avec lequel, dès l'été qui vient, les Cheurbe, les Nargencey, les Malu, les Saint-Bel, pendant le genre de saison où l'on se déboutonne un peu, se seront mis à voisiner. Enfin vous serez le monsieur qui, en toute chose, est bien pensant, reçoit mieux encore, et dont on n'a besoin de rien savoir en outre, que de pouvoir en dire qu'il s'appelle monsieur... monsieur Comme-il-vous-aura-plu!

A ce moment, le petit vicomte de Lucierre, prenant congé des deux femmes de la loge et les saluant à reculons, fit apparaître la ligne noire de son dos d'habit dans le champ des considérations de Tarsul.

— Voyez-vous, continua celui-ci en baissant le ton, j'ai peur aussi que vous ne manquiez de cette toute simple générosité avec laquelle les gens fortunés peuvent se faire bien des amis et une très importante clientèle dans la bonne société. Je vous soupçonne d'être assez dur à la détente?

— Par exemple! s'écria Olivier... Vous seriez ébahi vous-même de tout l'argent que j'ai dehors, si je vous montrais le petit cahier où je note les emprunts qui me sont faits...

— Mais justement, il n'en faut pas de petit cahier!... C'est le divin oubli des sommes prêtées que l'on attend de vous!...

Lucierre, en s'en allant, serra la main aux deux interlocuteurs, et les prévint, avec un aimable sourire, que le troisième acte de l'opéra était en voie d'exécution avancée. Olivier, ahuri

par tout ce qu'il venait d'écouter, remercia distraitement le jeune vicomte. Il y eut, dans la cordialité de la séparation, quelque chose de vide, d'indéfinissablement insuffisant, que Tarsul releva quand Olivier eut accompagné son visiteur jusqu'à la porte.

— Voulez-vous mon opinion? fit-il... C'est que vous êtes sans doute susceptible, à la rigueur, de vous laisser « taper », comme on dit. Mais je ne devine pas en vous le grand art de savoir soulager le sort des « pannés » honteux. Et pourtant la « dèche », autant que la pauvreté, a ses pudeurs d'amour-propre... Ah! combien, avec un peu de tact obligeant, vous faciliteriez votre carrière dans un monde où plus d'un est dévoré par les besoins, sans que nul cependant en doive rien laisser paraître!... Je pourrais vous citer une douzaine de ces gens de haut style, incapables de vous demander un service, intraitablement fiers, occupés du matin au soir à exécrer votre aisance, et qui, moyennant une centaine de louis bien offerts, vous seraient de temps en temps acquis, pour tous leurs propos, pendant vingt-quatre heures de suite peut-être!... Allons, mon cher, de la largesse! Faites un peu rouler votre argent, de façon à ce qu'il s'en trouve à ramasser autour de vous... Voulez-vous que je vous indique encore un truc : classez-vous comme beau et gros joueur... Oui, oui, faites-vous la réputation de tailler à banque ouverte, dans d'autres cercles où votre admission ira toute seule : aux Gélinottes, au New-Street, aux Fêtards. Je connais des individus que l'on y est allé prendre par les épaules, à la table de jeu dont ils faisaient les délices, pour les introniser immédiatement au Rallye-Club, sans autre raison que d'avoir à faire capter, là, le guignon qui, ailleurs, en lieu indigne, ruisselait de leurs poches.

Durant la dernière partie de ce conciliabule, la princesse Nagear s'était, à plusieurs reprises, retournée vers les causeurs, avec une expression mécontente, sans doute du tête-à-tête où on la laissait avec Hélène Bréhand.

— On nous réclame! observa Olivier en se portant en avant.

— Tenez, lui souffla Tarsul par une inspiration fantaisiste, la princesse est une personne que vous feriez bien d'intéresser gentiment à votre cause. Par l'ambassade dont elle est parente, par son agrément, ses relations et son entregent, elle peut vous ouvrir plusieurs portes utiles et vous aider adroitement dans divers salons.

Côte à côte avec la masse presque informe de sa femme, Olivier Bréhand regardait la princesse, être svelte et infiniment désirable, avec une nudité d'épaules tombantes, et, dans l'arrière du corsage, cet angle taillé par où la vue du dos blanc finissait en pointe très basse, aiguë comme un défi.

— Je crois que la princesse est pour nous une amie excellente! fit hypocritement Olivier en dissimulant l'effet troublant des observations, dans le sens desquelles il avait été intempestivement dirigé par l'avertissement de Tarsul.

Ce dernier, assis maintenant derrière Hélène Bréhand, se demandait à quel sentiment singulier il venait d'obéir, en forçant ainsi l'attention d'Olivier sur la belle étrangère. Il démêlait bien, dans son for intérieur, une solidarité d'instinct vis-à-vis d'un être de son espèce. C'était là une créature, isolée de même façon, et qui, aux prises comme lui avec les embarras de la vie, avait aussi ses compromis proprement cachés et l'air ganté pour ses mains-d'œuvre. Il se plut un instant à reconnaître qu'il avait dû céder à une impulsion de bonté. Il avait une envie de dire tout bas à la princesse : « Vous savez, notre programme de tout à l'heure, eh bien? je m'y suis déjà conformé : je viens d'être un oncle pour vous!... » Mais pendant que l'imagination de Tarsul se délassait à goûter ce qui lui paraissait être les joies pures de la bienfaisance, il surprit quelque chose de très révélateur dans un mouvement de la grosse Hélène, qui la montra de profil. Ce fut l'implacable œil de propriétaire dont elle guettait l'attitude d'Olivier. Celui-ci, dans un moment d'irréflexion, les genoux ployés contre le dossier de la princesse, lui adressait quelque menu propos, d'une bouche un peu rapprochée de l'oreille de l'autre. Olivier se sentit perforé par le regard de sa femme; il se tut, et renversa son buste, toute sa verve retombée à plat. Un petit duvet roux, sur la nuque de la princesse, s'arrêta net de folâtrer, faute d'un souffle de paroles de plus... Alors Tarsul s'avisa d'un deuxième mobile, — purement malfaisant, celui-là, — qu'il avait bien pu avoir inconsciemment aussi, en lançant ce jeune mari, si tenu à l'attache, mais si impétueux, sur la dangereuse piste de la princesse Nagear.

PAUL HERVIEU.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LA DERNIÈRE ARMÉE DE L'EMPIRE

1815 [1]

I

Quand Napoléon rentra aux Tuileries, le 20 mars 1815, l'armée française comptait 196186 officiers et soldats dont 7945 en Corse et dans les colonies. Si l'Empereur se fût senti la toute-puissance de naguère, il eût recouru, pour tripler cette armée à une levée extraordinaire sur les classes de 1806 à 1814, au rappel de la classe de 1815 et à l'appel anticipé de la classe de 1816. Mais il hésitait, après le retour de l'île d'Elbe, à employer des mesures extralégales telles que le rétablissement de la conscription, abolie par Louis XVIII. Il avait donc pour seules ressources le retour dans les corps des soldats en congé limité et illimité et le rappel des nombreux déserteurs portés sur les états de situation comme « rentrés dans leurs foyers sans permission. » Les hommes en congé de semestre s'élevaient à 32 800, les déserteurs à 85 000 environ. On pouvait compter sur

(1) Afin d'éviter, dans la *Revue*, les notes de références qui seront données ailleurs, je dirai en commençant que, comme pour mes autres travaux sur l'Empire, je me suis presque exclusivement servi pour cette étude des documens manuscrits des Archives nationales, des Archives de la Guerre, et des Archives de la Marine.

Je dirai aussi, une fois pour toutes, que je ne m'arrêterai pas à discuter les chiffres des effectifs cités par l'Empereur à Sainte-Hélène, ni ceux donnés par le colonel Charras, Napoléon et Charras majorant ou diminuant tour à tour le nombre des soldats, le premier dans l'intérêt de sa mémoire, le second dans l'intérêt de sa thèse. Les tableaux donnés dans la *Relation* écrite par Gourgaud à peu près sous la dictée de l'Empereur et dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France en 1815*, sont en général de purs trompe-l'œil. Quant aux états de situation cités par Charras d'après des copies à lui envoyées de Paris, ils présentent presque tous de très notables différences avec les originaux des Archives de la Guerre. Est-ce le copiste qui a mal copié ou Charras qui a mal lu?

la presque totalité des semestriers; ils avaient même commencé à rejoindre les corps en exécution de l'ordonnance royale du 9 mars. Mais parmi les 85 000 absens sans permission, il fallait admettre qu'il y aurait beaucoup d'insoumis et aussi beaucoup d'hommes susceptibles de recevoir aux revues d'appel des congés définitifs pour infirmités ou comme soutiens de famille. Davout, peu enclin aux illusions, estimait que le rappel des déserteurs donnerait tout au plus 59 000 soldats.

Le décret d'appel, préparé dès le 28 mars, ne fut rendu public que douze jours plus tard. Il y avait à ce retardement des raisons d'ordre politique. L'Empereur, qui s'efforçait alors, par tous les moyens, d'entrer en négociations avec les puissances pour le maintien de la paix, craignait que la mise de l'armée sur le pied de guerre ne démentît ses protestations pacifiques. Vis-à-vis de la population française, qui désirait si ardemment la paix, il se sentait contraint aux mêmes ménagemens. L'Ouest s'agitait, le Midi prenait les armes; dans le reste de la France les royalistes travaillaient à détruire la popularité de l'Empereur en prédisant la guerre. Le moment n'était pas propice pour alarmer et mécontenter tout le pays par l'appel des réserves. Au reste, Napoléon conservait encore une lueur d'espoir qu'il n'y aurait pas rupture avec l'Europe. Cette espérance illusoire diminuant d'heure en heure, l'empereur se décida à faire paraître le décret dans le *Moniteur* du 9 avril. Comme il le prévoyait, ce décret porta un coup à l'opinion. En quelques jours, la rente baissa de 8 francs. La tristesse et l'abattement dominaient dans les campagnes. Les paysans, fort heureux en général de n'avoir plus à subir les vexations des hobereaux ni à redouter le rétablissement des privilèges et la reprise des biens d'émigrés, sentaient s'affaiblir leurs sentimens pour l'Empereur à la pensée que son retour allait amener sinon peut-être une seconde invasion, du moins une guerre sans fin.

En raison du temps nécessaire à la transmission des ordres, à l'affichage et aux délais légaux, les revues d'appel commencèrent seulement le 25 avril. L'opinion était si réfractaire à l'idée de guerre, que parmi les rappelés eux-mêmes, tous cependant anciens soldats de Napoléon, beaucoup ne se présentèrent pas aux revues, et que beaucoup ne s'y présentèrent qu'afin de faire valoir des motifs d'exemption ou de réforme. Il est vrai que, si un grand nombre de ces hommes avaient déserté en 1814 pour ne pas porter la cocarde blanche, un plus grand nombre encore avaient quitté leurs corps par lassitude des armes. Depuis une année, ils avaient repris les travaux des champs et des ateliers, beaucoup d'entre eux s'étaient mariés; ils se trouvaient moins disposés encore à ser-

vir. Dans les départemens à esprit royaliste, où les rappelés se sentaient soutenus par la population, les séances d'examen furent tumultueuses. On criait : « Nous ne partirons pas. Vive le Roi! » A Bordeaux, la troupe de ligne arriva fort à point, baïonnette au canon, pour dégager les membres du conseil menacés de mort. Dans la crainte d'une insurrection de l'Ouest, qui n'en éclata pas moins, l'Empereur autorisa plusieurs préfets à appliquer le décret avec de grands ménagemens et même à en suspendre l'exécution. Malgré tout, la levée donna plus d'hommes que l'on n'en pouvait raisonnablement attendre : dans les premiers jours de juin 52 446 rappelés avaient été incorporés et 23 448 étaient en route pour rejoindre.

Les engagemens volontaires qui avaient été si rares pendant la campagne de 1814 s'élevèrent à environ 15 000. Une ordonnance royale du 31 décembre 1814 accordait à chaque enrôlé volontaire une prime de 50 francs; l'Empereur supprima cette allocation. « Ce moyen, dit-il, ne peut s'allier avec les sentimens qui portent les Français à la défense de leur indépendance. » Pour provoquer les enrôlemens, il pensa d'ailleurs à faire lire par des officiers de la garde, avec accompagnement de tambours, des appels aux armes sur les places publiques, dans les villages et autour des ateliers. Mais, Davout lui ayant représenté que « ce serait du désordre inutile, » il laissa là ce moyen renouvelé des sergens recruteurs du XVIIIe siècle.

Réduite à quelques bâtimens en état de prendre la mer, sans équipages (les deux tiers des matelots avaient été envoyés en congé) et sans approvisionnemens, la flotte ne pouvait être employée que pour des croisières dans la Méditerranée. Avec les hommes disponibles dans les ports et les inscrits maritimes à lever, l'Empereur espérait constituer 50 à 60 bataillons de matelots. On en forma à grand'peine une douzaine, et au milieu de juin un seul avait été mis en route; il formait la garnison de Calais. Les trois régimens d'artillerie de marine, d'un effectif réel sous la Restauration de 5 096 hommes, furent portés à environ 5 600 hommes par l'organisation d'un nouveau bataillon. Ces canonniers restèrent dans les ports dont ils devaient assurer la défense; deux bataillons toutefois furent détachés à Paris, un autre vint à Lyon et un quatrième combattit en Bretagne dans le corps du général Bigarré.

Des trois régimens étrangers qui existaient sous Louis XVIII, l'Empereur conserva le deuxième (Isenberg) et le troisième (Irlandais), présentant ensemble 875 baïonnettes; le premier (La Tour d'Auvergne), resté fidèle au duc d'Angoulême pendant sa courte campagne du Midi, fut dissous. L'Empereur eût désiré garder

les quatre régimens suisses, mais l'opposition des officiers à prendre la cocarde tricolore imposa le licenciement de ces troupes. On s'occupa d'organiser cinq nouveaux régimens étrangers, un de Polonais, vite constitué à 800 hommes, grâce aux officiers et soldats de l'ex-légion de la Vistule, qui, bien que licenciés en 1814, n'étaient pas encore rapatriés; un de Suisses où entrèrent 502 hommes des quatre régimens supprimés le 2 avril; un d'Italiens, un d'Allemands et un de Hollando-Belges. Ces trois derniers devaient être formés avec les déserteurs des armées de Frimont, de Blücher et du prince d'Orange. Le régiment hollando-belge comptait au commencement de juin 378 hommes. On leva enfin dans la Gironde un bataillon d'hommes de couleur et quelques compagnies de réfugiés espagnols.

Le territoire étant menacé, les lois et décrets de 1791, de 1792, de 1805 et de 1813, qui n'avaient pas été abrogés, donnaient le droit à l'Empereur d'augmenter l'armée par des gardes nationales mobilisées. Quelques jours après sa rentrée aux Tuileries, il s'occupa avec Davout et Carnot, qui s'en montra très partisan, de la réorganisation de la garde nationale. Il y avait alors en France seulement 200 000 gardes nationaux, ou environ, âgés de 20 à 60 ans, et Carnot estimait que l'on pourrait porter leur nombre jusqu'à 2 millions et demi. Un décret, rendu le 10 avril, prescrivit que tous les citoyens susceptibles du service de la garde nationale seraient inscrits sur les contrôles pour être formés en bataillons. L'Empereur ne pensait pas à organiser une pareille multitude, mais il comptait y prendre un grand nombre de bataillons de mobilisés composés uniquement d'hommes de 20 à 40 ans. Par de nouveaux décrets, dont l'un était également daté du 10 avril, il ordonna la mobilisation immédiate de 326 bataillons, de 730 hommes chacun; les mobilisés devaient être incontinent dirigés sur les places frontières et les camps retranchés. C'était la remise en vigueur du décret de la Législative du 11 juillet 1792, avec cette atténuation que dans les bataillons de guerre le remplacement était autorisé et la taxe de remplacement fixée à la modique somme de 120 francs.

Dans une vingtaine de départemens, nommément dans l'Ain, l'Aisne, les Ardennes, l'Aube, la Côte-d'Or, le Jura, la Marne, la Meurthe, la Meuse, le Mont-Blanc, le Haut et le Bas-Rhin, le Rhône, la Haute-Saône, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, les Vosges, l'Yonne, la levée s'opéra très facilement, les bataillons furent portés au complet, les mobilisés quittèrent famille et foyer aux cris de : Vive l'Empereur! avec un enthousiasme comparable à celui de 1791. Les gardes qui avaient quelque res-

source s'armèrent, s'habillèrent, s'équipèrent à leur frais. Les autres, c'était le plus grand nombre, restaient sourds aux propos des royalistes que tout combattant fait prisonnier sans uniforme régulier serait impitoyablement fusillé; ils partaient en blouse, en sabots, pieds nus. Mais le même patriotisme et la même bonne volonté n'animaient pas la France entière. Dans presque tous les départemens circonscrits à l'Est par l'Oise, le Loing, la Loire, l'Ardèche et la Durance, on put lever à peine, malgré l'emploi des garnisaires et des colonnes mobiles, le quart des contingens fixés. A la fin de mai, l'Orne avait fourni 107 gardes sur 2160 demandés, le Pas-de-Calais 437 sur 7440, le Gers 98 sur 1440. En Vendée et en Bretagne, où l'on redoutait une insurrection, les gardes nationales ne furent point appelées à l'activité; mais quand la guerre civile commença, quelques milliers de citoyens prirent spontanément les armes et secondèrent la troupe contre les bandes royalistes, sans toutefois sortir de leur département.

Sur les 234720 gardes nationaux appelés à l'activité par les décrets du 10 avril au 15 mai, 150000 environ étaient le 15 juin réunis dans les places ou en marche pour les rejoindre. Presque tous ces hommes paraissaient non point seulement résignés à faire leur devoir mais bien déterminés à le faire de bon cœur. Ils entraient dans les villes en chantant la *Marseillaise* et en criant: Vive l'Empereur! manœuvraient de leur mieux, se pliaient docilement à la discipline. S'il s'élevait parfois des réclamations, c'était chez ceux qui n'étaient encore ni armés, ni habillés et qui demandaient des fusils, des capotes et des souliers. Mortier, Jourdan, Leclerc des Essarts, Rouyer, Lanusse, Berckheim, tous les officiers généraux qui commandaient des gardes nationales mobilisées, ou les passaient en revue, louaient leur bon esprit et leur belle attitude. Gérard écrivait à Vandamme le 5 juin: « Les dix bataillons de gardes nationales de la réserve de Nancy sont superbes. Dans trois semaines, il n'y aura pas de différence avec la troupe de ligne. »

Si la guerre durait, on pouvait compter que les hommes de 20 à 40 ans formant le premier ban de la garde nationale donneraient encore 150000 mobilisés au moins (1), car un grand nombre de réfractaires des départemens du Centre et du Midi finiraient par

(1) La Correspondance des Préfets (*Arch. Nat.*) et la Corresp. générale (*Arch. de la Guerre*) marquent que de jour en jour les réfractaires et insoumis ralliaient en plus grand nombre. Un exemple entre tous : Les 18 bataillons à fournir par les départemens de la Charente, de la Corrèze et de la Dordogne, ne sont pas portés pour un seul homme dans l'état du 8 juin, et le 20 juin le général Lucotte écrit de Périgueux à Davout : « Grâce aux colonnes mobiles, j'ai pu réunir 13 bataillons; les 5 autres suivront. »

se soumettre (1); on pourrait, grâce à la pacification de la Vendée, qui était proche et certaine, appliquer les décrets de mobilisation aux départemens de l'Ouest, et il serait enfin loisible de décréter de nouvelles levées dans les si patriotes départemens de l'Est (1). Pour le second ban de la milice, on n'en pressa point l'organisation, sauf à Paris et à Lyon. Quand le temps et les armes manquaient pour former les bataillons mobilisés, ce n'était pas l'heure de multiplier les bataillons sédentaires qui, en raison des services très pacifiques qu'ils pouvaient rendre, étaient déjà assez nombreux.

Dans la masse des citoyens de 40 à 60 ans, il y avait cependant beaucoup d'hommes très bons à employer contre l'ennemi, au moins pour la défense des places fortes. C'étaient les anciens officiers, sous-officiers et soldats retraités après un minimum de 24 ans de service. Dès le mois d'avril, plusieurs officiers retraités avaient demandé à rentrer dans l'armée; mais il y avait déjà trop d'officiers à la demi-solde que l'on ne pouvait pas utiliser. Davout pensa à former avec les officiers et soldats retraités des bataillons de vétérans pour les places de guerre. « Ils donneront l'exemple aux gardes nationaux, écrivit-il à l'Empereur, et leur inspireront l'esprit militaire. » Napoléon ne pouvait manquer d'adopter cette proposition. Le 18 mai, il rendit un décret invitant tous les militaires en retraite à reprendre temporairement du service pour être organisés en bataillons et batteries de forteresse. Les retraités, qui s'élevaient à 94000, mais dont à peine la moitié paraissaient susceptibles de servir, s'empressèrent de se rendre aux revues d'appel. On forma avec les plus valides 56 bataillons et 25 compagnies d'artillerie d'une force totale d'environ 25000 hommes.

A Paris, la garde nationale sédentaire fut portée à 36518 hommes. On organisa en outre avec les ouvriers de la capitale, qui avaient demandé spontanément de concourir à la défense, 24 bataillons de tirailleurs fédérés. Ces 18000 tirailleurs, commandés par des officiers à la demi-solde, étaient destinés à occuper les ouvrages de première ligne et les postes avancés. A Lyon, il y avait, au 12 juin 4000 gardes nationaux sédentaires, et Mouton-Duvernet s'occupait de former 15 bataillons de tirailleurs fédérés. Dans l'Aisne et les Ardennes et dans tous les départemens de l'Est, on pouvait compter en cas d'invasion sur les levées en masse. Composées des gardes forestiers, des gendarmes, des douaniers, des gardes nationaux sédentaires et en général de tous les citoyens valides, les levées en masse devaient s'assembler au son du toscin

(1) Dans son rapport à la Chambre des pairs du 13 juin, Carnot évaluait à 751440 les gardes nationaux de 20 à 40 ans susceptibles d'être mobilisés.

sur l'ordre des autorités militaires pour venir occuper les gorges et les défilés.

Avec les 150000 mobilisés, les 25000 retraités, les 26000 fédérés parisiens, lyonnais, toulousains, nancéens, les gardes nationales sédentaires, urbaines et rurales, les corps francs et les levées en masse, il semblait que les places fortes, les grandes villes, les défilés, les têtes de pont pussent être suffisamment pourvus de défenseurs. Mais, malgré les engagemens volontaires et la rentrée dans les corps des deux tiers des hommes en congé, l'armée active était encore trop peu nombreuse. Après bien des hésitations, l'Empereur se décida donc à lever la classe de 1815 (1). La conscription avait été abolie par l'article 12 de la Charte royale; et cet article ayant été interprété comme devant avoir un effet rétroactif pour les conscrits de 1815, bien qu'un sénatus-consulte les eût appelés sous les drapeaux dès le 9 octobre 1813, il était à craindre qu'on ne vît dans le rappel de ces conscrits un abus de pouvoir de Napoléon. Davout lui-même, si résolu d'ordinaire, représenta à l'Empereur qu'il serait prudent de ne point prononcer le fâcheux mot de conscription : « Il n'y aurait, dit-il, qu'à changer la chose de nom et à déclarer que tous les jeunes gens entrés dans leur vingtième année depuis le 1er janvier dernier feront partie de la garde nationale et seront dirigés sur les dépôts de l'armée, avec promesse d'être libérés la guerre finie. » Le conseil d'État, auquel le projet de décret sur la conscription de 1815 fut soumis dans la séance du 23 mai, refusa d'y donner son adhésion, « les levées d'hommes étant du domaine du pouvoir législatif. »

Attendre la réunion des Chambres! Mais l'ennemi, lui, l'attendrait-il pour entrer en France? Or la conscription de 1815 devait fournir 123000 soldats, dont 20000 ayant combattu pendant la dernière campagne (2). L'Empereur passa outre aux scrupules du conseil d'État. Le 30 mai, il décréta l'appel de la classe de 1815. A ce moment le pays avait pris son parti de la guerre. La levée des conscrits s'opéra sans les résistances et les rébellions qu'avaient soulevées dans tant de provinces le rappel des militaires en congé et, à un moindre degré, la mobilisation des gardes nationales. Dès le 11 juin, c'est-à-dire une semaine après que le décret eut

(1) Dès les premiers jours de sa rentrée aux Tuileries, l'Empereur avait pensé qu'il lui en faudrait venir là. « C'est une idée vide de sens, écrivait-il à Davout, que de se persuader que l'armée peut se recruter autrement que par la conscription. Je crois d'ailleurs avoir assez d'autorité sur la nation pour le lui faire comprendre. » (Lettre du 26 mars, *Arch. de la Guerre*, carton de la Corresp. de Napoléon.)

(2) « Le contingent annuel, écrivait Davout, est de 280000 hommes, mais il en faut défalquer plus de la moitié pour défaut de taille, infirmités et comme inscrits maritimes, soutiens de famille, etc. »

été rendu public, 46 419 conscrits étaient réunis, prêts à partir, dans les chefs-lieux des départemens. En Alsace, en Lorraine, en Champagne, en Franche-Comté, en Bourgogne, et même dans plusieurs provinces du centre on signalait une extrême bonne volonté. « Les conscrits de 1815, écrit le préfet de Seine-et-Oise, ont rejoint en trois jours avec une facilité étonnante. » Le préfet du Mont-Blanc remarque que son département a fourni plus de combattans qu'à aucune époque de la Révolution. L'Aisne, qui du 1er avril au 12 juin a donné 18200 volontaires, — rappelés, conscrits, gardes nationaux mobilisés, francs-tireurs et militaires retraités, parmi lesquels des vieillards de 73 ans, — mérite cette parole de Napoléon : « Dans ce département-là, on trouvera autant d'hommes qu'il y aura de fusils pour les armer. »

II

Des armes, des munitions, des vivres, des chevaux, des capotes et des souliers, il en fallait beaucoup et il y en avait peu. Presque tout le matériel était à improviser, sauf celui de l'artillerie, qui comptait 13 947 bouches à feu mais auquel manquaient d'ailleurs des chevaux, des harnachemens, et 600 000 projectiles. Dans les régimens d'infanterie et de cavalerie, les uns et les autres à effectifs très réduits, les armes étaient au complet; mais, pour armer les rappelés, les engagés volontaires, les inscrits maritimes, les gardes nationales mobilisées, les tirailleurs fédérés et les conscrits de 1815, qui selon les prévisions devaient s'élever ensemble vers le milieu de septembre à plus de 500 000 hommes, il n'y avait dans les arsenaux et les magasins des corps que 121 000 fusils en état et 74 000 à réparer.

« Le salut du pays, écrivait l'Empereur, est dans la quantité de fusils dont nous pouvons nous armer. » Les manufactures impériales, où tous les ouvriers armuriers exemptés des diverses conscriptions depuis l'an VIII furent rappelés par décret, reçurent la commande de 235 000 fusils et mousquetons et de 15 000 paires de pistolets. On fit faire les baïonnettes dans les coutelleries de Langres et de Moulins. 10 000 fusils de chasse et 4 000 fusils rognés furent distribués aux paysans alsaciens, lorrains, champenois et bourguignons de la levée en masse. Pour les réparations des fusils hors de service, on recourut à l'industrie privée. Des ateliers formés d'armuriers, de serruriers, d'ébénistes, de dinandiers, furent établis dans les principales villes; à Paris, il y eut six ateliers employant 2 000 ouvriers. On s'efforça aussi d'acheter des fusils en Angleterre, et il en vint, cachés dans des bateaux à char-

bon, quelques milliers de la Belgique et des Provinces Rhénanes. D'autres furent apportés par des paysans, une prime de 12 francs étant allouée pour chaque fusil restitué; d'autres furent réquisitionnés chez des négocians et des armateurs auxquels il avait été enjoint, par voie d'affiches, de déclarer les armes de guerre qu'ils pourraient avoir.

Malgré l'activité déployée et tous les moyens mis en œuvre, les hommes arrivaient dans les dépôts plus vite que les armes n'entraient dans les magasins. Les manufactures et les ateliers pouvaient fournir par mois seulement 20000 fusils neufs et à peu près le même nombre de fusils réparés (1). Dans les premiers jours de juin, c'est à peine si l'on avait donné des fusils à la moitié des gardes nationales mobilisées. Quant aux sabres-briquets dont la fabrication avait été ajournée, car il fallait d'abord faire des baïonnettes, on décida que, même dans la ligne, seules les compagnies de grenadiers en seraient pourvues. Les cuirasses manquaient. « Faites rejoindre les hommes quand même, écrivit Napoléon : les cuirasses ne sont pas indispensables pour faire la guerre. » Partout on pressa la confection des cartouches de façon à porter l'approvisionnement à 100 par homme : 50 dans le sac et 50 dans les caissons des parcs. A Vincennes, il en fut fabriqué 12 millions en deux mois. Le 1er juin, l'approvisionnement de réserve de l'armée du Nord montait à 5 millions et demi de cartouches, et les soldats de tous les régimens placés en première ligne avaient, à quelques-unes près, leur cinquante cartouches au complet, bien qu'ils en eussent brûlé quarante chacun au tir à la cible.

Non seulement le gouvernement de la Restauration ne s'était pas occupé de reconstituer les magasins d'habillement vidés par les gigantesques et désastreuses campagnes de 1812 et de 1813, mais il n'avait même point pourvu à l'entretien des troupes sous les armes : de mai 1814 à février 1815, la Guerre n'avait affecté à l'habillement que 4 millions, dont un seul avait été payé. Les uniformes étaient des haillons. Dans plus de vingt régimens les hommes manquaient de souliers; dans les corps d'élite comme les chasseurs royaux, des cavaliers n'avaient ni bottes ni chemises. Au 14e léger, les hommes portaient depuis deux ans, hiver comme été, des pantalons de toile. Au 27e de ligne, il était dû 30000 francs pour la première mise des prisonniers rapatriés antérieurement

(1) Les fusils hors de service étaient en si pitoyable état que l'Empereur avait hésité d'abord s'il les ferait réparer ou dépecer pour avoir des pièces de rechange. Napoléon à Drouot, 8 avril (*Arch. de la Guerre*, carton de la Corresp. de Napoléon).

au 1er janvier 1815. L'Empereur dut porter les crédits pour l'habillement à 30 millions, et l'administration de la Guerre estimait qu'il les faudrait élever jusqu'à 51 millions dans le courant de l'année. Des ateliers créés à Paris fournirent 1 250 habits par jour. On travailla activement dans les dépôts auxquels les fabricans furent invités à faire des avances de fournitures sous la garantie des villes. Comme le drap bleu manquait, on confectionna des capotes avec des draps d'autres nuances.

A l'époque du 20 mars, les corps de cavalerie possédaient seulement 27 864 chevaux et l'artillerie et les services auxiliaires 7 765 chevaux dont 5 000 avaient été, par mesure d'économie, prêtés à des cultivateurs. On s'empressa de les faire rentrer. Les départemens furent frappés d'une réquisition de 8 000 chevaux contre remboursement tandis que, au dépôt central de remonte établi à Versailles, on achetait les chevaux présentés volontairement par les éleveurs et les fermiers. On versa dans la garde les chevaux de la maison militaire et des volontaires royaux. Les dépôts de chaque corps furent autorisés à faire des achats directs. Enfin l'Empereur eut l'excellente idée de prendre la moitié des chevaux de la gendarmerie. Chaque gendarme reçut une indemnité de 600 francs ; il devait se remonter sous quinze jours, ce qui lui était facile en raison de sa situation dans le pays. Grâce à cet expédient, 4 250 chevaux vigoureux et tout dressés furent incontinent répartis entre les cuirassiers et les dragons. La réquisition dans les départemens donna plus qu'on n'en espérait, mais au grand dépôt de Versailles la remonte marcha fort mal. Le général Préval semblait désigné pour reprendre le commandement de ce dépôt, où il avait fait des prodiges en 1814. A tort ou à raison, il était suspect de royalisme : l'Empereur l'envoya ou plutôt l'exila au dépôt de Beauvais et nomma à Versailles le général Bourcier. C'était un formaliste, esclave des règlemens et s'arrêtant à des vétilles. Il refusait les chevaux qui avaient plus de huit ans et ceux à qui il manquait un demi-pouce de taille. En pleine guerre, pendant le seul mois de mars, Préval avait réuni plus de 7 000 chevaux ; en deux mois de paix, Bourcier n'en put trouver que 2 579 ! Malgré ce mécompte, il y avait au jour de l'entrée en campagne une belle masse de chevaux. La cavalerie en comptait 41 000 aux armées et dans les dépôts, et l'artillerie, y compris le train et les équipages, 16 500.

Menacé par l'Europe entière, l'Empereur pensait bien qu'il ne pourrait empêcher l'invasion sur tous les points du territoire. Peut-être serait-il réduit, comme l'année précédente, à ne commencer ses opérations qu'en deçà de l'Oise, de l'Aisne et de la

Marne. Mais, dans l'hypothèse la plus probable, sa prochaine campagne devait être à la fois offensive et défensive. La mise en état de défense des places n'était donc ni moins nécessaire, ni moins urgente que la réorganisation de l'armée. Dès le 27 mars, l'Empereur donna des ordres pour ces travaux qui furent entrepris seulement du 15 au 25 avril. On avait dû attendre les rapports sur l'état des places, les instructions du comité du génie, l'ouverture des crédits, la formation des ateliers. A Metz on employa 700 ouvriers par jour, à Rocroi 500, à Toul 700, à Landrecies 400, à Dunkerque 1000, à Huningue 500, à Grenoble 400, à Cherbourg 500, à Bayonne 400, à Bordeaux 200, à Perpignan 150, au camp retranché de Maubeuge 1000. Le 15 juin, les défilés des Vosges et les passages de l'Argonne étaient pourvus de redoutes, d'abatis, de palanques; on se tenait prêt à tendre, au premier ordre, les inondations du Nord, et, dans plus de 80 villes, les travaux étaient ou complètement terminés ou en voie de prompt achèvement. Au reste, dans presque toutes les places il n'existait pas de brèches aux remparts. Il avait fallu seulement relever les talus de contrescarpe, disposer les plates-formes pour les barbettes, réparer les embrasures, les banquettes, les glacis et établir les défenses accessoires et quelques ouvrages extérieurs.

Lyon et Paris exigeaient des travaux tout autrement considérables. A Lyon, 4000 ouvriers furent embauchés. On répara la vieille enceinte de Fourvières, ainsi que celle qui joignait le Rhône à la Saône; on éleva des têtes de pont à la Guillotière et aux Brotteaux, des redoutes à Pierre-Scise, à Saint-Jean et à la Croix-Rousse. Sans doute dans la crainte de s'aliéner les Parisiens en leur montrant le péril en face, Napoléon, si puissante que lui parût la nécessité de fortifier Paris, ne donna ses premiers ordres à cet égard que le 1er mai. C'était bien du temps perdu, d'autant plus que l'Empereur voulait un vaste système de fortification avec lignes continues, ouvrages à cornes et à couronnes, redoutes et forts croisant leurs feux. Les généraux Haxo et Rogniat firent le tracé. Ce fut seulement vers le milieu de mai que les travaux entrèrent en pleine activité. 1500 puis 2000 puis 4000 ouvriers y furent employés, sans compter les nombreux détachemens de volontaires de la garde, de la ligne, de la garde nationale et des tirailleurs fédérés. Quand Napoléon partit pour l'armée, les retranchemens et les ouvrages de la rive droite, commencés les premiers comme devant couvrir les points d'attaque les plus probables, se trouvaient en partie achevés, mais ceux de la rive gauche étaient encore à l'ébauchement.

On mena de front les travaux de fortification et armement

et l'approvisionnement des places. Les arsenaux de Metz, de Douai, de Lille, de Grenoble, de Toulouse fournirent des bouches à feu et de la poudre où le matériel d'artillerie se trouvait insuffisant. Des fourneaux furent établis dans toutes les places pour la fonte des projectiles. La marine envoya de Toulon à Lyon, par Arles et le Rhône, 100 pièces de 24, de 12 et de 6 et de Brest et de Cherbourg à Paris, 300 pièces par le Havre et la Seine. L'armement de Paris comprenait en outre 300 pièces de campagne dont 100 réparties en batteries mobiles. « Il faut mettre du canon tant qu'on peut, écrivait l'Empereur, car on se bat à coups de canon comme on se bat à coups de poing. »

Afin d'aller plus vite, Davout chargea d'abord les commandans de corps d'armée de s'occuper eux-mêmes, avec les préfets et les ordonnateurs, de l'approvisionnement des places de guerre. Il était à craindre que par ce système, qui donna d'ailleurs de bons résultats partiels, on n'en vînt à employer les réquisitions. On recourut aux munitionnaires, mais un sieur Montesuy, qui avait soumissionné la fourniture des vivres, ne sut pas assurer ce service. Le 24 mai, il fut passé entre Davout, Daru et le munitionnaire Doumerc un nouveau contrat aux termes duquel l'approvisionnement devait être complété dans le délai de trente jours moyennant une avance de 4 millions de francs. A la mi-juin, les places de première et de seconde ligne étaient à quelques quantités près approvisionnées pour trois mois, et les convois à la suite des armées d'opération portaient des vivres de réserve pour une moyenne de six jours.

Pour mener à bien cet immense armement, il eût fallu plus de temps et plus d'argent. Le budget royal de la Guerre pour 1815, qui devait être présenté aux Chambres dans la session d'avril, s'élevait à 298 millions, y compris 25 millions pour la maison militaire, les régimens suisses et les pensions des émigrés et des Vendéens. L'Empereur vit tout de suite que, malgré l'économie de 25 millions à réaliser sur ces chapitres, le budget militaire devait être augmenté de 100 millions. Encore l'évaluation était-elle modeste. Si la guerre avait duré, les dépenses auraient de beaucoup excédé ces prévisions. L'Empereur n'aimait pas les emprunts « parce qu'il ne voulait pas manger l'avenir » et aussi parce qu'il ne croyait guère au crédit. En 1815, il ne voulait pas non plus augmenter les impôts de peur de se dépopulariser. Loin de chercher des ressources dans de nouvelles taxes, il supprima le droit de circulation sur les boissons, l'exercice à domicile et, dans les communes de moins de 4000 habitans, les droits d'en-

trée sur les liquides (1). Cette réforme, que l'histoire n'a pas enregistrée au milieu de si grands événemens, eut cependant de l'action sur l'opinion. Les Bourbons, qui avaient si solennellement promis la suppression des droits réunis, s'étaient bien gardés d'y rien changer, et Napoléon, qui n'avait rien promis, abolissait ceux de ces impôts que l'on regardait comme les plus vexatoires et les plus insupportables. Chez les paysans, les petits rentiers, et dans le monde déjà influent des cabaretiers et des courtiers en vins, ce dégrèvement rallia plus de monde à la cause impériale que n'en éloigna l'Acte additionnel, attaqué surtout par les beaux esprits des salons et les professeurs de politiques.

L'Empereur trouva une ressource inespérée dans une encaisse de 50 millions qui existait le 20 mars au Trésor et chez les receveurs généraux. Le baron Louis employait une partie de ces fonds à l'agiotage des bons royaux; il avait eu scrupule de les emporter à Gand. Le gouvernement impérial bénéficia aussi de l'époque où s'était accomplie la révolution. Au 20 mars, les contribuables n'avaient encore que fort peu versé sur les trois premiers douzièmes des impôts qui allaient devenir exigibles. Il y eut, de ce fait, un afflux d'argent dans les caisses des receveurs pendant les mois d'avril et de mai, car en général les contributions rentrèrent bien. Néanmoins, les recettes ordinaires et l'argent disponible étant insuffisans pour faire face aux dépenses, Gaudin, sur l'ordre de l'Empereur, négocia 3600 000 francs de rentes de la caisse d'amortissement, qui furent remplacés par la même valeur en crédit de bons nationaux. Cette opération, menée avec le concours d'Ouvrard, produisit, net de tout escompte, 40 millions argent comptant.

Les dépenses d'armement, d'équipement et d'habillement des gardes nationales mobilisées, dépenses évaluées à 24 millions (2), n'entraient pas dans le budget de la guerre. On les mit à la charge des départemens, qui durent y pourvoir par la taxe de remplacement, fixée à 120 francs, le prélèvement d'un dixième sur les revenus communaux et le produit du quart de la réserve des bois. Il fut affecté en outre aux dépenses des gardes nationales la totalité des dons patriotiques, et un fonds de réserve de 6 millions à prendre dans la caisse d'amortissement (3).

(1) L'Empereur créa aussi une caisse de l'Extraordinaire pour recueillir tous les fonds casuels qui n'entraient pas au budget et les employer à indemniser les propriétaires des habitations détruites pendant l'invasion.

(2) 23920120 francs. — Il y avait à défalquer environ un dixième de cette somme, car les citoyens qui payaient un minimum de 50 francs d'impôt direct devaient s'armer et s'habiller à leurs frais.

(3) Ces différentes ressources ne suffirent pas aux dépenses. Dans l'Yonne, le préfet Gamot ouvrit une liste de souscriptions. Dans l'Ain, on eut recours à une répar-

Grâce à ces ressources et à ces expédiens, on parvint à mettre la France sur le pied de guerre. Mais dans combien de places fortes les travaux étaient interrompus faute d'argent! combien de soldats portaient des effets hors de service! combien de gardes nationaux déjà embrigadés attendaient, inutiles et mécontens, qu'on leur donnât des fusils! Le 12 juin, il n'y avait pour la garde impériale et les cinq corps d'armée sous les ordres immédiats de l'Empereur que 1000 paires de souliers de rechange. La gratification d'entrée en campagne n'était point payée, et, alors que la solde devait s'élever à 5 millions par mois, il y avait seulement 670000 francs dans le Trésor de l'armée. Les ressources extraordinaires (encaisse laissée par le baron Louis et produit de l'aliénation des 3600000 francs de rente) étaient épuisées et les recettes régulières commençaient à diminuer. Si opposés que fussent l'Empereur et ses conseils aux mesures d'exception, il fallait s'y résigner, car les dépenses prévues par Davout pour le seul mois de juillet s'élevaient à 72 millions. Dans le budget présenté aux Chambres le 19 juin, figurait donc un emprunt national de 150 millions, garanti par les bois de l'État. Tous les contribuables devaient souscrire pour une somme égale au principal de leurs taxes foncière et mobilière (1). C'était l'emprunt forcé.

III

L'Empereur n'attendit même pas le commencement de la mobilisation pour organiser les corps d'armée. Grâce à la concentration sous Paris ordonnée par le gouvernement royal, aux nombreux régimens qui s'étaient réunis depuis Grenoble au Bataillon de l'île d'Elbe, enfin aux fortes garnisons des villes frontières du Nord et de l'Est, Napoléon, aussitôt après sa rentrée aux Tuileries, se trouva avoir en quelque sorte dans la main plus de la moitié des disponibles de l'armée. Pour être prêt à tout événement, il s'empressa dès le 26 mars d'ordonner la formation de 8 corps d'observation. Le 1er dut se réunir à Lille; le 2e à Valenciennes; le 3e à Mézières; le 4e à Thionville; le 5e à Strasbourg; le 6e à

tition entre tous les contribuables à raison de 13 centimes par franc des contributions directes. Dans les Ardennes, le général Vandamme requit du drap chez les manufacturiers de Sedan, sous garantie du département. Au milieu de juin, presque tous les préfets se trouvaient dans l'impossibilité d'acquitter les engagemens pris avec les fournisseurs.

(1) Peu après la seconde rentrée des Bourbons, un emprunt absolument identique, sauf qu'il était de 50 millions de moins, fut ouvert ou plutôt imposé d'après le conseil du baron Louis.

Chambéry; le 7e au pied des Pyrénées; le 8e, ou corps de réserve, à Paris (1). Provisoirement, les régimens entrant dans la composition de ces corps d'armée seraient à deux bataillons. Les cadres des 3es bataillons et les dépôts seraient concentrés dans le gouvernement militaire de Paris et dans les villes de l'intérieur, en attendant que l'appel des réserves permît de former des 3es, 4es et 5es bataillons, lesquels iraient aussitôt rejoindre l'armée. Les gardes nationales mobilisées remplaceraient la troupe de ligne dans les places fortes.

La cavalerie légère fut répartie à raison d'une division par corps d'armée. Avec les dragons, cuirassiers et carabiniers, on forma 8 divisions de réserve, à chacune desquelles fut attachée une batterie d'artillerie à cheval.

La garde impériale ne comprenait plus, le 20 mars, que les deux régimens de grenadiers et les deux régimens de chasseurs de la vieille garde, et quatre régimens de cavalerie (2). L'empereur augmenta les effectifs des régimens de cavalerie, créa un 3e et un 4e régiment de grenadiers, un 3e et un 4e régiment de chasseurs (moyenne garde), 8 régimens de voltigeurs et 8 de tirailleurs (jeune garde) et un 2e régiment de chasseurs à cheval Il rétablit le régiment d'artillerie à cheval et le régiment d'artillerie à pied de la vieille garde ainsi que le régiment du train, l'escadron des gendarmes d'élite, l'équipage des marins et la compagnie des sapeurs du génie (1). La jeune garde fut formée avec les engagés volontaires et les rappelés ayant appartenu à ce corps. On incorpora dans la vieille garde les hommes du bataillon de l'île d'Elbe. Pour la moyenne garde, l'artillerie et la cavalerie, il fallut les recruter dans la gendarmerie et dans la ligne. La gendarmerie donna 500 hommes; chaque régiment de ligne dut fournir 30 hommes bien notés, grands et fortement constitués, et ayant un minimum de quatre ans de service dans l'infanterie et de huit dans la cavalerie ou l'artillerie.

Quand les rappelés, les gardes nationales mobilisées, les volontaires vinrent accroître l'armée, l'Empereur en modifia l'organisation. Les 1er corps (20731 hommes sous Drouet d'Erlon),

(1) Le 1er corps fut formé avec les garnisons de la 16e division militaire (Lille); le 2e, avec une partie des troupes de l'armée du duc de Berry, et de celles qui avaient suivi l'Empereur depuis Grenoble; le 3e, avec les garnisons de la 2e division militaire (Mézières); le 4e avec les garnisons des 3e et 4e divisions militaires (Metz et Nancy); le 5e avec les garnisons de la 5e division militaire (Strasbourg); le 6e avec les garnisons des 7e et 8e divisions militaires (Grenoble et Toulon); le 7e avec les garnisons des 9e, 10e et 11e divisions militaires (Montpellier, Toulouse et Bordeaux); le 8e, avec l'autre partie des troupes ci-devant sous les ordres du duc de Berry et de celles que l'Empereur avait amenées à sa suite.

2e corps (25179 hommes sous Reille), 3e corps (18105 hommes sous Vandamme), 4e corps (17303 hommes sous Gérard), et 8e corps (ce dernier appelé désormais 6e corps : 10821 hommes sous Lobau), la réserve de cavalerie (13144 hommes sous Grouchy) et la garde impériale (20706 hommes) (1), formèrent l'armée du Nord, commandée par l'Empereur en personne. Le 5e corps devint l'armée du Rhin (23097 hommes, dont 3000 mobilisés, sous Rapp) et le 6e corps devint l'armée des Alpes (22667 hommes, dont 13000 mobilisés, sous Suchet). Le 7e corps fut divisé en deux fractions : l'une prit le nom de corps des Pyrénées Occidentales (7394 hommes, dont 3300 mobilisés, sous Clausel); l'autre, celui de corps des Pyrénées Orientales (7633 hommes, dont 3300 mobilisés, sous Decaen). L'Empereur créa enfin trois nouveaux corps d'armée : l'armée de la Loire (10000 hommes environ sous Lamarque), pour réprimer l'insurrection vendéenne; le corps du Var (5544 hommes sous Brune); et le corps du Jura (8420 hommes, dont 5500 mobilisés, sous Lecourbe), tous deux destinés à seconder l'armée de Suchet dans la défense des Alpes.

Quatre divisions de gardes nationales d'élite, fortes ensemble de 17466 hommes, campaient sous Avesnes, Sainte-Menehould, Colmar et Nancy; 90000 mobilisés et 25000 militaires retraités étaient réunis dans les villes fortes et dans les dépôts; 11233 canonniers de la ligne et 5100 canonniers de la marine assuraient dans les places, concurremment avec 2071 canonniers vétérans et 6000 canonniers sédentaires, le service des bouches à feu; 13900 soldats de toute arme étaient en route par détachemens pour rejoindre les armées d'opération; 43625 se trouvaient disponibles dans les dépôts. Il y avait en outre 8000 hommes des bataillons de guerre stationnés dans les 9e et 13e divisions mili-

(1) Il fut organisé en outre une compagnie d'artillerie à pied de la jeune garde et un corps d'artillerie auxiliaire de la garde, comprenant de l'artillerie à cheval, de l'artillerie à pied et du train.

(2) Vieille garde à pied : grenadiers, colonel en 1er : Friant; colonel en second : Roguet; généraux commandant les régimens : Petit, Cristiani, Porret de Morvan, Harlet. Chasseurs, colonel en 1er : Morand; colonel en second : Michel; généraux commandant les régimens : Cambronne, Pelet, Mallet, Henrion. — Jeune garde : Duhesme et Barrois, commandans en 1er; Guy et Chartrand, commandans en second. — Cavalerie : cavalerie légère : Lefebvre-Desnoëttes; général Colbert, commandant les chevau-légers; général Lallemand, commandant les chasseurs. Cavalerie de réserve : Guyot, général Ornano (puis Letort), commandant les dragons; général Dubois, commandant les grenadiers; général Dautancourt, commandant les gendarmes d'élite. — Artillerie, train, génie : Desvaux de Saint-Morice. Général Lallemand, commandant l'artillerie à pied; colonel Duchand, commandant l'artillerie à cheval.

Tant dans les dépôts de Paris, d'Amiens, de Lyon, qu'à l'armée de la Loire, la garde comptait en outre 6461 hommes.

taires, et détachés à l'île d'Elbe et dans les colonies ; 20381 indisponibles dans les dépôts ; 8162 hommes aux hôpitaux ; 6000 fusiliers marins ; 3500 soldats étrangers ; 5129 fusiliers vétérans ; 13309 gendarmes à pied et à cheval ; enfin, 12000 douaniers organisés militairement et 6000 partisans. Ainsi l'Empereur avait porté l'armée active de 196000 hommes à 288000 hommes et formé une armée auxiliaire de 220000 hommes (1).

(1) GARDE IMPÉRIALE	Officiers et soldats.
A l'armée du Nord	20706
A l'armée de la Loire	2014
Dans les dépôts : disponibles et indisponibles	4447
TROUPES DE LIGNE	
Aux hôpitaux	159924
Dans les places : artillerie, génie, ouvriers d'artillerie, etc.	11233
En route pour rejoindre les armées	13929
Dans les dépôts : disponibles	39178
Aux armées	8162
Dans les dépôts : indisponibles	20381
Bataillons de guerre stationnés dans les 9e et 13e divisions militaires et détachés à l'île d'Elbe et dans les colonies, environ	8000
Total	287874
ARMÉE AUXILIAIRE	
Divisions de réserve des gardes nationales mobilisées	45903
Gardes nationales mobilisées (dans les places frontières et les villes de l'intérieur) environ	90000
Militaires retraités (dans les places frontières et les villes de l'intérieur) environ	25000
Canonniers de la marine	5600
Fusiliers-marins environ	6000
Soldats des régimens étrangers environ	3500
Fusiliers vétérans	5129
Canonniers vétérans	2071
Canonniers sédentaires environ	6000
Gendarmes	13309
Douaniers (dans les places frontières) environ	12000
Partisans et corps francs environ	6000
Total	220512

Les canonniers gardes-côtes, les gardes forestiers, les bataillons francs de Corse et les milices corses et elboises, les chasseurs de la Vendée, ne sont point compris dans ce dénombrement, non plus que les tirailleurs fédérés de Paris, de Lyon, de Toulouse, etc. (environ 25000 hommes), les levées en masse et les gardes nationales sédentaires.

Ces divers totaux, établis sauf peu d'exceptions, d'après des situations antérieures au 15 juin, sont certainement inférieurs au total réel, et voici pourquoi : au mois de juin 1815, la France est tout entière en recrutement ; sans cesse il part des dépôts des hommes pour l'armée ; sans cesse il part des chefs-lieux des départemens des hommes pour les dépôts. Il en résulte que l'armée s'augmente chaque jour sans que pour cela les dépôts s'affaiblissent. Ainsi, dans un rapport du 11 juin rédigé nécessairement d'après des situations antérieures à cette date, Davout écrit qu'il y a 52464 semestriers et rappelés incorporés et 23448 mis en route. Or, le 15 juin, non seulement un certain nombre de ces 23448 semestriers avaient rejoint les dépôts ; mais, comme les opérations du recrutement avaient continué, il était parti des départemens plus d'hommes que n'en comptait Davout. La correspondance des pré-

Un mois plus tard, ces deux armées auraient été augmentées : 1° de 23500 rappelés, qui à la date du 11 juin avaient reçu des feuilles de route, mais n'étaient pas encore arrivés dans les dépôts ; 2° de 46500 conscrits de 1815 qui à cette même date étaient réunis aux chefs-lieux des départemens ; 3° de 15000 mobilisés mis en route à la mi-juin pour les points de concentration ; 4° de 6000 fusiliers marins en recrutement dans les circonscriptions maritimes. Enfin, du 15 juillet au 25 septembre, on aurait eu les 78000 hommes formant le complément du contingent de 1815 et les 84000 hommes formant le complément de la levée des gardes nationales mobiles. Il aurait même été possible de mobiliser encore 60000 ou 70000 gardes nationaux en appliquant aux départemens de l'Ouest, pour lesquels ils avaient été différés, les décrets de mise en activité et en ordonnant un nouvel appel dans toute l'étendue de la France. Quand Napoléon disait que le 1er octobre l'armée se serait élevée à 800000 hommes, il ne se faisait pas tant d'illusions.

IV

En exécution des décrets de Lyon, les officiers qui, ayant émigré ou quitté le service à l'époque de la Révolution, avaient été introduits dans l'armée depuis le 1er avril 1814, furent rayés des contrôles (1). Nombre de ces officiers étant pourvus d'emplois dans la maison militaire et les états-majors des divisions et des places, les cadres des régimens ne furent que peu affaiblis par

fets (*Arch. Nat.*, F. 7, 3044a et F. 7, 3774) mentionne des départs de rappelés jusqu'au 25 juin.

De même pour les gardes nationales mobilisées. Dans un rapport du 8 juin, Davout porte à 108094 les mobilisés arrivés à destination, et à 24178 les mobilisés mis en route. Or, dans un autre rapport du 23 juin, il énumère par divisions de réserve et places fortes tous les mobilisés, et le total qu'il en donne dépasse 140000 hommes embataillonnés.

(1) En outre, une commission composée des généraux Arrighi, Girard, Berthezène. Sebastiani, La Roncière, Bernard et Lallemand, fut instituée le 2 avril pour reviser les promotions dont les officiers de l'ex-armée impériale avaient été l'objet sous Louis XVIII. Les procès-verbaux de cette commission n'existent pas aux Archives de la Guerre (du moins nous n'avons pu les y découvrir) et les rétrogradations prononcées par elle ne figurent naturellement pas sur les états de service des intéressés, pas plus d'ailleurs que n'y sont portées les destitutions faites pendant les Cent Jours. Dans une lettre annexée au dossier personnel de Berthezène, ce général dit que le travail de la commission ne fut pas terminé et n'eut aucune suite. En tout cas, cette commission paraît avoir été extrêmement rigoureuse. Sur 66 promotions d'officiers supérieurs faites par le Roi dans la cavalerie de ligne, elle proposa la confirmation de 36 et l'annulation de 30 ; elle conclut aussi à la rétrogradation comme brigadiers de divisionnaires tels que Préval et Latour-Maubourg. (Davout à Napoléon, 6 avril, 28 mai, 7 et 14 juin : *Arch. Nat.*, AF, IV, 1940 et 1939.)

cette destitution en masse ; les officiers à la suite suffirent à les compléter. Les officiers à la demi-solde furent placés dans les bataillons, escadrons et batteries de nouvelle formation, dans la jeune garde et dans les tirailleurs fédérés. Au milieu de mai, 2500 officiers de cette catégorie se trouvaient encore disponibles ; ils furent dirigés sur les places frontières pour commander les gardes nationales mobilisées.

Certain du dévouement des officiers qui vivaient en contact immédiat avec la troupe, Napoléon avait des défiances légitimes contre plusieurs colonels et contre beaucoup de généraux. Parmi les porteurs de grosses épaulettes, il y avait eu en 1814 des faiblesses et des trahisons, en 1815 des hésitations et des résistances. De nombreux changemens s'imposaient dans le haut personnel militaire. Mais ce furent bien plutôt les intérêts de l'armée que des rancunes ou des sympathies personnelles qui dictèrent à l'Empereur ses exclusions et ses choix. Sans pitié pour les officiers qui s'étaient montrés pendant la campagne de France incapables comme Augereau et Oudinot, ou criminels comme Marmont et Souham, il sut oublier la conduite de ceux qui du 1er au 20 mars avaient tenté de changer son retour triomphal en une misérable aventure. Le colonel Cuneo d'Ornano, qui avait emprisonné vingt-cinq grenadiers dans la citadelle d'Antibes, fut promu général. Le général Miollis, qui avait mené la garnison de Marseille à la poursuite de la petite colonne impériale, eut le commandement de la place de Metz. Le colonel Roussille, le tenace défenseur de la porte de Grenoble, resta à la tête du 5e de ligne. Le colonel Dubalen, qui avait publiquement donné sa démission à Ney sur la place d'armes de Lons-le-Saulnier, fut rappelé à son régiment. Le général Marchand aurait pu aussi rentrer en grâce, mais il refusa, dit-il, « de figurer sur la liste des traîtres. » Foy qui, resté républicain sous l'empire et converti sous Louis XVIII à la royauté constitutionnelle, ne s'était mis, le 24 mars, à la tête du mouvement bonapartiste de Nantes qu'après avoir tout fait pour l'arrêter, n'en fut pas moins pourvu d'un commandement à l'armée du Nord. Plusieurs officiers du 10e de ligne promus par le duc d'Angoulême pendant la campagne du Midi furent confirmés dans leur nouveau grade. L'Empereur employa Rapp, Belliard, Ruty, Kellermann fils, Gourgaud, tout comme s'ils n'eussent point servi dans l'armée rassemblée à Villejuif sous les ordres du duc de Berry. « — Auriez-vous osé tirer sur moi ? » dit Napoléon à Rapp.— « Sans doute, Sire : c'était mon devoir. » Et Napoléon lui donna l'armée du Rhin.

L'Empereur, cependant, destitua ou mit en retrait d'emploi

une centaine d'officiers de tout grade (1) : Dupont, dont la faveur sous Louis XVIII n'avait pas effacé la tache de Baylen; Dessolles qui avait si bien secondé Talleyrand en avril 1814; Beurnonville, Donnadieu et Bordessoulle, émigrés en Belgique; Maison, également émigré, qui, sollicité par le gouvernement impérial de rentrer en France, répondait qu'il n'y rentrerait qu'avec 500 000 baïonnettes; Curto, dont les furieuses paroles contre Napoléon avaient provoqué la sédition dans la garnison de Thionville; les généraux d'Aultanne, Monnier, Ernouf, Loverdo, Briche et les colonels du 10e de ligne et du 14e de chasseurs qui avaient mené la guerre dans le Midi sous le duc d'Angoulême huit jours après que le gouvernement impérial était reconnu par les deux tiers de la France. Sans remords de sa complicité avec Marmont dans la défection d'Essonnes, Souham espérait bien conserver son commandement de Périgueux. Destitué, il se présenta aux Tuileries à une audience publique pour tenter de fléchir Napoléon. « — Que voulez-vous encore de moi? dit l'Empereur en se détournant. Vous voyez bien que je ne vous connais plus (2)! »

Plusieurs colonels, majors, capitaines et lieutenans furent radiés, à cause de leur hostilité persistante, sur la demande de Davout et des commandans de corps d'armée. La disgrâce des colonels Moncey, Oudinot et Zoppfell paraît moins explicable. Moncey n'avait fait que chercher à maintenir le 3e de hussards dans l'obéissance au roi, et cela jusqu'au 13 mars seulement; or Napoléon s'était montré indulgent à bien des actes analogues. On ne pouvait reprocher à Oudinot que de porter le nom de son père et à Zoppfell que d'être un protégé du duc de Feltre. Dénoncé comme royaliste, Bugeaud fut mis en retrait d'emploi par Davout dans le courant d'avril, mais Suchet, Grouchy, Gérard et Bertrand s'empressèrent de réclamer en faveur « du meilleur colonel de l'armée. » Replacé à la tête du 14e de ligne, il reçut comme compensation de sa disgrâce momentanée le grade de commandant dans la Légion d'honneur.

(1) Je dis : une *centaine* d'officiers, mais cette évaluation est certainement au-dessus de la vérité, car les documens ne mentionnent en tout que 43 destitutions ou mises en retrait d'emploi, dont celle d'un sous-lieutenant. Il va sans dire d'ailleurs qu'il ne faut comprendre dans ce total ni les officiers introduits dans l'armée sous Louis XVIII et qui la quittèrent en vertu des décrets de Lyon, ni les officiers déserteurs condamnés par les conseils de guerre, ni les officiers proposés par la commission pour une rétrogradation, ni enfin les officiers qui furent changés de corps.

(2) Ces mots : « Que voulez-vous encore de moi? » semblent confirmer l'assertion de Fain (*Manuscrit de 1814*, 242) que Souham, la veille de sa défection, était venu demander à l'Empereur 6000 francs, que celui-ci lui avait donnés.

Par un hasard où il entrait de la justice, Souham fut remplacé à Périgueux par Lucotte, le seul des généraux du 6e corps resté fidèle au devoir dans l'inexpiable nuit du 5 avril.

Le général de Bourmont resta aussi privé d'emploi pendant quelque temps. Sur la demande de Ney qu'il avait quitté à Lons-le-Saulnier pour accourir à Paris auprès du roi, Napoléon avait même ordonné son arrestation; mais Ney s'étant ravisé fut le premier à solliciter l'Empereur de rendre son commandement à ce général. Gérard, qui avait eu Bourmont sous ses ordres pendant les campagnes de 1812 et de 1814, demanda qu'on le lui donnât comme divisionnaire dans son corps d'armée. Après avoir longtemps hésité, l'Empereur finit par se laisser convaincre. Il lui fallut faire plier la volonté de Davout qui ne céda que sur un ordre formel. « — Gérard répond de Bourmont sur sa tête, » lui dit l'Empereur. « — Gérard a tort, répliqua le prince d'Eckmühl : moi je ne réponds de personne, je ne réponds que de moi. »

Peu sévère, comme on voit, aux hommes qui avaient voulu le combattre, l'Empereur ne prodigua point les récompenses à ceux qui s'étaient les premiers compromis pour lui. S'il nomma brigadiers les colonels La Bédoyère, déjà proposé d'ailleurs pendant la campagne de France, et Mallet, commandant le Bataillon de l'île d'Elbe, et s'il promut divisionnaire Simmer, qui lui avait amené deux régimens à Lyon, Brayer, Dessaix, Girard, Allix, Ameil, Merlin ne reçurent pas d'avancement et ne furent employés aux armées que selon les droits stricts de leur grade. Or Brayer s'était déclaré dès le 10 mars avec sa division, Dessaix avait accepté le gouvernement de Lyon sept jours avant la rentrée de l'Empereur aux Tuileries, Girard avait commandé depuis Avallon l'avant-garde impériale, Allix avait proclamé l'empire à Nevers, Ameil s'était fait arrêter à Auxerre comme émissaire de Napoléon, Merlin avait contraint le gouverneur de Vincennes à capituler. Le général Porret de Morvan, qui pour avoir conduit à Sens les chasseurs à pied de la vieille garde, se flattait de remplacer Curial comme colonel en premier de ce corps, vit bien Curial disgracié (1); mais le commandement des chasseurs passa à Morand. Le prince Jérôme, tout Altesse impériale qu'il était, n'eut qu'une division d'infanterie. Mouton-Duvernet, rallié à l'Empereur dès le 10 mars, fut nommé gouverneur de Lyon, mais Sebastiani, qui avait précipité la défection de l'armée du duc de Berry, reçut une mission dont il se montra peu satisfait (2) : l'organisation des gardes nationales dans la 16e division militaire.

(1) L'Empereur retira ce commandement à Curial parce que ce général avait tenté de s'opposer au départ des chasseurs. Il lui donna peu après une division d'infanterie à l'armée de Suchet.

(2) «... Je demande un corps d'armée actif, ou je réclame ma mise à la retraite. » Sebastiani à Davout, Amiens, 3 mai (*Arch. de la Guerre.*)

Exelmans, entré le premier aux Tuileries le 20 mars, eut un corps de cavalerie, mais Kellermann fils, employé à l'armée de Villejuif, en eut un aussi. Lallemand l'aîné, un des principaux chefs de la conspiration du Nord, devint lieutenant général; mais Lefebvre-Desnoëttes et Lallemand jeune furent simplement replacés à la tête des chasseurs à cheval et de l'artillerie à pied, de la vieille garde. Enfin aux grandes promotions du mois de mai dans la Légion d'honneur, les 5e et 7e de ligne, le 4e d'artillerie et le 4e de hussards, régimens qui les premiers avaient fait défection à Grenoble, ne furent point spécialement favorisés.

Des vingt maréchaux de France, trois : Berthier, Marmont, Victor, avaient accompagné ou rejoint Louis XVIII en Belgique; l'Empereur ordonna leur radiation (1). Pérignon, qui s'était sottement compromis avec Vitrolles à Toulouse, et Augereau, dont la récente palinodie ne pouvait racheter la pitoyable conduite à la tête de l'armée de Lyon en 1814, furent l'objet de la même mesure. Napoléon voulut aussi radier Gouvion Saint-Cyr pour avoir méconnu ses ordres après le 20 mars et fait reprendre la cocarde blanche aux troupes de la 22e division militaire, et le vieux Kellermann, duc de Valmy, comme ayant voté l'acte de déchéance le 1er avril 1814. Mme de Gouvion Saint-Cyr écrivit à Davout une lettre qui apaisa l'Empereur ; le maréchal en fut quitte pour une villégiature obligatoire dans son château de Reverseaux. Napoléon ne donna pas suite non plus à sa première décision à l'égard du duc de Valmy. Sérurier, qui avait, lui aussi, voté comme sénateur l'acte de déchéance, fut maintenu dans ses fonctions de gouverneur des Invalides. L'Empereur se contenta de ne point le nommer à la Chambre des pairs, et la leçon était tout de même bien méritée.

Oudinot, comme Gouvion Saint-Cyr, avait refusé, après le 20 mars, d'obtempérer aux ordres de Napoléon. Il n'avait laissé proclamer l'empire à Metz qu'au moment où allaient l'y forcer la garnison et le peuple en révolte. Relevé de son commandement, il fit tous ses efforts pour rentrer en grâce. Il adressa une lettre à l'empereur, supplia Davout, Suchet, Jacqueminot, d'intercéder pour lui. « Rends-toi à l'instant chez l'Empereur, écrivit-il à Suchet, dis-lui ce que tu penses de moi ; accuse-toi de ne m'avoir fait parvenir ta lettre et celle de Ney que le 27 au soir. Dis que

(1) Ces radiations, qui ne furent insérées ni au *Moniteur* ni au *Bulletin des Lois*, ne furent point, par conséquent, rendues publiques ; elles consistèrent en un simple avis du ministre de la Guerre aux intéressés, les informant qu'ils étaient rayés de la liste des maréchaux et qu'il leur serait accordé une pension en forme de retraite. Annulées par le fait même du retour de Louis XVIII, ces radiations ne figurent pas sur les états de service des officiers.

jamais Oudinot n'a oublié ce qu'il doit à Napoléon, que si Oudinot a des torts, il ne les connaîtra pas plus tôt qu'il voudra les expier et les relever. J'ai besoin de ta démarche pour ma femme, mes enfans, qui tous partagent le malheur qui m'anéantit. » L'Empereur révoqua l'ordre d'exil en Lorraine qu'il avait fait tenir à Oudinot et consentit à le voir aux Tuileries, mais il le laissa sans emploi (1). Napoléon, qui n'aurait pas sans doute tenu rigueur au maréchal pour sa conduite à Metz, ne pouvait oublier que l'année précédente le duc de Reggio s'était fait battre à Bar-sur-Aube à cause de ses mauvaises dispositions la veille de la bataille et de sa funeste indécision pendant le combat.

Quoique Macdonald se fût montré très zélé royaliste, qu'il eût fait l'impossible à Lyon et à Villejuif pour organiser la résistance, l'Empereur aurait voulu lui donner un commandement. Mais le maréchal, rentré à Paris après avoir accompagné Louis XVIII jusqu'à la frontière, était inébranlablement résolu à ne point servir sous le nouveau gouvernement. En vain le général Maurice Mathieu, son ancien chef d'état-major à l'armée des Grisons, le supplia de venir aux Tuileries, où l'attendait l'Empereur; en vain Davout lui-même força sa porte pour l'y déterminer, il resta inflexible. De guerre lasse, l'Empereur lui accorda la seule grâce qu'il eût daigné demander : l'autorisation d'aller vivre en bon bourgeois dans sa propriété de Coucelle près de Gien.

Après avoir publié un violent ordre du jour contre Napoléon, Moncey avait quitté Paris le 20 mars. Il écrivit le surlendemain à l'Empereur qu'il comptait se retirer à la campagne. Déjà Napoléon l'avait remplacé par Rovigo dans les fonctions de premier inspecteur général de la gendarmerie. Mais n'aurait-il pas dû se rappeler ce que Moncey avait fait en 1814 à la tête de la garde nationale parisienne et lui rendre ce commandement? Il se contenta de le nommer pair de France, de même que Lefebvre qui, lui, n'avait pas eu de commandement l'année précédente et était resté sans fonctions sous Louis XVIII (2).

Masséna n'avait secondé que très mollement le duc d'Angoulême pendant sa courte campagne des bords du Rhône, et aussitôt

(1) Dans sa lettre à Jacqueminot, Oudinot dit : « Annoncez-moi vite que je suis rentré en grâce. C'est la meilleure nouvelle que vous puissiez me donner. »

La maréchale Oudinot (*Souvenirs*, 371) assure que c'est à la demande formelle du maréchal que Napoléon le laissa sans emploi. Mais les lettres précitées d'Oudinot à Suchet et à Jacqueminot (dont naturellement la duchesse de Reggio s'abstient de parler) et sa présence dans le cortège impérial à la cérémonie du Champ de Mai, témoignent qu'il n'avait point tant de scrupules royalistes et qu'il eût accepté un commandement si l'Empereur le lui eût offert.

(2) Lefebvre avait fait toute la campagne de France, mais dans l'état-major de l'Empereur. Louis XVIII l'avait nommé pair de France.

après la capitulation de La Pallud il s'était empressé de proclamer l'empire. Le 14 avril, il adressa à l'Empereur un rapport justificatif qui se terminait ainsi : « Je ne puis dissimuler à Votre Majesté combien j'ambitionne l'honneur de la revoir pour l'assurer de mon dévouement sans bornes. » Napoléon écrivit au prince d'Essling une lettre de félicitations, l'appela à Paris, et l'y reçut avec de grands témoignages d'amitié ; mais malgré sa quasi promesse, il préféra ne pas lui rendre le gouvernement de la 9e division militaire. Pour contenir les royalistes de Marseille, il fallait un homme qui n'eût pas commandé là au nom de Louis XVIII. L'Empereur offrit à Masséna, que ses infirmités rendaient impropre à servir dans les armées d'opération, le gouvernement des 4e et 5e divisions militaires comprenant la Moselle, la Meurthe et les Vosges. Le vieux maréchal refusa ce poste et resta à Paris où il se montra fort assidu aux séances de la Chambre des pairs.

Bien que Mortier, gouverneur de Lille, Suchet, gouverneur de Strasbourg, et Jourdan, gouverneur de Rouen, fussent restés fidèles au Roi pendant deux ou trois jours après le 20 mars, ils ne s'étaient pas compromis comme Oudinot et Gouvion Saint-Cyr. L'Empereur ne pouvait leur garder rancune. Il ne voulut point toutefois les maintenir dans les postes qu'ils tenaient de Louis XVIII. C'était pour lui un principe (1). Chargé d'abord de l'inspection des places fortes du nord-est, Mortier fut ensuite mis à la tête de la cavalerie de la garde. Suchet reçut le commandement de l'armée des Alpes et Jourdan celui de la place de Besançon, ville forte de première ligne, où Davout jugeait nécessaire qu'il y eût un maréchal de France.

En disgrâce depuis 1807 pour avoir, a-t-on dit, fermé trop complaisamment les yeux sur les concussions de Bourrienne dans les villes hanséatiques, Brune avait demandé vainement, au début de la campagne de France, à reprendre du service. Pendant la Restauration, il était aussi resté sans emploi. Après le retour de l'île d'Elbe, Brune offrit de nouveau son épée. Les qualités d'administrateur dont il avait fait preuve en Belgique, dans la Gironde, en Toscane, le désignaient pour le gouvernement d'une des provinces où persistaient les troubles. Envoyé à Marseille comme gouverneur de la 9e division militaire, il fut chargé en même temps de l'organisation et du commandement du corps d'armée du Var.

(1) C'est ainsi que Durutte, qui commandait à Metz, fut mis à la tête d'une division du 1er corps. « Quoique je n'aie pas lieu d'être mécontent de Durutte, il faut le rappeler à Metz et lui donner un autre commandement. » (Napoléon à Davout, 27 mars : *Arch. Nat.*, AF, IV, 907.)

Le maréchal Ney, arrivé à Paris le 23 mars avec ses troupes, reçut le même jour une mission dans les départemens du Nord et de l'Est. Le but patent était d'inspecter les places; le but secret, de juger de l'état des esprits, de donner des renseignemens sur les officiers et les fonctionnaires, de proposer, s'il y avait lieu, des destitutions ou des remplacemens. Ney remplit cette mission avec zèle, mais il eut le mauvais goût de manifester contre les Bourbons des sentimens d'une violence inouïe. Dans les réunions d'officiers, il exhalait des injures contre le Roi et les princes. « C'est une famille pourrie », disait-il. Ces propos n'étaient point de nature à lui ramener l'opinion qui lui était généralement hostile. Même chez les bonapartistes et jusque dans l'entourage de l'Empereur on blâmait sa conduite à Lons-le-Saulnier. Ce méchant jeu de mots courait Paris : « Il fallait être né (Ney) pour ça! » Et sa revirade n'empêchait point qu'on ne le soupçonnât. « Si l'on emploie Ney en campagne, écrivait un anonyme à l'Empereur, il faut lui donner un état-major dont on soit sûr. » Il ne manquait pas de gens pour rappeler à Napoléon l'inoubliable scène de Fontainebleau, et peut-être lui avait-on rapporté les paroles de Ney lors de son récent passage à Dijon : « — Je me félicitais d'avoir forcé l'Empereur à abdiquer, et maintenant il me faut le servir! » Pour comble, le maréchal, au retour de son inspection, vers le 15 avril, commit la prodigieuse maladresse de s'excuser à l'Empereur du mot sur la cage de fer. «... Ce propos est vrai, dit-il, mais c'est que déjà j'avais pris mon parti, et je crus ne pouvoir mieux dire pour cacher mes projets. » Napoléon resta muet, mais dans ses yeux le maréchal vit briller un éclair.

Désespéré, plein de confusion et de remords, accusant tout le monde et soi-même, Ney se retira dans sa terre des Coudreaux. Pendant six semaines, on n'entendit plus parler de lui. On le disait en disgrâce, et le bruit se répandit même qu'il avait été arrêté. Il revint à Paris pour la cérémonie du Champ de Mai. « — Vous voilà, lui dit Napoléon. Je vous croyais émigré. » « — J'aurais dû le faire plus tôt, » riposta amèrement le maréchal. Nommé pair de France le 2 juin, il alla à l'Élysée, deux jours après, pour obtenir l'ordonnancement d'une somme de 37 000 francs due sur son traitement arriéré et sur ses frais de tournée. Il ne semble pas qu'il ait été question dans cet entretien d'un commandement pour lui à l'armée du Nord. Mais le 11 juin, au moment de quitter Paris, l'Empereur eut un scrupule. Pouvait-il condamner à un repos dégradant le héros de tant de batailles? pouvait-il, à l'heure du péril, priver d'un pareil soldat et la France et soi-même? Il écrivit au ministre de la Guerre : « Faites appeler le

maréchal Ney; dites-lui que, s'il veut se trouver aux premières batailles, il soit rendu le 14 à Avesnes, où sera mon quartier général. » Napoléon, sans doute, crut agir dans l'intérêt de l'armée ou, ce qui était identique, dans son propre intérêt. Il agit aussi par commisération. Le ton de son billet l'indique. Ce n'est point un ordre, ce n'est qu'un avis qui laisse le maréchal libre de sa conduite. Que Ney vienne s'il veut... Mais Ney ne pouvait ne pas vouloir se trouver aux premières batailles, n'eût-ce été que dans l'espoir de s'y faire tuer (1). Il partit le 12 juin de Paris et arriva le 13 à Avesnes, où il dîna avec l'Empereur, mais il ne reçut que le soir du 15, c'est-à-dire quand les opérations étaient commencées, le commandement des 1er et 2e corps d'armée.

Suspect aux amis du roi, haï par les bonapartistes comme par les libéraux et exécré par le corps entier des officiers, Soult s'était retiré à Villeneuve-l'Étang. Cette retraite se trouvant fort à propos peu éloignée de Paris, il vint aux Tuileries dès le 26 mars. Il est vraisemblable que ce ne fut pas pour rappeler à l'Empereur qu'il l'avait traité de fou et d'aventurier dans un récent ordre du jour. A la suite de cet entretien, dont rien n'a transpiré, Soult échangea plusieurs lettres avec Davout qui lui montrait de l'amitié. Mais malgré les démarches promises par le prince d'Eckmühl, la décision de l'Empereur se fit attendre. « Je désire, écrivait Soult le 11 avril au ministre de la guerre, que Votre Excellence ait la bonté de répondre à la lettre que j'ai eu l'honneur de lui adresser avant-hier, afin que je sois à même de me conformer à la décision que Sa Majesté aura rendue à mon égard. » Quelques jours plus tard, Soult, qui avait déjà envoyé son serment par écrit, fut invité à venir le renouveler solennellement devant l'Empereur. Le duc de Dalmatie pouvait se regarder désormais comme rentré en grâce.

Le choix d'un major général préoccupait gravement Napoléon. De tous les officiers généraux, c'était peut-être Berthier qui lui manquait le plus. Comme commandant d'armée, Suchet ou Clausel pouvait remplacer Macdonald; Drouet ou Lamarque pouvait remplacer Maison; Gérard ou Lobau pouvait remplacer Gouvion Saint-Cyr. Personne ne pouvait remplacer Berthier comme chef d'état-major général. Berthier n'était ni un capitaine, ni un organisateur, ni un esprit élevé; mais il possédait des connaissances techniques étendues, et il avait porté à la centième puissance les qualités d'un bon expéditionnaire. Infatigable, consciencieux, diligent, prompt à saisir les ordres les plus compliqués,

(1) « ... Je ne désirais que la mort. J'ai eu bien des fois envie de me brûler la cervelle. » (Interrogatoires de Ney, dossier de Ney : *Arch. de la Guerre.*)

habile à les traduire dans tous leurs détails avec une exactitude, une précision et une clarté admirables, ponctuel enfin à les transmettre au moment déterminé, il avait été pour Napoléon un instrument parfait (1). Avec lui, l'Empereur était tranquille : les ordres étaient rédigés de telle façon que ceux qui les recevaient n'avaient aucun doute ni aucune hésitation sur la manière de les exécuter. Et ces ordres arrivaient toujours, Berthier dût-il faire porter chacun, s'il le croyait prudent, par huit officiers prenant huit routes différentes (2). On disait Berthier affaibli de corps et d'esprit. En 1814, cependant, sa correspondance témoigne que sa plume avait gardé son activité et sa lumineuse précision. L'Empereur, qui se souvenait bien des services du prince de Neuchâtel pendant la dernière campagne, ne désespérait pas de le voir rentrer en France. « — Cette brute de Berthier! disait-il à Rapp, il reviendra. Je lui pardonne tout, mais à la condition qu'il mettra son habit de garde du corps pour paraître devant moi. »

Berthier, en effet, pris de scrupules tardifs, chercha à quitter l'étranger. Resté fort peu de temps à Gand, il était venu s'installer avec sa femme et ses enfans au château de Bamberg, propriété de son oncle par alliance, le roi de Bavière. Au commencement de mai, il se mit en route pour gagner par Dôle la frontière de France; mais à Stockach, où se trouvait le quartier général du prince de Hohenzollern, il dut rétrograder. Les alliés aimaient mieux sans doute le tenir à demi prisonnier en Bavière que de le savoir dans l'état-major de Napoléon. Il revint fort tristement à Bamberg. Dans l'après-midi du 1er juin, comme un régiment de dragons russes en route pour la France défilait devant le château, on vit Berthier quitter brusquement la fenêtre du premier étage où il se trouvait, apparaître peu après à une fenêtre du troisième et se précipiter sur le pavé. On attribua ce suicide à un accès d'aliénation mentale (3).

Depuis trois semaines déjà, l'Empereur s'était décidé à pren-

(1) Il va sans dire qu'un major-général, en certains cas véritable chef des armées, doit avoir les qualités de conception et de commandement direct qui manquaient complètement à Berthier, mais dont, lui, n'avait pas besoin. Autre chose est d'être chef d'état-major de Guillaume Ier, comme Moltke, et d'être chef d'état-major de Napoléon.

(2) La veille de la bataille d'Eylau. Un seul des officiers arriva au quartier général de Bernadotte.

(3) Le correspondant de Bamberg du *Journal de Cologne* donne ces détails : « Depuis plusieurs jours on observait un changement en Berthier. Le 31 mai, il avait dîné chez le prince de Bavière avec le général russe Sacken, et celui-ci l'ayant complimenté sur sa fidélité au roi Louis XVIII, il avait paru extrêmement troublé et n'avait rien répondu... C'est de l'appartement de ses enfans qu'il se jeta par la fenêtre. Son petit garçon, qui le prit par la jambe pour le retenir, faillit être entraîné avec le prince. Berthier resta mort sur place, le crâne brisé. »

dre comme major général le maréchal Soult qui, à ce qu'il semble, s'était lui-même proposé pour ces fonctions. Peut-être Napoléon aurait-il pu faire un meilleur choix? Soult était aussi supérieur à Berthier qu'un homme de pensée et d'action l'est à un bon commis ; mais il n'avait jamais rempli les fonctions de chef d'état-major dans un corps d'armée : l'habitude de ce service ne lui manquait pas moins que les qualités d'application et d'exactitude qu'il y faut apporter. Drouot, aide-major de la garde impériale, Belliard, qui avait été chef d'état-major de Murat, puis aide-major général pendant la campagne de France, Reille, Compans, et Drouet d'Erlon, tous trois anciens chefs d'état-major de Lannes, Bertrand, si longtemps aide de camp de l'Empereur et si habitué à ses ordres comme grand-maréchal, César Delaville ex-chef d'état-major de Davout, Gérard ex-chef d'état-major de Bernadotte, Guilleminot, qui avait fait presque toute sa carrière dans les états-majors, Ruty, ancien chef d'état-major de l'artillerie de la Grande Armée de 1813 et tant d'autres divisionnaires étaient mieux faits pour remplacer Berthier. Mais pour des raisons de hiérarchie, ou peut-être d'étiquette, l'Empereur voulait évidemment comme major général un maréchal de France. Or, pas plus que Soult, aucun des maréchaux, sauf Davout et Suchet, ne paraissait apte à ces fonctions (1). Au moment où la France était en pleine organisation militaire, à la veille d'une guerre qui menaçait d'avoir pour théâtre, outre la Vendée et la frontière du Nord, les Alpes et les Pyrénées, et alors qu'une crise politique pouvait se produire à Paris, il était de toute nécessité de laisser Davout au ministère de la guerre. Mais pourquoi l'Empereur ne nomma-t-il pas major général Suchet qui avait été chef d'état-major de Joubert et de Masséna? Soult eût remplacé sans désavantage le duc d'Albuféra dans le commandement de l'armée des Alpes, et ce poste moins en vue eût moins attiré l'attention sur lui. Ainsi aurait été évité ce grand scandale que le premier de l'armée, après l'Empereur, fût de tous les officiers généraux celui qui s'était rendu le plus haïssable à l'armée sous le gouvernement royal (2).

(1) Grouchy, qui, ancien chef d'état-major de Hoche, de Joubert et de Moreau, venait d'être promu maréchal de France (17 avril 1815), aurait pu aussi être choisi, de préférence à Soult, comme major général. Mais sa récente nomination, obtenue à la suite de sa campagne pour rire contre le duc d'Angoulême, avait provoqué du mécontentement chez plusieurs de ses camarades.

(2) Soult, qui ne se dissimulait pas les sentimens de l'armée, tenta de ramener à lui l'opinion par un Ordre du jour. Il le soumit à l'Empereur qui lui écrivit : « Je pense, pour que l'armée ne fasse pas d'observation, que vous pouvez, sans être inconséquent, dire que la fuite des Bourbons du territoire français, l'appel qu'ils font aux étrangers pour remonter sur leur trône, ainsi que le vœu de toute la nation,

Soult ayant adressé un ordre à Vandamme avant que sa nomination eût été rendue officielle, le fougueux général écrivit à Davout cette lettre qui est vraiment d'une belle ironie : « J'ai reçu une lettre par laquelle le duc de Dalmatie s'annonce comme major général. Je crois devoir l'envoyer à Votre Excellence avant d'y répondre. Comme le duc de Raguse pourrait me donner le même avis, je dois regarder celui-ci comme non avenu jusqu'à ce que je sois prévenu de cette nomination par Votre Excellence ou par un décret impérial. »

Depuis qu'il était « passé roi », selon l'expression en usage dans l'armée, Murat ne figurait plus sur la liste des maréchaux. Mais trois semaines avant l'entrée en campagne, le roi Joachim, tombé du trône, s'était réfugié dans les environs de Toulon. Il ne lui restait pas même son sabre de soldat. Il conjura l'Empereur de le lui rendre. « Je veux, écrivit-il, verser pour vous la dernière goutte de mon sang. » Napoléon refusa, ne croyant pas pouvoir donner un commandement dans l'armée française à un Français qui un an auparavant avait combattu contre elle. Puis il en voulait à son beau-frère d'avoir, au mépris de ses instructions, commencé trop tôt la guerre contre les Autrichiens et surtout de s'être fait battre. Plus tard, dans les rêveries de Sainte-Hélène, Napoléon regretta sa décision envers ce grand meneur de chevauchées. « A Waterloo, disait-il, Murat nous eût valu peut-être la victoire. Que fallait-il ? Enfoncer trois ou quatre carrés anglais. Or, Murat était précisément l'homme de la chose. » Peut-être, en effet, Murat, qui avait le double don d'imprimer à ses cavaliers un élan irrésistible et de méduser l'ennemi, eût-il passé sur le ventre aux Anglais. En tout cas, la cavalerie, si elle avait été réunie sous son commandement, n'aurait pas si inopportunément obéi aux ordres du prince de la Moskowa.

Avant de s'occuper des maréchaux, l'Empereur avait nommé aux principaux commandemens les généraux qui pouvaient ambitionner le maréchalat et qu'il y avait déjà promus dans son esprit. Il comptait trouver parmi ces hommes « ayant leur chemin à faire », comme il disait, plus d'ardeur et de dévouement que chez ses anciens camarades tout chargés de gloire et d'honneurs. Il donna le 1er corps d'armée à Drouet d'Erlon, divisionnaire de 1805, combattant d'Iéna et de Friedland, et l'un des meilleurs

détruisent les engagemens qu'on aurait pu contracter avec eux. Sans cette phrase, je pense que cet Ordre du jour vous ferait du mal aux yeux des hommes ombrageux. » (Napoléon à Soult, 3 juin : *Arch. Nat.*, AF, IV, 907.) Soult ajouta le paragraphe, en l'enjolivant d'injures contre les Bourbons et leurs partisans, que Napoléon ne lui demandait pas.

lieutenans de Masséna et de Soult pendant les guerres d'Espagne. Reille, vétéran des campagnes d'Italie, divisionnaire de 1807, commandant une division de la garde à Wagram et chargé à la fin de 1812 du commandement en chef de l'armée de Portugal, eut le 2e corps. Gérard, colonel à Austerlitz, brigadier à Iéna, divisionnaire à la Moskowa, un des héros, avec Ney, des combats d'arrière-garde de la retraite de Russie, et le seul officier de son grade qui eût commandé un corps d'armée pendant la campagne de France, reçut le 4e corps. Le 5e corps (plus tard armée du Rhin) fut confié à Rapp, l'homme aux vingt-deux blessures, l'admirable défenseur de Dantzig, divisionnaire de 1805, aide de camp de Napoléon pendant douze ans. Lobau, un des plus habiles manœuvriers de l'armée, divisionnaire de 1807, eut le gouvernement de Paris et le commandement du 6e corps en formation. Charles Lebrun, fils du duc de Plaisance et vaillant général de cavalerie, fut mis provisoirement à la tête du 3e corps. L'Empereur comptait l'y remplacer, quand il en serait temps, « par un général plus habile ! » Au milieu d'avril, il donna ce corps d'armée à Vandamme. Il n'aimait point ce rude soldat, mauvais coucheur s'il en fut ; mais les grandes qualités militaires de Vandamme et son ancienneté de grade (il avait été nommé divisionnaire à 27 ans, en 1799) le désignaient entre tous pour un commandement. Il l'exerça avec une conscience, une fermeté, un zèle incomparables, soigneux de tous les détails d'organisation, d'habillement, d'instruction militaire, prompt à sévir contre les embaucheurs et les alarmistes, ardent à enflammer l'esprit des soldats, des mobilisés et des habitans des Ardennes et de la Meuse. Vandamme mérita cet éloge de Davout : « Vous avez communiqué tout votre feu dans le pays où vous êtes. »

Envoyé à Bordeaux pour y faire reconnaître le gouvernement impérial, Clausel, qui s'était particulièrement distingué en Italie et en Espagne, resta dans cette ville comme gouverneur de la 11e division militaire ; il reçut en outre le commandement du corps des Pyrénées Occidentales. Le général Decaen, vétéran des campagnes du Rhin et de la Vendée, et six ans gouverneur de l'île de France et de l'île Bourbon, avait sincèrement voulu conserver Bordeaux au Roi ; mais, comme la duchesse d'Angoulême elle-même, il avait dû céder aux événemens. Il revint à Paris, d'où il repartit pour Toulouse à la fin de mai. L'Empereur lui avait confié le commandement des 8e et 10e divisions militaires et du corps des Pyrénées Orientales. Decaen aurait mieux fait de demander une division à l'armée du Nord que d'accepter ce poste à la fois politique et militaire. En raison de sa conduite à Bor-

deaux, il allait se trouver à Toulouse dans l'alternative de devenir suspect à l'Empereur s'il montrait peu de zèle ou de se rendre doublement odieux aux royalistes s'il agissait avec la fermeté rigoureuse qu'exigeaient les circonstances. Decaen prit ce dernier parti, comme il le devait, et se fit exécrer dans tout le Languedoc.

Rayé des cadres en 1804 pour avoir manifesté en pleine audience l'indignation que lui causait le procès de son camarade Moreau, Lecourbe avait été réintégré dans son grade par Louis XVIII. A Lons-le-Saulnier, il avait tenté d'empêcher la défection du maréchal Ney, et sur le rapport de celui-ci, Napoléon avait prescrit de l'arrêter. Mais il vint aux Tuileries protester de son dévouement. Heureux de s'attacher cet officier éprouvé qui passait pour républicain et dont le nom était resté cher aux anciens des armées de Sambre-et-Meuse, du Rhin et d'Helvétie, l'Empereur lui donna le commandement du corps du Jura.

Lamarque s'était improvisé le 20 mars commandant de la place de Paris. Remplacé deux jours plus tard par le général Hullin, il reçut une division du corps de Reille, puis il fut envoyé en Vendée comme général en chef de l'armée de la Loire. Il avait combattu naguère les bandes des Abruzzes et les guerrillas des sierras d'Aragon. Son expérience de la guerre de partisans le désignait pour commander contre les Vendéens.

La mémoire de Grouchy est liée désormais au souvenir maudit de Waterloo, si bien qu'on a oublié les beaux services et les actions d'éclat de ce valeureux capitaine. Si Grouchy n'avait pas l'élan entraînant de Murat, il savait comme lui faire manœuvrer les masses de cavalerie. Commandant en second de l'expédition d'Irlande en l'an V, gouverneur de Madrid en 1808, colonel-général des chasseurs et chevau-légers en 1809, chef de l'Escadron sacré pendant la retraite de Russie, il avait contribué aux victoires de Hohenlinden, d'Eylau, de Friedland, de Wagram et de la Moskowa. Après Vauchamps, dit-on, l'Empereur avait pensé à le nommer maréchal d'Empire. En disgrâce sous Louis XVIII Grouchy fut envoyé à Lyon le 31 mars pour combattre le duc d'Angoulême. Mis ensuite à la tête de l'armée des Alpes et prômu maréchal, il fut rappelé à Paris le 8 mai; l'Empereur comptait lui donner les quatre corps de cavalerie de l'armée du Nord. C'est comme commandant en chef de la cavalerie que Grouchy entra en Belgique le 15 juin, mais pour son malheur, il allait dès le lendemain être chargé d'un commandement plus important encore.

Le général Durosnel, ancien aide de camp de l'Empereur, eut le commandement en second de la garde nationale de Paris, Napo-

léon étant nominalement commandant en chef. Durosnel comptait de beaux services dans la cavalerie, mais tandis que Moncey, Ornano, Hullin, d'Hériot, Lespinasse s'étaient trouvés à Paris pendant la campagne de 1814, lui, fait prisonnier à Dresde, n'était rentré en France qu'après la paix. Ignorant ainsi ce qu'avait fait la garde nationale, et surtout ce qu'elle aurait pu faire, il se trouvait mal préparé à la commander. Avec du zèle et de l'énergie, il aurait pu suppléer à cette inexpérience, mais il se laissa circonvenir par son état-major, tout rempli de royalistes secrets et de libéraux aveuglés, et loin d'insuffler l'esprit de patriotisme et d'abnégation dans toute la garde nationale, il ne tarda pas à prendre les sentimens de prudence égoïste qui guidaient l'élite de cette milice censitaire. Chargé de la revision du personnel, il fit ce travail à tort et à travers, comme s'il voulait seulement paraître donner satisfaction à l'Empereur. Il lui fallut bien radier des contrôles des officiers portant un nom trop connu, comme Decazes et Rémusat, mais il y maintint des hommes tels que le major Billing, ami intime de Comte, rédacteur du *Censeur*, et le chef de légion Acloque qui défendait à son chef de musique de jouer : *Veillons au salut de l'Empire*, sous prétexte que c'était « un air incendiaire ». De très chauds partisans de l'Empereur furent destitués, nommément le commandant Beck, le seul des officiers supérieurs de la 6e légion qui eût combattu aux Buttes-Chaumont en 1814, le capitaine Albert, qui avait fait le voyage de l'île d'Elbe, le capitaine Ollivier, qui avait équipé à ses frais la moitié de sa compagnie. En outre, Durosnel mit tout en œuvre pour empêcher la création des tirailleurs fédérés et pour en retarder l'organisation. Armer pareilles gens, disait-il, ce serait provoquer l'inquiétude et le mécontentement dans la garde nationale. Or, commandés exclusivement par des officiers à la demi-solde, et ayant pour chef le général Darricau qui avait gagné ses grades au siège de Toulon, en Égypte, à la Grande Armée et en Espagne et qui, au contraire de Durosnel, avait la foi et l'ardeur, les tirailleurs fédérés eussent contribué puissamment à la défense de Paris. Comme le disaient Carnot et Davout, la création de ces bataillons d'ouvriers ne pouvait mal impressionner que les esprits hostiles ou pusillanimes.

Les nominations dans l'armée étaient faites par l'Empereur *motu proprio* ou sur la proposition de Davout; quelquefois même le ministre de la guerre nommait directement aux emplois. Pas plus que Napoléon, Davout n'était infaillible. Il y eut des choix maladroits, il y en eut de pitoyables. Berckheim, qui n'avait jamais servi que dans la cavalerie, et Molitor, divisionnaire de 1802 (à 32 ans), qui, en raison de ses grandes qualités militaires, aurait

dû être employé aux armées d'opération, furent appelés à commander des gardes nationales. Peu de jours après avoir été relevé de son commandement, le colonel du 14e chasseurs, un des plus fidèles officiers du duc d'Angoulême pendant la campagne du Midi, fut proposé pour un régiment de mobilisés. Un autre colonel, que sa lâcheté au feu avait jadis fait mettre en non-activité, fut aussi l'objet d'une proposition pour un régiment de ligne. Enfin le général Moreau, le pusillanime commandant de Soissons en 1814, qui n'avait évité une condamnation capitale que grâce à la chute de Napoléon, fut désigné pour commander une brigade active. L'Empereur pouvait dire avec raison : « Il me semble que parmi les officiers généraux il y a un grand nombre de jeunes gens plus habiles que ceux qu'on me propose. »

Surchargé de travail et absorbé par les plus graves soucis, l'Empereur ratifiait souvent les propositions de Davout sans les examiner. Il s'en prenait ensuite à ce ministre qui, paraît-il, était peu aimé aux Tuileries à cause de sa raideur et de sa sévérité dans le service. Aussi ne manquait-on point dans l'entourage impérial d'incriminer tous ses actes susceptibles de quelque critique. Afin d'avoir une garantie de plus pour le personnel militaire, l'Empereur chargea son aide de camp Flahaut de reviser les propositions du ministre de la guerre. « Recueillez, lui écrivit-il, tous les renseignemens qu'il vous sera possible sur les généraux et officiers, car si je fais de mauvais choix, c'est à vous que je m'en prendrai. » D'une extrême bravoure et excellent officier d'état-major, Flahaut s'était montré aussi brillant cavalier à Friedland et à la Moskowa que diplomate habile à Neumarkt et à Lusigny. Il n'en passait pas moins pour devoir à la faveur son avancement vraiment extraordinaire. De fait, après n'avoir jamais commandé qu'un escadron, il avait été nommé, à 28 ans (en 1813), général de division. Si jeune lieutenant général, peut-être eût-il dû décliner cette mission, bien délicate vis-à-vis d'un homme comme Davout ; en tout cas, sans pour cela y mettre moins de zèle, il aurait pu la remplir d'une façon plus discrète. Il s'installa chaque jour plusieurs heures dans les bureaux de la guerre, bouleversant les dossiers, se faisant rendre des comptes, rayant de sa propre autorité des noms portés sur les états de proposition et donnant même directement des ordres opposés à ceux de Davout. Les choix n'en furent pas meilleurs, car malgré son dévouement et son intelligence l'aide de camp de l'Empereur ne pouvait mieux juger que Davout; mais le prince d'Eckmühl fut profondément blessé de cette inquisition, dont au reste il fut assez vite délivré. Il s'en était expliqué avec l'Empereur, lui disant que si ce n'était

une lâcheté d'abandonner son poste en de pareilles circonstances, il ne resterait pas une heure au ministère.

Parmi les officiers pourvus de commandemens, il se trouvait donc quelques hommes incapables, usés avant l'âge ou d'un dévouement douteux, mais le haut personnel de la dernière armée impériale n'en formait pas moins un admirable ensemble. On peut même dire que, à moins de révolutions et de guerres analogues à celles qui se succédèrent de 1789 à 1814, jamais l'armée française n'aura de pareils chefs. Indépendamment de leurs qualités militaires innées, ils possédaient cette force : l'expérience, et cette vertu : la jeunesse. Tous avaient fait plus de vingt ans la guerre et aucun n'avait cinquante ans. Napoléon avait 46 ans, Soult 46 ans, Ney 46 ans, Grouchy 49 ans, Drouet 49 ans, Lobau 45 ans, Kellermann 45 ans, Reille 44 ans, Vandamme 44 ans, Pajol 43 ans, Gérard 42 ans, Drouot 41 ans, Exelmans 40 ans, Foy 40 ans et Allix 39 ans.

V

Chez ces hommes qui avaient mené si souvent les Français à la victoire, la foi dans le succès n'égalait malheureusement plus la vigueur physique et les facultés militaires. Ils étaient trop bien renseignés sur les formidables armemens de l'étranger et sur les faibles ressources de la France, en soldats et en matériel, pour ne pas voir que, à moins d'une suite de coups de fortune, d'ailleurs toujours possibles à la guerre, l'Empereur ne pourrait lutter longtemps avec sa petite armée contre les masses de la coalition. La confiance manquait même aux officiers généraux que leurs sentimens ou la force des circonstances avaient entraînés à se déclarer les premiers pour Napoléon et qui, compromis comme ils l'étaient, auraient eu si grand intérêt à relever le moral de leurs camarades. Mais Ney, Mouton, La Bédoyère, Ameil, Drouet, Lallemand, étaient d'autant plus inquiets qu'ils sentaient que leur tête serait un des enjeux de cette suprême partie. Puis la division régnait dans les états-majors. Les généraux qui, sans être de bien fervens royalistes, n'auraient pas cependant demandé mieux que d'achever tranquillement leur carrière sous les Bourbons, en voulaient aux complices du 20 mars d'avoir jeté le pays dans une aventure et provoqué une guerre effroyable. Ces derniers suspectaient les autres et les dénonçaient comme officiers sans énergie, patriotes tièdes et royalistes honteux. Il y avait enfin, plus ardentes que jamais, les compétitions, les rivalités, les jalousies pour les commandemens. Si ménager de récompenses qu'ait été

l'Empereur à l'égard de ses vrais partisans, les autres généraux n'en craignaient pas moins que, après la première bataille, il n'y eût d'avancement que pour ceux-là. Et, de leur côté, les ralliés de la première heure s'étonnaient de voir encore dans l'armée impériale des hommes comme Soult, Durutte, Bruny, Bourmont, Dumonceau. Le général Maurice Mathieu exigea sa mise à la retraite pour ne pas devenir le subordonné de son cadet Clausel. Duhesme, d'abord placé au 3e corps, fut envoyé dans la jeune garde; « il ne peut, écrivait Davout, être mis sous les ordres de Vandamme ». Le général Bonnet accusa le général Ornano de l'avoir desservi auprès de l'Empereur, le provoqua et lui logea une balle dans la poitrine. Si l'on n'eût été au jour même de l'entrée en campagne, plus d'un général eût refusé de servir sous le prince de la Moskowa, et Vandamme, déjà mécontent de n'avoir qu'un corps d'armée de 17000 hommes, et même Gérard passèrent avec humeur sous le commandement de Grouchy.

La camaraderie et la solidarité des généraux de 1815, il y a pour en témoigner ces belles paroles de Cambronne devant le conseil de guerre : « J'ai refusé le grade de divisionnaire parce qu'il y a tant de jaloux. Vous l'avez vu à Waterloo, nous avions un capitaine très renommé. Eh bien! il n'a pas pu parvenir à mettre tout en ordre. On aurait dit que ma nomination était un passe-droit, que j'étais trop jeune. On m'aurait laissé dans l'embarras, et je ne voulais pas risquer de compromettre le salut de l'armée. (1) »

Au contraire des états-majors, les soldats et presque tous les officiers de troupe ont l'ardeur et la confiance. Tandis que les généraux voient la réalité, les soldats recommencent le rêve de gloire que l'invasion a interrompu mais qu'ils ne peuvent croire achevé. L'Empereur dont depuis un an les refrains des casernes et les chansons de marche ont prédit le retour, n'est-il pas revenu! Aux yeux des soldats, Napoléon est invincible. S'il a été vaincu en 1812, c'est par la neige, en 1814; c'est par la trahison. Cette croyance, si propre à fortifier le moral de l'armée et que l'Empereur, au reste, s'est toujours efforcé d'inspirer, a malheureuse-

(1) Il va sans dire que, comme à toute généralisation, on pourrait opposer à celle-ci un certain nombre de témoignages contradictoires. Bien des généraux n'étaient ni découragés, ni troublés, ni jaloux. Gérard, Pajol, Exelmans, Vandamme, Allix, Gilly, Brayer, Michel restèrent jusqu'au dernier jour pleins d'ardeur et de confiance. Dessaix, désigné d'abord pour le commandement de l'armée des Alpes, passa, sans réclamer, simple divisionnaire dans cette armée. Travot qui avait fait presque toute sa carrière en Vendée ne réclama pas davantage quand il lui fallut servir dans cette Vendée sous les ordres de Lamarque plus jeune que lui, moins ancien de grade, et sans expérience des guerres de l'Ouest.

ment pour contre-partie la suspicion de tout ce qui n'est pas Napoléon. On ne peut être vaincu que par la trahison, mais le soldat soupçonne partout la trahison. « N'employez pas les maréchaux pendant la campagne, » écrit-on à l'Empereur. Les plaintes et les dénonciations contre les officiers qui, sous l'autre règne, ont montré quelque sentiment bourbonien ou orléaniste, ou qui seulement portent la particule, affluent chez les commandans de corps d'armée, aux Tuileries, dans les bureaux de la Guerre.

Aux avant-postes de l'armée du Rhin, une sentinelle tire sur un individu qui cherche à gagner la rive allemande à la nage. Le bruit se répand parmi les troupes que l'on a trouvé sur le cadavre un billet annonçant qu'il y a un complot pour faire sauter la poudrière de Strasbourg. Le commandant de Condé, le colonel Taubin, s'excuse de certains retards dans l'approvisionnement de la place en disant « qu'on ne veut pas lui obéir, » et rendu fou par la dure réponse du sous-chef d'état-major du 1er corps « qu'un officier qui ne sait pas se faire obéir est indigne de commander », il se brûle la cervelle. La garnison croit que le colonel s'est tué pour éviter d'être déféré au conseil de guerre comme complice d'une conspiration. Les esprits ainsi troublés par la crainte des trahisons, on conçoit quelle émotion cause dans le 1er corps d'armée la distribution de fausses cartouches à plusieurs régimens. Le fait était d'ailleurs des plus graves, car la direction d'artillerie de Lille avait délivré non des cartouches de bois, dites d'exercice, ce qui eût pu être le résultat d'une erreur, mais des cartouches à balle ayant, au lieu de poudre, du son et de la terre glaise. Drouet d'Erlon fit garder à vue le colonel de l'artillerie. « Depuis longtemps, dit-il dans un rapport à Davout, j'avais des soupçons sur ses opinions. » Davout prescrivit une enquête qui, comme toutes les enquêtes, n'aboutit à aucun résultat. On ne put découvrir comment, pourquoi ni depuis quand ces étranges cartouches se trouvaient en magasin.

La discipline, qui, même dans les armées d'Austerlitz et de Wagram, était beaucoup moins forte qu'on ne se l'imagine, se relâche encore par l'effet de cette suspicion presque universelle comme aussi des événemens accomplis depuis une année. Les soldats sont peu portés à obéir à des chefs qu'ils croient capables de ragusades (c'est le mot en usage) et à respecter des généraux et des colonels qui, après les avoir fait marcher trois mois auparavant contre leur Empereur, manifestent désormais le plus ardent bonapartisme. Seuls les officiers qui pendant la période du 5 au 20 mars ont par leurs propos ou leurs actes encouragé ou entraîné les hommes à la défection conservent leur autorité. Dans plus d'un corps de

troupe on espère que presque tous les officiers seront remplacés par les sous-officiers. Dans plus d'une adresse des régimens à l'Empereur on demande ouvertement la révocation du colonel. « Nous sommes persuadés, écrivent les officiers, sous-officiers et soldats du 75e de ligne, que l'intention de Votre Majesté n'est pas de conserver un traître à la tête d'un régiment français. »

Il y a une autre raison encore à l'esprit d'indiscipline. Dupes des apparences, comme à peu près tout le monde à cette époque, les soldats s'imaginent qu'ils ont fait seuls la révolution qui a ramené l'Empereur aux Tuileries (1). Napoléon leur doit le trône, en conséquence, ils se croient tout permis aux cris de : Vive l'Empereur! Davout n'a-t-il pas déclaré que l'abandon de leurs corps par les soldats pendant les derniers événemens ne doit être considéré que comme une preuve de dévouement à l'Empereur, et le sage Drouot, lui-même, ne conclut-il pas à la réintégration dans les cadres de la vieille garde de sous-officiers cassés en 1814 pour avoir déserté « par chagrin du départ de Sa Majesté »? Quels exemples pour une armée!

Les troupes de Grouchy, en marche de Pont-Saint-Esprit sur Marseille, après la capitulation de La Pallud, commettent les pires excès à Orgon sous prétexte que l'année précédente, quand Napoléon exilé a traversé ce bourg, les habitans l'ont voulu pendre. A Aire (Pas-de-Calais), le 105e de ligne en route pour la frontière commence à démolir une maison toute neuve dont la façade est décorée de fleurs de lys; pour calmer les soldats, le commandant de place ne trouve d'autre moyen que de faire immédiatement mener en prison le malheureux propriétaire. A Aix, des canonniers offusqués de voir de jeunes royalistes se promener avec d'énormes roses blanches à la boutonnière, les dispersent à coups de sabre. A Saint-Germain, les tirailleurs de la jeune garde se mutinent et refusent d'entrer dans leur caserne parce qu'il n'y a point de drapeau tricolore à la porte. Dans les théâtres les soldats maltraitent les spectateurs qui n'applaudissent pas la *Marseillaise*. Dans les cafés, ils battent les gens qui refusent de crier Vive l'Empereur! « La maraude et le pillage sont dans l'armée, écrit le 17 juin à Davout le général de gendarmerie Radet. La garde elle-même en donne l'exemple. On a pillé des magasins à fourrages, volé des chevaux au piquet. On a pillé

(1) C'est là une illusion des contemporains qui en a imposé à tous les historiens. La révolution du 20 mars fut non point un mouvement militaire subi par le peuple, mais un mouvement populaire secondé par l'armée. J'ai cherché à le démontrer dans plusieurs pages de *1815*, et, si j'en juge par l'opinion de la plupart des critiques, je crois y avoir réussi.

toute la nuit, même chez les Belges qui avaient tout donné de bon cœur et pansé nos blessés. Les hommes méconnaissent l'autorité de la gendarmerie. J'offre ma démission de Grand Prévôt de l'armée. »

Des régimens refusent du pain biscuité. Friant se plaint que les grenadiers de la garde traînent avec eux des femmes et un trop grand nombre de bagages et de chevaux de bât. Un voltigeur du 96e déserte en armes, pour aller voir ses parens, et rentre au bout de huit jours, et le colonel ne lui inflige qu'une légère punition disciplinaire. 292 soldats des 39e et 59e de ligne déclarent qu'ils déserteront s'ils ne passent point dans la garde. Des hommes du train qui ont suivi l'Empereur depuis Grenoble se font incorporer au 1er de hussards. Le général Barrois, commandant une division de jeune garde en formation, reçoit cette singulière supplique : « Monsieur le comte, nous sommes 1374 hommes des 1er et 2e de ligne et du 1er léger qui avons toujours servi avec honneur. Nous croyons donc qu'il est de notre devoir de vous prévenir que nous ne voulons pas rester davantage dans nos régimens, bien que nous n'ayons pas à nous plaindre. Mais ayant servi dans la garde, nous voulons y retourner. Il serait imprudent de nous arrêter, le parti que nous avons pris étant irrévocable. Vous pouvez empêcher la faute que nous allons faire en obtenant notre rentrée à la garde. Mais nous ne voulons pas attendre plus de quatre jours. Nos colonels sont prévenus. »

Il y avait des rivalités de corps qui amenèrent des rixes et des duels. L'Empereur se vit forcé d'ordonner la suppression, dans les cinq régimens de cavalerie portant le n° 1 des aiguillettes blanches que jalousaient les autres régimens. Les soldats de l'île d'Elbe ayant été logés dans l'hôtel des Cent-Suisses, place du Carrousel, quelques enthousiastes avaient substitué à l'inscription de la grande porte celle de : *Quartier des Braves*. Les autres braves de l'armée, tout bonapartistes qu'ils étaient, ne l'entendirent pas ainsi. Les grognards furent plaisantés par leurs camarades de la ligne et même de la vieille garde. On échangea des coups de sabre. Il fallut effacer l'inscription.

Mais en même temps que l'armée est énervée par l'indiscipline, elle est animée par l'impatience de combattre, la résolution de vaincre, l'idolâtrie pour l'Empereur, la confiance en lui et la haine vivace de ses ennemis. « L'esprit des soldats est affreux, écrit à Clarke l'adjudant-commandant Gordon, déserteur. Ils sont forcenés. Le Roi à son retour devra licencier cette armée et en créer une nouvelle. » L'esprit des soldats est affreux, c'est-à-dire tous les soldats demandent à être passés en revue par l'Empereur; ils

reçoivent les nouvelles aigles avec des acclamations, mettent pour les prises d'armes de petits drapeaux dans les canons de leurs fusils, élèvent à leurs frais un monument au Golfe Jouan, font frapper des médailles commémoratives du retour de Napoléon, abandonnent un jour, deux jours, cinq jours de solde pour les frais de la guerre, quittent leurs garnisons et traversent villes et villages en criant : Vive l'Empereur ! et en chantant le *Père la Violette!* ils déchirent les drapeaux blancs en lambeaux, qu'ils emploient aux plus vils usages, arrêtent eux-mêmes les embaucheurs et les bourrent de coups de crosse, arrachent les déserteurs des mains des gendarmes et les dégradent sur-le-champ; ils veulent doubler les étapes pour être aux premières batailles, déclarent qu'ils n'ont point besoin de cartouches puisqu'ils comptent aborder l'ennemi à la baïonnette, et disent « qu'ils se f... de leur peau pourvu que l'Empereur rosse les Alliés. »

Nerveuse, impressionnable, sans discipline, suspectant ses chefs, troublée par la crainte des trahisons et ainsi accessible peut-être à la panique, mais aguerrie et aimant la guerre, enfiévrée de vengeance, capable d'efforts héroïques et de furieux élans, et plus fougueuse, plus exaltée, plus ardente à combattre qu'aucune autre armée républicaine ou impériale, telle était l'armée de 1815. Jamais Napoléon n'avait eu dans les mains un instrument de guerre si redoutable ni si fragile.

HENRY HOUSSAYE.

LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

I

La fin du XIXe siècle remet tout en question. De quelque côté que nos regards se tournent, nous voyons nos contemporains inquiets ne pas savoir à quel principe s'arrêter, quelle conduite tenir, et se demander s'il ne faut pas reconstruire tout sur de nouvelles bases. Cette disposition d'esprit procède d'un louable amour du progrès, mais peut amener les conséquences les plus désastreuses au point de vue de l'organisation, ou plutôt de la désorganisation du pays. Elle identifie à tort l'idée de changement avec celle d'amélioration : c'est là le trait caractéristique de notre époque. N'avons-nous pas vu, dans le domaine de l'instruction publique, les maîtres les plus éminens s'éprendre après 1870 de réformes qu'ils ont impérieusement réclamées, obtenues, appliquées, et sur la plupart desquelles ils demandent eux-mêmes à revenir aujourd'hui? Est-ce qu'en matière de service militaire des esprits clairvoyans, qui percent peut-être les ténèbres de l'avenir, n'ont pas prédit le retour à des armées moins nombreuses que celles où s'enrégimente aujourd'hui la nation tout entière? Et la conclusion à tirer de ce coup d'œil jeté sur un passé qui ne date que d'hier, n'est-elle pas qu'il faut user d'une prudence extrême dans la discussion des grands problèmes de notre outillage national? Les motifs qui ont fait agir nos pères peuvent nous échapper; mais nous devons *a priori* respecter leur œuvre et ne pas porter une main téméraire sur l'édifice avant de savoir quel service nous rendrait celui que nous prétendons reconstruire à sa place.

Si jamais cette prudence fut nécessaire, c'est à coup sûr pour le régime de nos chemins de fer, que des esprits agités ont rêvé de transformer radicalement sans que la communauté en doive retirer un véritable profit. Ce qui nous plaît au contraire dans l'organisation actuelle, — telle que l'ont faite les concessions primitives et les nombreuses conventions intervenues depuis lors, — c'est un heureux mélange des droits de l'État et de ceux des Compagnies, un partage d'attributions équitable entre le nu-propriétaire et l'usufruitier, qui laisse la porte ouverte à des améliorations constantes, à des perfectionnemens incessans, et qui nous achemine par degrés à l'époque relativement proche où l'État entrera en pleine jouissance de ce magnifique domaine. C'est en effet vers le milieu du siècle prochain qu'expirent les concessions accordées aux six principales compagnies, Nord, Est, Ouest, Lyon, Midi, Orléans, celles que visent plus spécialement les polémiques, celles d'ailleurs dont les lignes représentent à elles seules les cinq sixièmes des réseaux français et algériens (1).

Ce point de vue domine à notre sens la question. Il est presque constamment ignoré ou négligé par ceux qui la traitent et nous paraît de nature à rallier à nos conclusions tous ceux qui, ayant souci des finances publiques, voudront bien réfléchir au rôle déjà si important que les chemins de fer jouent dans notre budget et qui est appelé à s'accroître sans interruption. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour nous exprimer librement à cet égard que, dans une circonstance récente et fameuse, nous avons attiré l'attention du public sur la question obscure de la durée de la garantie d'intérêt, et que nous n'avons pas caché notre sentiment plutôt favorable à l'interprétation, sous ce rapport, des conventions de 1883 selon les vues de l'État. Si donc nous allons aujourd'hui exposer les nombreux argumens qui nous paraissent militer en faveur du *statu quo*, c'est dans le seul intérêt du public, pour qui les services nous semblent pouvoir être le plus utilement organisés sous le régime actuel, et du Trésor, qui ne pourrait procéder au rachat des chemins de fer qu'à des conditions onéreuses dans le présent et grosses de dangers pour l'avenir.

II

Parmi toutes les causes de la révolution économique qui marque la seconde moitié du XIXe siècle, il n'en est pas de plus puissante que la multiplication des moyens de transport et le prodi-

(1) Au 31 décembre 1893, la longueur des chemins de fer français et algériens dépassait 40 000 kilomètres, dont 33 000 exploités par les six grandes Compagnies.

gieux abaissement de leur prix. C'est une vérité que personne ne conteste, mais sur laquelle on n'a pas encore assez insisté, malgré sa banalité apparente. Cette facilité avec laquelle les denrées et marchandises de toute nature s'expédient d'un point du globe à un autre est telle, que les préoccupations de l'univers semblent être devenues exactement le contraire de ce qu'elles ont été au cours des siècles dont l'histoire nous a gardé le souvenir. Les hommes ont eu jusqu'à nos jours le souci constant d'assurer leur existence, c'est-à-dire la nourriture, le vêtement et le logement, pour eux et leur famille. Les gouvernemens, quels qu'ils fussent, n'ont cessé de les y aider par les moyens les plus divers. Le Sénat et les empereurs romains tremblaient lorsque la flotte n'apportait pas assez vite les grains d'Égypte et d'Afrique, grâce auxquels on servait le pain et la sportule aux foules avides de la Ville Éternelle ; la République de Venise, les ports hanséatiques cherchaient par leur commerce à procurer à leurs citoyens les denrées dont ils avaient besoin. Malgré tous les efforts, des famines terribles désolaient de temps à autre la surface du globe. Sans remonter bien loin dans l'histoire, la fin du XVIIIe siècle, à la veille même de la Révolution, n'a-t-elle pas vu la disette sévir dans notre riche pays de France? Soixante ans plus tard, une mauvaise récolte inquiétait le ministère de Louis-Philippe au point de lui faire conclure une convention avec la Russie pour le paiement des blés qu'il nous fallait importer. Il y a quelques années, l'Hindoustan était décimé par la famine. Or l'Inde figure aujourd'hui parmi les pays dont le blé nous approvisionne. Les chemins de fer ont opéré cette révolution.

A travers le monde, en Europe comme en Amérique, retentissent les plaintes des producteurs qui gémissent de ne pas écouler leurs marchandises, ou de ne le faire qu'à des prix inférieurs au coût de la production. Les agriculteurs européens déclarent ne pouvoir soutenir la concurrence avec ceux du dehors, les grands pays occidentaux se sont entourés d'un rempart douanier formidable : les droits d'entrée du blé en France égalent à cette heure le prix de la denrée à Chicago, où le quintal de froment vaut en effet tout juste sept francs. On se préoccupait autrefois de faire circuler les marchandises, non pas seulement de continent à continent, de pays à pays, mais de province à province. On cherche aujourd'hui à les arrêter. On voyait au siècle dernier la Brie et la Beauce regorger de grains, tandis que le Berri ou l'Auvergne en manquaient, sans qu'il fût possible de leur en expédier assez vite. Il n'est même pas nécessaire de remonter au siècle dernier ni d'aller loin de nous pour nous trouver en pré-

sence d'une situation où l'outillage moderne a été en défaut et où cette insuffisance a paru un moment ramener nos contemporains à un état d'esprit tout différent de celui qui les tourmente à l'heure présente. En 1891, beaucoup de districts manquèrent de blé en Russie, alors que d'autres en avaient au delà de leurs besoins. Le pays possédait bien des chemins de fer, mais en quantité trop réduite pour assurer en temps utile tous les transports nécessaires. Une véritable disette sévit dans un certain nombre de provinces : les habitans y furent réduits à abattre les chevaux et les bestiaux et à se priver ainsi pour des années d'une partie de leurs instrumens de travail. L'Europe s'émut de ce désastre, crut à un véritable déficit dans la production du monde, fit monter le prix des céréales à des hauteurs inconnues depuis longtemps. Les Chambres françaises, malgré les idées protectionnistes de la majorité, votèrent l'abaissement à 3 francs par quintal du droit d'entrée sur les blés, qui était alors de 5 francs. Tout compte fait, il se trouva que la récolte de 1891, dans son ensemble, n'était pas sensiblement au-dessous de celle d'une année moyenne. Il avait suffi d'une infériorité de moyens de transport dans l'un des pays producteurs pour amener cette secousse. Quel n'est donc pas le rôle des chemins de fer dans le monde moderne, puisque le seul fait qu'un pays n'en avait qu'un réseau incomplet, a pu provoquer une pareille perturbation?

Il va de soi que l'influence de la navigation à vapeur, c'est-à-dire des moyens de transport rapides par eau, n'a pas été moins considérable pour les relations de continent à continent que ne l'a été celle des chemins de fer à l'intérieur des terres. Mais différentes circonstances rendent l'étude des conditions dans lesquelles s'effectuent ces transports maritimes beaucoup plus simple que celle des voies ferrées : l'usage de la route, c'est-à-dire de la mer, est libre et ouvert à tous; les gouvernemens, en dehors de la zone maritime très étroite sur laquelle ils exercent certains droits le long des côtes, n'interviennent pas dans la réglementation de la marche des navires. Aussi les compagnies de navigation se sont-elles fondées et se fondent-elles tous les jours sans le concours des pouvoirs publics, sauf lorsque ceux-ci donnent des subventions pour les services postaux. Même dans ce cas, le législateur ne se préoccupe guère d'imposer une limitation aux prix de transport à percevoir, au fret maritime. Il compte avec raison que la concurrence se chargera de l'abaisser au minimum. Il n'en va pas ainsi des chemins de fer. Dans tous les pays du monde, même ceux où l'établissement en a été abandonné à peu près entièrement à l'initiative privée, ils ont donné lieu à une

législation spéciale, déjà maintes fois modifiée depuis l'époque relativement récente où cette industrie a pris son essor.

III

Les générations d'aujourd'hui ignorent les difficultés qui ont entouré la naissance de nos lignes françaises. Ce serait pourtant une histoire instructive à relire que celle de la lente et pénible constitution de notre réseau. On verrait combien ces concessions, qui paraissent aujourd'hui avoir été octroyées par une faveur insigne, ont au début trouvé peu d'amateurs; on y rencontrerait à chaque page des adjudicataires demandant à être relevés de l'obligation de construire et d'exploiter; on en dégagerait la preuve mille fois répétée des obstacles sans nombre qui ont retardé la constitution de ce réseau, qui compte aujourd'hui près de 40 000 kilomètres, et dont les voies posées bout à bout suffiraient à faire le tour de l'équateur terrestre. Nous sourions à la pensée qu'une fois les premiers rails posés, de graves théoriciens déclarèrent qu'il fallait préférer l'emploi des chevaux pour la traction à celui des locomotives; qu'en 1835 on eut une peine énorme à réunir un capital de six millions pour la construction du chemin de Paris à Saint-Germain; que M. Thiers n'attachait d'abord aucune importance à ce qu'il considérait comme un jouet; et que, sans l'énergie des frères Pereire, plusieurs années se seraient probablement encore écoulées avant que le réseau français fût commencé!

Le cadre de notre travail, qui a pour but essentiel de dégager la véritable situation de nos chemins de fer par rapport au budget, ne nous permet pas de développer cette étude historique. Nous nous bornerons à rappeler que c'est en quatre grandes époques qu'elle doit se diviser : la monarchie de Juillet, en y rattachant les dernières années de la Restauration et la République de 1848; l'Empire jusqu'en 1859; la période qui s'étend des conventions de 1859 jusqu'à celles de 1883, ces dernières marquant le point de départ de la quatrième époque, dans laquelle nous sommes encore aujourd'hui. Depuis la première concession en date du 26 février 1823 jusqu'au projet de rachat des chemins de fer présenté, puis retiré en 1848 par le général Cavaignac, tous les systèmes sont étudiés, tous les grands problèmes qui se rattachent à cette industrie examinés dans le Parlement, dans l'administration et dans le pays. Le gouvernement, après avoir songé à construire lui-même le réseau national, en concède peu à peu des fragmens à des sociétés particulières. Celles-ci, tantôt

prospères, tantôt incapables d'exécuter leurs engagemens, n'avaient réussi en 1848 qu'à mettre 2 216 kilomètres en exploitation.

L'Empire, résolu à doter la France du réseau qu'elle réclamait, chercha dès le début à mettre les compagnies en mesure d'accomplir cette œuvre. Il y réussit en prolongeant à 99 ans la durée de leurs concessions, ce qui leur permettait de diminuer les charges annuelles de l'amortissement de leur capital et les encourageait à entreprendre les travaux de longue haleine dont elles auraient ainsi le temps de récolter les fruits. C'est alors que se constituèrent les six grands groupes qui existent encore aujourd'hui. Cette seconde période vit le développement le plus remarquable de notre réseau qui quadruple en six ans, et, de 4 000 kilomètres concédés en 1852, passe à 16 000 en 1858.

Mais les compagnies avaient accepté un fardeau trop lourd. L'État entra en négociation et conclut avec elles les conventions de 1859, qui marquent le point de départ d'une troisième période, durant laquelle les chemins de fer furent régis par le système devenu célèbre sous le nom du *déversoir*. On distingue l'ancien et le nouveau réseau, c'est-à-dire les lignes principales existant avant 1857 et les lignes secondaires concédées avant et depuis cette époque. Les conventions de 1859 attribuent à l'ancien réseau un certain revenu kilométrique qui, outre le service des obligations, assure aux actions de chaque compagnie un dividende minimum. Le nouveau réseau est doté pour cinquante ans, à partir du 1er janvier 1865, d'une garantie d'intérêt par l'État sur la base de 4,655 pour 100 (1), amortissement compris. Cette garantie ne devait jouer qu'en cas d'insuffisance des produits nets et constituait une *avance* à rembourser à l'État par les compagnies, dès que les produits dépasseraient l'intérêt garanti et les dividendes stipulés. L'idée maîtresse de ces conventions était de faire construire par les compagnies les lignes nouvelles reconnues nécessaires et de combiner à cet effet leurs efforts avec les sacrifices que l'État consentait, tant en subventions directes que sous forme de garantie d'intérêt. Les compagnies s'engageaient à appliquer au nouveau réseau tout l'excédent de produits de l'ancien réseau, après prélèvement des sommes nécessaires au service du capital constitutif de cet ancien réseau, tant en obligations qu'en actions. Les dividendes réservés étaient de 30 francs pour l'Est, 47 pour

(1) Le taux d'intérêt réellement accordé était 5,75 p. 100. On augmentait le revenu réservé à l'ancien réseau de façon à fournir un appoint de 1,10 p. 100, nécessaire pour compléter, avec le taux garanti de 4,65 p. 100, l'intérêt et l'amortissement effectifs des emprunts contractés pour l'exécution du nouveau réseau.

le Lyon, 35 pour le Midi, 58 fr. 92 pour le Nord, 51 fr. 80 pour l'Orléans, 30 pour l'Ouest.

Les calculs auxquels s'était livré alors M. de Franqueville sur le développement ultérieur des recettes lui avaient permis de prédire avec justesse le cours des événemens : sous le régime des conventions de 1859, ni le Nord ni le Lyon ne firent appel à la garantie. Les quatre autres compagnies y ont eu recours, mais pour des sommes telles que le remboursement à l'État, à partir d'un moment donné, en eût été certain, si l'entrée en compte de nouvelles lignes ne fût venu bouleverser la situation. Il est juste de rappeler ce point de départ de la garantie d'intérêt, qui ne constituait alors qu'une véritable avance dans laquelle le Trésor avait des chances sérieuses de rentrer bien avant l'expiration des concessions. Dans ces conditions, la réserve d'un dividende pour les actions n'avait point le caractère de faveur excessive qu'on a voulu depuis lors reprocher à cette stipulation. Ce revenu était largement assuré par les résultats d'ores et déjà acquis sur l'ancien réseau. Les compagnies limitaient leurs bénéfices dans l'avenir, puisqu'elles s'engageaient à déverser tout ce qui dépasserait ces dividendes au compte du nouveau réseau, de façon à atténuer ou à faire disparaître entièrement les insuffisances à combler par l'État.

Le réseau français, en 1859, comprenait 16 352 kilomètres, dont 7 774 à l'ancien et 8 578 au nouveau réseau : plus de la moitié de ce chiffre était en exploitation, le reste en construction ou concédé. A la fin de 1861, le réseau dépassait 20 000 et, au 1er janvier 1865, 21 000 kilomètres. Les subventions de l'Etat figuraient dans le capital d'établissement pour un milliard environ.

En 1865 les chemins de fer d'intérêt local font leur apparition. La loi du 12 juillet de cette année associe les départemens et les communes à la création des voies ferrées, encouragée et soutenue jusque-là exclusivement par l'État. Ces chemins, d'une longueur limitée, s'étendant rarement au delà de 30 ou 40 kilomètres, devaient être destinés à relier les localités secondaires aux lignes principales, en suivant soit une vallée, soit un plateau, et en ne traversant ni faîtes de montagnes ni grandes vallées. Le caractère essentiel de cette loi était l'entrée en scène des départemens et des communes. L'État continuait bien à donner son concours, mais sans que sa part pût dépasser au maximum la moitié de la dépense que le traité d'exploitation laisserait à la

(1) L'article de la loi de 1842 qui prescrivait que les deux tiers des terrains nécessaires à l'établissement de la voie seraient fournis gratuitement par les localités intéressées, avait été abrogé par la loi du 19 juillet 1845.

charge des départemens, des communes et des intéressés.

Cette législation donna lieu à des abus, surtout après que la loi du 10 août 1871 eut permis aux Conseils généraux de se concerter pour des mesures d'intérêt commun, ce qui rendit plus facile la réunion en un faisceau de lignes situées dans plusieurs départemens. Au 31 décembre 1875, il s'était créé, à côté des six grandes compagnies, 35 sociétés nouvelles, concessionnaires de 137 chemins de fer dans 41 départemens pour une longueur totale de 4381 kilomètres. La plupart de ces entreprises, fondées pour faire concurrence aux grands réseaux, ne purent vivre : elles furent rachetées par l'État qui en rétrocéda un certain nombre aux six anciennes compagnies et forma, avec leur partie la plus homogène, dans l'ouest et le sud-ouest de la France, le septième groupe, connu sous le nom de chemin d'État. En même temps le célèbre plan Freycinet annonce la construction de milliers de kilomètres nouveaux : pour subvenir à ces dépenses la rente 3 p. 100 amortissable est créée, et les travaux sont entrepris sur tous les points du pays avec une activité fébrile.

La France se trouve alors, au point de vue des chemins de fer, dans une situation qui n'est pas sans analogie avec celle de la fin du règne de Louis-Philippe. Elle hésite entre les divers systèmes de construction et d'exploitation. L'État semble incliner à reprendre un rôle plus actif; non content d'avoir constitué le septième réseau et de l'exploiter lui-même, il se lance dans la construction de nombreuses lignes nouvelles. Mais ses budgets ne tardent pas à s'en ressentir; les excédens de recettes font place à des déficits; il est forcé d'avouer qu'il s'est lancé imprudemment dans une tâche excessive et coûteuse. Il reconnaît que les grandes compagnies étant concessionnaires des artères principales, il est logique de leur imposer, dans la mesure du possible, la charge des lignes affluentes dont il s'agit d'achever la construction et d'assurer l'exploitation. Il désire surtout ménager son crédit direct et charger les compagnies de continuer les travaux pour son compte et d'emprunter à cet effet au moyen de leurs propres obligations les sommes nécessaires : il s'engage à leur rembourser en annuités, avant la fin de leur concession, l'intérêt et l'amortissement des sommes qu'elles se seront procurées par ces émissions (1).

De là les conventions de 1883, intervenues entre lui et les six grandes compagnies.

(1) Les compagnies, sur leurs titres, n'ont fait aucune espèce de distinction entre les obligations émises pour leur compte et celles qu'elles créent pour compte du gouvernement.

L'État leur concède environ 11 000 kilomètres de lignes construites, en construction ou à construire. La distinction créée en 1859 entre l'ancien et le nouveau réseau disparaît pour l'Est, le Midi, l'Orléans et l'Ouest. Toutes les recettes et toutes les dépenses figureront désormais dans un compte unique d'exploitation, sauf celles des lignes nouvelles qui, jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des lignes concédées en 1875 et en 1883, pourront être portées au compte de premier établissement. Comme en 1859, un prélèvement de dividendes est autorisé et une garantie d'État accordée. Les compagnies remboursent à l'État en espèces ou en travaux les avances qu'elles ont reçues de lui à titre de garantie d'intérêt pour la période de 1865 à 1883.

IV

Ces conventions de 1883 forment encore aujourd'hui la charte qui règle les rapports de l'État et des compagnies. Elles ont été et seront sans doute encore l'objet de débats passionnés. Arrêtons-nous-y donc un instant et mettons en relief les traits saillans de chacune d'elles.

La convention de l'Est concède à cette compagnie quinze lignes dénommées à titre définitif, cinq lignes à titre éventuel, ces dernières concessions devant devenir définitives au fur et à mesure de leur déclaration d'utilité publique, et 250 kilomètres de lignes non dénommées, à désigner dans les départemens que dessert la compagnie. L'État cède à la compagnie douze lignes en exploitation à la date de 1883, toutes ces lignes devant être soumises au cahier des charges et aux conditions additionnelles qui régissent l'ensemble des concessions faites à la compagnie de l'Est. La date uniforme d'expiration de toutes les concessions est fixée au 26 novembre 1954.

La dépense de construction sera à la charge de l'État, sauf une somme de 25 000 francs par kilomètre pour laquelle la compagnie contribue à la superstructure : elle fournira de plus à ses frais le matériel roulant, ainsi que le matériel, le mobilier, et l'outillage des gares.

La compagnie exécutera pour le compte de l'État les travaux et fera à cet effet les avances de fonds nécessaires ; elle en sera remboursée au moyen du payement annuel qui lui sera fait par l'État de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts effectués par elle pour subvenir à ces dépenses. Le taux d'émission des obligations ne constitue plus pour elle un risque, puisque c'est la charge effective du capital emprunté qu'elle est en droit de réclamer.

La dette contractée par la compagnie envers l'État du chef des avances qu'elle a reçues à titre de garantie d'intérêt pour les exercices antérieurs à 1883 et qui s'élève intérêts compris (1) à 150 millions, sera compensée avec les dépenses de premier établissement incombant à l'État. Il sera désormais dressé un compte unique des recettes et des dépenses de chaque exercice : ces dernières comprendront notamment l'intérêt, l'amortissement et les frais accessoires, au taux effectif des emprunts contractés, des sommes employées par la compagnie pour le rachat, la construction, la mise en exploitation et les approvisionnemens des lignes en exploitation complète; et un montant à distribuer aux actionnaires de 20 750 000 francs (35 fr. 50 par action). Lorsque les recettes d'un exercice ne couvriront pas ces charges, l'État versera le montant de l'insuffisance à la compagnie à titre de garantie d'intérêt. L'expiration de cette garantie est fixée au 31 décembre 1934, terme déjà établi pour les lignes nouvellement concédées à l'Est par la convention de 1875, étendu désormais à l'ensemble du réseau.

Jusqu'à l'achèvement des lignes concédées par la convention, ces lignes et celles concédées en 1875 donneront lieu à l'ouverture d'un compte provisoire dit *d'exploitation partielle*. Si ce compte se solde par une insuffisance, celle-ci sera inscrite au premier établissement, c'est-à-dire que les dépenses générales de l'année ne seront pas augmentées de cette somme, mais que le capital de la compagnie sera accru d'autant par l'émission d'obligations qui serviront à procurer à la compagnie l'équivalent du déficit.

Au delà d'un revenu net de 29 millions et demi, deux tiers des bénéfices appartiendront à l'État.

Si le gouvernement exerce le droit de rachat qui lui est réservé par le cahier des charges, la compagnie pourra demander que toute ligne dont la mise en exploitation remonterait à moins de quinze ans soit évaluée, non d'après son produit net, mais d'après le prix réel de premier établissement. Les travaux complémentaires remontant à moins de quinze ans seraient également remboursés à la compagnie sous déduction d'un quinzième par année écoulée depuis qu'ils ont été effectués. Enfin l'annuité de rachat que le gouvernement devrait servir à la compagnie jusqu'à la fin de la concession ne sera en aucun cas inférieure à la somme nécessaire pour acquitter les charges des emprunts et le dividende garanti.

La convention du Midi est conçue dans des termes analogues,

(1) Toutes les sommes avancées par l'État à titre de garantie d'intérêt portent à son profit intérêt simple au taux de 4 p. 100 l'an.

avec un certain nombre de dispositions spéciales. Dix-sept lignes en cours d'étude ou de construction formant environ 855 kilomètres sont concédées à titre définitif, 342 à titre éventuel.

L'État exécutera les travaux d'infrastructure des lignes concédées, c'est-à-dire les acquisitions de terrains, les terrassemens et les ouvrages d'art des chemins et de leurs stations ainsi que les maisons de garde et les barrières des passages à niveau. La compagnie exécute les autres travaux : son concours financier est de 25 000 francs par kilomètre plus le matériel roulant, celui des gares, leur matériel, outillage et approvisionnemens (1). L'Etat doit lui rembourser les frais généraux, les frais de personnel et l'intérêt des capitaux pendant la construction, le tout ne pouvant dépasser 90 000 francs par kilomètre. La convention avec l'Est établissait que ce maximum serait fixé d'un commun accord entre l'État et la compagnie.

Le Midi remboursera dès 1884 les 34 600 000 francs que l'État lui avait antérieurement avancés à titre de garantie d'intérêt. Les comptes seront établis comme ceux de l'Est, toute distinction entre l'ancien et le nouveau réseau disparaissant. Le compte d'exploitation partielle est ouvert; mais par une convention de 1890 la compagnie a renoncé à se prévaloir de cette faculté : depuis lors, toute ligne nouvelle entre au compte d'exploitation du Midi dès le 1er janvier qui suit son ouverture. Le dividende réservé est fixé à 50 francs par action; le partage des bénéfices, à raison des deux tiers pour l'État, commencera au delà d'un dividende de 60 francs. Le Midi comme les autres compagnies s'engage à des réductions de tarifs dans le cas où l'État supprimerait la surtaxe de la grande vitesse. Les clauses de rachat sont analogues à celles de l'Est; l'annuité à servir devra comprendre le dividende garanti.

La convention avec l'Orléans lui concède 3100 kilomètres à titre définitif et 400 à titre éventuel. La compagnie échange avec l'État un certain nombre de lignes, sans que cet échange doive donner lieu à une modification financière : au bout de cinq ans, on relèvera le produit net de chacun de ces groupes : si les lignes cédées par l'État donnent un produit net inférieur à celui des lignes qu'il aura reçues en échange, le Trésor sera tenu de verser à la compagnie d'Orléans, jusqu'à l'expiration de sa concession, une annuité égale à la différence des produits nets constatés. C'est en vertu de cette disposition que nous voyons figurer au budget

(1) Cette seconde dépense était évaluée à 25 000 francs également; l'engagement pris par la Compagnie représente un concours de 60 millions environ pour 1 200 kilomètres de lignes nouvelles.

une annuité de deux millions que paie l'État. La compagnie d'Orléans s'engage à rembourser à l'État, en travaux à effectuer pour son compte, sa dette du chef des garanties d'intérêt antérieures, liquidée à 213 millions, capital et intérêts. Cette somme cessera de porter intérêt à partir du 1er janvier 1884. Les lignes nouvelles seront construites par la compagnie pour compte de l'État, à qui elle donne un concours financier identique à celui des autres compagnies : 25000 francs par kilomètres, plus le matériel roulant et l'outillage. Le compte unique d'exploitation comprendra un dividende garanti de 56 francs par action. Le partage des bénéfices avec l'État, à raison toujours des deux tiers pour ce dernier, commence au delà d'un dividende de 72 francs.

L'Ouest a reçu un premier groupe de 870 kilomètres de lignes déjà en exploitation, un second de 1211 kilomètres de concessions définitives et 210 de concessions éventuelles, et enfin 200 de lignes non dénommées. La compagnie fournit le matériel et l'outillage des deux groupes : pour le second, elle contribuera à raison de 25000 francs aux dépenses de construction. La dette de la compagnie pour garantie d'intérêt antérieure à 1883 étant liquidée à 240 millions, le gouvernement en donne quitus à la compagnie moyennant l'engagement pris par celle-ci de fournir pour 160 miltions de travaux (1). La comptabilité est établie comme pour les trois compagnies précédentes et le revenu garanti fixé à 38 fr. 50 par action. Le partage des bénéfices avec l'État doit commencer au delà d'un dividende de 50 francs. Les stipulations de rachat et d'abaissement de tarifs sont toujours les mêmes. La durée de la garantie d'intérêt est expressément fixée au 31 décembre 1935.

Un caractère commun aux quatre conventions que nous venons de résumer, est que les dividendes des actionnaires de l'Est, du Midi, de l'Orléans et de l'Ouest sont garantis absolument pour toute la période à laquelle s'étend la convention; ils sont en effet prélevés sur un compte unique d'exploitation, dont l'insuffisance, quelle qu'elle soit, doit être couverte par l'État. Il n'en est pas de même pour le Lyon et le Nord.

La convention avec la première de ces deux compagnies lui concède 2000 kilomètres de chemins de fer, dont 1400 sont dès 1883 désignés et 600 seront déterminés ultérieurement par l'Ad-

(1) On remarquera la réduction qui a été accordée à l'Ouest. Les chances de remboursement à l'État étant beaucoup plus éloignées pour cette compagnie, et d'autre part les intérêts cessant de courir en 1883, on a considéré que ces 240 millions payables seulement à très longue échéance devaient être ramenés à leur valeur actuelle, qui a été chiffrée à 160 millions.

ministration, la compagnie entendue. La concession de ces lignes expirera le 31 décembre 1958, c'est-à-dire à la même date que celle du restant du réseau Paris-Lyon-Méditerranée. Elles seront construites par la compagnie pour compte de l'État et moyennant un concours de 25000 francs par kilomètre, plus le matériel roulant et l'outillage des gares. La compagnie n'ayant avant 1883 pas eu recours à la garantie d'intérêt n'avait aucune dette de ce chef vis-à-vis du Trésor ni par conséquent aucun remboursement à lui opérer. Un compte unique d'exploitation embrassera désormais les résultats de chaque exercice. Mais les prélèvemens que la compagnie est autorisée à effectuer sur ce compte ne comprendront que les charges des sommes dépensées par elle pour son ancien réseau et un dividende de 55 francs par action. L'État n'intervient ensuite qu'afin de garantir l'intérêt des sommes empruntées par la compagnie pour le nouveau réseau. Le compte d'établissement a donc dû être limité à un chiffre qui servît de base à cet engagement : la convention l'arrête au 31 décembre 1882 à 2607 millions pour l'ancien et 729 millions pour le nouveau réseau. D'autre part la garantie de l'État ne pourra dépasser la charge d'un capital de 626 millions de francs imputables sur le nouveau réseau.

Pour bien saisir le sens de cette convention, le plus simple est de jeter un regard sur les règlemens de compte du dernier exercice (1893). Le produit net du compte d'exploitation des 7567 kilomètres qui figuraient pour cette année-là au compte de garantie, c'est-à-dire de premier établissement, était de 175 millions. Sur cette somme la compagnie prélève les charges de l'ancien réseau qui sont de 127 millions, celle des dépenses complémentaires faites sur l'ensemble du réseau, soit 3 millions, et le dividende de 44 millions, au total 174 millions. L'excédent d'un million est *déversé* au profit du nouveau réseau en atténuation des charges garanties par l'État, qui pour 1893 ressortent à 31 millions. C'est donc pour 30 millions que le Lyon fait appel à la garantie. Cette somme représente à peu près la totalité de ce que le Lyon peut demander à l'État. Il a été amené à cette situation par l'incorporation successive dans son compte d'exploitation des charges et produits des lignes nouvelles, incorporation qu'il avait consenti à opérer, à la demande du ministère, plus tôt qu'il n'y était obligé par les conventions de 1883. En retour l'État lui a reconnu le droit de ne pas faire souffrir ses actionnaires de cette façon de procéder. Une convention du 17 octobre 1892 l'a autorisé à faire repasser au compte d'exploitation partielle les lignes nouvelles qui auraient été mises au compte général d'exploi-

tation et dont les résultats seraient de nature à compromettre l'équilibre des comptes de la compagnie, en l'empêchant d'opérer l'intégralité des prélèvemens autorisés en 1883.

Les comptes des quatre premières compagnies s'établissent tout autrement. Prenons comme exemple ceux de l'Orléans. Pour le même exercice 1893, les résultats nets de l'exploitation sont de 89 millions de francs, en face desquels la compagnie place les charges de l'intérêt et de l'amortissement du capital emprunté, sans distinction de l'ancien ou du nouveau réseau, s'élevant à 65 millions, l'intérêt et l'amortissement des actions pour 10 millions, les droits de timbre et frais du service des titres 2 millions, enfin le prélèvement du dividende des actions 24 millions, total 101 millions. Ce chiffre dépassant de 12 millions celui des recettes nettes, l'Orléans fait appel pour cette différence à la garantie de l'État. Le chiffre de cette garantie pourrait donc en théorie croître indéfiniment à mesure que les produits du réseau s'abaisseraient. Il en est de même pour l'Est, l'Ouest, le Midi.

Le Nord a reçu en 1883 des concessions de lignes nouvelles pour un total de 437 kilomètres environ, dont un premier groupe à construire par la compagnie pour compte de l'État et un second, de 172 kilomètres, à remettre par l'État à la compagnie, en état de réception définitive. La compagnie, outre le matériel roulant et le mobilier d'exploitation qu'elle doit fournir, met à la disposition de l'État une somme de 90 millions, plus que suffisante, selon les devis les plus élevés, pour construire la totalité des 265 kilomètres du premier groupe : elle représente, en effet, 340000 francs par kilomètre. L'excédent éventuel sera appliqué à la construction de lignes nouvelles dont la compagnie s'engage à accepter la concession, ou simplement versé au Trésor, si l'État le préfère. Un ensemble de lignes, — Lille-Valenciennes, Lille-Béthune, Picardie-Flandres, Abancourt au Tréport, Frévent à Gamache, — sont concédées à la compagnie du Nord qui les exploitait déjà. Les lignes du Nord-Est qu'elle exploitait également sont rattachées à son réseau, de façon qu'un ensemble de 767 kilomètres se trouve incorporé à sa concession.

Un certain nombre de ces lignes avaient été concédées sous le régime des chemins d'intérêt local : la convention de 1883 les classe dans le réseau d'intérêt général, ce qui a l'avantage pour l'État de les faire passer dans son domaine. La durée de toutes les concessions de la compagnie est uniformément ramenée à celle de sa concession principale, qui expire le 31 décembre 1950. Au point de vue de l'établissement des comptes, l'unification est opérée comme pour les autres compagnies. Toutes les lignes à elle

concédées ou reprises par elle des concessionnaires primitifs figurent désormais dans un compte unique.

Sur les produits nets de l'exploitation, la compagnie du Nord est autorisée à prélever les charges de l'ancien réseau accru des lignes annexées, puis l'amortissement et l'intérêt des actions au taux statutaire de 4 pour 100 (16 francs par action de 400 francs), et enfin une somme de 20 millions, qui représente 38 fr. 10 par action et complète ainsi un dividende total de 54 fr. 10. L'excédent est déversé au profit des charges effectives de premier établissement du nouveau réseau, dont le maximum est fixé à 223 500 000 francs. Si cet excédent était insuffisant, l'État verserait la différence à titre de garantie remboursable. Les avances de l'État ne pourraient ainsi dépasser par année les charges effectives d'un capital de 223 500 000 francs, soit environ douze millions. L'État reçoit les deux tiers des bénéfices au delà d'un dividende de 88 fr. 50. Les actionnaires conservent naturellement leurs droits exclusifs sur les produits du domaine privé et des réserves, ainsi que sur ceux des lignes Nord-belges.

Le Nord est autorisé, comme les cinq autres compagnies l'ont été en 1883, à faire figurer dans son compte d'exploitation les charges des sommes dépensées annuellement par lui en *travaux complémentaires*. L'expérience a en effet prouvé que le compte du premier établissement des chemins de fer ne peut jamais être clos. A mesure que le trafic se développe, ou que les procédés d'exploitation se perfectionnent, il faut agrandir les gares, doubler ou renforcer les voies, créer des installations nouvelles. Les conventions de 1883, qui permettent aux compagnies de prélever le service des sommes dépensées en travaux complémentaires, n'assignent à ces dépenses d'autres limites que le maximum annuel fixé par le Parlement dans la loi de finances, et ne mettent d'autre condition que l'approbation ministérielle des projets. L'article 51 du projet de loi rectifié portant fixation du budget général des dépenses et recettes de l'exercice 1895, présenté par M. Poincaré, s'exprime ainsi à cet égard : « Le montant des travaux complémentaires à exécuter en 1895 sur les lignes en exploitation, après la clôture effectuée de leur compte respectif de construction, et dont le ministre des Travaux publics pourra autoriser l'imputation en 1895 au compte de premier établissement, non compris le matériel roulant, est fixé à 45 millions de francs, dont 12 pour le Nord, 7 pour l'Est, 7 pour l'Ouest, 8 pour le Lyon, 7 pour l'Orléans, 3 900 000 pour le Midi et 100 000 francs pour le Syndicat de Grande ceinture de Paris. Cette autorisation n'est valable que jusqu'à concurrence des sommes réellement dépensées dans le

cours de l'exercice 1895. » En cas de rachat par l'État, les compagnies auraient droit au remboursement des dépenses complémentaires autres que celles de matériel roulant, sauf réduction d'un quinzième pour chaque année écoulée.

Telles sont les célèbres conventions de 1883 : elles contiennent encore d'autres stipulations dans le détail desquelles nous n'avons pas à entrer ici, et ont elles-mêmes déjà subi certaines modifications. L'un des caractères communs saillans en est la reconnaissance renouvelée aux compagnies du droit de prélever certains dividendes fixes pour leurs actionnaires : en cas d'insuffisance des recettes nettes pour parfaire le service des obligations et de ce dividende, l'État est tenu de verser la différence à titre de garantie d'intérêt. Ce dernier engagement a été pris explicitement jusqu'en 1934 et 1935 vis-à-vis de l'Est et de l'Ouest; le Nord et le Lyon ne le réclament pas au delà de 1915, date fixée par les conventions de 1859.

Au contraire l'Orléans et le Midi ne sont pas d'accord avec l'État. Celui-ci ne considère pas que les conventions de 1883 aient modifié, pour ce qui concerne ces deux compagnies, la date primitive de 1915, tandis qu'elles croient pouvoir prétendre, en vertu des mêmes conventions, à la garantie d'intérêt pour toute la durée de leur concession. Le différend est soumis au Conseil d'État. Les textes sont obscurs et l'interprétation délicate. L'État affirme que, puisqu'il a explicitement déclaré étendre pour l'Est et l'Ouest sa garantie jusqu'en 1934 et 1935, son silence vis-à-vis des quatre autres Compagnies prouve bien que la date de 1915, fixée par les conventions de 1859, reste toujours en vigueur. Le Midi et l'Orléans répondent que la rédaction de leurs conventions est différente, que ce délai a été implicitement abrogé, qu'elles ont d'ailleurs fait des déclarations dans ce sens à leurs assemblées d'actionnaires.

En réalité, la question de la durée de cette garantie d'intérêt était loin d'avoir en 1883, aux yeux des négociateurs de part et d'autre, l'importance qu'elle a acquise depuis lors. Ils entrevoyaient, dans un délai relativement court, un partage de bénéfices entre l'État et les compagnies ; ils ne mesuraient pas l'étendue du fardeau résultant des lignes nouvelles dont les recettes ne suffisent pas à payer les frais d'exploitation. Peut-être exagère-t-on aujourd'hui les craintes, après s'être, il y a dix ans, laissé aller à des espérances excessives.

V

Toutes les compagnies, à l'exception du Nord, font en ce moment appel à la garantie de l'État. Les chiffres inscrits au nouveau projet de budget pour 1895, présenté par M. Poincaré, s'élèvent à 92 millions de francs, du chef des seules avances aux compagnies de chemins de fer français à titre de garantie d'intérêt. Mais pour évaluer la totalité des charges publiques afférentes à ce service, il y a lieu de tenir compte d'autres articles dont voici le détail, avec l'indication des chapitres desquels nous les extrayons :

BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DÉPENSES OBLIGATOIRES ASSIMILABLES A DES DETTES D'ÉTAT

	francs.
Annuités aux compagnies concessionnaires de chemins de fer (Conventions autres que celles approuvées par les lois du 20 novembre 1883) . .	8 000 000
Annuités aux compagnies concessionnaires de chemins de fer (Conventions nouvelles approuvées par les lois du 20 novembre 1883).	29 500 000
Annuité à la compagnie d'Orléans pour les lignes échangées entre elle et l'État.	2 000 000
Garanties d'intérêts aux entreprises de chemins de fer d'intérêt local.	3 000 000
Garanties d'intérêts aux entreprises de tramways. .	850 000
Garanties d'intérêts aux entreprises de chemins de fer tunisiens.	2 300 000

TRAVAUX

Études et travaux de chemins de fer exécutés par l'Etat.	10 500 000
Travaux complémentaires du réseau de l'État. . .	2 000 000

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

DETTE REMBOURSABLE A TERME OU PAR ANNUITÉS

Intérêts des obligations du Trésor à court terme émises pour garanties d'intérêts aux compagnies de chemins de fer.	7 794 205
Annuité à la compagnie de chemins de fer de l'Est. .	20 500 000 (1)
A reporter.	86 444 205

(1) Cette somme est le montant de la rente que le gouvernement français s'est engagé à servir à la compagnie de l'Est jusqu'à l'expiration de sa concession, en représentation de la valeur de ses lignes cédées à l'Allemagne par le traité de Francfort.

Report	86 444 205
Annuités aux compagnies de chemins de fer pour garantie d'intérêts de 1871 et 1872	2 482 500 (1)
Annuités aux compagnies de chemins de fer	41 139 400

BUDGET DE L'ALGÉRIE

Avance à titre de garantie d'intérêts aux chemins de fer algériens	23 000 000
	153 066 105

Si nous ajoutons à ce total celui de 92 millions indiqué plus haut pour la garantie d'intérêt aux compagnies, nous trouvons que nous aurons à payer directement, en 1895, pour les chemins de fer 245 millions.

M. Burdeau, dans l'exposé des motifs de son budget, qui n'a pas été discuté puisque le ministère dont il faisait partie a donné sa démission, prévoyait pour plusieurs années encore un accroissement régulier de ces dépenses, dont l'ensemble, selon lui, pouvait atteindre un jour 330 ou même 370 millions. Il faisait observer que les comptes d'exploitation partielle ne sont pas clos; les insuffisances qui continuent à s'y capitaliser ont atteint 14 millions en 1893. Peu à peu elles rentreront au compte de la garantie, qu'elles augmenteront d'une somme égale à ce dernier chiffre. Les lignes secondaires d'intérêt général ou local coûtent déjà 10 millions par an à la garantie. Les lignes d'intérêt général concédées aux compagnies du Sud de la France, des chemins de fer économiques, des chemins de fer départementaux et du réseau corse absorberont bientôt 3 millions; les chemins d'intérêt local et tramways 2 millions de plus. Les engagemens nouveaux pour ces derniers augmenteront annuellement le chiffre de la garantie d'environ 600 000 francs.

M. Burdeau ajoutait que, si l'on voulait supputer toutes les charges budgétaires qui résultent des chemins de fer, il faudrait faire entrer en ligne de compte 146 millions représentant les intérêts du capital qui a été emprunté par l'État pour cet objet sous forme de rente consolidée ou de dette flottante. En effet, les dépenses de construction auxquelles l'État a pourvu, à l'aide du produit de ses emprunts ou de ressources extraordinaires, atteignent environ 3 112 millions; la charge annuelle qu'elles représentent, successivement réduite par les conversions de 1883,

(1) En 1871 et 1872 l'État, dont les dépenses à la suite de la guerre étaient énormes, préféra se faire avancer, par les compagnies, les sommes dont il leur était redevable du chef de la garantie. Depuis lors il leur paie des annuités destinées à éteindre cette dette.

1887 et 1894, peut être évaluée à 140 millions; nous y ajoutons 6 millions pour intérêt à deux pour cent d'un capital de 300 millions fourni par la dette flottante. En regard des charges il convient de placer : 1° le produit net des chemins de fer de l'État, environ 9 millions; 2° les impôts qui frappent les transports par chemin de fer, payés par les administrations exploitantes ou les porteurs de leurs titres, environ 140 millions; 3° les économies réalisées par l'État sur ses transports, que les compagnies évaluent à 130 millions.

Parmi les chiffres que nous avons énumérés, il en est un qui forme le point sensible, l'élément variable par excellence des relations entre l'État et les compagnies. Les annuités ne sont que la conséquence de dettes antérieurement contractées et qu'il n'est au pouvoir de personne de faire disparaître. Au contraire, la garantie d'intérêt n'est due qu'autant que le bilan de la compagnie présente une insuffisance, une fois opérés les prélèvemens pour intérêt, amortissement et dividendes qu'autorisent les conventions. Il est donc urgent d'étudier les moyens de réduire ou de faire disparaître les déficits, puisque toute augmentation de recettes nettes, toute diminution de dépenses des compagnies se traduira par une économie égale dans les dépenses publiques. C'est ici qu'apparaît bien l'étroite communauté d'intérêts qui existe entre l'État et les compagnies, communauté qui a été niée à tort, sous prétexte que les compagnies, une fois entrées dans la voie des appels au budget, se désintéresseraient de leur propre exploitation et se contenteraient de toucher chaque année les millions auxquels elles ont droit. Tous ceux qui connaissent l'esprit qui anime ces grandes administrations sont fixés à cet égard. Quant à ceux qui se refusent à croire qu'elles soient guidées par un autre sentiment que celui de leur propre intérêt ou plutôt de leur intérêt le plus étroit, le plus immédiat, contraire même à la prévoyance la plus élémentaire, rappelons-leur que, parmi les six grandes compagnies, il en est une, le Nord, qui, même en 1870, n'a jamais demandé l'aide de l'État et qui fait tous les efforts possibles pour éviter d'y avoir recours : M. Pelletan lui-même l'a nettement reconnu dans son discours de juin 1894, lors de l'interpellation sur la durée des garanties. Le Paris-Lyon-Méditerranée, jusqu'en 1883, n'avait jamais invoqué la garantie de l'État; ses administrateurs croyaient même ne pas être imprudens en promettant à leurs actionnaires de n'y jamais recourir. Après être entré dans cette voie pour des sommes relativement modestes, il réussit même en 1889 à opérer un remboursement à l'État, de peu d'importance il est vrai, mais qui n'en marquait pas moins l'ar-

dent désir de la compagnie de reconquérir son autonomie financière (1).

Le Midi, qui a demandé pour le dernier exercice 17 millions à l'État, sera vraisemblablement en mesure, grâce à la progression actuelle de ses recettes, de diminuer dès l'année prochaine ce chiffre de 2 à 3 millions. L'Orléans, qui pendant longtemps ne demanda rien, fait maintenant appel à la garantie pour une somme de 12 millions : ce chiffre est susceptible d'augmenter pendant plusieurs années, à cause de l'entrée successive au compte d'exploitation de lignes qui figurent encore au compte de premier établissement et dont les insuffisances viendront grever les premiers exercices qui suivront leur incorporation. Mais des augmentations régulières de produit net pourront contre-balancer peu à peu ces besoins grandissans, de façon peut-être même à les équilibrer à un moment donné. D'ailleurs pour l'Orléans comme pour le Midi, la durée de la garantie est incertaine. Et si le Conseil d'État venait à décider qu'elle ne dépasse pas 1915, ces deux compagnies devraient plus que jamais rechercher des augmentations de revenu net, c'est-à-dire surtout des économies de dépenses, afin de ne pas se trouver en 1915 acculées à la réduction ou à la suppression du dividende de leurs actions; nous ne parlons pas de l'hypothèse peu vraisemblable où leur revenu net ne suffirait pas alors au service de leurs obligations. Pour ces deux compagnies, l'esprit le plus prévenu ne peut donc se refuser à reconnaître qu'elles doivent, à moins de vouloir se nuire à elles-mêmes et courir volontairement à un avenir plein de menaces, tendre de toutes leurs forces à se passer de la garantie d'État.

Restent les deux compagnies de l'Est et de l'Ouest, dont la dette totale vis-à-vis de l'État se compose de deux élémens. Les conventions de 1883 avaient en effet stipulé que les compagnies rembourseraient le montant des avances que l'État pouvait leur avoir faites depuis l'origine du fonctionnement de la garantie (1865) jusqu'à l'exercice 1882 compris. En 1883 ni le Nord ni le Lyon n'avaient aucune dette de ce chef. Le Midi a payé à l'État dès 1884, l'Orléans dès 1888, la totalité des sommes que ces deux compagnies avaient à rembourser, à savoir 34 et 205 mil-

(1) D'ailleurs le Lyon est obligé de se préoccuper tout particulièrement de sa situation, puisque d'une part la garantie de l'État ne lui est assurée que jusqu'en 1915, et que d'autre part la nature de la garantie qui lui est donnée jusque-là n'est pas absolue, inconditionnelle. Il n'est pas vrai de dire qu'en tout état de cause l'actionnaire du Lyon est assuré de toucher un dividende de 55 francs. Ainsi que nous l'avons expliqué, la garantie de l'État est limitée aux charges du nouveau réseau et ne saurait donc dépasser l'intérêt et l'amortissement de son capital d'établissement, c'est-à-dire une trentaine de millions.

lions. Seuls l'Est et l'Ouest n'ont encore opéré qu'une partie de ce remboursement; tous les ans ils en effectuent une fraction sous forme de travaux pour le compte de l'État. C'est ainsi que la dette de l'Ouest, arrêtée en 1883 à 160 millions, a été successivement ramenée à moins de 100 millions, et celle de l'Est, qui était à la même date de 150 millions, à 120 millions. Ces dettes anciennes ne portent plus intérêt depuis 1883. D'autre part les garanties d'intérêt des exercices 1883 à 1893 atteignent déjà pour l'Ouest 85 millions, auxquels s'ajoutent les intérêts à quatre pour cent, ce qui élève le total au 31 décembre 1893 à plus de 100 millions. Le même chiffre s'élève pour l'Est à 132 millions (1). Cette nouvelle dette est remboursable sur les excédens éventuels des revenus de l'exploitation. Les administrateurs de ces sociétés pourraient éprouver un certain effroi à la pensée des progrès qu'il leur faudra accomplir pour se dégager de la tutelle financière du gouvernement. Mais, outre qu'il est impossible à personne de prévoir quel sera par la suite le développement des recettes, et que toutes les espérances sont permises à cet égard, il suffit de rappeler que c'est en 1934 et 1935 qu'expire, de convention expresse, le délai durant lequel la garantie leur a été assurée, pour montrer qu'elles aussi doivent à tout prix se préoccuper de cette échéance. Elles auront alors plus d'un quart de siècle de concession devant elles. Si elles n'ont pas su arriver à ce moment-là à retirer de leur exploitation autre chose que les sommes nécessaires au service des coupons et de l'amortissement de leurs obligations, elles verront leurs actionnaires privés de revenu jusqu'à ce que leurs recettes nettes aient dépassé cette limite, et de tout espoir de recevoir, en fin de concession, aucune répartition de capital : car le matériel roulant et les autres biens mobiliers qui seuls, en dehors de la concession elle-même, forment l'actif social, la propriété personnelle des associés, pourront ne pas même suffire à rembourser à l'État le montant de ses avances.

Que si au contraire, par une gestion sévèrement économe, l'Est et l'Ouest ont réussi d'ici à quarante ans à faire décroître la garantie d'intérêt, ils disposeront, lorsque celle-ci disparaîtra, d'une marge de recettes qui permettra la distribution d'un dividende (2). Le prélèvement du dividende est en effet autorisé avant

(1) Cette somme figure au passif du bilan de l'Est, jusqu'à concurrence des sommes effectivement versées par le Trésor, sous la rubrique : « L'État créditeur pour garantie d'intérêts avancés sur les exercices 1884 à 1893, principal et intérêts. » Par contre, à l'actif est inscrite une somme équivalente sous le titre d' « Insuffisance des produits des lignes en exploitation complète. »

(2) Aussi bien que le Midi et l'Orléans, l'Est et l'Ouest ont une réserve latente dans les recettes des dernières années de la concession. Celle-ci expire le 31 décem-

tout remboursement à l'État de ses avances au titre de la garantie d'intérêt. D'ailleurs, une fois la période de construction des lignes nouvelles terminée, il n'est pas déraisonnable de supposer que la progression normale des recettes améliorera sensiblement les bilans de tous nos chemins de fer. Il suffit, pour le supposer, d'admettre une échelle bien plus faible que celle de M. de Franqueville, qui cependant était naguère considérée comme classique. La progression annuelle de trois pour cent s'était vérifiée de 1872 à 1882; de 1882 à 1892 elle avait été nulle, ce qui pour la période totale des vingt années, donne une moyenne de un et demi pour cent.

Les compagnies de chemins de fer, ne l'oublions pas, remboursent chaque année une fraction notable de leur capital d'établissement. Les sommes qu'elles consacrent à cet amortissement égalent presque dans leur ensemble à l'heure actuelle celles pour lesquelles elles font appel à la garantie d'intérêts. L'Orléans en 1893 a amorti une somme totale de 17 millions de francs, dont un dixième en actions et neuf dixièmes en obligations : il a demandé à l'État 12 millions. Le Midi, qui lui a demandé 18 millions, a amorti pour près de 9 millions. L'Est a amorti 10 millions et réclamé 17 millions. L'Ouest a amorti 12 millions et réclamé 20 millions. Le Lyon a amorti 17 millions, en prenant 30 millions à la garantie. Enfin le Nord a amorti 13 millions sans rien recevoir de l'État.

Si nous additionnons ces diverses sommes, nous trouvons que les six grandes compagnies ont amorti 78 millions et demandé à l'État 97 millions. Ce dernier n'a donc versé qu'un quart en sus de l'annuité qui sert à affranchir son domaine, et encore s'est-il constitué de ce chef une créance dont le recouvrement, tout au moins partiel, n'est pas discutable.

VI

Ce qu'on pourrait reprocher aux conventions de 1883, ce n'est pas d'avoir maintenu le principe d'une rémunération relativement élevée au capital actions; c'est d'avoir, dans la plupart des cas, rendu ce dividende indépendant, non seulement des résultats de l'exploitation des nouvelles lignes dont la concession était en quelque sorte imposée aux compagnies, mais aussi de ceux de l'exploitation de l'ancien réseau (1). Il serait instructif de faire

bre 1956 pour l'Ouest, alors que l'amortissement de ses actions doit être terminé en 1952 ainsi que celui de la plupart de ses obligations. L'amortissement des actions de l'Est, dont la concession expire le 26 novembre 1954, sera terminé dès 1949.

(1) Ce n'est le cas ni pour le Nord ni pour le Lyon, à qui l'État n'a garanti en 1883 que l'intérêt des sommes consacrées au nouveau réseau.

à cette heure le calcul de ce que seraient les dividendes de plusieurs compagnies, si le principe des conventions de 1859 eût été maintenu en 1883, c'est-à-dire si, au lieu de leur permettre d'imputer sur le compte unique d'exploitation des sommes fixes pour leurs actionnaires, l'État les eût simplement autorisées à prélever un revenu kilométrique moindre qu'avant, la longueur ayant augmenté, sur les recettes de l'ancien réseau. On serait surpris de certains résultats auxquels on arriverait.

Le régime inauguré il y a dix ans a mis des actions, c'est-à-dire des titres qui, par nature et par définition, doivent participer aux chances d'une entreprise, en dehors de tout aléa. Il était naturel de ne pas les associer entièrement aux risques considérables des nouvelles concessions qui venaient modifier les conditions primitives stipulées entre l'État et les compagnies. Il y avait des droits acquis en vertu des contrats de concession originaires et des conventions successives. Mais il a été peut-être excessif de considérer des dividendes comme une charge fixe qui s'inscrit d'office tous les ans au compte d'exploitation. Ces garanties de revenu aux actions auraient dû être octroyées avec d'autant plus de circonspection qu'elles constituent des annuités fixes non susceptibles d'être converties, tandis qu'une rente servie à un taux donné sur un capital donné peut toujours être réduite par le débiteur; celui-ci n'a qu'à mettre en demeure de recevoir le remboursement du capital prêté, le créancier qui ne veut pas consentir à la diminution du taux de l'intérêt. Au contraire, là où la dette consiste en un certain nombre d'annuités fixes, elle est irréductible. Mais il faut se hâter d'ajouter que les prévisions du trafic qu'on se croyait en droit de faire en 1883 ne permettaient pas de supposer que les recettes des chemins s'arrêteraient ni surtout que les dépenses augmenteraient dans la proportion à laquelle nous avons assisté. L'Orléans, par exemple, avec 2150 kilomètres de plus exploités, ne fait guère en 1893 plus de recettes provenant du trafic proprement dit qu'en 1882 (1). Le législateur était fondé à calculer, en jugeant l'avenir d'après le passé, que les seuls produits kilométriques de l'ancien réseau suffiraient au bout d'un certain temps à l'acquittement de toutes les charges, et que la transformation de la comptabilité, la fusion des deux comptes en un seul n'aurait que des avantages, notamment celui de la simplification.

Nos regrets à cet égard ne peuvent être que théoriques.

Il faut aujourd'hui envisager la constitution du capital de nos chemins de fer, non pas au point de vue de ce qu'elle aurait

(1) 1882 : 4362 kil. exploités : recette brute : 177 millions.
1893 : 6514 kil. — recette brute : 180 millions.

dû ou pu être, si l'organisation idéale avait été décrétée dès l'abord, mais telle que l'a faite un demi-siècle de tâtonnemens, d'efforts et de luttes. Il est certain que si, dès l'origine, le législateur avait pu deviner l'essor que prendrait cette industrie, trait d'union de toutes les autres, véhicule indispensable du commerce moderne, il eût adopté des dispositions différentes. Il est probable que, si les compagnies eussent prévu le développement de leurs recettes, elles auraient réussi à traverser certaines crises sans le concours du gouvernement; celui-ci eût pu ne pas garantir des dividendes comme ceux qui sont attribués aujourd'hui aux actionnaires des six grands réseaux, ou du moins les garantir sous une forme qui, les assimilant à la rente nationale, en eût permis la conversion; les actions de nos chemins n'eussent pas atteint les cours auxquels nous les voyons. Si la baisse du taux de capitalisation qui se manifeste aujourd'hui avec violence avait été entrevue dès le milieu du siècle, il eût été sage d'adopter un autre type que le 3 pour 100 pour les émissions d'obligations qui se négociaient alors à moitié environ de leur valeur nominale, c'est-à-dire à 250 francs, et dont le remboursement à 500 francs grève lourdement les exercices futurs. Mais il ne sert de rien de récriminer sur un passé que les réformateurs contemporains n'auraient pas sans doute fait différent de ce qu'il a été, s'ils avaient été au pouvoir il y a cinquante ans. L'essentiel pour la France est qu'à travers toutes ces péripéties, les droits de propriété de l'État n'ont pas cessé d'être sauvegardés. En 1852, lorsque le gouvernement impérial jugea indispensable de donner un essor considérable aux chemins de fer, il se décida à la mesure radicale de la prolongation des concessions : c'était reculer l'époque où la jouissance de ce domaine ferait retour à la nation; mais entre les divers moyens qui s'offraient alors d'encourager et de hâter l'achèvement de notre réseau, c'était celui qui parut le moins onéreux pour les finances publiques.

Aujourd'hui, parmi les prévisions qu'il est permis de faire sans être taxé d'un optimisme outré, il convient de citer en première ligne celle qui consiste à espérer que, dans un avenir peut-être rapproché, les obligations 3 0/0 des grandes compagnies atteindront le pair, puis le dépasseront. Le chemin si rapidement parcouru depuis peu d'années nous est à cet égard presque un garant de l'avenir. Si même le taux d'intérêt ne continue pas à s'abaisser, il existe pour les obligations de chemins de fer une raison spécifique de hausse qui devient tous les ans plus importante. Le nombre de titres amortis va sans cesse croissant, alors au contraire que celui des nouvelles émissions tend à diminuer, et tombera à un chiffre insignifiant lorsque la construction des

lignes concédées en 1883 sera terminée. Sans les taxes fiscales qui pèsent si lourdement sur les coupons, et qui en diminuent le montant, pour les titres au porteur, d'environ onze pour cent, cette étape serait déjà franchie. Dans un pays voisin, dont les rentes nationales ne sont pas cotées plus haut que les nôtres, certaines obligations de chemins de fer, remboursables à 500 francs et rapportant 15 francs, se négocient aux environs du pair. Le jour où les titres similaires français seront au même prix, une conversion en 2 1/2 pour 100 deviendra possible. La Ville de Paris a inauguré récemment ce type avec succès, en y ajoutant, il est vrai, l'attrait des lots.

Si quelque évolution économique ou politique ne survient pas, il faudra que nos capitalistes s'accoutument à voir leurs placemens en valeurs de premier ordre leur rapporter moins de trois pour cent. Nous ne discutons pas ici la question de savoir si ce phénomène doit être considéré comme heureux ou non, si en particulier il n'est pas le signe d'une atonie commerciale et industrielle fâcheuse. Nous le constatons, et nous désirons qu'il en soit tiré parti, dans la mesure du possible, en faveur des contribuables. Or la conversion des obligations de chemin de fer 3 pour 100 en 2 1/2 représenterait une économie annuelle d'environ 50 millions de francs, c'est-à-dire une diminution de plus de moitié de la garantie d'intérêts : on voit de quel énorme secours elle serait pour nos budgets. Elle ne deviendrait toutefois possible que si notre rente 3 pour 100 se maintenait à plusieurs unités au-dessus du pair, si ce baromètre de la capitalisation des fonds de premier ordre restait au beau fixe pendant une longue période; car la conversion des obligations de chemins de fer ne pourrait que suivre et non pas précéder celle des rentes nationales. Ceux qui voudraient frapper ces dernières d'un impôt ne mesurent pas l'étendue de la faute qu'ils feraient commettre à la France. Sans parler de l'atteinte ainsi portée au contrat solennel intervenu entre le pays emprunteur et les souscripteurs de bonne foi qui lui ont apporté leurs capitaux, sans insister sur l'avantage moral qu'il y a pour un État à ne pas souffrir que l'ombre la plus légère voile l'éclat de son crédit, il est facile de comprendre que la conversion possible de nos rentes 3 pour 100 nous réservedes ressources plus considérables que celles qu'un impôt nous fournirait. En admettant qu'on les frappât du droit de quatre pour cent qui atteint aujourd'hui les revenus des valeurs mobilières, cela donnerait un chiffre annuel d'environ 24 millions : l'ensemble de nos rentes 3 pour 100 perpétuelle et amortissable est en effet de 600 millions, soit, en capital, de 20 milliards. Nous ne pouvons parler en ce moment de la rente 3 1/2 pour 100, qui est irréduc-

tible, c'est-à-dire garantie contre tout remboursement, jusqu'en 1901, mais qui nous réserve pour cette époque une économie de 35 ou de 70 millions. Une simple conversion du 3 pour 100 en 2 3/4 procurerait déjà une économie annuelle de 50 millions, le double de l'impôt, et une conversion en 2 1/2, une économie de 100 millions, c'est-à-dire le quadruple. La conversion est l'impôt le plus dur qui se puisse infliger au rentier; mais c'est l'impôt légitime, correct, librement accepté par lui, puisque l'État débiteur ne peut l'établir qu'après avoir préalablement offert le remboursement du capital.

Encore n'est-ce pas à cette économie superbe que doivent se borner nos espérances budgétaires, si nous avons la sagesse de ne pas tuer la poule aux œufs d'or, de ne pas déflorer le crédit de la France par une mesure qui déprimerait le cours de nos fonds publics et sèmerait à jamais l'inquiétude dans l'esprit des rentiers : une fois la brèche ouverte, qui répondrait du maintien du taux primitivement adopté? qui nous garantirait contre des élévations ultérieures? L'impôt sur la rente en rendrait la conversion impraticable d'ici à bien longtemps; il enlèverait du même coup au budget le bénéfice indirect énorme que lui fournirait la conversion des obligations de chemins de fer. Si, au contraire, la sagesse l'emporte, nous nous serons ménagé toutes les ressources futures que nous réservent des conversions successives. Nous aurons assuré à notre budget des chemins de fer un premier allégement de 50 millions. Ce seul élément bouleverse les calculs pessimistes qui prétendent prouver d'ores et déjà que la dette des compagnies vis-à-vis de l'État ne pourra jamais être remboursée; il suffira peut-être à mettre plusieurs compagnies en mesure de se libérer dans un délai relativement rapide. Si d'autre part on abaisse à deux et demi ou trois pour cent les intérêts des sommes qui leur seront avancées à l'avenir à titre de garantie d'intérêt, une prompte liquidation de leurs charges deviendra plus probable encore. Le taux de quatre qui avait été stipulé en 1859 était alors inférieur de plus d'un tiers à celui auquel les compagnies empruntaient au public. Puisque aujourd'hui elles empruntent à trois et demi environ, moins de quatre, amortissement compris, il serait équitable de ramener à deux et demi ou à trois pour cent maximum le taux qu'elles paient à l'État jusqu'à ce qu'elles l'aient remboursé de ses avances.

VII

Le problème des chemins de fer, au point de vue de l'intérêt public, le seul auquel nous ayons à nous placer, comporte deux

ordres de solutions essentielles : la détermination des lignes vraiment utiles et la construction du plus grand nombre possible de ces lignes ; en second lieu, l'exploitation la mieux adaptée aux besoins généraux du pays et aux exigences particulières de chaque région. Cette deuxième partie de la tâche a pour facteur essentiel l'établissement des tarifs. Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler ce côté de la question en nous réservant de lui consacrer plus tard une étude spéciale. C'est le point peut-être sur lequel les plaintes du public sont le mieux fondées, non pas tant lorsqu'il réclame des abaissemens que lorsqu'il demande une simplification générale et la suppression des complications particulières qui naissent de la diversité des réseaux. C'est dans ce sens, croyons-nous, que le gouvernement pourra employer de la façon la plus heureuse les nombreux moyens d'action directe et indirecte qu'il possède sur les compagnies. On sait que les pouvoirs de contrôle de l'État, établis à l'origine même des chemins de fer, ont été réglementés et définis à diverses reprises, notamment par une instruction ministérielle de 1881, des arrêtés de 1882 et de 1892. Le ministère des Travaux publics exerce vis-à-vis des compagnies un triple pouvoir, financier, technique et commercial. Au point de vue financier, il arrête les comptes annuels qui lui sont soumis, tant à cause de la garantie d'intérêts à fournir par le Trésor qu'à cause du partage des bénéfices auquel il a éventuellement droit : aucune émission d'obligations ne peut avoir lieu sans son autorisation. Au point de vue technique, aucun travail ne peut être exécuté avant que le ministre en ait approuvé le projet ; aucune ligne ne peut être ouverte sans un procès-verbal de réception par l'administration ; les règlemens d'exploitation, les horaires des trains sont soumis à l'approbation ministérielle. Au point de vue commercial, le ministre homologue les tarifs, le droit de les proposer étant réservé aux compagnies.

Ce simple résumé montre combien le public, lorsqu'il cherche à se former une idée du régime de nos chemins de fer, se laisse aisément aller à des appréciations inexactes et à des jugemens téméraires. Les grandes compagnies, comme il les appelle, ne sont pas maîtresses d'exploiter à leur gré les lignes dont elles sont concessionnaires. Ce mot même de concession est inexact en ce sens qu'il fait naître la supposition d'un pouvoir sans contrôle et sans autre limite que celle de la durée du contrat. La qualification de monopole, qui a été souvent employée et qui tout récemment encore retentissait à la tribune dans la bouche d'un ministre, a également besoin d'être commentée : il est certain que sur les rails des lignes qui leur sont momentanément remises, les compagnies jouissent du monopole des transports. Mais l'État ne s'est jamais interdit

d'octroyer toutes les concessions qu'il lui plairait, fussent-elles parallèles aux directions actuelles. Il ne le fera pas, pour deux bonnes raisons : c'est que d'abord il aurait peine maintenant à trouver pour beaucoup de lignes des demandeurs qui offrent les garanties indispensables ; ensuite qu'il aggraverait dans une proportion incalculable ses engagemens financiers vis-à-vis des compagnies, s'il leur suscitait une concurrence de nature à faire baisser leurs recettes; et la concurrence ne naîtrait que sur les parties du réseau qui, par l'abondance de leurs produits, permettent aux autres de vivre. Il ne faut jamais oublier que dans la plupart des industries de transport quelques artères seules sont véritablement rémunératrices, tandis qu'un grand nombre d'autres sont en déficit. Cela n'est pas seulement vrai des chemins de fer. La compagnie des Omnibus de Paris n'a de recettes supérieures aux dépenses que sur un petit nombre de parcours privilégiés : Madeleine-Bastille, Odéon-Batignolles, etc., grâce auxquels elle peut supporter les pertes que lui infligent nombre d'autres itinéraires. Les lignes de Paris-Lyon, de Paris-Rouen-Havre, permettent l'exploitation de milliers de kilomètres improductifs par eux-mêmes.

Cela est tellement vrai que si, renonçant à l'amour de l'égalité et de la symétrie qui est un des traits de notre esprit national, nous permettions aux chemins de fer d'élever légèrement leurs tarifs sur la moitié de leurs lignes, celles dont l'exploitation est le plus coûteuse, la garantie d'intérêt cesserait de jouer au même instant. Et point ne serait besoin pour cela de sortir des bornes tracées par les cahiers des charges. Si le gouvernement laissait aux compagnies la liberté de tarification dans ces limites, il n'en est probablement pas une qui ne renonçât à tout jamais au droit de réclamer la garantie. Nous ne recommandons certes pas cette solution : il est bon qu'une autorité centrale maintienne en harmonie les réseaux qui ne doivent pas agir indépendamment les uns des autres. Nous avons simplement voulu rappeler de quel poids les pouvoirs de l'État ou son influence effective pèsent dans la balance.

VIII

L'organisation actuelle de nos chemins donne au public une grande partie des satisfactions qu'il est en droit d'exiger. L'action de l'État est assez puissante pour rassurer à cet égard ceux qui seraient tentés de croire que la féodalité financière, pour employer le vieux cliché, a des intérêts distincts de ceux de sa clientèle, c'est-à-dire de tous ceux qui pour leurs personnes ou leurs biens ont recours aux voies ferrées. L'exploitation directe par l'État

ne donnerait pas de résultats supérieurs à la situation présente; nous craignons que sous certains rapports elle n'amène un ordre de choses moins stable et moins avantageux. Mais ce n'est pas encore là, à nos yeux, l'argument capital qui doit faire écarter tout projet de rachat des chemins de fer. Le point de vue décisif en la matière est celui de nos finances publiques, pour lesquelles ce domaine des voies ferrées constitue une réserve considérable, la seule qui nous permette d'envisager sans trop d'effroi le total de notre budget et le fardeau de notre dette. Nous ne saurions trop insister sur ce côté de la question, que nous avons essayé de mettre en lumière à plusieurs reprises au cours de cette étude et qui a été beaucoup trop négligé chaque fois que la question a été l'objet d'un débat à la tribune ou dans la presse. Il est vrai que nous commençons seulement à nous rapprocher de l'époque à laquelle les concessions prendront fin et que ce n'est pas à notre génération qu'il sera donné d'assister à ce phénomène économique si remarquable : mais nos fils auront à en tenir compte dans leurs prévisions d'avenir et nos petits-fils le verront se réaliser (1). Vers le milieu du xxe siècle la nation se trouvera mise en possession d'au moins 40 000 kilomètres de chemins de fer, représentant une valeur de 10 ou 15 milliards de francs, c'est-à-dire le tiers ou la moitié de notre dette publique (2).

(1) Alors s'appliquera l'article du cahier des charges qui stipule qu'à l'époque fixée pour l'expiration de la concession et par le seul fait de cette expiration, le gouvernement sera subrogé à tous les droits des compagnies sur les chemins de fer et leurs dépendances, et entrera immédiatement en jouissance de tous leurs produits.

Les compagnies seront tenues de lui remettre en bon état d'entretien les chemins de fer et tous les immeubles qui en dépendent, quelle qu'en soit l'origine, tels que les bâtimens des gares et stations, les remises, ateliers et dépôts, les maisons de garde, etc. Il en sera de même de tous les objets immobiliers dépendant également dudit chemin, tels que les barrières et clôtures, les voies, changemens de voie, plaques tournantes, réservoirs d'eau, grues hydrauliques, machines fixes, etc.

Dans les cinq dernières années qui précéderont le terme de la concession, le gouvernement aura le droit de saisir les revenus des chemins de fer et de les employer à rétablir en bon état les chemins de fer et leurs dépendances, si les compagnies ne se mettaient pas en mesure de satisfaire pleinement et entièrement à cette obligation.

En ce qui concerne les objets mobiliers, tels que le matériel roulant, les matériaux, combustibles et approvisionnemens de tout genre, le mobilier des stations, l'outillage des ateliers et des gares, l'État sera tenu, si les compagnies le requièrent, de reprendre tous ces objets sur l'estimation qui en sera faite à dire d'experts, et réciproquement, si l'État le requiert, les compagnies seront tenues de les céder de la même manière.

(2) Au 31 décembre 1893, voici comment était évalué l'actif des six compagnies

Est	2 280 millions.
Midi	1 490 —
Nord	1 550 —
Orléans	2 050 —
Ouest	1 700 —
Paris-Lyon-Méditerranée	4 780 —
TOTAL	13 850 millions.

Dans ce chiffre figurent les réserves, les approvisionnemens et le matériel rou-

Il est essentiel que ce capital ne soit pas grevé à l'avance et ne soit pas d'ores et déjà attribué à titre de gage direct ni indirect à de nouveaux emprunts. Actuellement les revenus en sont affectés non seulement au service des intérêts, mais aussi au remboursement graduel des obligations et des actions des compagnies encore en circulation : ce remboursement sera terminé au jour de l'expiration des concessions ou même quelques années plus tôt. Chaque fois qu'une obligation sort à un tirage, le capital en est rendu au propriétaire, lequel n'a désormais plus rien à réclamer à la compagnie. Les actionnaires dont les titres sont amortis reçoivent le remboursement du capital et un titre appelé action de jouissance, qui leur confère le droit de participer aux bénéfices de la société jusqu'au jour où la concession viendra à terme, ainsi qu'aux produits de la liquidation. A ce moment-là toutes les obligations et toutes les actions ordinaires auront disparu par le remboursement de leur capital. Le réseau ferré de la France appartiendra à la communauté, et l'État verra du jour au lendemain entrer dans ses caisses une ressource nette annuelle qui est aujourd'hui déjà d'environ 550 millions et qui aura pu doubler à cette époque (1).

Il serait aussi oiseux que téméraire de vouloir discuter aujourd'hui ce chiffre, peut-être fort éloigné de ce que l'avenir nous réserve et que mille circonstances extérieures ou intrinsèques modifieront dans une proportion impossible à prévoir. La valeur si variable de l'argent est à elle seule un facteur susceptible de bouleverser les calculs que nous essaierions de faire à soixante ans d'échéance. Mais il n'en est pas moins probable que les revenus des chemins de fer constitueront encore à cette époque une richesse appréciable. La question se posera de savoir quel emploi il conviendra d'en faire. L'opinion publique réclamera tout d'abord des abaissemens de tarifs. C'est alors que la distinction entre les deux élémens constitutifs des prix du voyage deviendra intéressante : l'État pourrait renoncer à exiger le péage, puisque

lant qui appartiennent en propre aux compagnies. Mais par contre, cinq d'entre elles ont au passif les centaines de millions dont elles sont redevables envers l'État pour les avances qu'il leur a faites en vertu de la garantie. Lors de l'expiration des concessions, cette créance de l'État sera compensée jusqu'à due concurrence avec la valeur du matériel et des approvisionnemens, qui lui reviendront ainsi sans qu'il ait bourse à délier. Il n'y a donc rien d'exagéré à évaluer l'actif des chemins de fer au point de vue de l'État en prenant les chiffres mêmes de leurs bilans tels que nous les avons reproduits.

(1) Les six grandes compagnies encaissent environ 1 134 millions de recettes brutes sur lesquels les frais d'exploitation absorbent environ 590 millions. Il en résulte une recette nette de 544 millions, laquelle est consacrée, plus une centaine de millions versés par l'État à titre de garantie d'intérêt, au service des intérêts, dividendes et amortissement des actions et obligations.

le coût d'établissement de la voie serait amorti, et n'exiger que le remboursement des frais de transport et d'entretien de la voie, des stations et du matériel. Il serait possible, en appliquant cette théorie, de réduire d'au moins moitié, peut-être des deux tiers les prix actuels. Nous pensons que l'État ménagera la transition et, tout en réduisant les tarifs, les maintiendra à un taux qui lui donne un certain bénéfice. Si nombreux que soient les voyageurs et les expéditeurs de marchandises, ils le sont encore moins que les contribuables, propriétaires des lignes, et l'intérêt de ces derniers sera toujours celui de la majorité.

Mais ce n'est point notre affaire que de dresser un plan de la conduite qu'auront à tenir de 1950 à 1960 (1) les ministres des Finances et des Travaux publics. Le devoir impérieux qui nous incombe est de ménager pour nos successeurs cette réserve unique de nos budgets. Nous avons déjà, par la création abusive de rentes perpétuelles, grevé l'avenir plus qu'aucun autre peuple. Alors que la Russie, par exemple, n'a pour ainsi dire contracté aucun emprunt qui ne soit remboursable en moins d'un siècle, alors que l'Angleterre diminue tous les ans sa dette par des rachats ou par des conversions de rentes perpétuelles en rentes viagères, nous n'avons d'amortissement obligatoire que pour un sixième environ de notre dette totale. Il serait coupable de ne pas laisser les compagnies de chemins de fer continuer à rembourser tous les ans une fraction de leur capital. Or tout projet de rachat aboutirait fatalement à un ralentissement ou à une suppression de cet amortissement qui est notre planche de salut, la pierre angulaire de nos budgets. On décorait jadis de ce nom le fameux chapitre V, celui que M. Thiers avait imposé et défendu si énergiquement contre toutes les attaques, mais qui a peu à peu maigri au point de ne plus s'élever aujourd'hui qu'à une somme dérisoire. Puisque l'État n'a plus la force d'amortir, qu'il laisse du moins ses fermiers dégager peu à peu son domaine de l'hypothèque qui le grève.

Sans donc entrer dans les interminables discussions sur les mérites respectifs de l'exploitation des chemins de fer par l'État ou par l'industrie privée, personne ne niera qu'au seul point de vue de nos budgets, de l'équilibre futur de nos finances, il est indispensable de laisser les sociétés actuelles achever leur œuvre libératoire. On nous objectera que l'État, après avoir racheté les chemins, pourrait continuer l'amortissement du capital. Nous répondrons que le ministre le plus énergique ne résisterait pas à la tentation d'équilibrer son budget en diminuant d'abord, puis

(1) La concession du Nord expire en 1950; celle de l'Est en 1954; celle de l'Orléans en 1956; celle de l'Ouest en 1956; celle du Lyon en 1958; celle du Midi en 1960.

en supprimant cette obligation. Si même il s'en trouvait un assez puissant pour l'oser, le Parlement ne le lui permettrait pas. Ce serait à bref délai ébrécher un patrimoine, que nous avons l'impérieux devoir de conserver intact à nos petits-enfans !

D'ailleurs le rachat serait aujourd'hui extrêmement onéreux pour nos finances. Il ne pourrait s'opérer qu'en vertu des dispositions des actes de concession complétées par les conventions de 1883. Pour en régler le prix, on relèverait les produits nets annuels obtenus par chaque compagnie pendant les sept années qui auront précédé celle où le rachat sera effectué ; on en déduirait les résultats des deux plus faibles années et on établirait la moyenne des autres. Les compagnies pourraient en outre demander que toute ligne dont la mise en exploitation remonterait à moins de quinze ans fût évaluée, non d'après son produit net, mais d'après le prix réel de premier établissement, c'est-à-dire que pour les nouvelles lignes, qui sont naturellement les moins productives, le revenu ne servirait pas de base, et que le montant des sommes dépensées par la compagnie lui serait restitué en capital. Le produit des autres lignes, calculé comme nous l'avons dit ci-dessus, formerait le montant d'une annuité qui serait due et payée à la compagnie pendant chacune des années restant à courir sur la durée de la concession. Pour l'Est, le Midi, l'Orléans et l'Ouest, les dividendes garantis sont compris, en vertu des conventions de 1883, dans les revenus dont l'évaluation servirait de base à l'annuité. Des calculs qu'il est aisé de faire montrent que les actionnaires auraient tout à gagner au rachat. Pour l'Orléans, par exemple, 56 francs de rente que l'État fournirait valent au cours d'aujourd'hui (102 francs par 3 francs de rente 3 pour 100) près de 1 900 francs, alors que l'action est cotée 1 470 francs : ce serait un bénéfice de 430 francs par titre offert gratuitement aux porteurs. Le rachat assurerait d'une façon générale aux actionnaires des quatre compagnies ci-dessus désignées et du Nord, jusqu'à la fin des concessions, une rente sur l'État égale au moins aux dividendes qu'ils touchent aujourd'hui. A l'heure actuelle, le rachat consoliderait pour soixante-quatre ans en faveur des actionnaires du Lyon un revenu qui ne leur est plus garanti que pour vingt et un ans. Au contraire plusieurs de ces dividendes seraient susceptibles d'être notablement diminués au jour où cesserait la garantie. Cette vérité a commencé à se répandre assez pour que les projets tendant à cette solution soient devenus de plus en plus rares. L'initiative parlementaire elle-même, source féconde de tant de gaspillages, y semble presque avoir renoncé. La nouvelle Chambre élue en 1893 ne nous a encore apporté qu'une seule proposition de rachat de l'Orléans,

dont nous dirons un mot plus loin, et qui n'a trouvé qu'un bien faible écho dans l'enceinte du Palais-Bourbon et en dehors de ses murs.

IX

Le rachat obérerait nos finances, augmenterait de plus de moitié le capital de notre dette publique et nous exposerait à toutes les incertitudes des tarifications nouvelles que l'opinion, avec son imprévoyance habituelle en matière économique, ne manquerait pas d'imposer. Ne faut-il pas en conclure que le plus sage est de nous en tenir à notre système actuel, qui garde un juste milieu entre l'exploitation par l'État et l'excès de la liberté avec concessions indéfinies, à l'américaine ? Ici comme en bien des choses, *in medio stat virtus*, et de même que notre climat merveilleux nous défend contre les ardeurs des tropiques et les rigueurs du pôle, nous avons su, observant un sage équilibre, faire la part des droits de la communauté et des résultats à attendre de l'initiative et de l'émulation privées. Il est inutile de rappeler les objections qui ont été et doivent être faites à l'exploitation par l'État, dans un pays surtout où le gouvernement parlementaire a peut-être été poussé au delà de ses limites naturelles. D'autre part personne ne saurait rêver pour la France une organisation qui rappelât même de loin celle des États-Unis, où chacun, sous la réserve de certaines autorisations qui ne sont pour ainsi dire jamais refusées, est libre de lancer une ligne de chemin de fer d'un point à un autre, et en conserve à perpétuité la propriété absolue, si bien que plusieurs lignes ont été louées à d'autres pour 3 999 ans et que certaines obligations sont remboursables quatre siècles après leur date d'émission. Seuls, quelques réseaux américains, dits du Pacifique, endettés vis-à-vis du gouvernement fédéral, sont peut-être appelés à subir l'intervention officielle et à donner un jour de l'autre côté de l'Atlantique, dans la grande République fédérative, le premier exemple d'un chemin d'État.

Chez nous les pouvoirs de l'État résultent à la fois de ce qu'il est le nu propriétaire des lignes, de ce qu'il ne peut se désintéresser de l'exploitation de chemins qui d'ici à un demi-siècle lui reviendront en pleine propriété, et aussi du fait qu'il a avancé et avance chaque jour aux compagnies concessionnaires des sommes considérables : il est donc à la fois propriétaire et créancier. Aussi est-il armé de cent façons diverses pour intervenir quotidiennement dans l'administration et l'exploitation. Ici de nouveau, grâce à une combinaison de motifs opposés, il ne saurait agir que dans l'intérêt bien entendu de toutes les parties. Son pouvoir d'homo-

loguer les tarifs ne le conduira pas, ou ne le conduira plus, nous voulons l'espérer, à en imposer l'abaissement au delà de ce qui est raisonnable : la diminution de recettes qui en résulterait amènerait les compagnies, qui ont déjà recours à son aide, à lui demander plus de millions du chef de la garantie d'intérêt, et celle qui ne frappe pas encore à sa caisse à y venir puiser. Quant à une élévation excessive, elle n'est pas possible, puisque les cahiers des charges fixent des maximum : mais ceux-ci même ne sont guère atteints que pour les voyageurs de première classe, et ne le sont pour aucune marchandise. Le tarif des voyageurs, déjà notablement diminué en 1892 pour la seconde et la troisième classe, devra être abaissé, en vertu des conventions de 1883, aussitôt que le Gouvernement aura renoncé à l'impôt de prairial sur les billets.

D'autre part des compagnies aussi sagement administrées que les nôtres savent que tous les efforts de l'industrie moderne ne doivent cesser de tendre au bon marché. Jamais d'ailleurs un tarif n'est relevé sur les chemins de fer français. Tout abaissement une fois consenti est définitif. On a regretté parfois cette tradition qui forcément fait hésiter les administrateurs à tenter certaines expériences peut-être profitables aux compagnies et au public, mais dont ils ignorent le résultat.

La véritable difficulté ne naîtra que le jour où, les sociétés actuelles étant arrivées à fin de bail, leur capital actions et obligations remboursé, leurs comptes avec l'État apurés, les compagnies en un mot ayant cessé d'exister, il s'agira de régler à nouveau les conditions d'exploitation des chemins de fer. Ne cherchons pas à nous figurer ce que seront ceux-ci vers le milieu du xxe siècle. Si nous mesurons par la pensée la route parcourue depuis cinquante ans, si nous songeons combien la situation actuelle est différente de celle du début, nous reconnaîtrons l'inanité des prédictions qu'on essaierait de faire aujourd'hui aussi bien sur la valeur future des lignes ferrées que sur le mode de leur exploitation. Alors même que la voie métallique n'aurait pas fait place à quelque système nouveau, à des supports liquides par exemple comme il en a été expérimenté dans les chemins glissans, les moteurs auront peut-être subi des transformations radicales. Les essais de locomotives électriques ne sont que le bégaiement d'une force nouvelle qui révolutionnera les transports comme d'autres industries. Les voitures ordinaires qui circulent sur les chaussées ne seront-elles pas capables, un jour ou l'autre, grâce à des propulseurs à pétrole, à gaz ou de quelque autre nature, de nous transporter si rapidement que nous aurons moins recours à la voie ferrée? Toutes les hypothèses sont permises. Il serait donc d'une

imprudence souveraine de supprimer ou même de ralentir l'amortissement, grâce auquel les Compagnies remboursent tous les ans une fraction de leurs actions et de leurs obligations (1).

L'amortissement obligatoire de leur capital que pratiquent les compagnies est un des argumens les plus forts qu'il convient d'opposer aux projets de rachat par l'État. Celui-ci céderait bien vite à la tentation de se borner à servir les intérêts du capital sans continuer à le rembourser, et de transformer une rente amortissable en rente perpétuelle. Nous n'avons pas besoin d'en chercher la preuve bien loin. Le 7 juillet 1894, MM. André Lebon et Disleau, députés, ont déposé à la Chambre une proposition de résolution tendant au rachat par l'État du réseau de chemin de fer de la compagnie d'Orléans. Le seul moyen qu'ils ont trouvé de présenter cette combinaison comme devant soulager nos budgets est la remise aux porteurs actuels d'obligations d'Orléans, en échange de leurs titres, d'une rente perpétuelle 3 pour 100! Ils obtiennent ainsi une économie annuelle apparente de 18 millions, mais au prix d'une addition de 1 400 millions au capital de notre dette publique. Le Parlement jugera sans doute que la compensation est insuffisante.

Il est d'autant plus nécessaire de dégager l'avenir que rien ne nous prouve, bien que tout le monde soit d'accord pour ralentir aujourd'hui les constructions de lignes nouvelles, qu'il ne faudra pas à un moment donné nous lancer dans d'autres dépenses, soit qu'il y ait lieu de doubler beaucoup de voies actuelles ou d'en ouvrir d'autres, soit que des transformations radicales, du genre de celles auxquelles nous faisions allusion plus haut, obligent à de coûteuses modifications de l'outillage. Déjà aujourd'hui les compagnies, pour chaque nouveau million de revenu brut qu'elles obtiennent, sont obligées de dépenser un capital que les ingénieurs vont jusqu'à évaluer sur certains réseaux à cinq ou six millions, qu'on peut estimer à deux ou trois millions pour la moyenne de nos lignes. A un trafic plus intense correspondent en effet non seulement des dépenses de matériel et de personnel, mais des agrandissemens de gares, des poses de doubles voies, etc. Or ces frais doivent tous être amortis dans un délai qui devient d'autant plus court que nous nous rapprochons davantage du terme des concessions et qui rend le service de remboursement des obligations émises d'autant plus onéreux. Il est vrai qu'on ne

(1) Seule la compagnie de Lyon n'a pas encore commencé l'amortissement de ses actions. Ses statuts (art. 25) l'obligent à cet égard à constituer un fonds calculé de telle sorte que le capital social, représenté par les 800 000 actions, soit complètement amorti à raison de 500 francs par action cinq ans avant l'expiration de la concession; toutefois ledit prélèvement ne doit commencer qu'à partir de 1907.

manquera pas de proposer d'ici à quelques années d'autoriser les compagnies à émettre des obligations remboursables après l'expiration de leurs concessions. On invoquera l'argument que les travaux actuels serviront aux générations futures. Nous souhaitons pour notre part que nos législateurs cèdent le plus tard possible à cette tentation. De quelque côté que nous examinions les conséquences financières qu'entraînerait le rachat des concessions actuelles, nous arrivons toujours à la conclusion qu'il en résulterait de graves dangers pour nos finances.

Les considérations techniques ne nous amèneront pas à une conclusion différente. En fait les compagnies ont presque toutes à leur tête des ingénieurs de l'État, qui apportent à ce service leur compétence et leur honorabilité. Le rachat n'aurait donc pas pour conséquence un changement dans le haut personnel dirigeant. Quant aux conseils d'administration, on pourrait craindre que des influences parlementaires n'en vinssent diminuer la parfaite indépendance. Le gouvernement est bien plus fort pour contrôler une compagnie que pour se censurer lui-même. Chacun sait que le service des télégraphes est aux mains de l'État. Or la loi du 29 novembre 1850 déclare que « l'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. » Nous ne pouvons, quelque préjudice que nous ayons subi par suite d'un retard, d'une transmission inexacte, élever aucune réclamation ni poursuivre personne. Il en serait de même pour tous les dommages que nous éprouverions du chef des chemins de fer, le jour où l'exploitation serait entre les mains de fonctionnaires. Aujourd'hui, au contraire, on sait combien les tribunaux sont disposés à allouer de larges compensations à tous ceux qui, d'une façon ou de l'autre, sont lésés pécuniairement ou corporellement par le fait des Compagnies.

Et l'Etat n'a-t-il pas tout bénéfice à laisser à celles-ci le fardeau de l'impopularité? Qu'un train soit en retard, qu'une chaufferette se refroidisse au cours d'un trajet, qu'un colis soit dirigé sur une fausse destination, ce n'est pas à lui que s'en prend le voyageur ou l'expéditeur. Faudra-t-il ajouter les accidens de chemins de fer aux innombrables causes déjà susceptibles d'amener la chute des cabinets? et un déraillement sur un point quelconque du réseau devra-t-il provoquer la démission de ministres, solidaires de leur collègue des Travaux publics?

Nous sommes frappés du fait que les Américains, chez qui la constitution des chemins de fer a cependant été bien différente de ce qu'elle fut en France, arrivent à des conclusions à peu près identiques aux nôtres. Dans son récent travail sur la *Théorie des*

transports, M. Cooley, maître de conférences à l'Université de Michigan, déclare que les chemins de fer constituent un service d'intérêt général et non pas une industrie ordinaire; mais que la complexité de ce service est telle que des associations particulières sont mieux à même de s'en charger qu'une administration publique. L'État exploitera bien les routes, les postes, les télégraphes, les eaux, parce que les questions à résoudre sont simples, les tarifs nuls ou uniformes. En matière de chemins de fer, la multiplicité des problèmes à résoudre est encore telle qu'il vaut mieux laisser les compagnies particulières poursuivre leurs études et leurs expériences, tout en se réservant sur elles un droit de contrôle étendu. Chez nous ce contrôle est plutôt trop minutieux qu'insuffisant. Nous ne prétendons pas que cette situation doive être définitive. Si nous ne sommes pas encore arrivés à l'époque où une tonne de marchandises ou un voyageur sera transporté pour le même prix de Paris à Asnières que de Calais à Marseille, n'oublions pas que la lettre de 15 centimes et le télégramme de 50 centimes circulent en vertu du principe de la taxe identique, qui ne tient compte ni des délais ni des distances. Grâce à l'Union universelle, une carte postale de 10 ou une lettre de 25 centimes vont de Paris au cap de Bonne-Espérance ou à Melbourne en Australie pour le même prix qu'à Bruxelles ou à Genève. Le colis postal, qui permet d'envoyer dans toute la France, moyennant un droit fixe de 60 ou de 85 centimes, trois ou cinq kilogrammes de marchandises, et un paquet de cinq kilogrammes dans les principaux pays des cinq parties du monde en payant des taxes également fixes, est un pas considérable fait dans la voie de l'unification des tarifs. Il est probable que le poids maximum sera peu à peu élevé et permettra à un très grand nombre d'expéditions de se faire avec une simplicité qui nous étonnera autant que la taxe postale unique eût surpris nos grands-pères. Le célèbre tarif par *zones* qui fonctionne depuis quelques années sur les chemins de fer de l'État hongrois a supprimé les innombrables prix de gare à gare pour ne laisser subsister que certaines catégories de taxes fixes. Le pays est divisé en quatorze régions; dans l'intérieur de chacune d'elles le voyageur peut se mouvoir d'un point quelconque à un autre pour la même somme. Un de nos amis qui revenait récemment de Pest nous contait qu'il avait pour dix-neuf francs roulé en première classe et en train express pendant seize heures de suite. En France, la ligne de petite ceinture parisienne est la seule qui jusqu'ici ait adopté un tarif par zones. Les voyageurs ne paient que deux prix : le prix inférieur lorsqu'ils ne franchissent qu'une station; le prix supérieur pour tous les autres trajets.

Nous marchons donc insensiblement vers une simplification de plus en plus grande. La délivrance par nos sept grands réseaux de cartes d'abonnement annuelles qui permettent au titulaire de ne payer partout que demi-tarif, moyennant une somme fixe prépayée, est un autre pas fait dans cette voie. Laissons le temps accomplir son œuvre. Il est possible qu'à l'époque où les quarante mille kilomètres de voies d'acier reviendront en pleine propriété à la nation, le service des chemins de fer rentre dans la définition de ceux des monopoles qu'il est avantageux de faire exploiter par l'État. A ce moment-là il sera temps d'opter entre une exploitation directe par le ministère des Travaux publics ou l'affermage à des compagnies particulières.

Mais à l'heure actuelle il serait contraire à notre intérêt de chercher à devancer cette époque. Cette hâte serait une source de dépenses pour la communauté et n'améliorerait pas le service des chemins de fer. C'est de la collaboration des compagnies et de l'État que doivent naître chez nous les perfectionnemens incessans que le public réclame et qu'il a raison de réclamer : la vie n'est-elle pas le mouvement, et le mouvement ne doit-il pas être un éternel effort de l'humanité vers une condition supérieure à celle dans laquelle se sont trouvées les générations précédentes qui ont paru à la surface du globe? Nous tenons à clore notre étude par cette réflexion. Si nos premières paroles condamnaient l'agitation stérile qui veut détruire avant de savoir ce qu'elle édifiera, notre dernier mot doit être un hommage rendu à tous ceux qui chaque jour s'efforcent de faire mieux que leurs devanciers : l'industrie moderne nous a montré ce qu'elle sait accomplir dans cet ordre d'idées; elle n'a pas fait et ne fera pas pour les chemins de fer moins que pour le reste.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

DE L'INFLUENCE RÉCENTE

DES LITTÉRATURES DU NORD

Encore une fois les Saxons et les Germains, et les Gètes et les Thraces, et les peuples de la neigeuse Thulé ont fait la conquête de la Gaule. Événement considérable, mais non point suprenant.

Un des plus pardonnables de nos défauts, c'est, comme on sait, une certaine coquetterie généreuse d'hospitalité intellectuelle. Dès qu'un Français a pu se donner une culture, non plus seulement classique et nationale, mais européenne, c'est merveille comme il se détache, du même coup, de tout chauvinisme littéraire. Les plus sérieux se rencontrent ainsi, en quelque façon, avec les plus frivoles, avec les affranchis du chauvinisme du linge ou des bottes, avec ceux qui, suivant une expression désormais symbolique, « se font blanchir à Londres. » Il est clair que Renan par exemple, qui d'ailleurs connaissait peu la littérature française contemporaine, demeurait possédé par la science et le génie allemands et mettait un Gœthe, ou même un Herder, au-dessus de ce qu'il y a de mieux chez nous. Et Taine estimait que nous n'avons rien de comparable, à Shakspeare d'abord, cela va de soi, mais aussi aux poètes et aux romanciers anglais contemporains.

Car, tandis qu'au XVIe et au XVIIe siècle, c'était le Midi, l'Espagne, l'Italie, c'est, depuis bientôt deux siècles, le Nord surtout qui nous attire. Cette attirance a eu, bien entendu, ses sursauts et ses répits. Mais notre dernier accès de septentriomanie a été particulièrement violent et prolongé. Il dure encore.

Il a commencé, je pense, voilà une douzaine d'années, en haine

des brutalités et des prétentions « naturalistes », par le culte, aujourd'hui peut-être un peu oublié, de George Eliot. A cette époque, MM. Edmond Schérer et Émile Montégut nous démontrèrent à l'envi, dans d'éloquentes et profondes études, que Georges Eliot l'emportait de beaucoup sur tous nos conteurs réalistes. Puis, M. de Vogüé nous révéla magnifiquement Tolstoï et Dostoïewski, et, devant ceux-là encore, nos pauvres romanciers ne pesèrent pas lourd. On adora l'évangile russe, et tout le monde se mit à tolstoïser. En même temps, le Théâtre-Libre joua la *Puissance des Ténèbres*, et je ne sais plus quelle troupe nous donna *l'Orage* d'Ostrowski. Enfin Ibsen eut son tour d'apothéose. Toutes ses dernières pièces (depuis 1886) ont été traduites. Nous avons vu, au Théâtre-Libre, *les Revenans* et *le Canard sauvage;* au Vaudeville, *Hedda Gabler* et *Maison de Poupée;* au théâtre de l'Œuvre *Rosmersholm*, *Un ennemi du peuple* et *Solness le Constructeur;* au théâtre des Escholiers, *la Dame de la mer*. Ce n'est pas tout : le Théâtre-Libre nous a révélé *Une faillite*, du Norvégien Bjœrnson, *les Tisserands* et *l'Assomption d'Hannele Mattern* de l'Allemand Gérard Hauptmann, et *Mademoiselle Julie*, du Danois Auguste Strindberg; le Théâtre Idéaliste, *l'Intruse*, *les Aveugles*, *Pelléas et Mélissande* du Belge Mæterlinck; l'Œuvre, les *Ames solitaires* de Hauptmann, les *Créanciers* de Strindberg, *Au-dessus des forces humaines* de Bjœrnson. Et certainement j'en oublie. Vous ne pouvez vous imaginer la fureur et l'intolérance de l'admiration des jeunes gens et de certaines femmes pour ces produits du Nord. Jamais les meilleures pièces d'Augier ou de M. Dumas n'ont provoqué pareil délire d'applaudissemens, ni, semble-t-il, aussi sincère. Oui, on le dirait, ces âmes polaires parlent vraiment à nos âmes; elles y entrent très avant, elles les remuent, par momens, jusqu'au tréfonds.

Et je relis avec mélancolie cette page de M. de Vogüé, dans la préface de son *Roman russe :*

« Il se crée de nos jours, au-dessus des préférences de coteries et de nationalité, un esprit européen, un fond de culture, un fond d'idées et d'inclinations communs à toutes les sociétés intelligentes; comme l'habit partout uniforme, on retrouve cet esprit assez semblable et docile aux mêmes influences, à Londres, à Pétersbourg, à Rome ou à Berlin... Cet esprit nous échappe; la philosophie et la littérature de nos rivaux font lentement sa conquête; nous ne le communiquons pas, nous le suivons à la remorque; avec succès parfois, mais suivre n'est pas guider... Les idées générales qui transforment l'Europe ne sortent plus de l'âme française. »

C'est peut-être qu'elles en sont sorties il y a cinquante ans. Enfin, nous allons bien voir.

Je voudrais en effet chercher, premièrement, si les dévots des littératures du Nord ne sont pas les victimes heureuses d'une illusion et si, par exemple, ce qu'ils admirent si fort chez Eliot, Ibsen et Tolstoï ne s'est pas déjà rencontré auparavant chez certains écrivains français et, notamment, chez ceux de la seconde période du romantisme. — Puis je me demanderai si cette illusion n'est pas explicable, si même elle est tout à fait une illusion, et s'il n'y aurait pas, au bout du compte, dans les œuvres de ces gens du Nord quelque chose que nos écrivains n'ont point connu au même degré. Et si cela est vrai et s'il en paraît résulter pour nous quelque infériorité, j'indiquerai que cette infériorité, fatale au surplus, ne peut être que transitoire, et qu'elle est en train d'être réparée.

I

Il est de mon devoir de vous prévenir que, si je vous parle de George Eliot et de George Sand (comme je vous parlerai tout à l'heure de quelques autres), c'est sur des lectures forcément un peu lointaines et sur les images simplifiées qui, d'elles-mêmes, à la suite de ces lectures, se sont déposées en moi. Et, si l'on peut combattre ce que j'en vais dire, remarquez que ce sera encore sur des souvenirs formés de la même façon et pareillement distans. Car nous ne pouvons relire chaque matin une bibliothèque. Et il va sans dire aussi que je ne puis tenir compte des effets particuliers produits par Eliot et Sand sur des sensibilités particulières. Je considérerai seulement ce qui est au fond de ces deux romanciers, les idées maîtresses, les sentimens dirigeans, et comme le *substratum* de leurs œuvres respectives.

Je pense que les romans les plus connus de George Eliot, et les plus caractéristiques de sa manière, c'est *Silas Marner*, *Adam Bede*, *le Moulin sur la Floss*, et *Middlemarch*.

Silas le tisserand est un pauvre homme d'intelligence étroite et de cœur droit. Il appartenait à l'une des nombreuses petites églises indépendantes de là-bas. Accusé faussement de vol, il n'a su que dire : « Dieu me justifiera, » et il a attendu. Dieu ne l'a pas justifié : on a cru Silas coupable et on l'a chassé de la communauté. Alors, c'est bien simple, il ne croit plus en ce Dieu qui l'a trahi ; il ne vit plus que pour amasser. Un jour, on lui dérobe son bas de laine. De ce jour, Silas, insensiblement, redevient bon ; il semble qu'en lui volant son argent on ait délivré son âme.

Un devoir inattendu, une petite fille abandonnée qu'il recueille, achève son retour à la vie morale. — Adam Bede, ouvrier charpentier, aime une jeune paysanne coquette, pas méchante, mais qui, de faiblesse en faiblesse, en vient à se laisser séduire par un gentilhomme campagnard et, devenue mère, étouffe son nouveau-né. C'est donc la vieille histoire de Gretchen. Adam pardonne à la coupable et, déjà bon auparavant, il devient excellent par la douleur. — De même, *le Moulin sur la Floss*, c'est l'histoire de deux enfans, Tom et Maggie, l'un d'une honnêteté un peu dure, l'autre d'une sensibilité un peu désordonnée, que la ruine complète de leurs parens surprend au moment de l'adolescence, et que l'épreuve de la souffrance fortifie et rend meilleurs. — Et *Middlemarch*, c'est la vie, minutieusement contée, — oh! combien minutieusement! — d'une grande âme dans une condition médiocre, d'une âme que l'on sent d'autant plus grande qu'elle n'a pas eu tout son emploi.

Ce qui frappe dans ces romans, qui sont tous des histoires de conscience, c'est la constante préoccupation morale dont ils sont marqués à chaque page, et c'est la sympathie cordiale et attentive de l'auteur pour les formes les plus modestes et les plus ordinaires de la vie humaine.

Or, ce second caractère tout au moins, pour ne retenir maintenant que celui-là, se retrouve évidemment, et avec une plénitude qui ne laisse rien à désirer, dans une partie considérable de l'œuvre de George Sand.

Je dis « évidemment ». Si cela ne vous apparaît pas, à vous, avec la même évidence, qu'y puis-je? Oui, j'affirme et je juge, et je prends cela sur moi, et j'y suis bien obligé. Un jugement, c'est une impression contrôlée et éclairée, chez le même homme, par des impressions antécédentes. Et un jugement qui « fait autorité », c'est celui qui résume et contient les impressions concordantes d'un certain nombre d'individus. Il est bien vrai que l'impression d'un seul peut, par la confiance que sa personne inspire ou l'ascendant qu'elle exerce, commander et entraîner la masse des esprits qui ont avec le sien quelque ressemblance. Mais, il n'y a pas à dire, tout commence par l'impression qu'un individu reçoit d'une œuvre; — et naturellement, je ne puis vous donner ici que la mienne.

Donc je poursuis avec une tranquillité modeste. Relisez *la Mare au Diable*, *la Petite Fadette*, *François le Champi*, *le Meunier d'Angibault*. Il y a sans doute autant de bonhomie robuste et charmante, autant de goût pour la vie simple et les détails familiers, autant de complaisance et d'art à nous faire sentir, quelle

qu'en soit l'enveloppe et la condition sociale, combien c'est intéressant et digne d'attention, une âme humaine ; il y a, je le veux bien, autant de tout cela chez le George d'outre-Manche que chez le George français ; je dis qu'il n'y en a pas plus, parce que je crois que c'est impossible. Et ma grande raison, c'est que je le crois.

Mais, comme je vous l'indiquais, Eliot, sans être oubliée chez nous, n'est pourtant plus, depuis quelques années, un de nos grands soucis. Et au surplus, nous la retrouverons. Passons à Ibsen.

Dans *les Revenans*, Mme Alving, dont la vie a été jusque-là une vie de foi et d'immolation chrétienne, bouleversée par l'atroce injustice de la destinée d'un fils condamné à la maladie et à la folie par les vices de son père, secoue subitement le joug de ses anciennes croyances et, du premier coup, va si loin dans cette indépendance retrouvée que, à un moment, elle n'hésite pas à pousser dans les bras du malade une servante qu'elle sait être sa sœur naturelle.

Dans *Maison de poupée*, Norah s'aperçoit que son mari ne la comprend pas et que, par conséquent, leur union repose sur un mensonge. Son mari est un honnête homme, mais d'une honnêteté littérale et timide. Norah lui en veut de n'avoir pas pris la responsabilité d'un faux commis par elle dans une intention charitable, et aussi de l'avoir toujours traitée comme une petite fille, comme une « poupée ». Et c'est pourquoi elle abandonne son mari et ses enfans pour s'en aller, toute seule, chercher la vérité, refaire son éducation intellectuelle et morale.

Dans l'*Ennemi du peuple*, un médecin de petite ville découvre que la source d'eau minérale dont l'exploitation fait toute la richesse du pays est empoisonnée. Il le dit, car c'est son devoir. Mais aussitôt les autorités constituées et le peuple ameuté par elles le traitent en ennemi public, et il succombe sous ces pharisaïsmes et ces égoïsmes ligués ensemble.

Dans *Rosmersholm*, Rosmer, descendant d'une vieille famille très fermement religieuse, a recueilli chez lui une jeune fille libre penseuse et révolutionnaire, Rébecca, dont il subit l'influence jusqu'à renier ses anciennes croyances et embrasser, comme on dit, les « idées nouvelles ». La liaison, d'ailleurs chaste, de Rosmer et de Rébecca a poussé à la folie, puis au suicide, la douce Mme Rosmer. Et, dès lors, le veuf et sa jeune amie sentent entre eux ce cadavre. Rosmer reste désemparé entre la foi qu'il n'a plus et celle que Rébecca a voulu lui communiquer. L'aventurière elle-

même est prise de doute et de découragement... Et, enfin, tous deux se noient au même endroit de la rivière où leur victime a cherché la mort.

Dans *Hedda Gabler*, Hedda a épousé un brave homme banal, qu'elle méprise. Elle retrouve, momentanément corrigé de son ivrognerie et de sa crapule, une espèce de bohème de génie, Eilert, qui lui a jadis fait la cour. Elle veut le reprendre, car un de ses rêves est de « peser sur une destinée humaine ». Mais, auparavant, elle veut s'assurer qu'Eilert est devenu digne d'elle. L'épreuve échoue pitoyablement. Sur quoi Hedda, ne pouvant décidément supporter la disproportion qu'il y a entre sa destinée et son âme, se tue d'un coup de revolver.

Dans *la Dame de la mer*, Ellida, mariée au docteur Wangel, pour qui elle a de l'amitié et de l'estime, mais qui est de vingt-cinq ou trente ans plus âgé qu'elle, aime un marin, un pilote, un personnage mystérieux et vague, qui vient de temps en temps la visiter. Elle s'en confesse à son vieux mari, loyalement. Wangel lui dit : « Je te rends ta liberté ; suis l'Étranger, si tu veux. » Mais, du moment qu'Ellida est libre, le charme est rompu. « Jamais, dit-elle à son mari, je ne te quitterai après ce que tu as fait. » Wangel s'étonne : « Mais cet idéal, cet inconnu qui t'attirait ? » Elle répond : « Il ne m'attire ni ne m'effraye plus. J'ai eu la possibilité de le contempler, la liberté d'y pénétrer. C'est pourquoi j'ai pu y renoncer. »

Toutefois, dans *le Canard sauvage*, Ibsen nous montre que ce qui est bon pour l'élite ne l'est pas pour tous. Un rêveur, un apôtre croit rendre service à une famille qui vivait tranquillement dans un déshonneur inconscient, en lui révélant son ignominie, en essayant d'éveiller en elle la conscience morale : et cela n'aboutit qu'aux plus tristes et aux plus inutiles catastrophes. — Et, de même, dans *Solness le constructeur*, il nous fait voir l'orgueil intellectuel induisant un homme de génie à manquer de bonté, à faire souffrir tout autour de lui, et le poussant finalement à une mort ridicule et tragique.

Ainsi, — sauf dans deux ou trois pièces où il semble se défier de ses rêves et les railler, — les drames d'Ibsen sont des crises de conscience, des histoires de révolte et d'affranchissement, ou d'essais d'affranchissement moral.

Ce qu'il prêche, ou ce qu'il rêve, c'est l'amour de la vérité et la haine du mensonge. C'est quelquefois la revanche de la conception païenne de la vie contre la conception chrétienne, de la « joie de vivre », comme il l'appelle, contre la tristesse religieuse. C'est encore et surtout ce qu'on a appelé l'individualisme ; c'est la

revendication des droits de la conscience individuelle contre les lois écrites, qui ne prévoient pas les cas particuliers, et contre les conventions sociales, souvent hypocrites et qui n'attachent de prix qu'aux apparences. Et c'est aussi, en quelques endroits, le rachat et la purification par la souffrance. C'est, dans nos relations avec autrui, la miséricorde indépendante, le pardon de certaines fautes que le pharisaïsme, lui, ne pardonne pas. C'est, dans le mariage, l'union parfaite des âmes, union qui ne saurait reposer que sur la liberté et l'absolue sincérité des deux époux et sur l'entière connaissance et intelligence qu'ils ont l'un de l'autre. C'est enfin la conformité de la vie à l'Idéal, — un idéal qu'Ibsen ne définit guère expressément, où l'on distingue un peu de naturalisme antique et beaucoup d'évangile, mais d'un évangile orgueilleux et raisonneur, des velléités de socialisme et, presque dans le même temps, la superbe d'un dilettantisme aristocratique et, sur le tout, une couche de pessimisme. Je ne puis mettre dans cette affaire plus de précision qu'Ibsen n'en met lui-même. Mais c'est sans doute dans un sentiment général de révolte que se résolvent les élémens contraires dont son « rêve » semble formé. Bref, Ibsen est un grand rebelle, un homme qui est mécontent du monde et inquiet avec génie.

Or, tout ce que je viens de dire (je ne parle que des idées, puisque c'est de ses idées plus encore que de sa forme que l'on fait honneur à Ibsen), n'est-ce pas précisément la substance des premiers romans de George Sand? Et, si je la nomme de nouveau, c'est qu'elle eut un merveilleux don de réceptivité et qu'elle refléta toutes les idées et toutes les chimères de son temps. Oui, on nous a déjà dit que le mariage est une institution oppressive, s'il n'est pas l'union de deux volontés libres et si la femme n'y est pas traitée comme un être moral. Déjà on nous a parlé des conflits de la morale religieuse ou civile avec l'autre, la grande, celle qui n'est pas inscrite sur des Tables ; et déjà, chez nous, on a opposé les droits de l'individu à ceux de la société ; et l'on a cherché le néo-christianisme, le vrai, le seul, la religion en esprit. Nous avons entendu ces choses entre 1830 et 1850, et je doute que, même alors, elles fussent toutes parfaitement neuves.

Je n'ai pas relu, je l'avoue, les quatre-vingts volumes de George Sand ; mais je sais ce qu'ils renferment et j'en ai été longtemps imprégné. Je ne choisis pas; j'ouvre son premier roman, et je lis (page 152) : « Indiana opposait aux intérêts de la civilisation érigés en principes les idées droites et les lois simples du bon sens et de l'humanité ; ses objections avaient un caractère de franchise sauvage qui embarrassait quelquefois Raymon et qui

le charmait toujours par son originalité enfantine... » Et sur Ralph : « Il avait une croyance, une seule, qui était plus forte que les mille croyances de Raymon. Ce n'était ni l'Église, ni la monarchie, ni la société, ni la réputation, ni les lois qui lui dictaient son sacrifice et son courage, c'était sa conscience. Dans l'isolement, il avait appris à se connaître lui-même, il s'était fait un ami de son propre cœur. »

Indiana, c'est déjà Norah. Elle s'enfuit de chez le colonel Delmare dans le même sentiment que Norah de chez Helmer. Ce que Norah va chercher, Indiana le rencontre; Indiana, épousant Ralph en présence de la nature et de Dieu, c'est Norah, après sa fuite, trouvant l'époux de son âme, le choisissant dans sa liberté. — Et Lélia, c'est déjà Hedda Gabler. Elle a un orgueil au moins égal, et le même sentiment pléthorique, si je puis dire, des droits de l'individu. Elle traite Stenio comme Hedda traite Eilert Lovborg. Ce significatif roman est plein des plus délirans cris d'orgueil intellectuel et moral qu'on ait jamais poussés. — Et *la Dame de la mer*, c'est *Jacques*, sauf le dénouement. Comme Jacques, Wangel donne à sa femme la permission de suivre un autre homme. L'une en profite, et l'autre non, voilà toute la différence. — Ibsénienne, Marcelle qui, dans *le Meunier d'Angibault*, renonce à tout, se fait sa religion, épouse un ouvrier après une année d'épreuve. Ibsénien, Trenmor dans *Lélia*. C'est au bagne, où il était pour un crime de passion, que, forcément seul avec lui-même, il a connu la vérité. « Le secret de la destinée humaine, sans cet enfer, je ne l'aurais jamais goûté... Cette surabondance d'énergie, qui s'allait cramponnant aux dangers et aux fatigues vulgaires de la vie sociale, s'assouvit enfin quand elle fut aux prises avec les angoisses de la vie expiatoire... »

Et enfin, la nouvelle religion, le christianisme naturel, celui qu'Ibsen prophétise sans l'expliquer clairement nulle part, ce qu'il appelle le « troisième état humain », qui sera fondé « sur la connaissance et sur la croix » (le second étant fondé seulement sur la croix, et le premier seulement sur la connaissance), ai-je besoin de vous avertir que vous en rencontrerez du moins, dans George Sand et ses contemporains, de vastes et vagues esquisses? « Trenmor croit à l'avènement d'une religion nouvelle, sortant des ruines de celle-ci, conservant ce qu'elle a fait d'immortel... Il croit que cette religion investira tous ses membres de l'autorité pontificale, c'est-à-dire du droit d'examen et de prédication... » Etc., etc. Et, là-dessus, lisez *Spiridion*, si vous en avez le courage.

Que si Henri Ibsen n'était déjà pas tout entier, quant aux

idées, dans George Sand, c'est donc dans le théâtre de Dumas fils, — antérieur, ne l'oubliez pas, à celui de l'écrivain norvégien — que nous achèverions de le retrouver.

La protestation du droit individuel contre la loi, et de la morale du cœur contre la morale du code ou des convenances mondaines, mais c'est l'âme même de la plupart des drames de M. Dumas! Seulement, tandis que les révoltés d'Ibsen se soulèvent contre la loi et la société en général, les insurrections de M. Dumas visent presque toujours un article déterminé du code civil ou des préjugés sociaux. Et je ne vois pas que cette précision soit nécessairement une infériorité.

La Dame aux camélias nous montre l'amour libre s'absolvant à force de sincérité, de profondeur et de souffrance. — Le *Fils naturel*, *l'Affaire Clémenceau* protestent contre la situation faite par le code aux enfans naturels. — *Les Idées de Madame Aubray* et *Denise*, ces deux pièces d'esprit vraiment évangélique, nous veulent persuader que, dans de certaines conditions, un honnête homme peut et doit, en dépit de prétendues convenances, épouser une fille séduite, et séduite par un autre que lui. — Dans *la Femme de Claude*, un homme, après avoir prié Dieu, se met avec sérénité au-dessus des codes humains, et substitue son tonnerre à celui de Dieu même dans la lutte engagée par la conscience contre les deux grandes puissances mauvaises qui perdent le monde moderne : la luxure et l'argent ou, plus expressément, la spéculation financière. — *L'Ami des femmes*, *la Princesse Georges*, *l'Étrangère*, *Francillon* reposent exactement sur la même conception du mariage que *la Dame de la mer* ou *Maison de poupée*. — Et si vous voulez des orgueilleuses, des insurgées démoniaques, Mme de Terremonde, et mistress Clarkson, et Césarine ne me paraissent point sensiblement inférieures à *Hedda Gabler*. — Bref, le théâtre de Dumas, comme celui d'Ibsen, est plein de consciences ou qui cherchent une règle, ou qui, ayant trouvé la règle intérieure, l'opposent à la règle écrite, ou enfin qui secouent toutes les règles, écrites ou non.

Que dis-je ! Les traits même purement septentrionaux ne sont pas absens des drames de notre compatriote. Vous vous rappelez, car les gens frivoles s'en sont assez moqués, que, dans *Denise* et ailleurs, M. Dumas exige que l'homme arrive au mariage aussi intact qu'il souhaite ordinairement sa fiancée. Et cette égalité des sexes au regard de ce devoir spécial est justement le sujet d'une des comédies de Bjœrnson : *le Gant*. Seulement, chez l'écrivain polaire, c'est une jeune fille qui soutient publiquement cette thèse, devant sa famille, devant des hommes. Et tout de même

c'est bizarre, et l'on peut estimer que l'âme de cette courageuse vierge manque un peu de duvet...

Venons aux romanciers russes, à Dostoïewsky, à Tolstoï. On nous dit que deux traits les distinguent de nos réalistes à nous.

1° « L'âme flottante des Russes dérive à travers toutes les philosophies et toutes les erreurs; elle fait une station dans le nihilisme et le pessimisme: un lecteur superficiel pourrait parfois confondre Tolstoï et Flaubert. Mais ce nihilisme n'est jamais accepté sans révolte; cette âme n'est jamais impénitente; on l'entend gémir et chercher : elle se reprend finalement et se sauve par la charité ; charité plus ou moins active chez Tourguenief et Tolstoï, affinée chez Dostoïewsky jusqu'à devenir une passion douloureuse. »

2° « Avec la sympathie, le trait distinctif de ces réalistes est l'intelligence des dessous, de l'entour de la vie. Ils serrent l'étude du réel de plus près qu'on ne l'a jamais fait; ils y paraissent confinés; et néanmoins ils méditent sur l'invisible; par delà les choses connues qu'ils décrivent exactement, ils accordent une secrète attention aux choses inconnues qu'ils soupçonnent. Leurs personnages sont inquiets du mystère universel, et, si fort engagés qu'on les croie dans le drame du moment, ils prêtent une oreille au murmure des idées abstraites: elles peuplent l'atmosphère profonde où respirent les créatures de Tourguenief, de Tolstoï, de Dostoïewsky. »

Voyons d'abord la pitié, la bonté russes. Deux épisodes, très connus, souvent cités, nous en fournissent, je crois, les deux expressions culminantes.

C'est, dans *Crime et Châtiment*, la rencontre de Sonia, la fille publique, et de Raskolnikof, l'assassin. Sonia fait son métier pour nourrir ses parens. Elle porte son ignominie et comme une croix et comme un saint-sacrement, car cette ignominie même est son mystérieux rachat. Raskolnikof est le seul homme qui ne l'ait pas traitée avec mépris : elle le voit torturé par un secret; elle essaie de le lui arracher... L'aveu s'échappe: la pauvre fille, un moment atterrée, se remet vite; elle sait le remède : « Il faut souffrir, souffrir ensemble... prier, expier... Allons au bagne! » Et, un peu après, Raskolnikof tombe aux pieds de Sonia et lui dit : « Ce n'est pas devant toi que je m'incline: je me prosterne devant toute la souffrance de l'humanité. »

L'autre épisode souverainement caractéristique, c'est, dans la *Guerre et la Paix*, la rencontre de Pierre Bézouchof et du

paysan Platon Karatief, tous deux prisonniers des Français. « Bézouchof, dit M. de Vogüé, est un raffiné, Karatief une âme obscure, à peine pensante. Cet homme endure tous les maux avec l'humble résignation de la bête de somme ; il regarde le comte Pierre avec un bon sourire innocent ; il lui adresse des paroles naïves, des proverbes populaires au sens vague, empreints de résignation, de fraternité, de fatalisme surtout. Un soir qu'il ne peut plus avancer, les serre-file le fusillent sous un pin, dans la neige, et l'homme reçoit la mort avec indifférence, comme un chien malade ; disons le mot, comme une brute. De cette rencontre date une révolution morale dans l'âme de Pierre Bézouchof : le noble, le civilisé, le savant, se met à l'école de cette créature primitive ; il a trouvé enfin son idéal de vie, son explication rationnelle du monde dans ce simple d'esprit. Il garde le souvenir et le nom de Karatief comme un talisman ; depuis lors il lui suffit de penser à l'humble moujick pour se sentir apaisé, heureux, disposé à tout comprendre et à tout aimer dans la création. L'évolution intellectuelle de notre philosophe est achevée ; il est parvenu à l'avatar suprême, l'indifférence mystique. »

Rien ne m'étonne plus que l'étonnement de ceux qui ont cru découvrir, dans ces pages, la charité, la pitié, le respect de la bonté et de la beauté morales offusquées par d'humbles et sordides apparences. Ai-je besoin de faire remarquer que Victor Hugo et les romantiques n'avaient point attendu Dostoïewsky ni Tolstoï pour nous montrer des prostituées qui sont des saintes, ou des mendians et des misérables qui possèdent le secret de la sagesse et de la charité parfaite ? Tout le caractère de Sonia consiste dans une antithèse romantique. A vrai dire, il est extraordinairement difficile de concevoir sa sainteté si l'on se représente avec quelque précision le métier qu'elle fait. Il faut d'abord admettre que, dans le cours de ses immolations quotidiennes, Sonia n'éprouve jamais le plus petit plaisir. Car, si la victime s'amuse, nous nous méfions. Son infamie cesse tout à fait d'être sublime si elle cesse un instant d'être douloureuse. Il y a plus : le haut sentiment religieux dont elle paraît animée rend à peu près incompréhensible le genre de sacrifice auquel elle a consenti. Étant données sa foi en Dieu et l'idée qu'elle se fait de cette vie transitoire, elle ne devait, elle ne pouvait que se laisser mourir avec ses parens. Au moins la Fantine des *Misérables* n'est qu'une pauvre bonne catin qui n'a jamais réfléchi ni sur Dieu ni sur le mystère de la rédemption par la souffrance. Le personnage de Sonia ne serait-il que la fantaisie d'une imagination déclamatoire ? Et quant à Platon Karatief, si son grand

mérite est d'être bon et résigné tout en restant très simple d'esprit, j'imagine qu'un âne est, intellectuellement, encore au-dessous du moujick le plus borné ; et ainsi nous avons mieux que le paysan de *la Guerre et la Paix*, puisque nous avons l'âne de la *Légende des siècles :*

Bonté de l'idiot! Diamant du charbon!

S'il est vrai que la littérature septentrionale de ces derniers temps reproduise à la fois l'idéalisme sentimental et inquiet de nos romantiques et le réalisme minutieux et impassible, d'intention ou d'apparence, qui date de l'année 1855, tout ce qu'on peut dire, c'est donc que ces écrivains du Nord nous offrent intimement mêlé ce qui fut, chez nous, successif et séparé (ou à peu près) et qu'ainsi ils abordent la peinture des hommes et des choses avec une âme et un esprit entiers, non mutilés, non resserrés dans un point de vue ou restreints à une attitude. Mais, au surplus, est-il certain que nos réalistes et nos naturalistes manquent de sympathie autant qu'on l'a prétendu? qu'ils se tiennent si orgueilleusement au-dessus de ce qu'ils racontent ou décrivent? qu'ils le dédaignent et le jugent toujours ridicule ou vil ? En quoi l'objectivité des peintures, à laquelle ils tendent loyalement et non sans effort, implique-t-elle l'insensibilité, le dédain ou l'ironie du peintre?

Je laisse M. Zola, et son furieux et brutal pessimisme, si éloigné de l'indifférence; et la petite Lalie de l'*Assommoir*, l'enfant-martyre, plus souffrante, et aussi douce, et aussi illettrée que Platon Karatief; moins religieuse, je le sais; mais pourquoi serait-elle en cela moins émouvante ou moins sublime, si sa bonté n'en est que plus surprenante encore et plus mystérieuse? Je laisse M. Alphonse Daudet, pénétré de la tendresse de Dickens, comme le sont aussi, plus ou moins, les romanciers russes. Je laisse les maladifs Goncourt, chez qui la sensation littéraire semble déjà, elle-même, une souffrance, et qui, ne fussent-ils pas torturés comme hommes, le seraient déjà comme artistes; je n'alléguerai pas le calvaire de leur Germinie, à la fois héroïque et infâme, qui, parmi les hontes et la folie de son corps, garde un si grand cœur et, dans ses « ténèbres », pour parler comme Tolstoï, la pure flamme d'un absolu dévouement. Et je ne rappellerai pas que cette formule : « la religion de la souffrance humaine », est probablement de leur invention.

Mais je prends celui de nos romanciers qui a la réputation la mieux établie d'impassibilité et de dédain : Gustave Flaubert. J'ai toujours admiré qu'on refusât à Flaubert le don de sympathie,

parce qu'il n'exprime point effrontément la sienne, et qu'on fît de ce don une des caractéristiques, par exemple, de l'Anglaise George Eliot. Jamais la haute équité de Flaubert ne se fût permis les lourdes railleries dont Eliot accable, avec une insupportable abondance, les petites gens du *Moulin sur la Floss*. Et les humbles qu'elle aime, je sens trop qu'elle « condescend » à les aimer; qu'elle est à leur égard dans la disposition d'âme artificiellement chrétienne d'une protestante philosophe et éclairée, en visite chez des inférieurs. Au moins, chez Flaubert, il n'y a pas trace de cette affreuse condescendance.

Qu'il méprise les petits bourgeois d'Yonville, cela est possible, mais cela ne ressort pas nécessairement de ses peintures, et nous n'en avons jamais le témoignage direct. Il n'a point de bienveillance philanthropique et confessionnelle, mais n'a point de haine non plus, pour sa bande d'imbéciles. Après l'avoir lu, on a l'impression qu'on dînerait volontiers à quelque grasse table normande, avec le père Rouault, Charles Bovary, la mère Lefrançois, l'abbé Bournisien, qui ferait au dessert des calembours opaques, même avec le pharmacien Homais. Plus sûrement que chez Eliot (car ici nul étalage de cordialité ne me met en défiance), je devine chez Flaubert une espèce d'affection spéculative pour ces êtres qui représentent tout le monde, qui sont à peine responsables, qui, avec beaucoup d'égoïsme, ont quelque bonté, qui travaillent et qui peinent comme nous...

Les soixante dernières pages de *Madame Bovary* sont si étrangement douloureuses que j'ose à peine les relire. Est-ce que vous ne sentez pas que Flaubert aime la pauvre Emma? Vicieuse et sotte, mais si naïve au fond, et si malheureuse! Oh! les retours dans la diligence! Oh! la chanson grivoise de l'aveugle qui couvre les prières des morts! Qui donc a dit que ce livre était sans entrailles? Lisez la lettre du père Rouault. Lisez la peinture de la vieille domestique récompensée au Comice agricole. Page si belle; vision si profonde de misère et de bonté, si révélatrice du lien qui unit la bonté et la souffrance, et encore de cette vérité troublante et contradictoire, que la société est fondée sur l'injustice et que l'injustice est la condition de la vertu qui permet au monde de durer, — que M. Brunetière, au temps où il goûtait peu Flaubert, n'a pu se tenir de citer comme un chef-d'œuvre cette page extraordinaire. L'âme de Flaubert n'est-elle point, à l'égard de la bouvière Élisabeth Leroux, sensiblement dans la même position morale que l'âme de Tolstoï vis-à-vis du moujik Platon Karatief? Non, non, l'ironie, ou la crainte pudique des émotions dont on s'honore trop facilement, n'excluent point la compas-

sion. Une immense compassion, celle qui vient de la science de la vie, se dégage silencieusement du roman de Flaubert, et la résignation au monde comme il est. Charles Bovary, après la mort d'Emma et ses tristes découvertes, dit exactement ce que dirait à sa place le moujick de Tolstoï : « C'est la faute de la fatalité. » Le moujick mêlerait peut-être à cela l'idée et le nom de Dieu. Mais nous reviendrons là-dessus.

Est-ce que vous ne comprenez pas que Flaubert aime la servante Félicité d'*Un Cœur simple?* Est-ce que vous ne comprenez pas qu'il aime l'admirable Dussardier de *l'Éducation sentimentale*, et était-il nécessaire qu'il vous en informât? Si « l'indifférence mystique » où l'on nous dit que Bézouchof et Tolstoï lui-même (pour un temps) finissent par se réfugier, présuppose la douleur et la compassion, l'ataraxie philosophique où aspire Flaubert les implique tout justement au même titre. Quoi de plus triste dans leur sérénité que les maximes d'un Marc-Aurèle affirmant sa soumission aux lois inéluctables de la nature? Ah! la grande pitié qu'il peut y avoir, par tout ce qu'il sous-entend, dans le renoncement à l'expression des pitiés particulières!

Quant à l'autre caractère distinctif des romans russes : « l'intelligence des dessous, de l'entour de la vie... l'inquiétude du mystère universel », pensez-vous que cela suffise davantage à les différencier des nôtres?

« Les dessous de la vie », qu'est-ce que cela? S'agit-il des puissances obscures et fatales de la chair et du sang, instincts, complexion physiologique, hérédité, qui nous gouvernent à notre insu? Mais cela, c'est presque la moitié de Balzac, et c'est presque le tout de M. Émile Zola. — Et « l'entour de la vie »? S'agit-il de l'influence des milieux? Qui l'a mieux connue et exprimée que l'auteur de *la Comédie humaine* ou que l'auteur de *Madame Bovary* et de *l'Éducation sentimentale?* Ici encore relisez *Madame Bovary :* vous verrez que tous les actes, toutes les démarches, toutes les rêveries même d'Emma sont expliqués, d'abord par sa nature, puis par quelque excitation du dehors, une rencontre, un objet qu'elle voit, un mot qu'elle entend. Souvent, le dernier petit poids qui emporte la balance n'a l'air de rien : ce rien est tout, venant après le reste...

Ou bien, quand on accorde à ces étrangers le privilège de savoir rendre seuls « l'entour de la vie », veut-on dire que, tandis que le romancier français « choisit, sépare un personnage, un fait, du chaos des êtres et des choses afin d'étudier isolément l'objet de son choix, le Russe, dominé par le sentiment de la dépendance universelle, ne se décide pas à trancher les mille liens qui rat-

tachent un homme, une action, une pensée, au train total du monde et n'oublie jamais que tout est conditionné par tout? » Oui, je connais et j'admire la richesse surabondante, et presque égale à celle de la vie même, de cet embroussaillé roman : *la Guerre et la Paix*. Mais n'avons-nous donc point chez nous de ces romans conformes à la complexité des choses, où 'entre-croisement des faits moraux ou matériels correspond à celui de la réalité et qui contiennent en quelque façon toute la vie? Ce sera, si vous y faites attention, *les Misérables*, et ce sera, peut-être plus encore, *l'Éducation sentimentale*. Je le dis après réflexion et avec sécurité.

Ni les personnages distincts et fortement caractérisés n'y sont moins nombreux ou d'âmes et de conditions moins variées que dans *la Guerre et la Paix*, ni leur grouillement moins animé; ni les incidens, tour à tour rares et communs, n'y sont moins divers et moins épars. Frédéric et Deslauriers ne sont pas des individus moins largement représentatifs que Volkonsky et Bézouchof, et ils ne sont pas moins complètement « au milieu des choses ». Et c'est bien, ici et là, un moment historique qui nous est peint dans sa totalité : ici, la société russe durant les grandes guerres napoléoniennes, de 1805 à 1815; là, la société française de 1845 à 1851. Et je doute même que, en dépit de leur grandeur extérieure, les événemens publics, — mêlés aux comédies et aux drames privés, — que nous raconte Tolstoï, dépassent en intérêt et en importance ceux dont Flaubert nous offre le vaste et minutieux tableau. Car, non seulement *l'Éducation sentimentale* est l'histoire de deux jeunes gens, très particuliers comme individus, et très généraux comme types, puisqu'ils représentent, l'un, le jeune homme romantique et l'autre, le jeune homme positiviste, et cela juste à l'heure où la période du positivisme va succéder chez nous à celle du romantisme; et non seulement cette histoire se combine avec une étude des idées et des mœurs dans les dernières années du règne de Louis-Philippe : *l'Éducation sentimentale* est quelque chose de plus : l'histoire pittoresque et morale, sociale et politique, de la Révolution de 1848; elle nous dit, et avec profondeur, les barricades et les clubs, la rue et les salons, et elle nous montre cette chose extraordinaire : la confrontation effarée des bourgeois avec la Révolution, cette Révolution que leurs pères ont faite soixante ans auparavant, mais qu'ils croient terminée puisqu'elle les a enrichis, qu'ils s'indignent de voir recommencer ou plutôt qu'ils ne reconnaissent plus quand c'est eux à leur tour qu'elle menace, qu'ils renient alors avec épouvante et colère. Voilà peut-être une aven-

ture aussi considérable que la campagne de Russie. Mais, au surplus, je n'ai voulu que vous suggérer cette idée, que *la Guerre et la Paix* et *l'Éducation sentimentale* étaient, au fond, deux œuvres de même espèce et de composition analogue.

Et, enfin, qu'est-ce que cette « inquiétude du mystère universel », dont on veut faire exclusivement honneur aux romanciers slaves? Ce « mystère », ce n'est sans doute, ce ne peut être que celui de notre destinée, de notre âme, de Dieu, de l'origine et du but de l'univers. Mais qui ne sait que presque tous nos écrivains, de 1825 à 1850, ont fait spécialement profession d'en être inquiets? De cette inquiétude, Hugo est plein, il en déborde. (Et si j'allègue tour à tour nos romantiques et nos réalistes, c'est que leur influence se fait sentir concurremment, — si toutefois c'est elle, — chez les derniers écrivains septentrionaux.)

Dira-t-on qu'il s'agit, moins d'une inquiétude philosophique que du sentiment de l'inconnu formidable qui nous entoure, sentiment qui peut être lui-même provoqué par une sensation accidentelle?... Oui, j'entends bien, il y a des momens où ce seul fait, que l'on est au monde, et que le monde existe, apparaît comme tout à fait incompréhensible, nous emplit d'une indicible stupeur. Mais, d'abord, cet étonnement de vivre, cette sorte d' « horreur sacrée » ne comporte, par sa nature même, qu'une expression assez courte, ou qui ne s'allonge qu'en se répétant. Et, d'autre part, nous avions assurément éprouvé cet obscur frisson avant d'avoir ouvert un livre russe ou norvégien. « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie, » est une phrase qui ne date pas d'hier. — Un des passages de Tolstoï où l'inquiétude du mystère est le mieux traduite, c'est apparemment quand le prince André Volkonsky, blessé à Austerlitz, est étendu sur le champ de bataille et regarde le ciel, « ce ciel lointain, élevé, éternel. » Il songe : « Si je pouvais dire maintenant : — Seigneur, ayez pitié de moi! Mais à qui le dirais-je? Ou une force indéfinie, inaccessible, à qui je ne puis m'adresser, que je ne puis même exprimer par des mots, le grand tout ou le grand rien, — ou bien ce Dieu qui est cousu là, dans cette amulette que m'a donnée Marie?... Rien, il n'y a rien de certain, excepté le néant de tout ce que je conçois et la majesté de quelque chose d'auguste que je ne conçois pas... » Oui, cela est beau, mais d'une beauté qui nous était déjà, si je ne m'abuse, on ne peut plus connue et familière.

« L'inquiétude du mystère », mais elle est jusque dans la petite âme sensuelle et triste d'Emma Bovary. « L'inquiétude du mystère », elle est dans l'âme simple et lourde de Charles Bovary quand il dit : « C'est la faute de la fatalité. » — Et, si ce n'est

l'inquiétude du mystère, c'est donc la résignation à ne pas le comprendre, — en somme, un sentiment consécutif à cette inquiétude, et non moins humain, et non moins navrant, — qui pénètre la dernière conversation, à petites phrases brèves et mornes, de Frédéric et de Deslauriers, quand ils se rappellent leur vie, et comment ils l'ont manquée, et que cela leur est presque indifférent parce qu'ils la mesurent, sans le dire, à quelque chose qu'ils ne sauraient nommer; et quand, s'étant remémoré une anecdote honteuse et naïve de leur enfance, ils disent tranquillement et désespérément : « C'est peut-être ce que nous avons eu de meilleur »; de meilleur, puisqu'ils n'ont eu que le rêve, et que ce rêve était le premier. Souvenir si mélancolique, qu'il cesse d'être impur; jugement si gros, dans sa bassesse voulue, de considérans inexprimés, qu'on n'en sent plus le cynisme, mais seulement l'affreuse tristesse...

L'inquiétude du mystère, enfin, cela paraît immense, et cela est peu de chose, ou plutôt cela est toujours la même chose. Elle se dégage, — soit directement, soit sous la forme du nihilisme, où si facilement elle se résout, — de toute œuvre qui nous présente, de la réalité, une image un peu poussée et qui ne s'en tient point aux superficies. L'inquiétude du mystère, il n'est pas un écrivain digne de ce nom qui ne l'ait connue. Que dis-je? Croyez-vous que les imbéciles même l'ignorent? Bouvard et Pécuchet, ces deux bonshommes que Flaubert chérissait quoique ridicules, et dont il a prétendu faire des sortes de don Quichottes de la demi-science, mais ils ne font que ça, être inquiets du mystère universel!

II

Si donc tout ce que nous admirons chez les récens écrivains du Nord était déjà chez nous, comment se fait-il que, retrouvé chez eux, cela ait paru, à beaucoup d'entre nous, si original et si nouveau? Est-ce parce que ces écrivains sont de plus grands artistes que les nôtres? Est-ce parce que leur forme est supérieure à celle de nos poètes et de nos romanciers?

J'estime que la question est insoluble. Celui-là seul pourrait décerner le prix de la forme, qui posséderait toutes les langues de l'Europe aussi à fond que nous possédons la nôtre, c'est-à-dire de manière à percevoir, dans ses moindres nuances, ce qui constitue le « style » de chaque écrivain. Cela, je pense, n'arrive guère. Je vois que les plus savans hommes, les plus accomplis polyglottes étrangers, ne parviennent jamais à sentir comme nous la phrase d'un Flaubert ou d'un Renan. Cette incapacité

apparaît lorsqu'ils s'avisent de classer nos écrivains : ils mettent ensemble les grands et les médiocres. De même le style des écrivains étrangers doit toujours nous échapper en grande partie. Je suis tenté de croire qu'on peut savoir très bien plusieurs langues, mais qu'on n'en sait profondément qu'une. L'espèce de volupté que nous cause la forme chez nos grands artistes, il est certain que ni Eliot, ni Tolstoï, ni Ibsen ne nous la procureront jamais.

Je sais bien que nous les avons lus surtout dans des traductions. Mais alors on me dira que leur supériorité n'en est donc que plus grande, si elle a pu éclater à certains yeux, même sans le secours du style. A quoi il est aisé de répondre que ce que ces auteurs perdent d'un côté à être traduits, ils le regagnent d'un autre, et avec usure. J'ai tâché d'expliquer cela la première fois que j'ai abordé le théâtre d'Ibsen.

Parfois, disais-je, chez les écrivains de mon pays, même chez les meilleurs, — et surtout chez les romantiques, — je discerne et je sens quelque phraséologie, une rhétorique inventée ou apprise, des artifices systématiques de langage ; et il arrive que cela me fatigue un peu. Or il doit y avoir, à coup sûr, quelque chose de semblable chez les étrangers. Mais précisément cela n'est pas transposable dans une autre langue, cela ne nous est pas révélé par la traduction. Ou plutôt, leur rhétorique à eux, s'ils en ont une, a chance de nous paraître savoureuse. Là où ils sont peut-être médiocres ou mauvais, ils ne me semblent que bizarres, et c'est peut-être à ces endroits-là que je me crois le plus tenu de les goûter, pour ne pas avoir l'air d'un homme totalement dépourvu du sens de l'exotisme. Et enfin, s'ils m'ennuient, je puis croire que c'est ma faute.

D'autre part, quand ils sont excellens et quand ils m'émeuvent, ils m'émeuvent vraiment tout entier, car alors je suis bien sûr que c'est uniquement par la force de leur pensée, la justesse de leurs peintures et la sincérité de leur émotion qu'ils agissent sur moi. Il est évident que, dans ces momens-là, le fond chez eux ne se distingue plus de la forme : je sens, même dans la traduction, que tous les mots sont nécessaires, qu'on ne pouvait en employer d'autres. Et, de rencontrer chez eux des choses qui sont belles exactement de la même manière que les belles choses de chez nous, j'éprouve un plaisir que double la surprise et qu'attendrit la reconnaissance.

Et ainsi, soit dans les instans où leur rhétorique et leur banalité possible m'échappent, soit dans ceux où ils se passent de toute rhétorique, j'ai constamment l'impression de quelque chose de franc, de naïf, d'honnête, de spontané, d'intéressant même

dans les gaucheries, les lenteurs ou les obscurités. Sous cette forme neutre, cette espèce de cote mal taillée qu'est une traduction, sous ces mots français recouvrant un génie qui ne l'est pas, de vieilles vérités ou des observations connues me font l'effet de nouveautés singulières. J'y veux trouver et j'y trouve une saveur, une couleur, un parfum...

Et cela, certes, je ne l'invente pas toujours. Ce qui nous plaît, au bout du compte, dans les œuvres septentrionales, c'est l'*accent*, l'accent nouveau, particulier, d'idées, de sentimens, d'imaginations qui ne nous étaient point inconnus.

La Norvège a des hivers interminables, presque sans jours, coupés par des étés éclatans et violens, presque sans nuits. Condition merveilleuse, soit pour mener lentement et patiemment ses visions intérieures, soit pour sentir avec emportement. Londres, près de qui Paris n'est qu'une jolie petite ville, est la capitale de la volonté et de l'effort; et je crois aussi que c'est une excellente atmosphère pour la réflexion qu'un brouillard anglais. Je n'ai point vu la steppe : pour l'imaginer, je multiplie l'étendue et la mélancolie des bruyères, des étangs et des bois de Sologne, l'hiver. Puis il y a le passé russe, le passé anglais, le passé norvégien, les traditions, les mœurs publiques et privées, la religion, et la marque de tout cela imprimée aux cerveaux norvégiens, anglais et russes. Bref les écrivains du Nord, et c'est là leur charme, nous renvoient, si vous voulez, la substance de notre propre littérature d'il y a quarante ou cinquante ans, modifiée, renouvelée, enrichie de son passage dans des esprits notablement différens du nôtre. En repensant nos pensées, ils nous les découvrent.

Ils ont, semble-t-il, moins d'art que nous, une moindre science de la composition. Des œuvres comme *Middlemarch* sont décourageantes par leur prolixité. Il faut huit jours, à ne faire que cela, pour lire *la Guerre et la Paix*. De telles dimensions ont, en soi, quelque chose d'anti-artistique. Il est à peu près impossible d'embrasser de pareils ensembles, de tenir à la fois présentes à sa mémoire toutes les parties qui devraient conspirer à la beauté de l'œuvre et, par conséquent, de connaître au juste et d'apprécier cette beauté. Les détails superflus et vraiment insignifians pullulent. Je ne suis d'ailleurs nullement persuadé que ces écrivains aient plus d'émotion que les nôtres; et ils n'ont assurément pas plus d'idées générales. Mais ils ont, plus que nous, le goût et l'habitude de la vie intérieure, et ils sont, plus que nous, religieux.

Plus patiens, — non point peut-être plus pénétrans, mais d'une plus grande endurance, si je puis dire, dans la méditation

ou l'observation, — plus capables de se passer eux-mêmes de divertissement, ils s'adressent à des lecteurs qui ont moins besoin que nous d'être amusés. Les longues et grises conversations d'Ibsen, ses infatigables accumulations de détails familiers, d'abord nous accablent, mais peu à peu nous enveloppent. Cela finit par former, autour de chacun de ses drames, une atmosphère qui lui est propre, et dont l'air de vérité des personnages est augmenté. Nous les voyons vivre d'une vie lente et profonde. Ils sont très sérieux. Ils offrent cette particularité, que les incidens de leur vie les remuent jusqu'au fond de l'âme et nous révèlent ce fond; que leurs drames de foyer se tournent tous en drames de conscience, où toute leur vie spirituelle est intéressée. Là, une femme qui s'aperçoit que son mari ne la comprend pas ou que son fils est atteint d'une maladie incurable, se demande instantanément si Martin Luther n'a pas été trop timide, si c'est le paganisme ou le christianisme qui a raison, et si toutes nos lois ne reposent pas sur l'hypocrisie et le mensonge. Peut-être l'auteur oublie-t-il trop que ces questions, passionnantes quand on les voit débattre par un grand philosophe ou par un grand poète, ne peuvent recevoir, d'une petite bourgeoise ou d'un honnête clergyman qu'une solution médiocre; et peut-être nous surfait-il l'inquiétude métaphysique de l'humanité moyenne et son aptitude à philosopher. Toutefois, comme c'est, en réalité, sa propre pensée qu'il nous traduit, on y peut prendre un vif intérêt.

Une des idées qui dominent les romans de George Eliot, c'est l'idée de la responsabilité, entendue avec la plus pénétrante rigueur; l'idée qu'il n'y a pas d'action indifférente ou inoffensive, pas une qui n'ait des suites et des retentissemens à l'infini, soit en dehors de nous, soit en nous, et qu'ainsi l'on est toujours plus responsable, ou responsable de plus de choses, qu'on ne croit. « Nos actions agissent sur nous autant que nous agissons sur elles. Il y a souvent dans nos actions une terrible contrainte, qui peut, d'abord, changer un honnête homme en trompeur, et ensuite le réconcilier avec ce changement, pour la raison qu'une seconde faute se présente comme la seule chose qui soit bonne à faire. » (*Adam Bede.*) La conséquence, c'est une surveillance morale de tous les instans exercée par les personnages sur eux-mêmes, ou par l'auteur sur ses personnages. La plupart ont la notion du péché, une vie intérieure au moins aussi développée que leur vie de relations sociales. Ils font de fréquens examens de conscience ; ils se repentent, ils deviennent meilleurs. Il est clair que tout cela est plus rare dans nos romans, sans doute parce que c'est plus rare aussi dans nos mœurs. J'ai remarqué que les

héros de George Sand ne se repentent presque jamais. Si Mauprat progresse dans le bien, c'est en vertu de son amour pour Edmée, non par la recherche de ses péchés. D'autres accueillent la leçon des événemens, s'améliorent par l'expérience. Les personnages supérieurs, chez Sand et Hugo, songent plus au bonheur de l'humanité qu'à leur propre perfectionnement moral. Ce sont gens pressés, qui commencent par la fin, j'y consens. Leur évangile est toujours un peu l'évangile de la Révolution.

Les « humbles » et les « misérables » sympathiques des romans septentrionaux gardent tous des restes au moins et des habitudes de foi confessionnelle; et l'on sent que l'auteur leur sait gré d'être, au fond, « bien pensans ». Les misérables et les humbles de nos romans sont généralement moins religieux; ils n'ont souvent, comme l'héroïque Dussardier, d'autre religion que le culte ingénument philosophique de la justice absolue. Je me refuse d'ailleurs à admettre qu'ils soient nécessairement, par là, moins émouvans ou d'une moins riche substance humaine.

Enfin, il y a, dans les romans de Tolstoï, les commencemens et les approches d'une sorte de mysticisme dont ses derniers ouvrages nous ont montré l'achèvement, dont nous n'avons peut-être pas chez nous l'équivalent exact, et qu'on pourrait appeler le nihilisme évangélique. Définition contradictoire d'un état d'esprit formé, en effet, de contradictions. Déjà, dans ses romans, je ne sais par quel paradoxe, tandis que sa vision des choses impliquait le plus radical pessimisme (et d'autres fois un fatalisme asiatique), ses appréciations des actes impliquaient la foi chrétienne. Nous connaissons maintenant l'aboutissement de sa pensée. Le retour à l'ignorance, à la simplicité d'esprit et à la vie agricole ; pas de lois, pas de juges, pas d'armée, la non-résistance aux méchans devant procurer, paraît-il, la disparition des méchans ; en somme, le renoncement entier, voilà sa morale. Mais à cette morale quel appui ? Rien ; nul dogme, pas même celui d'une vie et d'une sanction d'outre-tombe. Bref, la morale évangélique poussée à ses plus extrêmes conséquences, et en même temps vidée de la métaphysique qu'elle suppose. Le devoir d'être bon jusqu'à l'immolation de soi ; mais aucun support de ce devoir, sinon que nous mourrons tous (vérité qui prêterait tout aussi bien à une conclusion égoïste et épicurienne) et qu'il est naturel que nous soyons tous pénétrés de pitié et de bonté les uns pour les autres, étant tous guettés par l'immense et éternelle nuit. Ce sont ces ténèbres de la mort et de l'inconnu qui servent de toile de fond, dans ses romans, aux drames fourmillans de la vie, et qui se glissent dans les interstices de ces tableaux mêmes. Et

c'est tout ce mystère, effrayant d'abord, puis rafraîchissant, conseiller de renoncement, de vertu et de bonté, — pourquoi? parce que Tolstoï, l'a voulu ainsi, — qui sans doute ne fut jamais, à ce point, présent à nos œuvres occidentales.

J'ajoute encore que le réalisme de ces étrangers est plus chaste que ne fut le nôtre. L'œuvre de chair tient assez peu de place dans leurs œuvres, et certes je les en loue. J'observe toutefois que, si la réalité est peut-être moins impudique qu'elle n'apparaît dans quelques-uns de nos romans réalistes, elle l'est certainement beaucoup plus que les romans anglais ou russes ne nous le feraient croire. Nous sommes plus véridiques à cet égard. Si c'est là une supériorité, je l'ignore; mais notre réalisme, plus sensuel, est aussi plus brutal, plus désolant, plus réellement désenchanté. Ces écrivains du Nord ne reculent point sans doute devant la peinture des souffrances, des cruautés, des misères humbles et abominables de la vie humaine, mais, on ne peut le nier, ils en atténuent, ils en esquivent certaines vilenies. Ils ne disent jamais tout. Vous ne trouverez jamais chez eux l'équivalent de telle page, je ne dis pas de M. Zola, mais de Flaubert ou de Maupassant. Ils peuvent bien nous montrer le monde infiniment triste et pitoyable : ils hésitent à le montrer simplement dégoûtant, ce qu'il est pourtant aussi, ne le pensez-vous pas? Et ainsi leur pessimisme n'est jamais aussi radical qu'ils le prétendent.

Cette pudeur, cette retenue, ce scrupule incurable s'expliquent encore par l'esprit religieux dont ils restent quand même imprégnés. Et nous finissons par voir ici que les différences des littératures se rattachent aux différences profondes des peuples.

Les livres d'Eliot et d'Ibsen demeurent, en dépit de l'émancipation intellectuelle de ces écrivains, des livres protestans. Car, sortir par le libre examen, comme Ibsen et Eliot, d'une religion dont le libre examen est lui-même le fondement, ce n'est point proprement en sortir, c'est plutôt en développer et en épurer la doctrine. On ne secoue réellement que ce qui est réellement un joug; on ne s'insurge à fond que contre une religion qui interdit toute liberté d'esprit. Les autres, on y peut demeurer en les élargissant. C'est seulement où sont les défenses radicales que les scissions peuvent être absolues. Mais la très libre Eliot et le révolté Ibsen n'ont point cessé d'être des « réformés »; Eliot, par la continuité de son prêche et par les textes bibliques dont elle a gardé l'habitude d'appuyer ses pensées personnelles; Ibsen, dont le théâtre abonde en pasteurs, par on ne sait quel accent et quel son de voix. Car, justement, ce qu'il y a de liberté dans le protestantisme empêche, non les affranchissemens intellectuels, mais, si je peux

dire, les affranchissemens de langage et de tenue. Chez les peuples protestans, où le fidèle ne relève que de sa conscience et n'admet pas d'intermédiaire entre lui et Dieu, les habitudes universelles de discussion et de méditation qui suivent de là font que le sentiment et le souci religieux sont mêlés à toute la littérature, même profane, et que les écrivains incroyans conservent du moins l'allure et le ton des croyans. Chez nous, au contraire, catholiques émancipés, — ou catholiques pratiquans, mais que la confession sacramentelle décharge en partie du soin d'administrer leur propre conscience, il y a une littérature religieuse, ou plutôt ecclésiastique, que nous ne connaissons guère, et une littérature toute profane et laïque, chacune faisant son jeu à part. Certaines vues sur l'arrière-fond des âmes, certains morceaux de casuistique morale, certaines effusions du sentiment religieux (même abstraction faite de toute église confessionnelle), qui nous émerveillent chez Eliot ou chez Ibsen, c'est dans Bossuet, c'est dans les écrits de tel prêtre et de tel moine que nous ignorons, c'est chez Lacordaire et Veuillot même, que nous en trouverions des exemples analogues; et c'est où nous ne nous avisons guère d'aller les chercher. Nos deux littératures ne se mêlent point, et la laïque y perd un peu. Elle y perd parfois, peut-être, quelque profondeur morale.

Mais déjà, voyez-vous, cette infériorité est en bon train d'être réparée. Car, depuis dix ans, tandis que M. Gérard Hauptmann paraissait s'inspirer de M. Émile Zola, et M. Auguste Strindberg de M. Alexandre Dumas fils, et que Nietzsche reproduisait les rêveries maladives des *Dialogues philosophiques* de Renan; d'un autre côté, M. Paul Bourget nous affranchissait du naturalisme, et la plus large sympathie et la préoccupation morale ou religieuse rentraient dans notre littérature. Tout le sérieux, toute la substance morale de George Eliot semblent avoir passé dans les profondes études de M. Bourget, dont les derniers romans sont, en maint endroit, des récits piétistes. Maupassant lui-même s'attendrissait visiblement et devenait plus « grave », quand la mort vint le prendre. Et la même gravité, et la pitié des romanciers russes, et le don qu'ils ont de nous faire sentir, autour des médiocres drames humains, les ténèbres et l'inconnu, tout cela donne un très grand prix aux livres singulièrement sincères de M. Paul Margueritte. Quant à l'idée de la mort, je ne pense pas que jamais écrivain en ait été plus intimement pénétré que Pierre Loti. Et si ce n'est point, comme chez Tolstoï, pour notre conversion ou notre édification, c'est que la vanité des choses peut prêter à des conclusions extrêmement différentes, ou même se passer de conclusion.

Je ne parle point de la réaction sentimentale et mystique où se sont engagés une partie des jeunes gens, en haine du positivisme de leurs aînés. Car je me méfie. Ils disent que la science « a fait banqueroute », comme s'ils pouvaient le savoir, comme si l'œuvre de la science n'était pas une œuvre de beaucoup de siècles encore. Et puis, c'est trop facile et un peu ridicule de se dire dégoûté et excédé de la science, alors qu'on a pris la peine d'apprendre si peu de chose et que même on n'est sérieusement initié à aucune science particulière. La pitié générale est trop facile aussi.

En somme, on voit dans quelle mesure ces étrangers nous ont rendu service. Nous avons accueilli leur idéalisme par dégoût ou lassitude du naturalisme; et il est vrai qu'ils nous ont induits à mettre plus d'exactitude et de sincérité dans l'expression d'idées et de sentimens qui nous furent jadis familiers, à préciser notre romantisme en même temps que notre réalisme s'attendrissait. Mais, si nous avons embrassé, une fois de plus, avec cette facilité et cette ardeur les exemples étrangers, cela n'est-il point un signe que c'est nous, en réalité, qui avons, sinon les mœurs, du moins l'âme cosmopolite? L'Anglais parcourt le monde et, reste partout Anglais. Nous ne quittons pas le coin de notre feu, mais, de ce coin, nous nous plions sans peine à toutes les façons de sentir des diverses races, et des plus lointaines.

Oui, ce sont nos écrivains que j'appelle les vrais cosmopolites. Ils le sont : car une littérature cosmopolite, c'est-à-dire européenne, doit être, par définition, commune et intelligible à tous les peuples d'Europe, et elle ne peut devenir telle que par l'ordre, la proportion et la clarté, qui passent justement, depuis des siècles, pour être nos qualités nationales. Ils le sont encore par cette large sympathie humaine que nous croyons aujourd'hui découvrir chez les étrangers et qui, pourtant, a toujours été une de nos marques les plus éminentes. Nous aimons aimer; nous sommes peut-être le seul peuple qui soit porté à préférer les autres à soi. Mais cet enthousiasme même, avec lequel nous avons chéri et célébré l'humanité miséricordieuse du roman russe et du drame norvégien, ne montre-t-il pas que nous la portions en nous et que nous l'avons seulement reconnue?

Toutefois, en la reconnaissant, il faudra songer à la refaire et à la garder nôtre. On peut craindre que la caractéristique de nos esprits ne finisse par s'atténuer; qu'à force d'être européen, notre génie ne devienne enfin moins français. Faut-il voir là une conséquence indirecte des nouveaux programmes de l'enseignement secondaire, de l'affaiblissement des études classiques? Les

jeunes gens sont moins sensibles à la belle forme latine, moins choqués de l'absence de cette forme chez les étrangers. Cela me déplaît : car préférer décidément et systématiquement les œuvres étrangères, ce serait les préférer à cause de ce qu'il y a en elles ou d'inassimilable à notre propre génie, ou de vague, d'indéfini, d'informe et, au bout du compte, d'inférieur à ce génie même. Et alors, quelle humilité! ou quelle duperie! Que si nous les aimons précisément parce qu'elles sont très imparfaites, et parce qu'elles nous permettent de rêver, autour d'elles et de créer ou d'achever nous-mêmes leur beauté à travers les traductions, sachons du moins que c'est à cause de cela que nous les aimons, et non pour une supériorité qu'elles n'eurent jamais...

Je crois bien que je donne depuis quelques minutes dans le chauvinisme littéraire. Disons plus équitablement : — Ces échanges et ces reprises d'idées entre les peuples, on les a vues de tout temps, et encore plus depuis que la rapidité et la facilité des relations commerciales ont entraîné celles des relations intellectuelles. Tantôt, nous avons emprunté aux autres peuples ; et nous avons imprimé à ce que nous tenions d'eux un caractère européen : tels les emprunts de Corneille ou de Lesage aux Espagnols. Tantôt, et plus souvent, comme nous sommes curieux et bons, nous leur avons repris, sans le savoir, ce que nous leur avions nous-mêmes prêté. Ainsi au XVIIIe siècle nous avons découvert les romans de Richardson, qui avait imité Marivaux. Ainsi nous avons retrouvé chez Lessing ce qui était dans Diderot, et chez Gœthe beaucoup de ce qui était dans Jean-Jacques; et nous avons cru devoir aux Allemands et aux Anglais le romantisme que nous avions déjà inventé. Car n'est-ce pas ? le romantisme, ce n'est pas seulement le décor moyen-âgeux ni, au théâtre, la suppression des trois unités ou le mélange du tragique et du comique : c'est le sentiment de la nature, c'est la reconnaissance des droits de la passion, c'est l'esprit de révolte, c'est l'exaltation de l'individu; toutes choses dont les germes, et plus que les germes, étaient dans la *Nouvelle Héloïse*, dans les *Confessions* et dans les *Lettres de la Montagne*... Dans cette circulation des idées, on sait de moins en moins à qui elles appartiennent. Chaque peuple leur impose sa forme, et chacune de ces formes semble successivement la plus originale et la meilleure.

Ce n'est donc qu'un moment que je note et, qui sait? combien fugitif! Cette inquiète septentriomanie, que durera-t-elle ? Ne commence-t-elle point à languir déjà ? Et au surplus, pour en revenir au règlement présent de cette espèce de compte de « doit et avoir » ouvert entre les races, ne resterait-il pas à chercher si

le piétisme d'Eliot, l'idéalisme contradictoire et révolté d'Ibsen, le fatalisme mystique de Tolstoï sont nécessairement quelque chose de supérieur soit à l'humanitarisme, soit au réalisme français? Qui affirmerait que notre ardeur de foi scientifique et de charité révolutionnaire, médiocrement intérieure et plutôt tournée aux réformes sociales, ne compense pas, même aux yeux de Dieu, l'aptitude plus grande des peuples du Nord à la méditation et au perfectionnement intérieur? Qui jurerait enfin que, largement et humainement entendue, la philosophie positive, pour l'appeler par son nom, et, si vous voulez, la philosophie de Taine, celle qui passe pour responsable des brutalités et des sécheresses de la littérature naturaliste, ne correspond pas à un moment plus avancé du développement humain que la religiosité protestante et septentrionale? Des livres comme ceux de M. J.-H. Rosny, pour ne citer que ceux-là, ne présagent-ils point la conciliation de deux esprits qui, chez nous, furent trop souvent séparés? et n'y reconnaissons-nous pas à la fois l'enthousiasme de la science et l'enthousiasme de la beauté morale et, déjà, comment ces deux religions se tiennent et s'engendrent? Qui vivra verra. En attendant, dépêchez-vous d'aimer ces écrivains des neiges et du brouillard; aimez-les pendant qu'on les aime, et qu'on y croit, et qu'ils peuvent encore agir sur vous, — comme il faut se servir des remèdes à la mode pendant qu'ils guérissent. Car il se pourrait qu'une réaction du génie latin fût proche.

JULES LEMAITRE.

ROME ET LA RUSSIE

La mort d'Alexandre III, suivie de l'avènement d'un nouveau monarque, ont attiré sur la Russie les regards de l'Europe. Il est donc à propos de parler de la Russie. Et si beaucoup d'écrivains éminens se livrent en ces temps-ci à de profondes considérations politiques au sujet de cet empire et de la paix européenne, il est sans doute permis à d'autres de s'occuper surtout de la question religieuse en Russie ; question capitale, s'il en fut, pour l'avenir de la Russie, et pleine d'importance aussi au point de vue de l'union des Églises. L'union de l'Église russe avec Rome, centre de l'orthodoxie catholique, n'est pas impossible ; et, quoique hérissée de difficultés, elle est moins difficile, peut-être, qu'on ne se le figure généralement. C'est ce que nous allons tâcher de prouver.

Partons du vrai point de départ. Jésus-Christ a-t-il fondé plusieurs Églises ? Je réponds, avec le symbole de Nicée : « *Credo in* UNAM, *sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam :* Je crois en l'Église UNE, sainte, catholique et apostolique. » Voilà les paroles que prononcent publiquement et solennellement tous les chrétiens, tant russes, grecs, syriens, etc., que catholiques romains. Tous croient en l'Église UNE ; et l'unité est, pour les chrétiens d'Orient comme pour ceux d'Occident, la première des marques de la vraie Église du Christ. Il n'y a donc qu'une Église de Jésus-Christ : tous sont d'accord sur ce point. Reste à voir quelle est cette Église.

Depuis l'époque apostolique jusqu'au IXe siècle de notre ère, jamais cette question ne fut posée. « *Ubi Petrus, ibi Ecclesia :* Là où est Pierre se trouve l'Église » : en ces mots peut se formuler toute la tradition écrite tant de l'Orient que de l'Occident,

depuis les Saints-Évangiles jusqu'au quatrième Concile œcuménique, en passant par les Actes des Apôtres, les écrits des Pères apostoliques et les grands docteurs de l'Église. On ferait un livre rien qu'avec les témoignages des premiers siècles sur la primauté de Pierre et de ses successeurs.

Pierre fixa son siège définitif à Rome; et comme, de son temps déjà, l'administration de l'Église catholique devenait difficile à cause de l'extension de celle-ci et des moyens restreints de communication, il établit deux patriarcats en Orient : celui d'Antioche, où il avait résidé sept ans, pour gouverner l'Asie ; et celui d'Alexandrie, où il envoya son disciple Marc, pour gouverner l'Afrique. Ces deux sièges patriarcaux d'Orient, qui se maintenaient en relations avec Rome par la Méditerranée, étaient comme des succursales du siège suprême devenu le centre de l'Église (1). Tandis que les deux patriarcats d'Orient étaient désormais gouvernés par leurs patriarches respectifs au nom du Souverain Pontife, vicaire de Jésus-Christ, l'évêque de Rome, patriarche de l'Occident, gouvernait directement son propre patriarcat.

Telle était l'organisation claire et nette de l'Eglise universelle, dans les premiers siècles de son existence. C'est là un fait tellement facile à prouver par les textes qu'on doit le considérer comme un point admis par tout homme sérieux, à quelque église actuelle qu'il appartienne. Ce qui amena la séparation religieuse de l'Orient d'avec l'Occident, tout le monde le sait également : ce fut la rivalité qui naquit, dès le IVe siècle, entre la Rome ancienne que Constantin avait cédée au Pape, et Constantinople la Rome nouvelle. Le siège de l'empire ayant été transféré de Rome à Constantinople, on ne tarda pas à voir surgir l'idée que la nouvelle Rome avait hérité des prérogatives de l'ancienne, tant au point de vue ecclésiastique que civil. Byzance, simple évêché jusqu'alors, devint patriarcat, et certains de ses titulaires se mirent à prendre le titre de *patriarches œcuméniques* ou *universels*, contre lequel les papes ne cessèrent de protester.

Bientôt l'Empire fut dédoublé; et de même que l'on eut un empire d'Occident et un empire d'Orient, on commença à diviser l'Église catholique en église d'Occident et église d'Orient. L'on vit dès lors certains patriarches de Constantinople prétendre à la direction de l'église d'Orient en opposition à la juridiction du Pape de Rome sur celle de l'Occident.

Si, à ce dualisme issu de la politique des empereurs, on ajoute la différence des liturgies, laquelle alla en s'accentuant avec le

(1) Nous supposons admis par nos lecteurs que ce fait est aujourd'hui historiquement prouvé. Si nous écrivions un livre au lieu d'un article, nous en donnerions les preuves incontestables.

temps, on ne comprend que trop la rivalité et l'opposition qui s'ensuivirent, et l'on demeure vraiment étonné de ce que l'union ait persisté entre les deux églises jusqu'au XIe siècle, abstraction faite de quelques scissions momentanées. Cette persistance dans l'union et la reconnaissance de la primauté du siège de Pierre à travers tant de siècles, malgré des motifs politiques et nationaux de séparation si puissans, est, à notre avis, un des argumens historiques les plus forts pour prouver que l'unité de l'Église du Christ et sa soumission intégrale au successeur de saint Pierre, étaient des principes profondément enracinés dans cette Église dès son origine, formant même un des points fondamentaux de la tradition catholique.

Finalement, après plus de dix siècles d'union, l'église chrétienne, catholique, orthodoxe, s'est divisée en deux tronçons : l'église d'Occident et l'église d'Orient. Toutes deux ont continué néanmoins, comme par le passé, à professer que l'Église est une. Cependant, il y en avait deux. Laquelle de ces deux églises était désormais l'église une, fondée par Jésus-Christ et confessée par tous les chrétiens? Était-ce celle dont les patriarches ne remontaient qu'au temps de Constantin et avaient jusqu'alors reconnu la primauté de l'évêque de Rome, du pape? Ou bien, était-ce celle dont les chefs remontaient en ligne directe et ininterrompue jusqu'à saint Pierre, vicaire de Jésus-Christ, auquel il avait été dit : « Tu es pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon église (non pas mes églises), et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Les Grecs eux-mêmes, pendant des siècles encore, ont reconnu indirectement la primauté du siège de Rome en traitant constamment avec les papes au sujet de leur réconciliation. Par deux fois, à Lyon d'abord en 1270, à Florence ensuite en 1439, ils se sont solennellement réunis à Rome ; et s'ils s'en sont séparés de nouveau, ce n'a été que par le fait d'influences puissantes et de situations politiques nouvelles. Du reste aucun acte officiel de scission nouvelle ne fut jamais publié, de sorte que la séparation actuelle, depuis la rupture qui suivit le concile de Florence, est une séparation de fait et non de droit.

Nous n'irons pas plus loin. Disons seulement encore que l'Église d'Orient s'est subdivisée plus tard en plusieurs églises autocéphales, qui toutes, aujourd'hui encore, professent l'*unité* de l'Église de Jésus-Christ. Quelle est donc aujourd'hui cette Église *une*, la seule vraie église du Christ? Est-ce l'église du Phanar, est-ce l'église russe? ou bien encore, serait-ce celle d'Athènes, celle de Serbie, celle de Bulgarie, ou une autre? S'il en est ainsi, toutes les autres églises sont évidemment hors du

bercail de Jésus-Christ, puisque nous professons tous qu'il n'y a qu'*une* vraie église.

Mais revenons à la Russie. Cette grande et noble nation slave fut conquise à la vraie foi orthodoxe et catholique par des missionnaires venus de Constantinople, plus d'un siècle avant la scission définitive de ce patriarcat d'avec le siège romain. Elle reçut de Constantinople, encore catholique-romaine, la vraie foi avec la liturgie grecque. Lors de cette déplorable scission, Constantinople avait contre Rome les souvenirs accumulés de sept à huit siècles d'antagonisme et de rivalité de races. La Russie, au contraire, sortant à peine de la barbarie, n'avait aucun grief contre Rome : elle fut entraînée dans la séparation pour ainsi dire à son insu.

Plus tard, les croisades amenèrent de nouvelles inimitiés entre les Grecs et les Latins; l'établissement de l'empire latin de Constantinople par les croisés, malgré la défense du Pape, ne fut certainement pas le moindre des griefs qui empêchèrent dans la suite la réconciliation définitive des deux Églises.

Les Russes, au contraire, bientôt subjugués par les Mongols, furent séparés pour un temps du monde civilisé et ne furent aucunement mêlés à ses querelles. A leur réveil comme nation, ils se retrouvèrent chrétiens fervens, catholiques et orthodoxes, comme ils l'étaient au temps de leur union avec Rome : ils avaient contre Rome, non des griefs, mais seulement les préjugés séculaires que leur avaient inculqués les Grecs.

Survint, au xve siècle, le Concile de Florence. La Russie prit part à la grande union qui se fit alors entre l'Église d'Orient et celle d'Occident; ce fut son patriarche Isidore qui signa l'acte d'union; il fut créé cardinal, et mourut à Rome après qu'une nouvelle et déplorable séparation se fut produite, séparation qui ne fut toutefois jamais officielle.

Après une nouvelle période de troubles politiques, la Russie trouva son organisateur dans la personne de Pierre le Grand. Ce grand empereur songea sérieusement à unir de nouveau l'Église russe au siège de Pierre. Il y fût parvenu, sans aucun doute, et il aurait persévéré dans cette première pensée, si le pape lui eût concédé le titre d'Empereur qu'il sollicitait. Mais l'idée d'un empire chrétien unique était encore trop enracinée dans l'opinion publique de ce temps pour que le pape pût obtempérer à ses désirs. C'est alors que l'Église russe subit une modification importante dans sa hiérarchie et son gouvernement. Pierre le Grand, qui redoutait l'influence croissante du patriarche de Moscou, laissa s'éteindre cette dignité suprême, et le gouvernement de l'Église

passa dès lors au saint-synode qui n'était en droit que le conseil du patriarche.

Quoique l'indépendance de l'Église russe fût maintenue en principe, il est incontestable que cette mesure lui fut préjudiciable. Le tsar avait rompu l'équilibre, qui, dans un État chrétien bien organisé, où l'Église est unie à l'État sans risquer de lui être asservie, doit exister entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Il fit pencher la balance trop fort de son côté, et diminua sensiblement par là l'influence propre de l'Église qui forme un contrepoids moral si salutaire à la force purement matérielle.

Pierre le Grand commit la grande faute de fonder une Église d'État. Son peuple était trop chrétien pour admettre ce principe sans sourciller. Il savait que l'Église du Christ doit être libre, que c'est alors seulement qu'elle peut être le soutien des trônes chrétiens et la sauvegarde des peuples. Une fraction considérable des Russes protesta : de là est né le *Raskol* ou schisme, qui donne depuis deux siècles de sérieux soucis au gouvernement. Car son opposition religieuse s'est bien vite transformée en opposition politique, étant donné qu'à ses yeux l'Église et l'État ne formaient plus qu'un. Les tsars avaient perdu cet appui moral que donne une église libre à un gouvernement chrétien; dès lors, ils se trouvèrent seuls en face d'une opposition sans cesse croissante.

Si Pierre le Grand eût voulu tendre la main au chef de l'Église catholique à laquelle son peuple avait appartenu au temps de sa conversion au christianisme, il eût conclu avec le Pape un Concordat dans lequel l'Église aurait consacré ses droits comme souverain chrétien, protecteur et fils dévoué de cette même Église. Jamais l'Église n'a refusé aux princes chrétiens une légitime influence dans l'administration extérieure de l'Église dans leurs pays respectifs, et cela comme témoignage de sa reconnaissance pour la protection dont ils la couvraient. Ce qui s'est fait durant tout le moyen âge en Occident se serait fait aussi pour la Russie et l'on eût vu, pour le bonheur du peuple russe, le tsar Pierre, autre Charlemagne, travailler efficacement au bien religieux et moral de son peuple comme à son bien temporel, avec le concours du chef de la seule Église UNE qui remonte sans interruption jusqu'à Jésus-Christ.

Si la seule Église UNE, mère et maîtresse de toutes les autres Églises, est véritablement l'Église-romaine, comme nous le prouve l'histoire ; si, d'autre part, *hors de l'Église il n'y a point de salut*, comme nous l'enseignent les livres saints et la tradition catholique par la voix des conciles et des docteurs, — il s'ensuit que la condition des peuples qui se trouvent hors de l'Église est profondé-

ment malheureuse, bien que ces peuples aient conservé la vraie foi et l'usage des sacremens.

Durant de longs siècles, l'ignorance a pu sauver beaucoup d'individus au sein de ces nations. Grâce à leur bonne foi, ils ont pu faire partie de l'âme de l'Église, sinon de l'Église proprement dite, et ils se seront sauvés. Mais aujourd'hui que la lumière se fait partout, l'ignorance, en ce point comme en d'autres, est infailliblement condamnée à disparaître. Déjà, la connaissance de la situation réelle a fait naître, dans les classes instruites des Églises orientales et surtout en Russie, une vague inquiétude, qui, chez un certain nombre, n'a pas tardé à se transformer en un désir de réunion avec le vrai centre de l'Église.

On commence à comprendre en Russie que, si Rome a, de tous temps, fait des avances à la nation russe, sa fille d'autrefois, ainsi qu'à toutes les nations séparées de son sein, c'est par devoir et non par ambition. C'est parce que Jésus-Christ a dit à Pierre : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. » C'est parce qu'il a promis qu'un jour viendrait où « il n'y aurait plus qu'un troupeau et un pasteur. » C'est enfin parce que le successeur de Pierre est responsable devant Dieu du salut de tous les hommes, et qu'il ne peut cesser de leur faire entendre sa voix à tous pour les diriger dans les voies du salut.

A-t-on jamais vu une Église nationale appeler les autres à entrer dans son sein? L'Église russe, par exemple, pourquoi n'appelle-t-elle pas à elle l'Église anglicane, voire même l'Église romaine? Si elle est l'Église UNE, établie par Jésus-Christ, c'est là son devoir. Pourquoi ne l'a-t-elle jamais fait, sinon parce qu'elle a conscience d'être une Église nationale et non pas l'Église universelle ou catholique? L'Église romaine, au contraire, parce qu'elle est l'Église UNE et catholique, qu'elle n'est pas une Eglise d'État, a toujours appelé à elle tous les peuples et s'est répandue sur tout le globe terrestre.

Lorsque le peuple russe aura compris, (et il commence à le comprendre), que la rivalité et plus tard la politique l'ont seules séparé de l'unité catholique, il se produira dans son sein un mouvement de retour vers cette unité. Car il y va du salut des âmes et ce n'est point là une simple question de politique. Les Russes, peuple profondément religieux, ne voudront plus alors rester séparés du tronc de l'Église universelle, d'où la sève de la vraie doctrine et du zèle apostolique se répandra toujours dans les rameaux de l'arbre entier.

Après les principes, venons-en à la pratique. S'il est non seulement désirable, mais aussi nécessaire au point de vue du sa-

lut des âmes, de voir tous les chrétiens s'unir sous un même chef, vicaire de Jésus-Christ, encore faut-il chercher les moyens pratiques pour y arriver en dépit de nombreux obstacles.

Ce qu'il faut avant tout sauvegarder pour unir à Rome les Églises des rites orientaux, c'est leur autonomie. Dès l'origine, nous l'avons dit, les patriarcats orientaux ont joui de cette autonomie, et Rome est fermement résolue à leur maintenir ce privilège. Jamais le souverain-pontife ne songerait à les administrer comme il l'a fait pour l'Occident dès les origines de l'Église. Le Saint-Siège, les documens le prouvent, est disposé à accentuer le régime des privilèges pour les Églises orientales. Toutes celles qui reviendront à l'unité seront maintenues dans leurs rites, leur hiérarchie, leurs usages séculaires. On ne leur demandera que de reconnaître le suprême magistère de celui à qui Jésus-Christ a dit : « Pais mes brebis ! »

Quant aux églises orientales déjà unies, il en est de même. Rome leur laisse non seulement leurs rites et leurs usages, mais la libre élection de leurs évêques et de leur patriarche. Celui-ci seul est confirmé par le souverain-pontife, et par lui tous les autres évêques sont rattachés au siège de Pierre. C'est là un principe duquel ne se départira pas le saint-siège dans l'avenir.

En ce qui concerne la Russie, sur quelles bases pourrait donc se faire l'union ?

La Russie n'a plus de patriarche. Dans la situation actuelle, il y aurait lieu à traiter soit pour le rétablissement d'un patriarche de Moscou, confirmé par le saint-siège, soit pour la reconnaissance par le saint-siège apostolique du gouvernement synodal de l'Église russe, ce qui n'offrirait point de difficulté radicale. Ce dernier système serait peut-être même le plus pratique, parce qu'il permettrait de ne rien changer à la situation actuelle. Au lieu du droit de confirmation du patriarche, le Saint-Siège pourrait alors se réserver la confirmation des membres du saint-synode présentés par l'empereur. Le synode serait ainsi mis en communion avec le siège apostolique, et cela suffirait pour rattacher à celui-ci tous les sièges épiscopaux relevant du saint-synode. L'unité serait reconstituée.

On objectera peut-être que le gouvernement russe n'accepterait pas de marcher dans cette voie qui aurait pour effet le plus immédiat de donner une plus grande liberté à l'Eglise russe. Mais le gouvernement n'est point contraire, en principe, à la liberté de l'Église russe. Le procureur du saint-synode, M. Pobedonostzeff, ne déclarait-il pas naguère dans les journaux que l'église russe n'est pas asservie à l'État ? Et il est vrai qu'en droit, elle ne l'est pas.

L'Église russe, en réalité, ne jouit plus de sa pleine liberté, à laquelle elle a droit, de droit divin. Mais l'État, en la lui rendant, ferait œuvre politique fort sage : à l'intérieur, il enlèverait par là tout prétexte au raskol, tandis qu'à l'extérieur il se concilierait les sympathies du monde catholique. La réconciliation avec Rome ne ferait que rétablir en Russie l'équilibre rompu par Pierre le Grand.

Cette réconciliation est dans la nature des choses, et il ne faut pas être grand prophète pour prédire qu'elle se fera un jour. Quand se fera-t-elle? Très prochainement? Non. Mais peut-être plus tôt que beaucoup ne se le figuraient jusqu'ici. Car un mur impénétrable paraissait se dresser entre la Russie et nous. Les circonstances actuelles sont favorables aux premiers pas vers l'union. M'avancerai-je trop en disant que ces premiers pas sont déjà faits? Rappelons-nous les progrès notables accomplis dans les relations diplomatiques entre Rome et Saint-Pétersbourg, durant le règne du monarque si regretté qui vient de disparaître.

L'union des cœurs entre Russes et Français n'est-elle pas un second indice? Et pour passer à un ordre d'idées moins général, mais non moins caractéristique, n'avons-nous pas vu, dans ces derniers temps, le Père Vannutelli d'abord, puis le Père Tondini, enfin un évêque français, Mgr Jourdan de la Passardière, circuler librement dans toute la Russie et y séjourner, y avoir les meilleures relations avec les personnages ecclésiastiques et civils les plus en vue, y parler de l'union sans offusquer personne? Ce sont là, à notre humble avis, des signes précurseurs d'une union future aussi désirable pour la Russie que pour l'Église romaine.

Mais, en tête des circonstances favorables à l'union, il faut évidemment placer les dispositions si larges et conciliantes du grand pontife qui gouverne actuellement l'Église. La Russie est certaine de trouver en Léon XIII la plus grande condescendance. Et si le présent ne la rassurait pas suffisamment quant à l'avenir, l'histoire ne lui apprendrait-elle pas combien les Papes ont toujours scrupuleusement observé les clauses des concordats signés par leurs prédécesseurs?

Mais, nous dira-t-on peut-être, en admettant même que le gouvernement russe vît de bon œil la perspective d'une union avec le siège apostolique, comment amener l'Église russe entière à admettre cette union, imbue, comme elle l'est encore en majorité, de préjugés séculaires contre Rome?

Ce serait ici, sans aucun doute, le cas de se souvenir de la parole de Notre-Seigneur : « Ce qui semble impossible aux hommes est possible à Dieu. » Il tient entre ses mains miséricordieuses et puissantes les cœurs de ceux qui dirigent les peuples,

et n'approchons-nous pas de l'heure où, mieux éclairés sur l'histoire complète de l'Église, les hommes éminens qui dirigent la politique russe seront disposés à permettre aux sujets russes désireux de vivre sous la juridiction suprême du siège apostolique de reconnaître ouvertement le gouvernement spirituel du pape, tout en demeurant russes de liturgie? Beaucoup de fidèles, des prêtres et peut-être même quelque évêques se déclareraient immédiatement pour l'union avec Rome, s'ils savaient que le gouvernement n'y mettrait point obstacle. Un mouvement national pacifique aurait ainsi la faculté de se dessiner. Si, peu à peu, la lumière se faisant, les préjugés se dissipant, une portion notable de l'Église russe se déclarait pour l'union, le gouvernement y verrait un indice suffisant pour intervenir et pourrait alors régler définitivement la situation au moyen d'un concordat avec Rome.

Mais la question préalable à toute union, c'est la confiance. Les Russes veulent conserver l'autonomie de leur Église et l'intégrité de leur liturgie. La tolérance gouvernementale dont nous venons de parler ferait voir aux Russes que les catholiques de liturgie russe vivant au milieu d'eux conservent autonomie et liturgie tout comme ceux qui ne seraient pas encore unis à Rome.

On objectera peut-être que l'Église romaine a cherché, par le passé, à latiniser en quelques points la liturgie gréco-slave des Uniates. Je répondrai à cela que l'Église est une dans sa doctrine, mais peut varier dans ses moyens d'action, selon les temps et les circonstances. Aujourd'hui, la lumière s'est faite sur ce point et la sainte Église romaine a renoncé à toute latinisation des liturgies orientales.

Le nouveau tsar Nicolas II vient d'inaugurer son règne par des paroles de paix et de foi profonde. Puisse ce Dieu auquel il croit, et qu'il veut sincèrement servir, illuminer son intelligence et toucher son cœur! Qu'il fasse de lui un nouveau Vladimir, et que par lui le peuple russe, si religieux, si croyant, soit reconduit au vrai Pasteur des âmes, pour l'édification et le soutien dans la foi du restant de son troupeau!

***

POÉSIE

LES NOSTALGIQUES (1).

DÉPART

L'automne, avec ses doigts miraculeux de fée,
Vient en deux jours de mettre une robe étoffée
De velours fauve et d'or à la verte forêt,
Et pour le cœur qu'isole un tendre et cher secret
Elle tisse au ciel froid des dentelles de brume;
Mais moi, mon cœur est trop inondé d'amertume
Pour que tant de langueur ne me fasse pas mal.
Je te redoute trop, puissant charme automnal,
Et vous, spectres muets des anciennes années
Qui vous réjouissez sous les feuilles fanées.
J'ai peur des fins bouleaux dont le blondissement
Dans la pourpre du soir frémit si tristement,
Peur des suprêmes fleurs dans les blanches prairies,
Peur surtout de moi-même et de mes rêveries,
Et je fuis, et demain ce novembre du Nord,
— Novembre d'un passé qui pour toujours est mort —,
Ne me tentera plus de sa mélancolie.
Le ciel de la Provence et celui d'Italie,
Où l'automne et l'hiver sont bleus comme l'été
Enivreront mes yeux de leur pure clarté.
Un peu de l'âme antique erre encor sur ces grèves,

(1) Nous empruntons aux *Nostalgiques*, dont M. Paul Bourget prépare en ce moment la publication prochaine, le groupe de poèmes qui se rattachent à la partie intitulée : *Hélène*.

J'en mêlerai la libre allégresse à mes rêves;
Et par les tièdes nuits, alors que sur mon front
Les feuilles des palmiers lentement frémiront,
Je croirai voir flotter autour de moi les voiles
D'Hélène, aux yeux plus clairs que les claires étoiles,
Car la grande Princesse au charme ensorceleur
Pour qui tant de héros ont péri dans leur fleur
N'a pas abandonné son lumineux royaume;
Les siècles n'ont pas eu raison du fier fantôme;
Ils n'ont pas su coucher dans le commun tombeau
L'esprit altier des Grecs et leur amour du Beau;
Et sur tout golfe où rit la Méditerranée
Cette Hélène immortelle apparaît, couronnée
De roses, et tendant au cœur inquiété
La coupe de jeunesse et de sérénité.

Paris.

AU BORD DE LA MER

J'imagine parfois comme adorable asile
A quelque amour heureux, un coin dans une ville
Claire et couchée au bord de la mer du Midi.
Un rien de brise fraîche épars dans l'air tiédi
Mêlerait le parfum des beaux fruits exotiques
A des parfums de fleurs, et, devant les boutiques
Toutes pleines d'oiseaux venus des cieux lointains,
Un peuple passerait, de noirs, de Levantins,
De matelots d'Afrique et de marins d'Asie;
Et toujours flotterait sur la ville choisie
Un parler de hasard, bariolé, joyeux,
Tandis que sur les flots le soleil radieux
Prodiguerait là-bas sa poussière de flammes.
Et le rêve serait d'avoir, auprès des lames,
Une maison étroite, et de vivre en s'aimant,
Dans un repos bercé par le susurrement
Confondu de la mer azurée et profonde,
Et de la ville claire où frémirait un monde.

Marseille.

ROSES D'HIVER

J'ai passé ce dernier dimanche de l'année
Dans le jardin d'une humble église abandonnée,
Débris roman jeté sur un cap provençal,
Et qui s'en va, croulant au souffle du mistral.
L'étroit jardin qui fut jadis un cimetière,
Tout planté d'oliviers, dormait sous la lumière
D'un tendre ciel d'hiver voilé languissamment.
Et c'était sous mes yeux un horizon dormant
De coteaux, où les pins dressaient un noir feuillage,
De golfes, où les flots bleuissaient sur la plage,
D'îles, qu'enveloppaient d'immobiles vapeurs...

Mais dans ce vieux jardin les palpitantes fleurs
D'un rosier exhalaient leur senteur fraîche et pure ;
Et ce vague soupir de l'immense nature
Me parlait de printemps par ce jour gris d'hiver
Insinuant l'espoir dans mon cœur, tout amer
De trop sentir la fuite invincible des choses...

O charme ami! Douce âme innocente des roses!

Hyères.

MAISON CLOSE

Cette villa, si blanche au bord des flots si bleus,
Avec les frêles fleurs de ses rosiers frileux,
Avec ses oliviers aux pâlissans feuillages,
Et ses eucalyptus frémissans et sauvages,
Et la noire beauté de ses sombres cyprès,
M'attira par un charme, et, venu tout auprès
Je pus lire au-dessus de sa porte fermée
Le prénom d'une femme autrefois trop aimée
Et qui dort aujourd'hui son repos éternel
Au bord d'une autre mer et sous un autre ciel...

Hyères.

IDYLLE

Si tu veux, sur le bord du languissant Gapeau,
Pareils aux bergers grecs qui paissaient leur troupeau
En chantant leurs amours sous le chêne et l'yeuse,
Nous irons nous asseoir. L'onde silencieuse
Coulera sous nos pieds d'un flot paisible et doux
Comme ont coulé ces jours de l'automne pour nous.
Nous verrons le ciel bleu luire dans l'or des branches,
Les roses aux buissons fleurir, roses et blanches,
Des vols de noirs corbeaux près des ceps vendangés,
Et les fruits, verts encor, des sombres orangers,
Les pâles oliviers près des pins d'Italie,
— Taciturne horizon dont la mélancolie
Et la grâce à la fois attendrissent le cœur.

Là, pendant que midi versera sa langueur
Sur les champs où s'est tu le travail de l'année,
Je te raconterai la triste destinée
De l'enfant aux yeux noirs que j'aimais à vingt ans.
Je te dirai sa grâce et son rire, en ces temps
Où la sauvage mer était la confidente
Des rêves insensés de ma jeunesse ardente.
Elle se promenait, rieuse, au bord des flots,
Sans deviner que leurs tumultueux sanglots
Lui prédisaient sa mort virginale avant l'âge,
Et la brise rosait son délicat visage
Lorsqu'elle s'asseyait sous les tamariniers.
Se savait-elle aimée, et ses rêves derniers,
Quand la mort lui frôla le front de sa grande aile,
Lui firent-ils revoir, cheminant auprès d'elle,
Le jeune homme troublé dont le cœur incertain
Frémissait sous ses yeux dans cet été lointain
Comme faisait la mer violente et plaintive?

O vaine plainte, ô flots expirés sur la rive!
Fuite des jours, pareille à celle des oiseaux
Dont le vol blanc fouettait l'écume de ces eaux!
Jeune amour disparu comme le soleil tombe,
O morte au cœur muet dont j'ignore la tombe!

Hyères.

EN PROVENCE

En Provence le ciel nocturne
Semble un bleu filet transparent
Où le brûlant vol taciturne
Des pâles étoiles se prend.

Et les filles deviennent folles,
A voir sur des ailes de feu
Ces palpitantes lucioles
Errer dans ce grand réseau bleu.

En Provence la mer exhale
Lorsque le soir la baise aux yeux
Un soupir d'extase idéale,
Si tendre et si mystérieux,

Que les amantes délaissées
En l'écoutant ont froid au cœur,
Et que les jeunes fiancées
En pensent mourir de langueur.

Cannes.

NARCISSES

Frêles narcisses blancs et qui semblez me suivre
De votre souffle, à l'heure où, penché sur mon livre,
Je m'attarde à rêver parmi des vers aimés,
Que je comprends, ô blancs narcisses parfumés,
Le cher conseil qu'avec votre bouche muette
Vous donnez tendrement à l'âme du poète :
Vous lui dites d'aller, cueillant dans son esprit
Chaque blanche pensée alors qu'elle fleurit
Pour en faire un bouquet aux aromes suaves
Que la femme aux doux yeux, le jeune homme aux yeux graves,
Aiment à respirer longuement et souvent
Comme je vous respire, ô mes fleurs, — en rêvant.

Cannes.

MARINE

Des nuages rosés flottaient dans le ciel clair,
La lune se levait, et sur la sombre mer
Le soleil disparu jetait encor sa flamme,
Comme sur le profond abîme de notre âme
Un bonheur d'autrefois prolonge un doux reflet.
Et nous vîmes soudain qu'un bateau s'en allait
Au pied du large môle où nous rêvions ensemble.
Il allait, tout penché, comme un enfant qui tremble,
Livrant sa seule voile au vent mystérieux...
C'était l'heure où là-haut s'ouvrent les pâles yeux
Des étoiles sans cœur. — Ah ! qu'elle semblait frêle,
N'ayant pour se sauver du gouffre que cette aile,
Cette barque perdue entre le ciel et l'eau
Et qui partait avec son unique falot !

Gênes.

CAMPO SANTO

O vieux cloître où le bruit du vain monde s'endort,
Pour sentir le triomphe horrible de la mort,
Mes yeux n'ont pas besoin de fixer les images
Que peignaient sur les murs les maîtres des vieux âges.
Elle triomphe, hélas ! la mort, plus tristement
Dans mon cœur qui jadis vint ici, jeune, aimant,
Et ses nobles espoirs le paraient de superbe,
Plus nombreux que ne sont les tombeaux sous ton herbe,
O cloître, et le voici vide et nu comme toi,
— Plus vide, car il doute, et tes murs ont la foi.

Pise.

MATIN TOSCAN

Un ciel bleu, mais du bleu tendre et doux des pervenches,
Un soleil aux rayons doux comme des baisers,
Et partout des buissons faits d'églantines blanches
Avec de fins reflets rosés.

Et ce délicieux et calme paysage
De soleil et d'azur et de fleurs a pour voix
Une brise qui vient de la prochaine plage
A travers l'ombre d'un grand bois.

Elle a pris, cette brise, à la mouvante houle
Cette fraîcheur joyeuse et cet arome amer,
Elle a pris aux grands pins ces parfums qu'elle roule
Mêlés aux senteurs de la mer.

Et cette brise vient chanter dans les feuillées
Des orangers pleins d'or et des verts citronniers,
Et le platane avec ses branches dépouillées
Frémit de frissons printaniers...

Campagne toscane.

EUTHANASIE

Plaintif adolescent qui te meurs de langueur,
Choisis, pour endormir tes révoltes de cœur
Dans un beau rêve d'art et de mélancolie
Une vieille cité de la vieille Italie,
Qui dresse les débris de ses murs crénelés
Parmi des horizons vastes et désolés.
Choisis-la vide et calme, et que les masses fières
De ses palais fermés mirent leurs mornes pierres
Dans un fleuve indolent, glauque et comme lassé.
Choisis-la glorieuse et pleine de passé,
Mais n'ayant rien gardé de ses gloires antiques
Qu'un plus muet silence autour des hauts portiques.
C'est là que jour par jour sous l'azur immortel
Qu'épanche à larges flots l'inépuisable ciel
Tu sentiras le charme attirant de la tombe...
Et dans la grande paix du soir doré qui tombe
La douce mort viendra de son geste clément
T'offrir la fleur de paix et de renoncement,
Du geste dont on voit, sur l'or des vieux triptyques,
Les Annonciateurs tendre les lys mystiques.

Pise.

A UN POÈTE

Tâche de ressembler, ô grande Ame blessée,
Toi qui saignes sous les flèches de ta pensée
A ces Saints Sébastiens des fresques, dont les yeux
Regardent le regard du Sauveur dans les cieux
Cependant que leur sang ruisselle sous les pointes.
Des anges auprès d'eux se tiennent les mains jointes,
Et leur disent de croire et de savoir souffrir
Pour sauver les bourreaux qui les feront mourir.

Florence.

A UNE VÉNITIENNE

Quand vous dites les vers de Pétrarque et de Dante,
Votre front se fait grave et votre accent pieux,
Et lorsque vous parlez des exploits des aïeux,
On sent, Théa, revivre en vous leur âme ardente.

Votre Venise antique et sa gloire vous hante,
Temps lointains où battant des ailes en pleins cieux
Le lion de Saint-Marc volait victorieux
Des Alpes à Ravenne et de Candie à Zante.

Ah! restez bien fidèle à ces deux cultes fiers :
Celui de la patrie et celui des beaux vers,
Aimez les grands héros comme les grands poètes.

Le temps inique a pris à ceux-ci leurs honneurs;
Aux autres sa main dure a ravi leurs conquêtes :
Qu'ils aient du moins un temple immortel dans nos cœurs!

Venise.

ANDROMÈDE

Tordant ses bras meurtris par l'étreinte de fer
De l'anneau qui l'enchaîne à la roche mortelle
Andromède frémit, cependant qu'autour d'elle
La fête de la vie est éparse dans l'air.

Une ondulation gonfle à peine la mer,
Et sur la rive un bois d'orangers entremêle
Son vert feuillage, où l'or des fruits mûrs étincelle,
Aux bouquets des palmiers dressés dans l'azur clair.

Mais un tragique effroi contracte le visage
De la vierge qui ferme à ce beau paysage
Et ses yeux, et son cœur où roulent des sanglots.

Car toutes ces clartés et toute cette joie
Lui rendront plus affreux l'instant où sur ces flots
Le dragon redouté nagera vers sa proie.

Florence.

L'INCONNU

Sous les pins où le vent passe en plainte si triste,
Un homme vint s'asseoir, et d'un regard amer,
Longtemps il contempla la radieuse mer
Qui roulait au soleil des lames d'améthyste.

Tout autour, des coteaux parfumés par le cyste
Détachaient leur douceur sur un profond ciel clair;
C'était l'après-midi d'un beau jour bleu d'hiver
Et l'inconnu tout haut dit ces mots : « Dieu m'assiste!... »

Mystérieux Songeur qui ne me voyais pas,
Je ne sais si jamais ton pas morne et mon pas
Se croiseront encor sur cette vaste terre ;

Et pourtant ces deux mots jetés tout simplement,
Ces deux mots de détresse ont fait de toi mon frère,
Et ma pitié te suit dans ton lointain tourment!

Campagne toscane.

MUSIQUE EN MER

Le vapeur va glissant sur la mer d'un bleu sombre.
Tour à tour un nuage obscurcit de son ombre,

Ou bien l'ardent soleil inonde de clartés
La côte, un dur pays de rochers dévastés,
Des rocs rouges, des bois tout noirs, des citadelles,
Et des bateaux, ouvrant comme de souples ailes
Leurs voiles au soupir d'un vent tiède et berceur.
Un marin albanais, sur un rythme obsesseur
Mélancoliquement chante un couplet qui traîne,
Et cette caressante et rude cantilène
S'accompagne du cri que jette dans le ciel,
Fatigué de chasser, le goëland cruel.

Mer ionienne.

LE CYGNE

Près du jet d'eau qui va chantant
Un cygne blanc à tête noire
Repose, bercé par l'étang
Qu'un clair rayon de soleil moire.

Un épais et souple rideau
De palmiers verdoyans protège
Les rêves vagues de l'oiseau
Au col d'ébène, au corps de neige.

L'azur du ciel méridional
S'étend pur et sans un nuage
Autour du sommeil idéal
Du cygne au sombre et clair plumage.

Et devant cet être si beau
Que caressent les grands cieux calmes,
Pour qui s'apaise et chante l'eau,
Et qu'éventent les vertes palmes,

On se souvient du Roi des Dieux
Qui, dans la légende païenne,
Parut sous cette forme aux yeux
De Léda, la mère d'Hélène.

Corfou.

ÉPITAPHE D'UNE DÉESSE

Le temple est sur un cap qui domine la mer.
Et les marins qui vont du Pirée aux Cyclades
Peuvent le voir longtemps dresser dans le ciel clair
L'aveuglante blancheur de ses deux colonnades.

Les jours, plus d'un millier de ces jours, un par un
Ont passé sur ce marbre et l'ont laissé sans ride ;
Il a bravé l'assaut des vents et de l'embrun ;
Il ne s'est pas fondu sous le soleil torride.

Pour en jeter à bas une part seulement
Il fallut que ce cap hautain et solitaire
Fût secoué par un immense tremblement,
Formidable frisson de fièvre de la Terre.

Et cela fait un vaste amas prodigieux
De tambours colossaux, d'énormes architraves,
De métopes portant la figure des dieux,
Et de grands chapiteaux doriques, lourds et graves.

Ce temple est une tombe, — ô Passant, parle bas!
La Déesse qui fut en ce lieu suppliée
Dort sous ce marbre blanc. Ne la réveille pas,
— Redoute d'offenser son ombre humiliée!...

Athènes.

LE FANTOME D'HÉLÈNE

C'était un doux matin du doux printemps de Grèce.
Dans l'air léger flottait un souffle de jeunesse,
De larges fleurs de pourpre étoilaient le gazon,
Et des monts d'un gris roux enserraient l'horizon
Que dominaient les pics neigeux du grand Taygète.
Quelques femmes passaient, l'amphore sur la tête,

Et le fin tintement des cloches des troupeaux
De chèvres se mêlait au murmure des eaux
De l'Eurotas bleuâtre entre ses lauriers-roses...
Et parmi la splendeur rayonnante des choses
Je vis s'ouvrir, comme en un rêve, de beaux yeux,
Des yeux bleus et profonds comme ces vastes cieux.
Un front blanc m'apparut sous des boucles dorées,
Une bouche semblable aux corolles pourprées
De l'anémone rouge, et qui me souriait
D'un sourire magique et dont le clair reflet
Passa comme un frisson sur le clair paysage;
Et pour accompagner l'adorable visage,
Des voiles blancs moulaient un corps puissant et pur.
Et c'était, ce fantôme auréolé d'azur,
Toi qui régnas jadis ici, sublime Hélène,
Toi dans la majesté de ton âme sereine...
— « Ame sereine autant que le calme des mers, »
Chantait le chœur antique, et ces héros si fiers
De marcher à la mort pour tes péchés de femme,
N'avaient, en te voyant, d'autre soupir de blâme
Que d'ajouter : « Heureux qui te respire, ô fleur
De l'Eurotas, — ô fleur d'amour, fatale au cœur! »

Sparte.

PAUL BOURGET.

MICHELET

PROFESSEUR A L'ÉCOLE NORMALE

(1827 — 1838)

Pendant l'hiver de 1828-1829, deux fois par semaine, à six heures et demie du matin, on voyait passer sur la place du Panthéon, venant de la rue de l'Arbalète et se dirigeant vers la rue Saint-Jacques, un jeune homme de petite taille, au visage rose encadré de longs cheveux déjà grisonnans, vêtu d'un frac noir, de culottes courtes, de bas de soie, et chaussé d'escarpins. Il ne paraissait pas se douter de la rigueur de la saison; son regard ardent témoignait de la flamme intérieure qui animait ce corps frêle; la pensée rayonnait de son large front et de ses yeux aux vifs éclairs; la parole semblait prête à sortir, vibrante et colorée, de sa bouche fine et mobile; son nez droit aux ailes frémissantes témoignait d'une sensibilité toujours en éveil. Il portait sous le bras quelques livres ou quelques cahiers, marchait vite, la tête haute, l'air animé et inspiré comme par un rêve intérieur, étranger aux choses qui l'entouraient, sauf lorsque la vue d'un cheval brutalisé par un charretier ou d'un chien martyrisé par des enfans lui causait un brusque sursaut et lui arrachait un cri d'indignation.

Ce jeune homme, dont l'apparence et l'allure révélaient la nature exceptionnelle, puissante et délicate à la fois, était Jules Michelet, professeur d'histoire de la petite princesse Louise, fille de la duchesse de Berry, et maître de conférences d'histoire et

de philosophie à l'École préparatoire du collège Louis-le-Grand. Il avait placé à cette heure matinale ses leçons aux futurs professeurs pour être libre de se rendre dès huit heures aux Tuileries, et l'étiquette de la cour lui imposait ce costume, qui d'ailleurs ne déplaisait pas à ses goûts naturellement raffinés. Il grimpait jusqu'aux combles du vieux collège où l'École préparatoire était bien pauvrement logée. Un garçon de salle annonçait l'arrivée du professeur, et l'on voyait les élèves, chacun sa chandelle à la main, les paupières encore lourdes de sommeil, défiler un à un le long des sombres couloirs délabrés pour se rendre à la salle de conférences. Michelet commençait à parler : on oubliait aussitôt la fatigue et le froid, la nudité humide de cette installation misérable, pour vivre pendant deux heures dans un monde de féerie, où tout était lumière, chaleur et vie. Ce n'était pourtant pas un orateur au sens propre du mot, que ce professeur, unique entre tous, qui inspirait à ses élèves, a dit l'un d'eux, « la passion d'un amant pour sa maîtresse. » Il n'avait pas cette ampleur du style, de la voix et du geste, cette période large, nombreuse et châtiée qui transportait d'admiration les auditeurs d'un Cousin, d'un Guizot ou d'un Villemain; mais c'était un magicien dont la parole, tantôt lente et rêveuse, tantôt lancée en phrases brèves, ailées comme des flèches, faisait surgir devant l'esprit de ses auditeurs, par une sorte d'évocation, les idées et les images toujours imprévues qui paraissaient jaillir comme d'elles-mêmes de son cerveau. Cette parole avait sa musique aussi, car elle suivait le rythme intérieur d'une pensée naturellement cadencée; mais cette musique n'avait point de formule apprise et monotone, elle était aussi inattendue et aussi variée que la pensée elle-même. L'éloquence de Michelet était faite d'esprit, de poésie, de sensibilité, d'enthousiasme, tout en étant nourrie de la plus forte culture classique, de l'érudition historique la plus étendue et de sérieuses études philosophiques. Qu'il parlât de philosophie ou d'histoire, on retrouvait tout ensemble chez lui l'homme d'imagination, pour qui l'idée ne devient saisissable que dans les faits qu'elle détermine, et l'homme de pensée qui ne voit dans les faits que les symboles de l'idée qu'ils révèlent. Un des premiers élèves de Michelet, M. Vacherot, qui suivit ses leçons de 1827 à 1829, a retrouvé, au bout de cinquante-trois ans, ses impressions de la vingtième année encore toutes fraîches, en songeant à cet enseignement incomparable. « Nous sautions tous à bas de nos lits pour l'entendre, rêvant encore de ces leçons d'histoire du moyen âge, où les héroïques figures de Wallace, de Robert Bruce, de Godefroi de Bouillon troublaient parfois nos nuits... De quel

mot me servir pour caractériser une telle manière d'enseigner! Ce n'était rien de l'enseignement magistral d'un Guizot. Ce n'était pas non plus l'improvisation puissante et méditée d'un Cousin... C'était la *vision* improvisée d'une réalité qu'il nous remettait sous les yeux, vision dans toute la force dumot, dans laquelle son charmant esprit semait de fins aperçus les palpitans récits qui sortaient de sa forte imagination (1). » M. Jules Simon, qui fut élève de Michelet cinq ans plus tard, parle avec admiration « de cette langue si pure et si familière, qui s'élevait si haut quand il le fallait, qui s'abaissait aux détails les plus simples sans jamais devenir vulgaire, qui souvent laissait deviner plus qu'elle ne disait, hardie comme sa pensée, et pourtant correcte, ornée, comme il convenait à une conversation d'École normale, de citations grecques et latines, sans ombre de pédanterie (2). »

I

Quand Mgr Frayssinous entreprit en 1826 de rétablir par un moyen détourné l'École normale supprimée en 1822, — en fermant les écoles préparatoires de province et en créant au collège Louis-le-Grand une école préparatoire recrutée parmi les élèves les plus brillans des collèges royaux désignés par les recteurs, — il fixa à deux ans seulement la durée des études, réduisit au strict minimum le nombre des professeurs, et décida de remettre à un même maître l'enseignement de la philosophie et celui de l'histoire. Michelet fut chargé de cette double fonction. Ce choix peut nous paraître singulier, à nous qui voyons surtout en Michelet l'auteur de l'*Histoire romaine* et de l'*Histoire de France*. Il ne surprit personne en 1827, et Michelet moins que tout autre. Il paraissait désigné par ses études et par la tournure même de son esprit à faire marcher de front les deux enseignemens. Ses thèses de doctorat, soutenues en 1819, avaient pour sujets les *Vies* de Plutarque et l'idée de l'infini d'après Locke. Pendant les années qui suivent on le voit s'occuper surtout de philosophie, à côté des études grecques et latines qu'il poursuit en vue de l'agrégation, et de ses cours de lettres à l'institution Briand. Il lit Laromiguière, Aristote, Condillac, De Gérando, Dugald-Stewart. A l'agrégation des lettres, où il est reçu le 21 septembre 1821, c'est surtout en philosophie qu'il brille, et M. Victor Leclerc veut le faire

(1) *Figaro* du samedi 22 juillet 1882.

(2) Notice lue à l'Académie des sciences morales et politiques, le 4 décembre 1886, et réimprimée dans le volume intitulé : *Mignet, Michelet, Henri Martin.*

entrer comme professeur de philosophie au collège Henri IV. Il demande, sans l'obtenir, qu'on le désigne comme agrégé pour les classes de philosophie. Lorsqu'il est nommé agrégé suppléant pour les lettres à Charlemagne, il considère cette besogne comme accessoire. Ce qui l'occupe pendant tout l'hiver 1821-1822, c'est l'*Histoire de la philosophie* de Deslandes, les *Essais* de Reid, la *Philosophie de l'esprit humain* et l'*Histoire des sciences métaphysiques* de Dugald-Stewart, le *Traité des signes* de De Gérando et l'*Histoire* de Gibbon qui est aussi pour lui une lecture philosophique. Il se met à traduire Reid et Dugald-Stewart. Il faut noter pourtant qu'un instinct secret le détournait des spéculations métaphysiques et de la philosophie purement doctrinale pour l'attirer vers la philosophie du langage, l'histoire des idées et des mœurs, la philosophie de l'histoire. Il était poussé de ce côté non seulement par l'attrait qu'exerçaient la réalité et la vie sur sa puissante imagination, mais aussi par les tendances mêmes de l'école de Condillac et de l'école Écossaise qui faisaient une place considérable à l'histoire et à la linguistique. De bonne heure se fit jour dans son esprit l'idée que l'étude de l'histoire est la contre-épreuve de l'observation psychologique, que la psychologie de l'individu est étroitement liée à celle des peuples. Dès 1819 il médite d'écrire un livre sur le *Caractère des peuples trouvé dans leur vocabulaire;* en 1822 il songe à un *Essai sur la culture de l'homme*, puis à une *Histoire philosophique du christianisme*, enfin à des essais philosophiques sur les poètes. Une cause accidentelle acheva de déterminer sa vocation et de lier indissolublement en lui l'historien au philosophe. L'abbé Nicole, l'ami du duc de Richelieu, qui, après une brillante carrière pédagogique en Russie, avait conquis en France une situation considérable dans l'instruction publique comme membre du Conseil royal et comme recteur de l'Académie de Paris, et qui connaissait et appréciait Michelet, l'appela à professer l'histoire au collège Sainte-Barbe dont il avait été un des fondateurs. C'est pour l'usage de ses élèves que Michelet publia en 1825 un *Tableau chronologique de l'histoire moderne* (1453-1789), et en 1826 des *Tableaux synchroniques de l'histoire moderne* (1453-1648). L'admirable *Précis d'histoire moderne* qui fut composé de mai à novembre 1827 est le résumé de ses cours de Sainte-Barbe.

Il n'abandonnait pas pour cela ses études philosophiques. Il continuait à étudier De Gérando et Dugald-Stewart; il lisait Kant, Auguste Comte, Saint-Simon, Smith, Paley, Fergusson; et surtout il vivait plongé dans les œuvres de Vico. Il entreprend le 28 juin 1824 une traduction de sa *Philosophie de l'histoire*. Elle

est achevée en 1826 et paraît en mars 1827, précédée d'un discours préliminaire. Cette traduction de Vico exerça sur sa pensée une influence décisive. « Je suis né, dira-t-il, de Virgile et de Vico. » Le caractère symbolique des faits historiques, l'enchaînement régulier des phases du développement humain, avec leurs flux et leurs reflux, leurs *corsi* et *ricorsi*, l'importance de l'action des masses anonymes dont les grands hommes ne sont que les représentans accidentels, symboles d'une collectivité comme les faits particuliers sont les symboles d'une idée générale, le rôle capital des traditions poétiques à l'aurore des civilisations, et des recherches étymologiques pour l'étude des origines, toutes ces idées qui animeront son œuvre entière, se sont fixées dans son esprit par l'étude de Vico. Il y ajoute une vue personnelle qui modifie sensiblement le déterminisme idéaliste et religieux de Vico, c'est la conception de l'histoire comme une lutte entre l'homme et la nature, entre la liberté et la fatalité, entre la lettre et l'esprit, comme une ascension constante et providentielle vers l'autonomie morale. Dans le bouillonnement intellectuel qui l'agite pendant ces années de préparation féconde, on voit naître dans son cerveau des projets que son âge mûr réalisera en partie : en 1825, il trace le plan d'une *Philosophie de Thucydide* et d'une *Philosophie d'Eschyle*, puis d'une *Étude religieuse des sciences naturelles*. En 1826 il commence à préparer une histoire de la Réforme et de la Ligue ; il rêve d'écrire une géographie historique et de former un recueil des *Monumens historiques du christianisme*.

Bien que ni le *Vico* ni le *Précis d'histoire moderne* n'eussent encore paru quand Michelet fut appelé à l'école préparatoire (1), ceux qui le connaissaient savaient qu'il ne serait déplacé dans aucune des deux chaires qu'on lui confiait. En le choisissant on évitait d'assez gros embarras. L'école de Laromiguière, qui était seule bien vue de l'administration supérieure, était discréditée auprès de la jeunesse, tandis que M. Cousin et ses disciples passaient pour des révolutionnaires. Michelet tenait le milieu entre les deux partis, et ses préoccupations, en apparence exclusivement psychologiques et historiques, le faisaient regarder comme inoffensif. D'ailleurs, s'il était en relations personnelles avec Villemain, Guizot et Cousin, il était considéré comme bien pensant. Il était lié avec Ballanche, avec Lamartine, avec des membres du Conseil royal connus pour leur piété, MM. Guéneau de Mussy et de Maussion,

(1) La mémoire de Michelet l'a donc trahi, quand il a dit, dans la préface de l'*Histoire de France* de 1869 en parlant de sa nomination : « Mon *Vico*, le *Précis d'histoire moderne*, paraissaient des titres suffisans. »

avec M. Mazure, un ancien censeur, intime ami de Mgr Frayssinous. Il s'était fait baptiser en 1816; il faisait partie de la *Société catholique des bons livres*, créée en 1824; enfin il était patronné par l'abbé Nicole. L'influence de l'abbé était prépondérante au Conseil royal; elle était puissante aussi au Château, où il avait une amie dévouée en Mme de Gontaut, gouvernante des enfans de France. Il est probable que c'est principalement à l'abbé Nicole que Michelet dut d'être nommé à l'école préparatoire et désigné pour enseigner l'histoire à la princesse Louise.

Faut-il croire d'après cela que Michelet fût alors, comme on l'a dit quelquefois, un catholique croyant? Faut-il admettre comme authentique l'anecdote rapportée par M. d'Haussonville (1), d'après laquelle M. de Vatimesnil aurait dit aux personnes qu'effrayait la nomination de Guigniaut comme directeur de l'École : « Rassurez-vous, nous avons M. Michelet dont l'influence combattra la sienne? » — Je ne le pense pas. M. Guigniaut n'a jamais effrayé personne, et Michelet, tout en se croyant et en se déclarant chrétien, ne faisait ni ne disait rien qui pût le faire passer pour un dévot. Son *Journal intime* nous le montre en 1820 et 1821 tout imbu de l'esprit du XVIIIe siècle et de la Révolution, humanitaire à la façon de Rousseau, démocrate et libéral avec passion, et aussi détaché des dogmes que le Vicaire savoyard. Il était, il est vrai, ardemment spiritualiste et il le restera toujours, convaincu à ce point de l'indestructibilité du moi qu'à ses yeux l'existence de Dieu était comme le corollaire de la croyance en l'immortalité de l'âme; il était religieux, mystique même, de nature et d'instinct; il avait pour l'Église catholique la piété filiale due à « la vieille mère du monde moderne »; mais cette piété était déjà, en 1827, une piété d'historien; il vénérait et admirait le christianisme comme la religion qui a libéré l'homme des servitudes de la matière, comme la dernière et la plus haute évolution religieuse de l'humanité; mais, s'il le regardait alors comme la religion définitive et éternelle, il admettait qu'il devait se transformer sous l'effort de la science. Il suffit de se rappeler que ses mémoires sur Luther étaient commencés dès 1825 et dans quel esprit il les a conçus, pour ne pas voir en lui un catholique au sens strict. Les notes prises à ses cours par ses élèves (2) nous montrent qu'il n'a jamais cherché à

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1875. On ne saurait reprocher à l'auteur de cette fine et consciencieuse étude de nous avoir représenté Michelet, de 1820 à 1840, comme plus royaliste et plus catholique qu'il n'était. Avant la publication du *Journal* de sa jeunesse et des documens que nous faisons connaître aujourd'hui, il était difficile de se faire une idée juste de l'évolution de ses idées.

(2) Mme Michelet a bien voulu nous les communiquer. Qu'elle reçoive ici l'expres-

donner le change sur ses convictions. Il accorde une très grande place dans ses leçons aux questions religieuses; il témoigne toujours au christianisme un tendre respect, mais partout éclate son absolue indépendance à l'égard du dogme. Il en parle en historien, en philosophe, jamais en croyant. Qu'on en juge par ce passage, le plus précis de tous comme affirmation religieuse :

Une religion bien plus mystérieuse, bien plus profonde, croissait invisible, et devait les remplacer toutes. Ici encore nous trouvons le culte de la vie et de la mort, c'est l'enseignement commun des religions de l'Orient; mais il y a de grandes différences. Ici, c'est un Dieu qui meurt volontairement pour l'homme; ce n'est pas ce Dieu multiple, Dieu actif et passif à la fois, ce Dieu indifférent du panthéisme; et si la Grèce avait accompli un immense progrès, en donnant à ses Dieux la perfection de la beauté humaine, combien est-ce un progrès plus grand, d'avoir élevé la divinité à la perfection morale de l'homme et d'avoir fait de la divinité, non pas le lien commun de la nature matérielle, mais un type de toute perfection ! Le genre humain tomba à genoux, et, sauf les interprétations que la science peut donner, il doit y rester toujours. « La science, a dit saint Clément d'Alexandrie, c'est la démonstration de la Foi. » Nous retournerons la proposition et nous dirons : « La Foi, c'est la science à démontrer. »

Le vendredi 4 juillet 1830, il commentait ces paroles en ces termes :

Cette pensée de saint Clément a besoin d'explication et de développement : démontrer la foi par la science est aussi l'une des vocations de notre siècle et ce serait bien certainement le plus bel emploi de la science qu'une démonstration libérale des croyances religieuses que nous inspire le christianisme. Toute foi raisonnable sort de l'instinct naturel; ce n'est que de cette manière que l'on peut entendre la foi. Prenons un exemple : le christianisme a consacré de très bonne heure la croyance à la mère de Dieu, et toutes les nations barbares ont accueilli avec admiration et enthousiasme cette admirable poésie qui divinise à la fois la maternité et la virginité. C'est qu'il y a dans le cœur de l'homme un instinct naturel du rôle élevé auquel la femme est appelée dans le monde... L'exaltation des peuples de race germanique pour la raison froide des femmes du Nord a été la trame sur laquelle le christianisme a tissu cette poésie, cette histoire, cette philosophie, car les trois noms lui conviennent également. Ainsi la foi naît toujours d'un instinct naturel. C'est le commencement, c'est la poésie. Voyons la science.

La science consiste à montrer *comment* la foi est sortie d'un instinct naturel, car ce qui est conforme à la nature est ce qui est juste, et quand la philosophie ne justifierait pas la foi, il ne faudrait pas encore condamner la foi. L'adhésion du monde entier pendant l'imposant espace de deux mille ans ne peut venir d'une erreur passagère : on conçoit à peine une erreur qui vive deux mille ans. Le temps est venu où la science s'agrandissant de jour en jour s'appliquera à la foi comme explication, comme justification.

sion de notre gratitude. C'est grâce à ces notes que nous avons pu reconstituer tout l'enseignement de Michelet.

Cet âge est venu pour le christianisme, et il ne faut pas que de pareils travaux aient la forme polémique, il faut que leur forme soit critique, dogmatique. Tout ce qui est polémique s'inspire des intérêts du moment. Tout livre scientifique sur le christianisme est à faire : tous ceux qui ont paru jusqu'à présent l'ont traité, tantôt comme un objet de foi qui doit être inviolable, tantôt comme un objet de réprobation.

Il y a une chose bien remarquable et qui prouve en faveur du christianisme, c'est qu'après tant de siècles d'une guerre acharnée, il ne s'élève pas de nouveau culte. Quand le polythéisme ne trouva plus la foi au cœur des hommes, le christianisme était là pour le remplacer. Aujourd'hui, à la place de ce culte qu'on veut renverser, aucun culte nouveau ne se présente.

Car je ne parle pas du saint-simonisme : ceux qui commencent une religion par le panthéisme, tombeau de toute religion, n'ont ni science ni philosophie. Partout où le panthéisme porte la main, il glace le sentiment moral. On a dit que la vie tend à réconcilier l'âme avec le corps, l'esprit avec la matière, et cette réconciliation, cette paix entre l'esprit et la matière est l'œuvre que le panthéisme prétend accomplir. Je ne pense pas que l'homme puisse jamais faire un traité de paix perpétuelle avec le corps. Le corps est toujours l'ennemi de la liberté humaine. C'est le moyen le plus ingénieux que la nature sensuelle emploie pour nous tromper, que de se dire en paix avec l'âme. Il ne faut pas qu'elle existe, cette paix ; il faut que l'âme lutte jusqu'à ce que le corps soit son esclave. On saoule le monstre et on se dit : Paix avec le corps ! Non, il faut que ce dernier soit vaincu, non rassasié.

Cette admirable page nous montre à quel point Michelet était libre d'esprit vis-à-vis de la dogmatique chrétienne et pourtant attaché au christianisme. Sans être catholique au sens rigoureux du mot, il voyait dans le christianisme le fait essentiel de l'histoire, et la religion éternelle « sauf les interprétations que la science peut donner. » Aussi pouvait-il en toute sincérité, lorsqu'il écrivit le 28 octobre 1826 à Mgr Frayssinous pour lui demander la chaire de philosophie et d'histoire à l'École préparatoire (1), parler en ces termes de ses titres et de ses principes : « J'ai déjà publié deux opuscules historiques (les *Tableaux chronologiques et synchroniques de l'histoire moderne*) ; je fais imprimer en ce moment la traduction d'un ouvrage de Vico, où l'étude de l'histoire est éclairée par une philosophie conforme à la religion. Les principes exprimés dans ces divers ouvrages répondent assez de ceux du soussigné. Il peut d'ailleurs invoquer le témoignage de plusieurs membres du Conseil royal, *tant ecclésiastiques que laïques.* » Une autre lettre, du même jour, adressée à un haut fonctionnaire — très probablement M. Letronne, inspecteur général de l'Université et président de la commission d'instruction

(1) Dès le 4 septembre il avait écrit à Mgr Frayssinous pour demander une chaire à l'École préparatoire, quelle qu'elle fût : philosophie, histoire ou langues anciennes. Il disait avoir fait des vers grecs. Cette première lettre fut classée, sans réponse.

chargée de la direction de l'École préparatoire, — nous apprend quels étaient ses répondans et quelles ses vues d'avenir : « L'intérêt pécuniaire n'est point ce qui m'a guidé dans cette demande (1). M. Guéneau de Mussy, auquel j'ai exposé mes idées sur l'unité religieuse de la philosophie et de l'histoire, peut attester que mes mobiles sont d'un ordre plus élevé... Tout mon présent, tout mon avenir sont dans l'Université. Je n'ambitionne rien en dehors. C'est ma patrie; j'y veux vivre et mourir. Dès mon enfance, les premières consolations qui ont adouci les malheurs de ma famille me sont venues de l'Université... Mes seuls amis, mes seuls protecteurs sont dans l'Université. Je n'en ai jamais cherché ailleurs. Ce sont plusieurs membres du Conseil royal, quelques inspecteurs, enfin mes anciens professeurs; ce sont MM. Guéneau de Mussy, de Maussion et Nicole, Mazure, Létendart, Villemain et Leclerc. Les trois derniers de ces messieurs me connaissent depuis douze ans; ils peuvent dire dans quelle retraite j'ai vécu, d'abord auprès d'une mère malade, depuis dans le faubourg le plus éloigné (2); c'est ce qui m'a permis d'acquérir des connaissances plus variées peut-être que les personnes qui, avec plus de facilité, partagent leur vie entre le monde et l'étude (3). »

Une grave maladie, qui mit en danger la vie de Michelet en novembre 1826, fit suspendre sa nomination, et l'enseignement qu'il demandait fut provisoirement confié à Armand Marrast, ce fantaisiste surveillant général de l'École préparatoire, qui charmait les loisirs des élèves en leur chantant les chansons de Béranger avec accompagnement de guitare. Enfin, le 3 février 1829, Mgr Frayssinous nomma Michelet maître de conférences de philosophie et d'histoire (4). Il avait adressé au ministre un plan détaillé de son cours, qui malheureusement ne nous a pas été conservé. Ce ne devait être que le développement de la formule présentée à Guéneau de Mussy : l'unité religieuse de l'histoire et de la philosophie. Il considéra en effet ses deux

(1) On le croira sans peine. Il eut 2000 francs de traitement pour son double enseignement. Il fut, sur ses réclamations, porté à 2400 francs le 29 novembre 1828, puis à 3000 francs le 2 novembre 1829.

(2) Il avait habité rue de la Roquette jusqu'en 1827; il vint alors rue de l'Arbalète. Il était marié depuis 1824 et garda son père auprès de lui.

(3) Ces lettres sont conservées aux Archives nationales.

(4) On voit dans la préface de l'*Histoire de France* de 1869 que Michelet s'imagina plus tard avoir été nommé sous Martignac, par Vatimesnil : « Sous le ministère Martignac, dit-il (un court moment de libéralité), on s'avisa de refaire l'École normale, et M. Letronne, que l'on consulta, me fit donner l'enseignement de la philosophie et de l'histoire ». Tous les biographes de Michelet ont naturellement reproduit cette erreur. Il ne dut à Vatimesnil que sa première augmentation de traitement.

enseignemens comme étroitement liés et sa première leçon fut une introduction générale aux deux cours. « Jusqu'ici, disait-il en commençant, la philosophie et l'histoire ont été l'objet de deux études entièrement distinctes. Cependant elles sont la preuve l'une de l'autre; elles ne peuvent ni l'une ni l'autre prétendre à un haut degré de certitude si on ne les compare. La philosophie s'est bornée à des phénomènes bien fugitifs de la pensée individuelle. Si elle s'était assise sur la base plus large de l'espèce et de l'individu, elle aurait fait plus de progrès, et la plupart des faux systèmes n'auraient pas réussi. Nous allons embrasser dans une seule étude l'histoire et la philosophie. Ainsi unies par une heureuse alliance, elles se prêteront un mutuel secours. » L'histoire étudiera les faits, la philosophie les lois; l'histoire, l'homme collectif; la philosophie, l'homme individuel. La psychologie de l'individu trouvera sa confirmation dans celle de l'espèce; car l'humanité comme l'individu passe de la spontanéité à la réflexion, de l'instinct à la raison, de la fatalité à la liberté. Le développement religieux de l'humanité est la confirmation des conclusions spiritualistes de la philosophie.

Les deux premiers cours d'histoire de Michelet traitèrent de l'histoire générale, depuis l'Égypte jusqu'aux croisades. Il commença par l'Orient, faisant de l'histoire orientale la préface de l'histoire de la Grèce et de Rome. Il montra l'humanité se dégageant peu à peu des fatalités de la nature pour prendre conscience d'elle-même; il insista sur l'histoire des juifs parce que leur religion est une préparation au christianisme, et salua dans le triomphe des idées chrétiennes le triomphe définitif de la liberté sur la fatalité, de l'homme sur la nature. En 1828-1829 il s'occupa plus spécialement de la France et du moyen âge et s'étendit avec complaisance sur les origines celtiques. Dans ces cours, comme plus tard dans son histoire de France, il fait une large place à la géographie, qu'il s'agisse de l'Asie, de la Grèce ou de l'Italie. La géographie est pour lui « le matérialisme de l'histoire. » Il montre « au milieu de quelles circonstances physiologiques, physiques, botaniques, zoologiques, minéralogiques » s'est développé l'être humain, l'être moral, « le spiritualisme de l'histoire. »

Son cours de philosophie fut presque exclusivement un cours de psychologie. Le fond ou du moins le plan en était emprunté aux philosophes de l'École écossaise, mais il les contredisait souvent et les complétait par Kant et Schelling; « les premiers, disait-il, nous donnent le point de départ, le bon sens; les seconds y ajoutent la science. » Ce qui prenait une originalité charmante

et imprévue à ce cours, c'était l'appel constant que faisait le psychologue aux souvenirs de l'historien, et l'apparition de Tibère ou de Néron, des chevaliers du XIVe siècle ou des souliers à la poulaine, au milieu de l'analyse des facultés. Michelet commençait par établir la différence des sciences physiques et des sciences philosophiques, puis montrait la supériorité des méthodes d'observation en psychologie sur leur emploi dans les sciences physiques. Il passait ensuite en revue les facultés de l'âme, critiquant les systèmes de Laromiguière, des Écossais et de Kant; il insistait sur la nécessité de considérer les facultés non isolément, mais dans leur enchaînement et leur réaction mutuelle. Il étudiait alors successivement la conscience, la perception, l'abstraction, la généralisation, la mémoire, l'association des idées, l'imagination, le raisonnement, l'induction, la méthode, les signes, les classifications et le langage. S'il prenait comme point de départ la théorie des facultés de Dugald-Stewart et la théorie des signes de De Gérando, il y mêlait beaucoup de vues personnelles, surtout dans les chapitres sur l'association des idées et l'imagination, ainsi que les applications historiques les plus inattendues. L'examen de l'influence des lumières sur la moralité lui suggérait un brillant développement sur la supériorité morale de la société romaine sous l'Empire comparée à celle de la République ou de la Grèce. « La Rome toute sanguinaire et barbare des Scipions est inférieure à la Rome, voluptueuse peut-être, mais humanisée, des Césars. La loi civile qui régnait alors atteste le progrès de l'humanité. » A propos de l'association des idées, il parlait de la mode au XIVe siècle, pendant la Révolution et sous la Restauration. Il présentait les observations les plus ingénieuses sur l'histoire des arts, des lettres et des langues. En parlant de la perception, il faisait observer que les hommes ont fait dériver la connaissance, d'abord du monde extérieur, puis des dieux, enfin de la conscience et du moi, et que Kant et Fichte ont donné la philosophie de la Révolution française, qui est le triomphe de la croyance à la liberté de l'homme. De même, quand il traitait des idées générales, il montrait ces idées placées par les philosophes d'abord en Dieu, puis dans les choses, enfin dans l'homme.

Le rôle de l'homme, le rôle de la liberté humaine, c'est à cette idée que sa pensée revient toujours invinciblement. C'est cette idée qui dirigera toutes les recherches de l'historien, comme c'est à elle qu'aboutissent les analyses du psychologue. On peut déjà entrevoir que la France lui apparaîtra comme la principale représentante de la liberté morale, et que deux époques l'attireront entre toutes comme celles où sont jouées les scènes décisives

du drame de la liberté : le XVIe siècle avec la Renaissance et la Réforme, le XVIIIe avec la Révolution. Mais pour bien comprendre le christianisme qui a commencé l'œuvre libératrice, la France qui l'a achevée, il faut connaître Rome. Cette idée, exprimée en 1830 en un magnifique langage dans l'*Introduction à l'Histoire universelle*, était déjà partout visible dans les cours de 1827 à 1830. Michelet pensait dès 1828, en faisant ses leçons d'histoire romaine, ce qu'il écrivait en 1830 : « Rome a été le nœud du drame immense, du drame de la liberté. C'est en nous plaçant au sommet du Capitole que nous embrasserons, du double regard de Janus, et le monde ancien qui s'y termine et le monde moderne que notre patrie conduit désormais dans la route mystérieuse de l'avenir. »

En décembre 1827 avait paru une édition incomplète du *Précis d'histoire moderne*, fruit de ses cinq années d'enseignement à Sainte-Barbe, qui parut sous sa forme définitive en 1828. Il employa ses vacances de 1828 à un voyage en Allemagne, où il visita Heidelberg, Francfort, Mayence, Bonn pour se perfectionner dans l'allemand, recueillir des livres, voir Creuzer, Gœrres, Welcker. Il est alors tout plein du moyen âge, commence à étudier Luther, prépare une *Encyclopédie des Chants populaires*, rêve de doter la France d'un livre analogue aux *Deutsche Rechtsalterthümer* de Grimm et cherche dans le vieux droit allemand les *Origines du droit français*, sur lesquelles il accumula des notes qui formèrent le volume publié sous ce titre en 1837.

II

Ces études nouvelles ne produisirent pas encore tout de suite leur effet dans son enseignement. L'histoire n'en occupe encore que la moindre part. En 1828-1829 il consacre deux de ses trois conférences à la philosophie, et ajoute à son cours de psychologie un cours de morale qui avait pour base un commentaire du *Théétète*, du *Philèbe* et de l'*Euthyphron*. Mais, en 1829, un heureux événement vint l'arracher, bien malgré lui, à la philosophie, pour le donner tout entier à l'histoire. Le ministère Polignac, dont M. de Montbel faisait partie comme ministre de l'Instruction publique, réforma l'École préparatoire, augmenta le nombre des chaires, sépara l'enseignement de l'histoire de celui de la philosophie et limita les cours d'histoire à l'histoire ancienne, à la géographie comparée et à l'archéologie. Michelet, prévenu d'avance des projets de M. de Montbel, lui écrivait dès

le 22 septembre : « Si Votre Excellence se proposait de séparer l'enseignement de la philosophie de celui de l'histoire, j'ose espérer qu'elle me permettrait de conserver le plus important et le plus élevé des deux, celui de la philosophie. Au cas où la traduction du grand ouvrage de Vico ne semblerait pas un titre suffisant, je présenterais la traduction achevée de deux ouvrages de Reid et de Dugald-Stewart. » M. de Montbel ne fit pas droit à cette demande. Michelet était suspect de tendances cousiniennes, et la philosophie de Cousin était alors mal vue du pouvoir, comme entachée de libéralisme. On lui préféra M. Saphary, un condillacien qui offrait, disait-on, les plus grandes garanties au point de vue religieux, mais dont les élèves refusèrent si obstinément de suivre les leçons qu'il fallut se résigner à le remplacer par Jouffroy.

Dubois se plaignit amèrement, dans le *Globe* du 18 novembre, de l'acte d'autorité qui imposait à Michelet un enseignement pour lequel il n'était point préparé. Mais Michelet, après un moment de mauvaise humeur, se fit bien vite à sa nouvelle situation et justifia la décision de M. de Montbel, par le cours d'histoire romaine qu'il fit dans l'hiver de 1829-1830. Tout y était nouveau pour ses auditeurs : le plan, les idées, les conclusions; tout y était exprimé avec une originalité, une force, un éclat incomparables. Les deux premières leçons avaient pour objet de marquer la place de Rome dans l'histoire de l'humanité. La troisième était consacrée à la géographie de l'Italie, la quatrième et la cinquième à ses populations. La religion, les institutions, les arts des Étrusques occupaient trois leçons ; les trois suivantes étudiaient le Latium, les Latins, leur agriculture, leur industrie, leur culte. La discussion des documens relatifs à la primitive histoire de Rome, l'examen des systèmes de Vico et de Niebuhr, la démonstration de l'incertitude des premiers siècles de Rome formaient cinq autres leçons. Ensuite venaient la topographie de Rome, l'histoire des origines, une leçon sur Servius Tullius, une sur la population de Rome, une sur les plébéiens et les patriciens, deux sur l'*Ager romanus* et les colonies, deux sur les révolutions de Rome jusqu'à 405, enfin quatre leçons très approfondies sur la loi des XII tables.

Le travail excessif auquel Michelet s'était livré depuis son entrée à l'École préparatoire avait profondément ébranlé un organisme qui fut toujours frêle. Il dut prendre un congé de deux mois et se faire remplacer en mars et avril 1830 par M. Chardin. Il consacra ce temps de repos forcé à visiter l'Italie et surtout Rome. Nous pouvons l'y suivre pas à pas dans le beau journal de

voyage que la piété de sa veuve nous a fait connaître (1). Au retour, son *Histoire de la République romaine* était achevée dans son cerveau, sinon entièrement écrite. Elle parut en 1831. Elle devait être complétée par une histoire des empereurs. Celle-ci fut plusieurs fois ébauchée dans les leçons de Michelet à l'École normale, et les fragmens que nous en connaissons nous autorisent à penser qu'elle ne l'eût cédé en rien, pour l'originalité et la profondeur, à l'*Histoire de la République*. Il y aurait montré les bienfaits que l'administration impériale, même celle des mauvais empereurs, apporta aux citoyens de l'*Orbis romanus*, ce qu'ils firent pour l'unité morale et matérielle du monde, pour l'établissement de l'égalité civile, pour la jurisprudence et pour le droit de tous les temps. Mais la révolution de Juillet, qui éclata trois mois après son retour, lui fit remettre à un avenir indéterminé l'achèvement de l'histoire romaine, l'enleva à l'antiquité, et l'obligea à ne plus s'occuper que du moyen âge et des temps modernes.

Dans l'*Introduction à l'histoire universelle*, écrite, comme il l'a dit, « sur les pavés brûlans », et qui résumait en traits de flamme la philosophie de l'histoire qui inspirait son enseignement, Michelet exprime encore l'espoir de donner une histoire complète de Rome ; mais il fut détourné de son dessein par les changemens apportés le 30 octobre 1830 à l'organisation de l'École préparatoire. On lui rendit son nom d'École normale ; on y rétablit la scolarité de trois ans et on confia l'enseignement de l'histoire à deux professeurs : Lebas, en première année, était chargé de l'histoire ancienne ; Michelet, en seconde année, de l'histoire du moyen âge et des temps modernes. Tous deux se partageaient la direction des exercices pratiques de la troisième année en vue de l'agrégation. Michelet, qui concevait toujours l'histoire comme une grande synthèse philosophique, ne voulut point priver ses élèves des travaux qu'il avait faits de 1827 à 1830, alors que l'histoire ancienne était le principal objet de ses leçons ; nous le voyons en 1831-32 et en 1833-34 refaire aux élèves de troisième année ses anciens cours sur l'Orient, la Grèce et Rome ; mais ses deux conférences de seconde année furent toujours consacrées à la France et à l'Europe moderne. Sa nomination comme chef de section aux Archives en 1831 mit à sa portée une mine inépuisable de documens qu'il fouilla avec passion. Il y retrouvait les émotions qu'il avait ressenties, tout enfant, dans le musée des Monumens français, quand il y évoquait les ombres de Chilpéric, de Dagobert et

(1) *Rome*, 1890.

de Frédégonde. C'était la France même qu'il voyait là, ensevelie dans des cartons poudreux. Cette mort n'était qu'apparente : il sentait en lui la force magique qui allait la ressusciter.

Dès lors, la composition de son *Histoire de France* fut sa grande affaire. Elle absorba presque toutes ses pensées. C'est à elle que se rattache presque tout son enseignement. Elle devait d'abord tenir tout entière en cinq volumes ; les deux premiers, parus en 1833, embrassaient à eux seuls plus de huit siècles ; mais à mesure qu'il étudiait notre histoire, elle lui paraissait plus mal connue et plus nécessaire à connaître dans tous ses détails. A partir de 1834 son œuvre prit dans son esprit de si vastes proportions qu'il lui fallut quatre volumes pour la conduire de Philippe le Bel à Louis XI. Il dut prendre des secrétaires pour l'aider dans son travail de dépouillement des textes : ce furent ses anciens élèves de Sainte-Barbe et de l'École normale, Ravaisson, Duruy, Chéruel, Wallon, Yanoski et un jeune théologien alsacien, Müntz. Il menait la vie la plus retirée, plongé dans ses livres et ses manuscrits, fuyant les réunions mondaines, et n'ouvrant guère sa porte qu'à ses secrétaires à qui il distribuait à midi le travail quotidien tout en déjeunant avec eux, à quelques anciens élèves qu'il aimait à recevoir à sa table, et à de rares amis parmi lesquels les plus intimes étaient Quinet, Eugène Burnouf et le médecin Edwards, l'auteur des *Caractères physiologiques des races humaines considérés dans leurs rapports avec l'histoire*, qui exerça sur lui une assez profonde influence. Les visites que Michelet fit en Angleterre avec Chéruel en 1834, dans le sud-ouest de la France avec Duruy en 1835, étaient entreprises en vue de son histoire, et nous retrouvons dans celle-ci, remaniées et transformées, les pages de ses journaux de voyage(1). Les *Mémoires de Luther*, parus en 1835, se rattachent encore à ses leçons de l'École normale sur le XVIe siècle. Le cours qu'il fit à la Sorbonne en 1834 et 1835, comme suppléant de Guizot, alors ministre, n'est pas autre chose que son cours de l'École sur le moyen âge, présenté sous une forme plus oratoire et plus philosophique, et continué jusqu'à la fin du XVIe siècle. C'est vraisemblablement aussi l'histoire de France qu'il enseignait à la princesse Clémentine, fille de Louis-Philippe, dont il fut le professeur, comme il avait été celui de la princesse Louise.

Ce qui faisait l'originalité des cours de Michelet à cette époque, c'était l'association des recherches d'érudition les plus minutieuses avec les dons les plus rares de l'imagination et une constante préoccupation philosophique. On peut dire que l'érudition et la

(1) Voyez le volume intitulé : *Sur les chemins de l'Europe*, 1893.

philosophie sont les deux servantes de son imagination, et lui fournissent, l'une les matériaux, l'autre les plans des palais enchantés qu'elle évoque. Michelet a été un des premiers en France à recourir aux sources manuscrites pour la composition d'une histoire générale. De 1830 à 1834 il consacrait toujours plusieurs conférences à des discussions de textes, en particulier à l'examen des lois barbares ; il accompagnait chaque leçon d'une bibliographie ; il tenait ses élèves au courant de ses découvertes aux Archives ; il leur faisait faire des analyses de livres d'érudition et des études de textes. Mais son cours ne s'attardait pas au récit détaillé des événemens ; il les supposait connus et en donnait la philosophie, non pas présentée en langage abstrait et sous forme d'idées générales, mais rendue sensible par quelques faits concrets, particuliers et caractéristiques, décrits dans le langage le plus pittoresque et le plus imagé. La méthode de Michelet consistait toujours à prendre les faits comme des symboles, des « hiéroglyphes idéographiques » ; et la victoire de l'esprit sur la nature était toujours le fond de sa philosophie de l'histoire. La France occupait la plus grande place dans ce cours, mais toute l'histoire européenne y était rattachée comme à son centre naturel. Chaque année la répartition des leçons variait quelque peu ; les sujets traités brièvement une année étaient plus développés l'année suivante, mais le fond restait le même. En 1830-31 le cours s'étendait jusqu'à Louis XI ; en 1835-36 il allait jusqu'au XVIIe siècle ; mais alors il avait fallu sacrifier les leçons d'érudition sur les lois barbares. La publication des *Origines du droit français* les rendait moins nécessaires (1).

A côté de ce cours suivi qui occupait ce qu'on appelait la *grande leçon*, et qui était fortement conçu, très préparé pour le

(1) Voici le sommaire des leçons de 1830-31 ; il donnera une idée des grandes divisions du cours : 1. Caractères de l'histoire moderne. — 2. Les Invasions. — 3. Les Germains. — 4. La Gaule romaine. — 5-8. Étude des lois barbares. — 9. Les Mérovingiens. — 10. De Charles Martel aux temps féodaux. — 11. Dissolution de l'empire carolingien. — 12. La féodalité et les dynasties nouvelles. — 13. Faiblesse de la monarchie au Xe siècle. — 14. La France et l'Angleterre au XIe siècle. — 15. Les Normands. — 16. Les Mahométans et l'Empire grec. — 17-19. Les Croisades. — 20. Caractères populaires de la Royauté, de Louis VI à Philippe-Auguste. — 21. La France et l'Angleterre au XIIe et au XIIIe siècle. — 22. Jean sans Terre. Henri III. — 23. tat de l'Europe vers 1300. — 24. Philippe le Bel. — 25. Angleterre. Édouard Ier. — 26. Géographie de l'Allemagne. — 27. L'Allemagne de Lothaire II à Frédéric Ier. — 28. Pise, Gênes et Venise jusqu'en 1300. — 29-31. L'Allemagne de Rodolphe de Habsbourg à Charles IV. Les Suisses. — 32. Rienzi. — 33. Résumé de l'histoire de l'Europe jusqu'au XIVe siècle. — 34. L'Église. Occam. Wiclef. Jean Huss. — 35. Conciles de Constance et de Bâle. — 36. Luther. — 37-38. France et Angleterre de 1307 à 1360. — 39. De Charles V à Charles VII. — 40. Les races, le droit politique et la langue en Angleterre. — 41. L'Espagne au moyen âge.

fond comme pour la forme, Michelet donnait en seconde année une conférence libre et familière, qu'on nommait la *petite leçon*, où il apportait aux élèves les idées suggérées par ses lectures et ses méditations de la semaine, ou des éclaircissemens sur les diverses parties du cours. C'était comme une série de notes, sans lien entre elles le plus souvent, sans ordre méthodique ni chronologique, où l'antiquité, l'époque contemporaine, la politique, les questions sociales, l'art, la littérature, la morale, l'érudition, se mêlaient de la manière la plus imprévue et la plus suggestive. Dans une même séance, Michelet parlait du roi Robert, de l'état politique de l'Italie contemporaine, des jugemens de Vico sur Descartes, du siècle de Louis XIV, de Fontenelle, du rôle de la noblesse dans l'histoire de France, du rôle du droit romain en France, de la Perse et du manichéisme, de Frédéric Barberousse, de la Suisse. Quelques citations feront comprendre ce qu'étaient ces causeries géniales :

Le XVIIIe siècle s'est moqué amèrement des siècles qui l'avaient précédé. Il a agi en fils dénaturé. Il était fils légitime du moyen âge. En effet, qui a fait la Réforme? La scolastique. — Qui a fait Descartes? La Réforme. — Qui a fait la Révolution française? Descartes.

Christianisme, islamisme, religions *bibliques*, par là profondément différentes de la plupart des religions de l'antiquité, qui n'ont pas de *livre*.

Ce qui nous fait trouver tant de charme dans le style figuré, c'est que l'esprit semble habiter deux mondes à la fois.

Le XVIIe siècle en France est une révolution, une révolution paisible opérée par le roi.

Luther ne raisonne jamais. Il est très éloquent, jamais raisonneur. Un auteur populaire ne peut être un logicien. Au contraire Calvin est un esprit durement éloquent qui poursuit très longtemps son raisonnement. C'est le génie de Rousseau. Le génie de la France, c'est une logique passionnée dans les esprits supérieurs, de la rhétorique dans les talens secondaires. On trouve de la naïveté dans nos anciens auteurs; mais cela tient souvent à la langue, qui est un peu celle de nos paysans. Beaumanoir est tout le contraire de la naïveté. Comines est naïf comme Machiavel. C'est dans la vieille Allemagne qu'il faut chercher la naïveté. La France a une virilité précoce moins riche que la véritable enfance. Cet enfant naïf, après avoir subi l'influence de Luther, tournera, non à la logique comme la France, mais à la haute métaphysique. Ce génie, c'est le génie symbolique. L'Allemagne n'est que poésie et métaphysique. Nous autres, nous nous tenons dans cet intermédiaire qu'on appelle la logique.

Les jésuites avaient tout pour eux, même des martyrs. C'est une merveille que cet ordre intrigant ait su en faire. En Chine, au Japon, en Amérique, s'il reste quelque souvenir des Européens, c'est un souvenir des Jésuites qui y ont pénétré au péril de leur vie. Plus que tous les autres instituts, ils ont été les Christophes Colombs et les Hercules de la civilisation moderne. Voici ce qu'on peut dire contre eux : c'était un ordre d'intrigans. Le caractère de la société était l'intrigue. Une autre chose les condamne,

c'est qu'ils n'ont pas eu un homme de génie. Tous ont eu du mérite, de l'instruction, quelques-uns ont été des héros d'une persistance et d'un courage admirables; mais au milieu de tout cela, aucun grand talent. Les jésuites n'ont pas bon cœur. Le vilain cœur perçait partout. C'étaient de vilaines gens... Ils avaient donné leur âme. Que voulez-vous attendre d'un homme qui a donné son âme? C'est un homme vidé.

Cette dernière note doit être de 1831; en voici d'autres de juin et juillet 1830; on y sent déjà le souffle de la Révolution qui approche :

Il y a dans le peuple français à un très haut degré la qualité d'être sociable. Être sociable, c'est se réunir aisément dans une communauté d'idées. Qu'est-ce que ces idées communes? Le sens commun d'une très grande masse d'hommes, il est très probable que c'est la vérité. *Vox populi, vox Dei.* Le sens commun, c'est le sens divin. Aussi c'est à cause de cette sociabilité que la France est le plus près de la résurrection des idées religieuses. Le plus grand danger pour notre génération serait de s'occuper du présent au point de ne plus travailler. On ne comprend le présent qu'en s'occupant du passé. Nos plus belles histoires de la Révolution sont entièrement ininstructives, parce que leurs auteurs n'ont pas connu ce qui précédait. Exemple : la France est divisée entre deux législations, deux systèmes contraires, le droit romain et le droit coutumier, et un des grands faits de la Révolution est celui-ci, la réunion des deux Frances en une seule. Ce que la Révolution a fait de plus grand, c'est le code Napoléon, et ce code, c'est la fusion de deux droits, il faut donc les connaître. Etudions le passé; le passé est difficile à connaître, mais ce présent, si agité, qui tourbillonne devant nos yeux, combien plus difficile encore! Il faut avouer qu'il est impossible à connaître à qui ne connaît pas le passé.

Le droit obscur et méconnu du peuple a eu pendant de longs siècles une enveloppe mystique. Les deux pouvoirs spirituels, le monarque et le prêtre représentaient l'idée nationale, tout ce qui ne tenait pas aux localités de la terre, tout ce qui était abstrait et central. Le droit du peuple a grandi sous cette enveloppe. Peu à peu le prêtre s'est séparé du peuple; puis enfin le roi s'est séparé du peuple. Le peuple s'est aperçu qu'il pouvait s'en passer et les a rejetés. C'est ce que nous voyons aujourd'hui. C'est le peuple tout nu. Cela surprend un peu. Quelquefois ce n'est pas beau. Mais si ce n'est pas beau, c'est colossal. Le mont Athos taillé en statue... Ce colosse n'est pas si méchant. Comme les géans de romans qui ne sont jamais bien terribles, il ne s'agit que de l'apprivoiser.

Le peuple grandit sous le prêtre et d'autant mieux que le prêtre est un homme du peuple. Au XIIIe siècle ils se séparèrent. Et c'est fort heureux. Nous aurions eu une espèce de démagogie sacerdotale, qui aurait renversé les rois et la liberté. Si les communes l'avaient emporté, la France aurait été divisée en une foule de petites républiques. Si les prêtres l'avaient emporté, la nation n'eût connu de liberté que dans la religion : une populace mise en mouvement par les prêtres... Par l'équilibre de tous les élémens, le peuple grandit avec l'appui du pouvoir royal et sacerdotal. Il a vu d'abord que la liberté était indépendante du prêtre. Ensuite il a vu que le roi lui-même était inutile. Combien il est important que les communes aient péri. Si la

féodalité l'eût emporté nous serions l'Allemagne, si les prêtres ou les communes, l'Italie.

Les communes périssent de 1300 à 1400. C'est précisément à la même époque que commencent les États généraux. Au moment où périssent les libertés locales, commencent les libertés nationales. Mais ce ne sont pas encore les vraies. Les rois étaient le seul pouvoir apparent. Ce pouvoir, ils l'emploieront à niveler le pays, c'est-à-dire à mettre le peuple en état de se passer d'eux. Lorsque Louis XIV eut achevé cette tâche, on se passa de suite du roi. Si on y est revenu, c'est à cause de la nécessité de lutter contre l'étranger. Il faut de l'unité, soit avec un roi héréditaire, soit avec un dictateur temporaire. Chose très curieuse, de voir dès le XVIIIe siècle le peuple, dont le droit était jusqu'alors couvert de cette enveloppe mystique du droit divin royal et sacerdotal, s'apercevoir qu'il pouvait se débarrasser de ce maillot. Ce droit divin avait été véritablement divin, attendu qu'il exprimait alors la pensée, le droit général du peuple, c'est-à-dire de Dieu. Le prêtre était l'élu du peuple, le roi le chef du peuple contre l'aristocratie. Le droit divin n'est pas une chimère au moyen âge. C'est une pensée sacrée à condition de rester divine, c'est-à-dire générale. — C'est là au fond toute notre histoire : il ne s'agit que de remplir les intervalles, d'y placer les faits. Dans ce moment-ci, ce qui a été autrefois engagé dans la royauté et le sacerdoce se trouve en position de parler pour soi. Spectacle nouveau de voir cet enfant colossal. Rien de préparé pour un pareil événement. Pas d'habit taillé. Tous les anciens sont trop étroits. On ne comptait pas sur ce nouveau venu qui demande des comptes. De là l'embarras, rien ne convient. C'est là l'ineffable grandeur du spectacle que nous sommes appelés à comprendre, la prodigieuse singularité du moment présent. Un être qui n'avait jamais agi ni parlé. Non pas le peuple d'une ville, non pas le peuple des campagnes, mais le *Peuple*, 30 millions d'hommes. On serait bien embarrassé dans les autres pays. On ne ferait pas parler ensemble un Napolitain et un Milanais, un Mecklembourgeois et un Bavarois. En France, le Flamand et le Gascon pensent de même. Et de plus un centre. L'antique Athènes, Florence étaient des atomes. Voilà les seuls essais d'unité populaire qui aient existé au monde. Immédiatement après, nous voyons un essai à faire sur 30 millions d'hommes plus unanimes que jamais on ne le fut dans une république de 3000 âmes. Jamais spectacle plus original. Quand on montre au milieu de tout cela une prédilection obstinée pour le moyen âge, c'est inconcevable. Voir de grands esprits préoccupés du moyen âge au point de mépriser le temps présent. La France d'aujourd'hui est plus forte que l'empire romain.

C'est dans ces notes éparses des petites leçons de 1829 à 1834 qu'éclatent dans toute leur force l'originalité de Michelet et son génie divinatoire, et aussi qu'on saisit le mieux l'unité et la permanence de ses vues historiques et philosophiques. Qui les a lues ne peut plus dire que l'auteur de l'*Histoire de France au moyen âge* et l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* sont deux hommes différens, ni voir en lui avant les journées de Juillet un royaliste catholique. On retrouve là en germe une foule d'idées qui se développeront avec puissance, et même avec excès, au milieu des luttes politiques et religieuses des années ultérieures ; on y reconnaît

déjà le futur adversaire des jésuites, le démocrate qui déifiera le peuple de 1789. Ceux qui ont entendu ces leçons en ont conservé un souvenir inoubliable. « C'était surtout la petite leçon qui nous charmait, dit M. J. Simon. Nulle suite, nul enchaînement ; il ne s'astreignait même pas à un sujet. Il s'adossait à la cheminée. Nous étions debout autour de lui, et il parlait de toutes choses pendant près de deux heures avec une verve et une simplicité, et un enthousiasme, et des tendresses, et des bonheurs d'expression qui nous faisaient goûter l'une après l'autre toutes les joies de la pensée. Tout ce qu'il décrivait, on le voyait. Toutes les émotions qui l'agitaient, nous les ressentions. Il avait de la gaîté ces jours-là. »

Si ce maître incomparable exerçait sur ses élèves une véritable fascination, il trouvait en échange dans ce jeune auditoire la sympathie dont il avait besoin pour donner à ses facultés créatrices une harmonieuse et heureuse activité. Ces jeunes gens étaient des amis pour lui, et des collaborateurs. C'étaient Lehuérou, Chéruel, Gaillardin, Duruy, Germain, Wallon, qui allaient à leur tour devenir des maîtres, et par qui il voyait déjà sa pensée répandue et multipliée par toute la France. « La société de mes élèves, a-t-il dit, ouvrit mon cœur, le dilata. Ces jeunes générations, aimables et confiantes, qui croyaient en moi, me réconcilièrent à l'humanité... Ils m'ont rendu, sans le savoir, un service immense. Si j'avais, comme historien, un mérite spécial qui me soutînt à côté de mes illustres prédécesseurs, je le devrais à l'enseignement, qui pour moi fut l'*amitié*. D'autres ont été profonds, judicieux, éloquens. Moi, j'ai davantage aimé. »

III

Malheureusement il vint un moment où cette féconde communion des esprits et des cœurs fut troublée. L'année 1834, où Michelet suppléa Guizot à la Sorbonne, marqua la fin de cette période heureuse où l'enseignement de l'École lui suffisait pleinement et où rien n'ébranlait la foi que ses élèves avaient en lui. L'attrait des succès plus retentissans, obtenus sur un plus grand théâtre, paraît lui avoir fait attacher moins de prix à cet auditoire restreint de l'École, plus dévoué, mais aussi plus exigeant, plus critique que tout autre. Il demanda, à la rentrée de 1834, de supprimer ses conférences de seconde année et de faire venir ses élèves à la Sorbonne. Sa demande fut repoussée par M. Cousin, qui venait d'être chargé, le 21 novembre 1834, de la surveillance

spéciale de l'École normale. Il répondit que les deux enseignemens ne devaient avoir ni le même but ni le même caractère.

La sourde hostilité qui régnait depuis quelque temps entre Cousin et Michelet paraît avoir été la principale cause qui détacha ce dernier de l'École. En 1824, Cousin, déjà illustre, l'avait accueilli avec bienveillance; il espérait en lui un brillant disciple. Mais ce disciple s'était singulièrement émancipé, et quand ils se retrouvèrent à l'École après 1830, Cousin enseignant la philosophie et Michelet l'histoire, il se forma vite deux clans rivaux autour de ces deux professeurs diversement admirables et admirés. Pendant les premiers temps, c'était Michelet qui excitait le plus d'enthousiasme, et Cousin en était secrètement jaloux. Il mina peu à peu l'influence de son collègue, en faisant doucement remarquer ce qu'il y avait d'aventureux dans ses idées et sa méthode. Des élèves de philosophie, particulièrement dévoués à Cousin et d'esprit caustique, relevaient dans les leçons de Michelet les erreurs échappées à l'improvisation, les rapprochemens hasardés où son imagination l'entraînait; ils raillaient la répétition annuelle de certains mots frappans, de certaines images, de certains traits pittoresques; ils rapportaient leurs observations à Cousin; ils en riaient avec leurs camarades. Le cours de la Sorbonne, où Michelet avait poussé jusqu'au paradoxe quelques-unes de ses idées, exagéré ses effets, et abandonné la simplicité charmante des conférences de l'École, avait suscité, à côté d'admirateurs fanatiques, des critiques acerbes.

Quand Michelet dut renoncer, à la rentrée de 1835, à l'enseignement de la Sorbonne, où Guizot, inquiet de ses témérités, l'avait remplacé par Charles Lenormant, et qu'il se retrouva simple maître de conférences à l'École normale, il ne sentit plus entre lui et ses élèves le courant de sympathie qui l'avait jusque-là soutenu et entraîné. Cousin attirait vers la philosophie les meilleurs élèves. Michelet se sentait délaissé. Le 15 octobre 1836, il demande à être suppléé, et adresse à M. Cousin une lettre qui témoigne de sa lassitude et de son mécontentement :

Monsieur, j'ai l'espoir que vous voudrez bien agréer M. Duruy comme mon suppléant pour cette année. M. Guizot, qui l'a interrogé plusieurs fois aux examens de l'École, et qui l'a fait revenir à Paris dès la première année de son enseignement, paraît le considérer comme un de nos jeunes professeurs les plus distingués.

Quant à moi qui, pour la première fois, n'ai pas d'élèves en troisième année (1), ma présence à l'École ne serait ni très utile, ni très convenable.

(1) Cette assertion est singulière, car il y eut, en 1837, deux candidats à l'agrégation d'histoire : Macé de Lépinay et Puiseux.

Voilà dix-neuf ans que j'enseigne, seize ans que je suis agrégé, dix ans que je professe à l'École ou à la Faculté. Tous mes anciens camarades, plusieurs même de mes élèves occupent des positions supérieures à la mienne. Ils ont moins de titres universitaires et n'ont jamais écrit.

Tels sont les motifs qui m'ont décidé à demander une autre position. Je ne doute pas que vous ne les appréciiez.

Recevez, Monsieur, l'hommage de ma vieille admiration et de mon respect.

MICHELET.

Cousin autorisa Michelet à se faire remplacer par M. Duruy tout en conservant son traitement intégral. Mais à la rentrée de 1837, il le mit en demeure ou de reprendre son cours ou de donner sa démission. Michelet lui répondit :

Vous me placez, Monsieur, dans l'alternative de reprendre immédiatement mon cours ou de donner ma démission.

Si c'est un abus si grave d'être suppléé au bout de dix-neuf ans d'enseignement non interrompu, je me démets de mes appointemens, mais non pas de mon titre. Je veux tenir encore à l'École au moins nominalement.

Je n'ai jamais compté avec l'Université. J'ai cumulé longtemps deux chaires à l'École (philosophie et histoire), sans réclamer d'augmentation de traitement. Je suis resté fidèle à l'École en 1835, en sacrifiant la suppléance de M. Guizot, qui me valait deux fois plus. En 1836 j'ai refusé l'indemnité que m'offrait le ministre, pour la mission que j'avais remplie dans le Midi: j'ai même imprimé mon rapport à mes frais.

Je ne rappellerais rien de tout cela, si vous n'aviez dit, la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous voir, que vous en appeliez à *ma moralité*.

Votre bien dévoué serviteur,

MICHELET.

J'aurai, dit-on, trois élèves d'histoire en tout, savoir: deux en troisième année, un en deuxième (1). Les élèves qui se destinaient à l'histoire sont appelés à la philosophie ou aux lettres.

Quelques jours après, nouvelle lettre.

Monsieur, il m'est impossible de reprendre mes conférences à l'École normale. J'espère que dans le cours de cette année ma position se régularisera d'une manière ou d'une autre, Permettez, en attendant, que je sois encore suppléé.

La santé de M. Duruy l'oblige à renoncer à l'École. Aucun des anciens élèves n'est plus capable de faire le cours d'histoire que M. Wallon, professeur au collège Louis-le-Grand. Il a été reçu le premier à l'agrégation. Il est docteur ès lettres et licencié en droit. Sa thèse sur les asiles est certainement une des plus remarquables qui aient paru depuis longtemps.

(1) Le renseignement était inexact; il y avait trois historiens en troisième année et quatre en seconde.

Son caractère m'inspire beaucoup de confiance. C'est un jeune homme religieux et grave. C'est vraiment le *venerandus puer* de Virgile...

Recevez l'hommage de mon dévouement inaltérable,

MICHELET.

Un congé complet lui fut accordé. On lui laissa même, avec son titre, 1000 francs d'appointement; mais au lieu d'accepter M. Wallon comme son suppléant, on chargea de la seconde et de la troisième année M. Filon qui enseignait déjà l'histoire en première année depuis 1834.

En 1838 Michelet sortit de la fausse et pénible situation où il se trouvait, par sa nomination au Collège de France. Il était appelé, en remplacement de Letronne, à la chaire d'histoire et de morale, illustrée par Daunou. Il donna aussitôt sa démission de maître de conférences à l'École normale. Il écrit le 10 octobre au ministre :

Monsieur le Ministre,

Maître de conférences à l'École Normale et professeur au Collège de France, je ne puis me partager entre ces deux enseignemens sans inconvénient pour l'un ou pour l'autre. Permettez-moi de me démettre de la place de maître de conférences.

Je ne me déciderais pas à me séparer d'une École à laquelle j'ai eu l'honneur d'appartenir pendant tant d'années, si les cours du Collège de France n'étaient publics et par conséquent ouverts aux élèves de l'École normale.

Cousin n'avait pas attendu que Michelet eût donné sa démission, pour pourvoir à son remplacement. Dès le 24 septembre il avait écrit au ministre pour demander que M. Wallon fût nommé professeur d'histoire en première année, M. Filon en deuxième et troisième années. Il ajoutait : « L'École perdra avec beaucoup de regrets M. Michelet, dont le talent et le zèle sont au-dessus de tout éloge. »

Le titre de la chaire du Collège de France : *Histoire et Morale*, semblait ramener Michelet de onze ans en arrière, au temps où il était chargé d'enseigner simultanément la philosophie et l'histoire à l'École préparatoire. Mais tout était différent : le temps, le lieu, l'auditoire, le professeur lui-même. Sans doute il s'occupera encore quelques années de l'*Histoire de France au moyen âge* dont les derniers volumes paraîtront de 1839 à 1843, mais cette histoire était déjà presque achevée; elle était sortie tout entière des cours de l'École normale. Un nouveau Michelet va apparaître. Ce ne sera plus le solitaire paisible qui évoquait le passé du fond des catacombes des Archives avec une ardente et tendre sympathie, pour le faire revivre aux yeux émerveillés de quelques disciples

choisis; l'Université ne sera plus sa seule patrie « où il voudra vivre et mourir ». Ce sera un homme de lutte que l'évolution de sa pensée éloigne toujours plus du christianisme et de l'ancienne France, qui se retourne violemment contre ce passé qu'il a lui-même ressuscité, et qui menace maintenant de barrer sa route vers l'avenir. Il se mêlera à la foule; il pensera et parlera pour elle, non pas sans doute avec des idées entièrement nouvelles, mais avec un accent nouveau. C'est à la foule qu'il jettera ses paroles brûlantes, comme aux jours de Juillet où il criait aux combattans des barricades : « Faites l'histoire, nous l'écrirons. » Ce nouveau Michelet, à l'âme embrasée et tumultueuse, créera des œuvres merveilleuses de poésie, de vie et de passion; mais l'heure du juste équilibre entre la science et l'imagination, entre la fougue et la réflexion, entre la philosophie et l'histoire, sera passée le jour où la porte de l'École normale se sera refermée derrière lui. En quittant cet auditoire studieux et clairvoyant dont l'amitié enthousiaste lui avait révélé son génie, tout en maintenant dans de prudentes limites ce qu'il avait d'aventureux, et devant lequel les entraînemens de l'orateur étaient toujours contenus par la responsabilité de l'éducateur, il avait privé l'École normale d'un maître tel qu'elle n'en devait jamais revoir; mais il avait aussi perdu quelque chose. L'*Histoire romaine* et l'*Histoire de France au moyen âge* restent, parmi les œuvres de Michelet, les plus solides au point de vue de la science et les plus parfaites au point de vue de l'art. C'est au professeur de l'École normale que nous les devons.

G. Monod.

REVUE LITTÉRAIRE

LA GLORIFICATION DE L'ÉNERGIE

« Mon égotisme, outre qu'il est peu séduisant, ne se renouvelle guère... » C'est le théoricien du culte du moi qui laissait jadis échapper cet aveu. Il donnait par là une preuve de clairvoyance. Il fait mieux aujourd'hui, et on lui saura gré d'avoir pour une fois interrompu ses exercices ordinaires. Peut-être quelques honnêtes gens se laisseront-ils rebuter par ce titre truculent : *Du sang, de la volupté et de la mort* (1). Mais un titre n'est qu'un titre, et il faut avouer que celui d'*Impressions de voyage* est devenu par trop banal. Il y a dans le nouveau livre de M. Barrès des pages tout à fait remarquables. Ce sont, comme on peut s'y attendre, des « paysages », mais rendus avec un art très personnel, établis d'après un parti pris fortement accusé. M. Barrès excelle à dégager d'un aspect de nature l'expression qui y est enveloppée. Les lieux où nous vivons ont avec notre âme d'intimes correspondances. Ils façonnent la sensibilité des individus et déterminent par avance les drames dont ils seront le théâtre. C'est en ce sens qu'une description est un tableau psychologique et qu'un paysage est un état d'âme. De cette sorte de paysages M. Barrès avait donné déjà de précieux spécimens. Telles ces pages d'*Un homme libre* consacrées à la terre de Lorraine qui, mettant sur ses enfans sa forte empreinte, leur enseigne la fermeté réfléchie ; ou tel, dans le *Jardin de Bérénice*, ce mélancolique pays d'Aigues-Mortes où l'âme triste et déshéritée de Bérénice semblait le rêve qui monte au soleil couchant des étangs mornes et des eaux mortes. C'est de même qu'il évoque aujourd'hui et qu'il nous fait comprendre l'âpre Tolède, Cordoue « toute parfumée des jasmins que portent ses femmes dans leurs cheveux, » Grenade « qui est une tente

(1) Maurice Barrès, *Du sang, de la volupté et de la mort*, 1 vol. Charpentier et Fasquelle.

dans une oasis, et, sous un parasol délicieusement brodé, un des plus mols oreillers du monde, » et le paysage tourmenté où l'Escurial réalise en granit « l'état d'âme imposé au génie castillan par la notion catholique de la mort. » M. Barrès à vrai dire ne décrit pas. Il se contente de marquer le trait significatif. Il est par là dans la meilleure tradition française. Chez lui la phrase, qui emprunte à la langue de ce siècle quelques-unes de ses ressources de pittoresque, reste brève comme chez les écrivains du siècle dernier. C'est par la sécheresse même du contour qu'elle atteint à l'intensité du relief.

L'Espagne est le pays d'élection de M. Barrès. Il la célèbre avec une belle ferveur d'enthousiasme. Ce qu'il aime en elle c'est précisément la sorte de la sensibilité qu'elle révèle et où par suite elle nous incline. Et ce qu'il goûte dans les sentimens ou dans les sensations qui naissent du sol d'Espagne, c'est leur violence. Ici tout est fait pour exciter les nerfs, réveiller l'âme assoupie, rendre au tempérament sa vigueur. La nature est toute en contrastes : sécheresse au nord, au midi sensualité : « opposition aussi efficace comme excitant moral qu'en thérapeutique les douches à jets alternés, brûlans et glacés. » L'histoire, les arts, la littérature, les mœurs, témoignent de cette exaspération de tout l'être. Chez les écrivains et chez les peintres ce sont les mêmes imaginations horribles et les mêmes tableaux sanglans. Aujourd'hui, en dépit de l'adoucissement des mœurs et malgré l'usure du temps, ce qui reste caractéristique de la sensibilité espagnole, c'est le cri que jette au ciel chaque petite ville assemblée dans son cirque quand tombe le taureau. Nulle part ailleurs il n'a été donné à l'homme de vivre une plus violente vie nerveuse. L'Espagne offre encore, pour rompre l'universelle atonie de la sensibilité moderne, des ressources qu'on ne trouve que là. « Comme acculées à la pointe de notre continent, dans la péninsule grouillent, fermentent et se mélangent des sensations qui peu à peu ont été chassées des autres pays... L'Espagne est le pays le plus effréné du monde, un pays pour sauvage qui ne sait rien ou pour philosophe qui de tout est blasé sauf d'énergie... » — Sous cette forme, à travers ces déclarations et dans ces dithyrambes, M. Barrès reprend à son tour un thème fréquemment exploité par les écrivains de ce siècle : c'est le goût pour l'activité emportée, pour la sensibilité exaspérée, pour l'humanité débridée, l'admiration de la force définie par la violence, la glorification de l'énergie.

La théorie remonte à Stendhal. Elle est dans l'œuvre de celui-ci ce qu'il y a de plus profond. Et elle est chez l'écrivain le résultat de sa nature, de son tour d'esprit, du milieu où il a vécu et des influences qu'il a subies. Henri Beyle est sanguin avec un fond de grossièreté dans le tempérament; guidé par ses instincts dans le choix de ses théories, il adopte le point de vue des philosophes de son temps, qui ramènent tout à la sensation ; témoin et acteur dans les drames de l'époque im-

périale, il y a pris le goût d'une vie excessive; ajoutez qu'il a l'esprit faux et qu'il raffole du paradoxe. Quelques exemples feront comprendre ce que Stendhal entend par l'énergie. L'auteur des *Promenades dans Rome* cite à ce sujet telles anecdotes qui ne laissent subsister aucun doute, et qui éclairent d'un jour cru toute sa pensée. Il écrit : « Cette nuit il y a eu deux assassinats. Un boucher presque enfant a poignardé son rival... L'autre assassinat a eu lieu près de Saint-Pierre parmi les Transtévérins ; c'est aussi un mauvais quartier, dit-on; superbe à mes yeux. Il y a de l'énergie (1). » Il n'y en a pas moins dans l'héroïque vengeance de ce jeune horloger de la via Giulia. Il faisait la cour à une certaine Métilde Galline. Il l'avait demandée en mariage : on la lui avait refusée. Métilde n'avait pas eu assez de caractère pour prendre la fuite avec lui ; elle avait consenti à épouser un riche négociant. « Pendant le repas de noce, le père et la mère de Métilde ont éprouvé de vives douleurs : ils étaient empoisonnés et sont morts vers minuit. Alors le jeune homme, qui, déguisé en musicien, rôdait autour de la salle à manger, s'est approché de Métilde et lui a dit : A nous maintenant ! Il l'a tuée d'un coup de poignard, et lui après (2). » Voilà un homme. Sous la plume de Stendhal ces anecdotes abondent. Elles donnent la clé de ses autres admirations. On sait son culte pour Napoléon. Il n'a d'égal que l'ardeur de la sympathie qu'il professe pour le condamné Lafargue. Cet ouvrier ébéniste avait tué sa maîtresse. C'est une âme noble et tendre, de celles pour qui on voudrait écrire « dans un langage sacré compris d'elles seules (3). » Ces belles actions ne sont pas rares dans les classes ouvrières ; cela leur assure une écrasante supériorité par rapport aux hautes classes, étiolées par l'éducation. Cela de même faisait l'attrait et la poésie d'époques telles que le moyen âge et le XVIe siècle, et cela explique que tels pays, comme la Corse, l'Espagne, l'Italie, puissent encore produire de grands hommes. Dans les pays de civilisation moderne, l'assassinat devient rare et le suicide est une exception. On ne sait plus vouloir, on ne sait plus aimer. L'activité s'est modérée, la sensibilité s'est refrénée. Toutes sortes de codes, religion, politique, morale, décence, arrêtent la libre expansion de la nature. La vie est devenue correcte et ennuyeuse. Ne cherchez pas d'autre cause à l'aversion qu'éprouve Stendhal pour la France. C'est le pays où la vie de société est le plus développée, où les mœurs atteignent à la plus insipide douceur. Paris est la ville où l'on est le plus enchaîné par ces convenances de tous les instans que nous impose la civilisation du XIXe siècle. Ce n'est ici, sous les noms de délicatesse et d'élégance, d'usage du monde ou de vertu, que gêne et contrainte.

(1) Stendhal, *Promenades dans Rome*, I, 209. — Voyez sur ce sujet l'étude de M. Émile Faguet : *Stendhal*, dans la *Revue* du 1er février 1892.
(2) *Ibid.*, II, 296.
(3) *Ibid.*, II, 25.

Stendhal renie cette indigne patrie pour se faire citoyen de Milan. L'Italie enchante et exalte son imagination. Il en recommence sans se lasser la description, l'étude et le panégyrique. C'est là que la « plante homme » s'est trouvée plus robuste et plus grande que partout ailleurs. Et c'est avec les traits de l'histoire de l'Italie qu'on peut composer une *histoire de l'énergie.*

Ce que peut être une vie dominée et dirigée par cet idéal de l'énergie ainsi conçue, Stendhal l'a montré avec infiniment de franchise ou de candeur dans *le Rouge et le Noir*, qui reste son livre le plus significatif et sa véritable profession de foi. De la rencontre dans une même âme de la violence de l'instinct avec la froideur de la réflexion a résulté ce que Stendhal appelle « l'âme frénétique » de Julien. Celui-ci est de souche plébéienne, sorti de cette classe populaire qui est le grand réservoir de l'énergie. Il a par disposition de naissance tout à la fois la haine de la haute société et l'envie d'avoir part à ses jouissances. Son imagination s'est enflammée au récit de la surprenante fortune de Napoléon. Il est travaillé lui aussi du désir de faire fortune. Il songe avec délices qu'un jour il sera présenté aux jolies femmes de Paris. Il s'essaie dès ses premiers pas à son rôle de conquérant. La séduction de Mme de Rénal est un « devoir » qu'il s'impose. Aux momens où il hésite, où il est embarrassé et honteux de son entreprise, il se rend du courage et se redonne du cœur en songeant qu'il y aurait de la lâcheté à ne pas remplir le programme qu'il s'est tracé. Cette intervention de la volonté, et cette interprétation de l'idée du devoir, c'est bien ce qui rend le caractère de Julien si parfaitement atroce. Il trouvera dans Mlle de la Môle une âme toute pareille à la sienne. Elle abhorre une société dont le trait distinctif est le manque de caractère et où elle désespère de rencontrer un être un peu différent du patron commun. Elle se reporte en imagination au temps des guerres de la Ligue, où l'égoïsme et la petitesse étaient inconnus. Elle est fascinée par le souvenir des amours de Marguerite de Valois avec le jeune La Môle, comme Julien par celui des conquêtes de Napoléon. Elle songe : « Je ne vois que la condamnation à mort qui distingue un homme ; c'est la seule chose qui ne s'achète pas... Une haute naissance donne cent qualités ; mais elle étiole ces qualités de l'âme qui font condamner à mort. » C'est, comme on le voit, chez Mathilde et chez Julien, la même conception de l'énergie. On la retrouvera, cette conception, dans les écrits de tous ceux qui en ce siècle ont organisé autour du nom de Stendhal un culte de chapelle. On la retrouve jusque chez M. Bourget, qui naguère, dans le *Disciple*, nous donnait une seconde épreuve de *le Rouge et le Noir*, quelque chose comme une psychologie de Julien Sorel mise au courant des progrès de la science. Elle est chez M. Barrès, tout imprégné de Stendhal, et qui lui emprunte, avec quelques-unes de ses théories, plusieurs de ses affectations et de ses manies. D'autres, avant ces der-

niers venus, l'avaient reprise à leur compte, exprimée suivant leur tempérament, étayée de leurs théories particulières.

Mérimée est le premier en date de ces disciples de Stendhal. Il s'est mis de bonne heure à son école. Il a subi son influence d'autant plus profondément qu'elle allait dans le sens de sa propre sensibilité. Il a l'âme naturellement sèche ; il est d'humeur méfiante : il ne croit pas à la vertu ; il est en garde contre les autres et contre lui-même. Il s'est composé une attitude hautaine et méprisante. Il a la raillerie âpre et l'ironie amère. Afin de montrer aux hommes qu'il n'est point leur dupe, le plus sûr moyen qu'il ait trouvé c'est de les mystifier. Il s'y est appliqué dans toute son œuvre avec continuité et tranquillité. Les pays qui lui ont semblé dignes de son pinceau, c'est l'Espagne du *Théâtre de Clara Gazul*, l'Illyrie de la *Guzla*, la Corse de *Colomba*. Les bohémiennes, les tziganes, les brigands ont toutes ses sympathies. Choisir les types les plus sommaires, composer avec les passions les plus sauvages, haines féroces, amours sanglantes, un tableau de l'âme humaine, disposer les choses de telle façon que dans ces images de brutalité les hommes d'aujourd'hui puissent encore se reconnaître, quel triomphe d'un esprit méchant !

Pour d'autres motifs, par conviction raisonnée et logique de philosophe, Taine s'est fait l'apologiste des époques de vie fougueuse où l'homme, pareil à un animal, cède à la poussée de l'instinct. Au temps de la Renaissance italienne il n'y a ni gouvernement, ni police, pas de lois et pas de mœurs, ni régularité, ni sécurité. Les princes sont de petits tyrans qui ont usurpé le pouvoir par des assassinats et des empoisonnemens. Les familles sont en guerre. Les individus sont en lutte. Partout le danger. Chaque homme livré à lui-même attaque autrui ou se défend, et va jusqu'au bout de son ambition ou de sa vengeance. Dans cette atmosphère la vie est orageuse et la volonté tendue. Les âmes sont plus fortes et ont tout leur jeu. Elles sont remplies de passions simples et grandes. Grâce à cet état des mœurs et dans ce milieu social a pu éclore, se développer, et s'épanouir la plus belle floraison d'art dont l'Europe moderne ait le souvenir. — Même exubérance, même tapage des passions dans l'Angleterre du XVIe siècle. L'homme, qui depuis trois siècles devient un animal domestique, est à ce moment encore un animal presque sauvage. Le théâtre d'alors rend fidèlement l'image de la vie réelle. Les tableaux qu'il reproduit ne représentent que l'énergie farouche, l'agonie et la mort. Auteurs et public se rencontrent dans cette conception de la vie. De ce dévergondage et de ces violences est sortie la plus belle poussée de génie dramatique : quarante poètes, parmi eux dix hommes supérieurs et le plus grand de tous les artistes qui avec des mots ont interprété des âmes ; plusieurs centaines de pièces et près de cinquante chefs-d'œuvre ; le drame promené à travers toutes les provinces de l'histoire, de l'imagination et de la

fantaisie. « Ainsi naquit ce théâtre, théâtre unique dans l'histoire, comme le moment admirable et passager d'où il est sorti ; œuvre et portrait de ce jeune monde, aussi naturel, aussi effréné et aussi tragique que lui (1). »

Ce qui explique le penchant de Taine pour ces époques et pour ces œuvres, c'est qu'il y trouve la vérification et l'illustration de ses propres théories. L'homme pour lui est toujours l'animal carnassier et lubrique. « Nous ne savons plus aujourd'hui ce que c'est que la nature ; nous gardons encore à son endroit les préjugés bienveillans du XVIIIe siècle ; nous ne la voyons qu'humanisée par deux siècles de culture, et nous prenons son calme acquis pour une modération innée. Le fond de l'homme naturel, ce sont des impulsions irrésistibles, colères, appétits, convoitises toutes aveugles (2). » Il sait gré aux époques qui lui montrent l'homme tel qu'il l'imagine, dans sa plénitude et dans son intégrité. Sa psychologie est aussi bien à rebours de notre psychologie classique. Il est choqué de voir que nos auteurs aient introduit dans l'âme un ordre tout artificiel et une harmonie qui n'est qu'une conception abstraite de logiciens. « A proprement parler, l'homme est fou, comme le corps est malade, par nature : la raison, comme la santé, n'est en nous qu'une réussite momentanée et un bel accident... L'homme n'est que la série de ces impulsions précipitées et de ces imaginations fourmillantes : la civilisation les a mutilées, atténuées, elle ne les a pas détruites ; secousses, heurts, emportemens, parfois de loin en loin une sorte de demi-équilibre passager, voilà sa vraie vie, vie d'insensé qui par intervalles simule la raison, mais qui véritablement est « de la même substance que ses songes. » Et voilà l'homme tel que Shakespeare l'a conçu (3). » De là vient que Taine préfère Shakespeare à Racine, l'Angleterre à la France, et l'Angleterre sensuelle du XVIe siècle à l'Angleterre puritaine d'aujourd'hui. Cette prédilection pour les génies violens et pour l'activité désordonnée se retrouve dans la plus grande partie de son œuvre, non pourtant dans son œuvre tout entière ; il n'a pu rester jusqu'au bout fidèle à sa théorie : nous verrons plus loin sous quelles influences et dans quelle mesure il l'a corrigée.

Pour ce qui est de M. Barrès, on se rend compte aisément que l'ensemble de ses idées et la tournure habituelle de sa sensibilité devaient faire de lui un partisan de l'énergie. Il est le théoricien de l'individualisme. Le spectacle d'une personnalité forte, poussée à l'extrême et s'enlevant en plein relief, est pour le réjouir. Il a le goût de la volupté ; ce qu'on trouve au fond de ses livres sous l'affectation de sécheresse, et qui en fait bien des livres d'aujourd'hui, c'est une sorte de sensualité

(1) Taine, *Littérature anglaise*, II, 27.
(2) *Ibid.*, II, 39.
(3) *Ibid.*, II, 159.

triste et de mélancolie passionnée. Le premier article de son *Credo*, c'est qu'il faut sentir le plus possible en analysant le plus possible. Pour créer en lui ce maximum de la sensation, donner à son âme un élan factice, y entretenir cette exaltation où il s'efforce de l'amener, à quel travail compliqué il se livre ! que d'ingéniosité il déploie et que d'artifice ! Hélas ! et tout ce travail est décevant ! A travers tant de raffinemens et de bizarreries, la sensation cherchée lui échappe. Car c'est le malheur de ceux qui naissent dans une époque de civilisation très avancée : chez eux la faculté de sentir est appauvrie par les dépenses que d'autres ont faites avant eux. Inquiets et blasés, ils souffrent d'avoir le désir sans la jouissance, et l'idée du plaisir au lieu de sa réalité. Ils sont en quête de sensations fortes, dans l'attente de l'ébranlement nerveux. Alors leur imagination se reporte vers les temps où l'humanité plus jeune avait encore une âme neuve et des sens intacts. Et ils se donnent en pensée le spectacle de cette vie qu'ils sont impuissans à revivre et dont ils gardent au fond d'eux-mêmes le regret nostalgique.

On voit quelles formes différentes a pu prendre ce culte de l'énergie et par quels chemins y ont été amenés des écrivains partis de points assez éloignés du monde de la pensée. Mais ce n'est pas seulement à travers les livres et dans la conscience réfléchie des écrivains que nous pourrions en suivre les manifestations. Les idées issues des livres se répandent à travers la société, y pénètrent jusqu'à des profondeurs insoupçonnées. On parle couramment autour de nous de ce qu'on appelle « un beau crime », et sans que cette alliance de mots semble hardie. L'expression ne surprend personne, attendu qu'elle répond à une conception généralement acceptée. Nous faisons une différence entre l'assassin vulgaire et celui qui, sans hésitation et sans défaillance, avec audace et sang-froid, a été sûrement à ses fins ; et, tandis que nous n'avons pour le premier que de l'horreur, le second nous inspire une sorte d'admiration. Non contens de réconcilier la notion du crime avec l'esthétique, nous avons inventé une morale devant laquelle peu s'en faut qu'elle ne trouve grâce. Telle est l'indulgence que nous ne cessons de témoigner aux héros des crimes passionnels. Partout où nous croyons découvrir les apparences de cette énergie tant vantée, alors même qu'elle met notre propre sécurité en danger et qu'elle est une menace pour nos intérêts, nous sommes disposés à nous incliner comme devant un droit supérieur. Surgit-il dans la lutte sociale un être de proie, nature d'écumeur et de forban ? à la crainte qu'il nous inspire se mêle une nuance de respect. Notre timidité lui rend hommage. Nous admirons chez autrui ce dont nous sentons que nous-mêmes nous serions incapables. Les plus dociles au joug de la loi ont quelque estime pour ceux qui s'en affranchissent. L'homme de caractère pacifique et d'habitudes morales subit l'ascendant du réfractaire.

L'homme de pensée, dont toute l'activité est remontée dans la tête, au lieu de mépriser la brute inintelligente, envie le mâle aux muscles roides et aux reins solides.

Que vaut donc cette notion de l'énergie ? et mérite-t-elle qu'on fasse en son honneur une si belle dépense d'enthousiasme ? Est-il vrai d'abord qu'elle offre pour l'expression artistique des ressources merveilleuses ? Il faut bien que nous nous placions à ce point de vue : car sans doute on ne manquerait pas d'invoquer les droits imprescriptibles et la souveraineté de l'art. On prétend que l'état violent des mœurs est une condition favorable pour le développement des arts ; on cite un exemple qui est celui de la Renaissance italienne. On en citerait dix autres qui prouveraient exactement le contraire, l'art et la littérature ne faisant leur apparition dans les sociétés que lorsque la vie intellectuelle y est devenue possible par la diminution de la brutalité, et les plus belles époques du génie humain étant des époques de paix et de recueillement. D'une rencontre accidentelle on ne saurait tirer une conclusion générale. Encore et dans le cas particulier de la Renaissance est-il permis de mettre en doute que l'effervescence des passions y ait été la cause du progrès des arts. C'est à la biographie de Benvenuto Cellini qu'on emprunte les traits les plus caractéristiques et les anecdotes les plus pittoresques. Mais on néglige de nous montrer l'exacte relation qui relierait le brigandage de ses mœurs avec la perfection de ses œuvres. Parce qu'on a montré que cet orfèvre avait le poignard alerte et l'escopette facile, on n'a pas expliqué par là pourquoi il maniait le ciseau avec tant d'habileté. Aussi bien l'art de Benvenuto n'est pas tout l'art de la Renaissance. Et il reste à montrer d'où sont venues à Raphaël tant de sérénité, à Michel-Ange tant de noblesse, à Corrège tant de mollesse, à Léonard une si large humanité.

Dans le théâtre de Shakspeare, nous voyons bien tout ce qu'il reste de sauvagerie et de grossièreté. C'est par là qu'il ressemble à ses prédécesseurs et à ses contemporains, à Marlowe et à Ben Jonson — ou à l'auteur de cette *Annabella* dont on essayait ces jours derniers de nous faire goûter le tragique exaspéré. Meurtres, trahisons, trivialités et bestialités, l'éclaboussement des injures et l'éclaboussement du sang, cela est pareil de son théâtre à leur théâtre. Mais aussi n'est-ce pas pour ce qu'il a de commun avec les écrivains de son temps, c'est pour ce qu'il a de différent, que Shakespeare a mérité d'être placé au-dessus d'eux et qu'il a continué de vivre à mesure qu'ils s'enfonçaient dans l'oubli. A la représentation toute nue de l'instinct il a substitué l'étude de la passion : ç'a été chez lui le coup de génie. Chez l'être d'instinct l'activité n'est que la brusque détente du ressort. Le geste suit aussitôt la pensée. Il n'y a pas d'intervalle entre la première colère et la résolution finale. Mais cet intervalle où la réflexion, la crainte, l'idée du bien, trouvent leur place, c'est justement ce qui importe, et c'est

aux sentimens qui le remplissent que se mesure la valeur humaine d'un personnage. Ce n'est pas parce que Macbeth tue Duncan qu'il exerce sur notre imagination une si forte prise ; mais c'est parce que nous assistons au travail qui s'est fait dans son esprit, parce que nous avons vu grandir en lui la tentation, s'abaisser les obstacles, se fixer l'idée et surgir à ses yeux le poignard qui le guide vers la chambre de sa victime endormie. Ce n'est pas parce qu'Othello tue Desdémone qu'il est devenu la personnification elle-même de la jalousie; mais c'est que dans son âme et par la brèche qu'y a ouverte le soupçon nous voyons entrer tous les sentimens qui torturent et qui affolent une âme jalouse. La figure maîtresse du théâtre de Shakespeare et qui domine toutes les autres, c'est bien celle d'Hamlet. Celui-là est par excellence le type shakespearien; et telle en est l'ampleur, telle la complexité, qu'on n'a cessé de l'étudier et d'en donner des interprétations toujours renouvelées. Or ce n'est sans doute pas quand il frappe Polonius qu'Hamlet nous intéresse, mais c'est quand il hésite à frapper Claudius ; c'est aux heures où il médite sur ce jeu d'apparences qu'est le monde, sur la vanité de toutes choses prouvée par la mort, et sur la mort elle-même, sommeil inévitable troublé par on ne sait quels rêves, c'est à de pareilles heures que nous le reconnaissons pour l'un d'entre nous. Bien loin que chez lui l'action suive immédiatement la pensée, il nous offre l'exemple d'une pensée qui ne parvient pas à se réaliser, et le tourment dont il souffre est celui-là même qui fait à l'âme moderne la vie si douloureuse : c'est l'impossibilité d'agir.

Il est enfin un type cher à tous les partisans de l'énergie, celui qui symbolise l'énergie dans l'amour, comme Napoléon symbolise l'énergie dans la domination : c'est Don Juan. Nul autre type n'a été plus souvent repris par les écrivains, élargi, embelli, transfiguré au point d'être devenu, de transformation en transformation, différent de lui-même et contraire à soi. Pour avoir à travers la série de ses expériences poursuivi la jouissance physique, don Juan est devenu le grand chercheur d'idéal en qui s'incarne l'âme inassouvie et déçue. Nous lui avons fait honneur de tous les sentimens qu'éveille chez nous l'amour et sans lesquels il se réduit à la sensation rapide et vulgaire. Tous nos rêves, toutes nos aspirations se sont cristallisées autour de son nom. Sa poésie ne réside pas en lui, mais c'est de nous qu'elle vient. Elle est exactement le résultat de ce travail des siècles grâce auquel la sensibilité va sans cesse se développant et s'affinant et qui est l'œuvre même de la civilisation.

On se trompe en effet quand on imagine que le tableau de l'humanité tel qu'on le trouve dans les époques primitives représente l'humanité complète et l'homme tout entier. Il ne nous offre au contraire que des rudimens d'humanité. La psychologie y est tout à fait sommaire. L'âme n'a pu encore se dégager de la domination des sens et de la

pression du sang. Elle est comme enfouie sous une couche épaisse qu'il lui faudra lentement soulever. Son histoire n'offre nulle variété, partant nul intérêt. C'est le règne de la monotonie et de l'uniformité. L'instinct est toujours semblable à lui-même : il va par les mêmes procédés aux mêmes fins. Point de différences, point d'originalité, point de personnalité. C'est dans le triomphe même de la vie individuelle l'absence totale de l'individualité. Et tel est, si l'on veut, l'homme de la nature ; mais c'est donc que le progrès pour lui consiste à s'éloigner de plus en plus de la nature et à substituer aux dispositions naturelles les dispositions acquises. Alors naissent une à une les idées qui font la vie de la conscience et lui créent une atmosphère morale. Les sentimens s'enrichissent de toutes sortes de nuances et ils varient d'un individu à l'autre. La complexité apparaît au lieu de l'indistinction primitive. La lutte devient possible. Aux suggestions de l'appétit s'oppose la notion du devoir. La raison se met en travers de la passion. La volonté fait son office qui est de refréner et de pacifier le tumulte intérieur. Au moment qu'elle se tend de tout son effort pour opposer à la bête cabrée la vigueur de sa résistance et dompter l'animal en révolte, elle réalise enfin cette vertu à laquelle seule convient le nom d'énergie.

Car il est temps de dénoncer le sophisme et de rendre aux mots leur véritable sens. Ce qu'on nous vante sous le nom d'énergie, c'est l'absence elle-même de l'énergie et c'en est la négation. Céder à l'attrait du plaisir, se laisser entraîner aux sollicitations des sens, emporter par la frénésie de la colère, égarer par l'aveuglement de la haine, c'est le propre des faibles. Rien n'est plus facile que de suivre le premier mouvement ; c'est d'y résister qui est difficile, et c'est de prolonger la résistance qui est pour beaucoup une tâche au-dessus de leurs forces. Nous avons tous assez de volonté pour nous faire les serviteurs de notre égoïsme ; c'est quand il s'agit de le froisser et de lui imposer silence, que nous commençons à défaillir. Donc, afin de venir au secours de notre faiblesse, il a fallu lui inventer des appuis et des soutiens. La religion est intervenue, opposant à la libre expansion de nos convoitises le respect de Dieu, la crainte des châtimens ou l'espérance des récompenses éternelles. La morale a fait prévaloir au-dessus des considérations de l'intérêt l'idée du devoir. La politique a enseigné à subordonner les intérêts particuliers à l'intérêt général et les raisons individuelles à la raison d'État. Il n'est pas jusqu'à ces convenances tant décriées et tant moquées qui n'aient servi à l'œuvre commune. Car ce qu'on appelle les convenances ce n'est que l'art de se surveiller, de se dominer et de parvenir, en présence d'autrui, à la maîtrise de soi. Grâce à tous ces codes qu'on représente comme autant d'instrumens de servitude, l'énergie a pu se fonder. Mais à mesure que la somme d'énergie s'est développée à travers le monde, les sociétés se sont organisées et elles ont pu travailler à leur perfectionnement.

Ce point de vue de la vie de relation et de l'existence sociale est le terme où il faut aboutir. Il est par trop commode de le négliger et d'affecter en la matière un détachement plus que philosophique. La plante-homme diffère précisément des autres plantes en ce qu'elle ne saurait se développer par elle-même à l'état libre et dans l'isolement. Ce que ce peut être que l'homme, abstraction faite de la société, on ne l'imagine même pas. Mais on voit très nettement quels seraient pour la société les résultats d'une théorie qui légitime l'égoïsme et recommande à chaque individu de travailler avec vigueur à la satisfaction de tous ses appétits. De l'égoïsme naît la haine, et à force de se sentir différent on devient hostile. « Que m'importent les autres? » s'écrie Julien Sorel. Il nous importe beaucoup à nous, attendu que nous sommes ces autres.

Aussi est-ce sans étonnement que nous voyons figurer parmi les partisans de l'énergie de purs lettrés, des artistes, tels qu'un Stendhal ou un Mérimée. Mais pour ceux qui se préoccupent des intérêts généraux de l'humanité, il leur est plus difficile de soutenir jusqu'au bout la gageure. M. Bourget l'a bien vu, lui qui, afin de parer à l'effet des analyses troublantes du *Disciple*, a mis en tête de son livre cette préface d'une allure si grave et qui semble du plus austère des prédicateurs. M. Taine a fait mieux : il n'a pas craint de s'infliger un démenti, et, ayant dans ses premiers livres admiré l'homme instinctif et la vie effrénée, dans les derniers, il s'arrête avec effroi devant les manifestations de la brutalité et devant les œuvres de l'instinct. La Révolution française lui offrait ce spectacle de l'humanité ramenée à la violence primitive. Dans la psychologie de Napoléon il retrouve exactement celle des condottières du xve siècle. Mais cette fois il n'est plus disposé à l'indulgence. Ce qu'il décorait jadis du nom d'énergie il l'appelle maintenant l'égoïsme. « C'est l'égoïsme, non pas inerte, mais actif et envahissant, proportionné à l'activité et à l'étendue de ses facultés, développé par l'éducation et les circonstances, exagéré par le succès et la toute-puissance, jusqu'à devenir un monstre, jusqu'à dresser au milieu de la société humaine un *moi* colossal. » L'égoïsme, par essence, est insociable, et il est malfaisant. Cela fait que tout le génie de Napoléon n'a pas abouti à créer une œuvre viable. Napoléon n'a songé qu'à sa propre grandeur ; il a subordonné à sa propre cause la cause de l'humanité : c'est pourquoi il n'a laissé après lui que trouble et que ruines. Et c'est pourquoi entre le Napoléon de Taine et celui de Stendhal l'histoire n'hésite pas.

M. Barrès n'est pas seulement un historien ou un philosophe : il est un homme politique. Il a été au nombre de nos législateurs. S'il ne fait plus partie du Parlement, il n'a pas pour cela renoncé à tout désir de jouer un rôle. Il a vu de près des spectacles instructifs. Il a été dans des circonstances mémorables témoin du déchaînement de la passion

parmi les hommes. Il a pu juger de l'effet de leurs convoitises. Mieux que beaucoup d'autres il a été à même de mesurer le danger que créent à la société ceux qui ne poursuivent que la satisfaction de leurs instincts et ne demandent à la vie que des sensations fortes et l'intensité des jouissances. C'est pour cette raison que nous avons cru pouvoir poser à propos de l'un de ses ouvrages le problème qui nous occupe. Aux dernières pages de son livre nous lisons ces lignes qui en sont comme la conclusion : il y est parlé du caractère individualiste de l'art de Wagner : « Mais toi, qu'as-tu vu sur la prairie, regard de Gundry ? Des fleurs sauvages, des simples et qui suivent la nature. Dans cette prairie nous ne voyons ni l'olivier mystique des religions, ni l'olivier des légistes, le symbole de Minerve; ni une cité ni un Dieu qui nous imposent leurs lois. Gundry n'écoute que son instinct... Cette prairie où rien ne pousse qui soit de culture humaine, c'est la table rase des philosophes. Wagner rejette tous les vêtemens, toutes les formules dont l'homme civilisé est recouvert, alourdi, déformé. Il réclame le bel être humain primitif en qui la vie était une sève puissante... Le philosophe de Bayreuth glorifie l'impulsion naturelle (1). » Voilà justement ce qui nous inquiète et telle est la question que nous adressons à M. Barrès. L'homme ne vit ni de musique, ni même de littérature. Idées artistiques et théories littéraires se résolvent en actes dans la vie sociale et s'y traduisent par des faits. Nous demandons ce qu'on peut attendre d'une société qui serait fondée sur le triomphe de l'impulsion naturelle et sur la glorification de l'énergie.

René Doumic.

(1) Barrès, *De la volupté*, etc., p. 320.

LES LIVRES D'ÉTRENNES

Les livres d'étrennes, cette année comme à l'ordinaire, donnent la mesure du goût du public, d'un goût toujours aussi variable et changeant sans doute que les temps eux-mêmes, sinon toujours très délicat et raffiné. Mais s'il en est beaucoup parmi ces volumes bariolés, pauvres éphémères où le vermillon, l'azur et l'or sont ce qu'il y a de plus brillant, et qui, nés du caprice d'un jour ou d'une préoccupation toute matérielle, eussent pu rester dans les limbes sans que la littérature ou la critique y perdissent rien, et disparaissent bientôt avec la cause passagère qui les a fait naître, il n'en est guère qui n'aient leur intérêt ou leur curiosité à les considérer simplement comme contribuant à la manifestation sans cesse renouvelée de ce goût et comme une expression concentrée et vivante des tendances originales de cette fin de siècle.

De cette éclosion annuelle il sort toujours quelques ouvrages de choix, et plus rares, qui accusent mieux ces tendances générales et sont, pour ainsi dire, la pierre de touche des esprits, et dans cette production, assurément un peu confuse, où le monde antique et le monde moderne, la réalité et la fiction se pressent dans un assez joli désordre, plus d'un porte avec lui son enseignement ou fait mieux voir l'étendue des progrès accomplis et sentir la valeur du savoir acquis. Ce sont ces beaux et utiles ouvrages d'une science sûre, d'une information précise, et ceux d'où la fantaisie s'échappe comme un parfum, où l'illustration répond au texte, où l'éducation de l'œil gagne quelque chose tandis que l'esprit profite, où l'instruction enfin trouve son compte, qui continueront d'être recherchés chez ceux qui les éditent et méritent d'être encouragés afin de pouvoir compléter ces savantes ou magnifiques collections où l'on n'a guère que l'embarras du choix.

Parmi les publications si importantes qui s'appuient sur une vaste érudition, reculent la limite de nos connaissances et peuvent être considérées comme des monumens de la science française, il faut citer

l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique* (1) dont le premier volume est exclusivement consacré à l'Égypte et à la Chaldée. M. Maspéro a voulu en fixer les origines tandis que l'heure presse et que l'Égypte des Orientaux achève de mourir, et cette fois d'une mort qui ne renaîtra plus des cendres exhumées des hypogées, comme pour justifier la croyance sacrée de ce peuple : que le salut du mort est compromis si le cadavre est dérangé de son repos. L'auteur est, on le sait, un égyptologue consommé : non seulement il n'ignore aucune des découvertes faites dans la vallée du Nil, ni des travaux auxquels l'Égypte a donné lieu, mais il a franchi plus d'une fois lui-même le seuil de la « maison éternelle » que gardent Anubis et Osiris, fait plus d'un voyage souterrain chez les plus vieux d'entre les morts, vu le premier Sésostris face à face, pénétré dans ces « demeures pour l'éternité » où se mêlent tous les souvenirs de l'existence terrestre du défunt, où tous les menus détails de sa vie domestique, de sa carrière, de ses voyages, de ses travaux quotidiens se trouvent retracés, où il est là au milieu des siens, de sa femme, de ses enfans, de ses domestiques et cliens, de ses laboureurs, de ses bœufs, de ses chiens et de ses singes, représentés sur les parois de chaque chambre, et semble présider, dans ces scènes familières et très réalistes, les jeux mêmes, les chants et les danses des jeunes filles aux cheveux tressés de couronnes et rehaussés d'ornemens d'or, — tous spectacles dont il paraît se réjouir encore. Rien de plus précis et de plus saisissant que les descriptions qui accompagnent l'explication de ces sculptures et de ces inscriptions. On y voit se dérouler toute l'odyssée de ce peuple, immuable dans sa naïveté tandis que le savant exégète nous conduit de tombeau en tombeau, de pyramide en pyramide, vers tous ces monumens énormes qui ont couvert la plaine de Thèbes aux cent pylônes, s'arrêtant ici et là pour déchiffrer les annales de tous ces règnes sans nombre, d'après tous ces hiéroglyphes qui sont le « livre toujours ouvert de cette civilisation triomphante. » Il s'appuie sur la solidité et la persistance de tous ces témoignages pour remonter à l'origine de cette civilisation, vieille de plus de 5 000 ans, jusqu'au delà du XXIVe siècle avant notre ère, à son développement qu'il prend sur le fait en quelque sorte. Il décrit minutieusement les mœurs, la religion, l'organisation des États qui se succèdent, les relations commerciales de ces peuples entre eux, l'invasion violente et la conquête des Hycsos, tout ce colossal ensemble, tout ce que ce monde renferme de trésors et de révélations sortis du *Livre des morts* ou du Serapeum. Car ici la lumière vient d'en bas et émerge du sol, et la vie naît de la mort, et de la mort qu'on croyait éternelle !

Les illustrations du volume sont dignes du texte qu'elles font encore

(1) *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique. — Les Origines, Égypte et Chaldée*, par G. Maspéro, 1 vol. gr. in-8°; Hachette.

valoir, puisque toutes relevées d'après des documens, des témoignages et monumens retrouvés et rendus au jour, elles en forment le meilleur et le plus original commentaire, et sont avec lui en parfaite harmonie.

De l'Égypte au Vatican il y a loin sans doute; mais quand on reporte sa pensée vers l'Immuable et l'Éternel, on peut bien passer du monde des Pharaons, d'Alexandrie, au monde romain et à la Ville éternelle, à la seule Cité qui se soit élevée et ait grandi sur les ruines de la civilisation antique. En écrivant *le Vatican* (1), MM. Georges Goyau, Paul Fabre, André Pératé, tous trois anciens membres de l'École française de Rome, ont retracé un magistral tableau de la papauté, de ce qu'elle fut dans le passé, de ce qu'elle est dans le présent; ils ont admirablement montré comment fonctionnent le gouvernement central de l'Église, le Sacré-Collège, les consistoires; enfin ils ont décrit toutes les richesses d'art et les merveilles incomparables du palais et des bibliothèques du Vatican, dressant en quelque sorte l'inventaire de ce dépôt unique. Ils ont très bien réussi à fixer, comme l'a dit M. Eugène-Melchior de Vogüé dans l'éloquente et forte conclusion qui ferme si bien cet ouvrage si nouveau sur une institution si vieille et d'une force morale en dehors des atteintes du temps, — « ils ont fixé la physionomie intime du Vatican, de ce palais lourd de siècles et de souvenirs, qui a grandi dans l'ombre de Saint-Pierre comme la figure monumentale de l'Église. » Ils nous font suivre à travers les siècles l'évolution de ce pouvoir spirituel de la papauté apostolique aux premiers temps de la chrétienté, sous le régime des persécuteurs, — sous les empereurs de Byzance pendant les invasions barbares, — sous les Francs et Charlemagne, — sous le régime féodal et scolastique, — puis ils nous montrent la papauté s'émancipant de l'Empire, exerçant à son tour sa maîtrise sur la société du moyen âge, dans les croisades, luttant contre le césarisme germanique, le schisme d'Avignon, enfin s'affermissant avec un Grégoire VII ou un Innocent III, faisant rayonner l'humanisme et les arts sous les différens papes à partir du xve siècle, surmontant tous les périls des Églises dissidentes, tous les assauts de la Révolution, pour retrouver de nos jours son ancien éclat et resserrer l'union des Églises sous le pontificat de Léon XIII.

Ce n'est pas seulement une œuvre d'érudition que ce livre sur le Vatican, c'est encore une œuvre éditée avec luxe, car tous les grands dépôts du Vatican ont payé à l'activité de l'éditeur. Le palais lui-même et les églises de Rome ont fourni de rares modèles, et pour composer ce volume d'une grande nouveauté, la maison Didot a puisé dans les plus beaux manuscrits du Vatican ou du British Museum, donnant des spécimens des miniatures qui les ornent. Elle a de plus reproduit quelques-unes des fresques les plus curieuses du cimetière de Calliste, de Fra Ange-

(1) *Le Vatican, les Papes, la Civilisation*, 1 vol. in-4°, illustré; Firmin-Didot.

lico, de Vasari, de Spinello Aretino, de Jean d'Udine, de la chapelle de Nicolas V au Vatican et du monastère de Subiaco, de Giotto, d'Orcagna, de Pinturrichio, de Titien, de la Bibliothèque des papes, — toutes merveilles dont plusieurs ont été spécialement relevées pour cette publication, qui ne peut manquer d'être appréciée à sa valeur.

Sans sortir de la Ville éternelle, où partout éclate la grandeur des papes, on peut entrer dans la Renaissance. Car elle n'eut pas de protecteurs plus fervens et plus magnifiques que Sixte IV, Jules II, Léon X, Clément VII, jusqu'à Paul III et Jules III, avec qui disparaissent ses derniers représentans véritablement convaincus, non sans avoir laissé des monumens impérissables et donné à la Renaissance son caractère international, universel et catholique. M. Eugène Muntz, après les brillantes et fructueuses étapes que l'on sait chez les *Primitifs* et dans l'*Age d'Or*, nous montre cette fois dans ce troisième volume la *Fin de la Renaissance* (1), qu'il a si bien définie « l'alliance de la tradition, c'est-à-dire l'antiquité classique, avec l'initiative ou l'émotion, en d'autres termes le réalisme. » Pour lui, la *fin*, c'est le moment où cet accord est rompu vers le déclin du XVe siècle, après l'épanouissement de la dernière floraison avec Michel-Ange, Jean Bologne, Corrège, Bernardino Luini, Titien , Paul Véronèse, le Tintoret, Serlio, Vignole, Palladio, Benvenuto Cellini. Ce livre de haut enseignement est aussi une œuvre de luxe, véritable musée où nous retrouvons de superbes gravures, une riche variété de tableaux de ces maîtres de la peinture, de la sculpture et de l'architecture. Un chapitre est consacré plus spécialement aux arts décoratifs : la glyptique, l'orfèvrerie, la céramique, la peinture sur verre, la mosaïque et la miniature, et cet art de l'enluminure où les Écoles de Paris et de Bologne dominent toutes les autres depuis le XIIIe siècle.

Si l'on veut avoir l'idée la plus exacte de ce que devait être une cathédrale conçue par un architecte de ce temps, il faut lire l'histoire et la monographie de M. A. Gosset sur la *Cathédrale de Reims* (2), ouvrage le plus complet qui ait été publié sur le chef-d'œuvre de l'art ogival, sur son style, sur les détails de construction, sur la sculpture et les vitraux de cette admirable église.

A partir du moyen âge, la France et l'Italie gouvernent toute l'Europe par les travaux de la pensée, comme elles la dominent par les manifestations les plus pures de l'art, et là, comme ailleurs, la chrétienté prend encore le dessus dans le développement de l'architecture et de la sculpture. Mais nul peuple ne paraît avoir apporté autant que

(1) *Histoire de l'Art pendant la Renaissance.* — I. *Italie. Les Primitifs.* — II. *L'Age d'or.* — III. *La fin de la Renaissance*, par M. Eugène Muntz, 3 vol. in-8° jésus avec gravures et planches hors texte; Hachette.

(2) *Cathédrale de Reims*, par M. Alphonse Gosset, 1 vol. in-folio; May et Motteroz.

la France, dans ces deux expressions de l'idée esthétique, une invention plus vivace, une logique plus serrée, plus soutenue et plus continuellement renouvelée. M. Louis Gonse, étudiant l'architecture dans un précédent ouvrage, *l'Art gothique* (1), avait montré que cet art fondamental est la marque la plus certaine et la plus caractéristique du génie particulier d'un peuple, tandis que la sculpture se présente comme son complément, puisque la statuaire n'est jamais plus grande que quand elle soutient l'architecture et est associée à ses combinaisons. Aujourd'hui il développe cette idée dans ce nouveau volume : *la Sculpture française du* XIVe *au* XVIe *siècle* (2), et nous fait assister à l'éclosion de la sculpture nationale et monumentale et à son évolution, de l'époque gothique à nos jours, en passant par Jean Perréal, Michel Colombe, les Juste et Pierre Bontemps, — Jean Goujon, Germain Pilon, — Barthélemy Prieur, les Anguier, Girardon, Coysevox, Puget et les Coustou, — Pigalle, Falconet, les Adam, Bouchardon, Clodion et Houdon, — enfin les maîtres contemporains, dont quelques-uns peuvent être mis sur le même rang que leurs illustres devanciers. Dans cette revue de la sculpture française, il n'est pas une œuvre qui ne soit discutée avec le jugement et le goût le plus sûr, pas un artiste dont la vie et le talent ne donnent lieu aux plus intéressans commentaires. Avec ses splendides reproductions, l'ouvrage est des plus luxueux et fait honneur aux éditeurs, qui ont déjà donné sur *la Renaissance en France* (3), par M. Léon Palustre, la plus belle publication connue et réuni la plus riche bibliothèque de livres d'art, qui se complète aujourd'hui par *la Peinture en Europe* de MM. Georges Lafenestre et Eugène Richtenberger, dont les deux premiers volumes sur *le Louvre* et *Florence* (4) ont déjà paru.

Et ce n'est pas s'éloigner beaucoup de la Renaissance que de parler d'un artiste d'un grand talent qui s'en rapproche par l'élégance de ses compositions, à qui sa science profonde de la décoration, son goût sûr, la grâce de son dessin et son activité féconde semblaient devoir assurer un juste renom, s'il ne s'était complu, à l'exemple de quelques maîtres célèbres, dans l'obscurité, s'abstenant résolument de tout contact avec la foule, se gardant bien d'exposer aux Salons annuels et ne vivant que pour son art, heureux seulement d'être connu et apprécié par un petit nombre d'amateurs éclairés et compétens. Il a fallu qu'une partie des œuvres de P.-V. Galland fût exposée récemment au Musée des Arts décoratifs pour que sa valeur fût mise en

(1) *L'Art gothique*, par M. Louis Gonse, 1 vol. in-folio illustré ; May et Motteroz.

(2) *La Sculpture française du XIVe au XVIe siècle*, par M. Louis Gonse, 1 vol. in-folio illustré de gravures hors texte et en taille-douce ; May et Motteroz.

(3) *La Renaissance en France*, par M. Léon Palustre, 3 vol. in-folio, illustrés ; May et Motteroz.

(4) *La Peinture en Europe. — Florence. — Le Louvre*, par MM. Lafenestre et Richtenberger, 2 vol. in-8° avec illustrations ; May et Motteroz.

relief, et l'on n'aura pas de peine, après avoir parcouru ce magnifique recueil (1), où ses plus belles œuvres sont reproduites avec toute l'habileté imaginable des procédés les plus parfaits de l'héliogravure, où tous les soins ont été apportés à l'exécution de l'impression et du tirage sur un papier aux reflets ivoirins, à comprendre le succès posthume de l'œuvre de Galland qui le venge de bien des dédains après une persistante infortune, à une époque où la peinture décorative, — cet art où ont brillé les maîtres les plus illustres dont s'honore l'École française, Le Sueur, Le Brun, Watteau, Boucher, Coypel, Lancret, Natoire, — semble se perdre dans les tons fades et les ensembles sans harmonie. C'est ce qu'a si bien montré, dans ces pages sur Galland, M. Henry Havard, dont les ouvrages sur *l'Ameublement et la Décoration, la Peinture hollandaise, l'Art et les Artistes hollandais*, font autorité, et qui a tenu à honneur de rendre hommage à un artiste trop ignoré ou méconnu, en accompagnant ses compositions, comme *la Chasse, la Ronde des Amours, la Vendange, Apollon et les Muses, la Pêche, l'Age d'or, la Prédication de saint Denis*, et toutes ses études à la sanguine et au crayon noir pour le Panthéon ou ses panneaux décoratifs, du seul commentaire qui convînt à une pareille œuvre.

C'est également à l'art et à l'histoire sacrée enseignée par les chefs-d'œuvre de la peinture que se rattachent *l'Ancien* et *le Nouveau Testament* (2), où, dans une suite de tableaux célèbres, se déroulent les scènes principales de la vie des Hébreux, la venue du Christ, les luttes et les triomphes de la religion nouvelle avec un commentaire de l'abbé Mazoyer, qui avait déjà publié dans la même collection *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* et *la Vie de la sainte Vierge*. L'*Histoire populaire de la peinture* se poursuit cette année par l'étude des *Écoles flamande et hollandaise* (3) avec l'analyse des tableaux principaux, très habilement reproduits, et les *Styles français enseignés par l'exemple* (4), avec tous ces dessins choisis et dessinés pour ces ouvrages, qui sont très bien composés et résumés pour répandre et vulgariser les notions d'art et la connaissance des diverses écoles de peinture.

Plus ancien que Rome, plus ancien même que les Pyramides, sur lesquelles on le retrouve perché comme dans les temples de Memphis de Byblos et de Philœ, le chat remonte à la nuit des temps, probablement parce qu'il sait s'y diriger comme en plein jour. Son royaume à lui est bien de ce monde, et c'est sans doute parce qu'il est d'origine

(1) *La Peinture décorative au XIXe siècle. — L'Œuvre de P.-V. Galland*, par Henry Havard, 1 vol. gr. in-8° avec 200 planches gravées pour cet ouvrage; May et Motteroz.

(2) *L'Ancien Testament. — Le Nouveau Testament* par l'abbé Mazoyer, en 50 tableaux, 1 vol. in-4° raisin; H. Laurens.

(3) *Histoire populaire de la Peinture*, par M. Arsène Alexandre. — *École hollandaise et flamande*, 1 vol. gr. in-8° illustré; H. Laurens.

(4) *Les Styles français*, par M. L. Libonis, 1 vol. in-4° avec gravures; Laurens.

divine, — ne descend-il pas de la déesse Seket? — qu'on le retrouve partout accueilli, choyé et adoré, hôte doux et modeste, s'il n'est pas toujours discret, aimable et fidèle, dans la plus humble demeure comme sous les lambris dorés, dans les salons comme dans les boudoirs les plus parfumés, et jusque dans la plus grave des Académies où il a eu les honneurs de plusieurs séances sans qu'elle ait découvert encore comment il retombe sur ses pattes. Peut-être l'Académie n'avait-elle pas vu le livre de Mlle Ronner (1), car elle eût alors pu se passer de toute explication scientifique pour comprendre ce miracle d'équilibre qu'a résolu l'artiste dans des peintures ou dessins d'une facture précise et sobre, après mille observations faites dans son atelier et sur des sujets d'une diversité peu commune de manières et d'attitudes, comme leurs maîtresses sans doute. Assurément ses chats sont des chats de luxe, d'une exquise *morbidezza*, qu'elle place, chacun avec sa physionomie particulière nettement caractérisée et d'une originalité piquante, dans des intérieurs riches qui expliquent et justifient, à n'en pas douter, la beauté, la grâce et l'esprit de leurs formes. On sait d'ailleurs le succès obtenu à l'Exposition des peintres hollandais comme au Champ-de-Mars par Mlle Henriette Ronner, dont la première série de compositions, présentée par M. Henry Havard, fut si appréciée qu'elle fut rapidement épuisée. Cette nouvelle œuvre retrouvera la même vogue, car elle est rendue avec la perfection accoutumée que met à ses reproductions la maison Boussod et Valadon, et le commentaire spirituel et amusant de M. Marius Vachon complète cette esquisse naturelle et sociale des chats. Il suit le chat à travers les âges. Il assure qu'il n'est pas d'animal de la création qui pourrait s'enorgueillir d'avoir inspiré tant d'hommes illustres et occupé une si haute situation dans la civilisation moderne, du pharaon à M. Taine, dont on ne peut avoir oublié les fameux sonnets :

Trente siècles durant du haut de ses pylônes
Le Chat vit à ses pieds la majesté des trônes
Et le front prosterné du Pharaon vainqueur.

Le chat a joué et joue en outre un rôle considérable dans l'inspiration de tous les poètes et romanciers ; dans le *Roman de Renart*, où cinq livres sont consacrés aux démêlés tragico-comiques de « Tybert le Chaz », dans les dictons populaires du temps de saint Louis, dans les proverbes, inspirant autant de poètes que de peintres : Ronsard dans une épître à Remy Belleau, Rabelais avec ses Rondibilis et ses majestueux Grippeminauds, Perrault et La Fontaine, Beaudelaire et Théophile Gautier; enfin Fragonard, Greuze, Téniers, Metzu, Dov, Jordaens, et jusqu'à MM. Lançon et Lambert. Il inspire également romancier et poètes dans *la Maison du Chat qui pelote* et au *Chat Noir*. Il n'y a qu'à

(1) *Les Chats*. — Esquisse naturelle et sociale, tableaux et dessins d'Henriette Ronner, 1 vol. gr. in-4°; Boussod et Valadon.

Athènes et à l'Académie que le chat n'a pas eu sa place : cet album de Mlle Ronner le vengera !

Le XIVe siècle revit tout entier dans Froissart. Dans son existence aventureuse menée de château en château, chez Robert de Namur et le comte de Blois en France, chez la reine Philippe de Hainaut en Angleterre, où il vit Chandos et le Prince Noir, il a connu les grandeurs et les faiblesses de son temps et les a retracées dans ses *Chroniques* (1) avec cette naïveté mêlée de sens et de finesse qui donne un si grand charme à ses récits. Il a raconté le premier les luttes nationales contre l'étranger et comment la France, qui ne fut jamais plus près de sa perte, fut sauvée de la ruine.

Elle ne devait pas tarder à se relever tout à fait sous Jeanne d'Arc. Les manifestations d'enthousiasme qui se sont produites cette année même en l'honneur de Jeanne d'Arc que nos malheurs nous ont rendue plus chère, le culte grandissant pour la vierge de Domrémy, en attendant que l'Église canonise celle que Dieu, prenant la France en pitié, suscita pour la délivrance de son pays, donnent une véritable actualité aux beaux livres de M. Émile Gossot (2), d'une grande simplicité dans la forme, d'une grande vérité historique, et cette vérité est assez belle pour que la légende ne lui prête rien. Les eaux-fortes de L. Flameng ajoutent à la sévérité et à la distinction du volume. La nouvelle édition de M. Marius Sepet (3), la vingtième depuis 1869, se distingue des précédentes non seulement par les modifications apportées au texte lui-même, qui a été l'objet de nouvelles revisions d'après les écrit les plus récens et les plus autorisés des historiens de la Pucelle d'Orléans, d'après les pièces authentiques de son procès, mais encore par l'illustration, en partie renouvelée, qui accompagne le texte. On y remarquera les gravures d'après Andriolli, J. Blanc, de Curzon, Le Blant, Maignan, Maillart, Rochegrosse, Zier et Oulevay. Cette histoire de Jeanne contribuera à augmenter dans la jeunesse l'admiration pour l'héroïque libératrice d'Orléans, qui mit Talbot en fuite dans les plaines de Patay, et à répandre l'amour des grandes choses pour lesquelles la Lorraine inspirée affronta le martyre. Et l'édition beaucoup plus modeste de *Jeanne d'Arc*, que donne à son tour M. Louis Moland (4), avec des gravures en chromolithographie bien faites pour frapper l'imagination des enfans, leur rendra, dès le plus jeune âge, l'héroïne encore plus familière ainsi que les merveilles de sa vie.

L'étude de ces volumes bien faits pour montrer comment la France peut tomber et comment elle se relève, peut permettre d'avoir quelque

(1) *Chroniques de Jehan Froissart*, édition par Mme de Witt, 1 vol. gr. in-8° avec planches en chromolithographie, compositions en noir et gravures; Hachette.
(2) *Jeanne d'Arc*, par M. Émile Gossot, 1 vol. gr. in-8°; Ducrocq.
(3) *Jeanne d'Arc*, par M. Marius Sepet, 1 vol. gr. in-8°; Alfred Mame, Tours.
(4) *Histoire de Jeanne d'Arc*, par M. Louis Moland, 1 vol. in-4°; Garnier.

confiance dans l'avenir. Ici la cause est belle, comme disait Michelet, et tous ces mots : Jeanne d'Arc, l'étranger, Patay, la délivrance, ne manqueront pas d'évoquer Strasbourg (1), qui ne pouvait être oublié au milieu de tous ces souvenirs des jours tristes et des jours heureux.

Les *Aventures de Guerre* (2), souvenirs et récits de soldats recueillis et publiés par M. Frédéric Masson, remontent à un temps plus lointain, à cette période de guerres incessantes qui se succédèrent de 1792 à 1809, à cette longue et glorieuse épopée, si fertile en actions héroïques. Ici ce sont d'obscurs témoins, sous-officiers et soldats qui sans se livrer à des considérations stratégiques racontent ce qu'a fait leur compagnie ou leur escouade dans l'action générale, les impressions qu'ils ont ressenties au feu ou au bivouac, en quel état d'âme la fortune bonne ou mauvaise les a trouvés et quels mobiles les ont fait agir. Et ce qu'ils savent et ce qu'ils disent, c'est eux-mêmes, c'est leur émotion même et celle de leurs voisins et de leurs camarades, comment ils ont aimé et servi la patrie et l'honneur, obscurément et sans espoir de récompense. On verra ces hommes, divers par l'éducation et la langue autant que par l'origine et l'uniforme, mais semblables par le cœur, tous mépriser la mort de la même façon. Soldats de la République et soldats de l'Empereur, ils ont le même idéal : la grandeur de la France et de sa gloire. Ce livre est dédié aux héros ignorés. Les compositions et illustrations en couleur de M. de Myrbach conviennent très bien à son caractère de grandeur et de simplicité.

Soldats de France (3) : quel titre saurait mieux frapper l'esprit des jeunes gens, aujourd'hui qu'il n'est plus aucun citoyen qui ne soit appelé à l'honneur de servir son pays, et quels plus nobles exemples pourrait-on mettre sous les yeux du soldat de demain, du futur conbattant peut-être, que ceux qu'ont également donnés les soldats des dernières guerres en Algérie, en Crimée, au Mexique ? Les ouvrages des historiens militaires, les rapports, bulletins officiels, lettres ou souvenirs des commandans d'armée ont été consultés et utilisés pour ces récits, pleins de mouvement, animés du plus pur patriotisme et bien faits pour l'inspirer.

Le Mémorial de Sainte-Hélène (4) rentre dans la catégorie de tous ces ouvrages militaires qui, par le spectacle de la souffrance noblement endurée et de la gloire malheureuse, excitent la sympathie, et répond à la mode d'aujourd'hui pour tout ce qui concerne le premier Empire et l'Empereur.

(1) *Strasbourg*, par M. Ad. Seyboth, 1 vol. gr. in-4°, avec aquarelles et dessins ; Fischbacher.

(2) *Les Aventures de guerre*, récits de soldats, publiés par Frédéric Masson, 1 vol. in-4° illustré ; Boussod et Valadon.

(3) *Soldats de France*, actions héroïques, par M. Gaston de Raismes, avec illustrations de Henri Pille, 1 vol. in-4° ; Alphonse Lemerre.

(4) *Le Mémorial de Sainte-Hélène*, 1 vol. gr. in-8° illustré ; Garnier.

Il n'est guère de figure humaine qui n'ait plus souvent été représentée que celle de Napoléon, et on le retrouve, Lui, toujours Lui, sous toutes les formes et dans tous les pays (1). Les interprétations en sont infinies, depuis celles de l'imagerie populaire jusqu'à celles des peintres, sculpteurs et graveurs. C'est ce qui a donné l'idée à M. Dayot d'en réunir un certain nombre. Il en a fait un choix très heureux et d'une curiosité très piquante, véritable suite de l'épopée napoléonienne sous ses divers aspects.

L'ouvrage de M. Gœpp sur *Paris en armes* (2) résume très ingénieusement l'histoire des sièges et batailles auxquels l'héroïsme des Parisiens prit part depuis les sièges de Camulogène (52 av. J.-C.), sous les Normands, les Allemands, les Anglais, les Bourguignons et Armagnacs, Louis XI, Henri IV, Louis XIV et en 1814, jusqu'à celui de 1870-71.

La marine est aussi riche en exploits glorieux; ses croisières sont restées légendaires, et l'on trouve chez les marins qui sur toutes les mers ont combattu pour la patrie les plus sublimes exemples de courage et d'abnégation. Les récits qui composent le volume de M. Maurice Loir — un marin qui aime et connaît bien son métier (3), — *Gloires et Souvenirs maritimes*, ont été écrits dans une pensée de respect et de piété pour les marins célèbres de la flotte française, d'après les plus curieux mémoires.

MM. Ardouin Dumazet et Paul Gers (4) ont à leur tour voulu faire connaître, en la saisissant sur le vif par la photographie instantanée, la vie du soldat et du marin dans toutes les phases de sa carrière, depuis l'entrée au service jusqu'à la revue solennelle qui précède la dislocation des corps après les grandes manœuvres d'automne. L'idée était originale, et dans les 350 photographies des exercices mêmes de notre armée à la caserne, aux grandes manœuvres, dans les Alpes, — de l'armée d'Afrique, de l'armée coloniale, — de notre flotte en escadre à Toulon, à l'arrivée et au départ des Russes, on ne pourra manquer de revivre quelques-uns de ces événemens auxquels reste attaché le souvenir de M. Carnot et d'Alexandre III.

Nous nous bornerons à annoncer une nouvelle édition des *Chefs-d'œuvre de Corneille*, — *le Cid, les Horaces, Cinna, Polyeucte* (5), par M. F. Brunetière. Précédé d'une longue notice, avec un commentaire biographique et littéraire, historique et critique, systématiquement placé

(1) *Napoléon raconté par l'image*, par M. Armand Dayot, 1 vol. gr. in-8°; Hachette.

(2) *Paris en armes*, par M. Édouard Gœpp, 1 vol. in-8° avec gravures; Ducrocq.

(3) *Gloires et Souvenirs maritimes*, par M. Maurice Loir, 1 vol. gr. in-8° avec gravures et aquarelles; Hachette.

(4) *Au régiment. — En escadre*, par MM. Ardouin Dumazet et Paul Gers, 1 vol. gr. in-8° avec photographies instantanées; Berger-Levrault.

(5) *Les Chefs-d'œuvre de P. Corneille*, avec préface et notes, par M. F. Brunetière, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.

après chaque pièce, orné de gravures de Dubouchet fort bien appropriées au texte et d'une composition sévère, ce *Corneille* est le seul volume classique de cette année, et le premier sans doute d'une nouvelle collection de nos chefs-d'œuvre classiques.

En dépit du choix fait pour la jeunesse d'une partie de ce qu'il y a de meilleur dans le *Théâtre de Labiche* (1), l'excentrique et joyeux vaudevilliste est encore loin d'être devenu classique, — telle n'eût pas d'ailleurs été sa prétention, — et la transition est peut-être un peu brusque entre *les Horaces* et *la Grammaire;* mais quand on est monté si haut, on peut bien retomber un moment sur la terre pour jouir du spectacle de ce qui nous entoure. Et le rire de Labiche est si français, si vrai, si comique, d'une satire si franchement gaie, perçant si bien le ridicule de ses flèches d'or jetées sur les travers de la société moderne, qu'il se communique, et le plaisir est doublé quand l'auteur du *Voyage de Monsieur Perrichon* est présenté aujourd'hui au public, comme il l'était hier à l'Académie, par l'auteur applaudi du *Monde où l'on s'ennuie.* Avec eux, l'esprit souffle où il veut. Les dessins de M. S. Arcos sont bien ce qui convenait pour les dialogues et les personnages

Tandis que *le Tour du Monde*, la collection de la maison Plon, contribuaient à développer l'étude de la géographie, le goût des conquêtes lointaines et des colonies se propageait parallèlement; la France sentait que, dans ce partage du Continent noir, elle devait à son tour entrer en ligne, faire valoir ses droits, et elle n'a pas tardé à marcher au premier rang et à affirmer sa suprématie et sa vitalité au dehors.

L'expédition Casimir Maistre (2), est considérée comme l'une des plus importantes, puisque personne avant lui n'avait pu pénétrer dans cette région du Congo par le pays de N'Dris en suivant le Gribingui, le Baguirmi, en traversant le pays des Gaberis, des Lakas, de Lamé, l'Amadaoua, et toute la région comprise entre l'Oubangui, la Bénoué et l'Amadaoua, parcourant ainsi plus de 5000 kilomètres, et constatant que les deux fleuves du Chari et du Logone, navigables en toute saison, sont les principales voies d'accès vers le Soudan. C'est le récit même dans lequel M. Maistre a retracé les détails de son expédition que vient de publier la maison Hachette en même temps qu'elle réunissait en un volume, sous ce titre : *Nos Africains* (3), toutes les études d'un des promoteurs les plus actifs de la conquête française du Continent noir, de l'un de ceux qui ont le plus énergiquement prôné la politique coloniale et soutenu la cause des vaillans explorateurs du continent afri-

(1) *Théâtre choisi de Labiche*, avec préface de M. Édouard Pailleron, 1 vol. in-8° illustré; Calmann Lévy.

(2) *A travers l'Afrique centrale. Du Congo au Niger* (*1892-1893*), par C. Maistre, 1 vol. gr. in-8°; Hachette.

(3) *Nos Africains*, par Harry Alis, 1 vol. gr. in-8°, illustré avec gravures et cartes Hachette.

cain et de la formation en une seule vaste possession de l'Algérie-Tunisie, du Sénégal et du Congo, M. Harry Alis.

Dans le nombre de tous ces voyageurs intrépides qui accomplirent ou tentèrent d'accomplir quelque chose pour l'expansion française, quelle plus attachante odyssée que celle de ce jeune duc d'Uzès qui, âgé de moins de vingt-cinq ans, possesseur d'un beau nom et d'une grande fortune, d'un caractère résolu et bien digne d'une race de preux, avait décidé de mettre toutes ses forces au service de son pays en tentant de relier le Congo à l'Égypte au travers des régions musulmanes et par l'Abyssinie. C'est pour exécuter ce projet qu'il avait entrepris, avec l'appui national, cette longue et pénible expédition qui, après quatorze mois de fatigues et de luttes, devait si tristement finir par le dénouement tragique de Cabinda. On voit par toutes ses lettres à sa mère (1), durant cette période qui va de 1892 à 1893, et qu'il dépêche après chaque étape, combien la tâche lui apparaissait élevée et à quel point il se préoccupait de l'honneur qui devait en rejaillir sur les siens. Mais du moins, si l'œuvre à laquelle il avait rêvé d'attacher son nom est restée inachevée, il a laissé un grand souvenir aux siens et le plus noble exemple à ceux qui viendront après lui.

Parmi les expéditions qui ont apporté une contribution des plus précieuses à la géographie de l'Afrique, il faut placer, après celles de la France, celle du docteur Peters, qui fut chargé par l'Allemagne de la périlleuse mission de se porter au secours d'Emin-Pacha (2), qui, parti de Zanzibar, traversa, pour le rejoindre, le pays des Somalis, le pays des Galla et des Massai jusqu'au lac Baringo et au lac Victoria Nyanza. Ayant appris de quelle façon violente Stanley avait emmené Emin-Pacha à la date du 5 avril 1889, le docteur Peters avait pacifié l'Ouganda et remonté jusqu'à Ousoukoma, faisant connaître des peuplades ignorées jusque-là. Cet intéressant voyage a été traduit de la relation allemande par M. Jules Gourdault, qui, lui aussi, a souvent contribué à enrichir de ses souvenirs la Bibliothèque des voyages de la maison Hachette.

Au Dahomey (3) est le récit toujours alerte, mais tour à tour gai ou tragique, de la campagne du Dahomey par un soldat d'infanterie de marine qui a combattu sous les ordres du général Dodds et nous fait pénétrer avec lui dans la brousse à Porto Novo, comme à Abomey.

Ne quittons pas l'Afrique sans parler du voyage d'*Alger à Tanger* (4)

(1) *Le Voyage de mon fils au Congo*, par la duchesse d'Uzès, 1 vol. gr. in-8°, illustré; Plon et Nourrit.

(2) *Au secours d'Emin-Pacha*, par le Dr Peters, traduit de l'allemand par Jules Gourdault; Hachette.

(3) *Au Dahomey*, par Adolphe Badin, 1 vol. in-8°, illustré par P. Kauffmann; Armand Colin.

(4) *Autour de la Méditerranée.—D'Alger à Tanger*, par M. Marius Bernard, 1 vol. gr. in-8°; Laurens.

qui termine la série que M. Marius Bernard a consacré aux *Côtes barbaresques*.

C'est un épisode de la conspiration dite des Prouvaires sous Louis-Philippe et de la *petite Chouannerie* de 1832 (1) que M. Paul Perret a choisi pour le sujet de ce roman plein de mouvement, d'héroïsme et d'amour, où toutes les passions sont violentes et sincères, tous les personnages sympathiques, parce qu'ils se battent tous avec conviction, les bleus pour la patrie, les blancs pour la gloire du bon Dieu et pour Madame, qui domine l'action; parce que toutes les femmes y aiment noblement et savent se dévouer jusqu'à la mort. Les quatre demoiselles de Liré sont ultra-royalistes et pauvres; mais, que leur foi monarchique, que l'amour ou la jalousie les poussent à marcher à la tête des Chouans, elles restent toujours héroïques, et dans les scènes épiques où elles apparaissent, au milieu de la fumée des combats comme dans les intrigues d'amour, ou dans le grand salon d'honneur de leur antique manoir vendéen, l'escadron de Liré, charmant de grâce et si fier d'allure, ne peut manquer d'entraîner bien des lecteurs à sa suite jusqu'au dénouement, quand, la Vendée militaire morte, le bonheur des deux héros de la guerre, Marie-Antoinette et La Cicandais, un vrai chevalier d'autrefois, est assuré. Les aquarelles et dessins de MM. Charles Delort et Maurice Leloir sont d'une très grande beauté; ce sont de véritables tableaux d'une composition et d'un goût parfaits, de sincères œuvres d'art qui font revivre les gens et les modes d'il y a soixante ans en leurs toilettes, leurs façons et leurs attitudes, et dignes en tous points des magnifiques publications de la maison Boussod et Valadon.

Taillevent (2), par M. Ferdinand Fabre, se passe dans un tout autre milieu, beaucoup plus calme, quoique la fin en soit tragique : dans une famille de paysans de l'Espinouze cévenole. C'est là qu'un enfant nommé Taillevent, fils d'un brûleur de vins, a été recueilli et élevé avec la fille de ses maîtres, la gracieuse Frédérique, qu'il finit par épouser à la suite des péripéties les plus dramatiques et après avoir vengé le père de la jeune fille, son bienfaiteur, lâchement assassiné par un réfugié espagnol, montreur d'ours et éleveur de chiens, qu'on avait recueilli à la métairie de Figuerol, et qui convoitait Madeleine, la femme de son hôte. Des descriptions charmantes, des scènes pleines de naturel et de bonhomie dans leur simplicité familière, en font un récit très attachant.

Dans *les Vieilles Rancunes* (3), roman d'une fantaisie toujours amusante et qui peut être laissé entre toutes les mains, M. Georges Ohnet a très finement montré au milieu de scènes gaies et piquantes qu'un

(1) *Les Demoiselles de Liré*, par M. Paul Perret, 1 vol. in-4° raisin, avec 32 illustrations en photogravure, par Ch. Delort et M. Leloir; Boussod et Valadon.

(2) *Taillevent*, par M. Ferdinand Fabre, 1 vol. in-8° illustré; Calmann Lévy.

(3) *Les Vieilles Rancunes*, par M. Georges Ohnet, 1 vol. illustré; Ollendorff.

amour frais et printanier entre deux jeunes gens de familles ennemies, nouveaux Capulets et Montaigus, peut parvenir à éteindre les plus anciennes divisions. Le volume est illustré des plus élégans dessins de M. Simonaire, toujours pleins de fantaisie et d'attrait.

La *Ligue de Souabe* (1) est un récit dans le genre de Walter Scott qui se déroule vers l'an 1519 tandis que les troupes de la Ligue, après leur entrée à Ulm, luttent contre le duc Ulric de Wurtemberg. Très mouvementé et intéressant comme un roman de chevalerie, dont il a la noblesse et la franche allure, il sera très apprécié.

Le *Lion de Camors* (2) offre encore un épisode de la Chouannerie, mais entre 1795 et 1801, qui se passe dans la forêt de Camors, au milieu de laquelle le marquis de Pléoben, le lion de Camors, poursuit cette guerre inique où des frères s'entr'égorgent, où un père tue son fils. Tout cela est fort bien conté par M. Louis de Caters et illustré par J. Girardet.

Dans *la Caverne blanche* (3), adapté de l'Anglais, Tom Gordon, après une vie des plus aventurées et coupée de bien des traverses, trouve le repos en Algérie.

Ceux qui préfèrent aux aventures de voyages, aux récits imaginaires, ou aux romans les connaissances positives, trouveront leur compte dans *les Abîmes* (4), où M. Martel raconte les nombreuses explorations souterraines qu'il a faites de 1888 à 1893 en maints pays et décrit toutes les cavités qui restaient jusque-là une énigme et dont l'étude raisonnée peut donner lieu à une science nouvelle, la *spélæologie*.

Avec le *Règne de l'électricité* (5), ils se mettront au courant de toutes les découvertes, les plus anciennes comme les plus récentes, qu'on doit au plus puissant agent de propagation de la lumière et de la force, et des plus importantes inventions faites, des progrès accomplis, car son domaine est immense et s'étend si rapidement que pour les décrire toutes, il faudrait plus d'un volume.

Comme livre non moins instructif et d'une utilité pratique, signalons *Nos grandes Écoles d'application militaires et civiles* (6), qui est en quelque sorte le complément de *Nos grandes Écoles civiles et militaires*, comme elles sont elles-mêmes le terme final, la mise en pratique de longues et pénibles études, l'initiation à tous les secrets de la profession. Le volume est orné de jolis dessins.

(1) *La Ligue de Souabe*, par W. Hauff, traduction de Lavollé, 1 vol. illustré; Ch. Delagrave.

(2) *Le Lion de Camors*, par M. Louis de Caters, 1 vol. in-8°, illustré par J. Girardet; Delagrave.

(3) *La Caverne blanche*, 1 vol. in-8°, par E. Dupuis. Ch. Delagrave.

(4) *Les Abîmes*, par E.-A. Martel, 1 vol. gr. in-8° illustré; Ch. Delagrave.

(5) *Le Règne de l'Électricité*, par M. Gaston Bonnefont, 1 vol. in-4° illustré; Alfred Mame, Tours.

(6) *Nos grandes Écoles d'application militaires et civiles*, par M. Louis Rousselet, 1 vol. in-4°. Hachette.

Parmi les récits d'aventures qui conservent les préférences de la jeunesse tout simplement parce qu'ils sont dus à la plume d'écrivains de talent qui ont une brillante imagination et ne la mettent qu'au service de beaux sentimens, il faut nommer tout d'abord M. Lucien Biart, qui a fait entrer tant d'art dans *le Roi des prairies, le Fleuve d'or, Entre deux Océans* (1), ses souvenirs du Mexique et de la Terre Chaude où les passions sont brûlantes comme le climat lui-même, aussi variées que ses floraisons luxuriantes. C'est encore au Mexique qu'il nous conduit cette année avec *la Conquête d'une patrie* (2), et nous fait assister aux exploits d'un chef de guérilla, Cayétano dit *le Pensativo*, défenseur de son pays contre les Espagnols, qui sous cette fière devise: Dieu, Patrie et Liberté, venge son père assassiné par les Espagnols, sauve sa mère du tribunal du vice-roi et délivre sa patrie ; exploits après lesquels il est digne d'épouser la noble Laura.

La réputation que s'est faite l'Irlandais Mayne-Reid avec ses *Aventures de chasse et de voyages* (3) dans les régions du Nouveau Monde et de l'Afrique, tandis qu'elles étaient encore enveloppées de mystère, ses romans si amusans et instructifs, ses qualités de mouvement, de vie et de charme, lui valaient bien une place dans le *Magasin d'éducation et de récréation* (4), où viennent d'être rassemblés, au nombre de seize, ses récits, devenus populaires comme les *Chasseurs de chevelures*, en deux volumes illustrés qui présentent avec la quantité une variété sans pareille.

A tous ceux qui n'ont pas lu, dans *le Magasin illustré d'éducation et de récréation*, la dernière partie du nouveau roman de M. Jules Verne et qui en attendent la fin avec impatience, la publication en volume des *Mirifiques Aventures de maître Antifer* (5), réserve, il n'est pas besoin de le dire, les plus étonnantes surprises dans ces chapitres, *dans lesquels on voit... dans lesquels on verra...* et jusqu'au dénouement le plus surprenant. Mais laissons-leur le plaisir d'y arriver.

Sans sortir du *Magasin d'éducation* nous pouvons signaler les *Nouveaux Contes blancs* (6) de Bempt, *Jasmin Robba* (7), l'artiste au cœur délicat, et son mariage avec Edwige la fille de sir Harry Crampell, où un nabab de féerie accourt du pays des rêves pour aller dans la forêt de Compiègne réveiller le manoir endormi.

(1) *Les Explorations inconnues. — Le Fleuve d'or. — Le Roi des prairies. — Entre deux Océans*, par M. Lucien Biart, 3 vol. gr. in-8° illustré; Hennuyer.

(2) *La Conquête d'une patrie*, par M. Lucien Biart, 1 vol. gr. in-8° illustré; Hennuyer.

(3) *Aventures de chasses et de voyages*, par Mayne Reid, 1 vol. gr. in-8° illustré; J. Hetzel.

(4) *Magasin illustré d'éducation et de récréation;* vol. gr. in-8; J. Hetzel.

(5) *Mirifiques Aventures de maître Antifer*, par M. Jules Verne, 1 vol. gr. in-8°; illustré; J. Hetzel.

(6) *Nouveaux Contes blancs*, par Bempt, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.

(7) *Jasmin Robba*, par M. H. de Noussanne, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.

Un livre qui s'adresse surtout aux bibliophiles et aux amateurs ce sont les *Contes* (1) de MM. Octave Uzanne et Robida, remplis de fantaisie, où l'originalité brille dans le texte et hors texte.

Le *Magasin pittoresque* (2), lui aussi, fidèle à son programme, offre cette année comme toujours la plus grande variété de sujets, et le choix des auteurs y répond au soin de l'illustration. *Pages roses* (3), est un très élégant volume pour les jeunes filles, *Toptyguine* l'histoire d'un *ourson russe* (4); *Au pays des Tsars* (5) offre une série de contes russes originaux et variés traduits par M. J. Gourdault; *Miliza* (6), ou la fille patriote, est un épisode de la guerre turco-russe; *Nicole à Marie* (7), donne de très jolies lettres de jeunes filles. Quant à *Mabel* (8), *le Serment de Marcorel* (9), ce sont deux récits délicats qui finissent par le mariage.

Enfin *les Expédiens de Farandole* (10), conte fantastique et d'une verve éblouissante; *Flossette* (11), où nous assistons à l'éveil charmant des sentimens d'une petite fille, dans des pages d'une fraîcheur exquise; — deux volumes illustrés avec le goût le plus délicat. Et quand nous aurons cité les romans tirés de la *Bibliothèque rose*, de *Mon Journal*, du *Petit Français*, et, dans les albums illustrés, la *Vie de Londres* (12), sur laquelle Mars a donné des croquis pleins de fantaisie; le *Bon Roy Henry* (13) par Job, l'*Arche de Noé* par Guigou et Vimar; *A Travers Paris*, par Crafty; l'ingénieux *Alphabet symbolique*, d'Émile Blémont, il ne restera guère entre tous ces livres d'enfans que l'embarras du choix. Sans doute, dans ce vaste champ, le parterre fleuri est un peu confus; mais tous ces livres ont cela de commun au moins qu'ils sont un retour momentané aux choses de l'art pur ou aux plaisirs de la science, aux joies de la famille et à la simplicité enfantine; qu'on y pêcher le bien et le dévoûment, et qu'ils offrent la revanche de la morale, — une morale des étrennes, il est vrai, — contre la vulgarité, le réalisme et le terre à terre de tous les jours.

J. B.

(1) *Contes pour les bibliophiles*, par MM. Octave Uzanne et Robida, 1 vol. in-8, avec illustrations en noir et en couleur; May et Motteroz.
(2) *Le Magasin pittoresque*, 1 vol. illustré; Jouvet.
(3) *Pages roses*, par M. Jules Moulin, 1 vol. in-4° illustré; Jouvet.
(4) *Aventures d'un Ourson russe*, traduit de Slivitsky; Jouvet.
(5) *Au pays des Tsars*, par M. J. Gourdault, 1 vol. illustré; Jouvet.
(6) *Miliza*, par Constant Améro, 1 vol. in-8° illustré; Flammarion.
(7) *Nicole à Marie*, par M. Gaston Bergeret, 1 vol. in-8° illustré; Hachette.
(8) *Mabel*, par le commandant Stany, 1 vol. gr. in-8° illustré; Hachette.
(9) *Le Serment de Marcorel*, par H. Meyer, 1 vol. gr. in-8° illustré; Hachette
(10) *Les Expédiens de Farandole*, par M. Pierre Perrault, 1 vol. illustré; A. Colin
(11) *Flossette*, par Gabriel Franay, 1 vol. in-4° illustré; A. Colin.
(12) *La Vie de Londres*, album illustré, par Mars; Plon et Nourrit.
(13) *Le Bon Roy Henry*, par M. Abel Hermant, 1 album illustré par Job, Mame. — *L'Arche de Noé*, 1 album illustré; Plon. — *L'Alphabet symbolique*, par M. Émile Blémont, 1 album illustré; Lemerre. — *A travers Paris*, par Crafty, 1 album illustré; Plon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

La discussion du budget se poursuit à la Chambre des députés avec une sage lenteur ; il devient tout à fait impossible d'en prévoir le terme, mais c'est déjà quelque chose qu'on en ait vu enfin le commencement. La discussion générale a rempli quatre ou cinq séances; elle a été brillante. Comme certains fleuves se perdent dans les sables, elle s'est perdue dans un discours interminable de M. Camille Pelletan. L'orateur parlait d'autant plus à son aise que le banc ministériel était à peu près vide. Le gouvernement était au Sénat, où l'appelait la discussion des crédits de Madagascar.

Il était urgent d'en finir avec cette question, ne fût-ce que pour montrer à ceux qui nous surveillent qu'après avoir pris le parti d'aller à Tananarive, notre résolution serait accomplie avec décision et énergie. Le Sénat a été unanime à donner son concours au gouvernement. Trois voix seulement se sont prononcées contre l'expédition : c'est le cas de trouver la quantité négligeable; nous ne parlons naturellement pas de la qualité. Le gouvernement a donc obtenu tout ce qu'il demandait, et, dès ce moment, sa responsabilité est seule engagée en ce qui concerne la préparation et l'exécution militaires de son projet. Un concours précieux lui a été donné par M. de Freycinet, président de la commission, dont la parole a produit un grand effet sur la Chambre haute. M. de Freycinet a très clairement montré que l'expédition était devenue indispensable, ou, si l'on préfère, inévitable : la période de la critique est passée, celle de l'action commence. Il faut souhaiter, toutefois, que les conseils par lesquels M. de Freycinet a terminé son discours soient entendus et suivis. Notre domaine colonial, si rapidement développé depuis quelques années, doit suffire pendant plusieurs autres à notre ambition et à notre activité. Nous avons le Tonkin, le Soudan, le Congo, le Dahomey, la Tunisie, Madagascar : c'est beaucoup, c'est assez pour le moment. Nous ne demandons pas qu'on mette après cette énumération un point final, mais un large point suspensif. Bien que les Chambres n'aient pas hésité à suivre le gouvernement dans l'affaire de Madagascar, elles ont montré par leur attitude que toute autre entreprise du même genre leur paraîtrait en ce moment inopportune ; non pas qu'on doive s'immobiliser dans l'inaction,

mais, comme dirait Candide, il faut cultiver son jardin avant d'en acquérir un autre. Les difficultés qui peuvent d'un jour à l'autre se produire en Extrême-Orient doivent nous trouver libres. Elles sollicitent, dès ce moment, toute notre attention. Nous n'aurons plus, sans doute, à parler de quelque temps de Madagascar, puisque l'expédition ne commencera qu'au printemps : c'est au gouvernement à y travailler en silence. Le prologue de cette grave affaire est terminé.

Revenons au budget. La discussion générale a porté presque tout entière sur le projet ministériel relatif aux successions. Il est assez singulier qu'on n'ait pas parlé de la réforme des boissons, très importante elle aussi, et qui soulèvera peut-être des difficultés parlementaires encore plus grandes. De nombreux discours ont été prononcés, la plupart remarquables à divers titres; mais, dans le nombre, trois méritent une mention particulière : ce sont ceux de MM. Godefroy Cavaignac, Léon Say et Poincaré. M. Cavaignac représente l'impôt progressif sur l'ensemble du revenu; M. Léon Say représente l'impôt proportionnel et réel, et M. Poincaré représente... le gouvernement : il serait difficile, pour le moment, d'attacher son nom à un système ou à une doctrine quelconque. Tous les trois ont déployé un grand talent et ont été religieusement écoutés par une Chambre qui aime à s'instruire; mais M. Léon Say a certainement produit sur elle la plus vive impression. Sera-ce la plus durable? Cela dépendra beaucoup de la manière dont le gouvernement soutiendra la suite du débat. Sera-t-il affermi ou affaibli lorsque reviendra la discussion de la loi successorale? Nul ne pourrait le dire. Les argumens d'autorité, nous entendons par là les argumens ministériels, ont une grande prise sur la majorité, et, d'une manière générale, il faut s'en réjouir : il était toutefois très sensible, pendant qu'elle écoutait et applaudissait M. Léon Say, que la Chambre partageait son opinion et qu'elle n'aurait jamais voté la loi sur les successions si le gouvernement lui-même ne l'avait pas présentée. Cette loi heurte tous les principes, ou du moins ce que, jusqu'à ce jour, on a qualifié ainsi. Son principal tort à nos yeux est d'introduire pour la première fois l'impôt progressif dans notre régime fiscal. Là est son vice rédhibitoire. L'impôt progressif exerce une grande séduction sur beaucoup d'esprits, qui n'ont peut-être pas suffisamment réfléchi aux conditions d'existence de notre société française. Il leur semble naturel et légitime de demander, non pas seulement plus, mais de plus en plus, à la fortune grandissante, sous prétexte d'épargner le nécessaire et de frapper le superflu, et ce système pourrait, en effet, se défendre s'il portait en lui-même ou s'il était possible d'y introduire une règle modératrice. Il y en a une dans l'impôt proportionnel. Comme il frappe sur tout le monde, on ne peut pas l'exagérer jusqu'au point où il tarirait les sources du revenu ou détruirait le capital, sans provoquer un malaise et un soulèvement universels. Là est le frein qui retient les

gouvernemens les plus fiscaux. Mais l'impôt progressif, M. Léon Say a eu raison de le dire, n'est autre chose que l'arbitraire. Le bon plaisir du législateur s'y exerce sans que rien ne l'arrête. La tentation est forte de grever toujours davantage les plus riches, sans toucher aux autres, de manière à rejeter tout le poids de l'impôt sur la minorité avec l'assentiment tacite et l'appui de la majorité. Les résultats de ce système, toute l'histoire en témoigne, tendent peu à peu, et quelquefois très vite, à l'iniquité pure et simple : il suffit pour y tomber de la faiblesse toujours possible d'un ministre, encouragée par la pénurie encore plus présumable du trésor. Quoi de plus simple alors que d'appliquer à la progression de l'impôt un coefficient de plus en plus fort? Il n'y a ni règle, ni limite qui s'y oppose. Voilà pourquoi l'impôt progressif est détestable en lui-même, comme un expédient qu'aucune main n'est assez ferme pour contenir longtemps. Sans doute, la progression proposée par M. Poincaré, quoique excessive dans bien des cas, ne serait pas un mal intolérable si elle ne devait jamais être accrue. Mais elle le sera, on peut en être sûr, et, après avoir été appliquée aux successions, on l'appliquera à un grand nombre d'autres taxes, peut-être à toutes. La progression est, de sa nature, envahissante dans tous les sens du mot. Elle est ingouvernable, et elle finit par tout gouverner.

Aussi les socialistes ont-ils fait le meilleur accueil au projet du gouvernement. Ils le trouvent ridiculement timide et mesquin, et M. Cavaignac s'est montré de leur avis sur ce point; mais, en attendant mieux, ils l'acceptent et en témoignent une grande reconnaissance à M. Poincaré. Leur empressement a été tel que M. le ministre des Finances, qui connaît ses classiques, s'est écrié : « Vous m'embrassez, mais c'est pour m'étouffer! » Il est certain que l'extrême gauche l'a très bruyamment embrassé, bien que ce ne soit pas précisément lui qu'elle se préoccupe d'étouffer. M. Poincaré s'est défendu de son mieux, mais en vain, contre des démonstrations un peu trop chaudes et enveloppantes à son gré. Pour se dérober à ces étreintes, il s'est réfugié dans le sanctuaire des bons principes, se croyant bien sûr de n'être pas poursuivi jusque-là. Il a parlé de l'impôt réel et de l'impôt proportionnel comme aurait pu le faire M. Léon Say lui-même, avec beaucoup d'éloquence et une véritable fermeté de diction. Nul n'en est plus partisan que lui; c'est l'héritage sacré de la Révolution française; on ne saurait y veiller avec trop de soin! Et les socialistes écoutaient tout cela en souriant avec complaisance. Il leur importe infiniment peu qu'un ministre soutienne les principes en théorie, s'il leur donne en fait une entorse. M. Poincaré a multiplié les argumens pour prouver qu'il n'en faisait rien, personne ne l'a cru. La distinction qu'il a faite, ou qu'on a faite pour lui, entre l'impôt progressif et l'impôt dégressif est pure tautologie. Ce qui est progressif dans un sens est dégressif dans l'autre; c'est comme un même escalier qu'on peut monter ou descendre. Les deux mots

expriment la même idée prise pas deux bouts différens. A la vérité, l'impôt proposé par le gouvernement n'est progressif qu'à partir d'un certain point et jusqu'à un certain autre : cela prouve seulement que M. Poincaré reste, même dans le faux, un esprit modéré. Qui nous assure qu'il en sera ainsi de tous ses successeurs? Il est, quant à lui, trop intelligent pour pousser les choses à l'extrême, mais il les met en voie d'y aller toutes seules, et c'est ce qui nous effraye. Que faut-il penser d'un autre argument qu'il a donné, à savoir que son impôt progressif appliqué aux successions est un impôt de compensation pour les injustices criantes de certaines de nos taxes, notamment de toutes les indirectes? Quoi! nos impôts indirects sont foncièrement injustes? Les socialistes ont triomphé de cet aveu; ils l'ont applaudi longuement, ils en tireront certainement grand parti. Si nos impôts indirects sont injustes dans leur répartition, un ministre des Finances ne doit le reconnaître qu'en proposant, soit de les abroger, soit de les réformer. Mais M. Poincaré n'a fait ni l'un ni l'autre. Les impôts indirects, dans leur forme actuelle, sont, d'après lui, indispensables; seulement, il convient de compenser leur injustice par une injustice correspondante dans les impôts directs. Cela rétablira empiriquement l'équilibre. Nos lecteurs jugeront l'argument. On conçoit que, si on prend la richesse non pas en elle-même, mais dans un des signes extérieurs qui la manifestent, le chiffre du loyer par exemple, on puisse être amené à introduire une graduation progressive dans le signe pour réaliser la proportionnalité dans l'objet auquel il s'applique. Nos impôts portent des traces de ce système parfois très légitime. Mais un héritage n'est pas signe de richesse; il est par lui-même une richesse, un capital tout formé, petit ou grand, et, relativement à la personne qui le reçoit, il ne donne aucune indication sur sa fortune totale. Un homme qui a plusieurs millions peut faire un héritage de cent mille francs, ce qui est peu de chose pour lui, tandis que le même héritage vaudra beaucoup pour celui qui n'a rien. D'après le projet de loi, l'impôt sera pourtant le même dans les deux cas. Est-ce juste, dès qu'on se place dans le système de M. le ministre des Finances? M. Cavaignac a soutenu que non, et la démonstration qu'il en a donnée a été la partie la plus vigoureuse de son discours. Lui aussi a profité des demi-concessions faites par M. Poincaré pour essayer de prouver qu'il n'y avait de vraiment équitable que son propre système, à savoir l'impôt progressif, sans doute, mais appliqué à l'ensemble du revenu. Le projet du gouvernement ne satisfait donc personne, mais il laisse une espérance assez plausible à tout le monde, sauf à ceux qui, en le votant, se feraient l'illusion puérile qu'on s'en tiendra là.

Aussi faut-il prévoir un très grand nombre d'amendemens, et dans les sens les plus divers. Les uns auront pour objet d'échapper à la progression et de maintenir la proportionnalité, même au prix de

lourds sacrifices; les autres d'aggraver, au contraire, l'échelle progressive de M. Poincaré ou de l'appliquer encore à d'autres impôts que les successions. Le résultat de ces tiraillemens en sens opposés est des plus incertains, et il y a lieu d'être surpris que M. Poincaré se soit créé à lui-même tant de difficultés pour se procurer une somme de 24 millions. L'effort n'est pas en proportion avec le bénéfice espéré. M. Poincaré soutiendra sans doute qu'il lui fallait absolument ces 24 millions et qu'il n'a pas pu les trouver ailleurs; mais beaucoup sont convaincus que l'augmentation de la taxe sur l'alcool pourrait rapporter infiniment plus, à condition de supprimer la facilité que l'on assure à la fraude sous le nom de privilège des bouilleurs de cru. On livrera sur tous ces points de grandes batailles parlementaires, qui, malgré leur caractère technique, touchent à trop d'intérêts pour laisser l'opinion indifférente.

Un homme du plus grand mérite manquera désormais à ces discussions, sur lesquelles il a jeté autrefois de vives lumières. M. Burdeau, président de la Chambre des députés, vient de mourir, au moment où il atteignait à peine la maturité de l'âge : il n'avait que quarante-trois ans. Le grand public ne le connaissait que depuis peu de temps, parce que le rôle de travailleur acharné qu'il s'était donné à la Chambre l'avait retenu longtemps dans les commissions, et que ses interventions à la tribune s'étaient produites assez rarement et toujours dans des questions spéciales; mais il n'y est jamais monté sans produire une grande impression. Dès les premiers mots, on sentait en lui une intelligence supérieure, nette et précise autant qu'il soit possible de l'être, ferme dans ses principes, méthodique dans ses expositions, et servie par un talent oratoire dont la sûreté n'a jamais eu de défaillances. On a médit beaucoup, depuis quelques années, de l'esprit classique : M. Burdeau en était l'expression parfaite, et il suffirait à le venger de beaucoup d'attaques. Ce qui frappait le plus en lui, ce n'était pas l'originalité, ni l'invention, mais une merveilleuse faculté de tout comprendre et de tout expliquer, et c'est la faculté parlementaire par excellence. Après les discussions les plus longues et les plus confuses, lorsque M. Burdeau prenait la parole, il faisait en quelque sorte la clarté autour de lui. Sa rhétorique, car il en avait, consistait surtout dans l'ordre qu'il donnait à ses idées et dans les développemens logiques qu'il savait en tirer. Son esprit, naturellement, invinciblement droit, simple, rigoureux, repoussait tout paradoxe et ne reflétait que le vrai. Ces qualités rendaient sa parole presque toujours efficace en séance publique, mais plus encore dans les commissions où les questions sont traitées plus franchement et serrées de plus près. Il a été un admirable instrument parlementaire, propre à toutes les discussions, prêt à toutes les tâches difficiles, et il meurt au moment où un long travail, autant que la confiance de la Chambre, avait fait de lui une force essentiellement utilisable. Ce n'est pas sans tristesse

que l'on voit cette force disparaître tout d'un coup. Il n'y a pas dans le monde politique actuel assez d'hommes vraiment distingués, ou en situation de rendre des services immédiats, pour que la mort de M. Burdeau ne soit pas considérée comme une grande perte.

Il ne devait sa situation qu'à lui-même. Il se plaisait à rappeler la modestie de ses origines : sorti des rangs du peuple, il avait, dans sa jeunesse, travaillé de ses mains avant de travailler de son esprit, comme il devait le faire plus tard. Il a conservé assez longtemps quelque chose d'un peu tendu, témoignage de l'immense effort qu'il avait dû faire pour vaincre les premiers obstacles et s'élever à une situation digne de lui. L'Université l'avait recueilli, il lui a dû beaucoup. Élève de l'École normale au moment de la guerre, il s'est engagé volontairement et sa brillante conduite lui a valu la croix d'honneur. Puis, il a été professeur de philosophie : ses élèves ont gardé un souvenir presque enthousiaste des leçons qu'il leur donnait. Déjà, dans sa chaire professorale, il montrait un talent et il s'exerçait à une virtuosité de parole dont l'effet était tout-puissant sur son jeune auditoire. Versé dans les langues étrangères, il traduisait Herbert Spencer et Schopenhauer. La philosophie bien comprise est une excellente gymnastique d'esprit : elle lui donne des idées générales, l'habitue à l'analyse, le dispose à une grande souplesse. Son danger est de prédisposer aux abstractions et aux subtilités ; mais M. Burdeau avait naturellement horreur du vide, et, sur toutes choses, il cherchait la substance et la consistance réelles. Il l'a montré dès son entrée à la Chambre. Il avait été pendant quelques mois chef de cabinet de M. Paul Bert, assez longtemps pour contracter le goût de la politique, pas assez pour s'y initier complètement. Ses premières démonstrations ont été purement radicales, mais elles ont été de courte durée, et presque aussitôt il a disparu dans la commission du budget comme dans un laboratoire qui l'a pendant quelques temps occupé tout entier. Ce philosophe est devenu très vite un financier dans le meilleur sens du mot. Par le budget, il a pénétré dans tous les détails de nos administrations et il les a bientôt connus à fond. En sortant de cette école nouvelle, où il n'avait pas tardé à devenir un maître, il a étonné la Chambre par l'étendue et la précision pratique de ses connaissances. Son désir d'apprendre était infini, sa faculté d'assimilation prodigieuse. Une année, il s'est fait nommer rapporteur du budget de l'Algérie, et s'est empressé de passer la mer pour aller étudier sur place les questions qu'il devait traiter. D'autres ont imité cet exemple, mais aucun n'en a retiré un aussi grand profit. En quelques semaines, M. Burdeau avait tout vu et tout compris, et le rapport qu'il a rédigé à son retour s'est trouvé être, de l'aveu des spécialistes, un manuel exact et complet de toutes les questions algériennes, avec les solutions les plus sensées et les plus politiques de chacune d'elles. Nommé ministre de la Marine, M. Burdeau a donné

tout de suite à ses collaborateurs l'idée qu'il renouerait la chaîne des grands ministres civils; malheureusement il a dû quitter trop tôt la rue Royale. Nommé ministre des Finances dans le cabinet Casimir-Perier, il a présenté aux Chambres un budget auquel il n'a manqué que d'être expliqué et défendu par son auteur. On le voit, M. Burdeau était doué de ce que Le Sage appelait « l'outil universel; » son intelligence s'adaptait à tout. En même temps il avait la volonté et l'autorité, et il l'a montré par la manière dont il a présidé une Chambre qui n'est pas précisément facile à gouverner. Mais là ses forces l'ont trahi. On le savait malade, on le disait perdu. Qui pourra jamais démêler ce que les épreuves morales ont apporté d'accélération à sa maladie? M. Burdeau cachait sous des dehors réservés une sensibilité qui lui causait des souffrances aiguës. Les accusations les plus cruelles ont été dirigées contre lui. A la Chambre, au dehors, on les a multipliées contre lui, sans que jamais aucune ait pu être prouvée; mais chacune apportait dans cette organisation nerveuse et fine un trouble profond et y laissait une blessure. Combien de fois, au Palais-Bourbon, n'a-t-on pas vu le visage de M. Burdeau se contracter et pâlir devant une attaque directe ou indirecte? Et on ne les lui ménageait pas. L'infortuné a subi un supplice où sa santé a bientôt et irrémédiablement sombré. En vain l'estime de ses collègues l'élevait à la présidence : jusque sur son fauteuil, les attaques venues d'en bas le cherchaient et l'atteignaient. Il a succombé finalement, et sa mort prématurée laissera un vif regret à ceux qui voyaient en lui une de nos meilleures ressources. S'il avait vécu, il aurait certainement joué un rôle considérable : il était en quelque sorte à point pour cela. Sa capacité ne faisait de doute pour personne, et depuis longtemps déjà s'était dégagé des chimères radicales pour devenir un homme de gouvernement. Le voilà disparu, et sa mort, entre autres inconvéniens immédiats, a celui d'ouvrir une crise présidentielle qui ne sera peut-être pas sans quelque gravité.

Les attaques dont M. Burdeau a été l'objet ne se rattachaient pas directement aux affaires de Panama, mais elles procédaient du soupçon indéterminé que ces tristes affaires ont fait peser sur tant de têtes La mort de M. de Lesseps rappelle inévitablement ces incidens douloureux : par bonheur, aussi, elle en rappelle d'autres. Nous laissons à l'avenir le soin de porter un jugement définitif sur un homme qui, par la hardiesse de son esprit d'entreprise, a fait tant de bien avant le mal qu'on lui a si rudement reproché. Le cri d''angoisse et de colère qui s'est élevé du désastre de Panama n'est pas encore tombé; pourtant il tombera avec la génération même qui a souffert de la catastrophe, et la postérité ne verra plus dans M. de Lesseps que l'homme qui a percé l'isthme de Suez. Le service qu'il a rendu au monde est un service permanent, les effets en seront toujours sentis, ils iront sans cesse en augmentant, et son nom y restera éternellement attaché. Le reste

s'effacera peu à peu dans la mémoire des hommes, où tant d'autres ruines ont été passées au compte des profits et pertes, sans que leur souvenir soulève désormais aucune passion vive. Nous ne disons pas cela pour excuser la manière dont les affaires de Panama ont été conduites, non plus que les procédés qui ont été employés à Paris même pour les soutenir. Mais ce n'est pas le moment, devant cette tombe ouverte, d'en évoquer le souvenir. Il serait peu honorable pour nous, en présence du monde qui nous regarde et qui juge les choses avec l'impartialité plus grande que donne l'éloignement, que la mort de M. de Lesseps nous rappelât seulement Panama : elle doit aussi et surtout nous rappeler Suez.

M. de Lesseps a été, dans ce siècle, une force d'impulsion incomparable. Lui-même en subissait l'influence avec une intensité telle qu'il n'était peut-être pas maître d'en mesurer et d'en modérer les entraînemens. Il en était le premier possédé : il y obéissait, également incapable de la régler et de s'y soustraire. Mais, s'il n'avait pas été ainsi, aurait-il percé l'isthme de Suez? Lorsqu'on songe à toutes les difficultés qu'il a rencontrées, à toutes les résistances qu'il a vaincues, à la prodigieuse dépense de volonté qu'il a dû faire pour réaliser sa grande œuvre, il faut bien croire, comme auraient dit les anciens, qu'un génie intérieur l'agitait. Et jamais un découragement, ni une défaillance! Jamais non plus une objection, même la plus sérieuse en apparence, n'a eu la moindre prise sur lui! Il suivait une vocation, il en était dominé. L'instinct, chez lui, avait l'irrésistible puissance de la fatalité. Son intelligence était plus remarquable par sa fertilité à trouver toujours des ressources et des moyens nouveaux, que par son étendue. Tout entier à son affaire, il ne voyait pas, il refusait même de voir autre chose. Il ignorait beaucoup, et cela de parti pris. Il n'était pas un savant, mais un croyant, tenace, obstiné, entêté, dédaigneux de l'obstacle, le niant avec une bonne foi parfaite et aveugle, capable enfin de faire de très grandes choses, ou de se tromper aussi très grandement. Un tel caractère ne va pas sans contrastes : M. de Lesseps était un mélange surprenant de finesse et de candeur. Il avait toute la diplomatie orientale sous le bon sourire d'un enfant. D'ailleurs, simple, facile, généreux, prodigue, trop absorbé par son idée pour être personnellement intéressé, encore moins administrateur que savant, il marchait dans la vie comme d'autres dans un rêve, offrant un des cas psychologiques les plus intéressans qui se soient jamais offerts à l'observation. Cependant, à des degrés moindres et dans des proportions différentes, des hommes de ce genre ont toujours existé, et La Bruyère en avait certainement rencontré sur sa route lorsqu'il écrivait : « L'on voit des hommes tomber d'une haute fortune par les mêmes défauts qui les y avaient fait monter. » Cela explique leur chute, mais non pas leur fortune, à moins d'admettre que ces défauts ne soient l'envers de grandes

qualités. Si la postérité, comme cela est probable, juge les hommes seulement par ce qui reste d'eux, on peut se demander ce qui restera des plus illustres d'entre nous dans cent ans; mais de M. de Lesseps il restera le canal de Suez; Panama sera bien oublié, et qui sait même si l'achèvement de l'entreprise n'enverra pas alors comme un rayon posthume à celui qui l'a manquée sans doute, mais ne l'en a pas moins entamée?

Les vies, qu'on nous passe le mot, tout à fait réussies sont très rares: celle de M. Burdeau a été prématurément brisée; celle de M. de Lesseps s'est terminée dans l'infortune; mieux vaut reposer ses regards sur celle de M. Victor Duruy. Professeur, ministre, historien, on trouve dans sa longue existence une fidélité à lui-même qui ne s'est pas démentie un seul moment. A travers les situations les plus diverses, il a présenté une unité morale qui pourrait servir d'exemple à un stoïcien. On connaît ses débuts modestes, son professorat de plus d'un quart de siècle, les excellentes et brillantes publications dont il l'a rempli, la convocation qu'il a reçue un jour de l'empereur Napoléon III, les rapports qui se sont établis entre le souverain tout-puissant et le professeur libéral, enfin la nomination au ministère de l'Instruction publique qui en a été le résultat. L'histoire de César avait rapproché ces deux hommes, d'ailleurs si dissemblables, mais qui par cela même étaient bien faits pour se compléter. M. Duruy avait en résolutions arrêtées tout ce qui flottait en conceptions un peu vaporeuses dans l'esprit de l'Empereur. Il savait, dès ce moment, ce qu'il voulait; il était affirmatif, décisif, et son air de certitude devait s'imposer aux indécisions de Napoléon III. M. Duruy a été pendant six ans ministre de l'Instruction publique; ces quelques années lui ont suffi pour engager l'enseignement public dans des voies nouvelles. Il a soulevé autour de lui des colères furieuses, et, si on se reportait aux journaux, aux brochures, aux livres du temps, on aurait de la peine à démêler au milieu d'aussi ardentes polémiques le véritable caractère de son œuvre. Toutes ces tempêtes se sont apaisées peu à peu, et on a de la peine maintenant à s'en expliquer la violence. Est-ce la vie ultérieure de M. Duruy et le caractère si digne de respect qu'elle a conservé jusqu'au bout qui ont désarmé les passions d'autrefois ? Est-ce la fatigue qui suit de longues résistances, lorsque enfin elles sont vaincues, qui les a assoupies? Ce qui est sûr, c'est que tout ce qui a été tenté et commencé par lui a été par la suite continué et terminé, et, sur plus d'un point, on a pu regretter le tact et la mesure qu'il apportait lui-même dans ses créations. On les méconnaissait alors, on leur rend aujourd'hui plus de justice, peut-être par comparaison. Les adversaires de M. Duruy ont abandonné un terrain de lutte qui n'était pas bon pour eux; ils en ont, à la vérité, trouvé d'autres. Quoi qu'il en soit, même parmi ceux qui attaquaient jadis ce ministre traité de révolutionnaire, il n'en est

pas un aujourd'hui qui ne rende justice à ce que ses intentions avaient d'élevé, son caractère de désintéressé, et ses vues d'original et de fécond. L'enseignement libre, aussi bien que celui de l'État, a profité avec intelligence de la réforme dont il a pris l'initiative : la marque s'en retrouve partout et ne s'effacera plus.

M. Duruy a donc eu une existence vraiment utile ; il semble aussi qu'elle ait été heureuse. Les grandes catastrophes dont il a subi le contre-coup ne l'ont atteint que comme elles ont atteint tant d'autres, mais elles n'ont pas troublé la sérénité de son âme. Il est rentré très simple dans la vie privée, sans un murmure, sans une plainte, justement fier de ce qu'il avait fait et bienveillant à ce que d'autres faisaient après lui, ou, pour mieux dire, d'après lui. Il s'est souvenu qu'il était historien, et a repris sa plume avec courage. Les livres qu'il a publiés depuis 1870 sont dans toutes les bibliothèques ; nous n'avons pas à en faire l'éloge. Les Allemands eux-mêmes, qui ont tant fait dans le domaine historique, n'ont pas un monument de cet ordre à mettre en comparaison avec son *Histoire des Romains*. Celle de M. Mommsen s'arrête à l'établissement de l'Empire et, à partir de ce moment, M. Duruy n'a pas eu de modèle. Son passage au pouvoir lui avait été salutaire. Personne avant lui n'avait aussi bien fait comprendre les règnes des grands empereurs administrateurs, tels que les Antonins. C'est, à notre avis, la partie la plus remarquable et la plus durable de son œuvre. Quelques détails pourront en être modifiés, mais les assises resteront inébranlables. Après l'*Histoire des Romains* est venue l'*Histoire des Grecs*. M. Duruy a travaillé sans relâche jusqu'à la fin ; le poids de l'âge ne s'est fait sentir sur lui que dans ces derniers mois. La nature l'avait créé pour les grands labeurs. Il avait le corps solide et l'âme forte des vieux Romains avec lesquels il aimait à vivre ; il en avait même le masque extérieur, car il ressemblait à une médaille antique. Tout chez lui était sain et robuste. Voilà pourquoi, n'ayant pas confié son bonheur à la fortune, celle-ci a eu peu de prise sur lui. Si l'on veut citer l'exemple d'une vie vraiment pleine, qui a donné tout ce qu'elle devait donner et qui s'est éteinte au milieu de l'estime de tous, c'est à celle de M. Victor Duruy qu'il faut se reporter.

Les nouvelles du dehors n'ont pas présenté un grand intérêt depuis quinze jours. N'ayant volontairement rien dit jusqu'à présent du procès du capitaine Romani, nous attendons, pour en parler, que l'affaire soit terminée en appel. On sait l'émotion qui s'est produite en France lorsqu'on a appris qu'un officier en uniforme, arrêté sur un territoire contesté entre l'Italie et nous, avait pu être arrêté et condamné pour espionnage, parce qu'il portait sur lui des cartes avec des annotations de sa main. Il en est résulté une prédisposition à prendre du mauvais côté tout ce qui se passe chez nos voisins, et il devait, inévitablement, en être

ainsi. Cet incident, qu'il aurait été facile d'éviter, semble fait exprès pour troubler encore davantage nos rapports avec l'Italie juste au moment où, des deux côtés des Alpes, des hommes de bonne volonté faisaient de courageux efforts pour les améliorer. Aussi s'est-on mis chez nous à tout observer, à tout relever, à tout critiquer. On a remarqué, par exemple, que le roi Humbert, dans son discours d'ouverture du Parlement italien, avait parlé avec émotion de la mort du tsar Alexandre III et n'avait rien dit de celle de M. Carnot. Cette lacune a suffi pour faire oublier un moment les témoignages de douleur que tous les pouvoirs publics, en Italie, ont multipliés après le drame de Lyon, et qui nous ont été alors si sensibles. Il y a certainement en cela beaucoup d'exagération; le roi Humbert a pu croire très légitimement qu'il n'avait pas à renouveler les marques de sympathie qu'il nous avait déjà données il y a plus de cinq mois. La mort du tsar est relativement toute récente. Toutefois, il faut bien constater que l'empereur Guillaume n'en a pas jugé ainsi au moment où il a ouvert lui-même le Reichstag allemand, et, dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, il a joint au souvenir du tsar Alexandre III celui du Président Carnot. La comparaison s'est naturellement établie entre les deux discours, elle ne pouvait pas être à l'avantage du roi Humbert. Mais on aurait tort d'attacher de l'importance à une omission qui n'en a certainement pas. Les sentimens du roi d'Italie sont assez connus pour qu'il ne se sente pas obligé de les exprimer à tout propos, et si nous signalons l'impression que la lecture de son discours a produite en France, c'est pour en montrer ailleurs la véritable cause.

Nous avons jusqu'ici peu de chose à dire du Parlement italien et du Reichstag allemand. A Rome, une émotion très vive s'est produite à la suite du dépôt par M. Giolitti, sur le bureau de la Chambre, des documens plus ou moins compromettans qui ont été soustraits du procès Tanlango. Que révéleront ces papiers et les scandales italiens vont-ils recommencer? M. Crispi aurait voulu que la Chambre se refusât à les recevoir et les rendît à M. Giolitti, sans lui donner aucun conseil sur ce qu'il devait en faire. La Chambre s'est refusée, en effet, à lire elle-même les documens, mais, sur la proposition de M. Cavallotti, elle a nommé une commission de cinq membres, dont M. Cavallotti fait partie, et l'a chargée d'en prendre connaissance et de lui en référer. Au fond, par une voie indirecte, c'est un moyen de rester saisi des papiers de M. Giolitti et de savoir ce qu'ils contiennent. On avait tant répété que M. Giolitti s'y trouvait personnellement compromis, qu'il a finalement perdu patience, et c'est lui, à son tour, qui cherche à compromettre ses adversaires politiques. Mais qui sait si tout ce nuage ne se dissipera pas en fumée?

En Allemagne, le nouveau ministère a déposé, aussitôt après l'ouverture du Reichstag, un projet de loi contre les menées anarchistes. Ce projet est très sévère, non parce qu'il inaugure une législation nou-

velle et exceptionnelle, mais parce qu'il apporte des aggravations considérables à certains articles du code militaire et du code pénal. L'excitation au crime est punie d'un emprisonnement qui peut s'élever jusqu'à trois ans, même lorsqu'elle n'est pas suivie d'effet. La simple apologie est assimilée à l'excitation et punie en conséquence. De même la menace de commettre un crime. Les peines sont rigoureuses. « Quand le coupable, dit le projet de loi, aura agi dans l'intention de coopérer au renversement, par la violence, de l'ordre de choses établi ou de favoriser des projets tendant à ce but, il sera passible de la peine de la prison avec travail forcé pouvant s'élever à cinq ans, et il pourra ensuite être soumis à la surveillance de la police. » Le nouvel article 130 du code pénal va plus loin : c'est celui-là sans doute qui soulèvera l'opposition la plus vive, et il faut convenir que les termes en sont singulièrement élastiques. Il condamne à une amende de 600 marks et à deux ans de prison « ceux qui auront, d'une manière susceptible de troubler la paix publique, attaqué publiquement, en proférant des injures, la religion, la monarchie, le mariage, la famille ou la propriété », et enfin « ceux qui auront allégué des faits de nature à jeter le discrédit sur les institutions de l'État, faits qu'ils savaient faux ou que, d'après les circonstances, ils devaient considérer comme tels ». La rédaction de ces articles gagnerait, ce semble, à être plus précise; toutefois on regarde comme probable que le projet sera adopté dans son ensemble. Nous ne pouvons qu'en attendre la discussion.

A Pesth, le cabinet Weckerlé était il y a quelques jours sur le point de donner sa démission; il semble aujourd'hui plus solide que jamais. La crise provoquée par le vote des lois ecclésiastiques a été longue et pleine d'incidens divers ; elle est arrivée enfin à son terme. L'empereur et roi a mis si longtemps à ratifier les lois libérales qu'on a cru un moment qu'il s'y refuserait. Le mécontentement grandissait en Hongrie, et comme François-Joseph était loin et M. Weckerlé tout près, c'est sur ce dernier que le poids principal en retombait. M. Weckerlé s'est rendu à Vienne où il a eu une conférence avec le souverain : à son retour à Pesth il a annoncé que les lois allaient être ratifiées. Pourtant, les jours se passaient sans qu'elles le fussent; l'inquiétude et l'irritation devenaient de plus en plus vives, et l'on commençait à craindre le renouvellement des scènes tapageuses qui se sont produites il y a quelques mois. C'est alors que, sur un objet d'ailleurs insignifiant, le gouvernement a été mis en minorité par la Chambre des députés et qu'on a annoncé sa démission imminente. François-Joseph a compris que la corde était tendue au point de se rompre, et il s'est décidé à ratifier les lois de laïcisation. Peut-être a-t-il été toujours résolu à finir par là; il a donné assez de preuves de son esprit politique et de sa correction constitutionnelle pour qu'on

soit porté à le croire; comment, d'ailleurs, n'aurait-il pas ratifié des lois qu'il avait lui-même conseillé de voter? On se rappelle son voyage à Pesth et la pression qu'il a exercée personnellement sur la Chambre des magnats pour l'y décider. La vérité est que, parmi les ministres, deux surtout avaient provoqué son vif déplaisir, le ministre de la justice, M. Szilagyi, pour l'excès d'ardeur qu'il a apportée dans la défense des lois nouvelles, et le ministre de l'intérieur, M. Hieronymi, pour le défaut de zèle qu'il a mis à réprimer les scandales électoraux provoqués par le fils de Kossuth. François-Joseph aurait voulu voir disparaître ces deux ministres, et il mettait sans doute cette condition à la démarche qu'on attendait de lui. M. Weckerlé n'a pas cédé; il a senti qu'il ne pouvait pas se séparer de ses collègues, du moins en ce moment, sans une certaine humiliation, et il a enfin obtenu la ratification royale. Lorsqu'il est venu annoncer la bonne nouvelle, il a été reçu avec enthousiasme par la Chambre des députés. La ville de Pesth s'est livrée à des manifestations joyeuses; elle prépare des illuminations. Les clubs libéraux envoient des adresses de remerciement et des protestations de fidélité au souverain. Tout est bien qui finit bien; mais il serait dangereux, soit d'un côté, soit de l'autre, de s'exposer souvent à de semblables épreuves. Le succès du ministère est complet et mérité : M. Weckerlé fera bien, toutefois, de veiller à ce que ses collègues apportent un peu plus de soin à ménager les susceptibilités sur quelques points légitimes du souverain.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGT-SIXIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIVe ANNÉE

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1894

Livraison du 1er Novembre.

Pages.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — L'ALLIANCE AUTRICHIENNE (Traité de 1756). — IV. LE DUC DE NIVERNAIS A BERLIN, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française 5

LES ROCHES-BLANCHES, dernière partie, par M. ÉDOUARD ROD 41

ÉTUDES SOCIALES. — LE LUXE, LA FONCTION DE LA RICHESSE. — I. CARACTÈRE ET VARIÉTÉ DU LUXE, SON RÔLE ÉCONOMIQUE, par M. PAUL LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France 72

LA PEINTURE ANGLAISE CONTEMPORAINE. — II. SES MAÎTRES ACTUELS : I. L'ART MYTHIQUE, L'ART CHRÉTIEN, L'ART ACADÉMIQUE, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE 101

UN DRAME DE HENRIK IBSEN. — *Brand*, drame philosophique, par M. le comte M. PROZOR 129

LES BOISSONS AROMATIQUES, par M. JULES ROCHARD, de l'Académie de médecine 162

LE RHONE, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française 194

REVUE MUSICALE : LA MUSIQUE ITALIENNE ET L'*Othello* DE VERDI, par M. CAMILLE BELLAIGUE 211

REVUE DRAMATIQUE. — Comédie-Française : *Vers la joie*. — Gymnase : *Pension de famille*, par M. RENÉ DOUMIC 223

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE, par M. FRANCIS CHARMES 229

Livraison du 15 Novembre.

L'AFRIQUE ROMAINE. — PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE. — VI. LA LITTÉRATURE AFRICAINE, par M. GASTON BOISSIER, de l'Académie française 241

Pages.
Au Polygone, par M. Art ROË. 268
La France et l'Europe après 1815, par M. Émile OLLIVIER, de l'Académie française 302
La Peinture anglaise contemporaine. — II. Ses Maîtres actuels. — II. La Peinture d'histoire, le Genre, le Portrait, la Légende, par M. Robert de LA SIZERANNE. 326
Sommations respectueuses. — Histoire de Petites Gens, par M. MASSON-FORESTIER. 358
Les Comédiens français pendant la Révolution et l'Empire, dernière partie, par M. Victor Du BLED. 401
L'Hérédité morbide, par M. Ch. FÉRÉ. 436
Revues espagnoles, par M. T. de WYZEWA. 453
Revue dramatique. — *Gismonda*, de M. Victorien Sardou, au théâtre de la Renaissance, par M. René DOUMIC. 463
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES 469

Livraison du 1er Décembre.

Études diplomatiques. — L'alliance autrichienne (Traité de 1756). — V. Le Traité, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 481
Fors l'Honneur, par M. Paul MARGUERITTE. 510
Études sociales. — Le Luxe, La Fonction de la richesse. — II. La Législation et le Luxe. — La Fonction sociale de la Fortune, par M. Paul LEROY-BEAULIEU, de l'Institut de France. 547
Condition de la Femme aux États-Unis. — IV. Une Prison de femmes. — *Homes* et Clubs d'ouvrières. — La Vie domestique. — Les Écoles industrielles. — Institut agricole de Hampton : Nègres et Négresses, par Th. BENTZON. 574
L'Assaut de Loigny (2 Décemrre 1870), par M. Art ROË. 605
Les Conteurs italiens. — I. Les Primitifs. — Le *Novellino*. — Francesco da Barberino, par M. Émile GEBHART. 649
Madagascar et la Colonisation française, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 679
Poésie. — La Mort du Moine, par M. LECONTE de LISLE. 692
Un Épisode inédit des campagnes du Soudan, par M. G. VALBERT. . . . 697
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES. 709

Livraison du 15 Décembre.

L'Armature, première partie, par M. Paul HERVIEU. 721
La Dernière armée de l'Empire (1815), par M. Henry HOUSSAYE, de l'Académie française. 770
Les Chemins de fer français, par M. Raphael-Georges LÉVY. 807
De l'Influence récente des littératures du Nord, par M. Jules LEMAITRE. 847
Rome et la Russie, par ***. 873
Poésie. — *Les Nostalgiques*, extraits et fragmens, par M. Paul BOURGET, de l'Académie française. 882
Michelet a l'École normale (1827-1838), par M. Gabriel MONOD. 894
Revue littéraire. — La Glorification de l'énergie, par M. René DOUMIC. 918
Les Livres d'étrennes. 930
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire, par M. Francis CHARMES 946

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 31894.

AP
20
R5
pér.4
t.126

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY